This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08171730 2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

QUATORZIÈME ANNÉE

2e SÉRIE.—TOME QUARANTE-CINQUIÈME

LXXXme DE LA COLLECTION

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

1, RUE DU PONT-DE-LODI, 1

1865

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

ASTOR LIBRARY
18
NEW-YORK

Digitized by Google

LES

CONDITIONS ÉCONOMIQUES

DE L'ITALIE

AU TEMPS DE DANTE

Si, au siècle de Dante, les principes économiques qui déterminent essentiellement la situation bonne ou mauvaise des peuples étaient dans le monde entier très mal ordonnés, ils étaient mieux combinés, quelquefois fort sages et fort bien réglés en Italie.

Ici, il importe d'établir une grande distinction entre les communes et les fiefs.

Dans les communes, la liberté avait porté ses fruits : elle avait développé les esprits, doublé l'activité, inspiré à chaque citoyen la confiance en lui-même et en la communauté politique à laquelle il appartenait, et donné, par cela même, au citoyen, le courage et l'esprit d'entreprises. Tout citoyen avait ou pouvait avoir une participation plus ou moins large au gouvernement et aux emplois; il y acquérait ce sens pratique qui ne s'apprend pas dans les livres. Dans les assemblées, où chaque question un peu importante était mise en délibération, le choc des opinions amenait la lumière. Si ces assemblées n'avaient pas trop souvent tourné contre elles-mêmes les armes qui devaient uniquement protéger l'ordre et défendre la patrie, aucun spectacle n'eût été plus doux et plus imposant que celui des cités italiennes enrichies par le trafic et l'industrie, libres

Digitized by Google

et florissantes sous la dépendance nominale de l'empire; quelques-unes, comme Florence, Milan, Venise, Naples, Palerme, Messine, ornées d'édifices somptueux et de monuments splendides, illuminées par un premier sourire des arts renaissants.

Dans les fiefs, au contraire, il y avait un seigneur — laïque ou ecclésiastique, évêque, abbaye, chapitre, couvent — investis des plus précieux droits de la souveraineté, c'est-à-dire de la juridiction civile et criminelle, des eaux et forêts, parfois même des droits régaliens de la monnaie, des droits de navigation, et de la levée des impôts. Ce régime embrassait un territoire plus ou moins étendu.

Le seigneur passait pour unique propriétaire du sol, bien que le nom de fief impliquât l'existence d'un lien d'hommage et de fidélité au souverain seigneur. En fait, le seigneur donnait le sol, divisé et subdivisé, à un petit nombre en fief noble, au plus grand nombre sous condition d'un cens ou d'une redevance seigneuriale, ou avec qualité de bien servile. Ces cessions étaient accompagnées de tant de prestations, de tailles, de servitudes réelles et personnelles, d'impôts abusifs et de vasselage, que, le maître satisfait, il restait aux vassaux bien peu de temps ou de bien. Parfois, la mesure de ces charges et services était abandonnée à l'arbitre du maître, qui était rarement discret (*talliabiles ad misericordiam :* taillables et corvéables à merci).

Dieu a donné la terre aux fils de l'homme : ceux-ci en ont usé et abusé, comme de tous les autres biens. Le droit de l'homme est d'occuper la terre pour la cultiver et la faire produire. Comme l'agriculture demande beaucoup de bras, exige le concours de plusieurs arts, les premières occupations du sol ont été collectives; les premières cultures, œuvre de races nomades, ne furent pas continues; puis, les individus étant devenus sédentaires, l'*occupation* se changea en *propriété.* Au début, celle-ci ne fut individualisée que pour la portion de terrain où était fixée la cabane ou la maison; les terres appartenaient à toute la communauté rustique, à tout le village; de là, l'alternance, le roulement des pièces de terre assignées chaque année à telle ou telle famille. Enfin, fatigués de cette incommode mobilité, désireux d'avoir des propriétés stables, puisqu'ils avaient déjà une demeure fixe, ces cultivateurs primitifs répartirent les terres entre eux : chacun eut l'absolue propriété. Cette propriété parfaite, qui donnait au propriétaire le droit de se dire le seul et vrai maître de sa possession, reçut des Romains le nom de *domaine quiritaire*, et des nations barbares, celui d'*alleu.*

Cependant, ce mode de posséder ne s'étendit jamais jusqu'au point d'exclure un certain droit de la communauté civile ou de ceux qui en résumaient les droits sur la terre elle-même. L'intérêt général

Digitized by Google

nécessitait certaines dépenses de guerre et d'administration auxquelles tous devaient concourir, puisque tous devaient en profiter. Le droit d'imposer et de recouvrer les taxes appartenant à la communauté civile, sur les propriétés privées, s'appela *domaine éminent* : à lui se rattache tout le système des impôts.

Tout le monde n'avait pas une propriété ou l'utile possession du sol; en vertu du domaine éminent, on imposa sur chaque tête une contribution; elle se résolut en une taxe sur le travail, ou plutôt sur les produits du travail, qui atteignait quelquefois les femmes et les enfants et n'épargnait pas toujours les propriétaires eux-mêmes. D'autres taxes frappèrent le commerce intérieur et extérieur, le trafic du détaillant comme celui du commerçant en gros : de là, les gabelles, les droits de marché, les péages ou douanes, les droits accessoires de magasinage, de dépôt, de pesage, et autres analogues. En échange de la protection accordée aux étrangers, non par la loi faite pour les seuls citoyens, mais par la puissance publique, on établit un cens sur eux, sous le nom de droit de garde et de sauvegarde; les prêteurs sur gage et les banquiers toscans, lombards, d'Asti, de Chieri..... payaient à ce titre des sommes considérables en Savoie, dans le Dauphiné, en Provence, en France, en Angleterre, en Flandre, en Grèce, où étaient établies leurs maisons de commerce et de banque. La puissance publique ne borna pas son action à ces limites : invoquant l'élasticité du domaine éminent, elle sut y comprendre peu à peu les biens, qui, par essence, n'appartiennent à personne et peuvent servir à tout le monde, comme la mer, les fleuves, les torrents, les lacs, les marais, leurs rivages, les forêts épaisses qui, à cette époque, couvraient une grande partie du sol, les animaux qui les habitaient; la puissance publique s'empara également des mines, de la chasse, de la pêche; elle bâtit des fours, des moulins : elle défendit qu'on osât cuire du pain ou moudre des grains ailleurs que dans ses fours ou dans ses moulins : c'était créer le monopole en sa faveur. Elle se réserva certains fabricats dont la sincérité importait au maintien de la confiance générale : les monnaies, le contrôle des poids et des mesures, le notariat, plus tard les postes; elle taxa l'administration de la justice; elle mit à prix d'argent la concession des offices. Cela ne lui parut pas suffisant. Elle se fit marchande et détaillante, à des prix toujours plus élevés que les cours naturels, de certaines denrées et marchandises — le vin, le sel, la pelleterie de luxe, le fer, l'acier, la poix; — ce monopole se restreignit, pour le vin, à un ou deux mois chaque année; pour les autres denrées, il n'y eut point de limites fixées, mais il fut formellement défendu à un citoyen quelconque de se mêler de leur vente ou de leur débit.

Digitized by Google

Naturellement, le pouvoir jugea convenable d'avoir, lui aussi, des biens et des possessions; représentant du corps social, il revendiqua les choses trouvées *de fortune*, les épaves de mer, la succession des décédés sans héritiers, des étrangers (droit d'aubaine); il saisit les biens des individus condamnés pour certains méfaits; il frappa de peines pécuniaires d'insignifiants délits; un peu avant l'époque de Dante, au royaume de Naples, au temps de Frédéric II, le grand inventeur de fiscalités productives, il imagina le système des priviléges domaniaux, immédiatement imité par la France et par d'autres pays encore, aux termes duquel les biens du domaine public étaient, à l'opposé des biens particuliers, déclarés inaliénables, exempts de toute prescription. Droits régaliens, majeurs et mineurs, ainsi s'appelèrent officiellement ces différentes sortes de droits réservés au domaine éminent: réserves, monopoles, confirmations, priviléges du domaine et du fisc. C'est en élargissant, en torturant le sens originel de ces droits, que les tyrans opprimèrent les peuples avec des impôts injustes et avilissants.

Ceux qui, occupant et cultivant la terre, avaient acquis sa propriété, crurent pouvoir la transmettre, d'abord seulement de vif à vif, puis, grâce à une extension considérable du droit de transmission, par disposition testamentaire, donnant ainsi, même après la mort, une sanction à leur volonté.

Plusieurs motifs les engageaient à se défaire des terres possédées: la rareté de la main d'œuvre agricole; le désir de s'adonner entièrement à la chasse et à la guerre. Mais, délaissant leurs terres, ils entendaient en conserver la propriété: ils n'abandonnèrent à l'acquéreur que la possession, le droit de culture et celui de recueillir partie des produits, à condition de donner au propriétaire l'autre partie, d'aider celui-ci à cultiver les terres qu'il s'était réservées, à édifier les clôtures des potagers et des jardins, les ouvrages propres à assurer la défense de sa maison, à le servir en guerre (ceci est la clause essentielle, constitutive du fief); avec le temps, les abus grandissent: les obligations du tenancier revêtent un caractère plus servile et plus dégradant: il est forcé quelquefois à remplir l'emploi de sbire et même de bourreau.

Ainsi la propriété parfaite, ou l'alleu, déjà assujetti au domaine éminent pour le tribut, se décompose en deux sortes de domaines: *direct*, à l'égard du maître, qui ne possédait plus la terre, mais conservait, en certains cas, son droit de revendication, et, en attendant, percevait des prestations, des corvées; *utile*, à l'égard des tenanciers, qui, en raison de leur possession, voyaient diminuée leur liberté personnelle, et, souvent se trouvaient soumis à une véritable servitude de la glèbe comme, par exemple, lorsqu'ils ne pou-

Digitized by Google

vaient abandonner les champs cultivés : ils y demeuraient à jamais attachés ; à côté du bétail ordinaire, ils représentaient le bétail humain.

Les sommes que ces censitaires ou ces serfs s'étaient engagés à payer au maître du sol constituaient, au moyen âge, l'un des principaux revenus des princes et des communes, dont le budget était en outre singulièrement allégé par les servitudes réelles et personnelles et par le service militaire gratuit des vassaux et des tenanciers.

De ce qui précède il résulte ceci : plus le droit de propriété approchait de la perfection, plus la liberté du propriétaire était grande ; la distinction du droit de propriété en deux domaines séparés servit aux puissants à enchaîner la liberté de leurs semblables : ceux-ci, recevant avec la possession le *domaine utile*, se soumirent maintes fois à l'*hominium*, c'est-à-dire à la sujétion vis-à-vis d'un autre homme, à la relégation, pour ne pas dire à l'emprisonnement, car le serf de la glèbe, s'il essayait de s'y dérober par la fuite, était poursuivi, puni et ramené de force sur cette terre qu'il avait mouillée de ses sueurs, sur son bien servile, — *manso servile*.

Deux sources de revenus alimentaient le trésor des princes et des communes : les impôts directs ou indirects : les fruits des possessions directement retenues par le prince ou la commune, et données à ferme, soit comme bien seigneurial, soit comme bien plus ou moins servile. Ces revenus devenaient-ils insuffisants ? le prince augmentait arbitrairement les taxes existantes, ou bien il imaginait sur des marchandises et denrées non encore taxées un droit nouveau : le peuple appelait ce droit *maletolto* ou *mal danaro* (de là l'expression française *maltôte*, *maltotier*) ; ou bien encore, il frappait d'une taxe les marchandises et denrées déjà imposées : on payait de fort mauvaise grâce : ce qui fit appeler cette taxe *compianto ;* le *compianto*, plus tard, prit le nom de *donativo* et de *subside :* ce fut quand le peuple, mieux informé de ses droits, voulut, tout en payant des sommes qu'il ne devait pas, qu'elles fussent réclamées comme accordées à titre gracieux et non à titre onéreux, et considérées comme *ajuti* ou *aydes* consenties et non imposées, bien que devant un maître fort la discussion fût impossible. En faisant découler la légitimité du subside de leur consentement préalable, les peuples se conformaient au droit. Le cens et les prestations du tenancier étaient inscrits sur le contrat emphytéotique, en vertu duquel il possédait le bien soumis au cens, ou bien enregistrés dans le texte des coutumes ; à part cela, il ne devait rien ; en outre, les peuples savaient parfaitement que, en droit, la faculté d'imposer de nouveaux tributs appartenait au seul empereur, auquel on attribuait le vrai domaine éminent ; souvent ils voyaient le pape frapper d'excommunication les princes, les barons, les communes qui char-

Digitized by Google

geaient leurs sujets de nouvelles gabelles. Le *droit* alors admis était du côté de l'empereur : mais le *fait* lui était contraire. Les rois de France et d'Angleterre, dans leurs royaumes, tranchaient de l'empereur ; les princes d'ordre inférieur, les ducs, les comtes, les grandes communes, dès que l'occasion se présentait, usurpaient à l'envi et impunément les prérogatives impériales. D'ailleurs, en cas de fortune adverse, ils achetaient à l'empire ses augustes droits. Les Césars toujours besogneux vendaient tout ce qu'on voulait bien leur acheter.

Les communes visant à abolir la servitude de la glèbe et à diminuer les charges des colons, et d'ailleurs le périmètre communal de la terre franche étant peu étendu, puisque près de la cité on rencontrait bientôt les terres de fief ou d'Eglise, le gros du revenu desdites communes consistait en douanes et gabelles, droits de navigation, de rivage, d'ancrage, d'abordage, taxes diverses sur les maisons, les biens, les métiers, droits de justice et de chancellerie, amendes et confiscations, parfois quelque impôt somptuaire ou sur les étrangers, laissés en dehors du droit commun, même quand ils étaient italiens. Dans les circonstances assez fréquentes où il se présentait des besoins extraordinaires, on imposait des *dons* (*donativi*) aux plus riches citoyens : à Bologne, en pareil cas, les conseillers de la commune étaient taxés à un taux déterminé ; à Venise, le doge était taxé plus fort que les autres citoyens, et cela se maintint même quand petit à petit s'amoindrirent le pouvoir et les revenus du doge : ses dépenses augmentèrent. Le plus souvent, on demandait des emprunts plus ou moins forcés, auxquels chacun concourait en proportion de son avoir. A cet effet, on organisait une espèce de cadastre et de registre des biens meubles et immeubles de chaque citoyen : puis, suivant certaines règles déterminées, on imposait un, deux, ou même davantage, pour cent, et l'on établissait un intérêt de cet argent, le plus souvent dissimulé sous un autre nom, afin de ne pas encourir les déraisonnables mais vigilantes rigueurs de l'Eglise, aux yeux de laquelle tirer intérêt de l'argent c'était faire l'usure.

Les gouvernants prenaient grand soin que la foi due aux prêteurs fût gardée; en 1207, le doge Pietro Ziani engagea beaucoup de revenus et jusqu'aux joyaux de la république en faveur des créanciers dont les noms figuraient au cadastre (*quorum nomina habentur scripta in catasticis*). Ces cadastres ressemblaient, d'ailleurs, fort peu aux cadastres romains : dans ceux-ci, le territoire de l'Empire était divisé en autant d'unités imposables appelées *capi* ou *jugi*, qu'il existait de pièces de terre de diverse étendue, mais présumées fournir un revenu égal.

Digitized by Google

L'unité de gouvernement brisée par l'invasion des barbares, les cadastres firent défaut, les terres étant morcelées et séparées par des biens soumis à diverses juridictions, ecclésiastiques et civiles, le droit de propriété étant incertain. Il y eut des cadastres dressés dans quelques communes : ce ne furent longtemps que des estimations isolées de l'avoir de chaque citoyen — biens meubles et immeubles — dans les fiefs, ce furent de simples déclarations descriptives remises au délégué du prince ou du baron par le censitaire, le colon, le serf de la glèbe. Les registres fonciers des monastères, appelés *polyptiques*, étaient mieux tenus, plus exacts, et se rapprochaient beaucoup plus du cadastre tel que nous l'entendons.

En Angleterre, où existait déjà un gouvernement central et vigoureux, Edouard le Confesseur avait entrepris, sous le nom de *Doomsday book* (Livre du Jour du Seigneur), un véritable cadastre, où les diverses professions, laïques ou ecclésiastiques, furent enregistrées d'une manière généralement exacte, bien que quelques couvents aient pu soudoyer un répartiteur, afin de lui faire enregistrer leurs biens à une étendue ou à une valeur moindre que ne l'eût exigé la réalité. Le *cedolario*, institué en Sicile par le roi Roger, était aussi une sorte de cadastre : toutes les propriétés publiques et privées y sont décrites.

Vers 1164, Marco-Aldo, comte de Grambach, podestat de Milan pour l'empereur, voulant asseoir sur une base normale les tributs dont il chargeait sans pitié les peuples, fit enregistrer dans un livre tous les biens urbains ou ruraux, les troupeaux et les foyers des Milanais. Ce livre s'appela le livre des Tristesses ou de la Douleur (*delle Tristizie o del Dolore*). En 1211, la république de Milan ordonna l'élaboration d'un inventaire de toutes les ressources des gens de toute condition de la ville et de la contrée. L'idée ne fut mise à exécution que quarante ans après, aux temps de Martino della Torre et de ses successeurs : les inventaires et estimations furent dirigés par un Parmesan, Alberto Anguissola. L'estimation comprenait les biens ecclésiastiques. Dans toutes les communes, ces biens étaient soumis à la taxe, sinon pour les charges ordinaires, au moins pour les dépenses d'utilité publique ou de défense commune, non d'ailleurs sans d'énergiques résistances de la part du clergé.

Les limites très étroites fixées à ce travail ne me permettent point d'examiner, chapitre par chapitre, les revenus dont se composait le trésor des princes et des communes. Ce qui a été dit permet d'en pressentir les bases; cependant, comment ne pas indiquer que, en 1338, c'est-à-dire peu de temps après la mort de Dante, Giovanni Villani faisait consister tout le revenu de Florence en trente-quatre

Digitized by Google

gabelles, qu'il avait soigneusement relevées sur les registres?

Pour la plus grande part, les impôts étaient indirects; quant aux impôts directs, il n'y avait pas d'impôt territorial, sauf sur les villageois, qui payaient 10 sous par livre de leur revenu estimé; c'est le seul indice qu'il y ait eu à cette époque un cadastre. 10 sous par livre, c'était un impôt bien lourd; il rapportait 30,100 florins [1]. Une autre sorte d'impôt foncier était celui qui frappait les saillies des maisons, et qui rapportait 5,550 florins.

Les nobles de la campagne payaient 2,000 florins; mais ils étaient répartis entre les chefs de famille. Les autres charges consistaient en droits sur les marchandises et les objets de consommation, l'entrée et la sortie du vin, de la viande de boucherie, de la farine et de la mouture, du poisson, des denrées de marché et des bestiaux sur pied, le monopole du sel (il était vendu aux citoyens 40 sous *di piccoli* le boisseau (*stajo*), et 20 sous aux paysans [2], ce qui était une distinction fort avisée); les gabelles de Firenzuola; la gabelle sur ceux qui, n'ayant pas de maison à Florence, avaient une fortune de 1,000 florins; la gabelle sur les loyers, espèce de taxe mobilière; la gabelle sur le contrôle et l'enregistrement des poids et mesures, des accusations et des acquittements, des contrats, des biens des rebelles bannis et condamnés, des condamnations pour rixes sans armes, des exonérations du service militaire à pied ou à cheval, la plus-value des monnaies, les taxes de chancellerie, le privilége de porter des armes; la gabelle des bois arrivant par l'Arno (*Zattere*); le produit des déblais, celui des prisons; la gabelle sur les prêteurs, sur les citoyens qui sont nommés podestats ou capitaines de quelque ville..... Tous ces chefs de recettes, assez ingénieusement trouvés, unis aux maigres 1,600 florins que produisaient les biens communaux et les péages, constituaient les finances florentines au temps du divin poète. Il n'est point fait mention des mines.

S'il se produisait des besoins extraordinaires, on avait naturellement recours aux emprunts; ils étaient couverts par des sociétés de marchands, ou par de riches citoyens, ou par les uns et les autres réunis. La commune allouait à l'argent prêté un intérêt convenable; l'amortissement était garanti par l'affectation de certaines branches des gabelles.

Ces impôts n'étaient ni légers ni rares, si l'on en juge par le tribut territorial des villageois et par le prix du sel; ils indiquent un

[1] Le florin d'or de Florence valait 21 livres 87.45, donc 30,100 flor. répondent à 658,422 45 livres. Voir *Economia politica del medio evo*, 2e vol., cinquième édit. italienne. Turin, Botta. 1861.

[2] Trois livres et deux *soldi di piccoli* valaient un florin d'or. Le sou *di piccoli* répond donc à L. 0.35.28; le denier à L. 0.02.94; la *lira* à L. 7.05.60.

Digitized by Google

peuple déjà assez riche et civilisé. Ces faits économiques étaient, sinon parfaits, au moins, en beaucoup de points, louables.

Il n'en était point ainsi dans toutes les communes, et surtout dans les Etats féodaux. Sur ces Etats et sur quelques communes de moindre importance, les histoires particulières des communes et l'ouvrage intitulé : *Economia politica del medio evo* donnent tous les détails nécessaires.

Malgré la brièveté de l'espace qui nous est laissé, nous noterons ici quelques impôts excessifs qui pesaient, et en quelques pays pèsent encore sur les peuples; ils sont ou étaient ouvertement injustes, ou tout au moins susceptibles de censures graves.

Prenons pour premier exemple le prétendu droit de naufrage, en vertu duquel les malheureux naufragés, échappés à la furie de la mer, se voyaient dépouillés du peu d'objets de valeur qu'ils avaient pu sauver; souvent, par la soif impie du gain, s'ils résistaient ils étaient mis à mort. D'autres fois, la nuit venue, le navire, ballotté par le vent sur une mer furieuse à laquelle il résistait encore heureusement, était amené, par des feux perfides qu'allumaient les gens du littoral, à gouverner vers des parages hérissés d'écueils, où il devait infailliblement périr. Aux temps de Dante, la criminelle habitude avait pris fin sur tous les points de l'Italie; en Sicile seulement, le domaine s'emparait, à titre d'épaves, de tous les débris de navires naufragés restés sans patron.

A Venise, en 1205, dans la *promissione* du doge Pietro Ziani, c'est-à-dire dans cette charte constitutionnelle qui se réformait à chaque changement de doge, agrandie, restreinte, selon la circonstance, et que le doge jurait d'observer, Ziani promet d'apporter son attention aux navires qui naufrageraient de Grado à Loreto, et de faire justice aux naufragés pour qu'ils puissent recouvrer leurs effets [1].

Le tribut que payaient en quelques pays féodaux les nouvelles épouses n'est pas plus soutenable; il était d'ailleurs substitué à une autre obligation encore plus hautement condamnée par la morale.

Le monopole des tutelles, louable en son but puisqu'il tendait à assurer dans une époque aussi troublée la personne et les biens des pupilles, devenait souvent fatal à ces biens, dont la substance périssait, dévorée par une gestion cupide ou maladroite. Les gens de Suse rappelaient à Amédée III, dans leurs statuts, que la tutelle des pupilles lui était donnée pour les défendre non pour les spolier (*ad defendendum, non ad auferendum*); en Sicile, Guillaume le

[1] Cecchetti, *Il Doge*. — Romain, *Storia di Venezia*.

Digitized by Google

Mauvais empêcha si longtemps les mariages des filles de ses vassaux, particulièrement si elles étaient héritières de fiefs, et les maria ensuite si mal, qu'il était naturellement appelé à succéder, et les fiefs retombaient au domaine royal ; ajoutez ce que devait payer l'époux pour obtenir la permission d'épouser une pupille royale un peu riche. La confiscation des biens et les amendes démesurées qui équivalaient à une confiscation étaient une source non moins inique de lucre.

A Milan, l'abus d'absorber dans le domaine, *d'incamérer* les biens des accusés, devait être très fréquent et arbitraire, puisqu'en 1205, le conseil des Cent décida que nulle confiscation ne serait exécutée avant que la commune eût pris connaissance des faits de la cause, ou, à défaut de la commune, le podestat, les recteurs de la commune, selon la prescription des lois.

L'amour effréné de l'argent décida la condamnation de beaucoup de riches accusés, encore qu'ils fussent innocents ; beaucoup de coupables évitèrent une condamnation en jetant aux caisses altérées du fisc une ample moisson de monnaie d'or, par voie de transaction et d'accord avec le fisc lui-même. A Venise, les bannis, c'est-à-dire les criminels fugitifs, s'ils payaient un certain nombre de soldats, obtenaient une atténuation ou une annulation de la peine. Ce qui amenait aussi des conséquences déplorables, c'était le droit laissé aux recteurs, et souvent à des fonctionnaires inférieurs, de lancer des mandats d'assignation (*precetti*) avec des amendes dont le taux n'était pas toujours déterminé, et, malheureusement, les communes donnaient l'exemple de ces excès.

Les communes étaient souillées par une autre lèpre plus préjudiciable à l'intérêt public : la destruction des maisons, la dévastation des biens opérée avec les formes légales contre leurs adversaires politiques chassés de la commune ; ceux-ci, quelque temps après, rentrant de vive force ou par la faveur populaire, exerçaient dans les mêmes formes la même abominable vendetta. Quel plaisir pouvaient éprouver nos ancêtres à bouleverser la cité, à diminuer la force productive des propriétés? On ne peut le comprendre à moins d'avoir ressenti les cruelles émotions de la haine et de la vengeance. C'était alors la coutume de raser la maison d'un individu coupable d'un grand méfait. En 1172, à Venise, Marco Casolo, meurtrier du doge Vitale Michel II, fut pendu ; sa maison, dans la rue *delle Rape*, détruite, avec interdiction de jamais la reconstruire. A Venise et à Bologne, et aussi en d'autres lieux, prévalut un certain temps la barbare coutume de ravager les propriétés et de les condamner à une stérilité perpétuelle.

Il est un autre impôt qui ne semble guère conforme à l'équité,

Digitized by Google

surtout quand il n'est pas contenu dans les plus étroites limites : c'est la taxe sur les actes judiciaires, invention due, selon Suétone, à Caligula, et fixée à la quarantième partie de la valeur de l'objet contesté. Après le besoin de la défense commune, la distribution de la justice par la décision de juges expérimentés est certainement le but principal pour lequel les hommes se sont réunis en société. Or, quand les pauvres ne peuvent l'obtenir qu'en payant des taxes énormes, aggravées encore par les honoraires de l'intermédiaire qui doit ou peut s'interposer entre le client et le tribunal, quand il est démontré que les gens les moins aisés sont contraints à abandonner le recouvrement de petites sommes, afin de ne pas s'exposer à payer le double en dépenses de justice, même le procès gagné, comment approuver un système où la justice n'est pas accessible à tous, et comment appeler ce système : la Justice?

Ce système déplorable — qui est encore le nôtre, et, dans des proportions incomparablement plus grandes, celui de l'Angleterre — ne s'aggrava qu'après l'époque de Dante : de son temps, dans la plupart des cas, les juges procédaient à une instruction orale et sommaire ; le notaire ou secrétaire avait peu à écrire ; l'instance et la réplique étaient soutenues par les parties.

On dit que ces frais refrènent l'audace des plaideurs à outrance : l'argument a peu de poids, si l'on songe que ces frais empêchent l'homme honnête et pauvre de se faire rendre raison. Encore si la coutume de la vallée de Vinadio avait été générale ! Dans cette vallée, la *data* (nom de la taxe judiciaire) était payable par l'individu débouté : elle était assez forte, deux sous par lire, c'est-à-dire dix pour cent. L'excès des taxes de justice équivalait pour les pauvres à l'interdiction faite aux juges de rendre justice à un citadin déclaré suspect pour motifs politiques, ou refusant de payer les taxes : il y a eu des exemples de cette étrange folie de l'esprit humain dans beaucoup de communes, et, entre autres, à Milan.

Quelques communes et quelques princes donnèrent à ferme à un prêteur le monopole des jeux de hasards ; ce moyen de faire de l'argent parut dès lors si scandaleux qu'il n'eut pas longue durée. Un gouvernement qui prend le monopole d'une certaine quantité de marchandises ou de denrées ne mérite pas d'éloges : « Dieu m'a choisi empereur : tu veux me faire marchand, » répondait Théodose à sa femme qui le conseillait, « si aux revenus de l'empire nous joignons les profits du négoce, comment feront pour vivre les sujets ? » Le monopole ne se borne pas à confisquer une branche de l'industrie privée : il vend toujours plus cher des produits de qualité inférieure.

Ces injustices, ces inconvénients ont été signalés et attaqués de tout temps, avec quel résultat? Tout le monde le sait. Maintenant

Digitized by Google

même, maintenant peut-être plus que jamais, les impôts sont ou mauvais en eux-mêmes ou si exorbitants qu'ils absorbent toute épargne et empêchent la formation de nouveaux capitaux, mal assis, mal distribués, perçus avec des modes vexatoires, avec des frais qui les rendent plus pesants encore.

Que dirons-nous de la monstrueuse tentative de Philippe le Bel pour transformer en droit régalien le métier criminel de falsificateur de monnaies? La monnaie était, aux temps du bon saint Louis, de juste poids et de légitime alliage. Philippe l'adultéra, et contraignit ses voisins à réduire sa valeur. Ce prince a eu le mérite d'empêcher, assez brutalement d'ailleurs, les incursions de la papauté sur le domaine temporel des princes; il a entaché son nom par la falsification des monnaies, non moins que par l'âpre cupidité qu'il montra dans l'affaire des Templiers. Dante, ce flagellateur de tous les vices, faisant allusion à ce monarque, a écrit :

Li si vedrà il duol che sopra Senna
Induce falseggiando la moneta
Quei che morrà di colpo di cotenna.

Ce déplorable exemple ne fut point imité par la généralité des communes italiennes : il ne le fut surtout ni par Florence ni par Venise. Peu de temps avant la naissance de Dante, Florence frappait son beau florin d'or, de parfaite bonté, immédiatement imité par le pape et beaucoup de princes : elle l'a conservé jusqu'à nos jours, comme Venise son ducat.

Il serait trop long d'exposer ici les règles de l'administration des finances des différents Etats; elles diffèrent suivant les contrées; elles sont plus simples et moins coûteuses dans les communes que dans les pays féodaux; elles sont surtout très sages à Venise, où l'égalité devant la loi fut un principe très ancien et constant, où les ecclésiastiques étaient citoyens comme les autres, où il n'y eut jamais l'ombre d'une véritable féodalité [1]. La défiance, ce point est à noter, envers les laïques détenteurs de l'argent d'autrui, et spécialement de l'argent public, était, non sans motif, tellement invétérée, que, le plus souvent, les communes appelaient un religieux (*frate*) à remplir l'office de fermier ou de trésorier. A Turin, on le confia souvent à un franciscain. A Milan, l'ordre des *Umiliati*

[1] Je dis à dessein d'une *vraie* féodalité, parce que, dans quelques provinces italiennes, le Milanais, par exemple, le mot fief (*feudo*) signifie simplement une terre donnée à cens et à emphytéose; en fait, les bourgeois eux-mêmes pouvaient conférer des fiefs de cette sorte; *feudo*, en quelques parties de la Toscane et de la Lombardie, veut dire salaire ou gage. Les Vénitiens admettaient à Candie et dans les îles de l'Archipel une sorte de fief, mais ce n'était pas encore là le véritable *feudo*.

Digitized by Google

était en faveur telle, que le podestat et la commune, usant d'une douce violence, les obligeaient, sous peine de séculariser leurs biens, et même sous d'autres sanctions plus redoutables, à faire l'office de péagers aux portes de la ville, de peseurs et de mesureurs des grains; enfin de remplir toutes les fonctions qui demandaient spécialement la plus intègre bonne foi. Innocent IV le leur défendit, en 1251, sous de fortes pénalités; mais les Milanais n'obéirent que peu de temps, et de mauvaise grâce.

Il est impossible de supputer, même approximativement, le chiffre du revenu des princes, des seigneurs des fiefs et des communes d'Italie au siècle de Dante. Un seul écrivain, Giovanni Villani, peu d'années après la mort du grand poète, affirme qu'en 1338, la commune de Florence avait un revenu de 300,000 florins d'or, ce qui équivaudrait à 6,562,350 lires italiennes; cela peut être, car dès ce moment, cette sage république avait un budget préparatoire régulier, afin de pouvoir équilibrer les dépenses et les recettes, exemple de sagesse et de prévoyance que les autres Etats auraient dû imiter, et qui, pendant de longues années, n'eut pourtant pas d'imitateurs.

Le revenu de la commune de Florence, malgré son importance, ne paraît pas avoir été suffisant, si l'on considère les guerres nombreuses où elle fut mêlée, les dissensions intérieures qui l'agitèrent continuellement, les églises et les monuments superbes dont elle orna la ville. Mais les communes du moyen âge ne passaient jamais pour pauvres quand les citoyens étaient riches. Venise, Gênes, Pise, Florence purent achever de grandes entreprises, accomplir de grandes œuvres, parce que l'industrie et le commerce, le change et le prêt sur gage enrichissaient les citoyens; ceux-ci, animés par un légitime orgueil et par l'amour de la patrie, dépensaient volontiers en entreprises et en travaux royaux les richesses acquises par l'exercice de l'industrie dans la patrie même, le négoce aux contrées lointaines, le prêt, enfin le faire-valoir d'un argent acquis souvent au prix de tribulations et d'humiliations de toute sorte.

J'ai parlé de tribulations : quand un prince peu délicat se trouvait dans une grande gêne, et la circonstance arrivait souvent, il n'avait autre chose à faire qu'à invoquer les saints canons pour les frapper et les dépouiller comme usuriers : à cette époque, on était loin de comprendre la double qualité et la vertu multiple de la monnaie. Au reste, dans les temps réguliers, et pour les dépenses ordinaires, les 300,000 florins de revenus de la commune de Florence étaient plus que suffisants. En fait, Villani fixe le chiffre des dépenses ordinaires à 40,000 florins (874,980 lires italiennes) ; il y aurait donc eu un excédant de recettes de 5,687,370 lires, ce

Digitized by Google

qui aurait dû donner l'idée à un gouvernement sage de réduire immédiatement l'impôt. Cet excédant était-il réel? Non, l'historien avoue qu'il n'a point fait entrer en ligne de compte la dépense, tantôt très grande, tantôt très faible, des soldats à pied ou à cheval, ni celle de Santa Reparata, ni celle des murs et des ponts et d'autres dépenses communales, parce qu'il n'avait pu obtenir des chiffres normaux. Après cette époque, la république, embarquée dans des guerres lointaines, eut de fréquentes occasions de recourir à des emprunts; elle constitua même un bureau fixe de la dette publique, un *monte*, c'était l'expression de l'époque.

Les Romains avaient transformé en corporations fermées les colléges des métiers : ils en avaient rendu l'exercice obligatoire et héréditaire, allant jusqu'à infliger la marque à ceux qui les exerçaient, afin qu'ils ne pussent jamais s'y dérober; aux temps des barbares, les colléges disparurent ou devinrent de simples confréries placées sous l'invocation d'un saint quelconque, et les colléges grandirent dans l'opinion. Quand se formèrent les communes, les métiers, ou, comme on disait aussi, les arts, furent la force plébéïenne sur laquelle les communes s'appuyèrent. A demi esclaves au début, ils conquirent avec la liberté l'influence. Dans beaucoup d'endroits, ils formèrent de véritables associations politiques et participèrent au gouvernement. Pour la plupart, les métiers se partagèrent en majeurs et mineurs. Dans quelques communes, les juges, les médecins, les apothicaires, faisaient partie des métiers majeurs. Ordinairement, le plus important était le métier de la laine, le plus turbulent le métier de la boucherie. A Venise et à Ravenne, on donnait généralement aux métiers le nom d'écoles (*scuole*).

Le métier ou l'art de la laine était exercé en Angleterre par des moines cisterciens, en Italie par des *umiliati*; mais cela n'empêchait pas la pratique de ce métier par de nombreuses corporations laïques, à Turin, Chieri, Asti, Gênes, Padoue, Verone, Milan, Monza, Come, Bologne, Florence, et d'autres villes encore. Les laines se tiraient de l'Angleterre et de l'Espagne : les laines indigènes, principalement celles de la Toscane, en raison de l'humidité du climat, du manque de prairies et de bons pâturages, étaient mauvaises. Les laines étaient travaillées, en Italie, en futaines, bures, tapisseries, et autres étoffes communes; à Venise, à Milan, on fabriquait le drap fin. A Florence, le métier de la laine était organisé en collége dès les premières années du XIIIe siècle, peu d'années après arrivèrent les *umiliati* qui y apportèrent des perfectionnements.

Giovanni Villani raconte qu'en 1338 les boutiques de l'art de la laine étaient au nombre de 200; elles fabriquaient quatre-vingt

Digitized by Google

mille pièces de drap à l'année, d'une valeur de plus de 1,200,000 florins, soit 26,249,400 livres, dont un tiers restait au pays pour frais de fabrication, sans compter le gain des ouvriers lainiers : la fabrique faisait vivre plus de trente mille personnes. Trente années auparavant, 1308, il y avait trois cents fabriques : elles fabriquaient cent mille pièces de drap grossier, valant moitié moins.

Après avoir remarqué combien devaient être avancés dans les bonnes doctrines économiques ces Florentins, dont les chroniqueurs se donnent la peine d'enregistrer de si précieux documents statistiques, j'observerai qu'ils ne semblent point recueillis à l'aventure ; si l'on calcule, en prenant pour base le chiffre approximatif de 26,000,000, la valeur des quatre-vingt mille pièces de drap fabriquées annuellement (défalquant le tiers pour frais de fabrication), la répartissant entre trente mille ouvriers, comptant dans l'année deux cent soixante-quinze jours de travail (déduction faite des jours fériés et des chômages pour politique ou cause accidentelle), on trouve le résultat suivant : chaque ouvrier aurait eu une livre et 6 cent. par jour, salaire qui ne paraîtra pas trop faible si l'on considère que, à cette époque, un manœuvre vivait avec 30 ou 35 cent. par jour. Il aurait même été parfaitement convenable si à ce salaire fût venu s'ajouter, comme cela se faisait dans d'autres endroits et pour d'autres professions, tout ou partie de la nourriture. De même, la valeur des quatre-vingt mille pièces de drap fabriquées annuellement atteignant 1,200,000 florins, chaque pièce valait 15 florins, soit 328 livres 12 [1]. Cette industrie, sur de moindres proportions, était commune à presque toutes les principales villes d'Italie. L'art dit de *kalimala*, c'est-à-dire de la teinture, de la tonte, enfin de la mise au point des draps fins de France et de Flandre, pour les revendre en Italie ou à l'étranger, était au contraire un art particulier aux seuls Florentins.

De minutieuses précautions étaient prises pour tous ces travaux. Il importait à la commune que la fraude ne vînt pas compromettre la bonne réputation de ses produits. En 1338, il y avait vingt magasins de cette industrie : ils faisaient venir plus de dix mille pièces l'an, valant 300,000 florins et davantage (6,562,350 lires) : en moyenne, chaque pièce coûtait 656,23 [2]. Les draps de fabri-

[1] Les pièces de drap comptaient ordinairement de 30 à 32 aunes françaises la pièce, soit 35m,70 à 38m,08; l'aune comprenant 1m,19. La pièce de soie : 20 aunes, c'est-à-dire 23m,80. Ces longueurs sont indiquées dans les comptes de la Trésorerie générale de Savoie. Mais, d'après la *Pratica della mercatura* de Balducci, il paraît que, dans les draps de France et de Flandre, la longueur des pièces variait entre 20, 25, 26, 30, 32, 38, 42 aunes, et même plus, suivant les localités et la qualité des pièces. Voir *Decima Florentina*, III, 268.

[2] Voir *Economia politica del medio Evo*, t. II. Les draps de Flandre, finis et beaux, coûtèrent à Milan, en 1310, 835 lires, 883 38, 773 50 la pièce. L'écarlate sanguin pour la comtesse de Savoie, en 1315, coûta 1,379 lires 86.

Digitized by Google

que italienne n'étaient employés que par les classes inférieures, qui revêtaient aussi des draps de Provence et de Languedoc. Les classes hautes et moyennes employaient des draps de Flandre ou de France, rarement d'Angleterre et d'Irlande. En 1309, le moine *umiliato* de la maison Brera à Milan, Daniele, porta en Sicile l'art de la laine. Frédéric II lui donna un palais à Palerme.

Apportée des Indes à l'empereur Justinien, introduite en Espagne par les Arabes, la soie fut portée de Grèce en Sicile par le roi Roger, en 1148. A la fin du siècle, le précieux ver et avec lui l'*erba da vermini* montèrent dans l'Italie supérieure. Les plus anciennes matricules de l'art de la soie à Florence sont de 1225; dans ce même siècle, cet art prospérait à Lucques. Mais, en général, ses premiers développements furent lents, et ses produits ne semblent pas avoir suffi à entretenir le commerce intérieur. D'après Ghilini, les *zendadi*, sorte de drap en soie fine, alors très en usage, se fabriquaient à Milan, dans le XIIIe siècle; certainement, avant cette époque, il s'en fabriquait de toute qualité à Venise, qui avait tant de facilités pour tirer d'Orient la matière première. Les *sciamiti*, le *zendado*, le taffetas, le *satarino* ou satin, la peluche, se trouvaient aux foires célèbres de Châlons, en Champagne, de Naples, de Palerme, de Venise, de Gênes, d'Avignon. Les draps de soie se vendaient au poids, en certaines localités.

A Venise et à Milan, il y avait aussi de nombreuses fabriques d'armes. Les armes vénitiennes s'exportaient en grande partie. Milan fournissait l'Italie. Selon Galvano Fiamma, les casques, cuirasses, écus, et autres pièces des armures, étaient en acier très épais et brillant comme des miroirs (en 1288). On faisait aussi à Milan grand trafic de chevaux, spécialement de ces grands chevaux de bataille appelés *destriers*, si rares et si chers, que peu de princes en possédaient plus de deux ou trois. Je ne m'étonne pas que les meilleurs coûtassent jusqu'à 800 florins, comme le raconte Fiamma, parce que ces destriers ne doivent pas être confondus, ainsi que l'a fait Guilini, avec les palefrois.

Ces industries manufacturières florissaient dans les cités italiennes; elles eussent prospéré bien davantage si leur exercice eût été permis à tous. Mais, au moyen âge, tout procédait par association, tout était prétexte à monopole. La liberté même et le régime des lois étaient le monopole de qui était né et avait maison et résidence dans le cercle de la terre franche. Les voisins, les bourgeois d'une autre terre ne pouvaient en jouir.

Les métiers étaient des corps politiques et armés, tout autant que des jurandes : cette dualité politique et militaire occasionnait de fréquentes rixes, des mêlées sanglantes, voire des batailles.

Digitized by Google

Pour y être admis, il fallait du temps, des dépenses, de longs noviciats et examens, à moins qu'il ne s'agît de quelque grand personnage se faisant inscrire pour des raisons d'ordre purement politique. L'élément vivifiant de la libre concurrence manquait à la perfection des travaux [1]. Elle était aussi gênée par la nécessité de se confiner entre des murailles, qui l'abritaient, il est vrai, mais l'empêchaient de trouver à la campagne de plus grandes facilités de labeur et le concours d'agents naturels. Elle était encore entravée par les fréquentes disettes, qui étaient en partie le résultat des guerres continuelles, dévastatrices des récoltes, et de l'absurde pratique de ravager les biens des accusés et des adversaires politiques ; en partie, elles provenaient des mesures peu judicieuses prises par ceux-là mêmes qui étaient institués pour amener l'abondance des vivres, et qui s'imaginaient atteindre leur but avec un réseau de prohibitions : défense de vendre avant telle heure; — de vendre ailleurs qu'en telle place; — de vendre à certaines catégories d'individus; — de vendre plus d'une quantité déterminée à une même personne; —de vendre à plus haut prix que celui réglé jour par jour par ces législateurs ingénieux ; — outre ces interdictions, défense rigoureuse d'exporter des grains et des blés, à moins qu'il n'y en eût excès, peine infligée à qui les conservait sans les vendre; obligation de les vendre à dix sous le boisseau, même alors que le vendeur aurait pu demander et obtenir quinze ou vingt sous.

Dans quelques cités, telles que Venise, les chefs de district ,en recevant les céréales du bureau des blés qui en dirigeait l'importation, obligeaient chaque citoyen à acheter la quantité déterminée par eux-mêmes et la leur envoyaient à domicile. Telles étaient les entraves innombrables imposées au commerce, qui vit de liberté ! Le commerce étranger était, il est vrai, exposé à tant de périls, que de simples particuliers auraient pu difficilement l'exercer; de fortes associations, capables de se faire redouter et respecter, étaient nécessaires. En fait, chaque château, chaque fief avait un péage ou une douane : les marchandises y étaient arrêtées, visitées et taxées. La taxe, au caprice du baron ou de la commune, pouvait être doublée. L'entrée de certaines sortes de marchandises pouvait être interdite. On pouvait élever des difficultés sur la monnaie avec laquelle on payait la taxe : il y avait une si grande diversité dans le poids et le titre des monnaies, et beaucoup étaient si inférieures à leur valeur nominale ! Les ennuis, les longueurs, calculées et coûteuses

[1] Quelques métiers jouissaient de priviléges curieux. Dans les auberges de Milan, on pouvait vendre toute espèce d'objets de négoce, ce qui était défendu partout ailleurs que dans les boutiques des négociants immatriculés (Guilini, VII, 317). A Milan et dans d'autres villes, on avait assigné à chaque métier une rue où ce métier pouvait être exercé.

Digitized by Google

de ces visites dépendaient du bon ou du mauvais vouloir des péagers : en plusieurs localités, ces fermiers des péages étaient israélites.

S'aventurer en un voyage de plusieurs centaines de milles au milieu de périls renaissants tous les cinq, les sept ou les dix milles, n'eût pas été considéré comme prudent. Aussi les marchands de Lombardie, de Toscane, de Provence, s'organisaient en compagnies qui, réunies pour l'intérêt commun, expédiaient aux princes, aux barons, aux communes, des ambassadeurs pour demander des sauvegardes, la garantie et la sûreté des chemins (*guidaggio* et *salvacondotto*) [1], et tomber d'accord sur les taxes à payer, sur les espèces en lesquelles les taxes seraient payables [2], sur les visites auxquelles les marchandises seraient soumises. En 1293, les ambassadeurs des marchands de Provence, de Lombardie et de Toscane se réunirent pour un tel but au château du Bourget, près Chambéry, en présence d'Amédée V et de Ludovic de Savoie son fils. Les ambassadeurs de Lombardie et de Toscane étaient accrédités par les marchands de Milan, Florence, Rome, Lucques, Sienne, Pistoie, Bologne, Orvieto, Venise, Gênes, Alba et Asti. Quand les conventions stipulées n'étaient pas observées, les marchands menaçaient de donner une autre voie de transit à leurs denrées, les excommunications pontificales intervenaient ; les princes cherchaient querelle aux barons qui avaient rompu le *guidaggio* des marchands. Pour ce motif, les comtes de Savoie eurent de fréquents démêlés avec les évêques et les barons du Valais et même avec les seigneurs de Milan, car le commerce italien au delà des monts se faisait par la voie du mont de Sempronius (Simplon) et du Cenis. Les uns allaient à Genève et de là passaient en Bourgogne : les autres à Lyon, grand marché commercial.

Le commerce qui allait le plus au loin et rapportait le plus à l'Italie, c'était le commerce maritime. L'Italie avait alors en main le trident de Neptune. Il est avéré que de tout temps les villes maritimes eurent un commerce de cabotage : quelques-unes ensuite se risquèrent à des navigations de long cours. Amalfi, perchée sur un rocher du golfe de Salerne, constituée en république, gouvernée par un duc, étendit si largement son commerce en Grèce, en Orient, et en Afrique depuis le IXe siècle, réunit tant de richesses, construisit tant d'églises qu'en 987 son évêque fut élevé au rang de métropo-

[1] Les princes, les barons et les communes obligeaient à restitution et indemnité du dommage les bourgs et les domaines sur lesquels les marchands avaient été molestés ou volés.

[2] A l'ordinaire, au delà des monts, les payements s'effectuaient en monnaie tournois, grande et petite, ou en monnaie viennoise. Cette dernière avait plus large cours.

Digitized by Google

litain. En 1020 elle édifia à Jérusalem cet hôpital où prit naissance la noble et brave milice de saint Jean de Jérusalem. On donne à un marin d'Amalfi la gloire d'avoir apporté en Italie un exemplaire précieux des Pandectes, enlevé en 1137 par les Pisans, et ravi plus tard aux Pisans par les Florentins. Enfin on attribue à Flavio Gioia, citoyen d'Amalfi, le mérite d'avoir, aux temps de Dante, adapté l'aiguille aimantée à la boussole, au grand avantage des navigateurs. Avant Amalfi, quelques habitants d'Aquilée et d'autres cités, fuyant l'invasion des Huns, s'étaient réfugiés à travers les sinuosités impénétrables de l'estuaire : ils avaient planté leur nid en mer et fondé Venise. Sortis de tous les rangs de la société, pour la plupart éclairés et civilisés, ayant emporté avec eux une partie de leur avoir, habiles presque tous dans des arts utiles, ils avaient songé à profiter de l'unique et admirable position de Venise, seul point intermédiaire entre l'Italie, l'Allemagne et l'Orient, très facile à défendre, très commode à aborder, grâce aux nombreux fleuves et canaux et enfin à la mer qui unissaient entre elles les diverses régions.

Dès l'époque des rois lombards, les Vénitiens fournissaient de sel à peu près toute l'Italie supérieure. Remontant les fleuves, au prix de grandes fatigues et sur des barques de transport armées, ils portèrent bientôt, outre les sels et les grains, quand ceux-ci manquaient, des étoffes de soie et d'or, des tapis, des cuirs dorés, des perles, des pierres précieuses et des bois de luxe, des métaux colorés, des gommes, des étoffes de coton (*bucherami*), des peaux, des épices et des aromes. Ils vendaient une grande quantité de ces denrées aux nombreux marchands accourus à Venise, le marché le mieux fourni qui fût au monde, et dans les ports de la Lagune, Oriago, Mestre, Campaldo et autres. Aux temps de Dante, les Vénitiens s'étaient assuré le monopole du sel pour l'Adriatique : malheur à qui aurait pris du sel aux salines de Cervia et de Comacchio, pour le vendre ailleurs qu'à Venise ! Le coupable, s'il était Vénitien, était proclamé parjure, condamné à l'exil : sa maison était rasée. Les sels vendus par les Vénitiens, à des prix assez raisonnables, jusqu'à Alexandrie et à Verceil, étaient pour la plupart de provenance africaine ou de Chioggia.

Etreints par la mer sur de pauvres petites îles, habitant des maisons élevées sur pilotis, les Vénitiens n'avaient d'autre ressource que le commerce et l'industrie. Aussi leurs actes et leurs pensées tendaient uniquement à s'en procurer le monopole. Ils attiraient chez eux, par des promesses flatteuses et la concession de priviléges, les plus habiles artisans étrangers; ils faisaient égorger ou empoisonner les artisans de Venise qui se rendaient à l'étranger. Bien-

Digitized by Google

tôt les lagunes virent fleurir les arts ; on y construisit des édifices maritimes et hydrauliques d'une rare perfection, des temples d'une architecture semi-orientale, enrichis de mosaïques et autres ouvrages d'art, des fabriques de toiles, de draps, de soie ; plus tard, des fabriques de draps d'or, de camelots teints en pourpre, de cuirs dorés : dès le VIIIe siècle, ces draps étaient renommés, puisque Eginhard raconte que Charlemagne était revêtu d'une saie vénitienne. On croirait volontiers que, à cette époque, il y avait déjà des fabriques de vêtements confectionnés.

Les fours de Murano fabriquaient des verres de diverses couleurs, des perles fausses (*margaritine* et *contorie*) à l'usage des colliers de femmes, et enfin des miroirs, qui se répandirent plus tard dans le monde entier. La teinturerie vénitienne jouissait d'une grande célébrité par la solidité de ses couleurs.

Quand, pour des services rendus à un prince ou à une commune, les Vénitiens avaient droit à quelque récompense, ils ne demandaient que des faveurs ou des franchises commerciales. Ils mettaient une infatigable opiniâtreté à imposer, par la force, leur commerce aux autres peuples : comme ils payaient un peu plus que les autres, et en monnaie meilleure, les peuples trafiquaient volontiers avec eux, en dépit de leur hauteur proverbiale. Gracieux et libéraux envers qui les aidait, ils se montraient inexorables pour qui leur faisait opposition ou simplement concurrence.

Quand les seigneurs de la Lombardie et de la Romagne ne se montraient pas souples aux prétentions de Venise, Venise fermait les embouchures des fleuves et des canaux, afin de les réduire à demander merci. La conduite adoptée par Venise pour s'assurer la prépondérance commerciale, si elle était résolue et bien entendue, n'était pas toujours juste, mais elle avait un caractère de vraie grandeur. Aucune nation n'a porté plus loin son commerce en Afrique et en Asie, le cours de ses belles monnaies d'or, la gloire de son nom. Le nom de Venise était en tout lieu considéré et respecté ; un Vénitien était l'égal de l'ancien citoyen romain.

Dès que les Vénitiens eurent attiré à eux presque tout le commerce qu'exerçaient, aux temps de la décadence de Rome et sous les barbares, Aquilée, Ravenne, Ancône ; dès que l'Istrie et la Dalmatie, tombées en leur pouvoir, furent pénétrées de leurs tendances et de leur esprit, leur commerce prit un essor considérable, non-seulement en Provence et en Espagne, mais sur toute la côte d'Afrique jusqu'à Tanger, et, de là, dans l'Archipel, l'Asie Mineure, la Grèce, la mer Noire, la mer d'Azoff, plus tard en France, en Angleterre. A ces contrées, Venise apportait des grains, des vins, des armes, des laines, du fer, des bois de charpente ou façonnés, des verres de Mu-

Digitized by Google

rano, des miroirs, des cuirs dorés, et, trop souvent aussi, des esclaves, voire chrétiens, qu'ils vendaient aux Grecs et aux musulmans. L'histoire de Venise atteste que cet infâme trafic souleva plusieurs fois le repentir indigné du peuple; mais il ne semble pas que ces remords accidentels aient été suivis d'effets bien notables, malgré les remontrances fréquentes et les excommunications des papes.

Les marchandises et les élégances de l'Inde affluaient dans l'Occident, tantôt par la mer Rouge et l'Egypte, tantôt par la Bactriane et le fleuve Oxus, qui débouche dans la mer Caspienne; cette dernière voie de transit est de beaucoup la plus longue. Aux deux points d'arrivée, elles étaient recueillies par les négociants; ceux-ci y ajoutaient les produits du sol et de l'industrie indigènes, et revendaient en Europe les dattes, les camelots tissés avec le poil de la chèvre d'Angora, les chanvres, les cuirs, les peaux fraîches, la poix.

Les droits que payait Venise, les dons qu'elle y ajoutait, la rendaient agréable aux soudans d'Egypte, aux tyranneaux africains, au roi d'Arménie, aux empereurs d'Orient, et, après les prodigieuses conquêtes des Tartares, aux khans de cette race guerrière. Dans les ports de mer, elle débutait par solliciter la faveur d'acheter un petit morceau de terre pour y construire des magasins et des entrepôts de marchandises. Elle obtenait des droits fixes et modérés à l'entrée et à la sortie. Petit à petit, la concession prenait du corps, le magasin s'appelait factorerie (*fattoria*); à côté, se voyait un fort, autour duquel se groupaient les marchands vénitiens, les artisans qui faisaient concurrence aux indigènes, les officiers monétaires qui battaient monnaie. Dans les villes importantes, la factorerie devenait souvent une colonie, embrassait tout un quartier. On priait avec hauteur le prince, déjà prévenu par de riches cadeaux, de permettre le jugement sommaire des Vénitiens, d'après les lois et us des marchands (*consolato di mare*), par des juges vénitiens. Voilà comment s'introduisit la juridiction consulaire: loin de leurs lagunes, les Vénitiens rencontraient les lois et les juges de leur pays d'origine[1] et une seconde patrie : ils formaient ainsi un Etat dans l'Etat étranger, et ils s'y comportaient en maîtres, ou peu s'en faut.

En surplus, venaient les grandes donations territoriales, concédées à Venise comme récompense de l'aide prêtée aux croisades, et les conquêtes, au premier rang desquelles figure, en 1202, la conquête de l'empire d'Orient. Au démembrement de l'empire, Venise obtint le quart, plus une fraction : l'île de Crète, l'Eubée (Négrepont), une bonne partie du Péloponèse ou Morée, presque toutes

[1] Nicéphore Grégoire, *Histoire byzantine*.

Digitized by Google

les îles de l'Archipel, beaucoup de domaines situés près de la mer Noire. Même après la prise de Constantinople sur les Latins par les Grecs, Venise conserva ses conquêtes; aussi le *baile* de Venise à Constantinople cumulait les charges d'ambassadeur et de lieutenant de la seigneurie de Venise dans les trois huitièmes de l'empire romain. Il était lui-même une sorte de souverain, légiférant, nommant aux emplois, d'accord « avec le peuple vénitien de Romanie, » et, cela va de soi, parfaitement incommode et gênant pour les empereurs grecs.

La république donna à fief beaucoup des îles de l'Archipel, à des nobles ou à de simples citoyens de Venise. Les manufacturiers en laine (*sanudi*) en obtinrent beaucoup, d'où leur surnom d'archiducs de l'Archipel. A Candie, on installa une nombreuse colonie de patriciens, de nobles, de bourgeois, régie à l'instar de Venise. Le territoire fut divisé en trois parties : l'une appartenait à la république, l'autre à l'Eglise, la dernière aux colons. Il était cultivé par des Sarrasins, déjà réduits par les Grecs, quand ils s'emparèrent de l'île, au servage de la glèbe. Les terres des colons étaient distinguées, suivant l'usage romain, en terres chevaleresques et de *sargenterie*; les unes devaient le service de chevauchée guerrière, les secondes devaient des gens de pied.

Les Génois, destinés plus tard à une éternelle rivalité avec les Vénitiens, suivirent d'abord une méthode analogue, créant des colonies à Constantinople (Galata), sur la mer Noire et principalement en Crimée. Sur une moindre échelle, elle fut mise en pratique par les Pisans, qui trafiquaient plus habituellement en Afrique, dans l'Espagne, en Provence, en un mot, sur tout le littoral méditerranéen, d'ailleurs abordé chaque jour par les marchands de Marseille et de Barcelone.

Venise, la première, suivie par beaucoup d'Italiens, voulut chercher la route vers la Chine par la Tartarie. Au temps de Dante, Marco Polo, noble vénitien, ayant demeuré longtemps dans les régions lointaines du Cathay (c'était le nom de la Chine), déjà visitées par son père et son oncle, rédigeait sa relation (1298), traduite en plusieurs langues, et à laquelle les contemporains hésitèrent à prêter foi, effarouchés par l'extraordinaire nouveauté des renseignements donnés, étonnés par ces exemples tirés d'une civilisation avancée que l'Occident ne pouvait encore comprendre. La relation de Marco Polo fit faire des progrès à la géographie, et c'est encore un des bienfaits que nous devons à Venise, qui acquit des droits à l'estime de l'Italie et surtout à l'estime de l'Europe, en prenant vis-à-vis des Barbares le rôle de barrière insurmontable.

Pise et Gênes, laissées sans défense, abandonnées à elles-mêmes

Digitized by Google

par les faibles successeurs de Charlemagne, s'organisèrent et pourvurent à leur propre conservation. Le trafic les enrichit; elles avaient à protéger deux trésors : la liberté et la fortune publique. Fortifiées, aguerries, elles s'employèrent à nettoyer la mer des pirates qui l'infestaient. Après avoir occupé l'Espagne, les Arabes s'étaient emparés de la Sicile, de la Corse, de la Sardaigne. Les Pisans et les Génois les chassèrent de la Corse et de la Sardaigne; ils furent expulsés de la Sicile par les Normands. Pise et Gênes étendirent leur commerce avec les Arabes d'Espagne et d'Afrique, arrivés à cette époque à un haut degré de civilisation; ces villes faisaient une sérieuse concurrence aux Vénitiens, à Constantinople et dans la mer Noire; de là de fréquentes contestations, des luttes sanglantes et qu'on pourrait appeler fratricides, si on avait, dans ces temps-là, eu la véritable notion de l'idée de nationalité. Il est pénible d'avouer que l'une des branches de négoce, particulière non-seulement aux Vénitiens, mais encore aux gens d'Amalfi, de Pise, de Gênes, était la vente des esclaves slaves, sardes, circassiens, tartares, sarrasins, africains blancs et noirs, musulmans, idolâtres, et souvent aussi chrétiens.

L'immense commerce entre l'Italie et l'Orient avait été temporairement supprimé par les Barbares. Repris par Venise, Amalfi, Pise, et Gênes, il jeta en abondance sur les marchés italiens les pierres précieuses, les riches étoffes, les pelleteries, les aromes et les autres richesses de l'Orient. La seconde Rome, Milan, peuplée et riche, recevait de longue date ces denrées opulentes; au temps de Charlemagne, elles embellissaient les vêtements de ses chefs (776). L'an 1001, Arnulphe, archevêque de Milan, allant à Constantinople demander la main d'une fille de l'empereur grec pour Othon III, menait avec lui une suite brillamment habillée; le cheval qu'il montait avait aux pieds des fers en or retenus par des clous d'argent. En 1102, le clergé lui-même portait des vêtements ornés des plus riches pelleteries, mais trente-deux ans après, les prédications de saint Bernard eurent un retentissement tel, que le luxe immodéré de l'Eglise et de ses ministres disparut presque subitement.

Peu après, des règlements s'élevèrent contre les ornements portés par les femmes. Une certaine modestie semble avoir été observée pendant la seconde moitié du XIIe siècle. Dante, parlant des dames florentines de cette époque, écrit :

> Non avea catenelle, non corona;
> Non donne contigiate, non cintura
> Che fosse a veder più che la persona.

C'était le moment où florissaient sans obstacle les erreurs éco-

Digitized by Google

nomiques, y compris celle de mesurer législativement, suivant le rang des personnes, la qualité et la quantité des étoffes et des pelleteries qui pouvaient être portées, de l'or et des pierres précieuses qui pouvaient décorer les vêtements, des mets qui pouvaient figurer à un repas. Ces règlements eurent le sort naturel de semblables prescriptions ; dans l'application, ils furent continuellement éludés.

Les lois somptuaires, inefficaces en elles-mêmes, trouvèrent de redoutables défenseurs, dont la voix épouvantait les consciences. En 1232, le frère Giovanni de Vicence, de l'ordre des Prêcheurs, décida les dames bolonaises à délaisser le superflu de leurs ornements. Mais l'écho de la voix du frère cessa bientôt d'arriver jusqu'à l'oreille des dames bolonaises.

Les personnes de toute condition participaient à ces négoces lucratifs. A Gênes, les lois qui interdisaient aux femmes de signer des engagements avaient été modifiées profondément; elles leur laissaient le droit de participer, en fournissant soit de l'argent, soit des denrées, aux navigations incessantes qu'entreprenaient les armateurs de vaisseaux pour Valence, Chypre, Tunis, l'Egypte, Constantinople, la mer Noire.

Entouré d'immenses difficultés, d'immenses périls, le trafiquant devait avoir un grand cœur, une prudence consommée, des connaissances abondantes et variées. Monnaies, poids, mesures, taxes, variaient à chaque moment, à chaque endroit. Insécurité de la mer, cupidité des princes et des barons sauvages, nature farouche des peuples avec lesquels il fallait traiter, livres en petit nombre, cartes nautiques à l'état de rêve, art de naviguer très imparfait : en dépit de ces obstacles, grâce à leur énergique volonté, à leur audace extrême, à leurs discours adroits ou à leurs dons, les trafiquants s'enrichissaient à plaisir. Les Italiens amélioraient leurs voies de communication ; ils endiguaient leurs fleuves, débarrassaient le lit des obstacles à la navigation, creusaient de nouveaux canaux. Le canal dit *Tesinello*, mené en 1179 par les Milanais jusqu'à Abbiategrasso, puis jusqu'à Milan, fut, au siècle suivant, rendu navigable.

Ces spéculations donnaient lieu à un grand mouvement de fonds ; cependant, il était long et dangereux de porter toujours l'argent sur soi. On pensa à le placer en des endroits où il serait représenté par un crédit égal, et d'où on pourrait le retirer agrandi. Les prêteurs, juifs ou chrétiens, étant chargés de percevoir les taxes que Rome imposait sur les biens ecclésiastiques de l'univers catholique, inventèrent la lettre de change. Les lettres de crédit ou *à ordre* étaient déjà connues.

Le nombre des monnaies différentes de titre et de poids, admises dans un pays, repoussées dans un autre, rendait nécessaire et non

Digitized by Google

pas seulement utile les *banchi* des changeurs. Ceux-ci, obligés par leur profession même à être fournis abondamment d'espèces, devinrent rapidement de simples banquiers de change, de véritables banquiers prêteurs sur gage, venant au secours du producteur embarrassé faute d'argent, des communes, et surtout des princes et des barons, dont les guerres fréquentes et le faste continuel vidaient perpétuellement les caisses. Ces ancêtres des banquiers modernes étaient partout en grand nombre. Les premiers venaient, paraît-il, de Cahors ; car, dans le XIIIe siècle, on les appelait encore communément *caorsini*. Au bout de peu de temps, on les comprit sous la dénomination plus large de *lombards* : dans l'opinion générale, cela signifiait, très à tort d'ailleurs, usuriers. Ils venaient de Chieri, d'Asti, de Gênes, de Parme. Les Toscans, et spécialement les Florentins, apportaient à cette industrie un élément décisif de succès, des capitaux plus considérables ; on comptait parmi eux des nobles. En Italie, un noble ne dédaignait pas le trafic en grand des denrées ou de l'argent ; il y a eu de ce fait des exemples nombreux à Venise, à Gênes, à Asti, à Milan, à Florence, à Ancône ; ces nobles étaient propriétaires des *casane*, c'est-à-dire des boutiques et des *banchi* de prêteurs, en Piémont, en Savoie, dans le Dauphiné, en Provence, en Bourgogne, en Flandre, en Angleterre, en Orient, et, en dernier lieu, en Grèce. Ces négoces multipliés sur la monnaie donnaient d'immenses profits. Les Bardi et les Peruzzi, financiers florentins, les Rothschild de leur époque, étaient, en 1339, créanciers du roi d'Angleterre pour une somme de 1,365,000 florins d'or, soit 29,858,692 50 lires italiennes ; ne pouvant les recouvrer, ils tombèrent en faillite.

Le trafic des espèces donna d'immenses richesses, acquises parfois au prix de beaucoup de faiblesses ou de compromis honteux, à des banquiers fameux d'Asti, tels que les Scarampi, Alfieri, Asinari, Pelletta ; de Chiéri, les Balbiani, Balbi, et autres encore ; de Toscane, les Balardi, Medicci, Pitti, Vanni, Frescobaldi, Salimbeni.

La théorie du crédit est l'œuvre des prêteurs italiens ; un emprunt consenti à la république de Venise, en 1171, portait intérêt : le titre qui faisait foi de la dette était aliénable.

En 1240, la commune de Milan, épuisée par la guerre, solde ses créanciers en papier, c'est-à-dire avec des promesses de payement. Ces papiers étaient cessibles, pouvaient être donnés en payement à la commune elle-même, par exemple dans le cas d'une amende, mais leur cours n'était pas forcé.

Florence ne prit une part directe au commerce maritime qu'après la possession de Pise ; mais, bien avant, ses négociants nolisaient des navires pisans : le livre de Balducci fait foi que la

Digitized by Google

route du Catay (Chine septentrionale) leur était connue : elle y est minutieusement décrite, avec l'indication des distances et des moyens de transport. Le même livre enregistre les dates de change entre Florence et diverses cités principales, suivant la coutume, et en réservant les conventions contraires. A partir du jour de l'argent payé, ces dates courent ainsi :

Entre Florence et Pise, 5 jours; entre Florence et Gênes, 15; entre Florence, la Provence et la France, 60; entre Florence et la Flandre, 70; entre Florence et l'Espagne, 90; entre Florence et l'Angleterre, 75; entre Florence et la cour du pape à Rome, 15; entre Florence et la cour du pape en Provence, 30; de Provence à Florence, 45; entre Florence et Venise, la lettre vue, 5; entre Vinegia et Florence, 20; entre Florence et Bologne, 3; entre Florence et Milan, 30; entre Florence et Pérouse, 10; entre Florence et Aquila, 10; entre Florence et Naples, 20; entre Florence et Puglia, 25 (c'est la Pouille, l'ancienne Apulie); entre Florence et Ancône, 20; entre Florence et Rhodes, 60; entre Florence et Chypre, 90; entre Florence et Constantinople, 75; entre Florence et la Sicile, 45; entre Florence et Tunis, 45.

Le taux du change variait suivant la qualité de la monnaie ou de l'or et de l'argent consigné, et aussi suivant les stipulations : si les espèces échangées devaient être remises, quels que fussent les risques survenus, ou au contraire si on tenait compte des risques de mer et de gens (*rischio di mare e gente*). Le système des assurances existait donc à ce moment.

Il n'était point facile alors d'établir le vrai prix de l'argent, c'est-à-dire l'intérêt, et de le distinguer de l'oppressive et antisociale usure. Pour plus de sûreté, l'Eglise, tombant dans une grave erreur, qualifiait usure tout intérêt stipulé. En dehors de Venise, Milan, Gênes, Florence et Pise, le métal monnayé était rare. De plus, le prêteur devait avoir présent à l'esprit les nombreux dangers qui menaçaient son crédit : un prince ou un baron puissant pouvait le dépouiller ; à la requête d'un débiteur de mauvaise foi, un prélat trop zélé pouvait le poursuivre et le punir comme usurier. Ceci explique comment l'intérêt de 10 et même de 15 p. 0/0 ne paraissait pas trop élevé : encore à ce taux, l'argent était souvent introuvable. Le prêteur exigeait un intérêt supérieur : il employait alors mille artifices pour dissimuler le côté usuraire de ses opérations : il cherchait à éviter une condamnation qui pouvait l'atteindre pendant sa vie, et qui, lui mort, s'attaquait à ses biens, selon le droit féodal.

Il nous reste à dire quelques mots sur la santé publique, les juifs et la mendicité. Dans les grands centres, à plus forte raison dans les petites communes, la propreté des rues était très négligée. Les porcs,

Digitized by Google

appartenant aux Antoniens, jouissaient du privilége spécial de parcourir les rues, respectés par les passants et par les habitants, et bouleversant, à grands coups de museau, les tas d'immondices accumulés sur tous les points. Certains règlements prévoyaient le cas où l'exercice d'un métier déterminait des miasmes délétères, et l'obligeaient alors à fonctionner loin des maisons habitées.

Les lépreux étaient répartis dans des édifices généralement placés au dehors de la cité. A Milan, ils assistaient aux obsèques des riches : ils étaient admis à entendre les offices dans l'église. Les femmes adonnées à la prostitution étaient le plus souvent parquées dans un faubourg de la cité ou dans quelques maisons près des murs d'enceinte ; il leur était interdit de sortir pendant le jour. L'état sanitaire, dans ces conditions spéciales, n'était l'objet d'aucune constatation : l'individu gravement atteint de la maladie syphilitique (laquelle a toujours existé) était confondu avec les lépreux.

Les Juifs étaient également relégués dans des quartiers désignés et généralement insalubres. Ceux qui avaient de faibles ressources raccommodaient, achetaient, revendaient toute espèce de choses. Ceux qui étaient riches prêtaient sur gages et faisaient concurrence aux Lombards. A Bâle, à Strasbourg, demeuraient des israélites opulents, fort caressés des princes quand ils leur consentaient de gros emprunts. C'était l'exception : à l'ordinaire, le Juif menait une vie malheureuse, en butte à de continuelles persécutions, haï, outragé ; pendant la semaine sainte, il tremblait pour sa vie : la voix d'un prédicateur fanatique suffisait pour soulever contre lui la fureur et la férocité populaires. Souvent, quelque ville ruinée par les exactions des prêteurs chrétiens, appelait au secours de sa misère le prêteur juif : il écorchait aussi le débiteur, mais plus discrètement; d'autres fois il était banni, puis rappelé. Parfois, la finesse de l'habitant défendait si sûrement sa fortune, que le Juif s'éloignait, comprenant qu'il n'y avait là aucun profit à tirer.

L'ancienne Rome plaçait fort sagement les sépultures en dehors de la cité ; cette coutume ne survécut pas longtemps à la chute de l'empire. On commença par enterrer les cadavres dans un cimetière contigu à l'église ; peu à peu, le porche extérieur et le mur de l'église reçurent des tombes ; à une époque voisine de celle de Dante, à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, on adopta la pratique pernicieuse de creuser des sépultures dans l'église même. Les épidémies pestilentielles, assez fréquentes, étaient combattues par la séquestration et des fumigations. La médecine n'était guère plus habile à préserver la santé qu'à la rétablir.

Il n'y avait aucune distinction entre les mendiants valides et ceux qui étaient inaptes au travail, ou s'il y en avait une, elle était faite

Digitized by Google

sans discernement; cependant, les édits prononçaient le bannissement contre les oisifs et les vagabonds, les ribauds (*ribaldi*). On imagina de les former en une compagnie placée sous l'autorité du *podestat* ou du *roi* des ribauds; cet individu remplissait généralement les fonctions d'exécuteur de justice et d'inspecteur des filles publiques.

Un capitulaire de Charlemagne exhortait à réserver aux pauvres, selon l'antique usage, la quatrième partie des dîmes; il les recommandait aux évêques et aux comtes. A Milan, le juge, qui pouvait demander aux plaideurs jusqu'à une demi-livre d'argent pour une sentence, ne pouvait rien réclamer aux pauvres. Les infirmes et les vieillards étaient recueillis dans des hôpitaux, ainsi que les orphelins et les enfants exposés; les pauvres étaient secourus et entretenus dans des établissements hospitaliers. Chaque calende, c'est-à-dire chaque premier jour du mois, l'hôpital de San-Satiro, à Milan, distribuait aux pauvres un demi-pain, du vin, des légumes, du grain et du fromage à chaque individu.

A l'époque de Dante, beaucoup de châteaux, par une pieuse coutume, donnaient, à des intervalles plus ou moins longs, quelquefois tous les jours, le gîte et la nourriture à un nombre déterminé de pauvres. Les moines et les frères distribuaient fréquemment, sinon quotidiennement, des soupes et du pain aux mendiants. Aussi, les gueux florissaient, et, parmi les vrais misérables, abondaient, protégés par un tel régime, les coquins.

Les bornes de ce travail ne m'ont permis de tracer qu'une esquisse bien rapide des conditions économiques de l'Italie aux temps où apparaît Dante; elles est exacte en ses lignes principales, je l'espère du moins. Les forces économiques départies aux divers peuples de l'Italie ne contribuaient pas au bien commun; leur état d'antagonisme nuisait à leur développement mutuel; parfois, elles amenaient l'anéantissement d'une source de richesse générale; à cette époque, le profit du voisin était considéré comme une calamité; personne ne songeait que la prospérité de chaque Italien était un élément de gloire pour la patrie commune. L'Italie, si elle n'est pas encore une politiquement, est une moralement. Puissent ses enfants se souvenir des désastres engendrés aux temps passés par d'absurdes et fatales rivalités : si des fous ou des criminels, cela s'est vu, réussissaient à rallumer l'incendie éteint, ils détruiraient encore une fois l'édifice de la régénération italienne :

Venga un angelo in terra col decreto
Della molt'anni lagrimata pace.

Comte Louis Cibrario.

Digitized by Google

CECI

EST MON TESTAMENT

HISTOIRE DE LA SUCCESSION

DE

M. MARC-ANTOINE GOUDARD

Celui qui a comparé les héritiers à des corbeaux avides a trouvé une image qu'on n'a pas encore détrônée ; on fera bien de s'y tenir : on n'inventera pas mieux. Comme les corbeaux, les héritiers sont vêtus de noir ; ainsi que les corbeaux, ils flairent de loin ceux que la vie a quittés ; et, tels que des corbeaux, ils crient et s'injurient, se déchirent autour d'une proie, chacun d'eux la voulant tout entière. Ah ! l'humanité est belle à voir au moment où un héritage tombe de l'arbre appelé succession : alors Alceste se prend à rire d'un rire infernal à la croisée de sa misanthropie, et, si l'événement a pour théâtre quelque ville de province, on se souvient tout de suite de Balzac, le peintre flamand et patient, le van Ostade des myriades d'envies étouffées, de jalousies souterraines, de colères sourdes, d'empoisonnements, d'assassinats par la pensée, qu'engendre le fait d'un héritage convoité.

C'est en province, dans un bourg près de Moulins, que nous placerons le champ clos — et en réalité il n'est pas situé bien loin de Moulins — où se livra un combat d'héritiers dont les étourdissantes

Digitized by Google

péripéties m'ont été racontées par un notaire voisin, historien-né de ces sortes de luttes; un de ces notaires pleins de faits, pleins de verve et d'humour, bouillants d'esprit, descendus en droite ligne de nos aïeux gaulois par Rabelais.

Que n'a-t-il écrit lui-même ce récit de la succession Goudard, un peu plus réelle, soit dit en passant, que la fameuse succession Bonnet, si délicieusement et si follement dramatisée par un homme d'Etat à jamais regrettable, qui se trouva par hasard être un homme de génie.

Une douce matinée d'été rayonnait ce jour-là à plaisir sur une campagne ressemblant à toutes les campagnes du Bourbonnais, c'est-à-dire une campagne grasse, fraîche et embaumée jusqu'au dernier brin d'herbe.

La voix d'un domestique, moitié valet de chambre, moitié valet de ferme, alla frapper l'oreille d'un jeune homme assis quelques pas plus loin sur des gerbes de blé jetées en tous sens, et occupé à prendre sur un album une vue du paysage étendu autour de la maison d'habitation même d'où ce domestique venait de sortir.

« Si j'avais reçu de l'éducation, disait ce domestique en regardant le jeune dessinateur, moi aussi je copierais les arbres, les petits bateaux et les trains de bois qu'on voit flotter d'ici sur la rivière; mais il faut être né riche pour avoir appris toutes ces belles choses-là. Eh bien, si je ne sais pas les faire, je vais du moins pouvoir bientôt les acheter. Il tira ensuite sa grosse montre d'argent en disant : Mais il doit être midi.

— Et que fais-tu là, Gervais? »

C'était le jeune dessinateur assis sur les blés qui adressait la question.

« Je vous regardais travailler, monsieur Edouard; et, avec votre permission, je me proposais, quand vous auriez fini ce portrait de notre village, de vous demander.....

— Il est fini, dit Edouard en glissant à terre et en continuant son travail; du reste, comme tous les peintres qui ont fini. Cette nature du Bourbonnais est vraiment d'une variété, d'une richesse..... Qu'allais-tu me demander? »

Edouard, sans quitter des yeux son dessin et sans savoir même quelle question il faisait, la répéta.

« Qu'allais-tu me demander? Voyons! Quoi?

— Eh bien, ce que vous faites là.

— Cette vue de l'Allier que j'achève?

— Oui, monsieur Edouard, cette vue de l'Allier.

— Gervais devenu amateur de tableaux, de croquis, d'esquisses!

— Pourquoi pas comme un autre? Si j'allais être riche à mon

Digitized by Google

tour..... Vous savez que c'est aujourd'hui même, à midi, que M. Charbonnel, le notaire du pays, et M. Courtois, le greffier du juge de paix, viennent, comme d'usage, faire l'inventaire de la succession de notre pauvre défunt M. Marc-Antoine Goudard. »

Gervais pressa sa sensibilité rurale autant qu'il put, mais les larmes ne répondirent pas à ses généreux efforts.

« Un excellent parent, poursuivit Edouard, que je regrette de toute mon âme, quoique je n'aie eu le bonheur d'habiter cette maison avec lui que pendant les deux mois qui ont précédé sa mort. »

Si la tendresse du jeune homme pour son vieux parent ne s'éleva pas à une exaltation démesurée, et il n'y avait pas de raison capitale pour cela, du moins portait-elle un grand caractère de sincérité.

« Oui, un brave homme, monsieur Edouard..... décédé depuis huit jours, ajouta Gervais comme pour dire : « Nous l'avons suffisamment pleuré, parlons d'autre chose. » On va donc faire, comme je vous le disais, continua-t-il, l'inventaire de sa succession. On trouvera d'abord son testament. »

Gervais, en prononçant ce mot, posa les mains sur les hanches, à la manière des paysans nivernais quand ils veulent donner de l'importance à ce qu'ils disent, et il accompagna ce geste d'un hochement de tête destiné à augmenter la valeur du propos.

« Oui, monsieur Edouard, on trouvera un testament.

— Et tu espères que M. Goudard t'aura laissé par-ci par-là quelque chose ?

— Comment, comment, j'espère ! comment, par-ci, par-là ! comment, quelque chose ! Dites que M. Goudard m'aura tout laissé. Mais songez que depuis vingt ans, vingt ans ! je n'ai pas quitté cette maison. C'est moi qui pendant ces vingt années ai pris soin et de la maison, et de l'écurie, et du jardin, et du parc, et des prés, et des bois ; qui ai été son valet de chambre, son valet d'écurie, son valet de tout ; et cela pour rien, pour rien, pour rien ! »

Il était dans la nature de Gervais, quand il conversait avec quelqu'un, n'importe sur quel sujet, de passer sans prendre haleine du ton le plus calme au ton le plus passionné. Il se fouettait avec sa propre parole et pirouettait sur lui-même quelquefois jusqu'à atteindre au vertige des derviches tourneurs.

« Pour rien, pour rien, murmura Edouard en soufflant sur son dessin, afin d'enlever la fleur du crayon ; tu avais bien quelques gages ?

— Des gages !.... — Gervais commença ici un exercice de période progressive. — J'étais payé, oui, mais si peu que rien ; ce n'est pas

Digitized by Google

la peine d'en parler. D'ailleurs, entre des parents qu'il ne voyait pas et un serviteur fidèle, laborieux, zélé, honnête, qu'il voyait tous les jours, le choix de M. Goudard ne pouvait être douteux. C'est moi qu'il était dans le devoir, dans l'obligation, de faire son héritier, moi seul! »

Gervais tira de nouveau sa montre d'argent, vraie casserole, et, après l'avoir appliquée à son oreille pour goûter le charme toujours nouveau du tic-tac, il se demanda : « Est-il midi?

— Comment midi! Que dis-tu là? Mais il n'est pas encore onze heures. — Patience, monsieur Gervais, patience!

— C'est que, voyez-vous, lorsque la pensée me vient, et elle ne me quitte pas, autant dire, que je vais hériter, je ne me possède pas, je suis fou de joie! Je veux acheter Moulins et ses environs. Oui, monsieur, la cervelle me bout comme du lait qui va verser. Ah! bien oui. Mais quand je pense aussi que M. Goudard n'avait rien peut-être, ça me retire toute ma gaîté. Il n'est pas Dieu possible cependant qu'il n'eût rien, n'est-ce pas monsieur Edouard?

— Dame!

— Mais non! Vous dites dame! comme vous diriez autre chose. Pourquoi dites-vous dame? Votre parent, M. Gervais, passait pour avoir brassé des affaires superbes dans les grains. Sans doute, quelques années après — c'est tout de même vrai aussi — il se jetait dans les économies, il rognait partout, sur tout. Avait-il gagné? avait-il perdu? Comment savoir? Vous ne savez pas, vous non plus?

— Ma foi non! Tu dois seul hériter, prétends-tu, de mon parent; pourquoi me serais-je occupé de savoir ce qu'il avait ou ce qu'il n'avait pas?

— J'ai bien cherché à savoir quelque chose par M. Courtois, le greffier, qui venait ici tous les soirs, faire la partie de piquet avec lui, et par M. Charbonnel, qui était son notaire.

— Eh bien?

— Eh bien, ils n'ont rien voulu me dire, ni l'un ni l'autre, de positif touchant la fortune du défunt. Le greffier ne parle jamais, et M. Charbonnel a toujours l'air, ma parole d'honneur! de se moquer des gens. Voilà un notaire que je ne choisirais pas pour le mien. Passez-moi le mot : c'est un gouailleur.

— Enfin, mon pauvre Gervais, je le vois, tu ne sais pas au juste si M. Goudard a laissé peu, beaucoup ou rien.

— Il doit avoir laissé!

— Et, s'il a laissé, tout sera pour toi?

— Sans doute, reprit Gervais, que cette affirmation si confiante dans la bouche d'un cohéritier frappa à la fin d'une certaine surprise, car elle ressemblait un peu, vue de près, à la piqûre d'une

Digitized by Google

malice ; sans doute je n'oublie pas que vous êtes son parent, puisque M. Duportail, votre père, et M. Goudard étaient cousins, et qu'à ce titre.....

— N'oublie pas non plus, maître Gervais, Mlle Louise Dubreuil, qui a habité avec lui Moulins, pendant plusieurs années. »

A ce nom de Louise Dubreuil, la figure de Gervais, d'inquiète qu'elle était depuis le commencement du dialogue, devint ambiguë. La malveillance, l'ironie, le désir de médire, la crainte de parler, se croisèrent sur ses traits comme un réseau, derrière lequel il dit d'une voix enrouée par la mauvaise humeur :

— Dame ! il ne serait pas impossible qu'il lui eût laissé quelque petite somme. Ça ne m'étonnerait pas. Quand elle est venue ici, il y a bientôt un an, il n'y en avait plus que pour elle. Vous l'aimez, je ne veux pas en dire du mal, Dieu m'en garde ; mais c'est égal, il est tout de même bien drôle de ne pas savoir..... quand on serait si désireux de savoir.....

— Quoi ?

— D'où viennent ceux qui arrivent, répondit adroitement le madré Berrichon, qui sentit le vent de la riposte le frapper au vif en plein visage. — On est bien aise, n'est-ce pas, monsieur Edouard, reprit-il d'un ton mielleux, de se donner cette petite satisfaction à soi-même et de pouvoir répondre aux autres !....

— Quels autres ?

— Les mauvaises langues. Enfin on n'a jamais su ni ce qu'était ni d'où venait cette Mlle Louise Dubreuil, » appuya Gervais, sûr que le jeune homme n'en savait pas plus que lui sur ce point.

Et en effet, Edouard n'objecta rien à ces insinuations d'un héritier présomptif profondément irrité d'entendre parler des droits du moindre prétendant à la couronne d'une succession.

« Donc, il ne serait pas impossible comme je le disais, monsieur Edouard, que Mlle Dubreuil eût une ligne dans le testament de M. Goudard ; mais pour ce qui regarde les Duportail, dont vous êtes le fils bien honorable, je ne crains pas de le dire, et les Bernardin, dont vous êtes le parent, si la pensée leur est venue d'assister aujourd'hui à l'ouverture du testament dans l'espoir....

— Comment, si la pensée leur en sera venue ! » répliqua le jeune parent du défunt, jugeant qu'il était temps de jeter quelques bons seaux d'eau glacée sur le crâne ambitieux de ce rustre, qui avait osé parler légèrement de Mlle Dubreuil, la jeune passion, l'amour printanier, le rêve de mai d'Edouard Duportail. « Comment si la pensée leur est venue ! Ils vont arriver d'un moment à l'autre.

— Eh bien ! j'en suis fâché pour eux ; ils s'en retourneront à Paris comme ils sont venus. Voulez-vous que je vous dise ce que feu

Digitized by Google

M. Goudard pensait de votre famille, qui est pourtant pour moi une bien respectable famille, et de celle des Bernardin? Il disait.....

— C'est inutile, interrompit Edouard, que toutes ces questions d'héritage laissaient froid comme un glaçon, et qui, après avoir sonné le tocsin d'alarme dans l'âme cupide de Gervais, ne voulait plus s'occuper que de Mlle Dubreuil. Dis-moi plutôt, l'ami Gervais, où est Mlle Louise? Je ne l'ai pas encore aperçue.

— Je vais vous dire : vous vous êtes levé aujourd'hui plus tôt que de coutume, quoique l'ouverture du testament ne vous chagrine pas beaucoup. Eh bien, tous les matins avant que vous ne soyez descendu au jardin, Mlle Louise va porter des fleurs là-bas, là-bas.....

— Chère Louise! bonne Louise!

— Ecoutez, le défunt était très bon aussi pour elle. »

Impossible à Gervais de laisser passer une seule fois le nom de la jeune fille sans lui jeter un aboiement. Edouard ne remarqua pas celui-ci, trop occupé de la pensée qu'il allait exprimer.

« Aujourd'hui, dit-il, que l'ouverture du testament va définitivement décider de son sort.....

— Et du mien, s'il vous plaît!

— Si elle a été oubliée par M. Goudard.....

— Je le crains, mon cher monsieur.

— Si elle doit rester pauvre.....

— Je le redoute pour elle, monsieur Edouard.

— Je l'aimerai plus encore. Et si mon père ne veut pas que je me marie avec elle.....

— Vous voulez l'épouser?

— Oui.

— Vous croyez sans doute qu'elle aura le gros morceau de l'héritage, la fève du gâteau?

— Je crois qu'elle m'aime, voilà tout.

— Elle n'héritera pas, et votre père ne consentira jamais.....

— Je travaillerai, je gagnerai pour moi et pour elle. Tiens! je te vendrai des tableaux.

— C'est ça! Je crois que vous ne feriez pas mal de m'en commencer un tout de suite, car du caractère qu'on sait monsieur votre père.....

— Que dira-t-il, en effet, lui qui m'avait envoyé ici pour connaître à fond la fortune de son cousin..... Le seul trésor que j'ai découvert ici, c'est Mlle Louise Dubreuil. Heureusement ma mère, à qui j'ai tout confié dans ma dernière lettre, sera plus indulgente. Que n'est-elle déjà ici! Il me semble que le convoi de Paris est bien en retard, Gervais?

— Bon! vous voilà maintenant aussi impatient de voir arriver

Digitized by Google

madame votre mère, parce qu'elle favorisera votre mariage avec Mlle Louise, que moi d'entendre sonner midi, parce que c'est à midi que j'hérite.

— Oui, mais moi, c'est l'amour qui.....

— Moi, c'est l'argent : c'est aussi un amour. C'est le dernier amour. M'est avis que c'est le meilleur ; en tous cas, c'est le plus vif. »

Ici, Gervais tira pour la douzième ou pour la vingtième fois sa montre.

« Pour le coup ! il doit être midi. Midi ou non, je cours ouvrir la grille à M. le greffier et à M. le notaire. Je n'y tiens plus. Tant pis pour midi s'il n'est pas midi ! »

En effet, aucune puissance au monde n'eût pu faire tenir en place ce paysan débridé, mordu à la joue de la rage d'hériter et arrivé à la minute suprême où se dévoilerait le chiffre de l'héritage espéré.

« Qu'on me parle encore des vertus champêtres ! » dit en lui-même Edouard Duportail, dans l'âge rose et charmant où à tous les héritages du monde, se composassent-ils d'argent, d'or, de perles fines, de royaumes, d'empires, on préfère un sourire blond, un mot d'amour, une minute de douce rencontre dans le bois, une main furtive qui presse la main timorée, un bouquet porté toute la nuit sur le cœur.

Ses yeux avaient à peine perdu de vue Gervais, dans le prolongement ondoyant de l'allée au bout de laquelle se trouvait la grille qu'il allait ouvrir, précaution de pure courtoisie, car une des portes de cette grille ne se fermait jamais le jour, qu'Edouard, par cette même allée de marronniers, vit venir sa mère, accompagnée de Mlle Louise Dubreuil.

Louise Dubreuil était une de ces jeunes filles, moitié ville, moitié campagne, moitié arbre, moitié maison, qui ne représentent par conséquent ni un produit parfait de la ville, ni un produit brut de la campagne. Le regard, jusqu'ici, les a mieux discernées et mieux classées que la plume, plus portée volontiers par sa nature prompte à fixer les couleurs franches, qu'à saisir les nuances qui demandent quelque sacrifice de temps et quelque peine d'observation pour être saisies. Depuis les cheveux jusqu'à la démarche, ces natures intermédiaires offrent une harmonie générale, un ensemble mélodieux où rien ne détonne. Si, nées à la campagne, elles viennent dans les villes, elles gardent longtemps en elles la saveur de leur origine ; il y a toujours un brin de foin dans leurs cheveux et du gazon sous leurs souliers ; si, nées à la ville, leur sort les conduit dans une ferme pour y servir, elles se distinguent des autres filles des champs par une parole plus vive, plus accentuée ; leur civilisation se dévoile de

Digitized by Google

prime abord. Si l'on osait l'expression, on les appellerait les femmes de chambre de la nature.

Ces charmantes nuances, ces couleurs perdues sous d'autres couleurs, ces vivacités citadines mêlées à la candeur rurale, se trouvaient réunies au plus exquis degré dans Louise Dubreuil, la bien-aimée d'Edouard Duportail, qui était, lui, fou de cette demi-demoiselle, demi-villageoise. Ah ! voilà un amoureux vrai ; il était devenu adorablement idiot à force de passion pour elle. Son visage ne s'effaçait pas de ses yeux, et il entendait continuellement le nom de Louise bourdonner à ses oreilles, comme certains malades entendent perpétuellement le son d'une cloche bourdonner à leur tympan. Ajoutez l'âge de vingt ans à cette persécution amoureuse ; ajoutez un été radieux, pur le matin, ardent vers le milieu du jour, mélancolique le soir, et vous vous rendrez compte peut-être de la douce obsession sous laquelle pliait Edouard Duportail.

« Le voici ! le voici ! criait Louise, qui venait d'apercevoir Edouard, et le signalait, par ces accents joyeux, à sa mère.

— Bien heureuse de t'embrasser ! disait Mme Duportail à son fils. Deux mois que tu nous as quittés.

— Mon père n'est pas avec vous ?

— En arrivant, ton père a voulu aller immédiatement chez le notaire de M. Goudard..... Moi, impatiente de te voir.....

— Je vous remercie, ma mère ; mais expliquez-moi..... C'est la première fois que vous venez dans ce pays, vous ne connaissez pas le chemin qui mène à cette propriété ; comment avez-vous su ?....

— J'ai rencontré au bord de la route, répondit Mme Duportail à Edouard, j'ai rencontré au bord de la route une vieille fée auprès de laquelle je me suis renseignée, et vois si j'ai eu du bonheur, cette vieille fée se rendait ici. Je l'ai fait causer, causer ; les vieilles fées ne demandent pas mieux que de causer ; mais tout à coup, arrivée à la grille, la vieille fée, comme pour me remercier de l'avoir écoutée avec tant d'intérêt, avec tant de plaisir, s'est changée en une belle jeune fille que voici. J'ai reconnu, mon ami, continua Mme Duportail sur un ton différent, mais encore plein d'aménité maternelle, que dans ta dernière lettre tu m'avais dit la vérité : belle, intelligente, modeste, charmante.

— Il me semble, dit le fils de Mme Duportail à Louise Dubreuil, qui était devenue comme certaines cerises, très rouge et très pâle à la fois, à ces flatteuses choses qu'elle venait d'entendre, que vous ne partagez pas la joie que j'éprouve aux bonnes paroles de ma mère.

— C'est que..... La pâleur domina le rouge sur les joues de Louise à ces premiers mots qu'elle essaya de répondre.

Digitized by Google

— Mais parlez, je vous en prie.

— Tantôt, dit enfin Louise, pressée par les instances du fils et de la mère, en nous rendant ensemble ici à la maison de ferme, madame cherchait à connaître mon caractère, à lire dans ma pensée; cette étude était facile. Mais votre père voudra connaître ma famille.....

— Eh bien ?

— Je n'ai plus de famille, à peine ai-je connu ma mère, et mon père est mort ruiné. C'était un grand esprit, dit-on, un inventeur. Malheureusement, ses découvertes lui furent dérobées par un homme déloyal; en sorte qu'il me laissa pauvre, très pauvre. Je fus recueillie par une vieille parente. C'est chez elle que M. Goudard, un ancien ami de mon père, vint m'offrir sa protection. Voilà mon passé. C'est l'histoire d'une orpheline qui n'apportera ni éclat, ni richesses à la famille de celui qui l'épousera. J'ai donc raison de ne pas compter sur les sympathies de M. Duportail, et d'engager votre fils.....

— Jamais ! jamais ! s'écria Edouard. Je vous ai donné ma parole que je vous épouserai, et aucune puissance au monde.....

— Ne t'exalte pas ainsi, dit Mme Duportail à son fils en lui prenant les deux mains; j'emploierai tout le crédit que j'ai sur l'esprit de ton père pour combattre la résistance qu'il pourrait apporter..... car je ne te dissimulerai rien. Il a déjà refusé pour toi plusieurs partis, parce qu'ils n'étaient pas assez riches.

— Je me moque pas mal de la richesse ! N'est-ce pas que nous nous en moquons de la richesse, mademoiselle Louise ? Nous n'en voulons pas ! nous n'en voulons pas ! »

Au milieu de l'inquiétude où la jetait son fils par cette exubérance de jeunesse et de passion, Mme Duportail ne put s'empêcher de sourire à cette déclaration manifeste de mépris du jeune Edouard pour la richesse, amusante répétition de cette éternelle comédie qui se joue sur la terre depuis le premier amour.

« Mais, puisque mon père n'a pas d'autre enfant que moi, pourquoi, chez lui, cette soif d'amasser, de conserver ?....

— Que veux-tu ? Fils, petit-fils de commerçant, bercé dans les affaires, tout ce qui n'est pas affaire pour lui n'est rien. Quand je lui reproche de trop songer à entasser écus sur écus, il me répond : « De quoi vous plaignez-vous ? Si j'amasse, c'est pour mon fils; si en le mariant je veux que sa femme ait une grosse dot, c'est afin que leurs enfants soient encore plus riches qu'eux, et qu'on dise un jour : le premier Duportail vint avec un sou à Paris, le dernier a quitté la terre en laissant un million. »

— J'attendais le fameux sou, s'écria Edouard, le sou qui a tou-

Digitized by Google

jours rapporté un million, et les sabots avec lesquels tous les millionnaires sont venus de leurs montagnes. Eh bien! que mon père garde son million et me donne un sou. Avec un sou et notre amour, nous serons heureux, n'est-ce pas, mademoiselle Louise?

— Ah! ces jeunes gens, ces jeunes gens! dit Mme Duportail, qui ne détestait pas, au fond, cette belle folie romanesque de son fils; mais vous croyez donc être les premiers à vous aimer, sur la terre, et les premiers à rencontrer des difficultés? Moi aussi, j'ai aimé, et moi aussi.....

— Vous avez aimé mon père? »

La question était superbe.

« Et qui donc, s'il vous plaît?

— Eh bien, vous l'avez épousé.

— Donc, ne désespérez pas vous non plus. »

Il était temps que la discussion entre le fils amoureux et la mère indulgente fût arrêtée par la présence de M. Duportail, car la mère n'eût pas tardé, vaincue par son attachement pour les deux jeunes gens et par sa propre opinion, bien peu hostile à celle de son fils en matière de mariage, à donner sur place et sur l'heure son assentiment et sa bénédiction.

« Je me suis fait un peu attendre, » furent les premiers mots de M. Duportail, qui aurait dû s'en tenir là afin de ne pas précipiter son fils dans les plus profonds abîmes de l'étonnement. Mais il ajouta :

« La nature est si belle, que je me suis arrêté à chaque pas pour la saluer. »

Un bourgeois de Paris, un commerçant de la rue Sainte-Avoye, un monsieur Duportail, pouvait à la rigueur goûter la campagne de Joinville-le-Pont ou de Noisy-le-Sec; mais s'extasier devant la nature au point de la saluer, ceci justifiait la surprise d'Edouard Duportail, qui l'exprima ainsi à l'auteur de ses jours :

« Voilà bien la première fois, mon père, que je vous entends parler de la nature avec tant de politesse. Ma mère m'avait dit, il me semble, que vous étiez allé chez le notaire.

— L'un n'exclut pas l'autre; j'ai salué la nature et le notaire. Ah! mes amis, les ruisseaux, les fleurs, les gazons!

— Vous m'étonnez de plus en plus, mon père.

— Tu ne me connais pas, je voudrais toujours vivre sous ces acacias en fleur dont j'ai respiré les parfums enivrants depuis que je suis descendu dans ce pays. Que c'est bon! que c'est suave!

— Il n'y a pas d'acacias dans le pays.

— Tiens! et moi qui croyais.....

— Il n'y a que des pommiers.

Digitized by Google

— Eh bien, je voudrais toujours vivre sous ces pommiers et voir courir autour de moi mes petits-enfants. Ah ! mais pour cela il faut, j'en conviens, que tu te maries. Aussi, tu vas te marier..... »

Chacun qui écoutait resta interdit à ce projet qui venait si bien à propos continuer le sujet de la conversation précédente entre Mme Duportail, son fils et Louise Dubreuil. Seulement, M. Duportail ajouta au grand désenchantement de tous les trois :

« Eh quoi ! vous, un Duportail, mon fils, le dernier des Duportail, l'héritier présomptif de dix mille livres de rente, vous voulez commettre l'insigne folie d'épouser une orpheline, qui est pure comme la vertu, j'en conviens, mais qui est nue comme la vérité, convenez-en à votre tour.

— Mon père, Mlle Louise vous entend.

— Qui a déjà pu vous instruire de sa position ? demanda Mme Duportail à son mari.

— Quelqu'un de bien informé. »

Duportail regarda Gervais, qui l'avait suivi en portant la valise de voyage.

« Ah ! c'est ce misérable Gervais ! pensa Edouard, qui a déjà dit à mon père..... »

Louise Dubreuil fit quelques pas pour sortir. Duportail la retint.

« Pardon, mademoiselle, restez, je vous prie. Je suis curieux de savoir ce que mon fils compte que je lui répondrai quand il viendra me demander de vous épouser.

— Mon père, encore une fois ! s'écria Edouard.

— Eh bien, je te dirai : épouse-la. »

Comme personne ne s'attendait à cette étrange conclusion, chacun laissa voir une marque particulière de stupéfaction.

« Ouais ! dit Gervais.

— Mon ami, dit Mme Duportail, expliquez-nous..... »

Louise regarda Edouard afin de savoir si son père était ou non sérieux en parlant ainsi.

« Voilà comme je suis, poursuivit Duportail. La famille de Mlle Dubreuil est une honnête famille, cela me suffit ; l'honnêteté avant tout.

— C'est donc l'effet des acacias, dit Gervais.

— Est-ce que je suis de ces pères, moi, que l'intérêt seul fait agir ? qui oublient qu'ils ont été jeunes ? de ces pères qui..... de ces pères que..... Allons donc !

— Aurions-nous jamais rêvé tant de bonheur ? dit tout bas Edouard à Louise.

— Que votre père est bon ! que je vais l'aimer ! »

Comme ce n'était pas tout à fait les acacias ainsi que le supposait

Digitized by Google

Gervais, qui avaient agi sur M. Duportail si peu fait pour accepter pour son fils un mariage d'inclination et non un mariage d'argent, il importe de révéler tout de suite la cause de cette contradiction entre le caractère bien connu de l'homme et la résolution qu'il venait d'afficher d'unir Edouard à Louise Dubreuil.

« Savez-vous, dit-il tout bas à Mme Duportail, savez-vous qui était le père de Louise?

— Elle m'a parlé, répondit du même ton Mme Duportail, d'un habile mécanicien, d'un inventeur.....

— Du tout! Son père était notre cousin, feu Goudard.

— Pas possible!

— Goudard, vous dis-je, était son père.

— Mais qui donc a pu vous apprendre?....

— Qui? Me Charbonnel, le notaire de Goudard, du bon, de l'excellent cousin Goudard..... Goudard, qui a laissé deux millions, un pour Louise, l'autre pour nous. En mariant notre fils à Louise, nous marions les deux millions, et ils auront beaucoup d'enfants, les deux millions! »

La jubilation intérieure se faisant trop jour au dehors chez M. Duportail, à cette pensée d'accaparer les deux millions de feu Goudard, il en résulta que Gervais, toujours l'oreille au guet, entendit bruire ces mots : il a laissé deux millions!

« Qui donc, demanda-t-il en sursaut, laisse deux millions?

— Notre cousin Goudard, parbleu!

— Et à qui les laisse-t-il?

— A moi! répliqua Duportail.

— A vous?

— Certainement! mon brave homme.

— C'est impossible! A moi alors que laisserait-il?

— Rien.

— Allons donc! répliqua Gervais bouleversé, qui, tout à la fois, ne voulait pas croire à cette nouvelle et qui en était écrasé cependant.

— Consolez-vous d'avoir été oubliée par M. Goudard, murmurait Edouard à Louise Dubreuil, qui n'avait pas besoin d'être consolée, car la gentille enfant ne semblait plus rien demander au bonheur depuis que M. Duportail avait consenti au mariage; consolez-vous, puisque sa fortune entre dans notre famille le jour même où vous en faites partie.

— Ma fortune, répondit Louise, c'est vous. Je suis riche maintenant.

— Mais êtes-vous bien sûr que c'est vous qui héritez? dit Mme Du-

Digitized by Google

portail à son mari, et cette fausse note lancée au milieu du concert de la joie générale, ravit d'aise Gervais, qui se hâta de répéter :

— Oui, êtes-vous sûr, monsieur, d'hériter ; car enfin.....

— Sûr autant qu'on peut l'être, répondit Duportail. Me Charbonnel, le notaire, que je quitte à l'instant — un notaire bien capable et qui sera désormais le mien — m'a donné à comprendre tout ce que je viens de vous dire moi-même.

— Il ne vous a pas affirmé cependant.....

— Affirmé ! affirmé !.... un notaire, ma chère amie, n'a pas le droit de trahir ouvertement les secrets qu'on lui confie ; mais il se laisse pénétrer, deviner. Si l'on devine, il sourit ; c'est comme s'il avait parlé. »

Gervais murmurait amèrement dans l'ombre :

« Modèle des ingrats !

— D'ailleurs, reprenait M. Duportail, Me Charbonnel m'a dit que le cousin Goudard lui avait parlé de ses parents dans les termes les plus respectueux, surtout au moment de disposer de ses biens.

— Ses parents..... mais, reprit Mme Duportail à ce mot de parents, les Bernardin sont aussi ses parents.

— Pardienne ! s'écria Gervais de plus en plus heureux d'ébranler les espérances de Duportail ; il y a les Bernardin ; vous oubliez les Bernardin ; tenez donc compte des Bernardin. »

Duportail n'ignorait pas, lui non plus, qu'au nombre des héritiers possibles et probables de feu Goudard étaient les Bernardin ; mais il feignait de les oublier, il s'étourdissait sur leur existence à l'état non-seulement d'héritiers, mais d'êtres compris dans la création. Il effaçait les Bernardin de la surface de la terre. Cependant, devant l'assertion de sa femme et la persistance malicieuse de Gervais, il fut forcé de les accepter ou du moins de les accepter à demi.

« Des parents éloignés ! répondit-il avec une négligence affectée et teintée de dédain.

— Pas plus éloignés que nous, mon bon ami, lui fit observer Mme Duportail.

— Pas plus que vous, répéta Gervais.

— Eh bien, oui, les Bernardin..... après ? »

Gervais, qui se parfumait dans l'essence de rose de la vengeance, se disait : « Il rage ! il n'héritera pas seul, du moins, si je n'hérite pas. Et cela fait un bien infini de penser..... »

Duportail, ne pouvant plus nier les Bernardin, continua à les diminuer.

« Comment supposer, dit-il, qu'un homme de sens comme le cousin Goudard ait pu songer un seul instant à léguer sa fortune à des Bernardin. C'est impossible, c'est inadmissible..... »

Digitized by Google

Il fit sonner si fort le nom de Bernardin que ce nom alla éveiller l'attention de Louise au milieu de son doux entretien avec Edouard, l'un et l'autre restés étrangers depuis quelques minutes à la question si brûlante de la succession Goudard.

« Mais Bernardin, dit-elle, c'est bien le nom.....

— Qu'est-ce donc? » lui fut-il aussitôt demandé.

Louise se repentit sans doute d'en avoir trop dit; elle balbutia :

« Rien..... un simple souvenir..... je vous dirai plus tard..... »

Le père d'Edouard fut celui de tous qui s'arrêta le moins au trouble mal déguisé de Louise Dubreuil; aussi continua-t-il :

« Les Bernardin! des esprits étroits, des âmes sèches. Eux entrer en partage avec nous dans l'affection du noble cousin Goudard! Allons donc! C'est le méconnaître, c'est le calomnier. Voyons! est-ce les Bernardin qui auraient agi comme je viens de le faire? Je n'ai rempli qu'un devoir, c'est vrai, mais, à ma place, auraient-ils adopté pour leur fille cette adorable enfant? Et pourtant ils ont trente mille livres de rente.

— Ah! monsieur! dit Louise sans se sentir froissée dans sa reconnaissance par la forme un peu trop bruyante que donnait le père de celui qu'elle aimait à son acte de générosité.

— Vous êtes bien le meilleur des hommes, mon père!

— Il serait encore meilleur, pensa Gervais, s'il partageait avec moi l'héritage au lieu d'adopter pour sa fille, en la mariant à son fils, cette Mlle Dubreuil, venue on ne sait d'où pour être on ne sait quoi ici. »

Continuant à foudroyer de son magnifique dédain les Bernardin, le parent ennemi ajouta :

« Des gens qui ne venaient jamais voir leur cousin.

— Nous non plus, mon ami, fit observer à son mari Mme Duportail, terrible par sa parole tout naturellement honnête.

— Nous pensions à lui du moins, répliqua avec humeur Duportail, qui, glissant avec rapidité sur l'observation à laquelle il venait de répondre d'une façon si comique, se jeta dans une autre voie, sans beaucoup s'écarter cependant de la principale : le contraire eût été une trop flagrante maladresse.

— Voyez-vous, dit-il, une madame Bernardin avec son cachemire vert sultan. L'orgueilleuse! Tu porteras, Héloïse (Mme Duportail s'appelait Héloïse), deux cachemires l'un sur l'autre pour l'humilier. Et sa fille, Mlle Hélène! Quelle pie-grièche. Je l'entends d'ici. »

Duportail se prit à imiter la voix nasillarde de Mlle Bernardin : « Comment, cousin, pouvez-vous vous loger rue Contrescarpe? » Tout ça parce qu'ils sont logés rue des Petits-Champs, au deuxième

Digitized by Google

étage. Nous occuperons un premier, rue de Rivoli avec six croisées, douze croisées.

— Puisque je n'hérite pas, murmura Gervais, s'il me nommait son concierge..... »

Roulant sa pente, Duportail, qui devait la parcourir jusqu'au bout, rua encore contre les Bernardin ces peu obligeantes paroles :

« Et M. Bernardin ! parce qu'il a un cabriolet, ne dirait-on pas qu'il doit écraser tout le monde? Si ce n'est que ça, nous aurons une calèche, nous aussi, et nous passerons sur son cabriolet, et nous les écraserons ! »

Il y a des mouvements de Néron dans l'âme de certains bourgeois envieux d'autres bourgeois. Il ne leur manque que d'être empereurs romains pour incendier leur quartier et la boutique du voisin.

Autre Néron à l'état de regret et d'impuissance, Gervais dit à demi-voix :

« Je n'écraserai personne, moi ! »

Duportail avait entendu ces paroles :

« Voyons, mon bon homme, tu me parais singulièrement affligé d'avoir été oublié dans le testament du cousin Goudard. Que veux-tu? Tout le monde ne peut pas être ici-bas heureux. Il faut des ombres au tableau, il faut des contrastes. Mais voyons combien as-tu passé de temps au service du cousin Goudard?

— Vingt ans, monsieur.

— C'est beau. Eh bien, tu ne nous quitteras plus ; ton sort est assuré.

— Mon père, dit Edouard, j'allais vous demander pour Gervais..... Votre générosité m'a prévenu.

— Ainsi tu passes à mon service, Gervais.

— Noble bienfaiteur !

— Gervais, je ne mérite pas.....

— Vous êtes l'image de la vertu sur la terre.

— Epargne ma modestie.

— Il faut baiser la trace de vos pas.

— Je te prends pour valet de chambre. »

Ce superbe élan de générosité de Duportail fut couvert par une voix, qui était celle de Bernardin disant à Mme Bernardin :

« Oui, ma chère Eudoxie, c'est ici qu'habitait le cousin Goudard.

— Les Bernardin ! » s'était écrié dans le creux de la poitrine, Duportail en les voyant entrer. Tandis que les Bernardin se disaient de leur côté avec le même sentiment de concentration peu bienveillant : « Les Duportail ! »

Guelfes et Gibelins étaient en présence.

Digitized by Google

« Serait-ce lui? avait dit Louise en voyant arriver M. Bernardin sur la terrasse.

— Qu'avez-vous? demanda tout bas Edouard à Louise Dubreuil. Une première fois déjà, ce nom de Bernardin vous a rendue toute pensive, et en ce moment sa présence.....

— Oui, répondit Louise également à voix basse. Cet homme..... mais je doute encore..... j'étais si jeune..... »

Une scène aigre-douce entre les bons parents allait s'ouvrir. Ce fut M. Bernardin qui l'inaugura bravement le premier.

« Vous ici, cher cousin Duportail! Ah! c'est une bien agréable surprise.

— Mais il n'y a rien là, cher cousin, de bien surprenant. Je ne pouvais guère me dispenser, il me semble, de me trouver ici le jour où l'on fait l'inventaire des biens, meubles et immeubles du défunt cousin Goudard. C'est là un motif assez.....

— Pas besoin de vous dire, cousin, que je suis ici pour le même motif.

— Ma parole, dit le père d'Edouard, il y a des gens qui ne doutent de rien. »

M. Bernardin se disait à peu près les mêmes paroles : « Il est d'une confiance! » Puis, adoucissant le ton jusqu'à la familiarité :

« Cousin, quel beau pays que celui-ci! J'ai envie de m'y fixer. On doit y faire de ravissantes promenades. Je regrette de n'avoir pas ici mon cabriolet.

— Son cabriolet! murmura entre les dents Duportail, qui, voulant répondre coup pour coup à cette agression sourde, se pencha vers la femme de l'assaillant et lui dit : Si ma calèche n'avait pas été endommagée tantôt à la sortie de la gare, j'aurais été trop heureux de vous l'offrir, ma belle cousine.

— Vous avez une calèche? »

Ce cri interrogatif échappa à la douleur maladroite de Mme Bernardin, heurtée par la calèche.

« Dans notre nouvelle position, cousine, vous comprenez..... »

A peine avait-elle entendu ces dernières paroles, que Mme Bernardin regarda son mari, laissant lire dans ses yeux cette question :

« Est-ce que le cousin Goudard?.... Les Duportail parlent de leur nouvelle position..... Hériteraient-ils?

— Sois tranquille, lui répondit tout bas Bernardin en la débarrassant du châle un peu trop lourd qui l'accablait par une chaleur du mois d'août : mais il était en cachemire, et ceci expliquait son emploi désordonné en pareille saison. Sois tranquille, j'ai vu le notaire..... »

Digitized by Google

Duportail ne permit pas à l'aparté conjugal de s'étendre davantage; il reprit avec un surcroît de cruauté fanfaronne :

« Avec les toilettes que ma femme va être forcée de porter, une calèche devenait indispensable. Le diamant ne va pas à pied, et la dentelle a horreur du cabriolet. »

Gervais se frotta les mains : « Attrape encore ça ! » voulait dire ce frottement.

« Des diamants ! des dentelles ! confia encore furtivement à l'oreille de son mari, Mme Bernardin ; décidément, est-ce qu'ils hériteraient ?

— Mais puisque c'est nous qui héritons, comment veux-tu ?..... »

La voix tranchante de Duportail vint de nouveau couper en deux l'aparté entre les époux Bernardin.

« Je compte recevoir cet hiver dans mon hôtel de la rue de Rivoli..... cousine, vous me feriez bien de l'honneur si..... »

Quel sourire escorta cette réponse de la cousine :

« C'est nous qui serons très honorés..... Mais ils héritent donc ? un hôtel rue de Rivoli ! un hôtel ! »

De cruel qu'il était, Duportail, s'enivrant de ses propres paroles, émanées de sa confiance absolue dans l'héritage disputé, devint impitoyable.

« Allons, madame Duportail, allons, Edouard, allons, mademoiselle Louise, dit-il, faites tous trois les honneurs de la propriété à nos chers parents.

— Il nous fait les honneurs de la propriété ! pensa dans la désolation amère de son âme humiliée Mme Bernardin ; mon mari a beau dire, nous sommes chez les Duportail ici.

— Cousin Bernardin, poursuivit Duportail, vous verrez les beaux fruits que j'aurai cette année : Je vous en enverrai quelques paniers.

— C'est trop fort de raillerie ! dit Mme Bernardin à son mari, en se levant pour aller visiter de fort mauvaise grâce la propriété, joyau de la succession Goudard.

— Calme-toi, Eudoxie.

— Que je me calme !

— Oui, je te le répète, j'ai vu le notaire.

— Lui aussi a dû voir quelqu'un. Car on n'a pas pour rien une pareille insolence.

— Hâtez-vous surtout de visiter la maison, acheva Duportail, retournant le poignard dans la plaie, car dès demain, je compte démolir tout ça.

— Je n'y tiens plus !

Digitized by Google

— Laisse-moi seul avec lui, madame Bernardin, je saurai à la fin.....

— Venez, venez donc, ma chère cousine, » dit en prenant le bras de Mme Bernardin l'excellente Mme Duportail, elle qui n'avait eu des yeux et des oreilles, pendant toute cette scène acrimonieuse, que pour son fils et Louise Dubreuil, oiseaux charmants, gazouillant leur amour au milieu de ces cris de pie et de ces croassements de corbeaux.

Louise dit à Edouard en s'appuyant sur lui : « Je n'en doute plus..... Ce monsieur Bernardin..... je vais tout vous dire. »

Tous les quatre, Mme Bernardin et Mme Duportail, Louise Dubreuil et Edouard, pénétrèrent dans la maison de ferme, suivis de Gervais, qui se disait : « Le Bernardin, quoique le Duportail l'ait bien mordu aux jambes, est fièrement confiant, calme..... Qu'est-ce que tout cela veut dire ?.... Est-ce que M. Duportail ne tiendrait pas encore le gâteau ? Mais alors qui me dit que moi-même, je n'aie pas encore aussi quelque raison pour croire que..... pour supposer ?.... »

En faisant ces belles réflexions, Gervais était resté en arrière ; Duportail, qui s'en aperçut, lui cria :

« Est-ce que mon valet de chambre ne suit pas mes invités ?

— Son valet de chambre ! »

Ces paroles répercutèrent dans la poitrine de Bernardin ; il finit par douter, lui aussi, devant tant d'aplomb. Sa femme avait déjà beaucoup miné ses convictions. Ce chant de victoire d'un rival l'effraya, le démoralisa. « Son valet de chambre ! »

« Sachons enfin, se dit-il, ce qui lui donne cette témérité. Pas de ménagements : Abordons la vérité par les cornes.

— Dites donc, cousin Duportail, mais on croirait sérieusement que tout est à vous ici ?

— On dirait ce qui est, cousin.

— Ce qui est..... ce qui est..... Il n'y a guère que le notaire qui sache au juste ce qui est ; et encore !....

— Il le sait, et il me l'a dit.

— Vous avez donc vu le notaire ? »

Duportail laissa tomber un oui ! de cent livres.

« Moi aussi. »

Ce *moi aussi* pesait le double.

« Ah ! il vous a dit.....

— Il m'a dit que, s'il y a un testament, je serai à coup sûr légataire et seul légataire.

— Allons donc, le notaire !

— Le notaire.

— Me Charbonnel ?

Digitized by Google

— Oui, Me Charbonnel, cousin Duportail.

— Alors, cousin Bernardin, permettez-moi de vous dire qu'il a voulu s'amuser à vos dépens.

— Dites donc que c'est aux vôtres qu'il a voulu s'égayer. Il était avec moi, monsieur Duportail, beaucoup trop grave pour que je suppose.....

— Et avec moi infiniment trop sérieux pour que j'admette un seul instant qu'il ait cherché à plaisanter. Mais rompons là-dessus ; je respecte trop vos illusions pour.....

— Mes illusions..... mes illusions.....

— Voyons, cousin Bernardin, encore une fois, laissons de côté le notaire. Le cousin Goudard m'aimait, et cette raison seule suffirait pour me donner l'inébranlable conviction que..... »

Bernardin fit deux pas vers Duportail.

« Le cousin Goudard vous aimait, vous ?

— Pourquoi pas ?

— C'est moi qu'il adorait.

— Heu, heu !.... »

Bernardin avança encore de deux pas sur Duportail.

« Que veut dire ce heu, heu ?

— Ça veut dire que le cousin Goudard était un homme juste, honnête.....

— Ensuite ?

— Il se serait fait un scrupule, un reproche d'ajouter ses loyales richesses à celles d'un parent..... d'un parent.....

— Achevez !

— Déjà très riche, » répliqua Duportail avec une prudence venue assez à temps pour éloigner une collision qui n'était, du reste, qu'éloignée. La présence même de Mme Bernardin et de Mme Duportail ne la retarda que de peu d'instants. « Que se passe-t-il donc entre eux ? » se demandèrent-elles.

« Ainsi, reprit Bernardin, chauffé à blanc par la colère, vous croyez, monsieur, que ma fortune aurait empêché M. Goudard de me choisir comme héritier ? C'est insensé ! Si c'est sur un pareil motif que le notaire vous a engagé à fonder vos espérances, il vous a encore plus joué que je ne le supposais. Il vous a bafoué. »

Ce fut au tour de Duportail de marcher mèche allumée, pique en avant sur son adversaire, ce qui annulait toute distance entre les deux prétendants à la riche succession de feu M. Goudard.

« Bafoué ! dites-vous ?

— Bafoué ! bafoué ! bafoué !

— M. Goudard s'est rappelé, dit Bernardin, que j'ai été cinq ans son associé dans l'exploitation des moulins à vapeur, et voilà ce qui

Digitized by Google

l'aura déterminé à me faire son héritier universel, puisque vous tenez à le savoir. Voilà mes titres.

— Voilà vos titres ! Ah ! par exemple, je n'aurais jamais cru que le souvenir de cette association l'eût engagé à vous donner la préférence sur qui que ce fût comme légataire.

— A la fin ! expliquez-vous, monsieur Duportail, où vous me forcerez..... »

Les deux cousins en étaient arrivés à se parler dans le nez, comme dit le vulgaire.

« Ah ! vous exigez que je m'explique davantage, monsieur Bernardin, soit ! De qui donc voulait parler M. Goudard quand il se plaignait à mon fils, il n'y a de cela que quelques jours, d'une spoliation dont l'un de ses associés se serait rendu autrefois coupable envers un honnête homme, spoliation que lui, Goudard, n'aurait pas connue assez à temps pour la réparer ? — Qui donc a été l'associé de M. Goudard ?

— Une spoliation ! M. Duportail ! »

Les épées étaient tirées.

Mme Bernardin et Mme Duportail intervinrent.

« Une pareille discussion, messieurs, messieurs ! dans un endroit où règne encore le deuil ! dit Mme Duportail, qui se plaça entre les deux combattants.

— C'est M. Duportail qui en est la cause..... s'obstinant à se croire chez lui, il me parle d'un ton.....

— Oui, je suis chez moi ! et ne l'oubliez pas, monsieur Bernardin !

— Essayons de tout sauver, » se dit Mme Bernardin, illuminée par un rayon non pas d'en haut, mais d'en bas, car on verra plus loin qu'il n'avait aucune origine céleste comme point de départ.

« Messieurs, dit-elle, vous avez raison et vous avez tort tous les deux.

— Comment ?

— Comment ?

— Vous avez raison tous les deux lorsque vous vous appuyez sur les paroles du notaire, qui, du reste, ne peut tarder à répandre une clarté décisive sur tout ceci ; mais vous avez tort si vous n'admettez pas que vous avez exagéré la portée de ses paroles en les expliquant trop l'un et l'autre à votre avantage. Vous seriez bien plus près de la vérité si vous aviez contrôlé l'opinion du notaire par l'opinion d'une seconde personne, qui eût vécu, comme M. Charbonnel, dans l'intimité du cousin Goudard. »

L'orage grondait toujours Duportail le prouva en répliquant :

« Mais, madame, nul n'est entré aussi avant dans l'intimité du défunt que M. Charbonnel, et son opinion.....

Digitized by Google

— Pardon, pardon, monsieur, vous oubliez en ce moment l'un de ses amis les plus dévoués, l'habitué le plus fidèle de sa maison, M. Courtois. »

Duportail se mit à chercher quel était ce M. Courtois, et cette contention d'esprit chez lui constitua déjà comme un commencement de suspension d'armes.

« M. Courtois, dites-vous? M. Courtois?....

— Oui, le greffier de la justice de paix.

— On m'a parlé, en effet, de ce M. Courtois.

— Il venait chaque soir faire la partie avec notre défunt cousin.

— Eh bien, ce M. Courtois, que sait-il? Que dit-il? qui l'a vu?

— Moi, je l'ai vu.

— Tu as vu?.... demanda Bernardin à sa femme.

— Taisez-vous, dit tout bas celle-ci à son mari avant de contenter par une réponse plus claire la curiosité des deux féroces héritiers.

— Oui, répéta-t-elle tout haut, j'ai vu le greffier ce matin à onze heures, pendant que M. Bernardin était chez le notaire. Nous avons causé longuement. Si je ne vous ai pas fait part tantôt des convictions que j'ai emportées de cette conversation, c'est que je ne voulais pas allumer d'avance des irritations qui ne devaient que trop tôt s'enflammer. »

Duportail retombait sur les épines; son adversaire n'avait pas assez de ses deux yeux pour regarder sa femme et de ses deux oreilles pour l'écouter.

« Et le greffier, vous a parlé de l'héritage, madame?

— Rien que de l'héritage, monsieur Duportail, et j'ai su positivement par lui.....

— Quoi?

— Dites, madame, appuya Mme Duportail joignant son inquiétude honnête à l'inquiétude cupide de son mari.

— Chère madame, répondit Mme Bernardin d'une voix mielleuse, rien n'est plus triste que de voir l'intérêt diviser, déchirer les familles..... les meilleures familles.

— Ah! pour cela!....

— Mais que lui a donc appris ce misérable greffier? se demandait Duportail. »

En désignant celui-ci, madame Bernardin poursuivit :

« Monsieur croit être l'unique héritier du cousin Goudard, soit! J'ai des raisons, de fortes raisons pour croire le contraire. »

Les épines pénétraient peu à peu dans la plante des pieds de Duportail.

« Pour cela, reprit Mme Bernardin, faut-il se dévorer?

— Mon Dieu, non! Que sait-elle, continua à se demander Dupor-

Digitized by Google

tail, que toutes ces maximes philosophiques ne rassuraient que médiocrement.

— Entre parents, quand on le veut, continua l'astucieuse interlocutrice, on est toujours bien près de s'entendre. Tenez, parlons à cœur ouvert : Mon mari et moi, nous n'avons plus qu'une ambition, c'est de marier honorablement notre fille, qui est charmante : vous l'avez vue, mon cousin ?

— Oui, madame. Où veut-elle en venir ? Où veut-elle en venir ?

— Monsieur Edouard, votre fils, est un jeune homme accompli : marions-les.

— Une pareille proposition !.... pensa Duportail. S'ils héritaient, ils ne me la feraient pas. Pourquoi ne me la feraient-ils pas ? se reprit-il aussitôt. Ils sont riches, ils veulent être considérés, s'allier à nous. C'est cela, voilà le vrai ! Donc, ils héritent, et c'est ce qu'elle vient d'apprendre par le greffier. »

Il fallait l'excessif, l'absurde amour-propre de celui qui raisonnait ainsi, pour donner cette physionomie au piége que lui tendait évidemment Mme Bernardin. Mais quel amour-propre n'est pas excessif, absurde, et n'est pas prêt, pour peu que l'oiseleur soit habile, à tomber dans le panneau ?

Peu confiante dans la résistance de son mari à un pareil projet d'union, Mme Duportail, sous le prétexte fort plausible de se consulter avec lui sur ce projet même, le prit par le bras et lui dit, en lui faisant faire plusieurs tours avec elle le long de la terrasse :

« Vous le savez, notre fils Edouard.....

— Je sais ce que vous allez me dire.

— Soyez donc prudent.

— Oui, oui.....

— Ne vous engagez donc pas.

— Non.

— Cette jeune Louise Dubreuil..... vous avez promis à votre fils.....

— Ai-je promis ?

— Eh bien, cousin, votre réponse ? »

Duportail se sentit fort gêné pour donner cette réponse ; il balbutia :

« Ma réponse, c'est que..... c'est que..... j'ai pris une espèce d'engagement..... Il y a ici une jeune fille que le cousin Goudard avait recueillie.....

— Serait-ce par hasard cette petite qui rôde dans la maison, qui était là tantôt avec vous ?....

— Très jolie, répondit Mme Duportail, prévenante surtout, sympathique à tout le monde.

Digitized by Google

— Oui, je crois l'avoir aperçue. Eh bien ?

— Edouard, notre fils, l'aime.

— Les jeunes gens aiment toutes les jeunes filles ; je ne vois pas.....

— Non, chère madame, non, c'est chose sérieuse, très sérieuse. Mon mari vient de vous le dire, il a pris l'engagement de les marier.

— Les marier ! Allons donc ! Mlle Louise Dubreuil est jolie sans doute, mais beaucoup trop jolie pour qu'on ne se demande pas quel genre d'intérêt elle inspirait à M. Goudard. »

L'insinuation blessa Mme Duportail.

« Madame ! ah ! madame !

— Je n'affirme rien, mais le cousin Goudard a toujours été un peu..... »

La lâche complaisance de Duportail, doublée par la peur de voir l'héritage lui échapper, lui fit répéter :

« Oh ! oui, il a toujours été *un peu*.....

— *Beaucoup*, appuya Mme Bernardin, encouragée par la bassesse de son approbateur.

— *Excessivement*, assura Bernardin, comme pour couronner l'œuvre de médisance.

— Quand on marie ses enfants, continua cette excellente Mme Bernardin, car l'œuvre de médisance n'était pas finie, il lui manquait le fleuron principal, il faut songer avant tout aux convenances. Elles n'auront qu'à s'applaudir du mariage de votre cher Edouard avec notre Hélène, qui est charmante. Ce n'est pas parce que je suis sa mère, mais elle est charmante !

— Charmante ! charmante ! » dit comme écho servile de Mme Bernardin le rampant Duportail, lui qui, un quart d'heure auparavant s'était moqué à belles dents de cette demoiselle Hélène. Plus digne qu'eux tous, sa femme osa dire encore :

« Quelque honneur qu'il y ait pour nous à nous unir à votre famille, je vous déclare, moi, qu'Edouard refusera. Et je l'approuverai.

— S'il en est ainsi..... dit Mme Bernardin, piquée cette fois au vif.

— Du tout ! Quand mon fils saura qu'on peut croire, qu'on peut supposer, ma chère femme, que cette demoiselle Louise.....

— Mais enfin, mon ami, quelle preuve avez-vous ?....

— Il ne nous manquerait plus que des preuves, riposta Duportail à sa femme. Et le doute ?.... Et l'opinion ?.... Et le monde ? Cela ne suffit-il pas ? Comptez sur le consentement de mon fils, madame Bernardin.

— Et moi, dont Edouard est aussi le fils, je pense, je vous dis : Ne comptez pas sur son consentement.

Digitized by Google

— Eh bien, comptez sur le mien, qui les vaut tous.

— Nous acceptons votre parole, monsieur Duportail.

— Vous l'avez !

— Eudoxie, je vous admire, dit tout bas Bernardin à sa femme avec enthousiasme. Vous auriez sauvé la Méduse ! »

Mais l'arène allait s'ouvrir à tous les déportements, à toutes les énormités de ces bêtes féroces de l'ambition, à ces cupidités déchaînées et démuselées, se mentant, se trompant à l'envi, se séparant sans pudeur quand elles se jugeaient assez fortes pour agir seules, se ralliant tortueusement, hypocritement quand elles voyaient le morceau échapper de leur bec affamé et de leurs griffes de fer.

C'était enfin Me Charbonnel, le notaire et Me Courtois, le greffier, qui arrivaient, accompagnés d'Edouard et de Louise, qui leur faisaient les honneurs de l'introduction ; tous quatre suivis de Gervais, qui avait attendu sur la route les deux désirés fonctionnaires, afin d'être le premier à saluer leur bienvenue à la ferme Goudard.

A leur aspect, Duportail ne se défendit pas d'une forte émotion, plus que partagée par M. Bernardin, si grande, cette émotion, chez ce dernier, que sa femme, pour le relever, lui souffla ces mots : « Quoi qu'il arrive, pas de faiblesses ! nous avons la parole de M. Duportail, et je saurai la lui faire tenir. »

Me Charbonnel, le notaire, salua agréablement tout le monde.

On a dû remarquer, et peut-être avec un certain plaisir, que nous nous livrions peu dans notre récit à la peinture descriptive de nos acteurs ; que nous ne faisions pas, en un mot, ce qu'on appelle, des portraits. La raison de cette courageuse abstention est bien simple : Nous professons l'opinion qu'à moins d'une utilité rigoureuse, et on le sent bien quand elle est réclamée, les portraits sont d'affreux placages, qui coûtent beaucoup à l'ébénisterie littéraire, arrêtent l'action et engendrent l'ennui. Dans une action bien menée, bien venue, où les personnages agissent comme ils doivent agir, parlent comme ils doivent parler, le lecteur découvre, sans l'emploi fastidieux d'autres moyens : la figure, l'âge, la tournure, les mœurs, l'origine, le tempérament de chacun d'eux.

Nous avons fait cependant nos réserves, et ces réserves trouvent précisément leur justification dans le cas particulier où nous sommes. Ce cas est celui, parfaitement présent, où la figure joue un rôle énorme dans l'action et parle, pour ainsi dire, autant que le personnage lui-même, soit pour le contredire, soit pour le nier, soit pour l'affirmer avec la puissance de la ronde-bosse, duo qu'il est impossible alors de faire exécuter par une seule partie.

On eût dit, en voyant le notaire Charbonnel, le petit-fils de don Quichote, grand cou, grand nez effilé, longues jambes, longs bras,

Digitized by Google

longs pieds, longues mains ; toujours vêtu de noir et en cravate blanche. Cet assemblage dégingandé et un peu sinistre renfermait un esprit original comme celui de la plupart des notaires français, continuateurs et conservateurs de la verve et de la raillerie gauloise. La raillerie surtout ne manquait pas à Me Charbonnel, que nous avons personnellement la joie de connaître depuis longues années et à qui nous devons le plaisir de lui avoir entendu raconter un jour d'hiver, au coin du feu, l'histoire dont nous sommes ici l'écho timide et affaibli. Il pourrait vivre de ses revenus, car, comme la plupart de ses confrères, il a dépassé les limites d'une belle aisance, mais il reste notaire pour la satisfaction bien vive chez lui de savourer dans son coin les défauts de l'humanité, dont il tient en main les moteurs et les ressorts. Il aime à tirer les fils de ce polichinelle manqué qu'on appelle l'homme, et à l'entendre parler bien haut de désintéressement, de loyauté, de délicatesse, de générosité devant lui ; lui dont les cartons sont pleins de témoignages de la rouerie, de la fausseté, de la folie et de la turpitude de l'homme.

Comme si le hasard l'eût arrangé à plaisir, le greffier du canton, Me Courtois, tenait beaucoup de Sancho Pança : gras, gros, lourd, monacal comme Sancho, Me Courtois était toujours en travail de sueur, constamment il anhélait, s'essuyait le front, soufflait. La ressemblance avec l'écuyer du célèbre chevalier de la la Manche s'arrêtait là. Me Courtois ne possédait pas, comme Sancho, la rage de débiter des sentences, des proverbes. Au contraire, il parlait fort peu. Sa vie se dépensait tout entière en sueur. Il suait depuis qu'il était au monde. Qu'on juge si, au mois d'août, où se passe cette histoire de mœurs cantonnales, il perdait de ses forces, de son énergie et de sa vitalité dans l'exercice de ses fonctions, quand elles exigeaient le moindre déplacement. Ses premiers mots, dès qu'il fut assis devant le sac en grosse toile grise qui contenait les papiers relatifs à la succession Goudard, furent :

« Dieu ! qu'il fait chaud ! »

Pendant que chacun prenait place autour de la table sur laquelle était le sac, le bienheureux sac, ce qui exigea quelques minutes, il se joua à la cantonnade entre Charbonnel, Duportail et Bernardin, une scène renouvelée de celle de don Juan avec les deux femmes qu'il trompe.

« Il paraît, murmurait Duportail à l'oreille de Me Charbonnel, que vous avez dit tantôt à M. Bernardin exactement ce que vous m'avez dit aussi : à moi que j'héritais, à lui qu'il héritait ?

— Fallait-il le réduire au désespoir ?

— C'était donc ?....

— Parbleu ! une fiche de consolation.

Digitized by Google

— Pourtant le greffier a dit.....

— Le greffier est un railleur, plein d'esprit comme tous les greffiers.

— Mais alors?.... »

De son autre oreille, Mᵉ Charbonnel entendait M. Bernardin lui bourdonner ceci :

« Savez-vous ce que M. Duportail prétend?....

— Je le sais, mais fallait-il lui donner le coup de la mort?....

— Ah! Ainsi?....

— Eh! mon Dieu oui, par humanité.

— Je respire! dit M. Bernardin. »

Mᵉ Charbonnel prit magistralement place devant la table testamentaire, et, s'adressant ensuite aux familles réunies, il dit :

« Nous allons dépouiller, le greffier et moi, ce dossier, où sont scellés tous les papiers de feu M. Marc-Antoine Goudard. Il s'interrompit aussitôt pour dire au greffier : Vous dormez déjà, maître Courtois?

— Pas encore, pas encore, maître Charbonnel; mais cette chaleur vraiment accablante..... (Se tournant vers un domestique.) Un verre d'eau, je vous prie, mais rien que de l'eau. »

Le domestique alla lui chercher un verre d'eau.

« Là-dedans, messieurs, reprit Mᵉ Charbonnel en caressant le dos et le ventre du sac, est la fortune de l'un de vous. »

On entendit un gros soupir traverser l'atmosphère. C'est Gervais qui l'exhalait.

Charbonnel continua :

« Quand je dis la fortune, il convient que je m'explique. Il y a fortune et fortune. Pas plus tard qu'il y a trois mois, j'assistais, avec Mᵉ Courtois que voilà, à l'ouverture solennelle du testament de M. Narcisse Désormeaux. Je décachète le sac du défunt comme je vais décacheter celui-ci.

— Oui, décachetez, murmurèrent à l'unisson de l'impatience les avides auditeurs de ces menus propos débités à plaisir par Mᵉ Charbonnel. « Décachetez! »

— Je décachète, dis-je, le sac de M. Narcisse Désormeaux, répéta Mᵉ Charbonnel, et je trouve un testament par lequel ledit M. Narcisse Désormeaux laisse six millions.

— Six millions!

— Six millions!

— Six millions! six millions! »

Duportail, Bernardin, Mᵐᵉ Bernardin, Gervais, avaient déjà croisé ces chaudes exclamations.

« Que c'est beau à tout âge, six millions! ajouta Gervais. Mon

Digitized by Google

Dieu! que je voudrais voir six millions! Que de choses on achète avec six millions! J'achèterais un palais, une cathédrale, un département, toutes ses communes, tous ses hameaux, tous ses feux. Six millions! j'achèterais le soleil!

— Et ce M. Désormeaux laissait les six millions à un seul héritier peut-être? » demanda M. Bernardin.

Charbonnel répondit du haut de sa cravate blanche :

« A un seul héritier.

— C'est magnifique!

— C'est enivrant!

— Attendez, poursuivit Charbonnel. Il laissait les six millions à un seul héritier, c'est vrai; mais à la charge par lui de fonder deux hôpitaux, trois hospices pour les voyageurs égarés et cinq routes communales, ce qu'on estima, au bas mot, devoir coûter huit millions.

— Deux millions de plus que l'héritage! supputa M. Bernardin.

— Bigre! exclama Gervais sans respect pour l'assemblée, bigre!

— L'héritier, termina Me Charbonnel, renonça à la succession. »

Bernardin et Duportail se félicitaient déjà hautement, chacun dans son for intérieur, de n'avoir pas à redouter pareille fantaisie philanthropique de la part de leur défunt parent, M. Marc-Antoine Goudard, quand Me Charbonnel reprit ainsi, et la réponse fit pâlir les deux prétendants à l'héritage disputé avec tant d'acharnement.

« La dernière fois que j'eus l'honneur de voir M. Goudard, il me parla de son extrême désir de faire bâtir une mairie.

— Lui aussi! s'écrièrent à la fois tous les avides auditeurs.

— Plus, ajouta Me Charbonnel, un pont sur l'Allier.

— Ah! mon Dieu! mon Dieu! une mairie! un pont!

— Plus, un hospice pour les octogénaires, à l'instar de celui de Chantilly.

— Quelle infamie! hurlèrent en même temps Bernardin, sa femme et M. Duportail. »

Gervais fut encore plus franc dans sa colère :

« On fait casser, cria-t-il, un pareil testament!

— Et vous supposez, maître Charbonnel, s'informa d'un accent ému M. Bernardin, que M. Goudard aurait pu donner suite.....

— Je le crois, et Me Courtois est là pour affirmer..... »

En ce moment, Me Courtois, qui s'était rendormi, fut rappelé par Me Charbonnel, et avec les notes les plus énergiques dans la voix, à ses fonctions judiciaires : « Maître Courtois! maître Courtois! »

En s'essuyant le front littéralement noyé dans la sueur, le greffier répondit au hasard :

« Oui, oui, maître Charbonnel; c'est exactement comme vous le

Digitized by Google

dites; seulement j'étouffe, je brûle. Oh! cette chaleur! cette chaleur!

— Voilà le verre d'eau que monsieur a demandé.

— Ah! très bien, mon ami. Maintenant, voudriez-vous être assez obligeant pour me donner du sucre?

— Je vais chercher du sucre à monsieur. »

Il était bien plus simple, pensa le domestique, de me demander tout de suite de l'eau sucrée.

S'apercevant de la consternation où il avait plongé les Bernardin et le Duportail, le narquois notaire fit semblant de leur jeter la perche :

« Du reste, messieurs, voilà qui va définitivement vous fixer sur toutes les intentions du défunt. Je n'ai qu'à dénouer ce sac. »

Il fit le geste de dénouer le cordon du sac; mais il ne le dénoua pas; lenteur cruelle, perfidement calculée, qui poussa Duportail à dire en lui-même : « Mais dénoue-le donc, ce sac! » « Qu'attend-il pour le dénouer? » pensait Bernardin, tandis que sa femme marmottait entre ses lèvres : « Il nous tient sur des charbons ardents! » Gervais disait tout simplement : « Quel gredin que ce notaire! »

Du coin de son œil scrutateur et sardonique, Me Charbonnel observait tout, et il flottait dans l'éther du troisième ciel devant tant de tortures provoquées par la soif de l'or.

« Quand je dis, poursuivit-il avec une sérénité atroce, que ceci va nous fixer (il toucha encore le sac) sur les intentions du défunt, je pourrais bien me tromper, car.....

— Cependant, maître Charbonnel, le testament, quand il vous plaira toutefois de le lire, nous apprendra au juste.....

— Oui, monsieur Duportail.

— Le testament nous apprendra.....

— Certainement, monsieur Bernardin, le testament nous apprendra tout ce que nous ne savons pas; mais s'il n'y avait pas de testament?.... »

Gervais eut un *hein?* sublime de situation, et on vit pleuvoir autour de ce doute exprimé par le diabolique notaire, des : *Comment?.... Que dites-vous?..... Que supposez-vous là?.... Sur quoi vous fondez-vous?.... Quelle idée!.... Voilà une idée, pas de testament!*

« Ce n'est pas la première fois, dit dans son inaltérable calme Me Charbonnel, que l'on n'aurait pas trouvé de testament là où l'on croyait être parfaitement sûr d'en rencontrer un.

— Il n'est pas, Dieu! possible qu'il n'y en ait pas, avança Gervais; M. Goudard écrivait toujours.

— Cela ne prouve rien.

Digitized by Google

— Si fait ! monsieur Charbonnel, si fait ! cela prouve.....

— Monsieur Gervais !

— Ah ! bast ! Est-ce qu'on épouvante les gens comme vous le faites ! »

Duportail intervint :

« Eh bien, supposons qu'il n'y ait pas de testament ; nous devenons, moi et M. Bernardin, héritiers de droit, de plein droit.

— Et que vous partagez-vous? demanda Charbonnel.

— Belle demande ! la succession, pardine ! ce qu'a laissé M. Goudard.

— Très bien. Qu'a laissé M. Goudard ? M. Goudard n'a peut-être laissé que cette maison, d'une valeur fort médiocre.

— Et de l'argent, ajouta Duportail.

— Et beaucoup d'argent, ajoutèrent simultanément M. Bernardin et Mme Bernardin. »

Gervais couronna l'affirmation par ces deux mots :

« Immmmmmmmensément d'argent !

— Admettons, répliqua le notaire. Où est cet argent? Le savez-vous, monsieur Duportail ? »

Duportail répondit :

« Chez lui, dans sa caisse, dans ses armoires, sous formes d'actions, d'inscriptions de rentes, d'obligations. Vous faites de ces questions, monsieur Charbonnel.....

— Soit ! Etes-vous bien sûrs, messieurs, que nous trouverons ces valeurs ? »

Une impatience féroce courut dans les veines de l'assemblée, pinça ses nerfs, exalta son cerveau, agita les muscles de sa face.

La situation créée par Charbonnel devenait excessivement tendue.

Gervais accusa cette situation par ces paroles dites à voix basse :

« Quel scélérat que ce notaire !

— Pourquoi ne les trouverions-nous pas ? »

Le ton délibéré de Bernardin en faisant cette question caractérisa l'agitation fébrile de ses voisins et la sienne.

« Si elles étaient cachées, ces valeurs, répliqua l'impassible Charbonnel. Comme toutes les personnes âgées, M. Goudard était très soupçonneux, très défiant.

— Oh ! ceci est vrai !

— Voyez, son meilleur serviteur l'atteste. Donc, il ne serait pas du tout impossible que M. Goudard eût caché son argent. Dans ce cas, allez-vous me demander, comment savoir où est le trésor ? Si je vous réponds : on le cherchera, vous me demanderez encore : où? Ah ! voilà ! Il en est qu'on ne découvre jamais. Ainsi, on n'a

Digitized by Google

jamais trouvé un sou de la riche succession de monsieur..... de monsieur..... »

Duportail et Bernardin, au comble de l'irritation, s'écrièrent, d'un même mouvement électrique :

« Il serait temps ! maître Charbonnel. »

Me Charbonnel, ne déviant pas de l'inflexible ligne de sa tranquillité, se tourna vers le greffier :

« Me Courtois va nous dire ce nom qui ne me revient pas. Encore endormi !.... Maître Courtois ! maître Courtois ! »

Une forte secousse appuya le nouvel appel du notaire au témoignage du greffier, qui balbutia entre deux efforts inutiles pour ouvrir les yeux :

« Je suis parfaitement de votre avis, maître Charbonnel. Mais je suis asphyxié, je fonds, je me liquéfie, ma langue cuit dans mon palais. Après avoir mis dans l'eau le sucre que lui apportait le domestique, il dit à celui-ci : s'il vous plaisait maintenant de me donner la moitié d'un citron ?....

— C'est tout simplement une limonade que vous voulez. Si monsieur me l'avait dit tout de suite..... »

Le domestique alla chercher un citron.

« J'ai ce nom ! s'écria Me Charbonnel : Michelin ! Eh bien ! on n'a jamais su où était passée la riche succession de M. Michelin.

— C'est désespérant, tout ce que vous nous dites là !

— Vous nous enfoncez à plaisir la peur dans l'âme.

— J'en suis bien désolé, messieurs, mais ce dossier nous dira.....»

Charbonnel fit encore le geste de défaire le cordon ; il s'arrêta.

« Cependant, je tiens encore à vous prévenir.....

— Non, assez de retards !

— Non, plus de délais !

— Sachons tout de suite !

— Tout de suite !

— Je cède, messieurs, à votre impatience. »

Charbonnel dénoua le dossier, y prit un papier ; il lut :

« Projet de laisser après ma mort tous mes biens à l'Etat !

— Ciel !

— A l'Etat !

— Qu'est-ce que c'est que l'Etat ? demanda Gervais épouvanté.

— C'est un vieux célibataire, » répondit à Gervais Me Charbonnel, qui dit, après avoir contemplé avec une grande satisfaction philosophique la panique répandue dans l'assemblée par les lignes qu'il venait de lire :

« Rassurez-vous tous, ce projet de M. Goudard est resté un projet. Mais voici son testament.

Digitized by Google

— Il y a un testament !

— Oui, monsieur Duportail.

— Un testament !

— Oui, monsieur Bernardin, un testament.

— Moi, Gervais, je le disais bien. »

Le fils de M. Duportail, qui, jusque-là, n'avait pas plus prêté d'attention à ces questions d'intérêts que si elles n'eussent pas existé, se pencha sur Louise Dubreuil et lui dit : « Quelques mots pour vous dans ce papier, c'est-là mon seul souhait, ma seulé ambition.

— Fasse le Ciel ! que ces chers enfants !.... »

C'est Mme Duportail, on le devine, qui exprimait ce vœu.

Quant à Mme Bernardin, elle disait à Me Charbonnel. « Lisez, monsieur, lisez donc ! mais lisez donc, lisez !

— Pourvu qu'il m'y ait fourré, ô mon Dieu, proférait à demi-voix Gervais en couvant des yeux le testament. »

Charbonnel commença la lecture. Quel silence ! quel recueillement !

« Moi, Marc-Antoine Goudard, ne voulant pas quitter ce monde sans avoir disposé de ma fortune, qui s'élève à deux millions.

— Au fait, voyons vite à qui il laisse.....

— Oui, tout de suite, les noms des légataires.

— Les noms ! Les noms ! les noms !

— J'ai comme idée que c'est le mien : Pierre-Barthélemy Gervais.

— Puisque vous souhaitez que je passe le préambule.....

— Oui, passez ! passez !.... »

Charbonnel, après avoir souri à tant de respect envers le défunt de la part de ses bons parents, il dit :

« Le légataire universel est monsieur..... »

Charbonnel s'arrêta.

« Monsieur ?....

— Qui, monsieur ?.... Sachons vite !

— Va donc, cria Gervais, mais va donc ! va donc !

— *Bernardin*, dit Me Charbonnel.

— Oh ! s'exclama Duportail. Oh ! oh !

— Ce n'est pas moi ! soupira Gervais, ce n'est pas moi qui hérite !

— Légataire universel ! Deux millions ! roucoula de bonheur Mme Bernardin.

— Eudoxie ! Eudoxie !

— Mon ami, vous pâlissez ! Tu pâlis, Bernardin.

— D'émotion, de bonheur, écoute ! c'est la première fois que j'hérite. »

Digitized by Google

L'abattement de Gervais fut marqué par une réaction immédiate.

« Les détails! cria-t-il, les détails! Je dois figurer là-dedans. Un homme que j'ai tant vénéré, qui s'est tant appuyé sur moi quand il avait sa goutte. Non, il n'est pas possible.....

— Gervais, calmez-vous.

— Jamais! maître Charbonnel!

— Calmez-vous, vous dis-je? Par ce testament le légataire est obligé d'assurer votre avenir. »

Ces paroles opérèrent une autre réaction non moins subite dans l'esprit si profondément bouleversé de Gervais. Croyant que c'était M. Duportail qui avait été nommé légataire universel, il courut à lui :

« Légataire sublime, lui dit-il, noble bienfaiteur, puisque c'est vous qui êtes chargé de mon avenir, faites-le-moi des plus brillants. » S'apercevant de son erreur, il s'arrêta tout à coup.

« Mais non, ce n'est pas vous! » Il court alors vers M. Bernardin et recommence ainsi son invocation :

« Mon noble bienfaiteur, c'est vous! Vous êtes la vraie image de Dieu sur la terre. Souffrez donc.....

— Laissez-moi donc tranquille! lui dit M. Bernardin, en train de savourer goutte à goutte la défaite de M. Duportail, à qui sa femme répétait tout bas ces bonnes paroles :

— Soyez digne, vous n'attendiez pas après cet héritage pour vivre, mon ami.

— Ma mère a raison, ajoutait Edouard, ce coup du sort n'a rien qui doive tant nous accabler. Si c'est pour moi que vous regrettez cette fortune.... je travaillerai.... Voyons mon père, relevez-vous, nous serons heureux. »

Duportail se releva, moins par l'effet de ces sollicitations empreintes à la fois du bon sens de sa femme et de la tendresse de son fils, que par la secousse d'une pensée qui lui vint, et dont il se fit tout à coup un port de refuge, une bouée de sauvetage, un ancre de salut.

« Eh bien, s'écria-t-il en regardant sa femme et son fils d'un air radieux, où en serions-nous maintenant si j'avais refusé?

— Que voulez-vous dire? lui demandèrent son fils et sa femme. »

Pour toute réponse il alla à Bernardin et lui dit :

« Vous triomphez, cousin.

— Mais oui, mais oui, mon cousin.

— Je vous en félicite sincèrement.

— Effaçons *sincèrement*. Après tout, vous avez bien le droit de vous plaindre.....

— De quoi me plaindrais-je, puisque moi et ma famille, grâce à

Digitized by Google

l'idée de notre bonne cousine, votre excellente femme, Mme Bernardin, nous sommes appelés à partager votre bonheur.

— Comment ça, comment ça?

— Oui, ce mariage qui doit unir nos deux familles. »

M. Bernardin se prit à chercher dans tous les coins et recoins de sa mémoire.

« Un mariage?.... Quel mariage?

— Oui, celui de mon fils avec votre fille. »

M. Bernardin, à qui sa femme lança un coup d'œil, laissa tomber de ses lèvres dédaigneuses ces mots :

« Ah! oui, ce mariage..... Mais vous oubliez donc, M. Duportail, que vous m'avez traité tantôt d'homme qui a fait son chemin par des voies honteuses,.... qui doit sa fortune à des moyens..... vous ne voudriez pas vous allier à un tel homme?

— Mon Dieu, M. Bernardin, vous savez, dans l'ivresse de la discussion..... »

Sentant que le port de refuge se fermait pour lui de ce côté, que l'ancre de salut se cassait, que la bouée de sauvetage était emportée par le flot, Duportail se tourna vers Mme Bernardin.

« Ma cousine, je réclame votre parole.

— Je n'ai pas donné de parole, répondit à l'infortuné Duportail Mme Bernardin ; aucune parole. Nous avons causé de cela comme on cause de tout, comme nous avons causé de votre calèche. A propos, est-elle raccommodée? Vous allez en avoir besoin pour retourner bien vite à Paris.

— Ah! la raillerie, s'écria Duportail, de la raillerie après cet insigne manque de foi!

— Monsieur!

— Madame! »

Edouard intervint.

« Je ne souffrirai pas, madame, dit-il, que cette discussion se prolonge. L'honneur, qu'en cas d'échec de votre part, vous auriez pu vous souvenir de me faire, je l'aurais refusé! Ma main eût toujours suivi mon cœur, et c'est mademoiselle que j'aime! »

Il montra Louise.

Avec un aplomb superbe, Mme Bernardin fit cette réponse au fils de M. Duportail.

« Je savais d'avance que vous refuseriez cet honneur, et c'est là-dessus précisément que j'avais compté. Votre conduite, monsieur, est des plus nobles. »

Ce n'était pas trop mal s'en tirer.

« Quelle épouse j'ai là! »

Cette enthousiaste glorification de Mme Bernardin par son mari

Digitized by Google

fut suivie de ce conseil donné par Edouard à son père et à sa mère :

« Ne restons pas ici plus longtemps. Louise, vous nous accompagnez. Aucun intérêt, aucun espoir ne vous retient plus dans cette maison. Comme nous, vous savez maintenant le contenu de ce testament. Il ajouta :

— Il est inouï, ce testament ! Ne paraît-il pas tout à fait impossible, monsieur Charbonnel, que M. Goudard, qui aimait mademoiselle avec une tendresse de père, l'ait si complétement, si cruellement oubliée à l'heure où il est si doux de se souvenir, et de récompenser pour qu'on se souvienne ?

— Sans doute, l'oubli est cruel, mais il est positif. »

Bernardin, qui eût mieux fait, de se taire, voulant accentuer son triomphe, répéta le mot de Charbonnel :

« C'est positif. »

Edouard, blessé, riposta :

« Et vous devez vous féliciter, monsieur, que ce testament ne laisse ainsi aucune prise aux réclamations, car mademoiselle se nomme Louise Dubreuil.

— Louise Dubreuil !

— Oui, la fille de l'ancien employé de M. Goudard et de M. Bernardin dans l'exploitation des moulins à vapeur. Son père, un homme de génie, se laissa enlever le secret d'une invention qui enrichit en quelques années celui qui le lui avait dérobé. M. Dubreuil est mort dans la misère, et M. Bernardin vient d'hériter de deux millions.

— Monsieur, répliqua Mme Bernardin pour son mari, peu en état de répondre, si vous vous croyez quelque droit à nous disputer cet héritage, ce n'est pas ici, chez nous, que vous devez, par des allusions offensantes.....

— Moi, vous disputer cet héritage ! cela est si peu dans la pensée de mes parents et dans la mienne, madame, que nous partons tous à l'instant même, car nous sommes en effet chez vous. Venez, Louise ! »

Charbonnel, qui avait continué d'inventorier les papiers pendant cette dernière discussion entre bons parents, arrêta les Duportail en marche pour sortir.

« Permettez, permettez ! »

Il montra à tous un papier qu'il venait encore d'exhumer du sac.

« Voilà, dit-il, qui change bien les choses : un second testament. »

Un évanouissement plana sur Duportail, il y vit rouge, bleu, vert.

« Un second testament !

— Ah ! cette fois, s'écria Gervais, celui-là doit être pour moi !

— Un second testament, c'est impossible ! cela ne s'est jamais vu !....

Digitized by Google

— Pardon, monsieur Bernardin, se hâta d'affirmer le notaire, cela se voit tous les jours, au contraire. Il y a même des gens qui en font un tous les ans. Et tenez, à Moulins, l'an dernier, nous avons trouvé, M. Courtois et moi, dans les papiers de feu M. Roquentin, huit testaments !

— Huit testaments !

— Maître Courtois, maître Courtois, réveillez-vous donc !

— Je ne suis pas ici pour vous contredire, mais je meurs d'accablement. »

Me Courtois se sécha le front, les joues, le cou, tout ruisselant de sueur.

Le domestique, profitant du réveil du somnolent greffier, lui remit le citron qu'il avait demandé.

« Je vous remercie mille et mille fois : mais pourriez-vous me donner un peu de rhum ?

— Que ne disiez-vous tout de suite que vous vouliez un grog !

— Oui, messieurs, reprit Charbonnel, M. Roquentin a laissé huit testaments. Dans les trois premiers, il léguait successivement sa fortune à trois femmes qu'il avait aimées dans sa jeunesse ; dans les quatre suivants, il la léguait à sa famille ; dans le dernier à sa cuisinière. Et tenez ! dans le pays on a composé une chanson sur les huit testaments de M. Roquentin. Je vais vous la dire. »

Tous s'y opposèrent. Une chanson ! en un moment pareil !

« Non ! non ! non !

— Ma vie ou la vôtre ! cria Duportail au terrible notaire, si vous vous permettez de chanter. Sachons tout de suite ce que renferme ce second testament.

— Puisque vous ne voulez pas que je vous dise la chanson sur M. Roquentin.....

— Lisez ! lisez ! lisez !

— A l'instant. Seulement, permettez-moi de vous rappeler avant de passer à cette lecture, l'article 1035 du code civil.

— Qu'est-ce qu'il dit, cet article ?

— Vous allez le savoir, monsieur Gervais. Ecoutez tous ! écoutez !

« Les testaments pourront être révoqués en tout ou en partie par un testament postérieur. » Or, le testament que voilà étant postérieur de cinq ans à celui qui vous faisait héritier, cher monsieur Bernardin, celui qui vous faisait héritier est nul.

— Et qui donc hérite maintenant ? Qui donc ?

— C'est ce que vous allez savoir, monsieur Bernardin, répondit Duportail : mais, silence ! Monsieur le notaire, veuillez lire. »

Charbonnel, dépliant le second testament de M. Marc-Antoine Goudard, lut ceci :

Digitized by Google

« Moi, soussigné, Marc-Antoine Goudard, annulant dans toutes ses dispositions le testament que je fis il y a cinq ans, je nomme aujourd'hui, pour mon héritier, mon cousin Louis-Eugène Duportail. »

Il y eut unanimité dans ce cri : Duportail !

« Comment ! ce n'est pas moi ? Deux fois déshérité !

— Non, monsieur Gervais, ce n'est pas vous. »

Gervais était déjà presque à genoux devant Duportail, et il reprenait son hymne habituel : « Mon noble bienfaiteur, image de Dieu sur la terre.....

— Laisse-moi ! »

Repoussé durement, Gervais, écumant de colère, se précipita sur les papiers qui restaient encore à dépouiller, comme s'il eût voulu leur demander raison de son désappointement et de sa déception prolongée.

Le greffier le laissa faire; il ronflait, entièrement vaincu par le sommeil et la chaleur.

« Comprend-on cela? mais comprend-on cela?

— C'est à se pendre, déclara exaspéré Bernardin à Mme Bernardin, de son côté, meurtrie et déconfite, furieuse et peu résignée.

— Votre présence ici, madame, osa lui dire Duportail, manquant tout à fait en cela de grandeur d'âme, n'a plus de raison d'être. Ma calèche doit être réparée ; je la mets à votre disposition.

— Monsieur Duportail !

— Mon père !

— Quant à votre fille, poursuivit l'impitoyable Duportail.....

— Mon ami ! soyez généreux !

— Oui, ma femme, vous avez raison; nous sommes heureux, c'est le moment d'être justes. Il tendit la main à Louise. J'ai manqué de bonté avec vous, mon enfant; entrez dans notre famille; vous me donnerez le temps de mériter mon pardon.

— Ah ! monsieur !....

— Je ne voudrais troubler la joie de personne, intervint Charbonnel, se glissant à travers les groupes émus par divers sentiments, mais mon devoir d'officier public est de vous prier, les uns et les autres, de prendre plus ample connaissance de ce second testament.

— Est-ce qu'il contient autre chose que ce que nous avons lu ?

— Mais oui, monsieur Duportail, mais oui, un dernier article.

— Et ce dernier article dit ?

— Il dit ceci : »

Une décharge à mitraille n'eût pas détourné l'attention surexcitée de tous les personnages groupés, l'œil avide, la bouche béante autour de Charbonnel. C'était la catalepsie de l'attention.

Digitized by Google

Il lut donc :

« Ainsi que je viens de le dire, M. Duportail est institué mon légataire unique, mais c'est à la condition expresse que son fils Edouard épousera sa cousine Hélène Bernardin. »

« Ma fille ! s'écria Mme Bernardin, qui pouvait encore disputer la victoire avec ce tronçon qui passait dans ses mains.

— Se peut-il ! dit Duportail épaté.

— Mais laissez-moi achever ! réclama Charbonnel. »

« Si Edouard Duportail refuse de souscrire à cette clause formelle, la totalité de ma fortune devra alors revenir de droit à notre cousin Bernardin. »

Avec une joie indescriptible, Mme Bernardin, triomphante, vengée : « Choisissez ! cousin, dit-elle à Edouard. A vous notre fille, ou à nous l'héritage ! »

Ebranlé sur son char de triomphe, dont il sentait craquer l'essieu, crier les roues et trembler le fond, Duportail dit avec anxiété à son fils :

« Edouard, consulte ton cœur, mais n'oublie pas, mon ami, que nos loyers rentrent difficilement. »

Edouard ne fit que cette réponse à son père, mais il la fit à haute voix, pour que personne ne mît un instant en doute sa résolution.

« Je n'oublie pas, mon père, que vous venez d'appeler Louise votre fille.

— A nous donc l'héritage ! s'écria d'un ton de victoire Mme Bernardin. »

Elle avait des trompettes et des cymbales dans la voix.....

C'est à ce moment de bonheur pour les Bernardin restaurés, et d'abattement pour M. Duportail détrôné, que Gervais, quittant la table où il avait remué les dernières bribes du dossier, traversant la salle un papier à la main et faisant des gestes d'une gaîté folle, jeta à droite, à gauche, devant lui, derrière lui, ces mots :

« Ah ! je le disais bien, qu'il devait y en avoir un pour moi. A moi ! A moi ! »

Ces exclamations frénétiques éveillèrent le greffier, dont le premier signe de retour à la vie fut de s'élancer après Gervais, en lui réclamant le papier qu'il emportait.

— Plutôt rendre l'âme ! répondit Gervais. »

Cependant il fut arrêté par M. Charbonnel, à qui quelques autres prêtèrent main forte.

« Qu'emportez-vous là ? Donnez-moi ce papier ! »

Le papier fut enlevé de haute lutte par Charbonnel, qui se hâta de lire sur l'enveloppe ce que Goudard lui-même avait écrit, et il avait écrit en gros caractères :

Digitized by Google

CECI EST MON TESTAMENT.

« Encore ! tous s'écrièrent : Encore !

— Eh bien ! que vous disais-je, moi Charbonnel, rompu depuis vingt ans aux habitudes des maniaques qui font des testaments? Nous voici à trois : mais celui-ci est bien le dernier. Il ne reste plus aucune pièce dans le sac, n'est-ce pas, monsieur Courtois ? »

Le greffier retourna le sac, ce qui signifiait : « Il n'y a plus rien. »

Ceci constaté, Charbonnel brisa les cachets de l'enveloppe et donna immédiatement connaissance de ce qu'elle renfermait de définitif.

« Au moment de rendre mon âme à Dieu, je déclare, disait Marc-Antoine Goudard, que ceci est ma dernière volonté. Je donne et lègue en toute propriété à mon fidèle serviteur Gervais la maison dans laquelle il m'a servi pendant vingt ans, avec une fidélité exemplaire, et le reste de ma fortune..... »

« Le reste de sa fortune !

— Deux millions !.... Je vais donc goûter aux millions, moi aussi, acheva Gervais, qui eut le tort imprudent de ne pas laisser achever Me Charbonnel. »

Charbonnel lui posa la main sur son bras en disant :

« Calmez votre appétit, Gervais !.... « Et le reste de ma fortune, acheva de lire Me Charbonnel, appartiendra à Mlle Louise Dubreuil. Notre cousin Bernardin approuvera, j'en suis sûr, cet acte de juste réparation. »

Louise Dubreuil laissa tomber sa main dans celle d'Edouard.

« Venez ! suivez-moi, dit d'une voix et d'un regard de Némésis déshéritée Mme Bernardin à son mari, retournons à Paris !

— Prenez la grande vitesse, cousins, leur cria Duportail, dont le bonheur manqua complétement encore de magnanimité dans cette circonstance comme dans bien d'autres. »

Mais demandez donc à un corbeau d'avoir le plumage rose. Les héritiers, cela a été dit en commençant, que ce soit dit en finissant, sont des corbeaux. — Tous?

Tous s'ils sont pris dans la famille de celui qui lègue.

Que faire? Laisser le moins possible et laisser à des inconnus, ou bien à ceux qui s'attendent le moins à l'héritage, comme Louise Dubreuil.

LÉON GOZLAN.

Digitized by Google

RICHARD COBDEN

I

L'Angleterre souffrait et s'agitait. Elle ne dépérissait pas ; car son industrie et son commerce avaient alors une croissance vigoureuse. Mais elle traversait une de ces longues périodes de crise que les sociétés, comme les individus, subissent pour passer d'un âge de la vie à un autre. Durant cinquante ans, les tories avaient presque sans interruption occupé le pouvoir sous les deux derniers George ; durant un quart de siècle, ils en avaient usé pour poursuivre contre la France une guerre implacable, et ils avaient tendu vers ce but toutes les forces de la nation. Des milliards avaient été prodigués pour ramener successivement au combat les puissances découragées du continent ; la propriété avait été chargée de lourds impôts, et il avait fallu récompenser l'aristocratie territoriale de son dévouement.

Au XVIIe et au XVIIIe siècles, les ministres, whigs ou tories, s'appuyant les uns comme les autres sur les propriétaires fonciers, avaient élevé à l'envi la taxe d'importation sur les céréales, de 16 à 39 shillings. De 1792 à 1815, l'état de guerre et le papier-monnaie avaient maintenu le prix du froment à 100 shillings environ le quarter (environ 40 fr. l'hectolitre), et tous ceux qui vivaient du produit de la terre avaient fait de grands bénéfices. Quand vint la paix, les blés du continent entrèrent dans les ports de la Grande-Bretagne et les prix baissèrent ; les agriculteurs, trouvant les barrières de la douane insuffisantes pour les protéger, réclamèrent, et la loi de 1815 décida que toute importation serait prohibée à l'avenir quand le prix du quarter ne dépasserait pas 80 shillings (environ 33 fr. l'hectolitre) sur le marché intérieur. Vaine protection ! Sous

Digitized by Google

l'influence de récoltes abondantes, les prix baissèrent encore jusqu'à 53 shillings; les fermiers, qui avaient passé leurs baux à l'époque de la cherté, gémirent; les propriétaires, qui n'étaient pas disposés à rabattre de leurs prétentions, les soutinrent, et, en 1822, une nouvelle loi fut portée qui aggrava celle de 1815. On obtint ainsi une surélévation factice du prix des céréales qui avait pour but de sauvegarder la rente du propriétaire, mais en faisant payer au peuple son pain plus cher qu'il ne valait. Le peuple le sentit; il y eut une émeute à Londres lorsque fut votée la loi de 1815. Les intérêts des consommateurs en général, et surtout des classes ouvrières, étaient sacrifiés à la propriété foncière.

Cependant, l'industrie grandissant, il fallait compter avec les manufacturiers. Déjà, en 1828, une loi préparée par Huskisson et Canning et votée sous le ministère Wellington, avait quelque peu adouci les rigueurs de 1822; elle prohibait toute importation quand le prix du quarter ne montait pas au-dessus de 52 shillings, établissait ensuite de 53 à 73 shillings une échelle de droits décroissant de 38 shillings 8 deniers à 1 shilling, et au-dessus de 73 shillings permettait la libre importation. C'était une législation à peu près semblable à celle qui, sous le nom d'échelle mobile, est restée longtemps en vigueur en France.

Mais en France, l'agriculture et la grande industrie avaient composé et étaient d'accord pour maintenir des tarifs qui les couvraient toutes deux contre la concurrence. En Angleterre, la manufacture avait commencé à désarmer à l'époque des grandes réformes d'Huskisson; elle se croyait assez forte pour affronter la lutte et pour s'y fortifier encore : ses intérêts étaient tout à fait distincts de ceux des propriétaires. Lorsque, sous le règne de Guillaume IV, les whigs furent enfin rentrés aux affaires, lorsque la réforme électorale de 1832 eut affaibli l'influence des bourgs au profit des grandes villes de fabrique et que Leeds et Manchester eurent leurs représentants, l'influence de l'aristocratie territoriale se trouva contrebalancée et l'on put prévoir que la bourgeoisie revendiquerait l'égalité devant la loi fiscale. En attendant, on sentait le malaise sans chercher encore à y appliquer énergiquement un remède; le nombre des pauvres avait considérablement augmenté jusqu'au moment où la loi de 1834 prit des mesures pour arrêter ce funeste progrès du mal : des émeutes effrayaient les villes et portaient le trouble jusque dans les campagnes; les ouvriers se mettaient en grève; les chartistes prêchaient une réforme radicale et menaçaient le pays d'une guerre civile.

Des députés avaient demandé des changements à la loi; des associations s'étaient formées; mais on n'avait rien obtenu ni du Parle

Digitized by Google

ment ni de l'opinion. Depuis plusieurs années, un membre de la Chambre des communes, M. Villiers, faisait à chaque session, et toujours sans succès, une motion tendant à abroger les lois sur les céréales. Cependant, la récolte avait été mauvaise : en 1837, le prix du blé s'était élevé de 40 à 55 shillings ; puis, en 1838, de 55 à 70. En même temps une terrible crise, après avoir bouleversé l'Amérique du Nord, ébranlait le commerce européen, dépréciait les valeurs et fermait les ateliers. Tout à coup l'ouvrier se trouvait réduit aux plus dures privations : d'une part, moins de travail et des salaires réduits, de l'autre, un pain rare et cher. Les districts manufacturiers étaient désolés par une misère horrible, et gémissaient. Comment, devant le spectacle déchirant d'un peuple affamé, maintenir les barrières qui entretenaient une cherté factice? C'était le moment où M. Villiers venait de renouveler sans plus de succès sa motion sur la loi des céréales. On écrivait, on parlait beaucoup sur cette grave question. A Bolton, un docteur annonça une lecture ; la foule accourut empressée, émue ; mais le docteur balbutia ; l'auditoire, peu patient, siffla et faillit même faire un mauvais parti au malencontreux orateur. Un jeune étudiant, M. Paulton, prit la parole, calma la foule et foudroyant dans une chaleureuse improvisation le monopole des céréales, arracha les applaudissements de toute l'assemblée. Le docteur Bowring, député de Blackburn et ardent promoteur de la réforme, accourut, voulut produire l'éloquent jeune homme sur un vaste théâtre ; un banquet fut donné à Manchester, des discours prononcés, et à la fin de septembre 1838 une association était formée, *anti-corn-law association;* la cotisation fixée à la somme modique de 5 shillings afin que le recrutement pénétrât jusque dans les classes inférieures, et un comité de soixante-dix membres chargé de poursuivre par tous les moyens légaux la réforme des lois sur les céréales. L'agitation, savamment propagée, se répandit de ville en ville, et les principales cités industrielles, de Glascow à Birmingham et de Liverpool à Leeds, s'entendirent pour envoyer à Londres une députation de trente et un délégués, qui devaient appuyer la motion annuelle de M. Villiers. Mais la Chambre des communes refusa de les admettre à sa barre, et, après une inutile attente, les délégués durent retourner dans leurs comtés. Parmi eux se trouvait Richard Cobden. A la dernière réunion, il cita l'exemple des villes hanséatiques et le proposa comme modèle. « Eh bien ! s'écria quelqu'un, formons une ligue contre les lois sur les céréales (*an anti-corn-law league*). — Oui, une ligue contre les lois sur les céréales ! » reprit Cobden. Ce fut le baptême de l'association et le commencement d'une grande révolution dans l'économie agricole et industrielle de l'Angleterre.

Digitized by Google

II

Cobden avait alors trente-quatre ans. Citoyen de Manchester, il avait déjà dans sa ville une certaine réputation; il y était estimé et aimé. Mais l'Angleterre ignorait son nom; la vie publique ne l'avait pas détourné des paisibles travaux de la manufacture, et son avenir semblait encore circonscrit dans l'horizon de la cité. Une existence nouvelle allait commencer pour lui. « En vérité, écrivait-il quelque temps après à son ami, M. Bright, toute la carrière de Richard Cobden est changée. » Au calme des joies de la famille et des amitiés privées, allaient succéder les fatigues de l'apostolat, les luttes des partis, les dégoûts de la politique, qui pouvaient bien, sur le seuil, faire hésiter le sage, et qui ont épuisé avant l'âge la robuste constitution de l'infatigable athlète; mais le but était noble, et Cobden l'a atteint.

Richard Cobden naquit le 3 juin 1804, dans le comté de Sussex, près de Midhurst, où sa famille était établie depuis plusieurs générations. Son père, qui possédait la ferme de Dundorf, mourut prématurément laissant une nombreuse famille sans fortune. Richard, fort jeune encore, dut quitter sa mère et les champs où il avait passé ses premières années pour venir à Londres chercher des moyens d'existence. Un oncle l'accueillit. Richard, après son apprentissage, devint employé chez un négociant de Watling-Street, puis commis voyageur, et visita, en cette qualité, l'Egypte, la Turquie, la Grèce, les Etats-Unis. Son instruction première avait été négligée; la réflexion et les voyages y suppléèrent. Son esprit se développa et mûrit dans la pratique des affaires, au milieu des hommes et des intérêts qu'il devait plus tard représenter, et, sans cesse ramené vers le spectacle des mêmes phénomènes, se fortifia dans ses convictions par l'expérience de chaque jour; c'est ce qui fit sa force quand il traita plus tard les questions industrielles devant le pays et devant la Chambre, et ce qui explique peut-être aussi son impuissance dans la politique générale.

Cette expérience, il la mit d'abord au service de sa fortune privée. Le négociant qu'il avait servi pendant plusieurs années avec autant de probité que d'intelligence, céda ses divers établissements à quelques-uns de ses employés; Cobden fut du nombre. Il obtint facilement, d'un marchand de la Cité, qui avait apprécié ses qualités, un prêt de 500 livres, et il entra dans une association dont le siége était à la fois à Londres, à Sabden, près de Clitheroe,

Digitized by Google

et à Manchester : lui-même fut chef de la manufacture de toiles peintes de Manchester, et s'établit dans Mozeley-Street. Il apportait deux idées neuves à cette époque, qui, appliquées avec prudence, suffisaient amplement à enrichir un industriel. On faisait à Londres les impressions fines, à Manchester les impressions communes ; et cette division de travail avait l'inconvénient de maintenir les unes à un haut prix, parce que les salaires de Londres étaient élevés, et les autres dans une trop grande imperfection, parce qu'elles n'étaient pas stimulées par le voisinage de meilleurs modèles. Il réunit les deux genres de fabrication à Manchester. On n'imprimait ordinairement qu'un petit nombre de pièces de chaque dessin, afin de tâter le goût du public, et on ne fabriquait en grande quantité que les modèles qui avaient paru réussir. Il réforma cette méthode trop lente, essaya de décider lui-même la mode en lançant tout d'abord des masses considérables d'étoffes, quitte à exporter celles qui n'auraient pas été goûtées ; pour réussir avec un pareil système, il fallait de bons dessinateurs et un grand tact. Cobden avait ce tact, et il eut le succès. Ce fut une révolution dans l'industrie des toiles peintes. Depuis ce temps, Manchester a abordé également tous les genres de fabrication, et est devenue la reine incontestée de toutes les provinces de l'empire du coton. Quant à l'association dont Cobden faisait partie, elle donna, dès les premières années, de grands bénéfices, et lui-même ne toucha pas moins de 9,000 livres sterling par an, pour sa part. Il s'était ainsi élevé, par l'intelligence et le travail, au-dessus des difficultés de vivre qui l'avaient assailli dans la première période de son existence, et le petit orphelin de Dundorf était devenu un des notables commerçants de Manchester.

Manchester n'était encore qu'un bourg soumis à un lord du manoir, mais un bourg de 250,000 habitants, fier d'une industrie qui l'enrichissait et désireux de s'élever au rang de cité indépendante. Cobden fut un des plus ardents à réclamer l'émancipation de sa ville adoptive, et il écrivit un pamphlet, *Incorporate your borough*, pour dénoncer les abus et les malversations de l'autorité autocratique à laquelle étaient soumis ses concitoyens. La cause qu'il soutenait avait pour elle l'évidence du bon sens, et c'est un genre d'argument auquel les hommes d'Etat de l'Angleterre ont la sagesse de ne pas résister longtemps. Manchester obtint sa charte d'incorporation ; un nouveau conseil fut élu, et Cobden fut un des *aldermen ;* « il avait été à la peine, il était juste qu'il fût à l'honneur. »

Ce n'était pas la première fois que l'imprimeur sur calicot essayait sa verve et son style. Quelques mois auparavant, le directeur du *Manchester Times* avait reçu d'un anonyme quelques articles pi-

Digitized by Google

quants qu'il s'était empressé de publier, et presque en même temps avaient paru deux brochures : *England, America and Ireland, by a manufacturer of Manchester* et *Russia*, dans lesquelles on raillait la politique belliqueuse de certains hommes d'Etat, et on prêchait, au nom des intérêts de l'humanité, la doctrine du libre commerce et de la paix universelle. On sut bientôt que l'écrivain anonyme et le manufacturier de Manchester, c'était Cobden qui préludait à la défense des principes auxquels il devait rester sincèrement attaché durant sa vie entière. Depuis qu'il avait le loisir de donner quelques heures à l'étude, l'économie politique était sa science favorite; il l'avait pratiquée; il admirait Adam Smith, et il croyait avec raison qu'il importait au bien de sa patrie d'en répandre les doctrines. Il avait fondé, avec l'assistance de quelques amis, une société qu'il intitula *Smithian Society*, et il avait fait lui-même le discours d'ouverture. Ce fut son début dans l'art oratoire. En prenant pour la première fois la parole, il se sentit saisi d'une grande émotion et il crut que la voix allait lui manquer. Il se plaisait à raconter ce trait de sa vie, et il ajoutait qu'il n'avait jamais pu se défendre de cette sorte de défiance de lui-même : il lui fallait toute la force de sa volonté pour triompher de sa timidité devant un nombreux auditoire.

Quand il fut question de former une association contre les lois des céréales, Cobden accepta avec empressement cette idée, s'inscrivit un des premiers et fut un des soixante-dix membres du comité. Il avait déjà fait une tentative infructueuse pour entraîner la chambre de commerce a une démonstration publique en faveur de la liberté d'importation. Il la renouvela avec un meilleur succès lorsque l'association eut été fondée. Après une longue et mémorable discussion, la Chambre se prononça pour les libres-échangistes contre les wigs, et c'est ainsi que Cobden fut chargé de rédiger la pétition que les délégués avaient portée à Londres et dont le rejet avait suggéré l'idée de la ligue. De ce jour aussi était né un nouveau parti politique, connu sous le nom d'école de Manchester, qui, peu sensible aux débats des whigs et des tories, devait s'attacher exclusivement aux intérêts industriels et commerciaux du Royaume-Uni, travailler au progrès des manufactures par l'accroissement des débouchés, au bien-être des masses par la suppression des obstacles fiscaux et des barrières du système protecteur, à la paix du monde par la multiplicité des relations internationales et la solidarité du commerce; cette école a été accusée à la fois de rêver des utopies et de matérialiser la politique, et n'a pas toujours échappé à de justes reproches; mais il est certain qu'elle est l'expression de besoins nouveaux et de désirs naturels aux sociétés modernes et qu'à plus d'un titre elle représente la justice et le

Digitized by Google

bon sens. Nul homme n'en possédait mieux que Cobden les instincts généreux et le sentiment pratique. Voilà pourquoi il a mérité d'en être un des fondateurs et d'en rester dans la postérité une des plus éclatantes personnifications.

III

Il y a vingt ans, on a beaucoup parlé en France de la ligue. On l'a à peu près oubliée aujourd'hui, et peu de personnes se font une idée de la puissance que peut exercer, par des moyens pacifiques et légaux, une association de ce genre en Angleterre. Un grand abus régnait; la majorité des membres du Parlement dans les deux Chambres en profitaient; le ministère en était le complice et le soutien; dans les comtés, la *gentry* et la *yeomanry*, c'est-à-dire tous les détenteurs du sol, et par conséquent tous ceux qui exerçaient une influence, en vivaient, et leurs fermiers eux-mêmes y voyaient leur gagne-pain. La plupart des industriels étaient ignorants ou indifférents, et les masses ouvrières semblaient n'écouter que les prédicateurs du chartisme. « Abolir les lois sur les céréales ! disait-on aux délégués de Manchester, vous aurez aussitôt fait de renverser la monarchie. » Et pourtant la ligue se forme pour obtenir cette abolition contre tant d'intérêts puissants et coalisés. Elle agit au grand jour. Elle nomme un comité directeur; elle lève des cotisations, et son budget monte de 9,000 livres sterling en 1839, à 100,000 livres en 1844, à 250,000 livres en 1845, c'est-à-dire à plus de 6 millions de francs; elle fait des quêtes, des ventes publiques; elle se partage, comme le gouvernement d'un Etat, en plusieurs comités : comité d'agriculture, comité de commerce, comité religieux, etc., qui correspondent eux-mêmes avec plus de cent comités locaux; elle a un journal, successivement intitulé *Anti-corn-law-Circular*, *Anti-bread-tax-Circular*, puis *The League*, et, en 1845, elle le répand à un million d'exemplaires; elle prodigue les brochures, les pamphlets; elle envoie de tous côtés ses missionnaires dans les villes et même dans les campagnes; elle tient des meetings par centaines, et rassemble des milliers d'hommes; elle s'immisce dans les élections, conduit ses partisans aux luttes électorales, et se rend redoutable dans le Parlement même jusqu'au jour où, devenue par la force de la persuasion maîtresse de l'opinion dans le pays et des votes dans la Chambre des communes, elle peut dire à un ministre : « Nous sommes la majorité; proposez l'abolition et nous la voterons. »

Avant d'agir, l'association avait arrêté son programme. Elle se

Digitized by Google

proposait de faire tomber, dans l'intérêt de l'industrie et des consommateurs, le privilége qui garantissait les propriétaires de la terre contre la concurrence des blés étrangers, et, par conséquent, elle demandait sur ce sujet le droit commun, la liberté d'importer et d'exporter en payant seulement un droit fiscal. Irait-elle en même temps prendre la défense des droits de douanes qui protégeaient encore certaines branches de l'industrie? C'était impossible, sous peine d'échouer en paraissant être l'avocat d'un égoïsme et non d'un principe. Cobden, avec la droiture de son jugement, l'avait immédiatement compris, et, malgré la résistance de plusieurs manufacturiers, il avait triomphé. « Garder, disait-il, le privilége pour soi, en le refusant à autrui, serait une inconséquence, » et le principe de la liberté commerciale était devenu le drapeau de l'association. La ligue le tint ferme contre toutes les attaques, et le promena victorieusement dans toute l'Angleterre.

Elle eut d'abord à démêler sa cause de celle des agitateurs de la multitude, avec lesquels ses adversaires cherchaient à la compromettre. Dans une des premières séances publiques, de secrets ennemis s'étaient introduits dans la salle, et ne tardèrent pas à troubler les orateurs. « Que l'honnête Pat Murphy prenne le fauteuil! » crièrent-ils tout à coup, et Pat Murphy, marchand ambulant et ivrogne bien connu dans Manchester, s'avança, trébuchant, sur l'estrade. Ses partisans le poussaient; il y eut une mêlée; les chaises volèrent en l'air, et les honnêtes gens durent quitter la salle. Depuis ce jour, les portes ne furent plus ouvertes à tout venant : on n'entra qu'avec une carte. « Au nom des classes laborieuses de Manchester, dit Cobden à la séance du lendemain, je proteste contre ces hommes qui à la raison substituent la force, et sont venus ici hier commettre d'odieux attentats contre les propriétés et les personnes. Ouvriers, prenez-y garde, ces amis du bien d'autrui ne vous respecteront pas plus qu'ils n'ont respecté ce qui appartient à notre association ; ils s'attaqueront à vos épargnes comme ils se sont attaqués à ce que nous avions payé de nos deniers. Ils jetteront des yeux de convoitise sur les fonds de vos sociétés particulières, secours mutuels, assistance en cas de maladie, unions, assurances, tontines; ils metteront la main sur tout cela si vous ne les arrêtez. » Il était important de séparer l'ivraie du bon grain.

L'Eglise établie était hostile: ses liens de famille et ses intérêts particuliers la rattachaient à l'aristocratie. En vain Cobden qui, ne séparant jamais pour lui-même le sentiment religieux du sentiment politique, comprenait toute la force que procurerait une telle alliance à la prédication de ses doctrines, essaya de se la concilier. Le clergé anglican résista; mais les sectes dissidentes, qui tenaient

Digitized by Google

le moins près à la terre et de plus près au peuple, lui fournirent un utile appui, et le nombre des partisans de la liberté commerciale s'accrut.

L'agitation était encore à ses débuts : elle triomphait dans Manchester. Mais tant qu'elle se concentrerait dans une cité de province, elle ne pouvait peser d'un poids décisif sur la politique : il lui fallait un autre théâtre. Les whigs lui fournirent l'occasion d'y monter en dissolvant la Chambre. Durant cette première période, M. Cobden avait toujours été sur la brèche, prêt à parler, prêt à agir, et il était considéré à juste titre comme l'âme de la ligue. Manchester, qui disposait de deux siéges, lui en aurait volontiers offert un; mais Manchester était inféodée aux whigs, et Cobden, ne voulant prendre aucun engagement avec un parti politique, s'effaça devant un de ses collègues, M. Milner Gibson. Néanmoins, il fut élu spontanément et sans condition par le bourg de Stockport, qui lui avait déjà donné un certain nombre de suffrages en 1837, et, au mois d'août 1841, il entra avec plusieurs autres membres de la ligue dans la Chambre des communes.

Les tories avaient la majorité, et le cabinet whig se retira pour faire place à Robert Peel, assisté de lord Lyndhurst, de lord Stanley, du duc de Buckingham et du duc de Wellington. Ce changement ne semblait guère avancer les affaires de la ligue. Cependant, au commencement de la session suivante, le premier ministre, à la suite de mesures financières propres à rétablir le crédit, proposa un remaniement du tarif des douanes et d'importantes diminutions sur la viande, le poisson, les pommes de terre, les bois de construction, etc. ; l'échelle mobile elle-même était modifiée et les droits protecteurs légèrement abaissés. Les bills furent votés. Les plus rigides parmi les tories crièrent à la trahison. Mais les libres-échangistes n'avaient pas encore lieu d'être satisfaits. « La protection que je réclame, avait dit Robert Peel, je ne la demande dans l'intérêt spécial d'aucune classe ; car il faut d'autres raisons pour justifier le système protecteur. Mais je pense avec mes collègues qu'il est de la plus haute importance pour ce pays et pour le bien-être de toutes les classes que l'agriculture nationale demeure la principale source de nos approvisionnements. » Les libres-échangistes, au contraire, ne voulaient de protection à aucun titre ; entre le consommateur de grains et le producteur ils voulaient que la loi tînt la balance égale et laissât les prix se régler sur la nature des choses, toujours plus conforme à la justice que les règlements arbitraires des hommes. Aussi votèrent-ils contre le bill, et M. Villiers renouvela-t-il sa motion annuelle en faveur de « l'abrogation totale et immédiate » des lois sur les céréales. Cobden, qui avait déjà attaqué le projet minis-

Digitized by Google

tériel, défendit la motion, et reproduisit les arguments qu'il avait déjà tant de fois fait valoir dans les réunions de Manchester; mais sa dialectique familière n'eut pas, devant des auditeurs prévenus, le même succès que devant la foule. Ceux qui ne le connaissaient pas s'attendaient à écouter un tribun; ils entendirent un homme causant dans un langage simple et vif, parfois mordant, jamais emphatique, professant des idées qui leur paraissaient étranges et parlant un langage qui n'était pas le leur, et ils rirent. Mais la force de Cobden résidait moins dans l'éloquence que dans le bon sens, et le bon sens est sûr de triompher, pourvu qu'il ait la patience d'attendre et l'énergie de persévérer. « N'abandonnez, disait-il quelque temps après à ses ligueurs, n'abandonnez jamais ce cri de ralliement : *Abrogation totale et immédiate.* Il y en a qui pensent qu'il vaudrait mieux transiger. C'est une grande erreur. Rappelez-vous ce que nous disait sir Robert Peel à M. Villiers et à moi : « Je conviens, disait-il, que, comme avocats de l'abrogation totale » et immédiate, vous avez sur moi un grand avantage dans la dis- » cussion. »

C'était l'avantage que donne la logique des principes sur les compromis de la politique. Il fallait en user et continuer la campagne. Ce n'était pas une petite guerre de bons mots que l'on faisait; c'était une lutte acharnée dans laquelle on ne ménageait ni les expressions ni les personnes. Les conservateurs opposaient leurs *meetings* à ceux de leurs adversaires; ils ameutaient les fermiers et les paysans en leur faisant entrevoir une ruine imminente. La ligue s'adressait de préférence aux ouvriers et aux industriels. Un jour, Cobden s'appliquait à montrer, par l'exemple des Américains, comment les restrictions douanières amènent par représailles les restrictions, et il terminait ainsi : « Je ne veux point dire que les Américains ont agi sagement en adoptant ce tarif; il n'a pour résultat à leur égard que de détruire leur propre revenu. Mais enfin les voilà, d'un côté, se tordant les mains à l'aspect de leurs greniers pliant sous le poids des récoltes précédentes, tandis que le vent agite dans leurs vastes plaines des récoltes nouvelles; et voici, d'un autre côté, les Anglais contemplant, les bras croisés, leurs magasins encombrés et leurs usines silencieuses. Là, on manque de vêtements, ici on meurt de faim, et des lois aussi absurdes que barbares s'interposent entre les deux pays pour les empêcher d'échanger et de devenir l'un pour l'autre un débouché réciproque. Oh! cet état de choses ne peut continuer. Il répugne trop à l'instinct naturel, au sens commun, à la science, à l'humanité, au christianisme. »

Au moment où il prononçait ces paroles, on mourait de faim en effet. Leeds, Manchester, tout le West-Riding et le Lancashire

Digitized by Google

étaient dans la détresse. Les ouvriers, obéissant aux dernières suggestions des chartistes, désertaient partout à la fois les ateliers, se rassemblaient en groupes menaçants, et bientôt au chomage succédait l'émeute. Les comtés de Stafford, d'York et de Lancastre furent témoins de lugubres scènes de violence et de pillage ; à Manchester, les dragons durent venir prêter main-forte à la bourgeoisie. L'abîme creusé entre les patrons et les ouvriers par la différence des intérêts devint plus profond. Le petit peuple qui avait été plein de feu pour réclamer « la Charte du peuple » ne voulait pas comprendre que ses plus sincères et ses plus sages défenseurs étaient dans la ligue et que les subsistances à bon marché n'intéressaient aucune partie de la population autant que lui. Il voyait cette agitation conduite par la bourgeoisie et il se défiait. Cobden et ses amis auraient voulu l'éclairer, mais, sur ce point, ils n'obtinrent longtemps qu'un succès imparfait, et, pendant les cinq premières années de son existence, la ligue continua à se recruter presque exclusivement parmi les bourgeois, grands et petits.

Il fallait d'ailleurs le tempérament anglais pour qu'une pareille agitation dans de telles circonstances put se produire sans que les passions populaires éclatassent en une guerre civile. Les haines étaient tellement surexcitées qu'à l'ouverture de la session, les jours de Robert Peel furent menacés par un fanatique : la balle qui lui était destinée frappa de mort son secrétaire. Les crimes ne servent jamais une bonne cause. La question des grains fut débattue de nouveau. Cobden parla, peignit le triste état des populations ouvrières et interpellant directement le ministre : « Oui, dit-il, la responsabilité de ce déplorable et dangereux état de choses retombe sur vous. » Robert Peel crut voir dans ces paroles une allusion à la tentative d'assassinat, et il les releva avec amertume et colère ; en vain Cobden essaya d'expliquer sa pensée, qui était pure. Les tories ne l'écoutèrent pas et s'applaudirent d'un incident qui semblait rendre tout rapprochement impossible entre le ministre et la ligue.

Cobden fut vengé par ses amis. A Manchester il fut reçu avec enthousiasme, et une adresse couverte de 50,000 signatures du Lancashire, puis bientôt suivie d'autres adresses des comités voisins, l'encouragea à poursuivre avec fermeté l'œuvre de justice qu'il avait entreprise.

L'admission de quelques chefs de la ligue à la Chambre n'avait pas suffi pour vaincre. On songea à transporter non pas le siége de l'association, mais le centre des réunions à Londres. Parler devant le public de la grande ville, c'était s'adresser à toute l'Angleterre. Quelques séances, tenues à la taverne de la Couronne et de l'Ancre

Digitized by Google

attirèrent une foule si nombreuse, accourue pour entendre « les gens de Manchester, » que les orateurs durent sortir et parler jusque dans l'escalier. Cependant on était entré en carême; les théâtres chômaient. Les ligueurs louèrent la salle de Drury-Lane; puis, quand les protectionnistes eurent déterminé le directeur à refuser son théâtre, ils se transportèrent à Covent-Garden. Ce fut le grand spectacle de la saison : Léon Faucher, qui visitait à cette époque la Grande-Bretagne, et dont l'esprit pénétrant avait deviné toute la portée politique de cette agitation bourgeoise, dépeint dans ses belles *Etudes sur l'Angleterre* quelques-uns des principaux orateurs de Drury-Lane et de Covent-Garden. « M. Cobden est âgé de quarante-cinq ans et paraît en avoir trente. Pâle et presque sombre, il cache, sous un calme que l'on prendrait pour de l'inaction, une pensée qui est toujours en mouvement et qui va bientôt couler du cratère. Il joint aux nerfs d'acier de la race bretonne la chaleur que le sang contracte dans les pays méridionaux ; infatigable autant que fécond, il est à tout et partout, et les travaux herculéens de la ligue sont principalement son ouvrage. Après cet homme éminent, qui était inconnu il y a six ans et que l'aristocratie considère aujourd'hui comme son plus redoutable adversaire, on peut citer encore M. George Thompson, M. Moore, M. Fox, M. James Wilson, qui sont des orateurs de premier ordre, mais surtout M. Bright, compagnon de prédication et collègue de M. Cobden dans le Parlement. Si M. Cobden est l'Achille de la ligue, M. Bright en est l'Ajax. Dans les réunions de Covent-Garden, M. Cobden se charge de convaincre, et M. Bright de faire naître l'enthousiasme. »

C'était Achille qui avait ramené Ajax au combat. Frappé par la mort de sa femme dans ses plus chères affections, M. Bright s'était retiré dans le silence de la solitude; Cobden était allé l'y chercher, lui avait représenté qu'il était mal de s'enfermer dans une douleur égoïste quand des milliers de veuves et d'orphelins mouraient de faim par le vice de la législation. « Venez avec moi, lui avait-il dit, et nous ne prendrons aucun repos que nous n'ayons aboli les lois sur les céréales. » M. Bright alla, et il est resté sur la brèche assez longtemps, non-seulement pour voir abolir l'échelle mobile, mais pour pleurer la mort de son ami, du grand libre-échangiste, *the great free-trader*, comme il l'a lui-même surnommé.

La cause que soutenaient les ligueurs était éminemment simple; aussi leurs arguments n'étaient-ils pas très variés; mais c'était en les répétant, en les reproduisant sous toutes les formes et surtout en les présentant sous leur aspect le plus populaire, dans un langage familier, qu'ils faisaient pénétrer la conviction dans la masse de leurs auditeurs. C'est à quoi excellait Cobden. Il n'était ni métaphy-

Digitized by Google

sicien, ni savant, à proprement parler, quoiqu'il eût beaucoup lu; il ne prétendait ni donner une théorie de l'économie politique, ni refaire Adam Smith ; il avait accepté les doctrines du maître, et il s'attachait avec passion à une idée qu'il savait juste et utile : la liberté commerciale. Elle était pour lui le pivot de la science et le texte de tous ses discours. Il se répétait et il craignait, d'autant moins de l'avouer qu'il lui fallait sans cesse parler, partout et toujours, et souvent à l'improviste. « Je n'ai pas de nouveaux arguments à faire valoir, disait-il dans un réunion de Covent-Garden, et je ne puis que vous chanter toujours le même refrain. Mais croyez-moi bien, les vieux arguments sont les meilleurs. Le tout est de les bien comprendre. Je ne suis pas sûr que vous ayez aucune raison ni même aucun droit à obtenir la liberté des échanges, si vous ne la comprenez parfaitement, si vous ne la désirez avec ardeur. Mais une chose dont je suis sûr, c'est qu'en l'absence de cette intelligence et de cette volonté, vous l'auriez aujourd'hui que vous la perdriez demain. — Je vais donc continuer mon cours : ce sera sans doute toujours le vieux refrain. Mais je vois parmi vous des jeunes gens ; pourquoi ne les instruirions-nous pas? pourquoi ne les mettrions-nous pas à même de convertir les vieux monopoleurs en retournant à leurs foyers?—Qu'est-ce que le monopole du pain? C'est la disette du pain. Vous êtes surpris d'apprendre que la législation de ce pays, à ce sujet, n'a pas d'autre objet que de produire la plus grande disette de pain qui se puisse supporter, et cependant ce n'est pas autre chose. La législation ne peut atteindre le but qu'elle poursuit que par la disette. Ne vous semble-t-il pas que c'est assez clair? Quelle chose dégoûtante de voir la Chambre des communes.... je dis dégoûtante ici ; ailleurs le mot ne serait pas parlementaire. Mon ami, le capitaine Bernal, leur a dit le mot en face ; mais rappelé à l'ordre par le président, il a dû s'excuser et retirer l'expression. Mais allez, comme je l'ai dit, d'abord à la barre de la Chambre des lords et puis à la Chambre des communes, et vous verrez que le fond de leurs discours c'est : rentes ! rentes ! rentes ! cherté ! cherté ! cherté ! rentes ! rentes ! rentes ! — Qu'est-ce que cela signifie? Voilà une collection de grands seigneurs, de dignes gentilshommes assurément, et faisant figure sur les coussins de soie de la Chambre des lords, mais ne dépassant guère le niveau de l'intelligence ordinaire et fort peu au-dessus de la médiocrité, selon ce que j'en puis savoir, en vertus et en connaissances ; — mais enfin les voilà. Et que sont-ils? — Des marchands de blé et de viande. C'est là ce qui les fait vivre et ils vont à la législature pour assurer, par acte du parlement, un prix élevé, un prix de monopole à la chose qu'ils vendent. C'est là leur grande affaire..... Pourquoi donc tolé-

Digitized by Google

rez-vous que les grands seigneurs aillent à la Chambre des communes et convertissent en une halle ce qui devrait être le temple de la justice? »

Quelques jours après, il parlait des droits sur le sucre que le législateur venait de remanier. « Quel est le prix du sucre à l'entrepôt? 21 shillings. Que le payez-vous? 41 shillings. Vous payez donc un excédant de 20 shillings par quintal sur 4 millions de quintaux. Il vaut la peine de lutter, n'est-ce pas? Et vous boutiquiers, artisans, ouvriers, boulangers de Londres que vous revient-il de ce monopole? Le monopole! oh! c'est un personnage mystérieux, qui s'assied avec votre famille autour de la table à thé, et quand vous mettez un morceau de sucre dans votre tasse, il en prend vite un autre dans le sucrier; et lorsque votre femme et vos enfants réclament ce morceau de sucre qu'ils ont bien gagné et qu'ils croient leur appartenir, le mystérieux filou, le monopole leur dit : je le prends pour votre protection. »

Les conservateurs invoquaient la nécessité de ne pas modifier le tarif anglais sans avoir obtenu par des traités de commerce réciprocité d'avantages auprès des autres nations : Cobden les poursuit dans ce retranchement. « Qu'est-ce qui maintient les lois restrictives? dit-il. C'est l'égoïsme et la résolution de nos monopoleurs, les Knatchbull, les Buckingham, les Richmond. Si l'étranger venait leur demander l'abandon de ces lois, adhéreraient-ils à une telle requête? Certainement non. Eh bien! en cela les autres pays ne diffèrent pas de celui-ci, et si nous allions réclamer d'eux des réductions de droits, ils ont aussi des Knatchbull et des Buckingham engagés dans les priviléges manufacturiers et on les verrait accourir à leur poste pour y défendre vigoureusement leurs monopoles. Ailleurs comme ici, ce n'est que la force d'opinion qui affranchira le commerce. Je vous conseille de ne pas vous laisser prendre à ce vieux conte de réciprocité; de ne point vous laisser détourner de votre but par ces histoires d'ambassadeurs allant de nation en nation pour négocier des traités de commerce et des réductions réciproques de tarifs. Le peuple de ce pays ne doit compter que sur ses propres efforts pour forcer l'aristocratie à lâcher prise. »

Les conservateurs avaient proposé, pour diminuer la misère et calmer l'irritation populaire, des mesures favorables à l'émigration : Cobden les démasque. « A toutes les époques de disette, on entendit la même clameur : « Défaisons-nous d'une population surabondante. » Les bœufs et les chevaux maintiennent leur prix sur le marché; mais quant à l'homme, cet animal surnuméraire, la seule préoccupation de la législation paraît être de savoir comment on s'en débarrassera, même à perte..... Ils proposent une émigration systématique gérée

Digitized by Google

par les soins du gouvernement. Mais qui veulent-ils expatrier? Si l'on demandait quelle est la classe de la communauté qui contient le plus grand nombre d'êtres inutiles, il ne faudrait certes pas aller les chercher dans les rangs inférieurs. Je demandais à un gentleman, signataire de la pétition, si par hasard les marchands avaient dessein d'émigrer : « Oh! non, aucun de nous, me répondit-il, — Qui donc voulez-vous renvoyer, lui demandai-je. — Les pauvres, ceux qui ne trouvent pas d'emploi ici. — Mais ne vous semble-t-il pas que ces pauvres devraient au moins avoir une voix dans la question ? Ont-ils jamais pétitionné au Parlement pour qu'on les fît transporter? A ma connaissance, depuis cinq ans, cinq millions d'ouvriers ont présenté des pétitions pour qu'on laissât les aliments venir à eux, mais je ne me souviens pas qu'ils aient demandé une seule fois à être envoyés vers les aliments. »

Chacun de ces traits portait droit au but. Cobden ne cherchait ni l'élégance du langage ni la violence de la déclamation : il ne s'adressait ni à une aristocratie ni à une populace, mais à un auditoire mêlé, dans lequel dominait le plus souvent la petite bourgeoisie ; les bons mots devaient être plus piquants que choisis, et le ton d'une conversation vive et coupée était le plus propre à convaincre, en amusant, de pareils esprits. L'auditoire éclatait en applaudissements ou en rires bruyants, et la fréquence des interruptions animait la verve de l'orateur.

Cette seconde période de la ligue ne fut pas pour Cobden la moins laborieuse. Il passait une partie de ses nuits à la Chambre, où d'ailleurs, sobre de paroles, il s'appliquait surtout à étudier le terrain; il était assidu aux réunions de Covent-Garden, parlait presque à chaque séance; puis, quand la session était close, il parcourait l'Angleterre, et il était toujours ou sur la route ou à la tribune. Sa popularité était devenue immense; on le demandait de tous les côtés à la fois, et il se donnait partout où il pouvait. Durant une de ses dernières campagnes, dans l'espace de quarante jours, il tint dans trente-cinq villes des comtés d'York, de Lancastre et de Chester, trente-cinq meetings, et prononça trente-cinq discours, la plupart en plein air, devant une foule de plusieurs milliers de personnes dont il fallait se faire entendre. L'héroïque athlète, alors dans toute la vigueur de la maturité, ne sentait pas encore la fatigue. Quelques années après, lorsqu'il était déjà atteint de la maladie qui devait causer sa mort, il disait à un de ses amis en montrant sa gorge : « Si je meurs avant l'âge, ce sera d'avoir trop parlé en public. »

Cependant les séances de Covent-Garden avaient porté leur fruit. Un des députés de la cité de Londres était mort. M. Baring se pré-

Digitized by Google

sentait pour le remplacer; il portait un nom illustre dans le commerce, il avait de puissantes relations, et il était le candidat des conservateurs. La ligue lui opposa M. Pattison, qui était loin d'avoir la même notoriété et les mêmes appuis, et pourtant M. Pattison fut élu. C'était le plus beau triomphe qu'eût remporté la ligue. Mais tant que ses principes n'avaient pas la majorité dans la Chambre, sa force morale devait échouer devant le vote. « Mon ami M. Villiers, disait Cobden, n'a eu l'appui d'aucun comté la dernière fois qu'il a porté sa motion à la Chambre. Il y a là cent cinquante-deux députés des comtés, et je crois que si M. Villiers voulait prouver clairement qu'il peut obtenir la majorité sans en détacher quelques-uns, il y perdrait son arithmétique. Nous allons donc essayer de lui en donner un certain nombre. » En effet, si les villes étaient favorables à la cause industrielle, l'influence agricole dominait exclusivement dans les comtés. Il était nécessaire de débusquer les ennemis de cette position. Ce fut Cobden qui en eut la première pensée, et qui dressa le plan de campagne. Il consistait d'une part à examiner les titres des électeurs et à faire rayer les parents des fermiers qui s'étaient fait indûment porter sur les listes, et qui étaient à la dévotion des propriétaires, d'autre part à faire acheter par les bourgeois et les ouvriers de petits domaines ruraux de 40 shillings de revenu, qui suffisaient à leur conférer le droit d'élection. « Nous arrivons à cette conclusion, disait encore Cobden, qu'il n'en coûte rien à un homme d'acquérir un vote dans un comté. Il achète la propriété : un cottage vaut 60 livres[1], et dans le voisinage des villes 30 à 40 livres sterling font l'affaire. On a ainsi l'intérêt de son argent, une propriété que l'on peut vendre en cas de besoin et le droit de voter par-dessus le marché. Quelquefois un père, pour enseigner l'économie à son fils, lui donne une sorte de nid d'oiseau, un paquet de bons sur une caisse d'épargne. Je dirai à ce père : Faites de votre fils, à l'âge de vingt et un ans, un franc tenancier ; c'est un devoir pour vous de lui procurer l'indépendance du citoyen, et de le mettre en état de se défendre, lui et ses enfants, de l'oppression politique. Avec une dépense de 60 livres sterling, vous le rendrez l'égal, au jour du vote, de M. Scarisbrick, dont les possessions territoriales ont neuf milles d'étendue, ou même de M. Egerton. Voilà ce qu'il faut faire. Pour être sur les listes de l'année prochaine, il suffit de posséder avant le 31 janvier. »

Cette tactique réussit. M. Wilson faisait connaître, quelques mois après, les premiers effets de la campagne électorale. « Nous nous sommes mis à l'œuvre et déjà cinq cents électeurs ont été

[1] 1,550 fr.

Digitized by Google

inscrits pour le comté de Chester : c'est la majorité obtenue à la dernière élection contre le candidat libéral. Tournons-nous maintenant vers le West-Riding (partie occidentale du comté d'York). Depuis 1841, les défenseurs de la liberté commerciale ont gagné dans le comté d'York deux cent cinquante voix, mais la majorité du monopole était de onze cents voix, et les hommes de loi de ce district nous disaient qu'il n'y avait plus rien à faire. Qu'a répondu la ligue? *Cela sera.* M. Cobden et M. Bright sont partis, et en passant à Halifax, ils ont dit : « Inscrivez-vous, créez deux cents électeurs avant le 31 janvier. » De là ils ont gagné Leeds, qui aura quatre cents électeurs de plus avant le terme. Huddersfields n'avait que cent quatre électeurs. « Inscrivez-vous et triplez le nombre, » ont-ils dit. Nous venons de recevoir une lettre par laquelle nous apprenons que la tâche est presque entièrement remplie. » A la voix de ces orateurs, les partisans du libre-échange achetèrent de petits domaines pour une valeur de six millions de francs environ durant les trois derniers mois de l'année 1844; le mouvement continua en 1845, et la majorité se trouva déplacée dans trente-deux bourgs et dans neuf comtés.

Dès lors, la bataille était gagnée. « La ligue est un grand fait; un nouveau pouvoir s'est élevé dans l'Etat » dit le *Times*, jusque-là indifférent ou railleur. Cobden eut l'honneur de diriger la dernière charge : aux motions annuelles de M. Villiers pour l'abrogation, il avait substitué en 1844 une motion plus modérée, demandant seulement « une enquête pour rechercher l'étendue et les causes de la détresse agricole, ainsi que les effets de la protection légale sur les intérêts des cultivateurs et des fermiers. » Elle avait été repoussée. Il la reproduisit dans la session de 1845, et, évitant toute parole blessante, il s'appliqua à montrer que la protection, préjudiciable à l'industrie, était impuissante à assurer des prix élevés aux céréales et maintenait les cultivateurs dans un état fâcheux d'infériorité et de gêne. La liberté, que la justice réclamait, était aussi le régime le plus profitable aux intérêts de tous. Les conservateurs ne pouvaient rester indifférents au sort des campagnes. « Vous êtes la noblesse, l'aristocratie de l'Angleterre, leur disait-il dans une éloquente péroraison. Vos pères ont guidé nos pères, et vous pouvez nous guider encore si vous voulez suivre la bonne voie. Mais quoique vous ayez conservé votre influence dans ce pays plus longtemps qu'aucune autre aristocratie, ce n'est pas en vous opposant à l'opinion populaire ni en luttant contre l'esprit de l'époque..... Le peuple anglais considère la noblesse et l'aristocratie de ce pays comme ses chefs naturels. Moi qui ne suis pas un des vôtres, je n'hésite pas à vous dire qu'il existe, en Angleterre, un préjugé enraciné, un préjugé hérédi-

Digitized by Google

taire, pour ainsi dire, en votre faveur ; mais vous n'avez jamais conquis et vous ne conserverez pas cet avantage en faisant obstacle à l'esprit du temps. Si vous êtes indifférents aux moyens raisonnables de donner de l'emploi à vos paysans, si vous êtes opposés au progrès de ces relations qui doivent unir les peuples dans la paix par les échanges commerciaux, si vous luttez contre ces découvertes qui ont communiqué le souffle et la vie à la matière, si vous repoussez un mouvement qui est marqué du sceau de la destinée, alors vous cesserez d'être l'aristocratie de l'Angleterre, et d'autres hommes se rencontreront pour occuper votre place. » Le discours répandu, avec le titre *Agricultural distress*, à des millions d'exemplaires, eut un grand retentissement dans les campagnes. Mais les conservateurs ne s'étaient pas laissé séduire et avaient encore repoussé la motion. C'était la résistance suprême de leur bataillon déjà désorganisé.

Le ministre proposa dans la même session une loi qui, inspirée par les principes libres-échangistes, rayait quatre cent trente articles du tarif, et dégrevait le sucre, la houille et le coton. Les conservateurs y virent le prélude de la conversion de leur ministre et votèrent en murmurant.

La récolte fut mauvaise ; peu de blé, pas de pommes de terre. La famine sévit, et le prix du quarter monta tout à coup de 10 shillings. Nouvel argument pour les ligueurs, qui crièrent de toutes parts : « Ouvrez les ports. » Robert Peel, sentant monter la puissance du libre-échange et son point d'appui, miné par les manœuvres de la ligue, manquer sous ses pieds, se décida à devancer la nécessité. L'opposition de ses collègues le contraignit de donner sa démission, et les whigs, avec lord John Russell, essayèrent de prendre possession du pouvoir, sans parvenir à s'y asseoir. Robert Peel rentra, abandonnant dans cette tempête ministérielle celui de ses collègues qui refusait de le suivre dans les voies de la réforme. La ligue voyait avec calme cette querelle de portefeuilles. « Quel que soit le ministre qui se charge de la défense de nos principes, nous lui devons notre appui. Peu importent son opinion et son parti ; dès qu'il est avec nous, il est des nôtres. » Or, lord Russell, avant de former son cabinet, avait déclaré renoncer au système du droit fixe qu'il avait jusque-là soutenu, et Peel, en rompant avec les conservateurs, avait déjà donné des gages certains.

En effet, à l'ouverture de la session de 1846, le discours de la reine fit mention pour la première fois de cette grande affaire qui depuis huit ans agitait l'Angleterre, et le ministre proposa une série de mesures par lesquelles, après trois années d'un régime transitoire, les céréales devaient être complétement affranchies. Les conservateurs éclatèrent en reproches ; mais ils étaient devenus la minorité,

Digitized by Google

et après d'orageux débats, dans lesquels Robert Peel soutint avec une grande énergie et un remarquable talent le choc de ses anciens amis, la loi fut votée par les communes et par les lords. Cobden et ses amis avaient eu le bon goût de s'effacer, afin de laisser au ministre le premier rôle et l'honneur de la victoire.

L'aristocratie se vengea. Quatre jours après le vote définitif de la Chambre des lords, la Chambre des communes, à propos d'un bill sur l'Irlande, infligea un blâme au ministre, qui déposa son portefeuille. Cobden saisit l'occasion de lui rendre un juste hommage et remercia « l'honorable baronnet pour l'infatigable persévérance, l'inébranlable fermeté et l'habileté incomparable avec lesquelles, pendant ces six derniers mois, il a conduit à travers cette Chambre une des plus magnifiques réformes qui aient jamais été accomplies chez aucune nation. » Robert Peel ne voulut pas le céder en courtoisie. « Le nom, dit-il en prenant congé du ministère, qui doit être placé en tête de ce succès, ne doit être ni celui du noble lord qui dirige le parti dont nous avons eu le concours, ni le mien ; c'est le nom d'un homme qui par des motifs purs, je crois, et avec une incessante énergie, a fait appel à notre raison à tous et nous a forcés de l'écouter par une éloquence d'autant plus admirable qu'elle était sans prétention et sans ornement, c'est le nom de Richard Cobden. » Tous deux disaient vrai. Cobden avait été l'apôtre et le héros du libre-échange ; Robert Peel s'en était fait le père d'adoption ; l'un avait été l'homme de foi, qui avait forcé les convictions, l'autre, l'homme politique qui avait su comprendre que les temps étaient venus, et leurs deux noms, avec une part inégale dans la reconnaissance de la postérité, resteront associés au souvenir de la grande réforme de 1846.

La ligue avait accompli sa mission ; dans une séance solennelle tenue à Manchester le 2 juillet 1846, elle déclara ses opérations terminées et se sépara après avoir offert un témoignage de sa gratitude à ses trois principaux membres, Wilson, Bright et Cobden. Le manufacturier de Mozeley-street, en devenant le grand agitateur de l'Angleterre, avait dû négliger le soin de ses propres affaires ; sa carrière, comme il disait, était totalement changée ; il avait liquidé avec ses associés pour ne pas leur causer de préjudice ; sa maison dépérissait, et il ne pouvait songer à renouer les fils de ses opérations industrielles ; ses talents et ses services l'appelaient ailleurs. Il accepta le don de 75,000 livres sterling que la ligue avait recueillies à son intention, et, désormais libre des soucis de fortune, il continua à se consacrer tout entier à la chose publique.

Trois ans après, les principaux ligueurs se réunissaient encore une fois à Manchester dans un grand banquet. La musique jouait un

Digitized by Google

air populaire de la ligue : *le bon temps vient*. Minuit sonna. « Le bon temps est venu », dit le président, dont les paroles furent suivies d'un tonnerre d'applaudissements. On était en février 1849 et on entrait dans la période définitive du libre commerce des céréales.

C'était en effet une grande date. Le système protecteur avait reçu ses premières atteintes, dès 1825, à l'époque des réductions de droits proposées par Huskisson. Mais les lois sur les céréales étaient le fondement et formaient en quelque sorte la partie la plus solide de cet édifice du privilége : elles avaient résisté jusque-là et paraissaient inébranlables : tant il y avait d'intérêts coalisés pour les défendre ! Quand elles eurent été abrogées, les restrictions douanières et les protections de tout genre tombèrent les unes après les autres, sous les coups des ministères tories comme des ministères whigs. « La protection, qui naguère habitait un palais, est aujourd'hui chassée des recoins dans lesquels elle peut encore se cacher, » disait M. Gladstone, digne d'être lui-même rangé, avec les Huskisson et les Peel, au nombre des hommes d'Etat de l'Angleterre qui auront le mieux mérité de la liberté commerciale.

Près de vingt ans se sont écoulés et les faits ont prononcé. L'industrie et le commerce de la Grande-Bretagne, sous l'influence d'une législation plus libérale, se sont merveilleusement accrus : c'était une conséquence prévue. Mais, ce qui était moins prévu ou moins facilement admis, c'était le progrès agricole : certes, la plupart des conservateurs ne croyaient guère aux prédictions de Cobden, lorsqu'il prononçait son discours sur la détresse des campagnes. Or, les campagnes elles-mêmes ont profité, dans une mesure aussi large que l'industrie, du bénéfice de la liberté et de la concurrence. En 1843, écrivait récemment un savant statisticien, M. Frédéric Purdy, la taxe de la propriété foncière était de 42,127,419 livres ; en 1860, elle atteignait 42,994,947 livres : augmentation de plus de 2 p. 0/0 en dix-sept ans. « Il est généralement admis, ajoutait-il, que les affaires des fermiers anglais ont été rarement plus prospères et plus sûres qu'elles ne le sont depuis l'abrogation des lois sur les céréales. Le revenu des terres s'est sensiblement élevé. » Il faut dire de plus que l'Angleterre a rarement joui d'un calme aussi profond ; au milieu des difficultés que, durant ces quinze dernières années, la politique a soulevées à l'extérieur et la crise cotonnière à l'intérieur, le pays n'a plus été troublé par ces agitations continuelles et ces émeutes qui attestaient, depuis 1815, le malaise et le mécontentement d'une partie de la population. Le juste équilibre des intérêts économiques a puissamment contribué à calmer les passions de la foule, et la ligue a eu le mérite de clore la période des crises sociales qui contrastaient si tristement avec la prospérité

Digitized by Google

croissante de la Grande-Bretagne, et semblaient être une accusation permanente contre le progrès même de l'industrie.

IV

Cobden était profondément religieux; il avait horreur de la guerre et de la politique qui s'en inspire. Dans sa pensée, le christianisme, la liberté commerciale et la paix du monde étaient trois principes inséparables et comme les trois nœuds du lien qui devait unir l'humanité sur cette terre. « Je regarde, disait-il dans une des réunions de Drury-Lane, la liberté commerciale comme impliquant la question de la paix universelle. Introduisez le principe de la liberté commerciale parmi les peuples, et la guerre sera aussi impossible entre eux qu'elle l'est entre Middlesex et Surrey. » C'était une utopie. Entre Middlesex et Surrey, comme entre Anjou et Bretagne, toute guerre est impossible, non pas parce que ces provinces ne sont plus séparées par des lignes de douanes, mais parce qu'elles sont les parties d'un même tout et qu'elles sont confondues dans une même existence politique. La révolution qui a abattu en Europe les petites souverainetés féodales au profit des monarchies modernes a été, sans contredit, un très grand bienfait. Mais pour établir aujourd'hui entre les différents Etats de l'Europe et du monde cette paix inaltérable, il faudrait commencer par créer l'unité de domination : *pax augusta.* Cela ne peut pas être, et cela ne doit même pas entrer dans les rêves que nous nous plaisons à former les uns et les autres pour le bonheur futur de l'humanité. Car une pareille unité ne se fonderait, si elle était réalisable, qu'au profit d'un immense despotisme central; et certes la civilisation aurait plus à perdre au sacrifice des nationalités distinctes et de la liberté universelle, qu'elle ne gagnerait à la cessation des guerres.

La multiplicité des relations commerciales est un bien en soi; Cobden le savait, et en sa qualité d'économiste, il prêchait le libre-échange. Elle a de plus l'avantage de rapprocher les hommes des diverses contrées, et de resserrer les alliances par le lien des intérêts naturels. Cobden s'exagérait cette influence politique. L'expérience, je ne dis pas de l'histoire qu'il invoquait en sa faveur comme un témoignage des erreurs humaines à une époque où l'économie politique ne tempérait pas encore les passions haineuses ou cupides, mais l'expérience des faits qui s'accomplissaient alors dans l'Europe soulevée par des révolutions, puis agitée par des guerres, inquiétée par des soupçons et armée jusqu'aux dents, aurait dû lui faire

Digitized by Google

reconnaître combien de mobiles, autres que la production industrielle, agissent sur la conduite des gouvernements et des peuples, et combien est étroite une théorie qui voudrait faire tourner sur le seul pivot de la manufacture les intérêts si complexes de la politique.

Toutefois, l'utopie de Cobden n'est pas de celles qu'on repousse comme faisant injure à la civilisation. Elle était inspirée par un généreux amour de l'humanité, et, si elle n'était pas neuve, elle avait du moins le mérite d'être renouvelée à une époque où un désir ardent de cette paix tant rêvée saisissait non-seulement comme aux siècles d'autrefois les âmes froissées ou foulées par la force, les humbles et les pauvres, mais les volontés énergiques, les activités puissantes, les riches et tous ceux qui voulaient travailler ou penser librement. La paix universelle ne sera jamais définitivement établie sur la terre, mais assurément on peut espérer que les passions des gouvernants seront de jour en jour plus contenues par les intérêts des gouvernés; la diffusion des lumières, le progrès des richesses, la fréquence des relations internationales y contribueront, et les guerres frivoles, nées de l'instinct des conquêtes ou de considérations purement personnelles, deviendront moins faciles et plus rares. Quels que soient les doutes que le présent puisse inspirer à cet égard, c'est la marche probable de la civilisation dans l'Europe moderne.

Dans cette prédication de la paix, Cobden n'était plus sur le terrain solide des faits et de la pratique immédiate; il perdait les avantages qui avaient fait sa force durant les luttes de la ligue, et, bien qu'il s'adressât encore au bon sens et aux intérêts des industriels, il se heurtait à des objections insurmontables, et ne forçait plus avec le même bonheur les convictions. C'était un nouveau rôle qui pouvait convenir encore à l'apôtre, mais qui devait nécessairement nuire au politique.

Après l'explosion de 1848, les théories sociales étaient à l'ordre du jour en Europe. Les amis de la paix qui avaient fondé une société à Londres dès 1816, au lendemain des longues guerres de l'Empire, et dont les doctrines s'étaient répandues en Angleterre et aux Etats-Unis parmi les méthodistes et les quakers, firent des prosélytes sur le vieux continent et tinrent des congrès : un premier à Bruxelles, en 1848, un second à Paris, en 1849. Cobden assista à celui de Paris, et siégea comme vice-président à côté de Victor Hugo, de M. Ath. Coquerel et de M. Deguerry. Il prit deux fois la parole et s'exprima en français, « afin, disait-il plaisamment, de ne pas se rendre coupable, même en matière de langage, d'intervention étrangère. » Il parlait d'ailleurs notre langue avec facilité, quoiqu'il conservât un accent très prononcé, et sous ce vêtement

Digitized by Google

qui ne lui était pas ordinaire, sa pensée ne perdait rien de son allure familière et vive. Dans les réunions de la salle Sainte-Cécile, comme dans les meetings de Covent-Garden, il eut le talent de faire rire en persuadant, et fut couvert d'applaudissements. Il s'attaquait particulièrement aux finances de la guerre, et s'appliquait à montrer combien étaient vains ces armements coûteux auxquels répondait aussitôt l'armement du voisin, et qui épuisaient les ressources des peuples sans accroître la puissance relative d'aucun d'entre eux. « Une nouvelle forge ne souffle pas à Cherbourg, qu'aussitôt l'étincelle ne jaillisse d'une nouvelle enclume à Plymouth et réciproquement. » — « Ma plus grande objection contre ces grands armements, c'est qu'ils tendent à exciter de dangereuses animosités entre les peuples, à perpétuer la crainte, la haine, le soupçon, passions qui, un jour ou l'autre, cherchent instinctivement leur satisfaction dans la guerre. » Il avait pleinement raison. Mais que proposait-il? C'était là qu'on ne retrouvait plus le solide argumentateur de la ligue. Il proposait, avec le congrès tout entier, un désarmement général et la réprobation des emprunts pour le fait de guerre. Or quel souverain devait donner l'exemple de ce désarmement? et, si un souverain l'eût prétendu faire, quelle foi les autres auraient-ils eue dans sa promesse, et par quel contrôle auraient-ils pu s'assurer de sa sincère exécution? Quel gouvernement, se sentant appuyé par une nation riche et nombreuse, poussé par l'opinion publique ou capable de la soulever lui-même, consentirait à accepter à tout jamais les arrêts d'un tribunal européen dans lequel il n'aurait pas lui-même une influence prépondérante? Il est des idées qu'il est difficile de prendre tout à fait au sérieux. « Mon but, disait Cobden, est de réaliser la paix en coupant le nerf de la guerre. Je propose au congrès d'en appeler à la conscience de tous ceux qui ont de l'argent à prêter. » L'auditoire riait, et lui-même reconnaissait qu'il pouvait paraître étrange « d'en appeler à la sensibilité d'hommes qui, possesseurs de fonds dormant improductifs dans leur caisse, ne pensent à autre chose qu'à en tirer 5 p. 0/0. »

Dans le congrès, un des membres ayant voulu montrer que la Sainte-Alliance elle-même était un des signes de l'esprit de paix qui commençait à s'imposer à la politique moderne, fut accueilli par de tels murmures et par des cris d'indignation si énergiques, qu'il dut descendre de la tribune. Rien de plus légitime que cette protestation; c'était le moment où la Hongrie était foulée par les armées de la Russie et de l'Autriche. Mais que penser de la paix universelle au milieu d'un équilibre européen dont le tribunal suprême, depuis 1815, suscitait si vivement la colère des amis de la paix?

En France, le congrès laissa peu de traces derrière lui : notre ar-

Digitized by Google

mée venait d'entrer à Rome. Mais, en Angleterre, MM. Bright et Cobden n'étaient pas hommes à laisser volontairement tomber dans l'oubli une idée qu'ils croyaient importer au bonheur de l'humanité, et ils avaient à leur disposition les deux armes pacifiques avec lesquelles les paradoxes généreux peuvent pénétrer dans les croyances publiques, et finir quelquefois par peser sur la conduite d'un gouvernement de toute la force d'une volonté générale, le droit de parler et le droit de réunion. Une association s'était formée à Liverpool pour la réforme financière; elle avait pour président M. Gladstone, qui ne devait pas tarder à s'illustrer en appliquant, comme ministre, les sages idées qu'il propageait alors comme agitateur. Là Cobden retrouvait les principes et les hommes de l'école de Manchester. Dans une lettre, toute semée de vues ingénieuses sur l'impôt en Angleterre, il proposa à M. Gladstone de demander une réduction de 10 millions de livres sterling sur le budget, et de dégrever de tout le montant de cette économie les impôts indirects et les tarifs douaniers; il entraîna Manchester dans cette nouvelle agitation et entreprit une seconde campagne de meetings et de motions dont la devise n'était plus : *libre échange*, mais : *économie et pacification.* « Je vous promets, disait-il, je promets à tous mes amis de ne me point reposer avant d'avoir obtenu la réduction de nos dépenses militaires à 10 millons de livres sterling, au taux de 1835. Je ne dis pas que je m'arrêterai là, mais entendons-nous bien, je ne demanderai pas moins! » Il n'obtint rien. En 1835, les dépenses militaires avaient été de 11 millions de livres sterling; en 1849, elles étaient de 18 millions sur un budget de 44 millions, le retranchement de 8 millions que Cobden demandait formait le principal chapitre de la réduction totale de 10 millions, destinée à ramener le budget au chiffre de 1835. Aujourd'hui, les dépenses militaires s'élèvent à 25 millions, et le budget à 67 millions de livres sterling.

A la Chambre des communes, lorsqu'il fit une motion en faveur de ce système d'économie, soixante-dix-huit voix seulement le soutinrent; quelques mois après, quand il demanda la création d'un arbitrage international, il échoua encore; mais, s'il rencontrait des obstacles peut-être insurmontables, du moins il avait jusque-là pour lui la faveur populaire, toujours acquise à ceux qui réclament des économies comme à ceux qui dépensent largement. Bientôt il alla plus loin; il se heurta contre les passions de ses concitoyens, et sa popularité en fut ébranlée. La guerre de Russie était sur le point d'éclater; les Anglais criaient aux armes. Cobden, fidèle à ses principes, conseilla la paix; il prêcha dans le désert. Cette guerre à peine terminée, la saisie, dans la rivière de Canton, d'une lorcha

Digitized by Google

portant pavillon britannique émut l'humeur belliqueuse des Anglais contre les Chinois. Cobden demanda encore qu'avant de se battre, on examinât les causes du différend, et, cette fois, il eut pour lui le vote du Parlement. Mais lord Palmerston, qui croyait avoir de son côté l'opinion publique, n'hésita pas à dissoudre le Parlement, et la Chambre réélue lui donna l'appui de sa majorité.

Cobden n'était plus alors le député de Stockport. Après le triomphe de la ligue, pendant qu'il voyageait sur le continent, en France, en Espagne, en Italie, en Russie, en Suède, semant ses idées sur son passage et fêté par tous les amis de la liberté et de l'économie politique, il avait été spontanément élu dans deux colléges, à Stockport et à Huddersfield, dans le West Riding. Il avait opté pour le West-Riding, qu'il représentait ainsi depuis 1847. Ses théories pacifiques n'avaient nullement nui à sa réélection en 1852; son opposition à la guerre de Chine, qui blessait les prétentions dominatrices du commerce anglais, ne lui fut pas pardonnée : il ne fut pas réélu, et, bien que Cobden, M. Bright et M. Milner Gibson eussent raison en prétendant que le motif des hostilités était frivole, bien qu'on puisse douter non-seulement de la justice, mais des avantages commerciaux d'une guerre qui a achevé la désorganisation d'un empire déjà ébranlé, ils payèrent tous trois de leur titre de député leur résistance à l'entraînement national.

V

Cobden avait profité des loisirs que lui faisaient ses électeurs pour visiter une seconde fois les Etats-Unis et admirer de près la vigoureuse croissance de la nation américaine, à la veille du jour où de cruels déchirements allaient arrêter pendant cinq années le développement d'une des civilisations les plus remarquables qui se soient produites sur notre globe. Une surprise l'attendait à son retour. Lorsque le paquebot qui le ramenait à Liverpool toucha le quai, une foule nombreuse d'amis et de partisans était rangée sur le port pour le recevoir avec des félicitations et lui présenter des adresses.

Que s'était-il donc passé? Rochdale, réparant l'injure que lui avait faite Huddersfield, l'avait spontanément élu député, et lord Palmerston lui réservait la place de président du bureau du commerce dans le nouveau ministère qu'il venait de former. Cobden venait d'apprendre ces nouvelles par une première députation qui avait accosté le bâtiment au milieu de la Mersey, et, en mettant pied à terre, quoique épuisé par une traversée de onze jours, pendant les-

Digitized by Google

quels il n'avait pour ainsi dire pu prendre aucune nourriture, il répondit avec amabilité et esprit aux discours qui lui étaient adressés. Il rentra donc à la Chambre, mais il déclina l'honneur de faire partie du cabinet. Il eut raison. Il y avait dans Cobden l'étoffe d'un apôtre et non d'un ministre; il s'était dévoué à la propagation des idées de liberté, de justice et de paix, il devait poursuivre. Dans la direction des affaires, ce qu'il y avait d'utopique dans ses idées eût nui à ses qualités pratiques, et l'orateur du congrès de la paix n'aurait pu, sans renier son passé, rester longtemps en accord avec la politique générale du ministère.

Cobden ne fut pas moins touché de la pensée des ministres et il ne tarda pas à faire tourner cette bienveillance réciproque au profit de la liberté. La France et l'Angleterre, rivales en industrie comme en politique, vivaient, pour ainsi dire, dans un état permanent de défiance commerciale, et les deux grandes nations croyaient voir chacune un piége ou un danger dans tout ce qui venait de l'autre côté du détroit. En France, les manufacturiers se déclaraient perdus si les produits anglais pénétraient sur nos marchés; en Angleterre même, on n'était pas sans appréhension sur ce que les timides appelaient « the French invasion. » Plusieurs fois, Cobden, M. Bright et M. Michel Chevalier avaient causé des avantages qu'il y aurait à faire tomber les barrières de la prohibition par un traité de commerce, et à atténuer ainsi les défiances par le rapprochement des intérêts; mais c'était un rêve dont la réalisation paraissait bien difficile : l'idée même d'un traité répugnait, en principe, à Cobden et à M. Bright.

A l'époque de la ligue, des économistes français avaient essayé de transporter dans notre pays l'agitation anglaise. Léon Faucher, Bastiat, Fonteyraud, M. J. Garnier avaient, par des livres remarquables, fait connaître les succès de cette campagne entreprise pour la liberté des échanges; une association avait même été fondée et des réunions publiques tenues dans la salle Montesquieu. La révolution de Février avait brusquement interrompu la propagande; l'économie politique était devenue suspecte au pays qui, confondant l'erreur et la vérité, se défiait alors de toutes les théories sociales, et, lorsqu'en 1851 une proposition isolée avait été faite au Corps législatif en vue de supprimer les prohibitions, elle avait été écrasée sous le nombre et sous l'éloquence de ses adversaires.

Cependant les économistes continuaient d'écrire et d'instruire. L'un d'eux, M. Michel Chevalier, se trouvait mêlé aux affaires comme conseiller d'Etat et comme président du conseil général de l'Hérault, et, chaque année, il profitait de cette situation pour proposer au conseil général dans le sein duquel régnait un esprit sincèrement libéral, un vœu très développé qui était un manifeste en faveur de

Digitized by Google

la liberté du commerce ; ce vœu était voté à l'unanimité et recevait une grande publicité. Le succès de l'industrie française aux deux expositions universelles de 1851 et de 1855 était venu appuyer ses arguments de l'autorité des faits. A la suite du traité de Paris, le gouvernement, qui ne s'était pas jusque-là ouvertement prononcé, avait présenté au Corps législatif un projet de loi portant retrait de toutes les prohibitions, puis un autre projet moins radical, avec des droits de 30 ou 40 p. 0/0. Grande avait été la clameur ; le gouvernement impérial rencontrait pour la première fois une opposition sérieuse dans la Chambre. Les projets avaient été retirés, mais une note du *Moniteur* avait fait savoir que la question était seulement ajournée jusqu'au 1er juillet 1861 : « L'industrie française, prévenue des intentions bien arrêtées du gouvernement, aura tout le temps nécessaire pour se préparer à un nouveau régime commercial. »

Dans un discours prononcé à la Chambre des communes, M. Bright dit un jour que, pour établir des rapports satisfaisants entre l'Angleterre et la France, un traité de commerce vaudrait bien mieux que des armements exagérés à l'envi. Après avoir lu ce discours, M. Michel Chevalier, qui avait une correspondance active avec M. Cobden, et lui signalait depuis quelque temps un traité comme le seul moyen de triompher de la résistance des prohibitionistes français, écrivit à Cobden qu'il croyait le moment venu ; puis il se rendit en Angleterre, et les trois amis se mirent à travailler de concert. Ce n'étaient encore que de simples volontaires de la liberté commerciale, sans caractère officiel. Toutefois les ministres anglais, lord Palmerston, lord John Russell et surtout M. Gladstone, accueillirent très volontiers les premières ouvertures qui leur furent faites à ce sujet ; une conférence eut lieu entre M. Gladstone et M. Michel Chevalier, et les bases d'un arrangement y furent posées. L'éloquent M. Bright se chargea de gagner l'opinion publique en Angleterre, pendant que Cobden irait en France discuter et régler les conditions. Du côté de la France, M. de Persigny, alors ambassadeur à Londres, était partisan de la liberté commerciale ; à Paris, deux ministres, M. Rouher et M. Fould, étaient également bien disposés ; le prince Napoléon était plein d'ardeur ; et auprès des diplomates anglais qui craignaient la résistance du Corps législatif en France, M. Michel Chevalier faisait valoir l'article 6 de la Constitution qui donne à l'Empereur le droit de faire « les traités de paix, d'alliance et de commerce. » C'est en invoquant cet article qu'il avait décidé MM. Cobden et Bright, et c'est l'argument qui avait le plus touché M. Gladstone.

Cobden vint donc à Paris à la fin du mois d'octobre de l'année 1859.

Digitized by Google

M. Michel Chevalier l'y avait devancé et avait déjà fait connaître à l'Empereur le résultat de ses premières démarches, lorsque Cobden fut reçu pour la première fois à Saint-Cloud. Au lendemain de la paix de Villafranca et à la veille du traité de Turin, L'Empereur, très désireux de serrer les nœuds pacifiques de la France avec l'Angleterre, que la cession de la Savoie devait indisposer, écouta favorablement et approuva le projet. On en fit un secret d'Etat; le gouvernement, craignant l'opposition, devant laquelle il avait une fois reculé, ne voulait pas sonner l'alarme dans le camp des intérêts menacés, et il poussa la réserve au point de ne pas mettre d'abord tous les ministres dans la confidence. Puis, quand le détail des négociations fut entamé, ce fut encore loin du bruit, entre MM. Rouher, Chevalier et Cobden seuls que les articles furent étudiés et discutés; tous trois y apportèrent tant de précautions qu'ils s'interdirent l'aide des auxiliaires dont on aurait pu craindre l'indiscrétion. Les bureaux du ministère du commerce et la direction générale des douanes furent ainsi étrangers à ce qui se passait. On assure que Mme Rouher et Mme Chevalier transcrivaient elles-mêmes les pièces qui s'échangeaient. Le travail fut terminé à la fin de novembre; alors commencèrent les négociations officielles, et, le 23 janvier 1860, les plénipotentiaires signèrent le traité, d'une part lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre, et Cobden, de l'autre M. Baroche, alors ministre des affaires étrangères par interim et M. Rouher.

Les prohibitions étaient supprimées. Le traité portait que les marchandises anglaises entreraient en France en payant un droit *ad valorem*, qui serait bientôt converti en droit spécifique et qui n'excéderait pas 30 p. 0/0 au début, 25 p. 0/0 à partir de l'année 1864, et en réalité les tarifs définitifs, adoptés après enquête, restèrent bien au-dessous du maximum. La Grande-Bretagne, de son côté, admettait en pleine franchise nos produits, qui payaient encore pour la plupart un droit de 10 p. 0/0, et ne prélevait plus qu'une taxe variable de 1 à 2 shillings sur nos vins, de 8 shillings 5 pence[1] sur nos eaux-de-vie.

L'œuvre n'était pas terminée. Après avoir posé les principes, il restait à régler le détail : ce fut un travail long et minutieux, qui dura encore près d'un an. Il fallait défendre pied à pied les intérêts de la liberté, porter le libre-échange aux limites de la concurrence possible, malgré la résistance des uns et la timidité des autres, et dans la discussion relative à chaque industrie, triompher des intéressés eux-mêmes par la précision des connaissances spéciales.

[1] Le traité portait 8 shillings 2 pence; mais le taux fut trouvé insuffisant en Angleterre, et porté à 8 shillings 5 pence, par un article additionnel du 20 février.

Digitized by Google

Cobden, M. Chevalier et M. Rouher ne s'y épargnèrent pas et y déployèrent beaucoup de science et d'habileté.

La France entrait dans une nouvelle ère industrielle. Elle avait appris tout à coup par la lettre que l'Empereur adressait à M. Fould, le 5 janvier 1860, et dans laquelle, entre autres mesures économiques propres à « imprimer un grand essor aux diverses branches de la richesse nationale, » il annonçait la suppression des prohibitions et la négociation de traités de commerce avec les puissances étrangères.

Elle fut étonnée, et aux applaudissements sincères des hommes intelligents et désintéressés qui accueillirent l'avénement d'une politique libérale en matière de commerce, se mêlèrent les regrets de voir de si importantes questions décidées dans le silence du cabinet, et soumises à la discussion publique lorsqu'il ne restait plus d'autre parti que d'approuver. La France n'avait pas eu à cet égard la même fortune que l'Angleterre. Non-seulement l'œuvre de la liberté y avait été de tout temps plus difficile, parce qu'au lieu de lutter contre l'agriculture seule avec l'aide de la manufacture, comme chez nos voisins, la réforme douanière avait eu à combattre à la fois les propriétaires et les grands industriels, sans point d'appui dans la Chambre; mais de plus, la propagande, à peine entreprise, avait été étouffée sous le bruit des révolutions, et n'avait pu recommencer quand les événements eurent imposé le silence aux discussions politiques.

En 1846, on devait espérer que l'éducation du pays se ferait avec le temps et que la vérité triompherait, grâce à un changement dans le système électoral. Mais elle n'était pas faite en 1860; la voix prépondérante en pareille matière appartenait encore, dans le Corps législatif aux intérêts qui avaient dominé dans la Chambre des députés. Si le gouvernement qui, fidèle à son origine, consultait principalement l'intérêt du grand nombre, n'avait imposé une volonté inflexible, la réforme douanière aurait dû attendre encore.

Quant à l'Angleterre, elle ne faisait qu'un pas de plus dans la voie où elle s'était engagée depuis longtemps. Il y eut bien dans le Parlement quelques opposants qui trouvèrent mauvais qu'on subordonnât à des conventions étrangères les questions de tarifs, et qu'on enchaînât ainsi la liberté du gouvernement. D'autres blâmèrent Cobden d'avoir sacrifié ses principes économiques à un compromis et d'avoir fait de la liberté des échanges une marchandise. Ce reproche est sans fondement. Au temps de la ligue, Cobden repoussait l'argument du traité, parce qu'il ne voulait pas, et avec raison, soumettre au bon plaisir des nations étrangères le droit pour ses compatriotes d'avoir du pain. Au temps du traité de commerce, il se

Digitized by Google

servait des droits qui restaient encore au tarif anglais pour obtenir de payer les prohibitions et les droits prohibitifs du tarif français, et du même coup il rendait à son pays un double service, digne du grand libre-échangiste : il amenait de nouveaux produits et de nouvelles jouissances sur le marché anglais, et il donnait aux manufactures anglaises le débouché du plus important marché du continent. Les Anglais étaient assez avancés en économie politique pour le comprendre. Le Parlement vota, et le tarif, encore une fois simplifié par M. Gladstone, ne comprit plus que quarante-quatre articles soumis à des droits.

Pour la seconde fois Richard Cobden avait donc bien mérité de son pays. M. Gladstone, à l'exemple de Robert Peel, lui rendit publiquement hommage : « Quant à M. Cobden, parlant dans un temps où les colères sont éteintes, je ne puis m'empêcher de lui exprimer l'obligation que nous lui devons des peines qu'il a prises et des sacrifices personnels qu'il a faits pour assurer le succès d'une mesure que lui-même, qui n'est certes pas un des moindres apôtres de la liberté commerciale, regarde comme un des plus grands triomphes que cette liberté ait jamais remportés. C'est un rare privilége pour un homme qui, il y a quatorze ans, a rendu à ce pays un service signalé et éclatant, d'avoir pu une fois encore, dans le court espace d'une vie humaine, n'ayant ni rang ni titre, ni aucune marque honorifique qui le distingue du peuple qu'il aime, rencontrer le bonheur de rendre un grand et mémorable service à sa souveraine et à son pays. »

Ce traité est récent encore, et ses premiers effets se sont à peine produits, les bienfaits, contrariés par la terrible crise du coton qui éclatait au moment même où il commençait à être appliqué, ont été moindres qu'on ne devait le croire et ne pouvaient atteindre immédiatement à la hauteur des espérances que font toujours naître les réformes désirées. Les désastres qui devaient, selon de sinistres prédictions, joncher de ruines notre industrie n'ont pas eu lieu. Sans doute des maisons, fondées dans de mauvaises conditions, ont été ébranlées ou même sont tombées, par l'effet de la concurrence ; c'est que la consommation a trouvé un avantage manifeste à s'approvisionner ailleurs : l'impartiale justice n'a donc rien à regretter à cet égard. Mais aucune industrie n'a péri, ni de ce côté du détroit ni de l'autre. En Angleterre, le commerce avec la France et la péninsule hispanique avait été d'environ 31 millions de livres sterling en 1849 ; il s'est élevé à 42 millions en 1862, et paraît avoir atteint le chiffre de 48 millions en 1864 ; en France, le commerce avec l'Angleterre était de 869 millions en 1859, de 1,145,000,000 en 1862, et de 1,392,000,000 en 1863. On redoutait beaucoup en

Digitized by Google

France l'invasion des lainages et des cotonnades de l'Angleterre avec laquelle, disait-on, nos manufactures étaient incapables de lutter. Or, en 1864, pendant que l'Angleterre nous vendait 23 millions de lainage et 7 millions de cotonnades, nous portions et nous vendions sur le marché anglais 95 millions de lainages français et 11 millions de cotonnades. On prédisait la ruine de nos houillères et de nos hauts-fourneaux ; or, malgré l'importation anglaise et la baisse de prix qui en a été la conséquence, les houillères de France, qui donnaient 76 millions de quintaux en 1859, en ont donné 111 millions en 1864, et la production de nos hauts-fourneaux s'est élevée dans le même temps de 8,500,000 à 12 millions de quintaux.

Les statistiques officielles, malgré leur diversité, accusent dans les deux pays un progrès plus rapide que le progrès qu'on observait dans les années précédentes. Il en devait être ainsi. Les digues sont faites pour arrêter les eaux ; les barrières fiscales pour empêcher les échanges ; il est donc impossible qu'elles ne ralentissent pas le mouvement de la richesse, et il est naturel qu'en le ralentissant elles nuisent à la production. Les supprimer, c'est à une distribution artificielle des fruits du travail substituer la distribution naturelle, rendre à chacun ce qui lui est dû et contribuer à faire régner dans le domaine des intérêts la justice par la liberté. De ce point de vue, qui est celui d'une bonne politique comme d'une bonne philosophie, le traité de commerce avec l'Angleterre, devenu le germe de plusieurs autres traités avec les puissances étrangères, est un fait mémorable, et les noms de Michel Chevalier et de Cobden y resteront attachés, comme ceux de Bright et de Cobden restent attachés à l'histoire de la ligue.

VI

Depuis que Cobden avait quitté la manufacture, il avait acheté une terre aux lieux où s'était écoulée son enfance et il avait fait bâtir sa maison sur l'emplacement même de la ferme de Dundorf. C'est là qu'il passait, auprès de sa femme et de ses enfants, le temps que la politique et les voyages n'occupaient pas. Simple de mœurs et de caractère, il aimait la vie de famille et il en sentait profondément les joies, les chagrins : jamais il ne s'était consolé de la perte de son fils. Il ne recherchait pas le bruit et il fuyait les honneurs : il avait refusé le titre de baronnet que la reine lui avait offert après la signature du traité de commerce.

Son allure était avenante, sans prétention ; sa physionomie res-

Digitized by Google

pirait l'honnêteté et la franchise. Rien en lui ne dénotait le tribun; point de grands airs ni de fougue; un œil petit, mais un regard pétillant de vivacité; une parole vive et enjouée qui captivait ses interlocuteurs, et un accent de conviction si profond et si sincère, qu'il devenait promptement communicatif[1]. Il avait une constitution robuste, mais il s'y fiait trop, et non-seulement il en abusait pour se prodiguer au public, mais il ne prenait même aucun des soins que la prudence la plus vulgaire conseille. Cependant, il souffrait déjà depuis plusieurs années d'un asthme, et les médecins l'obligèrent à fuir pendant l'hiver le climat rigoureux de l'île. Il alla successivement à Cannes, en Egypte, à Alger, et la chaleur paraissait avoir rétabli sa santé; les brouillards de l'Angleterre la compromirent de nouveau, et une imprudence généreuse lui fut fatale. Les médecins lui avaient ordonné le repos; il crut pouvoir leur désobéir, se rendit à Rochdale malgré la saison rigoureuse, et prononça un long discours devant une foule nombreuse. Le mal reparut plus menaçant, et quelque temps après, Cobden, étant allé à Londres, fut saisi d'une attaque violente. Ce fut la dernière. Huit jours après, le 2 avril 1865, entouré de sa femme, d'une de ses filles et de quelques amis, il expirait « avec la même tranquillité d'âme, dit un témoin, qui l'avait distingué pendant toute sa vie. »

L'Angleterre perdait un grand citoyen, l'humanité un ami dévoué. Sa fin était prématurée; mais, quoique ses laborieux débuts l'eussent conduit tardivement à la vie publique et que la mort l'ait ravi bien avant l'âge, sa carrière, comme le disait si bien M. Gladstone, a été marquée par deux faits qui auront des conséquences trop lointaines pour que l'histoire puisse jamais oublier le nom de Richard Cobden. Il avait de nombreux amis qui le pleurent, de plus nombreux admirateurs qui le regrettent : c'est le privilége des belles âmes et des grands caractères. Il a eu de plus le bonheur bien rare d'être également apprécié des deux côtés du détroit et d'emporter dans la tombe le témoignage sincère de la sympathie du gouvernement français comme du gouvernement anglais. Le lendemain de sa mort, lord Palmerston ouvrait la séance de la Chambre des communes en rappelant « les grands et importants services qu'il avait rendus, grâce à son infatigable activité, à son éloquence, à son indomptable énergie, » et disait en terminant : « Je suis persuadé qu'il n'est personne ici qui ne sente profondément que la patrie vient de se voir enlever un de ses enfants les plus dévoués et les plus utiles. » M. Bright voulut parler à son tour; les sanglots étouffèrent sa voix : c'était le meilleur panégyrique d'un ami. Le même jour, au Corps législatif,

[1] M. Reybaud a tracé, dans ses *Economistes modernes*, un portrait vivant de Cobden.

Digitized by Google

M. de Forcade la Roquette annonçait la triste nouvelle que le télégraphe venait de transmettre, et il ajoutait : « La mort de Richard Cobden n'est pas un malheur seulement pour l'Angleterre, c'est une cause de deuil pour la France et pour l'humanité. » Toute la Chambre s'est associée à ces regrets. L'Empereur a écrit une lettre de condoléance à la veuve de l'homme qui « aimait la France, » et donné l'ordre que le buste de Cobden fût placé au musée de Versailles, au milieu de nos gloires nationales.

C'est justice. Si l'agitateur de la ligue a bien mérité de sa patrie, le négociateur du traité de commerce a rendu à la France, qu'il a contribué à dégager des gênes du système protecteur, un service non moins signalé qu'à l'Angleterre dont il a agrandi le marché, et l'humanité, fût-elle quelque peu incrédule par expérience, ne peut que se montrer reconnaissante envers le prédicateur de la paix.

E. Levasseur.

Digitized by Google

DEUX FRONDEURS

RETZ ET LA ROCHEFOUCAULD

Le cardinal de Retz et son temps, étude historique et littéraire, par M. Léonce CURNIER, 2 vol. Paris, Amyot. 1863. — *Le cardinal de Retz, son génie et ses écrits*, ouvrage qui a obtenu en 1863 le prix d'éloquence décerné par l'Académie française, par M. TOPIN. Paris, Gosselin. 1864. — *Œuvres inédites de La Rochefoucauld, précédées de l'Histoire de sa vie*, par M. Edouard DE BARTHÉLEMY. Paris, Hachette. 1863.

Nous n'avons pas le dessein de faire ici une part égale à ces deux hommes, dont le premier nous paraît absolument supérieur à l'autre ; mais seulement de montrer, sans prétention au parallèle, les points principaux par où ils se touchent, et de revenir au besoin sur quelques détails non pas inédits (on n'en fait plus), mais toujours curieux des circonstances diverses où ils se trouvèrent forcément rapprochés. Ils furent du même parti, c'est-à-dire frondeurs tous les deux ; mais ils ne furent pas de la même faction, de la même catégorie de frondeurs, et ils se détestèrent toujours ; ce n'est pas le trait le moins piquant de leur vie. Quand on recherche la cause de cette inimitié persistante, on est forcé de se dire qu'ils se ressemblaient trop, qu'ils avaient trop de côtés communs, depuis l'amour-propre, qui fut égal en eux, jusqu'à l'esprit, qui nous paraît plus solide chez Retz, pour ne pas se jalouser jusqu'à la mort. On pense bien qu'il y eut autre chose entre eux que cette envieuse émulation de mérite ; ils furent aussi en rivalité ailleurs, et telle concurrence délicate contribua encore à aigrir leurs relations. En disant La Rochefoucauld ou Retz, il faut entendre souvent Longueville ou Chevreuse, et la guerre des hommes est ici, comme presque partout, la guerre des femmes.

Digitized by Google

On en a tiré tout ce qu'on a pu, on a épuisé le sujet ; des philosophes y ont consacré des volumes, et quoiqu'ils aient fini, selon nous, par alourdir la grâce légère de certaines figures, en y insistant trop, en marquant le contour plus que de raison, et en le cerclant pour mieux l'indiquer ; il nous semblerait impertinent de nous arrêter longtemps, après eux, sur toute cette séduisante galanterie. Sans la négliger absolument, il nous ira mieux d'examiner chez Retz l'homme politique, et chez La Rochefoucauld le factieux, car celui-ci ne fut en réalité qu'un frondeur dans la foule, tandis que l'autre fut véritablement un chef de parti et eut presque le génie d'un homme d'Etat.

Des trois ouvrages que nous avons sous les yeux et qui nous aideront dans cette étude, le plus important est assurément celui de M. Léonce Curnier, ancien député, et receveur général des finances, qui n'a pas cru devoir consacrer moins de deux volumes à l'intéressant cardinal. Ces deux in-8° se recommandent plutôt par l'abondance et la variété des renseignements que par la solidité de la critique. Le point de vue purement moral auquel l'auteur s'est placé pour juger Retz devient presque toujours fâcheux quand il s'agit d'apprécier un homme politique, et a naturellement conduit M. Léonce Curnier à des excès de sévérité qui ne sont pas sans quelque candeur. Cette austère ingénuité fait assurément le plus grand honneur à l'écrivain, mais elle répand sur son ouvrage un ton en quelque sorte douloureux et paterne qui, à côté des brillantes audaces de tous ces héros pour la plupart assez peu scrupuleux, produit un singulier effet de désaccord. Il en résulte un certain air de pédantisme, une allure de magister pudibond, faisant la leçon à des écoliers plus forts que lui. Il faut voir, par exemple, M. Léonce Curnier tancer Retz pour sa facilité à mêler le plaisant au tragique : « Toujours, s'écrie-t-il, toujours le tableau de genre ou la caricature mêlée au tableau d'histoire ; toujours le crayon d'un Callot se mariant au pinceau d'un Paul Delaroche ! » Ce dernier trait indique assez que si l'auteur bronche quelquefois dans la critique historique, il peut au besoin trébucher dans la critique d'art. Depuis vingt ans déjà, c'est à peine si l'on ose encore compter Delaroche parmi les peintres d'histoire ; et lui l'y classe au premier rang !

Il faut encore entendre M. Léonce Curnier régenter Condé que l'on mène en prison, parce que le vainqueur de Lens ose dire, en un pareil moment, qu'il préférerait l'imitation de M. de Beaufort, c'est-à-dire l'évasion, à l'*Imitation* même de *Jésus-Christ*. Ce trait déconcerte M. Curnier et lui gâte absolument son Condé. Sur quoi, il vous lui fait un beau sermon : « Ce jeu de mots, qui contrastait tant avec la gravité de la situation, peut paraître spirituel ; mais nous

Digitized by Google

aurions mieux aimé un peu plus de respect pour un livre presque divin, que l'on a justement proclamé le plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes, l'Evangile, dont il est, d'un bout à l'autre, un sublime commentaire, étant l'œuvre de Dieu même. Si Condé eut moins dédaigné ces pieux épanchements d'une âme angélique..... » Vous voyez d'ici le développement.

Un peu plus loin, ayant à raconter la fameuse *visite* du peuple de Paris à Louis XIV enfant, espèce d'inspection domiciliaire qui aurait pu tourner plus mal qu'elle ne tourna, le bon M. Curnier s'attendrit au souvenir du respect que la foule sut garder ce jour-là envers la royauté endormie, et qu'elle oublia trop plus tard, dans un épisode semblable, à l'égard de Marie-Antoinette et du Dauphin : « Un jour viendra où le palais de nos rois sera témoin de vicissitudes bien plus cruelles et de scènes bien plus terribles. Envahi par une populace en proie aux plus hideuses passions, il verra une autre reine de France, qu'on appellera, d'un ton de mépris, l'*Autrichienne*, abreuvée d'outrages qui eussent été épargnés au dernier de ses sujets, et les grâces enfantines du petit-fils de Louis XIV ne toucheront pas les forcenés qui se plairont à torturer le cœur de sa mère. » M. Curnier a raison de s'attendrir ; mais, vraiment, le morceau est un peu sentimental, et ces forcenés, qui *se plaisent* à torturer le cœur d'une mère appartiennent plutôt au mélodrame qu'à l'histoire. A Paris, nous ne donnons plus guère dans ces mots parasites, qui faussent l'idée sous prétexte d'ajouter à l'élégance.

Au demeurant, les petites défaillances de critique et de goût, que nous relevons en courant chez M. Curnier, partent d'un excellent naturel, et, encore une fois, nous sommes sûr qu'il s'en glorifie. Toutefois, une certaine indulgence raisonnée, un certain calme de jugement, le sang-froid, pour tout dire, donne des résultats plus sérieux. Quand on est habitué à l'impartiale discipline de l'histoire, on s'y plie, on la conçoit, on l'accepte, on prend du premier coup les hommes pour ce qu'ils sont, on sort de la morale puérile pour pénétrer à fond les motifs des actions et l'origine des événements. Certes, la morale est une grande chose ; mais pour éclairer, pour échauffer comme il convient un livre d'histoire, il faut qu'elle l'éclaire de haut, de loin, ou plutôt qu'on l'y sente au fond, partout présente, mais invisible, comme un salutaire idéal. Si elle a le malheur de se montrer sans cesse et de prêcher constamment comme une institutrice anglaise, il n'y a plus d'histoire, il n'y a plus d'art. Toute couleur, toute vérité même se noie et s'efface dans ce bavardage puritain.

M. Topin paraît s'en être bien rendu compte, et l'Académie est aussi de cet avis, sans doute, car elle a donné le prix à cette courte

Digitized by Google

et substantielle étude sur les écrits et le génie du cardinal de Retz. Assurément, M. Topin met son héros à sa place, qui n'est pas parmi les saints; mais il laisse en lui ce côté diabolique, dont parlait Anne d'Autriche, pour admirer ses belles parties, son caractère généreux, sa bravoure, son esprit, sa pénétration politique, sa fidélité à ses amis, et, par-dessus tout, son génie d'écrivain. Il le compare à Saint-Simon, sans désavantage. Il extrait de ses *Mémoires* un certain nombre de maximes qui, pour la finesse, peuvent soutenir le parallèle avec celles de La Rochefoucauld, et sont bien au-dessus par le sens qu'elles renferment et par la portée qu'elles ont. C'est tout ce que l'Académie pouvait demander à M. Topin, c'est-à-dire un travail court, serré, ce qu'elle appelait autrefois un éloge. Celui-ci réunit à peu près tous les mérites du genre. la clarté, la bonne distribution des parties, une certaine abondance dans la brièveté même, un goût littéraire parfait, enfin un style élégant et suffisamment oratoire. On y désirerait un peu plus de détails caractéristiques, quelques traits essentiels, une pointe de biographie. Enfin, c'est une étude à l'ancienne manière, et notre curiosité, mais notre curiosité seule, n'y est pas absolument satisfaite.

Quant au livre de M. Edouard de Barthélemy, sur La Rochefoucauld, nous avons eu l'occasion de dire ailleurs, avec la plus grande franchise, l'espèce de dépit qu'il nous cause. C'est un livre intéressant et bien fait, mais qui ne tient pas ses promesses. Il annonce de l'inédit et nous donne, quoi? Des variantes qui ne valent pas le texte acquis, et qui sont à peine relevées par une douzaine de maximes nouvelles, dont deux seulement sont dignes des anciennes. Mais nous n'avons pas le droit de critiquer aujourd'hui en ce sens un livre qui nous fournit justement, sans l'avoir voulu, ce que nous lui demandons en ce moment, c'est-à-dire un abrégé de la vie de La Rochefoucauld, extrait de ses propres *Mémoires*. Nous n'avions pas besoin d'autre chose, et ce bréviaire nous suffit pour les comparaisons que nous voulons faire avec Retz.

Ainsi, dans les trois ouvrages que nous venons de mentionner et qui rajeunissent à peine cette époque trop exploitée, nous chercherons Retz d'abord, et La Rochefoucauld ensuite, mais seulement par ricochet. Et en eux, nous nous attacherons moins aux particularités piquantes qu'à leurs projets, à leurs idées, à leur politique enfin, qui est peut-être restée moins connue que leurs aventures. A vrai dire, cette partie de leurs personnages est aussi fort usée, et l'on serait tenté de s'écrier aujourd'hui : qui nous délivrera des frondeurs? comme on disait autrefois : qui nous délivrera des Grecs et des Romains? Aussi, pour ne pas trop énerver le lecteur, passerons-nous assez vite sur ce que tout le monde connaît, c'est-à-dire

Digitized by Google

sur la Fronde elle-même, qui est comme le milieu de nos deux héros, afin de nous arrêter plus longtemps sur leurs extrémités, sur leur commencement et sur leur fin. C'est là seulement, dans l'état des choses, qu'on peut espérer encore quelque nouveauté.

Retz surtout offre, au début et au déclin, un intérêt très particulier. Sa passion de jeunesse pour César, ses efforts pour l'imiter, les nombreuses apologies qu'il en a faites reprennent en ce moment une espèce d'opportunité, et cet incessant, ce vigoureux et hardi panégyrique d'un homme de génie par un de ses admirateurs les plus convaincus, ne paraîtra sans doute pas dépourvu d'à-propos. Mais les dernières années de Retz, assez peu connues, présentent un intérêt bien plus vif encore, par certains rapprochements qu'on y peut faire. On a l'habitude de le quitter après la Fronde ; mais c'est surtout depuis sa prison de Vincennes jusqu'à sa retraite à Commercy qu'il est curieux de le suivre. Le prisonnier et l'exilé ont de quoi faire oublier le séditieux. Le prêtre, le cardinal, complétement obscurci par la fumée des guerres civiles, se montre alors et joue son rôle. C'est ce personnage du cardinal que nous nous proposons de remettre un peu en lumière. Dans les difficultés récentes qu'ont pu rencontrer les rapports de l'Eglise et de l'Etat, il nous semble qu'on ne s'est pas souvenu de lui, qu'on n'a pas assez souvent cité son nom. Il y a pourtant telle page de la vie de Retz qui est, sur ce point, d'une application frappante. C'est celle-là que nous choisirons de préférence pour la transcrire ou l'interpréter, comme étant à la fois plus actuelle et plus neuve.

I

Si quelqu'un fut prêtre à son corps défendant, ce fut bien Retz, et les révoltes de tout genre qui remplirent les deux tiers de sa vie ne vinrent peut-être que d'une vocation manquée. Par malheur, depuis trois générations les cadets de la famille de Gondi étaient archevêques de Paris, d'oncle en neveu, et Paul de Gondi ne put, malgré les plus violents efforts, échapper à cet usage. Il y fit pourtant l'impossible, et ne négligea rien pour paraître absolument indigne du brillant héritage qu'on lui réservait. Mais toutes les folies préméditées de son enfance et de sa jeunesse ne purent prévaloir contre l'inflexible volonté de son père. Ce dernier était un homme très pieux, qui commandait les galères du roi, et qui fit partie un peu plus tard de la faction des *saints*. Comme il s'était juré que son fils serait archevêque bon gré mal gré, il lui avait donné pour pré-

Digitized by Google

cepteur Vincent de Paul. L'éducation religieuse que l'enfant reçut de ce saint homme ne put lui faire prendre en goût la soutane; il ne rêvait que l'épée; il s'en servit de bonne heure et bien. Il n'avait pas quatorze ans qu'il blessa en duel le fameux Bassompierre. Sans doute, il espérait que cette première aventure ouvrirait les yeux paternels; mais le vieux soldat ne se montra pas touché par un genre d'exploits qui, tout en flattant peut-être ses secrètes préférences, pouvait briser la carrière de son fils; il le gronda sans changer d'avis, et l'adolescent resta « avec sa soutane et un duel. »

Bientôt il resta avec sa soutane et un second duel, où le comte d'Harcourt fut son adversaire, puis avec sa soutane et un troisième duel dont le marquis de Praslin fit les frais. Cette fois le romanesque petit abbé avait eu soin d'aposter des témoins pour mieux ébruiter l'affaire, et l'affaire en effet s'ébruita. Mais il était écrit que Paul de Gondi serait prêtre, et son étoile déjoua successivement ses plus spirituelles tentatives. Son étoile! c'est ainsi du moins que l'appelle ce bon M. Curnier, qui paraît voir dans cette opiniâtreté du sort à contrarier Retz un effet admirable de la protection divine.

Les duels ne suffisant pas, le futur cardinal eut recours à un autre expédient qui convenait moins encore à son habit mais qui rentrait parfaitement dans ses goûts. Il se lança bravement dans la galanterie, et débuta comme on débute toujours, en enlevant sa cousine. C'était une singulière recommandation pour devenir évêque, et ce ne fut pas la seule du même genre qu'il eut soin de se ménager. Bientôt la cour et la ville parlèrent de ses exploits amoureux comme naguère de ses exploits chevaleresques, et elles eurent sujet d'en parler longtemps. Dans cette heureuse époque où les dames « faisaient un salmigondis perpétuel de dévotion et de péchés » son caractère leur plut d'abord et un certain nombre d'entre elles se montrèrent fort sensibles au courage, à l'esprit, surtout à l'humeur aventureuse d'un ecclésiastique forcé, chez qui tous les genres de valeur, excepté peut-être celui qui convient à l'Eglise, n'avaient pas attendu le nombre des années. En un instant, il fut à la mode. Quoique petit, laid et mal fait, à ce que dit Tallemant des Réaux, il eut de grands, de nombreux succès, et surtout des succès comme il en voulait pour son dessein, c'est-à-dire les plus compromettants du monde.

A la vérité, il avait les dents fort belles, et, s'il faut en croire sa fatuité, Anne d'Autriche s'en aperçut assez pour lui en faire compliment, et lui soutenir qu'un homme n'est jamais laid avec cette beauté-là. Il essaya plus tard de savoir si la reine l'appréciait réellement au point où elle le disait, et réussit à obtenir, dans un petit réduit, cette phrase délicieuse : « Vous êtes un démon! » Mais la

Digitized by Google

jalousie de Mlle de Chevreuse empêcha l'affaire d'aller plus loin; elle osa dire à la reine que Retz l'avait traitée de *grosse Suissesse.* On pense si tout fut rompu. L'indiscret fut obligé de lever le siége au plus beau moment « et après deux mois de tranchée ouverte. » Aussi bien, il ne pouvait toujours parler, il ne pouvait toujours sourire, et quand il se taisait, on ne voyait plus ni son esprit ni ses dents. Il s'en aperçut bien, et qu'Anne d'Autriche était plus sérieusement occupée ailleurs. Il comprit enfin que la place était prise et qu'il ne deviendrait jamais premier ministre. Mais n'anticipons point sur ses prouesses. Nous sommes à une époque où il ne visait pas si haut et où il se fût tenu pour content s'il avait pu se défroquer tout à son aise. Il espérait bien que sa réputation allait heureusement l'y contraindre, et déjà il s'était arrangé un mariage qui l'eût jeté pour jamais hors de l'Eglise. Il se trompait : son père l'aimait mieux galant que marié, et l'important pour ce vieillard obstiné n'était pas que Gondi fît son salut, mais son chemin. Gondi le fit, mais par de longues traverses, et son âme, la moins ecclésiastique qui fut jamais (c'est lui qui nous le confesse), resta vouée à l'Eglise, en dépit qu'elle en eût.

Ce qui prouve bien que la galanterie et les duels ne furent pas seulement chez lui une affaire de tempérament, mais un artifice pour échapper à sa soutane; c'est que du jour où il comprit que ce moyen, quoique assez bon en apparence, ne lui réussirait jamais, il se résigna, et, sans renoncer à sa vie d'aventures, chercha un aliment plus sérieux à l'infatigable activité de son esprit. Il se remit à l'étude, et dévora, l'un après l'autre, non pas précisément les pères de l'Eglise, mais tous les auteurs profanes de l'antiquité. Soit que l'oppression dont il fut réellement victime eût déjà développé chez ui les goûts du rebelle et les penchants du conspirateur, il lut de préférence les historiens, et parmi les historiens, Plutarque et Salluste, qui ont raconté des conjurations. Il se passionna pour tous ces hardis personnages que nous avons tous plus ou moins admirés dans notre première jeunesse, les Harmodius, les Spartacus, les Brutus, voire pour Catilina. Dans le premier feu de l'enthousiasme qu'ils lui inspiraient, il ne prenait pas le temps de distinguer parmi eux, et s'attachait moins à leur honnêteté qu'à leur audace. Dans les temps plus rapprochés de nous, il s'éprit surtout d'un célèbre conspirateur italien, de ce même Fiesque qui est devenu un des héros de Schiller; et il n'avait que dix-sept ans quand il écrivit son histoire. N'y a-t-il pas quelque chose de frappant, de prophétique pour ainsi dire, dans le choix d'un pareil personnage? Et quand on observe que Schiller, c'est-à-dire un véritable insurgé comme Retz, que le Schiller des *Brigands;* le choisit pareillement pour l'orner de

Digitized by Google

toutes les vertus, n'est-on pas disposé à reconnaître que l'on naît conspirateur comme on naît poète ou artiste, ou que si la nature n'y est pour rien, il y a au moins de mauvais germes que peut semer dans des âmes ardentes une aveugle tyrannie ?

La *Conjuration de Fiesque* n'est pas de tous points un chef-d'œuvre ; mais quand on songe qu'elle fut écrite cinq ans avant le *Cid*, il est impossible de n'y pas découvrir, sous quelques façons de rhétorique, toute la vigueur d'un génie original. Est-il ordinaire de penser et de s'exprimer ainsi à dix-sept ans :

Les fortunes qui s'élèvent sans peine à des degrés éminents tombent presque toujours d'elles-mêmes, parce que ceux qui ont les qualités nécessaires pour y monter n'ont pas d'ordinaire celles qu'il faut avoir pour s'y soutenir, et lorsque quelqu'un que le bonheur a porté à ces élévations précipitées atteint le comble sans broncher, il faut qu'il ait trouvé, dès le commencement, beaucoup de difficultés qui lui aient appris peu à peu à rester ferme sur un endroit si glissant. — La plupart de ces hommes extraordinaires que les autres hommes vont consulter comme des oracles, et qui pénètrent si vivement dans l'avenir sur les intérêts qui leur sont indifférents, deviennent presque toujours aveugles sur ceux qui leur importent davantage. — La trop grande subtilité du raisonnement amollit le courage et s'oppose souvent aux actions les plus généreuses. — Dans toutes les actions qui peuvent être attribuées indifféremment au vice ou à la vertu, quand il n'y a que la seule intention de celui qui les fait qui peut les justifier, les hommes, qui ne sauraient juger que par les apparences, expliquent rarement les innocentes en bonne part.

On comprend fort bien l'exclamation de Richelieu lisant ce livre : « Voilà un dangereux esprit ! » et plus tard : « C'est un téméraire ! » Téméraire ou non, une pareille force de pensée, à cet âge, annonçait un esprit supérieur et une destinée extraordinaire. Le conspirateur précoce se révèle d'un bout à l'autre de ce livre étonnant, par des idées et des vues que Retz ne devait qu'à lui-même, car il avait suivi, pour le détail des événements, un historien conservateur, Mascardi, qui les lui présentait sous une couleur absolument contraire à celle que lui-même adopta. Il lui fallut, à dix-sept ans, faire ce curieux effort d'esprit qui consiste à repousser l'influence de ce qu'on lit, et à renverser un système tout fait, pour penser soi-même et construire un système original. Fiesque, chez Mascardi, n'est qu'un ambitieux médiocre, qui veut supplanter les Doria, un Catilina vulgaire, dont la vanité pompeuse ressemble en même temps à celle de Cinq-Mars. Sous la plume de Retz, le personnage se transfigure, l'homme se change en héros. C'est maintenant un brave et vertueux amant de la liberté ; c'est un ennemi acharné de la tyrannie, qui s'apprête à tous les sacrifices pour élever la première sur les

Digitized by Google

ruines de l'autre..... Fiesque périt au milieu même de l'émeute qu'il souleva, juste à temps pour laisser à Retz et à Schiller toutes leurs illusions. Mais, soyons francs, il est impossible d'être jeune et de ne pas prendre parti pour tous ces hardis conspirateurs. Il y a, dans la chaude jeunesse, comme un levain d'insurrection qui fermente au récit de ces audacieuses révoltes. Au collége, on est toujours pour Fiesque ou Brutus contre les tyrans. On serait pour Catilina lui-même contre le Sénat et contre Rome, si cet intrigant de Cicéron n'avait eu soin de nous jeter d'avance de la poudre aux yeux.

Il faut rattacher à cette époque de la vie de Retz l'admiration d'abord instinctive, puis plus raisonnée, qu'il eut toute sa vie pour César. César fut son héros véritable, et il essaya de l'imiter en tout; il copia surtout ses dettes. Un jour que le comte de Morangis lui représentait le mauvais état de sa fortune : « J'ai supputé, dit-il; à mon âge, César devait six fois plus que moi! » Ce qui laisse encore un assez joli denier à son passif. Afin d'avoir toujours son idéal sous les yeux, il écrivit une *Vie de César*. Cet ouvrage, qu'on voudrait bien posséder encore, parce qu'on sait dans quel esprit il avait été conçu, et que cet esprit est exactement le même qui règne dans la nouvelle *Vie de César*, cet ouvrage, qui serait si curieux aujourd'hui, s'est malheureusement trouvé perdu et n'est pas arrivé jusqu'à nous. Il contenait, on le sait, une éloquente apologie de tous les hommes extraordinaires qui ont justifié leur ambition par leur génie, et chez lesquels l'une tenait si bien à l'autre, qu'il leur était aussi impossible de n'être pas des ambitieux que de n'être pas des hommes de génie. On en a conservé du moins cette maxime caractéristique, où tout le sens du livre est indiqué, et que Retz a citée lui-même dans un autre de ses ouvrages : « La morale a bien plus d'étendue dans les affaires publiques que dans les affaires particulières; mais il est toujours judicieux de ne se servir de cette maxime qu'avec d'extrêmes précautions, parce qu'il n'y a que le succès qui la justifie aux yeux du vulgaire. »

Un écrivain d'infiniment d'esprit et de sens a été honni pour avoir exprimé exactement la même pensée en Sorbonne; il nous serait doux de l'être après lui, en nous y rangeant dans la mesure exacte où Retz l'a renfermée. La politique et la morale ne sont pas deux choses contraires, mais deux choses absolument différentes, qui peuvent quelquefois s'allier, mais qui ne doivent jamais se confondre. Le gouvernement des hommes est une science où Socrate n'est pas le premier philosophe qu'il faille consulter. Enfin, les crises continuelles que les circonstances font naître, et qui sont la matière de l'histoire, n'ont rien à démêler avec les théories absolues de la métaphysique; celui qui ne le voit pas donnera peut-être à

Digitized by Google

ses semblables des exemples de probité, il ne leur donnera pas des lois. Certes, la maxime de Retz prête aisément à l'abus; mais elle reste vraie quoique dangereuse, et il est plus facile de la flétrir que de la réfuter. Remarquons-en seulement l'heureuse tournure : *la morale a plus d'étendue.....*

Nous avons aussi, de Retz, un curieux jugement sur César et sur les causes de son élévation : « César avait au suprême degré toutes les qualités nécessaires à un grand prince, et néanmoins il est certain que ni sa courtoisie, ni sa prudence, ni son courage, ni son éloquence, ni sa libéralité, ne l'eussent élevé à l'empire du monde, s'il n'eût trouvé de grandes résistances dans la république romaine. Le prétexte que lui fournit la persécution de Pompée, la réputation que leurs démêlés lui donnèrent occasion d'acquérir, le profit qu'il tira des divisions de ses concitoyens ont été les véritables fondements de sa puissance. » Ici encore, Retz ne se pique pas d'être un farouche moraliste; il se contente de rester un historien judicieux et profond. Ce qui est certain, dans tous les cas, c'est qu'il se sentait remué jusqu'au fond de l'âme par les hauts faits des grands ambitieux et des conspirateurs célèbres. Il connaissait les moindres détails des conjurations illustres; il savait pourquoi chacune d'elles avait réussi ou échoué. Il avait, sur ce point, une véritable érudition, qui lui servit plus tard dans la vie active, lorsqu'il songea à tirer parti de ses études. « Cette partie de l'histoire si chère à son cœur, nous dit Anne de Gonzague, lui était devenue familière comme les règles de la guerre le sont à l'homme qui se destine au commandement des armées, comme les lois à un jurisconsulte. » Il se destinait, en effet, à l'art de la conspiration, et bientôt il fit ses premiers essais en ce genre. Il s'attaquait à un adversaire digne de ses précoces talents, car ce fut contre Richelieu qu'il les dirigea.

On sait que les complots tramés contre Richelieu ne furent pas heureux. Retz y continua du moins son apprentissage, et Mazarin vit bien, quelques années plus tard, qu'il y était passé maître. Il n'avait déjà plus de ces scrupules embarrassants qui font avorter les projets les plus hardis, et il nous a avoué lui-même qu'après avoir hésité un instant en présence de Richelieu, parce qu'il se faisait un cas de conscience d'attenter à la vie d'un prêtre, il revint bientôt à ses sentiments naturels, et se persuada sans peine que certains crimes apparents sont justifiés par une *illustre issue.* A la même époque, son compère La Rochefoucauld faisait aussi ses premières armes dans la conspiration, et choisissait aussi Richelieu pour adversaire. La Rochefoucauld n'était que de dix mois l'aîné de Retz, il ne faut donc pas s'étonner de les voir débuter ensemble. L'un conspirait pour faire plaisir à Mme de Chevreuse,

Digitized by Google

l'autre pour faire plaisir à Mme de Guéméné. C'est à peu près la seule occasion où nous les verrons réunis. Encore agissaient-ils séparément et chacun de leur côté, sans s'être concertés contre l'ennemi commun. Ils désespéraient tous les deux leurs familles, qui n'étaient occupées, auprès du cardinal, qu'à se faire pardonner les méfaits de ces enfants terribles. Cette comédie des pères passant leurs derniers jours à reconquérir la faveur que leur font perdre leurs fils n'est pas sans intérêt, et Richelieu lui-même s'en amusait assez pour ne pas se montrer sévère. Il était de ceux qui sont désarmés quand ils ont ri, mais il ne lui arrivait pas souvent de rire. Dans cette circonstance, il consentit à ne voir dans les tentatives de La Rochefoucauld et de Retz que des escapades d'écoliers. Il mourut heureusement sans avoir été ni leur bourreau ni leur victime. Mazarin n'eut pas le même bonheur.

Nous sommes arrivés à la minorité de Louis XIV, et nous touchons à la Fronde. Le rôle de Retz va se développer, son personnage va grandir. Il est maintenant tout à fait dans l'Eglise, il est évêque de Corinthe et coadjuteur de son oncle l'archevêque de Paris; il a pris à cœur sa profession, non pas précisément pour en remplir les devoirs, mais pour en recueillir les avantages. Il jouit d'un très grand crédit, justifié par des dettes énormes; d'une très grande popularité, fruit naturel d'abondantes aumônes. Il va tirer bon parti de sa position. C'est ici que, abordant une période sur laquelle tout est dit, nous croyons plutôt devoir courir à travers les événements que les raconter de nouveau. Cette Fronde à vol d'oiseau recèle encore assez d'ennui pour qu'il nous semble juste d'épargner au lecteur de fastidieux développements.

Louis XIII à peine mort, les *importants* conspirent, et Retz conspire avec eux; les *importants* sont abattus, et Retz conspire tout seul. La toute-puissance de Mazarin l'alléchait, l'affriandait, comme il nous le donne à entendre, il voyait en lui un ennemi à sa taille, il n'y résista point. Il a eu soin de nous peindre lui-même la grande situation où se trouvait le cardinal, pour nous donner une plus haute idée de la lutte, et du courage dont il eut besoin pour la commencer :

Le cardinal fit si bien, qu'il se trouva sur la tête de tout le monde dans le temps que tout le monde croyait l'avoir à ses côtés. Les princes et les grands du royaume qui, pour leurs propres intérêts, devaient être encore plus clairvoyants que le vulgaire, furent les plus aveugles. Monsieur (le duc d'Orléans) se crut au-dessus de l'exemple; M. le Prince (il s'agit ici du père de Condé), attaché à la cour par son avarice, voulut s'y croire; M. le Duc (Condé lui-même) était d'un âge à s'endormir aisément à l'ombre des lauriers; M. de Longueville ouvrit les yeux; mais ce ne fut

Digitized by Google

que pour les refermer; M. de Vendôme était trop heureux de n'avoir été que chassé; M. de Nemours n'était qu'un enfant; M. de Guise, revenu tout nouvellement de Bruxelles, était gouverné par Mlle de Pons, et croyait gouverner la cour; M. de Bouillon croyait de jour en jour qu'on lui rendrait Sedan; M. de Turenne était plus que satisfait de commander les armées d'Allemagne; M. d'Espernon était ravi d'être rentré dans son gouvernement et dans sa charge; M. de Schomberg avait toute sa vie été inséparable de ce qui était bien à la cour; M. de Gramont en était esclave; et MM. de Vitry et de Bassompierre se croyaient, au pied de la lettre, en faveur, parce qu'ils n'étaient plus ni prisonniers, ni exilés. Le Parlement, délivré de Richelieu qui l'avait tenu fort bas, s'imaginait que le siècle d'or serait celui d'un ministre qui lui disait tous les jours que la reine ne voulait se conduire que par ses conseils..... Voilà comment tout le monde se trouva en un instant Mazarin.

Retz tout seul ne l'était pas, et il commença aussitôt les hostilités. Il eut certainement l'honneur, si c'en est un, d'engager le combat et de tirer le premier. La grande assemblée du clergé, tenue à Paris en 1645, lui en fournit l'occasion. Il fut l'âme de ce concile national et lui conseilla dès le principe un acte d'opposition à la royauté. Richelieu avait fait expulser de l'assemblée de Mantes, qui s'était réunie en 1641, c'est-à-dire quatre années auparavant, un certain nombre d'évêques qui avaient montré un semblant d'indocilité. Retz, dans un discours violent, s'emporta contre cette tyrannie, et demanda immédiatement à l'assemblée de Paris d'appeler dans son sein les prélats exilés. L'assemblée vota solennellement leur rappel, et Mazarin fut forcé d'y consentir. On voit le chemin que l'esprit de résistance avait fait en quatre ans. Dès lors, le ministre et le coadjuteur se sentirent ennemis, ils l'étaient en effet; mais dans cette circonstance ce fut le ministre qui plia. Nous verrons plus tard (et ce sont les points sur lesquels il nous paraît intéressant d'insister) que Louis XIV se montrera beaucoup plus ferme à l'égard de Retz, devenu archevêque de Paris, et soutenu contre le roi lui-même par la plus grande partie de son clergé.

La Fronde commence, et, malgré son aversion pour Mazarin, Retz, aussi prudent que hardi, ne s'y jette pas ou du moins ne s'y montre pas des premiers. Il laisse le Parlement protester par des suppliques et le peuple par des barricades. Au fond, il dirige tout le mouvement, il pousse Broussel, il pousse Molé lui-même, Molé, la plus grande figure de ce temps, il pousse les bourgeois, il pousse le peuple; mais il ne se découvre pas, il ne se met pas en évidence, il donne des mots d'ordre secrets, il évite les manifestes. Son but avoué par lui-même est de se rendre nécessaire; il veut jouer le rôle de pacificateur, il veut déchaîner l'émeute juste assez pour être à

Digitized by Google

même de la contenir quand la cour sera forcée de lui demander ce service; on le lui demande en effet, quoique à contre-cœur, et il descend dans la rue, et il expose sa vie, et il rétablit le calme. Un homme qui en quelques jours a su exploiter ainsi la situation et se rendre indispensable, n'est pas un conspirateur ordinaire. C'est aujourd'hui un maître en intrigues, un professeur de cabales, et il faudra tôt ou tard compter avec lui. Mais la reine a vu clair dans son jeu; elle se croit assez forte pour dédaigner le service même qu'il vient de lui rendre, et, quand il rentre tout sanglant au Palais-Royal, elle ne le paye que de ce mot fameux : « Allez vous reposer, monsieur, vous avez bien travaillé. »

C'était plus qu'une ingratitude, c'était une imprudence; le lendemain Paris se réveilla, comme nous l'avons vu depuis, couvert de barricades, et Anne d'Autriche put se convaincre du pouvoir de ce petit abbé. Celui-ci nous a laissé un récit, ou plutôt un tableau (car tout y est vivant), des incertitudes par où il passa, de la lutte qu'il soutint contre lui-même, avant de déchaîner la révolution. Il cherche à s'excuser, mais on l'excuse sans le croire; on trouve plus facile de concevoir son ressentiment que ses scrupules. L'émeute était son élément naturel, et on se persuade aisément qu'il saisit aussitôt le prétexte qu'on lui offrait de s'y jeter à corps perdu. En un instant, il fut le maître du Parlement, le maître des bourgeois et du peuple, le maître de la Fronde; il fut enfin le maître de Paris, et il en chassa la cour. On connaît dans ses moindres détails la comédie qui se joua alors dans la capitale. Elle dura près d'un année, et Retz, on peut le dire, en fut le principal acteur. On connaît ces orageuses séances du Parlement, transformé tout à coup en assemblée politique, ces tumultes de la rue renouvelés à dessein tous les jours pour entretenir l'agitation, cette guerre civile en permanence; on se rappelle cette farce galante et sanglante où les femmes montent à cheval, où les grands seigneurs caressent la populace; où les prêtres ont sans cesse l'épée ou le poignard à la main. Elle garde dans ses plus mauvais jours un air riant, presque un air de fête, qui la distingue profondément du drame sombre et fanatique de la Ligue. « A cette époque, nous dit Retz, la tête tourna à tout le monde, et il ne fut pas permis aux plus sensés de se conduire en sages. » La Fronde, en effet, ressemble, avant tout, à une bouffonnerie; on s'y battit moins qu'on n'y plaisanta; peu de gens osèrent s'y prendre au sérieux, et on serait tenté aujourd'hui d'en rire, si elle n'avait failli un instant compromettre les destinées de la patrie.

Ce qu'il fallut à Retz de présence d'esprit, de souplesse, d'invention, d'activité, de courage, pour mettre un peu de discipline dans ce brillant désordre, et pour y garder lui-même son rang de chef de parti

Digitized by Google

est tellement incroyable, qu'on ne croirait à une telle fécondité de ressources, disons le mot, a une telle multiplication de génie, si l'on n'en avait sans cesse les preuves sous les yeux. Quand bien même Retz, dans ses *Mémoires*, aurait un peu grossi son rôle et exagéré son personnage, quand bien même il n'aurait pas fait absolument tout ce qu'il nout dit avoir fait, l'idée seule de l'avoir imaginé après coup atteste encore une singulière force d'esprit et une merveilleuse intelligence. En réalité, quand on cherche qui lui opposer au milieu de toute cette vanité de la Fronde, on ne lui trouve pas d'égal, et il reste le premier des frondeurs. Il joua, ou endoctrina, ou soutint tout son entourage, jusqu'au jour où la lassitude générale fut plus forte que lui. Ce jour-là, il fallut traiter, il fallut céder à Mazarin, et la première Fronde, la Fronde parlementaire fut finie.

Retz ne déploya pas moins de génie dans la seconde, c'est-à-dire dans la Fronde des seigneurs, ou plutôt il en déploya encore plus, car la complication croissante des événements contribua encore à compliquer son rôle. La royauté avait vaincu une première fois par l'épée de Condé; Condé attacha trop d'importance à ses services et les mit à si haut prix, qu'il parut plus facile de l'emprisonner que de le satisfaire. C'est alors que la guerre civile recommença et que les femmes y donnèrent de plus belle. D'ailleurs, on était encore tout chaud de la sédition, et c'est à peine si les factieux avaient déchargé leurs armes. L'imprudence de Mazarin, comme naguère l'imprudence d'Anne d'Autriche, mit encore une fois le feu aux poudres. Retz a très bien rendu compte de cet état des esprits, au moment où la témérité du premier ministre fit de Condé une sorte de Coriolan. « Cette paix que le cardinal se vantait d'avoir achetée à fort bon marché ne lui valut pas tout ce qu'il en espérait. Il me laissa un levain de mécontents, et je me trouvai très bien de son reste..... Nous fîmes une espèce de corps qui, avec la faveur du peuple, n'était pas un fantôme..... Nous avions pour longtemps de la provision dans l'imagination des peuples..... »

Il faut dire que Retz ne songea d'abord à user de cette popularité que pour jouir d'un plus grand crédit à la cour. Quand la reine résolut de sévir contre Condé, elle comprit qu'elle devait se rapprocher de Retz. Elle lui fit des avances, il y répondit, et cette singulière alliance dura quelque temps, grâce à la savante diplomatie d'Anne de Gonzague. C'est ici que se place la demi-intimité de Retz avec Anne d'Autriche, et l'histoire des belles dents. On sait qu'on s'en tint de part et d'autre à des flatteries réciproques, qui sur les dents, qui sur les mains, sans pousser plus loin l'affaire ; sur ce terrain encore, le cardinal de Retz devait être battu par le cardinal Mazarin. Une autre liaison, à la fois politique et galante, le dédom-

Digitized by Google

magea de cet échec. Mlle de Chevreuse était alors dans toute la fleur de sa beauté. Il lui fit dans sa vie une place considérable entre Mme de Guéméné et Mme de Pommereux. Il en fut un instant très épris, mais en cédant aux charmes de la fille, il subit le dangereux ascendant de la mère, au point qu'Anne d'Autriche elle-même s'effraya de voir cette amie compromettante prendre un tel pouvoir et lui ordonna de sortir de Paris dans les vingt-quatre heures. Retz, alarmé, s'en fut chez Molé, et, rappelant l'amnistie, lui présenta la décision de la reine comme un acte d'arbitraire qui portait atteinte aux droits publics. Molé, quoique tout d'une pièce, ne se laissa pas prendre à ce libéralisme intéressé, et, au moment où le coadjuteur entamait une éloquente tirade sur les dangers des lettres de cachet, il lui dit avec un sourire : « C'est assez, mon bon seigneur, vous ne voulez pas qu'*elle* sorte ; *elle* ne sortira pas..... *elle* a les yeux trop beaux..... » En effet, le premier président avait déjà fait des représentations à la reine, qui était revenue sur sa décision.

La nouvelle passion de Retz pensa lui être fatale dans une autre circonstance, où il ne dut sa liberté qu'à la bonne volonté d'Anne d'Autriche. Furieuse d'avoir été abandonnée pour Mlle de Chevreuse, la princesse de Guéméné choisit le moment où la reine était plus que refroidie à l'égard du coadjuteur, pour lui offrir de le faire disparaître en l'attirant chez elle et en le confinant dans un souterrain de son hôtel, à la condition qu'on laisserait le prisonnier sous sa garde. Voilà, n'est-il pas vrai, une aimable proposition? une piquante vengeance de femme délaissée? On se demande avec inquiétude ce que cette furie aurait fait du pauvre Retz. *Sous sa garde!* ce mot seul fait frémir, et sans doute il effraya Anne d'Autriche, qui refusa. Ce ne furent pas d'ailleurs les seuls embarras qu'eut Retz à cause de Mlle de Chevreuse. Il cessa bientôt après de l'aimer, elle aussi, et il eut alors la plaisante idée de la faire servir d'une façon triomphante à ses visées politiques, en la mariant à Conti, au propre frère du grand Condé. Elle y consentit sans trop de peine, sa mère y consentit avec empressement et l'affaire fut sur le point de se conclure, le vainqueur de Rocroy y prêtant lui-même les mains. La politique seule rompit cette union politique ; Condé craignit d'être joué par Retz (il l'était déjà), et déclara le mariage impossible. Les raisons qu'il en donna à son frère le convainquirent aisément et irritèrent naturellement les deux femmes, qui s'écrièrent que l'outrage fait au sang de Lorraine ne pouvait être lavé que dans le sang de Condé ; elles l'auraient fait assassiner si elles avaient pu, étant peu scrupuleuses, la mère surtout. La fille, on doit en être assez convaincu par ce qui précède, n'avait pas beaucoup plus de préjugés, car n'ayant pu épouser Conti, elle revint aisément à Retz, puis elle

Digitized by Google

le quitta quelque temps après pour une espèce d'espion politique, l'abbé Fouquet, frère du surintendant. L'amant trahi ne s'est vengé qu'en nous laissant d'elle un petit portrait, mais ce portrait suffit à sa vengeance :

Mlle de Chevreuse n'avait que de la beauté de laquelle on se rassasie quand elle n'est pas accompagnée. Elle n'avait de l'esprit que pour celui qu'elle aimait; mais comme elle n'aimait jamais longtemps, l'on ne trouvait pas assez longtemps qu'elle eût de l'esprit. Elle s'indisposait contre ses amants comme contre ses hardes. Les autres femmes se lassent de leurs hardes; elle les brûlait. Ses filles avaient beaucoup de peine à sauver une jupe, des coiffes, des gants, un point de Venise. Je crois que si elle eût pu mettre au feu ses galants, quand elle s'en lassait, elle l'eût fait du meilleur de son cœur.

Au reste, l'abbé Fouquet, à qui elle donna la succession du coadjuteur, avait avec ce dernier un point commun, le génie de l'intrigue. « Ce choix ne m'humilia pas, » nous dit Retz. Un peu plus tard pourtant, il montra, quand elle mourut, une certaine rancune ou au moins une grande sécheresse de cœur. Elle avait essayé de se rapprocher de lui pour venir en aide aux intrigues de sa mère; mais il repoussa ces avances repentantes et se contenta de dire ensuite en manière d'oraison funèbre : « Mlle de Chevreuse avait les plus beaux yeux du monde et un art admirable à les tourner. »

Il n'entre pas dans notre plan de suivre les diverses conduites de Retz dans cette deuxième Fronde, et nous n'y entrerons que pour indiquer les rapports assez difficiles qu'elle amena entre lui et La Rochefoucauld. Celui-ci s'était fait, on sait pourquoi, le partisan dévoué, le serviteur infatigable, l'âme damnée, pour mieux dire, de Condé et de Mme de Longueville. Retz, au contraire, visait à délivrer la Fronde de l'influence prépondérante de Condé, soit que ce grand nom lui fît ombrage, soit qu'il jugeât qu'un pareil homme était dangereux, même pour le parti qu'il servait. Il se mit donc, quoique frondeur comme lui, à le battre en brèche en toute occasion, à découvrir ses côtés faibles, à le placer dans des situations fausses, affectant de lui opposer ce malheureux Gaston d'Orléans, qui était indigne de jouer ce rôle, et encore plus incapable de le comprendre; essayant au fond de tenir la balance égale entre Condé dont il prévoyait sans doute la chute et Mazarin dont il pressentait le retour. Ce manége irritant fit bondir à la fin le bouillant vainqueur de Rocroy et le mit tout à fait hors des gonds. Il ne dissimula pas sa colère et menaça assez ouvertement le coadjuteur de lui en montrer les effets. L'autre n'était pas homme à s'intimider; seulement il se gardait et ne venait plus au Parlement qu'avec une suite armée en guerre.

Digitized by Google

Condé en faisait autant de son côté, et les amis de Condé surtout, qui n'avaient pas ses scrupules annonçaient bien haut qu'ils finiraient par faire à ce prêtre querelleur un mauvais parti.

C'est alors que la malice de La Rochefoucauld trouva à s'exercer; il essaya, en effet, d'assassiner Retz; mais il s'y prit de la plus singulière façon. Qui ne connaît la fameuse aventure de la porte? Les partisans de Condé et les amis de Retz, ou plutôt Condé lui-même et Retz en personne venaient de se menacer en plein Parlement; on s'était fort échauffé, et les épées étaient un instant sorties de leurs fourreaux. Cependant, sur la prière de Molé, on s'était assez vite calmé de part et d'autre, et il n'y avait pas eu de sang répandu, lorsque Retz, qui, pour témoigner de ses intentions pacifiques, venait de congédier ses gardes, se sent tout à coup pris dans une porte, suffoqué et presque étranglé. C'était La Rochefoucauld qui lui jouait ce tour, et qui, le désignant du doigt dans cette position difficile, invitait tout doucement quelques braves à le poignarder. Il s'en fallut de bien peu qu'il n'y périt. Sans d'Argenteuil et Champlâtreux, qui le couvrirent de leurs corps, il eût rendu, ce jour-là, cette âme peu ecclésiastique dont il faisait gloire. La Rochefoucauld ne s'en tint pas là. A quelques jours de ce premier incident, il essaya de faire enlever Retz par son dévoué Gourville. Le coup était bien préparé, et ne manqua que par hasard. Le coadjuteur, qui avait eu avis du complot qu'on dirigeait contre sa personne, fut à la fois aussi brave et plus heureux que César. Il alla où il devait aller, c'est-à-dire à l'hôtel de Chevreuse, et au lieu d'être enlevé, lui-même fit arrêter par la police les hommes de Gourville. A deux ou trois reprises, La Rochefoucauld essaya encore de supprimer ce « protégé du diable; » mais ce fut en vain, Retz ne put être assassiné, et c'est au milieu de ces circonstances épineuses qu'il eut l'art de se faire donner le chapeau de cardinal.

Il ne se vengea de Condé qu'en usant de son influence sur le duc d'Orléans pour l'empêcher de prendre part au combat du Faubourg-Saint-Antoine, et en lui persuadant de laisser s'escrimer ensemble comme elles l'entendraient, les troupes du roi et les troupes de M. le prince. Tel est du moins l'avis de Mme de Motteville, car Retz, dans ses *Mémoires*, ne dit rien là-dessus, et se contente d'assurer qu'à ce moment de la Fronde, la pourpre avait fait de lui « une figure immobile et presque muette. » Ce qui est certain, c'est que sa conduite dans l'agonie de la révolution fut fort ambiguë et même assez équivoque. Il ne trahit personne, mais il essaya de se rattacher tout le monde, y compris la cour. La Palatine, c'est lui-même qui l'avoue, lui avait fait connaître « la carte de ce pays, » et il mettait en pratique les excellentes leçons de géographie qu'elle lui avait données.

Digitized by Google

Il comprenait sans doute que tout était perdu, et qu'il ne restait plus qu'à s'incliner devant Louis XIV.

Retz toutefois ne s'inclina pas, ou ne s'inclina que dans la mesure permise. Le goût de l'intrigue et le désir du succès ne lui ôtèrent jamais une certaine fierté native, qu'il considérait d'ailleurs comme indispensable au succès même. En réalité, il ne trahit ni les frondeurs, ni la Fronde, et il n'eut jamais l'idée de traiter pour son compte avec les vainqueurs, mais en voyant le *déshingandement* irrémédiable des vaincus, il se sentit pris de quelque mollesse, comme à la fin d'une partie perdue. C'est cette nonchalance qui a donné lieu aux soupçons, mais elle n'atteint pas à l'honneur de Retz ; à peine diminue-t-elle un peu son caractère. Les vrais hommes ne se fatiguent point, ne se dégoûtent point ; même à la dernière heure, même quand tout est fini, ils ramènent encore leur cheval sur Zama ou sur Waterloo.

Dans tous les cas, ses petites avances à la cour, si tant est qu'il s'avança, ne calmèrent pas les appréhensions de Mazarin. Celui-ci fit à Retz l'honneur de le craindre et même de le persécuter jusqu'à la fin. « Retz, écrivait-il à l'abbé Fouquet, n'a rien de bon dans l'âme, malgré toutes ses protestations, ni pour l'Etat, ni pour la reine, *ni pour lui.* » On attendrait « *ni pour moi*, » qui était évidemment dans l'idée de Mazarin comme dans le sentiment de Retz. Bientôt on pria le terrible frondeur de quitter Paris, et on lui donna à entendre que l'air de Rome serait excellent pour sa santé. Comme il ne fut pas de cet avis, on l'arrêta, et on le conduisit à Vincennes, afin de justifier sans doute un de ses mots les plus prophétiques, adressé naguère par lui à Gaston d'Orléans : « Je serai cardinal à Vincennes et vous serez fils de France à Blois. » Mazarin eut soin de lui donner pour gardien ce même abbé Fouquet que Mlle de Chevreuse lui avait autrefois donné pour successeur.

L'emprisonnement d'un homme qui avait encore une si grande popularité fut une maladresse, et créa à ceux qui la commirent toutes sortes d'embarras. Elle prouve au moins le cas que l'on faisait du personnage ; mais Retz était bien plus redoutable à Vincennes qu'à l'archevêché, et on le vit bien le lendemain de son arrestation. Cette fausse mesure provoqua entre le clergé et l'Etat une de ces scissions qui ont été assez fréquentes dans notre pays et que l'on pourrait appeler des crises religieuses. Sans accorder à celle-ci plus d'importance qu'elle n'en eut, nous voudrions en marquer les principaux traits, d'abord parce qu'elle achève bien notre Retz, ensuite parce que cette partie de sa vie, comme nous l'avons fait observer, est moins connue que la première, enfin et surtout parce qu'il est cu-

Digitized by Google

rieux d'étudier, dans le passé, avec toute la froideur de l'histoire, un bel exemple de ces malaises intermittents.

II

Retz n'était pas à Vincennes depuis vingt-quatre heures que déjà le clergé de Paris s'était assemblé et avait décidé que des remontrances seraient adressées au roi, au sujet de l'acte arbitraire commis contre un prince de l'Eglise. L'archevêque de Paris, à la tête du chapitre de Notre-Dame et des docteurs de la Sorbonne, s'en alla réclamer ou le jugement ou la liberté de son neveu; des prières publiques furent ordonnées pour le coadjuteur; l'archevêque de Toulouse protesta en sa faveur, au nom de plusieurs de ses collègues; le nonce du pape revendiqua pour lui le droit sacré des cardinaux; enfin rien ne fut oublié de l'appareil ordinaire; mais la cour refusa : Mazarin, toujours spirituel, répondit qu'on ne s'était pas tant ému naguère lorsque la tête d'un cardinal (la sienne) avait été mise à prix par le Parlement. Le coadjuteur resta à Vincennes, honoré, fêté, plaint, consolé, comme jamais roi malheureux ne le fut. On organisa en sa faveur, dans un petit cercle intime, un véritable denier de Saint-Pierre. Mme de Pommereux vendit ses bijoux pour lui envoyer de l'argent; Mme de Lesdiguières aussi. Ces deux amies du pauvre cardinal se mouraient littéralement d'inquiétude. La seconde était convaincue qu'on voulait l'empoisonner, et elle essaya de lui faire passer deux petites boîtes renfermant un contre-poison. Elles furent saisies et quelqu'un proposa d'y mettre du poison véritable. La proposition ne fut pas acceptée.

Cependant, au milieu de tous ces témoignages publics ou particuliers d'amitié, de dévouement, d'admiration passionnée, le prisonnier commençait à devenir embarrassant. Une seule chose pouvait faire qu'il le devînt encore davantage, c'était que son oncle, l'archevêque de Paris, vînt à mourir : l'oncle mourut. Retz, d'après les règles canoniques, se trouvait de droit son successeur. Il avait tout disposé, au moyen de quelques amis sûrs, pour qu'on prît possession de l'archevêché en son nom, aussitôt que son oncle aurait rendu le dernier soupir.

Quand M. Le Tellier, nous dit-il, parut dans l'église pour s'y opposer, il entendit qu'on fulminait mes bulles dans le jubé. Tout ce qui est surprenant émeut les peuples. Cette scène l'était au suprême degré; car y avait-il rien de plus extraordinaire que l'assemblage de toutes les forma-

Digitized by Google

lités nécessaires à une action de cette espèce, dans un temps où l'on ne croyait pas qu'il fût possible d'en observer une seule? Les curés s'échauffaient encore plus qu'à leur ordinaire ; mes partisans soufflaient le feu. Le nonce, qui croyait avoir été doublement joué par la cour, parlait fort haut et menaçait de censures. Un petit livre fut mis au jour qui soutenait qu'il fallait fermer les églises. Le cardinal Mazarin eut peur ; et, comme ses peurs allait toujours à négocier, il négocia.....

L'épisode est admirable et admirablement raconté ; les deux plus fines mouches du temps, Retz et Mazarin se retrouvaient en présence, luttant de ruse, et jouant aussi serré que jamais. On n'a jamais vu un si joli duel de cardinaux. Mazarin voulait obtenir de Retz sa démission, Retz voulait demeurer archevêque malgré Mazarin : c'est là-dessus qu'ils s'escrimèrent. L'Italien promit, puis menaça ; l'autre tint bon devant les promesses, ferme devant les menaces, et jura qu'il ne se démettrait point ; puis, quand il l'eut juré, il se démit, en datant sa démission de Vincennes. Moyennant quoi, on le transféra à Nantes, d'où il s'échappa. Qui fut joué? Ce fut Mazarin, car son prisonnier était en fuite, et la démission, datée d'une prison, ne valait rien.

L'évasion de Retz est un chef-d'œuvre, une merveille d'audace, de constance et de courage. Une sentinelle le couche en joue : « Je te fais pendre si tu tires, » lui dit-il avec le plus grand sang-froid. Le soldat se trouble et ne tire pas. Il saute à cheval et court sur Paris ; c'est l'affaire de quatre ou cinq relais. Le cheval s'abat, Retz se démet l'épaule contre une borne, se relève, remonte et repique à bride abattue. A cinq lieues de Nantes, il traverse la Loire en bateau et aperçoit les cavaliers du roi sur l'autre rive. La douleur, la fièvre, la soif le torturent également ; on le cache sous du foin dans une grange, où il reste sept heures, à demi mort, et faisant le mort tout à fait pour ne pas se trahir. A Beaupréau, il réunit cinq cents gentilshommes qui le défendent. A Machecoul, il trouve sa belle-sœur qui le renie. Il s'embarque à Belle-Isle sur un esquif, échappe aux Espagnols, aux Turcs, à tous les corsaires et à toutes les tempêtes, risque mille périls et mille morts, et prend terre enfin à Saint-Sébastien, après une odyssée qui fait pâlir celle d'Ulysse. La *Muse historique* de Loret l'a célébrée en ces termes :

> Monsieur le cardinal de Retz,
> Dont la personne est hors de rets,
> Ayant fait sur les ondes bleues
> Environ deux cent trente lieues,
> A pris terre à Saint-Sébastien,
> Ce m'a conté certain chrétien.

Les Espagnols lui firent un triomphe ; mais il eut soin de ne pas

Digitized by Google

trop s'engager avec eux, soit qu'en effet il eût honte de traiter avec les ennemis de son pays, soit plutôt que le mauvais état de leurs affaires et l'échec de Condé devant Arras ne laissassent que peu d'espoir à leurs partisans. La prudence de Retz, cachée cette fois sous un air de patriotisme lui persuada « que l'asile naturel d'un cardinal et d'un évêque persécuté était le Vatican. » Il s'embarqua de nouveau à Port-Mahon et aborda à Piombino, après une traversée digne en tous points de la précédente. Ni les combats, ni les tempêtes n'y manquèrent, et l'illustre frondeur pensa de nouveau être englouti; il n'en perdit pas une étincelle de gaieté. Il faillit même faire naufrage sur terre; comme il allait de Florence à Rome, le tonnerre effraya ses mules, qui le jetèrent dans un torrent. Enfin il entra sain et sauf dans Rome, le 30 novembre 1654.

Innocent X l'accueillit comme un défenseur des libertés de l'Eglise, victime de son zèle apostolique, et persécuté pour la bonne cause. Ce n'était pas absolument le connaître; mais Retz, en huit jours, avait fasciné le pape comme il fascinait tous ceux qui avaient affaire à lui. Innocent X subit si bien l'influence de ce magnétiseur, qu'il était à la veille de l'adopter pour son neveu quand la mort interrompit cette sottise. Retz avait du moins eu le temps d'arracher au vieillard mourant un bref qui déclarait nulle sa fameuse démission de Vincennes; et il délégua de nouveau son pouvoir à ses vicaires. Mais le conseil du roi répondit à cette provocation en décidant que le siége de Paris restait vacant, et en forçant le chapitre de Notre-dame à prendre en main l'administration du diocèse.

Retz irrité ne garda plus de bornes. Il adressa à tout le haut clergé de France une lettre éloquente, quoique un peu longue, où il protestait contre la violence faite aux lois de l'Eglise dans sa personne; réfutait de son mieux tout ce qu'il y avait à dire contre lui pour le passé, se donnait comme une innocente victime des persécutions royales et finissait pas assurer, l'Evangile à la main, qu'on *le lapidait pour ses bonnes œuvres.* L'ancien frondeur allait un peu loin, et son agréable effronterie nous fait sourire; elle n'était pas toutefois tellement inimitable qu'il devînt impossible, dans la suite des temps, de s'en inspirer avec succès. Pour le reste, sa défense trahit son habileté ordinaire. Avec une persévérance qui lasse le lecteur avant de se fatiguer elle-même, il rattache sans cesse la cause de l'épiscopat tout entier à sa propre cause. On a violé les lois canoniques qui « déclarent expressément que l'alliance spirituelle contractée par un évêque avec son Eglise ne peut être rompue que par le souverain-pontife. » Un concile d'une nouvelle espèce, un concile de maréchaux de France et de ministres d'Etat a osé le dégrader et le déposer par la plus révoltante des usurpations, en s'appuyant sur une

Digitized by Google

démission radicalement nulle. « Ceux qui ne sont que brebis dans le troupeau de Jésus-Christ ont entrepris, par une témérité inouïe, d'en juger les juges et les pasteurs. Une assemblée toute séculière n'a pas craint d'arracher l'encensoir au pontife du Seigneur! » Or, *tous les évêques ne sont en quelque sorte qu'un seul évêque.* Il suffit qu'un seul d'entre eux soit frappé pour que tous le soient avec lui, et si des prélats que « leur caractère sacré oblige à soutenir les droits et la majesté de l'Eglise aux dépens même de leur existence, semblaient sanctionner par leur silence la consommation d'une si grande iniquité, les membres de l'épiscopat français ne seraient plus que les petits vicaires du conseil d'Etat, destituables à la moindre volonté d'un favori. » Et plus loin : « Il est impossible que de tels scandales ne vous brûlent, et qu'à la vue de tant d'énormes excès, vous ne ressentiez ces nobles impatiences que les pères ont appelées de saintes indignations..... »

On voit jusqu'où s'emporta Retz, parlant à Louis XIV. Il eut soin toutefois de terminer sa lettre par une péroraison tout à fait résignée et pour ainsi dire évangélique :

Je ne me servirai jamais, pour me maintenir dans le rang où Dieu m'a mis, que des seules voies ecclésiastiques, toutes spirituelles et toutes divines, et qui ne tendent d'elles-mêmes qu'à la concorde et à l'union..... Quoi que Dieu permette, selon les ordres adorables de sa providence, j'espère demeurer dans la paix au milieu de la tempête; et, jusqu'à ce qu'il fasse sortir la lumière de ces ténèbres et succéder le calme à cet orage, je lui dirai tous les jours, du plus profond de mon cœur, avec une humble et fidèle confiance, les paroles d'un grand roi et d'un grand prophète : *In umbra alarum tuarum sperabo, donec transeat iniquitas.*

Cette résignation, cette onction finales n'empêchèrent pas la lettre d'être saisie et déférée au Châtelet comme un libelle séditieux, puis brûlée, en place de Grève, par la main du bourreau, le 29 janvier 1655. Nous avons changé tout cela, une simple déclaration d'abus a remplacé le bûcher, et cependant on peut croire que si Retz vivait encore, il trouverait trop de rigueur à ce supplice bénin. Cependant Innocent X était mort, et le conclave dut se réunir pour lui élire un successeur. Cet événement capital apaisa un peu la colère de Retz en ouvant un vaste champ à son activité, à son génie diplomatique. Il s'était fait un point d'honneur de faire triompher son candidat, le cardinal Chigi, qui n'était pas le candidat de Mazarin, et il y réussit en effet, après des prodiges d'industrie et d'adresse. Les raconter en détail serait un peu fatigant; mais on ne peut laisser dans

Digitized by Google

l'ombre l'admirable tableau du conclave que son pinceau nous a transmis.

Il y avait d'abord le cardinal Sachetti, homme d'une représentation pareille à celle du président le Bailleul, dont Ménage disait qu'il n'était bon qu'à peindre; le cardinal Barberin, qui avait un travers dans l'humeur qui le rendait *inamorato* de l'impossible; le cardinal Cesy, l'homme le plus singe en tout qu'on eût jamais vu; le cardinal Rasponi, dont la nomination eût installé la *volpe* (la ruse) sur la chaire de Saint-Pierre; le cardinal Spada, rompu et corrompu dans les affaires; le cardinal Fiorensola, s'étendant sur la beauté du carnaval que la signora Basti, belle et galante nièce de Cecchini, donnerait au public si son oncle était pape.....

Il semblait que tous ceux qui composaient le conclave ne fussent nés que pour agir les uns avec les autres. L'activité d'Impériali y était tempérée par le flegme de Lomelin. La profondeur d'Ottoboni se servait utilement de la hauteur d'Aquaviva. La candeur d'Homodei et la froideur de Gualtieri y couvaient, quand c'était nécessaire, l'impétuosité de Pio et la duplicité d'Albizzi. Azolin, qui est un des plus beaux et des plus faciles esprits du monde, veillait avec une application continuelle aux mouvements de ces différents ressorts, et l'inclination que MM. les cardinaux de Médicis et Barberin, chefs des deux factions les plus opposées, prirent pour moi d'abord, suppléa, dans les rencontres, en ma personne, au défaut des qualités dont j'avais besoin pour y tenir mon coin..... Tous les acteurs firent bien; le théâtre y fut toujours rempli; les scènes n'y furent pas beaucoup diversifiées, mais la pièce fut belle, d'autant plus qu'elle fut simple.

On doit remarquer cette dernière phrase, comme étant tout à fait habituelle à Retz. Sans cesse il retourne, dans ses écrits, à cette comparaison de théâtre et d'acteurs; on dirait qu'il y est entraîné par une pente naturelle; le spectacle émouvant qui se déroule sous ses yeux devient immédiatement dans son esprit une comédie, une pièce, dont il note en courant les effets sur le parterre et sur l'orchestre. Ces deux derniers mots ne lui sont pas moins familiers que la comparaison tout entière. On dirait qu'il veut être pris pour un pur artiste, un dilettante; les noms d'impresario et de comédien ne lui déplaisent pas.

Dans la circonstance qui nous occupe, il eut affaire à un comédien encore plus fin que lui; son cardinal Chigi le joua aussi facilement qu'il jouait lui-même les autres. Cet homme adroit ne renia jamais le concours que Retz lui avait prêté pour son élection; il reconnut même solennellement ce qu'il lui devait. Le jour où il s'assit sur le trône de saint Pierre, il eut assez d'humilité pour lui dire devant tous les cardinaux et tous les ambassadeurs : *Ecce opus manuum tuarum.* Mais le cardinal Chigi, devenu Alexandre VII,

Digitized by Google

entendait bien n'être la créature de Retz que dans une certaine mesure. Bientôt elle abandonna son créateur à ses démêlés avec la France. Cette querelle avait pris les proportions d'une guerre ouverte. Les vicaires de Retz ayant été exilés, il nomma à leur place deux curés fanatiques; il interdit le diocèse de Paris aux évêques de Dol et de Coutances, que le gouvernement y avait appelés pour certaines cérémonies indispensables. Un instant, il y eut dans Paris un véritable schisme. Le curé de la Madeleine, dévoué à Retz, brava la cour avec une intrépidité digne d'une meilleure cause.

Ce fut pourtant le clergé qui céda. Une assemblée générale, réunie à Paris, se contenta de quelques menues satisfactions habilement données par le premier ministre, et, tout en protestant de son affection pour l'Eglise, finit par abandonner l'archevêque à son sort. Ce dut être un moment amer dans la vie de Retz. Renié, déserté par tout le monde, il quitta Rome, et fut bientôt traqué dans l'Europe entière par les émissaires de Mazarin. Ce fut une nouvelle odyssée après les deux autres. De Rome, il alla en Franche-Comté, de Franche-Comté en Suisse, de Suisse en Allemagne, d'Allemagne en Hollande, de Hollande en Angleterre. Enfin, le traité des Pyrénées fut conclu, et Retz put croire que ses malheurs étaient finis. Mais il fut le seul pour lequel la persécution ne cessa point, le seul qui ne fut pas compris dans l'amnistie. Condé rentra en grâce, Gondi resta en exil.

A la haine de Mazarin, on peut juger des craintes que son ennemi lui inspirait. Son acharnement donne la mesure de Retz. On ne poursuit pas ainsi un adversaire indigne. Mazarin mourut sans avoir pardonné; peu s'en fallut même qu'il ne léguât sa rancune à Louis XIV. Celui-ci fut long à s'adoucir, et quand il y consentit, ce fut uniquement pour indiquer à Retz un nouvel exil. Le plus redouté des frondeurs dut se retirer, s'enterrer à Commercy. Nous ne le suivrons pas dans ce tombeau; il y vécut assez longtemps encore, entouré de l'estime universelle, faisant des charités, écrivant ses immortels *Mémoires*, qui le mettent bien au-dessus de La Rochefoucauld, et tout à coté de Saint-Simon. Il en sortit quelquefois pour visiter le pays, et même pour venir à Paris, où ses amis l'appelaient sans cesse. On peut croire qu'il y venait sans trop de peine, et que les bords de la Meuse, quoi qu'il en dît, ne purent jamais lui faire oublier les rives de la Seine. Il y mourut le 24 août 1679. Il devait y mourir, car personne ne fut jamais, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus Parisien que Retz. Mme de Sévigné, qui l'*adorait*, lui a consacré quelques lignes dans plusieurs lettres; elle ne le nomme jamais que *ce bon cardinal*. Bon! il l'était devenu sans doute; mais il

Digitized by Google

avait eu quelque chemin à faire. L'année même où il mourut vit s'éteindre aussi Mme de Chevreuse et Mme de Longueville. Voilà trois noms qui font rêver, comme dit Mme de Sévigné dans une autre occasion.

Quant à La Rochefoucauld, il avait encore six ans à vivre dans les *maximes*, les rhumatismes et les gouttes. La Fronde ne l'avait pas moins éprouvé que Retz; mais, comme Retz, il avait conservé beaucoup d'amis. Ils durent se revoir dans cette commune vieillesse, car ils voyaient le même monde, Mme de La Fayette, Mme de Sévigné, dix autres personnes aussi distinguées ou supérieures. Il semble, toutefois, que leurs rencontres furent assez rares. On se demande s'ils purent se regarder sans rire; on se demande surtout ce que durent se confier dans le secret de l'intimité ces deux invalides de la Fronde!

A. Claveau.

Digitized by Google

LE

SYSTÈME PÉNITENTIAIRE

IRLANDAIS

Du Système pénitentiaire d'Irlande, par le baron Franz von D'HOLTZENDORFF, professeur de droit pénal à l'Université de Berlin. Berlin et Dublin, 1860-1864. — *Études sur le système pénitentiaire irlandais*, par feu van der BRUGGHEN, ancien ministre de la justice des Pays-Bas. La Haye, Martinus Nizhoff; Paris, Cosse et Marchal, 1864. — *Nos Condamnés* (*Our Convicts*), par miss Mary CARPENTER, 2 vol. gr. in-8°. London. Longman. 1864.

Les discussions relatives à la politique, aux lettres, aux beaux-arts, au développement de la richesse financière, industrielle et agricole absorbent tellement en France l'activité des esprits, qu'on ose à peine y aborder, de loin en loin, les pures questions de moralisation sociale; et pourtant, parmi celles-ci, il en est qui touchent si profondément à la sécurité publique, ou qui, à tous égards, intéressent si vivement les classes populaires, qu'on ne les saurait négliger sans une suprême imprudence; car, comme toute idée brûlante qu'on comprime, ces sortes de questions non résolues peuvent, tôt ou tard, éclater en désordres ou en ruines.

Dès longtemps, cette réflexion semble avoir frappé la plupart des gouvernements de l'Europe, et voilà pourquoi nous voyons en Angleterre, en Hollande, en Belgique, en Allemagne, en Espagne, en Portugal, en Italie, les hommes du pouvoir et, avec eux, les plus éminents publicistes, se préoccuper avec tant d'ardeur de la solution d'un des plus difficiles problèmes de notre époque : *la réformation des malfaiteurs*. La France ne saurait, sans abdiquer sa haute mis-

Digitized by Google

sion civilisatrice, rester en dehors de ces graves études, devenues, plus que jamais, actuelles et opportunes; et s'il lui convient, quant à présent, de ne pas y intervenir législativement par son exemple et son initiative, elle doit au moins se tenir au courant des faits, afin de pouvoir, le cas échéant, y apporter le concours, toujours efficace, de son expérience et de ses méditations.

I

La pensée de la répression a dû être contemporaine du premier crime commis. Toute lésion coupable du droit d'autrui étant inconciliable avec l'existence normale de la société, il en résulte pour l'Etat, personnification dirigeante des forces de la communauté, le devoir d'organiser des institutions répressives afin de rétablir partout et toujours l'empire du droit violé par le méfait. De là, cette belle maxime de Platon : « Le crime et la peine sont providentiellement unis par des liens indissolubles. » Ces principes rappelés, cherchons quelles doivent être, en vue du plus sûr maintien de l'harmonie sociale, la nature et la fin des peines?

La nature des peines a varié suivant les différents degrés de civilisation des peuples : dans les temps primitifs, on trouve le talion; dans les temps barbares, les compositions pécuniaires ou la réduction en servitude; au moyen âge, les tortures et toutes les espèces possibles de supplices; aujourd'hui (sauf la mort simple, réservée à quelques grands forfaits), les peines de transportation, de détention et d'amende.

La fin des peines a dû traverser les mêmes phases d'impitoyables rigueurs. Tantôt, elle ne tendait qu'à rendre la rechute physiquement impossible. Ainsi, à l'esclave fugitif, on coupait le jarret droit; au faux témoin, au voleur, on tranchait ou la main qu'il avait levée devant la justice, ou celle qui avait appréhendé l'objet soustrait; au blasphémateur, on coupait la langue « tout outre, afin qu'il ne put plus dire mal de Dieu ne autre. » Tantôt, elle ne se proposait que l'intimidation : *ut pœnâ deterriti homines minùs delinquant*, « afin que les contempteurs de nos édits soient mieux retenus par la rigueur de la punition. » Tantôt, enfin, n'envisageant que le crime en lui-même, le législateur ne reculait devant aucune atrocité, voulant « que selon l'énormité du crime fût mesurée la gravité du supplice. »

En vain la voix du christianisme s'était-elle élevée contre cette répression exclusivement brutale et matérielle, rappelant, au nom de la religion, ce grand principe des jurisconsultes romains : *pœna*

Digitized by Google

constituitur in emendationem hominum; ce n'est guère qu'au XVIIIe siècle que les législateurs et, à leur tête, Pierre-Léopold, duc de Toscane, commencèrent, dans l'édiction et l'exécution des châtiments, à prendre en considération l'amendement du coupable. Désormais, grâce à l'adoucissement des mœurs et aux lumières de la civilisation, cet amendement est enfin accepté comme but principal et supérieur de la peine infligée. C'est là un immense progrès, irrévocablement acquis à la science pénale! Si la loi continue d'édicter *à priori* ses pénalités dans un but de salutaire et préventive intimidation, le juge ne les prononce, en général, qu'en vue de la régénération du condamné et dans la mesure strictement nécessaire pour le ramener au respect des lois. Telle est la pensée essentiellement libérale et chrétienne qui, dans presque tous les Etats civilisés, préside aujourd'hui à l'administration de la justice, ainsi qu'à celle des établissements pénitentiaires!

II

Mais quel est le mode le plus propre à opérer la réforme des malfaiteurs? Ici commence la divergence des idées. La question pénitentiaire a été depuis bientôt quarante ans si souvent et si savamment traitée dans la presse ou dans les assemblées législatives, qu'elle semble épuisée; et pourtant c'est toujours un sujet neuf, puisque nulle part elle n'a obtenu encore une solution nette, incontestée, réellement efficace. Les uns voudraient le régime cellulaire absolu; d'autres ne l'admettent que durant la nuit; d'autres préfèrent la détention en commun avec ou sans la règle du silence; quelques-uns, les deux régimes subis successivement; d'autres y ajoutent comme complément la transportation temporaire ou perpétuelle. Chacun de ces systèmes a été étudié, discuté et plus ou moins pratiqué. Aucun n'a donné de résultats satisfaisants. Tous ont été impuissants, soit à prévenir les récidives, soit à produire, dans une mesure suffisante, la régénération des malfaiteurs.

Un instant, la France parut sur le point de résoudre ce difficile problème. Chacun sait pourquoi, après avoir législativement décrété le régime cellulaire, elle s'est vue contrainte de l'abandonner, faute d'avoir su l'organiser dans des conditions convenables d'humanité et d'économie, faute surtout d'avoir su y introduire l'institution complémentaire, qui seule pouvait lui assurer vie et succès. Toujours est-il que, malgré une diminution notable de la criminalité, provenant de causes spéciales, les récidives continuent de s'ac-

Digitized by Google

croître d'une manière effrayante. « Leur nombre, dit M. le garde-des-sceaux, ne cesse d'augmenter d'année en année ; il n'était que de 28,568 en 1851 ; il est en moyenne de 47,654 pour les trois dernières années 1861, 1862 et 1863. » J'ajoute que cette recrudescence des rechutes n'est pas particulière à la France; elle se manifeste également dans presque tous les autres Etats de l'Europe.

On se demande avec autant d'étonnement que d'inquiétude quelle peut être la cause principale de cette incorrigibilité croissante des récidivistes, alors même que le chiffre général de la criminalité diminue?

Est-ce l'excessive indulgence des tribunaux? Non, assurément; car, d'une part, M. le garde-des-sceaux déclare dans ses derniers rapports, « que depuis plusieurs années la répression a toujours été se *raffermissant;* » et, d'autre part, 12,000 de ces récidivistes ayant été libérés des travaux forcés, de la réclusion ou de l'emprisonnement de plus d'une année, on ne saurait dire, qu'à leur égard, l'indulgence des tribunaux ait été excessive.

Est-ce l'imperfection de notre régime pénitentiaire? Oui, sans doute, dans une certaine mesure; parce que ce régime, exclusivement compressif, ne peut avoir d'effet moralisateur. Mais on ne saurait uniquement lui attribuer cet accroissement anormal des récidives dont nous recherchons la cause; car M. le ministre de l'intérieur constate, de son côté, que depuis 1850, le régime de nos prisons a été profondément amélioré. « La séparation des différentes catégories de détenus, dit-il dans son rapport de 1861, est devenue complète. Les simples prévenus, les accusés, les condamnés à des peines diverses, ne sont plus confondus, comme ils l'avaient été trop longtemps. La contagion si funeste dans les grands établissements de répression, l'une des causes, la première peut-être, des récidives très fréquentes que constatent les statistiques criminelles, a été de la sorte, sinon complétement supprimée, du moins considérablement diminuée. » Enfin le dernier exposé officiel de la situation de l'empire (*Moniteur* 14 février 1865) prouve que la discipline pénitentiaire n'a pas cessé d'être l'objet des soins les plus attentifs et les plus éclairés du ministère de l'intérieur.

Ce n'est donc ni dans les insuffisances de la répression, ni dans les vices du système pénitentiaire qu'on doit logiquement chercher la vraie cause, la cause principale de cet accroissement progressif des récidives, dont le gouvernement se préoccupe à si juste titre. D'où donc peut-il provenir? C'est ce que nous allons essayer d'indiquer. Mais, qu'on nous permette d'abord quelques courtes considérations indispensables à la parfaite intelligence des développements qui vont suivre.

Digitized by Google

Pourquoi les nombreux systèmes pénitentiaires imaginés ou expérimentés dans les différents Etats, avec tant d'ardeur et de dévouement, ont-ils si peu réussi? C'est que, sans égard aux variétés infinies des instincts, des caractères, des culpabilités, tous ces systèmes ont traité les condamnés d'une façon uniforme et *par masses ;* jamais individuellement et suivant le degré relatif d'infirmité propre; c'est qu'aucun d'eux ne s'appuie sur le seul principe qui puisse régénérer l'homme, sur le principe chrétien du discernement des moralités, du traitement selon les œuvres; c'est qu'aucun d'eux ne fait hautement et directement appel à la raison, au repentir, à l'honneur, au relèvement moral du condamné; c'est qu'aucun d'eux ne lui fait entrevoir, à côté de la justice, la miséricorde; c'est que, pour retremper, raviver et réconforter l'âme déchue de ces malheureux, aucun ne leur signale, au milieu des douleurs de l'expiation, comme but de leurs efforts, comme récompense de leur bonne conduite, la liberté et la réhabilitation !....

D'ailleurs, qu'on veuille bien le remarquer, il ne suffit pas que le régime pénitentiaire ait principalement pour objet la réforme des condamnés; il faut encore que ces condamnés, plus ou moins amendés, ne trouvent pas, à leur sortie des lieux d'expiation, d'insurmontables obstacles à leur reclassement dans la société; et qu'au contraire, tous y puissent facilement reprendre leur place au milieu de la grande famille des travailleurs libres. C'est là qu'est le point capital.

Dans l'état présent des choses, voyons ce qui arrive? On libère un malfaiteur d'une peine de cinq ou six ans de détention, durant laquelle on s'est efforcé, je le suppose, d'opérer, dans une certaine mesure, sa régénération. Cet homme, avant sa détention, avait un état, une fonction, une industrie, qui pouvait subvenir à ses besoins. Aujourd'hui, il n'en a plus. Comment vivra-t-il? Il faut, dit-on, qu'il travaille! Sans doute, mais pour cela, il faut qu'un patron consente à l'occuper. Or, il n'a pas de livret, il n'en peut avoir, précisément parce qu'il sort de prison; et il est interdit à tout patron sous peine d'amende (loi du 22 germinal an XII; arrêté du 9 frimaire an XII; loi du 10 mai 1854, art. 3) de recevoir un ouvrier sans livret! Que s'il révèle sa position de repris de justice, chacun le repousse comme un être dangereux. Voilà donc ce condamné sur le pavé de nos rues, sans ressources, sans travail, souvent sans famille, ne trouvant nulle part de chantier ou d'atelier qui lui soit ouvert. Que veut-on qu'il devienne?.... On voit bien que, fût-il revenu aux meilleurs sentiments, sa situation même ne lui laisse d'autre ressource que le vagabondage. Cette conséquence est-elle vraie? Le gouvernement est le premier à la reconnaître. « Les libérés, dit

Digitized by Google

M. le ministre de l'intérieur, trouvent les plus grandes difficultés à se reclasser dans la société. Signalés comme des hommes dangereux, il doit leur être souvent difficile de se procurer du travail ; et alors ils n'ont plus à choisir, pour ainsi dire, qu'entre la mendicité et le vol ! Cette fâcheuse extrémité réveille en eux toutes les mauvaises passions, et ils reprennent infailliblement le cours de leur vie orageuse et irritée ! »

Voilà pour nous la cause la plus féconde des récidives. En veut-on la peuve ? Il suffit de consulter à cet égard la série de nos statistiques criminelles. Toutes s'accordent à constater que plus du tiers (37 p. 100) des libérés de nos maisons centrales récidivent. Et quand ces récidives se produisent-elles ? Est-ce longtemps après la libération du condamné, alors que le temps a pu effacer l'impression et le souvenir de la peine ? Non. « Les libérés, dit M. le garde-des-sceaux, sont repris et jugés presque tous dans les deux années qui suivent leur libération ; très rarement après ! » Or, de ce fait, invariablement signalé chaque année, ressort la preuve frappante que la vraie ou du moins la principale cause de la rechute est dans la situation faite au libéré, au sortir même du lieu de détention. Pour lui, le péril est dans ce brusque passage de l'esclavage pénitentiaire à la vie libre. Ménagez entre ces deux situations si opposées, une période transitoire, et dans la plupart des cas le danger de rechute aura disparu ! « Un criminel, dit Bentham, après avoir subi sa peine dans les prisons, ne doit pas être rendu à la liberté sans précautions et sans épreuves. Le faire passer subitement d'un état de surveillance et de captivité à une liberté illimitée, l'abandonner à toutes les tentations de l'isolement, de la misère et d'une convoitise aiguisée par de longues privations, c'est un trait d'insouciance et d'inhumanité qui devrait enfin exciter l'attention des législateurs. »

Profondément frappé de ces considérations, j'avais, dès l'année 1846, imaginé et développé un système de transition consistant dans la *libération préparatoire des condamnés amendés*[1]. « J'entends, disais-je, par la libération préparatoire, le droit qui serait conféré par la loi à l'administration, sur l'avis préalable de l'autorité judiciaire, de mettre en liberté préparatoire, après un temps suffisant d'expiation (la moitié au moins de la peine), et moyennant certaines conditions, le condamné jugé complétement amendé, sauf à le réintégrer dans la prison à la moindre plainte fondée. » Puis, afin d'éprouver avec plus de certitude la réalité de l'amendement, j'ajoutais, en 1847[2] : « On pourrait établir, entre l'état de détention

[1] *De la Libération préparatoire des condamnés amendés.* Reims, 5 novembre 1846.
[2] *Traité des Institutions complémentaires du régime pénitentiaire.* Paris, Joubert. 1847.

Digitized by Google

absolue et la libération préparatoire, un mode *intermédiaire* qui aurait aussi d'excellents effets. Il consisterait à permettre aux seuls détenus plus ou moins amendés d'aller travailler chez des maîtres ou chez des particuliers qui consentiraient à les employer pendant le jour. Ces détenus reviendraient le soir coucher à la prison ; ils pourraient même travailler soit au compte du gouvernement, soit au compte de l'administration de la prison pour la confection de certains ouvrages ou pour la culture des terres prises en location. Ce mode de quasi-liberté préparatoire est évidemment encore un moyen dont on pourrait faire, dans un grand nombre de nos prisons, de précieuses applications à l'égard des condamnés amendés. Comme la liberté préparatoire elle-même, il peut s'adapter également au régime en commun et au régime cellulaire ; comme elle, il serait un efficace moyen de discipline, d'émulation et d'épreuve ; comme elle, il préparerait aux condamnés les ressources du travail libre et faciliterait plus tard leur reclassement ; comme elle, il contribuerait à affaiblir la répulsion qui les frappe à leur sortie définitive de prison, et il leur assurerait alors la protection et la confiance des maîtres qui auraient consenti à les accepter durant leur détention pénitentiaire. Du moment qu'on veut relever le moral des condamnés et les ramener dans les voies rénovatrices de l'honneur et du travail, il faut leur témoigner la confiance qu'on doit à des hommes *réformés*. Tout autre système ne fait que des hypocrites ou des incorrigibles. »

Ce nouveau mode d'expiation avait paru vivement frapper l'attention du gouvernement français, si j'en juge par la distribution officielle qu'il fit aux membres de la législature, du livre dans lequel je l'avais développé. La révolution de 1848, en ajournant indéfiniment la discussion du projet de loi concernant les prisons et le système pénitentiaire, vint par cela même interrompre l'examen sérieux de l'importante question des libérations préparatoires.

Mais les idées sont des semences que le vent de la presse emporte çà et là, et qui tôt ou tard finissent par germer. C'est ce qui est arrivé. Bientôt l'Angleterre, avec ce génie clairvoyant et pratique qu'on lui connaît, s'empressa de saisir l'idée de la libération préparatoire, soit comme mesure féconde en elle-même, soit surtout comme un précieux moyen d'obvier aux obstacles chaque jour plus difficiles à surmonter de son système de transportation. « Après avoir pris l'habitude d'écouler au loin, dit un de ses publicistes, toute l'écume de la mère-patrie, elle allait être contrainte, par le refus persistant de ses colonies, de porter sur ses épaules le fardeau qu'elle avait rejeté sur autrui, et de livrer elle-même la bataille de l'ordre social contre la redoutable armée de ses malfaiteurs. » Le gouvernement ainsi réduit à conserver sur le sol de la métropole la

Digitized by Google

majeure partie de ses convicts, fut mis en demeure de rechercher enfin un procédé pénitentiaire qui, régénérant plus ou moins cette masse de malfaiteurs, pût permettre, sans péril pour la sûreté publique, de les reclasser à l'expiration de leur peine parmi l'honnête population du Royaume-Uni. Dans cet état de choses, la libération préparatoire apparut comme une véritable planche de salut. Aussi le pouvoir se préoccupa-t-il d'organiser, pour tous les condamnés à la transportation ou à la servitude pénale, « un mode d'exécution de la peine qui pût provoquer leur amendement et préparer, *par une liberté conditionnelle et probatoire*, leur reclassement dans la société. » Ce mode est précisément ce que les bills de 1853 et de 1857 appellent *tickets of leave* ou *licence to be at large in the united kingdom*, et que nous avions plus logiquement nommé *libération préparatoire*, parce qu'il est une préparation à la liberté définitive, à laquelle tout condamné a droit à l'expiration de sa peine. Ce système fut déclaré applicable à toutes les prisons de l'Angleterre et de l'Irlande. Nous sommes les premiers à reconnaître que, malgré les déclarations officielles du noble lord Grey et de sir Joshua Jebb, il n'a pas donné en Angleterre les mêmes excellents résultats qu'on ne cesse depuis lors de constater en Irlande. Cette différence tient à ce que l'administration des prisons britanniques a exécuté la loi nouvelle d'une façon tellement contraire non-seulement à sa lettre et à son esprit, mais aux plus vulgaires notions du bon sens et de la raison, que les organes les plus accrédités de la presse n'ont pas hésité à signaler cette exécution comme « absurde et profondément coupable. » — « En Irlande, dit la *Revue d'Edimbourg*, la mise en pratique des *tickets of leave* peut être appelée un chef-d'œuvre de sagesse; en Angleterre, elle est une pure folie ! » Et, en effet, pour justifier d'un mot l'énergie de ces reproches, il nous suffit de dire que, au mépris des termes formels du bill de 1853, l'administration anglaise a concédé le *ticket of leave* à tous les condamnés, *amendés ou non*, et ce, dans l'unique but de diminuer l'encombrement de ses prisons ; et qu'après les avoir ainsi libérés en masse et sans conditions, elle les a complétement affranchis de tout patronage, de toute résidence obligée et de toute surveillance.

On conviendra qu'une telle aberration n'est nullement la mise en pratique du système de libération préparatoire. Ce système n'a été sérieusement appliqué qu'en Irlande, et nous allons en faire connaître les conditions et les résultats.

Digitized by Google

III

La dépravation qui conduit au crime provient, le plus souvent, moins d'un défaut d'intelligence dans le coupable, que d'une faiblesse morale, que d'une absence d'énergie et de volonté pour suivre la voix de la conscience. A cet égard, on a le tort de confondre toujours l'ignorance et l'intelligence. Presque tous les coupables sont intelligents, et je n'en veux pour preuve que la ruse, l'adresse, l'extrême habileté qu'ils emploient dans la perpétration de leurs méfaits; mais la plupart aussi sont ignorants; aucune instruction, aucune éducation n'est venue en quelque sorte les *civiliser* et porter leur intelligence naturelle vers le bien. Ils sont restés comme l'animal à l'état sauvage, *veluti pecora quæ natura prona et ventri obedientia finxit.* Nulle force morale ne dirigeant leur volonté, ils sont courbés sous l'esclavage de leurs sens, de leurs appétits, de leurs mauvais instincts. C'est ce qui explique pourquoi, sur les 4,543 accusés qu'offre notre statistique de 1863, 81 p. 100 ne savaient ni lire ni écrire, ou ne le savaient que très imparfaitement, 13 p. 100 pouvaient se servir utilement de ces connaissances élémentaires, 4 p. 100 seulement avaient reçu une instruction supérieure.

Ainsi la cause des crimes primaires, est pour la plupart des malfaiteurs, la faiblesse morale compliquée du défaut d'instruction; comme la cause de leur persévérance dans le mal est l'imperfection du système pénitentiaire; comme la cause des récidives pour les condamnés plus ou moins *amendés* est la difficulté de leur reclassement dans la société. Ce sont là des vérités incontestables pour tout homme ayant quelque peu médité ces graves matières.

Donc, de même que si l'on veut prévenir le crime en général, il faut s'efforcer de propager, par tous les moyens possibles, l'instruction élémentaire, l'éducation morale et religieuse; de même, si l'on veut prévenir les récidives, il faut organiser le système pénitentiaire de façon, non à briser chez les condamnés la faculté de vouloir, mais à la fortifier; non à comprimer leur activité sous une règle inerte et passive, mais à la diriger vers le bien; et pour cela, après leur avoir fait comprendre que la servitude et la souffrance sont les suites nécessaires du mal qu'ils ont commis, il faut, par la religion, par le travail, par un ensemble de procédés justes et bienveillants, et surtout par un suffisant usage de leur spontanéité, par une liberté progressive de pensée et d'action, s'efforcer de leur infuser une force morale nouvelle qui, relevant leur caractère, leur rendant le respect

Digitized by Google

et la confiance d'eux-mêmes, leur permette de lutter à l'avenir contre les excitations perverses de leurs instincts; enfin, il faut qu'au sortir du lieu d'expiation, leur volonté plus ou moins redressée et raffermie n'ait pas à se heurter contre d'insurmontables obstacles, qui puissent les rejeter malgré eux dans les voies désespérées du crime.

Voilà, suivant les trois éminents publicistes cités en tête de ce travail, l'idée chrétienne et philosophique sur laquelle repose le système pénitentiaire irlandais. Il me reste à indiquer, d'après eux, par quelle série de procédés l'Irlande est parvenue à faire de cette idée une réalité pratique des plus fécondes.

La servitude pénale qui, dans tout le Royaume-Uni, remplace aujourd'hui la déportation pour la majeure partie des condamnés criminels, y est divisée en quatre périodes distinctes. La première consiste dans un emprisonnement *cellulaire*, subi dans la prison de Montjoie, et qui se prolonge durant neuf mois au moins. Dans le commencement, le prisonnier est traité avec une certaine rigueur. Il n'a pas la distraction du travail; il ne voit que l'aumônier, l'instituteur et les différents fonctionnaires ou gardiens de la prison. Pendant les derniers mois, le régime s'adoucit graduellement; la nourriture est plus abondante et plus substantielle; on lui permet le travail, comme un adoucissement à sa détention.

Cette première phase de l'expiation irlandaise a suggéré à M. van der Brugghen de judicieuses réflexions qui méritent d'être citées. « J'avais un instant cédé, dit-il, comme tant d'éminents esprits, aux théoriques séductions de l'emprisonnement cellulaire absolu. Mais, après avoir médité et expérimenté ce système, je suis demeuré profondément convaincu que, s'il peut être excellent au début de l'expiation, pour frapper l'imagination du coupable et l'obliger à faire un retour sur lui-même, prolongé durant de longues années, il est, de tous les modes de répression, le plus inefficace et le plus funeste; parce qu'il est antipathique à la nature de l'homme, créé pour l'état de société; parce qu'il abat, énerve, abrutit le détenu; parce qu'il en fait une pure machine, obéissant passivement à l'habitude de la règle et de la discipline, un être dégénéré, ayant perdu pour l'avenir toute force morale, tout sentiment de spontanéité et de responsabilité. D'où il arrive que le condamné rendu à la liberté, après cette lente agonie claustrale, n'aura plus ni la volonté, ni l'énergie nécessaire pour résister aux moindres tentations ou dangers de la vie extérieure. C'est la pensée que lord Stanley avait si bien exprimée par ces belles paroles : « La réformation des hommes ne peut être opérée par un procédé mécanique. » La régénération des condamnés n'est possible que par l'ingénieuse combinaison des deux

Digitized by Google

régimes (l'emprisonnement cellulaire et l'emprisonnement collectif), se prêtant un mutuel appui et concourant ainsi, l'un à préparer par l'isolement et la réflexion, l'autre à achever, par une série d'épreuves et de travaux en commun, le *relèvement moral* des condamnés et leur réhabilitation à la vie sociale. »

C'est là précisément ce que fait le régime irlandais. A la première période de détention cellulaire, succède l'emprisonnement en commun dans l'établissement de Spike-Island. Là, le condamné est isolé durant la nuit ; le jour, il est employé, dans de vastes ateliers, à des travaux manuels. On y tient, jour par jour, note exacte de son assiduité et de sa conduite. Si ces notes ne sont pas satisfaisantes, il est immédiatement renvoyé à la prison de Montjoie, pour y subir une nouvelle phase de régime cellulaire. Par contre, le séjour de Spike-Island peut être abrégé pour ceux qui manifestent un amendement sérieux ; et, s'ils ont parcouru sans défaillance les quatre phases ou degrés d'amélioration et obtenu le nombre de *marques* exigées, ils sont admis dans ce qu'on appelle la prison *intermédiaire*, dont nous allons parler. Le maximum des marques ou primes d'amendement que le détenu peut obtenir est de neuf par mois : trois pour la discipline, trois pour l'école, trois pour le travail manuel. En cas d'inconduite quelconque, les marques gagnées sont perdues pour le détenu, ou réduites à l'actif de son compte moral. Je ne mentionne cet emploi des marques que comme un procédé disciplinaire commode pour noter les divers degrés d'avancement ou de recul dans la voie de l'amendement apparent, et parce qu'il rappelle les bons ou mauvais points en usage depuis un temps immémorial dans nos écoles. L'important est de suivre avec exactitude la conduite du condamné, afin d'être en mesure d'étendre ou de restreindre, envers lui, les témoignages de confiance que peut inspirer son état d'amendement.

Les prisons intermédiaires, dont je suis fier d'avoir le premier donné l'idée, sont une sorte de lazaret pénitentiaire, placé entre le régime absolu de détention et la libération conditionnelle, qui est, pour les condamnés amendés, la dernière phase de l'expiation. C'est assez dire qu'elles sont destinées à éprouver l'état d'amendement des condamnés, et à les disposer à cette liberté préparatoire qu'on leur réserve par l'usage préalable d'une certaine mesure de liberté relative. Dans ce but, ils y jouissent de toutes les franchises compatibles avec la discipline d'un grand établissement. Ils s'y livrent, suivant leurs aptitudes, au métier qui doit plus tard les faire vivre. Ils sont bien nourris, et traités avec la même douceur et les mêmes égards que les ouvriers libres. Leur salaire journalier est en majeure partie réservé pour l'époque de leur libération prépara-

Digitized by Google

toire ou définitive; de plus, ils y reçoivent le bienfait d'une instruction élémentaire et professionnelle. La seule contrainte à laquelle ils soient soumis est l'éventualité de leur renvoi, en cas d'inconduite, à la prison de Spike-Island.

Deux établissements sont consacrés à cette troisième période du châtiment; celui de Smith-field pour les condamnés occupés aux travaux industriels; celui de Lusk, pour ceux qui préfèrent les travaux agricoles. C'est dans ces deux hôpitaux de convalescence morale que les condamnés déjà jugés amendés font, à titre transitoire, l'apprentissage sérieux de la vie libre. N'étant plus retenus sous les liens de la servitude pénale que par leur seule volonté, ils achèvent, comme les jeunes détenus de Mettray, de manifester la solidité de leur retour au bien et de reconquérir la confiance ou l'intérêt généreux de leurs concitoyens. Ainsi purifiés, selon l'heureuse expression du capitaine Walter Crofton, par ce filtre placé entre la prison, et la société, ils finissent, après cette dernière épreuve, par obtenir de la bienveillance de l'administration le *ticket of leave*, qui est alors pour eux, non-seulement un brevet de libération conditionnelle, mais un véritable certificat d'amendement.

Muni de ce brevet de libération préparatoire, le condamné se rend chez le patron qui l'a réclamé, ou dont on lui a ménagé l'accueil favorable. L'administration lui fait toucher dans cette résidence son pécule de sortie. Il y reste sous l'autorité protectrice et sous la surveillance du patron. Dès ce moment, le condamné devient lui-même l'arbitre de son sort. S'il continue à travailler et à se bien conduire, il se trouve naturellement reclassé parmi les citoyens honnêtes, dès avant le jour où, arrivé au terme de sa peine, il jouira de toutes les franchises d'une liberté absolue; que si, au contraire, par des preuves d'inconduite quelconque, il se rend indigne de la foi qu'on a eue en son complet amendement, le *ticket of leave* est immédiatement révoqué, et il se voit reconduit à la prison de Montjoie ou de Spike-Island pour y achever l'entière exécution de sa peine.

Tel est l'aperçu sommaire de l'application du système pénitentiaire irlandais. Je n'ai voulu ici qu'en indiquer la pensée générale. Ceux des lecteurs que cette grave matière intéresse voudront l'étudier en détail dans les remarquables écrits de MM. d'Holtzendorff, van der Brugghen, et dans les deux beaux volumes que miss Mary Carpenter, l'écrivain le plus populaire de l'Angleterre, vient de consacrer à cet important sujet. Ils y trouveront, sous des formes diverses, ce système exposé avec une exactitude et une lucidité parfaites. La discussion tantôt large et approfondie, tantôt vive et entraînante à laquelle se livrent ces éloquents publicistes, implique

Digitized by Google

une telle puissance magistrale d'argumentation qu'elle subjugue les esprits les plus rebelles et les pénètre d'une irrésistible conviction. Tous trois s'accordent à affirmer l'incontestable efficacité de ce nouveau mode de répression, parce que seul, il concilie les droits de l'humanité et les intérêts de la sécurité publique avec les rigoureux devoirs de la société vis-à-vis des malfaiteurs. Leur pensée peut se résumer ainsi : « On comprend que l'Etat, dans ses rapports avec la masse des citoyens, n'ait à exercer son influence moralisatrice que d'une façon générale et supérieure, à savoir : par la prohibition du mal et par l'exaltation de tout ce qui est bien et juste ; car, à l'égard de la masse des citoyens, il ne peut et ne doit, se faisant professeur de morale, diriger la conscience et les actes de chacun d'eux. Mais il en est tout autrement à l'égard des condamnés. Dès qu'en vertu du jugement, il s'est emparé de leur personne ; dès que, par l'étreinte de la peine, il a enchaîné leur liberté d'action et ainsi mis obstacle à l'exercice spontané de leurs facultés, il doit non-seulement les préserver de toute corruption extérieure, mais il a charge de tout essayer pour les rendre meilleurs. » C'est pour condenser dans une expression frappante l'ensemble des devoirs que la répression impose à l'Etat, que, dans son admirable livre, Mary Carpenter appelle les condamnés *our convicts* ! « L'Etat, dit-elle, devenu le tuteur légal de ses prisonniers, doit travailler à leur réforme morale, comme ces condamnés l'eussent dû ou l'eussent pu faire eux-mêmes. Cette réforme, on l'avait vainement cherchée par la compression, par la crainte, par la rigueur des règlements. Le système irlandais est seul parvenu à l'opérer. Et pourquoi ? — parce qu'il applique au régime pénitentiaire les idées grandes et rénovatrices du christianisme ; parce que, sous ce régime, à la fois humain et rationnel, le détenu a, chaque jour, l'occasion de mettre librement en activité les impressions salutaires résultant, soit de ses propres réflexions, soit de l'enseignement moral qui lui est donné ; parce qu'enfin, au milieu même des souffrances inhérentes à la peine, ce système respecte dans le patient la noblesse et la perfectibilité de la nature humaine. » — « Que la peine d'emprisonnement soit dure, dit M. van Brugghen, qu'elle emporte des privations pénibles et douloureuses, je le veux ; mais que jamais son but et son effet ne soient de dégrader l'homme ; car ce serait paralyser en lui le nerf moral dont l'élasticité peut seule le relever et le régénérer. Pour qu'il redevienne un citoyen honnête, il faut le traiter non en paria, non comme une victime livrée à l'action haineuse et vengeresse des lois, mais en homme ; mais en frère, que l'on veut charitablement ramener dans la voie de l'honneur et de l'obéissance aux lois, et pour ce faire, il lui faut accorder, à un moment donné, une certaine mesure de liberté d'agir, et enfin lui

Digitized by Google

offrir la perspective de bien-être et de considération et même de liberté correspondante au degré de sa régénération. »

Sans doute, il y a dans le cœur de l'homme de si ténébreux ressorts et de si étranges contradictions que parfois les théories philosophiques les plus rationnelles peuvent venir échouer devant l'expérience des faits. Mais ces mécomptes sont une rare exception. Ce qui est vrai et juste ne peut que gagner par l'effet du temps, et, tôt ou tard, il s'impose et triomphe de toutes les résistances. « Telle idée, a dit un grand esprit, qui semblait hier une utopie, ne peut-elle pas devenir demain une réalité [1] ? » Il en a été ainsi de ce système irlandais, qui, considéré à sa naissance, comme un pur rêve de philanthropie [2], est à cette heure une vérité pratique, féconde, saisissante, une institution généreuse et populaire, donnant les plus merveilleux résultats.

Ces résultats, les voici : sur 4,643 convicts admis depuis six années dans les prisons intermédiaires d'Irlande, plus de 80 pour 100 ont persévéré dans leur bonne conduite, et sur les 1,800 qui ont obtenu la faveur de la libération conditionnelle, 75 seulement (4 pour 100) ont dû être réintégrés dans les prisons, ou ont subi une nouvelle condamnation. Nous avons vu qu'en France le nombre des détenus de nos maisons centrales qui récidivent s'élève annuellement à 37 pour 100! Le rapprochement de ces deux chiffres est plus éloquent que tous les raisonnements! Mais en regard de ce résultat moral si considérable, se place un résultat économique non moins frappant.

L'application de ce régime a eu pour conséquence de diminuer à tel point le nombre des convicts détenus dans les prisons de l'Irlande, qu'on a pu y fermer, depuis six ans, quatre prisons devenues inutiles (celles de Philipstown, et les forts Carlisle et Camden) et que, par suite, le Parlement a eu la satisfaction de constater en 1861, une réduction de 50,000 livres sterling (1,250,000 fr.) dans le chiffre précédemment affecté aux dépenses des établissements pénitentiaires irlandais! Voilà les faits, et ils nous paraissent surabondamment justifier à tous les points de vue l'approbation énergique et sans réserve que donnent MM. Holtzendorff, van der Brugghen et miss Mary Carpenter à ce nouveau traitement réformateur des condamnés. Leur opinion n'est du reste que l'écho motivé des nom-

[1] Napoléon III, réponse à l'Adresse du Sénat (décembre 1863).

[2] L'illustre procureur général près la cour de cassation, M. Dupin, est le premier de nos hommes d'Etat ou jurisconsultes qui ait immédiatement entrevu le profit moral qu'on pouvait tirer de ce système nouveau de libération révocable. « Certainement, monsieur, m'écrivait-il le 19 novembre 1846, l'idée que vous proposez de la liberté préparatoire pour les condamnés amendés mérite d'être mise à exécution. Je crois qu'elle donnera de bons résultats. »

Digitized by Google

breux suffrages que le système irlandais a conquis parmi les criminalistes et les hommes d'Etat les plus illustres de l'Angleterre. Entre mille, je me borne à citer trois noms qui, à divers titres, font autorité en cette matière. Le noble lord Grey, M. Hill, le savant recorder de Birmingham, et lord Brougham.

IV

On se demande comment un système si profondément raisonnable et produisant de pareils résultats n'a pu encore, en France, provoquer l'attention sérieuse de nos hommes d'Etat, surtout en présence de la recrudescence continue des récidives (47,654), et de l'encombrement croissant de nos établissements d'expiation? Il est vrai qu'ils entendent autour d'eux opposer à cette liberté conditionnelle les objections les plus diverses et les plus étranges.

Le succès de ce système, leur dit-on, est contesté par les écrivains anglais. A cela je réponds, avec d'Holtzendorff, van der Brugghen, lord Brougham, Walter Crofton et le noble lord Grey lui-même, qu'il n'est pas, dans tout le Royaume-Uni, un seul publiciste ou jurisconsulte sérieux qui ait attaqué *le principe* du bill de 1853, Tous, au contraire, s'accordent à reconnaître que ce principe (la libération conditionnelle) est excellent en soi (*excellent in itself*); seulement, ils en ont avec raison blâmé le mode vicieux d'exécution en Angleterre, demandant qu'on voulût suivre dans la pratique les règles judicieuses établies en Irlande par l'honorable sir Walter Crofton. Tel a été le vœu formel de la haute commission royale chargée, en 1862, d'étudier les effets produits par le bill de servitude pénale et des *tickets of leave;* telle a été la pensée exprimée par le Parlement dans la solennelle discussion du nouveau bill de 1864; tel est enfin le sens de la remarquable circulaire de lord Grey, du mois d'octobre dernier, qui ordonne l'application à toutes les prisons d'Angleterre du système irlandais, et sur laquelle, le savant recorder M. Hill appelait naguère l'attention du haut jury de Birmingham et de tous ceux, disait-il, qui, par leur intelligence et leur position sociale, peuvent exercer une influence sur l'administration des lois criminelles.

Je suppose qu'en face du bill de 1864, qui consacre le système des *tickets of leave*, et de la circulaire de lord Grey, rédigée en exécution de ce bill, aucun homme intelligent et consciencieux n'osera désormais mettre en doute ni le principe de la libération préparatoire, ni les résultats qu'elle a donnés en Irlande; résultats si mer-

Digitized by Google

veilleux, qu'à la suite de leur constatation officielle, la reine a cru devoir élever M. Walter Crofton, surintendant des prisons d'Irlande, et simple capitaine, à la dignité de baronnet, en récompense de ses efforts et de son succès!

Voudra-t-on prétendre que ces libérations conditionnelles ébranlent l'autorité de la chose jugée? MM. d'Holtzendorff et van der Brugghen opposent à cette objection une série d'arguments qui défient toute réplique. Je n'y ajoute qu'un mot. La libération conditionnelle n'est qu'un mode d'expiation du châtiment à l'air libre. Elle n'affecte nullement la condamnation, qui continue de subsister dans son intégrité, tellement qu'au moindre indice d'inconduite, le libéré préparatoire est réintégré dans la prison pour y subir le reste de sa peine à partir du jour de sa libération. Ce qui ébranle le plus la chose jugée, c'est la récidive, c'est la persistance criminelle des coupables, qui se jouent des sévérités judiciaires (*qui pœnas flocci faciunt*). Et vous voulez qu'on considère comme une atteinte à la chose jugée un système qui, seul jusqu'à ce jour, amende les malfaiteurs, et, seul, leur permet de redevenir d'honnêtes citoyens?

« Mais cela fait, dit-on, double emploi avec le droit de grâce, et, dans tous les cas, c'est un empiétement sur ce droit, exclusivement réservé au souverain! » Double emploi? Cela n'est pas possible, car sur les 50,000 condamnés que renferment nos maisons centrales et nos établissements d'outre-mer, sait-on à quel chiffre s'élèvent les grâces et commutations annuelles? A mille six cent soixante-dix-huit! Comment y aurait-il double emploi? Il convient de remarquer que la grâce est, suivant l'ordonnance de 1818, une faveur *exceptionnelle*, tandis que la libération conditionnelle est destinée à agir sur la masse entière des détenus amendés. Quant à l'empiétement sur le droit de grâce, ceux qui opposent cette singulière objection n'oublient qu'une chose, c'est le décret du 1er juin 1854, « qui permet à l'administration d'accorder aux condamnés transportés à Cayenne, jugés dignes d'indulgence par leur bonne conduite, leur travail et leur repentir, non-seulement la liberté préparatoire, mais, de plus, la concession de terrains, dont ils pourront devenir propriétaires à l'expiration effective de leur peine. » Or, en prenant l'initiative de ce généreux décret, l'Empereur, apparemment, n'a pas cru déléguer à l'administration sa suprême et gracieuse prérogative, pas plus que, par les *tickets of leave*, accordés en son nom par le ministre de l'intérieur, la reine d'Angleterre n'a entendu abdiquer son droit de grâce.

Donc, ni au point de vue théorique, ni au point de vue des expériences faites, le système de libération conditionnelle ne peut soulever d'objections raisonnables. Aussi est-il accepté comme un des

Digitized by Google

procédés les plus féconds de la science pénale moderne, et le voyons-nous chaque jour gagner du terrain dans la législation des différents pays de l'Europe. Non-seulement il va désormais, comme nous l'avons dit, être en usage dans toutes les prisons du Royaume-Uni, mais, depuis deux années, il a été, sur les instances du baron d'Holtzendorff, introduit dans le royaume de Saxe, et, d'après le témoignage du savant Mittermaier, il y a produit de tels résultats que, sur 40 condamnés conditionnellement libérés durant l'année 1863, pas un seul n'a dû être réintégré dans l'établissement pénitentiaire, et qu'au contraire 14 d'entre eux ont été, à raison de leur excellente conduite, graciés par le roi sans conditions. Les récidives, autrefois très nombreuses, y ont presque complétement disparu. J'ajoute que ce système a été inséré, suivant la formule même de mes propositions de 1846 et 1847, dans le nouveau Code pénal portugais en ce moment soumis à l'approbation des Cortès; qu'il a été, dans les mêmes termes, approuvé par l'illustre et regretté comte de Cavour et depuis accepté dans le projet du Code pénal italien, rédigé sous l'inspiration de l'éminent ministre Pisanelli, que son adoption vient d'être tout récemment (30 novembre 1864) l'objet d'une motion de M. Kervyn de Lettenhove, dans la Chambre des députés de la Belgique; qu'enfin, l'Espagne, si je suis bien renseigné, serait disposée à l'admettre dans le nouveau Code pénal que prépare la haute commission présidée par M. le docteur Cortina, l'un des plus illustres jurisconsultes de la Péninsule. Je ne crois pas engager témérairement ma responsabilité en prédisant qu'avant peu d'années, la libération préparatoire des condamnés amendés aura, comme les casiers judiciaires, conquis sa place dans le Code de toutes les nations civilisées.

Mais le destin des meilleures idées est d'avoir à lutter contre l'inévitable insurrection des préjugés et de la routine. Cette mauvaise herbe croît autour de tout progrès, surtout dans l'ordre moral. Tant qu'une idée neuve reste dans le domaine élevé des spéculations ou des discussions scientifiques, elle peut être longtemps inféconde. Pour qu'elle porte ses fruits, il faut que, descendant de ces hauteurs théoriques, elle se propage dans ces régions intermédiaires où règne l'opinion publique, où chaque chose est jugée par le bon sens pratique des masses; dès que celles-ci l'ont accueillie, elles lui donnent une force qui l'impose au législateur; car, aujourd'hui plus que jamais « ce que le peuple veut, Dieu le veut! »

C'est pour ce motif, c'est afin de porter l'intéressante question qui nous occupe devant les universelles assises de la raison publique, que miss Carpenter, profitant de la sympathique notoriété qui s'attache à ses œuvres, a pris à cœur la divulgation du système pénitentiaire

Digitized by Google

irlandais. Après avoir, durant de longues années, voué ses efforts et son talent à la moralisation des enfants abandonnés et des jeunes délinquants, et avoir obtenu les plus légitimes succès, elle a vu dans les malfaiteurs adultes « de grands enfants pervertis », dont la sollicitude sociale pouvait, par des moyens analogues, tenter la régénération ; elle s'est mise en rapport avec les magistrats et administrateurs chargés de la répression et de l'expiation pénale ; elle a visité les prisons, causé avec les détenus, pris part à toutes les conférences et associations ayant pour objet la réforme des détenus, compulsé tous les documents officiels publiés par le gouvernement, et, après avoir mûrement étudié les faits et les résultats et suivi avec l'attention raisonnée du philosophe, si j'ose le dire, avec la sagesse clairvoyante de l'homme d'Etat, l'application et les conséquences du système pénitentiaire irlandais, elle a consacré à l'exposition et à la discussion de ce système les deux magnifiques volumes qu'elle vient de dédier au premier des jurisconsultes de l'Angleterre, lord Brougham. Entrée la dernière dans la lice qu'ont parcourue tant d'éminents publicistes, miss Carpenter a pu s'inspirer de leurs opinions, comme aussi enrichir son travail des expériences les plus récentes et de tous les nouveaux renseignements publiés sur cet important sujet. Nourrie de fortes études et douée d'un incomparable talent d'écrivain, qu'elle n'a jamais appliqué, comme le devraient faire toutes les femmes, qu'à des œuvres utiles, nobles, généreuses, elle aura la satisfaction d'avoir élevé à la moralisation des convicts le monument historique et juridique le plus remarquable de cette époque. « Nous avons, dit-elle, constaté les erreurs et les imperfections qui, jusqu'à ce jour, ont produit les nombreux et incalculables dangers qu'a eu à subir la sécurité du pays. Qu'y a-t-il à faire pour conjurer ces périls? Une seule chose : que le public veuille maintenant joindre son ardente coopération à celle du gouvernement pour fortifier dans l'administration de la justice l'action répressive du crime, et, en même temps, pour imposer à nos condamnés (ou convicts) un régime pénitentiaire tel que la majeure partie d'entre eux puissent rentrer *réformés* dans la société. » L'accueil distingué qui a été fait à son livre prouve assez que, parlant ainsi, miss Mary Carpenter exprimait le vœu de toutes les classes éclairées du Royaume-Uni.

Pour nous, au lieu de vouloir étourdiment emprunter à l'Angleterre des institutions souvent antipathiques à notre caractère et à nos mœurs, nous ferions mieux, ce nous semble, de revendiquer cette féconde idée de la libération préparatoire, née en France, et dont la Grande-Bretagne a fait l'expérimentation avec tant de succès et de profit. Mais, pour cela, il faudrait que les hommes chargés d'élu-

Digitized by Google

cider les hautes questions pénitentiaires voulussent, avec la fermeté et l'impartialité qui les distinguent, étudier, à leur vraie source, les résultats obtenus, c'est à-dire dans les documents officiels et dans les écrivains sérieux et compétents que nous avons signalés à leur attention.

« Lisez, lisez donc! » disait souvent à ses ministres l'empereur Napoléon Ier. Nous ignorons si, au milieu des impérieuses exigences de la vie politique, les hommes d'Etat de nos jours ont le temps de lire; mais à côté et au-dessous d'eux, il est un grand nombre de fonctionnaires capables et dévoués qui pourraient être chargés de traduire et de résumer pour eux toutes les publications spéciales que produit chaque jour, dans les différents pays, le mouvement progressif des idées. Ainsi ne seraient-ils pas exposés à ignorer, la plupart du temps, ce qu'ils ont le plus d'intérêt à connaître, ou à rejeter, sur des données inexactes, telle mesure utile que réaliseront leurs successeurs, et dont l'ajournement aura été une grave perte pour la moralité publique. La législation est une science de raisonnement, d'expérience et de comparaison; on ne la peut sûrement améliorer que par l'examen attentif des faits, et par l'étude fortifiante des œuvres des législateurs contemporains.

Pour en revenir à l'objet de ce travail, nous voudrions que tous les personnages qui, par devoir ou par goût, s'occupent de la moralisation des malfaiteurs, daignassent lire les trois remarquables écrits que nous avons essayé de signaler à leur attention. Là seulement, ils pourront se faire une idée juste de ce système pénitentiaire irlandais qui a si heureusement résolu la redoutable question des récidives. Que si leur zèle ou leur curiosité reculait devant la difficulté qu'offre aux lecteurs français l'interprétation d'ouvrages allemands et anglais, au moins n'auraient-ils pas cette excuse pour le livre de M. van der Brugghen. L'honorable auteur l'a écrit en notre langue et spécialement pour la France, à laquelle il avait voué ses plus ardentes sympathies. « La France, dit-il, en présence de la recrudescence continue des récidives que constatent ses statistiques, la France a plus que jamais intérêt à trouver un système pénitentiaire également éloigné des rigueurs extrêmes de la transportation et de celles de la détention cellulaire absolue, laquelle est incompatible avec le caractère éminemment social de ses habitants. Ce système est celui de l'Irlande. Il lui offrirait à la fois l'avantage d'une suffisante intimidation et de plus efficaces garanties pour la moralisation de sa nombreuse population criminelle. »

Puisse cet appel fait à la France par l'ancien garde des sceaux des Pays-Bas avoir quelque écho dans les régions élevées du pouvoir! Puissent tous les esprits sérieux accueillir ce livre posthume d'un

Digitized by Google

homme de bien avec le respect et la juste considération qu'il mérite ! Aucune œuvre ne se recommande plus spécialement aux lecteurs d'élite, par les nobles et généreuses idées qui y abondent. Ils y trouveront à chaque page, outre le parfum de sagesse antique et de mansuétude religieuse qu'on admire tant dans les écrits de Fénelon, ce cachet de noble simplicité et de gracieuse bonhomie, si rare de nos jours et qui rappelle les inimitables *Essais* de Montaigne. J'ajoute qu'il n'est pas jusqu'au style lui-même, dont l'allure primesautière et le tour légèrement exotique n'aient l'attrait d'une piquante originalité, et dont les incorrections ne plaisent par leur naïveté ou leur profondeur.

Et maintenant, puisque nous avons été entraîné à joindre nos propres appréciations à celles de ces trois remarquables écrivains de la Prusse, de la Hollande et de l'Angleterre, qu'on nous permette, en terminant, de résumer en quelques mots notre opinion sur les mérites du système irlandais.

On peut presque dire qu'avec ce système, il n'y a plus de mauvais Code pénal, plus de condamnations excessives ou inhumaines, car désormais chaque condamné devient l'arbitre de son sort. De même qu'en violant la loi il s'est fait volontairement l'esclave de la peine, de même il peut, par son amendement et par sa régénération morale, reconquérir sa liberté et avec elle tous les moyens de se reclasser facilement et sûrement dans les rangs de la société. En faisant un incessant appel à la conscience et à la raison des condamnés, ainsi qu'en multipliant pour eux toutes les voies de retour au bien, toutes les garanties d'un travail honnête et certain, ce généreux régime enlève tout prétexte à leur endurcissement comme toute excuse à leurs récidives. Dès que, en expiation de leur méfait et à titre de réparation sociale, les condamnés ont subi la moitié de leur peine, s'ils continuent à souffrir, c'est qu'ils le veulent ; car, en les frappant d'une main, la justice leur offre de l'autre la liberté et la réhabilitation ! La prolongation ultérieure de leur détention n'est plus que la conséquence légitime de leur impénitence. Ce n'est plus la rigueur de la loi, c'est leur seule perversité qui maintient à l'avenir, pour eux, la durée du châtiment. Dans cet état de choses, leur détention est leur fait personnel ; ils ne la peuvent imputer qu'à eux-mêmes. « Che è causa del suo male pianga se stesso ! »

Est-il possible d'imaginer un système pénitentiaire plus rationnel, plus bienveillant, plus libéral, plus sérieusement moralisateur ?

BONNEVILLE DE MARSANGY.

Digitized by Google

UNE PHASE NOUVELLE

DE

LA CRISE AMÉRICAINE

L'indignation est une vertu dont il n'appartient à personne de contester le mérite. Si elle était sincère, c'est-à-dire sans arrière-pensée, elle indiquerait que les consciences ont conservé du ressort, qu'elle n'est point un argument *ad hominem*, un crêpe banal que l'on met à son âme comme il est d'usage d'en mettre à son chapeau quand on perd un parent ou un ami. L'attentat commis sur la personne du président des Etats-Unis a fait couler des flots d'encre. Que ces flots continuent de couler, que des larmes amères inondent les joues de la démocratie [1]. Le dénigrement est tellement habituel dans ses rangs, qu'il faut lui savoir gré d'être émue pour cette fois. Le crime qu'elle déplore est de ceux qu'on ne saurait trop flétrir. Il y aurait peut-être lieu de rechercher si cette bruyante douleur n'est point un acte de polémique, car ceux que la mise à feu et à sang des Etats confédérés n'a point touchés le sont à cette heure d'une façon insolite. Mais il suffit que leurs pleurs soient légitimes pour être accueillis avec satisfaction. Il est certain que leur attitude du moment prêterait à des rapprochements curieux. Ils seraient ingénieux et tristes à la fois. Quoi qu'on fasse, ils s'imposent aux esprits attentifs. Par exemple, il est difficile de ne pas comparer le langage actuel

[1] Par démocratie, j'entends celle que Proudhon définissait : l'envie ; cette doctrine négative à l'usage de ceux qui ne sont rien et haïssent uniformément l'honneur, le talent, le pouvoir, la fortune, la gloire, en un mot, tout ce qu'ils n'ont pas, et reprochent à autrui de posséder. C'est en ce sens qu'on définit quelquefois encore la démocratie : une négation systématique de la supériorité.

Digitized by Google

d'une partie de la presse périodique avec son attitude en 1860, quand, après l'invasion du royaume de Naples « l'homme à la chemise sainte » canonisait Milano, auteur d'une tentative d'assassinat contre Ferdinand II, faisait décerner une pension à la mère de l'assassin et une dot à chacune de ses sœurs; il est vrai que le roi Louis XVIII payait une pension de quinze cents francs à la sœur de Robespierre. On pourrait aussi comparer les manifestations des meneurs du parti de l'action en Italie avec celles qui suivirent l'attentat d'Orsini. Ce sont de ces mystères intimes qu'il vaut mieux ne pas sonder, tant ils sont profonds ou faciles à interpréter. En de telles occurrences, il est de bon goût de laisser chacun en tête à tête avec lui-même et juge dans sa propre cause.

Mais un spectacle bien fait pour exciter, nous ne dirons pas le dédain, mais le dégoût de l'intelligence, est celui du sang-froid qui préside au compte rendu des combats livrés depuis quatre ans en Amérique, mis en regard de l'affliction sans bornes affichée en présence d'un crime individuel, avec l'intention formelle d'en rejeter l'odieux sur une cause aux trois quarts vaincue, que la vengeance menace, une vengeance implacable, que l'on attise imprudemment. D'un côté, on analyse en détail le menu d'une hécatombe militaire, dans laquelle 100,000 combattants, pourvus d'engins destructeurs perfectionnés, se tuent scientifiquement, suivant les règles d'une tactique savante. Le calme du narrateur est imperturbable; son cœur n'a point de ces mouvements d'indignation qu'il se compose en certaines occasions; l'émotion n'ôte rien à la lucidité du récit; il discute les circonstances, pèse les mouvements de chaque corps d'armée d'une manière brève, sèche, claire, géométrique. La description faite, il vérifie, additionne, soustrait le résultat comme s'il s'agissait d'une opération commerciale; et puis il va dîner ou fumer un cigare. De l'autre côté, est-il question d'un homme tué par derrière, par un procédé non conforme aux règles de l'art, il n'importe pas que ce soit M. Lincoln ou un honnête marchand de la rue Saint-Denis; le sang se fige dans les veines; on invoque la providence quand le bourreau n'est pas là. Eh bien, peut-être avons-nous l'esprit mal fait, mais ce genre d'humanité nous paraît contestable et nous prendrions volontiers les larmes de ceux qui pleurent pour des larmes de crocodile.

I

Le coup de pistolet tiré par John Wilkes Booth aura du retentissement dans l'histoire. Il était imprévu, quoique pas tout à fait im-

Digitized by Google

probable, car il trahit un côté essentiel des mœurs américaines. En ce pays, en effet, la violence est une habitude à l'usage de tous ; elle sert les passions les plus contradictoires, et il n'est rien qu'on ne puisse attendre d'elle. La patrie de l'illustre Barnum est d'ailleurs une boîte à surprises ; s'il n'y arrive aucun événement extraordinaire aujourd'hui, c'est une raison pour que demain quelque chose d'inouï s'y produise : on manquerait de sensations dans le cas contraire, et on n'ignore pas combien le besoin de sensations est développé en Amérique. Depuis quinze jours, la mort de M. Lincoln est un drame qui emplit le monde, les détails viennent de toutes parts ; les journaux de New-York ne tarissent pas. La chute de Richmond, répètent-ils à l'envi, avait rendu au président sa gaieté communicative que les soucis provoqués par la résistance opiniâtre du Sud avaient interrompue. Pendant quatre ans l'horizon avait été sombre à Washington; c'était le premier rayon de soleil luisant sur le Nord après une tempête effroyable : M. Lincoln était heureux des espérances de son parti. M. Seward, le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, était dans les mêmes dispositions; ses nerfs longtemps crispés venaient de se détendre. On n'a pas oublié le speech plein d'humour par lequel il accueillit la foule qui venait le féliciter de la prise de Richmond. Il se mit à causer avec son nombreux auditoire des dépêches qu'il allait avoir à écrire aux gouvernements étrangers. Les morts ne le préoccupaient guères en ce moment ; il dirait à l'empereur des Français qu'on allait lui envoyer son tabac si les rebelles ne l'avaient pas fumé ; Sa Hautesse le sultan, le taïcoun du Japon et Sa Majesté céleste l'empereur de la Chine auraient chacun leur circulaire ; hélas ! l'événement a déjoué ces projets. Le lendemain M. Seward avait le bras cassé par suite d'une chute de voiture, et il était à peine remis de la secousse produite par cet accident qu'un événement plus terrible menaçait à la fois sa vie et l'existence du gouvernement fédéral, dont il est maintenant l'appui le plus éclairé.

De sorte qu'il a suffi d'une conspiration tramée par quelques individus obscurs pour mettre en suspens la destinée politique d'un continent. En des circonstances moins solennelles, Bossuet avait des paroles funèbres qui seront toujours à citer : « Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence [1]. » Voilà des sons tragiques qu'on affecte en vain d'éviter, afin sans doute de détourner les yeux des conséquences politiques de la mort de M. Lincoln. Il est inutile de parler de sa personne ; c'était un homme ferme et austère, d'une modération relative qu'on rencontre rarement chez les favoris de la

[1] Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.

Digitized by Google

fortune sortis de la poussière, qu'un concours extraordinaire de faits imprévus appelle à diriger une grande révolution sociale ; car ce qui se passe en Amérique doit se nommer ainsi. C'était une intelligence étroite néanmoins, entraînée à la dérive par des passions ardentes qui eussent fini par faire de lui leur jouet et le compromettre en dépit de sa volonté. Mais enfin voilà un homme investi par la Providence d'un pouvoir redoutable. Premier magistrat d'une nation de 20 millions d'âmes, il déploie pendant quatre ans des efforts gigantesques au profit d'une cause que le succès ne couronnera pas, quoi qu'en disent les dépêches d'Amérique. On tue, sous sa direction, 2 millions d'hommes, on détruit pour 40 milliards de propriétés mobilières et immobilières. Pendant l'opération, sa volonté reste inflexible ; il avance sans détourner la tête, les yeux fixés sur un but imaginaire, sans s'inquiéter des obstacles du chemin. Vient un jour où la victoire semble voter pour lui. La confédération du Sud voit tomber sa capitale ; Lee, son meilleur général, capitule ; son épuisement se manifeste de toutes parts. M. Lincoln a vaincu, lorsqu'une balle l'arrête dans son triomphe. Cette balle sort du pistolet d'un scélérat ; qui le nie ? Est-ce à dire qu'elle n'aura pas d'effet ? L'édifice que M. Lincoln s'était promis de rebâtir à neuf (discours prononcé par lui à Springfield au moment de son élection) sera-t-il rebâti ou ne le sera-t-il pas ? Ce n'est pas encore une question superflue.

Il n'est bruit que de la fin prochaine du conflit. Ceux qui parlent ainsi croient peut-être qu'il est terminé ; s'ils en étaient très sûrs, ils ne le crieraient pas si haut. Au début, le peuple des Etats du Nord était également persuadé que ce qu'il nommait la rébellion du Sud était une intrigue, l'œuvre exclusive d'une minorité de planteurs dont on fixait approximativement le nombre à 50,000. Partout, à l'apparition de l'armée fédérale, les citoyens loyaux allaient se lever. Ils ne se levèrent pas ; le Sud était unanime dans sa résolution et dans sa haine. On fut longtemps, au Nord, à perdre cette illusion. On finit par admettre que l'insurrection pourrait bien durer trois mois. Voilà trois mois qui n'ont pas encore pris fin. Le nombre et l'immensité des ressources financières ont triomphé de l'obstination et du désespoir ; militairement, la pacification du Sud avance. Au prix de quels sacrifices ce résultat fut obtenu, l'avenir le dira, car le présent est trop irrité pour compter. La résistance du Sud a pourtant déconcerté les prévisions de tout le monde, et il est probable que si le Nord l'avait prévue, il n'aurait pas essayé de l'affronter. Ce n'est pas qu'il regrette le sang et les dollars qu'il a dépensés. Le sang versé était, pour une grande part, du sang irlandais et du sang allemand, du sang acheté, en un mot ; les dollars, on les payera quand on aura le

Digitized by Google

temps de les payer, ou on ne les payera pas. Ce qui est plus grave que le sang répandu et les dollars gaspillés, c'est la situation en face de laquelle on se trouve dans le Sud. L'orgueil, jusqu'ici, empêche de la voir; elle n'en existe pas moins, et si l'on pouvait consentir à la reconnaître, il est probable que le Nord rappellerait immédiatement ses troupes, et se donnerait pour vaincu. Il ne le fera pas, mais ce sera un grand malheur; d'homme à homme, le ressentiment se comprend; d'une nation à une autre nation, il est déraisonnable. Les individus que le glaive atteint souffrent plus qu'il n'est dû, et, pour que la vengeance fût complète, il faudrait qu'elle fût universelle. Or, il n'est pas permis d'en émettre même le vœu; on ne détruit pas un peuple jusqu'à extinction; ceux qui en auraient conçu l'idée n'oseraient pas l'avouer.

Le public européen n'est d'ailleurs qu'imparfaitement initié aux affaires d'Amérique, ce qui n'est pas difficile à comprendre : il a autre chose à faire que d'étudier une question si lointaine. Il importe néanmoins de se rendre un compte exact de ce qui se passe au delà de l'Atlantique. La querelle engagée entre les deux anciennes sections de l'Union américaine a un double caractère : c'est une querelle de race et une querelle sociale. La querelle de race est tout à fait géographique. Les habitants du Sud sont presque tous d'origine anglaise, si l'on excepte la Louisiane, où les éléments français sont assez nombreux. Ce sont les fils des cavaliers du XVIIe siècle, chassés d'Angleterre par Cromwell et la révolution de 1689. Ils ont conservé de leurs ancêtres les vertus héroïques et hautaines, le dédain, un amour opiniâtre de l'indépendance et le mépris de l'opinion. Chez eux, le sang est ardent, la fierté héréditaire, le goût du commandement un fruit de l'éducation. Ils méprisent les émigrants de l'Ouest comme des aventuriers d'une condition inférieure ; ils ne conçoivent rien d'odieux comme d'être gouvernés par eux; ils méprisent également les idées émises à leur égard par la presse du Nord aidée de la presse européenne. Ils ont pris au désert un district; dans ce district ils ont construit une plantation ; sur cette plantation ils ont mis des nègres achetés de leurs deniers. Leur domaine est un petit royaume qu'ils gouvernent au même titre qu'un potentat gouverne ses Etats. Ils n'entendent pas qu'on intervienne dans leurs affaires privées. Quand on conteste leur droit, ils ne discutent pas et tirent leur révolver. On sait comment ils en ont usé depuis l'origine de la guerre actuelle. Il est vrai qu'ils ont été vaincus; ils disent qu'ils sont plutôt las de vaincre que détruits, ce qui pourrait bien être la vérité; que s'il n'y avait pas eu tant de mercenaires à vendre en Allemagne et en Irlande, ils ne seraient pas à la veille de succomber. A l'encontre de cette race aristocra-

Digitized by Google

tique par excellence, on trouve dans le Nord des Etats tout entiers peuplés d'émigrants venus d'Allemagne ; d'autre part, la Nouvelle-Angleterre est habitée par des puritains, ennemis héréditaires des royalistes qui ont défriché le Sud. Sur les 20 millions d'habitants des Etats du Nord, 15 millions appartiennent à ces deux souches. Le reste de la population s'y compose d'Européens que la faim ou les tribunaux ont chassés de leur patrie, par conséquent hostiles, eux aussi, au Sud, qui leur reproche leur qualité d'aventuriers. La haine qui en résulte entre le Nord et le Sud est invétérée, sans merci.

Le conflit des intérêts industriels est encore plus accentué entre les deux contrées. Au point de vue gouvernemental, le Sud est essentiellement un pays politique. Ses citoyens ont en général une éducation distinguée, par conséquent une valeur personnelle reconnue, ce qui leur a procuré jusqu'ici dans l'Union un ascendant moral assez fort pour leur assurer la possession de tous les grands emplois administratifs. Depuis la fondation de la république des Etats-Unis, le Sud a eu le privilége de voir la présidence occupée par un des siens, et le personnel du gouvernement central choisi également parmi ses adhérents. Le Sud conservateur avait du reste trouvé dans le Nord des éléments conservateurs avec lesquels il avait contracté une alliance intime et qui l'aidaient à gouverner. Les conservateurs du Nord, ce sont les *démocrates*, dont il ne faut pas confondre les tendances avec celles de la démocratie européenne.

D'autre part, le Sud étant un pays agricole et producteur d'une immense quantité de matières premières, parmi lesquelles le coton, le chanvre et le tabac tenaient le premier rang, était libre-échangiste. Il voulait pouvoir exporter en Europe ses produits bruts, et importer d'Europe des produits manufacturés. A peine arrivé au pouvoir, le parti républicain a commencé par refuser au Sud la liberté du commerce. Le Nord est industriel et commercial. Il défriche des terres, exploite des mines, mais il est surtout manufacturier, négociant et commissionnaire. En cette triple qualité, il entend, au moyen de forts tarifs et de droits différentiels, d'abord empêcher les matières premières du Sud d'aller en Europe afin d'en avoir le monopole ; ensuite, il veut empêcher les produits manufacturés d'Europe d'entrer dans le Sud, afin de fournir au Sud ses produits similaires. C'est un des côtés principaux du débat. Lorsque le parti révolutionnaire, représenté par M. Lincoln, s'empara du gouvernement par surprise en 1861 — nous disons par surprise, car M. Lincoln ne parvint à réunir que 1,800,000 suffrages, tandis que les trois candidats démocrates en avaient obtenu ensemble 2,800,000 — le programme de M. Lincoln n'était pas constitutionnel. Il impliquait la violation du pacte fédéral, qui garantit la souveraineté

Digitized by Google

individuelle des Etats. Or l'indépendance individuelle des Etats, comme on l'a démontré pleinement dans la *Revue* à diverses reprises, est en résumé l'article fondamental de la constitution fédérale, celui en vertu duquel l'Union a vécu et prospéré jusqu'ici, ce que M. Laboulaye, qui professe depuis bientôt deux ans au collége de France, sur la constitution des Etats-Unis, s'est soigneusement gardé de faire ressortir devant ses auditeurs.

Il est à présumer ici que ce n'est pas l'intelligence du professeur qui est en défaut. Mais ce n'est pas notre affaire. Il s'est de même abstenu de remarquer que la constitution autorisait le Sud à se séparer, chaque Etat ayant le droit de statuer sur ses propres destinées. Ceux qui ont usé de ce droit l'ont fait dans la forme légale. Ils y étaient d'ailleurs provoqués par les projets du parti républicain. Outre la question présidentielle, celle des tarifs, l'intention avouée d'organiser une forte centralisation, ce qui était contraire à l'esprit et à la lettre des lois politiques existantes, on mettait à l'ordre du jour une autre question tout autrement grave, celle de l'institution servile. La discuter revenait à discuter si on ruinerait ou si on ne ruinerait pas le Sud. Le Sud avait pour 20 milliards d'esclaves; on ne lui offrait aucune indemnité en perspective. Il y avait là quelque chose d'injuste. En matière d'intérêt, il est nécessaire de le remarquer, une liberté quelconque ne va pas sans la négation d'un droit. L'école révolutionnaire s'inquiète uniformément de la liberté à obtenir et oublie uniformément aussi que les personnes expropriées méritent un dédommagement. A propos de la servitude en Amérique, on raisonne absolument comme si la ville de Paris avait le droit et s'imposait le devoir d'exproprier une maison sans donner un centime d'indemnité au propriétaire. Il est beau de vouloir qu'on affranchisse les nègres, mais il serait juste en même temps de considérer que le nègre est un objet d'horreur dans le Nord, qu'on ne l'admet en chemin de fer que dans un compartiment spécial, qu'il n'entre pas dans un omnibus à New-York sans en être expulsé à coups de pied, que les tavernes ne s'ouvrent pas pour lui, que l'armée fédérale use de sa personne comme on use du labeur d'une bête de somme, qu'enfin, en parlant de l'affranchir, on n'a en vue que de le supprimer, de favoriser la main-d'œuvre dans le Nord, main-d'œuvre à laquelle nuit le bon marché du travail servile : au bout des engouements nordistes, on rencontre invariablement l'affaire-dollar. On ne considère pas non plus que le soleil torride des vastes régions du Sud y interdit le travail du blanc, que chasser le nègre des plantations de coton équivaut à les détruire, à rendre à la solitude une moitié du continent américain. Périssent les colonies plutôt qu'un principe, s'écriaient les énergumènes de la révolution française à

Digitized by Google

qui nous devons la ruine de nos établissements coloniaux et d'une partie de notre influence au dehors. Périssent les Etats du Sud, s'écrient à leur tour les puritains de la Nouvelle-Angleterre et les marchands de Pittsbourg, plutôt qu'un principe et que la satisfaction de nos convoitises. Ils manquent de sens pratique dans la patrie de l'empirisme industriel. Le dépeuplement du Sud fera-t-il de la race nègre une race libre, intelligente et civilisée? c'est le moindre souci de ces gens-là. Ils savent parfaitement qu'en Afrique le nègre n'est ni libre, ni intelligent, que ce qui fait défaut chez lui, ce n'est pas la liberté, mais le tempérament, que Saint-Domingue est affranchie, qu'en 1792 il y avait 1 million de nègres, qu'il n'y en a plus que 300,000, que les ronces y ont remplacé la canne à sucre et que le nègre y est plus misérable qu'ailleurs, qu'il a le front fuyant, qu'il s'agit de lui agrandir l'angle facial et point de le doter d'un privilége dérisoire quand lui-même sent l'inutilité du fait et ne réclame pas. Il peut mourir ou végéter à son aise. On veut purger le sol américain de sa présence. A cet effet, on a créé en Afrique un lieu de déchargement, espèce de pénitencier où l'on transporte les affranchis et où ils retombent généralement dans leur condition normale, que l'on connaît.

II

Ce qui précède devrait être un lieu commun. C est une question que la guerre n'a pas réglée. La mort de M. Lincoln n'en avancera pas le dénoûmet. Ce dénoûment dépendra principalement de l'issue de la crise militaire et financière en train de se produire. Cette crise elle-même commence; elle est subordonnée à la manière dont la résistance civile s'organisera dans le Sud. Ceci réclame quelques éclaircissements. Il n'est pas à présumer que les vaincus coopéreront volontiers avec les vainqueurs afin de les faire sortir d'un embarras dont il est plus difficile de triompher que des armées de la Confédération. Les Etats du Nord ont une dette publique évaluée à 12 milliards. Ces 12 milliards constituent la dette fédérale. Il circule de plus dans le Nord pour environ 3 milliards de papier ayant cours forcé, véritable emprunt ne portant pas intérêt. Ce n'est pas tout : afin de lever des milices, de fournir des volontaires et de subvenir à des besoins temporaires nécessités par la guerre actuelle, les Etats et les communes ont contracté d'autres dettes. On en ignore le chiffre exact. Il est probable que les intéressés ne le connaissent pas eux-mêmes. Pourtant ce chiffre est considérable; on parle de

Digitized by Google

40 millions de dollars, c'est-à-dire 200 millions de francs pour la seule ville de New-York. On peut supposer, sans être accusé d'exagération, que les dettes de l'Union, des Etats et des communes, montent ensemble à 20 milliards. Des intérêts moyens de 5 p. 0/0 font 1 milliard annuel qu'il sera nécessaire de demander à l'impôt. Il faut en outre subvenir à l'entretien des services administratifs devenus très compliqués et onéreux. L'entretien de l'armée et de la marine coûte 5 milliards annuellement. On licenciera l'armée à ce qu'on prétend. Ceci est une supposition gratuite; on ne licenciera point l'armée, et on aura pour agir ainsi plusieurs raisons : la première, c'est que l'on est l'organe d'un parti, et que, pour gouverner devant une opposition exaspérée comme elle est, il faut une armée; la seconde, c'est que le Sud, soi-disant vaincu, n'est pas disposé à rentrer paisiblement dans l'Union : il aurait perdu la mémoire s'il y consentait. Or, il n'oubliera pas de sitôt ce qui vient d'avoir lieu, la mort violente d'un million de ses fils, ceux qu'il préférait, la dévastation en grand dont il a été victime, l'incendie de ses villes, le blocus de ses côtes. Que sera-ce quand on prendra ses nègres et qu'on ne reconnaîtra pas sa dette publique? Le congrès du Nord a déclaré récemment par un vote qu'il ne reconnaîtrait jamais la dette confédérée. Le vote était inutile. Le Nord n'a pas de quoi payer l'intérêt de sa propre dette; comment veut-on qu'il paye encore l'intérêt de la dette du Sud? Il est donc à présumer qu'on prendra les nègres du Sud et qu'on ne reconnaîtra point sa dette publique. Pour penser que celui-ci mettra de la bonne volonté à souscrire à de tels arrangements, il faut en mettre soi-même à ne pas comprendre que l'injure engendre la vengeance. Le dernier mot de la situation est que le Sud est condamné à devenir une Pologne attachée aux flancs du Nord comme un boulet de canon à la jambe d'un galérien. La Pologne d'Europe n'a qu'un territoire restreint, et 100,000 hommes ne suffisent pas à la tenir en respect. Le territoire des Etats du Sud occupe les deux tiers du territoire de l'ancienne union américaine. 200,000 hommes ne parviendront pas à l'occuper; mais 200,000 hommes à entretenir paraîtront une lourde charge dans un pays qui n'avait eu jusqu'ici d'armée permanente qu'à titre nominal, dans un pays grevé d'une dette énorme.

Maintenant en quelle qualité le Sud rentrera-t-il dans l'Union? Ou ce sera aux mêmes conditions qu'auparavant, ou l'on fera descendre les divers Etats qui le composent au rang de territoires. La seconde solution n'est pas praticable, non que la constitution soit un obstacle, puisque le parti gouvernant, avant d'avoir saisi le pouvoir, brûlait solennellement chaque année un exemplaire de la Constitution fédérale, mais parce qu'il réclamerait des moyens de

Digitized by Google

coërcition tels que leur emploi est impossible. Le nouveau président, M. Johnson, est animé contre le Sud d'une haine implacable, connue comme telle en Amérique, et que ses actes ne tarderont pas à découvrir aux yeux de l'Europe. Il est déjà permis de prévoir ce qu'il essayera de faire; l'inertie malveillante des populations le mettra dans une position difficile. Afin d'en sortir, il organisera dans chaque Etat une administration élective, pareille à celles que le gouvernement de M. Lincoln avait établies à la Nouvelle-Orléans, dans l'Arkansas, le Missouri, le Tennessee et le Kentucky. Ces législatures et ces administrations, fictives en ce sens qu'elles ne représenteront point la volonté réelle des habitants, seront à la dévotion de l'administration centrale. Elles recevront le mot d'ordre de Washington et voteront la révolution sociale imminente, que les succès militaires du Nord ont préparée, mais non point accomplie. Il n'est pas difficile de voter la transformation radicale d'une société en une autre société. L'essentiel est de mettre le vote à exécution. Le Sud a 10 ou 12 millions d'âmes, davantage même, car plusieurs Etats, rattachés politiquement au Nord, appartiennent au Sud par les institutions. Pour changer du jour au lendemain ces institutions, renouveler les mœurs et les idées d'un pays dont la dernière guerre vient de démontrer l'esprit tenace et résistant, on peut l'avancer sans crainte d'être démenti par les événements, il faut d'autres vues et une autre manière de faire que les vues et la conduite du gouvernement fédéral, à moins que Barnum n'intervienne; il sollicite précisément un siége au Congrès. Que les électeurs du Connecticut lui soient favorables; il tient peut-être en réserve des prestiges inconnus.

On pourrait cependant prévoir une solution possible; mais elle nécessiterait un concert préalable que rien n'autorise à croire prochain. La voici dans sa simplicité : on laisserait le Sud rentrer dans l'Union avec ses anciens droits. Il enverrait naturellement au Congrès de Washington des représentants de ses intérêts conservateurs. Les éléments conservateurs, qui sont très puissants dans le Nord, quoi qu'en disent les apparences, formeraient avec les représentants du Sud une majorité législative imposante. Cette majorité obtenue, deux voies seraient ouvertes; d'un côté l'Union pourrait reprendre ses anciens errements et cicatriser les plaies de la guerre civile; de l'autre côté, si les choses en sont venues au point qu'une réconciliation réelle soit impossible, la majorité voterait une séparation amiable. Cette seconde alternative est fort improbable, car la démocratie conservatrice du Nord ne consentirait point à une séparation. Ce serait abdiquer; elle est isolée dans le Nord, ne saurait aspirer au pouvoir sans le concours du Sud, et se souviendrait qu'elle l'a perdu et subi ses humiliations récentes, parce qu'en 1860 elle

Digitized by Google

n'a pas su maintenir avec ses alliés naturels l'unité de vues politiques nécessaire à leur succès commun.

En définitive, le salut et la grandeur future des Etats-Unis sont contenus dans la devise de la démocratie du Nord : *Union as it was :* l'Union telle qu'elle existait avant la guerre. L'énergie propre à la race anglo-saxonne se concentrerait de nouveau sur les travaux pacifiques de la paix. L'Union restaurée ne serait pas un danger pour l'Europe. Un pays où règne la liberté n'est un danger pour personne au dehors. Les Etats-Unis n'avaient menacé aucun pouvoir extérieur jusqu'à ce jour. Au contraire, la révolution qui s'accomplit menace autant les voisins de la république américaine à l'extérieur que les institutions libérales à l'intérieur. La guerre n'a point éclaté entre les Etats-Unis et les puissances maritimes de l'Europe depuis l'avénement de M. Lincoln, mais il a fallu que celles-ci missent dans leurs rapports internationaux une condescendance que les Yankees ont tort de prendre pour de la peur, et qui n'est qu'un extrême effet de leur sagesse.

En même temps qu'elle est compressive au dedans, la nouvelle politique américaine sera de sa nature une politique d'agression au dehors. Elle hérite d'une tradition d'accord avec ses instincts. On ne comprend pas assez en Europe que la révolution qui s'accomplit au delà de l'Atlantique est une révolution militaire, tout à fait digne d'être acclamée par le faux libéralisme d'ici. Sera-ce une décadence pour l'Amérique? Il n'y a pas à en douter. En 1783, les Etats, unis par Washington, n'avaient que 3 millions d'âmes. C'était une nation pauvre et frugale. Le sol n'était pas défriché ; la guerre de l'indépendance avait détruit la moitié de la propriété mobilière. L'excellence des institutions fit disparaître en un clin d'œil les maux accumulés. En 1860, la population avait plus que décuplé, puisqu'elle était de 32 millions d'âmes ; la richesse mobilière de la république dépassait ce qu'aurait jamais pu rêver la poésie. Tout cela s'est écroulé sous l'effort du parti abolitioniste ; le chiffre de la population baisse ; l'immigration a diminué ; le désordre des finances est au comble ; les manufactures chôment ; on ne défriche plus. Jadis on comptait des dollars ; maintenant on compte le nombre des veuves, des orphelins, des estropiés et des pauvres. La mendicité, inconnue auparavant, a fait son apparition sinistre. Il y a de quoi se féliciter. C'est le régime antérieur à 1861 qui avait excité l'enthousiasme des publicistes du monde entier. C'est de lui que parlait M. de Tocqueville, et que parle aujourd'hui M. Laboulaye, sans ajouter qu'il a été anéanti par ses clients.

M. Lincoln, disions-nous, en montant au fauteuil présidentiel, apportait avec lui une révolution sociale ; son programme était

Digitized by Google

le renversement de la constitution. Cela n'étonnera pas ceux qui savent que ce parti, depuis longues années, brûlait solennellement un exemplaire de la constitution le jour anniversaire de la naissance de Washington. Ils ont réussi ; à l'heure qu'il est, la constitution n'est plus qu'un morceau de papier historique. C'est un sujet sur lequel les faux libéraux susdits, sans en excepter M. Laboulaye, gardent un silence éloquent. On n'avait pas encore prononcé le mot d'unité nationale aux Etats-Unis ; il aurait juré avec le nom même de la république : Etats-Unis. Grâce à leurs nouveaux précepteurs, voilà les Américains initiés à la logomachie de 93. Ils en seront prochainement, si cela continue, au chapitre de la république *une et indivisible*. Les massacres du champ de bataille vont peut-être finir, mais ceux de la place publique sont imminents, et ils seront compliqués de désastres financiers, qui rendront la leçon dont l'Amérique avait besoin plus élémentaire. Les incarcérations arbitraires ont déjà acquis une force suffisamment démonstrative. Du train dont marchent les choses, ce ne sont, il est vrai, que des rudiments, la préface du drame que l'avenir prépare. Cette contrée pittoresque n'avait encore joui que des paysages de la nature ; ses habitants veulent des paysages historiques : ils en auront. Il faut une large saignée à la prospérité américaine, s'écriait au commencement de la guerre M. Horace Greeley. Il peut être satisfait.

Une ombre épaisse n'a cessé de planer en Europe sur la situation en Amérique. Il n'y a réellement que la France et l'Angleterre d'intéressées dans la question. L'Espagne a assez à faire chez elle et n'a point d'intérêts en cause ; l'Italie moins encore. L'Allemagne est à ses querelles intestines ou flotte dans les nuages suivant son heureuse habitude. L'Angleterre est plus attentive. Sa politique et son commerce sont engagés dans la question, et on l'a bien vu par le soin qu'elle a pris d'être tenue au courant des événements. Le télégraphe était à la disposition des Etats du Nord, intéressés à cacher ou déguiser la vérité quand elle leur était désavantageuse. Le *Daily-News* et quelques autres ne demandaient pas mieux que de se laisser tromper et se contentaient de reproduire les arguments et les nouvelles émanant des officines abolitionistes de New-York et de Boston. Les journaux de l'école industrielle dont MM. Bright et Cobden étaient naguères encore les patrons officiels se montraient d'avance acquis à l'abolitionisme triomphant, afin d'éviter la guerre. Quand le Parlement britannique discuta la reconnaissance du Sud, M. Bright s'écria qu'il en coûterait moins de nourrir les ouvriers du Lancashire avec du poulet et du vin de Champagne que de payer les frais d'une guerre. Des intérêts politiques et de l'honneur du pays, il ne s'inquiéta point : l'école des intérêts matériels est satis-

Digitized by Google

faite quand on digère. Cependant la presse conservatrice intervint au profit de la vérité. Le *Times*, entre autres, envoya des correspondants s'enquérir sur les lieux de l'état des choses, et c'est aux dépêches du correspondant du *Times* que l'on doit d'être informé d'une foule d'événements importants dissimulés à dessein. En France, l'opinion publique fut égarée dès l'abord ; l'attitude des partis était beaucoup plus compliquée qu'en Angleterre. Les organes du radicalisme étaient favorables à la cause du Nord par cela seul que l'abolitionisme violait un droit constitutionnel : tout ce qui viole un droit consacré est bien venu de ce côté-là. La supériorité, la naissance, le caractère, l'éducation sont des délits qu'on ne pardonne pas ; Proudhon a défini cette tendance en disant que la démocratie, c'était l'envie. Cette conduite répondait d'ailleurs à des intérêts d'opposition, à cause des vues prêtées à tort ou à raison au gouvernement impérial dans la guerre d'Amérique. Cette préoccupation explique seule l'attitude provoquante d'une partie considérable de la presse conservatrice et des hommes politiques des régimes antérieurs, conservateurs en Europe et révolutionnaires en Amérique. Il serait curieux de savoir comment leur conscience s'accommode de ces contradictions. En dernière analyse, une mauvaise foi systématique caractérise plus de la moitié des documents livrés à la publicité à l'occasion de la guerre civile américaine. Si les plumes dont on use étaient des pointes d'épée, il y a longtemps que Grant serait à Richmond et Jefferson Davis pendu.

III

Les déclamations indiscrètes, les débats irritants, les procédés équivoques mis en avant pour détourner les yeux attentifs de la réalité, ne l'empêcheront pas d'être la réalité, car, après tout, les éloges décernés à la modération des généraux du Nord ne relèveront pas un village incendié en Amérique, n'y feront pas revivre un cadavre, ni prospérer une plantation mise à sac.

Les plus beaux discours n'empêcheront pas le fer et le feu d'avoir dévasté les plaines du Sud, le réseau de ses chemins de fer d'être détruit, la moitié de ses villes ruinées, ses établissements agricoles abandonnés ; son matériel de travail dispersé ou impropre à un nouveau service, ses nègres en fuite, le coton brûlé ou pourri, à moins que le fisc ne s'en soit emparé en vertu d'une loi de spoliation indigne d'un peuple civilisé. Bref, dans une moitié de l'ancienne Union, la fortune publique et la fortune privée ont fait un de ces

Digitized by Google

naufrages comme on en trouve peu dans les annales du genre humain. Quelques détails topographiques feront mieux connaître, du reste, l'étendue du désastre. La Virginie est un Etat frontière; en même temps qu'elle était exposée à l'invasion, elle était l'Etat le plus considérable de la Confédération du Sud. Sa dévastation remonte à la première période de l'insurrection. La vallée de la Shénandoah est devenue un désert; l'administration de Washington la fit ravager afin qu'en cas de retour offensif, les gens du Sud n'y trouvassent point à vivre. Celle du Rappahannock n'a pas été plus favorisée de la fortune; elle est maintenant inculte, et son chef-lieu, Frédéricksbourg, à ras de terre. Entre Richmond et Frédéricksbourg, le canon n'a rien laissé intact, pas même les forêts, dans lesquelles les troncs d'arbres, coupés à hauteur d'homme, présentent un aspect indicible; la presqu'île de York-Town, témoin de la campagne de Mac-Clellan, n'est plus qu'un marais pestilentiel, en proie aux guérillas et aux malfaiteurs nègres. Richmond lui-même a l'air désolé : ses fortifications vides, ses ponts rompus, les travaux accumulés alentour, et qui ne serviront désormais que de souvenirs, prêtent à des réflexions d'une tristesse que les fédéraux partagent. Le James est plein d'obstructions, le canal de Virginie coupé; Petersbourg et les chemins qui l'avoisinent semblent avoir été victimes d'un tremblement de terre; le territoire, jusqu'à Weldon, est veuf de ses habitants. Il ne reste debout, dans tout l'Etat de Virginie, qu'un petit nombre de villes et de villages dans la partie sud-ouest. Les oiseaux de mer ont pris possession des côtes de la Caroline du Nord, où Sherman et Butler ont opéré. Sherman achève en ce moment son œuvre; ses soldats le secondent de leur mieux. On sait leurs exploits dans la Caroline du Sud : ils pillent et brûlent avant de s'en aller. Wade-Hampton a été contraint d'ordonner qu'on fusillât sur-le-champ ceux qui seraient pris en flagrant délit d'incendie. Charleston et Savannah ne sont plus que des monceaux de cendre. De cette dernière ville à Atlanta (Géorgie), Sherman le Boiteux n'a laissé aucun vestige d'habitation sur une longueur de 100 lieues et une largeur moyenne de 20. La fièvre et la défaite d'Olustee ont préservé la Floride de la visite des fédéraux; mais le nord de l'Alabama a été saccagé; Mobile croule. L'Etat du Mississipi est un des plus maltraités : les fédéraux y ont rompu les digues de plusieurs affluents du Mississipi, et inondé 100 milles de pays, pour l'unique plaisir de causer un dommage matériel aux confédérés. Jackson, le chef-lieu de la province, avait 40,000 âmes; les chauves-souris nichent aujourd'hui dans les décombres qui furent la ville. Le long du Mississipi, « le père des eaux, » on dirait que Tamerlan a passé. Les abords de la Nouvelle-Orléans ne forment plus qu'une

Digitized by Google

immense savanne; çà et là, quelques pans de murs et des touffes d'arbres indiquent les endroits où existaient des métairies. Plus haut sur le fleuve, Bâton-Rouge, Port-Hudson, Alexandrie, Wicksbourg, et une quantité d'autres localités jadis florissantes, jusqu'à Saint-Louis du Missouri, sont à reconstruire. L'étendue du Texas l'a garanti, mais l'Arkansas n'a pas été épargné; le Missouri, le Tennessée et le Kentucky n'ont plus que dès oasis éparses au milieu de la solitude. Les hostilités d'homme à homme y entretiennent une anarchie plus destructive que vingt ans de guerre politique. Si l'on ajoute à ce tableau celui non moins terrible des calamités domestiques, que les vides opérés dans les familles et les provocations exercées parmi les noirs ont fait surgir partout, on aura une idée des douleurs subies par cette nation martyre, coupable d'avoir voulu garder intact le dépôt des lois que lui avaient léguées ses ancêtres, coupable aussi d'avoir hérité de l'esclavage qu'elle subit et n'a point fondé.

Eh bien, si l'on prêtait l'oreille aux invectives de gens qui d'abord manquent à leur devoir en intervenant dans une querelle civile qui ne les regarde pas, ces victimes dont on a violé l'honneur et les foyers, brûlé la maison et volé le bétail, ces victimes, dis-je, ce sont elles qui méritent un châtiment. Elles sont criminelles d'avoir souffert et abreuvé de leur sang le sol de leur patrie vaincue. Un demi-million de confédérés ont péri; un autre demi-million sont infirmes du fait de la guerre actuelle. Ils sont écrasés sous le poids de leur défaite, et on excite le vainqueur à les punir encore sous prétexte de venger le Nord qui n'est pas sans blessures, mais qui a commis contre le Sud une tentative de meurtre avec effraction. Le Nord dit qu'il a perdu 1,200,000 hommes, que ses finances ne sont pas prospères, que M. Lincoln est mort assassiné. Ceci est constant. Pourquoi n'est-il pas resté chez lui? Le Sud l'y aurait laissé tranquille. Les maux de la guerre ne sont pas imputables aux confédérés, qui sont restés sur la défensive, ne cessant de réclamer une paix nécessaire à cause de leur infériorité numérique et de l'exiguité relative de leurs ressources. Ils n'ont d'ailleurs commis, dans le cours des hostilités, aucune des brutalités qu'ils reprochent avec raison aux généraux du Nord. Nulle part on n'a vu, dans les rangs confédérés, de proconsuls comme Butler la brute (Butler the beast), le fouetteur de femmes, qui envoie en exil les personnes qui sourient en le voyant passer. La ville de Naples fut soumise au XVIIe siècle, pendant quelques jours, à un régime que Butler a fait subir à la Nouvelle-Orléans pendant dix-huit mois. Le Butler napolitain s'appelait Mazaniello; il tuait par geste comme Jupiter. S'il y avait eu des banques à Naples, il est probable qu'il en eût confisqué l'en-

Digitized by Google

caisse. Mais c'était un matelot. Butler est avocat. En cette qualité, il a inventé des moyens de terreur auxquels Mazaniello n'aurait pas pensé : il s'est fait apporter un immense registre à deux colonnes. Sur l'une des colonnes il a inscrit, par ordre alphabétique, le nom de tous ceux qu'il supposait ses amis (ils ne devaient pas être nombreux à la Nouvelle-Orléans); sur l'autre colonne il a inscrit, à titre d'ennemis, ceux qui lui déplaisaient ou lui étaient suspects. On comprend qu'en présence d'un pareil catalogue, les soi-disant ennemis de Butler devaient être très rassurés. Les généraux du Sud se sont-ils livrés, dans le Maryland et la Pensilvanie, aux atrocités que Butler, Shéridan, Sherman et consorts ont commises partout sur leur passage? Non. Les officiers du Sud ne tirent pas à la cible non plus sur les nègres qui passent, afin de se faire la main; ils ne fusillent point de sang-froid des prisonniers, sous prétexte que ce sont des rebelles. Il est vrai que les gens du Nord sont les missionnaires de la civilisation. Il est vrai encore que les grognements quotidiens (c'est le terme consacré) des politiciens de New-York et de Boston, contre les gouvernements européens coupables de ne s'être point fait leurs complices, sont des clameurs saintes, et que les mercenaires achetés en Allemagne et en Irlande (*pro pecunia*), mercenaires qui se battent à l'heure, dans la proportion de cinq contre un, dont la valeur a longtemps fait attendre des preuves, il est vrai, dis-je, que ces mercenaires, le jour où ils ne sont pas des héros, sont encore des apôtres.

Cependant les soldats du Sud n'ont pas reçu de prime; ce sont au contraire des volontaires qui se battent sans solde, sans vêtements, quelquefois sans nourriture, à moitié armés, n'ayant de secours à espérer que de leur courage, obligés de redire chaque jour le vers du poète :

..... Sola spes victis nullam sperare salutem.

et cet espoir suprême est à la veille de leur manquer : ce sont des esclavagistes; ils ne mettent pas le feu où ils passent : ce sont des esclavagistes; ils ont toujours été vainqueurs et ne succombent que par l'épuisement nécessaire de la victoire : ce sont des esclavagistes. C'est une réponse uniforme; elle suffit à réfuter tous les arguments, à détruire tous les faits. Il y a eu des jours néanmoins où les gens du Sud ont déployé un héroïsme qui a découragé la haine. Ces jours-là on s'est tu. On était honteux de mentir contre eux; on a remis sa langue dans l'étui jusqu'à nouvel ordre. Ce n'a été que fort tard néanmoins. A l'origine, il était question d'agir envers les prisonniers qu'on ferait comme envers des malfaiteurs pris en fla-

Digitized by Google

grant délit. On se souvient de la capture du général Büchner dans l'Ouest : on le déféra devant une cour criminelle comme prévenu de haute trahison, et, en attendant, on l'enterra vif dans un cachot. Les confédérés s'étant mis à prendre des armées fédérales tout entières, on reconnut que le procédé serait dangereux, et on y renonça ; mais on ne renonça point à incarcérer les citoyens là où les armes fédérales étaient victorieuses. A Louisville, la principale ville du Missouri, un cinquième de la population est en ce moment en prison. On estime que le nombre des détenus politiques dans le Nord dépasse 200,000. Il n'y en avait pas autant en France sous la Terreur.

Mais si les simples citoyens des Etats du Sud souffrent, meurent et emplissent les prisons sans se plaindre, les chefs de la confédération se sont montrés dignes de les gouverner pendant ces quatre années de désordre immense. Ces chefs sont désormais connus, et une longue postérité s'ouvre déjà pour eux. Il n'y a pas de chaumière dans les deux mondes où n'aient pénétré les noms devenus historiques de Jefferson Davis, le président de la confédération du Sud, des généraux Lee, Beauregard et Johnston et au-dessous d'eux du commandant Maury, l'auteur des *Courants maritimes*, dont la réputation scientifique est universelle ; de Longstreet, Hill, Ewell, Braxton-Brag, Hardee, Magruder, Kirby Smith. C'étaient auparavant Sidney Johnston tué à Corinth, Jackson, surnommé Stonewall (muraille de pierre), mort à la suite de la victoire de Chancellorsville et enfin l'évêque Polk, vieillard d'un talent original et qui restera une des figures sympathiques de cette guerre. Ceux-ci n'ont pas vu les désastres récents de leur cause. La mort les a enveloppés d'un suaire qu'ils seraient réduits à envier aujourd'hui s'il leur avait été donné de vivre.

La physionomie de Jefferson Davis est une physionomie épique. Homère fait consister la vertu dans l'énergie musculaire. Celle de M. Jefferson Davis est de l'énergie mentale, de celle que possèdent les hommes civilisés quand ils sont forts. Cette énergie, c'est toute sa personne. On peut définir Jefferson Davis : un homme qui veut ; cette volonté est concentrée, calme, hautaine, inépuisable. Il épuise les moyens qu'il emploie ; quand l'un est fini, il en cherche un autre. Les publicistes d'ici se demandaient, le lendemain de son avénement à la présidence, de quel côté il allait fuir. Ils en sont encore à découvrir que Jefferson Davis n'est pas un de ces hommes qui fuient volontiers. A l'origine du conflit américain, il est resté à Washington jusqu'au dernier moment. Il a établi sa capitale à deux pas. Un million d'hommes sont venus se briser contre cette résolution. Tout était fini autour de Richmond qu'il y était encore. Sur le chemin

Digitized by Google

de fer de Danville, il embarque une voiture et des chevaux afin de prendre à travers champs si les fédéraux coupent la voie ferrée. A Danville, il s'arrête pour écrire qu'il résiste, et il le fera. Maintenant où est-il? On lui prête le désir de se réfugier au Texas, il y ira peut-être, mais quand il n'y aura plus un soldat confédéré qui puisse tenir dans les provinces de l'Atlantique. Jefferson Davis a montré de quoi est capable une grande passion servie par une grande volonté. Il a su improviser un gouvernement régulier et subvenir aux frais d'une lutte gigantesque alors qu'amis et ennemis en Amérique comme en Europe refusaient de croire à la possibilité du fait. La Confédération est circonscrite dès le début dans un cercle de fer hermétiquement fermé; Jefferson Davis crée des ateliers à l'intérieur, se fabrique un matériel de guerre considérable, apprend au Sud à se suffire à lui-même. Aujourd'hui, le faix des événements a presque tout écrasé autour de lui. Il n'y a que sa volonté qui demeure inflexible. Quelques semaines avant la mort de M. Lincoln, le vice-président Johnson s'écriait que si Jefferson Davis était pris il faudrait le pendre à une potence dix fois plus haute que celle d'Aman. Si cet acte de sauvagerie caché sous un couvert biblique se produisait jamais, la race humaine perdrait dans Jefferson Davis un de ceux qui l'honoreront le plus aux yeux de l'histoire. Si la fortune le trahit il lui aura du moins fait violence plusieurs fois auparavant.

Le général Lee a un caractère presque aussi tranché. Il est moins bilieux, moins tenace; il sait allier la prudence à la vigueur, ce qui n'est pas d'une médiocre importance, non que Jefferson Davis manque de cette qualité, mais il n'a pas été à même d'en user autant. Lee possède assez d'empire sur ses nerfs pour être froid, nous ne dirons pas au milieu d'une tempête de fer et de feu — il y est habitué — mais pour comprimer des émotions terribles que nul, à moins d'être supérieur aux passions humaines, n'est capable de maîtriser. A la veille de capituler avec Grant, il perd son fils, tué sous les armes. Sa correspondance officielle est tout aussi sereine que si rien n'était arrivé. Il est vrai que les malheurs publics lui auraient ôté le droit d'être ému de ses infortunes privées. Sa campagne de cet hiver n'a pas été heureuse. Une sorte d'obscurité triste pèse jusqu'ici sur les circonstances du dénoûment. Il n'est guère à présumer que Jefferson Davis eût déposé les armes. Il fût mort, se serait fait prendre ou aurait regagné à pied le territoire confédéré : chacun juge des intérêts d'une cause suivant le tempérament dont il est doué. Il est possible qu'une capitulation doive être plus utile à la cause du Sud qu'un massacre. Ceux qui ne sont pas morts pourront lutter encore. Quant à la paix dont il s'agit dans la corres-

Digitized by Google

pondance échangée entre le général Grant et Lee, il est facile de voir que sous la pompe du mot, se déguise mal un subterfuge employé par l'un des deux adversaires au profit de l'amour-propre de l'autre et accepté par celui-ci au même titre. L'avenir expliquera cette illusion volontaire et réciproque.

Une pénombre mystérieuse entoure la personnalité de Beauregard parmi les incidents dramatiques qui viennent de se produire. On ignore où il est, ce qu'il fait, ce qu'il pense. Il s'est révélé à la tête de l'armée confédérée dans les plaines de Bull's-run, et n'a cessé depuis cette époque d'être un des hommes dirigeants du Sud. C'est l'ingénieur de la Confédération ; il a certes des capacités militaires d'un ordre élevé ; en dépit de sa constitution apoplectique, son activité est prodigieuse et son intelligence pratique a servi de rempart en mainte circonstance où une armée n'aurait pas suffi. On connaît, du moins par la renommée, la série de travaux exécutés sous sa direction autour de Petersbourg et de Richmond. Il a défendu Charleston pendant deux ans, avec une poignée d'hommes, contre une armée et une flotte; fortifié les côtes du Sud à l'improviste, pour ainsi dire. Si la Confédération du Sud est destinée à périr, son œuvre n'aura servi de rien et Beauregard sortira brusquement de l'histoire comme il y est entré. Les guerres civiles ont des conséquences que n'ont point les entreprises politiques les plus sanglantes. La guerre finie, quand elle a lieu de peuple à peuple, vaincus et vainqueurs rentrent chacun chez eux. A moins d'avoir péri sur le champ de bataille, il vous reste quelque chose; on peut jouir tranquillement de son bien ou de sa réputation si on a du bien et qu'on ait acquis de la réputation. Le repos indemnise même dans une certaine mesure du bruit qu'on ne fait plus. Les serviteurs de la cause sudiste seront privés de cette récompense légitime de leurs travaux. Leurs services ont été héroïques, éclatants s'il en fut. Cependant, ceux à qui ils n'ont point valu une mort prématurée n'ont à attendre de leurs vainqueurs que le bannissement, et, dans le cas où on jugerait à propos de respecter leurs personnes, une mise à l'écart systématique et une obscurité que le deuil de leur cause autorisera de reste. La plupart préféreront l'exil. Il n'y aurait pas lieu d'être surpris que l'Europe fût bientôt témoin d'un nouvel exode pareil à celui qui signala la fin du XVIIIe siècle, et dont la Pologne, trois ou quatre fois trahie par les circonstances a fourni de si terribles exemples aux nations de l'Occident. Les proscrits de la Révolution française n'étaient pas tous à plaindre; c'étaient des privilégiés qui n'avaient pas su comprendre leur temps ou mourir à leur poste. Les Polonais sont des victimes politiques; certes, ils sont en face d'une sombre destinée, mais l'Europe attendrie les recueille comme des

Digitized by Google

épaves d'un naufrage inique, et sa générosité leur offre en quelque sorte une compensation, si quelque chose pouvait les consoler d'avoir perdu leur foyer. Les gens du Sud n'auront pas même, aux yeux de l'opinion artificiellement égarée, les priviléges ordinaires de l'infortune, l'estime et la pitié qu'elle inspire, à moins que la Grande-Bretagne, leur mère commune, ne leur offre un asile honoré. Lee et Beauregard obtiendront cela partout; mais, au-dessous d'eux, dans les rangs inférieurs de l'émigration confédérée, combien d'hommes d'élite ne seront pas même l'objet de cette attention banale qu'on accorde à des gens qui ont le gosier sonore, et point au mérite discret? On prête à un grand nombre de confédérés fugitifs le projet d'aller s'établir au Mexique. Ils retrouveront là des terres vierges à cultiver, les splendeurs végétales de leur patrie et un isolement salutaire. La paix, après les péripéties qu'ils viennent de traverser, leur sera douce; mais qui leur rendra leurs amis et leurs parents qui dorment dans la tombe, sur une terre qui était à eux, au sein de laquelle néanmoins leurs os seront en exil?

IV

Un formidable inconnu pèse sur les affaires d'Amérique. Dans un pays de ce genre, on ne saurait préjuger de rien avec certitude. Les personnes y sont presque tout et les principes ce qu'ils peuvent. A ce titre, les tendances individuelles et les antécédents de ceux qui exercent en ce moment le pouvoir dans les Etats du Nord ont un intérêt spécial à examiner. Les convictions de chacun d'entre eux témoignent du mandat qu'il a reçu, sont par conséquent utiles à étudier, si l'on veut juger de l'esprit qui règne et de ce qu'il présage. Les espérances comme les passions en vogue aiment à s'incarner; ceux qu'elles choisissent les représentent. Ils en ont le caractère et les âpretés. Il est déjà permis de voir que la situation n'est plus la même qu'en 1860. M. Lincoln était un homme de transition. Quand il fut élu pour occuper le fauteuil présidentiel une première fois, il était le représentant d'une doctrine mixte, ferme dans ses vues, incertaine cependant, aspirant à un but sans préméditer d'employer la violence pour l'atteindre. Cette année, il n'était plus au même degré l'interprète des sentiments qui se sont fait jour dans son entourage immédiat. On commençait à se plaindre de sa modération. Elle était en désaccord avec la marche des événements et des idées extrêmes que le succès vient d'autoriser. Pontife d'une cause, pour ainsi dire sacrée, M. Lincoln avait une sorte de religion poli-

Digitized by Google

tique. Sa volonté fertile en expédients, mais tenace à ne point s'écarter de son programme, permettait d'entrevoir qu'il ne se laisserait pas entraîner à des vengeances systématiques, et que, si elle était absolue, l'austérité grave de ses principes, jointe au désir ardent de conserver sa réputation intacte, répugnerait à descendre la pente rapide sur laquelle le parti révolutionnaire l'avait engagé, sur laquelle les personnes deviennent souvent malgré elles le jouet des événements. Il est donc mort à l'heure qu'il fallait pour ne pas démériter de ses partisans et obtenir une oraison funèbre magnifique. De ce côté de l'Atlantique, l'esprit de parti l'a accablé sous le ridicule de ses emphatiques éloges. Suivant les uns, c'était un saint et il fut un martyr ; jamais sang plus pur que le sien n'a été versé. On a été jusqu'à le comparer à Jésus-Christ. A part ce que cette idée a de monstrueux, elle montre en celui qui l'a émise une ignorance complète du caractère de M. Lincoln. C'était un homme d'affaires tout à fait pratique; le mysticisme idéal du chef auguste de la religion chrétienne n'avait aucune prise sur son tempérament calculateur et juridique. Il était doué de cette vertu moyenne et honnête qui sait se concilier l'estime publique et mériter du respect; mais il est indispensable de remarquer que la vertu dans le sens religieux du mot, n'est pas une chose américaine. C'est un relief auquel M. Lincoln n'aspirait pas. Ceux qui le lui accordent se plaisent à le montrer sous un autre aspect que le sien, car il n'a pas une physionomie d'apôtre, et l'histoire n'essayera pas d'en faire un martyr, honneur auquel, du reste, il n'aspira jamais de son vivant et que voudraient en vain lui infliger des gens qui ne toléreraient pas en France la moitié des actes arbitraires et despotiques qu'ils approuvent sans réserve en Amérique. On aura beau lui frapper des médailles d'or. Elles ne prévaudront pas contre la vérité. Les morts qui dorment sans sépulture en Virginie crieront plus haut qu'elles dans la mémoire des Américains. Il a passé sur eux comme une trombe. On aura beau dire dans le relief du métal que M. Lincoln a rétabli l'Union sans voiler la figure de la liberté; double mensonge contre lequel protestent l'anarchie où il laisse l'Amérique et les attentats quotidiens dont la liberté fut victime sous sa présidence. Est-ce qu'il n'a pas suspendu la loi d'*habeas corpus*, la seule garantie de la liberté individuelle? Est-ce que les prisons ne regorgent pas de prévenus politiques détenus sans jugement? Est-ce qu'on n'a pas supprimé les journaux, brisé les presses, pillé les bureaux et poussé leurs rédacteurs à coups de crosse de fusil, les fers aux mains, à travers les rues de New-York, jusqu'au fort La Fayette? Est-ce qu'on n'a pas enlevé les lignes télégraphiques d'une façon brutale à leurs propriétaires, afin de les mettre à la disposition des autorités militaires et de leur

Digitized by Google

faire dire ce qu'on voulait? Est-ce qu'on n'a pas arrêté en bloc les membres de la législature du Maryland, au mépris des lois constitutionnelles et de la pudeur politique? Nous ne parlons pas du régime militaire, de la terreur imprimée dans les villes, où la moindre opposition légale était comprimée à coups de fusils, ni des lois de spoliation votées par le Congrès contre le Sud. Est-ce là respecter la liberté? Nous avons bien peur que, pour maint frappeur de médaille, la liberté ne soit une trop facile courtisane. Toutes les médailles du monde ne persuaderont point à la postérité que, sous le règne de M. Lincoln les Etats-Unis étaient un paradis terrestre. Du reste, sa personne n'est pas en cause. Ce sont les agents du parti républicain soi-disant libéral qui, sous son nom, gouvernaient par la force, brutalement, sans tenir compte des lois en vigueur, à moins que la crainte d'une émeute n'effrayât leur zèle. Chez M. Lincoln, l'homme primait le président révolutionnaire et servait d'étiquette à un parti qui avait besoin d'une bonne étiquette pour agir à son gré, et cacher derrière elle des procédés inspirés par la colère et que les sentiments connus de M. Lincoln faisaient passer pour des actes nécessaires. Le voile est à peu près levé maintenant. Ce que la personnalité sympathique de M. Lincoln dissimulait à demi commence à se laisser entrevoir. D'autre part, les tendances qui s'accusaient ont pris du corps. Le jour est venu d'afficher les desseins qu'on nourrissait en secret. La défaite assurée du Sud leur a permis de se formuler ouvertement, et l'exécuteur de ces projets sera M. Andrew Johnson, le successeur de M. Lincoln. « Il faut, disait-il dans un discours prononcé depuis qu'il est devenu président, il faut réduire les gens du Sud à la misère, leur faire perdre leur position sociale, leur infliger une punition complète. » Voilà qui est parfaitement clair. On peut s'y prendre comme on voudra pour expliquer ces paroles : elles n'ont qu'un sens. Il ne s'agit plus du rétablissement de l'Union, but unique et avoué des efforts de M. Lincoln ; il s'agit à cette heure de détruire les vaincus, de supprimer le Sud. Sa supériorité intellectuelle et sociale irritait le Nord depuis longtemps. L'occasion de la lui faire perdre se présente ; on se propose de s'en servir. Nous avons dit que c'était une haine compliquée, où les questions de races et d'intérêts avaient chacune leur part. M. Johnson est l'homme qu'il faut pour accomplir l'œuvre préméditée. Il appartient au Sud ; il est né dans la Caroline du Nord ; il a défendu les doctrines du Sud, a siégé pendant vingt ans au Congrès de Washington tantôt comme député, tantôt comme sénateur du Tennessee. Pendant ce long espace de temps, il n'a cessé d'avoir pour collègues et pour amis MM. Jefferson Davis, Gwin, Slidell, Mason, toutes illustrations actuelles de la cause confédérée.

Digitized by Google

En 1860, il fut frappé de la lumière divine comme Saint-Paul sur le chemin de Damas. Auparavant, sur tous les points en litige entre le Nord et le Sud, il était de l'avis du Sud et votait comme lui. En effet, quelque temps avant la séparation, il reconnaît, d'accord avec M. Jefferson Davis et la majorité du sénat, que, dans l'adoption de la Constitution fédérale, les Etats ont agi séparément comme des *souverainetés libres et indépendantes*. C'est précisément ce qui autorisait les Etats du Sud à sortir de l'Union, puisque ses intérêts bien ou mal entendus l'y conviaient.

Dans une circonstance analogue, M. Johnson, sur une autre motion de M. Jefferson Davis, reconnaît que l'union des Etats repose sur l'égalité des droits et des priviléges de chacun, toutes choses qu'il conteste maintenant. Pour ce qui est de l'esclavage, il admettait que la loi constitutionnelle pour la restitution des esclaves fugitifs « sans l'adoption de laquelle l'union n'aurait pu être formée » doit être honnêtement et fidèlement observée, que tous actes d'individus ou de législatures pour gêner ou nullifier cette loi sont hostiles par leur caractère et subversifs de la constitution. A cette heure, il entend priver les Etats du Sud de l'institution servile. Nous ne demandons pas mieux. Mais cela n'explique pas suffisamment les votes antérieurs de M. Johnson au sein du congrès. On prétend, pour les expliquer, qu'il mettait en 1860 le maintien de l'union au-dessus de ses sentiments personnels, hostiles à l'esclavage. Ceci est un assez pauvre argument, car la constitution ne s'inquiétait pas de son opinion et le droit prime de sa nature les manières de voir individuelles. Il est nécessaire de savoir les lui sacrifier. Faut-il rappeler l'incident du 4 mars et peindre ce second magistrat d'un grand pays trébuchant sur une estrade? Ce sont de ces scènes d'intérieur particulières à ce pays, et qu'il ne faut pas mesurer à notre décence européenne. Les motions du genre de celle dont s'est préoccupée un instant l'opinion publique en Europe ne se produisent qu'en Amérique. Le fait n'est important qu'à un point de vue; il démontre que la délicatesse des mœurs n'est point excessive dans les Etats du Nord. La vie trop exclusivement industrielle n'y comporte ni la distinction ni le respect des personnes. Cela tient à ce que l'éducation proprement dite n'existe pas. Les vieilles familles du Sud y suppléent en envoyant leurs enfants en Europe, fréquenter les universités, où ils reçoivent une instruction classique quelquefois étendue, qu'ils perfectionnent par les voyages et les frottements que les voyages nécessitent. Dans le Nord, on est bûcheron, garçon tailleur, on apprend à lire à vingt-cinq ans et on n'en arrive pas moins aux grandes fonctions politiques. Avant d'avoir le commandement de l'armée de Potomac, Mac-Clellan était ingénieur,

Digitized by Google

Grant, lieutenant général des armées des Etats-Unis, dirigeait une tannerie; M. Lincoln avait été fendeur de bûches (rail-splitter), M. Johnson manœuvre. Si cela ne prête pas à un grand développement moral ou intellectuel, cela ne fait pas moins l'éloge de l'énergie qu'il a fallu pour s'élever d'une telle condition aux magistratures suprêmes d'une république comme les Etats-Unis. Là gît néanmoins l'infériorité réelle de la société américaine. Elle manque de goût, de littérature; elle n'est pas une société où l'on pense et où les choses de l'esprit soient honorées. Elle est par conséquent privée des sentiments que développe en nous la culture morale et la spéculation intellectuelle. Il est certain qu'une société chez laquelle tous les instincts sociaux se rapportent à produire de la nourriture, ne mérite pas d'estime. Les bœufs en font autant. Il est de mode en France de vanter l'instruction américaine. L'instruction américaine n'existe pas, car l'enseignement professionnel et primaire n'est pas de l'instruction, mais une machine industrielle et commerciale. On appelle instruction l'enseignement supérieur et secondaire. Or, il n'y en a pas. On importe des livres d'Europe, des objets d'art d'Europe, le luxe lui-même est prosaïque comme la nation. Tout se réduit à du labeur matériel. Sans doute, il mène à tout, à la fortune, et c'est sa fonction essentielle, aux emplois politiques et administratifs; il mène aussi à la renommée, qui remplace avantageusement la gloire, produit inconnu dans la patrie de Barnum.

A quoi cela revient-il? à expliquer pourquoi il n'y a point d'hommes d'Etat à Washington, ni de grandes espérances à fonder sur le but politique qu'ils poursuivent. La rudesse de mœurs dont il était question plus haut et l'incapacité gouvernementale qu'elle accuse se trahissent dans les actes du parti républicain avec une continuité désespérante pour ses amis. Les relations extérieures souffrent. Sans provocation formelle, en dépit de la modération personnelle de M. Lincoln et de l'habileté de M. Seward, le seul homme de mérite que M. Lincoln ait pu recruter autour de lui, les violences répétées des agents subalternes du parti abolitionniste ont indisposé presque toutes les nations. Ce sont partout des procédés sommaires et une attitude agaçante. Il n'a tenu à rien que les *teachers* de New-York n'allumassent déjà deux ou trois fois une guerre maritime avec l'Europe. Ils menacent d'envahir le Canada, revendiquent le Mexique; sous le nom de doctrine Monroë, réclament un droit de contrôle absolu sur toute l'étendue du continent américain. Ils foulent aux pieds les traditions, les droits acquis, les intérêts engagés. Les marins du Nord se moquent cyniquement de la neutralité des tiers, au Brésil, en Portugal, en Angleterre, où ils veulent empêcher les confédérés de faire ce qu'ils font eux-mêmes. Quand le

Digitized by Google

capitaine Wilkes eut violé le droit des gens dans l'affaire du *Trent*, on le fit contre-amiral pour narguer la Grande-Bretagne et la France, qui étaient intervenues. Il serait maintenant amiral si on n'avait dû le destituer pour des faits étrangers à la politique.

A quelques égards, les Yankees sont les Peaux-Rouges de la civilisation. Leur scalpel est un poignard, et leur flèche une carabine. La force leur sert d'argument quotidien, même et surtout dans les relations privées ; ils ne raisonnent pas, ils frappent. Ce fut leur manière d'agir collective vis-à-vis du Sud. La Constitution des Etats-Unis leur donnait tort, ils l'ont déchirée. Ils ne se sont d'ailleurs jamais expliqués sur la légalité de la sécession ; ils l'ont écrasée sans forme de procès. A l'heure qu'il est, ils injurient le monde entier, et donnent pour motif qu'ils ont une énorme quantité de monitors, plus vingt mille bouches à feu, une armée de 600,000 hommes et un budget de 6 milliards. Ce discours n'est pas sans quelque éloquence, mais il n'empêchera pas la banqueroute d'aller frapper à leur porte, et un immense sauve qui peut financier de s'abattre sur leur pays. Il n'est pas nécessaire de se déranger ; ils suffiront à se détruire eux-mêmes. En résumé, il y a quatre ans qu'ils font des cadavres. A aucun moment des annales du genre humain, on n'avait fait couler tant de sang ni accumulé tant de ruines en un si court espace de temps. Le tout serait de savoir comment finiront ces funérailles des institutions que leur avaient léguées leurs pères. Les vengeances ne sont point à leur terme en cette heureuse contrée. La plupart estiment volontiers que la question américaine est à son dénoûment. Même à n'en considérer que la surface, il est infiniment plus probable qu'elle commence : le côté militaire de la question est à peu près vidé ; le jour où il le sera tout à fait, les difficultés politiques feront leur apparition ; il faudra régler les conditions sociales du Sud. Au Nord, les classes supérieures de la société, humiliées et vaincues, se garent comme elles peuvent de la tempête sanglante qui sévit contre elles, mais elles n'abdiqueront pas ; elles sont nombreuses, et la législation, ployée comme un arbuste par le vent, se redressera. D'habitude, les tempêtes durent peu.

Le parti républicain s'est emparé du gouvernement par surprise, à son propre étonnement. Il en a profité pour détruire : il a beaucoup détruit ; on ne l'a encore vu rien fonder. Il n'est parvenu à faire des Etats-Unis qu'un enfer, au milieu duquel il s'agite dans des convulsions pareilles à celles de la Terreur française qui, elle aussi, détruisit beaucoup et ne créa rien. Le drame ne va donc pas finir. L'abîme se creuse chaque jour davantage sous les pieds des acteurs. Il est possible qu'une anarchie chronique prévaille là où régnèrent les institutions fédérales à l'abri desquelles les Etats-Unis

Digitized by Google

avaient grandi. Peut-être la race anglo-germanique, qui était parvenue à créer dans le Nouveau Monde une civilisation originale et puissante, n'est-elle pas plus apte à fonder une œuvre définitive que ne l'ont été les races espagnoles de l'Amérique méridionale. Certes, la civilisation industrielle qui étendait son empire des bords du fleuve Saint-Laurent jusqu'au fond du golfe du Mexique manquait d'élévation et de dignité. Elle était néanmoins d'une ampleur extraordinaire, sans doute excessive. L'expérience en train de s'accomplir démontrera-t-elle que les splendeurs de ce genre ne sont propres qu'à donner le vertige et à rendre malades les nations qui en jouissent? On ne sait; mais les peuples meurent d'apoplexie comme d'épuisement.

Dans tous les cas, de ce qui se passe on peut déjà conclure ceci : on ne devient point homme d'Etat dans un atelier ni dans la boutique d'un tailleur d'habits, et si les directeurs du mouvement révolutionnaire qui sont à l'œuvre sont parvenus à remuer des hommes et de l'argent, ils n'ont encore fait preuve d'aucune des qualités requises pour élaborer ce qui s'appelle des institutions.

Pour être capable de gouverner un pays, il faut avoir longtemps vécu dans un commerce intime avec le passé, avoir étudié les mœurs et les passions humaines à leur source, ou bien il faut laisser marcher les événements sans essayer de les diriger. Il était facile d'allumer un vaste incendie social; il sera moins aisé de l'éteindre. Au surplus, il est juste d'attendre avant de vouloir juger en dernier ressort. On est heureux de n'être rien quand on voit d'aussi grands désastres s'abattre sur ceux qui hier étaient quelque chose. « A tout prendre, comme le disait Descartes, il vaut mieux être spectateur qu'acteur dans ce monde, où notre pensée elle-même ne nous appartient pas. » Enfin on peut jouir sans remords, sinon sans regrets, d'un spectacle auquel on ne participe pas. Ceux qui interprètent la pièce sont absorbés par le soin de jouer leur rôle, et dans les entr'actes il y a des accidents qui arrivent.

L. Derôme.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

L'AFRICAINE

Il y a une année, à pareil jour, la musique et les arts étaient sous le coup d'une douleur immense. La mort venait d'enlever Meyerbeer justement à l'heure où il se disposait à nous donner une œuvre nouvelle, et l'on craignait que cette œuvre, si longtemps attendue, que parfois on n'espérait plus même voir éclore de son vivant, ne fût descendue avec lui dans la tombe. Scribe, le poète de *l'Africaine*, avait succombé trois ans avant son musicien. Quelle illusion de croire qu'un opéra survécût à ces doubles funérailles! Il est vrai que le chef-d'œuvre de Sacchini, *Œdipe à Colone*, n'avait été représenté que plusieurs mois après sa mort. Mais Sacchini et Meyerbeer ne différaient pas moins de caractère que de génie. On conçoit que Sacchini, qui mourait du chagrin de n'avoir pu se faire jouer, n'eût songé à rien interdire, et qu'au contraire Meyerbeer, ne s'en rapportant à personne du soin d'initier la foule à des productions de la famille de *Robert le Diable*, des *Huguenots*, du *Prophète*, eût défendu de dérouler le manuscrit de *l'Africaine* alors qu'il ne serait plus là pour en surveiller la lecture et l'exécution.

Eh bien, toutes les appréhensions se sont évanouies, toutes les conjectures ont été vaines; une sorte de résurrection spirituelle a suivi la cérémonie des obsèques terrestres, et *l'Africaine* est sortie radieuse du monument où reposent ses auteurs. Nous avons annoncé des premiers la bonne nouvelle, qui rencontrait sur son chemin tant de sourds et d'incrédules. Maintenant, plus que tout autre, nous avons droit d'entonner le joyeux *hosannah*; plus que tout autre aussi, nous pouvons parler de *l'Africaine*, car nous la connaissons depuis vingt-cinq ans. Puisque tout le monde dit son mot sur les origines et les transformations de cet opéra, pourquoi ne dirions-nous pas aussi le nôtre, nous qui avons pris une certaine part à ces choses, et qui nous nous en souvenons comme si elles dataient d'hier?

Robert le Diable fut représenté vers la fin de l'année 1831; *les Huguenots* parurent au mois de février 1836, et en 1839 la direction de l'Opéra insistait vivement auprès du grand maître pour qu'il voulût bien lui don-

Digitized by Google

ner un troisième ouvrage. Mais quel serait cet ouvrage? La direction avait entre les mains deux poêmes, dont l'auteur était Scribe, et que Meyerbeer avait promis de mettre en musique, *le Prophète* et *l'Africaine*, mais non *l'Africaine* telle que nous venons de la voir, métamorphosée en fille de l'Inde, produite comme pièce à l'appui de l'existence d'un autre pays que l'Afrique, et de la possibilité de se mettre en rapport avec cette contrée nouvelle. Le *Prophète* avait pour lui le droit d'aînesse, et, le compositeur ayant annoncé qu'il y travaillait, on lui demandait toujours *le Prophète*, quoique M. Duponchel, alors directeur, ne cachât pas sa prédilection pour *l'Africaine*. Plus tard aussi, M. Léon Pillet, fatigué de lutter contre les arguments à l'aide desquels Meyerbeer s'excusait de ne pas lui livrer *le Prophète*, changea de batteries, et mit tous ses efforts en jeu pour obtenir *l'Africaine*, la première, la vraie, la noire, qui tentait l'ambition de Mme Stoltz, sans aucune adjonction de Vasco de Gama, dont il n'était pas encore question le moins du monde. On sait ce qui arriva: les négociations échouèrent, une révolution survint, et l'avénement du *Prophète* eut lieu au mois d'avril 1849.

On a dit et écrit que, pendant les répétitions de ce grand ouvrage, Scribe expédia à Meyerbeer un nouveau libretto, lequel n'était autre que celui de *l'Africaine*, et que le compositeur, s'en étant épris subitement, se mit sans retard au travail, et termina en fort peu de temps sa partition. Cette version n'est pas sans reproche; ce qu'il y a de certain, c'est qu'après avoir donné *le Prophète*, et tout en s'occupant de *l'Etoile du Nord*, Meyerbeer songeait aussi à *l'Africaine*, et qu'un jour il consulta tout exprès un de nos amis intimes, qui connaissait parfaitement la pièce, et qui n'en dissimula pas les défauts. Ce n'était alors qu'une simple aventure d'amour, dans laquelle un Fernand quelconque se trouvait placé entre deux femmes, une blanche et une noire; celle-ci finissait par se sacrifier et mourir sous un mancenillier, en regardant de loin le vaisseau qui emportait son amant et sa rivale. Plusieurs objections furent proposées par notre ami, qui trouvait l'intrigue un peu vulgaire, et le dénoûment assez froid : « Faites attention, disait-il au grand maître, que vous n'avez plus ici, pour soutenir l'intérêt de votre drame, ni la lutte éternelle des deux principes, le bien et le mal, ni le combat acharné de deux croyances; ni passions religieuses, ni passions politiques; il ne vous reste donc plus que l'amour; c'est l'unique passion sur laquelle vous pouvez compter. Or, votre héroïne, amoureuse comme Didon, prend le parti de finir comme elle. Est-ce bien là de la passion ou de la résignation? Le théâtre et le poême épique n'obéissent pas aux mêmes lois; ce qu'on admire le plus dans l'un pourrait fort bien ne pas convenir également à l'autre. Donc, il faudrait chercher d'autres mobiles, d'autres ressorts pour conduire à bonne fin vos cinq actes! »

Meyerbeer écouta, comme il écoutait toujours quand il croyait entrevoir dans ce qu'on lui disait quelque ombre de justesse, et puis il dit à notre ami : « Faites-moi le plaisir d'écrire toutes vos observations; je les transcrirai de ma main et je les montrerai à Scribe comme venant de moi. » Cela fut fait de point en point, et peu après Meyerbeer informait

Digitized by Google

notre ami du résultat. Scribe avait accepté la plupart des critiques, en promettant d'y faire droit, et Meyerbeer ajoutait en riant : « Ne craignez pas qu'il vous soupçonne, car il s'est écrié en lisant une de vos remarques : « Ah ! c'est bien d'un Allemand, cela ! » Personne n'était plus prompt que Scribe à corriger, à refaire, à remettre entièrement sur le métier. On a dit que le remaniement des vers d'un opéra lui coûtait beaucoup de peine; c'est une erreur complète, et M. Auber qui, mille et mille fois, nous a cité des exemples de sa facilité extraordinaire, pourrait au besoin l'attester. Seulement, comme il connaissait à merveille le prix du temps, il ne voulait pas être dérangé plusieurs fois pour la même chose, et il disait à Meyerbeer de qui nous le tenons : « Je vous ferai tous les changements que vous voudrez, mais demandez-les-moi tous ensemble, afin de n'avoir plus à y revenir. »

Ainsi *l'Africaine* fut faite, refaite, revue et singulièrement amplifiée. Ainsi le roman banal de cet amour à trois, qui en constituait le fond primitif, fut doublé d'un de ces grands événements auxquels l'univers s'intéresse, la découverte du cap de Bonne-Espérance, d'abord nommé le cap des Tempêtes, et que Camoëns personnifie dans *les Lusiades* (*Os Lusiadas*), en lui prêtant ce langage :

En son aquelle occulto et grande Cabo,
A quem chamais, vos outros, Tormentorio;
Que nunca a Ptolomeo, Pomponio, Strabo,
Plinio, e quantos passaram, fui notorio.

Pour son héros, Scribe choisit, non plus un de ces amoureux sans nom dont les aventures ne laissent ni écho ni trace, mais l'homme qui s'est placé à côté des Christophe Colomb, des Fernand Cortez, des d'Albuquerque :

Vasco de Gama, o forte capitâo
Que a tamanhas emprezas se offerece;
De soberbo et de altivo coraçâo,
A quem fortuna sempre favorece,

Afin de rendre encore plus attachant le principal personnage de son opéra, Scribe voulut accumuler sur lui tous les genres de calamités, de persécutions, de jalousies, de vengeances, dont la somme s'est partagée entre les hardis mortels qui ont découvert et conquis à notre profit un nouveau monde. Le manuscrit de *l'Africaine*, réédifié sur un autre plan, fut remis à Meyerbeer en mai 1852, et en 1860 la partition était entièrement achevée. Certainement, le grand compositeur n'eut pas à recommencer toute son œuvre; il conserva beaucoup de morceaux écrits à diverses époques, et qui se rattachaient au plan primitif, contemporains par conséquent du *Prophète*, de *l'Etoile du Nord*, du *Pardon de Ploërmel*; nous n'en savons pas au juste le nombre, mais si l'on veut avoir la preuve que la musique la plus nouvelle ne le cède nullement à l'ancienne, il suffit d'écouter la grande scène par laquelle s'ouvre en quelque sorte l'opéra, scène qui ne pouvait exister dans la première édition de *l'Africaine*, et l'on se convaincra, de manière à n'en pas douter, que Meyer-

Digitized by Google

beer n'a jamais rien conçu de plus élevé, de plus fort, de plus large. Ce que nous disons là répond à la question que nous adressent tout d'abord ceux qui désirent connaître notre opinion sur *l'Africaine*. Cet opéra vaut-il *Robert*, *les Huguenots*, *le Prophète?* Et nous n'hésitons pas à nous prononcer pour l'affirmative. Sur les vingt-trois numéros dont se compose la partition, il y en a trois pour le moins qui égalent ou surpassent ce que l'auteur a fait de plus beau; on y retrouve tout son génie, mais avec d'autres formes, d'autres effets. Dans tout le reste, on le retrouve encore au même degré que dans ses précédents ouvrages; on peut critiquer, discuter, mettre plus haut ou plus bas telle ou telle inspiration, telle ou telle combinaison : qu'importe au jugement dès à présent rendu, et qui classe *l'Africaine* au même rang que les chefs-d'œuvre déjà sortis de la même main?

Il nous semble qu'avec Meyerbeer la critique a le droit, disons même le devoir, de se placer un peu haut et d'embrasser d'un coup d'œil l'œuvre entière, sans s'arrêter minutieusement aux détails, afin d'en examiner, d'en contester, d'en amoindrir la valeur. Des ouvrages comme les siens ne se marchandent pas : ils s'imposent malgré les résistances de quelques petits groupes qui se perdent dans la multitude des admirateurs, des enthousiastes. Il en est de même jusqu'à un certain point des poêmes ou livrets de Scribe, lesquels fourmillent d'invraisemblances, d'absurdités : rien de plus facile que d'en relever les défauts et de prouver jusqu'à l'évidence qu'ils n'ont pas le sens commun, mais en revanche ils ont quelque chose de plus essentiel, dont le théâtre ne saurait se passer, la qualité qui manquait à l'excellente jument de Roland, le mouvement, la vie. Que n'a-t-on pas dit et imprimé, en France et en Allemagne, contre *Robert*, *les Huguenots*, *le Prophète?* Et toujours avec grande raison, *e sempre bene?* Que ne pourrait-on pas reprocher à *l'Africaine?* Croit-on que nous l'ignorions? Mais nous savons aussi que, dans ce livret si défectueux, l'auteur a eu le talent, qui ne l'abandonna presque jamais, de nouer et dénouer une action, après l'avoir sauvée d'écueils plus redoutables que ceux dont le fameux cap des Tempêtes est entouré. Le seul péché mortel d'un libretto, c'est d'être ennuyeux, et c'est précisément celui dont Scribe savait le mieux se préserver.

L'Africaine, au demeurant, n'est donc pas plus africaine que *la Juive* n'est juive. Le premier acte nous conduit dans la salle du conseil du roi, à Lisbonne, salle magnifique, où vont tout à l'heure s'agiter de graves débats. Une introduction établie sur deux thèmes précède le lever du rideau. Le premier de ces thèmes est emprunté à l'air qui va être chanté presque aussitôt par Inès, fille de don Diego, l'un des membres du conseil : c'est un souvenir des adieux que lui fit Vasco de Gama en partant pour une expédition lointaine. Ce thème revient plusieurs fois et amène la péripétie du quatrième acte, au moment où Vasco de Gama contracte un hymen avec Sélika, suivant les rites indiens. L'autre thème est tiré du riche finale qui termine le deuxième acte. Avant l'entrée de son père, Inès chante une gracieuse romance, dans laquelle se trouve un mouvement de valse peu distingué, chose bien rare chez Meyerbeer. Vient ensuite un

Digitized by Google

terzettino excellent dit par Inès, don Diego, son père et don Pedro, président du conseil, aspirant à la main d'Inès. Celle-ci espère toujours que Vasco reviendra, mais don Pedro lui montre son nom inscrit sur une liste funèbre. Inès se désole, don Diego lui ordonne de cacher sa douleur et d'épouser don Pedro. Tel est le sujet du terzettino, mais voici que le conseil s'assemble et que la salle se remplit d'hommes d'armes, d'évêques, de seigneurs, de moines. Le grand inquisiteur, assisté des évêques, invoque le ciel, et là se déroule un admirable chœur, qui n'avait de modèle nulle part, un chœur de basses tailles, qui vocalisent avec une puissance inouïe et une imposante majesté. Le thème de ce chœur est ramené à plusieurs reprises dans le finale et toujours avec un intérêt croissant.

La séance vient à peine de s'ouvrir, que Vasco de Gama, qui compte un ami dans le conseil, est introduit sur la demande de don Alvar. L'entrée du brave navigateur est noble et chaleureuse. Il a vu périr chef et soldats, qui s'indignaient en succombant :

D'apercevoir de loin, sans l'avoir pu franchir,
Ce géant de la mer, ce cap de la Tempête,
Du pied touchant le gouffre et le ciel de sa tête.
J'ai gravi ces rochers et ce sol ignoré,
Où nul Européen encor n'a pénétré.

Vasco a consigné, dans un mémoire qu'il remet au conseil, le résumé de ses découvertes et des moyens de s'en assurer la possession :

Que le roi, grâce à vous, me confie un navire,
Et bientôt, franchissant cet écueil redouté,
Du commerce et des mers je vous promets l'empire.
A vous, nouveaux climats, trésors, prospérité !

« Et quelle sera votre part, à vous? » dit avec ironie le grand inquisiteur. Vasco lui répond fièrement : « *L'immortalité !* » Nous ne savons si, en pareille circonstance, un des grands hommes que nous connaissons eût fait pareille réponse; mais, à l'Opéra, un certain orgueil est permis : l'immortalité, le triomphe, la gloire y sont à l'état de monnaie courante. Vasco ne s'en tient pas là; il a des preuves vivantes à fournir; ce sont deux esclaves au teint cuivré, comme dans l'Inde, et non pas noir, comme en Afrique, Nélusko et Sélika :

..... On nous prit sur les mers :
Notre canot longtemps assailli par l'orage
Flottait perdu bien loin de l'île aux palmiers verts.

Nélusko, qui traite Sélika de reine, lui défend d'en dire plus, et, quant à lui, voici son style :

..... Lorsque vous marchandez
Un bœuf pour le labeur, pourvu qu'il ait la taille,
Que rudement chaque jour il travaille,
Il est tout ce que vous demandez,
Que vous importe donc d'où peut venir un homme,
Qui n'est pour vous qu'une bête de somme ?

Le raisonnement ne laisse pas d'être un peu fort pour un sauvage, qu'il

Digitized by Google

soit noir ou cuivré. Le Conseil a le bon esprit de n'en pas être choqué. Il délibère comme si de rien n'était, et son avis est que les projets de Vasco de Gama sont insensés. Vasco réclame avec énergie ; il repousse l'injure par l'injure, et le conseil, plus susceptible cette fois, le condamne à la prison perpétuelle. Cette délibération, cette sentence servent de texte à un beau quatuor d'hommes dialoguant avec le chœur, et puis à un formidable anathême lancé à l'unisson par les évêques. Tels sont les éléments d'un premier acte, dont l'incomparable beauté a été reconnue, proclamée sur-le-champ ; rien que pour cet acte, dont le germe n'existait pas d'abord, combien ne devons-nous pas savoir gré à Meyerbeer d'avoir composé une seconde *Africaine!*

Au second acte, l'infortuné Vasco dort dans sa prison ; Sélika veille sur lui, et, pour prolonger son sommeil, chante une *berceuse* charmante : *Sur mes genoux, fils du Soleil*, entrecoupée d'amères réflexions et de douloureux retour sur elle-même :

O remords ! Je regrette à peine,
Auprès de toi, mon beaux pays,
Et mon palais de souveraine,
Et tous mes dieux que je trahis.

Tout à coup, Nélusko s'approche et lève le poignard sur Vasco ; mais Sélika se jette entre lui et le meurtrier. Elle veut savoir d'où vient la haine de Nélusko, et il ne lui en fait pas mystère :

Fille des rois, à toi l'hommage
Que te doit ma fidélité ;
Ni le malheur ni l'esclavage
N'ôtent rien à ta majesté.

Nélusko a juré de tuer Vasco, et il veut tenir son serment. Plus Sélika le supplie de renoncer à son projet sanguinaire, plus il s'obstine à l'accomplir. A la fin, Sélika se voit forcée de réveiller Vasco et de renvoyer le sauvage, en vertu de sa toute-puissante et royale autorité. Restée seule avec l'homme qu'elle adore, mais qu'une idée fixe poursuit, elle lui donne une leçon de géographie en lui montrant, sur une carte qui tapisse le mur, le chemin qu'il faut suivre pour atteindre son but. Plein de reconnaissance pour ce service, Vasco s'exprime en des termes que Sélika doit prendre pour une effusion d'amour. Cependant, quelques minutes plus tard, il déclare à Inès que Sélika est tout uniment son esclave, et il la lui donne à ce titre, en y ajoutant Nélusko par-dessus le marché. Inès était venue rendre à Vasco sa liberté, sans lui dire de quel prix elle l'avait payée. Inès est mariée à don Pedro, que le roi a chargé de l'entreprise conçue par Vasco, et qui, du même coup, ravit à ce dernier son amour et sa gloire. Don Pedro accepte Nélusko pour guide et pilote : ce sera la vengeance de Vasco !

Nous voici parvenus au vaisseau, sur lequel se passe le troisième acte ; quoique Meyerbeer attachât une grande importance à ce décor, nous avouons franchement que nous en ferions bon marché, non pas que nous allions jusqu'à demander qu'on le supprime. Du temps que l'on montait

Digitized by Google

Robert-le-Diable, on y trouvait aussi deux actes de trop, le second et le quatrième ; il fut très sérieusement question de les couper, mais, heureusement, on n'en fit rien, et, quoiqu'ils ne soient pas les meilleurs de l'ouvrage, qui ne se félicite aujourd'hui de ce qu'ils ont échappé au fer des Vandales? Il en sera de même de l'acte du vaisseau, que l'on a justement blâmé, parce qu'il nécessitait, avant et après, une trop longue attente. De pareilles machines ne sont bonnes que dans les théâtres qui n'ont pas d'autres ressources pour séduire et pour attirer. On avait déjà tant fabriqué de vaisseaux au boulevard, à l'Opéra-Comique et même à l'Opéra, qu'il n'était guère possible d'en inventer un neuf; en effet, on n'a rien inventé qu'un semblant de manœuvre, consistant en un demi-quart de tour d'une partie du vaisseau, et en un trop paisible abaissement d'un des côtés du pont, pour figurer le choc soudain contre des récifs. Si l'on retranchait l'acte (ce que certainement on ne fera pas), il faudrait regretter, non cette puérile manœuvre, mais l'admirable musique inspirée par la localité même, un chœur de femmes, *le rapide et léger navire* ; un chœur et un quatuor de matelots : *Debout, matelots, l'équipage debout*, et la prière avec double chœur : *O grand saint Dominique !* On y perdrait la ballade de Nélusko : *Adamastor, roi des vagues profondes*, et quoiqu'elle ne tienne pas ce que le début promet, ce ne serait pas moins un dommage réel. Le vindicatif et perfide Nélusko s'est joué de don Pedro ; il l'égare et le conduit à la mort, en le bravant avec insolence. Vasco, qui a frété un navire à ses dépens, s'empresse de rejoindre son ennemi et de l'avertir ; mais don Pedro ne tient compte du conseil, et donne l'ordre d'attacher au grand mât celui qui ne veut que lui sauver la vie. Le temps manque au forfait : le vaisseau heurte les rochers, et les sauvages l'envahissent de toutes parts. Ce sont, à vrai dire, trop d'événements à la fois, pour qu'il n'en résulte pas plus de confusion que d'effet pittoresque et musical.

Les grands opéras s'appuient sur quatre ou cinq actes, comme sur autant de colonnes, mais dans le nombre, il s'en trouve toujours qui ne sont pas aussi solides que les autres et que le moindre Samson ébranlerait sans beaucoup de peine. Les vraies colonnes de *l'Africaine* sont le premier acte, le quatrième et le cinquième ; voilà les soutiens qui la maintiendront sans faiblir, comme le quatrième acte des *Huguenots*, le quatrième acte du *Prophète* porteraient au besoin tout l'édifice. Dans *l'Africaine*, c'est encore le quatrième acte, le chiffre est heureux ! qui pourrait suffire à cet emploi, si le premier et le dernier ne lui venaient puissamment en aide.

Enfin nous avons touché la terre promise : Sélika est rentrée dans son royaume, et on l'y traite avec les honneurs dus à sa majesté : le grand-prêtre de Brahma lui rappelle les serments qu'elle a prononcés :

> Jamais, tu l'as juré, jamais nul étranger
> Ne souillera de sa présence impie
> Le sol sacré de la patrie.

Cependant tous les étrangers pris à bord du vaisseau naufragé n'ont pas encore subi leur triste sort, Vasco se présente bientôt dans l'ivresse de la joie, en s'écriant :

Digitized by Google

Oui, les voilà, ce n'est plus un mensonge,
Ces bords heureux que je voyais en songe !
Ce jour découvre enfin à mes sens étonnés
Les climats inconnus que j'avais devinés.
Salut, salut, ô Nouveau Monde !

Vasco se trompe : ce n'est pas le nouveau, c'est l'ancien. Tandis qu'il se livre à ses transports d'enthousiasme, on l'entoure, on le menace, et il serait immolé sans retard si la reine elle-même ne le couvrait de sa protection, en recourant au plus hardi stratagème : elle ose dire au grand-prêtre que Vasco est son époux, et elle oblige Nélusko à devenir son complice en attestant le fait. Tout cela est fort bien, mais il paraît que, dans ce pays comme dans le nôtre, il faut qu'un mariage contracté à l'étranger soit régularisé conformément aux lois nationales. Le grand-prêtre se met donc à l'œuvre, et en invoquant Brahma, Wichnou, Siva, il administre aux deux époux les breuvages sacrés, qui échauffent le cœur et troublent la raison. Vasco ne tarde pas à éprouver un certain vertige, dont Sélika ne se plaint pas, car il se traduit en paroles de tendresse la plus vive :

Vers toi, mon idole,
Tout mon cœur s'envole,
Et pour toi j'immole
Ma gloire à venir.
D'amour frémissante,
Mon âme est brûlante ;
L'espoir et l'attente
Me font tressaillir.

C'est pour la seconde fois que Vasco parle sur ce ton à Sélika et pour la seconde fois qu'il la trompe, sans le vouloir, il est vrai, puisque les philtres saints lui ôtent son libre arbitre. Au moment même où la fête nuptiale se célèbre, la voix d'Inès retentit dans le lointain, et Sélika reconnaît que sa rivale est toujours aimée. Dès lors la pauvre reine comprend qu'il n'y a plus d'espérance pour elle et qu'il ne lui reste qu'à mourir. Elle a un entretien avec Inès : elle lui parle de châtiment, de supplice, mais une idée lui revient sans cesse : *Il t'aimera toujours!* L'héroïque Sélika enjoint à Nélusko de conduire Inès et Vasco vers le navire qui va mettre à la voile, et, dès qu'il sera parti, de venir la retrouver près du rocher qui domine les flots, sous l'ombrage de l'arbre, dont les parfums donnent la mort. Sélika s'y rend seule et résignée :

D'ici, je vois la mer immense..... et sans limite,
Ainsi que ma douleur !
Et le flot furieux qui se brise et s'agite
Hélas ! comme mon cœur.

Lorsque reparaît Nélusko, Sélika est déjà presque inanimée : elle expire dans des rêves d'amour et de félicité ; Nélusko tombe à côté d'elle.

Toute la musique du quatrième acte marche de pair avec ce qu'on a écrit de plus beau, de plus brillant, de plus passionné, de plus grand depuis que l'opéra existe. La marche, qui fait l'office d'introduction, est une composition du genre des *marches aux flambeaux* du même maître. Le

Digitized by Google

caractère en est tout oriental, et ce serait plutôt une danse qu'une marche, sauf la fin, où un second orchestre d'instruments de cuivre se joint à l'autre, et alors le morceau prend une allure grandiose, un style élevé, puissant. L'air à deux mouvements et avec chœur que chante Vasco respire un enthousiasme communicatif, une exaltation sublime, surtout dans la phrase :

Tous les tourments que votre haine assemble
Ont pour moi moins de cruauté ;
Car c'est mourir deux fois que perdre ensemble
La vie et l'immortalité.

Le duo de Sélika et de Vasco, malgré la profonde différence des situations, ne pouvait manquer d'être comparé au duo du quatrième acte des *Huguenots*, parce qu'il exprime l'amour avec une saisissante énergie et un charme irrésistible.

Au cinquième acte, il y a un fort beau duo entre Sélika et Inès; il y a l'air touchant, passionnément vaporeux, sur lequel Sélika s'endort avec délices, mais quand il n'y aurait que la prodigieuse ritournelle de cet air, ce formidable unisson de tous les violons, altos, violoncelles, clarinettes et bassons sans aucun accompagnement que l'on se hâte toujours de redemander, impatient que l'on est de tenter d'expliquer un effet inexplicable, il n'en faudrait pas plus pour marquer cet acte d'un cachet unique, extraordinaire, et le distinguer à tout jamais parmi les chefs-d'œuvre. Cette ritournelle, cet unisson, cette création si imprévue, si neuve, c'est l'adieu, ce sont les *novissima verba* d'un grand compositeur qui ne s'était jamais montré plus grand que dans ces seize mesures d'une ordonnance gigantesque, d'une sombre et mystérieuse simplicité. Le génie de Meyerbeer revit tout entier dans ce peu de notes auxquelles il a imprimé un accent qui a quelque chose de funèbre et à la fois d'immortel ! Et l'adieu, croyez-le bien, n'est pas seulement celui d'un homme, d'un artiste, mais c'est aussi celui d'un genre ! Après Meyerbeer, qui pourra, qui osera désormais entreprendre ces œuvres immenses, qui sont aux productions de la musique en général ce que les vastes cathédrales étaient jadis aux monuments de l'architecture. Où est le musicien capable de soulever des masses du poids de celles que Meyerbeer se faisait un jeu de remuer, d'entasser, dont il aimait à changer les rapports, les dispositions, l'aspect, sans y être obligé par aucune loi que son instinct, sa vocation ? Meyerbeer et Scribe ont emporté leur secret avec eux.

Leur *Africaine* nous est restée, et quoiqu'elle ait dû souffrir de leur absence, elle a glorieusement triomphé d'un destin que bien des gens étaient heureux de leur prédire. Ses deux auteurs ont encore obtenu un succès, après leur mort, comme on a vu des guerriers conquérir encore des villes. M. Fétis, le plus complet représentant de l'art musical en Europe, avait été choisi par la famille du compositeur pour diriger les études de son œuvre. Pendant plusieurs mois il a quitté le Conservatoire de Bruxelles, dont il est le chef, les travaux de tout genre qu'il embrasse, pour se consacrer entièrement à *l'Africaine :* il ne s'est éloigné de Paris que plus de huit jours après la première représentation,

Digitized by Google

alors qu'il avait religieusement et heureusement rempli sa noble tâche.

La distribution des rôles du nouvel ouvrage avait été longtemps une difficile affaire. Quel serait le ténor à qui l'on confierait le rôle de Vasco de Gama? A quelle cantatrice donnerait-on celui de Sélika? Le problème, qui semblait inextricable, a pourtant fini par se résoudre, et aujourd'hui personne n'est mécontent de la solution. M. Naudin, dont la réputation et le talent avaient le genre italien pour domaine, a été payé chèrement et transplanté dans le genre français. L'expérience nous enseigne ce que valent ces transplantations exotiques, et combien peu elles durent; nous avons eu MM. Mario, Gardoni, Bettini, qui sont retournés dans leur pays le plus vite qu'il leur a été possible. Si nous ne nous trompons, M. Naudin suivra leur exemple; mais, dans son court passage, il aura chanté, sinon joué, un rôle qui réclamait un certain art, un certain charme, que nos artistes actuels ne possédaient pas. Il nous aura donc rendu un vrai service, et nous ne voulons à cette heure l'envisager que par son beau côté.

Mlle Marie Sax s'était désignée d'elle-même, et Meyerbeer l'avait bien réellement choisie, à défaut d'une Falcon, d'une Malibran. Nous aimons à constater qu'elle n'a pas trahi la confiance du grand maître. Elle a joué son rôle avec intelligence, avec dignité, parfois même avec l'émotion qui se transmet de l'âme à l'âme. Quant à son admirable voix, elle n'avait jamais eu l'occasion de la déployer avec plus de succès pour elle et pour un ouvrage. Le rôle qu'elle vient de créer marque une époque dans sa carrière.

M. Faure est sans doute un habile chanteur, mais quel dommage que sa voix nous laisse à peu de chose près aussi insensibles que sa figure et que son jeu! Le rôle de Nélusko lui fournissait pourtant le moyen de se former à l'action dramatique; il n'en dit très bien que la phrase de sa cavatine, au quatrième acte :

L'avoir tant adorée,
Et, dévouement fatal,
Je l'aurai donc livrée
Aux bras de mon rival.

MM. Obin, Belval et Mlle Marie Battu remplissent d'une manière très distinguée les rôles du grand-prêtre de Brahma, de don Pedro et d'Inès. Les autres artistes, les chœurs et l'orchestre ne méritent que des éloges: nous en dirons autant de la mise en scène, sauf le vaisseau. Trois décors surtout ont fixé nos yeux : la salle du conseil, la ville indienne et le mancenillier.

S'il nous était permis aujourd'hui de penser à autre chose qu'à *l'Africaine*, nous parlerions du *Macbeth* de M. Verdi, que vient de représenter le théâtre Lyrique. Ce théâtre, institué pour aider les compositeurs français à se produire, à se former et à vivre, est placé dans des conditions telles qu'il ne saurait subsister qu'avec des compositeurs célèbres et des ouvrages déjà connus. Voilà pourquoi il a recouru à l'auteur du *Trovatore* et à l'une des productions de sa première jeunesse. Nous ne faisons de reproche à personne, nous constatons ce qui est; voilà tout. WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Le drame au Théâtre-Français et à l'Ambigu. — *Le Supplice d'une Femme* et *la Voleuse d'enfants.*

Le supplice d'une femme! On se demande tout de suite ce que ce peut être. Il y a pour une femme tant de genres de supplices : être laide, être pauvre, vieillir, être mal mariée, ne pas être mariée du tout, avoir une mauvaise réputation, avoir des enfants, n'en pas avoir, être fidèle à son mari, lui être infidèle surtout, autant de supplices, autant de tortures; c'est la dernière, à savoir l'infidélité devenue un martyre, que nous voyons représentée au Théâtre-Français. Assurément l'idée n'est pas neuve; il y a même peu d'idées qui soient plus communes, peu de vérités qui aient été plus exploitées et plus rebattues. Depuis le jour où il plut à M. Emile Augier de nous raconter les douleurs de *Gabrielle* et de Mme Tamponet, nous sommes parfaitement édifiés sur ce point; nous savons, à n'en pouvoir douter, qu'il n'y a pas de plus grand supplice pour une femme que de tromper son mari, et qu'elle est toujours punie par où elle a péché. Malheureusement, dans la pièce de M. Emile Augier, au lieu de la punition, on ne trouve qu'un discours, un sermon en trois points, qu'on retient mieux que le *Petit-Carême :*

C'est vous, mon pauvre ami, c'est cette pauvre femme,
Qui d'un monde inflexible osez braver le blâme,
Sans soupçonner encor l'un ni l'autre, je crois,
Dans quel bois épineux vous taillez votre croix,
Et quelle solitude immense, infranchissable,
Il va se faire autour de votre amour coupable.
.....
Où que vous conduisiez son exil adultère,
Vous la verrez baisser les regards et se taire,
Lorsque les bonnes gens se tenant par la main,
Sans ôter leur chapeau passeront leur chemin.
Pauvre femme! Ses yeux, errant dans l'étendue,
Comme pour y chercher la paix qu'elle a perdue,
Tâchent de découvrir par delà l'horizon
La place bienheureuse où fume sa maison,
La maison où jadis elle entra pure et vierge.....
Tandis que derrière elle une chambre d'auberge,
Garde pour compagnon à ses mornes douleurs,
Un étranger pensif dont la vie est ailleurs.

Digitized by Google

Mme Dumont, dont nous avons à nous occuper, n'en est pas encore là; elle n'a pas encore déserté le foyer conjugal; mais il faut qu'elle ait vu représenter *Gabrielle*, car elle se doute bien de toutes les douleurs qui attendent une femme quand elle a le malheur de le déserter. Mme Dumont aime mieux se perdre que de se jeter dans une pareille aventure; mais ne devançons pas les événements.

Nous sommes dans la maison d'un homme heureux, M. Dumont, banquier de son état, et riche comme tous les banquiers de comédie. Rien ne manque au bonheur de M. Dumont : il a une femme charmante, qui s'appelle Louise, une petite fille délicieuse, qui s'appelle Jane (à l'anglaise), un ami excellent, qui s'appelle Alvarès (à l'espagnole). En dehors de ce petit cercle, il voit fort peu de monde, deux ou trois connaissances tout au plus, entre autres une petite commère intitulée Mme de Larcey. M. Dumont est donc un homme parfaitement heureux, et venez voir, je vous prie, ce qu'on entend par là. Le spectacle est assez rare pour que les gens se dérangent; venez contempler cette félicité tranquille; venez, vous tous qui prétendez que le bonheur n'est pas de ce monde, venez assister à ce bonheur complet, venez dire avec nous que tous les philosophes moroses ont menti, venez reconnaître que les esprits chagrins ont tort, que notre ami Pangloss a raison et que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Tel est l'avis de M. Dumont, et, de bonne foi, il se considère comme l'enfant gâté de la Providence. Tout est azur dans son ciel, comme on disait il y a quarante ans, et c'est à peine si, avec une longue-vue, on pourrait distinguer un imperceptible point noir à l'horizon. Le point noir y est pourtant, le point noir y est toujours; demandez aux marins, demandez aux maris, le nuage existe, fût-il gros comme la tête d'une épingle. Quel est donc le nuage de M. Dumont? Quel est le point noir qui peut altérer, ne fût-ce qu'un millième de seconde, la sérénité d'une existence aussi bleue? Le voici : Mme Dumont est triste, Mme Dumont rêve, Mme Dumont cache quelque chagrin; Mme Dumont n'est pas heureuse. Or, pour un mari comme Dumont, être heureux sans sa femme, ce n'est déjà plus le bonheur. Que nous disiez-vous donc il n'y a qu'un instant? Ne nous promettiez-vous pas le spectacle consolant d'une félicité parfaite et d'un bonheur éternel? N'appeliez-vous pas à témoin tous les malheureux de la terre? Ne leur juriez-vous pas qu'ils disaient une sottise quand ils assuraient que le malheur est le roi du monde, l'immortel souverain de la terre et des cieux?

Et d'interroger sa femme, le bon Dumont, et de lui adresser mille questions inquiètes. et de lui demander sur tous les tons ce qu'elle a : « Je n'ai rien! » C'est ainsi qu'elles répondent. Elles n'ont jamais rien en effet, rien ou du moins peu de chose, presque rien, que dis-je, moins que rien; la mort dans l'âme! Elles s'excusent du mieux qu'elles peuvent : une migraine, les nerfs, un je ne sais quoi, l'orage de mercredi..... elles iront mieux demain, la pluie les a calmées. Qu'elles sont sottes, n'est-il pas vrai, et prétentieuses, et ridicules, et abominablement déplaisantes, lorsqu'il n'y a là qu'une comédie, lorsqu'elles font toutes ces mines pour se rendre in-

Digitized by Google

téressantes, pour surprendre et duper notre sollicitude, pour trouver prétexte à des attitudes penchées, à des poses langoureuses, à des airs mélancoliques; qu'elles sont sottes, mon Dieu, et insupportables! C'est le cas d'une bonne moitié; elles ne souffrent pas en réalité, elles affectent de souffrir; elles vous disent qu'elles n'ont rien, pour vous faire croire qu'elles ont quelque chose; le fait est qu'elles se portent comme le pont de Solferino, qui est plus jeune que le Pont-Neuf. Mais l'autre moitié! la moitié qui souffre, qui saigne sans se plaindre, la moitié vraiment douloureuse et blessée, qui cache sa plaie, qui voile sa blessure, qui est près de s'évanouir lorsqu'elle crie héroïquement qu'elle n'a rien, ah! voilà les admirables, les sublimes, les divines, voilà les grandes et vraies martyres; Mme Dumont est du nombre.

A son mari, qui doucement l'interroge, et qui cherche avec anxiété quels désirs elle peut avoir, elle répond qu'elle est heureuse, qu'elle ne désire absolument rien; elle sourit en disant cela; vous êtes sur le point de la croire. Cependant quand Dumont, à bout d'inventions aimables, lui propose un voyage en Italie, elle arrête au vol cette proposition, elle la saisit, elle s'y attache, on dirait qu'elle a trouvé une planche de salut : « Partons, dit-elle, partons, mais ne le disons à personne! » Et voilà un voyage arrangé!

Dumont n'est pas bavard, et il n'a pas envie de mettre qui que ce soit dans la confidence de ses projets. Le seul homme qui connaîtra ce voyage en Italie, c'est l'homme auquel il n'a jamais rien caché, c'est son ami, son associé, c'est Alvarès enfin, Alvarès, le plus sûr, le plus dévoué, le plus fidèle des Pylades. Dumont se croirait coupable s'il lui dissimulait quelque chose, d'autant plus coupable qu'Alvarès l'a sauvé autrefois de la ruine, et que c'est à un million d'Alvarès, prêté à propos, qu'il doit sa présente prospérité; on ne cache rien aux gens qui vous ont rendu un pareil service, et c'est pourquoi Dumont met Alvarès au courant du voyage d'Italie. Qui croirait que c'est une partie manquée? Elle est manquée pourtant, et l'Italie ne verra ni Dumont, ni sa femme. Voici venir en effet l'Espagnol, qui dit à Mme Dumont : « Je ne veux pas que vous partiez! » Et la pauvrette ne partira pas. Elle en est à obéir aux ordres d'Alvarès; elle est, elle s'est faite son esclave depuis sept ans; elle n'a plus qu'à plier la tête quand il commande. C'est pour fuir ce tyran qu'elle voulait aller en Italie; mais le tyran a su qu'elle voulait partir, et il est venu lui dire : « Je ne veux pas que tu m'échappes, tu ne m'échapperas pas! »

Qu'en dites-vous? le point noir, l'imperceptible point noir est devenu un gros nuage, un orage, une tempête. Pourquoi Mme Dumont est-elle triste? Mme Dumont est triste parce qu'elle a un amant, un amant despote et jaloux, qui, depuis sept ans la torture, un amant qui est le père de sa fille, un amant qu'elle hait et qu'elle ne peut pas chasser; voilà pourquoi Mme Dumont est triste; voilà pourquoi Dumont la questionne avec une si tendre sollicitude; voilà le supplice d'une femme, voilà le bonheur d'un homme! Le pauvre banquier n'entend pas gronder la tempête; il ignore jusqu'à présent le coup qui l'a frappé, il se croit encore heureux et digne d'envie. Attendez, l'orage avance, le tonnerre gronde, il sera sur lui tout

Digitized by Google

à l'heure, et la lumière sinistre des éclairs et de la foudre lui révéleront assez son malheur. Un bruit a couru, un bruit se répand, il gagne de proche en proche; vous connaissez cet admirable crescendo de la calomnie que Rossini a emprunté à Beaumarchais, vous vous rappelez cet étourdissant finale..... L'air a commencé cette fois sur les lèvres perfides d'une femme de chambre, ce n'était d'abord qu'un murmure; mais une charitable amie, Mme de Larcey, y a mis du sien, le murmure a grandi, le bruit a circulé, c'est maintenant la fable de tous les salons. Imprudente Mme Dumont! Renvoyer sa femme de chambre! Est-ce qu'on renvoie jamais ces filles-là? Elles savent tout, elles disent tout, elles exploitent tout. On les tue, mais on ne les renvoie pas.

M. et Mme Dumont donnent un bal d'enfants pour l'anniversaire de Jane. Qui croirait que la foudre va tomber sur cette fête innocente? Mme Dumont reçoit une lettre et se retire dans un petit salon pour la lire. C'est une lettre d'Alvarès, c'est la foudre attendue. Il lui apprend que tout Paris connaît maintenant leurs relations, il la somme de s'enfuir avec lui, il lui représente que c'est leur seule ressource, il lui déclare que tout est prêt pour leur départ, enfin il lui donne rendez-vous pour le soir dans une gare de chemin de fer. En général, ce ne sont pas les hommes qui imaginent ces coups de tête; ce sont ordinairement les femmes, et elles les imposent à de pauvres diables qui n'en peuvent mais, elles ont la manie de fuir, de tout compromettre, de tout perdre, leurs amants, leurs maris, leurs enfants et elles-mêmes. Elles voient là un acte d'héroïsme, un trait de courage, hélas! quelquefois un trait de pudeur; enfin elles ont du goût pour les aventures; elles ont de l'amour pour les folies. Mais Mme Dumont, nous l'avons dit, est une femme supérieure, qui ne se paye point de pareilles sottises. Sa faute, l'horrible faute qu'elle a commise n'a pas aveuglé son bon sens, et la proposition d'Alvarès la rend folle de terreur. Rappelons-nous d'ailleurs qu'elle n'aime pas l'Espagnol, qu'elle ne l'aime plus, qu'elle ne l'a peut-être jamais aimé; rappelons-nous qu'elle aime son mari, qu'elle l'estime, qu'elle aime sa fille, qu'elle respecte tous les sentiments que le farouche Alvarès voudrait lui voir immoler, et nous comprendrons l'effet que cette sauvage proposition de fuite produit sur elle.

Etonné de son absence, Dumont la cherche et la trouve, la lettre à la main, qui essaye encore de relire et de comprendre. Voyant sa femme triste et plus que triste, inquiète, nerveuse, effrayée, Dumont l'interroge de nouveau : il veut savoir, il saura. « Est-ce donc cette lettre qui t'a causé quelque peine? » La malheureuse n'y tient plus, elle n'essaye plus de lutter, de mentir, elle tend la lettre à son mari. Et lui de lire à son tour. Il ne comprend pas; il reconnaît vaguement l'écriture d'Alvarès, sans se rendre compte de l'horrible portée d'une pareille lettre. La lumière est longue à pénétrer dans cette âme honnête; elle y pénètre peu à peu cependant; elle se fait insensiblement sous chaque mot; elle perce enfin l'espèce de mur ténébreux que la candeur de Dumont lui opposait. Et alors, en vérité, rien n'est plus grand, rien n'est plus navrant que le malheur de cet homme ainsi accablé de ce coup imprévu, ébloui de cette illumination soudaine, anéanti, foudroyé. Il retrouve à peine assez de force

Digitized by Google

pour faire une ou deux questions brûlantes : à quelle époque? depuis quand? comme s'il n'en savait pas déjà bien assez pour son supplice. Quelques mots entrecoupés que lui répond Mme Dumont retournent et aiguisent l'épine dans son cœur. Depuis sept ans! C'est l'âge de sa fille; une dernière question, une question terrible est sur ses lèvres; elle s'en échappe et va frapper la femme adultère, la mère coupable, qui courbe le front devant son juge, et se prosterne dans l'humilité silencieuse du crime qui attend son châtiment.

Regardez-le maintenant, ce Dumont, cet homme riche, cet ami honoré, cet époux aimé, ce père respecté, cet heureux enfin, regardez-le; son ami n'est pas son ami, sa femme n'est pas sa femme, sa fille n'est pas sa fille, sa fortune même n'est pas sa fortune; il la doit à son plus cruel ennemi, il la doit au bourreau de sa vie, il la doit au larron de son honneur. Au moment où cette quadruple vérité lui apparaît dans toute son horreur, voilà que survient, encore toute dansante et à peine reposée du bal, la petite Jane qui lui saute au cou et veut l'embrasser, avec cette expansion, cette abondance de cœur des enfants qui s'amusent. « Eloignez cette enfant, » s'écrie-t-il, et il la repousse en détournant la tête,

> De peur que d'un coup d'œil, ce *candide* visage
> Ne fît trembler sa main, ne glaçât son courage.

Mais quoi! déjà sa main tremble, déjà son courage s'est glacé. Cette enfant, après tout, est-elle coupable de ce qui arrive? Sait-elle que je ne suis pas son père? Ne m'aime-t-elle pas comme si je l'étais! Ne m'a-t-elle pas prouvé vingt fois qu'elle me préférait à son vrai père. Jane! et il la rappelle, et il l'enlève dans ses bras, et il la couvre de baisers, et il l'inonde de larmes, et l'enfant, tout effarée, ne comprend rien à cet attendrissement désespéré du plus malheureux des hommes.

Entre honnêtes gens, de pareilles situations se dénouent, se déchirent ordinairement par un assassinat ou par un duel. Le premier est un abus, le second est une sottise. Dumont imagine quelque chose de mieux, et dit à Alvarès : « Je ne veux pas vous assassiner et je ne veux pas me battre avec vous, car si je vous tue, où est l'expiation? et si vous me tuez, où est la justice? Je préfère vous condamner vous et votre complice à un supplice nouveau, à l'ingratitude. Vous allez retirer immédiatement de ma maison les sommes que vous y avez mises, afin que je sois ruiné, et qu'on ne puisse pas dire que j'ai vécu de mon déshonneur. Quant à vous, madame, vous allez vous retirer dans votre famille, en me laissant une lettre où vous vous reconnaîtrez incapable de supporter avec moi le coup imprévu qui me réduit à la pauvreté. De cette façon, vous ne passerez ni l'un ni l'autre pour des héros; mais l'honneur sera sauf. Reste l'enfant, je la garde, parce que je suis le seul ici qui puisse en faire une femme honnête. » Et comme les coupables se récrient là-dessus, et réclament cette fille de leurs entrailles : « Aimez-vous mieux que je vous déshonore en me brûlant la cervelle! » demande froidement Dumont. Une pareille menace a du poids dans la bouche d'un homme qui n'a jamais ni déclamé ni menti; l'ami in-

Digitized by Google

fidèle et la femme adultère se résignent au supplice qu'a prononcé leur juge, et se retirent chacun de leur côté, sans une parole, sans un regard, sans un adieu. Seulement, quand ils se sont éloignés, ce faux père, ce vrai père, prend sur ses genoux la petite fille tremblante, qui ose à peine lui demander : « Reverrons-nous maman? — Peut-être! » répond-il, et la pièce finit sur un mot d'espoir, sur un mot d'indulgence et de pardon.

Ce drame a obtenu tant de succès qu'il a brouillé ses deux principaux auteurs, à savoir MM. Emile de Girardin et Alex. Dumas fils. Il y a là dessous toute une comédie, dont on a tant parlé dans ces derniers jours qu'il semble inutile d'y revenir longuement. M. Emile de Girardin avait fait, dit-on, une pièce impossible; M. Alex. Dumas fils l'a retouchée. La pièce a eu du succès; mais M. Emile de Girardin ne reconnaissant plus son œuvre, n'a pas voulu se nommer seul; d'un autre côté, M. Dumas fils, ne jugeant pas sa collaboration suffisante, ou ayant d'autres scrupules, n'a pas voulu être nommé du tout. Enfin, on n'a pas pu s'entendre, et il paraît qu'on est aujourd'hui en pleine rupture.

Plus ne voulut l'avoir fait l'un ni l'autre.

Il s'agit dans ce vers célèbre d'une pièce que deux auteurs se disputaient avant la représentation; quand elle eut été jouée, ils se disputèrent à qui ne l'aurait pas faite; le cas de MM. de Girardin et Alex. Dumas fils n'est pas tout à fait le même. Ils reniaient tous deux leur œuvre avant la représentation, et ils la renient encore à moitié aujourd'hui, malgré le succès. Comment arranger cela? Les plaisants disent que *le Supplice d'une femme* est de Régnier et de feu Mme de Girardin. C'est peut-être la raison qui fait que l'affiche est muette.

L'important n'est pas de savoir de qui est la pièce; mais quelle en est la valeur. Si l'on en jugeait par les applaudissements qui l'ont accueillie, jamais un drame plus émouvant n'aurait passionné le public du Théâtre-Français. Ce qui est certain du moins, c'est qu'on a vu rarement une action plus vive, plus nette, plus rapide; le spectateur n'a le temps ni de respirer ni de critiquer. A ce point de vue, la pièce est parfaite; dès la première scène, on est saisi, on s'abandonne, on est du parti des auteurs, on les excuse immédiatement et malgré soi si quelque détail cloche; on supporte même ce début du troisième acte qui contient des raisonnements inutiles, et qui ralentit un instant (mais à peine un instant) l'allure de l'œuvre; on passe tout en faveur de cet entrain, de cette vitesse de marche, de cette accélération d'événements et de passions. On est entraîné, on cède au courant, au torrent, on se laisse rouler où il plaît au drame, on ne lutte pas avec lui. Une telle impétuosité vous étonne et vous ravit tout à la fois. Joignez à cette impression générale l'effet que produit une scène vraiment belle, vraiment grande, où tout le pathétique réside dans un mouvement d'une extrême simplicité, la scène de la lettre enfin, la scène où Mme Dumont remet elle-même à son mari le papier qui la perd. Ce n'est pas seulement un expédient dramatique, un stratagème habile pour émouvoir le public, c'est un mouvement vrai et naturel; c'est ainsi que les choses ont dû se passer. On comprend bien l'épuisement, la lassitude, di-

Digitized by Google

sons mieux, les dégoûts d'une femme longtemps coupable, mais qui a horreur de ses fautes et qui n'entrevoit de soulagement qu'à les révéler. C'est, sous une autre forme, un besoin de confession, c'est un aveu involontaire, c'est l'envie qui nous prend à certains moments de finir par un dénouement brusque, fût-il mortel, tout ce qui nous ennuie, tout ce qui nous fatigue, tout ce qui nous pèse, tout ce qui nous harcèle, tout ce qui nous mord, tout ce qui nous persécute en secret, tout ce qui nous lancine sourdement; c'est le besoin dont nous sommes saisis de donner de la tête, dût-elle en être brisée, à travers les mille toiles d'araignées insupportables que la malice ou la bêtise humaine tend sans cesse autour de notre bonheur. N'avez-vous jamais éprouvé cela, n'avez-vous jamais songé à quelque renard infect rongeant la patte d'un lion pris au piége? Le sort n'en fait jamais d'autres : il nous dresse de perpétuelles embûches; mais les âmes fières imitent Mme Dumont; plutôt que d'y rester captives, elles se déchirent en deux pour en sortir.

L'héroïque et muet aveu de Mme Dumont suffirait pour assurer le succès d'un drame ; il a fait accepter, dans celui-ci, un certain nombre de détails choquants qui ne choquent point d'abord, mais auxquels on revient, dans le silence du cabinet, aussitôt que la première émotion s'est calmée. On commence par se poser, si je ne me trompe, une question fort scabreuse : on se demande pourquoi Mme Dumont a commis cette faute énorme, sans laquelle il n'y aurait pas de drame. La reconnaissance, dit-on. Elle voulut par là remercier Alvarès du service qu'il avait rendu à son mari. En vérité, le moyen est plaisant. Pour témoigner toute la joie qu'elle éprouve en voyant que son mari n'est pas ruiné, Mme Dumont ne trouve rien de mieux que de le trahir. Elle le ruine dans son honneur, parce qu'il n'est pas ruiné dans sa fortune. Voilà une singulière inconséquence! Encore faudrait-il, pour qu'on l'admît, que ce farouche Alvarès eût inspiré un peu de passion, si peu que ce soit, à la malheureuse femme. Mais, au contraire, on s'efforce de nous crier tout le long de la pièce que Mme Dumont n'aime pas l'Espagnol, qu'elle ne l'a jamais aimé, qu'elle n'a jamais rien eu pour lui, comme disent les bonnes gens. Alors, comment se fait-il que?.... Il faut conclure à une fatalité, à une surprise des sens; ce n'est plus la faute d'une femme, c'est la faute du printemps et du vent :

> Les vents sont à l'amour.....
> Toute femme ce soir doit désirer qu'on l'aime.

Comme disait cet affreux Musset. Reste à savoir si vous parviendrez à rendre suffisamment intéressante une femme aussi aisément victime des piéges que la nature lui a tendus. Ces piéges sont-ils bien vrais d'abord? Je me contente de poser la question, je n'ai pas la prétention de la résoudre ni même l'envie de la discuter. M. Mérimée nous a peint aussi, dans la *Double Méprise*, une femme vertueuse qui se trouva perdue par une sorte de conspiration des quatre éléments combinés avec tous les hasards. Elle en mourut, la pauvre dame, et M. Mérimée lui-même, quoique assez indulgent, n'osa pas la faire vivre après une pareille honte. Plus heureuse ou plus malheureuse, Mme Dumont survit à son déshonneur et y reste fidèle

Digitized by Google

environ sept ans. En vérité, quand un supplice est réellement un supplice, on ne comprend guère qu'une femme, qui pourrait l'abréger tout de suite, consente à le faire durer si longtemps; Mme Dumont a bien du courage; il lui eût été plus facile d'avoir un peu de vertu.

Selon nous, c'est là l'écueil de la pièce. Ou Mme Dumont a réellement aimé Alvarès et elle l'aime encore, car il n'a rien fait de ce qui tue l'amour, alors Dumont est rabaissé, il tombe au niveau des époux ridicules; ou bien Mme Dumont n'a jamais aimé Alvarès, et alors pourquoi lui a-t-elle cédé? C'est elle qui, dans ce cas, se trouve un peu diminuée et descend au rang des femmes vulgaires. Disons donc la vérité, ce n'est pas le mari, ce n'est pas la femme, c'est le père qui a tout sauvé dans la pièce de MM. Emile de Girardin et Alexandre Dumas fils; il a sauvé des situations fausses et impossibles; il a sauvé de monstrueuses faiblesses, mal justifiées; il a sauvé ce ridicule caractère d'Espagnol rembruni et classique; il a sauvé même ce délicat détail d'une paternité que sa femme lui refuse, on ne comprend pas bien pourquoi; il a sauvé enfin deux ou trois questions trop physiologiques que des curieux se poseraient inévitablement s'ils avaient le loisir de se questionner, au moment même où ils pleurent. Ce qui est certain, c'est que les spectateurs ne se sont pas dit une seule fois : « Mais sommes-nous bien sûrs que Dumont ne soit pas le père de Jane? » Ils en ont cru les auteurs et Mme Dumont sur parole. Ils ont admiré un grand comédien, M. Régnier, faisant éprouver à un père supposé toute la force des véritables sentiments paternels, et donnant ainsi un démenti formel à ce qu'on appelait autrefois *la voix du sang*.

Cette voix-là est toujours entendue à l'Ambigu, et nous avons pu nous en convaincre cette semaine à la représentation d'un drame intitulé *la Voleuse d'enfants*. Elle y parle aussi haut que possible, et tout l'intérêt de la pièce repose sur une de ces terribles mères qui passent leur vie à veiller incognito sur un enfant qu'on leur a pris. Mme Laurent excelle dans ces rôles démocratiques, et elle a joué une scène d'ivresse populaire avec une épouvantable vérité. La voix du sang y parlait encore à travers la voix du vin. Les spectateurs du Théâtre français, gens plus raffinés sans doute et moins primitifs, ne croient plus guère à cette prétendue voix du sang. Ils l'ont bel et bien reniée l'autre soir; ils ont déclaré, avec les auteurs du *Supplice d'une femme*, que c'était un préjugé dont on n'était plus dupe qu'à l'Ambigu. Assurément je ne veux pas flatter le public de ce dernier théâtre; mais il y avait là une superstition touchante. Donner à un père ou à un enfant un sens exceptionnel, un sens merveilleux pour se reconnaître et se retrouver quand ils se sont perdus, c'est une idée fort élevée, fort noble, et telles idées courent encore sur les affinités des âmes entre elles qui seraient peut-être plus difficiles à justifier que celle-là. Il serait, en tout cas, j'imagine, plus malaisé de deviner pourquoi Mme Dumont a cédé au sombre Alvarès que de dire pourquoi telle mère reconnaît sa fille à l'Ambigu. Si l'un des deux instincts, si l'un des deux mouvements peut devenir fâcheux, ce n'est pas le second. C'est pour cela, vous diront les méchants, qu'il n'est pas dans la nature. A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 mai 1865.

Lorsque nous caractérisions, il y a quelques semaines, ces politiques qui, sans appartenir en réalité à aucune des grandes fractions de l'opposition, sans être à proprement parler ni des républicains, ni des orléanistes, ni des légitimistes, n'en font pas moins au gouvernement une guerre acharnée, blâmant d'avance toutes ses résolutions et critiquant *à priori* tous ses actes, nous ne nous attendions pas à voir sitôt un de ces infatigables frondeurs justifier toutes nos appréciations et prouver, en faisant son propre portrait avec une ingénuité dont nous ne l'aurions pas cru capable, combien nous avions fidèlement dépeint le parti dont il est à la fois le soutien et l'ornement. Ajoutons que le publiciste qui vient de faire ainsi dans le dernier numéro d'une feuille hebdomadaire sa confession et celle de ses amis, n'est pas un de ces écrivains fougueux, un de ces orateurs emportés qui se laissent trop souvent entraîner par l'ardeur de leurs convictions, non-seulement au delà de ce qu'ils voudraient dire, mais encore au delà de ce qu'ils pensent, et qui compromettent leur cause par l'exagération ou l'indiscrétion de leur parole. C'est au contraire — et son témoignage en est pour nous d'autant plus précieux — un de ces esprits sages et réservés qui, sans cesse appliqués à renfermer leurs sentiments ou leurs expressions dans les plus étroites limites de la prudence et du bon goût, savent toujours retenir à temps le mot qui allait les trahir; c'est un maître consommé dans la science délicate des insinuations, des sous-entendus et des réticences; c'est un de ces docteurs enfin dans la science du langage — et au besoin du silence, — qui possèdent la finesse et l'adresse, la mesure et le tact à un degré où ces qualités, trop peu appréciées selon nous du vulgaire, ne sont peut-être pas encore du génie, mais où elles sont quelquefois récompensées mieux, et surtout plus vite, que le génie.

La *Revue* a, dans une circonstance récente, rendu assez hautement justice aux divers mérites de M. Prévost-Paradol, pour que nous puissions avouer aujourd'hui, sans craindre d'être accusés de malveillance, que nous aimons moins ses doctrines politiques que son talent littéraire, et qu'autant nous avons applaudi, le mois dernier, au scrutin académique qui lui a ouvert les portes de l'Institut, autant nous avons approuvé, il y a deux ans, le vote populaire qui lui a refusé l'entrée du Palais-Bourbon.

Digitized by Google

Ce n'est pas que nous condamnions en principe toute espèce d'opposition, ni que nous voulions exclure rigoureusement du Corps législatif tous ceux qui ne nous semblent pas pousser assez loin leur dévoûment aux institutions impériales ou leur confiance dans les intentions du gouvernement; l'opposition qui surveille attentivement les actes du pouvoir, avec la ferme résolution de combattre énergiquement ce qui lui paraît mal, mais aussi de soutenir franchement ce qu'elle trouve juste et bon, peut rendre quelquefois d'utiles services au pays et au gouvernement lui-même; mais l'opposition qui est déterminée d'avance à ne rien approuver de ce que fait le pouvoir, et à attaquer indifféremment toutes les mesures qu'il adopte, non parce qu'elle les juge mauvaises, mais parce que c'est le pouvoir qui les prend, l'opposition personnelle et systématique ne saurait être que nuisible au pays aussi bien qu'au gouvernement; et c'est malheureusement pour ce second genre d'opposition que M. Prévost-Paradol s'est très catégoriquement prononcé dans sa lettre du 6 mai au directeur du *Courrier du Dimanche*. N'y déclare-t-il pas, en effet, qu'il n'y a à ses yeux, dans le monde entier, qu'un grand intérêt, l'extension de nos libertés politiques — il n'a pas osé dire le rétablissement du régime parlementaire — et que ce sujet le préoccupe si exclusivement, que tous ceux qui pensent comme lui sur cette question, fussent-ils en désaccord avec lui sur toutes les autres, sont *à priori* ses amis et ses alliés, et que tous ceux, au contraire, qui ne sont pas de son avis sur ce point capital n'auront jamais en lui, quoi qu'ils fassent, et quelles que soient d'ailleurs leurs opinions sur les points secondaires, qu'un adversaire et un contradicteur acharné? Ainsi, M. Thiers peut, sans crainte d'être combattu par son jeune confrère, émettre, soit sur l'unité italienne, soit sur tout autre sujet, les idées les plus arriérées, les plus opposées au sentiment de la France en général et de M. Prévost-Paradol en particulier; M. Thiers est « un ami de nos libertés intérieures, » et plutôt que de lui manquer de respect en formulant contre lui l'ombre d'un blâme, M. Prévost-Paradol se taira — il le lui a promis — et poussera même au besoin la complaisance jusqu'à faire semblant de l'applaudir. En revanche, le gouvernement aura beau diriger sa politique extérieure avec une habileté et une loyauté que ses ennemis sont contraints d'admirer tout bas, il aura beau réaliser au dedans toutes les améliorations sociales, tous les progrès que M. Prévost-Paradol avait rêvés, le gouvernement n'est point partisan des institutions parlementaires, il n'obtiendra jamais ni le concours ni l'approbation du nouvel académicien.

Nous nous étions flattés jusqu'à présent que M. Prévost-Paradol ne pousserait pas plus loin sa rigueur, et que, s'il lui en coûtait trop de reconnaître les bienfaits du gouvernement impérial, il n'irait pas du moins jusqu'à dissuader ses concitoyens de les accepter; mais nous sommes obligés d'avouer que sa lettre du 6 mai nous laisse à cet égard peu d'espérance. « J'ai, comme tout le monde, dit-il en terminant, mes projets de réforme, mes vues particulières sur les cultes, sur la justice et sur d'autres sujets encore, mais je souhaite user ma vie à les défendre avant d'avoir la douleur de les voir réaliser autrement que dans un parlement

Digitized by Google

libre. » Ce qui signifie évidemment qu'aussi longtemps que nous n'aurons pas un parlement libre de nommer son président, d'interpeller quand il lui plaît les ministres et de discuter le budget par chapitres — car se sont là à peu près toutes les « libertés » que l'ancienne Chambre des députés a possédées et qui manquent aux Corps législatif — M. Prévost-Paradol repoussera de toutes ses forces les réformes les plus utiles et retardera, autant qu'il lui sera possible, les améliorations les plus urgentes, plutôt que de les devoir à l'initiative du pouvoir ou, pour parler comme lui, à un « coup d'autorité »; et si la nation, trop soucieuse de ses véritables intérêts et trop impatiente de prospérer pour s'associer à cette puérile bouderie, paraît prête à accepter, de quelque main qu'ils lui viennent, les progrès qu'elle croit nécessaires à son développement, l'honorable académicien la suppliera, dans le spirituel et éloquent langage que l'on connaît, de se montrer un peu plus jalouse de sa dignité et de ne point imiter les libres-échangistes, qui se sont, suivant lui, couverts de honte. N'ont-ils pas eu, en effet, la « lâcheté » d'approuver, de se « réjouir », même quand l'Empereur, mû par une de ces grandes pensées qui lui sont familières, leur a donné « d'un trait de plume » ce qu'ils demandaient vainement à l'opinion publique depuis vingt-cinq ans? Comme leur rôle eût été plus beau, toujours suivant M. Prévost-Paradol, s'ils avaient déclaré, dès qu'ils ont pu pressentir les trop généreuses intentions du pouvoir, que, tant qu'ils ne seraient point parvenus à convertir à leurs doctrines, non-seulement les masses naturellement gagnées d'avance, mais les hommes les plus intéressés au maintien du régime prohibitif, tant qu'ils n'auraient pas réussi à faire proposer et voter l'abolition des barrières commerciales par une Chambre élue, comme elle l'était autrefois, sous l'influence exclusive des classes privilégiées et composée en majeure partie de riches industriels et de grands manufacturiers, ils s'opposeraient énergiquement à l'établissement du système qu'ils avaient si longtemps prôné, et se ligueraient au besoin avec les protectionistes contre le gouvernement pour empêcher le triomphe de leurs propres idées! Ils auraient peut-être ainsi retardé d'un demi-siècle le développement de la prospérité publique et causé un tort irréparable à l'immense majorité de la nation, mais ils auraient fait preuve d'une noble fierté, d'un grand respect surtout pour les prérogatives parlementaires, et, comme le dit M. Paradol, « il n'y aurait guère dans nos annales de page plus glorieuse que l'histoire de ces réformateurs. »

Nous avons, quant à nous, quelque peine à comprendre comment nos illustres économistes se seraient fait plus d'honneur en s'opiniâtrant dans une opposition stérile qu'en s'associant à l'empereur Napoléon et au grand homme que l'Angleterre vient de perdre, pour faire tomber les barrières qui entravaient l'industrie des deux peuples et donner le branle au vaste mouvement commercial qui se propage maintenant et s'étend dans toute l'Europe. Nous comprenons moins encore comment on peut faire consister la principale gloire d'un réformateur à compromettre lui-même le succès des idées qui lui sont chères et qu'il croit utiles au monde, pour de vaines considérations de forme et en quelque sorte d'étiquette. Nous savons que nous nous exposons, en parlant ainsi, à être enveloppés

Digitized by Google

dans la même condamnation que les libres-échangistes, et accusés comme eux d'une complaisance excessive pour la « souveraineté du but ; » et, si M. Prévost-Paradol entend flétrir par ce grand mot quiconque veut subordonner les moyens à la fin et non la fin aux moyens, quiconque pense que tous les chemins honorables sont bons quand ils conduisent à un but et qu'on doit faire bon marché de ses préférences théoriques et de ses susceptibilités personnelles, dès qu'on peut, à ce prix, réaliser un grand bien pour l'humanité, nous acceptons volontiers le reproche pour les libres-échangistes et pour nous. Mais si l'habile publiciste de l'opposition donne au contraire à cette expression de « souveraineté du but » la signification odieuse qu'on lui donne habituellement, s'il entend par là, comme on le fait d'ordinaire, le sacrifice absolu de tous les droits et de tous les devoirs à l'obtention d'un but, la poursuite d'un résultat au mépris de toutes les lois divines et humaines, nous lui demanderons comment les économistes qui ont coopéré au traité de commerce anglo-français ont pu mériter une accusation si grave et quels grands principes de morale et de justice ils ont foulés aux pieds pour hâter le triomphe de leurs doctrines. Nous savons, il est vrai, qu'il considère le traité de commerce comme une « violence faite à la nation » et « un manque de respect envers le pays, » parce que, avant de le conclure, le gouvernement n'a pas consulté d'abord le Corps législatif; mais nous savons aussi que, dans toutes les monarchies constitutionnelles, même dans celles où les parlements ont le plus d'autorité et de priviléges, l'initiative des conventions internationales appartient partout au souverain. Les Chambres françaises ont d'ailleurs été mises à même d'émettre leur avis sur ce traité; et, après les longs débats auxquels il a donné lieu, après les vives attaques dont il a été l'objet de la part de M. Pouyer-Quertier et des autres protectionistes, il faudrait beaucoup d'audace pour soutenir que l'approbation de la représentation nationale ait été ou arrachée ou surprise.

En attendant que nous ayons un parlement libre, libre comme l'entend M. Prévost-Paradol, notre Corps législatif prouve, en discutant avec autant d'ardeur que de soin les diverses questions qui lui sont soumises, qu'il a parfaitement conscience de sa liberté. A peine sorti des importants débats de l'Adresse, il a abordé un grave et intéressant sujet, qui a le privilége d'occuper simultanément les représentations nationales de plusieurs grands empires, et de passionner presque également les esprits à Vienne, à Berlin et à Paris; nous voulons parler de l'organisation de l'armée. Plusieurs membres du Corps législatif ont saisi cette occasion pour faire l'éloge du système militaire de la Suisse et de la Prusse, et pour demander que les troupes permanentes fussent considérablement diminuées, supprimées même peu à peu et remplacées par des gardes nationales nombreuses et bien exercées. Cette organisation, excellente pour une guerre défensive, devient singulièrement défectueuse, dès qu'il s'agit de porter à son tour les hostilités sur le territoire ennemi. Elle suffit à la Suisse qui est protégée par sa neutralité et préservée d'ailleurs par la médiocrité de ses forces contre toute tentation de s'immiscer dans les affaires générales de l'Europe. Elle ne satisfait déjà plus le gouvernement

Digitized by Google

prussien, qui prétend jouer un rôle dans le monde et qui se souvient de ce qui est arrivé en 1855, quand il a voulu faire une démonstration contre la France, du trouble et de la perturbation que le simple appel d'une partie de la landwehr a répandus dans tout le pays. Veut-on réduire la France au rang d'une puissance de troisième ordre? Veut-on la mettre dans l'impossibilité d'intervenir dans le règlement des grandes questions européennes, ou bien croit-on que toutes ces questions soient définitivement résolues, et qu'aucune d'elles ne puisse plus désormais compromettre la tranquillité générale? Croit-on, par exemple, que les Italiens soient parfaitement satisfaits et résignés à laisser la Vénétie entre les mains de l'Autriche? Croit-on que la Hongrie ait pour toujours renoncé à son indépendance; que la Pologne enfin ne soit plus qu'un cadavre sans mouvement et sans vie? C'est cette dernière thèse que M. Garnier-Pagès a soutenue — heureusement contre toute vraisemblance — et nous n'avons pas été médiocrement étonnés qu'un champion, naguère encore si ardent, des nationalités, se soit montré si pressé de dresser leur acte mortuaire.

Le contingent de 100,000 hommes demandé par le gouvernement a été attaqué par l'opposition; et deux amendements ayant pour but de le réduire, l'un à 90,000, l'autre à 80,000 hommes, ont été proposés et vigoureusement soutenus. Ce chiffre, en effet, paraît énorme, et il semble, au premier abord, à quiconque connaît mal notre organisation militaire, qu'avec un pareil contingent annuel et l'obligation pour chaque soldat de servir pendant sept ans, la France devrait avoir toujours environ 700,000 hommes sous les drapeaux. Cependant, depuis la paix de Villafranca, nous n'avons jamais eu sur pied beaucoup plus de 400,000 hommes. C'est, comme l'a fait remarquer le commissaire du gouvernement, M. le général Allard, qu'il ne faut pas confondre le contingent avec l'effectif, c'est-à-dire le nombre d'hommes que le gouvernement est autorisé par la Chambre à lever, et qui est calculé de manière à faire face à toutes les éventualités, et le nombre d'hommes qu'il lève véritablement et qui est seulement proportionné aux besoins réels du pays. Ainsi, sur le contingent de 100,000 hommes, 21,000 environ se font exonérer en profitant du bénéfice de la loi sur la dotation de l'armée, 7 ou 8,000 sont dispensés du service militaire soit comme soutiens de famille, soit comme membres du clergé ou de l'enseignement, 40,000 sont placés dans la réserve et peuvent rester dans leurs foyers, à la condition de se soumettre à trois mois d'exercices pendant la première année, et à deux mois pendant la seconde; 31,000 seulement (dont 6,000 pour la marine) sont immédiatement incorporés dans l'armée active. Voilà donc à quelles modestes proportions se réduit en définitive ce gros chiffre dont on feint de s'épouvanter, « ces 100,000 bras que le recrutement enlève chaque année au travail des manufactures et à la culture des champs. » La Prusse, qui ne renferme que 18 millions d'habitants et dont la population est par conséquent inférieure de plus de moitié à celle de la France, la Prusse qui, grâce à l'organisation si admirée de sa landwehr, pourrait presque se passer d'une armée permanente, consent bien — nous parlons ici de ses représentants et non de son gouvernement qui voudrait un contingent plus élevé — à arracher tous les ans

Digitized by Google

60,000 hommes aux travaux de l'agriculture et de l'industrie ; et cependant la Prusse n'a point des frontières aussi étendues que les nôtres à défendre, elle n'a point de colonies à protéger, elle n'est point engagée comme nous dans des expéditions lointaines. Car il ne faut pas perdre de vue que, depuis quelques années, nous avons toujours eu, soit au Mexique, soit en Italie, soit en Afrique, plus de 100,000 hommes occupés à l'extérieur, et qu'il n'en reste par conséquent que 300,000 pour la garde du pays. « C'est, comme l'a très bien dit M. le général Allard, tout juste ce qu'il faut, non point pour remplir, mais pour entretenir les cadres. »

L'Algérie, à elle seule, absorbe une notable partie de notre effectif militaire ; nous avons en ce moment dans cette partie de l'Afrique près de 80,000 hommes, et la présence de ces forces imposantes n'a pas empêché d'éclater, il y a quelques semaines, l'insurrection que M. le maréchal de Mac-Mahon s'occupe en ce moment à comprimer. Cependant, le gouvernement impérial n'a rien épargné pour calmer les ressentiments de ces fières populations, et les réconcilier peu à peu avec la sage domination de la France. Il a apaisé leurs scrupules religieux et leurs inquiétudes patriotiques en respectant soigneusement leurs mœurs, leurs coutumes et leurs cultes. Il a flatté leur amour de l'indépendance en laissant à leurs chefs une part considérable dans l'administration intérieure des tribus ; il a flatté leur orgueil et leurs inclinations guerrières en les appelant à combattre aux côtés de nos soldats, en les associant à nos victoires et en couvrant les plus braves d'entre eux de distinctions, de médailles et de croix ; il a servi leurs intérêts en leur assurant la propriété du sol qu'ils occupent, en traçant des routes au milieu de leurs montagnes et de leurs forêts, en faisant jaillir des sources et creusant des canaux au milieu de leurs sables, en leur faisant partager enfin avec nos colons tous les bienfaits de la civilisation et tous les progrès de la science moderne ; il les a, en un mot, traités non point en vaincus, non point en peuple conquis, mais en compatriotes et en concitoyens. C'est ce que l'Empereur a fait admirablement ressortir dans la proclamation qu'il a adressée aux Arabes en mettant le pied sur le sol algérien. Espérons que ces populations, aussi intelligentes qu'elles sont indisciplinées, comprendront le langage à la fois si ferme et si conciliant du souverain de la France, et qu'elles ne se laisseront plus désormais entraîner par quelques misérables fanatiques à des tentatives non moins insensées que coupables.

Mais si importants que soient pour l'avenir de notre colonie le rétablissement de la sécurité et l'entière pacification de tout le territoire, le malaise dont elle souffre doit tenir encore à d'autres causes plus délicates et plus complexes ; et c'est pour les étudier par lui-même que l'Empereur a voulu se rendre en Algérie. Cette détermination a effrayé quelques esprits, parce qu'elle fait voir que le gouvernement est, jusqu'à un certain point, convaincu de la gravité du mal ; elle a rassuré le plus grand nombre, parce qu'elle prouve qu'il est fermement résolu à y porter remède. Lorsque Napoléon III a visité Alger, en 1860, il n'y est resté, comme on sait, que fort peu de jours ; et, brusquement rappelé par la mort de la duchesse d'Albe, il a dû revenir avant de s'être suffisamment

Digitized by Google

renseigné; il est permis d'espérer qu'il y séjournera cette fois beaucoup plus longtemps, et qu'il ne quittera pas notre colonie avant d'en connaître parfaitement la situation et les besoins. Il déploie du reste la plus remarquable activité, et chaque jour le télégraphe nous annonce qu'il a fait quelque nouvelle excursion, soit dans la montagne, soit dans la plaine, parcourant les plantations, examinant les divers modes de culture, interrogeant les colons, se faisant rendre compte enfin de tous les progrès accomplis et de toutes les difficultés qui restent encore à vaincre. Celles-ci sont grandes sans doute, mais les progrès aussi sont considérables; et nous ne doutons pas que l'Empereur ait constaté plus d'une fois, depuis le commencement de son voyage, que le fâcheux état de l'Algérie a été singulièrement exagéré. Sur plusieurs points, les colons ont montré un courage et une persévérance supérieurs aux épreuves qu'ils ont traversées; dans le Sahel, les villages incendiés sont sortis de leurs ruines; les plantations bouleversées l'été dernier par les Flittahs insurgés ont repris leur aspect primitif et recommencent à prospérer; à Alger et dans d'autres villes, on a commencé à fonder des associations agricoles, des sociétés de production et de consommation, des banques populaires; et si l'Empereur vient, comme nous en sommes sûrs, avec l'intention de seconder ce mouvement spontané et de l'aider à trouver les capitaux qui lui manquent pour se propager, nous sommes persuadés que son voyage sera, pour l'Algérie, le point de départ d'une prospérité jusqu'ici inconnue.

La question du Schleswig-Holstein vient enfin de faire un nouveau pas; et si nous ne touchons pas encore à la solution définitive, nous pouvons du moins nous flatter de nous en être un peu rapprochés. Nous avons fait connaître en leur temps les conditions auxquelles le cabinet de Berlin s'était déclaré prêt à renoncer à ses drois de copossession, ainsi que l'accueil peu favorable que ces ouvertures avaient trouvé à Vienne; cette résistance de l'Autriche a décidé M. de Bismark à changer de front et à faire à ses anciens alliés une proposition toute nouvelle; celle de convoquer la représentation nationale des duchés avec mission d'émettre un vote consultatif sur le sort futur du Schleswig-Holstein. Il y avait là de quoi surprendre grandement le cabinet de Vienne, qui, en général, ne se soucie pas trop de faire participer les populations au règlement de leur constitution politique, et qui, craignant de créer de dangereux précédents, eût certainement préféré arranger de gouvernement à gouvernement la question épineuse des duchés. Et cependant il pouvait d'autant moins rejeter le nouvel expédient proposé par M. de Bismark, qu'il savait combien ce mode de solution était cher à toute l'Allemagne. La Prusse, en le mettant en avant, essayait de se rapprocher des Etats secondaires de la Confédération et de regagner le terrain que le vote du 6 avril lui avait fait perdre; l'Autriche, en le repoussant, eût favorisé cette manœuvre de sa rivale et compromis sa popularité de fraîche date. L'Autriche a donc accepté en principe; et, si nous sommes bien informés, quelques difficultés de détail s'opposent seules aujourd'hui à la prochaine convocation des représentants des duchés. Il peut sembler étrange de voir ainsi deux gouvernements qui font d'ordinaire assez bon marché des aspirations populaires,

Digitized by Google

rivaliser à présent d'efforts pour que les populations puissent exprimer leurs vœux avec autant de liberté que de solennité. La conduite des grandes puissances allemandes s'explique pourtant aisément : M. de Bismark a perdu tout espoir de s'annexer les duchés et renoncé à un agrandissement que la Prusse ne pourrait acquérir qu'au prix d'une guerre avec l'Autriche et peut-être même avec une partie de l'Europe; il borne donc maintenant ses désirs à obtenir pour son pays les avantages qu'il a réclamés dans sa note du mois de février dernier, et comme il pense que les intérêts de la Prusse sont d'accord avec ceux de toute l'Allemagne du Nord et des duchés eux-mêmes, il se flatte que les représentants du Schleswig-Holstein seront assez éclairés et assez intelligents pour accueillir plus favorablement ses réclamations que ne l'a fait le cabinet de Vienne. Il pourrait se faire qu'il se trompât dans ses calculs et que l'assemblée populaire des duchés, dans un mouvement d'imprudente fierté, revendiquât une indépendance absolue ; mais le ministre du roi Guillaume aurait d'autant plus le droit de s'en étonner, que, dans une réunion qui a été tenue récemment à Berlin et où figuraient, outre le comité Schleswig-Holsteinois des trente-six, un assez grand nombre de notables des duchés, les conditions prussiennes, telles qu'elles ont été formulées en février, ont été déclarées, sinon entièrement admissibles, du moins susceptibles d'être prises en considération. L'Autriche, de son côté, accepte la proposition de M. de Bismark, parce que, redoutant toujours une annexion violente et désirant à tout prix éviter ce résultat sans être obligée de rompre ouvertement avec son ancienne alliée, elle espère que les représentants des duchés ne se prononceront en aucun cas pour une complète absorption de leur pays dans la monarchie prussienne, et qu'une fois qu'ils auront solennellement exprimé leurs vœux, le cabinet de Berlin sera bien forcé d'en tenir quelque compte, sous peine de soulever contre lui l'opinion publique dans toute l'Europe. Nous croyons savoir d'ailleurs que les souverains des grandes puissances allemandes comptent profiter des entrevues que va leur ménager la prochaine saison des eaux pour échanger leurs idées sur les points qui les divisent et rétablir entre les deux cabinets une entière harmonie. Mais quelque détermination que prennent ces princes, et de quelque manière que soient résolues les difficultés sur lesquelles on négocie encore, il est désormais impossible qu'il sorte autre chose de ces pourparlers diplomatiques qu'une éclatante reconnaissance de la souveraineté nationale et du droit qu'ont les peuples de disposer d'eux-mêmes. C'est un résultat considérable et auquel on ne saurait trop applaudir.

La confiance que nous avons dans le dénouement final de cette longue lutte d'ambitions et d'intérêts nous permet d'envisager sans trop d'émotion tous les incidents secondaires qui se produisent dans l'intervalle, et semblent à chaque instant vouloir envenimer le conflit. Nous ne nous sommes donc que médiocrement inquiétés en apprenant le transfert de la station navale prussienne de Dantzick à Kiel, et nous avons eu quelque peine à comprendre comment cette mesure avait soulevé une si violente indignation dans une partie de la presse allemande. Evidemment si la Prusse voulait prendre possession du port de Kiel avant qu'il lui ait été cédé,

Digitized by Google

du consentement de l'Autriche, par le légitime souverain des duchés, elle violerait les droits les plus sacrés et manquerait de la manière la plus formelle à ses propres engagements — la *Revue* s'est assez catégoriquement exprimée sur ce point dans un travail récent[1] — mais il n'en est pas moins vrai que si le port de Kiel doit un jour servir à quelque chose, s'il doit donner asile à une flotte et prêter ses rivages à la construction de nouveaux vaisseaux, cette flotte sera certainement une flotte prussienne, soit que la Prusse équipe réellement à elle seule tous les navires dont elle sera composée, soit qu'elle n'en fournisse en quelque sorte que le noyau et que les autres Etats riverains de la mer du Nord et de la Baltique fournissent le reste. Quels que soient les efforts de l'Autriche, sa marine, sans cesse appelée vers l'Orient et le Midi, ne pourra jamais, qu'à de rares intervalles, promener son pavillon dans les parages septentrionaux. Nous dirons plus, si elle prenait soin aujourd'hui dans quelque convention écrite, de réserver ses droits à la copossession des ports de la mer du Nord et de la Baltique, elle ne tarderait pas à le regretter; car cette stipulation amènerait infailliblement une perturbation plus grande dans les relations des deux puissances allemandes que leur voisinage immédiat sur les frontières de la Silésie. En tout cas, l'Autriche et la Prusse devraient se hâter, aussi bien dans leur propre intérêt que dans celui de l'Allemagne et des duchés, de faire succéder un état de choses régulier à la situation provisoire où le Schleswig-Holstein se trouve depuis si longtemps. Les querelles et les rivalités de leurs commissaires civils ne contribuent guère à rendre leur nom populaire, et il est peu honorable pour l'une comme pour l'autre d'entendre sans cesse M. de Halbhuber protester contre les empiétements de M. de Zedlitz, et M. de Zedlitz se plaindre des procédés hostiles de M. de Halbhuber. De leur côté, les journaux officieux des deux gouvernements n'observent pas toujours l'attitude conciliante qui devrait leur être commandée par le soin de leur dignité aussi bien que par le désir de hâter une solution si impatiemment attendue. Ceux de Berlin, par exemple, ont pris souvent à tâche d'irriter les populations du Schleswig-Holstein, en les traitant d'aveugles et de factieuses, et en les menaçant d'une ruine financière complète si elles résistent plus longtemps aux prétentions de M. de Bismark; ils les indisposent encore en ce moment, en affectant de mettre en suspicion le duc d'Augustenbourg, et en l'invitant, avec une persistance désobligeante, à s'absenter des duchés pendant les élections qui vont probablement avoir lieu. Pour qu'une semblable injonction eût une apparence d'équité, il faudrait que les gouvernements qui administrent aujourd'hui le Schleswig-Holstein fussent disposés à retirer en même temps leurs fonctionnaires et leurs armées; mais comme il n'est guère probable qu'ils prennent une pareille résolution, il est bon que toutes les parties intéressées puissent assister au grand acte qui se prépare, et veiller à ce qu'il s'accomplisse régulièrement et loyalement.

On comprend mieux, du reste, que la Prusse cherche à tirer quelque parti de ses victoires quand on voit ce qu'elles lui ont coûté. Le ministre

[1] Voir la *Revue Contemporaine* du 15 avril 1865.

Digitized by Google

des finances a déposé sur le bureau de la Chambre, le 9 de ce mois, le compte détaillé des dépenses que la guerre du Schleswig-Holstein a occasionnées, et qui s'élèvent à 22,481,777 thalers (près de 85 millions de francs) ; sur cette somme, 14,224,877 thalers ont été empruntés soit au trésor de l'Etat, soit à l'excédant des recettes de l'année 1864, et il reste par conséquent à payer, en 1865, 8,256,900 thalers, pour lesquels le ministre demande un crédit supplémentaire. Le rapport, ainsi que le mémoire justificatif qui y était annexé, a été renvoyé à une commission, et nous ne savons pas encore si les députés, qui ont refusé l'année dernière au ministère l'argent qu'il demandait pour commencer la guerre, lui accorderont, maintenant qu'elle est terminée, celui dont il a besoin pour la solder; tout ce que nous pouvons dire, c'est que la scission entre la Chambre et le cabinet est plus profonde que jamais, si nous en jugeons par le sort que vient d'avoir le projet de réorganisation militaire. Il a été repoussé par 238 voix contre 33, après une discussion féconde en scènes tumultueuses, en récriminations et en personnalités. Ainsi, dans la séance du 5 mai, le rapporteur, M. Gneist, ayant dit, en terminant son discours, qu'il ne croyait pas que la réorganisation projetée pût porter bonheur à l'armée, et « qu'elle portait au front le signe de Caïn et du parjure, » M. de Roon, le ministre de la guerre, a répliqué que son discours à lui, M. Gneist, « portait au front l'empreinte de la présomption et de l'impudence (*unverschæmtheit*), » et cette réponse a provoqué, comme il fallait s'y attendre, des réclamations, des cris et un désordre indescriptible. Voilà les scandales qu'enfantent les luttes parlementaires quand elles se prolongent et s'enveniment. Plus modérés et plus calmes que leurs collègues de Berlin, les membres du Reichsrath ne sont pas pour cela beaucoup plus dociles ; ils ont fait subir au budget militaire des mutilations considérables, et l'ont réduit au chiffre de 85 millions de florins (212,500,000 fr.). Le ministre de la guerre avait déclaré, en présentant l'état de ses dépenses, qu'il ne pouvait demander 1 kreutzer de moins sans exposer l'armée à une désorganisation complète ; la Chambre a répondu qu'elle ne pouvait accorder 1 kreutzer de plus sans faire courir à l'Etat le danger d'une banqueroute ; et ce qu'il y a de plus fâcheux pour l'Autriche, c'est que des deux côtés on a dit vrai. Le budget de la guerre ainsi réduit par les députés est soumis en ce moment à la Chambre des seigneurs; et l'on s'attend généralement à voir la noble assemblée prendre la défense du ministère et rétablir les allocations qui ont été impitoyablement effacées par le Reichsrath. A Vienne donc, aussi, un conflit parlementaire est imminent; mais la constitution autrichienne, mieux avisée que la constitution prussienne, a prévu le cas d'un désaccord entre les deux Chambres et décidé qu'en pareille occurrence, une commission mixte, choisie parmi les seigneurs et parmi les députés, serait chargée d'élaborer les bases d'un compromis. En attendant, le ministre de la marine n'a pas été beaucoup plus heureux que le ministre de la guerre; il avait demandé 9,540,247 florins, et le Reichsrath ne lui en a accordé que 7,150,800. Ce qui nous a du reste particulièrement frappés dans la discussion qui a précédé ce vote, c'est que tous les orateurs, sans en excepter ceux qui ont

Digitized by Google

réclamé le plus énergiquement des économies, se sont montrés fort préoccupés des développements qu'a pris depuis quelques années la marine italienne. L'Autriche regrette le temps où elle était exclusivement prépondérante dans l'Adriatique, et où elle pouvait considérer cette mer comme un lac autrichien. Ce sentiment est trop naturel pour que nous songions à lui en faire un reproche ; mais nous croyons aussi que le moment de la résignation est venu pour elle, et que, si elle peut se flatter d'être encore longtemps supérieure sur terre à sa jeune rivale, elle doit renoncer dès à présent à l'espérance de lui tenir tête sur mer.

Fort heureusement pour l'Autriche, l'Italie est, comme elle, aux prises avec des embarras financiers qui retarderont encore pendant quelque temps le développement de sa puissance. On sait en face de quel déficit s'est trouvé le ministère actuel quand il est entré aux affaires. M. Sella a eu recours pour le combler à des moyens hardis qui paraissent devoir réussir et qui ont obtenu en tout cas l'assentiment des grands corps de l'Etat : l'emprunt de 425 millions a été voté par les deux Chambres ; la vente des chemins de fer a été approuvée par la Chambre des députés et le sera certainement aussi par le Sénat. Les Italiens peuvent donc assister, libres des tristes préoccupations qui avaient assombri le commencement de cette année, aux brillantes fêtes qui se préparent en l'honneur de leur poète national, et qui coïncident d'une manière assez heureuse avec le transfert de leur capitale à Florence. Que ne peuvent-ils célébrer en même temps la réconciliation de l'Italie et de la papauté ! Mais ne désespérons pas : le succès du commandeur Vegezzi est d'un bon augure, et quand même il serait bien moins complet que ne le croient certains journaux, il permettrait encore d'attendre beaucoup de l'avenir. On sait que ce diplomate s'était rendu à Rome pour s'entendre avec le Saint-Père relativement aux nombreux évêchés qui se trouvent en ce moment vacants ; il a été très favorablement accueilli par le souverain Pontife, et est parvenu à conclure avec lui un arrangement dont une correspondance, reproduite par le *Moniteur*, nous a fait connaître les bases. Le roi d'Italie se serait engagé à reconnaître les évêques qu'il plairait au pape de désigner pour les anciens Etats de Naples, de Toscane et de Modène, ainsi que pour les Marches et les Légations ; et Pie IX, en retour de cette concession, aurait consenti à faire revivre en faveur de Victor-Emmanuel le droit que ses ancêtres avaient eu de présenter aux siéges épiscopaux du Piémont, et à étendre, pour lui, ce droit de présentation aux évêchés de la Lombardie qui lui a été régulièrement cédée par le traité de Villafranca. Nous ne nous dissimulons pas combien cet arrangement, ou pour mieux dire cette base d'arrangement, laisse encore subsister de difficultés de détail, combien de complications délicates peuvent encore surgir avant qu'une convention soit réellement arrêtée entre les deux gouvernements, combien enfin cette convention elle-même, après qu'elle aura été conclue, pourra engendrer de conflits et de malentendus entre la cour de Rome et celle de Florence ; mais il y a un point important qu'on peut considérer désormais comme acquis et sur lequel nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs : c'est que le pape a cessé de considérer Victor-

Digitized by Google

Emmanuel comme un excommunié avec qui il ne pouvait entrer en relations, c'est qu'il lui a écrit une lettre bienveillante, c'est qu'il a entamé en un mot des négociations avec lui. Jusqu'ici, il est vrai, les pourparlers ont été circonscrits sur le terrain religieux; mais ils peuvent se renouer demain sur le terrain politique, sur la question financière, par exemple, qui est soulevée par la convention du 15 septembre. La barrière qui séparaît les deux souverains est tombée; la réconciliation est peut-être bien éloignée encore, mais le premier des pas qui peuvent y conduire vient d'être fait. Nous avons d'autant plus le droit de nous féliciter de ce résultat que nous avons été des premiers à le prévoir, et que nous n'avons jamais cessé de l'espérer, bien que la plus grande partie de la presse française ait toujours affecté de ne point partager notre confiance, bien qu'un grand orateur, qui a été un habile homme d'Etat, ait encore affirmé ces jours derniers à la tribune qu'il y avait entre la papauté et l'Italie un abîme infranchissable.

Toutes les nouvelles que nous recevons d'Amérique s'accordent pour aire présager la fin de la guerre, sinon de la lutte. Mobile et Raleigh sont au pouvoir des troupes fidérales; Johnston a capitulé avec la dernière armée de quelque importance que la Confédération eût encore sur pied; la plupart des généraux qui tenaient la campagne avec des détachements plus ou moins considérables imitent l'un après l'autre l'exemple de leurs chefs : le président Jefferson Davis ne possède plus une place forte où il puisse tenter de reconstituer son gouvernement, et la fuite seule peut le dérober aux actives poursuites des émissaires fédéraux. Le moment est venu pour M. Andrew Johnson d'entreprendre l'œuvre difficile de la pacification et de rassurer les esprits en montrant qu'il ne veut point accomplir sur des ennemis vaincus les menaces qu'il a proférées contre eux lorsqu'ils étaient encore debout. L'opinion publique, il est vrai, surexcitée par l'assassinat de M. Lincoln pourrait le pousser dans la voie des représailles et des vengeances; mais aujourd'hui que Booth est tué, que ses complices, Harold et Paynes, sont sous la main de la justice, nous voulons espérer que le gouvernement fédéral instruira avec calme et dignité ce grand procès et ne cherchera pas maladroitement à grossir, pour avoir un prétexte a de plus grandes rigueurs, le nombre de ceux qui ont trempé dans ce détestable attentat.

Par un décret en date du 29 avril, M. Sainte-Beuve a été élevé à la dignité de sénateur. En choisissant l'éminent collaborateur de la *Revue* pour représenter les lettres parmi les illustrations de la politique, de la science et des arts, qui composent le premier corps de l'Etat, l'Empereur a donné une nouvelle preuve de la hauteur et de l'infaillibilité de son jugement : il était impossible de trouver, dans toute la brillante pléiade de nos écrivains, une personnification plus éclatante et plus complète, non point d'un genre littéraire en particulier, mais de la littérature elle-même dans ce qu'elle a de plus universel et de plus élevé, une incarnation plus parfaite et plus riche de l'esprit et du goût, de la finesse et de l'élégance, de toutes les qualités exquises enfin qui peuvent quelquefo

Digitized by Google

manquer au poète, à l'orateur ou au romancier, mais qui constituent essentiellement et avant tout le véritable homme de lettres. La littérature, supplantée à l'Académie par la politique, a trouvé un asile au Sénat.

ALEXANDRE PEY.

NOTICES CRITIQUES

Le Christianisme et le libre examen, ou Discussion des arguments apologétiques de Grotius, Pascal, Samuel Clarke, etc., par le docteur MARY, 2. vol. in-8o. Paris, Didier. 1864.

Pour étudier avec fruit un ouvrage de cette nature, il est non-seulement utile d'en bien saisir les conclusions, mais il faut savoir aussi découvrir son but caché et les résultats non avoués que l'auteur voudrait obtenir. Rien ne peut nous renseigner sur le passé de celui qui a écrit ce livre : le nom de Mary n'est qu'un pseudonyme, et les éditeurs disent dans leur avertissement : « Nous ne connaissons pas l'auteur de l'ouvrage que nous publions. Nous savons seulement, par l'intermédiaire de l'écrivain honorable qui nous l'a présenté, que c'est l'œuvre d'un homme très estimé et très respecté dans le monde des lettres, depuis quelques années retiré à la campagne et uniquement occupé de l'étude des questions religieuses. Des considérations particulières l'obligent à ne pas se nommer ; mais ceux qui ont suivi depuis quarante ans le développement de la littérature française reconnaîtront peut-être la plume virile qui a analysé et discuté avec une entière indépendance les plus grands problèmes de notre existence. »

Sans nous occuper d'où part cet écrit, sans chercher à lever le voile du pseudonyme, constatons seulement les tendances de cet ouvrage par une analyse succincte de ces deux volumes. D'abord le docteur Mary combat avec ordre les apologistes du christianisme sur la nécessité de la révélation, sur l'authenticité des écritures, sur les preuves historiques et la vérité des prophéties, sur les miracles de l'ancien et du nouveau Testament, sur les contradictions des Evangélistes dans leurs récits de la résurrection de Jésus-Christ ; mais ces attaques n'ont qu'un but, mener à la tolérance, et elles ne veulent nullement renverser le christianisme. « Si, dans le problème qui nous occupe, dit l'auteur, nous considérons uniquement le point de vue de l'utilité générale et du bonheur public ou individuel, il est superflu d'aller plus loin. La question est résolue depuis longtemps par l'expérience, et tout en faveur des religions positives, dont le christianisme est jusqu'ici la forme la plus pure et la plus élevée. » Puis il conclut en disant que toutes les preuves données par Grotius, Pascal, Samuel Clarke, Paley, Chateaubriand, Grégory, Frayssinous, de Lamennais, Nicolas, Thomas Chalmers et autres apologistes ne prouvent rien et

Digitized by Google

montrent la faiblesse des arguments dont on se sert pour établir les vérités du christianisme ; vérités qui, selon le docteur Mary, ne s'accordent ni avec la raison ni avec la science moderne.

Dans la seconde partie, l'auteur reconnaît les bienfaits du christianisme tout en diminuant cependant leur nombre et en en rapportant plusieurs aux progrès des âges et à la civilisation.

Après avoir reconnu l'insuffisance des systèmes philosophiques et l'utilité des religions positives, il passe à la nécessité du culte public et au respect qu'on lui doit. Puis il parle de l'antipathie des différentes sectes pour arriver à la nécessité de la tolérance et aux avantages réciproques du catholicisme et du protestantisme ; il établit ainsi une sorte d'oscillation religieuse indispensable au monde. Le protestantisme et le catholicisme se contrebalancent pour le bonheur de tous ; nous avons eu en politique l'équilibre européen, voici en religion l'équilibre chrétien,

Pour établir son système, l'auteur répète en vingt endroits qu'il n'a point l'intention de renverser les vérités chrétiennes..... Il cherche seulement à en diminuer *l'évidence apparente.*

La critique religieuse s'est bien transformée depuis le scepticisme railleur et irrévérencieux de Voltaire, et nous ne sommes plus au temps des violentes imprécations de Diderot et du marquis d'Holbach. Ceux qui attaquent la divinité du christianisme sont pleins d'enthousiasme et de respect pour la personne de Jésus ; et c'est en s'agenouillant devant sa statue qu'ils essayent de la renverser. D'une part, le docteur Mary est plein de déférence pour les vérités chrétiennes ; d'une autre, il discute son respect et finit par trouver ridicule ce devant quoi il se prosternait tout à l'heure. En définitive, selon lui, il semble que Dieu n'ait voulu donner entièrement gain de cause ni aux apologistes ni à leurs adversaires.

Les premiers établissent fort bien l'insuffisance de la religion naturelle et la nécessité d'une religion positive ; mais ils ne parviennent pas à démontrer par des raisons solides la vérité ou l'origine surnaturelle de leur symbole particulier ; les seconds font ressortir sans beaucoup de peine la faiblesse des arguments de leurs adversaires ; mais ils sont contraints de reconnaître l'absolu besoin d'un culte public et l'excellente morale du christianisme. Les uns et les autres, forts dans l'attaque, sont également vulnérables dans la défensive. Et ici nous copions textuellement le docteur Mary : « De ces deux faits résulte un double enseignement, le respect des croyances religieuses et le droit à la liberté de conscience. Telle sera sans doute la conclusion de toutes les recherches de bonne foi tentées sur le même sujet, et, dès lors, il y a grande apparence que c'est précisément là ce qu'a voulu la sagesse divine. »

La tolérance est donc le but final où l'auteur veut arriver. Mais est-ce le moyen d'engager les croyants catholiques à respecter toutes les opinions que de chercher à ébranler leur foi, en montrant que ses défenseurs ne se sont appuyés sur aucune preuve historique ou scientifique ? Voltaire avait employé à peu près la même argumentation : toutes les sectes, disait-il, sont aussi absurdes les unes que les autres, et pour cette raison elles doivent se supporter mutuellement. Cette manière de discuter mène à

Digitized by Google

l'indifférence et non à la tolérance. Pourquoi respecter ces croyances religieuses si elles sont fausses? diront certains libres penseurs. Ce n'est point à ces philosophes de démontrer la fausseté réelle ou apparente de ces croyances. Les savants eux-mêmes peuvent être dans l'erreur et en se trompant ils tromperaient des esprits incultes qui se soumettraient entièrement à leurs décisions, et les arrêts de la science, vrais aujourd'hui, seront faux demain, puisque la science, mobile, perfectible, changeant souvent ses hypothèses, n'a toujours donné que des suppositions plus ou moins probables, et n'a jamais établi de théories définitives et certaines. Mais si ces libres penseurs, allant plus loin encore, viennent à ajouter : « Si nous démontrions incontestablement la fausseté de tout cela. » Alors qu'ils écoutent ce que rapporte Southey dans la vie de Wesley : « Un jour » dit Wesley dans un de ses sermons. « Un jour, le diable présenta à ma pensée cette tentation : « Que peut-être je ne croyais pas ce que je prêchais. — Eh » bien! lui dis-je, je prêcherai jusqu'à ce que je croie. — Mais, suggéra le » diable, si tout cela n'était pas vrai! — Je prêcherais encore, lui répli- » quai-je, parce que vrai ou non, il doit être agréable à Dieu de préparer » les hommes pour un autre monde. — Mais s'il n'y avait pas d'autre » monde? répondit le tentateur. — Alors je continuerais de prêcher, » parce que c'est le moyen de rendre les hommes meilleurs et plus heu- » reux dans celui-ci. »

PAUL ROGER.

Grimmelshausen's Simplicianische Schriften, t. III et IV. Leipzig, Weber.

Nous avons essayé précédemment (t. XL, p. 230) de donner une idée du *Simplicissime*, l'un des ouvrages les plus curieux de l'ancienne littérature allemande. Le grand succès de ce livre décida son auteur à ajouter d'abord plusieurs suites aux aventures de son héros, puis à greffer en quelque sorte sur elles d'autres récits, où diverses figures épisodiques dans le *Simplicissime* deviennent à leur tour les personnages principaux. Ces annexes, qui ont aussi leur importance historique et littéraire, sont contenues dans les cinquième et sixième volumes de la Bibliothèque elzévirienne allemande, dont M. Weber continue la publication avec un zèle et un soin qu'on ne saurait trop encourager. Le premier de ces récits accessoires, *die Landstorzerinn Courage*, ne nous paraît nullement inférieur au *Simplicissime* lui-même. L'auteur a reproduit, avec l'énergie naïve qui est le caractère principal de son talent, la déplorable odyssée des femmes entraînées dans cet éternel tourbillon de la guerre de Trente ans. Son héroïne, qui passe incessamment d'un camp à l'autre, au gré des événements militaires, ne compte bientôt plus ses veuvages; chaque bataille lui coûte un mari suédois, slave ou allemand. Le début de cette orageuse existence ne manquait pas d'éclat. Chacun fêtait cette fringante amazone, femme ou maîtresse d'officiers, chevauchant et faisant le coup de sabre aux avant-postes, ramenant parfois des prisonniers qui grossissaient le nombre de ses adorateurs. C'est alors qu'elle avait reçu le sobriquet de *Vaillance*. (Nous substituons cet équivalent à *Courage*, nom dont l'auteur

Digitized by Google

a gratifié galamment son héroïne, sans se douter du solécisme qu'il commettait.) Mais la pente d'une semblable vie mène rapidement au précipice. En garnison ou sous la tente, les galants succèdent bientôt aux prétendus près de cette veuve ou demi-veuve trop consolable : on devine que ce sont les accidents de captivité survenus au mari en exercice qui constituent cet état de veuvage incomplet dont « Vaillance » a gardé un doux souvenir. Les adorateurs intéressés de sa seconde jeunesse lui volent ce qu'elle a amassé dans la première; du vice pimpant elle passe au vice ignoble; des officiers supérieurs va aux subalternes, puis aux simples soldats, aux maraudeurs et à pis encore, descendant ainsi, jusqu'aux plus abjectes profondeurs, tous les degrés de l'échelle sociale de la guerre. On retrouve toutes les qualités de l'auteur du *Simplicissime* dans cette autobiographie, qui mériterait d'être traduite en français, avec quelques précautions toutefois, car si Grimmelshausen ne recherche pas le cynisme des détails, il ne s'en détourne pas non plus.

L'histoire de Vaillance est, sans contredit, ce qu'on trouve de mieux dans ces deux volumes. Il y a cependant aussi des chapitres fort remarquables dans le petit roman intitulé *der Vogelnest*, dont l'idée est assez originale. Ce sont les aventures d'un personnage également contemporain de la guerre de Trente ans, mais qui en brave tous les périls, grâce à un talisman qui le rend invisible. Il entre impunément dans les villes bloquées, parcourt les campagnes, faisant çà et là force malices et quelquefois du bien. Le meilleur passage de ce récit est le chapitre II de la première partie, où le voyageur invisible s'arrête dans une chaumière de paysans ruinés et affamés, et se plaît à changer leur désespoir en allégresse, en faisant tout à coup pleuvoir au milieu d'eux de belles pièces d'or et des victuailles de toute sorte, qu'il a dérobées la veille dans une riche maison de ville. Grimmelshausen décrit de main de maître le misérable intérieur des pauvres paysans, auxquels des gens de justice menaçaient de ravir le peu que leur avait laissé la guerre, la joie folle des huit enfants hâves et déguenillés à l'aspect de ces provisions miraculeuses, quand ils comprennent « que cette fois au moins ils pourront manger tout leur saoûl. » Enfin, un dernier opuscule présente un sérieux intérêt philologique : c'est une sorte de traité de grammaire amusante adressée aux paysans de l'Allemagne, pour les corriger de la fâcheuse habitude qu'ils avaient contractée pendant la guerre de mêler à leurs dialectes nationaux quantité de mots empruntés à des idiomes étrangers. Bon ERNOUF.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LE

MYSTICISME EN ESPAGNE

I. — LOUIS DE GRENADE

DE L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE

D'où provient le mysticisme? Il a ses racines dans un des éléments de la nature humaine, le sentiment religieux. Quand l'histoire nous le montre issu d'une origine différente et fils de la réflexion, c'est qu'un désespoir de la raison a permis au sentiment de reprendre son empire. Sa vraie source, c'est la foi : spontanément il éclôt au fond des âmes croyantes et alors, en vertu de son principe, il peut agir sur les masses autant que sur les individus. Dans la bouche d'un Plotin, il ne parle qu'au petit nombre, et la foule ne l'entend pas; avec une sainte Thérèse, il n'est pas enfermé dans l'enceinte d'une école, il s'adresse à tous les cœurs, et il n'en est pas de si humble qui ne puisse répondre à son appel. C'est pourquoi l'on ose affirmer qu'il est tout prêt à naître chez un peuple où prédomine le sentiment religieux, pour peu que les circonstances extérieures, se joignant aux dispositions natives, viennent en favoriser le développement. Or, une race s'est rencontrée douée d'une singulière énergie, d'une vitalité puissante, d'un instinct indestructible de personnalité, d'un insatiable besoin de croire et de se dévouer à ses croyances; héroïque, ardente, opiniâtre, avec quelque chose de sombre et de concentré, couvrant sous ces dehors les passions fougueuses et la violence d'un sang échauffé de ce même soleil qui brûle l'Africain de l'autre côté du détroit. Arienne jusqu'à la fin du VIe siècle, l'Es-

Digitized by Google

pagne, convertie au catholicisme, lui consacre ses forces intimes, s'attache à lui avec la véhémence jalouse qui lui est innée : en revanche, elle y puise, le jour où la conquête vient l'asservir, une énergie de résistance qui fait sa grandeur pendant des siècles. En défendant sa religion, elle se défend elle-même ; la foi qu'elle a gardée l'aide à reconquérir le sol. Comment un sentiment si vif de sa nature ne s'accroîtrait-il pas de toute l'intensité d'une autre passion non moins vive, celle de la nationalité ? Il se nourrit donc et s'avive des rancunes patriotiques amassées contre l'Arabe, conquérant du sol national, et contre le Juif, que tant de liens attachaient à l'Arabe. Blessé dans sa ferveur, gêné ou croyant l'être dans son expansion, il s'efforce de s'attester au dehors, de s'affirmer à ses propres yeux et aux yeux de ses ennemis ; au dedans, il creuse plus profondément dans les cœurs qui vont s'identifiant avec lui et s'absorbant dans la fidélité exclusive qu'ils lui ont vouée. Il devient ainsi l'âme et la vie de tout un peuple, le trait le plus caractéristique qui le distingue, la base et l'instrument de sa nationalité, la source presque unique et certainement la plus féconde de toutes les productions de sa pensée. L'Espagne est donc, pendant plusieurs siècles, le catholicisme armé, toujours prêt à la défense et à l'attaque ; par suite, irritable, violent, disposé à tomber dans l'excès de l'action ou du sentiment. La ville de Santa-Fé, élevée par Isabelle en face de Grenade comme une menace permanente, voilà son image en face de l'islamisme et plus tard en face de la réforme. Aussi essentiellement catholique dans sa littérature que dans sa vie politique, elle n'a pas de véritable philosophie ; elle ne favorise pas les travaux abstraits et qui nécessitent dans une mesure plus ou moins large l'exercice de la réflexion et de la libre pensée : sa splendeur littéraire réside dans la poésie et dans les œuvres d'imagination. Ses plus grands écrivains sont ceux chez lesquels éclate le double sentiment qui la résume elle-même tout entière, celui de la foi catholique et celui de la nationalité.

Est-il douteux qu'au sein d'une telle race il ait existé une prédisposition originelle au mysticisme religieux, et jamais circonstances furent-elles plus favorables pour le faire naître ou pour le développer ? Dans quelle voie pourra s'engager le génie de l'Espagne, par quelle issue s'échapperont son ardeur et sa véhémence naturelles, surtout à l'époque de la réforme, en un temps de rénovation sociale et de tourmente religieuse ? La foi, qui prime tout le reste, servira de refuge aux cœurs troublés, aux intelligences inquiètes, en leur ouvrant la porte du mysticisme. Ce mysticisme, il est en Espagne de tous les siècles, à la vérité, mais c'est précisément au XVIe qu'il atteint son apogée. Or, faut-il rappeler ce qu'a été le XVIe siècle, et quelle impulsion il a imprimée dans tous les

Digitized by Google

sens à l'esprit humain? Préparé par la Renaissance, illustré par le vif éclat des arts, il voit se reproduire tous les systèmes philosophiques de l'antiquité et apparaître quelques essais qui font pressentir la philosophie moderne; il entre avec passion dans les querelles des opinions et des sectes, et surtout dans la grande révolution religieuse qui l'ensanglante et le domine. Explorant avec une audace qui n'a d'égale que sa soif de connaître tous les chemins offerts à son activité, partout l'esprit humain fait son éducation, prélude à la gloire des lettres, aux conquêtes de la science et de la philosophie, à l'émancipation dans le domaine entier de la pensée. Une seule contrée en Europe semble vouloir demeurer étrangère et même hostile à ce mouvement général; dans la lutte qui s'engage entre le passé et l'avenir, elle prend en main la cause du passé. C'est l'Espagne. Elle a aussi ses heures d'agitation, mais c'est quand elle trace autour d'elle un cordon sanitaire qui devra la préserver de la contagion des idées nouvelles. Sans doute, elle ne peut s'y soustraire entièrement, mais forcée de les subir dans une certaine mesure, elle n'en conserve pas moins avec énergie son caractère de résistance. C'est au milieu de ce travail de l'esprit moderne et comme par opposition avec lui, qu'elle donne naissance au mysticisme le plus vivace et en même temps le plus conforme à l'orthodoxie qui fût sorti jusqu'alors de l'inspiration chrétienne. Ainsi, tandis que le catholicisme recevait partout ailleurs de graves atteintes soit de la réforme, soit même de la philosophie, l'Espagne, hostile à celle-ci, échappant à celle-là, produisait, sous les auspices du catholicisme, un mouvement religieux qui fut sa vraie philosophie à elle, et, si on peut le dire, un préservatif contre la réforme. La part du sentiment devenait d'autant plus large que celle de la raison était plus restreinte : détournée des voies récemment ouvertes à la pensée, entravée par une compression qui, sous le régime du saint-office, ne lui permettait pas de prendre l'essor, l'âme devait se replier sur elle-même.

Aux époques de trouble moral et d'agitation intérieure, où d'un côté les croyances se renouvellent et se discutent, où de l'autre la règle devient plus étroite et plus sévère, l'homme se plonge dans le divin : l'infini l'attire. Les derniers jours du vieux monde avaient vu ce spectacle. En Espagne, que font des âmes naturellement ardentes? Elles ne peuvent ou ne veulent secouer le joug, demander à la réforme ou à la philosophie une liberté dangereuse : elles se lancent à pleines voiles dans le mysticisme. Sincèrement religieuses et croyantes, elles suppléent à la réflexion par le sentiment, ou, si la réflexion doit trouver quelque emploi, elles l'appliquent au sentiment. Elles étouffent la révolte dans l'amour, la réforme qu'elles

Digitized by Google

soupçonnent dans une doctrine qui satisfait le cœur sans laisser à la raison ni le temps ni le désir de protester. Mais aussi plus la pensée est gênée, plus le sentiment est audacieux. Calcul adroit, si c'en était un ; calcul bien plutôt naïf et inconscient : on passe au délire de la fièvre ce qu'on ne passerait pas à l'état normal de l'esprit. Les seuls sectaires de l'Espagne sont des « alumbrados, » des mystiques.

Que l'excès de ferveur religieuse puisse conduire au mysticisme, c'est un fait incontestable : c'est un moyen de se dérober aux menaces d'une conscience effrayée, qui a d'abord exigé une perfection impossible, et qui frappe comme une faute l'impossibilité d'y atteindre. Une imagination emportée en même temps qu'opiniâtre dans ses préoccupations religieuses peut donner le dernier coup à des âmes déjà si fortement ébranlées, et les jeter dans cet ascétisme mystique si commun en Espagne. Que sera-ce si une institution comme celle de saint Dominique, reprise par Ximenès et Ferdinand, vient augmenter ces secrètes angoisses, et commencer en quelque sorte, dès cette vie, l'exécution des terribles sentences que formule intérieurement une conscience alarmée ? Tourmentées par une idée religieuse qui aurait besoin d'air et de lumière, condamnées à l'immobilité et au mutisme par le doigt redoutable d'un tribunal dont les avertissements sont déjà des supplices, que peuvent les intelligences, sinon se réfugier en elles-mêmes pour y trouver Dieu et le repos, se réduire au silence de la contemplation et de l'extase, pour ne pas s'égarer et n'avoir pas à répondre de leurs égarements ? Le mysticisme en Espagne fut, au XVIe siècle, entre autres choses, une protestation, l'asile des catholiques fervents, qui ne voyaient de sûreté pour eux que dans le renoncement à l'exercice normal de la raison appliquée à la religion.

La pression exercée en matière de foi produit deux effets différents, l'hypocrisie ou un mouvement prononcé vers quelqu'une des formes du mysticisme. Combien de familles maures ou juives n'avaient accepté le baptême que pour se soustraire à la ruine, à la mort, tout en demeurant secrètement attachées à l'amour et, parfois, aux pratiques de leur culte héréditaire ! Quant au second de ces résultats, il est attesté également à chaque page de l'histoire : les Vaudois, persécutés, accusèrent des tendances mystiques ; récemment encore, n'a-t-on pas vu, en Suède, les « lecteurs » (*læsare*), exaspérés par des rigueurs cruelles, chercher un refuge dans les aberrations du mysticisme ? Mais l'Espagne semble particulièrement destinée à en fournir la preuve. A certains moments de la vie des peuples, une idée est comme un fleuve à ses heures de crue et de débordement. L'idée religieuse en Espagne fut contenue dans le lit

Digitized by Google

du catholicisme par la plus habile conception que le génie de l'homme ait jamais mise au service d'une religion ; mais, bien que comprimée, elle ne pouvait, pas plus que les eaux d'un fleuve, être anéantie : comme elles, il fallait qu'elle se fît jour quelque part. Ne pouvant s'épandre librement au dehors, elle reflua sur elle-même, remonta vers sa source et creusa plus profondément le lit solitaire qui avait été son berceau, protestant par un bouillonnement intérieur contre la force qui l'opprimait. Cette protestation, toutefois, n'avait rien de la colère ni de la révolte ; c'était la protestation d'une tristesse qui avait besoin d'être consolée. Contraint de plier devant les représentants de Dieu ici-bas, l'homme en appelait à Dieu lui-même, et, pour emprunter à Louis de Léon des expressions qui, dans sa bouche, ne sont pas des métaphores, il se détournait de la terre et recourait « à son plus sûr rempart, au vrai père des affligés, des persécutés de ce monde. » Un autre Espagnol, Louis de Grenade, dit quelque part que ce qui éloigne le plus les hommes de la vertu, c'est la croyance où ils sont que Dieu, réservant tout le bonheur pour l'autre vie, n'en laisse rien pour la vie présente. Cette parole, qui exprime avec une effrayante simplicité le lourd désespoir qui écrasa tant de misérables pendant le moyen âge, est vraie spécialement de l'Espagne, surtout au XVe et au XVIe siècles. A ce désespoir, le mysticisme ouvre une porte de salut : le bonheur est de ce monde, mais pour ceux qui le chercheront hors du monde.

Inclination native de race et de génie, circonstances extérieures, stimulants de toute nature, rien n'a donc manqué au catholicisme espagnol des conditions nécessaires pour se manifester sous la forme mystique. Par suite, on n'a vu dans aucune autre société chrétienne le mysticisme entrer aussi avant dans les cœurs, les pénétrer aussi intimement de cette flamme qu'il allume et qui donne habituellement plus de chaleur que de lumière. Il revêt en Espagne une physionomie à part. Il ne s'y formule ni dans un immortel poëme, ni dans le cadre méthodique d'une théologie savante ; il ne s'y traduit pas non plus par des tentatives prématurées de réforme, ou par un bizarre amalgame de rêveries bibliques et révolutionnaires ; il ne ressemble pas à celui de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre. Son objet est peut-être moins déterminé, parce que son action est moins circonscrite. Plus continu, plus général, son empire s'exerce non-seulement sur les intelligences, mais encore sur les mœurs, et l'on est tenté de voir en lui un des traits originaux du génie espagnol. Il est tout, il est partout, dans la chaire, dans le cloître, dans la littérature, dans les arts, je dirais presque dans la science ; tout au moins est-il, pendant un long temps, la vraie philosophie de l'Es-

Digitized by Google

pagne; il est enfin un des éléments de sa religion, et, à un moment donné, il lui tient lieu de la réforme. Quand on considère la marche de la pensée philosophique et religieuse dans l'antiquité grecque, plus tard, en France, en Italie et même en Allemagne, l'idée du mysticisme ne s'y associe pas essentiellement, quoique ce dernier n'y ait pas manqué d'interprètes illustres; en Espagne, cette idée s'allie d'une manière irrésistible à celle de religion et de philosophie. A peine chrétienne, l'Espagne est mystique; le mysticisme y apparaît non dans quelques individus isolés, mais dans la nation tout entière, au point qu'on a pu dire qu'il est un « fruit du sol. » De là, le caractère spécial des grands mystiques que cette contrée a vus naître. Ils sont à la tête d'un mouvement qu'ils n'ont pas produit, mais dont ils sortent; ils le résument, mais ils le conduisent, et — fait à noter — ils le modèrent. Un Louis de Grenade, un Louis de Léon, une sainte Thérèse, comptés par tous les annalistes ecclésiastiques au premier rang des mystiques, ont bien droit à cette qualification; cependant, le mysticisme, tout en étant l'élément essentiel de leur foi, et comme la vie de leur âme, n'est pas aussi exclusif qu'on serait tenté de le croire au premier abord. On sera peut-être étonné de voir ce qu'ils ont pensé, soit de la réforme par rapport à leur pays, soit même du rationalisme, et qui sait s'il n'en pourrait pas sortir quelque leçon encore utile à l'heure présente?

I

Un enfant issu d'une famille honnête, obscure et pauvre, heureusement doué, élevé avec soin, mérite par ses progrès l'affection et les bienfaits des religieux de sa ville natale; à peine adolescent, il prend leur habit, vit nombre d'années au fond de leurs monastères, occupé à des ouvrages de piété et de direction, n'en sortant que pour aller prêcher dans les villes environnantes; inquiété par le saint-office, il passe dans un pays voisin pour y devenir provincial de son ordre et y mourir fort âgé : c'est l'histoire de plus d'un moine, et celle de Louis de Grenade. Son surnom lui vient du lieu de sa naissance : il était né en 1504, dans la cité que Ferdinand et Isabelle avaient rendue douze ans auparavant à l'Espagne catholique; il mourut à Lisbonne le 31 décembre 1582. Cette longue existence a fourni bien peu d'incidents à ses biographes. Si cependant on replace les particularités qu'elle présente dans le cadre du pays et de l'époque, elles y gagnent quelque chose en relief et en lumière. Cette période de retraite studieuse qui dura plus de vingt années, passées en grande

Digitized by Google

partie au monastère d'Ara-Cœli, sur une montagne proche de Grenade, a vraisemblablement décidé du reste de sa vie, en développant à la fois en lui une érudition fort étendue, l'esprit d'observation du moraliste, les tendances méditatives du mystique. Un ascète, dont sainte Thérèse ressentit aussi la très vive action, Pierre d'Alcantara, n'avait pas été sans influence sur le jeune dominicain, car ce fut après avoir lu son petit *Traité de l'Oraison* que celui-ci se mit, à son exemple, à en composer de semblables, le *Tratado de oracion y consideracion* (1534), et la *Guia de los Pecadores* (1556). Ce dernier ouvrage le rendit suspect à l'inquisition et fut prohibé jusqu'en 1570. Ce ne fut qu'après la défaite radicale du protestantisme en Espagne que le terrible tribunal le raya de son *Index*. Cette interdiction n'en avait pas arrêté la vogue : les éditions s'en succédèrent en Espagne et les traductions à l'étranger dans toutes les langues de l'Europe, y compris le grec et le polonais ; il n'était pas encore oublié cent ans après, car on en rencontre une mention fort inattendue dans une comédie de Molière. Elle ne nuisit pas davantage à ses autres écrits, traduits en latin, en anglais, en italien, en français, même en japonais et en turc. La petite bibliothèque que Charles-Quint se réserva pour sa solitude de Yuste, précisément en 1556, contenait son *Traité de l'Oraison* à côté de la *Consolation* de Boëce et des œuvres de saint Augustin. Son *Catéchisme majeur* lui valut de Grégoire XIII, sur la demande de saint Charles Borromée, un bref de félicitations daté du 21 juillet 1582 ; il n'aurait tenu qu'à lui de recevoir de la reine de Portugal l'évêché de Viseu, l'archevêché de Braga ; de Sixte-Quint, le chapeau de cardinal.

Ces hommages, adressés du dehors à sa science et à sa foi, rendent plus caractéristique par le contraste la suspicion dont il fut l'objet dans sa patrie et de la part du saint-office pendant tout le temps qu'y dura la lutte contre la réforme. Ce n'est pas un des moindres signes de ce temps-là que le spectacle d'un dominicain devenant suspect à une institution qui, bien que remaniée, n'en était pas moins fille de saint Dominique, voyant un de ses livres frappé d'interdit pendant quatorze ans, heureux enfin d'aller chercher en Portugal une charge dont les devoirs, en l'obligeant à la résidence, lui permettaient de ne plus rentrer en Espagne et d'échapper à une pénible contrainte. Pour en trouver l'explication dans l'ouvrage lui-même, il faudrait pouvoir le lire avec les mêmes yeux qu'un inquisiteur, quand l'inquisition faisait la guerre à ce qu'on a appelé le protestantisme espagnol. Tout ce qu'on peut faire, puisque la question de la réforme en Espagne se présente dès nos premiers pas dans cette étude, c'est de la considérer sans passion d'aucune sorte : elle est encore assez controversée et en soi assez importante pour qu'on me

Digitized by Google

permette de ne pas la traiter légèrement, et d'ailleurs Louis de Grenade nous fournira des données à l'appui d'un jugement que je crois impartial.

On s'est attaché, depuis quelques années surtout, à établir que l'Espagne a été, elle aussi, accessible aux idées de la réforme, ce qui est vrai ; mais qu'elle ait été sur le point d'en être envahie, comme des travaux recommandables et consciencieux pourraient le faire croire, c'est ce que nous ne saurions admettre. Ces idées, nous dit-on, s'étaient répandues dans l'entourage même de Charles-Quint, témoins Alfonso Valdès, son secrétaire, Vivès, son prédicateur, deux de ses chapelains, Augustin Cazalla et le docteur Constantin Ponce de la Fuente. Mais n'était-ce pas là qu'elles devaient effectivement trouver le premier accès ? Etait-il possible que, par suite des rapports existant avec l'Allemagne, elles ne franchissent pas les monts à la suite de l'empereur, de ses ministres et de ses capitaines ? Les premiers écrits de Luther furent connus en Espagne deux ans à peine après sa séparation d'avec l'Eglise ; des ouvrages protestants, destinés à la propagande espagnole s'imprimaient à Anvers et à Genève; Julien Hernandez, déguisé en muletier, les introduisait en Espagne; Enzinas, dès 1543, parvenait à y faire pénétrer sa traduction de la Bible : il n'y a pas lieu de s'en étonner ; l'étonnant serait au contraire qu'il n'en eût pas été ainsi. Je ne nierai pas davantage le trouble qui devait résulter d'un état de choses inévitable ; les faits en témoignent : le contre-coup de la révolution religieuse retentit jusque dans les cloîtres, entre autres dans le couvent hiéronymite de Saint-Isidore ; à Séville, à Valladolid, l'Evangile fut prêché, des temples s'élevèrent ; Alcala fournit quelques écrivains protestants. Ce dernier fait n'a rien de surprenant ; c'était une conséquence de la tradition d'études bibliques qui faisait depuis Ximenès la gloire de cette université. D'autre part, ces rares écrivains avaient quitté le sol de leur patrie, mortel à toute doctrine en dehors du catholicisme. Francesco de San Roman avait prêché le protestantisme en Italie, D. Juan de Enzinas en Flandre. Ce n'était pas non plus en Espagne que Raymondo Gonzalès de Montès, échappé des prisons du saint-office, rédigeait l'histoire des mystères de l'inquisition. Juan de Valdès, promoteur de la réforme en Italie, et non en Espagne, publiait à Naples la plupart des ouvrages où il donnait le premier, en semblables matières, l'exemple d'abandonner le latin pour la langue maternelle. Juan Perez de Pinéda, son disciple, mourait à Paris, après avoir été pasteur à Genève et à Blois. Ces voix éloquentes et hardies partaient de l'étranger : c'est à l'étranger aussi qu'eut lieu la véritable lutte de l'Espagne catholique contre la réforme ; dans la Péninsule, cette lutte ne fut pas longue. Dès l'année 1521, les

Digitized by Google

mesures les plus sévères avaient été prises contre les hérétiques et ceux que l'on soupçonnait d'hérésie, mais la guerre ne fut ouvertement déclarée à la réforme qu'en 1558. Les premiers « auto-da-fé » eurent lieu en 1559, à Séville et à Valladolid : onze ans après, il n'y avait plus de protestantisme en Espagne. Le zèle national, l'intervention de la papauté, l'action personnelle de Charles-Quint et de Philippe II, l'inquisition, tout avait concouru à assurer ce résultat. Mais un si formidable appareil était-il indispensable, j'entends au point de vue et dans l'intérêt de la foi? En regardant les choses de ce biais, on comprend — je n'ai pas dit, on excuse — la guerre implacable que les rois catholiques firent à la réforme en Allemagne, en Flandre et jusqu'en France : en Espagne, on la comprend moins.

Si jamais terre, en effet, a été hostile à la nouveauté, à tout ce qui sent l'hérésie, c'est bien l'Espagne. Même à une époque où l'activité intellectuelle était partout immense, la liberté de penser n'y avait que de rares champions, dont les efforts courageux, mais isolés, inutiles, n'infirment en rien l'universalité du fait que nous constatons. La véritable philosophie y avait toujours fait défaut; la réforme n'y était pas préparée par la libre parole du doute et la discussion passionnée de l'hérésie. L'Allemagne avait eu les Beghards, les Frères du Libre-Esprit, les Amis de Dieu, les Hussites; la réforme s'y faisait insensiblement depuis deux siècles, Eckart y présageait Luther, et celui-ci n'eut qu'à prononcer le mot qu'on attendait. Si la France, qui avait eu les Albigeois et les Vaudois, si la France d'Abélard, la patrie du rationalisme, s'est refusée à devenir luthérienne ou calviniste, quelle apparence que le catholicisme eût couru plus de risques en Espagne? Il n'est pas jusqu'à l'Italie qui n'ait produit plus de sectaires que l'Espagne : « l'Evangile éternel » y est né. Dans la péninsule ibérique, l'inquisition ecclésiastique sous sa forme primitive, établie dès l'origine contre les Maures et les Juifs, avait défendu l'entrée aux hérésies du dehors. Il serait tout à fait hors de propos de rappeler les antiques erreurs de Félix d'Urgel et de Priscilien, antérieures à la conversion de l'Espagne arienne au catholicisme; quant aux Albigeois, s'ils eurent accès en Aragon, ce ne fut que momentanément, et la Castille ne fut jamais entamée. Luther n'y était donc annoncé, précédé par qui que ce fût, tout était dès longtemps contre lui : il fut vaincu, et il devait l'être. Les Rodrigo de Valer, les Ponce Œgidius, les Vargas ne pouvaient rien pour son triomphe : le sang de ces martyrs a servi une autre cause que celle du luthéranisme, la cause de la liberté de conscience. Ce n'est pas tout : il y a dans le génie espagnol certains côtés auxquels le protestantisme répugne essentiellement, et, pour ainsi dire, certains besoins qu'il eût été impuissant à satisfaire. L'Espagne

Digitized by Google

n'aurait pu s'accommoder du culte trop simple des églises réformées; elle ne l'aurait pas même compris. Elle se piquait d'être la nation la plus religieuse de l'Europe; mais comment entendait-elle la religion et la foi? Elle y apportait, avec une ardeur fougueuse et presque barbare, cet amour des pompes extérieures, ce mélange de paresse sensuelle et d'imagination contemplative qui distinguent les races du Midi: ce qu'elle voyait dans le catholicisme, c'était bien moins le dogme que l'enveloppe brillante et qu'on eût dit faite à souhait pour le plaisir des yeux. Rien d'abstrait ni de métaphysique, peu de chose pour l'idée pure, tout pour la forme et la couleur, pour la réalité saisissante, mélange de cérémonies, d'emblèmes, d'apparences étranges, toujours matérielles, souvent grossières, mythologie du catholicisme à l'usage de tout un peuple et qui rendait tout sensible, palpable, même les mystères! Remplacez cet éclat, ce luxe, cette fête ininterrompue, par un rite monotone et grave, des temples froids et nus, des ministres à la robe sombre, et ces vives imaginations vont s'éteindre; la foi ne parlera plus aux cœurs quand les symboles ne parleront plus aux yeux.

Voilà pourquoi, nous semble-t-il, le catholicisme s'est exagéré les périls qu'il a courus en Espagne, et pourquoi, dans son propre intérêt, il doit regretter — si le dogme de l'infaillibilité souffre les regrets — les rigueurs et les cruautés qu'il a jugées nécessaires. L'Espagne protestante est pour nous un non-sens. Je n'ai pas dessein d'entrer après tant d'autres dans des récriminations trop légitimes, mais mille fois répétées, et qui seraient un lieu commun de l'histoire, si ce n'était pas l'honneur de la conscience humaine de ne point admettre de prescription à l'anathème vengeur dont elle poursuit par sa bouche, à travers les siècles, les violateurs de sa liberté. Donnons-nous seulement le spectacle d'une grande cause qui s'est affaiblie pour avoir trop attesté sa puissance, qui s'est compromise pour s'être trop défendue. Le catholicisme a plus perdu que gagné à étouffer en Espagne non-seulement les faibles germes que la réforme pouvait y avoir semés, mais encore toute liberté, toute initiative de la pensée: il se frappait lui-même, en terminant par des coups de foudre une lutte où la seule force des choses lui aurait donné la victoire. Disons tout: le bras séculier l'a trop bien armé; le pouvoir politique et le pouvoir religieux ont trop bien confondu leur action et ce qu'ils estimaient leur intérêt. Je ne connais pas d'exemple plus propre à faire réfléchir les esprits désintéressés sur les conséquences d'une semblable association. Le catholicisme espagnol, qui ne cédait pas toujours volontiers à l'autorité romaine, était par la constitution du saint-office sous la main de la royauté: qui a poussé le cri d'alarme contre la réforme en Espagne, effrayé

Digitized by Google

Philippe II et le grand inquisiteur, le terrible Valdès? Charles-Quint, du fond de sa retraite de Yuste, à la veille de mourir! L'œil toujours ouvert sur le monde qu'il avait quitté, irrité de voir quelques-uns de ses familiers imbus de l'hérésie luthérienne, pressentant les conséquences politiques d'une révolution religieuse qu'il avait vue à l'œuvre sur son propre terrain, son dernier mot avait été contre des hérétiques qui, pour lui, étaient en même temps et avant tout des rebelles, *seditiosos*, *scandalosos*, *alboratadores e inquietadores de la republica*[1]. Jusqu'alors, qu'on veuille bien le remarquer, l'inquisition n'était pas inquiète : depuis la mort de Ximenès jusqu'en 1559, elle n'avait allumé qu'une seule fois ses bûchers (en 1545). Qu'à l'appel de l'empereur devenu presque un moine, elle ait pris peur et se soit écriée : « Que, sans elle, la religion protestante aurait couru à travers toute la Péninsule;.... que, si le remède eût été différé de deux ou trois mois, l'Espagne était en feu, » cela s'explique aisément. Stimulée par le pouvoir royal (avait-elle besoin d'être stimulée?), elle obéit aussitôt : tout en le servant, elle accroissait ses propres attributions et augmentait son influence. Ce qu'elle semblait ignorer, c'est que le danger n'était pas en proportion de ses efforts : quand elle eut entassé dans les prisons de Tolède et de Séville huit ou neuf cents « accusés » — et combien ne devait-il pas y avoir de bons catholiques dans le nombre! — il ne restait plus guère « d'hérétiques » sur la terre d'Espagne. La masse de la nation était si bien contre eux que, de peur d'en laisser échapper un seul, on dénonçait tout le monde, jusqu'aux Jésuites[2]. Le peuple ne songeait guère à se faire luthérien. Dans les classes élevées, des préoccupations nouvelles et l'or du nouveau monde avaient peut-être attiédi chez quelques-uns l'ardeur héréditaire de la foi : il est du moins permis de le conjecturer, d'après quelques théologiens et Louis de Grenade lui-même[3]; mais l'habitude, la tradition, l'extérieur, sont des attaches bien puissantes pour tous les esprits, notamment pour ceux où un grain d'indifférence commencerait à germer. On ne change pas sa religion quand on est sur la pente du relâchement, l'oreiller sur lequel on a longtemps dormi paraît encore le plus commode. D'ailleurs ces symptômes, dont il ne conviendrait pas d'exagérer la gravité, n'étaient que partiels; pour l'immense majorité, la foi catholique était toute-puissante et n'avait rien à redouter de Luther.

Voilà, je crois, la vérité; Louis de Grenade en jugeait ainsi, et

[1] Lettre de Charles-Quint à sa fille D. Juana, régente. (Tirée des archives de Simancas et citée par M. Amédée Pichot, dans son étude sur *Charles-Quint dans le cloître*.)

[2] Lettre du grand inquisiteur aux évêques de Terrassonne et de Cuença, juin 1558.

[3] Préface du *Traité de l'Oraison*, du *Mémorial* et *passim*.

Digitized by Google

son témoignage n'est pas d'un médiocre appui pour cette opinion. Sans doute, il se préoccupe du luthéranisme, mais pas au même degré ni au même point de vue que la plupart : des esprits même éclairés, un Jean d'Avila, « l'apôtre de l'Andalousie, » comme lui sermonnaire et directeur, s'en montraient beaucoup plus effrayés. Pour lui, il se fait une plus juste idée de l'état intellectuel et religieux de l'Espagne. La foi ne lui semble pas péricliter, sauf un peu de tiédeur chez quelques-uns; elle ne fait pas défaut, elle est « entière, » mais elle n'est pas « digérée, » elle est « sans exercice » précis; c'est « une pierre précieuse dans le fond d'un coffre[1]. » N'était-ce pas le fruit naturel du passé, et pouvait-il en être autrement dans une contrée où, sauf de rares exceptions, la culture intellectuelle n'avait pas été encouragée et où la masse des esprits était certainement à un niveau bien inférieur à celui des autres contrées civilisées de l'Europe? Un tel état de choses, à un moment donné, peut n'être pas sans inconvénient : s'il est commode de conduire une multitude qui croit aveuglément et ne songe pas même à s'interroger sur ce qu'elle croit, c'est à la condition de ne jamais abandonner les rênes, et de penser pour elle. C'est surtout à partir de la réforme que la direction spirituelle a pris dans le catholicisme une extension considérable : en France, au XVIIe siècle, les grandes familles avaient leur directeur; dès le XVIe, en Espagne, la direction fait d'immenses progrès. Il en devait être ainsi; après la lente élaboration des dogmes et le travail de la constitution de l'Eglise, qui avaient occupé les premiers siècles et une partie du moyen âge, le catholicisme s'était compliqué comme la vie sociale elle-même, et semblait entrer comme elle dans des conditions d'existence d'une multiplicité de plus en plus délicate. Mais cette raison générale serait insuffisante si l'on n'y ajoutait les nécessités nouvelles créées par l'apparition du protestantisme. Ces nécessités n'étaient nulle part plus impérieuses qu'en Espagne. Des âmes croyantes, mais des esprits ignorants ne sauraient se passer de secours, surtout quand, à force d'étouffer la pensée, on avive le sentiment, quand l'excès du fanatisme et de la répression, en exagérant le péril, en portant au comble l'effroi des consciences, les précipite dans un mysticisme auquel elles sont déjà portées, comme dans le seul abri qui leur reste ouvert.

Or, c'est là précisément ce qui arrivait en Espagne. « Dès la plus haute antiquité, dit M. Rosseeuw Saint-Hilaire[2], et longtemps avant

[1] « L'origine de tous nos désordres ne procède pas tant du défaut de foi que de ce que nous ne considérons pas avec assez d'attention les mystères de la foi. » (Preface du *Traité de l'Oraison.*)

[2] Dans le tome Ier de son *Histoire d'Espagne*, dont il laisse trop longtemps désirer la fin

Digitized by Google

l'établissement des couvents réguliers, on trouve en Espagne des hommes voués à la vie solitaire et contemplative. » Plus tard, les couvents y abondent; l'ordre de Saint-Jérôme, un des plus populaires, était dans le principe un ordre érémitique. Les rois ne se contentent pas d'y mourir sous le froc; la vie religieuse les tente de leur vivant : Bernard Ier est « le diacre, » *el diacono;* Ferdinand IV, « le saint, » *el santo;* Alphonse V, « le moine, » *el monje.* Mais cette tendance n'est jamais plus accusée qu'au XVIe siècle. C'est quand l'Espagne est arrivée, après huit cents ans, à fonder son unité politique et religieuse, quand elle va réaliser pour un moment le rêve éblouissant de la monarchie universelle, que les âmes, atteintes du dégoût de la terre, se réfugient en foule dans l'amour divin, avec une ardeur qui n'est peut-être que du découragement ou de la crainte. Un attrait mystérieux appelle même les plus grandes intelligences vers le cloître. On avait arraché Ximénès de l'ombre d'un couvent pour en faire le ministre des « rois catholiques. » François de Borgia, duc de Candia, qui devint un saint (et dont la vie religieuse appartient à l'Espagne), était entré dans la société naissante de Jésus. Charles-Quint ne fut pas le seul dans sa famille à entendre ce puissant appel : sa femme, l'impératrice Isabelle, qui mourut jeune, avait formé, avec lui et comme lui, le projet de finir ses jours dans la retraite; sa fille Juana, sa nièce Marie, voulaient prendre le voile; son fils, le sombre Philippe II, gardait sa couronne, mais se faisait bâtir un cloître pour palais et pour tombeau. Au-dessous de cette élite éclatante, il faut voir aussi la foule des extatiques obscurs, des illuminés vulgaires, dont le type orthodoxe serait ce « Fray Diego, » canonisé sur les instances de Philippe II, et dont le tableau de « la Cuisine des Anges » a immortalisé les extases; ou plus exactement encore, un « Frère François de l'Enfant Jésus, » stupide au point de tuer un homme sans connaître la gravité de son crime, carme à vingt-trois ans, favorisé de visions et de révélations, écrivant à l'archevêque de Valence (au dire de son biographe et du traducteur, car il a eu l'un et l'autre) : « L'enfant Jésus est si savoureux que parfois je m'en lèche les doigts[1]; » et mourant enfin, sous Philippe III, en odeur de sainteté. Mais combien ce mysticisme inférieur, instinctif, inconscient, répandu dans les profondeurs sociales, ne renfermait-il pas de périls pour la pureté de la foi et de la morale! Les « alumbrados » étaient des mystiques à la manière des Béghards : un Alphonse de Mello, au milieu du XVIe siècle, prêchait le peuple et l'entraînait, surtout les femmes. La préoccupation

[1] *Histoire de la vie et vertus du vénérable frère François de l'Enfant Jésus*, par le P. Joseph de Jésus Maria. Trad. franç. Paris, in-18, 1627. (P. 359.)

Digitized by Google

incessante des dangers d'une mysticité mal entendue éclate visiblement chez les grands mystiques. Non-seulement des prêtres, des religieux instruits, expérimentés, mais sainte Thérèse elle-même répudient ces erreurs et semblent craindre à l'avance celles de Molinos et de Mme Guyon. Ce qui rend la vie spirituelle si dangereuse, notamment pour les femmes, selon la réformatrice du Carmel, c'est l'ignorance. Louis de Grenade dit expressément que peu de personnes sont capables de comprendre les sublimes enseignements de la religion, de méditer sur ces hautes questions, de trouver elles-mêmes des sujets de réflexions, des formes de prières, aliments de l'oraison et de la vie intérieure. Cette foi vive, héréditaire dans la race espagnole, se consumait elle-même dans des cœurs fidèles, mais inertes, dans des esprits pieux, mais restés au dernier degré de l'ignorance, ne demandant qu'à croire, et ne sachant pas même prier! Quel secours pour eux, mais aussi quel écueil que le mysticisme avec ses élans divins, ses promesses généreuses et insensées, ses rayons de consolante et trompeuse lumière!

Cette tendance n'était que trop favorisée par la terreur que fit régner l'inquisition à l'époque de la réforme. Mystique lui-même, mais mystique contenu, Louis de Grenade a vu clair dans cette situation; la preuve en est dans tous ses écrits, où le côté pratique est fort étendu, à ce point qu'on est d'abord surpris des minutieux détails où il ne dédaigne pas d'entrer, exercices de méditations, modèles d'oraisons, thèmes préparés à l'avance pour faciliter la besogne; elle en est surtout dans le *Guide des Pécheurs*, où ce caractère, plus apparent que partout ailleurs, explique à la fois la condamnation du livre par le saint-office et le succès dont il jouit longtemps dans le public. S'il eut en effet, pendant des années, la vogue de *l'Imitation*, il ne lui ressemble pas de tous points. *L'Imitation*, quoique convenant à tous les fidèles, s'adresse de préférence aux âmes vouées à la vie du cloître; elle nourrit en elles cette passion qui mène au renoncement, ce désir unique et brûlant de marcher avec Dieu seul. La science n'est plus rien que l'objet d'un dédain pieux. C'est le livre du moine, de l'exilé : *tene te tanquam exsulem et peregrinum super terram;* le petit livre avec lequel on goûtera le repos dans un petit coin, *in angello cum libello*. Une grande sobriété dans la forme, de la douceur, un charme inexprimable et inimitable, voilà ce qui le distingue : point de théories, point de recherche savante, rien qui sente l'école.

On ne peut pas en dire autant du *Guide des Pécheurs*. Il est destiné à toutes sortes de personnes, spirituelles ou non spirituelles. Les parents y pourront apprendre à lire à leurs enfants, et les hommes qui ont, dans l'Eglise, la charge d'enseigner les peuples, y puise-

Digitized by Google

ront d'utiles secours. C'est par ce côté que se dévoile le but du livre : prédication morale, instruction pour l'esprit autant que pour le cœur, véritable « guide » des intelligences. Assurément, Louis de Grenade, qui a traduit *l'Imitation*, s'est inspiré plus d'une fois de son admirable modèle; mais s'il le développe, c'est sous le rapport de l'idée plutôt que du sentiment. L'onction ne déborde pas, elle est érudite ; au lieu des élans d'une âme émue, oublieuse de la terre et d'elle-même, on rencontre des citations, des exemples, un grand luxe de savoir, sans aridité et sans lourdeur. Ce fut sans doute une des causes de son grand succès. Répondant à un sentiment vrai et profond, satisfaisant à de vifs besoins religieux, la *Guia* éclairait sans rebuter, touchait sans effrayer. Remarquable exemple du sage tempérament que sut garder Louis de Grenade ; en servant la religion, il se préservait et cherchait à préserver autrui des excès d'une mysticité outrée, et il sentait que pour cela les lumières de l'intelligence n'étaient point méprisables. Mais favoriser, même dans la plus étroite mesure, le développement intellectuel au point de vue religieux, n'entrait pas dans le plan de conduite de l'inquisition. Quoi de surprenant dès lors que le *Guide des Pécheurs* ait porté ombrage à une puissance plus facile aux soupçons qu'aux scrupules, qui, en religion, voulait tout voir et tout faire, même la religion, et qui, volontiers, eût étouffé toutes les voix pour ne laisser entendre que la sienne ! Ce ne fut pas sa tendance au mysticisme qui inquiéta ; ce fut bien plutôt son appareil trop savant, son langage trop clair et sollicitant trop vivement l'attention.

On jugeait sans doute que Louis de Grenade n'était que trop pénétré de l'esprit de son ordre, et l'appliquait indiscrètement. Plein de confiance dans les services que cet ordre était à même de rendre en propageant la parole de Dieu, le zélé dominicain s'occupait de le réformer, pensant, comme beaucoup de catholiques dévoués le pensaient alors, que rétablir les instituts monastiques dans leur intégrité et leur splendeur primitives était le meilleur moyen de travailler au salut de tous et d'entretenir le zèle de la foi. Six volumes de *Sermons*, joints à une *Rhétorique ecclésiastique* et à des *Lieux communs de théologie et de morale*, attestent qu'il prenait au sérieux les obligations que lui imposait la robe des frères prêcheurs; et s'il refusa de l'échanger contre la pourpre romaine ou le rochet épiscopal, c'est que (à part son humilité que je ne conteste pas) il n'avait rien à y gaguer. Prêcher, écrire, diriger les âmes, telle fut sa vie et sa vocation ; simple moine, sermonnaire et théologien, il se sentait plus apte à servir l'Eglise et, au besoin, à la défendre. Mais par quelles armes ? C'est en cela qu'il se sépare de ceux qui étaient à la tête du catholicisme espagnol et se croyaient seuls en mesure de le

Digitized by Google

conduire et de le protéger. Il ne s'accorde avec eux ni sur la nature du danger ni sur celle du remède. Le danger, il le voit moins dans la réforme que dans la direction irréfléchie qu'avait prise le sentiment religieux parmi les masses, dans ce mysticisme inférieur, aussi funeste en ses égarements que le pur et vrai mysticisme lui paraissait sublime et fécond. Le remède, il le voit non dans les bûchers, mais dans une sage culture des esprits, estimant qu'il suffit de les éclairer et de les diriger, mission spéciale de l'ordre des Prédicateurs. Il semble que l'âme espagnole lui offrît une matière riche et favorable entre toutes, n'attendant qu'un ouvrier qui mît en œuvre, au profit de la foi, ses vertus latentes et ses dispositions originelles.

Tel est, si je ne me trompe, le point de vue auquel il convient de se placer pour apprécier Louis de Grenade. C'est pourquoi je n'ai pas craint de m'arrêter sur ce qui précède; on n'en comprendra que mieux maintenant le but qu'il s'était proposé et auquel tendent tous ses écrits, non pas seulement de tracer le portrait idéal du chrétien, comme Cicéron celui de l'orateur, mais d'en produire la vivante image et de la réaliser sur la terre.

II

Qu'est-ce que cet idéal? Et, d'abord, qu'est-ce que l'homme? L'image de Dieu par la volonté et la raison : par la volonté, qui d'essence aime le bien, son objet naturel; par la raison, qui est pourvue de l'idée du bien, et faite pour le vrai. S'écarter de la raison, c'est manquer à l'ordre, et rien n'est « plus conforme à l'excellence de la créature raisonnable que de vivre dans l'ordre, c'est-à-dire selon la raison. » Celle-ci est « la lumière naturelle que Dieu nous a donnée en nous créant; » de là vient que, par les seules forces de la raison, on peut connaître l'existence de Dieu, en fournir des preuves, démontrer la création et la Providence.

Qu'est-ce que Dieu? Dieu est le souverain bien. Il est, car il est parfait[1]. Tout ce qui est bon doit avoir l'être, *a fortiori* ce qu'il y a de meilleur. Il est la raison parfaite, car l'être raisonnable vaut mieux que l'être privé de raison; il est parfaitement heureux, car la vie heureuse est préférable à celle qui ne l'est pas; il est au delà du temps et de l'étendue, car ce qu'il y a de plus grand et de meilleur n'a pas de limites. Il est « la mesure de tous les êtres, » qui,

[1] « Pourquoi l'imparfait serait-il et le parfait ne serait-il pas? Est-ce à cause qu'il est parfait, et la perfection est-elle un obstacle à l'être? Au contraire, la perfection est la raison d'être. » (Bossuet, *Elévations*, I.)

Digitized by Google

tous, ont quelque chose de lui, mais sont d'autant plus nobles qu'ils tiennent à lui de plus près. Il est « essentiellement amour » et « bonté ; » il est donc la source féconde du bonheur et de la vie. Il crée, il se communique parce qu'il est bon. Il est la cause éternelle et nécessaire, l'éternel et immobile moteur de tout ce qui existe. Comment concevoir qu'il ne soit pas? S'il n'était pas, rien ne serait; il n'y a pas de série illimitée de causes secondes. Sagesse infinie, il contient en soi, dans l'unité de son essence, les exemplaires éternels des choses, « formes et idées parfaites, d'où sont émanées les espèces et les formes de toutes les choses créées que nous voyons et que nous ne voyons pas, en sorte qu'il n'y en a pas une qui n'ait en lui son modèle et son type, à la ressemblance duquel elle a été produite. » L'entendement divin est le lieu des idées. Dieu est la « raison et l'ordre des choses, soleil invisible des esprits, qui reçoivent de lui toute leur lumière, et aux rayons duquel ils conçoivent tout ce qu'ils sont capables de concevoir, » comme « le soleil visible éclaire à nos yeux tous les objets. » Source du bien et du vrai, il est encore la source du beau; il est la beauté, « beauté qui surpasse tellement toutes les beautés visibles, que la plus parfaite n'est que laideur et difformité devant elle; » beauté « dont la seule vue peut rendre parfaitement heureuses les intelligences du ciel, remplir toute leur capacité d'aimer, » suffire à la félicité de Dieu lui-même, laquelle consiste « à la contempler et à en jouir; » seule beauté réelle, car seule elle est éternelle, immuable souveraine. La contempler et l'aimer, cette beauté « qui attire à soi les cœurs de ceux qui la regardent, » voilà la sagesse et le bonheur auxquels la créature peut prétendre dès cette vie. Platon, pour avoir exposé cette « science de l'amour, » a mérité d'être appelé le « divin. » C'est qu'il avait compris que, le bien étant la fin des êtres, et Dieu étant le souverain bien en même temps que la souveraine beauté, tout ce qui a de l'être tend à lui par amour et pour participer en quelque chose de sa perfection. La matière elle-même « destituée d'un être propre, » aspire à l'être pour avoir quelque ressemblance avec lui; si elle est capable d'amour, que sera-ce de l'homme « qui a la raison pour le connaître et la volonté pour l'aimer? » La fin de la créature raisonnable est donc la contemplation et l'amour de la parfaite beauté, et la possession du souverain bien par l'union d'amour; car il n'est pas de science qui satisfasse son intelligence tant qu'il reste quelque chose à connaître au delà, pas d'amour qui satisfasse son cœur tant que l'objet n'en est pas infini.

Mais qui lui donnera les moyens d'y parvenir? L'étude ou la prière? Sans doute, à considérer ce désir naturel de savoir qui est en nous, on n'imagine pas pour l'être raisonnable une occupation

Digitized by Google

plus utile que l'étude, ni « plus digne de lui. » L'ignorance est funeste ; mais le désir de la science devient aisément excessif ; il absorbe la vie tout entière ; il enlève « les affections douces et la tendresse du cœur » nécessaires pour s'approcher de Dieu, et, à moins d'être gouverné avec infiniment de prudence, il met obstacle aux progrès de la spiritualité. C'est une « séduisante tentation, » dont il faut savoir se défendre. Réduite à elle-même, la raison trébuche ; ses yeux sont excellents pour les choses humaines, ils sont aveugles pour les choses divines. La philosophie n'est pas sans valeur, et à ceux qui demandent à quoi elle sert, on répond comme ce philosophe ancien à un père de famille : « Quand ton fils sera assis au théâtre, ce ne sera pas une pierre sur une autre pierre. » Elle porte les hommes au mépris des vanités terrestres, à la recherche et à l'amour de la vérité, elle est la conseillère de la vie ; du moins telle est son ambition, mais trop souvent elle échoue, péchant toujours par quelque endroit. Qu'elle essaye de pénétrer dans les profondeurs de l'Etre infini, elle sera bien contrainte d'avouer son impuissance et que le silence est la seule manière de l'honorer. « C'est une vérité si constante, que l'orgueil de ses adeptes n'ose pas même la contester, et elle a inspiré à l'un d'eux telles paroles qui mériteraient d'être sorties de la bouche d'un chrétien. Il n'est point d'esprit, dit Platon, qui puisse concevoir ce que c'est que Dieu, point de parole qui le puisse exprimer. Si l'on en veut parler, on pourra dire quelque chose de ce qui est en lui, mais non pas l'exprimer lui-même. On pourra dire qu'il est la cause des causes, mais non pas quel il est et comment il est. » C'est que la science des sages n'est pas celle des saints, et n'enseigne pas « la voie, la vérité et la vie. » Des ignorants ravissent le ciel, et nous, avec toute notre science, nous restons ensevelis dans la chair et le sang ! Ce qu'il importe de connaître, c'est Dieu, et Dieu seul ; pour le connaître, il faut deux choses, l'aimer et se connaître soi-même.

Se connaître, c'est se mépriser. Au regard de Dieu, l'homme est un néant. Tant qu'il s'aime et s'estime, il reste loin de Dieu : pour être à lui, il faut n'appartenir ni à soi ni au monde, « abattre, comme le paon qui regarde ses pieds, la roue de sa vanité » et détruire l'amour-propre [1]. La connaissance de soi-même n'est pas, pour remporter cette victoire, d'un médiocre secours, puisqu'elle est le fondement de l'humilité, et, à ce titre, « la plus haute et la plus parfaite philosophie. » Elle aide à dépouiller le vieil homme, con-

[1] *Mémorial*, VI, VII. — *Additions*, 1er traité. — Louis de Grenade distingue philosophiquement l'amour-propre de l'amour de soi, principe de la sensibilité et condition de la vie : « L'amour que l'on a pour soi n'est pas toujours mauvais ; il est quelquefois bon et nécessaire pour la conservation de la vie. »

Digitized by Google

dition première pour revêtir l'homme nouveau, l'homme « spirituel et divin, » l'homme qui par amour deviendra « un Dieu, » puisque c'est le propre de l'amour de transformer l'amant en l'objet aimé. C'est ainsi qu'il passera de la connaissance de soi-même à la connaissance de Dieu, car il ne saurait le connaître qu'en se rapprochant de lui, que dis-je? qu'en devenant lui par l'amour : il le découvrira dans son propre cœur, devenu humble et aimant. « Je vous ai connue bien tard, ô beauté éternelle! Je vous ai aimée bien tard, éternelle bonté! Je vous cherchais, ô mon unique repos, et je ne vous trouvais point, parce que je ne savais où vous chercher. Je vous cherchais au dehors, et vous demeurez dans les choses intérieures. J'errais par les chemins et les places publiques, et je ne trouvais nulle part le repos que je cherchais, parce que je cherchais hors de moi ce qui est en moi. J'ai demandé à la Terre : Est-ce vous qui êtes mon Dieu? Et elle ma répondu : Cherchez-le au-dessus de moi, car je ne suis point votre Dieu. J'ai demandé à l'air et au feu : Est-ce vous qui êtes mon Dieu? Et ils m'ont répondu : Montez au-dessus de nous, car nous ne sommes pas votre Dieu. J'ai demandé au soleil, à la lune et aux étoiles : Est-ce vous qui êtes mon Dieu? Et ils m'ont répondu : Allez encore au-dessus de nous, car nous ne sommes pas votre Dieu. J'ai interrogé toutes les créatures, et toutes m'ont répondu hautement : Celui qui nous a créées est votre Dieu et votre maître. — Apprenez-moi donc où je le pourrai trouver, montrez-le-moi. — Et elles m'ont répondu : Votre Dieu est partout. Cherchez-le en vous-même : il remplit le ciel et la terre, mais il remplit aussi votre cœur. Je me suis tourné vers mon cœur, et j'ai dit à mon Dieu : Comment avez-vous pu entrer ici, ô mon Dieu? Qui vous a ouvert le passage, ô mon doux amour? Je l'ai demandé à mes yeux, et ils m'ont répondu : S'il n'a pas de couleur, nous n'avons pu lui donner l'entrée. Je l'ai demandé à mes oreilles, et elles m'ont répondu : S'il n'est point un son, nous n'avons pu le recevoir. Je l'ai demandé à mes autres sens, et ils m'ont répondu : S'il n'est point sensible, comment aurions-nous pu en être impressionnés? Ainsi, Seigneur, vous étiez en moi, et mes sens ne le savaient pas, car bien que vous fussiez véritablement en mon âme, vous n'y étiez pas entré par la porte des sens. Vous êtes une lumière qui brille sans que la vue la perçoive ; vous êtes une voix qui se fait entendre sans que l'air en soit frappé ; vous êtes un goût et une saveur qui plaisent sans affecter le palais ; vous êtes un parfum qui flatte et fortifie tout ensemble, sans qu'il arrive à l'odorat ; et si vous nous touchez par vos chastes embrassements, nous ne les sentons pas — et ne pouvons nous en détacher. Qui êtes-vous donc, ô mon Dieu? Où êtes-vous, ô ma lumière? Où êtes-

Digitized by Google

vous, ô mon espérance? Je l'ai demandé, et l'on m'a répondu : Montez au plus haut de votre cœur, et vous y trouverez Dieu [1]. »

On l'y trouve en effet, mais par les mouvements de la volonté embrasée du feu de l'amour, et non par le stérile effort de la pensée. L'amour dépasse de beaucoup l'intelligence, et le progrès de l'homme sur la terre est d'aimer Dieu plutôt que de le comprendre. Il le comprend comme il peut, imparfaitement, et ne le voit qu'à travers un voile; il l'aime tel qu'il est. L'entendement accommode son objet à sa mesure bornée, l'amour ne fait qu'un du sujet et de l'objet : par l'entendement, l'homme ne voit qu'un Dieu rapetissé à sa taille; par l'amour, il le possède tout entier. C'est pourquoi mieux vaut aimer les choses divines que les connaître, connaître les choses humaines que les aimer. Connaître celles-ci, c'est les ennoblir pour les proportionner à notre entendement; les aimer, c'est avilir notre volonté attachée à des amours indignes. Connaître celles-là, c'est les abaisser à notre portée sans profit pour nous; les aimer, c'est nous élever jusqu'à elles, participer de leur infinité et de leur perfection. *Celui qui aime a accompli la loi.* De toute l'Ecriture, un mot est à retenir, qui la résume, celui d'amour. L'amour est puissant comme la mort. Il est semblable à Dieu, il est noble, il est généreux, il est doux, il est sage, il est invincible. Il blesse et guérit, il tue et vivifie, il ne se peut payer que d'amour, il est le principe des grandes choses et la source des lumières. « Aimer actuellement Dieu est le plus sublime de tous les actes qui aient lieu en ce monde. » La prière est donc bien supérieure à l'étude, comme la contemplation à l'action, la théologie mystique à la théologie scolastique : la charité est l'âme de la prière. Prier ce n'est pas seulement parler à Dieu de la bouche, et à genoux, c'est le chercher, s'élancer vers lui, être en sa présence, « s'élever au-dessus de soi-même et de toutes les choses créées, s'unir à lui et s'abîmer dans cet océan d'amour, » où l'on acquiert à la fois la connaissance expérimentale et réelle de Dieu, le désir toujours plus ardent de le posséder, l'ivresse ineffable de l'âme qui « perd jusqu'au souvenir d'elle-même » et s'endort « sur la poitrine du Seigneur. »

Sans doute il ne faut pas exagérer la portée de ces jouissances spirituelles, ni les rechercher indiscrètement. Elles sont des récompenses et non pas des mérites, un moyen et non pas un but, des bienfaits divins et non pas Dieu même. Dieu y pourvoit comme il lui plaît : les désirer avec trop d'ardeur, c'est s'aimer soi-même sous couleur d'aimer Dieu. Erreur fréquente et d'autant plus dangereuse qu'on la discerne moins facilement, car « l'amour-propre, subtil et

[1] *Additions au Mémorial*, 2e traité.

Digitized by Google

pénétrant de sa nature, s'insinue partout sans qu'on s'en aperçoive, » habile à se contenter et mêlant « quelque chose de charnel » à des joies qui devraient être « toutes pures. » La perfection réside dans les vertus plutôt que dans les molles tendresses, dans la résignation plutôt que dans la jouissance. Mais, cette réserve faite, la vie spirituelle a des douceurs dont rien n'approche et qui sont des aiguillons bien puissants. Ceux qui les dédaignent ne les connaissent pas, et, ne les ayant jamais goûtées, ils ont trop d'orgueil pour confesser qu'elles sont précieuses. Elles sont faites pour les humbles : ces superbes, qui « ont vécu sans goûter combien le Seigneur est doux, » s'efforcent de les décrier « et de donner des choses de Dieu pour des effets imaginaires[1]. »

Toutefois, la vie active garde ses droits : prier, c'est encore aimer le prochain, le servir, se dévouer pour lui. Toutes les vertus se tiennent; les unes, plus intérieures et plus spirituelles, se ramènent à l'amour, les autres, plus extérieures et plus visibles, se ramènent à la pratique. « Le christianisme n'est pas l'intérieur seul ni le seul extérieur, mais l'un et l'autre réunis, de même que l'homme n'est pas seulement l'âme, ni le corps seulement, mais le corps et l'âme ensemble. » Conséquences : nécessité du culte et de toutes les pratiques extérieures dont les réformés ne tiennent pas assez de compte ; nécessité surtout de préserver la vie spirituelle des excès de la mysticité, si funestes à la morale. Les actes du corps ne sont pas plus indifférents que ceux de l'esprit chez un être raisonnable et libre, capable de responsabilité et de mérite. Hors de la vérité, la liberté n'existe pas, car elle consiste dans l'empire qu'on exerce sur les passions : saint Paul emprisonné était libre : l'insensé Alexandre, foulant l'univers, ne l'était pas. Elle n'est pas détruite par la grâce, et pourtant l'homme ne peut se passer de la grâce. Il est jeté sur la terre, misérable et nu, sans vertu et sans force, réduit à « tendre la main » à son maître, son père et son Dieu ; mais ce « mendiant » (n'est-ce pas là une comparaison bien espagnole?) a retenu quelque chose de sa grandeur déchue, il a la raison et la liberté. L'usage ordinaire du péché affaiblit le libre arbitre sans l'anéantir ; la grâce nous sauve et nous justifie, mais « l'homme ne se sanctifie pas sans l'homme : » Dieu ne supprime pas devant l'activité humaine le champ ouvert à l'effort et au mérite. De même, quoiqu'il soit « le seul et vrai docteur qui enseigne les ignorants, » il ne s'adresse pas toujours directement à la créature, il veut que ses ministres lui parlent en son nom et en soient écoutés comme lui même. Les plus sublimes progrès dans la spiritualité ne la dispensent pas de les consulter et

[1] *Traité de l'Oraison*, II, 4.

Digitized by Google

de se soumettre à leurs avis, sans les juger, sans même « s'enquérir s'ils sont gens de bien ou s'ils ne le sont pas[1]. »

III

Rassemblons tous ces traits qui doivent concourir à former une image unique : que sera cet homme sorti des mains de Louis de Grenade? Un chrétien? Ce n'est pas assez dire : s'il a les vertus essentielles du chrétien, elles ne sont pas en équilibre; quelques-unes, particulièrement développées, le mènent à un détachement plus absolu, à une contemplation plus rêveuse et plus oisive que ne le commande le christianisme. Il sera donc un mystique chrétien. Mais sera-ce l'*idiota* que rêvait Gerson? Il connaît trop Platon, il est trop enchanté de la poésie et de l'éloquence; ou bien le penseur, dégoûté de la science et du monde, et se réfugiant, après expérience, dans le *vanitas vanitatum?* Il n'a pas assez philosophé pour en être venu à ce mépris de la philosophie. Il tient un peu de l'un et de l'autre, sans être exclusivement ni l'un ni l'autre, comme il arrive quand on fuit les extrêmes et qu'on tente de concilier les inconciliables. Il ne représente donc pas un type uniforme et d'une seule pièce, mais une physionomie complexe et multiple, où le ton dominant n'absorbe pas les nuances délicates. Si telle était l'impression produite sur le lecteur par l'exposé qui précède, je ne chercherais pas à l'atténuer, car elle serait fidèle, et lui permettrait de juger exactement Louis de Grenade, mystique de vocation, fort lettré, volontiers moraliste, et à demi philosophe.

Mystique avant tout. Il l'est non-seulement par les peintures banales de l'amour divin, par les vagues élans d'une piété exaltée, comme tant de mystiques à la suite; il l'est par la manière dont il entend la nature divine et la nature humaine, par les rapports qu'il établit entre le créateur et la créature, par le but qu'il assigne à l'homme comme sa fin, par le chemin qu'il lui trace pour l'atteindre. Ce chrétien parfait qu'il entreprend de former, ce n'est pas assez qu'il « se sauve dans la vie commune » : il veut qu'il embrasse « la vie angélique et surnaturelle » et la vive dès ce monde. La charité, qui

[1] *Traité de l'Oraison*, II, 4. Il y a là deux choses, d'abord la condamnation de l'exercice de la raison individuelle dans les matières religieuses; puis, à côté de cette protestation contre la réforme, un souci évident du discrédit que la conduite du clergé pouvait jeter sur la religion. Louis de Grenade parle ici en dominicain sévère; il est affecté d'un état de choses qu'il blâme personnellement, mais il ne souffre pas que le vulgaire ait même une opinion à cet égard. Il jette le manteau sur le corps de Noé.

Digitized by Google

rend cette vie possible, est à ses yeux la première des vertus. Dans le catholicisme, il est surtout frappé de la part qui est faite à l'amour, et c'est le contraire qui le frappe dans le protestantisme. L'amour est, selon lui, la vie du catholicisme; et le mouvement mystique qui s'opérait à son époque en Espagne avec tant d'éclat, n'ayant rien d'hostile à l'orthodoxie, ni rien de fâcheux à la condition d'être sagement conduit, il y voit l'indice des progrès du catholicisme, qui sont ceux de la charité, en même temps que la plus noble et la plus efficace protestation contre ses adversaires. Idée remarquable, en un siècle de sang et de ruines, où l'épée de Charles-Quint avait paru à la papauté la meilleure sauvegarde de l'Eglise, comme les « auto-da-fé » à l'inquisition. Commune à tous les mystiques espagnols, elle apparaîtra dans tout son jour avec sainte Thérèse.

Il est aisé de suivre, dans les principaux ouvrages de Louis de Grenade, le développement graduel du sentiment mystique. Le premier en date, *le Traité de l'Oraison*, en contient, entre autres passages significatifs, une très vive défense[1]. *Le Guide des Pécheurs*, malgré la forme que j'ai signalée, est loin d'être antimystique : noyé sous la profusion des procédés scolastiques et oratoires, le mysticisme s'y montre visiblement, surtout au chapitre xve du l^er livre, chapitre d'autant plus remarquable, que le ton général est plus sobre. Le ravissement et l'extase, l'infinie douceur des choses de Dieu y sont manifestement célébrés; le dégoût d'une vie où « les meilleurs jours sont ceux qui s'enfuient les premiers, » d'une vie si éphémère et néanmoins si longue à l'âme avide du ciel, y est exprimé en un langage d'une poésie mélancolique : ce « songe d'une ombre » est encore trop durable, et « l'âme se nourrit de ses larmes » en soupirant après la mort. Dans les derniers livres du *Mémorial*, et dans les *additions* à ce mémorial, Louis de Grenade donne carrière à son mysticisme, soit que le sentiment s'en fortifiât en lui à mesure que l'expérience d'une plus longue vie le détachait davantage de la terre, soit plutôt (car il était mystique d'instinct) qu'il se sentît plus libre loin de l'œil du saint-office, dans la manifestation de sa pensée. Il était alors à Lisbonne. Enfin, dans le *Catéchisme majeur*, ou *Introduction au symbole de la foi* (1582), ouvrage d'érudition théologique destiné à une démonstration scolastique des principales vérités enseignées par l'Eglise, le même souffle se fait encore sentir, notamment dans un éloge de la vie et des pères du désert.

[1] Liv. II, ch. IV.

Digitized by Google

Louis de Grenade est donc un mystique, mais un mystique tempéré par les nécessités du temps, par l'esprit de son ordre, par l'étude et la hauteur philosophique de son intelligence : toutes causes qui modèrent son mysticisme, mais qui, loin de le détruire, lui donnent au contraire plus de valeur et de sécurité.

On ne saurait méconnaître sa grande érudition, ni son goût, à peine dissimulé, pour les lettres humaines. Il aime l'étude et la science, il en est charmé ; il puise des deux mains à la source, non parfois sans quelques scrupules, bien que ceux-ci ne soient pas allés aussi loin que ceux de saint Jérôme, rêvant que Jésus-Christ l'appelait, par reproche, « cicéronien » et non « chrétien ». Les souvenirs et les citations des deux antiquités se pressent sous sa plume, et il est rare qu'il se trompe ; il nomme Aristote, Virgile, Plotin, Galien, Sénèque, Appien, Pindare, Cicéron, aussi fréquemment que saint Thomas, saint Augustin, saint Bernard, les évangélistes et les prophètes. Il n'hésite pas à proposer les anciens sages pour modèles, habile à leur emprunter leurs meilleures maximes pour exciter les chrétiens à la vie spirituelle. Il sait ce que la foi gagnerait à ce que les esprits, plus éclairés, fussent capables de comprendre les beautés du catholicisme qu'ils suivent en aveugles. Aimer Dieu est bien : l'aimer avec intelligence de ses bienfaits serait mieux. Non que je lui fasse honneur d'une vue absolument désintéressée sur la culture intellectuelle ; mais cette vérité du moins ne lui a pas échappé, que la foi n'est pas faite pour des êtres abêtis ; que si le flambeau de la raison, allumé par Dieu même, ne peut en éclairer les sublimités, il peut au moins en indiquer la route, et qu'enfin l'esprit du christianisme n'est pas d'annihiler l'intelligence, reflet effacé, mais fidèle, du Verbe divin. Son instruction personnelle, on a pu s'en convaincre, dépassait de beaucoup la mesure où il arrêtait celle d'autrui ; mais chez lui, c'était une nécessité d'état. Celui qui instruit les autres est obligé de s'instruire lui-même. N'oublions pas qu'il était Dominicain, et qu'au siècle de la réforme les soldats du catholicisme avaient besoin d'être bien armés : lui du moins se contente des armes de la science. Sainte Thérèse était du même avis. Toutefois, quelque secrète douceur qu'il dût trouver à remplir ce devoir de son ministère, il ne va pas juqu'à tout donner à l'étude. Elle peut former un docteur, un prédicateur, mais non un *verdadero amador de Dios :* aussi fait-il ses réserves, en vrai mystique, à l'égard de ceux qui ne sont pas obligés de s'y livrer, au point qu'il reproche aux religieux d'y passer trop de temps, et met la prière au-dessus même de la lecture des livres saints. D'ailleurs l'étude ne suffit pas au prédicateur ; ce n'est pas assez d'être savant pour porter aux

Digitized by Google

hommes l'enseignement divin, si l'on ne demande à la prière et à la solitude, dans la vie contemplative, la vraie science et la vraie persuasion.

Le mysticisme favorise à un haut degré l'observation psychologique; la direction des consciences ne la favorise pas moins et la met au service de la morale. Louis de Grenade est moraliste, à la fois par l'étude et par la pratique. Il connaît et il cite les moralistes anciens; il donne des devoirs une division analogue à celle du *De officiis;* il loue Sénèque vantant les bienfaits de la solitude et les dangers de la fréquentation des hommes; il dit avec Aristote que le mensonge a quelquefois plus d'apparence de la vérité que la vérité même. Le premier livre de la *Guia*, une partie du second, le premier livre du *Mémorial* sont des exhortations à la vertu et des traités de morale. Louis de Grenade sait lire dans le cœur humain, qui ne reste guère fermé à un directeur éclairé et pénétrant; or, il n'est pas dénué d'une certaine subtilité de coup d'œil : les Espagnols ont l'esprit subtil. Il analyse avec finesse les déréglements de l'imagination qui « vous dérobe presque imperceptiblement à vous-même, s'en va errante et vagabonde dans tous les coins de la terre, et comme la feuille se laisse emporter à tout vent; » et ceux de l'amour-propre, si habile à se dissimuler à lui-même, non moins redoutable aux mystiques que la folle du logis. Il distingue avec soin le caractère de désintéressement qui constitue le mérite, des décevantes chimères du pur amour[1]. Il discerne d'un regard sûr la principale cause de nos chutes, qui est la lâcheté de la volonté et non l'ignorance du devoir. Il peint d'un trait la nature humaine, en observant que « nous ne plaçons pas le bonheur dans la possession des biens, mais dans la réalisation de nos désirs. » Ce qu'il dit de la liberté morale est d'une grande élévation de pensée. Il moralise donc volontiers, et il y gagne de se préserver des écarts du mysticisme. Il ne tombe ni dans le quiétisme, ni dans l'oubli complet de la vie active; s'il ne réussit pas à mettre en parfait accord le libre arbitre et la grâce, la préférence qu'il accorde naturellement à celle-ci ne l'empêche pas de respecter celui-là. Ce souci de moraliser, justifié par une certaine ouverture d'esprit et par les devoirs de sa profession, rendu plus vif par l'opinion qu'il avait du peu de lumières de la majorité de ses lecteurs, explique l'appareil didactique dont il s'enveloppe en plusieurs occasions. Les procédés oratoires et philosophiques révèlent les habitudes du moraliste et celles de l'orateur. Ses traités sont des prédications morales; il divise, argumente, démontre, prévoit les objections, produit ses autorités et ses textes; il abonde en com-

[1] *Mémorial*, IV, 4.

Digitized by Google

paraisons, en exemples; il retourne une idée en tous sens pour la mettre dans le meilleur jour, il amplifie avec la facile abondance, sinon avec la douceur de Massillon.

Il n'est pas seulement moraliste, il est philosophe autant qu'on pouvait l'être en Espagne. Il n'est pas un ennemi systématique du rationalisme; qu'il lui préfère une autre voie pour aller à son but, rien d'étonnant à cela; il lui fait sa part, il lui rend justice, voilà ce qu'il est juste et peut-être opportun de constater. « Le premier article de notre foi, dit-il dans le *Catéchisme majeur*, c'est qu'il y a un Dieu..... Or, cette vérité nous est fournie par la raison, attestée par des démonstrations évidentes; nombre de philosophes anciens et de savants contemporains en sont la preuve. » Bel hommage rendu à la raison humaine, à sa puissance et à ses résultats par un théologien que l'Eglise, sans l'avoir canonisé, honore d'une manière spéciale, et dans un ouvrage approuvé par un pape, sur la recommandation d'un saint! Le premier livre de ce même traité est sur le même plan que la partie correspondante du traité de Fénelon. La preuve sur laquelle Louis de Grenade insiste le plus, pour démontrer l'existence de Dieu, est celle des causes finales; nulle autre n'était plus proportionnée au jugement de ses lecteurs : cette *philosophie sensible et populaire* était la seule qu'ils fussent en état d'entendre. Qu'on nous permette à ce sujet une dernière citation : « A la clarté des nuits sereines, l'âme élève ses regards pour contempler la beauté du ciel, de la lune et des étoiles, et les voit avec des yeux bien différents de ceux d'autrefois. Elle les regarde comme des images de la beauté de son créateur, comme des miroirs de sa gloire, comme des interprètes et des messagers fidèles qui lui parlent de lui, comme de vivants portraits de ses grâces et de ses perfections, comme des présents que l'Epoux envoie par avance à l'Epouse pour l'entretenir en son amour, en attendant le jour bienheureux où s'accomplira ce grand hymen dans le ciel..... Telles sont les nuits des amants de Dieu, quand l'âme se retire en elle-même, et commence à dormir ce sommeil éveillé dont il est dit : *Je dors et mon cœur veille* [1]. »

On voit à quelle hauteur de ton Louis de Grenade est capable de s'élever, et quel éclat il répand sur l'expression des vérités rationnelles avec un mélange évident d'inspiration mystique. Mais sa pensée et son langage grandissent encore quand il parle de Dieu, de son être et de ses attributs. Sans compter le premier chapitre de la *Guia*, vrai chapitre de théodicée, ses *Oraisons* dans le septième livre du *Mémorial*, et ses *Méditations* dans la *Suite au Mémorial*

[1] *Guide*, I, 15.

Digitized by Google

ne sont pas les vulgaires redites d'un moine ignorant. Il n'a pas toute la profondeur de Bossuet dans ses *Elévations*, mais il est plus ému, parce qu'il est mystique. Plus platonicien que le grand évêque de Meaux, il l'est au moins autant que Fénelon. Quoi de plus platonicien que la conception de Dieu comme souverain bien et souveraine beauté, et à ce titre fin dernière des êtres qui vont à lui par l'amour, conception d'où découle tout son mysticisme? Non qu'il l'ait empruntée à Platon, car, ne nous y trompons pas, la philosophie ne l'a pas conduit au mysticisme, comme Gerson et tant d'autres, et voilà pourquoi il ne craint pas d'avouer son estime pour elle et pour celui qui est à ses yeux le premier des philosophes : l'auteur de la *République*, du *Phèdre* et du *Banquet* méritait bien cet éloge d'un mystique chrétien, qui estime aussi le tendre Virgile, « le plus excellent des poètes. » Et de fait, Louis de Grenade doit à cette communication, avec une si haute doctrine, une vue plus philosophique de ce Dieu qu'il cherche et qu'il aime ; sa parole y prend, jusqu'au milieu des effusions mystiques, un accent plus ferme qui lui donne plus de grandeur sans lui rien ôter de son émotion. Il n'est donc pas indigne de figurer, à son rang, dans le groupe illustre des platoniciens du christianisme, et des théologiens qui ont servi l'Eglise autrement que par leur vie et leur piété.

PAUL ROUSSELOT.

Digitized by Google

NINIVE

SON HISTOIRE D'APRÈS LES DÉCOUVERTES MODERNES

Nous ne sommes pas aussi étrangers qu'on pourrait le supposer au premier abord aux choses qui se passent loin de nous dans l'espace et le temps : l'humanité est solidaire de tout ce qui vit, de tout ce qui a vécu, dans sa grande et longue existence. Aussi chacun de nous semble parfois retrouver dans sa mémoire non-seulement les choses qu'il a pu faire, mais encore le souvenir de ce qui n'a pu être que l'œuvre des nations.

L'empire d'Assyrie, dont chaque jour on exhume les ruines, témoins de sa grandeur, a maintenant sa place dans l'histoire. Il vit désormais au milieu de nous comme tous ces empires que l'érudition moderne a ressuscités; aussi, nous cherchons avec d'autant plus d'intérêt à nous rendre compte de l'influence qu'il a exercée sur les destinées du monde, que nous supposons déjà qu'elle n'a pas été sans effet sur celles du peuple qui nous a légué les traditions auxquelles nous rattachons nos croyances les plus chères.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler ici de l'Assyrie, de ses ruines, des nombreuses inscriptions qui renferment son histoire, et des travaux qui en ont assuré la lecture; nous ne reviendrons pas sur ces faits; il nous suffit de renvoyer à ce que nous avons dit dans cette *Revue* [1], et aux travaux que nous avons publiés sur ce sujet [2]. Nous allons essayer aujourd'hui d'esquisser l'histoire de Ninive à

[1] Voir les livraisons du 31 mai et du 15 juin 1859.

[2] *Les Ecritures cunéiformes, exposé des travaux qui ont préparé la lecture et l'interprétation des inscriptions de la Perse et de l'Assyrie*, 2e édit. Paris, 1864.

Digitized by Google

l'aide des nouveaux renseignements qui nous sont parvenus sur l'empire assyro-chaldéen.

Quelle qu'ait été l'importance de Ninive dans l'antiquité, ce n'est point sa puissance qui a rendu son nom célèbre parmi nous, et la voix du prophète qui, pendant trois jours, a parcouru ses rues en jetant à la face de ses habitants épouvantés la menace d'un Dieu vengeur, a fait plus pour sa renommée que toute sa grandeur passée. D'un autre côté, on nous dit que Ninive a disparu du monde sous le gouvernement d'un prince dont le luxe traditionnel faisait toute la gloire, et dont la vie tout entière s'était écoulée au fond de son palais, au milieu d'une troupe de femmes, fragiles soutiens de sa fastueuse nullité. On ajoute même que ce prince se serait donné la mort dans ce moment suprême, en allumant dans son palais l'incendie qui devait le consumer avec ses femmes et son empire. La destruction de Ninive nous apparaît donc comme le châtiment d'une cité récidive ; et la mort de son souverain comme le juste supplice de la mollesse au désespoir qui s'endort sur le trône, complice de la débauche du peuple qui expire dans la boue.

Cependant, un jour, après plus de deux mille ans d'oubli, on s'est demandé, comme si cette Ninive avait été une fiction de l'histoire, une parabole de l'Ecriture : Où donc s'élevait la grande cité? Sa découverte est une des gloires de notre époque. Mais voyons d'abord ce que les voyageurs qui ont entrepris cette recherche ont pu nous dire sur les lieux qu'ils ont parcourus.

I

On sait, depuis Pline et les auteurs qui nous avaient conservé le nom de Ninive, que cette ville était située sur le Tigre ; elle s'étendait principalement sur la rive gauche, en projetant ses faubourgs sur l'autre rive. Aujourd'hui, Mossoul occupe sur la rive droite une partie de l'emplacement de la ville de Ninus. Mossoul n'est pas une ville très ancienne ; cependant, elle existait déjà comme point important lors de la construction du nouveau Bagdad. Abulfarage dit, en effet, que le kalif Almansour choisit Bagdad pour siége du kalifat, parce que cette ville se trouvait entre Basra et Mossoul. Mossoul doit son importance au grand prince des Seldjouks, Malek-Schah, qui y établit, vers la fin du XIe siècle, la base de ses opérations contre Bagdad, alors soumise au sceptre des Abassides. En 1182 et 1185, elle résista deux fois à Saladin ; mais, au XIIIe siècle, elle fut renversée par les hordes mongoles : le terrible Houlaghou-Khan

Digitized by Google

s'en empara et lui fit subir le sort des pays conquis. Elle fut alors pillée, incendiée, et resta sous le pouvoir des princes mongols jusqu'au XVIe siècle, où elle passa sous la domination des empereurs de Constantinople. Sa position en faisait un point très désirable pour la domination iranienne; aussi, au XVIIe siècle, elle se trouva pendant quelque temps au pouvoir de la Perse ; mais depuis les victoires de Mourad IV, *le Conquérant de Bagdad*, elle est restée soumise à la Turquie.

Les environs de Mossoul sont très arides; il semble qu'aucun arbre ne puisse croître sur les ruines des grandes cités de l'Orient; mais au delà des limites de la ville antique, la végétation reparaît. Mossoul compte aujourd'hui 70,000 habitants, parmi lesquels on trouve 1[illegible],000 chrétiens et 10 ou 12.000 juifs. Aucun monument ne paraît antérieur à la prise de Mossoul par Houlaghou-Khan. Toutes les constructions sont en pierre, le bois est rare. La ville a un air de profonde tristesse, le climat est malsain, les fièvres y sont fréquentes et généralement funestes aux étrangers.

L'emplacement de Ninive peut être aujourd'hui assez nettement déterminé. Ce n'était point une ville fermée, comme Babylone; la cité royale seule était entourée d'un rempart dont on a pu constater la direction et mesurer l'étendue. Si, en quittant Mossoul, on franchit le Tigre sur le pont de bateaux qui réunit les deux rives, on se trouve alors en présence d'une plaine sur laquelle se dessinent les traces d'anciennes fortifications : ce sont celles de la cité royale de Ninive; elles entourent deux collines artificielles couvertes d'habitations modernes. Ces deux tumulus sont situés à deux kilomètres l'un de l'autre, sur une ligne droite qui forme le côté occidental de l'enceinte. Le Tigre coule suivant la partie la plus longue de cette enceinte, et la touche aux deux extrémités, en formant une courbe qui s'en éloigne vers le centre.

Les premières recherches entreprises par la France pour découvrir les restes de Ninive ont eu lieu en face de Mossoul, au pied de l'un des tumulus que nous avons indiqués; mais après quelques semaines de recherches infructueuses, M. Botta se transporta à 16 kilomètres au nord de Mossoul, où il découvrit, dans le village de Khorsabad, le premier palais assyrien qui soit sorti de ces ruines. Plus tard, quand l'Angleterre, à l'imitation de la France, fit explorer la haute Asie, les premières fouilles furent entreprises au village de Nimroud, à 29 kilomètres au sud de Mossoul. On y découvrit également des palais assyriens, les ruines de l'antique Calach. Ce n'est qu'en 1849 que M. Layard, reprenant en face de Mossoul les fouilles interrompues de M. Botta, a mis au jour les monuments dont nous allons nous occuper ici.

Digitized by Google

Koyoundjik (*le Petit Agneau*) est le nom du village bâti sur la colline la plus septentrionale. Cette colline a environ 60 pieds de hauteur au-dessus du niveau du Tigre, et s'étend sur un espace de 800 mètres de long sur 400 mètres de large. C'est à la pointe méridionale que M. Botta avait entrepris ses premières recherches en 1844; c'est là que les fouilles ont été reprises plus tard par M. Layard. La partie centrale a été fouillée par MM. Loftus et Rassam. Le nord du tumulus est occupé par le village et n'a pas encore été l'objet des recherches.

Le palais qui a été découvert par M. Layard, dans la partie sud de la colline de Koyoundjik, a été construit par Sennachérib; il s'élevait sur le bord du fleuve, et les eaux, avant de se retirer, en ont même détruit une partie. Ce palais, du reste, présente les mêmes caractères d'architecture que celui de Khorsabad. La façade était située du côté du nord, elle a été déblayée dans toute son étendue et elle est garnie d'une abondante décoration de sculptures et d'inscriptions. En entrant par la porte principale, on se trouve dans une grande salle d'une forme très allongée. De là, on pénètre dans un labyrinthe de salles plus ou moins vastes et de cours spacieuses, séparées par des murs d'une énorme épaisseur; on a mis au jour soixante-dix salles qui s'étendent sur un espace de plus de deux hectares. Les murs sont recouverts de dalles de gypse chargées de sculptures et d'inscriptions. La façade du sud est également décorée de bas-reliefs et d'inscriptions, de même que les couloirs qui communiquent d'une pièce à l'autre. L'une des salles mérite une description particulière. Après avoir traversé un long couloir, on pénètre dans une vaste salle de 27 mètres de longueur sur 6 de large, dont l'entrée est décorée d'une image gigantesque du dieu Dagon (le dieu Poisson); au pourtour de cette salle régnait une série de sculptures représentant les différents épisodes d'une guerre en Arménie; mais on fut surtout frappé de la nature des débris qui l'encombraient. Le sol en effet était couvert, à la hauteur d'un pied, de briques plus ou moins détériorées et chargées d'écritures cunéiformes. Ces briques ne ressemblaient pas à celles qui entrent dans la construction des édifices, et qui portent la légende du roi répétée sur un nombre infini d'exemplaires; elles sont d'une substance plus fine et travaillées avec plus de soin. Leurs dimensions varient beaucoup, les plus grandes atteignent 25 ou 30 centimètres; elles sont couvertes des deux côtés d'une écriture très fine et très serrée. On reconnut au premier abord que ces briques représentaient les livres qui devaient être en usage à cette époque, et qu'on était en présence des débris d'une bibliothèque assyrienne. Quand on put se rendre compte du contenu de ces inscriptions, on découvrit en effet qu'elles

Digitized by Google

renfermaient des notions très variées sur l'histoire, les sciences, la religion, le droit et les coutumes, et qu'elles étaient destinées à jeter un grand jour sur la vie tout entière du peuple assyrien.

Ces briques ne portent pas le nom de Sennachérib, mais bien celui de Sardanapale, son petit-fils. Le palais de Koyoundjik avait été, en effet, habité par les successeurs de Sennachérib qui y avaient entassé de grandes richesses. L'or a disparu, il ne nous est resté que des briques, mais ce sont ces briques qui devront faire passer à la postérité la gloire de l'Assyrie.

La partie centrale du monticule de Koyoundjik a été fouillée par MM. Loftus et Rassam. Le résultat de leurs travaux a fait connaître un nouveau palais assyrien : il diffère de celui de Sargon découvert à Khorsabad, et de celui de Sennachérib dont nous venons de parler, par une particularité qui mérite d'être signalée. Les portes sont toujours gardées par ces gigantesques taureaux ailés dont on peut admirer les plus beaux spécimens au Musée du Louvre ; mais de plus, on a découvert çà et là des parquets sculptés et des piédestaux de gigantesques colonnes qui devaient compléter l'ornementation. Au surplus, c'est toujours la même disposition : des salles, des cours, des couloirs, et partout des inscriptions et des sculptures. Ce monument, du reste, n'a pas été entièrement mis au jour; l'abondance des découvertes a amené un instant de répit, et l'ordre de suspendre les fouilles a été donné par l'Angleterre, au moment où M. Place terminait pour la France ses fructueuses recherches dans le palais de Khorsabad.

Le monument qui a été exploré par MM. Loftus et Rassam a été construit par Assarhaddon, fils et successeur de Sennachérib ; il a été habité, après sa mort, par le Sardanapale qui avait enrichi le palais de Sennachérib de la précieuse bibliothèque dont il nous est parvenu de si nombreux débris.

Le second tumulus, qui s'élève dans l'enceinte de la cité royale de Ninive, était protégé par une mosquée. Cet endroit est vénéré depuis des siècles comme le théâtre des prédications du prophète Jonas; autour de la mosquée s'étend un lieu de sépulture qui interdit de troubler ce champ du repos : les recherches étaient donc plus difficiles sur ce point. Cependant, les Turcs ont ordonné des fouilles et elles ont eu un résultat facile à prévoir. En effet, toutes les fois qu'on voudra désormais ouvrir les flancs d'une de ces nombreuses collines artificielles qui bordent le Tigre, on découvrira les débris de nouveaux palais. Celui qui était caché dans le tumulus de Nebbi-Younès a été bâti par Sennachérib; il reproduisait, du reste, la même architecture, la même ornementation, les mêmes dispositions qui font le caractère distinctif des palais assyriens. En dehors de

Digitized by Google

ces deux tumulus, la plaine de Ninive ne présente plus de ruines importantes.

Tels sont les trois points qui ont été fouillés sur le territoire de Ninive; voyons ce qui résulte pour nous de ces recherches. N'oublions pas, toutefois, que l'histoire de l'Assyrie s'éclaire par d'autres découvertes; il nous suffit de rappeler les fouilles de Khorsabad et de Nimroud, pour qu'on sache bien qu'il existe en dehors de Ninive des sources nombreuses où on pourra puiser, et que l'histoire de Ninive n'est qu'un épisode au milieu des grands développements de la puissance assyrienne.

II

Ninive, dont l'existence comme grande cité nous est attestée au moment où l'Ethiopien Nimrod est arrivé sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, n'a pas toujours été la capitale de l'empire d'Assyrie. D'ailleurs, à l'origine de la domination sémitique dans la haute Asie, c'est-à-dire vers le XXe siècle avant J.-C., la puissance était aux mains des Chaldéens. Pendant près de cinq cents ans, les rois de Babylone régnèrent sur Ninive. Vers l'an 1550, lorsque Babylone succomba sous une invasion arabe, le sceptre de la puissance sémitique passa aux mains des rois assyriens, qui fondèrent ce que nous pouvons regarder comme le grand empire d'Assyrie. Résen paraît avoir été la première capitale de cet empire; mais cette cité s'est effacée de bonne heure de l'histoire; aujourd'hui, on en cherche la trace dans les ruines de Selamiyeh ou de Karakouch. Plus tard, lorsque ce grand empire se fut affermi, Calach, dont on a retrouvé les ruines dans les collines de Nimroud, partagea avec Ninive le périlleux honneur de servir de résidence aux rois assyriens. Ninive, depuis cette époque, a subi plusieurs fois les ravages de la guerre. Vers l'an 1122, c'est-à-dire quatre cent dix-huit ans avant la première année du règne de Sennachérib, elle a été dévastée par les Chaldéens, qui essayèrent en vain de se séparer de l'empire. Plus tard, en l'an 788, sous le règne d'un Sardanapale que nous pouvons appeler le cinquième du nom, elle a été de nouveau attaquée par Arbace et Bélésis; mais alors elle fut prise et détruite de fond en comble. A cette époque, nous voyons surgir à côté de la puissance assyrienne d'autres éléments qui s'agitent pour former des nations. Babylone, cependant, ne s'est pas affranchie de l'empire du Nord; mais déjà la Médie, la Susiane avaient conquis leur indépendance. Cependant, les rois assyriens affirmaient leur puissance par des

Digitized by Google

guerres incessantes contre les provinces insurgées, et surtout contre Babylone et les influences étrangères avec lesquelles la cité sainte ne dédaignait pas de s'allier. Au surplus, Ninive semblait avoir disparu du monde. Les vainqueurs avaient accompli si consciencieusement sur elle leur œuvre de désolation, qu'il ne nous est parvenu jusqu'ici de la Ninive du grand empire qu'une statue mutilée de Tiglat-Pileser (Ier).

La ruine de cette cité était complète; mais l'empire d'Assyrie subsistait encore. Aussi, un demi-siècle plus tard, nous voyons Sargon restaurer à Calach un temple du dieu Nebo et fonder auprès de Ninive une ville nouvelle, où il transporta le siége de son gouvernement. C'est cette ville qui reposait sous le monticule de Khorsabad depuis vingt-cinq siècles, lorsque M. Botta est venu la tirer de son long sommeil. Vers l'an 682 le fils de Sargon, Sennachérib, songea à *renouveler les maisons, à restaurer les rues de Ninive.* Il dessina l'enceinte royale dont nous avons indiqué les ruines, et il fonda le palais qu'abritait naguère le monticule de Koyoundjik. A partir de cette époque, Ninive fut de nouveau la capitale du royaume d'Assyrie. Pendant cent ans environ, les rois y établirent leur résidence; elle fut successivement habitée et embellie par Assarhaddon, Tiglat-Pileser (IV), Sardanapale (V), Chiniladan, et peut-être encore par un dernier souverain du nom de Sardanapale, dont nous ne faisons du reste que soupçonner l'existence, pour répondre à la version qui nous est donnée par l'antiquité grecque sur la chute de Ninive, mais qui ne nous est encore révélée par aucun monument assyrien. En effet, après le règne de Chiniladan, vers l'an 607 avant J.-C., Ninive fut attaquée par Cyaxarès et Nabopalassar; mais alors elle fut détruite de fond en comble, et avec elle s'écroula l'influence de la puissance assyrienne. Babylone devint la capitale de l'empire sémitique; Ninive ne s'est jamais relevée de ce coup décisif.

Je n'examinerai pas ici quelle est la valeur du récit de Ctésias. Aucun monument du dernier souverain ninivite n'est parvenu jusqu'à nous; aucun monument des auteurs contemporains ne nous parle de cet événement qui devait effacer Ninive de la carte du monde. Il faut donc nous borner à indiquer ces faits, en attendant que de nouveaux renseignements surgissent, pour formuler un jugement qu'il serait téméraire de précipiter. Il y a cependant quelque chose que l'on peut déjà pressentir. Ninive a subi plusieurs catastrophes, le récit de Ctésias fait-il allusion à la dernière ou à l'une de celles qui l'ont précédée? Plusieurs princes ont porté le nom de Sardanapale. Auquel faut-il attribuer la fin tragique que nous avons rapportée? Il serait téméraire de l'indiquer. Nous n'avons pas, du

Digitized by Google

reste, les éléments nécessaires pour résoudre ces questions. Nous pouvons seulement affirmer que ce n'est pas à l'un des rois dont nous avons retrouvé l'antique image. Ces rois surgissent pour ainsi dire vivants de la poussière des ruines, et il n'est pas possible de se méprendre sur leur caractère ni sur le caractère de la civilisation qu'ils représentent. Aussi, maintenant que nous commençons à connaître toute cette série de princes que les inscriptions nous montrent si grands, si terribles, nous pouvons nous demander au moins avec étonnement comment il se fait que le nom d'un Sardanapale se trouve aujourd'hui le synonyme de la mollesse et de l'indolence? N'y a-t-il pas là une de ces erreurs historiques dans le genre de celle dont le travestissement de Nabuchodonosor nous offre l'inexplicable exemple?

Rien dans les représentations du culte public n'annonce cette adoration cynique du principe fécond de la nature dont l'Egypte et l'Inde nous exposent avec tant de prodigalité les honteux symboles; rien dans les scènes de la vie privée n'annonce un abaissement moral que nous ne sommes pas autorisés à supposer. L'amour n'a point laissé sur les murs de Ninive des traces de ses faiblesses ou de ses égarements : il n'y a rien qui nous rappelle dans ces antiques sculptures la tendresse ou la grâce des artistes de la Grèce, mais aussi, il n'y a rien qui puisse nous faire soupçonner les saturnales des derniers jours de la civilisation romaine. On n'a point encore rencontré, en fouillant les collines de Nimroud, de Khorsabad ou de Koyoundjik, des tableaux analogues à ceux que l'on exhume d'Herculanum ou de Pompeï pour y jeter aussitôt un voile. Il n'y a pas une sculpture, pas un bas-relief qui ne soit empreint de la plus austère sévérité. Et pourtant c'est bien la vie réelle qui nous est représentée sur ces marbres. Ici, Sennachérib reçoit les tributs des habitants de Lachis; là, du haut de son char, il surveille le transport d'un de ces gigantesques taureaux qui devaient orner les portes de son palais. Le colosse se dresse sur un appareil roulant ou glissant, traîné par quatre vigoureuses cohortes excitées de la voix et du geste dans ce rude labeur. Le sculpteur n'a oublié aucun détail : les cordes, les cabestans, les leviers, les trompettes de ceux-ci et les fouets de ceux-là. Aux mains des ouvriers, nous voyons des scies, des haches, des pioches, des pelles et tous les instruments dont nous pouvons comprendre le besoin dans ces grandes constructions. S'agit-il d'une expédition militaire, nous assistons au sacrifice qui doit rendre les dieux propices à la marche de l'armée, à l'attaque, à l'assaut, à la prise et à l'embrasement de la forteresse. Nous pouvons étudier l'armure des cavaliers et des fantassins, la forme des carquois, des flèches, des arcs, des casques, des lances et des boucliers, l'enharnachement des chevaux et des chars. Ici, les vainqueurs se partagent le butin; là, les

Digitized by Google

vaincus font leur soumission ; ils embrassent la terre aux pieds du vainqueur ; un bas-relief représente, à Nimroud, Jéhu, le fier Jéhu dans cette humiliante position devant Salmanassar. Ailleurs on compte les têtes des cadavres mutilés pour en faire des pyramides aux portes de la ville, ou pour les distribuer sur les créneaux. Quelquefois on écorche des vaincus de distinction. Les inscriptions nous ont conservé les noms de ceux qui par leur rang méritaient ce raffinement de barbarie. On assiste à l'agonie de ces malheureux; on peut étudier les entraves qui leur serraient les pieds et les mains, le scalpel du bourreau et l'art avec lequel il remplissait sa sinistre mission. Souvent, ce sont des sujets moins terribles. Les rois d'Assyrie avaient un goût tout particulier pour la chasse et la pêche. De nombreux bas-reliefs nous représentent des épisodes de ces occupations, auxquelles ils devaient se livrer fréquemment. On peut reconnaître sur les marbres la différence des engins dont ils se servaient alors. La flèche qui frappe l'oiseau au vol n'est pas la même que celle qui atteint le sanglier ou le lion. Tous ces détails sont rendus avec un fini, une précision, qui font de chaque objet un véritable sujet d'étude. Les personnages sont traités avec un soin tout particulier ; les attaches des mains et des pieds sont toujours bien indiquées. Si le corps n'obéit pas dans son ensemble aux lois de la perspective, les accessoires rachètent ce défaut, auquel on se familiarise à mesure que le génie de l'artiste se révèle. L'intention est toujours comprise, la flèche part de l'arc, la pierre de la fronde : on peut voir au musée britannique comment le sculpteur assyrien a su nous faire comprendre la rage impuissante et aveugle d'un lion qui ronge le fer de la flèche dont il est atteint. Les figures royales sont de véritables portraits. Chaque souverain a son type, qu'il est impossible de confondre, et les belles figures de Sargon, de Sardanaple, de Sennachérib ou de Salmanassar sont aujourd'hui aussi faciles à reconnaître que celles des empereurs romaines dont les médailles nous ont conservé les effigies.

III

Malgré les détails qui permettent d'étudier la vie du peuple assyrien, l'organisation de la famille est celle qui nous fournit le moins d'éléments d'appréciation. Au milieu des nombreuses sculptures qui ornent le musée du Louvre, et qui sont beaucoup plus nombreuses encore au musée de Londres, les femmes sont rares ; elles sont à peine en scène. On est autorisé à croire que les Assyriens imposaient à leurs compagnes cette respectueuse retraite que nous pre-

Digitized by Google

nons, avec nos mœurs de l'Occident, pour une insulte, mais qui est encore comprise comme un hommage par les habitants de la haute Asie. Toutefois, les inscriptions nous révèlent que les Assyriens étaient monogames, tandis que la polygamie existait chez la plupart de leurs ennemis : l'épouse, *la choisie*, chez les Assyriens, est toujours désignée au singulier. Cependant on voit qu'elle tombait par le sort de la guerre, comme une part du butin, au pouvoir des vainqueurs, et qu'elle allait grossir le nombre des captives que nous trouvons sur les bords du Tigre, de même que sur les bords du Scamandre, dans la tente ou le palais des rois.

La constitution politique de la haute Asie, dans ces temps reculés, est assez facile à définir dans son ensemble, bien qu'il ne soit pas encore possible d'en pénétrer tous les rouages. Nous voyons que le prince qui régnait sur ces vastes contrées avait le titre de *sarru* : il tenait son pouvoir des dieux eux-mêmes. Ces rois disent, en effet, dans leurs inscriptions exposées à la face de leurs sujets, qu'ils ont été formés par une divinité spéciale pour commander aux hommes : celui-ci fait remonter son origine à Nébo, cet autre à Mérodach, tous à un Dieu qui veille sur leur existence, et qui les a déposés dans le sein de leur mère. Quand on rattache sa puissance à une si haute origine, on ne la laisse pas discuter : la forme du gouvernement assyrien est donc celle du pouvoir absolu.

Cependant nous voyons, autour du souverain, une sorte de conseil : ce sont des savants, des sages, des prêtres dont on prend l'avis pour l'administration intérieure du royaume. Le roi semble les interroger sur ce qu'il convient de faire pour le bonheur de ses sujets. Si le chef de l'Etat est tout-puissant pour déclarer la guerre, nous voyons cependant qu'il rend compte de ses opérations devant cette assemblée. Sargon même nous paraît très fier d'avoir poussé ses conquêtes jusque dans des régions dont les savants n'ont pas entendu prononcer les noms.

Au-dessous du souverain, les provinces de l'empire étaient gouvernées par des *pahat*, des *sapit*, des préfets, des juges qui exerçaient le pouvoir au nom du *sarru*. En dehors de l'empire, nous voyons un grand nombre de peuples tributaires qui ont leurs chefs, leurs lois, leur religion ; et qui, cependant, reconnaissent, par des redevances, la suzeraineté de l'Assyrie. C'est la condition de tous ces petits Etats qui partageaient alors l'Asie Mineure, la Syrie, la Phénicie : Sidon, Tyr, Byblos, Damas, Samarie, Jérusalem, etc., sont gouvernées par des rois auxquels les inscriptions accordent le titre de *meleck* ; mais ils sont tenus de payer une redevance au souverain suprême, qui seul a le droit de prendre le titre de *roi des rois*. L'Egypte est soumise à un prince auquel les inscriptions donnent

Digitized by Google

le nom de *siltan* (le sultan). L'Arménie, la Susiane, obéissent à des chefs qui sont appelés *sarru* comme les rois assyriens. Babylone est le siége d'un vice-roi. Toutefois les princes assyriens ajoutent à leurs titres celui de *sakkanaku* des dieux à Babylone, ce que nous traduisons par *représentant* des dieux.

Malgré cette puissance, les guerres sont fréquentes en Assyrie. Les rois sont toujours armés pour maintenir ou pour étendre leur influence : c'est un prince tributaire qui refuse de payer l'impôt, qui néglige d'envoyer des ambassadeurs auprès du souverain et qui, ainsi, se met en état de révolte contre le prince et les dieux : il faut le punir. Le premier acte du prince assyrien, c'est de mettre la main sur les trésors et les dieux du prince rebelle; si la guerre est poussée à outrance, le vainqueur détruit de fond en comble la ville révoltée. On transporte en Assyrie ses habitants pour y fonder une cité nouvelle. Ou bien on donne la ville aux Assyriens et on envoie une colonie en prendre possession au nom du vainqueur.

Le système religieux de l'Assyrie repose sur un polythéisme très compliqué et qu'il est assez difficile de définir en l'absence de documents purement cosmogoniques ou liturgiques. Il est possible toutefois d'y reconnaître déjà les types d'un grand nombre de divinités dont la Grèce nous a transmis les représentants travestis. Apollon, Hercule, Vénus semblent n'être autres, malgré la diversité des noms, qui, au fond, ont la même signification, que les dieux Samas, Ninip, ou Milytta.

Le dieu suprême de l'Assyrie, c'est Assour, après lui les autres dieux ne paraissent que des divinités secondaires. Nebo, Mérodach, Bel-Dagon sont chargés d'attributs spéciaux, concurremment avec des déesses leurs épouses, comprises sous la dénomination générale de Beltis ou d'Istarat. Des tablettes mythologiques, provenant de la bibliothèque de Sardanapale, nous feront connaître un jour cette hiérarchie céleste que nous ne pouvons qu'indiquer ici. Cependant ce qui nous paraît constant dès maintenant, c'est que le monothéisme n'est pas, à cette époque, la religion des Sémites : Assyriens, Phéniciens, Chaldéens, Arabes, tous ces peuples sont voués au polythéisme; aussi nous croyons que M. Renan a commis une profonde erreur en faisant du monothéisme le dogme exclusif et nécessaire des Sémites. Le peuple juif fait seul une exception dans les croyances du monde à cette époque, et on sait qu'il ne songeait pas alors à imposer ses croyances aux nations qui l'entouraient.

Le culte assyrien était le culte dominant de la haute Asie. Pendant plus de quinze siècles il y régna sans partage. Les autres cultes étaient tolérés et ne pouvaient aspirer à un exercice paisible qu'à la condition de payer un tribut. Un passage de l'*Histoire d'Assarhad-*

Digitized by Google

don (*Prisme*, col. 3, lig. 1) va du reste nous faire comprendre comment les Assyriens entendaient la religion et les guerres religieuses. La ville d'Adouma, du pays des Arabes, s'était révoltée, Sennachérib l'avait assiégée, l'avait prise et s'était emparé de ses dieux. Plus tard, la reine des Arabes envoya un ambassadeur vers Assarhaddon avec des présents magnifiques pour faire sa soumission et redemander les dieux d'Adouma; Assarhaddon accepta les présents et rendit les dieux. Il nous dit même qu'il les fit restaurer parce qu'ils avaient été sans doute détériorés depuis la prise d'Adouma. Mais il ajoute qu'il fit écrire sur leurs images les éloges d'Assour et la gloire de son nom.

Ces données générales nous suffisent pour apprécier l'importance des documents nouveaux qui éclairent l'histoire de la haute Asie; mais pour nous fixer sur la période à laquelle appartiennent ces documents, je vais essayer de faire comprendre sur quelle base repose la chronologie des rois assyriens.

Parmi les inscriptions exhumées de la bibliothèque de Sardanapale, je signalerai à cet effet des documents qui doivent servir à fixer les dates d'une manière précise dans l'empire assyro-chaldéen. Ces documents en effet permettent de suivre, année par année, le règne des rois assyriens pendant une période de plus de deux cent cinquante ans. Ils sont écrits sur des tablettes d'argile que rien ne recommandait extérieurement, et ils avaient été apportées en Angleterre avec les innombrables briques chargées d'inscriptions que M. Layard avait exhumées des ruines du palais de Koyoundjik. Ils restèrent ignorés, comme beaucoup d'autres monuments importants le sont encore aujourd'hui, parmi des milliers de briques non classées, jusqu'à ce qu'un heureux hasard appelât sur eux l'attention.

Ce fut en fouillant ces archives, dans le commencement de l'année 1854, que le docteur Hincks en découvrit les premiers fragments. A l'aide de ces fragments, il établit que les Assyriens désignaient l'année par le nom de certains grands personnages, auxquels il donna le nom d'*Eponymes*, en attendant une désignation meilleure. Plus tard, Sir Henry Rawlinson trouva, dans la masse de documents qu'il peut fouiller sans cesse pour les besoins de la publication dont il est chagé, des tablettes analogues, et il ne tarda pas à compléter les découvertes du docteur Hincks; il publia le résultat de ses recherches dans l'*Athenæum* du 31 mai 1862.

Aujourd'hui, il est certain qu'on possède le texte de quatre tablettes qui contenaient, lorsqu'elles étaient complètes, quatre copies d'un canon assyrien indiquant, pour une période de deux cent soixante-quatre années, le nom des grands personnages par lesquels

Digitized by Google

chacune d'elle était désignée ; des compartiments marquent la durée des règnes, et le nombre des noms compris dans chaque case est en harmonie avec le nombre des années du règne. On a eu la preuve de ces faits d'une manière péremptoire, je me borne à les énoncer ici. La chronologie assyrienne se trouve donc fixée de la manière la plus rigoureuse pendant une période de deux siècles et demi ; et pour rattacher ces dates, désormais acquises, aux événements que les autres sources de l'histoire nous ont fait connaître, il suffit d'un point de contact. Or il s'en est déjà trouvé plusieurs : par exemple la date de l'année 721, qui correspond — d'une part à la dernière du règne d'Osée — et d'autre part à la première du règne de Sargon. Il a été ainsi facile de déterminer la place que ces tables chronologiques doivent occuper, et on s'est convaincu qu'elles s'étendent de l'an 944 à l'an 642 avant J.-C. Nous savons ainsi que Sargon régna dix-neuf ans, de l'an 720 à l'an 702 avant J.-C.; Sennachérib, de l'an 702 à l'an 679; Assarhaddon, de l'an 679 à l'an 667; Tiglat-Pileser, le cinquième du nom, de l'an 667 à l'an 647; le règne de Chiniladan commence à l'an 647, mais il n'est pas achevé sur ces tablettes. La chronologie antérieure et postérieure a été fixée par d'autres considérations qu'il est inutile d'exposer ici.

Il résulte de tous ces documents, que les monuments qui nous sont parvenus des ruines de Ninive appartiennent aux VIIe et VIIIe siècles avant notre ère, et que l'histoire de cette période peut être suivie année par année. Voici maintenant les principales sources auxquelles on peut désormais puiser pour étudier les différents événements de ces règnes.

Le monument le plus important de l'histoire de Sennachérib était connu longtemps avant les fouilles qui ont été exécutées sur les bords du Tigre. C'est un prisme en argile à six pans, haut de 36 centimètres et d'un diamètre de 20 centimètres. Il fut découvert en 1830 par le colonel Taylor; en 1844, il le communiqna à Sir Henry Rawlinson, qui poursuivait déjà ses laborieuses recherches. M. Lottin de Laval en prit alors une empreinte, puis le monument disparut, et les copies de M. Lottin de Laval semblèrent devoir tenir lieu de l'original. Mais un jour il se retrouva en Angleterre, et le Musée britannique en fit l'acquisition. En octobre 1862, lorsque je visitai pour la première fois les monuments assyriens de Londres, le prisme de Sennachérib était encore renfermé dans un étui de velours vert, et on était admis difficilement à voir cette précieuse relique, surtout si l'on était soupçonné de s'occuper de l'étude des écritures assyriennes. Mais depuis lors, le savant général a publié le texte de la longue légende qui recouvre ce monument, et aujourd'hui tout le monde peut l'admirer dans les vitrines du Musée britannique. Enfin

Digitized by Google

la légende a été traduite en anglais par M. Fox Talbot, et en français par M. Oppert, nous aurons occasion de revenir sur les faits qu'elle nous révèle.

Parmi les autres inscriptions de Sennachérib, je citerai celle dite des *Taureaux*, qui se trouvait sur les marbres de l'entrée latérale du côté du nord-ouest du palais. Le texte a été publié par M. Layard, en 1851, et il a été traduit par M. Oppert dans le premier volume de son expédition en Mésopotamie. Cette inscription parle surtout des travaux que Sennachérib a accomplis dans Ninive pour la restaurer et l'embellir. Il a construit des palais, détourné le cours du fleuve et bâti les murs dont on voit encore la trace. Ce détail résulte plus explicitement encore d'une autre inscription gravée sur les grandes dalles de marbre qui décoraient l'intérieur du palais; elle a été publiée par Sir Henry Rawlinson, et traduite par M. Oppert. Un des documents les plus importants est celui que l'on désigne sous le nom de *Cylindre de Bellino*. Il en existe de nombreuses copies et quelques traductions, parmi lesquelles je citerai celles de M. Oppert et celle de M. Fox Talbot. C'est un abrégé de la vie militaire de ce grand roi et des travaux qu'il fit exécuter pour embellir Ninive. Il existe un grand nombre d'autres inscriptions de Sennachérib qui éclairent des détails particuliers de son règne, mais il est inutile de les énumérer ici. Je mentionnerai cependant encore l'inscription qui est conservée à Constantinople, et qui provient des fouilles que les Turcs ont entreprises dans le Tumulus de Nebbi-Younès : elle a été publiée par sir Henry Rawlinson.

Les inscriptions d'Assarhaddon sont également importantes et nombreuses. Assarhaddon, quatrième fils de Sennachérib, succéda à son père, qui mourut assassiné par la main parricide de ses deux fils, Adramelek et Sarrasser; le fils aîné, Assour-Nadin, était vice-roi à Babylone. Assarhaddon nous est, du reste, bien connu par sa guerre contre Manassé, qui nous est rapportée par la Bible, et dont nous trouvons les détails dans les inscriptions qu'il nous a laissées. La plus importante ornait le palais que MM. Loftus et Rassam ont exploré. Je citerai ensuite celle qui est écrite sur un cylindre à six pans, contenant plus de cinq cents lignes d'écriture. Le texte en a été publié par M. Layard d'abord, et ensuite par sir Henry Rawlinson; il a été traduit par M. Oppert, dans son histoire des Sargonides. C'est le récit des campagnes d'Assarhaddon. Un autre document du même roi, mais d'une étendue moins considérable, a été donné au Musée britannique par lord Aberdeen; c'est une pierre de basalte noire trouvée à Ninive, et couverte de quatre colonnes d'écriture en caractères archaïques. Cette inscription a été publiée par sir Henry Rawlinson.

Digitized by Google

Après Assarhaddon, son fils, Sardanapale, à qui nous devons la fameuse bibliothèque céramographique dont nous avons déjà parlé, monta sur le trône et fit construire, comme ses prédécesseurs, un palais pour sa gloire. Il nous a laissé les plus beaux et les plus nombreux monuments de l'art assyrien. Malheureusement, les textes qui contiennent son histoire sont très mutilés. On possède au Musée britannique les débris d'un grand prisme à dix faces sur lequel était gravée l'histoire de son règne ; mais ces débris, si nombreux qu'ils soient, sont insuffisants, et il n'a pas encore été possible de compléter la longue légende dont ils nous présentent les fragments.

Il reste peu de chose de son successeur Chiniladan, le vainqueur des Mèdes ; malgré les nombreuses sculptures qui appartiennent au palais qu'il avait fondé, il ne nous est parvenu que quelques lignes d'une inscription marquée de son nom. Enfin, jusqu'ici du moins, les inscriptions ne nous ont fait connaître aucun monument du dernier des rois assyriens.

Telles sont les sources auxquelles nous pouvons désormais puiser. Nous savons aujourd'hui le rôle que Ninive a joué dans l'empire d'Assyrie, mais n'oublions pas qu'en dehors de ses remparts il existe d'autres ruines, débris des anciennes capitales de ce grand empire, et qui nous donnent également de précieux renseignements sur cette antique civilisation. Voici maintenant ce qui peut résulter de l'ensemble de ces textes.

IV

Les monuments les plus connus et les plus faciles à explorer sont les textes historiques qui nous ont transmis le souvenir des guerres et des conquêtes des rois. On peut distinguer deux types principaux pour leur rédaction. Tantôt le récit expose les faits sans tenir compte de leur succession chronologique. L'auteur semble n'avoir pour but que de mettre en relief les événements auxquels il attache le plus d'importance ; tantôt, au contraire, il fait le récit de ses campagnes dans l'ordre où elles ont été accomplies. Il en résulte deux sortes de documents. Nous avons appelé les premiers les inscriptions *des fastes*, les seconds peuvent recevoir avec plus de raison le nom d'inscriptions *des annales*. Presque tous les rois d'Assyrie nous présentent des exemples de cette double rédaction.

Chacun de ces récits, dont la longueur varie suivant l'importance du règne, commence par un protocole qui renferme le nom, les titres du roi, la généalogie, etc., etc. Ainsi, nous lisons : « As-

Digitized by Google

sarhaddon, grand roi, roi puissant, roi des peuples, roi d'Assyrie, représentant des dieux à Babylone, roi des Sumirs et des Accads, roi d'Egypte, d'Ethiopie et de Coush, fils de Sennachérib, grand roi, roi puissant, roi d'Assyrie, petit-fils de Sargon, grand roi, roi puissant, roi d'Assyrie, etc., etc. » Quelquefois le monarque ajoute une invocation aux dieux. Sennachérib nous dira : « Mylitta, la souveraine des dieux, m'a formé dans le sein de celle qui m'a porté. Assour, le père des dieux, m'a soumis tous ceux qui portent haut la tête, il m'a élevé pour que je garde le pays et les hommes, il m'a donné le sceptre de la justice qui répand le bonheur dans ces contrées, il a chargé mon bras de l'anéantissement des rebelles. »

Souvent, ce protocole se termine par la répétition du pronom de la première personne, « moi. » Il paraît même que les rois seuls avaient le droit de se servir de cette formule qui donne à la phrase un caratère tout particulier. Le récit commence ensuite par ces mots : « Je dis ceci, » ou « nous disons ceci. » Le roi expose alors le sujet de l'inscription ; il raconte ses expéditions militaires, et il parle de la construction du palais dans lequel il a fait graver de nombreuses inscriptions, et qu'il a orné de nombreuses sculptures.

Mais nous n'entrerons pas dans le détail de ces longs récits qui varient suivant les souverains et qui nécessiteraient un long commentaire sur chaque campagne, et même sur chaque détail. Nous en donnerons plus loin un spécimen qui fera suffisamment comprendre ce genre de littérature. Ils se terminent toujours par une invocation pour prier les dieux de veiller sur les palais, ou par des imprécations contre ceux qui voudraient les détruire ; l'inscription du prisme d'Assarhaddon se termine ainsi : « Je dis ceci aux rois mes fils, que, dans la suite des temps, les dieux Assour et Istar appelleront de leurs noms pour qu'ils règnent sur les pays et sur les hommes : Ce palais vieillira et tombera en ruines ; relevez ces ruines, et comme j'ai mis à côté de mon nom le nom du père qui m'a engendré, ainsi, toi, qui régneras après moi, fais comme moi, conserve la mémoire de mon nom, restaure les écritures, relève les autels et inscris mon nom à côté du tien : alors Assour et Istar exauceront ta prière. » Sennachérib ajoute : « Mais celui qui altère mon écriture et mon nom, qu'Assour le grand dieu, le père des dieux, le traite en rebelle, qu'il lui enlève son sceptre et son trône, qu'il abaisse son glaive. »

Des inscriptions détachées font quelquefois connaître le sujet d'un bas-relief, le nom d'un personnage ou d'une ville. Ces courtes inscriptions sont particulièrement nombreuses dans le palais de Sardanapale à Koyoundjik ; elles ne font qu'ajouter un détail de plus à l'ensemble du récit.

Si on compare cette littérature à celle des peuples qui vivaient

Digitized by Google

à la même époque, on est surtout frappé de ce qu'elle a de vivant. Le dépouillement des textes égyptiens nous fait assister à une éternelle prière adressée aux dieux qui veillent sur la destinée de l'homme au delà de cette vie, mais il nous initie rarement aux préoccupations actuelles. La lecture des grands poêmes de l'Inde, les Védas, les Pouranas, de même que celle des codes politiques et religieux des bords du Gange, nous transportent dans un monde qui ne semble habité que par des êtres d'une nature supérieure, ou au moins différente de la nôtre. On ne saurait croire que ces interminables guerres, dont ils ne nous racontent que des épisodes, aient été accomplies sur la terre et par des hommes. Dans les espaces où ces combats se livrent, on ne peut saisir qu'un monde de génies, de demi-dieux ou de fantômes. Les textes assyriens, au contraire, nous mettent en présence de la réalité, quelquefois grande et terrible, mais toujours dans les limites de la puissance humaine. Du reste, il ne faut pas oublier que ce n'est pas un poète ou un chroniqueur qui parle; c'est un roi, et son langage a la clarté, la concision du souverain qui veut être entendu, écouté par un grand peuple! Après chaque événement important, le roi en rédige le récit. On élève un monument, on construit un palais, on taille une montagne, on dresse une stèle : l'inscription porte le fait à la connaissance du peuple, et pour que cet événement reçoive la plus grande publicité dont on disposait alors, on en reproduit la copie sur des prismes d'argile, dans le genre de ceux de Sennachérib et d'Assarhaddon, et ces prismes étaient *tirés* en grand nombre d'exemplaires pour les distribuer dans les principales villes de l'empire. Quelques-uns de ces monuments sont parvenus jusqu'à nous et nous ont conservé, malgré leur fragilité, l'histoire la plus complète des princes assyriens.

En général, le style est clair et concis, les obscurités qui entourent pour nous certains passages résultent de notre inhabileté à les interpréter et des difficultés que l'écriture dans laquelle ils sont exprimés apporte encore à notre traduction, mais on sent que le fait était toujours compris des lecteurs assyriens. On n'y rencontre pas ces métaphores ampoulées, dont le style oriental nous donnera plus tard le déplorable abus.

V

Je n'entreprendrai pas de mettre ici en relief tout ce que ces documents nous font connaître sur la civilisation du monde au VIIIe siècle avant notre ère; j'appellerai l'attention sur un fait qui oc-

Digitized by Google

cupe peu de place dans les textes assyriens, mais auquel des récits étrangers donnent un certain attrait.

Sennachérib est un des rois les plus connus. Hérodote et la Bible nous ont conservé le souvenir de quelques-unes de ses campagnes, et nous ont surtout transmis le récit de ses revers. Ce que l'on connaissait le plus jusqu'ici, sur son règne, c'était sa campagne contre l'Egypte, racontée par Hérodote, et sa campagne contre Jérusalem, racontée par Isaïe. Aujourd'hui, nous pouvons voir comment ces deux événements se présentent dans les textes de Sennachérib lui-même. Nous en trouvons, en effet, le récit dans le monument connu sous le nom de *Prisme de Taylor*, et dont nous avons eu déjà l'occasion de parler.

Ce document renferme l'histoire de huit campagnes, dont il est facile de suivre les détails. La première est dirigée contre la Chaldée et le pays d'Elam ; la seconde, contre des peuples lointains, les Bisi, les Yasoubigallai et l'Illibi (l'Albanie du Caucase) ; la troisième, contre la Syrie, l'Egypte et Jérusalem ; la quatrième, contre le pays de Bet-Yakin ; la cinquième, contre le pays de Nipour ; la sixième est une nouvelle campagne contre le pays de Bet-Yakin ; la septième est dirigée contre le pays d'Elam, et la huitième enfin, contre la Chaldée. C'est donc dans le cours de la troisième campagne que nous devons placer les revers de l'Egypte et de la Judée. Nous allons successivement rapporter les trois documents qui nous parlent de ces campagnes ; il nous sera facile de faire comprendre par là l'importance des textes assyriens. Voici d'abord la version d'Hérodote, elle nous est donnée au chap. II, § 141 du livre de ce grand historien.

Après Anysis, un prêtre de Vulcain, nommé Séthos, monta, à ce qu'on dit, sur le trône ; il n'eut aucun égard pour les gens de guerre et les traita avec mépris, comme s'il eût dû n'en avoir jamais besoin; entre autres outrages, il leur ôta les douze aroures de terre que les rois, ses prédécesseurs, leur avaient donnés à chacun par distinction ; mais dans la suite, lorsque Sennachérib, roi des Arabes et des Assyriens, vint attaquer l'Egypte avec une armée nombreuse, les gens de guerrre ne voulurent point marcher au secours de la patrie. Le prêtre, se trouvant alors fort embarrassé, se retira dans le temple et se mit à gémir devant la statue du dieu sur le sort qu'il courait risque d'éprouver. Pendant qu'il déplorait ainsi ses malheurs, il s'endormit et crut voir le dieu lui apparaître, l'encourager et l'assurer que s'il marchait à la rencontre des Arabes, il ne lui arriverait aucun mal, et que lui-même il lui enverrait des secours. Plein de confiance en cette vision, Séthos prit avec lui tous les gens de bonne volonté, se mit à leur tête et alla camper à Péluse, qui est la clef de l'Egypte. Cette armée n'était composée que de marchands, d'artisans et de gens de la lie du peuple, aucun homme de guerre ne l'accompagna, mais ces troupes étant arrivées à Péluse, une multitude prodigieuse de rats de campagne

Digitized by Google

se répandit la nuit dans le camp ennemi et rongea les carquois, les arcs et les courroies qui servaient à manier les boucliers, de sorte que, le lendemain, les Arabes étant sans armes, la plupart prirent la fuite au moment du combat.

Voici maintenant la version juive, qui nous est rapportée par Isaïe, ch. XXXVI; je la reproduis ici en supprimant toutefois les détails inutiles à notre sujet :

La quatorzième année du règne d'Ezéchias, Sennachérib, roi des Assyriens, vint assiéger toutes les villes les plus fortes de la Judée, et les prit. Il envoya Rabsacès de Lachis à Jérusalem, avec une grande armée, contre le roi Ezéchias, et il s'arrêta à l'aqueduc de la Piscine, dans le chemin du Champ-du-Foulon. Eliacim, fils d'Helcias, qui était grand-maître de la maison du roi; Labna, docteur de la loi, et Joah, fils d'Asaph, secrétaire d'Etat, l'étant venu trouver, Rabsacès leur parla ainsi : « Quelle est cette confiance dont vous vous flattez? Par quel dessein et avec quelle force prétendez-vous vous révolter contre moi, et sur quoi vous appuyez-vous lorsque vous refusez de m'obéir? Vous vous appuyez sur l'Egypte, sur ce roseau cassé qui entrera dans la main de celui qui s'appuie dessus, et qui la transpercera. C'est ce que sera Pharaon, roi d'Egypte, pour tous ceux qui espèrent en lui. Que si vous me dites : nous mettons notre espérance dans le Seigneur notre Dieu, n'est-ce pas ce Dieu dont Ezéchias a détruit les hauts lieux et les autels, ayant dit à Juda et à Jérusalem : vous adorerez devant cet autel que j'ai dressé? Rendez-vous donc maintenant au roi des Assyriens, mon seigneur, mon maître, et je vous donnerai deux mille chevaux si vous pouvez seulement trouver assez de gens parmi votre peuple pour les monter; et comment pourrez-vous vous soutenir contre l'un des moindres gouverneurs des places de mon maître, et mettre votre confiance dans l'Egypte, dans ses chariots, dans sa cavalerie. Croyez-vous que je sois venu dans cette terre pour la perdre sans l'ordre de Dieu? C'est le Seigneur qui m'a dit : Entrez dans cette terre et détruisez tout. » Eliacim, Sabna, Joah interrompirent Rabsacès pour lui dire : « Parlez à vos serviteurs en langue syriaque, parce que nous la savons, mais Ne nous parlez pas la langue des Juifs pendant que tout le peuple qui est sur la muraille nous écoute. » Mais Rabsacès n'en parla que plus haut pour être entendu du peuple, qu'il voulait soulever contre Ezéchias, et Eliacim, Sabna et Joah allèrent reporter ses paroles à Ezéchias. Le roi, ayant entendu leur discours, déchira ses vêtements, se vêtit d'un sac et entra dans la maison du Seigneur. Il envoya en même temps Eliacim, grand-maître de sa maison, et Sabna, docteur de la loi, et les plus anciens d'entre les prêtres, couverts de sacs, au prophète Isaïe, fils d'Amos, qui leur répondit : « Vous direz ceci à votre maître : voici ce que le Seigneur a dit : ne craignez point ces paroles de blasphème que vous avez entendues, et dont les serviteurs du roi des Assyriens m'ont déshonoré. Je m'en vais envoyer un souffle contre lui, et il n'aura pas plutôt entendu une nou-

Digitized by Google

velle, qu'il retournera en son pays, où je le ferai mourir d'une mort sanglante. »

Cependant, Rabsacès ayant su que le roi d'Assyrie avait quitté Lachis, l'alla trouver au siége de Labna ; mais le roi des Assyriens ayant reçu une nouvelle que Tharaca, roi d'Ethiopie, s'était mis en campagne pour le venir combattre, il envoya une nouvelle sommation à Ezéchias ; mais alors Isaïe, fils d'Amos, envoya dire ceci à Ezéchias : « Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : j'ai entendu ce que vous m'avez demandé touchant Sennachérib, roi d'Assyrie ; il n'entrera point dans cette ville, et il n'y jettera point de flèches ; il ne l'attaquera point avec le bouclier, et il n'élèvera point de terrasse autour de ses murailles ; il retournera par le même chemin qu'il est venu, et il n'entrera point dans cette ville, et je la sauverai pour ma propre gloire et en faveur de David, mon serviteur. » L'Ange du Seigneur étant sorti, frappa 185,000 hommes dans le camp des Assyriens, et, de grand matin, quand le camp fut levé, on trouva le camp plein de ces morts. Sennachérib partit donc de là et s'en retourna dans son royaume, et il habita dans Ninive, et il arriva, comme il était prosterné dans le temple de Nisroch, son Dieu, qu'Adramelec et Saresser, ses fils, le tuèrent avec l'épée, et se sauvèrent au pays d'Arat. .

Tels sont les récits de deux événements importants dont nous devons trouver la contre-partie dans les documents assyriens. Voici, en effet, comment s'exprime Sennachérib lui-même. Les deux traductions de M. Fox Talbot et de M. Oppert s'éloignent peu l'une de l'autre ; nous suivrons cependant ici la traduction de M. Oppert, parce qu'elle nous paraît se rapprocher davantage de l'original assyrien. (*Prisme de Sennach.*, col. 2, lig. 36.)

Dans ma troisième campagne, dit Sennachérib, je marchai vers la Syrie. Louli régnait à Sidon. L'éclat de ma majesté le terrifia, et il s'enfuit sur les îles, au milieu de la mer, en abandonnant son pays. Les villes de la Grande Sidon, de la Petite Sidon, Betzitti, Sarepta, Mahaliba, Ousou, Ecdippa, Acre, les grandes villes, les citadelles, les places de pèlerinage et de dévotion, les temples, tout avait été terrifié par la gloire d'Assour, mon maître ; ils se rendirent à moi. J'instituai Tubaal sur le trône de la royauté, je lui imposai un tribut et la redevance de sa suzeraineté et sa part dans les impôts. Minimna de Usimouroum, Fabaal de Sidon, Abdilit d'Arvad, Uruska de Byblos, Mitenti d'Asdod, Pedouïl de Bet-Amman, Kammousounatbi de Moab, Yauramenou d'Edom, les rois de la Phénicie entière apportèrent ensemble avec lui, en ma présence, les preuves de leur sujétion et de nombreux tributs ; ils s'inclinèrent devant moi. Mais Sidka, ro d'Ascalon, ne se soumit pas à moi. J'enlevai les dieux de son palais, lui, sa femme, ses fils et ses filles, ses frères, les rejetons de sa race, et je les conduisis en Assyrie. J'instituai, pour régner sur Ascalon, Sartibakri, fils de Rukibti, qui avait été roi auparavant. Je lui imposai des tributs en signe de ma souveraineté, et il établit l'ordre dans le pays.

Digitized by Google

Dans le cours de cette campagne, j'assiégeai et je pris les villes de Bet-Dayanna, de Joppé, de Banai-Barka, d'Azar, la ville de Sidka d'Ascalon. Ces villes ne s'étaient pas soumises à mon empire ; j'enlevai leurs habitants et je les fis captifs. Les chefs et les dignitaires d'Amgaroun avaient trahi leur roi Padi, qui était plein d'amitié et de zèle pour l'Assyrie, le protégé du dieu Ninip ; ils l'avaient livré à Ezéchias le Juif en se révoltant contre moi, mais leur cœur comptait sur les rois d'Egypte. Les cavaliers, les chars, les chevaux du roi d'Ethiopie en multitude innombrable se réunirent et marchèrent contre moi, leurs chefs disposèrent l'ordre de la bataille auprès de la ville d'Altakou et inspectèrent leurs soldats. Après avoir adoré le dieu Assour, mon maître, je combattis contre eux et je les mis en fuite. Les conducteurs des chars et les fils du roi d'Egypte ainsi que les conducteurs des chars du roi d'Ethiopie furent atteints vivants par ma main au milieu de la bataille. J'assiégeai et je pris les villes d'Altakou et de Tamna et je fis leurs habitants prisonniers.

Alors je revins vers Amgaroun ; je dégradai les chefs et les dignitaires qui s'étaient révoltés, et je les tuai ; je mis en croix leurs cadavres sur les murs de la ville, je vendis comme esclaves les habitants qui avaient pris part à leur trahison, quant à ceux qui ne s'étaient pas associés à la révolte, je leur pardonnai. Je fis sortir Padi de Jérusalem et je le réintégrai sur le trône de sa royauté en lui imposant des tributs pour signe de ma souveraineté.

Mais Ezéchias le Juif ne se soumit pas. J'eus à lutter contre quarante-quatre grandes cités, des villes murées et des bourgades dont le nombre était considérable ; je combattis contre elles en domptant leur orgueil et en affrontant leur colère. Aidé par le feu, le massacre, les combats, les tours de siége, je les emportai, je les occupai, j'en fis sortir 200,150 personnes, hommes, femmes et enfants, des chevaux, des ânes, des mulets, des chameaux, des bœufs et des moutons sans nombre, dont je fis mon butin. Quant à lui, je l'enfermai dans Jérusalem, la ville de sa puissance, comme un oiseau dans sa cage. J'investis et je bloquai les forts qui la dominent, et ceux qui sortaient par la grande porte de la ville étaient amenés et pris. Je séparai les villes que j'avais pillées de son pays et je les donnai à Mitenti, roi d'Asdod, à Padi, roi d'Amgaroun et à Ismibil, roi de Gaza. Je diminuai son territoire et je lui imposai un nouveau tribut comme signe de ma suzeraineté. Alors la crainte immense de ma majesté terrifia cet Ezéchias le Juif, il congédia les hommes qu'il avait rassemblés pour la défense de Jérusalem, la ville de sa puissance. Il les envoya vers moi à Ninive, la ville de ma souveraineté, avec trente talents d'or et quatre cents talents d'argent, des métaux, des pierres précieuses..... de l'ambre, des peaux, du bois de santal, du bois d'ébène, le contenu de son trésor, avec ses esclaves, les femmes de son palais, ses esclaves mâles et femelles et il envoya un ambassadeur pour présenter ses tributs et faire sa soumission.

Telles sont les trois versions qui nous sont fournies aujourd'hui sur les campagnes de Sennachérib en Egypte et en Judée. Il est facile de comprendre les points sur lesquels il n'y a pas un accord

Digitized by Google

parfait et de rétablir la réalité des faits à travers la diversité des récits.

Je ne méconnais pas l'intérêt de voir comment un événement qui s'est passé il y a bientôt trois mille ans est parvenu à notre connaissance à travers les âges, qui nous l'ont transmis de bouche en bouche, et comment il a été raconté par celui qui y a pris la plus grande part lorsque nous pouvons aujourd'hui saisir les paroles mêmes qu'il a prononcées, mais il ne faut pas exagérer les conséquences de cette investigation. Les rapports qui ont existé entre l'Assyrie et la Judée ont laissé soupçonner dès l'origine les fréquents points de rencontre que l'histoire des rois assyriens devait présenter avec les traditions bibliques, et ces textes nouveaux, que nulle main n'avait altérés depuis leur rédaction, ont été présentés comme une épreuve que les textes bibliques devaient soutenir pour s'assurer de leur sincérité première ou au moins pour contrôler les altérations qu'ils pouvaient avoir subies. A ce point de vue, l'étude des textes assyriens a été un objet d'alarme. Quelques-uns se sont emparés de ces découvertes avec un zèle maladroit pour cacher leur ignorance, sous le prétexte de soutenir ce qui n'avait pas besoin de leur appui. Les autres se sont armés des erreurs inévitables que les esprits les plus sérieux ont pu commettre au début de ces études pour nier l'importance de ces découvertes et trouver à leurs attaques le prétexte d'un facile triomphe. Il y a partout des gens à parti pris, aux idées préconçues, qui compromettent les causes qu'ils veulent servir et qui font arriver à un naufrage inévitable la barque fragile qui porte leur incrédulité calculée ou leur foi timide. Pourquoi donc redouter ces investigations, comme si la science devait allumer la torche qui brûle et non pas le flambeau qui éclaire? Il n'y a que l'ignorance ou la mauvaise foi qui puissent redouter la lumière et qui aient intérêt à l'envelopper de ténèbres.

Chaque peuple a sa raison d'être, et c'est pour ainsi dire à son insu que sa vie se relie à la vie de l'humanité; aussi il ne faut pas croire que les peuples écrivent leurs annales pour se jeter un défi. L'histoire de l'Assyrie est indépendante de l'histoire du peuple juif. Ce qu'il est permis d'y chercher, ce qu'on peut espérer d'y rencontrer souvent même, ce sont les coïncidences naturelles qui dérivent des événements qui se sont passés, dans le même temps, dans le même lieu, entre les mêmes personnes. Ainsi, par exemple, lorsque nous verrons deux princes se disputer le même territoire, nous trouverons là un accord parfait sur l'époque et le caractère général de cet événement, mais il ne faut pas aller au delà. Les détails ne peuvent plus servir qu'à faire apprécier le caractère de chacun des peuples belligérants, et si des acteurs différents en ont fait le récit, on y dé-

Digitized by Google

couvrira facilement les préoccupations de chacun. Il ne faut donc pas opposer les appréciations diverses, les détails mis en relief, omis ou négligés, pour miner l'ensemble. Ne voyons-nous pas à chaque instant les témoins d'un même événement le raconter des manières les plus différentes, sans qu'il soit nécessaire pour cela de leur supposer même une arrière-pensée intéressée à le présenter sous tel ou tel aspect? La tâche de l'historien est de fortifier les événements qu'il étudie de toutes les circonstances qui les corroborent, et non pas de les combattre par les divergences nécessaires qui résultent de la position des narrateurs. Celui qui voudrait s'armer de ces nuances en ne présentant que ce qu'elles ont de contradictoire arriverait bientôt à la négation de l'événement lui-même; il ne faut pas torturer ainsi l'histoire. Chaque nation écrit ses annales à son point de vue, et l'antiquité tout entière avait des idées trop exclusives pour qu'un peuple songeât à écrire une autre histoire que la sienne. Si nous nous pénétrons de ces idées, nous comprendrons facilement l'importance historique des trois récits qui nous ont conservé l'épisode que nous venons de raconter. Que résulte-t-il en effet de l'ensemble, sans s'attacher à l'une ou l'autre des versions? Nous voyons, d'une part, à la tête de l'Egypte, un prince aux abois, qui luttait avec une énergie désespérée contre l'influence envahissante de l'Assyrie; il fallait un miracle pour le sauver. D'autre part, nous voyons à Jérusalem une puissance ébranlée, et un prince qui laisse entrevoir, malgré son énergie, les appréhensions que l'Assyrie lui inspire. Il fallait également un miracle pour le sauver. Si nous descendons aux détails, il nous est facile de voir les conséquences de cette position. Examinons d'abord ce qui résulte de la version d'Hérodote; c'est, du reste, celle qui nous touche le moins. Elle n'a pas non plus la valeur d'un récit dont le narrateur aurait été acteur ou témoin. Hérodote ne rapporte que ce qui lui a été raconté par les prêtres égyptiens, et à cette époque une puissance nouvelle avait passé sur la haute Asie et avait éclipsé, dès son origine, la grandeur de l'influence sémitique. Les Ariens avaient quitté la Bactriane et fondé dans Persépolis le siége d'un empire qui tenait sous ses lois et l'Assyrie vaincue, et Babylone qui l'avait renversée, et qui s'étendait même jusque sur l'Egypte. Aussi les prêtres égyptiens n'ont signalé à Hérodote que la délivrance miraculeuse de Séthos; ils ne lui ont pas raconté, sans doute, que Sargon avait battu les Egyptiens vingt ans auparavant à Rapia, et que, cinquante ans plus tard, Assarhaddon avait étendu ses victoires non-seulement sur l'Egypte, mais encore au delà de l'Ethiopie. Nous n'avons, du reste, relevé ce premier épisode que parce qu'il explique la cause de la guerre qui a éclaté entre Jérusalem et Ninive. Mais il est surtout intéressant de compa-

Digitized by Google

rer le récit de Sennachérib au récit d'Isaïe. Ces deux récits mettent parfaitement à même d'apprécier la situation de la haute Asie au VIIIe siècle avant notre ère. Il est bien certain, en effet, que ces deux versions se rapportent au même événement; seulement chacun des narrateurs a mis en relief ce qu'il avait le plus d'intérêt à faire connaître.

Isaïe témoigne de la résistance que le peuple juif opposait à l'Assyrie, mais il laisse facilement soupçonner combien son ennemie était redoutable et combien Ezéchias devait craindre à cause des sympathies qu'elle avait dans Jérusalem. — Sennachérib, plein des succès de ses armées, agrandissant ses Etats au nord et au sud, ne traite la campagne d'Egypte et le siége de Jérusalem que comme un épisode sur lequel il glisse légèrement; aussi il ne nous dit pas les causes qui l'ont fait revenir vers Amgaron et lever le siége de Jérusalem. Que doit-on conclure de son silence? Est-il le résultat d'un calcul préconçu? Peut-être; toutefois, on ne saurait exiger qu'il se vante d'une défaite; aussi nous voyons Isaïe se taire sur les présents qu'Ezéchias a envoyés à Sennachérib à la suite de ce siége, et nous ne saurions où placer ce détail qui nous est rapporté par le livre des rois, si Sennachérib lui-même ne nous l'avait transmis. Isaïe n'oublie pas la fin tragique du roi d'Assyrie, mais il ne nous dit pas ce que ce prince a fait devant Lachis. Sennachérib, du reste, ne parle pas dans ce texte du siége de cette ville, et nous ne saurions pas qu'il y a remporté une victoire, si cette circonstance ne nous était révélée par un bas-relief de son palais. Les affirmations des narrateurs n'ont rien de contraire, et leur silence même nous montre ce qu'il pouvait y avoir d'embarrassé dans la position de chacun. L'existence du peuple juif était en péril, Samarie avait succombé, Jérusalem était menacée, mais le moment n'était pas encore venu où cette ville devait s'écrouler sous les armes des rois de Chaldée, et on résistait dans ses murs avec toute l'énergie que les peuples les plus faibles savent trouver encore dans les moments suprêmes. L'Assyrie, à cette époque, n'était déjà plus ce qu'elle avait été; les marches, les contre-marches de Sennachérib ne sont pas les étapes d'une armée qui s'avance de victoires en victoires. Le prince qui régnait à Ninive déployait une incomparable vigueur pour maintenir à son empire l'influence qu'il devait exercer sur les peuples de la haute Asie, mais ce n'était plus cette Assyrie du grand empire telle que Salmanassar Ier l'avait conçue, et telle que Sardanapale (III) l'avait réalisée par ses conquêtes. Alors la Chaldée était soumise et laissait à la puissance assyrienne le sceptre du monde. Mais à l'époque où nous nous arrêtons, la Chaldée s'agite pour se détacher de l'ensemble; la Médie, la Susiane en sont déjà séparées; aussi les rois du dernier empire sont

Digitized by Google

toujours ballottés par le flux et le reflux des victoires et des défaites qui font avancer ou reculer les limites de leurs Etats suivant les chances d'une bataille.

Il me suffit d'indiquer ici ces faits, pour faire comprendre l'importance des documents assyriens. On sait aujourd'hui que la domination sémitique a duré quinze siècles dans la haute Asie, et qu'elle était représentée alors par la puissance assyro-chaldéenne. Cet empire s'étendit depuis l'Egypte et l'Arabie jusqu'aux montagnes du Caucase et aux rives de la mer Caspienne, depuis l'Inde, le golfe Persique, la mer du soleil levant, comme disent les inscriptions, jusqu'aux îles de la mer du couchant, Yatnan, Kui, c'est-à-dire Chypre, la Crète et les îles de la mer Ionienne. Il y avait là un vaste et beau théâtre, et pour s'y maintenir pendant tant de siècles il fallait représenter un grand principe, et porter en soi une grande vitalité. Déjà l'art assyrien compte dans le développement du génie humain comme une de ses manifestations les plus grandioses et les plus saisissantes; déjà la langue de l'Assyrie a sa place dans les idiomes de la haute Asie, et semble appelée, à mesure qu'on l'étudie, à mesure qu'on la comprend, à résoudre des problèmes philologiques insolubles jusque-là; déjà le culte de l'Assyrie se présente à côté des autres cultes de l'Orient pour expliquer les mythes que le polythéisme nous avait transmis : il y a donc dans cette civilisation qui a eu ses lois, sa langue, sa religion, et qui a imposé à tant de nations et pendant si longtemps son influence sur les destinées du monde, un principe qui comptera désormais dans le développement nécessaire de la vie de l'humanité.

J. MENANT.

Digitized by Google

LOUIS XV

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE SECRÈTE INÉDITE

PREMIÈRE PARTIE

I

Il est peu de rois qui aient laissé une mémoire aussi diffamée que Louis XV, et à plus juste titre; cependant les contemporains bien informés s'accordent à reconnaître en lui tout ce qu'il fallait pour faire un honnête homme et un bon roi : de la finesse dans l'esprit, de la dignité, et, qui le croirait, un sincère amour du bien; mais ces qualités furent annulées par des vices nombreux et par quelques-uns de ces défauts qui, chez les princes, sont aussi funestes que les vices. Il mit la débauche sur le trône et avilit la couronne en abandonnant, par indolence, le gouvernement à des favorites, en laissant la Pompadour et la Dubarry arbitres des destinées de la France. Cet oubli honteux de tout devoir et de toute pudeur avait sa source, non pas dans une coupable indifférence, mais dans une incroyable faiblesse de caractère et dans une défiance de soi-même, qui n'était égalée que par celle que lui inspirait son entourage. Il était persuadé qu'un honnête homme ne voudrait pas rester à sa cour; avec cela, il aimait son pays. Il se savait mal servi : maître absolu, il n'avait qu'à parler pour être obéi, et, fort de sa conscience, il pouvait ordonner; mais il était tellement timide, disons le mot, tellement pusillanime, qu'après avoir soigneusement cherché le bon parti et s'être éclairé dans son for intérieur, il se décidait presque

Digitized by Google

toujours, quoique à regret, pour le mauvais qui lui était proposé par ses ministres ou par ses maîtresses. Il était de notoriété publique qu'au conseil, lorsque le roi ouvrait un avis, cet avis était toujours combattu et que le prince finissait, après quelques objections, par adopter le sentiment de ses conseillers, et cela sciemment, en sachant qu'il faisait mal et en se disant tout bas : « Tant pis, ils l'ont voulu. » Il justifiait ainsi ces vers d'un ancien qu'un de ses historiens lui a appliqués :

..... Video meliora proboque,
Deteriora sequor.

Défiance et timidité, tel était le fond de son caractère. Cette tendance avait été fortifiée par l'éducation qu'on lui avait donnée. Unique et faible rejeton d'une illustre race, des bruits de poison répandus autour de son berceau avaient inspiré des craintes pour sa vie aux serviteurs dévoués de la monarchie qui plaçaient en lui leur dernière espérance. Enfant, il avait vu son gouverneur, le maréchal de Villeroy afficher les précautions les plus injurieuses pour le Régent, qui, à bout de patience, finit par ôter au petit roi ce mentor trop zélé mais cher à son pupille. Le duc d'Orléans mort, le poids des affaires tomba tout entier sur un jeune homme de quinze ans, qui, n'ayant pas comme son aïeul la force de saisir d'une main ferme les rênes de l'Etat, après avoir subi quelque temps à contre-cœur la direction du duc de Bourbon, fit de son ancien précepteur Fleury son ministre, et celui-ci eut sur le roi un empire d'autant plus absolu qu'il était volontaire et qu'il reposait sur une entière confiance. On ne saurait calculer l'influence qu'eut sur Louis XV cette longue tutelle, pendant laquelle il ne fut qu'un écolier docile, s'habitua à ne prendre aucune décision par lui-même et s'en remit sur toutes choses à son ministre. Fleury gouverna ainsi dix-sept ans. Quand il mourut, le pli était pris ; le pouvoir était un fardeau trop lourd, Louis XV ne voulut pas le porter, et, ne sachant à qui le confier, il laissa ses maîtresses s'en emparer. Ce furent elles qui gouvernèrent, nommèrent et chassèrent les ministres. Le roi signait ce qu'on lui présentait à signer, mais il n'approuvait pas tout ce qu'on lui faisait faire. Il avait au fond du cœur un sentiment inné et toujours vivace de ce qui était bon et juste ; mais il avait peur de se compromettre et d'engager sa responsabilité. Toutefois, si le courage d'imposer sa volonté ou sa conviction lui manquait, cette conviction, il la gardait et cherchait dans son particulier à l'éclairer et à l'affermir. Il devint dissimulé et faux, et s'habitua à jouer double jeu. C'est ainsi qu'il eut son trésor privé, sa politique personnelle et même un gouvernement occulte en opposition avec le gouvernement

Digitized by Google

officiel; l'homme passa une partie de sa vie à entraver et à contrarier le roi.

C'est cet étrange caractère que je veux montrer dans tout son jour. Outre la satisfaction donnée à une curiosité légitime, il y aura peut-être quelque enseignement salutaire dans le spectacle d'un roi absolu réduit aux plus obscures intrigues pour chercher à faire prévaloir sa volonté qu'il n'osait pas déclarer, engageant avec ses ministres une lutte sourde et cachée, et, en fin de compte, déçu dans ses espérances, froissé dans son amour-propre, conspirateur émérite, persister jusqu'à son dernier souffle dans des intrigues percées à jour de toutes parts, ne devant qu'à son rang suprême de ne point partager la captivité ou l'exil de ses agents, j'allais dire de ses complices. On croirait assister à quelque rêve, à quelque scène des *Mille et une Nuits ;* mais la réalité est là dans toute sa certitude, on peut dire dans toute sa nudité, et c'est, pièces en mains, que nous allons dérouler sous les yeux du lecteur quelques-unes des étranges péripéties du gouvernement secret de Louis XV. Nous ne prétendons pas faire une histoire complète de ce gouvernement; les documents qui nous sont parvenus ne nous le permettraient pas; mais nous montrerons la part que prit Louis XV à cette politique souterraine, qui était la véritable expression de sa pensée et dont il ne cessa jamais d'être l'âme.

Dès les premières années du règne de Louis XVI, le bruit courut dans le public que le feu roi avait à l'étranger des correspondants qui lui transmettaient les nouvelles politiques et recevaient ses ordres par l'intermédiaire de personnes qui jouissaient de sa confiance intime. Dès 1773, M. d'Aiguillon, qui était alors ministre des affaires étrangères, avait surpris une correspondance de ce genre relative à la Pologne, et découvert que le comte de Broglie, frère du maréchal, était le confident du roi. Louis XV, plutôt que d'imposer silence à M. d'Aiguillon en couvrant M. de Broglie de son autorité, aima mieux sacrifier celui-ci en apparence et l'exila; mais il continua jusqu'à sa mort à correspondre avec lui. A l'avénement de Louis XVI, le comte de Broglie réclama contre l'exil qu'on lui avait imposé et, ne voulant pas rester sous le coup des accusations d'intrigues et même de trahison qui avaient été le prétexte de sa disgrâce, demanda qu'on examinât sa conduite, et plaça sous les yeux du roi les originaux des ordres qu'il avait reçus de Louis XV, ordres qui témoignaient qu'il n'avait fait qu'obéir et qu'il avait été à plusieurs reprises la victime de sa discrétion. Il remit en même temps les minutes de toutes les dépêches revêtues de l'approbation royale, qu'il avait adressées aux agents secrets à l'étranger, ainsi que les dépêches que ceux-ci avaient envoyées. MM. du Muy et de Ver-

Digitized by Google

gennes, que Louis XVI chargea d'examiner ces papiers, après plusieurs entretiens avec le comte de Broglie, n'hésitèrent pas à déclarer que le comte s'était toujours conduit en sujet fidèle et discret, et que, plutôt que de divulguer le secret de son maître, il avait subi sans se plaindre plusieurs exils, et s'était vu attaquer dans son honneur. Louis XVI, par une lettre rendue publique, justifia M. de Broglie, mais lui ordonna d'anéantir la correspondance. M. de Broglie fit des remontrances et demanda qu'on conservât ces documents, dont plusieurs avaient, au point de vue politique, une grande valeur, et qui étaient tous des témoins de son zèle et de son habileté. Louis XVI, convaincu par ces raisons, revint sur sa première décision et ordonna la remise aux dépôts des affaires étrangères et de la guerre des dépêches concernant la politique extérieure et les opérations militaires, car la correspondance secrète embrassait ces deux objets. Cet ordre a dû être exécuté. C'est donc à tort que l'on croit que ces papiers ont été brûlés ; le mystère impénétrable qui enveloppe le dépôt des affaires étrangères ne permet pas de savoir si la correspondance étrangère de Louis XV y est conservée ; mais, heureusement, tous les documents relatifs à cette correspondance n'ont pas eu le même sort, et quelques-uns sont tombés dans le domaine public.

Quelque temps avant la mort de Louis XV, le comte de Broglie remit au roi un volumineux travail intitulé : *Conjectures raisonnées sur les intérêts de la France avec les autres Etats de l'Europe.* Le manuscrit de ce travail, qui avait été rédigé sous la direction de M. de Broglie et sous ses inspirations, par un de ses secrétaires, F. Favier, fut trouvé en 1792 dans le cabinet de Louis XVI aux Tuileries et publié l'année suivante avec les lettres et mémoires adressés à Louis XVI par M. de Broglie pour sa justification. M. de Ségur donna, en 1801, sous le titre de *Politique de tous les cabinets de l'Europe*, une nouvelle édition du mémoire de Favier et de la correspondance de M. de Broglie avec Louis XVI et ses ministres, seuls monuments que l'on connût de la fameuse correspondance secrète ; on croyait que le reste avait été détruit. Nous avons dit que cette opinion était erronée, car, outre les documents qui doivent se trouver au dépôt des affaires étrangères, nous avons encore les originaux mêmes de près de deux cents lettres ou billets adressés par Louis XV à Tercier, son premier confident, et au comte de Broglie. Ces lettres sont écrites toutes au courant de la plume, sans recherche ; c'est l'expression spontanée et peut-être quelquefois involontaire de la pensée. Ce ne sont souvent que des billets de quelques lignes annonçant l'envoi de papiers ou d'argent, mais une phrase, un mot, viennent apporter une vive lumière. Tous sont le témoignage ir-

Digitized by Google

récusable de cette faiblesse de caractère que nous avons signalée chez Louis XV, mais aussi de ce désir obstiné du bien et des petits moyens employés pour faire triompher ce qu'il regardait comme la bonne cause. La malheureuse Pologne avait en lui un partisan ardent et désintéressé, et il la servit à sa manière. Nous allons extraire de ces lettres tout ce qui offre quelque intérêt, nous bornant à indiquer les circonstances dans lesquelles elles se sont produites et à expliquer ce qu'elles peuvent avoir d'obscur. La mémoire de Louis XV ne peut que gagner à cette révélation lointaine. Il est permis de lire enfin dans ce cœur qui, vivant, était resté fermé et impénétrable, cachant avec soin le bien qu'il faisait ou voulait faire et affichant le scandale. Singulier phénomène moral, étranges contradictions qu'il est curieux d'étudier et de saisir pour ainsi dire sur le vif. Les lettres dont nous allons donner des extraits sont originales : elles proviennent des papiers de M. de Broglie. Nous les reproduirons telles quelles, nous bornant à rajeunir l'orthographe de Louis XV[1].

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, la France avait poursuivi en Europe l'abaissement de la maison d'Autriche : Henri IV, Richelieu, Louis XIV avaient donné la consécration de leur génie et du succès à cette politique, qui était devenue véritablement nationale, et dont la France semblait ne pouvoir jamais se départir. Le traité de Westphalie, qui était la base de l'équilibre européen, avait fait de la France le protecteur et le garant officiel des intérêts des petits princes allemands dont l'indépendance était menacée par l'Autriche. Cette dernière avait réussi à faire de la couronne impériale, élective en principe, l'apanage de la maison de Habsbourg ; mais au milieu du XVIIIe siècle cet équilibre devait être changé par suite d'importantes modifications survenues dans la situation respective des divers Etats. La Russie, tirée de la barbarie par Pierre le Grand, demandait qu'on comptât avec elle, et cherchait un prétexte pour appuyer de ses immenses armées sa prétention nouvelle de faire écouter sa parole en Europe. Plus près de nous, la Prusse grandissait, devant tout à deux de ses rois, qui, à force de persévérance, ont su créer un peuple destiné à jouer en Allemagne le rôle de contrepoids qui avait été si longtemps entre nos mains. L'intérêt de la France était de favoriser cette nouvelle puissance, antagoniste née de l'Autriche, et qui pouvait devenir une barrière contre la Russie. Au centre de l'Europe, la Pologne, république aristocratique sous un roi électif, avait été longtemps un rempart contre l'islamisme, mais elle ne

[1] L'auteur de cet article se réserve de publier entièrement *in extenso* la correspondance secrète de Louis XV.

Digitized by Google

donnait plus que le spectacle de l'anarchie et de la faiblesse, et offrait une proie facile à la convoitise de ses voisins. Longtemps étrangère à la France, elle lui était depuis près de deux siècles attachée par des liens d'affection : avant de monter sur le trône de France, Henri III avait ceint la couronne des Jagellons ; c'était une Française qu'avait épousée le grand Sobieski, le sauveur de l'Autriche, qui avait été dans sa jeunesse mousquetaire au service de Louis XIV. En 1697, les Polonais avaient jeté les yeux sur le prince de Conti pour en faire leur roi : enfin Louis XV avait épousé la fille de Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne, et le seul fils issu de ce mariage, le dauphin, père de Louis XVI, s'était uni à la fille d'Auguste III de Saxe, l'heureux compétiteur de Stanislas. Les mœurs et l'influence de la France gagnaient de jour en jour en Pologne : il y avait entre les deux peuples sympathie, mais la France était bien éloignée, tandis que les ennemis entouraient la Pologne de toutes parts. La Turquie, qui naguères faisait trembler l'Europe, était bien déchue de son prestige ; c'était déjà l'homme malade, et la Russie guettait le moment de la dépouiller. Il y avait entre la Turquie et la Pologne communauté de dangers et de craintes, mais, par sa position géographique, la Pologne était appelée à succomber la première sous le poids de ses propres fautes et sous l'accord de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. La France était son seul appui et son seul espoir, et c'était vers elle que se tournaient les regards des Polonais aimant sincèrement leur patrie.

En 1745, plusieurs seigneurs polonais se rendirent à Paris, et, préparant de loin l'avenir, cherchèrent un prince français ; ils portèrent leur choix sur le prince de Conti, petit-fils de celui qui, sous Louis XIV, avait été appelé à régner sur la Pologne. Louis XV, qui eut jusqu'à son dernier soupir un amour sincère de la Pologne, autorisa le prince de Conti à écouter les propositions de M. Mokranowsky, patriote éminent, qui se distingua plus tard au milieu des désastres et des lâchetés de toutes sortes, par son inébranlable fermeté et par son dévouement sans bornes aux véritables intérêts de son pays. Le prince de Conti était digne de ce choix ; c'était un homme d'une grande valeur, intelligent, brave, ennemi de la flatterie et de l'intrigue, auquel on pouvait même reprocher de la raideur, et qui passa la plus grande partie de sa vie à faire de l'opposition au gouvernement de Louis XV ; mais, alors, il était le favori du roi. Louis XV savait par tradition que son aïeul aimait à être informé par plusieurs voies de ce qui se passait dans les cours étrangères, et ne se fiait pas entièrement à ses ambassadeurs, dont il contrôlait les rapports au moyen de ceux que lui adressaient des agents secrets. Sous la régence, Dubois, étant am-

Digitized by Google

bassadeur en Angleterre, faisait parvenir au Régent des dépêches confidentielles qui étaient quelquefois en opposition avec celles qu'il envoyait au ministre. Le prince de Conti fut chargé par Louis XV de diriger une correspondance de ce genre, non-seulement en Pologne, mais encore dans d'autres parties de l'Europe; outre le but primitif d'assurer pour l'avenir la couronne de Pologne au prince de Conti, il y en eut un autre plus élevé, de rattacher entre elles et à la France, la Suède, la Pologne, la Turquie et la Prusse, pour les opposer à l'Autriche et à la Russie, et de maintenir l'état de choses établi en 1748 par le traité d'Aix-la-Chapelle.

Les correspondants secrets furent choisis en partie dans le corps diplomatique. Tantôt c'était l'ambassadeur lui-même qui rendait compte au roi, par l'intermédiaire du prince de Conti, des événement qui se produisaient dans le pays où il représentait la France, et des instructions qu'il recevait du ministre des affaires étrangères; tantôt, quand on n'avait pas jugé à propos d'accorder à l'ambassadeur cette marque de haute confiance, le secret était donné à l'un de ses secrétaires; des étrangers étaient aussi admis à la correspondance. Ces divers agents étaient astreints, sous les peines les plus rigoureuses, et en vertu d'un ordre écrit du roi, à garder la plus grande discrétion; ils ne se connaissaient pas entre eux et ignoraient même l'existence d'autres correspondances que celle à laquelle ils étaient appelés à prendre part. Au moyen de ce système, le roi surveillait son ministre des affaires étrangères, et découvrait ce que celui-ci aurait voulu lui cacher. La composition du corps diplomatique était alors excellente; les ambassadeurs extraordinaires étaient pris dans la noblesse, mais leurs secrétaires étaient des hommes capables, rompus à la pratique des affaires, dont les services étaient appréciés, et récompensés par le titre de ministres plénipotentiaires; ce fut surtout parmi eux que l'on recruta les agents de la correspondance secrète, qui devint une école diplomatique où se formèrent des hommes éminents. La certitude de voir leurs dépêches mises sous les yeux du roi, qui provoquait leurs réflexions sur les événements dont ils étaient témoins, était un puissant stimulant à bien faire, d'autant plus que Louis XV ne se montrait pas oublieux du zèle dont ils faisaient preuve. Ce fut surtout à partir de 1750 que la correspondance secrète prit de l'extension et comprit les principaux Etats de l'Europe. Le ministre des affaires étrangères, M. de Puysieux, partageait les idées politiques du prince de Conti; les ambassadeurs qu'il nomma participèrent, à son insu, il est vrai, à la correspondance avec le prince; ce furent M. des Alleurs à Constantinople, M. des Essarts en Pologne, le marquis d'Havrincourt en Suède, le chevalier de Latour à Berlin. Le prince de Conti était le

Digitized by Google

ministre dirigeant, quoique non avoué ; mais son influence fut bientôt contrariée par Mme de Pompadour, qui ne put voir sans ombrage le prince s'enfermer pour travailler avec le roi à des affaires dont Louis XV lui cacha toujours la nature, car, en politique, il se défiait autant de ses maîtresses que de ses ministres, et, ne se sentant pas la force de leur résister, il prenait le parti de cacher aux uns et aux autres ses désirs et les moyens particuliers par lesquels il cherchait à les réaliser. Le prince de Conti, engagé par la marquise à lui révéler le secret de ses entretiens avec le roi, refusa de satisfaire sa curiosité ; dès lors, il fut perdu. La guerre s'alluma entre le confident et la favorite, lutte dans laquelle le premier devait succomber. Le prince dirigeait la correspondance, c'était lui qui proposait au roi les réponses à faire aux dépêches reçues, réponses qui étaient envoyées après avoir été approuvées par le roi ; mais il fallait faire parvenir au roi les dépêches et envoyer les réponses sans attirer l'attention des ministres. Louis XV avait confiance dans Janel, le directeur des postes, cependant il ne lui révéla pas le secret ; ce fut Tercier, premier commis des affaires étrangères, qui fut chargé de la réception et de l'expédition des nombreuses lettres auxquelles donnait naissance la correspondance secrète. Tercier était un homme intelligent et dévoué ; il s'était compromis, en 1728, à Varsovie, où il était secrétaire d'ambassade, par son audace à travailler à replacer sur le trône de Pologne Stanislas Leczinski. Il avait donné asile au prince, l'avait accompagné dans sa fuite à Dantzic. Arrêté pour ces faits, il était resté dix-huit mois prisonnier. Louis XV l'aimait et lui accordait toute confiance. Tercier était lettré, et fut membre de l'Académie des inscriptions. La position de premier commis des affaires étrangères lui donnait toute facilité pour aider le roi dans ses vues particulières. Les courriers de cabinet étaient employés par lui pour transporter les dépêches secrètes ; souvent aussi le roi remettait à Janel des lettres à expédier par une voie sûre et détournée. Du reste, la question de transmission secrète des dépêches fut une des préoccupations constantes de Louis XV ; il craignait surtout, en employant la voie de la poste, de révéler son secret aux commis du cabinet noir, où se décachetaient les lettres qui paraissaient importantes. Aussi, finit-il par organiser un service grâce auquel les lettres adressées sous un certain nom lui étaient remises directement par Janel, et envoyées par lui-même à Tercier par l'intermédiaire de son valet de chambre Lebel ; mais, malgré toutes ces précautions, il tremblait toujours de se voir découvert.

En 1752, paraît sur la scène un nouveau personnage qui était appelé à jouer un rôle important, le comte Charles de Broglie,

Digitized by Google

frère cadet de celui qui fut depuis le maréchal duc de Broglie, homme d'épée et de plume, vif, brave, hardi, singulièrement pénétrant. En 1752, au mois de mars, le comte de Broglie fut nommé ambassadeur en Pologne; le lendemain de sa nomination, le 12, il reçut le billet suivant, qui ouvre la série des lettres originales de Louis XV qui nous sont parvenues :

A Versailles, ce 12e mars 1752.

Le comte de Broglie ajoutera foi à ce que lui dira M. le prince de Conti, et n'en parlera à âme qui vive.

LOUIS.

Le comte alla trouver le prince de Conti qui l'initia à son plan politique et lui ordonna de l'instruire de tout ce qui se passerait en Pologne. M. de Broglie remplit les espérances que l'on avait fondées sur lui : il restaura et affermit en Pologne le parti français, qui devint le parti patriote. L'année précédente, on avait admis au secret le baron de Vergennes, nommé à l'ambassade de Constantinople, le même qui devint ministre de Louis XVI, et M. Durand, homme utile et modeste, qui fut quelque temps garde du dépôt des archives du ministère des affaires étrangères et remplit avec distinction plusieurs missions à l'étranger, notamment à Londres et à Vienne : nous retrouverons par la suite ces personnages.

La correspondance s'étendait chaque jour, ce qui augmentait les alarmes du roi : il craignait d'être trahi par ses confidents : ses lettres offrent le témoignage de cette préoccupation. « Il m'est revenu, écrivait-il à Tercier, par une voie à laquelle je ne m'attendais pas, que le sieur Avril, du cabinet[1], vous écrivait tous les jours une lettre en chiffre; je veux savoir sur quoi elles roulent, si cela est vrai, et que vous m'en envoyez toutes celles de la dernière semaine, avec la clef des chiffres (4 novembre 1755). » Et encore : « Dans la place de confiance où vous êtes, vous ne devez recevoir de présents de personne que de moi ou des miens qui ne font qu'un avec moi (1er avril 1756). » Tercier aurait dû être à l'abri de ces soupçons, et le roi ne tarda pas à en être persuadé, mais cette défiance n'était pas le signe d'un caractère malveillant et égoïste. Car ce serait se tromper que de représenter Louis XV, ainsi que l'ont fait quelques-uns, comme un voluptueux insouciant, méconnaissant les services qu'on lui rendait : on trouve dans ses lettres des preuves nombreuses de sa bonté et même de sa patience, mais il avait trop d'esprit pour être dupe de son cœur; ce qui n'aurait pas manqué d'arriver s'il s'était montré confiant dans le milieu corrompu où il vivait. J'o-

[1] Il s'agit ici du cabinet noir.

Digitized by Google

serai même dire que, livré à lui-même, il était bienveillant et reconnaissant, témoin cette lettre qu'il écrivait au comte de Broglie, dont la belle conduite en Pologne avait trouvé dans le roi un appréciateur éclairé.

28 octobre 1775.

Monsieur le comte de Broglie, je suis disposé à vous donner des marques de la satisfaction que j'ai des services que vous me rendez en qualité de mon ambassadeur, en vous nommant à un des cordons de mon ordre du Saint-Esprit, qui sont à présent vacants. Des engagements et des circonstances font que je ne puis vous assurer du moment où je pourrai effectuer ma bonne volonté, sur laquelle cependant vous pouvez compter, et être assuré que je ne vous oublierai point dans les occasions où je pourrai faire de ces sortes de grâces à ceux qui sont employés pareillement que vous pour mon service. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Broglie, en sa sainte garde.

LOUIS.

L'année 1756 vit une révolution dans la politique étrangère de la France. La guerre s'étant allumée entre la France et l'Angleterre en Amérique, au sujet des limites de la nouvelle Ecosse, les hostilités furent transportées en Europe : on se ménagea de part et d'autre des alliances, et une guerre européenne devint imminente. La Prusse, notre ancienne alliée, s'empressa de conclure un traité de neutralité avec l'Angleterre, et excita par cette conduite le ressentiment de Louis XV, qui déjà ne pouvait pardonner à Frédéric II ses plaisanteries sur Mme de Pompadour et sur le roi lui-même. L'impératrice Marie-Thérèse n'oubliait pas non plus que Frédéric II lui avait pris la Silésie ; elle cherchait à reconquérir cette province. L'ancienne inimitié qui régnait entre la France et l'Autriche était vivace dans son cœur, mais cette inimitié devait céder devant sa haine contre le roi de Prusse. Frédéric II avait été prévenu à cet égard par M. de Podewils, son ambassadeur, qui dans des dépêches confidentielles s'exprimait ainsi : « La reine Marie-Thérèse a hérité de ses ancêtres la haine contre la France, avec laquelle je doute fort qu'elle soit jamais bien, quoiqu'elle soit assez maîtresse de ses passions lorsque son intérêt l'exige. » Ces préventions contre la France étaient générales à Vienne ; elles étaient surtout partagées par l'archiduc Joseph, héritier de la couronne. « On lui inspire, écrivait aussi M. de Podewils, beaucoup d'animosité contre la France, et il s'y prête si bien qu'il refuse d'apprendre la langue française et ne la parle jamais. L'empereur désapprouve extrêmement qu'on lui donne de pareils principes, mais il n'est pas le maître et n'ose même pas le blâmer, pour ne pas accréditer encore davantage l'idée où l'on est qu'il ne hait pas assez les Français. » L'empereur dont il est question ici est

Digitized by Google

François Ier, ancien duc de Lorraine, mari de l'impératrice, qui ne jouissait d'aucune influence à la cour et était même suspect de partialité pour la France.

Marie-Thérèse fit voir que M. de Podewils l'avait bien jugée et qu'elle savait faire passer son penchant après son intérêt. Elle chercha à se rapprocher de la France : elle fut puissamment secondée dans cette tentative difficile de conciliation par le comte de Kaunitz, qui fut son ambassadeur à Paris de 1750 à 1752. M. de Kaunitz n'avait pas les vieux préjugés autrichiens, et regardait comme nécessaire de modifier la politique traditionnelle de Vienne en l'accommodant aux circonstances présentes. L'alliance intime de la France et de l'Autriche lui paraissait indispensable pour arrêter les progrès de la Russie, et pendant son ambassade, il travailla avec ardeur mais discrétion à amener cette alliance. Frivole en apparence, efféminé, fat même, il n'inspirait aucune crainte : il vivait loin de la cour et des ministres, dans le monde des financiers, paraissant uniquement occupé de ses plaisirs; mais sous ces dehors trompeurs, sous cette insouciance légère, il cachait une âme ferme et persévérante : il allait droit au but désiré, sans s'occuper d'intrigues vulgaires, donnant juste la mesure d'efforts qu'il fallait pour obtenir ce qu'il cherchait. A quelqu'un qui s'étonnait un jour devant lui de l'existence épicurienne qu'il affichait et du peu de soin qu'il paraissait mettre à remplir ses fonctions diplomatiques, il lui arriva de dévoiler le secret de cette conduite : « Je ne suis ici, dit-il, que pour deux choses : pour les affaires de ma souveraine, et je les fais bien ; pour mes plaisirs, et sur cet article je n'ai à consulter que moi. La représentation m'ennuierait et me gênerait : je m'en dispense. J'ai deux personnes à ménager, le roi et sa maîtresse : je suis bien avec tous les deux. » Quand, en 1753, il fut nommé chancelier de cour et d'Etat, il eut pour successeur à Paris son secrétaire M. de Staremberg, qui continua sa politique. Les tentatives de rapprochement faites auprès des ministres français n'avaient trouvé qu'indifférence, ou avaient même suscité une vive opposition, mais Mme de Pompadour et Louis XV étaient à moitié gagnés lorsque l'ouverture des hostilités en 1755 entre la France et l'Angleterre, ainsi que la défection du roi de Prusse, fournirent l'occasion à M. de Staremberg de presser la conclusion d'une alliance qui semblait être devenue une nécessité. Marie-Thérèse frappa un coup décisif en écrivant de sa main à Mme de Pompadour un billet flatteur, qui détermina la favorite à embrasser avec feu la politique autrichienne. Le roi ne fut pas difficile à décider : il n'aimait pas le roi de Prusse, qu'il regardait comme un hérétique, et souhaitait de former une ligne catholique capable de contrebalancer en Allemagne le parti protestant, à

Digitized by Google

la tête duquel était Frédéric II; mais l'alliance autrichienne était pour tous les ministres une chose tellement monstrueuse, que les négociations furent faites à leur insu entre M. de Staremberg et l'abbé de Bernis. Le traité de Versailles, qui couronna ces négociations, anéantit la politique traditionnelle de la France et souleva une réprobation générale, tant était forte cette vieille haine contre l'Autriche, qui prit une nouvelle intensité à la suite de ce traité qui était destiné à y mettre fin. Le prince de Conti vit par là ses espérances ruinées, d'autant plus qu'il avait dirigé une intrigue de cour tendant à renverser Mme de Pompadour, qui ne le lui pardonna pas. Louis XV lui avait promis le commandement en chef des armées si la guerre éclatait; il lui manqua de parole. Le prince se plaignit, écrivit une lettre remplie d'amertume; Louis XV tint bon. Voici comment il rendait compte de sa conduite à Tercier, et lui faisait connaître qu'il ne voulait pas s'écarter du plan qu'il avait suivi jusqu'alors d'accord avec le prince de Conti à l'égard de la Pologne.

A Versailles, ce 9 novembre 1756.

Je vous renvoie la lettre de M. le prince de Conti. Parce que je ne lui ai pas donné le commandement de l'armée qui vraisemblablement s'assemblera sur le Rhin, il dit qu'il est déshonoré. C'est un mot qu'on met toujours en avant présentement, et qui me choque infiniment. Il mettra peut être de l'eau dedans son vin. Ce qui est sûr, c'est que je le recevrai, mais que je n'irai pas au devant de lui, surtout après les lettres qu'il a écrites. Ce sont ses affaires, et il n'en rejaillira de mal qu'à lui, s'il plaît à Dieu. En conséquence, je vous envoie trois lettres que je lui avais remises, dont vous ferez l'usage que vous voudrez. Notre correspondance particulière n'était que pour lui; la publique en Pologne va bien sans cela, et je n'y veux rien changer, qui est de soutenir les Polonais, et qu'ils se choisissent un roi à leur libre volonté. Je tiendrai mes engagements avec les Polonais, et je vous ferai faire remettre l'argent que j'ai encore à donner cette année au par delà de trente-six mille livres, pour aller jusqu'à quatre-vingt-quatre mille livres, je crois. Je vous renvoie aussi un projet qu'il m'avait envoyé pour écrire à tous ceux qui sont dans notre secret, sur lequel je ne veux dire ni oui ni non. Vous écouterez tout ce qui vous sera dit à Paris, où on vous donne rendez-vous, et m'en rendrez compte à Versailles. D'ici là, je vous enverrai encore un paquet qui serait trop gros à joindre ici.

Cette ferme résolution de favoriser et d'aider la Pologne est exprimée non moins catégoriquement dans une autre lettre écrite quelques jours après; et cette bonne volonté ne fut pas stérile, car Louis XV consacra, pendant toute la durée de son règne, une somme annuelle qui n'était pas inférieure à cent mille livres à cet

Digitized by Google

objet important : je ne parle pas des sommes considérables qui étaient envoyées dans les circonstances importantes; mais la pénurie du Trésor public ne permettait pas à la France de lutter avec avantage contre la Russie, qui prodiguait l'or dans ce malheureux pays où tout s'achetait et se vendait. Une autre difficulté se présentait, celle de faire parvenir en Pologne l'argent dont le roi pouvait disposer.

(*A Tercier*). A Versailles, le 27 novembre 1756.

..... Je vous dirai que je ne changerai jamais de façon de penser et d'agir pour la liberté entière des Polonais sur le choix à venir de leur roi, et que, malgré la bouderie du prince de Conti (que je pense mal fondée, étant, je crois, très libre dans le choix que je veux et dois faire de mes généraux), si les Polonais le choisissent, j'en serai charmé. Ainsi je veux qu'on continue à faire tout ce qui a été fait par le passé, et, en conséquence, je vous ferai remettre l'argent accoutumé pour le faire passer à destination. Pour commencer, je joins ici un billet de dix mille livres sur M. Thiroux de Monsauge que vous ferez acquitter très secrètement, et sans qu'il puisse se douter par qui. Les autres quarante mille livres viendront par la suite et en argent comptant, quand vous me manderez qu'il est temps de les faire passer à leur destination..... J'ai lu avec attention les deux lettres de Constantinople; il sera, je crois, nécessaire d'y faire une réponse relative aux circonstances présentes : voyez à m'en faire un projet.

Le prince de Conti boudait le roi, mais celui-ci l'aimait encore : ce ne fut que par degrés que le prince arriva à une rupture ouverte et complète; il était encore retenu par l'espoir d'obtenir la couronne de Pologne, et c'était uniquement dans cette vue qu'il continuait de prendre part à la correspondance secrète. Celui qui menait tout sous les yeux du roi, c'était Tercier. Dès lors, le comte de Broglie inspirait au monarque une confiance qui s'accroissait sans cesse en présence des témoignages d'habileté que donnait le comte en Pologne; mais M. de Broglie était de l'ancienne école et n'aimait pas l'Autriche : cette disposition d'esprit perçait dans ses dépêches. Le roi jugea à propos de lui signifier quelles étaient ses intentions personnelles.

J'ai très bien vu dans toutes vos lettres, comte de Broglie, que vous aviez de la peine à adopter le système nouveau que j'ai pris; vous n'étiez pas le seul, *mais telle est ma volonté*, il faut que vous y concourriez. A l'égard de M. le prince de Conti, c'est lui qui me boude parce que je lui ai dit que je ne l'avais pas destiné de commander l'armée qui doit s'assembler dans le Rhin. Je croyais être le maître de mon choix; tant pis pour lui; c'est tout ce que je vous en puis dire. Faites moi passer par la

Digitized by Google

voie de Lebel tous les mémoires que vous voudrez ; il me les remettra et vous fera tenir les réponses. Il vous donnera aussi de l'argent pour la Pologne, quand je lui en aurai fait remettre, ce qui sera incessamment, étant tout prêt pour cela depuis du temps. Je ferai instruire Durand, ou je vous en chargerai.

LOUIS.

A Versailles, ce 24 décembre 1756.

La politique personnelle de Louis XV se formule ainsi : liberté pour les Polonais de se choisir un roi, alliance indissoluble avec l'Autriche. Sur ce dernier point, les mauvaises dispositions de M. de Broglie l'inquiétaient, aussi ne cessait-il de lui recommander de respecter ce qu'il regardait comme son ouvrage.

A Versailles, ce 22 janvier 1757.

Je trouve très bon, comte de Broglie, que vous me fassiez toutes les représentations que vous croirez devoir me faire et à mes ministres, mais ayez toujours en vue l'union intime avec Vienne, *c'est mon ouvrage*, je le crois bon et je veux le soutenir. Dans ces circonstances, je crois votre présence très nécessaire à Varsovie ; vous êtes aimé et estimé des Polonais, et un nouveau ministre ne serait pas capable de leur faire faire bien des choses qu'il faut qu'ils fassent, sans y abandonner notre parti, car je le veux soutenir ; c'est leur bien et leur liberté. Ainsi je vous conseille d'abandonner l'idée de Vienne et de n'être pas si changeant, surtout après que je vous ai tenu mes promesses et que je vous crois capable de me bien servir encore. MM. de Bellisle et de Bernis ne sont pour rien dans ce que je vous dis ici. Continuez à envoyer les lettres que vous recevrez là dessus au prince de Conti, jusqu'à ce que je vous aie fait savoir à qui, à l'avenir, je jugerai à propos que vous vous adressiez. Je n'ai pas douté de vos sentiments sur ce qui m'est arrivé. Peu de Français ont, je crois et j'espère, pensé autrement.

Cette lettre mérite de fixer l'attention. Louis XV y paraît tel qu'il était, animé de bonnes intentions et bienveillant. Pour en bien comprendre certains passages, il faut savoir que le comte de Broglie avait demandé l'ambassade de Vienne ; le roi lui refuse en alléguant les services que lui seul est capable de rendre à cette Pologne dont il veut le bien et la liberté ; et ce refus, il le lui adoucit en lui rappelant qu'il a tenu envers lui ses promesses, ce qui n'avait pas été aisé, car il lui avait donné le Saint-Esprit malgré Mme de Pompadour. Quant à la dernière phrase, elle se rapporte à la tentative de régicide de Damiens, et le roi s'y exprime avec une vraie dignité. Le passage où Louis XV invite M. de Broglie à n'être pas si changeant se rapporte à une autre demande du comte de servir dans l'armée ; il avait, il paraît, insisté pour qu'on lui permît d'abandon-

Digitized by Google

ner la diplomatie pour la guerre, car, le 11 mars 1757, Louis XV lui écrivait :

Si j'en avais connu un autre qui eût pu me bien servir en Pologne, je vous l'aurais préféré pour satisfaire votre désir de servir dans mes armées; mais, n'en ayant point trouvé, je compte que vous m'y servirez de tout votre mieux. Je dirai à Tercier de me faire un projet d'instruction pour vous, que vous suivrez exactement et de votre mieux. Lebel, à son retour de Paris, vous remettra les douze mille livres qu'il vous reste à toucher pour la Pologne, dont je vous permets de donner huit mille livres que vous désirez pour M. Monet. J'approuve aussi la gratification de douze cents livres, pour que Levau reste à Paris et qu'il y soit votre correspondant. Je suis bien aise de vous avertir que M. de Staremberg a dit qu'on avait à Vienne des lettres de Durand à M. le prince de Conti, je tacherai d'en avoir une pour voir si cela est bien vrai, car avec les fausses adresses, il est bien difficile, à moins qu'il n'ait été trahi par quelqu'un de ses gens, ou qu'on n'ait trouvé la clé de son chiffre, ce qui me paraît bien difficile.

Le général Monet, dont il est ici question pour la première fois, fut un des agents les plus dévoués et les plus intelligents de Louis XV. Chargé d'une mission particulière en Pologne, il connut et épousa à Varsovie une Suédoise de distinction, veuve de M. de La Fayarderie, émissaire du prince de Conti. Mme Monet était admise au secret. S'étant convertie au catholicisme, elle s'était vu fermer l'accès de son pays natal et priver de sa fortune; les bienfaits du roi s'efforcèrent de réparer cette disgrâce si peu méritée. Les lettres que M. de Staremberg prétendait avoir été interceptées à Vienne préoccupaient le roi. Il revient sur ce sujet avec Tercier : « 11 mars 1757. M. de Staremberg prétend qu'à Vienne on a des lettres de Durand à M. le prince de Conti. Je tâcherai d'en avoir une, mais j'ai bien de la peine à le croire, à moins qu'il n'ait été trahi par quelqu'un de ses gens. Qu'en pensez-vous, vous qui savez comme cela ce fait et comme cela se trouve? » A la même époque se place une négociation dont le comte de Broglie fut exclus, mais à laquelle prit part un personnage dont le nom est célèbre, le chevalier d'Eon.

Depuis une quinzaine d'années, les relations diplomatiques étaient interrompues entre la France et la Russie. Après le traité de Paris et l'alliance avec l'Autriche, Louis XV à ce excité par le prince de Conti, qui avait toujours les yeux tournés vers le Nord dans l'espérance d'une couronne, envoya sans titre officiel à Saint-Pétersbourg le chevalier Douglas, issu d'un Ecossais compagnon d'exil de Jacques II, avec ordre de tenter un rapprochement. Cette mission était

Digitized by Google

difficile, d'autant plus qu'on avait à combattre l'hostilité du comte Bestucheff, chancelier de l'empire, entièrement dévoué à la Prusse et à l'Angleterre. On donna au chevalier Douglas, pour le seconder, le chevalier d'Eon, qui fut présenté en qualité de maître d'escrime du czarewitz, depuis Pierre II. On a raconté sur d'Eon une foule de fables : on a prétendu qu'il avait accompli son voyage en Russie sous des habits de femme ; il n'en est rien, mais tout devait être singulier dans la vie de cet homme, car il était homme, ainsi que l'a constaté l'autopsie de son corps faite à Londres en 1810; néanmoins, pendant une grande partie de son existence, il fut regardé par les gens les plus sérieux comme une femme qui avait pris le costume et les habitudes d'un autre sexe. Le registre des baptêmes de la paroisse de Tonnerre, où il fut baptisé, par une bizarre particularité, lui donne les noms de Charlotte-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'Eon de Beaumont, réunissant ainsi sur la même tête des noms qui conviennent à des sexes différents. D'Eon, qui était protégé par le prince de Conti, répondit à ce qu'on attendait de lui en Russie : il conquit la faveur de la czarine Elisabeth. De concert avec M. Douglas, il mit à profit la haine vouée à Bestucheff par le vice-chancelier Woronzoff, qui embrassa avec chaleur les intérêts de la France. Elisabeth fut amenée par ces efforts combinés à désirer de renouer avec Louis XV, qui, instruit par d'Eon, proposa à l'impératrice d'entretenir avec elle une correspondance directe et intime. Le 24 février 1757, il écrit à Tercier : « J'approuve le projet de lettre au chevalier Douglas, mais, si ma lettre à l'impératrice de Russie réussit, je lui propose déjà ce petit commerce. Je ne sais si M. Rouillé[1] vous l'a communiquée, car je la lui ai envoyée ouverte. »

Elisabeth n'eut garde de refuser *ce petit commerce* que lui offrait Louis XV, car, s'il n'avait pas de grande utilité il ne pouvait offrir de grands inconvénients, connu qu'il était des ministres des deux cours. C'était plutôt un acte de politesse qu'une correspondance sérieuse. D'Eon fut chargé de cette correspondance au nom de l'impératrice, et travailla de son mieux à perdre Bestucheff dans l'esprit de sa souveraine. Le chevalier Douglas se compromit en accordant trop à la Russie ; il signa même un traité par lequel on abandonnait la Turquie, notre antique alliée. La France conclûait avec la Russie un traité d'alliance offensive et défensive, et M. Woronzoff avait obtenu de M. Douglas que la Porte ne fût pas comprise dans l'exception du *casus fœderis*.

La faiblesse de Douglas excita la réprobation du ministère fran-

[1] Alors ministre des affaires étrangères.

Digitized by Google

çais, du prince de Conti et de Louis XV. Celui-ci s'exprimait ainsi en s'adressant à Tercier. — 13 février 1757. « J'approuve fort ce que M. le prince de Conti se propose d'écrire au chevalier Douglas, et désapprouve pareillement ce bel acte secret que le chevalier Douglas a eu la bêtise de signer. Dans cette circonstance, ce que M. Rouillé me propose de lui écrire me parait bien. Ne me parlez plus du prince de Conti. J'approuve que vous écriviez à mots couverts au chevalier Douglas comme vous vous le proposez, en retranchant tout ce qui peut regarder M. le prince de Conti. » M. Douglas fut désavoué. En même temps, M. de Broglie fut renvoyé en Pologne, où le roi le jugeait nécessaire. — A Tercier, 23 janvier 1757. « L'abbé de Bernis étant dans mon conseil, le comte de Broglie peut s'entendre avec lui ainsi que vous me l'expliquez par votre lettre du 17 de ce mois. Je vous charge donc de remettre au comte de Broglie l'argent que vous avez entre vos mains, dont vous tirerez un reçu, comme j'ai déjà fait de vingt-quatre mille livres que je lui ai fait remettre. Je ne compte pas l'envoyer à Vienne; ainsi je compte que, muni du cordon bleu, il retournera en Pologne..... » Un des soucis de Louis XV était la future succession de la couronne de Pologne. Il y avait plusieurs candidats à ce trône, qui n'était pas encore vacant, mais qui allumait de toutes parts des convoitises. On comptait sur les rangs, outre le prince de Conti, un infant d'Espagne et plusieurs fils de l'électeur de Saxe, roi de Pologne. Parmi ceux-ci, on distinguait le prince Xavier, frère chéri de Mme la Dauphine. Louis XV ne voulait donner ni troupes ni argent, et promettait, à cette condition, de favoriser un des prétendants. Au fond, peu lui importait qui; mais dès lors il cherchait à s'entendre avec la Russie au sujet de la Pologne.

(*A Tercier*). 9 avril 1757.

Je n'ai mis en avant l'infant don Louis que parce que je ne voulais pas qu'on songeât à l'infant don Philippe. Sans doute qu'il en faudrait prévenir l'Espagne, mais il faudrait que cette idée vînt aux Polonais, et que de là on la communiquât à l'Espagne, mais je ne puis l'aider de subside. S'ils en veulent pour leur roi, c'est à eux à le soutenir entièrement. Il en serait de même du prince Xavier. Mais pour tout cela, je pense qu'il faut voir ce que deviendra la négociation secrète entamée à Pétersbourg. Je pense aussi qu'il faut bien se garder de prévenir le roi de Pologne. il *faudra bien qu'il en passe par ce que l'on voudra.....*

M. de Broglie était parti pour son poste le 5 mai : il passa par Vienne, où il fut mal reçu, car on connaissait son peu de sympathie pour l'alliance autrichienne. Le comte vit les fautes commises

Digitized by Google

dans la conduite de la guerre : il fit part de ses craintes et communiqua sa manière de voir au roi, qui lui répondit :

2 juin 1757.

Je vous dirai en confidence qu'il y a déjà des troupes en marche pour l'Alsace, qu'elles seront suivies encore d'autres, pour composer un corps d'armée, qui pourra se porter sur la Franconie, et de là, où le besoin l'exigera. Vous voyez que j'ai prévenu ce que vous me manderiez à M. Rouillé. Je ne doute pas que vous n'exposassiez votre sang avec plaisir pour réparer les fautes qui ont pu être faites. Sans doute que M. d'Omont est tué, car nous n'en avons aucunes nouvelles depuis l'affaire de Reidenberg.

D'Eon revint à Paris chargé par M. Woronzoff de propositions pour le prince de Conti : l'impératrice de Russie le dissuadait du trône de Pologne, et lui faisait espérer le duché de Courlande ou le commandement des armées russes. Louis XV autorisa cette négociation.

(*A Tercier*). 20 juillet 1757.

Puisque M. d'Eon a mission de M. Woronzoff pour voir M. le prince de Conti, il faut qu'il le voie, mais qu'il vous rende compte exactement de la réponse du prince de Conti. Comme cela doit devenir public un jour, il faut que je le sache par une autre voie que celle-ci. Je garde la copie que vous avez faite jusqu'à la réponse du prince de Conti, personne ne la verra d'ici là.....

Conti hésitait, et la négociation traînait en longueur. — 7 août 1757, à Tercier. « M. le prince de Conti travaille à un mémoire : il désire aussi vous voir pour vous mettre au fait, ainsi je trouve bon que vous le voyiez à votre passage à Paris, et vous m'en rendrez compte à mon retour à Versailles. Le sieur d'Eon ne doit rien communiquer à personne de ce qu'il sait du secret : s'il est besoin, il correspondra avec vous. » Ce que le prince de Conti voulait, c'était une souveraineté quelconque : plusieurs perspectives s'ouvraient à lui : la Pologne, la Courlande et Neufchâtel. Louis XV n'agréait pas également ces différents projets.

(*A Tercier*). 15 septembre 1757.

Vous savez que nous n'avons encore pris aucun engagement formel sur la succession du trône de Pologne, depuis que M. le prince de Conti a paru se désister absolument, mais que nous sommes bien près d'en prendre. Si l'impératrice de Russie appelle véritablement M. le prince de Conti pour commander ses armées, et qu'elle veuille lui donner la Courlande, en attendant mieux, j'en serai très aise, mais, pour le présent, je n'y puis plus

Digitized by Google

prendre d'autre part directe que celle de m'y pas opposer et d'y donner mon consentement quand il n'y aura plus besoin que de cela. Neufchâtel est un procès dont je ne veux ni ne me soucie de me charger. J'ai lu le mémoire sur la Courlande et l'extrait ou précis de celui de Neufchâtel ; je vous les renvoie l'un et l'autre, et garde le compte du comte de Broglie que je n'ai pas encore examiné.....

Louis XV devenait ami de la paix : la guerre ruineuse dans laquelle il était engagé et dont il ne prévoyait pas l'issue lui faisait prendre la ferme résolution d'éviter tout ce qui pourrait, par la suite, amener une nouvelle guerre ; surtout il ne voulait pas se compromettre pour le prince de Conti. — 21 septembre 1757, à Tercier. « Je vous renvoie la lettre du prince de Conti, quand je verrai une certitude morale que l'impératrice de Russie lui destine le commandement de son armée et la Courlande, je donnerai toutes les autorisations et permissions qu'on me demandera. Jusques-là, j'y répugne beaucoup, craignant de faire une fausse démarche qui nous ferait plus de mal que de bien..... »

La grande question, l'éventualité de la vacance du trône de Pologne, était l'objet de l'attention inquiète de Louis XV. Il sentait que là était le danger et que le changement de roi serait mis à profit par la Russie et la Prusse. Le prince de Conti vit un moment son influence renaître, ainsi que le constate l'ordre suivant que reçut Tercier le 31 octobre 1757 : « Tercier parlera au prince de Conti, le croira et se conformera à ce qu'il lui dira de ma part relativement aux affaires de Pologne et à ce qui y a trait. Il gardera du tout un secret profond et général envers tout le monde sans exception. LOUIS. » Mais ce fut là un éclair passager.

Cependant le comte de Broglie ne réussissait pas en Pologne : son activité à reconstituer le parti national lui attirait l'inimitié de tous ceux qui espéraient pêcher en eau trouble. Louis XV ne savait à quoi se décider. Un instant il avait été question de l'abdication d'Auguste III. — 6 décembre 1757. « Je pense, écrivait-il, qu'il faut éloigner plutôt qu'approcher l'abdication du roi de Pologne..... J'aimerais mieux le prince Xavier que le prince électoral, mais, par dessus tout, la liberté des Polonais. » Louis XV était, en Europe, le seul souverain qui portât un intérêt véritable à la Pologne, mais il fallait autre chose que de bonnes intentions pour sauver ce pays dont tant de gens désiraient la ruine. Le comte de Broglie, qui agissait dans le sens des idées du roi, fut bientôt victime de son zèle. Les cours de Vienne et de Pétersbourg ne purent voir sans inquiétude ce diplomate qui menaçait d'entraver leurs desseins et qui devinait leurs projets : lui-même s'accordait mal avec le ministère français, qui

Digitized by Google

se souciait assez peu de la Pologne. Cet état de choses n'échappait pas à la pénétration du roi. — 16 décembre 1757, à Tercier. « A l'égard du comte de Broglie il me semble qu'il s'embrouille fort avec l'abbé de Bernis[1] ; tâchez qu'il n'y ait pas de contradictions dans les lettres, et que, si l'on est obligé de le rappeler, on ne puisse découvrir notre secret. »

En dehors de ses habitudes galantes on n'a que peu de détails sur la vie privée de Louis XV, et surtout sur la nature de ses sentiments politiques. L'étude de sa correspondance inédite éclaire certains côtés intéressants de son existence. On le représente comme étant hostile à son fils le Dauphin, que l'on dépeint comme un ennemi déclaré de l'alliance autrichienne. Il est certain que les partisans du Dauphin professèrent toujours cette politique et cherchèrent à l'inspirer à son fils Louis XVI ; ils firent une guerre sourde à Marie-Antoinette qu'ils déconsidèrent avec le surnom odieux d'Autrichienne. Nous trouverons à cet égard des déclarations formelles de Louis XV qui atténuent l'attitude décidée prêtée au Dauphin. La Dauphine était fille du roi de Pologne et plusieurs de ses frères étaient candidats à la couronne. Voici, sur ces différentes prétentions, le jugement de Louis XV, qui, tout désireux qu'il fût de plaire à sa bru, faisait passer les intérêts de la Pologne avant les questions de famille.

(*A Tercier*). 10 janvier 1758.

Je vous renvoie les trois lettres du comte de Broglie. Si on lui envoie son congé, je crois inutile de répondre à ces importantes questions, sinon, j'y réfléchirai encore ; mais mon intention a toujours été la liberté des Polonais, et seulement celui qui leur serait le plus agréable. Le prince Charles est plus ouvert, plus parlant, et d'une plus belle figure que le prince Xavier, mais il a raison de craindre que Mme la Dauphine n'aime mieux ce dernier, et la raison en est simple, elle le connaît beaucoup, et presque point l'autre, l'ayant toujours regardé comme un enfant. A l'égard du prince royal, il faut toujours l'éloigner, à moins qu'on ne voie clairement qu'il en faudra passer par là. Tous les autres, je crois bien qu'il faut les laisser de côté.....

M. de Broglie, ne trouvant plus la position tenable en Pologne demanda et obtint un congé. Arrivé à Paris, M. de Bernis l'admonesta vertement à propos de ses querelles avec le comte de Bruhl, ministre dirigeant de l'Electeur. Le comte demanda des instructions au roi, qui lui répondit :

25 mars 1758.

J'ai lu toutes vos lettres et mémoires, mais il s'en faut de beaucoup

[1] M. de Bernis était alors ministre des affaires étrangères.

Digitized by Google

que j'aie le temps d'y répondre aussi vite que vous le désireriez. Je ne vois point d'inconvénient que M. Jacobowsky et vous voyez M. le prince de Conti selon votre coutume. Modérez votre vivacité et prenez patience jusqu'à ma réponse. L'abbé de Bernis ne vous a rien dit de plus que ce que nous étions convenus qu'il vous dirait ; mais ne vous effrayez pas, quoique je pense qu'il soit bien difficile que vous retourniez en Pologne tant que Bruhl y sera.

M. Jacobowski, dont il s'agit dans cette lettre, était un officier polonais qui avait rendu des services importants à Stanislas Leczinski, et qui recevait une pension de la France. M. de Broglie paraissait en pleine disgrâce, le roi éclaire Tercier à cet égard. — 10 avril 1758. « Le comte de Broglie a bien servi, mais il est un peu vif, et, vis-à-vis du comte de Bruhl, il n'y avait plus moyen de l'y faire trouver ; voilà uniquement ce qui m'a déterminé à son rappel. Continuez à me bien servir, et laissez là l'approbation des beaux esprits, ce qui a achevé de bouleverser les têtes. Je suis content de vous, renfermez-vous dans votre besogne. » Notons cette dernière phrase, ce mépris pour les beaux esprits. Désormais, les lettres de Louis XV à Tercier contiendront un certain nombre de ces traits, qui nous permettront de connaître le fond de la pensée du roi ; c'est que, sûr de la fidélité de Tercier, il ne craignait pas de s'épancher dans le sein de celui qu'il avait reconnu pour un honnête homme. Un commis, qui n'était pas admis à la table du ministre, était devenu le confident d'un prince qui ne voyait dans ses ministres que des hommes à craindre ou à mépriser, qu'on lui imposait, et qu'il ne se sentait pas la force de renverser, tant que leur arrêt n'avait pas été dicté par la maîtresse en faveur. Le caractère loyal du comte de Broglie lui conciliait aussi de plus en plus l'estime du roi, qui ne laissait pas que de redouter un peu sa vivacité et sa franchise. Le comte, définitivement rappelé de Pologne, attendait, non sans impatience, qu'on lui donnât un emploi ; Louis XV, qui avait déjà jeté ses vues sur lui, le rassura. — 21 mai 1758. « Il ne m'a pas encore été possible de répondre à toutes vos lettres. Mme la Dauphine et l'abbé de Bernis m'ont parlé pour l'inspection pour vous. Je vous sais gré de toutes les peines que vous vous êtes données pour mon service, et je ferai ce qu'il me sera possible pour vous. Il n'était pas possible de vous renvoyer en Pologne, après tout ce qui s'y est passé entre vous et le comte de Bruhl, surtout le roi de Pologne ne voulant pas s'en séparer. Les circonstance sont bien délicates, et je vous ferai savoir mes intentions le plus tôt que je pourrai. En attendant, vous pouvez vous tranquilliser tant sur vous que sur les vôtres. » Le comte fut envoyé à l'armée, où il partagea les succès de son frère. Louis XV continua la correspondance secrète en Pologne.

Digitized by Google

— A Tercier. 26 octobre 1758. « Je pense qu'il faut mieux laisser la correspondance secrète au sieur Géraud qu'à M. Jacobowsky, mais encore vaudra-t-il mieux se servir de la voie que Janel m'a indiquée, et je vais la lui demander par écrit pour en être plus sûr. Vous savez que l'argent est rare en ce temps-ci; je vous donnerai pourtant mille louis très incessamment; le reste viendra après. Mais, en conservant notre parti en Pologne, mettez-leur bien dans la tête que, jusqu'à ma mort, je ne me séparerai point de l'impératrice reine, et *que mon fils est dans ces mêmes sentiments.* » Cette dernière assertion est importante. « Il y a, poursuivait le roi, apparence que le prince Charles va être duc de Courlande; il y a apparence qu'un seul des cadets va entrer dans l'état ecclésiastique : l'électorat de Cologne pourra être son fait. Mme la Dauphine n'aime véritablement que le prince Xavier, et, depuis qu'il est à mon armée, il a acquis l'estime générale de tous les Français; mais il faut attendre le dénoûment de tout ceci avant que de se déterminer, conserver nos amis en Pologne, et surtout M. Mocranowsky, car le palatin de B..... me paraît douteux, et surtout que Durand prenne bien garde aux papiers secrets. Avant la fin de l'année, sûrement, nous verrons plus clair pour prendre un parti sûr. » L'avénement au ministère de M. de Choiseul, partisan zélé de l'alliance autrichienne, et, par conséquent, selon le cœur du roi, n'apporta aucune modification à la correspondance secrète, dont l'existence fut cachée au nouveau ministre. — A Tercier, 10 novembre 1758. « Je vous renvoie la copie de la lettre du grand général de Pologne. Ce que M. Jacobowsky propose pour la correspondance des lettres pourra servir dans quelques occasions, ainsi que le chiffre que vous pourrez lui donner lors de son départ, qui me paraît être différé jusqu'à l'arrivée de M. le duc de Choiseul. Je vous renvoie aussi le *post scriptum*, approuvé, pour M. de Vergennes, que vous mettrez en chiffres pour que je puisse remettre le tout, dimanche, à Janel. La voie dont il propose de se servir par couvert est Gênes et Naples. Pour celle de Pologne, il dit qu'il n'avait rien de sûr tant que la Saxe ne sera pas évacuée et que Brême sera au roi d'Angleterre..... » Le roi attendait avec impatience l'arrivée de M. de Choiseul pour s'éclairer. — 2 décembre 1758, à Tercier. « Le changement de votre ministre me fait garder la lettre pour Durand, étant bien aise de voir tout ce qu'il me dira de Vienne auparavant..... »

Trompé sur la véritable situation des choses en Allemagne, Louis XV croyait Frédéric II près de succomber. Il écrivait le 7 décembre 1758, à Tercier. « Je vous renvoie les lettres de Ruben; il est fort au fait de la cour de Berlin, et, s'il était besoin, je pense qu'il y pourrait mieux servir qu'aucun autre; mais nous ne sommes

Digitized by Google

pas dans ce cas-là, et je n'aime guère les menées sourdes. Si Sa Majesté prussienne tombe dans le précipice, tant pis pour lui, je ne me départirai jamais de l'alliance de l'impératrice. » Il est évident, d'après cette lettre, qu'on montrait à Louis XV les conséquences fâcheuses d'une complète victoire de l'Autriche et de la ruine de la Prusse. On lui conseillait même un rapprochement avec cette dernière puissance, rapprochement contraire à l'alliance autrichienne; mais il repoussa ces suggestions. Quant à la répulsion qu'il affiche pour les menées sourdes, elle est peu justifiée de la part de l'auteur de la correspondance secrète. Cependant, il pouvait se rendre la justice qu'il ne trompait que ses ministres, et qu'il ne trahit jamais ses alliés. Il ne se défiait pas encore de M. de Choiseul, aussi a-t-il pour lui toutes sortes de ménagements. Le 23 février 1759, il annonce à Tercier l'envoi prochain, avec l'approbation royale, d'une dépêche pour M. d'Havrincourt, ambassadeur en Suède, et admis à la correspondance; mais il se ravise. « Je rouvre ma lettre pour vous renvoyer celle à M. d'Havrincourt; je trouve qu'elle lui donnerait trop lieu de croire que je ne suis pas content de M. de Choiseul. Ainsi, renvoyez-moi un autre projet corrigé. »

Pour Louis XV, un ministre, tant qu'il n'était pas disgracié, avait droit aux respects de tous, même de ceux que le roi employait en dessous à contrecarrer ce ministre; il n'hésitait jamais à lui abandonner ses serviteurs les plus dévoués, sauf à leur donner secrètement des compensations. Tercier était censeur royal; il avait été chargé d'examiner le fameux livre *de l'Esprit*, d'Helvetius; il avait donné son approbation à la légère à cet ouvrage, dont l'apparition fit grand bruit et causa du scandale. On prit prétexte de cette approbation pour rendre Tercier odieux à la reine, qui avait horreur de l'impiété; il fut destitué des fonctions de premier commis des affaires étrangères qu'il remplissait depuis longtemps. La vérité n'échappa pas au roi; le 3 mars 1759, il écrivait au comte de Broglie :

Depuis l'aprobation que Tercier a donnée à l'ouvrage *de l'Esprit*, l'on a cherché un prétexte pour le renvoyer des affaires étrangères : le cardinal de Bernis, dans ce temps-là, en fut sur le point, mais se contenta de lui laver la tête. La reine n'a pas voulu garder Helvétius dans sa maison, et M de Choiseul a pris ce prétexte pour renvoyer Tercier. Moi, je ne connais ni ne veux connaître que mon secrétaire d'Etat; ainsi je les laisse entièrement les maîtres de leurs commis. Voyez avec lui ce qu'il veut demander et comment continuer les affaires secrètes de la Pologne. J'ai été fâché pour lui de l'affaire où il s'est engagé, et d'autant plus, que sûrement il n'avait lu ce livre *de l'Esprit* que très superficiellement. Je ne crois point, comme vous, que M. le duc de Choiseul ait connaissance du secret. A l'égard de votre mariage, je n'assure les droits par une pension

Digitized by Google

que dans le cas où le bien ne le peut pas, et le votre le peut ; mais si vous veniez à être tué à mon service, j'aurais autant de soins de vos enfans que j'ai eu de vous autres.....

M. de Choiseul ignorait-il l'existence de la correspondance secrète, ainsi que le croyait Louis XV ? Cela n'est pas probable, mais M. de Choiseul, comme plus tard M. d'Aiguillon, respecta le secret du roi et lui laissa le plaisir de faire des mystères de ce que ses ministres et les cours étrangères connaissaient parfaitement. En laissant renvoyer Tercier du ministère des affaires étrangères, Louis XV espérait donner le change, mais personne ne fut dupe de cette duplicité. En tout cas, Tercier n'eut pas à se plaindre, car le roi s'occupa de réparer à son égard l'injustice dont il avait permis qu'il fût publiquement victime.

11 mars 1759.

M. le duc de Choiseul m'a proposé pour vous six mille livres de pension, dont une partie reversible sur votre femme et vos enfants : je veux bien y en ajouter trois mille sur les fonds extraordinaires de Pologne, ce qui, avec les six mille livres des postes, vous fera quinze mille livres. Vu le temps, il m'est impossible d'aller plus loin. Comme vous êtes boiteux, et que votre santé est dérangée, mon intention est que vous ne retourniez plus au Cabinet, je verrai avec Janel si l'on pourrait vous donner le brevet que vous désirez, mais sans aucune fonction et seulement *ad honores*. Du reste j'approuve l'arrangement pour que vous continuyez la correspondance secrète.

On voit par cette dernière lettre que Louis XV n'était ni ingrat ni égoïste : les détails dans lesquels il entre pour assurer le sort de Tercier et de sa famille, le souvenir de ses infirmités et de sa mauvaise santé témoignent de la bonté d'âme de cet homme, qui, au milieu de sa corruption, avait encore gardé quelques vertus, et qui avait certainement d'autres préoccupations que celles de ses plaisirs. Tercier vit à la suite de cet événement, qui aurait pu lui être si funeste, la confiance du roi augmenter ; il devint le chef de la correspondance secrète en vertu de l'ordre suivant : « Je vous charge, Tercier, de continuer l'expédition de mes ordres secrets à mes ministres en Pologne pour la négociation dont vous avez connaissance ainsi que des autres parties qui peuvent y avoir rapport. Vous communiquerez le tout au comte de Broglie et vous vous concerterez avec lui sur les projets de réponse à leur faire. Je vous ordonne d'observer le plus grand secret dans toute cette affaire. Fait à Versailles ce 22 mars 1759. LOUIS. » Il n'est plus question du prince de Conti qui était définitivement entré dans cette opposition à la cour où il devait persister toute sa vie. M. de Broglie n'était admis à donner son avis

Digitized by Google

que sur les affaires de Pologne. Il apprit la marque de confiance dont l'honorait le roi par ce billet : « Monsieur le comte de Broglie, mon intention étant de continuer en Pologne la négociation secrète que vous y avez suivie pendant votre ambassade avec zèle et succès, je veux que vous en ayez la principale direction. En conséquence, j'ordonne au sieur Tercier, que j'ai chargé de l'expédition de mes ordres secrets à mes différents ministres qui peuvent concourir à cette affaire, de vous communiquer exactement tout ce qu'il recevra de relatif à cette négociation et de se concerter avec vous sur les projets de réponse à y faire, pour, après que je les aurai approuvés, en faire l'expédition. Votre attachement à ma personne m'assure que vous ferez un usage utile des connaissances que vous avez acquises dans cette partie, et que vous continuerez à observer le plus exact secret, comme vous avez fait par le passé. Fait à Versailles ce 23 mars 1759. LOUIS. » Cet ordre explique suffisamment le mécanisme de la correspondance secrète et les attributions de M. de Broglie. Il ne devait s'occuper que de la Pologne, mais la question polonaise était une question européenne, et peu à peu M. de Broglie fut amené et autorisé par le roi à prendre connaissance de l'ensemble des négociations suivies par les agents particuliers de Louis XV dans les différentes cours.

En 1759, M. de Paulmy fut désigné comme ambassadeur en Pologne : M. de Broglie proposa de l'admettre au secret : Louis XV refusa, préférant donner à M. de Paulmy pour secrétaire M. Hénin, qui était déjà initié ; il ne craignait rien tant que d'étendre le nombre de ses agents, persuadé avec raison qu'un secret communiqué à plusieurs personnes cesse d'être gardé. Il se défiait surtout des employés de la poste ; il se doutait que le cabinet noir pourrait bien ne pas respecter les fausses adresses que portaient les lettres qui lui étaient envoyées : « Je suis bien sur, écrivait-il le 9 août 1759, à Tercier, que Janel ne dira rien, mais tous ces commis des postes, s'il leur recommandait particulièrement les lettres du comte de Broglie, pourraient en être surpris. Ainsi, je pense qu'il faut continuer les risques ordinaires ; vous pouvez mettre les dessus de lettres tant que vous voudrez : j'approuve que vous mettiez tout en chiffre, et de mettre au fait le sieur Hénin, si vous en êtes sûr, et point encore M. de Paulmy. »

La Russie donnait des inquiétudes au roi : les rapports de d'Eon s'étaient souvent trouvés démentis par les faits : M. de Broglie fut mis au courant de la correspondance avec M. de Woronzoff. L'ambassadeur du roi à Pétersbourg, M. de l'Hôpital, ne rendait aucun service : dans une dépêche du 11 juillet, Louis XV écrivait à Tercier : « M. de l'Hôpital est bien cher à Pétersbourg, il serait à désirer qu'il en fût

Digitized by Google

déjà revenu; mais l'embarras serait son successeur. » Le 4 décembre, il motivait ses griefs contre M. de l'Hôpital, dont l'ambassade n'était pas seulement dispendieuse, mais qui donnait des sujets fondés de plainte. « M. le duc de Choiseul a mandé à M. de l'Hôpital de savoir si M. de Breteuil serait agréable à la czarine, soit en sous-ordre, soit seul, étant très mécontent dudit M. de l'Hôpital, lequel, quand on lui mande d'éclaircir un fait, s'en ouvre d'abord avec M. de Woronzoff, même le regardant; ainsi il faut bien se donner de garde de lui confier le secret des Anglais venu par la Suède, car il irait lui dire d'abord tout crûment et sans aucuns préparatifs. Je vous renvoie la lettre pour le comte de Broglie approuvée, cependant je ne sais s'il n'y faut pas faire quelques changements, vu ce que dessus. Je pense aussi qu'il faut attendre le moment du départ de M. de Paulmy pour mettre au fait le sieur Hénin. »

M. de Broglie fit nommer M. de Breteuil ministre en Russie, et insista pour qu'on l'admît au secret. Dans une lettre du 22 février 1760, Louis XV fait part de ses hésitations à Tercier. « Il n'y a certainement rien à craindre de la découverte des lettres de Mme la Dauphine et du comte de Luzace. Je lui en ai parlé, et elle m'a assuré qu'il n'y avait que le comte de Bruhl qui pût en être scandalisé, mais que cela ne lui apprendra rien qu'il ne sache. J'approuve qu'on continue l'affaire secrète. J'ai beaucoup réfléchi sur le secret à confier au baron de Breteuil, et j'y réfléchirai encore. Cependant envoyez moi un projet des deux ordres que le comte de Broglie propose, mais au moins je ne lui dirai qu'au dernier moment de son départ, qui doit être prochain, et je lui tournerai de façon que c'est pour Mme la Dauphine qu'on travaille principalement, et le secret pour la surprendre agréablement. » Cette surprise agréable devait être l'élection du prince Xavier comme roi de Pologne. Louis XV récrivit enfin le 24 août à M. de Broglie: « Le comte de Broglie remettra l'ordre ci-joint au baron de Breteuil, et recevra de lui la communication des instructions soit verbales, soit par écrit, qui lui auront été remises par le duc de Choiseul, pour, après les avoir examinées de concert avec le sieur Tercier, en dresser de particulières et secrètes relativement à ce qu'ils connaissent de mes intentions tant sur la Russie que sur la Pologne, et me les envoyer, afin que je puisse les examiner, les approuver ou les corriger, avant qu'elles soient remises au baron de Breteuil. » Louis XV désirait autant surveiller son propre ministre des affaires étrangères qu'être instruit exactement de ce qui se passait dans les autres cours; c'est ce qui ressort de l'ordre qu'il fit remettre par M. de Broglie à M. de Breteuil, où il lui enjoignait de communiquer au comte et à Tercier les instructions qu'il recevrait

Digitized by Google

avant son départ de M. de Choiseul. En même temps, d'Eon était chargé d'instruire, de diriger et même de contrôler M. de Breteuil.

Ce 7 mars.

Vous communiquerez au baron de Breteuil, avec toute l'exactitude possible et en évitant la partialité tout autant que la prévention, tous les renseignements que vous avez obtenus au sujet du caractère de l'Impératrice de Russie, de ses ministres et des individus employés dans les affaires de l'Etat. Vous y ajouterez vos observations sur la conduite tenue depuis le commencement de la guerre jusqu'à présent..... Cette marque de confiance, que je donne au baron de Breteuil, est une preuve de ma conviction qu'il exécutera mes ordres avec autant de zèle que de capacité. Malgré la loyauté de ses intentions, dont je ne doute en aucune façon, il peut cependant errer sur le choix des moyens à employer pour atteindre le but de mes instructions secrètes. Si vous le jugez utile au service, vous lui exposerez avec réserve vos vues particulières.....

La Pologne est toujours l'objet de la sollicitude du roi.

(Au comte de Broglie). 5 avril 1760.

Il est vrai que M. de Choiseul a lu, au dernier Conseil, les instructions pour M. de Paulmy; elles promettent protection aux Polonais pour la liberté du choix de leur roi et peu d'argent, et en cela je ne puis le désapprouver, car le temps ne le permet absolument pas. Si la diète se tient, comme cela est fort douteux, l'on verra pour lors ce qu'il y aura à faire; mais vous savez que tant de personnes ont intérêt de la rompre, que je pense qu'avec peu d'argent l'on fera beaucoup. Il y a déjà du temps qu'il me parle du rappel de M. Durand; ce ne sera point par congé, mais tout à fait. On pourra l'employer ailleurs, mais sûrement il ne partira pas que M. de Paulmy ne soit arrivé, et qu'il n'ait eu le temps de l'instruire ainsi que M. Hénin. Si j'avais contredit le retour de Durand, cela aurait donné du soupçon à M. de Choiseul, et mis sur les voies de découvrir ce qu'il ne sait certainement pas.

Tercier, bien qu'ayant cessé d'être premier commis des affaires étrangères, était de temps à autre employé par M. de Choiseul à rédiger des mémoires sur les questions pendantes. Louis XV voulait être tenu au courant des travaux de Tercier, et donnait son avis sur des points délicats.

10 mars 1760.

Je vous renvoie la lettre de Stockolm. S'il est parlé, dans les négociations avec l'Espagne, des démarches que la reine d'Espagne avait faites en 1753 pour la couronne de Pologne en faveur de l'infant don Philippe, vous ne pouvez pas vous dispenser d'en parler dans l'ouvrage que vous

Digitized by Google

faites, mais sans réflexion qui ait lieu à la circonstance présente en Pologne. Si le duc de Choiseul vous en fait la remarque, vous lui en direz votre pensée. S'il voulait absolument que vous le retranchassiez de votre mémoire, vous le ferez, puisque vous pensiez qu'il n'y avait pas grand inconvénient de ne l'y pas mettre.

La lettre suivante a trait à Catherine, alors épouse de l'héritier du trône de Russie. Elle s'était éprise du comte Stanislas-Auguste Poniatowski, représentant du roi de Pologne à Saint-Pétersbourg; mais cette intrigue ayant été découverte, Poniatowski avait été obligé de quitter la Russie. Tercier s'étant alarmé du bruit qui courut que le ministre français favorisait le retour de Poniatowski, le roi le rassura : — 23 juillet 1760. « M. le duc de Choiseul n'a eu en vue dans ce qu'il a mandé à M. Durand sur M. Poniatowsky qu'une véritable indifférence, partant du principe que, si on l'avait laissé, l'amour n'aurait pas duré, vu le caractère de la princesse, et que, s'il y retournait, il en serait encore de même; mais il n'a point du tout eu en vue de l'y faire retourner, et il ne pressera pas pour cela, même au contraire, surtout sachant l'effet que cela ferait à la czarine. » En effet, Elisabeth voyait de mauvais œil l'inconduite de la femme de l'héritier du trône, dont les penchants et la galanterie étaient déjà publics, et Louis XV, qui *connaissait le caractère de la princesse*, et qui en cette matière était passé maître, jugeait qu'en pareille circonstance le mieux était de laisser faire. Le roi s'intéressait à tous les sujets qui méritent d'exciter la curiosité d'un homme intelligent, témoin ce billet à Tercier, en date du 29 juillet 1760 : « J'ai lu un peu tard votre mémoire sur l'Angleterre; je trouve bon que vous en écriviez pour vérifier les faits et surtout cette nouvelle secte dont j'avais déjà entendu parler pour l'Allemagne, M. de Zinzendorf étant de ce pays-là. » Louis XV fait allusion aux frères moraves, dont le comte de Zinzendorf avait réuni les restes dispersés et qu'il avait organisés, non-seulement en Allemagne, mais encore en Hollande, où il y en a encore, en Angleterre et en Amérique.

Les lettres de Louis XV offrent ici une lacune de près de deux ans. M. de Broglie partageait la disgrâce de son frère et était exilé dans ses terres à Ruffec; mais il continuait à diriger la correspondance secrète. Le roi s'occupait toujours des moindres détails. — 4 mai 1762. A Tercier. « Janel propose de s'adresser à M. Orneca, banquier à Amsterdam, qui fera passer le paquet à Hambourg, à son correspondant, lequel l'envoie à Pétersbourg. Voilà ce qu'il pense pour détourner la curiosité sur le paquet, puisqu'il paraîtra venir d'un banquier d'Hollande..... » M. de Breteuil ne réussissait pas à la cour de Russie; il était question de le remplacer et d'en-

Digitized by Google

voyer d'Eon à Saint-Pétersbourg. — 1er juin 1762. A Tercier. « Je vous renvoie la lettre de M. le comte de Broglie. M. de Choiseul m'a dit qu'il me proposerait le sieur d'Eon pour envoyer à Pétersbourg lorsque le retour de M. de Breteuil serait certain ; mais, dans l'intervalle, M. de Breteuil laissera sûrement un secrétaire, et j'ignore si ce sera le sien ou le sieur Michel. M. de Choiseul m'a dit aussi que, jusqu'à présent, il n'y avait que M. de Turpin qui se proposât pour la Prusse lors de la paix; mais celui-là ce n'est qu'en conversation. » Le rappel de M. de Breteuil est décidé; il remplacera en Suède M. d'Havrincourt.

19 juin 1762.

J'approuve entièrement la façon de penser du comte de Broglie par rapport à la Russie, et à l'envoi du sieur d'Eon; il connaît notre pénurie sur les dépenses d'argent; il faut lui recommander d'en être bien avare. L'on peut demander le mémoire raisonné à M. d'Havrincourt; à l'égard de M. de Breteuil, il passera par ici en allant en Suède, et on lui dira tout ce qu'il y a à dire, vu les circonstances présentes et à venir d'ici là. A l'égard de la Pologne, je n'ai rien à en dire de nouveau.

La question d'argent était un des soucis du roi : il craignait toujours de manquer. Inhabile dans l'art de se procurer des ressources, il regardait comme le plus sûr de dépenser le moins possible pour se créer des réserves. Lui-même reconnaissait son incompétence en pareille matière. Tercier lui ayant soumis un plan financier, il lui répondit : — 16 novembre 1759. « Je me connais fort mal en projets de finances, mais celui que vous m'avez addressé pourra être bon quand le crédit sera revenu. Vous ferez bien de le remettre à M. le duc de Choiseul par la voie que vous croirez la plus convenable. » Cette renaissance du crédit qu'espérait Louis XV, il ne devait pas la voir. Loin de là, la détresse du Trésor s'accroissait ; aussi, quand il s'agissait de donner de l'argent pour la Pologne, il se trouvait dans un étrange embarras, partagé entre son désir bien justifié d'économie et son affection pour la Pologne. — 7 juillet 1762. « Il faut être bien circonspect en promesses d'argent, cependant l'on peut en promettre, comme vous le proposez, pour de grandes choses et seulement après qu'elles auront eu lieu pleinement..... Songez toujours à la disette d'argent où nous sommes et qu'une confédération ferait peut-être plus de mal que de bien à la liberté de la Pologne, même dans les circonstances présentes..... »

De grands événements se préparaient. M. Durand, ministre en Pologne, fut rappelé; le roi ignorait quel serait son successeur. — 15 juillet 1762. « Le duc de Choiseul m'avait déjà parlé de Durand pour lui confier le dépôt des archives du ministère des affaires étrangères.

Digitized by Google

Je verrai, sans lui rien faire soupçonner, qui il destine à Varsovie ou en Saxe, quand le roi de Pologne ira. Le baron de Breteuil doit être parti du 15 du mois passé. Quand nous le saurons à Vienne, il sera temps, je crois, de lui écrire, mais cela ne peut tarder. » M. de Breteuil s'était en effet mis en route, mais d'importants événements le firent revenir sur ses pas. Laissons la parole à Louis XV.

(*A Tercier*). 28 juillet 1762.

Par un courrier du marquis de Paulmy [1], arrivé hier au soir, nous avons appris que le roi de Pologne venait de recevoir la nouvelle de Kœnigsberg que le czar Pierre III, ayant abjuré publiquement la religion grecque pour retourner à l'hérésie luthérienne, avait été détrôné et enfermé, et que sa femme avait accepté les rênes du gouvernement; nous ne savons si c'est en son nom ou en celui de son fils Paul. M. de Breteuil, qui se trouvait le 17 à Varsovie, s'offre, dans ces circonstances, pour retourner à Pétersbourg, et M. de Choiseul accepte avec plaisir sa proposition, si cette grande nouvelle se confirme, ce qui ne peut manquer d'arriver d'ici à quelques jours. Il a encore ajouté qu'elle a annulé les derniers traités de son mari et envoyé l'ordre aux troupes russes de rentrer aussitôt dans leur pays. Voilà au moins le départ du sieur d'Eon différé et vraisemblablement aussi toutes les affaires de Pologne.

Cette lettre dément ce que raconte M. de Ségur de M. de Breteuil, qui, après avoir refusé d'aider de quelque argent la conspiration contre Pierre II, aurait quitté son poste, où des dépêches sévères de M. de Choiseul l'auraient contraint de retourner. Je n'ai pu découvrir à quel événement fait allusion la lettre suivante : il est clair qu'un danger de mort avait menacé le roi, qui s'exprima, dans un billet adressé à Tercier le 31 août 1762, en ces termes significatifs : « Je savais, il y a du temps, par M. le chancelier l'affaire des jésuites d'Artois, mais je l'avais entièrement oubliée, *me souciant assez peu par quelle manière je sortirai de ce monde, puisque tôt ou tard il en faut sortir. Je ne ferai pourtant rien qui me puisse le faire faire tôt, parce que tout homme doit tâcher de vivre jusqu'à l'âge le plus reculé.* L'on m'a reparlé depuis votre lettre de cette affaire ; elle est entre les mains de la justice, qui la jugera apparemment selon l'équité. » L'aveu est franc et même naïf. Que dire de la justice qui jugera apparemment selon l'équité? Le roi a disparu pour faire place à l'épicurien, qui ne songe qu'à une chose, à vivre le plus longtemps et le plus voluptueusement possible, sans se soucier de l'honneur et des devoirs, dont l'accomplissement est le but et la raison d'être de la vie. Voici des sentiments plus nobles. — A Tercier, 27 octobre

[1] Alors ambassadeur en Pologne.

Digitized by Google

1762. « Je suis fâché de la mort de Baron : l'on disait que c'était un parfait honnête homme et était fils d'un homme de feu M. le comte de Toulouse, que je connaissais beaucoup. »

Glanons quelques nouvelles politiques. — 26 octobre 1762. « La diète de Pologne n'a duré que deux jours et elle a été rompue à l'occasion du fils du comte de Bruhl que l'on n'a pas voulu reconnaître comme naturel Polonais. » — 27 janvier 1763. « Je ne crois pas que M. de Praslin se soucie de laisser M. de Paulmy en Pologne, mais je crois que c'est qu'il ne sait qu'en faire après. Je lui en parlerai au premier travail. » Pauvre M. de Paulmy, qui ne reste ambassadeur que parce qu'il est incapable de remplir d'autres fonctions. En 1763, la paix vint mettre un terme aux désastres de la guerre de sept ans, paix déplorable au dire même de Louis XV.

(*A Tercier*). 26 février 1763.

Vous pouvez envoyer la lettre du comte de Broglie à Durand. Ce dernier (Broglie) témoigne un peu trop que la paix que nous venons de faire n'est pas bonne ni glorieuse; *personne ne le sent mieux que moi;* mais, dans ces circonstances malheureuses, elle ne pouvait être meilleure, et je vous réponds bien que, si nous avions continué la guerre, nous en aurions fait encore une pire l'année prochaine. Tant que je vivrai, je ne me départirai jamais de l'alliance de l'impératrice et ne me lierai jamais intimement avec ce roi de Prusse-ci. Raccommodons-nous avec ce que nous avons pour nous préparer *à ne pas être engloutis par nos vrais ennemis.* Pour cela, il ne faut pas recommencer une guerre. Il est fâcheux que le trône de Pologne vienne à vaquer dans ce moment-ci ; heureusement le roi est mieux depuis l'opération qui lui a été faite le 6, et coopérons de notre mieux à la nouvelle élection, mais je ne ferai aucune guerre pour ce trône qu'avec le peu d'argent qui nous reste.....

Quels étaient ces ennemis par lesquels Louis XV craignait d'être englouti? Il y en avait certainement au dedans, mais ceux que le roi regardait comme les plus redoutables étaient les Anglais, pour lesquels il avait conçu une haine vigoureuse. Dès 1763, il songea à se venger un jour ou l'autre des humiliations qu'il en avait reçues en opérant un débarquement en Angleterre : il fit ses préparatifs longtemps à l'avance.

7 avril 1763.

Monsieur le comte de Broglie, mon intention est de faire prendre sur les côtes d'Angleterre et dans l'intérieur de ce royaume des connaissances locales qui puissent faciliter l'exécution des projets que les circonstances pourraient engager à former un jour très éloigné, j'espère. J'approuve l'idée que vous avez communiquée au sieur Tercier de charger dès ce mo-

Digitized by Google

ment un officier capable et intelligent de faire toutes les reconnaissances relatives à cet objet, lequel vous en rendra compte. En conséquence, je vous envoie l'ordre ci-joint pour autoriser le sieur de La Rosière à ce travail; je vous ordonne le plus grand secret, et j'attends tout du zèle que je vous connais pour mon service et pour ma personne. Il n'y a que les sieurs Durand, Tercier et d'Eon que j'admets dans le secret, leur concours y étant nécessaire.

M. de La Rosière fut envoyé avec un traitement de mille livres par mois. Il paraît que c'était Durand qui avait parlé au comte de Broglie « des moyens les plus propres à employer pour s'opposer à l'ambition et à l'arrogance de la nation anglaise. » Le roi lui ordonna de communiquer à M. de Broglie et à Tercier tout ce qu'il trouverait de relatif à cet objet dans le dépôt des affaires étrangères, à la tête duquel il avait été placé (Lettre du 25 juin 1763). La mission de M. de La Rosière dura plus d'une année : on le chargea ensuite d'examiner les côtes de France, le tout à l'insu des ministres. — A Tercier, 14 juillet 1764. « ..... Qu'on recommande bien au sieur de La Rosière de prendre bien garde, dans les reconnaissances qu'il fera de nos côtes, qu'on ne le découvre, car il est bien connu dans ce pays-ci, et M. de Choiseul sait que c'est lui qui a levé la carte de Hesse par ordre du comte de Broglie. » Cette mission produisit les fruits qu'en attendait le roi, qui conserva précieusement les plans que M. de La Rosière était parvenu à lever ou à se procurer : et les ministres de Louis XVI qui en prirent connaissance n'hésitèrent pas à déclarer qu'on y pourrait trouver les plus utiles renseignements dans le cas où l'on voudrait faire une descente en Angleterre. En 1793, on avait déjà perdu la trace et on regrettait vivement la perte de ces documents, qui étaient, par suite des événemente, devenus susceptibles de recevoir une application utile et de concourir au but que s'était proposé Louis XV, en se préparant de loin aux éventualités d'une guerre avec l'Angleterre.

E. Boutaric.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

FANFAN D'MA

SEIGNEUR DE BEAUVAL

TABLEAU DE MŒURS LORRAINES

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION MOINS INUTILE QU'ELLE NE LE PARAIT

Ce n'était ni le « Juif et la Juive » sur les deux pôles, ni Oreste et Pylade, ni Nisus et Euryale, ni David et Jonathas, ni aucun plus moderne couple de personnages connus par le lien qui les rendit inséparables ; c'étaient des gens sans renommée, mais, comme Oreste et Pylade, Nisus et Euryale, David et Jonathas, deux moitiés d'un tout unies par cette amitié si bien définie : « une âme en deux corps. »

Elles erraient ensemble ; elles se promenaient sur de jolies collines, le bras dans le bras et la pensée dans la pensée. Le lendemain devait les séparer.

« Je ne puis vivre dans un cercle si étroit, disait l'une ; il me faut de l'espace, un champ bien vaste pour y faire de belles moissons que je rapporterai fidèlement dans notre grenier.

— Moi, dit l'autre, je ne puis te suivre.

— Pauvre ermite ! reprit la première, en embrassant d'un regard assez dédaigneux la vallée étendue à leurs pieds.

— Oui, pauvre ermite, qui perd sa meilleure moitié ! Mais, quant au vaste champ que tu vas chercher si loin, le pauvre ermite ne te

Digitized by Google

l'envie point. N'as-tu pas lu que ce brave homme d'esprit qu'on appelait Bernardin de Saint-Pierre, ayant voulu traiter un sujet immense comme le monde, s'arrêta à un fraisier placé sur sa fenêtre, et prétendit y avoir trouvé de quoi penser et de quoi écrire toute sa vie? Cette vallée sera mon fraisier. Il fourmille d'êtres plus intéressants encore que les insectes du naturaliste ; car ce sont des hommes. »

L'ermite fit là-dessus une phrase modeste propre à corriger ce que la comparaison établie entre lui et l'auteur des *Etudes de la Nature* pouvait avoir de trop ambitieux.

Aucune louange n'y répondit : l'amitié n'est pas flatteuse.

Quoi qu'il en soit, le lendemain, le cœur un peu gros, dans une chambrette d'un aspect assez sévère, assis devant un petit bureau d'ébène, l'ermite taillait sa plume à tout hasard.

Le cahier qu'il avait devant lui se couvrit peu à peu d'une écriture large et noire qui courut sur les feuilles blanches, s'arrêta pendant de longs intervalles, et, après plusieurs catastrophes dont les causes seront connues plus tard, finit par produire ce qui suit :

I. — LA PETITE VALLÉE

Un ruisseau la traverse, des coteaux l'environnent ; elle ressemble à toutes les vallées, et pourtant il en est peu d'aussi attrayantes.

Il me serait parfaitement impossible d'en rien dire d'extraordinaire, même en recueillant les plus vieilles légendes. Comme la vallée, elles sont pareilles à beaucoup d'autres. Pour traces certaines d'un passé plus brillant, on y trouve des médailles frustes, des fûts de colonnes, des urnes funéraires, une petite fontaine qui, emprisonnée dans un aqueduc romain, jaillit du flanc d'une colline..... Et si l'on remonte aux temps dont l'imagination seule raconte l'histoire, voici, couronnant les sommets, ici des monceaux de pierres amassées par des géants oppresseurs de la contrée, longtemps en guerre avec ses habitants; là-bas, les ruines d'un palais de la fée Mélusine.

Le merveilleux flotte et se perd aux régions élevées qui se perdent elles-mêmes dans l'azur du ciel; la vérité s'enfouit sous la terre, d'où le soc de la charrue en retire çà et là un lambeau précieux. L'agriculture et l'industrie utilisent le ruisseau, couvrent l'étroite plaine. Une forge — avec ses toits noirs et ses noirs ouvriers — fait entendre au loin ses marteaux. De longues prairies s'étendent sur les rives ombragées de saules. Le ruisseau roule et déroule ses festons inégaux dans la verdure; les coteaux sont plantés de vignes,

Digitized by Google

rayés de sainfoins roses, de blés jaunes, de trèfles verts, de friches bigarrées. Une route blanche tourne au pied de l'un d'eux et joint deux villages : deux jolis villages qui invitent à y descendre.

Ce qui fait le charme de la vallée, c'est peut-être son défaut : elle est fort resserrée entre les collines, la vue y est bornée de toutes parts par ces aspects riants et agrestes, pleins de ravissants détails et de beautés tranquilles. C'est un de ces petits coins de terre, un de ces lieux à part où l'on éprouve en quelque sorte le sentiment du chez soi. Il fait bon y dépenser la vie tout doucement; on le sent rien qu'à voir la petite vallée.

Les villages ne sont point composés de chalets ou même de maisons élégantes ou proprettes, entourées de jardins; elles se touchent, avançant leurs toits de tuiles rouges en auvent sur une muraille quelquefois fraîchement blanchie à la chaux, plus souvent déjà souillée par la boue et les pluies. Ce sont de petites maisons à un seul étage, sans aucun ornement, à moins que ce ne soit un long cordon de pampre; car ici l'agréable pour plaire doit être utile.

Tel le logis, tels les alentours. L'objet le moins propre à figurer dans une églogue y est suffisamment ennobli par le coq empanaché auquel il sert de piédestal. Des canards barbotent à sa base : ces animaux disgracieux et maladroits dans leur allure, stupides dans leur caquetage, mais lourds de plume et de graisse, balançant leur tête verte avec une gravité comique. Des fagots amoncelés précisément devant la fenêtre servent de refuge aux poussins, qui les gravissent en étendant les ailes.

La charrue ou tout autre instrument aratoire sont jetés sans ordre par la main du paysan. Un vieux rosier à cent feuilles suspend son feuillage épais, comme une chevelure inculte, aux barreaux d'un vitrage obscur. Tout cela peut avoir sa beauté ou sa grâce, quand le hasard s'en mêle.

Au milieu du village — si c'est à Maix que nous descendons — est le cimetière; au fond du cimetière, l'église; derrière l'église, le presbytère; plus loin, l'écluse limpide d'un moulin.

Le cimetière est planté d'admirables tilleuls, dont les troncs énormes annoncent qu'ils sont plusieurs fois centenaires. Leur feuillage s'étend jusque sur le toit moussu de l'église, d'où sort un petit clocher qui semble se hausser pour regarder au-dessus, et, dans le lointain, bruit la chute d'eau.

Ce jour-là, on ne l'entendait pas. C'était dimanche. Les hommes groupés dans le cimetière, aux avenues de l'église, élevaient la voix plus haut : qui parlant politique — car les journaux commencent à pénétrer dans la petite vallée — qui se plaignant des gros bonnets, dont l'orgueil insolent étale à tout propos son luxe ou sa forfante-

Digitized by Google

rie ;—qui, du coin de l'œil enfin, lorgnant les toilettes, comme on le pourrait faire en un lieu où il y aurait des toilettes.

Ici, les jeunes filles qui s'avançaient une à une, deux à deux, les yeux baissés, leur livre de prières dans la main, avaient bien eu, il est vrai, l'intention de se parer, mais leur intention était dépassée et trahie par cette profusion de rubans de couleurs vives, ces grands châles, ces atours singuliers au moyen desquels nos paysannes se travestissent en dames de mauvais goût. Hier, elles étaient beaucoup plus jolies, quand elles montaient au flanc des coteaux, le *chavero* (hoyau) sur l'épaule, avec leur jupon court de droguet bleu ou rouge, leur corset lacé devant, leur fichu échancré sur la nuque par une épingle, et surtout leur cornette de paille doublée de percale rose : la cornette lorraine que Nancy seul conserve religieusement comme une coquetterie héréditaire et nationale.

Quoi qu'il en soit, les nœuds coquelicot d'un certain bonnet de dentelle de Mirecourt produisirent évidemment un effet très agréable dans le groupe des jeunes garçons où l'on cacha l'admiration sous des rires narquois. Celle qui le portait s'en préoccupa peu. Elle s'avançait vers la porte du cimetière avec l'assurance d'une personne habituée aux succès les mieux constatés. Un petit sourire de reine flottait vaguement sur ses lèvres un peu charnues, mais d'une fraîcheur de cerise, et elle marchait si droite, que les plis de son châle dessinaient à moitié les contours de sa taille robuste, mais bien proportionnée.

Au même instant, un homme entre deux âges, qui n'était point endimanché, passa dans la rue, longeant le mur du cimetière. Il rencontra la jeune fille au moment où elle allait y entrer, et l'arrêta par le menton.

Un de ces chiens intelligents auxquels on apprend tout, même à jouer aux dominos, un caniche noir s'assit gravement à quelques pas, la figure encadrée dans son toupet, et ses oreilles frisées comme une perruque Louis XIV.

A l'arrière-plan, du côté de l'église, disparaissaient lentement deux longues jambes demi-nues et un sarreau bleu pâle, qui semblaient s'éloigner à regret. Un feutre gris, un chapeau de paille, une casquette verte s'agitèrent dans le groupe des jeunes gens; plusieurs cous se tendirent en avant; maintes oreilles s'efforcèrent d'entendre :

« Tiens! voilà M. Richardot qui l'arrête. Qu'est-ce qu'il va lui dire ? »

Digitized by Google

II. — LES HABITANTS

A tout seigneur, tout honneur. Nous commencerons par M. Richardot. C'est le maire du village ; il s'intitule gaiement, dans ses jours de bonne humeur : *Fanfan d'Mâ* [1], *seigneur de Beauval, Florenval et autres lieux.*

Et ce n'est pas tout à fait une plaisanterie ; car il est riche, M. Richardot, aussi riche que beaucoup de seigneurs (seigneurs de par leurs richesses). Mais il se contente de traduire en beaux écus sonnants le levain de vaine gloire produit par *Beauval, Florenval et autres lieux*, de l'entasser dans de grands coffres ou d'en acheter de bons champs.

Il n'est magnifique qu'une ou deux fois l'année : par exemple, le jour de la Saint-Martin, patron de la paroisse, et le jour de la fête du roi. En ces solennités, il endosse un habit couleur lie de vin ou marron, un gilet de poil de chèvre rayé et quadrillé de noir, de jaune, de rouge. Sa table crie sous le poids des mets et des bouteilles : fricassées de poulets au vin, rôtis de veau de toutes les parties de l'animal, grillades de porc : côtelettes, filets, saucisses, boudin, qu'il fait sonner du bout du doigt pour s'assurer du degré de sa cuisson ; vins de ses vignes, mais de tous les âges, à remonter jusqu'à la fameuse comète dont il fut tant parlé dans nos vignobles.

L'habit que Richardot met ces jours-là s'appelle le *rochot à minger châ* (l'habit à manger de la viande), et c'est le seul avec lequel le titre de *mònsieur* lui semble s'accorder passablement. En d'autres jours et d'autres toilettes, il s'attache à son petit nom de Fanfan qu'il a donné à son chien pour avoir le plaisir de se présenter avec ce fidèle ami, en disant : « Voilà Fanfan l'homme et Fanfan le chien ! »

Et devant ces deux personnages s'ouvrent de très hautes portes. Fanfan l'homme y entre le premier, affectant de marcher difficilement sur les parquets cirés, échangeant quelques réflexions philosophiques avec Fanfan le chien. Il a remarqué que, dans la vie, la naïveté est une bonne malice. La sienne et son patois l'ont souvent mieux servi que n'aurait fait la science, voire l'éloquence. Il y a des choses si usées ! Ainsi, quelles phrases palpitantes auraient dépeint la misère de pauvres incendiés d'une manière assez touchante pour éveiller une pitié active et puissante qui versât l'or sur elle, comme

[1] *Maix* en patois.

Digitized by Google

l'eau sur les toits en flammes? Et il ne fallait pas moins pour réparer le désastre.

En un temps bien funeste de l'administration de Fanfan, la moitié des maisons de Maix furent consumées pendant une nuit où soufflait un grand vent. Elles n'étaient pas assurées. Avec les maisons avaient brûlé le linge, les provisions, le bétail, tout l'avoir des malheureux. Comment faire? A qui s'adresser? Personne ne pouvait ou n'osait porter leur supplique assez haut, jusqu'à ces sources de royales aumônes qui, seules, peuvent effacer les traces des fléaux. Nul moyen d'arriver : les plus aventureux y renonçaient; les mieux placés se récusaient..... lorsque Mme la duchesse d'Angoulême reçut, par la poste, une lettre qui d'abord lui parut écrite en hébreu. Elle essaya de la déchiffrer; la soumit à plusieurs linguistes dont la science se trouva confondue par une multitude de diphthongues discordantes qu'ils ne prononcèrent pas mieux que la princesse, et vainement s'efforcèrent de rattacher à quelque radical d'origine certaine : *caoue*, *maoue*, *cheui-te*, *chan-ye*, *man-ye*, *d'peuie*, *anneuie*..... Il y avait de quoi en perdre l'esprit, si, par hasard, un Lorrain n'eût passé par là précisément pour expliquer à la princesse : « Qu'un pauvre maire de village, prêt à se mettre en route avec son chien (*chan-ye*) pour venir la voir, aimait mieux, de peur des soldats qui gardent sa porte, mettre la plume à la main (*man-ye*) pour lui exposer ce coup (*caoue*) affreux et ces grands maux (*maoue*), etc., etc. La princesse, qui ne riait guère, se prit à rire, tout en s'apitoyant autant que l'avait espéré Fanfan, et le but fut atteint.

Fanfan, d'ailleurs, s'il l'eût voulu, aurait bien pu écrire en français à peu près correctement; il avait appris quelque chose dans sa jeunesse : d'abord son catéchisme, puis la Bible. C'était peut-être le seul livre qu'il eût lu tout entier. Il le retint d'autant mieux. Son imagination toute neuve se remplit de grandes images, de pensées mystérieuses, jusqu'à l'âge positif de la vie. Alors Fanfan s'adonna entièrement au calcul.

Il comptait fort bien.... si bien que mettant à propos cette science en pratique, ce fut par là qu'il parvint à acquérir les seigneuries que vous savez, à les arrondir d'année en année, enfin à devenir ce gros personnage que tout le monde appelle monsieur Richardot, en dépit de sa modestie.

En outre, Fanfan nageait comme une anguille et pêchait comme un épervier. Tout cela dans le bon temps; car à présent il est bien changé. Quoiqu'à peine âgé de quarante ans, c'est presque un vieillard. Une grande ride se creuse entre ses sourcils et donne à ses yeux, où jadis se cachait la finesse sous un air étonné, je ne sais quoi de sombre et parfois d'égaré; ses cheveux plats ont, dans les

Digitized by Google

petites mèches raides que le vent éparpille autour de sa tête, des nuances grises prématurées; enfin sa gaieté si facile a des accrocs singuliers : au milieu d'une plaisanterie, souvent il s'arrête comme pour réfléchir, et, au lieu d'un bon mot, décoche brusquement quelqu'apophthegme lugubre.

Ces choses ont probablement une cause secrète qu'il nous faudra pénétrer. En attendant, voyons les curieux.

L'homme au chapeau de paille est Frérot, le fils de l'adjoint. Il n'a rien de remarquable que son nom, bien qu'à Maix on le remarque fort peu. C'est le nom de tous les seconds fils dont les parents n'ont pas encore adopté le luxe des grands noms de baptême : ils s'appellent *Frérot*, par la raison bien simple qu'ils sont frères du premier.

L'homme à la casquette verte, l'homme au feutre gris, et généralement tous ceux qui font partie du groupe des jeunes gens, ce sont les amoureux de Fifine, de même que Frérot. Il n'est pas nécessaire de garder leur secret plus longtemps.

Fifine compte autant d'amoureux qu'il y a de garçons à marier à Maix et dans les villages voisins, notamment à Charmois, de l'autre côté de la montagne. Parmi ceux-ci, le plus beau est Francis, sergent de la garde nationale (nous sommes en 1831); le plus riche est l'Amelot.

Parfois, dans la semaine, Francis traverse le village, debout dans son tombereau comme un triomphateur romain dans son char, et alors il est superbe. L'Amelot n'entre jamais au bal sans avoir les poches pleines d'une monnaie sautillante dont le cliquetis éveille les idées les plus agréables.... Dans le grand monde, on dit bien : « Mes châteaux, mes forêts, » mais on n'ose pas encore faire sonner matériellement ses écus.

Les étrangers viendront tout à l'heure, après la messe, quand on commencera d'ouvrir les cabarets..... Mais n'anticipons pas, et faisons d'abord connaissance avec Fifine, l'héroïne de cette histoire, Fifine que l'on appellerait Joséphine, si au village un diminutif ou un sobriquet ne tenait habituellement lieu d'un nom.

Fifine, c'est le menton rose que M. Richardot tient entre ses gros doigts..... Une très belle fille assurément. Ses yeux sont noirs et brillants, ses dents blanches, plus brillantes que ses yeux; et, quand elle ouvre la bouche pour rire aux éclats — ce qui arrive souvent — on dirait un écrin si plein de perles qu'elles débordent. Elle a la joue de la couleur de ses rubans, et dans cette joue ronde et rose une fossette charmante. Il est bien naturel qu'on la trouve jolie. Cependant, autrefois, nul n'y songeait, quand tout à coup la beauté de Fifine resplendit et éblouit comme un astre nouveau inopinément

Digitized by Google

sorti d'un nuage. Il y a deux ans de cela. Depuis deux ans, Fifine est seule dans une maison assez grande, fort propre, entourée d'un jardin, d'un verger, d'une chénevière..... La maison, le jardin, le verger, la chénevière appartiennent à Fifine, plus dix jours de terre à la saison des blés, autant à la saison des avoines, trois arpents de vigne, cinq fauchées de prés et un hectare de bois. En un mot, Fifine est une héritière. On pense même que M. Richardot, qui est son parrain, et son tuteur, et qui n'a pas d'enfants, pourra bien lui léguer quelque chose. Avec la possession de Fifine se présente à l'esprit toute espèce de bonheurs : la vanité, l'ambition, la cupidité, les sens forment les rêves dont elle est l'objet ; et l'attraction irrésistible qui amène tant d'amants à ses pieds est composée de mille attraits, sous l'empire desquels tous les désirs confondus en un seul ont pris le nom d'amour. Fifine ne s'offense point de ce mélange, qu'une femme élevée à l'école des précieuses pourrait nommer impur ; elle cherche encore moins à l'analyser : elle voit le culte, goûte l'encens avec un certain plaisir, et, comme elle aussi aime beaucoup ses champs, sa vigne, sa maison, elle ne se soucie de les partager avec personne.

Au moment où Fanfan nous la présente par le menton, l'héritière se dégage, d'un petit air boudeur mêlé de coquetterie, en jetant du côté de ses admirateurs une œillade qui ressemble à un défi.

« Pourquoi donc ça, monsieur Richardot ? Laissez-moi tranquille ! Vous avez toujours à parler pour Pierre ou pour Paul, à qui l'on ne pense guère.

— Ça vous plaît à dire, petite mijaurée, hum ! hum ! La femme est menteuse par nature ! Voyons, il n'est pas nécessaire de penser à Pierre et à Paul à la fois ; mais le temps vient d'écouter un honnête garçon. Qu'as-tu tant à minauder ? Choisis parmi ceux que je te propose. Sont-ils bancals ou bossus ? Allons, allons, je suis pressé de mettre pour toi le « rochot à minger châ. » Je veux danser à ta noce !

— Et moi, je ne suis pas pressée de faire entrer un maître chez nous ! Moi, je ne veux pas y danser, à ma noce ! » répliqua Fifine en rébellion ouverte avec son tuteur.

Ce disant, elle passa lestement entre Fanfan et le mur, et continua son chemin.

Un gros rire courut dans le groupe des amoureux. Richardot fit comme les amoureux, il ricana en haussant les épaules, siffla son chien et partit.

« Pas pressée ! disait l'homme au feutre gris. Nous verrons donc si elle reste pour habiller la Vierge jusqu'à quarante ans !

Digitized by Google

— Ah! je t'en moque! répliqua la casquette verte. Une fille n'est jamais si entêtée à dire : Non!

— Si fait quand elle ne trouve plus l'occasion de dire : Oui!

— Ah! ah! ah! elle se défend quand on ne l'attaque plus.

— Et encore..... Celle-ci est bien trop coquette; tôt ou tard, elle dira : Oui, j'en réponds, dût-elle prendre le « borgeâye! »

III. — LE BORGEAYE

Nous l'avions oublié. C'est ce sarreau déteint, ces jambes nues qui disparaissaient lentement là-bas, du côté de l'écluse.

Laissons-lui ce nom que Frérot vient d'articuler en traînant sur ces quatre voyelles finales : *eâye*, avec un bâillement dédaigneux, qui contient à lui seul l'épigramme entière lancée, par ricochet, du pauvre borgeâye à l'orgueilleuse héritière. Aussi bien, nous aurions peine à trouver un nom français qui n'égarât complétement notre esprit sur le personnage.

C'est le berger du village. A ces mots, il semblerait que nous allons entrer dans une pastorale où vont figurer blancs moutons, vertes prairies, houlettes garnies de rubans roses, et maintes autres fadeurs qui n'existent plus, même dans les romans.

Si au lieu de : c'est le berger du village, nous disons : c'est le pâtre de la commune, quelle misère plate et saugrenue se présente à notre imagination! tandis que le *borgeâye* n'est précisément ni l'un ni l'autre; c'est beaucoup mieux ou bien pis. Vous choisirez.

D'abord, c'est un berger de Lorraine. Il est Allemand. Si vous voulez le voir par son côté intéressant : c'est un étranger banni par l'indigence, une manière d'exilé, privé d'affection, de famille, loin de son pays natal. Il est venu chercher du pain, de quoi rigoureusement alimenter son existence sur cette terre inconnue, où il n'avait aucun ami, aucun protecteur, dont il ne comprenait pas la langue. Et avec ce pain parcimonieux, péniblement gagné par la fatigue et le soin de toute sa vie, il n'a trouvé dans sa patrie nouvelle qu'une hutte chétive pour passer la nuit; pendant le jour, le ciel, quelquefois un arbre pour abri; la friche déserte pour demeure; ses pensées pour unique entretien.

C'est l'homme de la nature ou plutôt l'homme des champs, la créature de Dieu, la plante sauvage que le vent seul courbe ou redresse. Personne ne l'a instruit; mais rien ne l'a distrait. Aucune voix ne lui parle que la grande voix des solitudes; rien ne le caresse que le parfum des plantes, le chant des oiseaux, l'ombre, le soleil,

Digitized by Google

les petites brises qui passent sur son front humecté de sueur, pareilles à l'aile d'un bon génie compatissant.

Rien ne l'attire, que les douces merveilles de la fleur sortant du bouton vert, les évolutions infinies des insectes industrieux qui font leur ménage à ses pieds, le grand secret des astres si réguliers dans leur cours, la vague apparition des atomes tournoyant dans l'air, le mouvant spectacle d'images argentées que font, à son horizon, les nuages fantastiques..... rien, ou tout ce qui, pour beaucoup, n'est rien : tout ce qui fait rêver et penser au milieu des champs.

Peut-être y a-t-il des idées bien hardies dans cet esprit solitaire, bien neuves et bien fraîches dans ce cœur dont personne n'écoute les battements..... Peut-être dans le pauvre berger, compatriote d'Herschell, de Copernic, de Heine, de Voss, y a-t-il l'étoffe d'un astronome ou d'un poète.

Si vous le regardez de l'œil de Frérot, c'est un vagabond, un mendiant, un pauvre diable qui n'a ni feu, ni lieu, ni sou, ni maille, ne sait ni A ni B, vit de paresse et de mépris. Toutefois, les opinions extrêmes étant sujettes à l'erreur, avant d'adopter l'une ou l'autre, il sera bon d'examiner la conduite de Wælty; car ce serait mal de le mépriser à cause de sa pauvreté. Rien n'empêche absolument qu'un pauvre diable soit un brave homme, de même que le compatriote de Copernic et de Heine pourrait bien n'être qu'un imbécile.

Quoi qu'il en soit, s'il y a quelque chose sous le bonnet rayé, sous la blouse déteinte du borgeâye, à l'endroit du cœur, génie ou passion, cela doit avoir plus de force que partout ailleurs. La stupidité y acquiert un degré prodigieux : le génie sans guide, sans lumière, sans le secours de la moindre science, y lutte avec une énergie désespérée contre les ténèbres de l'ignorance qui l'enserrent et le tuent; la passion, au contraire, s'y développe sans la moindre entrave..... De lois sociales, il ne connaît guère que l'impérieuse injonction du garde champêtre, et dès que ses moutons n'entrent pas dans les blés, de quoi voulez-vous qu'il s'inquiète?

De lois divines, il pourrait savoir davantage..... de cela ou d'autres choses, de celles que n'écrit point la main des hommes, qu'on ne lit pas avec les yeux ; gouttes de rosée du ciel que ne traduit aucune langue! Qui plus que lui en aurait le cœur plein, si la *vigne*, si le *zéphir* lui parlaient, comme à Gœthe, *dans l'intimité de la nature?* Mais ce langage a besoin d'une bonne conscience pour interprète.

Dernièrement, un habitant de Maix, pêcheur de profession, maraudeur d'habitude, traduit devant le tribunal de M..... sous prévention de vol, expliqua ainsi le fait : « Au milieu de la nuit, mon ange gardien m'a réveillé; il m'a dit : « Fouillou! — Hein? —

Digitized by Google

» Lève-toi ! » Je me levai. « Il y a des gerbes dans le champ d'un » tel ! — Bon. — Vas-y ! » J'y allai. « Prends les gerbes ! — Ma foi, » je les pris. »

Heureux le borgeâye à qui les voix de la solitude ne parlent pas ainsi !.... Plus heureux ses voisins. Or, jusqu'à présent, voici ce qu'elles ont dit de plus entraînant à Wælty : « Regarde autour de toi ! Les cerisiers sauvages étalent leurs fruits rouges dans la verdure ; l'eau limpide de la petite fontaine jaillit sous ta main ; les fleurs de la friche moussue te font un tapis magnifique ; les rameaux s'étendent pour couvrir ta tête ; la vallée tout entière se déroule à tes pieds pour réjouir tes yeux, et tout ce que tu vois t'appartient comme à l'oiseau qui fend les airs. Tu es bien heureux, pauvre borgeâye ! Adam, au paradis terrestre, n'était pas plus riche que toi, avant d'avoir une compagne..... Tu es seul, toi ; mais qu'importe ! Les hommes sont méchants ; ils te haïssent, ils te méprisent. Ne descends pas jusqu'à eux dans ces chétives maisons, ne mêle pas ta vie à la leur ; ils te repousseraient. Les jeunes filles se moqueraient de toi. Ainsi que l'oiseau dans les airs, plane au-dessus de la vie qui s'agite en bas. Vis par les yeux ; regarde, regarde ! Et si, par ces yeux ébahis de toute beauté répandue sur la terre, entrait jamais un charme trop puissant, laisse-le s'ensevelir dans ton cœur..... garde bien ton secret, cache-le comme un crime. »

Grâce à Dieu ! Wælty n'a encore ni secret ni crime à cacher. Il est un peu paresseux ; voilà son défaut au dire de bien des gens.

C'est vrai : il ne travaille pas souvent. Lorsque ses moutons broutent tranquillement à quelque bonne place, ou qu'ils ruminent à l'ombre, après midi, le borgeâye se couche soit dans un sillon, soit derrière une haie, pourvu que la haie ne forme pas devant ses yeux un rideau trop épais. Il appuie son coude à terre, sa tête dans sa main, et il regarde.

Il regarde, sans doute au hasard, tantôt vers les sentiers verts par où l'on monte dans les vignes, tantôt vers le village, tantôt vers le ciel. Quand c'est vers les sentiers, il guette le bord d'un chapeau ou d'une cornette de paille pointant hors de la verdure des ceps, examine attentivement la forme que va prendre cet objet incertain, puis, selon la découverte, le quitte pour s'attacher à quelque autre, ou le suit avec une volupté nonchalante. Si c'est vers le village, ce regard flâneur cherche et découvre sans peine une maison sur laquelle il s'arrête et demeure longtemps. Si c'est vers le ciel, ce champ sans bornes, cette plaine sans issue, cet abîme sans fond des astres et des rêves, il y reste attaché plus longtemps encore et finit par y voir scintiller deux étoiles singulières qui ne figurent point

Digitized by Google

sur le globe astronomique de Vienne fait par un pâtre, son compatriote.

Ces étoiles singulières, ce sont les yeux noirs de Fifine; cette maison, la maison de Fifine; ce bord de paille ardemment épié, la cornette lorraine que Fifine met tous les jours, au lieu de son bonnet des dimanches.

Mais n'allez pas croire que ces choses aient le moindre rapport avec l'aigre plaisanterie de Frérot, et qu'un jour le borgeâye donne à Fifine l'occasion de dire oui, eût-elle quarante ans. Il n'a garde; il ne le souhaite même pas; car les choses impossibles sont rarement l'objet de nos désirs, quelque borgeâye et quelque Allemand que nous puissions être.

Wælty guette au flanc du coteau l'apparition douteuse de cette cornette; il la suit dans les vignes ou les sainfoins, parce qu'elle lui semble élégante et jolie; qu'elle encadre à merveille le visage de la jeune fille; que la jeune fille forte, agile, fraîche, souriante, avec sa hotte à demi détachée sur son épaule arrondie, l'instrument du labeur dans la main, se dresse au sein de cette belle nature comme la statue animée de la grâce rustique.

Il cherche du regard la maison de Fifine..... oh! sans doute parce que le cours de ses pensées le conduit par là. Il la distingue entre toutes les autres, au premier coup d'œil..... parce que le toit en est marqueté de tuiles neuves, et qu'il les a comptées pour ne point se tromper : seul calcul, du reste, qu'il ait jamais fait à propos de Fifine et de sa maison.

Il rêve aux yeux noirs de Fifine en contemplant le ciel..... parce qu'il leur a trouvé un certain rayonnement qui tombe doucement dans son âme, quand, par hasard, ils rencontrent les siens; accidents fort rares et qu'il pourrait nombrer.

Au jour où nous sommes, voici les seules relations positives entre le borgeâye et l'héritière : Fifine a des moutons. Elle ouvre elle-même, chaque matin, la porte de sa bergerie, à l'heure où Wælty passe devant chez elle avec le troupeau, faisant sonner sa trompette de bois de cerisier. Fifine donc lui ouvre la porte, et se montre sur le seuil avec sa *gribiche* (coiffe de nuit) de toile rose. Wælty ôte l'instrument de sa bouche pour faire un brrrr! tout particulier aux moutons de Fifine qui, déjà, a refermé la porte.

Le soir, il en est autrement. Quelquefois Fifine est assise sur un banc, devant sa maison, épluchant des semences; si c'est au printemps, teillant le chanvre; si c'est en automne, babillant avec une voisine, ricanant avec un amoureux ou bien toute seule. Ces soirs-là surtout, Wælty est saisi d'un désir : il voudrait dire quelque

Digitized by Google

chose à Fifine, non qu'il ait quelque chose à lui dire, mais pour ne pas passer si vite.

Il y pense de loin; il se tourmente en approchant; il porte la main à son bonnet..... et, la plupart du temps, ne trouve rien à dire. Alors Fifine, qui n'est pas fière avec ses inférieurs, lui fait d'un petit air amical :

« Bonsoir, borgeâye! As-tu eu froid tantôt sur la côte?

— Oh! non, mam'zelle Fifine, » répond en souriant le borgeâye.

Car ordinairement, quand Fifine lui fait cette question, c'est après une chaleur étouffante.

De là à une demande en mariage, il y a loin, comme vous voyez. Mais avec le temps on ne sait pas ce qui peut arriver.

IV. — CE QUI ARRIVE AVEC LE TEMPS

Après les cerises mûrirent les prunes; les pommes, les poires, les raisins, la mûre sauvage et le joli petit fruit de l'alisier, qui ressemble à la cornouille pour la forme, à la nèfle pour la couleur et le goût. On faucha les prairies; on faucilla les seigles, puis les blés, les orges, les avoines; on tira brin à brin le chanvre des chènevières pour séparer le mâle d'avec la femelle; on vendangea les raisins..... Enfin, dans la petite vallée, tout peu à peu changea d'aspect, comme un brillant décor dont les toiles se replient et se renouvellent. Aux blés verts succédèrent les épis jaunissants, puis le chaume aux épis; aux jachères bariolées, aux sainfoins roses la terre nue; aux riches ceps chargés de fruits et de feuilles, le cep touché par les premières gélées, baissant la tête, comme un vieillard dont la chevelure tombe et se décolore.

Pendant ce temps, la grande ride qu'un ver rongeur creusait au front de Fanfan avait rapproché ses sourcils d'une manière effrayante. Sur ce front jadis ouvert et joyeux siégeait un nuage de plomb, qu'un retour de gaieté chassait parfois avec effort, sans parvenir jamais à le dissiper entièrement. Son œil de plus en plus arrondi, de plus en plus fixe, avait des instants d'atonie complète et des instants de fièvre, durant lesquels son éclat étrange, irrégulier décelait la lutte intérieure de deux forces puissantes. Sa main, cette main robuste, adroite et ferme, si fatale au poisson, si utile à ses concitoyens et à lui-même, tremblait en alignant des chiffres, tachait d'encre les registres, ou la plume s'écrasait entre ses doigts, et il ne pouvait qu'avec peine porter les aliments à ses lèvres.

Digitized by Google

Il fit les actions les plus folles et les marchés les mieux combinés; mit au jour les paradoxes les plus choquants et les réflexions les plus sensées; s'égara dans les méditations les plus obscures, frappa en quelques mots les plus claires vérités.

Il fut tour à tour et à la fois inepte, pénétrant, malin, stupide, grossier, sauvage, lettré, penseur, étourdi, profond, insouciant, sinistre, guilleret, mélancolique, étincelant, ténébreux. On rit à ses dépens; on s'étonna; on réfléchit bon gré mal gré, en l'écoutant.

Il eut, un jour, une distraction de huron, en pêchant près du moulin. Tant qu'il était dans l'eau, peu importait le costume; mais il prit un brochet superbe malheureusement. Transporté d'une joie d'enfant, il sortit de la rivière, son poisson à la main, et se mit à courir..... au milieu des huées.

Une autre fois, Fanfan plus que sage et plus que grave, s'assit sur une longue pierre ou margelle dans laquelle était scellée la porte de la cave, en dehors de sa maison. Sa poule favorite en profita pour sauter sur son épaule; il n'y fit pas attention.

Il tenait dans sa main une lettre ouverte dont le contenu l'absorbait entièrement. Elle était d'une de ses parentes, jeune fille déjà très savante et très habile, qui, du pensionnat où on l'élevait avec soin, envoyait à Fanfan, le riche maire sans enfants, un présent pour sa fête.

« Pour ma fête! disait avec indignation le seigneur de Beauval; ai-je besoin qu'on me souhaite ma fête! Peuh! voilà la première fois depuis quarante ans! Et elle m'envoie..... un tapis..... un tapis qu'elle a brodé!.... Un tapis à moi! pour mettre dans ma maison! Hélas! mon Dieu, c'est donc pour que not' pauvre Fanfan ne sache plus où poser la patte?.... C'est donc pour que ma poule et mes canards n'osent plus y entrer?.... Tais-toi donc..... un tapis!.... avec un lion brodé dessus..... C'est pour se moquer de moi..... Je vous le demande : quel rapport y a-t-il entre un lion et Fanfan d'Mâ? Oui, c'est pour se moquer de moi.? »

La ride de son front se creusa, ses sourcils se touchèrent, son œil rond se fixa dans le vide.

« Elle brode des tapis! reprit-il de plus en plus indigné; elle manie tout doucement l'aiguille d'un bout de l'année à l'autre : elle n'est bonne qu'à cela! Et quand elle a bien passé son aiguille mille et mille fois entre les fils de la toile, elle a fait..... un tapis!.... On dit : Elle est habile, et elle se croit plus grande dame que sa mère. A quoi sert-il donc son tapis? Si sa mère avait fait comme elle, elle pourrait bien s'envelopper dedans pour mourir de faim!.... Mais c'était une femme, celle-là!.... une femme qui ne s'amusait pas à écorner des livres, à salir du papier; qui ne passait pas son année

Digitized by Google

entière à piquer des bouts de laine de toutes couleurs sur de la toile! Elle *chavait* (piochait) sa vigne; elle sarclait ses blés, et c'étaient les plus beaux du village..... et de ces tapis-là elle tirait des boisseaux de grain pour nourrir sa famille et faire des écus. A présent, ce qui est utile est honteux; ce qui n'est propre à rien, voilà ce qu'on estime, voilà ce qu'on admire!.... Fi! une fille qui manie le *chavero*, c'est une paysanne; une fille qui brode, c'est une duchesse!.... »

Il haussa les épaules et siffla son chien. Fanfan s'assit en face de son maître, prêt à lui répondre.

« Qu'est-ce que tu dis de cela, not' Fanfan? Les hommes culbutent la soupe et lapent le vent, parce que la soupe.... c'est trop commun, et le vent..... c'est la vanité qui le souffle. Ils sont fous, n'est-ce pas? »

Fanfan fit briller ses petits yeux jaunes dans sa paupière noire, et jappa sourdement.

« Où ça les mènera-t-il, mon garçon? Flaire autour de toi..... Hein?.... Ne sens-tu pas venir le temps où toutes les filles de village voudront broder des tapis? où pas un mâtin, pas un caniche comme toi ne se tiendra pour moindre qu'un lion? Un temps où le travail sera méprisé : le vrai travail, le travail des champs, la bonne source de richesse, qui la force à sortir de terre; un temps où l'on fera fi d'économie et de sagesse, parade de fainéantise et d'orgueil; où l'on gaspillera le bien pour en faire montre?.... Fanfan, n'entends-tu pas un bruit sourd dans nos montagnes?.... C'est le vrai bien-être, c'est la tranquillité qui déménagent. Ils s'en vont, ils quittent notre chère vallée. Les fous, les orgueilleux l'abandonneront pour courir à la ville, dans la poussière et le tapage, tâcher de faire un peu de bruit. Qu'est-ce que je vois, Fanfan!.... On la bouleverse, notre vallée; elle ne se ressemble plus!.... Le fer et la fumée y passent..... Ils appellent cela l'industrie..... une bonne ouvrière pareille à ma nièce, qui use bien de l'adresse et du temps à faire des riens..... des bêtises!.... Aussi l'industrie est une grande dame; l'agriculture une paysanne, une servante qu'elle chasse de partout..... L'entends-tu frouer?.... L'entends-tu passer, l'industrie? L'insolente! Fanfan, notre vallée devient déserte, elle sera stérile : l'homme ne l'aidera plus qu'en rechignant à produire ses fruits..... Il est sûr, le produit, mais il est lent, trop lent! leur avidité ne saura pas attendre..... Ils jetteront leur argent dans des terres plus chaudes, dans des terres qui rapportent cent pour cent..... dans des terres..... sans fond!.... Ils le jetteront au hasard, pour avoir, pour briller, pour jouir vite, vite, bien vite!.... Le mouvement les entraînera..... il entraînera la vallée, ce terrible mouvement qu'ils appellent le progrès, ce mou-

Digitized by Google

vement qui pousse tout en avant, en avant, toujours en avant..... vers la chute!.... »

Il se leva, étendit la main avec véhémence vers un champ invisible qui, pour lui, représentait l'avenir. Sa poule effarouchée s'envola de dessus son épaule; son chien bondit dans la direction de cette main étendue en aboyant de toutes ses forces.

« Silence! s'écria Richardot, ce que nous en dirons n'y fera rien, mon pauvre Fanfan, le sort des aveugles sera toujours de n'y voir goutte, et ce qui doit arriver arrivera. »

A ces mots, il rentra dans sa maison, et dit à sa femme :

« Noé était un homme juste et raisonnable, sauf un seul point, et Dieu le récompensa. Il aimait le bétail, Dieu lui en donna de quoi remplir un grand vaisseau, et lui donna, par-dessus, l'avis secret de ses intentions relativement au déluge. Isaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, Joël, Osée, Elisée, Jonas, Abdias et les autres ont su d'avance, à un cheveu près, ce qui devait arriver dans les siècles futurs. Ils l'ont dit en belles paroles qu'on répète encore aujourd'hui.

— *De!* » s'écria Mme Richardot.

Ce mot, qui mériterait à lui seul un chapitre, demande au moins une parenthèse.

Faites le tour du monde, si vous voulez, vous ne l'entendrez qu'en Lorraine, et encore..... Comme disait Richardot, « tout s'en va! » principalement les vieilles coutumes et les jolies choses.

De! exprime l'étonnement, la colère, la fierté blessée, l'indignation, l'admiration, les sentiments les plus divers, voire les plus opposés, pourvu qu'ils soient vifs et spontanés. C'est l'âme du point exclamatif; un mot qui vous échappe sous le choc d'une impression inattendue, dans la chaleur d'une émotion soudaine; un mot qui ne saurait mentir, et qui porte dans son accent lorrain l'énergie populaire.

Si un Lorrain dit d'un ton sec et cassant : « *De!* » en vous regardant de travers d'une certaine façon, passez votre chemin, à moins d'être prêt à une vigoureuse riposte.

Si, à votre aspect, il s'écrie : « *De!* » S'il se plaît à le répéter, en traînant, deux ou trois fois, soyez sûr que votre arrivée le réjouit dans l'âme.

S'il l'aspire à demi-voix, en fronçant le sourcil, et, après, garde le silence, vous avez soulevé de bien graves questions dans son esprit.

Il en est pourtant de légers, de moqueurs. Quelque sincère qu'il soit en général, *de!* se prête fort bien à l'hypocrisie d'une malice; et, s'il s'agit de railler, son ton devient d'une goguenarderie toute particulière.

Digitized by Google

Mais le *del* de Mme Richardot exprimait l'étonnement d'une personne qui trouve peu d'à-propos à ce qu'elle entend, et n'y comprend pas grand'chose. Il eut pour commentaire : Voilà ce que c'est que de fourrer le nez dans les livres!

L'Amelot vida ses poches au jeu de quilles. Francis eut avec Frérot une querelle assez vive. Nicolas et Jeunesse prirent chaudement le parti de Frérot, et ourdirent un complot pour interdire aux étrangers l'entrée des cabarets. Le complot échoua, fut découvert. Les étrangers s'aigrirent et s'opiniâtrèrent, principalement ceux de Charmois, représentés le plus habituellement, le dimanche, au jeu de quilles et dans les cabarets de Maix, par Francis et l'Amelot.

Cela raviva de part et d'autre une vieille haine dès longtemps établie entre les deux villages. D'autres rivalités y avaient donné naissance ; il était naturel que la rivalité nouvelle se hérissât de ces antécédents et répandît une grande amertume sur des souvenirs en apparence effacés.

Plus d'une fois, dans le courant de l'été, Frérot dit à chacun de ses rivaux de Maix en particulier :

« Si c'est toi que Fifine épouse, j'en suis content. Mais voir un de ces *politiques* de Charmois nous l'enlever à force d'intrigues, le voir s'établir, à notre nez et barbe, dans la plus belle maison du village, c'est ce que je ne saurais souffrir ! Plutôt que de voir ça, je me ferais soldat, ou bien trappiste, ou bien..... n'importe quoi ! Je m'en irais ! je quitterais le pays ! je me sauverais au bout du monde ! et ni toi, ni pas une âme qui vive à Maix, vous n'entendriez plus jamais parler de moi..... jamais ! au grand jamais ! je te le dis ! »

Jeunesse, Nicolas et autres répondirent par des discours à peu près semblables. Et, chaque dimanche, ils eurent la douleur de voir les *politiques* fasciner la cabaretière par le cliquetis de leurs gros sous, en attendant que l'étalage de leurs vices élégants eût fasciné l'héritière, ce qui était fort à craindre.

Leurs rivaux de Maix le sentaient. Ce n'était pas au hasard qu'ils avaient choisi ce sobriquet de *politiques*. C'était dans la conviction d'une certaine supériorité superficielle, au moyen de laquelle les habitants de Charmois avaient toujours eu l'adresse, dans les différends survenus entre eux, d'attirer le succès de leur côté de la montagne. Dans la circonstance présente, les *politiques* avaient plus que jamais la chance. Comme nous venons de le dire, parmi les qualités qui les distinguaient de leurs voisins, étaient ces qualités diaboliques appelées vices par les gens sages, et qui, hélas ! dans ce monde futile, surtout lorsqu'il s'agit de plaire, sont parfois plus utiles que la vertu. Frérot était économe; Jean-Baptiste, laborieux; Nicolas, doux

Digitized by Google

et honnête; Jeunesse, sobre et pacifique; mais les *politiques* de Charmois étaient des gens d'une civilisation très avancée en comparaison de leurs voisins. Ils avaient un langage recherché, de la politesse, des manières insidieuses. Ils suivaient, d'un peu loin, il est vrai, les modes de la ville; Francis, le beau sergent, était fat; l'Amelot, M. Mondor, était insolent.

Tout cela faisait bien plus de bruit que l'humble mérite de leurs rivaux; et le bruit attire l'attention..... C'est un grand point. L'aveu est humiliant pour Fifine en particulier et pour son sexe en général; mais, que voulez-vous! le tapage fait ouvrir les yeux aux jeunes filles, et l'amour entre par les portes ouvertes.

Les lauriers de Fifine firent ce que font tous les lauriers trop éclatants, ils empêchèrent de dormir Dilotte (Adèle), Catiche (Catherine), Tontiche (Jeanne), Sœurette, et bien d'autres jeunes filles qui attendaient le mariage de l'héritière comme les glaneuses attendent la moisson.

« Ah! ma chère, qu'elle est *glorieuse*, cette Fifine! s'écriait un jour Dilotte d'un air scandalisé. Elle mettra bientôt son bonnet de dentelle tous les jours!

— Glorieuse? répliqua Sœurette; dis donc qu'elle est fière..... fière comme du mauvais vin!

— Oh! je donnerais gros pour lui voir arriver seulement un petit affront; ça serait bien fait, poursuivit Catiche.

— C'est bon; laisse-moi faire, dit Tontiche — un de ces minois de souris qui ont tout un arsenal de pointes d'épingles dans leurs yeux furtifs — tu verras, je lui jouerai un tour..... »

Pour se consoler de la mauvaise tenue de Fanfan l'homme, Mme Richardot soigna avec la plus tendre sollicitude la toilette de Fanfan le chien. Elle le tondit artistement, en été, de manière à ne lui laisser que des manchettes aux quatre pieds et une pèlerine touffue qui s'alliait parfaitement avec sa perruque soigneusement peignée et frisée. On eût dit un président à mortier ou tout autre respectable personnage à collet fourré d'hermine.

Au commencement de l'automne, il est venu une idée à Walty; sous l'empire de cette idée s'en est allée sa paresse accoutumée.

D'abord, pour pouvoir travailler sans être dérangé par l'intempérie, il s'est construit, des ruines du palais de la fée Mélusine, tout en haut dans la friche où sont les grandes pierrières, une sorte de retraite propre à l'abriter à moitié du vent et du soleil. Les pierres anguleuses, taillées ou sculptées, les unes couvertes de mousse, les autres blanches, brillantes, fraîchement écaillées par l'outil du laboureur, ont formé, en s'amoncelant sous la main du borgeâye, une

Digitized by Google

demi-voûte ouverte précisément au-dessus du sentier par lequel Fifine monte dans les vignes.

L'air et le grand jour, plutôt modérés qu'obstrués par cette construction rustique, jouent aux interstices. Au milieu, une pierre plus large, recouverte d'une peau de bique, fait un siége au pâtre.

Or, quand le chien, les moutons, la houlette sont dans l'état paisible où les surprit le faux Guillot, Wælty se recueille et s'inspire : un mauvais couteau — un de ceux que les pâtres suspendent à leur côté par une ficelle et qu'on appelle eustaches — un morceau de bois blanc dans les mains, il fait des dessins qu'il brise ensuite pour faire mieux. C'est ainsi qu'on parvient dans tous les arts, à force de patience et de persévérance, à mettre au jour des œuvres dignes d'être conservées.

Il y avait énormément de patience dans le sang flegmatique du berger allemand, non moins de persévérance dans son idée. Souvent elle l'absorbait à ce point que la vallée entière disparaissait à ses yeux. Il était seul au monde avec cette idée ; elle brûlait son front, elle crispait ses doigts inhabiles, qu'un instrument grossier servait aussi mal qu'ils servaient sa pensée.

Cependant, après avoir fait beaucoup de débris, l'eustache finit par creuser un panier d'une coupe assez gracieuse.

N'était l'anse destinée à le porter, on aurait pu le prendre, à cause de sa forme, pour un navire ; à cause des sculptures dont ses flancs se couvrirent, pour la nef sur laquelle le soldat Hemmeling peignit, dans le repos de l'hospice de Bruges, l'histoire du martyre de sainte Ursule, ce grand drame commencé à Cologne, terminé à Rome. Aussi longue, aussi détaillée, se déploya autour de ce vase l'histoire de l'homme intérieur qui s'agitait dans le sein du borgeâye et tâchait d'en sortir.

Vous dont l'esprit est rempli de mots, d'images, vous pourriez peut-être écrire avec la plume, peindre avec le pinceau quelque chose qui fît comprendre ce que vous-mêmes comprenez à peine, quand vous sentez votre cœur se gonfler et s'entr'ouvrir comme le bouton près de produire une fleur. Wælty ne savait qu'admirer, chaque matin, les progrès de la fleur surgissant peu à peu de la plante et du bouton vert. Pour expliquer ce miracle presque toujours présent à ses yeux, il n'avait pas la première expression usitée dans les cours de botanique. Savait-il seulement nommer en bon français la fleur ou le bouton ?

Il eût aiguisé son eustache et taillé, tant bien que mal, d'abord la plante toute nue, puis la plante avec le bouton naissant, puis ce bouton entr'ouvert, puis les pétales se dégageant de leur enveloppe, enfin la corolle épanouie dans sa magnificence. Le parfum seul l'au-

Digitized by Google

rait embarrassé; et c'eût été dommage, car le parfum c'est l'âme d'une rose.

Par la même méthode, Wælty, pour décrire ce qui se passait en lui, sculpta sur le panier que nous nous sommes permis de comparer à la châsse de sainte Ursule, d'abord une espèce de chaos.

S'il eût été lettré le moins du monde, on aurait pu soupçonner le borgeâye d'avoir voulu représenter une scène de la Genèse, au moment où la terre et les eaux se divisent. Il y avait, dans son ébauche, des nuages, des montagnes, quelque chose d'informe qui rampait au milieu.

Dans le tableau suivant, séparé de celui-ci par une petite moulure en manière d'encadrement, ce quelque chose prenait, vaguement il est vrai, la forme humaine.

D'un tronc encore couché sur la terre, perdu dans de hautes herbes, s'élevait une tête d'homme, des bras, deux mains jointes..... En cherchant aux régions supérieures qui devaient représenter le vaste pays des astres, l'objet de cette ferveur naissante, on découvrait un point presque imperceptible parmi les nuages. Au troisième acte, les nuages s'éclaircissaient, la terre prenait des contours arrêtés; des arbres, des chemins, des moutons entouraient l'homme dressé sur ses pieds, dans la noble attitude du roi de la création, le front toujours tourné vers le haut séjour de l'inspiration. Là, le point devenu plus sensible offrait, à son tour, quelques traits de la face humaine.

Ainsi tout allait se perfectionnant dans l'homme et dans ce qui l'environnait. Le paysage s'embellit autant qu'il put; un petit cercle, qu'on pouvait prendre à volonté pour une auréole ou pour une cornette de paille un peu rejetée en arrière, fut tracé au-dessus de la figure établie au firmament; et du firmament tomba une flamme sur le front de l'homme, qui la recevait en fléchissant un genou. Dans le dernier tableau enfin, la figure céleste descendue sur la terre, assise sur un trône, recevait son hommage et ses présents, dont l'œil le plus perçant n'aurait pu apprécier la nature. Ceci seulement était facile à reconnaître : le trône au pied duquel ils étaient déposés, ressemblait au banc placé devant la porte de l'héritière; la divinité ou la reine assise sur ce trône était coiffée d'une cornette lorraine.

C'était bien jusque-là : Wælty avait heureusement triomphé des difficultés. Il avait su dire, son eustache à la main, comment le pauvre borgeâye, couché dans le sillon, s'était redressé; comment sa pensée somnolente, informe, avait peu à peu pris la vie; comment cette vie active qui tendait vers le beau comme vers sa source et son but naturel, cet être nouveau sorti du néant et pénétré de la flamme du ciel, après avoir osé essayer de créer, venait déposer son

Digitized by Google

travail aux pieds de Fifine, dont l'influence mystérieuse l'aidait à naître.

Wælty avait montré la plante inerte, le bouton naissant, la fleur épanouie; mais le parfum!... Il en était là.

La beauté croissante du paysage indiquait bien un peu le charme que la vie intellectuelle répand autour de soi; mais le bonheur intime et profond, mais la lumière divine de l'esprit qui pense, du cœur qui aime, mais le parfum de la rose, on ne le peint ni ne l'écrit.

Il était bien en peine, le pauvre Wælty. Maudissant déjà l'impuissance de l'art, il se désolait de rester en chemin précisément alors qu'il entrevoyait son idéal, de ne pouvoir même le représenter à ses propres yeux! Son œuvre, quelqu'ardemment conçue, quelque laborieusement exécutée qu'elle fût, n'avait point d'autre destinée.

Ce qui fait qu'un vase trop plein déborde, le besoin irréfléchi de répandre des impressions que le cœur contient avec peine, avait seul guidé la main du borgeâye. Tristesse ou joie, pensée, travail, extase, jamais il n'avait songé à rien partager, jamais imaginé qu'aucun être réel pût entrer dans sa vie.

Néanmoins il se tourmentait dans les douleurs de cet enfantement impossible, poète trahi par sa muse, artiste découragé! Sa joue pâle se couvrait de pourpre; son œil bleu étincelait sous sa chevelure de lin que, d'un geste impatient, il chassait en arrrière pour essuyer son front où perlait la sueur.

De peur que le vol d'un oiseau, le bêlement d'un mouton n'achevât d'effaroucher le dieu, il s'était réfugié au fond de sa tente de pierre, tournant à demi le dos à la vallée, taillant, grattant, effaçant, abîmant dans l'impuissant désir de perfectionner.....

Une voix inattendue frappa tout à coup son oreille, une main tomba sur son épaule.

« Qu'est-ce que tu fais donc là, borgeâye? Ah! grand Dieu! on dirait saint Jérôme dans sa niche! Sauf que saint Jérôme dit ses prières et a devant lui une tête de mort. Mais toi, borgeâye, qu'est-ce que tu marmotes dans tes dents? Qu'est-ce que tu tiens donc là? Comment as-tu bâti cette drôle de logette? Pourquoi restes-tu là-dedans si tranquille? »

C'était la voix, c'était la main de Fifine.

Fifine, en gravissant le sentier des vignes, avait, par hasard, levé la tête; elle avait aperçu l'édifice nouvellement construit, l'artiste non moins nouveau assis sur sa peau de bique, et son attitude, et ses gestes. L'aiguillon de la curiosité poussant Fifine, elle était montée doucement jusqu'à la friche, et elle demandait ainsi raison au berger du changement survenu dans ses habitudes.

Digitized by Google

Le borgeâye tourna la tête vers elle, laissa rouler son panier à terre, et demeura pétrifié. Fifine ramassa l'objet échappé aux mains de Wælty, entra, sans façons, sous la voûte rustique, s'assit sur ses talons, appuyant son coude au genou du borgeâye pour se maintenir plus aisément en équilibre, et se mit à examiner, curieusement d'abord, puis tout ébahie, le long travail.

Elle commença par la fin ; le reprit au commencement ; le tourna, le retourna en tous sens.

« Qu'est-ce que c'est que ça, Wælty ? C'est bien joli ! » s'écria Fifine après avoir examiné.

Wælty n'entendit que la seconde phrase : « C'est bien joli ! »

« Vous trouvez, mam'zelle Fifine ? » répondit-il en souriant de ce sourire confus et joyeux fait exprès pour les lèvres d'un artiste candide ou d'un auteur ingénu caressé par la première louange.

« Où as-tu trouvé cela ? Ce n'est pas toi qui l'as fait ? » poursuivit l'héritière.

Quel bonheur de pouvoir répondre : « Si, m'am'zelle Fifine, c'est moi qui l'ai fait ! »

Si troublé qu'il fût, le borgeâye eut ce bonheur.

« C'est *vous*, Wælty ! » dit Fifine en retirant son coude.

Evidemment le talent du borgeâye lui inspirait du respect.

Mais elle se ravisa.

« Oh ! ce n'est pas vrai ! reprit-elle aussitôt. Comment aurais-tu fait ?... Avec quoi ? »

Wælty montra son eustache.

« Avec ce mauvais couteau ! » dit Fifine attendrie et commençant à croire ; car Wælty avait, en ce moment, l'œil le plus limpide, le front le plus ouvert, la mine la plus honnête.

« Avec ce mauvais couteau vous avez fait cela, tout seul ! Vous avez dû travailler bien longtemps. C'est pour le vendre, n'est-ce pas ?

— Non.

— Alors pourquoi ? »

Le borgeâye la regarda en rougissant : il aurait bien voulu dire : pour vous l'offrir ! Ce n'était pas rigoureusement vrai ; cependant, s'il l'avait fait sans but, c'était en songeant à Fifine. Le lui offrir était une conclusion inespérée, entrevue dans un beau rêve, et non souhaitée ; assurément, elle achevait à merveille sa pensée et couronnait sa peine. Mais Wælty n'était pas accoutumé à voir ses rêves devenir des réalités. Il regarda Fifine ; il regarda son ouvrage entre les mains de Fifine ; il rougit..... et ne dit rien.

« Pourtant, Wælty, si on vous le payait bien cher..... vous le vendriez ? reprit la petite Lorraine. Répondez donc, Wælty ?

Digitized by Google

— Non! » répéta Wælty qui prononçait ce mot plus facilement qu'un autre, par la raison qu'il l'avait déjà dit.

— A moi, Wælty? fit-elle d'une voix flatteuse en levant sur lui ses grands yeux noirs remplis d'une convoitise enfantine. Voulez-vous me le vendre, à moi? Je vous le payerai bien cher.

— Non! » dit encore le borgeâye; et ce « non » tout sec fut chargé d'expliquer que l'idée d'un marché avec Fifine répugnait à Wælty.

« Ah! vous n'êtes pas gentil! J'y mettrais mes pelotons quand je tricote le soir, ou bien..... non : ce serait dommage! Je le garderais sur ma cheminée, devant mon Christ de cuivre..... C'est le portrait de la bonne Notre-Dame, ça, n'est-ce pas? Je dirais mes prières devant elle..... »

A ce « n'est-ce pas? » Wælty oublia de dire non.

Fifine à genoux devant son ouvrage, et ces mots : « C'est dommage! » et ces grands yeux suppliants plongeant leur doux rayon dans les siens..... car elle était là véritablement dans sa demeure, accroupie à ses pieds, appuyée à ses genoux, celle qui lui présentait de telles images..... C'en était trop! Au lieu de dire « non » il répéta : « Prière!.... »

Son âme remuée jusqu'à la douleur avait besoin d'un mot auquel pût s'attacher une idée tendre et profonde; son regard voilé d'une larme sembla chercher quelque part un refuge, et s'en alla mourir dans le fouillis de verdure d'où s'élevait le clocher.

Fifine trouva ce mot singulier, singulière la façon dont il était prononcé..... et à propos de quoi? Elle regarda Wælty; elle l'examina avec autant de curiosité qu'un instant auparavant elle avait examiné son ouvrage. Une foule de pensées lui vinrent. Or, comme Wælty, pétrifié par ses émotions, ressemblait plutôt à une statue qu'à un être vivant, elle ne les empêcha pas longtemps de s'envoler pêle-mêle dans un babil tantôt amical, tantôt impertinent.

« Tu as l'air bête, mon pauvre Wælty! mais c'est égal : tu n'es pas maladroit, et on a toujours assez d'esprit pour garder les moutons. Tu répètes : « prière! » comme si c'était du latin..... Est-ce que tu ne sais pas ce que c'est? Est-ce que tu ne pries pas, toi?.... On prétend que les bergers allemands sont un peu sorciers, un peu cousins du diable, là! Est-ce que c'est vrai? Tu n'as pourtant pas les pieds d'un bouc; je ne te vois pas de cornes sur la tête!.... »

Wælty passa la main sur son front, et se mit à rire.

« A la bonne heure! Mais tu pleurais quasi en regardant l'église, et je ne t'y ai jamais vu. »

Le rire du berger devint un sourire qui se ressentait des larmes arrêtées en chemin par le babil de la jeune fille.

« C'est vrai : tu n'y as pas de place, dans l'église, et pas d'argent

Digitized by Google

pour en acheter, n'est-ce pas? Tu es étranger; tu ne sais pas prier comme on prie ici..... Tu es tout seul chez les autres, et tu voudrais y trouver au moins une oreille qui t'entende..... est-ce ça? »

A cette question, une expression très douce passa sur le visage insouciant et gai de la jeune fille. Mais, hélas! si l'eustache avait été maladroit, la langue du berger était bien plus incapable encore de rendre ses impressions. Il l'agite comme un mauvais outil dont on tâche de se servir, vaille que vaille; mais d'expliquer d'où venait cette larme, il en désespère : il faudrait tant de mots! Elle vient du même endroit que la larme de l'enfant auquel une voix tendre dit par hasard : « Pauvre petit! »

Vous ne devinez pas tout à fait, Fifine : Wælty voudrait pleurer, nón parce qu'il est « seul chez les autres et cherche une oreille qui l'entende. » Il était seul depuis longtemps, et il ne pleurait pas. C'est parce que vous vous êtes arrêtée auprès de lui; parce que votre regard sonde le sien; parce que votre oreille l'écoute; parce que votre voix le caresse, vous, la première personne de la vallée qui ait songé à s'occuper de lui autrement que pour lui donner un morceau de pain, ou lui compter bien juste le sou qu'il a gagné, à la fin du mois, par tête de mouton. Vous avez apporté — non dans son malheur, il il n'était pas malheureux — dans le tranquille bonheur de son indolence, un chaud bonheur inconnu, inattendu, qui l'étouffe. Si vous restez encore un peu, il se trouvera très à plaindre. Déjà son regard et ses désirs descendent vers la vallée; déjà il regrette de n'oser poser ses deux genoux sur les dalles de l'église. Où s'arrêtera son ambition?....

Heureusement la jeune fille, remise en gaieté par deux ou trois germanismes inintelligibles, ne s'attendrit pas longtemps.

« Borgeâye, s'écria-t-elle, je n'ai jamais vu plus drôle de garçon que toi! Tu m'amuses. Donne-moi la main, va! moi, je suis généreuse, je te dirai gratis ta bonne aventure avant de m'en aller : — un peu niais, mais le cœur bon; malhabile d'esprit, mais bien savant des doigts; sauvage comme un loup, mais innocent comme un mouton; tu feras fortune un beau jour, soit à la guerre..... ou bien en amour! »

Elle termina l'oracle par un grand éclat de rire.

« A revoir! Je ne t'en veux pas, quoiqu'il n'y en ait guère dans le pays qui soit si malgracieux pour Fifine. »

Elle s'était levée; elle partait. En se retournant pour ramasser son *chavero*, elle vit que Wælty lui présentait son ouvrage.

« Garde-le! dit-elle d'un air fier qui lui était familier. Garde-le, puisque tu crois qu'on n'est pas assez riche pour le payer ce qu'il vaut! »

Digitized by Google

Le berger cependant ne retira pas la main qui présentait le panier.

« Eh bien, qu'est-ce que tu demandes? Est-ce mon avis? Si tu avais voulu travailler pour moi, je t'en aurais donné de bons. D'abord..... on voit bien que tu en tiens un peu, de ces cousins du diable..... »

Fifine disait cela, comme ce qui précède, d'un ton de moquerie très amical.

« Ce n'est pas là la manière de représenter la bonne Notre-Dame : on lui met un voile sur la tête et l'enfant Jésus sur le bras; ou bien un chapelet dans la main; d'autres fois, un serpent sous les pieds et une couronne d'étoiles..... Si tu avais voulu me vendre ceci.....

— Pas vendre..... donner ! » s'écria Wælty, encouragé jusque-là par l'accent bienveillant de Fifine.

« Tu me le donnes ! s'écria Fifine qui, dans sa joie, porta à ses lèvres l'image de la bonne Notre-Dame. Eh bien, arrange-le-moi : avec un voile sur la tête de la Vierge et l'enfant Jésus, et un chapelet..... tu entends bien? Tu n'oublieras pas le chapelet? Quant au serpent, c'est inutile. »

Le bois, déjà fort aminci par le travail, ne pouvait guère se prêter à ces perfectionnements. Recommencer pour mieux réussir, et garder religieusement avec cet objet loué par Fifine, aimé de Fifine, le souvenir, le baiser de Fifine, telle fut la pensée de Wælty. Il l'exprima par un signe de tête dans lequel la jeune fille ne put voir qu'une adhésion à ses volontés. Satisfaite, elle lui dit en le quittant :

« Allons, je te laisse l'ouvrage. Lorsque tu me l'apporteras, je te donnerai un beau couteau pour remplacer ton eustache. J'irai à la ville exprès pour t'en acheter un; je te le promets ! »

V. — QUEL FUT LE PREMIER RÉSULTAT DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL DE WÆLTY

On en parla beaucoup sous les gros tilleuls, en attendant le dernier coup de la messe; on en parla bien ailleurs; ce fut un cri géral dans le village :

« Comment? Ce grand blondasse qu'on prendrait pour une fille?.... Ce borgeâye si timide?.... Ah! ces Allemands..... que c'est hypocrite!.... Voyez-vous donc ces sournois! ces vagabonds! ces rien qui vaille!....

— Savez-vous ce qu'il a fait? Dieu de Dieu! qui l'aurait cru?....

Digitized by Google

— Je ne veux plus lâcher mes moutons : il les mordrait à la gorge, pour sucer leur sang !

— Ah ! la bête féroce ! le chien enragé !.... Un beau borgeâye, ma foi, plus dangereux qu'un loup !

— On n'a jamais vu une action pareille : résister en face à un fonctionnaire public revêtu de ses insignes ! pour toute réponse, lui montrer un couteau ! Enfin se jeter sur un homme armé, le terrasser, l'écraser sous son genou, l'étouffer de ses mains, le mordre avec ses dents, le déchirer avec ses ongles, le forcer à demander grâce !....

— Bah ! il a fait cela ?

— Eh ! d'où reviens-tu ? Ne le sais-tu pas ?

— Je sais..... sans doute, je le sais mieux que toi, puisque je l'ai vu, moi, le borgeâye, au moment où il venait de faire le coup. Je l'ai vu ramener au village, bien garrotté, plein de sang et de boue, pâle comme un mort, conduit par quatre hommes qui ne lui épargnaient pas les coups ; mais..... quant aux détails.....

— Les détails ? Les voici, les détails. Depuis un certain temps, le garde avait remarqué des dégâts dans le bois de M. Richardot, sur la côte, tout en haut, du côté des friches. Il guette le délinquant ; il l'aperçoit de loin, à travers les feuilles, une fois, deux fois..... et croit reconnaître le borgeâye. Mais ce n'était pas assez de ravager les taillis, de casser les plus belles branches, de couper les meilleurs baliveaux ; monsieur prétendait ne pas être dérangé..... Il appelle ça le déranger, lui ! Quand, après l'avoir bien épié, le garde le joignit dans une baraque où il emportait ses vols dont, par parenthèse, il taillait je ne sais quelles amusettes au lieu de soigner son troupeau, il dit brusquement au garde, sans bouger de place : « Laisse-moi tranquille ! »

— Le garde voulut le corriger un peu, seulement lui tirer les oreilles pour lui apprendre à vivre. Il avance, allonge le bras..... mon gaillard lui montre un couteau, un mauvais couteau ébréché qui ne coupait pas, et de l'autre main, cachant son bois volé, il lui crie « N'y touche pas ! » Aussitôt le garde en colère, de lui arracher ce beau trésor : un morceau de bois déjà façonné, tout mince et tout creux. Crac ! d'un coup de talon l'affaire en fut faite..... Mais, pas moins vite, pas moins rudement le garde suivit le morceau de bois ; le garde fut par terre, à la même place, sous ce grand gueux de borgeâye, et si l'on n'était venu au secours, il paraît que ses os n'auraient guère résisté davantage ! »

. . . . . .

Des propos si universels, un bruit si scandaleux, une rumeur si incroyable, un fait si révoltant ne pouvaient manquer d'arriver

Digitized by Google

promptement aux oreilles de Fifine. Elle en fut stupéfaite. Plus que personne, elle avait le droit de dire : « Comment !.... ce berger si doux !.... » en se rappelant la petite scène de la voûte rustique. Qu'était devenu ce bon cœur qu'elle avait cru entrevoir à travers cette larme qui mouillait les yeux de Wælty à l'aspect de l'église et du cimetière ? Ce qu'elle prenait pour une émotion religieuse n'était-il donc que le regret peu touchant du réprouvé songeant aux joies du paradis ? L'idée en vint naturellement à la jeune fille quand on lui raconta la férocité du pâtre ; quand on lui dépeignit la chute violente, les excoriations, les meurtrissures, le péril de mort du pauvre garde, un père de famille !.... un vieillard !....

« Mauvais drôle ! s'écria-t-elle ; je crois bien qu'il n'ose pas entrer dans l'église ! La terre bénite du cimetière lui brûlerait les pieds..... la croix du clocher lui tomberait sur la tête ! Est-ce qu'il y a des églises pour les gens de son espèce ?.... Je ne sais pas ce que je lui ferais pour sa méchanceté, pour son hypocrisie ! »

L'indignation de Fifine étant plus grande qu'aucune autre, elle ut la plus véhémente et la plus acharnée.

Fifine, d'ailleurs, était une fille énergique. Une vie rude et l'air libre des champs avaient, dès l'enfance, formé son âme sur le modèle du corps. Chez elle l'être intérieur était, comme l'autre, beau mais sans aucune des délicatesses qui touchent à la mollesse : il était avant tout vigoureux dans sa beauté.

Après avoir parlé ainsi en serrant le poing, Fifine demanda :

« Où est-il, ce mauvais sujet, ce brigand ? Où l'a-t-on mis ? » Et je ne répondrais pas que cette main fermée ne fût prête à s'étendre de la même façon que celle du garde pour apprendre à vivre au borgeâye.

Bien garrotté, en effet, couvert de boue et de sang, le coupable était étendu sur la paille, dans une grange où on l'avait mis provisoirement, faute de prison plus sûre. C'était la grange de Richardot. Richardot s'étonna du désir de Fifine.

« Que diable veux-tu entrer là-dedans? lui demanda-t-il.

— Je veux voir le borgeâye.

— Trop de gens y sont venus déjà : les enfants, plus curieux et plus poltrons que si c'était un loup, accouraient à la file en ricanant ; les uns lui jetaient des pierres, les autres de la boue ; les passants lui disaient des sottises. — C'est bête d'insulter un homme enchaîné ! — J'ai fermé la porte.

— Ouvrez-la-moi, monsieur Richardot, s'il vous plaît ?

— A quoi bon ?

— Je veux lui parler.

— Qu'as-tu à lui dire ?

Digitized by Google

— Quelque chose..... Je suis fâchée.

— Pourquoi?

— Parce que.....

— Parce que quoi?

— Parce qu'il m'a attrapée, là! Etes-vous content?

— Il t'a attrapée?.... Comment ça?

— Eh bien, je le prenais pour un brave garçon, et ce n'est qu'un gueux, voilà! Ça me fâche.

— Ah! ah! ah! ma fille, tu as le temps de te mettre en colère. Tu n'as encore que vingt ans. Tu en rencontreras bien d'autres, des gueux, que tu prendras pour de braves gens. Va, on laisse pendre ou emprisonner les gueux. Ça parle tout seul. Que lui dirais-tu de plus clair?

— Eh bien, n'importe! Ça me fait plaisir, à moi, de lui parler. »

A ce dernier argument, Richardot cessa de répliquer. Il ouvrit la porte. Fifine entra dans la grange. Toutefois, quelle qu'eût été son impatience, en voyant, au fond de la grange, Wælty étendu sur sa paille, la tête blottie contre le mur, sans doute elle sentit mieux la pensée délicate que Richardot venait d'exprimer assez grossièrement. Des reproches qu'elle avait amassés dans son cœur indigné pour les jeter à la face du borgeâye, pas un seul ne se présenta, pas un mot. Wælty, d'ailleurs, ne s'était retourné ni au craquement de la porte ni au bruit des pas.

Au lieu d'insulter cet homme enchaîné, Fifine s'approcha tout près de lui, s'accroupit au bord de la paille, comme quelques semaines auparavant sous la voûte rustique, et dit enfin d'une voix presque douce, basse et intime comme la voix de la conscience:

« Qu'est-ce que tu as fait, Wælty? »

Wælty tressaillit, sans que ce mouvement fût suivi d'aucun autre. Il y eut un silence; puis la jeune fille recommença d'un ton plus sévère:

« Qu'est-ce que tu as fait?

— J'ai rossé le garde.

— Rossé le garde! Tu oses le dire? Malheureux! tu ne sais donc pas ce que tu as fait? Tu étais dans ton tort, le garde dans ses droits, dans son devoir: tu avais volé du bois. Pourquoi faire, voler du bois? C'est affreux de voler! Le garde est là pour empêcher qu'on ne vole, c'est son métier. Il a une plaque où c'est écrit; il la porte toujours pour qu'on le respecte. Tu ne l'avais donc pas vue? tu avais donc perdu la tête? A quoi as-tu pensé?.... Voyons! Qu'est-ce qu'il t'avait fait, le garde?.... le pauvre Jeannot, qui est père de quatre enfants! Pourquoi l'as-tu terrassé? Pourquoi l'as-tu battu? »

Lorsque Némorin dénichait pour Estelle ce fameux nid de fau-

Digitized by Google

vettes, si le vieux berger en colère eût exaspéré son amour au point de lui faire commettre une faute pareille à celle de Wælty, et que la douce voix d'Estelle fût venue l'interroger à ce sujet sur la paille d'un cachot, assurément il aurait su, par sa réponse, présenter l'événement d'une manière aimable et sentimentale, propre à lui gagner l'indulgence de son amie.

Wælty, pressé par Fifine d'expliquer sa fureur inouïe, de dire comment, pourquoi il avait méconnu à la fois la justice et l'humanité, mis en danger la vie d'un père de famille, osé maltraiter un homme revêtu d'une autorité respectable, répondit à la fin :

« Parce qu'il m'ennuyait !

— Il t'ennuyait !.... Va, tu n'es qu'un sauvage ! tu ne mérites pas qu'on s'intéresse à toi ! » s'écria Fifine.

Elle se releva pour s'éloigner, jeta au berger un regard de mépris..... Ce regard tomba sur ses mains garrottées. Elles étaient bleues et fort gonflées.

Malgré sa colère, Fifine le remarqua ; elle se rapprocha, tâta les liens et vit qu'ils étaient horriblement serrés. Elle passa le doigt sur les taches de sang dont les mains étaient couvertes : le sang tout frais s'attacha à son doigt.

« *De !* Est-ce ton sang ou celui de Jeannot ? demanda-t-elle.

— Je ne sais pas, répondit Wælty.

— Si c'était celui du garde, il serait sec, observa la jeune fille. Voyons ! »

Elle l'essuya avec son mouchoir ; le sang reparut aussitôt : il coulait des poignets trop serrés et d'une multitude de petites blessures.

« Ah ! mon Dieu, s'écria-t-elle, je ne sais pas ce que tu as fait à Jeannot ; en tout cas, tu ne vaux guère mieux ; c'est toi qui saignes, mon pauvre Wælty ! Tu es meurtri, tu es bleu, tu es noir !.... Ils t'ont abîmé ! Regarde-moi donc ! »

Au lieu d'obéir, Wælty se serra contre la muraille, excusant ainsi ses meurtrissures :

« Ce sont les pierres..... les épines..... je me serai blessé moi-même en me débattant. »

Mais Fifine en avait assez vu. Elle courut à Richardot.

« C'est une horreur ! dit-elle ; on ne traite pas ainsi les gens, voleurs ou non ; il fait mal à voir ! monsieur Richardot, je vous en prie, détachez la corde qui lui entre dans la chair !

— Détacher la corde ! c'est bien facile à dire. Et s'il se sauve ?

— Taisez-vous donc ! Il ne courrait guère vite, allez, je vous en réponds. Et puis..... quand il se sauverait ? Le beau malheur ! Après tout ; que voulez-vous en faire ?

— Je veux laisser force à la loi ! je veux que justice ait son cours !

Digitized by Google

dit Fanfan, de l'air qu'il prenait les jours où son écharpe de maire se nouait autour du *rochot à minger châ.*

— Ça veut dire?....

— Que procès-verbal va être dressé immédiatement par Jean Pierrard, garde champêtre et forestier, et le coupable livré aux mains de la justice, pour avoir : 1° coupé clandestinement du bois dans mes forêts, et, ainsi, avoir commis le délit prévu par l'article 192 du Code forestier; 2° pour avoir résisté à l'autorité, et s'être porté à des voies de fait contre un fonctionnaire public revêtu de ses insignes.....

— La peine pour le premier cas? demanda Fifine.

— Confiscation des instruments qui ont servi à commettre le délit, amende, dommages-intérêts proportionnés à la valeur du dégât, après estimation préalable.

— Fort bien. Il n'a pas le sou. Avec quoi payera-t-il!

— Peu importe, puisqu'aux termes de l'article 230 du Code pénal, le second cas le mènera en prison, sans qu'il soit besoin d'argent pour payer son carrosse.

— Oui! Et, pendant ce temps, qui est-ce qui gardera les moutons? Vous l'empêcherez de gagner sa vie, et le rendrez pire en sortant. Tenez, tout bien calculé, vous feriez mieux de lui pardonner. Il ne vous a pas volé grand'chose, au bout du compte.....

— Des misères..... Mais il n'y a jamais rien de trop petit ni dans le vol, ni dans le devoir! Pour Wælty, la première faute est celle qui a le plus besoin d'une leçon. Quant à moi..... Si je te disais que mon honneur y est engagé?....

— A quoi?

— A prouver que, malgré..... malgré ce qu'on a pu prétendre ou remarquer, je ne dis pas non, Richardot peut encore tenir sa place comme il convient; qu'il a encore l'œil clair et la serre bonne; qu'il ne trébuche pas dans le chemin de la loi!

— Allons donc! votre honneur est engagé à faire tant d'embarras pour quelques mauvais brins de bois?.... Si vous me disiez cela, je répondrais : ce n'est pas vrai! Voilà.

— Et si tu disais que ce qui est vrai ne l'est pas, ça t'obéirait-il?

— Quoi?

— Ce qui rend Fanfan plus à plaindre que le borgeâye! » murmura Richardot presque bas, d'un ton mélancolique.

Fifine se mit à rire en haussant les épaules, et, sans laisser la conversation prendre ce faux-fuyant, répliqua :

« Puisque, cette fois-ci du moins, Fanfan en est le maître, qu'il fasse un malheureux de moins; peut-être que son tour viendra après.

— Petite entêtée! s'écria Fanfan. Mais quand je pardonnerai les

Digitized by Google

vol, puis-je pardonner à ce buveur de sang sa révolte contre l'autorité, les blessures qu'il a faites au garde? Ça ne me regarde pas; ça regarde Jeannot!

— Ça regarde Jeannot? Eh bien, je m'en vais chez lui, tandis que vous irez voir en quel état ils ont mis ce pauvre berger. »

Jeannot écrivait d'un main très ferme son procès-verbal. Evidemment, il se portait beaucoup mieux que le berger. Cela ne justifiait point celui-ci et n'ôtait pas un iota aux sévères articles du code invoqués par Fanfan. Mais, devant le tribunal de Fifine, il suffisait d'être le plus malheureux pour attirer exclusivement à soi cette chaude pitié qui avait commencé à se détacher du garde à la vue du sang de Wælty.

A l'aspect du garde écrivant d'une main sûre et d'un air satisfait son procès-verbal, l'affaire fut jugée en dernier ressort. Fifine résolut de délivrer le berger à tout prix. Cependant, gagner sa cause auprès de Jeannot était difficile; car, pour être moins visibles que celles de Wælty, les blessures du garde ne cuisaient pas moins.

« Allons, Jeannot, disait Fifine d'un ton irrésistible, un peu de compassion, mon ami..... rendez le bien pour le mal, ça vous portera bonheur! »

En vain les paroles de Fifine frappaient ses oreilles; on eût dit que la trace des ongles du berger restée sous sa cravate les empêchait de descendre jusqu'au cœur. Au lieu de s'attendrir, il ricanait; il raillait même d'une façon assez impertinente sur le vif intérêt de la jeune fille pour le vaurien.

La jolie fille prenait mal les plaisanteries du garde; l'aigreur allait succéder aux douces prières et tout gâter. Une inspiration digne de la grande Elisabeth sauva l'amour-propre de Fifine et la liberté de Wælty.

Jeannot était l'oncle de Nicolas. Au lieu d'insister, la petite rusée parla d'autre chose.

Comme l'illustre reine à ses alliés, Fifine laissa entrevoir à Jeannot le don de sa main au fond d'un discours adroit et spécieux, à quoi l'imagination du vieux garde ajouta d'elle-même, à l'arrière-plan, une chambre chaude et commode dans la jolie maison de Fifine pour l'oncle de son heureux époux, lorsque le temps du repos viendrait..... Le spectacle de leur bonheur domestique, le joyeux tapage des enfants, la présence agréable, les soins de la jeune femme.....

Ces idées entrèrent fort bien où n'avaient pu parvenir les prières. Ce fut un baume sur les blessures. Elles laissèrent enfin Jeannot goûter la morale de Fifine. Il voulut rendre au berger le bien pour le mal, et déchira noblement son procès-verbal; Fifine ayant trouvé

Digitized by Google

bon de lui donner, par avance, à ce sujet, l'autorisation de Fanfan Elle revint triomphante.

« L'affaire est réglée, Monsieur Richardot : Jeannot ne se souvient plus de rien.

— Jeannot..... Jeannot..... c'est fort bien..... ça le regarde. Mais moi, j'ai bonne mémoire : je tiens à prouver que j'ai bonne mémoire, il faut que je le prouve ! Je te l'ai dit. Non, mademoiselle, l'affaire n'est pas réglée ; elle ne peut pas en rester là..... Ce n'est pas que je sois méchant.....

— Allons, voyons, interrompit Fifine, rouvrez la porte de la grange ; ce n'était pas la peine de la fermer.

— Mais, poursuivit Fanfan d'un air plus sévère, tu le sais : je l'ai promis, que, pour l'exemple, le premier délinquant, le premier voleur de bois serait sévèrement puni ; et je ne peux pas manquer à ma parole pour le caprice d'une petite fille..... Que diable ! on est homme ou on est girouette..... Je te le demande : quelle mine cela aurait-il ?.... »

Tout en parlant, il se dirigeait vers la porte et commençait à l'ouvrir.

« Une très bonne mine, mon parrain, je vous assure ! s'écria la jeune fille en l'aidant à pousser la barre. Dépêchez-vous seulement, car la corde le gêne bien. »

Fanfan haussa les épaules en souriant.

« O Samson, s'écria-t-il, tu t'es laissé enjôler par Dalila, et pourtant tu n'avais pas vu cette belle fille toute petite, caressante et maligne comme un petit ange un peu diable ; tu ne l'avais pas fait sauter sur tes genoux ! »

Il passa devant la jeune fille. Elle le suivit. Fanfan toussa pour remonter sa voix à un ton plus ferme, et dit, en se disposant à délier les mains du berger :

« Otons-la donc, cette corde, puisqu'elle le gêne.

— Voyez ! » dit Fifine en lui montrant les blessures avec compassion.

— Il a versé le sang et le sien coule, c'est juste ! » répliqua Fanfan de ce ton solennel qu'il affectait quelquefois.

Et, ce disant, il secouait la corde pour la dénouer.

« Prenez donc garde ! vous lui déchirez les poignets ! s'écria Fifine.

— Tant mieux ! riposta Fanfan, qui croyait devoir être rude, au moins en paroles ; un accroc à sa peau le fera souvenir de la première fois qu'elle a touché la corde !

— Belle manière de moraliser ! Et combien de fois voulez-vous

Digitized by Google

qu'il soit pendu? Je suis sûre qu'il a plus de cœur que vous ne croyez. »

Impatienté de la pitié de Fifine, Fanfan secoua plus fort la corde, dont le nœud très serré résistait.

« Tu ne connais pas l'espèce; sans cela..... va, ça a la peau dure sur le corps et sur la conscience!

— Qu'en savez-vous? gronda Fifine. Pourquoi le brutaliser, puisque vous lui pardonnez? Les hommes les meilleurs ne sauraient faire une tartine de miel sans y mettre un grain de poivre!

— Et les filles les plus sensées sont toujours prêtes à pleurnicher, serait-ce sur le sort d'un vieil âne galeux! Dès lors qu'il a la gale, elles le plaignent : hin! hin! hin! le pauvre âne! il a la gale!.... »

Et s'adressant au berger :

« Va, mon ami, puisque tu saignes au poignet, tu es un brave garçon. Tout ce que tu as fait est bien fait. Voilà la clef des champs pour que tu puisses recommencer demain!

— Allons donc, monsieur Richardot, est-ce cela qu'il faut lui dire! Wælty, poursuivit la jeune fille d'un air de magistrat, au lieu et place de Fanfan qui ricanait pendant ce temps-là, sans se soucier de sa dignité, tu avais mérité d'être puni sévèrement, d'être mis en prison; mais M. Richardot a pensé que la bonté t'apprendrait ton devoir mieux que la sévérité. Il te pardonne, et c'est lui, qu'après le garde tu as le plus offensé, c'est lui qui te délivre. J'espère que tu ne l'oublieras pas! »

Elle ne put savoir si Wælty l'avait ou non entendue. Toujours étendu sur la paille, dans une immobilité de pierre, la face collée au mur, il ne fit qu'un seul mouvement quand les liens furent entièrement détachés : il se pelotonna sur lui-même, en se relevant sur les genoux, et jetant un coup d'œil à la dérobée du côté de la porte pour s'assurer qu'elle était ouverte; puis il se dressa, et bondit vers l'issue avec la rapidité d'un animal sauvage auquel on rend la liberté.

« Il ne dit pas seulement merci! observa Richardot en hochant la tête. Qu'est-ce que je te disais?

— Vous ne disiez rien. Vous pensiez au hasard : « C'est un gueux, ce sera un ingrat..... » Et le hasard vous donne raison.

— Quand je jette un coup de fusil au jugé, j'attrape toujours la bête..... Ainsi de l'homme : quand je le juge à vue de nez, je ne me trompe pas! »

Après avoir suivi d'un regard soupçonneux chaque mouvement du berger, jusqu'à ce qu'il eût entièrement disparu, il posa sur son nez l'index de sa main droite en fixant sur le sol ses gros yeux arrondis.

Digitized by Google

« As-tu lu la Bible? demanda-t-il à sa pupille. Dans ma grande Bible où sont les images, as-tu vu ces figures bouleversées?.... ces gens farouches au dedans desquels un esprit fait rage?.... Il leur ressemble. Quelque chose le pousse..... quelque chose qu'il ne sait pas lui-même..... Souviens-toi de ce que je te dis : Il y aura sur cet homme-là plus d'une tache de sang!.... »

Un jour, Wælty passait, la tête basse, avec son troupeau. Fifine lui demanda :

« Et mon panier?

— Brisé! répondit Wælty.

— Tu l'as brisé?

— Moi? oh! non, pas moi! »

Ce fut tout.

Wælty était un de ces êtres essentiellement incompris, qui ne cherchent pas même à se faire comprendre.

Peu de temps avant sa mésaventure, une personne d'un goût plus formé que celui de Fifine, avait, comme elle, remarqué l'établissement du berger dans les ruines du palais de la fée Mélusine, et s'était arrêtée près de lui. Quoique assurément l'exécution fût fort au-dessous du projet, et l'intention mal rendue par un travail plus qu'imparfait, elle avait aussi admiré l'ouvrage de Wælty. Voir cet homme grossier deviner en quelque sorte un art dont l'exemple seul des pâtres suisses avait pu lui donner les premières notions, cet esprit inculte s'efforcer de penser, de produire, suffisait pour l'intéresser. Déjà elle rêvait pour lui l'avenir d'un grand homme et se réjouissait d'assister au développement progressif de ce génie naissant, de l'aider, de le soutenir et d'en recueillir les premiers éclairs.

Elle ne tarda pas à revenir. Le berger ne dormait plus dans le sillon, ne rêvait plus doucement, appuyé sur le coude, en tournant son regard indolent et vague vers le ciel ou la terre. L'artiste ne travaillait pas davantage. Assis dans son atelier rustique, au milieu de sa dévastation, il fixait d'un œil morne de petits fragments incrustés dans le sol.

« Que fais-tu donc aujourd'hui, berger? Pourquoi perdre le temps? demanda la personne qui s'intéressait à lui.

— Le temps?.... »

Il sourit d'un sourire plus triste que les larmes.

« Est-ce qu'on le perd, le temps? Il dure sans fin.

— Travaille! Qu'as-tu fait de ton couteau? Où sont tes ébauches?

— A quoi bon! je n'ai pas de bois.

— N'est-ce que cela? je t'en donnerai. Je t'apporterai tout ce qui te sera nécessaire : un ciseau, un canif, du papier, des crayons, des

Digitized by Google

livres...,. Veux-tu que je t'apprenne à lire? Cela t'aidera beaucoup. »

Il regarda vers le pays de sa langue maternelle en secouant la tête avec découragement, puis il dit :

« J'ai perdu deux agneaux ; j'ai laissé tomber le dernier orage sans rentrer les moutons!.... »

Il était arrivé à Wælty ce qui arrive à maint artiste, à maint amoureux, à maint rêveur. Les devoirs et les nécessités de la vie matérielle rappelaient dans la sphère la plus étroite son esprit ardent. Une passion réelle, en se glissant au milieu de ses douces extases, en avait flétri la fraîcheur virginale, détruit le charme. La misère étouffait son génie, en même temps que le malheur décourageait son amour, ce foyer où s'était échauffée sa pensée.

Contristé par ses propres fautes, fautes commises dans l'irréflexion d'une enfance que prolongeait le manque absolu du commerce des hommes, et dans l'emportement de sentiments excessifs, heurté par une foule d'entraves imprévues, écrasé par le mépris universel, étourdi par les injures, aigri, dérouté par les affronts, avili à ses propres yeux, l'être moral tout entier s'était reployé au fond de l'enveloppe misérable et stupide du borgeâye allemand, à qui Fifine elle-même avait dit : « Tu n'es qu'un sauvage, tu ne mérites pas qu'on s'intéresse à toi ! »

HIPPOLYTE DE CLAIRET.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

PENSÉES ARABES

Ces Pensées, que nous donnons avec intention dans le désordre pittoresque où elles se sont produites, ont été recueillies, pour la plupart, dans les fréquents entretiens que j'eus avec Abd-el-Kader, à l'époque de son séjour forcé en France. Je passai alors près de lui quatre mois consécutifs, au fort Lamalgue, où il avait été d'abord interné, puis au château de Pau, où le général Lheureux et moi nous eûmes mission de le conduire en 1848 par ordre du gouvernement. On comprend que, parlant moi-même arabe, je dus profiter avec empressement de ces relations journalières avec l'illustre captif, pour rassembler des renseignements précieux sur cette civilisation arabe qui nous est encore si peu connue, véritable forteresse dont il est difficile de forcer l'entrée. L'origine d'une grande partie de ce recueil explique naturellement les allusions fréquentes qu'on y trouvera à la mauvaise fortune de l'Emir, et leur donne, à ce titre, si je ne me trompe, un attrait historique particulier.

Ces pensées, alternativement religieuses ou mondaines, philosophiques ou poétiques, jettent quelques rayons de lumière sur un sujet presque ignoré encore, et que nous avons tout intérêt à connaître. En nous initiant, dans une certaine mesure, aux idées dominantes, à la littérature de ce peuple si différent de nous, et dont la destinée est désormais enchaînée à la nôtre, elles soulèvent, pour ainsi dire, un coin de ce voile mystérieux qui, malgré la conquête et une domination déjà longue, nous sépare encore de la société arabe.

Digitized by Google

La Fortune.

La fortune n'a qu'un œil placé sur le sommet de la tête. Tant qu'elle ne vous a pas vu, elle vous prodigue les noms les plus tendres, elle vous appelle son cher enfant et vous comble de faveurs; mais, un beau jour, elle vous prend dans ses bras, vous élève jusqu'à elle, vous examine avec attention et puis vous repousse avec horreur, en s'écriant : « Va-t'en, va-t'en, je me suis trompée, non, tu n'es pas mon fils. »

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Les différents Ages de la vie.

On demandait à une femme arabe : Que pensez-vous d'un jeune homme de vingt ans?
C'est, dit-elle, un bouquet de jasmin.
Et d'un homme de trente ans?
Celui-là est un fruit mûr et savoureux.
Et d'un homme de quarante ans?
C'est un père de fils et de filles.
Et d'un homme de cinquante ans?
Il peut passer dans la catégorie des prédicateurs.
Et d'un homme de soixante ans?
Il n'est plus bon qu'à tousser et à gémir.

Le Sultan.

Le sultan est un palais dont le visir est la porte. Si tu veux passer par la croisée, tu risques fort de te rompre le cou.

L'Antilope effrayée.

Ses yeux sont les yeux d'une antilope effrayée.
Elle respire l'air pur du désert;
Elle ne vit que de laitage et de gibier,
Et son teint est bruni par le soleil.
Quand je mourrai, je veux qu'on lave mon corps avec ses pleurs,
Et qu'on m'ensevelisse dans ses cheveux.

La Destinée.

A la nage (au galop), les jeunes gens à la nage!
Les balles ne tuent pas;
Il n'y a que la destinée qui tue.

Le Corbeau de la séparation.

O Zina la belle! toi qui fais le malheur du monde,
Le corbeau de la séparation a donc crié sur nous!
Combien ton souvenir ne va-t-il pas allonger mes nuits?
Et sur qui mon regard se fixera-t-il après toi?

Digitized by Google

Le tison ardent peut, dit-on, briller comme le rubis;
Mais le tison s'éteint, et le rubis reste toujours rubis.

Les Chagrins de ce monde.

Trois choses dans ce monde mettent à l'épreuve la patience la plus rare, et font perdre la raison au plus sage : l'obligation de quitter les lieux où l'on est né, la perte de ses amis; la séparation de celle qu'on aime.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

La Langue.

La langue interroge l'homme, matin et soir.
Le matin, comment vas-tu? lui dit-elle.
Bien, si tu ne me compromets pas.
Et le soir, comment as-tu passé la journée? lui demande-t-elle encore.
Bien, si tu ne m'as pas compromis.

Les Yeux bleus.

Je t'aime, femme aux yeux bleus, parce que tes yeux sont ceux de tous les oiseaux de race (des faucons).

Nos Guerriers.

Les uns sont des lions qui défendent leurs petits,
Les autres sont des aigles qu'anime la vue du sang;
Ceux-ci sont froids comme la neige qui tue,
Ceux-là sont vifs comme la poudre qui brûle.
Leurs chevaux mangent une orge pure,
On les abreuve du lait de nos chamelles,
Pour eux, le loin est toujours près;
Sans nul doute, ils vaincront tous les peuples à chapeaux (les chrétiens).

La Dernière Heure.

Il est bien à plaindre, celui qui n'a ni mère, ni femme, ni fille, pour l'assister à sa dernière heure.

Courage, ô mon cœur!

O mon cœur, tu es saisi d'effroi!
Courage, ne redoute pas les coups des hardis combattants;
Jette-toi dans la mêlée, coupe le fer avec le fer,
Et sauve l'honneur des Musulmans.
Celui qui cherche à ne jamais mourir
Verra toujours ses vœux trompés.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

La Gazelle.

Avant de l'avoir vue, je n'aurais jamais cru qu'il fût possible à la gazelle de prendre la forme d'une femme. Aujourd'hui, j'en suis certain.

Digitized by Google

L'Amour.

L'amour commence par un regard, de même qu'un incendie commence par une étincelle.

Un sage voyant un chasseur qui s'était arrêté pour causer avec une jolie femme, lui cria : « O toi qui poursuis et tues les animaux sauvages, prends garde que cette femme ne te prenne dans ses filets ! »

Les Griffes du Lion.

Si le sultan vous attire à lui,
N'en montrez aucun orgueil,
Et s'il s'éloigne de vous,
N'en concevez aucun chagrin.
Rappelez-vous que les princes ont les caprices des enfants et les griffes du lion.

La Fin du Monde.

On demandait à un Arabe : « Crois-tu à la fin du monde ? » — « Oui, répondit-il, depuis que j'ai perdu ma femme, la moitié du monde a déjà disparu pour moi ; et quand je mourrai, à mon tour, l'autre moitié s'en ira. »

Le Sommeil de l'Amant.

Elle m'a fait dire : « Tu dors, et nous sommes séparés ! »

J'ai répondu : « Oui ; mais c'est pour reposer mes yeux des pleurs qu'ils ont versés. »

Les Honneurs et les Richesses.

Celui qui recherche avec avidité les honneurs et les richesses, je le compare à un homme altéré qui veut étancher sa soif avec l'eau de la mer. Plus il boit, plus il veut boire, et il boit ainsi jusqu'à ce qu'il finisse par en mourir.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Le Bonheur en mariage.

Les plus grandes présomptions de bonheur dans une union sont les qualités suivantes : La beauté, la fécondité, le bon caractère, l'origine, l'intelligence, la pureté et la piété.

La Beauté. — La femme qui est belle enchaîne les regards de son mari, et les détourne des autres femmes. Elle l'empêche de tomber dans le crime épouvantable de l'adultère.

La Fécondité. — La femme féconde remplit l'un des grands buts du mariage.

Le bon Caractère. — La femme d'un bon caractère est pour son époux une couronne d'or ; elle bannit de la maison les tracas et les soucis.

L'Origine. — La femme de bonne origine soutient son mari dans les épreuves de la vie, l'encourage et donne à ses enfants des sentiments nobles et généreux.

Digitized by Google

L'Intelligence. — La femme intelligente aide son mari, surveille sa fortune et lui laisse tout son temps pour les grandes affaires.

La Pureté. — La femme pure obtient l'amour de son mari, et gagne son intimité. La nature nous porte à préférer la personne que le premier nous avons aimée.

La Piété. — Enfin, la femme pieuse conserve la chasteté, et maintient dans sa famille les sentiments religieux.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Une Once d'honneur.

Souviens-toi qu'une once d'honneur
Vaut mieux qu'un quintal d'or;
Et le pays où souffre ton orgueil,
Quitte-le, quand ses murailles seraient bâties avec des rubis.

Les Conseils.

Ne méprisez jamais les conseils, de quelque part qu'ils viennent. Rappelez-vous que la perle est très recherchée malgré sa grossière enveloppe.

Le Collier.

Au jour de son départ, nous nous volions des coups d'œil,
Une mèche de ses cheveux flottait sur ma corde de chameau,
Puis mes pleurs ont coulé comme des perles liquides ;
Si j'avais pu les réunir, j'en aurais fait un collier pour son cou.
Allons, mon cœur, sachez supporter la séparation:
Nul ne peut s'opposer à la volonté de Dieu;
Et vous, mes yeux, quand je veux consoler mon cœur,
Ne venez plus me trahir par vos larmes.

Le Visir.

Le visir peut être comparé à un homme qui serait monté sur un lion: les passants tremblent en le voyant, et lui, plus qu'eux encore, redoute sa monture.

Nos Femmes.

Nos femmes fraîches comme le coquelicot,
Ne sont-elles pas portées sur des chameaux,
Ces vaisseaux de la terre,
Qui marchent du pas noble de l'autruche?
Ne sont-elles pas couvertes de voiles,
Qui, traînant loin derrière elles,
Désespèrent même nos marabouts?
Ne sont-elles pas parées de corail,
De bijoux enrichis d'ornements?
Et le tatouage bleu de leurs corps
Ne fait-il pas plaisir à voir?

Digitized by Google

Tout en elles ravit l'esprit de ceux qui croient en Dieu ;
Vous diriez les fleurs des fèves que l'Eternel a créées.

L'Ambition.

Quand Dieu veut perdre la fourmi, il lui donne des ailes. Pleine de joie et d'orgueil, elle s'envole ; un petit oiseau passe, la voit et la croque.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Le Captif.

L'homme ne peut avoir du large dans le cœur,
Qu'autant qu'il en voit dans le ciel.

(L'émir Abd-el-Kader, captif au fort Lamalgue.)

Les Tourments de l'Amour.

Ah ! si les princes connaissaient les tourments de l'amour,
S'ils savaient que c'est un feu qui brûle dans la poitrine,
Ils ne puniraient que par la séparation,
Et ne récompenseraient que pour la réunion.

La Barbe blanche.

Quand la barbe commence à blanchir, prenez garde à vous :
L'heure du départ approche ; mais pourquoi s'en attrister ?
Ce monde est faux et mensonger ;
Pendant quelques instants, on en savoure les biens ;
Puis il faut en reconnaître l'inanité.
Voyez : la mort a détruit toutes les générations ;
Pauvres ou riches tous rentrent dans la poussière,
Et ni sultan ni visir n'a pu revenir à la vie.
Les palais eux-mêmes deviennent les tombeaux de leurs maîtres.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Le Cheval que je veux.

Moi, je veux un cheval docile, qui aime à mâcher son mors,
Qui sache supporter la soif, qui sache supporter la faim,
Et qui fasse dans un jour la marche de cinq jours.
Il me portera dans la tente de Meryem (Marie),
Cette femme plus puissante que le bey de Mascara,
Lorsqu'il sort avec ses cavaliers rouges,
Au bruit des canons et des tambours.

Notre Lot.

Tuer ou être tué, voilà notre lot ;
Celui de la femme, c'est de traîner à terre les longs plis de ses vêtements

Digitized by Google

L'Ane.

Celui qui n'a jamais chassé, ni aimé, ni tressailli au son de la musique, ni recherché le parfum des fleurs, ne dites pas que c'est un homme; dites que c'est un âne.

La meilleure des Femmes.

La meilleure des femmes est celle qui porte un fils dans son sein,
Qui en conduit un par la main,
Et dont un autre suit les pas.

Le Choix.

Si tu veux te marier, informe-toi de la branche à laquelle tu t'allies, sur quel arbre elle a poussé et quelle terre l'a nourrie.

N'oublie pas que si la racine communique au tronc ce qu'elle a de bon, elle lui communique aussi ce qu'elle a de mauvais.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Les Fleurs sans parfum.

Préférez la bonté à la beauté.

Il est dans le cœur humain d'aimer tout ce qui est beau; mais dans ce monde combien ne trouve-t-on pas de fleurs éclatantes qui brillent, plaisent à nos yeux, et pourtant sont totalement dépourvues d'un doux et suave parfum?

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

La Veuve.

Par Dieu, je n'épouserais pas une veuve, ses yeux fussent-ils les yeux de la gazelle.
Elle s'entretient avec son mari, et pense à celui qui est mort.

Conseils à suivre.

Ne vous attachez pas à un homme inhumain : tôt ou tard, vous le trouverez impitoyable pour vous comme pour les autres.

Ne parlez pas d'une chose que vous ne voudriez pas avoir dite le lendemain.

Ne restez jamais seul avec une jolie femme, ne dussiez-vous employer votre temps qu'à lire le Koran.

Le Trésor.

Les richesses peuvent se perdre,
Les honneurs sont une ombre qui se dissipe;
Mais les vrais amis sont un trésor qui reste.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

La Noblesse.

La main toujours ouverte,
Le sabre prêt à sortir du fourreau,
Et une seule parole.

Digitized by Google

L'Humiliation.

Plus je suis humble, plus elle fait l'orgueilleuse;
Plus je suis tendre, plus elle se met en colère.
Cette noble femme ne me donne aucun repos, et je crie sans relâche:
« Quelle humiliation est la mienne!
Les lions redoutent mon attaque, et une gazelle suffit pour me détourner de mes projets.
Les hommes frémissent devant la pointe de ma lance, et moi je redoute la magie de ses œillades langoureuses. »

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Ceux qu'il ne faut pas consulter.

Ne consultez jamais ni l'ignorant, ni l'ennemi, ni l'envieux, ni l'homme indécis, ni l'homme à deux visages, ni le lâche, ni l'avare, ni l'amoureux.
L'ignorant induit en erreur;
L'ennemi veut votre perte;
L'envieux ne désire jamais le bonheur d'autrui;
L'homme indécis ne dit ni oui ni non;
L'homme à deux visages veut contenter tout le monde;
Le lâche a toujours la vue troublée;
L'avare ne pense qu'à son trésor;
Et l'amoureux est un esclave qui ne peut briser ses liens pour dégager sa raison.

L'Amant vaincu.

Je suis vaincu par l'amour; mais elle est si belle que je ne suis point humilié par ma défaite.

Le Mariage.

Lorsqu'un jeune homme se marie, le démon pousse un cri affreux; les siens l'entourent aussitôt et lui demandent le sujet de sa douleur. « Un fils d'Adam, répond-il, vient encore de m'échapper. »

La Mort.

La mort est une porte que chacun doit franchir;
Mais ce n'est pas, comme on le croit, la porte de l'inconnu:
Avez-vous fait le bien? Elle mène au paradis,
Avez-vous fait le mal? Elle conduit à l'enfer.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

La Générosité.

La générosité est un arbre planté dans le ciel par Dieu, le maître du monde, et ses branches descendent jusqu'à terre. Il montera par elles au paradis, celui qui traite bien ses hôtes, rassasie les pauvres et n'a jamais la main fermée.

Digitized by Google

Le Cheval marabout.

Mon cheval vaut mieux que tout,
Mieux que mon père, mieux que mes oncles,
Mieux que les biens de cette terre ;
Aucun sultan n'a monté son pareil.
C'est un marabout, les femmes viennent le visiter.

L'Homme.

Il y a trois sortes d'hommes : l'homme homme, l'homme demi-homme, et l'homme qui n'est pas un homme.

Le premier est celui qui, ayant une grande expérience des affaires, ne dédaigne pas de consulter.

Le second est celui qui, pouvant se fier à la solidité de son jugement, consulte cependant.

Et le troisième est celui qui, dépourvu de tout bon sens, ne consulte jamais.

La Ville antique.

Il était écrit sur la porte principale d'une ville de l'antiquité : Pour entrer chez un sultan, il faut réunir les trois conditions suivantes, sagesse, richesse et résignation.

Plus bas, on avait mis : C'est faux, si un homme possédait seulement l'une de ces trois qualités, jamais il ne franchirait la porte d'un palais.

L'autre Monde.

L'autre monde et celui-ci sont comme l'Orient et l'Occident : on ne peut se rapprocher de l'un sans s'éloigner de l'autre.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Nos Chevaux.

Quand nos chevaux se précipitent en avant, ils ressemblent aux étoiles filantes lancées par les anges contre les démons.

Ce sont des aigles montés par des lions féroces. L'éclair lui-même se fatiguerait sans pouvoir les atteindre. Tous, ils captivent les regards et font l'admiration des hommes de guerre.

Les uns ont la couleur de minuit, quand au firmament il n'y a ni lune ni étoiles (sont noirs). La blancheur de leur front suffit pour éclairer la terre.

Les autres brillent d'un éclat doré (sont alezans) ; ils ressemblent à la cornaline, rouge comme le sang qui sort d'une blessure.

Ceux-ci sont des tisons en feu ; ils sèment l'air de leurs étincelles (sont bais bruns). Leur démarche est fière ; ils ont des oncles paternels et maternels qu'on cite dans nos tribus.

Ceux-là ressemblent à la gazelle (isabelle, à queue et à crins noirs). Par la longueur de leur crinière, ils rappellent la longueur de la nuit.

Et nos chevaux blancs? C'est la monture des princes. Quand l'aurore se montre, ils font pâlir la lune d'effroi.

Digitized by Google

Combien de fois l'ennemi n'a-t-il pas fui devant nos buveurs d'air? L'ardeur du soleil ne fait qu'animer leur course. Ils font voler la poussière, et cette poussière forme un nuage qui amène l'obscurité en plein jour.

Mais nos lances sont longues, unies, étincelantes, et leurs pointes jettent une lumière assez vive pour nous faire découvrir la victime qui veut se dérober à nos coups.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Le Mouchoir de soie.

La tribu que tu vois arrêtée devant ce défilé,
Devant ce défilé couronné de combattants,
O mon frère! dis-moi comment elle passera?
Mon seul chagrin, c'est un mouchoir de soie,
Roulé autour d'un front orné de noirs cheveux.
Sans Djamila (la Parfaite), la vie n'a plus rien qui me tente.

La Grandeur d'âme.

La meilleure manière de se débarrasser d'un ennemi dont les sentiments sont élevés, c'est de lui pardonner : on en fait un esclave.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

La Solitude.

Allons, retirez-vous, souvenirs de ce monde!
A mes yeux, vous ne valez pas l'aîle d'un moucheron.
Je suis connu par le buveur d'air, la nuit et les combats,
Je suis connu par le sabre, la plume et le papier,
Je suis plus aigu que la lance,
Et je supporte la faim comme le loup.
C'est égal, aujourd'hui, je veux la solitude;
La solitude, c'est le bonheur, le temps m'en a instruit;
Jamais on ne me verra plus rechercher ni le cheval,
Ni les femmes, ni la cour d'un émir.

La Sagesse.

Quand Dieu créa la Sagesse, il lui dit : Va-t'en.

Quelque temps après, il lui cria : Reviens.

La trouvant fidèle et obéissante, il décida qu'il ne la placerait que dans l'âme de ses plus sincères adorateurs; et c'est ainsi qu'elle est devenue pour l'homme de bien ce que sont les entraves pour le cheval.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

La Puce.

Quelle que soit sa faiblesse, il ne faut jamais mépriser un ennemi.

Combien de fois une simple puce n'a-t-elle pas empêché un éléphant de se reposer, et combien de fois encore n'a-t-elle pas causé des insomnies à un prince auguste et puissant?

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Digitized by Google

Job.

Celui qui supporte patiemment les défauts de sa femme recevra des mains de Dieu une récompense semblable à celle qu'il accorda à Job après ses longues souffrances.

La Beauté.

Quoi qu'on en puisse dire, la beauté plaide puissamment sa cause dans nos cœurs et sait toujours obtenir le pardon de ses cruautés.

Souvent même elle gagne notre faveur, au point de nous faire oublier ses crimes.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Les Serments.

Si elle jure qu'elle vous aime et que jamais elle ne vous trahira,
Rappelez-vous que celles qui mettent du koheul à leurs paupières,
Et qui se teignent les doigts avec du henna,
Ne se croient pas obligées à garder leurs serments.

La Tourterelle.

En été, quand le sommeil a donné sa nourriture à mon corps,
Quand l'œil de la lumière a dissipé les ombres de la nuit,
Et que la chaleur mord tout jusqu'à la pierre,
Le chant de la tourterelle me remplit de désirs.
Au milieu des rameaux du palmier que le moindre vent agite,
A côté de la feuille qui se plaint et soupire,
La passion la dévore.
Par ma tête! elle réveille en moi les ardeurs des temps passés.

Les Architectes du Mensonge.

Allons, architectes du mensonge,
Agitez-vous, bâtissez des palais,
Mêlez-y l'or au marbre et au porphyre,
Vous partirez et vous les laisserez.
Rappelez-vous que, dans ce monde,
Il n'y a d'éternel que le vrai Dieu.

Le Koheul.

Quand une femme s'est orné les yeux de koheul, paré les doigts de henna, et qu'elle a mâché le mesteka (résine du lentisque) qui parfume l'haleine et rend les dents blanches, elle devient plus agréable aux yeux de Dieu; car elle est plus aimée de son mari.

Jésus-Christ.

On dit à Jésus-Christ (*sid-na Ayssa*) : « Au lieu de te fatiguer comme tu le fais, achète au moins un âne pour te soulager dans tes courses. — Je crois, répondit-il, être trop chéri de Dieu pour qu'il m'impose l'obligation

Digitized by Google

de le négliger pour un âne. Celui qui ne possède rien dans ce monde sera le plus riche dans l'autre.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Mon Père.

Hélas! j'ai perdu mon père,
J'ai perdu la tige dont je suis un rameau.
C'était ma gloire, c'était mon sang ;
Un sort fatal a détruit mon bonheur.

Nos tribus étaient fières d'un tel chef.
Il avait toutes les beautés de l'âme et du corps :
Quand il sortait, c'était un lion superbe ;
Quand il rentrait, c'était un loup satisfait.

Sa tente renfermait des chevaux qui hennissaient,
Des chameaux qui portaient,
Et des moutons qui vêtissaient ;
On l'appelait la tente des invités de Dieu.

Il protégeait contre la colère des hommes :
Sa main n'était jamais fermée ;
Nul ne l'entendit jamais questionner l'étranger,
Et ne le vit un seul jour manger seul.

Ah ! s'il était une rançon qui pût satisfaire la mort
Nous nous réunirions tous pour la payer.
Ah! si la douleur pouvait rappeler à la vie,
Notre douleur le ranimerait ;
Mais Dieu seul est éternel,
Et nous avons dû le déposer froid et nu dans la tombe.
Que le Tout-Puissant lui soit miséricordieux,
Et qu'il nous enrichisse de sa résignation!

L'Insensé.

O mon cœur ! pourquoi t'obstiner à faire remonter les eaux vers les montagnes?
Tu es l'insensé qui poursuis le soleil.
Crois-moi, cesse d'aimer une femme qui ne te dira jamais oui.
Le grain semé dans un selekha (lac salé) ne produira jamais d'épis.

La Prudence.

Ne te mêle jamais de ce qui ne te regarde pas. Rappelle-toi que lorsque les lévriers se disputent avec acharnement un morceau de viande, s'ils voient passer un chacal, ils se réunissent tous pour s'élancer sur lui.

L'Instruction.

Instruire de bonne heure, c'est graver sur le marbre ;
Mais instruire tard, c'est écrire sur le sable.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Digitized by Google

Celle que j'aime.

Elle est fière, elle est noble, je l'ai vu par écrit,
Ses longs cheveux tombent avec grâce
Sur ses épaules larges et blanches :
On dirait les plumes noires de l'autruche
Qui vit dans les pays déserts et surveille sa couvée.
Ses sourcils sont des arcs venus du pays des nègres,
Et ses cils, vous jureriez la barbe d'un épi de blé
Mûri par l'œil de la lumière (le soleil) dans les jours de l'été;
Ses yeux sont ceux de la gazelle
Quand elle s'inquiète pour ses petits,
Ou bien, c'est encore un éclair
Devançant le tonnerre au milieu de la nuit.
Sa bouche est pleine de grâce; sa salive, sucre et miel;
Et ses dents bien rangées ressemblent aux grêlons
Que l'hiver en furie sème dans nos contrées.
Son cou, c'est l'étendard que plantent nos guerriers
Pour braver l'ennemi ou rallier les fuyards;
Et son corps sans défaut vient insulter au marbre
Qu'on emploie pour bâtir les colonnes de nos mosquées.
Blanche comme la lune que la nuit vient entourer,
Elle brille à l'égal de l'étoile qu'aucun nuage n'obscurcit.
Dites-lui qu'elle a blessé son ami de deux coups de poignard, l'un aux yeux, l'autre au cœur.
L'amour n'est pas un fardeau léger.

La Vie.

La vie est ainsi faite que, pour un jour de joie, on y compte un mois de chagrin, et que, pour un mois de plaisir, on y compte une année de douleur. Il n'y a de force qu'en Dieu.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

La vieille Femme.

Ne prenez jamais une femme plus vieille que vous.

D'ordinaire, un homme vaut mieux à l'extrémité qu'au commencement de sa carrière. Pourquoi? Parce qu'alors il a gagné en savoir, en expérience et en résignation; son humeur est plus égale, il est moins sujet à l'emportement, et sa fortune s'est assise. Mais en est-il de même pour la femme? Non. Sa beauté passe, elle devient inféconde, elle devient chagrine, maussade, et son caractère va toujours en s'aigrissant.

Si donc quelqu'un vient vous annoncer qu'il a épousé une femme sur le retour, soyez certain qu'il a pris les deux tiers du mal que renferme la vie d'une femme.

La Piété.

N'épousez jamais une femme pour son argent : la richesse peut la rendre insolente;

Digitized by Google

Ni pour sa beauté : sa beauté peut la perdre ; épousez-la pour sa piété.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Les Richesses.

Les biens de ce monde portent rarement bonheur, et ils nous privent presque toujours des avantages de l'autre.

Le Repentir.

Le repentir d'un jour, c'est de se mettre en route, sans savoir où l'on pourra trouver un gîte.

Le repentir d'une année, c'est de ne pas avoir semé ses terres en temps convenable.

Et le repentir de toute la vie, c'est d'avoir épousé une femme sans s'être édifié sur sa famille, sur son caractère et sur sa beauté.

Le Coq.

On disait à un coq : « Tu n'es qu'un ingrat et un mauvais cœur. On te nourrit bien, on te procure toutes les jouissances de la vie, on te vante, on t'admire, et cependant si nous voulons te caresser, tu nous fuis avec horreur. Vois l'oiseau de race (thair el hoorr — le faucon), il n'a jamais vécu que dans les pays sauvages, et s'il devient captif, il se résigne immédiatement, s'habitue très vite à son maître, ne veut plus le quitter et se montre reconnaissant des bons traitements dont il est l'objet.

— C'est vrai, répondit le coq ; mais s'il avait vu saigner et rôtir autant de ses semblables que j'ai vu de mes frères passer à la broche, il ne tiendrait pas une autre conduite que la mienne. »

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

La Résignation.

Avec une corde très solide, on avait attaché un chien au cou d'un chameau. D'abord, faisant des efforts inouïs, il se fit traîner et ne voulut pas marcher ; mais le chameau, fort et vigoureux, l'entraînait avec lui sans même s'apercevoir de sa résistance. Bientôt, contusionné, déchiré, couvert de sang et presque étranglé, le chien comprit que ce qu'il avait de mieux à faire c'était de se résigner.

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Le Destin.

Le destin est pourvu d'une main garnie de cinq doigts de fer. Quand il veut soumettre l'homme à sa volonté, il lui en met deux sur les yeux, deux dans les oreilles, et, lui plaçant le cinquième sur la bouche, il lui dit : « Tais-toi. »

(L'émir Abd-el-Kader captif au fort Lamalgue.)

Le Général E. DAUMAS.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LES

INDUSTRIES PARISIENNES

LE MOTEUR DES PETITES INDUSTRIES

Machine Lenoir, à air dilaté par la combustion du gaz de l'éclairage

« Quand la quenouille filera toute seule, disait Aristote 350 ans avant notre ère, l'esclavage disparaîtra. » Si l'ombre du grand philosophe, qui flotte au milieu du printemps éternel des Champs-Elysées, oubliait un instant ce délicieux séjour des âmes vertueuses pour contempler les œuvres de l'industrie moderne, elle se réjouirait à la vue de l'imposant tableau qu'elles présentent. Rien de plus vrai que l'aphorisme économique d'Aristote; et si, par ces simples paroles, il a voulu prédire l'apparition des machines sur la scène du monde, nous ne connaissons pas de prédiction qui se soit plus complétement réalisée. Aujourd'hui, la quenouille file toute seule, et l'esclave est cette combinaison multiple de bois, de fer et de bronze, tantôt bizarre, légère, capricieuse, élégante même, tantôt grandiose et majestueuse, que l'on nomme une machine. Comme l'avait prédit Aristote, les machines ont arraché l'homme à de pénibles travaux; elles ont relevé son niveau moral, agrandi le domaine de son intelligence et centuplé sa puissance en substituant au courage et à l'énergie déployés en efforts stériles par des millions de bras, le jeu des forces inépuisables de la nature. Bastiat a résumé, dans une formule célèbre, les bienfaits rendus par les machines à l'humanité; elles donnent un accroissement de satisfaction à travail égal. Le petit rentier et l'artisan lui-même vivent, à cet égard, au milieu

Digitized by Google

d'un confortable et d'un luxe relatifs totalement inconnus à la majeure partie des seigneurs d'autrefois. Pour n'en citer qu'une preuve : tous, grâce à la belle découverte de Philippe de Girard, nous faisons usage de cet indispensable vêtement auquel Stahl compare la pudeur. Or, il ne faut pas remonter bien haut dans l'histoire pour découvrir l'origine de ce vêtement précieux. « Isabeau de Bavière possédait deux chemises, » disent les chroniques. Elle s'en parait les jours de gala. Pauvre reine ! Maintenant, la plus simple paysanne en porte tous les jours, et, si l'on soulevait les nippes proprement rangées sur les rayons du vieux bahut, on trouverait la chemise de l'épousée, en fine toile et gentiment ornée d'une gorgerette de dentelle. Nous pourrions, sans nous lasser, montrer par de nombreux exemples l'heureuse influence des machines sur la civilisation ; mais c'est un autre objet qui nous préoccupe. Répondant aux aspirations toujours croissantes vers le bien-être, les machines, par lesquelles s'expriment si merveilleusement les révolutions scientifiques, offrent un sujet de méditation plus intéressant. Il semble, en effet, qu'elles soient régies par une commune loi d'opportunité. Elles arrivent au moment où elles sont devenues nécessaires, moment qu'il n'est donné à personne de précipiter. Quelques-unes, comme les comètes dans l'espace, surgissent inopinément au sein de la vie sociale, prennent au travers du monde industriel une course hâtive, puis disparaissent insensiblement. D'autres, au contraire, naissent qui semblent ne devoir jamais mourir, qui puisent le principe et les conditions de leur existence dans les nécessités les plus impérieuses et s'étayent sur une incontestable utilité. La machine dont nous voulons parler aujourd'hui est précisément du nombre de ces dernières.

I

A côté de la grande industrie, qui constitue l'une des principales richesses des nations, se développent la moyenne et la petite industrie, comme sur les flancs de la grande propriété se greffent la moyenne et la petite propriété. Si le mode de culture, la méthode du travail et les engins mécaniques varient considérablement suivant l'étendue de la propriété foncière, il est naturel de concevoir, pour les groupes divers d'industrie, des moteurs particuliers à chacun d'eux et imprimant le mouvement et la vie aux nombreux outillages qui les différencient. Or, les deux premières catégories se sont emparées des machines à vapeur et des récepteurs hydrau-

Digitized by Google

liques, dont elles tirent les effets puissants et les produits multiples que l'on connaît. Seule, la petite industrie est dépourvue d'un moteur qui lui soit propre.

On s'explique aisément ce fait lorsque l'on considère les dépenses considérables auxquelles donne lieu l'établissement d'une machine à vapeur accompagnée des accessoires ordinaires, fourneaux, chaudières, cheminées, etc. Ces mille riens, dont les appartements modernes regorgent, que l'on aime à rencontrer sous la main comme s'ils rendaient la vie plus facile, ces mille objets de toilette et de service auxquels la civilisation et notre amour du confortable nous obligent à recourir sans cesse, proviennent de sources nombreuses, ramifiées à l'infini, dont l'ensemble constitue la plus étonnante de toutes les industries, l'industrie parisienne. Les produits de cette industrie, auxquels la *Revue* a déjà consacré plusieurs articles, célèbres dans le monde entier, par l'élégance et le bon marché, offrent au commerce spécial extérieur des éléments nombreux et vivaces; le montant des exportations de l'industrie parisienne s'élève à près de 350 millions de francs. Tous ces produits sont loin d'avoir la même origine; ils donnent naissance à une multitude de fabrications aussi remarquables par leur importance que par leur diversité. Quelques-unes, assez considérables pour donner lieu à la construction d'une petite usine et à l'établissement d'un moteur à vapeur, peuvent être comptées au nombre des industries moyennes. Mais la plupart ne sauraient comporter une grande mise de fonds et un tel déploiement de force, et les ouvrages délicats qui en sont l'objet sont exécutés en mille endroits différents par une multitude d'ouvriers isolés; ils sont, pour emprunter le langage technique, fabriqués *en ville* par les ouvriers *en chambre*. Parmi les ouvriers des grandes villes, il en est qui préfèrent, au travail de la manufacture, le travail libre au sein de leur famille. Cette tendance doit être, selon nous, fortement encouragée. Rien ne développe à un plus haut degré le sentiment du devoir chez l'artisan, et n'éveille plus sa sollicitude que son contact journalier avec sa femme et ses enfants. Vivant de leur vie, épousant leurs joies et leurs chagrins, il devient volontiers bon père de famille, au contraire de l'ouvrier de la manufacture qui, accessible aux entraînements, ne regagne souvent sa demeure qu'après avoir pratiqué de larges libations, dont l'effet ordinaire est de placer le prisme des fumées bachiques entre lui et la misère des siens. Dans le travail en chambre, tous les membres de la famille, les jeunes comme les vieux, concourent à la fabrication. L'enfant, en apprenant son métier sous les yeux de son père, est sauvegardé de toute dépravation et garanti contre toute exploitation de ses jeunes forces; car

Digitized by Google

la tendresse paternelle contre-balance heureusement la tendance du maître à tirer profit du travail de l'apprenti, sans avoir le moindre égard au préjudice qu'il lui cause. Mais il ne suffit pas d'encourager, encore faut-il fournir à l'ouvrier en chambre entièrement isolé, surtout s'il est célibataire, les moyens d'accroître sa puissance productive. A cet égard, on ne saurait imaginer rien de plus désirable, car, ne disposant d'aucune puissance inorganique, il appelle à son aide les forces musculaires de l'homme, et malheureusement les emploie dans de déplorables conditions. On connaît le *Damnatus ad molam* de Decamps, cette énergique expression de la douleur et de l'accablement : Samson, aux formes athlétiques, épuise toute sa vigueur, et, courbé sur la barre, entraîne péniblement la meule des Philistins. Eh bien ! de nos jours et à l'heure où nous écrivons, dans le siècle des aspirations libérales, des efforts généreux, et comme une tache au tableau, le travail de la meule, que les anciens infligeaient à leurs seuls esclaves, existe encore.

Les ouvriers en chambre attèlent à la roue conduisant l'outil de leur profession, des jeunes gens dont l'unique métier consiste à tourner la manivelle. Travail d'écureuil, analogue à celui du chien du coutelier, devant lequel les enfants s'arrêtent surpris autant qu'affligés de voir traiter de la sorte leur meilleur ami. A ce labeur rude et inintelligent, que l'on pouvait croire à jamais disparu avec les pontons anglais, les jeunes gens se déflorent rapidement, s'abrutissent et deviennent de véritables bêtes de somme. Cependant, s'il était privé de *son aide*, comment le chef de famille, en livrant les objets exposés à si vil prix dans les bazars et sur les étalages, pourrait-il prélever sur la faible rémunération de son travail le gain nécessaire à la subsistance de tous les siens ? n'a-t-il pas à subir la concurrence redoutable des produits des grandes manufactures, où, comme l'a si bien exprimé Franklin, l'on emploie des animaux au lieu d'hommes et des machines au lieu d'animaux, où le travail est distribué avec cette intelligence qui double, qui décuple la force et le temps, et où l'ouvrage peut être vendu à un prix très modique ?

Le nombre des individus livrés ainsi à leurs propres forces est considérable. D'après l'enquête faite en 1860 par la chambre de commerce, il existe à Paris 38,972 industriels employant au moins 2 ouvriers, et 62,200 travaillant seuls ou n'occupant qu'un ouvrier. Il y a plus, la proportion de ces derniers va en augmentant d'année en année, car l'enquête faite en 1847 par la chambre de commerce de la Seine, en recensait 50 p. 100 parmi les fabricants dont se compose l'armée industrielle de la capitale. Aujourd'hui, la proportion est de 62 p. 100 environ ; de sorte que l'on peut dire que

Digitized by Google

la division de l'atelier de Paris va toujours en croissant. En considérant ces chiffres, on peut apprécier l'utilité d'un moteur approprié aux besoins de ces industriels. Le moment est donc propice à toute invention qui sauvera l'homme de la dégradation, fruit ordinaire de l'automatisme, et le tournera vers d'autres travaux qui, en réclamant plus d'intelligence, contribueront à développer son sens moral.

Ce rêve de la distribution et de la répartition de la puissance mécanique en forces infiniment petites et à la portée de toutes les bourses, est aujourd'hui réalisé. M. Lenoir construit, depuis plusieurs années, une machine fort simple, connue sous le nom de moteur à air dilaté par la combustion du gaz d'éclairage, que nous allons tenter de décrire. L'industrie du bâtiment, en particulier, s'est emparée de ce nouveau moteur et l'emploie avec le plus grand succès. Chacun a pu voir fonctionner cette machine, spécialement dans la rue Lafayette et dans la nouvelle gare de la compagnie des chemins de fer du Nord. Nous ne pouvons donc mieux faire, pour la lui présenter, que de conduire le lecteur vers l'une de ces baraques en planches établies au pied des immenses cages en charpente, dans l'intérieur desquelles on élève les matériaux. Une chaîne de fer, enroulée sur un treuil mû par la machine, sort de la baraque et va passer sur une poulie fixée au sommet de la cage, puis elle redescend à terre. A l'extrémité inférieure se trouve un gros crochet, auquel on attache le plateau destiné à recevoir la charge. Une fois chargé, la machine enroule la corde, et le plateau s'élève : la manœuvre s'exécute rapidement, avec une grande simplicité, le passant n'est pas affligé du triste spectacle que présentent les malheureux qui montent si péniblement les lourdes pierres de taille jusqu'au comble des plus hauts édifices. Dans l'intérieur de la baraque on aperçoit une petite machine disposée sur un léger bâtis de pierre. L'allure en est rapide et gracieuse; c'est elle qui actionne le treuil sur lequel s'enroule et se déroule la chaîne de fer. On se croit, tout d'abord, en présence d'une miniature de machine à vapeur, forgée par quelque Meissonier échappé des ateliers des Cail ou des Farcot. En effet, on y retrouve la plupart des organes des moteurs ordinaires, le cylindre, le piston, la bielle, la manivelle et le volant. Seulement, ce n'est pas la vapeur d'eau qui fait l'office d'agent de transmission de la force : c'est le gaz de l'éclairage, comme on peut s'en assurer en suivant un petit tuyau sortant d'une boîte, appliquée sur le cylindre, et allant se souder à la conduite maîtresse du gaz qui parcourt la rue. Une série de petits trous établit une communication permanente entre l'air atmosphérique et la boîte dont le cylindre est flanqué et dans la-

Digitized by Google

quelle le gaz fait irruption. Or, dans l'intérieur se meut un organe, commun à tous les moteurs à vapeur, que l'on nomme le *tiroir*, et dont l'objet est d'ouvrir et de fermer alternativement des *lumières* pratiquées dans la paroi du cylindre, sur la portion de la surface recouverte par la boîte, de manière à faire communiquer celle-ci avec l'une ou l'autre face du piston. Ce dernier réglant le jeu du tiroir avec une grande précision, il est aisé de comprendre comment l'air et le gaz affluent dans le cylindre au prorata des besoins de la consommation, et sans mélange préalable. Le tiroir livre passage à ces fluides, qui se précipitent dans le cylindre en raison de l'espace vide laissé par le piston. On a le soin de disposer les orifices d'introduction de telle façon, que le gaz, obéissant à la pression à laquelle il est soumis dans l'usine, et l'air, pressé par l'atmosphère, se trouvent dans la machine en proportion déterminée (une partie de gaz pour neuf parties d'air).

Alors, on met en œuvre un procédé ingénieux, dû en grande partie à Gay-Lussac, et consacré par les chimistes à l'étude des gaz. Il consiste à enflammer le mélange gazeux. Enfermé dans un vase clos, comme l'est le cylindre d'une machine, ce mélange se décompose sous l'influence de la chaleur : l'oxygène de l'air se combine avec le carbone contenu dans le gaz et le convertit en acide carbonique ; en même temps, il en transforme l'hydrogène en vapeur d'eau. La masse gazéiforme ainsi produite est douée d'une force d'expansion considérable. De plus, le gaz de l'éclairage dégage, dans cette combustion rapide, une quantité énorme de calorique, que M. Lenoir a mis habilement à profit pour dilater un certain volume d'air. Aussi la proportion de l'air est-elle, dans le mélange soumis à l'inflammation, bien supérieure à celle qui suffirait rigoureusement à brûler le faible volume de gaz admis dans le cylindre. M. Lenoir, de la sorte, atteint un double objet : il rend d'abord la détonation insignifiante, à tel point qu'il est impossible de percevoir la moindre explosion ; puis, il dispose d'une masse d'air relativement considérable qui s'échauffe, se dilate et opère sur la surface du piston une pression qui n'est pas moindre que cinq ou six atmosphères, et que les organes de la machine transforment en travail.

Reste à expliquer comment l'inflammation du gaz est obtenue. M. Lenoir a purement et simplement appliqué le procédé eudiométrique des chimistes. Il se sert d'un courant électrique circulant dans un fil de cuivre dont les extrémités s'adaptent à une pièce spéciale que l'on nomme l'*inflammateur*. Cette pièce est double ; elle est fixée dans le fond du cylindre, de chaque côté du piston. Une série d'étincelles jaillit à l'interruption du fil, et détermine l'inflammation. Pour obtenir un courant énergique et régulier, M. Lenoir

Digitized by Google

emploie l'une des plus brillantes inventions de ce siècle, et dont on ne saurait trop préconiser l'usage. Nous voulons parler de la bobine d'induction de M. Ruhmkorff, qui vient de remporter le prix de 50,000 fr. décerné à la plus utile application du courant voltaïque. M. Ruhmkorff a résumé les travaux d'Ampère et de Faraday, deux des plus grands noms de la science moderne, et leur a donné une forme admirable, en construisant l'ingénieux appareil qui porte son nom. Nous ne nous arrêterons pas à décrire la bobine d'induction; nous dirons seulement qu'elle accumule et emmagasine les plus faibles effluves d'électricité, telles que celles fournies par deux éléments de pile Bunsen; il n'en faut pas davantage pour desservir le moteur. On conçoit que la manière de produire le courant électrique qui doit porter l'étincelle au sein du mélange gazeux est, en principe, indifférente à la machine. Cependant, M. Lenoir, en donnant la préférence au système de M. Ruhmkorff, a fait preuve de sagesse et doté sa propre invention d'un sérieux élément de succès. En effet, à chaque course du piston correspondent deux inflammations, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière du cylindre; il faut, par conséquent, donner naissance à un grand nombre d'étincelles, et la bobine Ruhmkorff était le seul appareil qui pût sérieusement produire ce résultat. C'est ainsi que les inventions s'entr'aident heureusement et se prêtent un concours mutuel. Après avoir choisi la source électrique, il a fallu trouver le moyen de diriger l'étincelle successivement à l'avant et à l'arrière du piston. Par une disposition spéciale, la machine procède automatiquement à cette opération : c'est l'office particulier d'un organe nommé le *distributeur*. Mille moyens peuvent être imaginés pour distribuer l'étincelle au moment et dans la direction convenables. Ici, le distributeur se compose d'une pièce en cuivre, fixée sur l'arbre du volant par l'intermédiaire de matières isolantes, qui frotte constamment sur une plaque de cuivre immobile, en communication permanente avec la bobine, et, par suite, toujours chargée d'électricité. Dans le mouvement de rotation auquel il est soumis, le frotteur glisse sur une autre plaque en caoutchouc durci et de forme circulaire, munie de deux segments de métal directement liés chacun avec un inflammateur. Quand le frotteur est en contact avec un des segments, le courant passe, et l'étincelle s'élance à l'inflammateur correspondant. Au contraire, lorsque le frotteur glisse sur le caoutchouc, matière éminemment isolante, le courant est interrompu. Comme il y a deux segments couvrant environ le quart de la circonférence du cercle, à chaque évolution de l'arbre, c'est-à-dire à chaque course complète du piston, correspondent deux inflammations. Tel est le moyen imaginé par M. Lenoir pour enflammer le gaz dans l'intérieur du cylindre, sans que le

Digitized by Google

moindre danger d'explosion soit à craindre, puisque, d'une part, il n'y a pas mélange préalable des gaz, et que, de l'autre, l'inflammation ne se produit qu'au moment où le tiroir, ayant laissé pénétrer les quantités déterminées des deux fluides, referme l'orifice d'introduction. Sans craindre d'être taxé d'exagération, on peut dire que le succès du moteur Lenoir est dû, en grande partie, à cette disposition remarquable.

Lorsque l'étincelle a jailli, et quand les gaz, après s'être dilatés, ont poussé le piston, celui-ci, entraîné par le volant, tend à revenir en arrière. Alors, un autre tiroir, dit *d'échappement*, placé sur le cylindre symétriquement par rapport au premier, s'ouvre et laisse les produits de la combustion s'échapper dans l'atmosphère. Le jeu des tiroirs d'introduction et d'échappement, dont les fonctions sont assez analogues à celles des valvules du cœur, est entièrement conduit par la machine elle-même. Enfin, nous ajouterons que, pour obvier aux effets de l'échauffement, provenant de la chaleur dégagée par la combustion des gaz, on fait circuler un courant d'eau froide à travers la double enveloppe dont le cylindre est muni.

Un vif sentiment de curiosité nous a conduit à visiter l'usine dans laquelle se construit le moteur Lenoir. Dans la rue de la Roquette, au coin du boulevard du Prince-Eugène, se trouve, modestement situé au fond d'une longue impasse, un long bâtiment, vieux débris de constructions d'un autre âge. C'est l'usine en question. Elle n'est pas gigantesque, et cependant on demeure étonné à la vue du nombreux outillage, admirablement ordonné, qui engendre la belle machine. Les ateliers sont desservis par un moteur Lenoir, cela s'entend, de la force de trois chevaux-vapeur. M. Gustave Lefebvre, ingénieur civil et chimiste distingué, qui s'est chargé de l'exploitation du brevet de M. Lenoir, consacre tous ses soins au perfectionnement des organes de la machine. Aujourd'hui, il est parvenu à faire disparaître la plupart des défauts inhérents à toute invention nouvelle, et à triompher de toutes les critiques. Il construit maintenant une machine qui est un modèle de précision mécanique.

II

C'est un des traits caractéristiques des œuvres de l'homme de présenter quelques côtés défectueux ou imparfaits et de prêter toujours le flanc à la critique. Quelle est l'invention, quelle est en particulier la machine qui ne porte la marque de son origine hu-

Digitized by Google

maine? Avant de rendre compte des critiques auxquelles le moteur Lenoir a donné lieu, il nous paraît utile d'examiner les circonstances au milieu desquelles il a pris naissance. Disons-le immédiatement, le tort le plus considérable porté à cette utile invention est le fait de l'enthousiasme exagéré. Il ne faut pas s'en étonner; le cas est assez fréquent dans l'histoire des inventions. — « On est si avide de louanges, » a dit Fontenelle, « qu'on les a dispensées de la justesse et de la vérité, et de tous les assaisonnements qu'elles devraient avoir. » A côté de l'attrait particulier qu'elle présentait, un intérêt de curiosité, inspiré par l'inventeur lui-même, s'est attaché à la machine Lenoir. Privé, selon l'expression de M. Legouvé, « des avantages de hasard, » sans fortune, sans naissance, M. Lenoir est parti de bas; mais, par les seules forces de sa persévérance et de sa volonté, il s'est élevé successivement, d'invention en invention, jusqu'à la conception de son moteur. Il a commencé par être, — pourquoi ne pas le dire, — par être cuisinier. Tout, d'ailleurs, nous porte à croire que, fréquemment distrait, il devait faire de fort mauvaise cuisine. Mécontent de son métier et poussé par la nécessité, *the mother of invention*, M. Lenoir se fit émailleur. On lui doit les cadrans d'émail blanc qui recouvrent aujourd'hui toutes les montres. Puis, il s'adonna à la galvanoplastie artistique, à laquelle il fit faire des progrès. Un brevet qu'il prit à cette occasion a été acheté et est exploité par la maison Christofle. Les accidents de chemins de fer le préoccupèrent longtemps; il imagina d'appliquer l'électricité à la manœuvre des signaux de chemins de fer; malheureusement c'était une manœuvre automatique, inacceptable dans l'espèce, parce qu'il serait insensé de confier la vie des voyageurs à un appareil plus ou moins docile, auquel on serait contraint d'accorder une confiance aveugle. Enfin, trouvant sa vraie voie, il conçut le moteur qui porte son nom et qui le fit distinguer de la foule. M. Lenoir, on le voit, est un inventeur dans toute la force du terme. Les inventeurs excitent toujours un certain sentiment, mélange mal défini de compassion et d'admiration. Aussi, un véritable concert de louanges immodérées et de prédictions bénévoles, auquel la presse a pris une bonne part, s'est-il élevé à l'apparition du nouveau moteur. Il a fait à cette invention plus de mal que de bien, en semant dans le public des idées fausses et en promettant pour elle plus qu'elle ne pouvait tenir.

Ici, comme toujours, on a voulu généraliser l'application de cette intelligente machine. Tout d'abord, on l'a comparée, opposée meme, à la machine à vapeur. On a fait pour le moteur Lenoir ce qu'à une autre époque on avait fait pour la turbine. La turbine devait s'adapter à tous les régimes des cours d'eau et se plier à toutes les circonstances locales. Nous nous souvenons qu'il entrait dans le

Digitized by Google

programme de l'enseignement professionnel d'établir un type de turbine pour chaque hauteur de chute d'eau ; tandis qu'il était aussi simple que rationnel d'attribuer à cette machine la juste part qui lui échoit maintenant dans l'économie des récepteurs hydrauliques, sans empiéter sur celle qui revient aux roues hydrauliques. Tout le monde sait aujourd'hui, par expérience, que la turbine, applicable dans telle circonstance donnée, est désavantageuse dans telle autre, et que la réciproque est exactement vraie pour la roue hydraulique.

C'est précisément en voulant substituer aux machines à vapeur, aux locomotives, aux engins puissants de la marine, la modeste et inoffensive invention de M. Lenoir qu'on lui a porté un préjudice considérable. Le nouveau moteur n'a jamais eu la prétention de détrôner la machine à vapeur. Pendant qu'on le faisait grand, lui demeurait nain, tel qu'il a été créé, et remplaçait insensiblement les bras du manœuvre en s'introduisant silencieusement dans la petite industrie. Sur ce terrain, il règne en souverain à peu près absolu, et lutte fort avantageusement avec les bras de l'homme. Quelques chiffres suffiront à le prouver.

Un moteur Lenoir de la force de 1 cheval-vapeur consomme 2 mètres cubes de gaz par heure ; il dépense 70 cent. et effectue le travail de 7 hommes, qui reçoivent chacun 35 cent. en moyenne, pendant le même laps de temps. Par conséquent, dans une journée de dix heures, le moteur dépense 7 fr. et produit le même travail que 7 hommes pour lesquels on doit débourser 24 fr. 50 c. C'est une économie de 17 fr. 50 c. ou de 70 p. 0/0 : en d'autres termes, à dépense égale, le travail obtenu au moyen de la machine est *trois fois* plus considérable que le travail produit par le bras de l'homme. Envisagé concurremment avec la machine à vapeur, le moteur Lenoir ne présente plus cette économie, qui en forme l'un des principaux attributs aux yeux du tourneur de roue. Si l'on compare, en effet, les prix de revient de l'heure de travail d'une machine à gaz et d'une machine à vapeur, toutes deux de la force de 1 cheval, on ne trouve aucune différence. Dans la comparaison des prix de revient pour des moteurs de 2 chevaux, il y a une faible différence à l'avantage de la machine à vapeur. Enfin, celle-ci prend tout à fait l'avantage si l'on opère sur des moteurs de 3 chevaux. Aussi est-ce à la construction de machines de 3 chevaux que se borne momentanément M. Lefebvre. Mais le jour où le prix du gaz diminuera, le moteur Lenoir prendra une incontestable supériorité sur la machine à vapeur, en tant que forces moyennes, toutefois ; car, débarrassé de tout l'attirail ordinaire de chaudières et de cheminées, il peut pénétrer partout, tandis que la machine à vapeur est forcément localisée dans des emplacements spéciaux.

Digitized by Google

Ce qui précède montre suffisamment l'erreur dans laquelle sont tombées les personnes qui voulaient substituer d'une manière absolue le moteur Lenoir à la machine à vapeur, et détermine nettement, nous le pensons du moins, la sphère d'activité dans laquelle il peut se maintenir. Il est à la petite industrie ce que la machine à vapeur est à la grande.

Avec les louanges excessives, comme contre-poids inévitable, s'élevèrent les critiques exagérées. Si la critique est une lime qui polit ce qu'elle mord, il faut avouer qu'elle a beaucoup mordu et poli fort peu la machine à gaz. La combustion des gaz étant à peu près instantanée, la force, a-t-on dit, n'agit dans le cylindre que pendant 1/10e de seconde environ, de sorte que le frein placé sur l'arbre du volant n'accuse qu'une partie de la force calculée théoriquement. Cette observation n'est pas sérieuse, en ce sens qu'elle peut s'appliquer à tous les moteurs à nous connus; quelle est en effet la machine qui rend la force motrice qu'elle reçoit? La machine à vapeur, particulièrement, est loin de fournir un rendement convenable si l'on tient compte de la quantité réelle de puissance mécanique contenue dans la houille : la puissance perdue pendant la transformation de la chaleur en travail est véritablement prodigieuse. On sait, d'après les nombreuses expériences des physiciens sur l'équivalence mécanique de la chaleur, qu'une *calorie*, c'est-à-dire la quantité de chaleur nécessaire pour accroître d'un degré la température de 1 kilogramme d'eau, peut développer un travail mécanique capable d'élever 1 kilogramme à 400 mètres de hauteur, ou, si l'on veut, un poids de 400 kilogrammes à 1 mètre de hauteur. Or 1 kilogramme de houille contient 8,000 calories semblables; et une machine à vapeur de 1 cheval consomme par heure 5 kilogrammes de charbon, développant par conséquent 40,000 unités de chaleur. Elle reçoit donc une force capable d'élever 40,000 fois 400 kilogrammes, soit 16,000 tonnes, à 1 mètre de hauteur. La force accusée par le frein n'étant que de 1 cheval, cela veut dire qu'en pratique le travail de la machine équivaut à celui qu'il faut développer pour soulever un poids de 270 tonnes à 1 mètre de hauteur en une heure de temps. Donc la force théorique et la force réelle disponible sur l'arbre de la machine sont dans le même rapport que les nombres 16,000 et 270. En un mot, le travail industriel utile se compose des 17 millièmes seulement du travail théorique : la machine reçoit 1,000 et rend 17. Si l'on étudie le moteur Lenoir (de 1 cheval) à ce point de vue, on trouve que le travail théorique et le travail industriel sont dans le même rapport que les nombres 4,800 et 270 : ou que le travail utile est représenté par les 56 millièmes du travail théorique : ce qui veut dire que la machine

Digitized by Google

rend 56 quand elle reçoit 1,000. Cette seconde machine utilise donc d'une manière moins imparfaite que la première la quantité de puissance mécanique contenue à l'état latent dans le combustible. Au reste, à part ces considérations spéculatives, la critique tombait d'elle-même, puisque l'on vend à l'industriel non la force théorique, mais bien la force réellement disponible. On a également reproché au moteur Lenoir d'être très bruyant. Le reproche était fondé, car, dans le commencement, les machines n'étaient pas établies avec la dernière perfection ; aujourd'hui elles marchent avec une allure aussi douce et aussi paisible que les moteurs à vapeur. D'autres critiques ont encore surgi relativement au nettoyage et à l'arrêt du mécanisme. En vérité est-ce la peine de s'arrêter à de semblables objections? Assurément la machine cessera de fonctionner si l'on ne prend pas le soin de procéder de temps à autre à quelques réparations et nettoyages. Sous ce rapport, elle ne diffère pas des autres machines. Le moteur de 3 chevaux des ateliers de la rue de la Roquette est visité tous les trois mois et une demi-journée de mécanicien est consacrée aux réparations : moyennant cette précaution la machine ne s'arrête jamais. Puis on a dit qu'il fallait employer une certaine quantité d'eau pour refroidir le cylindre. On oubliait que les machines à vapeur exigent de grandes masses d'eau pour alimenter les générateurs et servir à la condensation. Rien n'est plus simple que de rafraîchir le cylindre par une circulation naturelle d'eau empruntée au système hydraulique de la ville de Paris. Si l'on ne possède pas de concession il suffit d'établir un réservoir de 1,200 litres de capacité et de déterminer la circulation au moyen d'une petite pompe attelée au mécanisme : de cette façon, c'est toujours la même eau qui passe dans l'enveloppe du cylindre, s'échauffant et se refroidissant successivement. Il n'y a pas à craindre de dépôts de sels calcaires dans l'intérieur de l'enveloppe, parce que l'eau ne s'y transforme jamais en vapeur et que la solubilité des sels augmente rapidement avec la température. Enfin, on s'est plaint, lors de l'installation des premiers moteurs, des perturbations fréquentes que l'oscillation du piston faisait éprouver aux becs de gaz du voisinage. Le gaz, avant d'arriver à la machine, passe maintenant par un sac de caoutchouc vulcanisé d'une capacité supérieure à celle du cylindre : ce sac fait l'office de réservoir et neutralise l'influence des oscillations sur le gaz des conduites extérieures.

Telles sont les principales critiques qu'a soulevées le moteur Lenoir ; on voit qu'elles avaient peu d'importance. En tout cas, elles sont aujourd'hui complétement réduites à néant. Il nous a paru intéressant, toutefois, de mettre en parallèle les services rendus et les objections. Plus de chaudières, plus de foyers ni de cheminées, ces

Digitized by Google

obélisques de l'industrie, comme M. Lefebvre les appelle, plus de fumées nuisibles et de chances d'explosion. Avec cette nouvelle machine, que l'on peut installer partout, chez l'ouvrier du cinquième étage comme chez le chocolatier du rez-de-chaussée, plus d'enquête *de commodo et incommodo*, plus de formalités administratives; il suffit d'une simple autorisation, que l'on accorde aussi facilement que s'il s'agissait d'allumer un bec de gaz[1]. Enfin, plus de démêlés avec les compagnies d'assurances. Voilà pour l'installation. Une fois celle-ci effectuée, les visites des gardes-mines ne sont plus à redouter; on n'a plus à affronter les procès-verbaux dressés pour un appareil de sûreté en mauvais état ou pour une infraction quelconque à la réglementation minutieuse des machines à vapeur. Quant à la mise en marche, elle est des plus simples : c'est un robinet à tourner. Immédiatement, le gaz afflue, l'étincelle jaillit et la machine fonctionne. On obtient l'arrêt avec la même aisance, en fermant le robinet. Dès lors, plus de dépenses inutiles de combustible, comme on est forcé d'en supporter avec les moteurs à vapeur, que l'on doit préparer longtemps avant la mise en train, et qu'il faut entretenir à petit feu, quand même ils ne travaillent pas. Ici, la dépense est directement proportionnelle au produit; c'est un grand avantage et un véritable progrès.

III

Combien il est regrettable que les inventions ne soient jamais franchement acceptées! On tient toujours à constater qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et rien n'égale l'ardeur que l'on met à prouver l'éternelle jeunesse de cet aphorisme, si ce n'est la peine qu'on se donne pour y parvenir. C'est ainsi qu'on a disputé à M. Lenoir la priorité de son invention. Y a-t-il jamais eu un inventeur assez favorisé du ciel pour échapper à de semblables misères? Heureusement, l'histoire est là, qui enregistre les faits et les dates; et, pour faire justice de ces prétentions, il suffit de remonter à la fin du siècle dernier et de considérer ce qui s'est passé depuis l'apparition du gaz de l'éclairage. En 1776, l'ingénieur français Lebon créait le *thermo-lampe*, « sorte de poêle dans lequel il distillait du bois et de la houille, afin d'obtenir à la fois de la chaleur applicable au chauffage des ateliers ou des habitations, et des gaz propres à l'éclairage, » dit M. Payen dans son précis de chimie industrielle. Plus heureux que nous, les Anglais réalisent nos idées; la première ap-

[1] Le décret du 25 janvier 1865, sur les moteurs à vapeur, vient de supprimer la plupart de ces formalités. Signé au contentement général des industriels, il fait honneur à l'administration de M. Béhic.

Digitized by Google

plication de ce mode d'éclairage fut faite en Angleterre par Murdoch, et, chose assez curieuse, c'était pour éclairer les ateliers de construction des machines à vapeur de Watt et Bolton, à Soho, près de Birmingham, qu'il construisit la première usine à gaz, comme si la nature des choses avait voulu que le gaz surveillât la vapeur à son entrée dans le monde ; la vapeur avec laquelle il devait lutter plus tard.

A peine Murdoch avait-il introduit l'usage du gaz, qu'une première patente était prise en 1791 par John Barber, pour une machine utilisant la force expansive d'un mélange de gaz et d'air brusquement enflammé. Depuis cette époque jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, une foule de brevets de machines à gaz furent demandés. Lebon lui-même, qui avait entrevu toutes les ressources dont le gaz de l'éclairage devait doter l'industrie, en prenait un en 1799. Lorsqu'en 1812, sous l'administration du comte de Chabrol, on installa l'appareil d'éclairage au gaz de l'hôpital Saint-Louis, ce fut une nouvelle recrudescence de brevets et de patentes, et, depuis, on n'a cessé d'en prendre. Parmi ces brevets ou patentes, les plus sérieux furent pris : en 1833, par Welman Wright ; en 1841, par MM. Demichilis et Monnier ; en 1858, par M. Durand ; un autre date aussi de 1858, c'est celui de M. Hugon. Enfin, en 1860, M. Lenoir prenait le sien. M. Lefebvre nous disait, avec autant de vérité que d'à-propos : « Il y a, entre la machine John Barber, patentée en 1791, et le moteur Lenoir, breveté en 1860, la différence qui existe entre l'éolipyle de Héron d'Alexandrie, et la machine à vapeur de Watt. » Héron d'Alexandrie vivait vers l'an 120 avant Jésus-Christ, et personne, que nous sachions, n'a la prétention de faire remonter jusqu'à lui l'invention de la machine à vapeur. Dans l'espèce, pas une des machines, objets des brevets dont nous venons de parler, sauf toutefois celle de M. Hugon, n'a reçu une véritable application industrielle. L'invention, a dit je ne sais plus qui, consiste à combiner d'une manière neuve les idées que nous recevons par les sens. M. Lenoir a pu légitimement s'inspirer des idées de ses devanciers dans cette branche de la mécanique ; car c'est un des plus précieux avantages et un des devoirs les plus sérieux de l'homme, vivant en société, que de profiter de l'expérience acquise ; mais, tout en s'éclairant de leurs essais, de leurs fautes et de leur inexpérience, il ne les a pas copiés servilement, sans quoi il eût éprouvé le même sort. Ce qui constitue le mérite et l'originalité de sa machine, c'est qu'elle aspire l'air et le gaz par le jeu propre *du piston lui-même*, sans un mélange préalable, *toujours dangereux* et nécessitant l'emploi de *pompes de refoulement*.

L'industrie, contrairement à ses habitudes routinières, a entrevu

Digitized by Google

assez rapidement tout le parti que l'on pouvait tirer de cette machine. Aussi, quatre mois après l'obtention du brevet de 1860, dix machines étaient installées, vingt étaient commandées. Il y en a aujourd'hui près de deux cents éparses çà et là dans Paris, et chaque jour l'atelier de la rue de la Roquette en livre de nouvelles. Les applications en sont très variées, car elle se plie aux usages les plus divers et s'accommode également de toutes les situations. En un mot, elle prête secours et assistance au riche comme au pauvre. On en rencontre, par exemple, dans les caves du Grand-Hôtel du boulevard des Capucines. Dans ce caravansérail moderne, qui abrite tant de luxe et de confortable, les glaces et les sorbets sortent comme un jet continu des sabotières mues mécaniquement; les voyageurs, commodément assis dans une manière de petit salon mobile, véritable *monte-citoyen*, sont transportés perpendiculairement jusqu'aux derniers étages; l'eau jaillit de tous côtés; les plats, comme par enchantement, vont rejoindre les voyageurs, où qu'ils soient; tout cela est l'œuvre du moteur Lenoir. Il n'est pas une seule de ses applications qui ne présente des particularités de ce genre, qui n'offre à la vue et à l'oreille des mouvements simples et doux, et qui ne rende des services que l'on serait tenté d'attribuer à une puissance intelligente. Mais il serait fastidieux de décrire les travaux multiples auxquels on le soumet, et qu'il accomplit avec la docilité et la régularité des engins mécaniques, ces puissants et sobres auxiliaires, exclusivement réservés à l'homme par la nature. Nous nous bornerons à dire qu'il se propage dans une multitude d'industries, telles que la fabrication des pilules, des couverts, des œillets métalliques, des pains d'épice, des épingles, du chocolat, des savons fins, des jouets d'enfant et des chaussures; qu'il a d'excellents représentants dans la bijouterie, la tréfilerie, la boulangerie, la pharmacie, l'imprimerie, la chimie, la faïencerie artistique, la charcuterie, la menuiserie, la passementerie, la lithographie, la parfumerie; et qu'on le rencontre également chez le fabricant de cordes harmoniques, le modeleur, le grainetier, l'écailleur, le fabricant d'eau de seltz, le tourneur en bois, le coupeur de poils pour chapeaux, le lapidaire, le dévideur de soie, etc. La place de cette machine est, comme on le voit, marquée dans la plupart des industries parisiennes. Nous n'en connaissons guère qui ne puissent l'employer avec avantage. C'est dire que le moteur Lenoir, dans ce courant d'affaires dont l'importance n'est pas moindre que 350 millions de francs, doit s'y multiplier en multipliant ses applications. Il est donc impossible de prévoir ce que l'avenir réserve au nouveau moteur. Partout où circule une conduite de gaz, la lumière et la force circulent en même temps, et il n'est

Digitized by Google

besoin que de se baisser pour s'en emparer. Et pourquoi la machine Lenoir ne s'introduirait-elle pas au sein de la vie domestique? Alors on habitera les étages supérieurs des maisons, où l'air est pur et la vue belle, et auxquels on parviendra sans peine, assis sur des fauteuils élévatoires, système moins monumental que nos escaliers actuels, mais certainement plus en harmonie avec les progrès de la mécanique moderne, et l'architecture sera modifiée du coup. Il y aura des frotteurs, des cire-bottes mécaniques; que sais-je? les dames se feront probablement éventer par le moteur Lenoir, galamment transformé en soubrette docile, leste, complaisante. Parlons sérieusement. Il est impossible d'entrevoir les applications originales et imprévues auxquelles cette machine peut donner lieu; en voici une à laquelle l'inventeur était loin de s'attendre : On va installer à Saint-Germain-l'Auxerrois un carillon, unique en son genre, comprenant quarante cloches et possédant un répertoire varié à l'infini, grâce à la disposition nouvelle que lui donne M. Collin, un de nos plus habiles horlogers. A l'aide d'un moteur Lenoir, il accumule de l'air à deux ou trois atmosphères dans un réservoir; puis il repartit cet air par des soufflets d'orgue et finalement donne à l'artiste un instrument aussi doux au toucher que le piano. Si les administrations de nos théâtres se décident à effectuer mécaniquement les changements de décors, c'est au moteur Lenoir qu'elles auront recours : il tient si peu de place et se dissimule si aisément! Dans les gares de chemins de fer où le rail-way se trouve à une grande hauteur au-dessus du sol, c'est encore le moteur Lenoir qui exécutera le travail des facteurs et des hommes de peine. C'est dans cet ordre de faits que l'on doit circonscrire l'usage de la machine, sans qu'il soit besoin de la vouer par avance à des applications tout à fait chimériques. Sous ce rapport, on a poussé l'exagération au delà des limites du possible; car on a préconisé la machine Lenoir comme le moteur de la future navigation aérienne. L'événement justifiera-t-il jamais de si téméraires espérances? Nous ne voudrions décourager personne, mais nous pensons qu'il est sage de viser moins haut; la part du nouvel instrument est assez belle et assez large dans le domaine industriel pour qu'il soit peu nécessaire d'en déplacer l'utilité immédiate et de lui faire jouer, en perspective, le rôle des coursiers ailés de la fable. L'idée est très poétique, nous en convenons, mais peu contingente, et, c'est l'occasion de le dire, tout à fait en l'air. Ce qu'il nous est plus aisé de reconnaître, c'est l'honneur très grand qui revient à M. Lenoir en cette affaire. Pour tous les hommes experts et de bonne foi, on n'en saurait priver sans une profonde injustice le modeste et ingénieux inventeur.

EMILE LEVEL.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Histoire du dix-neuvième siècle, depuis les Traités de Vienne, par G.-G. GERVINUS, professeur à l'université de Heidelberg, traduit par J.-F. MINSSEN, 6 vol. in-8°. Paris, Librairie internationale, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cᵉ.

Considérée à un certain point de vue, l'histoire est une série de révolutions reliées entre elles par des époques de transition ; celles-ci plus ou moins longues, celles-là plus ou moins violentes. L'impulsion est donnée à ces mouvements tantôt par une idée religieuse, tantôt par une nécessité politique ou par un besoin social ; lorsque ces causes militantes ont fait irruption dans les événements, si les siècles qui voient s'accomplir ces phénomènes historiques ont conscience des résultats acquis, on s'aperçoit qu'une ère nouvelle est ouverte. Il y a ainsi dans l'histoire générale des peuples, aussi bien que dans les annales particulières à chacun d'eux, des périodes auxquelles la pensée et la méditation s'attachent avec une légitime prédilection ; ce sont, dans le passé, des points lumineux qui éclairent la route. L'humanité trouve là les éléments de son expérience et, parmi les études auxquelles un esprit philosophe peut se livrer, il n'en est pas de plus noble et de plus utile ; elle conduit à la vérité par excellence, la science de la « cause des choses. » Sans porter nos regards vers l'antiquité, les âges modernes nous offriront de prime abord plusieurs époques où il est facile de constater une force nouvelle ou un changement de direction dans ce grand courant des intérêts humains qui est l'âme et la vie de l'histoire ; les croisades, la chute de Constantinople, la Réforme sont, pour le monde entier, les points de départ de mouvements qui influent partout victorieusement sur la marche de la civilisation ; en France, les noms de Philippe-le-Bel, de Louis XI, de Richelieu, résument des transformations importantes dans l'organisation sociale de ce pays, et, peu à peu, dans les affaires générales de l'Europe.

Cependant, plus nous nous rapprochons de notre temps, et plus est directe et immédiate l'action des grands événements sur la marche de l'esprit humain ; plus éclairée, plus délicate, plus éveillée la conscience publique s'en émeut plus vite et en reçoit des impressions à la fois plus fortes et plus durables que dans les temps antérieurs, où les catastrophes mêmes parvenaient à grand'peine à émouvoir une société qu'une intelligence bornée et des sensations obtuses rendaient peu accessible aux émotions soudaines et générales. Dans cette observation se trouve peut-

Digitized by Google

être la meilleure sanction de la loi du progrès ; par elle on constate ce fait d'une importance capitale, que l'humanité se rend compte chaque jour davantage de son existence ; la vie s'élargit au sein d'une vaste et féconde solidarité, non plus seulement entre les individus, mais entre les peuples qui couvrent la surface du globe. Au XVe siècle, Commines remarque « qu'une partie du monde ignore absolument ce qui se passe dans l'autre ; » rien n'est moins vrai aujourd'hui que cette assertion alors si rigoureusement exacte. Le monde a maintenant une vie collective qui devient sans cesse plus intense ; elle circule dans les nations sans que les frontières lui fassent obstacle et d'un continent à l'autre ; tout influe sur tout ; les peuples ne sont plus que les membres d'une grande famille qui se nomme l'humanité. Le patriotisme n'a pas à protester ici ; il peut vivre à l'aise dans toute son ardeur et en parfaite intelligence avec ces idées cosmopolites ; mais on va voir qu'il était nécessaire de rappeler la situation morale de notre temps avant de fixer nos regards sur une œuvre considérable, qui n'a pu être conçue et exécutée que dans le milieu créé par les progrès accomplis et sous son évidente inspiration.

« Le « grand Empire, » la domination exercée par Napoléon sur l'Europe venait de s'écrouler à la suite de la bataille de Leipzig. » Par ces mots, M. Gervinus commence son *Histoire du XIXe siècle*. Voilà bien l'ère ouverte, le point de départ d'une période historique nouvelle, et, comme c'est la France qui est l'initiatrice du mouvement qu'on va étudier, c'est elle qui la première sera l'objet d'un grave et important examen. Abattue sous les pieds de la coalition, elle est encore la souveraine ; son règne n'est pas interrompu ; bien plus, en dépit de rivalités exaspérées par des souvenirs humiliants, l'Europe se sent vivre dans l'héroïque vaincue et respecte en elle sa pensée et le verbe du siècle. Ce n'est pas sans un amer ressentiment que M. Gervinus constate que les peuples victorieux qui deux fois traversèrent nos frontières n'obtinrent pas pour eux-mêmes les libertés, les constitutions qu'ils sauvegardèrent dans la France envahie. « Aux ennemis vaincus, dit-il, on avait imposé le bienfait d'une charte, tandis que la Confédération germanique n'avait obtenu que les pâles contours d'un régime représentatif difficile à développer. » Et c'est le retentissement, en quelque sorte la vibration de l'œuvre française qu'il s'agit de suivre à travers les années suivantes dans le sein de toutes les nations ; 1815 est une récapitulation, un règlement de comptes, les peuples s'assemblent dans la personne de leurs chefs, et on s'occupe à Vienne à dresser le bilan de la situation européenne. Ce qu'il faudrait ici, c'est la conscience haute, sévère, éclairée d'hommes d'Etat disposés à une scrupuleuse étude de tous les droits acquis, de tous les progrès, de toutes les aspirations légitimes ; si l'on voulait prendre en considération les éléments si divers, si nombreux, nés du formidable mouvement qui vient de s'interrompre, on fonderait certainement un ordre de choses nouveau devant lequel des horizons tranquilles pourraient s'ouvrir. Malheureusement un intérêt immédiat, actuel, absorbant : la paix, le besoin impérieux de la paix, domina tout. En toute hâte, il fallait préparer la couche où l'Europe, harassée par cette longue lutte, pût se reposer et dormir ; elle

Digitized by Google

était si lasse qu'elle ne songerait pas à discuter les conditions du calme qu'on allait lui faire. Mais au sortir de ce sommeil, comment s'accommoderait-elle des dispositions prises à cette heure d'épuisement général ? On eut le tort de n'y point songer assez. Si, comme l'a dit le cardinal de Retz, les peuples sont las longtemps avant de s'en apercevoir, on peut dire aussi qu'ils réparent vite leurs forces et ne tardent pas à retrouver leur vigueur et leur activité. M. Gervinus observe avec un sens profond que les souverains réunis au congrès de Vienne y étaient encore dominés par l'esprit de Napoléon, surtout par la tactique qu'il avait employée contre l'Europe ; leur programme semble se résumer dans l'organisation, pour ainsi dire, de l'envers de l'œuvre impériale : ne rien laisser subsister de ce qui avait été fait et reconstruire toutes choses dans un sens opposé. Le congrès crut trouver dans ces mesures de suffisantes garanties pour la tranquillité matérielle, pour l'équilibre européen ; quant aux idées, une forte compression en ferait justice.

On sait aujourd'hui à quoi ont abouti ces précautions, et les méditations de M. Gervinus vont s'attacher à dégager le sens politique des traités de Vienne. Il ne s'agit point, en effet, dans cet important ouvrage, de raconter en détail les faits qui ont rempli la première moitié de notre siècle depuis 1815 ; la pensée philosophique marche presque seule ici et suit les développements des principes dans l'opinion publique ; les événements servent de jalons ; ils n'interviennent guère que pour déterminer le terrain de la discussion, et c'est essentiellement l'intelligence qui est en cause dans ses diverses sphères d'activité littéraires, politiques, religieuses et sociales. *Scribitur ad probandum.....* Profonde investigation dans le cœur et dans le cerveau de ce siècle, cette œuvre est digne d'un esprit éminent. Comme préface, M. Gervinus avait publié déjà une *Introduction à l'histoire du XIXe siècle*, qui, à elle seule, constitue un beau et solide travail ; on pouvait dès lors pressentir comment l'auteur entendait aborder l'étude de notre époque. Il prenait à leur origine les idées, les races, les institutions, et suivait leur progression, leurs modifications successives à travers les âges. Cette introduction est une synthèse puissante de l'histoire universelle ; mais déjà on y sent une préoccupation trop allemande ; même à ce point de vue général, si large et si haut, l'auteur n'est point parvenu à s'abstraire suffisamment du sentiment de sa nationalité. Saisissable dans le préambule, la sollicitude trop exclusive pour la patrie allemande est tout à fait dominante dans le livre. Faut-il nous en plaindre? Oui, sans doute, au point de vue de l'accomplissement normal de l'œuvre entreprise ; plus que jamais, il était nécessaire ici de faire appel à un large sentiment cosmopolite ; il fallait se faire citoyen du monde pour raconter les destinées morales de cette patrie sans frontières ; mais est-il bien possible de briser, dans sa pensée intime, les mille liens par lesquels on est attaché à la terre natale ? Un aussi grand effort n'est permis qu'à une intelligence puissante, et, par contre, il semble que plus l'esprit s'éclaire, plus aussi le sentiment grandit, et plus la voix de la mère-patrie est impérieuse. Vraie en thèse générale, cette observation s'applique plus rigoureusement encore à l'Allemagne qui, non-seulement est une nation,

Digitized by Google

mais qui, de plus, est une race, et qui a sa manière de vivre, de penser et de sentir très distincte et toute particulière. Savante, elle est en possession d'une lumière dont le foyer ardent rayonne peu ; il faut faire effort pour profiter des travaux difficilement accessibles qu'elle accomplit avec une grande audace dans le monde de la pensée, sans que les intérêts matériels aient à s'en préoccuper. Il résulte de cette disposition du caractère allemand une grande intensité de patriotisme. M. Gervinus ne pouvait pas échapper complétement à cette influence ; il lutte contre elle, cependant; il s'élève avec force contre ce « teutonisme fantastique et poussé à une exagération maladive, » qui tendrait à faire de l'Allemagne une Chine morale et politique ; il comprend bien qu'au lieu d'isoler son pays et de le retremper aux pures sources germaines, il est de plus en plus nécessaire de lui inoculer, dans une juste mesure, le génie des autres races et de renouveler, de raviver son esprit par une communication active avec les autres centres d'activité de l'intelligence humaine. Non-seulement tel est son sentiment, selon nous, mais tel est le but principal du beau livre en cours de publication sous ce grand titre qui est tout un programme : *Histoire du XIXe siècle*. Nous le lisons, nous, avec un grave intérêt ; mais c'est à l'Allemagne qu'il est destiné, qu'il est adressé comme une leçon, comme une exhortation chaleureuse, et c'est ainsi que le point de vue trop allemand qui nous frappe dans cette œuvre se trouve justifié. Energiquement dévoué à l'idée de l'unité allemande par la Diète, M. Gervinus cherche l'organisation libérale du fédéralisme dans une constitution qui puisse garantir les droits de tous en faisant cesser la division funeste par laquelle les forces de son pays sont paralysées ; mais, en même temps, il démontre que ce n'est pas au vieux teutonisme qu'est réservé l'établissement de ces bienfaisantes institutions, et, à la suite du coup de poignard de Karl Sand, il est heureux de constater que la jeunesse allemande se tourna avec sympathie, avec espoir, avec quelque repentir peut-être, du côté de la France, qu'elle avait eu le tort jusque-là de méconnaître.

Nous touchons ici à une des parties les plus intéressantes et les plus lumineuses de ce livre, une profonde observation psychologique de la jeunesse allemande. Entretenu jusqu'à Leipzig, son enthousiasme, sauveur ce jour-là, ne tarde pas à devenir une gêne, un danger pour les gouvernements. Il y a des promesses qu'il faut retirer ; les baïonnettes françaises n'ont point en vain passé si souvent à travers ces populations ; quelque chose de l'esprit de 1789 est resté là, comme un germe, et, la guerre finie, les espérances conçues demandent leur réalisation. La réaction commence aussitôt son œuvre et logiquement elle s'en prend tout d'abord à l'Université : étudiants et professeurs. C'est un drame ; il a trois actes : la Wartbourg, où les aspirations libérales se formulent en programme ; Karl Sand, suivi de Karl Lœhning ; puis Karlsbad où l'Autriche, évoquant le spectre de la terreur française, s'empare de l'hégémonie et donne à Metternich la direction de l'Allemagne tout entière. A ce moment, M. Gervinus n'hésite pas à mettre la vérité sévère sous les yeux de ses lecteurs allemands et à démontrer que si les efforts qui furent tentés n'aboutirent qu'à un douloureux avortement, il faut en accuser les idées insensées et fan-

Digitized by Google

tasques des jeunes gens, l'égoïsme coupable des gentilshommes, l'indolence paresseuse ou l'arbitraire despotique des fonctionnaires et pardessus tout l'action divergente, sans direction et sans ensemble, des petits Etats de la Confédération. C'est dans cette situation que l'Autriche trouva les éléments de sa puissance et la possibilité d'étendre sur l'Allemagne ce système de gouvernement que M. Gervinus appelle le stabilisme, sorte d'anesthésie politique dont l'action fut si efficace que 1830, qui vint plus tard agiter et ébranler toute l'Europe, ne parvint pas à tirer l'Autriche de sa voluptueuse torpeur.

Les six premiers volumes de la traduction de cet ouvrage, si considérable à tous égards, ont paru et c'est à peine s'ils nous font pénétrer dans l'année 1820 ; on peut juger par là des proportions du travail entrepris par M. Gervinus; outre la France et l'Allemagne qui sont nécessairement au premier plan, le savant historien nous fait étudier l'Italie, l'Espagne et la Russie au sein de la crise générale ; le sixième volume tout entier est consacré à l'Amérique. Mais il faut considérer que cette partie de l'œuvre renferme précisément la discussion des traités de Vienne et l'organisation de l'Europe, c'est-à-dire l'origine et la cause de tous les mouvements dont il faudra déterminer le but et préciser la signification pendant les années suivantes. M. Gervinus pense — et nous sommes très peu disposé à combattre son opinion — que la vérité historique ne peut pas se dégager de l'étude d'un fait particulier ; on ne doit attendre que d'une vue d'ensemble la révélation du sens des événements ; c'est pourquoi sa méthode consiste essentiellement dans l'analyse des idées, dans l'étude de leur direction et de leur manifestation. Il lui arrive de découvrir une portée sociale à une forme de littérature ; il saisit dans un homme, dans un livre plus de motifs d'une sérieuse méditation que dans les agitations politiques qui passionnent les chroniqueurs ; c'est ainsi que Gentz, Stein, Metternich, Humboldt, en Allemagne, Talleyrand, Châteaubriand, de Bonald, J. de Maistre en France, lui ouvrent un vaste champ de réflexions. Cette manière toute philosophique de traiter l'histoire a un grand charme de profondeur originale. A mesure que nous avancerons sur cette route, l'intérêt ira croissant, et il est à désirer que cette vaillante librairie internationale, à laquelle le monde des lettres sérieuses est déjà redevable de tant de publications importantes, ne tarde pas à nous donner la suite du livre de M. Gervinus. Ce désir est encore avivé par la promesse de l'auteur qui, heureux de quitter l'atmosphère étouffante de l'histoire des cabinets et des bureaux, annonce qu'il va maintenant « respirer l'air libre dans le mouvement des grandes masses populaires, où l'histoire prendra, dit-il, des proportions plus considérables et où le récit de l'historien acquerra un caractère plus vif et plus animé. »

ALEXANDRE GRESSE.

Le Roman de la Rose, par Guillaume DE LORRIS et Jean DE MEUNG, nouvelle édition, revue et corrigée par M. Francisque MICHEL, 2 vol. in-12. Paris, Firmin Didot. 1864.

Le *Roman de la Rose* est l'œuvre la plus célèbre de notre ancienne littérature. Quand les nombreux poëmes narratifs composés au XIIe et XIIIe

Digitized by Google

siècles étaient oubliés, enfouis dans quelques manuscrits, ou misérablement perdus dans les rédactions en prose de la Bibliothèque bleue, le *Roman de la Rose* subsistait, objet d'admiration et de controverse, vivement attaqué, vivement défendu. L'imprimerie naissante s'empressait de le reproduire; le XVe siècle l'avait imité, le XVIe siècle, malgré ses tendances classiques, le maintenait en honneur. Au XVIIe siècle les poètes savaient son nom, et les érudits s'efforçaient d'en déchiffrer quelques pages; au XVIIIe, Lenglet Dufresnoy en donnait une édition qui, tout imparfaite qu'elle fût, constituait un progrès sur les éditions précédentes; au commencement de ce siècle, Méon faisait beaucoup mieux que Lenglet Dufresnoy; enfin un des hommes les plus versés dans la connaissance du français du moyen âge, M. Francisque Michel, vient à son tour de nous donner une édition du vieux poëme; elle offre sur celle de Méon divers avantages : elle est moins volumineuse quoiqu'elle soit aussi complète; elle est beaucoup moins coûteuse quoiqu'elle soit meilleure. Le système orthographique adopté, qui consiste à se rapprocher autant que possible de l'orthographe actuelle, écarte une partie des difficultés qui se présentent toujours aux abords d'un ancien texte; des notes placées en marge, à la hauteur des vers qu'il s'agit d'expliquer, font disparaître les autres. Cette disposition typographique est excellente; elle force l'annotateur à la clarté et à la concision; il faut qu'il dise le nécessaire et il n'a pas la place d'en dire davantage. Le bas des pages est élastique et se prête aux commentaires sans fin; les marges sont inflexibles et ne laissent pas au scoliaste l'espace de divaguer. Ajoutons que les caractères de cette édition sont nets et élégants, et que les yeux courent avec plaisir sur cette belle impression.

C'est donc un livre qui se peut lire facilement. Mais mérite-t-il d'être lu? Cette question est tranchée par un succès de cinq siècles. Qui ne serait curieux d'apprendre par eux-mêmes ce que pensaient ces hommes d'une époque qu'on a si souvent et si risiblement travestie pour la vouloir embellir? Et où le pourrait-on mieux apprendre que dans une œuvre qui clôt et résume toute notre antique littérature? Car ce roman, qu'on a longtemps regardé comme un commencement, est plus encore une fin. Il est vrai qu'il consacre et propage ce genre allégorique dont l'abus fastidieux est le principal défaut de la littérature du XIVe et du XVe siècles; mais en cela même il ne faisait qu'avancer dans une voie ouverte, et, pour tout le reste, il était bien une suite, et, à beaucoup d'égards, une clôture. Assurément ce n'est pas œuvre naïve et d'enfance. Si l'art des deux auteurs n'est ni bien élevé ni bien sûr, du moins n'est-il pas novice, et suppose-t-il une longue culture. En effet, le *Roman de la Rose* a derrière lui toute une littérature, le triple cycle épique qui, dans d'innombrables poëmes narratifs, racontait l'histoire légendaire des Français depuis leur arrivée dans la Gaule jusqu'aux croisades, l'histoire fabuleuse des chevaliers de la Table ronde, et l'histoire fictive des chevaliers de l'antiquité. Germanique et féodale à sa source, celtique, populaire (œuvre de trouvères sans instruction) et cléricale (œuvre de clercs), dans ses développements, l'épopée héroïque déclina avec la féodalité et s'effaça à mesure qu'une culture intellectuelle

Digitized by Google

plus avancée et qui eut ses foyers dans les villes, non plus dans les châteaux et dans les couvents, fit désirer une poésie plus fine, plus savante, moins soucieuse du passé, plus préoccupée des idées actuelles et des intérêts contemporains. Tel fut le *Roman de la Rose*, qui n'est plus comme la *Bataille de Roncevaux* un écho grandiose et impersonnel du passé, qui est au contraire l'expression très personnelle des sentiments d'un poète et de son époque; c'est une épopée à la fois lyrique et dramatique et en cela elle a quelque chose de la *Comédie* de Dante. Œuvre de deux poètes que sépare un intervalle de moins d'un demi-siècle, elle porte l'empreinte très distincte de deux manières de penser et d'écrire.

L'auteur de la première partie, Guillaume de Lorris, est un esprit ingénieux et délicat, se jouant à une allégorie gracieuse, à peine égayée çà et là par une pointe de satire. Son style est comme sa pensée, léger et fleuri, précisément celui qui convenait au sujet. Ce sujet, c'est l'*Art d'aimer*, d'Ovide, mis en allégorie et en vision. Le poète rêve que, un matin de mai, il est allé se promener dans une prairie, au bord d'une rivière presque aussi grande que la Seine; en côtoyant le rivage, il arrive à un verger ceint de hautes murailles et dont dame Oyseuse lui ouvre la porte. Dans ce verger, il voit beaucoup de choses merveilleuses, entre autres un bouton de rose dont il est si charmé qu'il s'approche pour le cueillir; mais la conquête de cette fleur n'est point chose facile, et, pour raconter les aventures de l'amant, ses alternatives de succès et de revers aboutissant à la victoire, les deux auteurs ont employé 22,750 vers. Guillaume de Lorris n'en était qu'au vers 4,670, et son héros n'avait obtenu encore qu'un « baisier doux et savoré » quand le poète interrompit son ouvrage. Jean de Meung le continua sur un tout autre ton.

Dans l'espace de moins d'un demi-siècle qui sépare les poètes s'accomplit une évolution de faits et d'idées des plus importantes. La monarchie féodale de Philippe-Auguste et de saint Louis incline vers une monarchie absolue empruntée aux traditions romaines et plus directement à l'empire byzantin; la noblesse commence à délaisser son rôle politique, et la bourgeoisie envahit peu à peu la place mal défendue; la littérature que patronnait la noblesse s'efface, et une autre littérature naît, que la bourgeoisie inspire et qu'elle patronnera; en un mot, une société se dissout et une société se forme. Le roman de Jean de Meung est précisément le poème de cette époque de transition. Ne lui demandez ni la grandeur, ni l'élégance, ni la distinction des idées, ni la grâce de la diction: toutes ces qualités ont disparu, et vous trouverez à leur place une satire perpétuelle du monde chevaleresque et religieux qui finit, un étalage pédantesque de toute la science du temps, des idées qui durent alors paraître hardies, des propos outrageusement irrévérencieux sur des institutions aussi respectables que le mariage et la royauté, une impureté renouvelée de l'impureté latine, et une verve quelquefois grossière, quelquefois éloquente. Par tout cela, Jean de Meung nous touche de près, et, en dépit de son style gaulois, est moderne. Aussi tandis que la première partie du *Roman de la Rose*, languissamment aimable, n'est qu'un lointain souvenir, la seconde partie est restée vivante. Les traits de satire dont elle abonde ne sont pas émoussés

Digitized by Google

au point de ne pouvoir plus servir ; on les cite encore après qu'ils ont été cités mille fois. La plaisante manière dont Jean de Meung explique l'origine de la royauté, son impudente sentence sur la vertu des femmes, ses libres maximes sur le mariage, ont déjà excité la bonne humeur de tant d'historiens et de critiques, que nous résistons à la tentation d'en égayer ces pages. Ce qui nous paraît plus digne de remarque, c'est que toute cette satire s'appuie sur une philosophie d'une bien plus grande portée que la satire même. Jean de Meung s'était frotté aux anciens ; il avait lu les poètes latins; il avait attrapé par ci par là quelques lambeaux de Platon : ce commerce avait singulièrement émancipé sa pensée. Les discours qu'il prête à Nature, à Genius sont tout à fait contraires au christianisme ; c'est comme un insolent défi jeté aux rêveurs mystiques qui, vers le même temps, élaboraient l'*Internelle consolation* ou *Imitation de Jésus-Christ* ; à les lire, on comprend l'anathème lancé contre ce poëme par Gerson ; mais aussi on devine combien un pareil livre pénétrait dans le vif des intérêts du temps. Le succès en fut immense. On l'imita à l'étranger; on le copia, comme au siècle précédent on copiait nos poëmes chevaleresques. En France il donna absolument le ton à la littérature, imposa à tous les écrivains le genre allégorique et fit tomber dans le mépris ces vieilles épopées qui avaient amusé tant d'âmes naïves et fait battre tant de cœurs vaillants. Le *Roman de la Rose* devint le livre par excellence, celui que la France, opposait aux chefs-d'œuvre de l'antiquité et qu'elle offrait aux étrangers désireux d'apprendre sa langue. Tout cet éclat est passé; le vieux poëme a vu naître et tomber plus d'une littérature, et il est resté en partie enseveli sous leurs ruines. Il subsiste pourtant, et, tel quel il est, quelquefois agréable à lire, il est toujours curieux à étudier. La manière de penser de nos pères ne saurait nous être indifférente, et pour peu que nous y mettions de complaisance, nous prendrons encore grand plaisir à cette peinture de l'état des esprits dans cet âge de transition qui vit les derniers éclats de la ferveur religieuse et les premiers empiétements des légistes sur les priviléges du clergé, les croisades de Louis IX et l'asservissement de la papauté par Philippe le Bel. LÉO JOUBERT.

Katharina die Heldenmüthige, Graefin zu Schwarzburg (Catherine l'Héroïque, comtesse de Schwarzbourg), par le docteur Louis-Frédéric HESSE, conseiller aulique, bibliothécaire et archiviste du prince de Schwarzbourg-Rudolstadt. Rudolstadt, 1865.

Cet ouvrage renferme un des épisodes les plus remarquables des guerres de religion qui désolèrent l'Allemagne vers la fin du règne de Charles-Quint.

En 1547, après la bataille de Mühlberg, qui faillit abattre le protestantisme, l'empereur Charles emmena prisonniers Jean-Frédéric, électeur de Saxe, et Philippe, landgrave de Hesse. Les troupes impériales devaient traverser la Thuringe pour se rendre en Franconie. Un corps d'armée espagnol, sous les ordres du duc d'Albe, passa par Rudolstadt. Deux cent cinquante-neuf ans plus tard, cette charmante petite ville, gracieusement

Digitized by Google

située sur les rives de la Saale, livra passage, après la bataille d'Iéna, à un corps d'armée français commandé par Oudinot.

Dans ces deux moments critiques, le pays de Rudolstadt avait pour souveraines deux princesses d'un caractère également noble et courageux. La dernière, qui était, en 1806, régente pendant la minorité du prince actuel, avait gagné, par sa touchante sollicitude, toute l'affection de son peuple. C'est l'histoire de la première qui a fourni l'épisode indiqué.

La comtesse de Schwarzbourg, veuve du comte Henri, vint, après la mort de son époux, fixer sa résidence au château de Rudolstadt. Ce fut là qu'elle reçut le farouche lieutenant de Charles-Quint, après avoir pris les plus sages précautions pour préserver ses sujets de tout pillage. Elle avait obtenu du duc d'Albe un sauf-conduit pour les habitants qui auraient voulu se réfugier avec leurs biens au château de leur souveraine. Mais le sauf-conduit fut violé par une soldatesque cupide et indisciplinée. La comtesse en fut avertie au moment où le duc espagnol et son compagnon, le duc Henri de Brunswick, venaient de se mettre à table. Elle se plaignit à ses hôtes des violences commises malgré leur parole donnée. Mais ceux-ci répondirent en riant qu'ils n'y pouvaient rien, que c'était la coutume de la guerre.

La comtesse était préparée à cette réponse, soit qu'elle connût la férocité du duc espagnol, soit qu'elle se vît soupçonnée par les impériaux de favoriser la cause du protestantisme.

Quittant l'attitude de suppliante, elle répliqua sur le ton de la menace : « Rendez à mes sujets leurs bestiaux ; sinon, morbleu ! du sang de princes contre du sang de bœuf ! » Et, sur un geste, les portes s'ouvrirent pour laisser entrer dans la salle ses gens armés. La vie des deux ducs, séparés de leurs troupes, était au pouvoir de la vaillante souveraine. L'ordre fut immédiatement donné de rendre aux paysans les bestiaux qu'on leur avait enlevés.

Après avoir rapporté cet épisode intéressant, disons un mot de l'auteur qui l'a fait connaître.

M. Frédéric Hesse est aujourd'hui le doyen des érudits de l'Allemagne. Ses ouvrages historiques et archéologiques lui assignent un rang distingué parmi ces rares écrivains dont la modestie rehausse le mérite. Sa vie, très honorable à tous égards, a été partagée entre le professorat et des travaux d'histoire. M. le conseiller Hesse fut pendant longtemps directeur du gymnase de Rudolstadt, l'un des meilleurs colléges de l'Allemagne, tant par la solidité de ses études, que par le savoir et l'habileté de ses professeurs.

Parmi les ouvrages de M. Hessse qui méritent une mention particulière, nous signalerons *Rudolstadt et Schwarzbourg, avec leurs environs* (Rudolstadt, 1816), contenant une histoire soigneusement rédigée des comtes et princes de Schwarzbourg ; — *Histoire du monastère de Paulinzelle* (Rudolstadt, 1815), fondé au commencement du XIIe siècle, et détruit vers le milieu du XVIe ; c'est une des plus belles ruines de la Thuringe ; — *Arnstadt, son passé et ses environs* ; — *Histoire du château de Blankenbourg*, (Rudolstadt, 1820), château, aujourd'hui en ruines, où naquit, en 1304,

Digitized by Google

Gunther XXI, qui occupa un moment le trône de l'Allemagne; — *Histoire du château de Rothenbourg* (Naumbourg, 1823), dont les environs étaient habités, au moyen âge, par des Serbes, et qui fut détruit, en 1212, pendant la guerre entre l'empereur Othon IV et le landgrave Hermann.

Ces monographies, pleines de recherches d'érudition, contiennent des documents précieux pour la topographie et l'histoire de la Thuringe. Nous en dirons autant des nombreuses notices que le savant auteur a insérées dans l'intéressant recueil intitulé *Thüringen und der Harz* (Sondershausen, 1839-1842, 7 vol. in-8).

M. Hesse est un des membres les plus actifs de la Société historique de la Thuringe. Il est aussi membre de la Société géographique de Paris, et, malgré son âge avancé (il est plus qu'octogénaire), il continue de fournir d'importantes notices à l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, publication monumentale qui n'est pas encore terminée. Enfin, M. Hesse est un des derniers survivants de cette race de bons latinistes, qui menace de s'éteindre au milieu des envahissements de la science moderne. Son élégante latinité et la pureté de son style le placent au même rang que Boissonade et Eichstaedt. F. H.

Théâtre complet de Christien Ostrowski, 2 vol. in-12. Paris, F. Didot.

Quoique jeune encore, M. Ostrowski est déjà l'un des vétérans de la littérature dramatique, car son premier essai, *Françoise de Rimini*, remonte à 1838. Ces deux volumes contiennent dix pièces dramatiques ou lyriques, dont plusieurs d'une étendue considérable : *Françoise de Rimini*, *Griselde*, *Edvige de Pologne*, *la Lampe de Davy*, *Pygmalion*, *Adalbert*, *Marie-Madeleine*, *le Siége de Vienne*, *L'Avare* de Molière, *Azaël*. Les lecteurs de la *Revue* ont pu apprécier le mérite de l'une d'elles, *Marie-Madeleine*, empreinte d'un sentiment profondément chrétien. M. Ostrowski versifie dans notre langue avec une dextérité qui pourrait surprendre, si les enfants de la Pologne n'étaient pas Français plus qu'à demi. Ses vers sont faciles, souvent harmonieux et sonores, ses pensées toujours nobles et généreuses. Il doit ses meilleures inspirations aux souvenirs de la gloire et des malheurs de son pays : aussi, parmi ses tragédies proprement dites, nous préférons les *Jaghellons* et le *Siége de Vienne*. Il y a surtout, dans cette dernière œuvre, une idée nouvelle et vraiment dramatique, l'intervention d'un Slave renégat, auquel les Musulmans doivent leurs plus beaux succès, et qui, en s'unissant à eux, a voulu venger sur les Allemands les injures de sa race. Vaincu et désarmé par Sobieski, il lui prédit l'odieuse ingratitude qui payera cet immense service rendu aux ennemis nés de la Pologne :

La liberté! je l'aime..... et pourtant, ce me semble,
Autriche et liberté s'accordent mal ensemble!
Ces deux noms, réunis pour la première fois,
Se détruisent l'un l'autre, et mentent par ta voix.
Dis fanatisme, orgueil, mensonge, ingratitude,
Voilà toute l'Autriche et sa vieille habitude.
Ah! tu viens les sauver, ces Germains belliqueux?
Tu trahis ta patrie et te perds avec eux.

Digitized by Google

Ces pièces patriotiques de M. Ostrowski abondent en semblables allusions, âpres et souvent éloquentes ; le ressentiment des griefs actuels de la Pologne y déborde jusque dans le passé. Il tend quelquefois à l'excès ce ressort dramatique, mais nous n'avons pas le courage de lui en faire un reproche. Qui donc eut jamais plus de droit que les Polonais d'exhaler sans relâche des plaintes amères et légitimes, sans crainte de lasser jamais la sympathie des cœurs généreux ? Evoquer dans l'exil les grands et tristes souvenirs de la Pologne, c'est combattre encore pour elle.

Nous comprenons à merveille que la majeure partie de cette œuvre appartienne au genre tragique ; comment faire vibrer joyeusement les cordes de la lyre quand on porte dans son cœur le deuil éternel de la patrie? Pourtant M. Ostrowski a voulu payer à la France un tribut de reconnaissance pour son hospitalité, en transcrivant en vers l'un des chefs-d'œuvre de notre scène comique, l'*Avare* de Molière. Malgré l'autorité de Cailhava et de Voltaire, qu'allègue M. Ostrowski, il nous paraît douteux que Molière lui-même ait eu sérieusement l'idée de soumettre sa prose à ce travail. Mais il n'en faut pas moins rendre justice aux efforts consciencieux du poète polonais, qui s'honore d'avoir « littéralement extrait de la prose de Molière plus de trois cents vers sans y changer une seule syllabe. » Pour donner une idée de cet ingénieux travail, nous citerons une partie de la fameuse tirade de maître Jacques :

Puisque vous y tenez, je vous dirai, ma foi,
Qu'on vous traite partout de barbon ridicule,
Qui n'a d'autre souci que d'enfler son pécule,
Que chacun, au dehors, nous jette à ce sujet
Mille brocards plaisants dont vous êtes l'objet ;
Qu'on n'est pas plus ravi que de vous prendre aux chausses,
Pour vous accommoder, monsieur, à toutes sauces.
L'un dit que vous tenez des almanachs constants
Où vous faites doubler vigile et quatre-temps,
Afin de profiter du carême et des jeûnes.
.....
Celui-ci, qu'une nuit, poussé par la lésine,
On vous prit dérobant l'avoine à vos chevaux ;
Et que votre cocher, en jurant de gros mots,
(Le valet d'avant moi), vous asséna dans l'ombre
De grands coups de bâton, dont nul ne sut le nombre.
Voulez-vous que je dise ? On ne saurait aller
Nulle part, que de même on n'entende parler.
Vous êtes la risée et la fable du monde,
Et je n'en vois aucun, que le ciel me confonde !
Qui, pour vous désigner, ne vous traite en tout lieu,
D'avare, de vilain et de fesse-mathieu.

Nous regrettons de ne pouvoir multiplier les citations, mais celle-là suffit pour faire apprécier le mérite de l'œuvre de M. Ostrowski, et le soin religieux qu'il met à conserver les expressions et les tournures originales, autant que la rime le permet. Bon ERNOUF.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

L'Année littéraire et dramatique, par G. VAPEREAU, 7e année (1864), 1 vol. Paris, Hachette et Ce.

Nous n'avons guerre laissé passer, si nous avons bon souvenir, une seule des *Années littéraires* de M. Vapereau sans dire quelques mots de cette œuvre utile, dont toute l'utilité n'apparaîtra que dans quinze ou vingt ans. Nous avons loué maintes fois l'auteur du soin qu'il y apporte, de la peine qu'il se donne pour nous fournir des renseignements complets, du discernement dont il fait preuve lorsqu'il est obligé de se borner et de choisir, de la bonne et commode distribution de son livre, enfin de tout ce qu'il y a de conscience, de bonne volonté et d'excellent esprit dans l'*Année littéraire*. En revanche, nous avons confessé que la critique ne nous en paraissait pas toujours mesurée, proportionnée; le dirai-je? pas toujours compétente. Que dis-je, compétente : elle l'est trop en général ; elle veut trop prouver ; elle s'engage dans des discussions trop philosophiques; elle le prend sur un ton trop élevé avec des œuvres qui n'en valent point la peine ; elle entasse trop d'arguments pour démontrer que M. Fertiault fait de détestables poèmes. Voilà ce que j'entends par une critique disproportionnée, où manquent parfois le ton juste et la mesure. On ne demande pas à l'*Année littéraire* tant de critique en forme, on lui demande des noms, des dates, quelques renseignements précis, une bonne économie dans la mise en œuvre, de l'ordre, de la clarté, des consultations abondantes et faciles, des tables de matière excellentes, des mémentos infaillibles, enfin tout ce qu'on demande à un dictionnaire qui n'aura tout son prix que dans quelques années, quand nous aurons oublié tout ce qu'il contient aujourd'hui, et que nous serons bien heureux de le trouver sous notre main pour aider nos souvenirs.

A quoi sert la critique dans un pareil ouvrage? A quoi servent du moins les longs développements de la critique? Deux lignes bien senties, deux mots bien placés suffisent pour caractériser une œuvre ou un groupe d'œuvres, pour les définir et les peindre, pour les rappeler à toutes les mémoires. On ne saurait trop le dire à M. Vapereau, et pour notre part nous le lui avons répété au moins cinq ou six fois, quel que soit le mérite des articles travaillés qu'il sème çà et là dans l'*Année littéraire*, quoiqu'il y dépense réellement beaucoup de sens, d'esprit juste et de bon style, ce

Digitized by Google

n'est pas là ce qu'on y cherche, et on ne peut les considérer que comme des plaisirs permis, de petites satisfactions innocentes qu'il se donne à lui-même, mais que ne sollicite pas, que ne partage pas toujours le lecteur pressé, dont l'unique pensée, en ouvrant le livre, est de poursuivre un renseignement et de courir après une note. L'*Année littéraire* doit être un recueil de renseignements et de notes, et trahir moins l'artiste curieux que le compilateur adroit. C'est une espèce de magasin où se trouvent réunis un peu pêle-mêle, quoi qu'on fasse, tous les débris littéraires de l'année; les belles pièces y sont rares, et celles-là n'ont pas besoin d'y être entassées pour survivre. C'est pourquoi, je le répète, on ne doit songer qu'à ranger, qu'à ordonner le mieux possible cette collection disloquée; il ne faut pas perdre son temps en conseils, en regrets, en plaintes et en représentations inutiles; des casiers, des étiquettes, voilà ce que nous réclamons ici; nous préférons les catalogues aux oraisons funèbres. Nous croyons l'avoir déjà dit à M. Vapereau : il ne faut pas jouer du piano dans une voiture de déménagements, eût-on d'ailleurs un excellent Pleyel sous la main. M. Vapereau a certainement à sa disposition un bon instrument, mais il y a tant d'autres occasions pour lui d'exhiber son talent et sa plume!

Nous ne reviendrons plus sur cette observation, et nous suivrons maintenant pas à pas l'*Année littéraire* pour établir la statistique de 1864, et voir ce qu'a produit cette année, aujourd'hui éteinte, dans les trois ou quatre branches vraiment importantes de la littérature. Hélas! nous avions à peine ouvert le livre que déjà nous étions frappé, comme on le sera sans doute après nous, d'une singulière impression. Tous ces noms d'ouvrages, tous ces titres, toutes ces citations que M. Vapereau remettait sous nos yeux, qu'il essayait de ressusciter, de rajeunir au moins, nous croyions qu'il y avait dix années que nous les avions vus pour la première fois. Ils étaient loin, loin dans notre mémoire, comme un pays que l'on n'a fait que traverser la nuit, et que l'on a entrevu à peine à la lueur d'une lanterne ambulante ou d'une petite lampe de wagon. Eh quoi! il y a six mois à peine, tout cela était jeune, brillant, neuf, plein de vie et d'espoir, l'événement du jour, l'intérêt unique de l'heure présente, et aujourd'hui, six mois passés, tout cela est mort, enseveli, anéanti, disparu, comme les fantômes d'une lanterne magique, comme les ombres chinoises qui passent sous les yeux des enfants. L'*Année littéraire* n'est qu'un immense cimetière, une sorte de catacombe souterraine, où viennent se ranger côte à côte des milliers de cadavres que l'esprit humain, leur créateur, avait pris un instant pour des dieux.

En première ligne se présente la Poésie, pâle et froide, enveloppée d'un ample linceul que M. Vapereau n'a pas cherché à dissimuler. A deux reprises, cette année même, nous n'avons pas craint de déclarer qu'elle était morte ou endormie du moins d'un sommeil léthargique; nous n'avons pas craint de toucher avec respect son noble front du rameau funèbre et de dire sur elle les dernières paroles. Mal nous en a pris. Quelques-uns de ses derniers enfants, des plus mal venus, des bâtards même, qu'elle n'a jamais reconnus pour être nés dans son sein et avoir été ré-

Digitized by Google

chauffés de son haleine, ont poussé des cris de douleur, des cris de rage surtout, comme si nous avions tué la Poésie en déplorant qu'elle fût morte, comme si nous leur avions manqué de respect à eux-mêmes en versant des larmes sur son tombeau. Tandis que, dans la jeune génération, ceux qui ont vraiment de la jeunesse et de l'avenir, les Lafenestre, les Sully Prudhomme et quelques autres, se contentent modestement d'espérer encore; tandis que leur piété, que leur foi interroge le ciel du regard, pour voir s'il n'en descendra pas quelque révélatrice nouvelle (et pour eux peut-être elle est déjà descendue), deux ou trois faquins sans jeunesse et sans talent, qui ont à la fois du paon l'orgueil et le cri, remplissent l'air de leurs clameurs glapissantes, capables de mettre en fuite la Poésie elle-même, si jamais elle était tentée de les approcher.

Les meilleures poésies de 1864, parmi celles que mentionne M. Vapereau, sont rétrospectives ou posthumes. Nous retrouvons là trois noms, trois poètes, dont deux sont morts aujourd'hui : Barbier, Alfred de Vigny et Saintine. On sait que les *Silves* de Barbier sont, je ne dirai pas d'une autre couleur, ce qui est naturel, mais aussi d'une tout autre facture que ses *Iambes*. Jamais on ne croirait que les deux ouvrages sont du même auteur. Le recueil de 1864 est doux, attendri, mélancolique, lamartinien en un mot; celui de 1830, on le connaît, on se rappelle cette *Idole* splendide, un peu déclamatoire au besoin :

> O Corse à cheveux plats, que ta France était belle
> Au grand soleil de messidor!

On se rappelle « le pâle voyou, » « la grande populace, » « la sainte canaille. » On se rappelle surtout cette fameuse liberté, « qui n'était point une comtesse du noble faubourg Saint-Germain. »

Qu'il y a loin des *Iambes* aux *Silves*, et que vont dire ceux qui pensent qu'un poète ne peut pas avoir à sa lyre deux cordes absolument opposées? Quant aux poésies posthumes d'Alfred de Vigny, nous leur avons consacré, dès leur apparition, un long article où nous avons eu l'occasion de reconnaître, avec tout le monde, que c'était un déclin assez respectable, mais un déclin; qu'une belle pièce comme la *Colère de Samson* ne suffit pas à protéger un volume; qu'Alfred de Vigny avait baissé comme tous ses contemporains, à l'exception d'un seul qui a toujours grandi (c'est un critique), et que M. Ratisbonne lui-même n'y pouvait rien. *La Seconde Vie* de X.-B. Saintine est un recueil mêlé de prose et de vers. La prose est médiocre, les vers sont faibles; on les a loués dans tous les journaux : c'était un si charmant homme que Saintine! Dans toute sa *Seconde Vie*, qui précéda de si peu sa mort, M. Vapereau n'a rencontré qu'une jolie pièce intitulée *la Prise de Ptolémaïs*. Le vers en est leste, l'illusion bien soutenue, l'idée ingénieuse et ingénieusement dénouée. La citerai-je? On me dit que je cite trop; on reproche quelquefois à ceux qui pratiquent notre riant métier de citer souvent, probablement, leur dit-on, par paresse. Hélas! on ne sait donc pas qu'il est moins long pour une plume facile d'écrire toute une page inédite que de transcrire, de copier une page dans le livre d'autrui? Ce dernier travail, tout matériel et sot qu'il

Digitized by Google

est, demande plus de temps que l'autre, et je sais bien, en ce qui me concerne, que la paresse naturelle aux personnes de notre état me détourne plutôt de citer qu'elle ne m'y invite. Chercher la citation, la trouver, la relire, l'adapter aux nécessités présentes, faire les raccords indispensables, oh! combien tout cela donne plus de peine que de jeter tout simplement sur le papier des idées bonnes ou mauvaises, à plume libre et à plein encrier. On ne ferait jamais autre chose, on n'y mettrait que du sien, on se griserait sans cesse de son propre style si l'on n'avait la modestie de penser que le lecteur est bien aise de rencontrer une citation de temps à autre. Cela coupe le tissu trop serré d'un raisonnement, cela fend le bloc trop massif d'un paragraphe, l'œil en est réjoui, le cœur en est satisfait, et les gens, heureusement distraits par cette rencontre inattendue, au lieu de nous dire : ne citez jamais, auraient bien plutôt envie de nous dire : citez toujours. Le fait est que, dans un long morceau de critique, on ne lit guère que les citations, et c'est pourquoi l'homme du monde qui a le plus, qui a le mieux critiqué, est en même temps celui qui a le plus cité. Tel de ses articles est tout en citations reliées à peine entre elles, à intervalles inégaux, par trois lignes de Sainte-Beuve. L'article ressemble à un cadre d'or, avec de petits compartiments, pour les nombreuses gravures qu'on y veut mettre.

Je crois donc utile de placer ici une des meilleures, une des dernières pièces de Saintine :

La Prise de Ptolémaïs.

Je bouquinais le long du quai,
Quand je partis pour la croisade;
Le roi qui m'avait remarqué,
Me désigna pour l'escalade.

Nous campions sous Ptolémaïs,
Tous affamés, ne vivant guère
Que de millet et de maïs,
C'était peu pour des gens de guerre.

Le jour venu, bon gré, mal gré,
Serrant la boucle à ma ceinture,
Dès l'aube je me préparai
A tenter la grande aventure.

J'ouïs la messe, et pour appoint
J'entonnai force patenôtres,
Le jeûne, je n'en parle point,
J'en usai comme tous les autres.

L'échelle sous ma main tremblait
Non pas de peur, car mon courage
Autant que ma faim redoublait,
Dans ce grand assaut je fis rage.

En perçant tout de part en part,
Je franchis le fossé, l'enceinte,
Et le premier sur le rempart,
J'arborai la bannière sainte.

Sous mes coups le sang ruisselait,
Quand, au plus fort de la bataille,
Je me sens saisir au collet
Par un homme de haute taille.

Digitized by Google

Est-ce un des Turcs de Saladin ?
Non, c'est un ami, mon notaire,
Qui rit et m'emmène soudain
Déjeuner au café Voltaire.

J'avais sous mon bras Monmerqué,
Poujoulat, Michaud et Poujade ;
En bouquinant le long du quai,
J'étais parti pour la croisade.

La pièce, on en conviendra, je l'espère, méritait bien l'honneur d'une citation complète. Dans le recueil de Saintine, elle était restée inaperçue. Dans le recueil de M. Vapereau, elle fait saillie et se détache sur une foule de citations moins heureuses, si bien que l'*Année littéraire* de 1864 aura au moins servi à mettre en relief ce joli morceau de poésie spirituelle et coquette.

Pareillement, M. Vapereau s'étend sur un livre curieux dont la *Revue* s'est déjà longuement occupée : c'est un ouvrage de MM. Edmond Biré et Jules Grimaud, intitulé : *les Poètes lauréats de l'Académie française*. On n'y trouve malheureusement que les poèmes couronnés depuis 1803, c'est-à-dire depuis la restauration de l'Académie française par le premier Consul. Mais les auteurs nous donnent au moins de précieux détails sur l'époque précédente. Sous Louis XV et Louis XVI, nous voyons figurer à plusieurs reprises parmi les lauréats : Marmontel, Lemière, Thomas, Champfort, La Harpe (cinq fois couronné), Florian et de Fontanes. On remarquera que tous n'étaient pas des sots, que Champfort entre autres pouvait bien passer pour un homme de beaucoup d'esprit, et qu'ils ne dédaignèrent pas cependant de concourir pour les prix académiques. On n'était pas déshonoré alors quand on obtenait de pareils lauriers, et l'opinion publique, plus juste assurément qu'elle ne l'est aujourd'hui, était acquise à ceux que lui désignait l'illustre suffrage de l'Académie. Aujourd'hui, c'est bien différent, il suffit qu'on ait obtenu le prix dans un concours, académique ou non, pour que l'on vous jette la pierre. Tous vos rivaux, furieux d'avoir été évincés, répandent le bruit que les concours sont des sottises, que les lauréats sont des sots, et qu'il suffit de n'avoir pas été couronné pour être un grand homme. Ils le disent, et ce n'est pas étonnant, mais on les croit, et, en vérité, c'est merveille que, dans un pays spirituel comme le nôtre, on ajoute aussi aisément foi aux invectives de plaideurs déboutés, qui passent leur vie à maudire leurs juges.

La seconde moitié du XVIIIe siècle est la période la plus brillante du concours académique ; il en est resté quelques strophes dites alors sublimes, non par la hauteur où elles atteignaient réellement, mais par leur enflure et par le ton qu'elles savaient prendre. Car, enfin, vous avez beau dire, le ton sublime existe, et il n'y a de sublime que ce ton-là, c'est La Harpe qui vous l'apprend par ma bouche, et Thomas était aussi du même avis. L'*Ode sur le Temps* de Thomas est citée au premier rang parmi les odes *sublimes*. Il est resté de la même époque une idylle de Florian et un vers de Lemière, que Lemière lui-même appelait le *vers du siècle :*

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Digitized by Google

Cet oracle mythologique, tiré de l'*Ode sur le Commerce*, fit dire alors à un plaisant que M. Lemière faisait bien un vers. Il en faisait bien deux à l'occasion :

> Croire tout découvert est une erreur profonde,
> C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Voilà un beau distique et qui ne fait pas moins d'honneur à Lemière que le trident de Neptune.

Le programme du premier concours de poésie, après la réorganisation consulaire, fut, comme on pouvait s'y attendre : *La vertu est la base des républiques*. C'est l'auteur des *Templiers*, Raynouard, qui eut le prix; il avait mis Socrate en scène. Les sujets des années suivantes furent plus littéraires. Il suffit de rappeler : l'*Indépendance de l'homme de lettres*, le *Voyageur*, les *Embellissements de Paris*, la *Mort de Rotrou*, les *Derniers moments de Bayard*, le *Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*. A partir de 1815, on sortit un peu des *derniers moments* et du lieu-commun sur les *délices de l'étude*. L'Académie donna successivement pour sujet de ses concours : la *Découverte de la vaccine*, l'*Institution du jury en France* (1820), l'*Abolition de la traite des noirs* (1823), l'*Affranchissement des Grecs* (1827).

Après 1830, les événements historiques, les questions sociales, les œuvres de l'industrie, les préoccupations religieuses se font largement leur place dans les concours de l'Académie française. Il s'agit, tour à tour, de la *Gloire littéraire de la France* (1831), de l'*Arc de triomphe de l'Etoile* (1837), du *Musée de Versailles* (1839), du *Monument de Molière* (1843), de la *Colonie de Mettray* (1852), de l'*Acropole d'Athènes* (1854), de la *Découverte de la vapeur* (1847), de *l'Isthme de Suez* (1861), de la *Mort de l'archevêque de Paris* (1849), de *Saint Augustin à Hippone* (1856), de la *Civilisation conquérante en Algérie* (1848), de la *Guerre d'Orient* (1858), de *la Sœur de Charité au XIXe siècle* (1859), de l'*Influence de la civilisation chrétienne en Orient* (1841), et, vingt-deux ans plus tard, de *la France dans l'extrême Orient* (1863).

Ces sujets si divers, et en réalité si semblables par le genre d'inspiration qu'ils réclament, attestent assurément l'uniformité du genre académique. Le retour fréquent des mêmes noms parmi les lauréats accuse encore davantage cette monotonie, et paraîtrait indiquer que le prix à remporter n'est en effet qu'une sorte de pli à prendre. On ne trouve que vingt noms, en soixante ans, pour soixante concours. L'Académie, dans ces soixante dernières années, a successivement couronné Millevoye, Victorin Fabre, Alex. Soumet, Mme Dufrénoy, Pierre Lebrun, X.-B. Saintine, dont nous parlions tout-à-l'heure, Edouard Mennechet et Victor Chauvet, aujourd'hui inconnus, Alfred de Vailly, Auguste Lemaire, Ernest Legouvé, A. Bignan, Emile de Bonnechose, Evariste Boulay-Paty, Mme Louise Colet, couronnée tant de fois, et à laquelle Mlle Ernestine Drouet (aujourd'hui Mme .....) semble devoir légitimement succéder, Amédée Fournier, Julien Daillière, et enfin le vicomte Henri de Bornier,

Digitized by Google

que les lauriers des Colet et des Drouet empêchent certainement de dormir.

M. Vapereau appelle avec raison le livre des *Poètes lauréats* le livre d'or de la poésie académique; il reconnaît qu'on y trouve de la grâce, voire de la grandeur; mais il conclut en même temps que, si l'on jugeait par cette poésie couronnée les destinées de la poésie moderne en France, autant vaudrait juger la valeur des écrivains contemporains par les annales du grand concours.

Après la poésie, les deux genres auxquels M. Vapereau donne la plus large place sont nécessairement le roman et le théâtre. Dans le roman, que trouvons-nous? Un joli livre de Paul Féval, *Annette Laïs*, déjà oublié; un récit mélodramatique d'Emmanuel Gonzalès, *les Sabotiers de la Forêt Noire*, tout à fait mort; *Paule Méré*, de M. V. Cherbuliez, plus oublié qu'*Annette Laïs*; quelques études littéraires et morales de MM. Enault et Gourdon, disparues; une niaiserie de M. Ernest Serret; un roman tapageur de M. M. de Goncourt, *Renée Mauperin*, éteint; de nombreuses et jolies fantaisies de Jules Lecomte, de MM. Claretie, E. Zola..... mais où sont les fantaisies d'antan? des romans étrangers, des romans anglais, des romans ennuyeux. Pour s'appuyer à quelque chose de solide, M. Vapereau est obligé d'arrêter au passage Erckmann-Chatrian et le fameux *Conscrit*. Solide, *le Conscrit*, c'est trop dire; mais intéressant, ingénieux, plein d'effets savamment calculés, avec une apparence de naïveté qui suffit au public, et des tableaux qui se gravent, quoique burinés à trop petits coups. En somme, M. Erckmann-Chatrian est le lion de 1864. Mais comment se fait-il que M. Vapereau n'ait rien dit cette année d'André Léo? Et *les Deux Filles de M. Plichon?*

Si le roman n'est pas très riche, le théâtre semble au moins aussi pauvre; on pourrait croire que la liberté l'a ruiné. *Maître Guérin*, qui s'étala si fièrement sur l'affiche du Théâtre-Français, est déjà bien loin derrière nous; qui se souvient des reprises d'*Héraclius* et d'*Esther? La Volonté* est morte en quelques jours. L'Odéon n'a connu d'un peu vivace que le *Marquis de Villemer*; encore ce pauvre marquis se trouva-t-il bien heureux, pour faire un peu de bruit, qu'on l'eût menacé d'une émeute à sa naissance. Mais où sont les *Plumes du Paon*, *Une défaite avant la victoire*, *les Mères terribles?* On retrouverait plus aisément, dans les ruisseaux ou ailleurs, le papier de l'affiche où ces avortons parurent une fois, qu'on ne retrouverait leur souvenir dans la pensée des hommes. Est-il resté bien davantage de l'*Ami des Femmes*, de *Don Quichotte*, d'un *Mari qui lance sa Femme*, d'un *Ménage en ville*, du *Point de mire?* Le *Point de mire*, une comédie de Labiche, indigne de son auteur. On n'y reconnaît pas l'auteur du *Voyage de M. Perrichon* et de la *Poudre aux yeux*. Que dire de *Monsieur et Madame Fernel?* des *Marionnettes de l'Amour*, du *Drac*, etc., etc., et de toutes ces malheureuses pièces auxquelles le Vaudeville porte malheur? Tout gît dans l'antre de l'oubli. *Faustine* elle-même, *Faustine* est morte, quoique ces femmes-là soient éternelles; mort, le *Capitaine Fantôme*; morts, les *Flibustiers de la Sonore*, et plus morts que Raousset-Boulbon; morts, les *Mohicans de Paris*, morts les *Fils de*

Digitized by Google

Charles-Quint : morte, la *Jeunesse du roi Henri* ; abattue, la *Maison du Baigneur* ; détruits, les *Sept Châteaux du Diable*, et mort aussi le *Comte de Saulles*, et enterrée pour toujours la *Fille du Maudit*. Il n'y a que la *Belle Hélène* qui vive encore !

Je ne suivrai pas M. Vapereau dans ses excursions rapides au travers de l'histoire, de la philosophie et de la critique, ou du moins je ne l'y suivrai pas de nouveau, parce que j'ai déjà fait, dans son livre, ce petit voyage, et que j'ai bien vu qu'on n'en rapportait rien. Il me faudrait recommencer cette douloureuse nomenclature de travaux oubliés, d'œuvres mortes ; il me faudrait rouvrir le tombeau sur chaque livre, comme je viens de le faire sur tant de romans et tant de pièces. A quoi bon ? Est-il donc si doux de répéter sans cesse aux meilleurs d'entre nous qu'ils bâtissent sur le sable, que leur succès est passager, que leur œuvre est éphémère, que depuis tantôt vingt ans nous ne faisons rien qui dure. Il faudrait leur crier sans cesse aux oreilles cette amère vérité, si elle pouvait porter fruit, si cette réclamation quotidienne, si cet appel incessant aux grandes choses était une semence pour en produire. Mais on ne crée pas des vivants en citant les noms des morts ; on ne repeuple pas le monde dans un cimetière. L'instant est mauvais, le vent souffle mal, la température est insuffisante, le terrain est mal préparé ; il faut attendre. Toutes les critiques, toutes les exhortations, toutes les prières n'y peuvent rien ; nos années littéraires sont stériles ; et 1864 n'a rien donné. Lorsque je serai parvenu, en feuilletant jusqu'au bout le catalogue de M. Vapereau, à déterrer une œuvre de critique sérieuse, l'*Histoire de la Littérature anglaise* de M. Taine, une œuvre d'histoire remarquable, la *France sous Louis XIV*, de M. Eugène Bonnemère, serai-je beaucoup plus avancé, et pourrai-je prétendre que la littérature est aussi vivante, aussi féconde que dans la belle période de ce siècle ?

Des gens d'esprit ont essayé de soutenir cette thèse consolante ; mais ils ne nous ont ni convaincus ni consolés. Le jour où ils pourront nous montrer, sans rire, une œuvre de ces dix dernières années qui ait en elle autant de vie et devant elle autant d'avenir seulement que *René*, ou l'*Histoire de la littérature française au XVIIIe siècle*, ou l'*Histoire de la civilisation en France*, ou les *Causeries du Lundi*, ou les *Méditations*, ou les *Feuilles d'Automne*, ou l'*Ode à la Malibran*, ou *Colomba* : le jour où ils pourront nous montrer une œuvre taillée sur ce modèle, une œuvre faite à ce niveau ; ce jour-là, nous avouerons que nous nous sommes grossièrement trompé, que la poésie ne meurt jamais, qu'une littérature ne saurait vieillir, que les nouvelles générations sont nécessairement supérieures aux anciennes, que la loi du progrès s'applique aux choses de l'art comme aux choses de l'industrie, que nous sommes les plus grands des hommes, parce que nous n'avons jamais eu plus d'esprit ; et toutes sortes de fadaises analogues, auxquelles l'histoire a malheureusement donné jusqu'à nos jours le plus éclatant démenti.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 mai 1865.

Le prince Napoléon a prononcé à Ajaccio, le 15 mai, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la famille Bonaparte, un discours qui a eu un grand retentissement dans le monde politique. Après avoir brièvement retracé les principaux événements de l'Empire, et les phases les plus caractéristiques de la vie de Napoléon Ier et de ses frères, l'illustre orateur a abordé avec une hardiesse singulière toutes les importantes questions de la politique contemporaine, la question des nationalités, la question romaine, la question des libertés intérieures; et ses jugements, dépouillés des précautions dont s'enveloppe d'ordinaire le langage officiel, ont causé d'autant plus d'émotion qu'ils étaient formulés avec plus d'éloquence, et surtout qu'ils tombaient de plus haut : des susceptibilités ont été froissées, des intérêts se sont crus menacés. L'Empereur ne pouvait guère garder le silence sans paraître accepter pour lui et pour son gouvernement la responsabilité de toutes les opinions qui venaient d'être exprimées dans une circonstance aussi solennelle; il a donc écrit aussitôt au prince Napoléon pour lui témoigner « la pénible impression » que son discours du 15 mai lui avait causée, et sa désapprobation du programme politique que ce discours renfermait. Par suite de cette lettre et de son insertion dans le *Moniteur* du 26 mai, Son Altesse Impériale a cru devoir se démettre de ses fonctions de vice-président du conseil privé, et de président de la commission de l'Exposition universelle pour 1867.

Il nous est impossible désormais d'apprécier et de discuter, comme nous avions d'abord eu l'intention de le faire, le discours du prince Napoléon : le chef de l'Etat a prononcé son jugement. Nous nous bornerons seulement à appeler l'attention de nos lecteurs sur un passage de ce même discours qui nous avait tout d'abord particulièrement frappés, et dont la justesse ne pourrait d'ailleurs être contestée que par des esprits prévenus; c'est celui où le prince a caractérisé ce qui distingue le régime politique sous lequel nous vivons de ceux que la France a subis de 1815 à 1848. Sous cette monarchie parlementaire qu'on affecte quelquefois de regretter comme l'ère bénie du libéralisme, la Chambre des députés était effectivement plus puissante qu'aujourd'hui; elle faisait et défaisait les ministres; elle imposait ses volontés au souverain; elle gouvernait en un mot; mais cette Assemblée, issue du suffrage restreint, ne représentait en réa-

Digitized by Google

lité qu'une fraction de la nation, elle ne se souciait guère que des intérêts de ceux qui l'avaient élue, et l'étendue si considérable de ses prérogatives ne profitait qu'à un petit nombre; l'influence sur la direction des affaires publiques était un monopole, et la liberté politique le privilége d'une classe. Maintenant, au contraire, si le pouvoir législatif n'a plus la faculté d'empiéter sur le pouvoir exécutif et si la Chambre élective ne peut plus, comme sous Louis-Philippe, s'immiscer dans l'administration du pays, cette Assemblée du moins représente réellement, en vertu du suffrage universel, le peuple tout entier; ses attributions, qui, pour être moins ambitieuses n'en sont pas moins importantes, s'exercent au nom aussi bien qu'au profit de tous; et il n'est pas un citoyen, si humble et si pauvre qu'il puisse être, qui n'ait sa part de liberté politique et qui ne contribue dans une certaine proportion, par ses mandataires, à faire les lois auxquelles il obéit et à fixer l'impôt qu'il doit payer. Les institutions parlementaires avaient pour but d'assurer le triomphe d'une classe — de celle qu'on appelait la classe éclairée, et qui n'était en réalité que la classe riche — sur le reste de la nation; et de tous les hommes d'Etat qui les ont ou fondées, ou développées, ou soutenues, depuis Benjamin Constant et Royer-Collard jusqu'à M. Thiers et à M. Guizot, il n'en est certainement pas un qui n'ait eu toujours ce résultat devant les yeux. Il est curieux par exemple de voir comment, dans le VIIe volume de ses *Mémoires*, le dernier ministre de Louis-Philippe traite encore de haut les « instincts de la multitude » et « les aspirations de la foule », comme il reproche, respectueusement, il est vrai, au roi qu'il a servi, d'avoir « ménagé » et même « partagé trop complaisamment les impressions populaires »; comme il se félicite d'avoir toujours su, quant à lui, résister aux séductions de la popularité ainsi qu'aux entraînements irréfléchis de l'opinion publique; flatter avant tout la nouvelle aristocratie qui, à la faveur du mouvement commercial et industriel, avait supplanté l'ancienne noblesse, satisfaire à tout prix cette collection d'ambitions cupides et de capacités jalouses qui s'étaient groupées instinctivement autour du trône de Juillet, se faire applaudir enfin — quoi que put d'ailleurs penser et dire le véritable peuple — par ce froid et égoïste parti, qui, en se décorant lui-même du nom de *juste milieu*, semblait revendiquer pour lui seul le monopole de la modération et de la justice; voilà la tâche que s'étaient imposée les plus fidèles comme les plus habiles serviteurs de la royauté de 1830, et qu'ils n'ont remplie que trop consciencieusement jusqu'au jour où une catastrophe, qu'eux seuls ne prévoyaient pas, est venue les précipiter du pouvoir. Conçues dans un esprit bien différent, les institutions impériales n'ont point été dictées par une prédilection injuste et exclusive pour une partie de la nation, mais par une large et généreuse sollicitude pour la nation entière, sans distinction de rangs ni de castes, par une haute intelligence de ses besoins et un respect scrupuleux de ses droits; et leur caractère éminemment populaire et démocratique a été si universellement compris que ce sont précisément les classes inférieures de la société, les classes pauvres et travailleuses, qui les ont le plus vivement regrettées quand elles nous ont été enlevées, qui les ont acclamées avec le plus d'enthousiasme quand

Digitized by Google

elles nous ont été rendues. Ajoutons que, bien loin de montrer, comme les ministres de la monarchie constitutionnelle, un superbe dédain pour les instincts et les vœux de la multitude, ou de se borner comme Louis-Philippe à une vague et stérile sympathie pour les « impressions populaires », les Bonaparte se sont toujours empressés, le prince Napoléon l'a prouvé, de satisfaire les légitimes aspirations du peuple et de prévenir les justes exigences de l'opinion publique ; et voilà pourquoi cette même opinion, qui a si impitoyablement renversé l'une après l'autre les deux branches de la maison de Bourbon, est aujourd'hui le plus ferme appui et l'inébranlable soutien de la dynastie napoléonienne.

Prorogé jusqu'au 15 juin, le Corps législatif poursuit activement le cours de ses travaux et discute avec autant de zèle que d'ardeur les nombreux projets de loi qui lui ont été soumis par le gouvernement. C'est ainsi qu'il a voté, le 20 mai, après de longs et intéressants débats, une loi qui était impatiemment attendue par nos populations rurales, et qui portera sans doute d'heureux fruits pour le développement de notre agriculture ; nous voulons parler de la loi sur les associations syndicales. On sait comment sont nées ces associations. Y a-t-il un cours d'eau à endiguer pour protéger plusieurs propriétés, des ruisseaux à curer, à redresser, à régulariser, des marais communs entre divers à dessécher ou à colmater? y a-t-il des irrigations à pratiquer, des étendues de terrain à drainer et des servitudes mutuelles à établir? y a-t-il des chemins privés à ouvrir ou à entretenir pour mettre des biens enclavés les uns dans les autres en communication avec la voie publique et en faciliter l'exploitation? il faut nécessairement que les propriétaires intéressés s'associent et s'organisent en syndicats pour déterminer d'un commun accord la nature et l'importance des travaux à exécuter, pour régler la part de chacun dans les dépenses générales et veiller à ce que les sommes ainsi fixées soient exactement perçues et convenablement payées. On voit du premier coup d'œil combien ces associations sont utiles, indispensables même, combien il importe que les propriétaires puissent s'entendre pour réaliser des améliorations qu'ils ne pourraient entreprendre individuellement sans s'imposer des frais considérables, sans se gêner le plus souvent et s'entraver les uns les autres de la manière la plus funeste. Mais on comprend aussi combien il est difficile d'organiser et de faire fonctionner ces associations de manière à ce que les intérêts si complexes et si divers qu'elles doivent servir soient également protégés, de manière à prévenir tout conflit et à préserver à la fois de toute atteinte les droits des associés, ceux des tiers et ceux de l'Etat. Les syndicats sont à chaque instant arrêtés dans leurs opérations non-seulement par les dissentiments de leurs propres membres, mais par l'obligation de respecter cette foule innombrable de règlements et de lois qui régissent notre propriété rurale et notre système des eaux et forêts ; il leur faut tenir compte par exemple — c'est au projet élaboré par le conseil d'Etat que nous empruntons cette énumération — « de la loi du 16 septembre 1807 et de la loi du 14 floréal an XI, sur l'endiguement et le curage des rivières et le desséchement des marais ; de la loi du 7 juin 1840 sur les marais salants ; de l'article 644 du Code Napoléon et des lois de

Digitized by Google

1845 et de 1847 sur les irrigations ; de la loi du 10 juin 1854 sur le drainage ; de la loi du 21 mai 1836 sur les expropriations et les servitudes, des décrets de 1852 et de 1861 sur la décentralisation administrative, etc. » ; faut-il s'étonner après cela si, en présence d'une législation si compliquée, les associations syndicales ont été jusqu'ici une source inépuisable de contestations et d'embarras de toute espèce ?

C'est pour coordonner ces dispositions diverses, et parfois contradictoires, éparses dans nos codes, et donner en même temps aux syndicats des bases fixes et uniformes, qu'a été rédigée la loi récemment adoptée par le Corps législatif. Cette loi commence par déclarer que les propriétaires pourront s'associer pour l'exécution et l'entretien des travaux suivants : défense contre la mer, les fleuves et les cours d'eau ; desséchement des marais ; étiers et ouvrages des marais salants ; assainissement des terres ; irrigations et colmatage, drainage, chemins particuliers et collectifs d'exploitations agricoles et industrielles. Les associations syndicales seront *libres* ou *autorisées*. *Libres*, elles peuvent ester en justice par leurs syndics, acquérir, vendre, décharger, transiger, emprunter, hypothéquer ; *autorisées*, elles obtiennent, sans rien perdre pour cela de leur indépendance, le concours de l'administration : leurs comptes sont apurés par les receveurs municipaux, et leurs taxes ou cotisations perçues comme les impôts ordinaires au moyen d'un rôle dressé par le syndicat et rendu exécutoire par le préfet. L'association une fois constituée, les décisions prises par la majorité de ses membres deviennent obligatoires pour la minorité ; les syndics auront le droit de recourir à tous les moyens légaux, même à l'expropriation, pour contraindre les récalcitrants à payer leur quote-part des dépenses communes ; ils auront également le droit « d'imposer des servitudes, » c'est-à-dire que, lorsque la majorité de l'assemblée syndicale aura décidé, par exemple, qu'il importe à l'intérêt général d'ouvrir un chemin au milieu d'une propriété, le possesseur du domaine ainsi traversé par la nouvelle voie de communication devra se soumettre à l'arrêt de ses associés ; les propriétés closes seront seules affranchies de toute servitude. Quelques personnes ont trouvé exorbitantes les prérogatives ainsi conférées aux syndics, et reproché au Corps législatif d'avoir fait trop bon marché du droit de propriété ; mais il nous semble qu'à moins de contester des principes aujourd'hui aussi universellement reconnus que constamment appliqués, et de nier absolument la légitimité de l'expropriation pour cause d'utilité publique, il est impossible de refuser à une société le pouvoir de contraindre chacun de ses membres à subordonner son intérêt à l'intérêt général, et d'accorder à un individu la faculté d'entraver par sa volonté ou par son caprice le développement du bien-être et de la prospérité de tous. Toutes les précautions, d'ailleurs, ont été prises pour que les intérêts fussent équitablement représentés dans les assemblées syndicales. L'acte d'association devra fixer le nombre de voix attribué à chaque propriétaire ou à chaque usinier, proportionnellement à l'importance du sol ou de l'usine. L'assemblée générale ainsi constituée élit ses syndics. Les syndics, à leur tour, élisent leur directeur et son adjoint, qui sont rééligibles. Le préfet nomme les syndics, si l'assemblée générale, deux fois

Digitized by Google

convoquée, ne les a pas désignés; il désigne également le président des assemblées générales, sans être tenu de le choisir dans le sein de l'assemblée. Cette dernière disposition a provoqué dans la Chambre quelque résistance, et plusieurs députés ont paru craindre qu'en laissant aux préfets la nomination des présidents, on ne permît à l'administration d'exercer une pression sur les réunions syndicales et d'attenter à leur indépendance. Mais cette objection a été victorieusement réfutée. Qui pourrait répondre, en effet, qu'il se trouvera toujours parmi les propriétaires intéressés un homme offrant des garanties suffisantes de lumières et d'impartialité, et ne vaut-il pas mieux attribuer au représentant du gouvernement le choix du président que d'ouvrir la porte à des disputes et à des récriminations sans fin? Quoi qu'il en soit, et lors même que la loi sur les syndicats offrirait réellement quelques-unes des imperfections qu'on lui a prêtées, nous ne doutons pas que les populations agricoles ne se félicitent sincèrement de la savoir enfin votée; elles possèdent maintenant un texte précis, une base positive pour les associations que depuis si longtemps elles éprouvent le besoin de fonder, et elles s'empresseront certainement d'en profiter.

Après avoir ainsi pourvu aux intérêts de l'agriculture, le Corps législatif a pris en considération les besoins du commerce et voté à une grande majorité le projet de loi sur les chèques. L'utilité de cette loi a été contestée et l'on a invoqué tour à tour contre elle les arguments les plus divers, nous pourrions même dire les plus contradictoires. Ainsi, tandis que M. Berryer avait soutenu que, les chèques ne pouvant être utiles sans banques de dépôt et sans comptoirs de liquidation, et la France n'ayant ni banques de dépôt ni *clearing-house*, les chèques n'avaient point chez nous de raison d'être, et que, par conséquent, une loi sur cette espèce de valeurs n'était qu'une malheureuse tentative pour créer artificiellement ce qui ne pouvait être efficacement produit que par des habitudes commerciales bien acceptées et bien établies, M. Nogent-Saint-Laurens a prétendu, au contraire, que le chèque s'était déjà assez propagé par lui-même dans notre pays pour pouvoir se passer de l'appui d'une loi spéciale, et que la réglementation à laquelle on voulait le soumettre pour accélérer ses progrès aurait plutôt pour effet d'arrêter son développement. Je repousse la loi, a dit le premier orateur, parce que les chèques ne sauraient s'acclimater parmi nous, et qu'elle est, par conséquent, sans objet; je repousse la loi, a repris le second orateur, parce que les chèques prospèrent admirablement sans elle, et qu'elle ne pourrait que nuire à leur propagation. M. Emile Ollivier n'a pas eu de peine à montrer comment les assertions des deux honorables députés se réfutaient l'une par l'autre; il a fait ressortir avec autant de force que de netteté les avantages qui pouvaient résulter de la loi, et les services qu'elle était appelée à rendre au commerce, en prévenant tous les malentendus, toutes les contestations que l'usage des chèques pourrait faire naître s'il n'était ni réglementé ni défini; il a fait justice enfin de toutes les confusions que les adversaires du projet de loi avaient commises dans le cours du débat, en cherchant à assimiler le chèque à la lettre de change. La lettre de change est un acte de commerce; elle suppose nécessairement un contrat de change, et, par

Digitized by Google

suite, un transport de place en place ; le chèque, au contraire, n'est point un acte de commerce, il n'est pas l'exécution d'un contrat de change, et, le plus souvent, il se tire, il circule et se touche sur la même place. Il y a d'ailleurs entre la lettre de change et le chèque cette différence fondamentale, c'est que si la lettre de change à vue suppose réellement, comme l'a dit M. Nogent-Saint-Laurens, une provision, cette provision n'est exigible qu'au moment de l'échéance, tandis que la provision supposée par le chèque doit avoir été déposée, sous peine de délit, antérieurement à l'émission du billet. Le chèque est donc parfaitement distinct de la lettre de change ; c'est un instrument de crédit particulier, et il méritait par conséquent d'être l'objet d'une législation particulière.

Il est peut-être permis de s'étonner que des hommes aussi expérimentés et aussi rompus aux affaires que MM. Berryer, Picard et Nogent-Saint-Laurens aient eu tant de peine à comprendre le véritable rôle et la véritable nature du chèque ; mais ce qui nous a peut-être surpris davantage, c'est qu'après avoir une fois admis que le chèque devait toujours représenter une somme préalablement déposée, on ait discuté encore s'il devait être payé à vue ou s'il fallait accorder un délai de vingt-quatre heures. L'article 4 du projet de loi, tel qu'il avait été lu dans la séance du 5 mai, avait formellement déclaré que « le protêt pourrait suivre immédiatement le refus de paiement ; » et, en effet, du moment que le « tiré » doit considérer les fonds qui lui ont été confiés par le « tireur » comme un dépôt, il doit les conserver toujours disponibles, afin de les rembourser dès qu'ils lui sont réclamés, et s'il agit autrement, il commet en quelque sorte un abus de confiance et ne mérite qu'une médiocre pitié. Cependant, grâce aux efforts de MM. Quesné et Picard qui se sont attendris sur le sort du dépositaire infidèle, qui ont fait ressortir « quelle atteinte grave pourrait être portée au crédit d'un commerçant par un protêt immédiat, » et demandé qu'on lui laissât au moins le délai accordé pour les autres effets de commerce, l'article 4 a été renvoyé à la commission, qui a effacé la clause qu'on avait trouvée trop dure, et c'est sous cette nouvelle forme qu'il a été adopté le 23, en séance publique. On avait renvoyé également à la commission l'article 5, ainsi conçu : « Le porteur d'un chèque doit en réclamer le paiement dans le délai de cinq jours, y compris le jour de la date, si le chèque est tiré de la place sur laquelle il est payable, et dans le délai de huit jours, y compris le jour de la date, s'il est tiré d'un autre lieu. » — « Si le porteur n'en réclame pas le paiement dans les délais indiqués au paragraphe précédent, il perd son recours contre les endosseurs, et même contre le tireur, dans le cas où celui-ci aurait fait provision, sauf les réserves indiquées à l'article 171 du Code de commerce. » M. Picard avait trouvé trop court le délai accordé au créancier, et refusé de tenir compte de l'exemple de l'Angleterre, où les chèques doivent se toucher dans les quarante-huit heures. Mais cette fois, la commission a été moins docile ; elle a fait seulement quelques modifications au second paragraphe et maintenu dans le premier les délais de cinq et de huit jours. L'article 5 a été adopté dans sa rédaction nouvelle, et l'ensemble de la loi a réuni 189 suffrages contre 20 opposants. C'est ainsi que s'est terminée cette longue

Digitized by Google

discussion, qui n'a pas occupé moins de trois séances; espérons qu'elle portera ses fruits et qu'elle contribuera à vulgariser parmi nous un instrument de crédit qui rend depuis longtemps déjà d'utiles services au commerce et à l'industrie britanniques.

A la paisible et calme discussion des lois sur les chèques et sur les associations syndicales ont succédé des débats plus susceptibles d'exciter les passions politiques et de réveiller l'esprit de parti. L'organisation et les attributions des conseils de préfecture, le rôle et les prérogatives des préfets sont des sujets brûlants que l'opposition n'aborde jamais de sang-froid, et nous n'avons guère été surpris d'entendre un de ses plus jeunes membres, M. Paul Bethmont, proposer au projet de loi destiné à augmenter le nombre et le traitement des conseillers de préfecture un amendement ainsi conçu : « Art. 1er. Les conseils de préfecture sont supprimés. » L'honorable député de la gauche trouve fort mauvais que les conseillers de préfecture, qui font eux-mêmes partie de l'administration, soient appelés à juger les actes de l'administration et à prononcer dans les conflits qui peuvent surgir entre elle et les simples citoyens; il voudrait que ces tribunaux administratifs fussent abolis et que toutes les causes qui leur sont d'ordinaire déférées fussent désormais soumises soit aux tribunaux civils, soit aux juges de paix, soit aux conseils généraux ou municipaux. M. Paul Bethmont nous semble avoir oublié ce grand principe de la séparation des pouvoirs qui a été formulé si nettement par une assemblée dont il ne contestera certainement pas le libéralisme, par l'immortelle Constituante : « Les fonctions judiciaires, dit la loi de 1790, sont distinctes et demeureront toujours séparées des fonctions administratives. Les juges ne pourront, à peine de forfaiture, troubler, de quelque manière que ce soit, les opérations des corps administratifs, ni citer devant eux les administrateurs pour raison de leurs fonctions. » Inadmissible, comme on voit, en théorie, le projet de M. Paul Bethmont soulèverait dans la pratique des objections bien autrement considérables et se heurterait à chaque instant contre des difficultés insolubles. Comment par exemple les tribunaux civils et les juges de paix pourraient-ils évoquer toutes les affaires qui sont actuellement portées devant les conseils de préfecture ? Il faudrait doubler le nombre de ces magistrats, bouleverser toute notre organisation judiciaire, imposer à l'Etat d'énormes sacrifices; et qui sait si même à ce prix on parviendrait à calmer entièrement les inquiétudes de M. Bethmont ? Celui qui révoque en doute aujourd'hui l'impartialité des conseillers de préfecture ne pourra-t-il pas suspecter demain celle des magistrats et des juges de paix ? Ceux-ci ne sont-ils pas, comme les premiers, des fonctionnaires, des salariés, des hommes dépendants du gouvernement ? Une fois qu'on est entré dans cette voie de défiance et de suspicion, nul ne saurait dire où l'on pourra s'arrêter. Confiera-t-on aux conseils généraux le contentieux administratif ? Les chargera-t-on de vérifier les 1,000 ou 1,200 comptes de tous les receveurs des départements et de juger les réclamations qu'ils peuvent provoquer ? Ce serait obliger les membres de ces assemblées, qui ne siégent d'ordinaire que pendant cinq ou six jours, à demeurer en permanence pendant toute l'année; ce serait leur imposer une

Digitized by Google

tâche pénible, que beaucoup d'entre eux sans doute n'accepteraient pas, et pour laquelle il faudrait certainement rétribuer ceux qui s'y soumettraient. Une seule des propositions de M. Bethmont nous a paru sérieuse et mériter vraiment discussion; c'est celle d'enlever aux conseils de préfecture les questions électorales et de laisser à toutes les assemblées électives — aux conseils communaux comme au Corps législatif — le droit de vérifier les pouvoirs de leurs membres. Mais le rapporteur du projet de loi, M. Roulleaux-Dugage, a très bien montré les difficultés qui pouvaient rendre impraticable une mesure aussi juste en principe. Que le Corps législatif demeure le maître d'approuver ou de casser les opérations électorales qui le concernent, rien de plus naturel et de plus légitime; le Corps législatif est une assemblée souveraine et qui offre des garanties suffisantes de lumières et d'impartialité; mais si chaque conseil municipal était autorisé à juger les contestations qu'ont pu soulever les élections par lesquelles il se recrute, qui ne prévoit les luttes ardentes et les violentes querelles que de semblables discussions feraient naître dans de petites localités, les mauvaises passions et les ressentiments personnels qui pourraient en résulter? Ajoutons que ces questions électorales soulèvent parfois de difficiles problèmes juridiques et que les conseillers municipaux de nos communes rurales manqueraient la plupart du temps des connaissances nécessaires pour les résoudre; il n'est donc point raisonnable de vouloir assimiler au Corps législatif toutes les assemblées électives et de réclamer pour elles une prérogative qui n'appartient qu'à la représentation suprême du pays.

La question générale de la juridiction administrative, qui semblait définitivement tranchée par le rejet de l'amendement de M. Bethmont, s'est représentée le 26 mai à propos de la présidence des conseils de préfecture; les députés de l'opposition ont développé de nouveau quelques-uns des arguments qu'ils avaient fait valoir trois jours auparavant, et ils ont trouvé cette fois plusieurs membres de la majorité pour s'indigner qu'un fonctionnaire fût juge et partie, et pour demander qu'au moins le droit de présider les conseils de préfecture fût retiré aux préfets. Les discours de MM. Josseau et de la Guistière ont été vivement et éloquemment réfutés par M. Boulatignier et par M. Rouher, qui ont réclamé hautement pour l'administration — soutenus en cela par M. Emile Ollivier — le droit de prononcer seule en matière de contentieux administratif; et le projet de loi proposé par le gouvernement a été adopté par 212 voix sur 226 votants. Il y aura désormais dans chaque préfecture, au lieu d'un conseiller faisant les fonctions de secrétaire général, un véritable secrétaire général; ce fonctionnaire, dont le rang semble devoir être analogue à celui de sous-préfet, remplira, auprès des conseils de préfecture, le rôle de ministère public, et ne fera plus partie de ces conseils. Le nombre des conseillers de préfecture sera porté à quatre dans quelques départements, et à trois dans tous les autres; leur traitement devra être élevé de manière à leur assurer une position à peu près égale à celle des magistrats de l'ordre judiciaire; enfin, un règlement d'administration fixera la tenue et le travail des audiences. Telles sont les principales dispositions de la loi

Digitized by Google

qui a été votée le 26 mai ; elles ont pour but, comme on voit, d'augmenter l'importance de notre magistrature administrative, d'en proportionner le personnel au nombre toujours croissant des affaires et de donner, par là même, une satisfaction plus complète et plus prompte à tous les intérêts.

Tandis que l'attention générale était fixée sur les importants débats du Corps législatif, un bruit grossi par la peur et exploité par la malveillance est venu tout à coup jeter le trouble dans quelques esprits et exercer jusque sur les fonds publics une fâcheuse influence. On disait qu'un bureau d'enrôlement pour le Mexique avait été ouvert à New-York, avec le consentement tacite des autorités ; on assurait que les soldats licenciés par le gouvernement fédéral se faisaient inscrire en foule pour aller combattre sous les drapeaux de l'ex-président Juarès, et qu'un officier expérimenté, le général Rosenkranz, avait promis de se mettre à leur tête. On ajoutait que le cabinet impérial, justement préoccupé de ces faits, avait demandé des explications à M. Andrew Johnson, et donné en même temps des ordres pour que notre escadre dans les mers américaines fût considérablement renforcée ; nous semblions, en un mot, à la veille d'une guerre avec les Etats-Unis. Heureusement, toutes ces inquiétantes rumeurs n'ont pas tardé à se réduire à de plus modestes proportions. On sait aujourd'hui que les essais de recrutement pour le compte de Juarès n'étaient qu'une tentative individuelle et dénuée de toute chance de succès. Le général Rosenkranz a décliné très nettement, dans un discours qu'il a prononcé à Boston, toute solidarité avec les recruteurs ; il a blâmé hautement leur projet et engagé les soldats licenciés à se livrer aux travaux de la paix plutôt que de courir les hasards d'une expédition lointaine. Le gouvernement fédéral, sans avoir eu besoin d'y être invité par le cabinet des Tuileries, a pris des mesures énergiques pour empêcher qu'aucune expédition contre l'empire mexicain pût être organisée sur le territoire des Etats-Unis et donné l'ordre à l'attorney général de New-York de réprimer sévèrement toute tentative d'enrôlement illicite. M. Andrew Johnson a reçu de la manière la plus cordiale le nouveau ministre de France, M. de Montholon, et échangé avec lui les assurances les plus bienveillantes et les plus pacifiques sur les dispositions réciproques des deux pays ; et, ce qui a peut-être plus d'importance encore, presque toute la presse américaine a été unanime pour flétrir toute entreprise qui pourrait, tôt ou tard, engager la république dans les périls d'une nouvelle guerre. « Ceux qui nous poussent en ce moment, dit un journal de New-York, à des expéditions flibustières, sont peut-être des amis du Mexique, mais ils sont, à coup sûr, des ennemis des Etats-Unis. » Et tous les hommes sensés, en effet, comprennent qu'aujourd'hui, la première, l'unique préoccupation d'un bon citoyen américain doit être de travailler à fermer les plaies de la guerre civile, de consacrer toutes ses forces au rétablissement de l'Union, à la pacification des esprits, à la réorganisation du travail, de ramener enfin à l'intérieur l'ordre, le calme et la prospérité, œuvre laborieuse et difficile, que toute complication extérieure pourrait troubler et compromettre sans retour.

De tous les graves problèmes que le gouvernement fédéral aura pro-

Digitized by Google

chainement à résoudre, le plus redoutable est certainement celui que, en émancipant brusquement les nègres du Sud, il s'est à lui-même involontairement et imprudemment posé. Lorsque le cabinet de Washington a, d'un trait de plume, affranchi toute la population noire des Etats rebelles, il ne songeait probablement qu'à créer à ses adversaires des dangers et des embarras; et voici qu'aujourd'hui ces embarras et ces dangers se retournent inopinément contre ceux qui les ont fait naître. Que vont faire ces quatre millions d'esclaves dont les proclamations abolitionnistes viennent de briser les liens? Que vont devenir leurs anciens propriétaires ruinés à la fois par les ravages de la guerre et par la perte de leurs esclaves? Qu'adviendra-t-il de toutes ces magnifiques plantations qui ont si longtemps enrichi le Nord aussi bien que le Sud, et que des blancs ne sauraient cultiver sans se mettre en péril de mort? Personne ne se flatte sans doute que les nègres vont venir louer leurs bras à leurs maîtres d'hier et exécuter volontairement et moyennant salaire les travaux qu'ils ont accomplis jusqu'ici sous le fouet du planteur. Le premier usage qu'ils feront de leur liberté nouvelle sera de se livrer à l'oisiveté la plus complète; mais bientôt leurs besoins, éveillés par la paresse et par le contact des blancs, se développeront avec une effrayante rapidité, et s'il est permis d'espérer que quelques-uns d'entre eux voudront chercher dans le travail les ressources qui leur seront devenues nécessaires, on doit craindre que la plupart de ces hommes ignorants et grossiers ne demandent à des moyens violents les jouissances qu'ils commenceront à convoiter. En affranchissant tout d'un coup et sans préparation toute la population nègre du Sud, les hommes d'Etat du Nord n'ont donc fait que substituer à la plaie de l'esclavage la plaie presque aussi hideuse du paupérisme, et créer sur le territoire qu'ils ont reconquis une classe de prolétaires d'autant plus dangereuse, qu'elle n'est ni du même sang, ni de la même race que le reste de la nation. C'est à la fois une question politique et sociale que le gouvernement fédéral va avoir à résoudre; et le jour n'est guère éloigné où elle lui sera posée de la manière la plus menaçante, si nous en jugeons par ce qui vient de se passer le 4 mai, à Greensborough, dans la Caroline du Nord: aussitôt après la proclamation du général Schofield, qui déclarait libres tous les esclaves de cet Etat, la plupart d'entre eux ont immédiatement cessé de travailler et voulu contraindre leurs anciens maîtres de les nourrir gratuitement; des conflits sanglants ont eu lieu, et les autorités fédérales ont été obligées d'envoyer des troupes pour protéger les blancs et forcer les nègres de se suffire à eux-mêmes par le travail. Nous ne savons si ces graves symptômes seront compris de M. Andrew Johnson, et s'ils troubleront en quelque chose la joie de son triomphe; mais ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis qu'il est au pouvoir, la fortune n'a pas un instant cessé de le favoriser; il aurait pu craindre que l'ex-président de la Confédération parvînt à gagner le Texas, et à organiser dans cet Etat lointain et d'un difficile accès une redoutable guerre de guérillas, et voilà que l'infortuné M. Davis vient d'être atteint et pris avec presque toute sa famille et tout son ancien état-major. Quel sort M. Johnson réserve-t-il à son prisonnier; est-il encore disposé,

Digitized by Google

comme au moment où il a mis sa tête à prix — dans une proclamation dont le monde entier s'est justement indigné — à le traiter comme un criminel de haute trahison et un complice du meurtre de M. Lincoln? Ne verra-t-il au contraire en lui qu'un ennemi vaincu et envers lequel la clémence est d'autant plus facile qu'elle est désormais sans danger? C'est ce qu'un avenir prochain nous apprendra.

L'affaire du Schleswig-Holstein marche lentement, mais elle marche; et depuis quelque temps il ne s'est pour ainsi dire pas écoulé une quinzaine sans que nous ayons eu la satisfaction d'annoncer à nos lecteurs que cette intéressante question venait encore de faire un nouveau pas. Nous ne sommes pas moins heureux aujourd'hui que les autres fois, et nous pouvons constater que l'entente de la Prusse et de l'Autriche, récemment si compromise, s'est enfin établie sur un point. M. de Bismark et M. de Mensdorff sont tombés d'accord pour décider « qu'afin de maintenir la continuité du droit, » les Etats du Schleswig-Holstein devraient d'abord être convoqués d'après la loi de 1854 et que ce ne serait qu'après les avoir consultés sur la loi électorale de 1848, qu'on pourrait prendre cette dernière loi pour base de la future représentation nationale des duchés. Cette détermination a mécontenté les impatients, qui auraient voulu que l'assemblée chargée d'exprimer les vœux du pays fût immédiatement élue d'après le mode indiqué dans la loi du 15 septembre 1848; mais les grandes puissances ont trouvé que cette loi, votée pendant une insurrection, avait un caractère trop révolutionnaire; elle n'avait jamais obtenu la sanction du souverain légitime; la loi de 1854, au contraire, outre qu'elle a fonctionné régulièrement pendant dix ans, a été en quelque sorte reconnue par la Diète germanique, qui l'a fréquemment invoquée dans tous ses débats et ses pourparlers avec le cabinet de Copenhague; elle a donc une existence officielle, internationale presque, et il convient de la prendre pour point de départ, sauf à remonter ensuite à un système plus libéral; c'est ce qu'on appelle à Vienne et à Berlin, dans un langage qui n'aura peut-être pas paru d'abord fort clair à nos lecteurs « maintenir la continuité du droit. » Voici du reste comment se recrutaient, d'après ces ordonnances danoises qui vont encore être appliquées — probablement pour la dernière fois — les Etats provinciaux du Schleswig et du Holstein : l'assemblée du Schleswig devait se composer de 43 députés, dont 5 étaient élus par le clergé, 4 par l'ordre équestre, 5 par les principaux propriétaires, 10 par les districts électoraux communaux, 17 par les districts électoraux des petits propriétaires campagnards, et 2 par les districts électoraux mixtes; l'assemblée du Holstein se composait de 51 députés, empruntés, comme leurs collègues de la province voisine, aux catégories les plus diverses et représentant les uns la noblesse, les autres la grande ou la petite propriété, la population des villes ou l'université de Kiel. On comprend aisément que les habitants du Schleswig-Holstein désirent être délivrés le plus tôt possible d'un système électoral aussi arriéré et aussi compliqué, et voir élire d'après un autre mode l'assemblée qui doit exercer une si grande influence sur leurs futures destinées. M. de Bismark a fait déclarer en effet au sein de la commission du budget que la prochaine représenta-

Digitized by Google

tion des duchés serait consultée sur toutes les questions relatives à l'avenir définitif des duchés, et que ce serait avec elle, et non avec le prince d'Augustenbourg, que le gouvernement prussien prétendait discuter les conditions qu'il avait formulées dans sa note de février. Cette communication du reste ne pouvait pas être fort bien accueillie par la majorité libérale qui, tout en approuvant l'appel aux populations, continue à se défier de la politique de M. de Bismark, et voudrait qu'au préalable le duc d'Augustenbourg fût officiellement reconnu. Mais la question des duchés a été ces jours-ci rejetée momentanément sur le second plan par les vifs et intéressants débats auxquels a donné lieu le traité de commerce entre l'Autriche et le Zollverein; ce traité a été adopté à une majorité d'environ 70 voix. La presse prussienne s'est occupée, par la même occasion, d'une éventualité qui, si elle venait à se réaliser, pourrait entraîner les conséquences politiques les plus importantes et les plus heureuses; un journal semi-officiel, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, a affirmé que le représentant de la Prusse à Turin, M. d'Usedom, avait entamé des négociations avec le gouvernement italien pour arriver à la conclusion d'un traité de commerce. Il est évident que, si de pareilles relations d'intérêt et d'amitié venaient à s'établir entre le plus puissant Etat de l'Allemagne du Nord et le jeune royaume qui a encore aujourd'hui tant de peine à se faire admettre dans la grande famille européenne, on ne tarderait pas à voir les autres Etats de la Confédération germanique quitter l'un après l'autre leur attitude hostile pour se rapprocher à leur tour et l'Autriche elle-même reconnaître enfin l'Italie.

En attendant, on se préoccupe beaucoup à Vienne de la mission de M. Vegezzi; et ce qu'il y a peut-être de plus remarquable, c'est que, malgré les préjugés et les rancunes que l'on conserve encore dans cette capitale contre la nation italienne, malgré le désir qu'on y nourrit de voir ces négociations échouer, on y croit beaucoup à leur prochain succès. Cela prouve combien l'idée que nous avons été, il y a six mois, presque seuls à émettre et à soutenir, a depuis ce temps parcouru de chemin : la possibilité d'un rapprochement entre la cour de Rome et la cour de Turin commence à être admise — même en Autriche — et il n'y aura bientôt plus en Europe que M. Thiers qui persistera à regarder la réconciliation de la papauté et de l'Italie comme une utopie ridicule. M. le duc de Persigny vient de parcourir la Péninsule; il a vu de près les hommes et les choses; il a étudié attentivement la situation matérielle et morale du pays, et il en est revenu convaincu du bon sens et de la modération du peuple italien. Le cri de *Rome capitale* n'est plus le mot d'ordre que des révolutionnaires et des mazziniens; tout ce qu'il y a aujourd'hui de l'autre côté des Alpes d'esprits sérieux et vraiment politiques comprend que la jeune royauté de Victor-Emmanuel n'a aucun intérêt à aller s'asseoir au Capitole. Ce qui les avait d'abord ralliés à l'idée de faire de Rome la capitale de l'Italie, c'était le souvenir des vieilles rivalités municipales et la crainte qu'aucune autre ville ne put faire taire ces jalousies et imposer au reste de la Péninsule sa suprématie; mais à présent que l'expérience a démontré combien ces appréhensions étaient chimériques, à présent que le siége du gouvernement

Digitized by Google

a été transporté à Florence, sans résistance ni protestation, aucun homme raisonnable et véritablement patriote ne voudrait plus courir le risque d'inquiéter les consciences catholiques et de mécontenter la France pour satisfaire un puéril caprice d'amour-propre. Nous n'avons donc pas à craindre que ni le gouvernement ni le peuple italien ne se laissent entraîner par le désir de posséder Rome et ne violent les engagements qu'ils ont contractés envers nous dans la convention du 15 septembre. Faut-il redouter davantage que la population romaine, oublieuse de ses véritables intérêts aussi bien que de ses devoirs, se soulève tout d'un coup contre l'autorité du Saint-Père et renverse le trône pontifical? M. de Persigny ne nous dissimule pas qu'il regarde une pareille éventualité comme probable, et que si nos troupes évacuaient Rome aujourd'hui, une insurrection pourrait bien y éclater demain; mais il pense que le danger peut être conjuré. Ce qui a aliéné jusqu'ici au gouvernement pontifical l'esprit et le cœur de ses sujets, c'est qu'il a toujours voulu les contraindre à rester en dehors du mouvement national, c'est qu'il a toujours voulu les empêcher de s'associer aux destinées de l'Italie; M. de Persigny espère donc que, si le pape, ou pour mieux dire son entourage, renonçait enfin à cette malheureuse politique, tout ce qu'il y a dans Rome de citoyens honnêtes et conservateurs ne tarderaient pas à se réconcilier avec le gouvernement pontifical. « Que les sujets du pape, dit-il, soient désormais considérés comme Italiens; que, tout en conservant leur qualité de citoyens romains, ils puissent servir en Italie, entrer dans toutes les carrières civiles et militaires, circuler librement et sans entraves de douanes et de police, comme de véritables Italiens; que Rome enfin, sous le sceptre des pontifes, soit comme un terrain neutre, un asile sacré au milieu de la patrie commune, où les deux sentiments, la vénération pour le Saint-Père et l'amour pour l'Italie se confondent dans une même aspiration..... à ce prix, si mes impressions ne me trompent étrangement, les Romains se résigneront au sacrifice qu'exigent d'eux les intérêts de la religion et du catholicisme. »

La solution recommandée par M. le duc de Persigny ressemble singulièrement à celle que nous avons, en diverses occasions, suggérée nous-mêmes [1]; nous n'avons donc pas besoin de dire qu'elle nous paraît aussi équitable que pratique. Le peuple de Rome n'est point hostile au pouvoir temporel; l'Italie elle-même sait tout ce que la papauté répand sur elle de prestige et d'éclat; et l'on chercherait vainement d'où pourrait venir pour le Saint-Père un danger sérieux, si l'on ne connaissait les imprudents conseillers qui l'entourent et qui travaillent à lui inspirer des résolutions contraires à la sagesse et à la douceur de son caractère. M. de Persigny a dépeint sous de vives couleurs le parti aveugle et obstiné qui règne au Vatican, qui, plus puissant que les prélats, que les cardinaux, que le pape, ne se sert de sa puissance que pour perpétuer des préjugés d'un autre âge, qui s'oppose opiniâtrément à toutes les réformes, et qui considère comme autant d'impiétés et de blasphèmes tous les principes

[1] Voir notamment, dans la *Revue* du 15 novembre dernier, *la Convention du 15 septembre entre la France et l'Italie*, par M. Alphonse de Calonne.

Digitized by Google

sur lesquels reposent nos sociétés modernes. L'éminent auteur de la *Lettre à M. Troplong* semble craindre que ce parti, dont il a pu apprécier les tendances antifrançaises, ne parvienne à dominer complétement le Souverain Pontife, à lui faire abandonner sa résidence au moment où nos derniers soldats sortiront de la ville éternelle. Nous croyons, quant à nous, que ces appréhensions sont dénuées de fondement, et que ni Pie IX, ni le cardinal Antonelli ne prendront une détermination aussi désespérée ; ils ne sauraient oublier à ce point les intérêts de l'Eglise et le soin de leur propre dignité. Nous aimons mieux ajouter foi aux renseignements qui nous arrivent encore aujourd'hui de Vienne, et qui nous représentent le gouvernement pontifical comme prêt à entrer en négociations avec la cour de Florence, non-seulement sur la question religieuse et la nomination des évêques, mais sur la question financière et la dette des provinces annexées. L'Italie pourrait se montrer d'autant plus accommodante sur ce dernier point, que les habiles et heureuses mesures de M. Sella viennent de relever sensiblement son crédit et de faire affluer dans son Trésor des ressources inespérées : l'emprunt récemment voté par le Parlement de Turin a été couvert près de onze fois ; le gouvernement demandait 8 millions de rente, le pays a apporté 86 millions. ALEXANDRE PEY.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Ce moment est celui de l'année que choisissent ordinairement les compagnies industrielles ou financières pour tenir leurs assemblées générales. Des derniers jours de mars aux premiers jours de mai nous avons donc vu delibérer de nombreuses réunions de sociétés, au premier rang desquelles figure naturellement le Crédit foncier. Cet établissement occupe en France une place considérable, en raison du chiffre des affaires qu'il entreprend et du caractère officiel dont sont revêtus ses directeurs et sous-directeurs. C'est à sa caisse qu'on s'adresse le plus souvent lorsqu'il s'agit d'emprunter sur des garanties, propriétés foncières ou valeurs diverses. Les statuts de la société laissent une heureuse latitude à ses directeurs dans le choix de leurs opérations, et ce choix, toujours fait avec discernement n'a pas, cette année, donné prise aux rigueurs de la censure. Il faut considérer ce succès comme d'autant plus important que l'année qui vient de s'écouler a traversé une crise financière assez grave pour que le taux de l'intérêt des escomptes de la Banque de France ne se soit pas départi d'une moyenne de 6 1/2 p. 0/0. De telles circonstances (pour employer les expressions mêmes du rapport) imposaient à la Compagnie un double devoir : le premier de ne point s'exposer au reproche de provoquer ou de seconder un mouvement d'affaires intempestif ; le second de soutenir les obligations qu'elle a émises, en ne permettant pas que la quantité de titres en circulation dépassât la somme des capitaux disposés à choisir un placement solide, mais dont le revenu n'excèderait pas 5 p. 0/0. On trouve la trace

Digitized by Google

et les effets de cette juste sollicitude dans plusieurs des chiffres que le rapport a placés sous les yeux des actionnaires, et notamment dans ceux qui résultent des prêts fonciers à long terme. La marche de ces prêts s'est ralentie en 1864; toutefois diverses compensations, sur lesquelles le rapport ne nous donne malheureusement pas assez de détails, ont pu être offertes, en sorte que si des circonstances exceptionnelles ont contraint la Compagnie de s'écarter du but qui a surtout donné lieu à sa formation, les intéressés n'en ont pas souffert, et ses opérations, en comprenant sous ce nom ses prêts, ses avances et ses crédits, loin de subir une diminution, ont présenté une augmentation sur l'année précédente.

Ainsi que le rapport du Crédit foncier, celui du Crédit mobilier était attendu avec impatience; nous dirons plus, avec une inquiète curiosité qu'il n'a pas entièrement satisfaite. L'exercice dont il nous fait connaître les travaux n'a donné qu'un revenu de 18 fr. 35 c. par action, en sorte que le complément nécessaire pour parfaire un dividende de 50 fr., soit les 31 fr. 65 c. restants, a dû être pris sur les fonds de réserve extraordinaires[1]. Ce résultat peut s'expliquer, il est vrai, par la crise que nous venons de rappeler, et qui, en surélevant le taux de l'intérêt, a éloigné de la Bourse les capitaux disponibles et les a dirigés vers des placements moins hasardeux que ceux qui reposent sur la spéculation pure et l'aléa d'entreprises dont les effets ne se produisent souvent que dans une période lointaine. C'est ce que constate le rapport du Crédit mobilier en guise d'entrée en matière; après quoi il aborde résolûment l'affaire du premier emprunt mexicain, affaire qui lui a été peu favorable, puisqu'elle se résume pour lui dans la perte nette de la commission qui devait lui être allouée. Or, cet emprunt est loin d'avoir atteint le but qu'on en espérait. En regard de cette malheureuse tentative, il est naturel de mettre la réussite si complète obtenue par le Comptoir d'escompte dans son émission récente, et de rappeler que, dans le principe, cet établissement devait être chargé de l'emprunt de 1864. Mais le Crédit mobilier, après avoir d'abord refusé son concours, a cru devoir reprendre l'affaire, et, cédant à une inspiration malheureuse, il a renoué les négociations avec la maison Glyn de Londres. On sait le reste.

L'emprunt mexicain n'est pas la seule entreprise patronnée par le Crédit mobilier et qui n'ait pas réussi, ainsi que l'atteste l'accident survenu à la Société néerlandaise. Nous ne reviendrons pas sur le désastre qui a amené la fuite de son directeur et l'a contrainte elle-même à réaliser ses valeurs avec une forte perte. Grâce au concours qui lui a été prêté, elle a échappé au naufrage dont elle fut un moment menacée, et tout porte à croire qu'il lui est réservé un avenir meilleur.

Pour effacer la fâcheuse impression laissée par ce souvenir, le rapport du Crédit mobilier nous dépeint la florissante situation de la Banque

[1] Bénéfices au 31 décembre 1864 ..... 7,868,207 fr.
Réserve extraordinaire des années précédentes..... 5,668,583

Différence représentant le produit net de 1864..... .. 2,199,624
ou environ 18 fr. 75 c. par action, sur 120,000 actions.

Digitized by Google

ottomane qui, malgré tous les titres qu'elle avait pour être chargée du nouvel emprunt turc, est restée à l'écart des combinaisons de la conversion décrétée récemment. C'est une abstention dont il faut la féliciter. Nous sommes également heureux d'avoir à constater un progrès marqué dans les opérations des Crédits mobiliers d'Espagne et d'Italie. Une part a été faite au second dans la souscription des obligations domaniales et de l'emprunt récent de 425 millions ; cette participation lui assurera des bénéfices importants.

En Autriche, dont le Crédit mobilier patronne les chemins de fer, le réveil des relations industrielles et commerciales, un moment paralysées, exercera une heureuse influence sur le revenu des compagnies de transports, que la législation en vigueur surcharge très lourdement.

Au delà des Pyrénées, nous retrouvons les erreurs d'un régime économique aussi arriéré qu'en Autriche, et dont se plaignent avec raison notre chemin du Midi et celui du Nord de l'Espagne. La situation de ces deux compagnies est meilleure néanmoins qu'on ne le croit généralement. Le rapport du Midi annonçait hier à ses actionnaires un dividende de 42 fr. 50 c., et celui du Nord de l'Espagne, assure-t-on, dissipera les bruits fâcheux que l'on se plaît à répandre sur cette entreprise. Si le mouvement industriel est encore très lent en Espagne, il ne faut pas méconnaître le désir sincère qu'éprouve le gouvernement de voir prochainement disparaître les causes qui l'entravent. Son cabinet est animé du meilleur esprit, ainsi que le montre un projet de loi présenté récemment aux Cortès et destiné à aplanir les difficultés résultant du système douanier actuel. Si les Chambres consentent à ne pas gêner ses efforts, il fera certainement beaucoup pour tirer le pays de la situation regrettable où l'ont mis de stériles retours de l'opinion vers le passé, et, on doit le dire aussi, une absence complète d'union au sein des assemblées chargées de diriger la nation. La bonne volonté du Sénat et des Cortès admise, il n'en restera pas moins au gouvernement espagnol à lutter contre la défaveur dont est frappé son crédit. Il en fait la pénible expérience à cette heure même. Ayant fait annoncer pour le 4 mai l'adjudication d'un somme de 700 millions de réaux de billets hypothécaires garantis par les traites des acheteurs de biens nationaux, on ne lui a souscrit que 55 millions de réaux. A la suite de cette abstention et en présence des besoins urgents du Trésor, un décret royal a autorisé le ministre des finances à émettre, par voie d'adjudication publique, 600 millions de réaux, aux titres de la dette 3 p. 0/0 consolidée, à un prix qui sera fixé le jour même de cette adjudication, c'est-à-dire le 3 juin prochain. Cet appel sera-t-il entendu? C'est ce que nous n'oserions affirmer.

Combien il y a loin de cette situation précaire, tourmentée, pleine de mécomptes, à celle de l'autre péninsule latine ! et, pourtant, l'Italie vient à peine de naître à l'unité ; mais il y a chez cette nation une maturité d'esprit, et, dans ses actes, une prudence qui ne lui ont pas seulement conquis les sympathies de l'opinion, mais qui lui assurent l'appui des cabinets européens et le secours de tous les marchés financiers. Le nouvel emprunt, en recueillant beaucoup plus d'argent qu'il n'en demandait, atteste

Digitized by Google

une fois de plus cette estime qu'inspire l'Italie à l'étranger, et la confiance que la nation a en elle-même. Tandis qu'en Italie on se disputait les titres de l'emprunt, en France, c'est M. de Rothschild qui lui ouvrait sa maison, et chacun sait que le célèbre banquier ne prend sous son patronage que les affaires qui réunissent à la fois les conditions d'une parfaite loyauté et les éléments d'un succès certain. Le concours de M. de Rothschild, c'est un bonheur qu'il faudrait à l'Espagne pour relever son crédit. Fait digne de remarque, ce sont les provinces méridionales qui ont montré le plus d'empressement à déposer leurs épargnes dans les mains du gouvernement. N'y a-t-il pas là une preuve frappante des progrès de l'unité italienne, de cette unité toute morale dans le principe, et qu'on prétendait ne pouvoir être jamais matérielle?

On s'est trop étendu déjà sur ces conséquences inespérées de l'emprunt pour que nous nous attachions à faire valoir l'enseignement qu'il contient; nous n'y revenons que pour montrer les garanties qu'offre l'Italie aux fonds engagés dans ses emprunts ou ses entreprises industrielles. La seule chose que nous puissions lui souhaiter en ce moment, c'est cette fusion des banques devant laquelle hésite son ministre des finances, M. Sella. Cette mesure, qu'attend depuis longtemps le monde des affaires, et que le prodigieux développement du travail exige chaque jour plus impérieusement, est devenue indispensable. Nous reviendrons un jour plus au long sur les finances de l'Italie.

Aux peuples laborieux ou qui veulent le devenir, il ne faut point ménager les instruments de travail. C'est ce qu'a compris l'Empereur lorsqu'il a brisé les liens qui retenaient notre industrie et notre commerce dans les langes du système protecteur, et il a multiplié nos institutions de crédit. Nous avons parlé des résultats offerts, cette année, par le Crédit foncier, l'une de ces créations nouvelles. Le Crédit agricole, qui en est le corollaire, a présenté des chiffres semblables. 800 millions d'affaires en deux ans et demi, tel est le total que son directeur vient d'accuser. En présence d'une telle somme, il est inutile de mettre en relief l'utilité d'une semblable institution. Au seul point de vue du placement, nous nous bornerons à dire que le Crédit agricole a donné à ses actions 17 p. 0/0 du capital versé. A ce propos, on a vu avec satisfaction le décret du 22 avril dernier, qui exige qu'un état de situation, arrêté à la fin de chaque mois, soit publié mensuellement. Il serait à souhaiter qu'une exigence pareille s'étendît à toutes les sociétés industrielles. En faisant connaître fréquemment et périodiquement le chiffre probable du dividende, la publicité mettrait obstacle aux spéculations que gêne la lumière.

Le rapport du Crédit agricole nous signale aussi une innovation qui nous semble heureuse. Elle consiste dans la création de bons de caisse au porteur avec intérêts de 3.65 p. 0/0 par an, ou 1 centime par jour pour 100 fr. Ces bons sont remboursables à cinq jours de vue. Pour rendre bien compréhensible le mécanisme de cette opération et faciliter en même temps les calculs, un petit tableau imprimé au dos du titre indique la valeur du capital accru de l'intérêt journalier, qui se règle le 31 décembre. Enfin ce rapport nous apprend que les relations de la société se multi-

Digitized by Google

plient chaque jour dans une proportion qui satisfera les amis de notre agriculture. Parmi ses agences, dont le nombre encore très restreint augmentera certainement, nous citerons surtout Marseille, qui lui a fourni un chiffre d'escompte de papier agricole de 66,832,986 fr., somme énorme évidemment, mais dont on trouve aisément les sources dans le développement fabuleux qu'a pris l'agriculture dans les environs de cette ville.

Mais le Crédit agricole n'atteindra jamais complétement le but en vue duquel il a été fondé si son action se borne à aider nos grands propriétaires terriens. Nous n'ignorons pas que cet établissement ne saurait étendre ses opérations au delà d'une certaine limite, et que prêter à nos petits propriétaires serait peut-être ébranler la base sur laquelle il repose. C'est moins de l'argent d'ailleurs que réclament nos paysans que des prêts en nature, et il n'est point question de ce genre de prêts dans les statuts du Crédit agricole. Cependant, de même que celui-ci est une émanation du Crédit foncier, un Sous-Crédit agricole, uniquement occupé à venir en aide à notre petite agriculture sous la forme que nous avons indiquée, ne pourrait-il pas se rattacher au tronc du Crédit agricole? Nous posons simplement la question, mais non sans nous réserver de la reprendre à notre heure. Il y a là un besoin à satisfaire et dont l'examen doit figurer dès maintenant parmi les préoccupations de l'économiste et du législateur.

Le moment est d'autant plus opportun pour s'occuper de cette question délicate des prêts en nature que les voies ferrées dites du «nouveau réseau» pénétreront bientôt jusqu'au fond de nos plus humbles campagnes. Le trafic qui résulterait pour ces dernières du développement de l'agriculture en des contrées où il n'est pas démontré que ce trafic existe avant longtemps, permettrait à ce nouveau réseau de conquérir le crédit dont jouit l'ancien.

Nous n'avons pas à revenir sur ce thème du nouveau et de l'ancien réseau après les remarquables études que M. de Boinvilliers y a consacrées dans la *Revue*. Notre tâche doit se borner aujourd'hui à l'examen rapide de la situation que les rapports lus, ces jours derniers, dans les assemblées d'actionnaires sont venus révéler. Ces rapports ont été tels qu'on les supposait. Pour sa part, le Chemin d'Orléans a obtenu des recettes de plus de 83 millions, soit 2 millions de plus qu'en 1863. Sur ce total, il reste, toutes dépenses prélevées, 35,236,610 fr. à la Compagnie, qui a demandé 1,836,497 fr. pour la réserve.

D'après le rapport de la Compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée, c'est seulement en 1867 que son réseau se soudera définitivement au réseau italien, et permettra aux voyageurs de parcourir l'espace qui s'étend entre Paris et Naples sans quitter le wagon. Les produits de l'exploitation ont atteint le chiffre de 90 millions, ce qui, déduction faite des charges, porterait le dividende à répartir à 60 millions, si par prévoyance le conseil n'avait jugé à propos de le réduire à 52 millions; les huit autres millions devant être appliqués aux réparations de la voie. Bien que ces 52 millions distribués aux 800,000 actions qui forment le fonds social leur assurent, à chacune, un revenu de 65 fr., la mesure relative à la réserve a paru exagérée à quelques actionnaires, trop avides de jouir, sans se

Digitized by Google

préoccuper des conséquences. Il n'en a pas été de même à l'assemblée de l'Orléans, ses administrateurs étant allés au-devant des récriminations. « Nous ne sommes plus, dit le rapport de cette Compagnie, comme dans les années qui ont suivi la fusion de 1852, chargés d'une entreprise dont l'étendue était limitée à 1,500 kilomètres. Nous nous trouvons en face d'un réseau de 4,200 kilomètres, chargés d'éventualités diverses. » Ces nouveaux kilomètres sont ceux du nouveau réseau dont les revenus ont pourtant dépassé les frais d'exploitation de 6,992,214 fr. Mais il n'est pas achevé, et lorsqu'il le sera, tout porte à croire que le revenu kilométrique atteindra un total moins élevé. L'Orléans a consolé ses actionnaires en leur délivrant 100 fr. par action, chiffre qui explique la faveur dont jouissent ces valeurs sur les marchés financiers.

La Compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée fait aussi remarquer que le produit brut de son nouveau réseau s'est abaissé d'environ 1,200 fr. par kilomètre, et elle ne croit pas qu'il puisse se relever, mais elle espère que le revenu de son ancien réseau sera en mesure de parer, et au delà, aux insuffisances des voies nouvelles. Quant aux revenus des Chemins algériens, dont elle s'est chargée, ils sont encore à l'état embryonnaire; leurs lignes ne doivent d'ailleurs être achevées qu'en 1873, et c'est la seule ligne d'Alger à Oran qui entre aujourd'hui dans le compte des profits pour une longueur de 49 kilomètres. Afin d'attirer le transport des marchandises, elle a réduit ses tarifs, en sorte que le trafic a augmenté de 147 0/0 et le produit de 54. Il y a là mieux qu'une espérance; et c'est beaucoup que de pouvoir le dire, car l'illusion joue assez généralement un grand rôle dans les rapports des sociétés industrielles, et trop souvent on paraît se consoler des incertitudes du présent en faisant miroiter aux yeux les promesses de l'avenir. La Compagnie de l'Est n'est pas réduite à ces rêves, et si elle ne peut plus, comme en 1855, servir à ses actionnaires des dividendes de 78 fr., celui de 33 fr. qu'elle vient de distribuer paraît devoir être celui qu'elle offrira longtemps encore. Cette Compagnie est d'ailleurs dirigée par des hommes qui considèrent avec raison l'épargne comme un sûr élément de réussite. C'est grâce à elle qu'ils ont pu rembourser le capital d'obligations afférent à l'ancien réseau, capital qui n'atteint plus que 6 millions, à peu près représentés par les terrains des gares de Vincennes et de Paris, dont le prix d'acquisition a été amorti sur les produits de l'exploitation. Ces sages mesures n'ont pu malheureusement permettre à cette Compagnie de se passer de l'Etat lorsqu'il lui a fallu couvrir les intérêts du nouveau réseau, et elle a dû faire appel à la garantie qu'il lui offrait pour une somme de 17 millions. Le Nord seul a renoncé totalement au bénéfice de cette garantie, car il sait que son nouveau réseau, loin d'être une charge pour lui, est destiné à donner des résultats analogues à ceux de l'ancien réseau. Ce sont les bénéfices considérables que chaque année lui apporte qui lui ont permis de rembourser intégralement à l'Etat les 100 millions que celui-ci avait exigés lors de la cession de son artère principale. Quant à l'amortissement de son capital, il s'opère par un prélèvement annuel de 95,000 fr., somme insignifiante dans une entreprise qui remue les millions. Après avoir fait

Digitized by Google

voter un dividende de 67 fr., son Conseil a demandé deux crédits, l'un de 17 millions, l'autre de 12 millions, avec lesquels il procèdera à l'achèvement de toutes les lignes de la Compagnie.

Suivant le rapport du Midi, cette société n'aurait qu'à se féliciter de sa situation. Il ajoute que les dépenses de l'exercice 1865 seront inférieures à celles de l'exercice écoulé. Quant à l'avenir, cet épouvantail que les Compagnies mettent sans cesse sous les yeux de leurs actionnaires depuis quelque temps, le rapport du Midi nous le montre presque souriant. Il devient plus amer en parlant de l'Espagne. Le régime douanier de la Péninsule constitue, en effet, un grave obstacle au développement du trafic. Ses ridicules rigueurs sont telles que la Compagnie en est réduite à débarquer ses marchandises à Bayonne et à les transporter sous pavillon espagnol à Saint-Sébastien, où elles reprennent la voie ferrée. Ce fait est le seul dont s'inquiète le rapport du Midi, qui, sur le reste, se montre très satisfait.

Plus chagrin ou plus prévoyant, le chemin de l'Ouest s'abandonne à une mélancolie qui ne nous semble pas avoir de motifs suffisamment fondés, puisqu'il a distribué 39 fr. cette année, et que, pour les années qui vont suivre, tout porte à croire que ce dividende gardera un niveau de 35 à 36 fr. En ce qui concerne 1865, les bulletins publiés par le ministère des travaux publics indiquent une augmentation de 2 p. 0/0 pour les premiers mois de 1865 sur le commencement de 1864; or, comme la proportion des dépenses est toujours tenue dans une limite plutôt décroissante que progressive, il en résultera vraisemblablement une augmentation du produit sur l'année entière.

Les préoccupations du conseil de l'Ouest sont loin de l'optimisme de celui du Midi, dont l'imagination a peut-être un peu trop son origine dans les pays que sillonnent ses locomotives. Si celui-ci ne voit que le côté brillant des choses, il semble que celui-là ne les aperçoive qu'à travers les tristes brouillards de la Bretagne. C'est ainsi qu'il s'afflige encore de l'ouverture d'une communication directe entre Tours et Rouen. Il est certain que cette voie, en épargnant la station de Paris, sera préférablement choisie par le transit; mais par cela même que les transports deviendront plus directs et moins coûteux, leur nombre augmentera, et les bénéfices qui en résulteront retourneront naturellement à la Compagnie, puisque toutes les lignes nouvelles lui appartiennent et qu'elle n'a point à redouter la concurrence d'une autre exploitation.

Si intéressantes qu'aient été les assemblées des chemins de fer, elles n'ont pu toutefois détourner l'attention du public des mesures fâcheuses prises récemment en Turquie, relativement à la dette intérieure de l'empire ottoman. Cette dette s'élève à la somme de 26,476,367 livres turques[1], et se divise en plusieurs catégories de titres émis à des époques diverses. L'intérêt de ces titres est de 6 p. 0/0. Pour des motifs qu'il n'est pas impossible de définir, le gouvernement turc a jugé convenable d'élever le chiffre de cette dette. En conséquence, une loi promulguée le 30 mars

[1] La livre turque vaut 22 fr. 50 c. au pair.

Digitized by Google

dernier ordonne l'inscription au Grand-Livre d'une somme de 40 millions de livres. Rien de mieux; car de toutes les façons de trouver de l'argent, c'est l'emprunt qui est la moins compliquée; la mode est d'ailleurs à ces appels de fonds, et il n'est si petite principauté qui n'ait aujourd'hui des titres de dettes sur les marchés européens. Nous ne blâmerons donc pas le gouvernement de la Porte d'accomplir sur les rives du Bosphore ce qu'il voit faire dans cette Europe occidentale, d'où il tire maintenant quelques-unes des règles de sa conduite et jusqu'à ses usages. Mais qu'il modifie les contrats en vertu desquels il a opéré ses premiers emprunts, et cela sans prévenir les intéressés, c'est ce qui ne pouvait être accueilli ni à Paris, ni à Londres. Le gouvernement du sultan n'en a pas moins réduit cet intérêt de 6 à 5 p. 0/0, sous prétexte que, du même coup, il élevait le chiffre nominal de cette première dette, dont la différence doit être divisée, lors de l'amortissement, entre tous les porteurs de titres. Mais quand aura lieu cette extinction? Voilà une date difficile à fixer, car, tout en réservant 1 p. 0/0 du capital nominal à l'amortissement, la loi ajoute que « le ministre des finances peut emprunter une partie des fonds de la réserve au taux de 5 p. 0/0 l'an, en fournissant des mandats payables à trois, six et même douze mois de date. » N'est-ce pas reprendre d'une main ce qu'on accorde de l'autre? La loi règle, il est vrai, les proportions dans lesquelles l'Etat aura le droit d'employer la réserve; mais cette loi elle-même, en modifiant les lois antérieures, n'est-elle pas une preuve de l'instabilité de la législation turque et de la facilité avec laquelle on modifie à Constantinople les choses suivant les nécessités de la politique ou les besoins plus ou moins sérieux du Trésor [1]?

Cette conversion de la dette turque a causé une vive émotion chez les créanciers français et anglais, lesquels sont porteurs de titres pour une somme de 250 millions de francs. Déjà plusieurs réclamations ont eu lieu. Dans le nombre, il ne nous est pas possible de ne pas citer une brochure [2] qui fait en ce moment un certain bruit, et dans laquelle on invite les porteurs européens à repousser la conversion et à conserver leurs titres. La loi le leur permet-elle? Un doute s'élève ici, car, tout en *ordonnant* la conversion (art. 1er), cette loi suppose des retardataires auxquels elle inflige une réduction de 10 p. 0/0 sur les titres nouveaux, si les titres anciens ne sont pas présentés et déposés dans le terme de trois mois (art. 11). Suivant l'auteur de la brochure, il y aurait un moyen de ne pas subir cette réduction: « C'est, dit-il, de ne pas présenter du tout les titres actuels à la conversion. » Que ferait en ce cas la Turquie?.... C'est ce que l'avenir nous révèlera, en nous apprenant encore si, d'après quelques prévisions, cette conversion, faisant affluer sur le marché d'Occident plusieurs centaines de millions de papier aujourd'hui localisés à Constantinople, n'amènera pas la dépréciation dont le Crédit turc est menacé.

[1] Nous lisions dernièrement dans tous les journaux une note (*Correspondance Havas*) qui nous apprenait que les fonctionnaires de l'empire ottoman, auxquels on doit un arriéré de traitement, étaient invités à retirer des titres du nouvel emprunt pour une valeur égale à ce qui leur est dû par l'Etat. Ce procédé n'a pas besoin de commentaires.

[2] *La Vérité sur la conversion des fonds turcs.*

Digitized by Google

Nous ne verrions aucun inconvénient, quant à nous, à ce que les spéculateurs reçussent une leçon, non point que nous voyions un danger dans la facilité avec laquelle on dispose aujourd'hui de sa fortune et l'on jette ses fonds dans tous les sillons de la spéculation. Sans ces fonds précieux, que deviendraient ces nobles ambitions qui transforment à cette heure notre vieux monde, percent les isthmes, fécondent le sol, sillonnent de routes les contrées jadis désertes ou livrées à la peste et à la mendicité, couvrent les mers de steamers et répandent le bien-être dans des classes où l'on ne coudoyait naguère que les vices et la misère, ces enfants redoutables de la paresse? Mais nous ne saurions applaudir en voyant des capitaux aller à l'étranger sous le prétexte d'un gain un peu plus élevé que celui qu'ils obtiendraient chez nous, et qui, presque toujours, est moins assuré. Que de besoins n'avons-nous pas encore à satisfaire, chez nous-mêmes ou à notre porte? Ils sont nombreux; car il y a douze ans à peine que la France, délivrée des entraves qui gênaient son industrie et son commerce, a pu donner libre cours à ses instincts laborieux; et dans ce court espace de temps, que de résultats! Jetons les yeux sur les statistiques. Au lendemain de la signature du traité avec l'Angleterre (1861), notre commerce d'exportation atteignait à peine au chiffre de 2 milliards. En quatre ans, il a gagné 1 milliard, ce qui donne pour 1864 un chiffre de 3 milliards. Importations et exportations réunies s'élèvent à près de 7 milliards, soit 3 de moins seulement que cette Grande-Bretagne dont on nous montre sans cesse la prospérité commerciale, non pas seulement comme la plus considérable, mais comme la moins accessible. Encore quelques efforts, et nous l'atteindrons pourtant.

Hier, on s'en souvient, nul lien ne nous rattachait à ce vaste bassin que forment les rivages de trois continents, et qui, de tous temps, a passé pour le plus riche du globe. Nous y avons un pied maintenant, par la Cochinchine et la Nouvelle-Calédonie, et nos steamers vont atterrir dans des ports qui, jusque-là, avaient été uniquement exploités par les pavillons anglais et américain. Si le nombre de nos navires augmente, il est concevable que nos ports s'agrandissent. Marseille élargit sa loliette, devenue insuffisante pour les milliers de bâtiments que lui assure le passage de Suez, et auxquels un nouvel abri va également s'ouvrir à l'embouchure de cet indomptable Rhône, si longtemps rebelle à la navigation; à côté du Brest militaire, un Brest commercial se fonde; Saint-Nazaire et le Havre brisent leurs ceintures, afin de se trouver prêts lorsque les relations avec les Etats-Unis reprendront leur activité d'autrefois, et lorsque le Mexique aura conquis, parmi les nations commerciales, le rang qu'il recherche avec une si intéressante ardeur.

Nos lecteurs savent avec quelle rapidité le Nord-Amérique communique maintenant avec nous. Le rapport fait le 29 avril à l'assemblée générale de la Compagnie transatlantique nous a appris dans quelles conditions s'opérait cette communication. D'après les relevés des manifestes de la Compagnie, l'augmentation des passagers civils a été de 30 p. 0/0 en 1864, relativement à 1863. Les marchandises du commerce ont augmenté d'une manière plus sensible encore, et ont gagné 120 p. 0/0 sur les chiffres de

Digitized by Google

l'année précédente. C'est là un point du plus haut intérêt pour les actionnaires de la Compagnie et aussi pour tous ceux qui partagent les espérances que M. Corta émettait récemment au sein du Corps législatif à propos de l'avenir du Mexique.

Ne point perdre une heure, tel est le problème dont la solution doit préoccuper sans cesse les compagnies de transport et le principe auquel les lignes américaines et anglaises doivent leur universelle réputation. Les directeurs de la Compagnie transatlantique ne l'ignorent point; ils ont compris qu'ils ne sauraient lutter contre les entreprises rivales avec quelque avantage s'ils ne cherchaient, eux aussi, à ménager ce temps dont les Anglo-Saxons ont fait le synonyme d'argent et à dépasser leurs concurrents en vitesse. Ils ont modifié l'ancien itinéraire, sur lequel ils font maintenant une économie de 100 lieues marines, ce qui leur donne un bénéfice de trois jours dans la traversée de France à Véra-Cruz, et une avance de deux jours sur les paquebots anglais. Le commerce spécial de notre pays avec les points auxquels se limitait l'ancien tracé était de 127 millions de francs. Tout en conservant ce commerce par des correspondances, le nouveau tracé doit y joindre le trafic de 109 millions de francs que fait la France avec Saint-Thomas, Cuba, Porto-Rico, Haïti, les trois Guyanes, la Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Grenade et la Trinidad.

La ligne du Havre à New-York a été moins favorisée que celle du Mexique, mais pour des causes parfaitement définies, et dont il faut chercher l'origine dans la surélévation nouvelle de droits à l'importation des marchandises d'Europe décrétée par le congrès dans le second semestre de 1864. Les transactions de notre pays avec le Nord-Amérique sont d'ailleurs bien restreintes depuis la guerre. Au lieu de 657 millions de francs d'échanges constatés en 1860, la statistique de 1863 n'avait plus présenté que 177 millions de francs. 1864 est encore en décadence relativement à ce chiffre, sur lequel se modèle malheureusement celui des passagers.

Nous souhaitons sincèrement que ces causes de marasme disparaissent bientôt, et que la Compagnie entre résolûment dans une voie meilleure. On ne peut se dissimuler cependant qu'elle aura quelque peine à modifier sa situation actuelle, car cette situation dépend surtout des événements. Si le Mexique s'apaise, les Etats-Unis semblent vouloir inaugurer une politique militante; il serait donc téméraire d'affirmer que le va-et-vient entre les deux continents soit à la veille de retrouver toute son importance. La compagnie rencontrera certainement des compensations analogues à celle que lui a valu le transport du contingent européen au Mexique, qu'elle a opéré entre Trieste et la Vera-Cruz, et dont les bénéfices lui permettront d'oublier la cession de ses voiliers à la Compagnie Barbey.

Ce qui peut d'ailleurs rassurer les actionnaires de cette entreprise, c'est la subvention annuelle de 9,300,000 fr. qu'une loi de 1861 lui allouera pendant vingt ans, à partir du 22 juillet prochain. C'est encore le haut intérêt qu'a notre pays à posséder des lignes de steamers portant son pavillon, intérêt que faisait valoir tout récemment M. L. Smith, dans la *Revue*, et qui dit assez l'attitude que conservera l'Etat vis-à-vis de la

Digitized by Google

Compagnie des transatlantiques si, contre l'attente générale, le succès s'obstinait à ne pas répondre à ses tentatives.

Ce dont il faut savoir gré, en tout cas, à la Compagnie transatlantique, c'est l'impulsion qu'a imprimée son établissement à Saint-Nazaire. Déjà, en 1857, un premier bassin, pouvant contenir deux cents navires à flot, avait été inauguré; puis, le mouvement maritime du petit port s'étant élevé de 39,000 tonnes à 500,000 (non compris les transatlantiques), il est devenu nécessaire de creuser un second bassin, qui ne contiendra pas moins de trois cents navires, et dont l'exécution se poursuit activement. Une société se propose, en outre, de doter Saint-Nazaire de magasins généraux et des édifices indispensables à une population qui, depuis 1859, a presque triplé, tels qu'église, théâtre, bourse, abattoirs, etc., etc., qui transformeront la petite ville, hameau jadis perdu dans les terrains d'alluvion de la Loire, en une cité neuve et élégante.

Tandis que Saint-Nazaire justifie ainsi ce que nous disons un peu plus haut de l'influence de notre commerce sur nos ports, les forges et chantiers de la Méditerranée, de leur côté, voient augmenter le nombre de leurs fourneaux et de leurs ateliers. En 1864, cet établissement, digne rival des arsenaux de Birkenhead ou, ce qui est plus juste, de la Medway et de la Tamise, a livré 19 millions de constructions, et il lui reste encore à livrer 42 millions de commandes en coques de navires, machines et appareils mécaniques, etc. Pour donner une idée de l'importance ou plutôt de la grandeur qu'ont acquise les chantiers de la Seyne, nous citerons les dragues qui opèrent en ce moment sur l'isthme de Suez; quatre paquebots pour le commerce; six canonnières cuirassées, démontables, de 50 chevaux, coques et machines exécutées en soixante jours pour le compte de l'Etat; la machine de 1,000 chevaux de la *Provence*, frégate cuirassée, et un transport à hélice pour notre marine, *la Vienne*, de 160 chevaux. La Seyne a livré, en outre, au gouvernement italien, deux bâtiments blindés, et, à l'Espagne, la frégate *Numancia*, de 1,000 chevaux, partie pour le Callao, et qui se trouve ainsi être le premier bâtiment cuirassé qui aura traversé le détroit tempêtueux de Magellan.

Ce sont des entreprises de cette nature et des œuvres aussi nationales qu'on doit surtout encourager, car elles ne se bornent pas seulement à accroître les revenus de quelques individus, elles contribuent, dans des proportions considérables, à la prospérité et à la puissance de notre pays. C'est donc à elles que nous voudrions voir confier ces capitaux que souvent, pour des promesses de gain qui ne se réalisent pas, on confie à des spéculations sans but intéressant ou sans moralité.

L. TESTOT.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LOUIS XV

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE SECRÈTE INÉDITE

DEUXIÈME PARTIE[1]

II

La correspondance secrète de Louis XV donne de précieux éclaircissements sur un singulier incident qui fit beaucoup de bruit ; je veux parler de la querelle du chevalier d'Eon avec le comte de Guerchy, ambassadeur de France en Angleterre. Après la paix de 1763, M. d'Eon avait été envoyé à Londres comme secrétaire d'ambassade sous le duc de Nivernais, ambassadeur extraordinaire ; il avait tellement réussi auprès de la cour d'Angleterre, qu'après le départ de M. de Nivernais, on le nomma ministre plénipotentiaire chargé de l'intérim jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur, M. de Guerchy. Il fit des dépenses assez fortes, dont il présenta la note à payer à M. de Guerchy, qui se plaignit au ministre, M. de Praslin. D'Eon, poussé à bout, engagea avec M. de Praslin, M. de Guerchy et M. de Nivernais, une correspondance où il se permettait les plus vives insolences. Il se sentait soutenu par le comte de Broglie et par le roi, qui appréciait les services qu'il rendait au ministère occulte. M. de Praslin demanda le rappel de d'Eon au roi, qui, tout en laissant prendre publiquement des mesures sévères contre son correspondant, le faisait avertir en secret.

[1] Voir 2e série, t. XLV, p. 261 (livr. du 31 mai 1865).

Digitized by Google

(*A Tercier*). 11 octobre 1763.

D'Eon a écrit plusieurs lettres fort singulières; c'est apparemment son caractère de ministre plénipotentiaire qui lui a tourné la tête. En conséquence, M. de Praslin m'a proposé de le faire venir ici pour juger ce qui en est. Prenez garde à tout ce qu'il a du secret, et s'il est fou, qu'il ne découvre quelque chose.

D'Eon est rappelé; le roi charge Tercier de le voir et de l'empêcher de commettre d'imprudence. — 12 octobre 1763. « Vous verrez par ma lettre d'hier que je savais le rappel du sieur d'Eon. A son arrivée à Paris vous le verrez, et je vous autorise à prendre avec lui toutes les précautions pour que le secret soit gardé..... » Mais d'Eon refuse de revenir et provoque publiquement M. de Guerchy. Louis XV impose silence à l'ambassadeur. — 4 novembre. « Je prends le parti d'écrire à Guerchy, et je lui ordonne le secret pour tout le monde, sans rien excepter. Je lui mande de garder tous ces papiers chez lui cachetés jusqu'à ce qu'il revienne à Paris pour le petit voyage qu'il se propose de faire tous les ans. » Mais M. de Guerchy poussé à bout par les insultes de d'Eon, et excité par M. de Praslin, qui ignore ou feint d'ignorer que d'Eon est l'agent du roi, est à la veille de trahir le secret que Louis XV lui a confié : c'est-à-dire de divulguer que le chevalier est un espion chargé d'observer la cour de Londres et de favoriser les combinaisons des projets hostiles conçus contre l'Angleterre. M. de Broglie et Tercier sont dans les alarmes; le roi les rassure.

(*A Tercier*). 11 novembre 1763.

Si Guerchy manquait au secret, ce serait à moi présentement qu'il manquerait, et il serait perdu. S'il est honnête homme, il ne le fera pas; si c'est un fripon, il faudrait le faire pendre. Je vois bien que vous et le comte de Broglie êtes inquiets : rassurez-vous. Moi, je suis plus froid. Si j'envoyais un second ordre présentement à Guerchy, il ne saurait pourquoi et croirait peut-être que je n'ai pas assez de confiance en lui. Or, l'ayant mis si aisément dans mon secret, il le gardera. S'il doutait de toute ma confiance, peut-être au contraire cela l'engagerait-il à le divulguer, non pas en entier (je ne le peux croire), mais en partie, qui pourrait faire ce que vous craignez. Mme de Guerchy n'est pas tout à fait dans le cas de son mari; par ma lettre au mari, j'espère qu'il ne le dira pas à sa femme. L'affaire du sieur d'Eon n'est pas au clair. Attendons son arrivée. J'ai confié à Guerchy par votre conseil mon secret, attendons ce qu'il en aura fait; mais croyons qu'il m'aura obéi.

18 novembre 1763.

Je n'ai point de nouvelles directes de M. de Guerchy, mais je sais par

Digitized by Google

M. de Praslin que d'Eon est sorti de chez lui, qu'il est enfermé dans une maison avec quatre personnes, dont M. de Praslin sait que L.... en est un et un parent à lui. Peut-être Monin est-il le quatrième, et que M. de Praslin ne sait ce que c'est que tout cela, et qu'il n'en est pas content. J'aurais mieux aimé que tout cela se fût passé avec moins d'éclat et que d'Eon fût déjà revenu. Le temps nous éclaircira du reste..... — 9 décembre 1763. J'ai enfin reçu une lettre de M. de Guerchy avec le billet de Monin qui y était joint, que je vous envoie ainsi que la lettre du général Monet. Prenez garde au sieur de la Rosière ou, pour mieux dire, à ses papiers, car on sait qu'il est ici, et si on faisait une visite chez lui, on pourrait tout découvrir.

Monin était un agent secret qui prêtait son concours à d'Eon. M. de Praslin envoie à d'Eon une lettre de cachet pour lui enjoindre de revenir en France. D'Eon refuse; M. de Praslin veut prendre contre lui un parti violent; M. de Broglie propose d'adoucir le ministre. Louis XV croit peu à l'efficacité de ce moyen, et apprécie comme il suit la situation.

(*A Tercier*). 30 décembre 1763.

Je doute que la lettre du comte de Broglie au duc de Choiseul fasse l'effet qu'il en attend, et encore moins sur M. de Praslin; cependant il peut l'envoyer s'il la croit nécessaire. Ce dernier avait envoyé une lettre de cachet contresignée de lui, pour lui ordonner de revenir. M. d'Eon l'a mise dans sa poche pour toute réponse. Il n'est pas fou, je le pense bien, mais orgueilleux et fort extraordinaire. Je crois donc qu'il faut laisser écouler assez de temps, le soutenir de quelque argent, et qu'il reste là où il est en sûreté, et surtout qu'il ne fasse pas de nouvelles affaires. J'avais mis quelques apostilles au mémoire que vous m'avez adressé avec la lettre du comte de Broglie; mais, après un mûr examen, j'en suis revenu à ce que je vous ai dit ci-dessus et vous renvoie le tout tel qu'il est. Je ne crois point Monin capable de trahir mon secret, non plus que d'Eon de se faire Anglais, car il n'y gagnerait rien du côté du ministère; et dans le parti de l'opposition que ferait-il? Faites donc passer deux cents ducats à d'Eon: j'approuve que le comte de Broglie mette son nouveau secrétaire de Nort dans le secret.....

D'Eon, ne tenant aucun compte de la position difficile où il place le roi, continue sa guerre contre M. de Guerchy. Il publie à Londres un volumineux pamphlet renfermant des lettres de MM. de Praslin, de Nivernais et de Guerchy : ce dernier est couvert de ridicule par la publication de cette correspondance, où l'on voit le peu de cas que faisait de ses talents M. de Praslin. On craint que d'Eon n'aille plus loin et ne découvre le but véritable de sa mission. Louis XV autorise l'envoi à Londres du secrétaire de M. de Broglie pour ramener d'Eon à la raison, et au besoin l'empêcher de nuire.

Digitized by Google

(*A Tercier*). 25 mars 1764.

Je vous renvoie la lettre du comte de Broglie, à laquelle était jointe celle écrite au sieur de Rosière. Je ne dis rien sur le compte du sieur d'Eon. *Je doute que nous eussions la guerre quand il dirait tout*; mais il faut arrêter ce scandale. J'approuve l'envoi du sieur de Nort, arrangez tout ce qu'il faudra en conséquence..... — 9 avril 1764. Le sieur de Nort partira pour l'Angleterre aussitôt qu'il le lui sera ordonné de ma part par le comte de Broglie, et il se conformera aux instructions qu'il lui donnera en mon nom et pour mon service, afin de régler sa conduite tant vis-à-vis du sieur d'Eon, que vis-à-vis le comte de Guerchy, mon ambassadeur. Il exécutera également tout ce qui lui sera dit ou écrit sur cet objet par le sieur Tercier, et gardera le plus profond silence sur cette mission, généralement avec tout le monde, sans nulle exception que les ci-dessus nommés.

LOUIS.

M. de Nort fut aussi chargé de protéger d'Eon contre les violences dont il pourrait être l'objet de la part du ministère français, bien que le roi eût, à cet égard, signifié sa volonté à M. de Praslin et à M. de Guerchy :

(*A Tercier*). 10 avril 1764, au soir.

L'ancienne instruction pour le sieur de Nort n'est plus bonne dans le moment présent et demande à être refondue. Je ne me souviens plus trop de ce que j'ai mandé à Guerchy, mais cela est analogue à ce que vous m'avez mandé, et surtout qu'il n'use de voie de rigueur qu'après toutes celles de douceur, car l'homme envoyé en Angleterre par M. de Praslin lui a demandé s'il fallait l'avoir mort ou vif, et le ministre lui a défendu, sur toutes choses, de l'avoir autrement que vif.

Il s'agissait, en effet, d'un enlèvement; mais le roi répugnait à cette mesure, qui aurait exaspéré d'Eon et l'aurait engagé à révéler les secrets dont il était dépositaire. C'est ce qu'il exprime nettement à Tercier :

11 avril 1764, au matin.

J'approuve la lettre du comte de Broglie pour d'Eon. M. de Praslin voudrait bien voir arriver d'Eon en France, et qu'il y fût bien enfermé; les lettres particulières, avouez-le, le mériteraient bien; mais le point essentiel est de l'adoucir et d'avoir mes papiers. A l'avenir, soyons plus circonspects sur les choix de confiance; il est pourtant le seul, jusqu'à présent, qui ait branlé et menacé de trahison au premier chef. Dans les tribunaux, que croyez-vous qu'on lui fît!

La négociation pour calmer d'Eon dura quatre années. Je vais donner de suite les lettres de Louis XV qui ont trait à cette affaire,

Digitized by Google

dont il fut très affecté, et dans laquelle il fit preuve de beaucoup de modération : — 1er mars 1764. « Je ne suis pas surpris que le sieur de Nort ait adopté les principes que le comte de Broglie juge en voyant la conduite du sieur d'Eon (qui est fou et capable de tout); mais il faut tâcher de le tirer de là et nos papiers. » — 9 janvier 1765. « Je suis après à examiner le projet de réponse à M. de Guerchy, mais la dernière lettre du sieur de Nort est le comble de la folie et mériterait d'être pilé comme le muphti. » Je crois que le reproche de folie ne s'adresse pas à M. de Nort, mais à d'Eon, dont il rapportait sans doute quelque nouvelle excentricité, et c'était, dans la pensée du roi, d'Eon qui méritait d'être pilé comme le muphti; mais Louis XV n'était pas au bout de ses tribulations dans cette malheureuse affaire; il voulait, avant tout, cacher à ses ministres l'existence de ses relations avec d'Eon. Une lettre d'un agent secret de M. de Broglie à d'Eon fut saisie; de là, grand empressement de la part de M. de Praslin, qui se doutait bien de quelque chose, mais qui voulait forcer Louis XV à se déclarer; celui-ci recourut à tous les moyens plutôt que de laisser punir ses agents ou de les reconnaître publiquement.

(*A Tercier*). 14 janvier 1765.

Le sieur Hugonet a été arrêté à Calais, et l'on a trouvé sur lui une lettre du sieur Drouet [1] au sieur d'Eon, ce qui a déterminé le conseil à faire arrêter le sieur Drouet. J'ai prévenu de tout M. de Sartines pour me remettre directement les papiers qui regarderaient M. de Broglie, Durand ou vous. Vous voyez que voilà à peu près tout découvert. La lettre n'est pas signée, mais l'écriture connue a tout découvert. Vous devez savoir son contenu, mais le substitut, les ayocats, etc., tout y est tout du long. Comment est-ce que cet homme s'est chargé de quelque chose d'aussi important en clair [2] de la main de Drouet?

Louis XV fut réduit, malgré sa répugnance, à instruire le lieutenant de police, M. de Sartines, qu'il chargea de communiquer avec Drouet, alors détenu à la Bastille, et de prendre, pour les remettre au roi, les papiers compromettants.

(*A Tercier*). Marly, 16 janvier 1765.

La lettre que j'ai vue, trouvée sur le sieur Hugonet, est sans adresse ni signature, mais elle a été reconnue pour être de l'écriture du sieur

[1] Sur Drouet, voir une lettre du 30 juin 1764, où Louis XV écrit à Tercier : « En récompense du zèle et de la fidélité avec laquelle le sieur Drouet a servi pendant plusieurs années dans des affaires très secrètes, et à condition qu'il continuera à la garder très scrupuleusement, je veux bien lui conserver la moitié de ses appointements. »

[2] En clair, c'est-à-dire en écriture ordinaire, sans avoir recours à l'écriture chiffrée.

Digitized by Google

Drouet, et, par son contenu, devoir être pour le sieur d'Eon de..... cousin de l'autre, et qui a actuellement la petite vérole, je n'ai pu prendre copie de cette lettre ni me ressouvenir de tout son contenu; je sais seulement qu'il nomme Durand et qu'il parle du substitut, des avocats, de l'argent que d'Eon doit avoir touché, qu'il le traite en ami et comme dans une grande correspondance avec lui. M. de Praslin doit faire une visite ce soir des papiers; mais j'espère que M. de Sartines aura mis à l'écart ceux que je lui ai le plus recommandés. Je vous en instruirai quand j'en saurai davantage. Hugonet n'est pas encore arrivé, je crois, à Paris, mais il est à craindre qu'il n'ait parlé en chemin. Il n'est pas possible que vous puissiez aller à la Bastille examiner les papiers avec M. le lieutenant de police, ce serait tout découvrir. Je me suis ouvert et confié à lui, il me paraît que cela lui a plu; mais il faut attendre de sa sagesse et de cette marque de confiance qu'il fera bien. Si le contraire arrive, nous verrons ce qu'il y aura à faire à M. de Guerchy. — L. — Tranquillisez-vous.

(*A Tercier*). A Marly, 17 janvier 1765.

J'ai peur que notre affaire ne s'embrouille un peu. J'ai mandé à M. de Sartines, qui est au fait de tout, de vous envoyer chercher (je n'ai pas voulu le faire savoir plus tôt) et de vous ouvrir à lui, mais de vous voir secrètement. Vous êtes nommé dans les papiers du sieur Drouet, mais point M. de Broglie. Il n'est pas possible que vous assistiez aux confrontations et récollements; mais, comme vous direz tout à M. de Sartines, que vous vous arrangerez ensemble, et qu'il m'en rendra compte, je ne m'étends pas davantage en ce moment. Est-ce sur le secret en général ou sur l'affaire d'Angleterre que porte le papier que d'Eon a sur lui et qu'il ne veut pas rendre? Le sieur de Nort ne doit rien craindre; il n'est nommé nulle part, à ce qu'il me semble; ainsi, vous pouvez le rassurer. — Ce 18 au matin. J'allais faire partir cette lettre hier au soir quand j'ai reçu la vôtre. Sur le premier interrogatoire, M. de Praslin nous a dit qu'il se moquait d'eux, mais il a demandé à parler en particulier à M. de Sartines, et il lui a dit assez pour vous tranquilliser de ce côté-là; mais Hugonet va arriver, et il y a à craindre qu'il ne soit pas si sûr de lui. Je crois bien que Drouet s'est un peu embrouillé, mais il se remettra (je sens un peu que je m'embrouille un peu). M. de Sartines sera instruit sans doute de l'état des affaires de M. Drouet, et il y apportera tous les remèdes qui lui seront possibles. Son aventure est malheureuse; son écriture en est seule la cause.

Louis XV, au milieu de ces petites intrigues, était dans son élément : il s'embrouillait bien un peu, ainsi qu'il l'avouait lui-même, mais il trouvait dans l'obligation de cacher à ses ministres le secret compromis de sa correspondance, et de dégager ses agents pris sur le fait, un plaisir inquiet, qui faisait diversion à l'ennui incurable dont il était dévoré.

Digitized by Google

(*A M. de Broglie*). Versailles, ce 21 janvier 1765.

Il n'est pas surprenant qu'un homme dans la position de M. de Sartines soit embarrassé, mais il ne peut manquer à ce que j'ai exigé de lui sans se perdre pour jamais. Il m'a déjà envoyé une liasse de papiers, où M. le comte de Broglie m'a paru désigné en plusieurs endroits, n'ayant pu que les parcourir. M. de Praslin est ici pour jusqu'à demain au soir : ainsi il ne pourra aller à la Bastille que mercredi au plus tôt ; mais il pourrait bien n'y aller que vendredi : ce qui m'a fait différer de vous répondre pour réfléchir encore, et différer encore en ce moment de vous envoyer l'ordre que vous désirez, parce qu'il ne sera pas possible, je pense, que Tercier aille à la Bastille sans que quelqu'un ne le sache, et par conséquent ne le dise au ministre.

Cependant le roi se ravise : il trouve le moyen de faire pénétrer Tercier à la Bastille.

(*A Tercier*). 24 janvier 1765.

J'ai autorisé M. de Jumillac à vous faire voir les prisonniers, et M. de Jumillac (lisez Sartines. M. de Jumillac était lieutenant de la Bastille) à vous y laisser entrer. J'approuve le second point du projet de lettre à écrire au sieur de Nort, mais point le second, car jamais on ne déterminera M. de Praslin à donner cent cinquante mille livres.....

Il s'agissait d'acheter le silence de d'Eon, et l'argent en question était destiné à cet usage. L'affaire de Drouet et d'Hugonet prend une tournure favorable : les papiers compromettants ont été soustraits par M. de Sartines : les deux premiers prisonniers, avertis à temps, nient énergiquement : le ministre se sent joué, mais il ne peut insister.

(*A Tercier*). 6 février 1765.

M. de Praslin a rapporté au conseil dimanche l'affaire du sieur Drouet : il persiste à croire qu'il n'a pas dit tout à fait la vérité, et cela est un peu vrai. Il subira encore un interrogatoire, et puis il sera mis hors de prison à la fin de cette semaine. Hugonet y restera un peu plus, mais j'espère que voilà cette affaire-là finie. Tout s'est très bien passé au conseil, et l'on ne s'y est douté de rien. Je n'ai pas cru devoir ordonner sur le champ l'élargissement de Drouet, afin de détourner tout soupçon.

C'était là une fausse sécurité : le secret était éventé et les ministres guetteront toutes les occasions de le surprendre et de faire avouer au roi ce qu'il voulait cacher. C'est désormais une lutte de ruse et d'expédients ; la correspondance est décachetée à Versailles et arrive en cet état au roi : alarmes de Tercier. Le roi, qui ne veut pas céder à l'évidence, explique ce fait par un accident. — 24 avril

Digitized by Google

1765, au soir. « Ce n'est pas la première fois que cet inconvénient est arrivé, parce que la lettre adressée à Lebel est ouverte par son camarade, qui est auprès de moi quand je ne suis pas ici, lequel me remet celle qui m'est adressée. Je vais prendre des mesures pour que cela n'arrive plus. » Mais un beau jour, tout doute devient impossible : la correspondance secrète a été ouverte à la poste ; il n'y a pas moyen de se faire illusion, mais le roi dans son optimisme ne tarde pas à se rassurer.

(*A Tercier*). 10 août 1765.

Je suis bien fâché de la nouvelle aventure qui vient d'arriver, heureusement vous n'y paraissez pas compromis. Tâchez qu'on ne puisse pas avoir de longtemps de l'écriture du sieur Chrestien [1]. A la poste, on se plaint depuis longtemps des contreseings dont on fait des fraudes, et voilà ce qu'on veut découvrir ; j'examinerai les moyens de faire passer sûrement les lettres, et je vous le manderai. Il y a deux jours que M. de Guerchy est ici ; mais je ne sais si le sieur de Nort y est : je n'y ai vu que Monin. Je vais m'en informer par Lebel ou Guimard.

Cependant le roi conçoit quelque défiance à l'égard de la poste. — A Tercier, 22 septembre 1765. « J'examinerai encore ce que vous me proposez sur les correspondances : celles au dehors et en chiffres me paraissent assurées par le moyen des adresses, celles du dedans et en clair pourraient donner de la curiosité : ce n'est pas que j'accuse Janel de cela, mais j'aime les secrètes. » Terminons tout de suite ce qui a rapport à d'Eon : on lui dépêchait des émissaires, entre autres un nommé Lefèvre. Le ministère instruit de ces manœuvres, donne l'ordre de l'arrêter ; le roi prévient Tercier : à une heure, le 27 septembre 1765. « Lefèvre doit-il aller en Angleterre, et n'est-ce pas lui que vous m'avez mandé qui ferait un grand tour pour y aller ? Il fera bien, et peut-être même ferait-il mieux de ne pas aller droit par la route d'Hollande. » Le lendemain, 28, Tercier reçoit des indications plus précises sur les desseins du ministère. « C'est à Calais, s'il y passe, que M. de Crouy a ordre d'arrêter Lefèvre et point à Paris. Je vous ai parlé de Lille, parce que, comme c'est une route, on peut y avoir envoyé le même ordre, quoique je ne le croie pas. C'est tout ce que j'ai le temps de vous mander en ce moment que je pars pour Choisy. Vous pouvez, s'il est besoin, en parler à M. de Sartines. »

Le roi avait de tristes préoccupations : le Dauphin étant mourant.

[1] Chrestien, secrétaire de M. de Broglie, fut mis auprès de Tercier pour l'aider, en vertu d'un ordre de Louis XV, daté du 20 avril 1765.

Digitized by Google

(*A Tercier.*) Fontainebleau, 24 novembre 1765.

Vous ne serez pas surpris, vu l'état de mon fils, que je n'aie répondu à aucune de vos lettres depuis que je suis ici. Je vais les reprendre par ordre : s'il est nécessaire que le sieur de Nort aille à Londres, je le lui permets. — Ce 30. Il ne m'a pas été possible d'aller plus vite depuis le 24. M. de Praslin doit travailler avec moi demain, ainsi ce ne sera qu'après que je répondrai sur le sieur Lefèvre.

Le 1er avril 1766 le roi signe un ordre portant concession d'une pension annuelle de douze mille livres à d'Eon : M. Durand passa en Angleterre, flatta et calma le chevalier, qui fut depuis un serviteur dévoué.

Après avoir épuisé l'important incident auquel donna lieu le chevalier d'Eon, revenons en arrière et reprenons l'exposé des négociations relatives à la Pologne et au reste de l'Europe. Le roi Auguste était malade et l'on prévoyait le moment prochain où sa succession laisserait le champ libre, non plus à des compétitions personnelles, mais aux vues spoliatrices des puissances voisines. Louis XV était resté invariablement fidèle et sympathique à ce malheureux pays.

(*A Tercier*). 17 mars 1763.

Ce que je désire premièrement pour l'élection prochaine en Pologne, c'est la liberté des Polonais dans leur choix, ensuite un des frères de Mme la Dauphine, Xavier, préféré aux autres[1], l'aîné exclu de lui-même sans que nous y paraissions. S'ils prennent le prince de Conti, je ne m'y opposerais pas. D'autres princes de notre maison ne conviennent pas. Je trouve la lettre de Durand au comte de Broglie très juste et j'approuve l'idée de ce dernier sur l'envoi de cet homme en Angleterre pourvu qu'il agisse dans ce qu'il se propose avec les plus grandes précautions et le plus grand secret....

Il y avait une combinaison consistant à faire épouser à Catherine de Russie le futur roi de Pologne. Louis XV trouvait ce projet irréalisable. — 8 mai 1763. « Je vous envoie la lettre pour M. de Breteuil approuvée : la religion serait, je crois, un grand obstacle pour que l'impératrice pût épouser un roi de Pologne. » Dès lors la Russie jetait les yeux sur la Pologne et cherchait un moyen de se l'approprier : elle songea d'abord à un mariage, mais une voie pacifique ayant été reconnue impossible, elle résolut de recourir à la force.

Pendant que de graves événements se préparaient dans le nord,

[1] Dans une lettre du 6 octobre 1762, le roi écrivait à Tercier : « Le prince Xavier est le chéri de cœur de Mme la Dauphine, et jamais elle ne changera pour aucun de ses autres frères. »

Digitized by Google

M. de Broglie était exilé, mais il n'avait pas perdu la confiance du roi, dont il continuait à diriger la correspondance secrète. Pour tout le monde il était disgracié, et nul ne s'imaginait que le comte, du fond de son exil à Ruffec, prît une part active et directe aux grandes intrigues qui agitaient une partie de l'Europe. Tercier lui-même, qui savait pourtant à quoi s'en tenir, avait manifesté son étonnement au roi de cette disgrâce prolongée, et le mot de haine lui avait échappé : Louis XV voulut le détromper et lui affirma que le comte de Broglie n'était exilé qu'à cause de son frère le maréchal, dont il avait partagé la disgrâce après avoir participé à ses succès militaires. Il permit au comte de se rendre à Paris, où le réclamaient d'importantes affaires de famille, mais il releva vivement ce mot haïr dont s'était servi Tercier.

A Marly, le 8 mai 1763.

Un roi ne se sert point du mot haïr avec ses sujets, mais quand il a sujet d'en exiler un, il ne le fait pas souvent revenir. Le comte de Broglie n'était pas dans ce cas, mais il n'était pas possible de le séparer de son frère. Il peut voir Tercier, je pense, avec des précautions, mais je ne lui conseille pas de voir Durand pendant son séjour à Paris. Je lui ai permis d'y veiller à ses affaires, par conséquent il peut voir les personnes qui lui seront nécessaires pour cela, ainsi que le maréchal, pendant le temps qui je lui ai marqué qu'il pouvait rester à Paris.

Le roi de Pologne meurt : de Broglie demande à revenir à Paris, le roi refuse ; en même temps, il expose à Tercier ses vues sur la Pologne ; l'électeur de Saxe, fils aîné d'Auguste, se met sur les rangs ; ce que Louis XV désapprouve.

(*A Tercier*). 16 octobre 1763.

Il n'est pas possible qu'on puisse faire revenir dans ce moment-ci le comte de Broglie. Si son oncle était fort mal ou mort, à la bonne heure! pour lors, ce serait un prétexte autre que celui de la mort du roi de Pologne. Du reste, vous ferez pour le mieux et pouvez envoyer des courriers si cela est absolument nécessaire. Le nouvel électeur de Saxe, en me faisant part de la mort de son père, se recommande à moi pour le trône vacant sur lequel il se présente, dit-il, comme candidat, et M. de Paulmy ajoute que ses frères lui ont donné parole qu'ils ne concourraient pas avec lui : l'Electrice se défie pourtant de la bonne foi du prince Charles. N'étant pas Xavier, Mme la Dauphine désire un de ses frères, sans autre préférence.

Le tour du billet par lequel Louis XV instruit Tercier de la disgrâce de M. de Bruhl, ministre d'Auguste, est piquant. — 28 octobre 1763. « L'électeur a destitué le comte de Bruhl de tous ces emplois, *voyant qu'il ne mourait pas comme il l'avait d'abord cru.*

Digitized by Google

Je joins ici une lettre qui vous l'apprend peut-être. » Touchante oraison funèbre d'un ministre qui ne fait pas à son maître le plaisir de mourir pour le débarrasser d'un serviteur devenu incommode. La Russie fait entrer des troupes en Pologne, mais cette violation du droit des gens est colorée sous une prétexte stratégique et accompagnée des plus belles promesses.

2 novembre 1763.

Le ministre de Russie est chargé de dire à M. de Praslin, de la part de sa maîtresse, et cela avant qu'elle sût la mort du roi de Pologne, que les troupes qui sont entrées en Pologne n'étaient que pour raccourcir leur chemin, et qu'elle ne désirait dans la future élection que l'entière liberté des Polonais et le maintien de leurs lois et priviléges.

Cependant Catherine laisse déjà entrevoir ses projets d'intervention. — A Tercier, 18 novembre 1763. « L'électeur de Saxe a reçu en réponse à celle qu'il avait écrite à l'impératrice de Russie pour lui notifier la mort de son père et ses désirs qu'elle lui conseillait de s'en désister, parce qu'il ne serait jamais élu unanimement, qui est tout ce qu'elle désirait, ainsi que la liberté des Polonais dans leur élection, *mais elle lui fait entendre que, pour peu qu'il y ait de la scission, elle y entrera pour mettre l'unanimité du côté qu'elle voudra.....* » En présence de ces insinuations, Louis XV ne modifie pas sa ligne de conduite ; il favorisera toujours la Pologne, mais ne tirera pas l'épée pour elle. — Au même, même date. « Vous savez que je ne veux pas recommencer la guerre pour la Pologne : d'après les autres notions que vous avez de ma façon de penser et de ce qui est ci-dessus, c'est à vous à arranger avec Durand ce que vous croirez devoir me proposer. »

Le comte de Broglie insistait pour obtenir son rappel ; il demandait qu'on permît à sa femme de provoquer auprès des ministres le retour de son mari. Louis XV conseilla d'attendre. — 3 février 1764. « La demande à la comtesse de Broglie ferait de l'éclat et gâterait plutôt les affaires de son mari qu'elle ne les raccommoderait. Il faut prendre patience, n'en plus reparler : c'est le vrai moyen d'arriver plus tôt à son retour. » Notons la déclaration suivante sur les principes que le roi voulait suivre pour la concession des évêchés. — Même date. « Je ne donne les évêchés ni au nom, ni à la faveur, mais à ceux qui, je crois, feront plus le bien de la religion et la paix du royaume. *Il s'en faut bien que je sois infaillible.* »

Le prince Xavier, le *chéri de cœur* de Mme la Dauphine, ne perdait pas toute espérance ; mais il ne trouvait partout que de bonnes paroles.

Digitized by Google

(*A Tercier*). 22 février 1764.

Vos dernières lettres de Vienne annoncent clairement que cette cour ne donnera ni troupes ni argent au prince Xavier, mais lui promet tous ses bons offices et l'exhorte à se présenter pour candidat. Avec cette certitude, tout l'argent que nous donnerions serait perdu, et nous n'en avons pas à perdre. L'Espagne pensera de même, je pense; Mme la Dauphine sait tout cela, mais nous ne savons pas encore le parti que les princes de Saxe prendront en conséquence. De là, je crois qu'il faut que vous retardiez la lettre projetée au sieur Hénin. Les nouvelles des Turcs sont aussi fort mauvaises, et ils paraissent vouloir exclure tout étranger et ne désirer qu'un Piast.

Le mot est lâché ; le nouveau roi de Pologne doit être un Polonais, un Piast. Les princes de la maison de Saxe sont abandonnés de tous.

(*A Tercier*). 22 mars 1764.

L'Espagne se refuse à tout secours, Vienne aussi; par conséquent, nous ne pouvons rien donner aux princes de Saxe que, comme eux, des recommandations. Avec ces réponses, le prince Xavier ne se présentera peut-être pas, quoi qu'on le lui conseille toujours, mais sûrement ne sera pas élu. Je doute pareillement que le prince Charles puisse l'être, encore plus que les autres princes de Saxe. De ceci, je crois qu'il faudra changer une partie de ces instructions pour le sieur Hénin et des lettres que je vous renvoie avant que de les envoyer. Si j'ai tant différé, c'est parce que j'avais d'autres choses à penser. Aucun prince étranger ne réussira cette fois-ci; ainsi, il faut se jeter sur les Piast.....

Les prévisions les plus funestes sont dépassées; ce n'est plus le trône qui est en jeu, mais la Pologne.

(*A Tercier*). 22 mai 1764.

Il est arrivé hier un courrier de Varsovie du 7 ou du 8. Tout y est en combustion. Le grand général s'est retiré avec son parti, tout est confédéré. M. de Paulmy demande à revenir et je le lui ai accordé. Il y aura vraisemblablement deux élections; il y a eu beaucoup de coups de sabres donnés, mais peu ou point de blessés. Voilà tout ce que j'ai pu retenir. Dans ces circonstances, je ne crois pas que nous devions presser le prince Xavier de se mettre sur les rangs. Peut-être l'a-t-il fait, car il a envoyé de l'argent.

De l'argent! c'était le nœud de la question; mais il en fallait beaucoup, et le succès était réservé à celui qui en répandrait le plus. Au milieu de ces sales intrigues, on lit avec plaisir le billet suivant de Louis XV. — A Tercier, 25 août 1764. « Je trouve le mémoire du sieur Monet très juste et bon. Je suis content de son zèle; il fau-

Digitized by Google

dra voir dans la suite, après l'élection, ce qu'on pourra faire *pour la satisfaction et le bonheur de la république de Pologne.* » La Russie porte publiquement pour candidat et appuie de ses armes le comte Poniatowski. Louis XV adhère ; on lui propose de faire épouser au futur roi la fille du duc d'Orléans, déjà promise au prince de Condé; il refuse.

(*A Terolet*). 30 août 1764.

M. le duc d'Orléans a promis formellement sa fille à M. le prince de Condé. Si l'impératrice en avait voulu pour le roi des Romains, j'aurais rompu par mon autorité le mariage du prince de Condé, mais pour M. Poniatowski, je ne le ferai certainement pas. Ce dernier a un frère à qui il doit donner le chapeau ; j'avais trouvé bon que le feu roi de Pologne donnât sa nomination à l'abbé de Broglie ; celui-ci n'est pas tenu à cette promesse et ne la confirmera certainement pas. Du reste, je doute fort que l'archevêque de Cambrai l'obtienne.

Le roi Auguste avait promis le chapeau de cardinal à l'abbé de Broglie, frère du comte ; mais, lui mort, son successeur, ainsi que le reconnaissait Louis XV, n'avait aucun engagement à tenir. Le comte de Broglie tomba dans le découragement à la vue de la ruine des espérances qu'il nourrissait pour la Pologne et pour son frère, et il s'épanchait ainsi dans le sein de l'amitié. « ..... L'impératrice de Russie, dit-il dans une lettre à Mme Du Deffand (4 octobre 1764), continue à donner à l'Europe des spectacles qu'on n'aurait pas dû attendre d'une princesse née dans des climats plus policés que la Sibérie. Elle extermine la race des vrais souverains de son empire ; elle en donne un par la force à un royaume voisin, et elle ne regarde pas qu'une couronne puisse être mieux placée que sur la tête de celui qui a eu le bonheur de lui plaire. *Si elle se croit obligée de traiter de même tous ceux qui ont eu ou auront le même avantage, il n'y en aura pas assez en Europe pour cet usage.....* J'espère que vous me pardonnerez de songer encore à la Pologne, parce qu'il y a un certain chapeau que j'ai de la peine à perdre de vue. Je ne sais si vous aurez appris que le roi a bien voulu permettre à mon frère de solliciter la confirmation de cette grâce, et qu'en conséquence il a envoyé son petit ambassadeur à Varsovie ; nous ignorons le succès de cette importante négociation ; nous avons la justice pour nous, mais c'est un faible avocat en tout pays[1]. » En effet, l'abbé de Broglie ne fut pas cardinal, et le sacré collége n'y perdit rien.

M. de Broglie renouvelait sans cesse ses instances pour être rappelé d'exil. Les ministres lui opposaient des refus ; il se plaignit et

[1] Voir l'excellente édition des *Lettres de Mme Du Deffand*, que vient de publier M. de Lescure.

Digitized by Google

s'attira du roi cette réponse sévère : — A Tercier, 14 janvier 1765. « Vous pourrez dire au comte de Broglie que quand mes ministres envoient de pareils ordres, ce n'est pas à mon insu, et qu'il faut y souscrire. » Louis XV ne perdait pas de vue les affaires de Pologne.

(*A M. de Broglie.*) 29 août 1764.

La situation actuelle de la Pologne me faisant désirer d'être instruit précisément de tout ce qui s'y est passé depuis l'interrègne, vous direz de ma part au général Monet qu'il vous communique les instructions et les lettres qu'il a reçues du duc de Praslin, ainsi que ses réponses, de même que ses lettres au comte Poniatowski et les réponses qu'il en reçoit pour que du tout vous en composiez un extrait exact que vous m'enverrez. — A Tercier, 19 février 1765. Les orateurs, le maréchal, les députés des évêques et du peuple sont du parti contraire; il y a apparence que la pluralité y sera aussi dans la noblesse pour le comité secret; c'est ce que nous devons savoir samedi. — Au même, 11 décembre 1765, au soir. L'impératrice a déjà reconnu le roi de Pologne, et dès que l'homme qui doit venir sera arrivé, nous le reconnaîtrons aussi, ainsi que le roi d'Espagne.

Au mois de janvier 1767, Tercier meurt subitement d'apoplexie. M. de Broglie, qui avait vu finir son exil, mais qui était alors en province, revient précipitamment pour s'emparer des papiers compromettants, d'autant plus que M. de Choiseul avait l'attention éveillée. Louis XV fut frappé de la mort de Tercier; il perdait en lui un fidèle serviteur, et dès lors c'est au comte de Broglie qu'il transmet ses ordres pour la direction de la correspondance secrète; mais il ne lui témoigna jamais la même confiance qu'à Tercier. — 24 janvier 1767. « Guimard est malade, ainsi c'est Lebel qui m'a remis votre lettre. Je savais déjà la mort subite du sieur Tercier, vous me manderez dimanche à votre arrivée à qui j'adresserai les paquets qui m'arriveront. Mme Tercier doit se tranquilliser, car je ferai tout ce qui me sera possible pour elle et sa famille. » Les effets suivent de près cette promesse, et, dans deux billets datés du 26 janvier, le roi indique à M. de Broglie les différentes mesures qu'il doit prendre pour éviter toute découverte du secret, assurer pour l'avenir la transmission des lettres dont Tercier avait été chargé jusqu'alors, et rassurer sa veuve sur son avenir.

26 janvier 1767.

Le comte de Broglie dira de ma part à Mme Tercier que la satisfaction que j'ai des services et de la fidélité de feu son mari m'engage à donner à son fils deux mille livres de gratification annuelle, pour servir à son éducation, lequel ni personne n'en doit avoir de connaissance; j'exige donc d'elle qu'elle en garde un profond secret, ainsi que sur tout ce dont

Digitized by Google

elle a pu avoir connaissance des relations que le sieur Tercier, par mes ordres, entretenait avec moi. Mon intention est que le comte de Broglie prenne chez lui le sieur Sevin pour porter des paquets de la correspondance secrète, et qu'il lui donne soixante livres par mois, qu'il portera sur les dépenses secrètes dont il a connaissance. Le comte de Broglie ira chez M. de Sartines et lui remettra la lettre ci-jointe; après quoi, il se concertera avec lui sur les moyens à prendre de prévenir et de parer aux soins que les soupçons contre le sieur Tercier pourraient occasionner, et il me rendra compte exactement de tout ce qui se passera à cet égard, par la voie de Lebel ou de Guimard, lesquels suivront la même route du feu sieur Tercier, tant pour recevoir que pour faire lever les paquets.

LOUIS.

26 janvier 1767.

Je vous renvoie vos lettres, comme vous l'avez désiré, et les ordres que vous m'avez demandés; j'y joins aussi une lettre que j'ai reçue hier, ainsi qu'un gros paquet, je crois, de M. de Breteuil; mais comme il est fort gros, je le garde pour une autre fois, et je l'enverrai au sieur de Lanches, Guimard ou Lebel; c'est la même chose. Arrangez-vous avec ce dernier pour que les paquets vous parviennent comme au feu sieur Tercier. Je crains seulement que votre maison ne soit bien publique pour un si important secret, et où il y a de gros paquets souvent avec de l'argent. Je pourrai donner six mille livres par an à celui que vous me proposerez et dont vous serez bien sûr, pour remplacer le sieur Tercier, et je tâcherai qu'il ne soit pas obligé à faire d'avances. M. le duc de Choiseul m'a dit hier au soir qu'on lui avait dit que Tercier pouvait avoir de mes lettres; je lui ai répondu que je ne le croyais pas, mais que, comme ayant été commis, apparemment qu'il y enverrait quelqu'un, et il me dit que ce serait Durand. Je suis donc tranquille, puisque vous m'assurez devoir l'être; et, de plus, Durand m'est bien sûr.

En effet, tout se passa pour le mieux. M. de Broglie, aidé de M. de Sartines, avait fait enlever du cabinet de Tercier tous les documents relatifs à la correspondance secrète, et quand M. Durand vint, au nom du ministre, lever les scellés, on ne trouva que des mémoires politiques que MM. de Choiseul et de Praslin avaient demandés à Tercier; mais M. de Choiseul ne fut pas trompé, et, lorsqu'on lui rendit compte du résultat de la levée des scellés, il se contenta de dire : « On s'est levé avant nous. » Il était instruit de tout; aussi, M. de Broglie voulut se donner le mérite de lui révéler ce qu'il savait déjà, mais vaguement. Il demanda la permission d'initier M. de Choiseul à la correspondance secrète, mais le roi le lui défendit absolument, voulant se réserver les moyens de surveiller son ministre. Il y avait d'autant plus d'utilité à garder le secret, que la politique occulte n'était pas toujours d'accord avec la politique ministérielle,

Digitized by Google

et cela de l'aveu du roi. M. de Broglie reçut l'ordre de vivre en bonne intelligence avec M. de Choiseul, de l'assurer de sa déférence, mais de lui cacher les négociations qu'il dirigeait.

(*A M. de Broglie*). Versailles, 6 février 1767.

Dès que vous serez convenu avec Lebel de quelqu'arrangement, je vous ferai passer six mille livres d'argent..... J'approuve que vous brûliez tous les papiers inutiles et que vous ne gardiez que ceux indispensables. M. le duc de Choiseul est fin et a beaucoup d'esprit; il peut en savoir beaucoup trop, mais tout ce qu'il a dit est pour en être encore plus sûr. Moi, je pense qu'il faut rester comme nous sommes et ne lui en pas dire davantage. Soutenez-lui que ce sont des soupçons de sa part, retranchez le mot de chimère, mais que vous êtes bien éloigné de rien faire contre lui personnellement. Cela a pu ne pas avoir toujours été peut-être; enfin, il faut que vous soyez bien avec lui. Vous avez bien fait de tranquilliser vos gens. Si vous êtes sûr du général Monet, mandez-lui de venir à Paris, mais est-il nécessaire de le mettre dans le secret de l'Angleterre et de la correspondance du sieur de Saint-Victor? J'approuve que vous ajoutiez mille livres à leurs traitements, tant qu'ils me serviront bien fidèlement et secrètement.

Le chevalier d'Eon revient un instant sur le tapis : mais le roi n'en veut plus entendre parler, car il le regarde comme fou, et il hait les fous mortellement. On poursuivait toujours l'exécution d'un projet de débarquement en Angleterre. Louis XV fait alors une perte sensible dans M. d'Havrincourt, ambassadeur en Suède, participant au secret.

12 février 1767.

Vous savez que d'Eon est fou et peut être dangereux, mais avec les fous il n'y a rien de bon à faire que de les enfermer, et sûrement en Angleterre il est reconnu pour tel, et les Anglais ne peuvent s'en servir que pour les amuser et se gausser de M. de Guerchy. Je ne veux plus revoir (recevoir?) ces papiers, ainsi vous n'avez qu'à les garder. J'ignore quels ordres M. de Fuentes a eu ou attend à son égard. Avec cela il faut observer exactement tout ce que je lui ai fait promettre, mais rien de plus. Je hais les fous mortellement. Vous ferez bien de faire part à tous ceux qui sont en correspondance des affaires secrètes (mais sans qu'ils en sachent plus qu'ils n'en savaient) de la mort du sieur Tercier. M. d'Havrincourt est sur ma liste, mais il fallait que mes promesses passassent avant tout, et en faisant des heureux, nous sommes obligés d'en affliger d'autres, mais leur tour viendra, j'espère, y en ayant encore de bien vieux. Durand peut se tirer d'affaire comme vous le proposez et que j'approuve. Je n'ai besoin de ces extraits que pour me rappeler les dépêches lues au conseil, ainsi je les garde et je vous renvoie tout le reste que vous désirez.

Digitized by Google

19 février 1767.

Je vous envoie des lettres pour ces messieurs approuvées, hors celle pour M. d'Havrincourt, car j'appris avant-hier qu'il avait la petite vérole, et hier au soir j'ai appris sa mort par un courrier du sieur des Rivaux, son secrétaire; les scellés ont été mis, tant par lui que par l'ambassadeur d'Espagne. Comme je crois qu'il a été dans le secret, j'espère qu'il aura mis à part les papiers secrets.

20 février 1767.

Si M. de Vergennes savait qu'il correspondait avec Tercier, vous n'avez qu'à lui envoyer votre lettre, sinon supprimez-la. Le chevalier d'Havrincourt est parti sur le champ qu'il a su la mort de son frère, pour ramener ses enfants et veiller à ses effets. Je ne sais s'il a été chargé d'autre chose; je m'en éclaircirai et je vous le ferai savoir. Que votre lettre au sieur des Rivaux ne tombe pas entre ses mains, quoique ce soit un très honnête homme.

Le billet suivant est empreint d'une forte dose de philosophie : le roi prend en pitié les petites intrigues, les rivalités dont il est entouré; il va son chemin.

(*A M. de Broglie*). 3 avril 1767.

Lebel est brouillé avec Janel, parce que ce dernier a cru qu'il voulait me proposer un successeur, et l'homme n'aime pas cela; ce qui produit dans l'humanité de vilaines choses. Je réponds de Lebel; il répond des autres, je ne sais si quelqu'un a trahi. Au demeurant, les grands aiment à tout savoir; un ministre comme M. de Choiseul est plus à portée qu'un autre. Les grands se vantent aussi plus que d'autres; moi, je vais mon chemin sans me soucier des petites intrigues et tracasseries.

Voici des témoignages honorables pour M. Durand, le financier Beaujon et M. Tercier.

(*Au comte de Broglie*). 16 avril 1767.

L'idée de M. Durand peut être bonne; il peut se mettre sur les rangs; mais je ne compte pas remplir cette place avant le mariage de mon petit-fils. Beaujon est un très honnête homme et que je connais beaucoup ainsi que sa femme, mais il faut encore que j'examine avant que je vous réponde sur son article, en attendant je vous envoie encore six mille livres.

(*Au comte de Broglie*). 22 avril 1767.

Vous pouvez faire chercher à Mme Tercier ce qui était dû à son mari quand vous aurez reçu de l'argent, et que je ne vous en aurai pas marqué une autre destination; à l'égard de ce que feu son mari avait sur les postes, il n'est pas possible de lui rien accorder.

Digitized by Google

M. de Broglie propose de faire reconnaître les côtes d'Irlande, le roi approuve. La Porte donne de grandes inquiétudes. — 8 janvier 1768. « On a lu hier au conseil une lettre volumineuse de M. de Vergennes, par laquelle il paraît qu'il n'y a rien à espérer de ce côté-là ; elle est du 7 décembre..... » M. de Vergennes est rappelé ; il a pour successeur M. de Saint-Priest, qui est admis à la correspondance secrète.

Monsieur le chevalier de Saint-Priest, sur le compte qui m'a été rendu de vous et sur ce que j'ai vu de votre correspondance en Portugal, je me suis déterminé à vous nommer mon ambassadeur à la Porte. De plus je vous admets à une correspondance secrète que j'ai depuis que le comte de Broglie a été mon ambassadeur en Pologne, et qui passe par lui depuis son retour. Ce sera donc lui qui vous remettra cette lettre, et vous ajouterez foi à tout ce qu'il vous dira de ma part. Les sieurs Durand et Monet sont aussi admis au secret, et vous aurez la même confiance en eux. Vous remettrez donc au comte de Broglie copie des instructions que vous recevrez ou que vous avez reçues de mon ministre des affaires étrangères avant votre départ, ainsi que de tout ce qu'il vous dira verbalement, afin que, d'après ces connaissances, ils dressent des instructions particulières et secrètes de ce qu'ils savent de ma volonté sur les affaires de Pologne et de Russie, que je vous fe ai remettre après que je les aurai examinées et approuvées. Je vous ordonne le plus inviolable secret et sous les plus grandes peines envers qui que ce soit au monde, excepté les trois personnes ci-dessus nommées, et je compte sur votre fidélité et sur votre obéissance.

LOUIS.

A Versailles, ce 13 mai 1768.

L'activité de Louis XV se ralentit : c'est le règne de Mme Du Barry; cependant ses lettres offrent encore de temps à autre quelque renseignement curieux, quelque réflexion digne d'être relevée. — Au comte de Broglie, 24 mai 1768. « Durand ne peut que bien faire à Varsovie, mais nous sommes bien loin pour pouvoir surpasser et même égaliser ce qu'a joué le prince Repnin, tant que nous ne serons pas aidés de Vienne et de la Porte. » On sait quel était le jeu du prince Repnin : il tenait la Pologne muette et opprimée sous les baïonnettes russes. Comment lutter contre la Russie en consacrant, comme le faisait Louis XV, une modique somme de 6,000 livres par mois à soutenir les patriotes Polonais. De Broglie demandait une somme assez forte pour M. Mokranowsky, l'un des chefs du parti français. Louis XV lui répond. — 18 septembre 1769. « D'ici à la fin de l'année mes arrangements ne me permettront d'augmenter en rien les six mille livres que je vous donne par mois ; de plus la somme que vous demandez est un peu forte. Si les services du sieur Mocranowsky étaient rendus, à la bonne heure ! »

Digitized by Google

M. de Broglie insiste de nouveau pour mettre M. de Choiseul dans la confidence, attendu que le ministre sait tout et qu'il faut avoir la bonne grâce de ne pas lui céler ce qu'il connaît parfaitement. Louis XV prend mal cette ouverture, et adresse au comte ce billet rempli de défiance, écrit sous l'impression pénible de la mort de son fidèle Lebel.

28 août 1768.

M. le duc de Choiseul peut avoir des notions et il doit en chercher la certitude; mais il ne m'a rien dit du tout sur votre correspondance avec moi ni ne m'en a parlé; et de là vous pouvez être très sûr qu'on vous a menti grossièrement ou que *vous avez voulu me sonder*. Du reste je ne réponds sûrement que de moi, quand j'aurai donné un successeur au pauvre Lebel, si je lui donne ma confiance avec vous je vous le ferai savoir.

La position de M. de Broglie devenait de plus en plus difficile. Mme Du Barry avait vent de la correspondance secrète; elle avait cherché à faire avouer à M. de Broglie en lui faisant luire l'espoir du ministère. N'ayant pu obtenir une confidence, elle résolut de découvrir le mystère, et y parvint en partie. M. de Broglie fit part de ses craintes au roi qui, cherchant toujours à se faire illusion, donne l'explication suivante :

22 mars 1769, à deux heures.

Mme Du Barry avait vu votre lettre sur le gouvernement : ce n'était pas un secret. A l'égard du gros paquet, elle le trouva sur ma table; elle voulut voir ce que c'était, je ne voulus pas le lui montrer. Le lendemain, elle revint à la charge. Je lui dis que c'était sur des affaires de Pologne, que, comme vous y aviez été ambassadeur, vous y aviez encore quelques relations dont vous me rendiez compte. Voilà tout ce que j'ai dit et fait. Je vois que vous avez été plus loin que moi. Je ne crains pas qu'elle le divulgue à M. de Choiseul. Il n'y a pas de mal à ce que vous avez fait.

C'est une bien étrange appréciation sur les colonies jointe à une certaine perspicacité que celle qu'on trouve dans une lettre au comte de Broglie, en date du 16 mai 1769. « Prenons garde qu'en voulant faire trop fleurir nos îles nous ne leur donnions les moyens un jour et peut-être promptement de se soustraire à la France, *car cela arrivera sûrement un jour de toute cette partie du monde.* » Ce n'était pas en favorisant la prospérité de l'Amérique que l'Angleterre devait perdre sa colonie de l'Amérique du Nord, mais en pratiquant à son égard la politique recommandée par Louis XV. Les dangers de la Pologne allaient toujours croissant. La Prusse et la Russie montraient ouvertement leur intention d'en prendre chacune un morceau; l'Autriche n'aurait peut-être pas demandé mieux que de s'op-

Digitized by Google

poser à cette spoliation, mais il fallait l'appui de la France, qui le refusait. — A M. de Broglie, 21 mars 1770. « M. le prince Charles m'a parlé hier dans son audience : il a remis de grands mémoires à M. de Choiseul ; les secours d'hommes sont impossibles, ceux d'argent bien difficiles et l'emploi un peu douteux. Quand nous aurons vu les mémoires, nous verrons ce qu'il sera possible de faire pour la Pologne. A l'égard de la Porte, un traité avec cette puissance est bien scabreux. Un secours pourrait amener la guerre, ce que je ne veux pas. » Suit une explosion furibonde contre M. Pitt qui, au Parlement, avait mal parlé du roi et de la France. « M. Pitt est un fou, un fou dangereux. Ce qu'il dit de nous mériterait la corde, et l'exécution serait dans tout autre pays. Quels cruels voisins nous avons là ! »

Le mariage du Dauphin avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Antoinette donna au vieux roi la velléité de se remarier et de prendre femme dans la maison de Hapsbourg : il porta ses vues sur l'archiduchesse Elisabeth. Il charge M. de Broglie d'ordonner à M. Durand qui se rendait à Vienne en mission, de prendre sur la princesse les renseignements les plus complets. — 6 juin 1770. « Comme l'on ne sait ce qui peut arriver, si Durand n'est pas parti, montrez-lui ce billet, sinon envoyez-lui-en la copie bien chiffrée. Qu'il examine bien la figure *de la tête aux pieds, sans rien excepter de ce qu'il lui sera possible de voir* de l'archiduchesse Elisabeth, et qu'il s'informe de même de son caractère, le tout sous le plus grand secret, et sans trop donner de suspicions à Vienne, et il en rendra compte sans se presser par une occasion sûre. » Cette instruction rappelle les détails que le cynique vieillard demandait à l'un de ses confidents sur la jeune Dauphine lors de son arrivée en France ; sa curiosité fut pleinement satisfaite par la dépêche suivante, en chiffres, qu'envoya M. Durand.

La personne dont il s'agit était, avant la petite vérole, la plus belle de sa famille ; elle n'est pas grande mais très bien prise dans sa taille et sans tache ni difformité sur son corps, du moins à ce que dit une femme qui pénètre jusque dans l'intérieur le plus intime. Ce n'est que depuis peu que les cils de ses paupières que la petite vérole avait fait tomber commencent à reparaître. Cette maladie a grossi les traits du visage ; le nez et le teint ont souffert ; le bas du visage est effilé ; la bouche assez bien garnie, sans être à l'intérieur d'une forme parfaite ; sa chevelure est blonde tirant sur le châtain ; le front n'a rien d'irrégulier ; les yeux sont bleus ; le regard a de la douceur et de la vivacité. Il n'y a rien de choquant dans cet assemblage ; la figure est gracieuse et la démarche est fort noble. Le caractère plaît encore davantage. On y trouve de la dignité sans hauteur, de la gaieté et de l'affabilité. Si quelquefois il échappe quelques traits

Digitized by Google

d'humeur et d'impatience, on est la première à en demander des excuses à ses propres domestiques. La repartie chez elle est prompte. Son frère lui disait un jour qu'il était fâché de ce qu'on ne pouvait trouver à la marier, « que ne m'achète-t-on un mari, reprit-elle, comme on a fait pour ma sœur. » Elle aime un peu trop peut-être à relever les ridicules ; c'est la seule chose que j'aie entendu censurer dans son caractère. Sa sœur depuis deux ans lui parle souvent d'un certain établissement, à quoi elle ne répond qu'en marquant la satisfaction qu'il lui causerait. Des propos tenus par la comtesse Salmont feraient croire qu'elle est initiée dans une secrète négociation, ayant rejeté avec vivacité l'idée qu'on mettait en avant d'un mariage et ayant répondu qu'on en traitait un d'un genre bien supérieur et que la sœur n'avait rien de mieux à faire que de rejoindre la sœur. La retraite dans laquelle on vit ici empêche qu'on ne puise dans des sources ; quoiqu'on n'ait négligé aucune occasion d'approcher de la personne, on n'a pu y parvenir que rarement.

Ce beau projet en resta là ; la cour de Vienne eût accueilli avec peu d'empressement les propositions de Louis XV ; en outre celui-ci était tellement enivré de Mme Du Barry qu'il ne dut pas donner de suite à cette velléité matrimoniale.

Le baron de Breteuil, dégoûté des déboires qu'il éprouvait dans la diplomatie avait demandé un emploi dans l'armée. Cela déplut au roi, qui n'aimait pas avec raison que l'on voulût courir plusieurs carrières à la fois. Il exprima son mécontentement à M. de Broglie tout en reconnaissant le mérite et les services de M. de Breteuil.

23 janvier 1771.

M. de Montaynard, ministre de la guerre, m'a parlé de la demande du baron de Breteuil. Vous qui êtes militaire, comment pouvez-vous adopter une telle demande ? Je vois pourtant que vous ne la croyez pas dans l'ordre des militaires, et vous le lui avez dit et avez bien fait. Du reste, il est susceptible de toute autre grâce, mais il faut qu'il quitte toute intrigue, et qu'il s'occupe uniquement des affaires de son ambassade et de me plaire.

Le roi avait pensé à M. de Breteuil pour l'ambassade de Suède ; mais il renonça à ce projet. Il eut un instant l'idée de l'envoyer à Vienne ; mais comme M. de Breteuil était un des partisans de M. de Choiseul, qui avait été renvoyé avec éclat du ministère, Louis XV ne voulut pas que la promotion de M. de Breteuil pût être regardée comme un triomphe pour le parti Choiseul. On parlait alors du retour probable de ce ministre et de la rentrée du Parlement, qui était alors supprimé et remplacé par des conseils supérieurs : le roi, qui haïssait M. de Choiseul et le Parlement, réfute ces bruits avec vivacité.

Digitized by Google

(*A M. de Broglie*). 18 mars 1771.

J'ai reçu la lettre du baron de Breteuil. C'était moi uniquement qui avais imaginé de l'envoyer en Suède dans ce moment-ci, comme plus au fait qu'un autre; il n'y ferait pas le bien que j'en attends, je n'y pense plus. A l'égard de Vienne, si c'était un triomphe pour le parti Choiseul, il n'irait pas non plus. *Quel sot propos que celui de son retour aux affaires étrangères! Quel méchant que celui du Parlement!*

L'alliance avec Vienne tenait au cœur de Louis XV; mais cette alliance était bien compromise, à son insu, par ses ministres et par l'ambition du nouvel empereur Joseph II qui, admirateur passionné du roi de Prusse et avide de conquêtes, s'éloignait de jour en jour de la prudente ligne de conduite adoptée et suivie avec tant de succès par Marie-Thérèse. On travailla avec instance aux instructions secrètes destinées à M. de Breteuil, lorsqu'il était question de l'envoyer à Vienne: c'était là une besogne délicate. « Les instructions du baron de Breteuil pour Vienne sont assez difficiles à faire, et je ne suis pas surpris que Gérard y soit embarrassé. *Je travaillerai moi-même aux points essentiels.* Je ne vous cacherai pas que, dans le cas présent, j'avais fait proposer au roi de Pologne si, pour la Diète, il n'aimerait pas mieux avoir le baron de Breteuil qu'un nouveau venu. M. de Scheffer l'aime mieux à Vienne..... M. d'Usson sera-t-il assez délié pour cette diète orageuse? » Enfin le roi prit un parti; M. de Breteuil fut nommé au poste de représentant de la France à la cour de Londres; le coadjuteur de Strasbourg, qui fut depuis le cardinal de Rohan, fameux par le procès du collier de la reine, fut envoyé embassadeur à Vienne; mais on plaça sous ses ordres, avec mission de le surveiller et de le diriger, M. Durand, l'ancien garde du dépôt des affaires étrangères. M. Durand fut chargé de correspondre secrètement avec le roi qui, plein de confiance dans ses lumières et dans son expérience, l'invita à donner sur les événements ses appréciations personnelles. — 27 septembre 1771. « Je verrai avec plaisir que vous joigniez toujours vos réflexions au détail des faits dont vous aurez à me rendre compte. »

Mme Du Barry n'avait pas abandonné son projet de connaître la correspondance secrète; son ami, le nouveau ministre des affaires étrangères, M. d'Aiguillon, la maintenait dans ce dessein; ils eurent l'un et l'autre des notions certaines. M. de Broglie en prévint le roi qui, avec son incurable optimisme, lui répondit : — 14 février 1771. « Mme Du Barry n'en sait pas plus qu'elle savait, et je ne sache pas que M. d'Aiguillon soit instruit : continuez avec eux sur le même pied. »

Digitized by Google

Nous touchons à un des plus graves et des plus douloureux événements de l'histoire moderne, au premier partage de la Pologne. On sait assez comment la Prusse et l'Autriche prirent chacune, sous des prétextes plus ou moins mensongers, les provinces polonaises qui leur convenaient. Mais les préliminaires de cet odieux partage et les actes qui le préparèrent sont encore enveloppés d'obscurité. Nous nous bornerons à examiner deux points importants et très controversés : la part qu'a prise l'Autriche et la conduite de la France. On a prétendu que l'Autriche n'avait consenti que forcée au partage de la Pologne ; elle n'aurait pu résister seule au concert de la Prusse et de la Russie, car elle était abandonnée par la France. Cette indifférence de la France pour la Pologne est-elle prouvée? La correspondance secrète peut, à cet égard, nous fournir quelques lumières. D'abord, il est certain que, dès 1770, il y eut, entre le roi de Prusse et l'empereur Joseph II, des conférences politiques à Neisse et à Neustadt. Le ministre, M. de Kaunitz, ne donna pas sur cette entrevue des détails précis à M. Durand, mais on peut s'imaginer qu'il y fut question de la Pologne, car dès la même année, l'Autriche envahit à main armée le comté de Zipn et les quatre starosties de Nowitang, Sandeck, Biecz et Pitzno, dans le palatinat de Cracovie, en vertu d'une prétendue donation faite en 1238 par Boleslas le chaste, au roi Bela IV. On décora cette occupation du nom de mesure de précaution. Telles étaient les dispositions du cabinet de Vienne : il y aurait peu de justice à prétendre, avec M. de Kaunitz et M. de Cobenzel, que cette puissance était prête à combattre pour la Pologne, et qu'elle ne demandait pour cela que l'appui de la France. Que l'entente entre la France et l'Autriche ne fût pas cordiale, c'est un point sur lequel on ne saurait avoir de doute. M. d'Aiguillon était pour l'ancienne politique française : et, malgré les désirs du roi, il était froid et réservé vis-à-vis de la cour de Vienne. Il n'avait même pas nommé d'ambassadeur à Vienne : le chargé d'affaires d'Autriche à Paris reçut l'ordre de se retirer si cette situation se prolongeait. M. de Mercy vint trouver M. de Broglie, dont il connaissait les relations avec le roi, et se plaignit. M. de Broglie reçut cette communication comme une confidence faite à un particulier, et s'empressa d'en rendre compte à Louis XV.

(Le comte de Broglie au roi). 25 mai 1771.

J'ai ajouté, sire, à la réponse qui lui est destinée (à l'ambasseur à Constantinople), un post-scriptum d'après une dernière conversation que j'ai eue mercredi avec M. le comte de Mercy..... L'ambassadeur de Vienne est venu me chercher chez moi pour me faire part de ces nouvelles; il s'est fort étendu sur l'attention de sa cour à exclure l'Angleterre de la né-

Digitized by Google

gociation de la paix entre les Turcs et les Russes; mais, il m'a répété que tout cela ne pouvait pas aller tant qu'on ne s'entendrait pas davantage. Ce ministre est revenu alors à ce qu'il m'avait dit chez M. le comte de Noailles, à Versailles; il m'a rendu la conversation qu'il avait eue le lendemain avec M. le duc de La Vrillière, à qui, dit-il, il a demandé une réponse catégorique sur le départ d'un ambassadeur quelconque pour sa cour. J'ai vu avec plaisir qu'il ne lui avait pas articulé l'ordre qu'il a reçu de chercher un prétexte pour s'absenter lui-même, s'il n'en reçoit pas, en allant soit à Spa soit dans le pays de Luxembourg, et je l'ai fort exhorté à suspendre cette déclaration. Sur les affaires, je ne lui ai répondu que des lieux communs, et, en continuant de le remercier de la confiance qu'il veut bien me marquer, j'ai aussi continué de l'assurer que je n'étais pas dans le cas de traiter avec lui aucune affaire de ce genre, à quoi il a répliqué que cela ne l'empêcherait pas de continuer à me les confier. Je joins aussi à cette lettre, sire, les lettres arrivées de Vienne et de Londres; la première confirme ce que m'a dit avec plus d'étendue M. de Mercy, de la négociation de M. Thugut à Constantinople; mais ce que M. le prince de Kaunitz a dit à M. Durand de ses conversations avec M. Orlow, n'est pas tout à fait conforme avec ce que m'en a rapporté M. de Mercy, qui prétend que le chancelier de la cour de Vienne n'a pas caché au général russe *la résolution de Leurs Majestés Impériales, de ne pas permettre l'affaiblissement de l'empire ottoman ni aucun changement dans les possessions des puissances du Nord*...

Cette soi-disant résolution de Leurs Majestés Impériales n'était qu'une fiction. Tout conspirait à la ruine de la Pologne, dont le partage était prédit à Louis XV, dès le mois de juin 1771, par le comte de Broglie, qui ne se faisait pas illusion sur la conduite astucieuse de la cour de Vienne. Le ministère français avait fait passer en Pologne quelques secours d'argent et envoyé plusieurs officiers pour diriger les patriotes. L'un d'eux, qui joua un grand rôle dans notre révolution, Dumourier, s'étant mis à la tête d'un détachement polonais, fut écrasé par des forces supérieures russes; il était évident que, livrés à eux-mêmes, les Polonais ne pouvaient résister aux Russes, qui occupaient leur pays. M. d'Aignillon ne portait à la Pologne qu'un tiède intérêt, et Louis XV, rivé à l'alliance autrichienne, était disposé à tout permettre plutôt que d'abandonner cette alliance. Ce fut dans ces circonstances que M. de Broglie lui adressa cette lettre remarquable où l'intérêt de la France à préserver la Pologne était exposé dans toute sa force, en même temps qu'il éclairait le roi sur les dangers prochains qui menaçaient ce pays infortuné.

(Le comte de Broglie au roi). 25 juin 1771.

J'ai l'honneur d'envoyer ci-jointes, à Votre Majesté, trois expéditions

Digitized by Google

de Vienne et trois de Varsovie..... J'y ai vu avec peine la confirmation des désastres arrivés aux pauvres confédérés, dont je soupçonne que l'ardeur du sieur Dumourier aura bien pu être la véritable cause. Cet échec arrive bien mal à propos dans le début du ministère de M. le duc d'Aiguillon, qui m'en a paru un peu effarouché, et j'ai bien peur qu'il n'en résulte l'abandon total de ces malheureux Polonais. J'ose cependant supplier Votre Majesté de considérer les efforts qu'ils ont faits depuis trois ans sans être secourus de personne, et le bon usage qu'ils avaient fait du peu de secours qu'ils ont reçus. Le sieur Dumourier cherche à rejeter son imprudence sur leur lâcheté, même, dit-il, sur la trahison de quelques-uns des chefs; quelqu'un qui connaîtrait mieux et les hommes et les affaires se serait attendu à trouver de tout cela dans une multitude rassemblée au hasard, et, en conséquence, il ne se serait pas commis vis-à-vis une milice nationale et enrégimentée. Le remède à tout cela ne serait peut-être pas si difficile, *si la cour de Vienne désirait le bien de cette malheureuse nation; mais je soupçonne qu'elle l'aime mieux débellée que victorieuse; elle sera plus dans le cas de subir la loi qu'on voudra lui faire, et c'est là l'attitude où ses ambitieux voisins la désirent. C'est dans Votre Majesté, sire, qu'est leur unique ressource.* Le nouveau ministère ne saurait connaître encore combien le sort de cette république est politiquement intéressant pour la France et le nouvel ambassadeur qu'on nomme pour Vienne le connaîtra encore bien moins; c'est ainsi que la Providence réunit toutes les circonstances pour la destruction de nos intérêts et de notre système dans cette partie de l'Europe.....

Cependant, les négociations pour le partage de la Pologne étaient poursuivies dans le plus profond secret entre les trois cours. A Vienne, M. de Kaunitz amusait notre envoyé, M. Durand, et le tenait dans la plus trompeuse sécurité; mais Louis XV eut quelque connaissance de ces projets par M. de Vergennes, notre ambassadeur à Stockholm, qui en avait été instruit par M. de Scheffer, ministre du roi de Suède. De son côté, la Prusse feignait de tenter un rapprochement avec la France, afin de mieux cacher son entente avec l'Autriche. Le gouvernement français communiqua les ouvertures de la Prusse à la cour de Vienne; mais ce n'était là qu'un jeu: l'Autriche, selon le mot de Louis XV, avait déjà *pris sa part du gâteau*, et, pendant qu'on donnait à l'Autriche cette marque de confiance, celle-ci signait le traité de partage. — 12 janvier 1772. Louis XV au comte de Broglie. « C'est pour marquer toute notre confiance en la cour de Vienne, que M. d'Aiguillon a communiqué les lettres de Prusse à M. de Mercy, et pour juger *si elle ne voudrait pas avoir sa part du gâteau sur la Pologne*, comme il y a tout lieu de le croire. Vienne peut avoir déchiffré vos lettres, mais il faut toujours vous en tenir, avec M. de Mercy, comme ayant été ministre en Pologne. » Désormais, il ne sera plus question de la Pologne qu'une seule fois,

Digitized by Google

et Louis XV, prenant son parti stoïquement, déclarera que la Pologne était trop loin pour qu'on pût la secourir.

L'année 1773 apporta de nombreux soucis au roi et à ses agents secrets. Un Français réfugié en Angleterre, Thevenot de Morande, avait composé, sous le titre de *Mémoires secrets d'une Fille publique*, une histoire de Mme du Barry où la personne du roi était fort maltraitée. M. de Broglie, ayant appris ce fait, proposa à Louis XV de faire acheter par d'Eon le manuscrit de Thevenot de Morande.

(Le comte de Broglie au roi). 29 juillet 1773.

Sire, il y a un peu plus de trois semaines que M. Des Cars, me menant à Versailles, me dit en confidence qu'il était fort inquiet d'un ouvrage scandaleux, plein des plus atroces calomnies, qu'on était près de publier en Angleterre; qu'il cherchait quel moyen on pourrait employer pour en prévenir l'impression, et que, comme il avait vu le sieur d'Eon, mon aide-de-camp à l'armée, il avait imaginé que je pouvais avoir du crédit sur son esprit et être par là à portée de le charger de cette commission; il m'ajouta que, connaissant mon inviolable attachement pour Votre Majesté, il avait pensé que je serais bien aise de contribuer à prévenir la publicité d'écrits infâmes et qui, plus ils sont calomnieux, plus ils sont accueillis avec avidité par le public.

Je répondis, Sire, au marquis Des Cars, que j'avais autrefois beaucoup de crédit sur d'Eon, que je recevais quelquefois de ses nouvelles, que je le croyais en effet très propre à se bien acquitter de la commission dont il s'agissait, mais qu'il fallait commencer par savoir s'il y avait bien lieu à s'en occuper, et que j'allais lui écrire par une voie sûre pour tâcher d'y parvenir. Votre Majesté trouvera ci-jointe, sous le n° 1, la lettre que j'écrivis, le 6 de ce mois, au sieur d'Eon à ce sujet; sous le n° 2, la première réponse introductive qu'il y a faite, et sous le n° 3, le déchiffrement de la seconde réponse. J'ai reçu cette dernière pièce il y a peu de jours, et, sur-le-champ, j'ai dit à M. Des Cars que je croyais pouvoir répondre par le moyen de d'Eon du succès du projet qu'il m'avait communiqué, et qu'ainsi il ne s'agissait plus que de savoir l'espèce de récompense ou sacrifice qu'on exigerait du chevalier Moranti, et si Mme la comtesse Du Barry avait véritablement envie de s'en occuper.

M. Des Cars a eu à ce sujet, ce matin, une conversation avec cette dame, dans laquelle, sans lui nommer ni moi ni le sieur d'Eon, il lui a dit qu'il é aît étonné de la voir si tranquille sur un objet qui devait autant l'intéresser; que, quelque fabuleux que pût être le roman scandaleux de l'impression duquel on était menacé, il lui paraissait de la dernière importance de la prevenir; qu'outre les calomnies contre elle et toute la famille Du Barry, il y en pouvait avoir contre la personne sacrée de Votre Majesté, et que cela rendait cette affaire d'autant plus digne de son attention. Mme Du Barry a paru particulièrement très sensible à ce dernier objet; mais il a paru à M. Des Cars qu'elle voulait faire traiter cette négociation par un autre canal, et qu'apparemment on la tranquillisait.

Digitized by Google

Il lui en a témoigné son étonnement; elle a répondu qu'en effet il faudrait s'en occuper; mais la matière n'a pas été traitée plus à fond.

Dans cet état de choses, j'ai cru, Sire, devoir avoir l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de tout ce qui est venu à ma connaissance; c'est à elle à juger de l'importance de l'objet et à me donner ses ordres. Je ne sais si l'impression vive que j'en ressens est dictée par la crainte que j'ai de voir répandre un écrit à la vérité digne du plus grand mépris, mais qui intéresse des personnes honorées de sa bienveillance et auxquelles, par ce motif, je me trouverais heureux de rendre un service de ce genre; mais il me paraît que rien ne serait plus pressé que de s'assurer de cet écrit et qu'il n'en resterait aucune trace. Oh! quel scandale ne serait-ce pas que d'y voir Votre Majesté elle-même compromise! Malgré cette opinion, je n'ai pas voulu paraître en rien vis-à-vis de Mme Du Barry dans cette affaire, je ne cherche pas à me faire valoir auprès d'elle, et je serais trop content de pouvoir la servir, mais à son insu. Si Votre Majesté pense qu'il convienne de suivre cette affaire par le moyen d'Eon, j'aurai l'honneur de lui proposer la marche que je pense qu'il convient d'y donner pour en assurer le succès. Si, au contraire, elle croit qu'il n'y faille pas songer, je lui écrirai de l'abandonner, et j'aurai celui de mettre sous ses yeux le projet de réponse pour qu'elle daigne l'approuver. Je suis, etc.

P. S. Je supplie Votre Majesté de me renvoyer cette lettre et toutes les pièces relatives à cette affaire.

Louis XV écrivit sur la première page de cette lettre ce qui suit :

Ce n'est pas la première fois qu'on a dit du mal de moi dans ce genre; ils sont les maîtres; je ne me cache pas. L'on ne peut sûrement que répéter ce que l'on a dit de la famille Du Barry; c'est à eux à voir ce qu'ils veulent faire, et je les seconderai; je vous renvoie tous vos papiers.

Hélas! il ne se cachait pas, et c'était là le mal, car il scandalisait la France entière en se montrant en public avec Mme Du Barry et en lui accordant les honneurs royaux. Mme du Barry et M. d'Aiguillon étaient plus soucieux que lui de sa dignité, et s'ils s'étaient montrés froids lors des ouvertures que leur fit M. de Broglie, c'est qu'ils préférèrent se servir d'une autre voie. M. d'Aiguillon envoya à Londres un intrigant, nommé Benaven, pour traiter avec Thevenot de Morande de l'achat de son manuscrit : ce dernier demanda vingt-quatre mille livres. On hésita, dans la crainte que le pamphlétaire ne gardât copie de son ouvrage : on essaya de le faire enlever, mais les agents chargés de cette opération furent surpris et durent s'enfuir pour éviter la potence. Pendant ce temps-là, une autre négociation se poursuivait par le comte de Broglie et par le chevalier d'Eon. M. le comte de Broglie en rendait le compte suivant :

Digitized by Google

23 janvier 1774.

Sire, le sieur Dubois-Martin vient de m'envoyer le déchiffrement d'une lettre du sieur d'Eon, sans me marquer s'il a été mis sous les yeux de Votre Majesté, je me presse d'avoir l'honneur de le lui adresser, afin qu'elle ait connaissance de tout ce que ledit sieur d'Eon m'a mandé au sujet de la négociation dont il avait proposé de se charger vis-à-vis du sieur de Morande. Je supplie, sire, Votre Majesté de se rappeler que c'est en arrivant à Compiègne, au commencement de juillet dernier, que j'eus l'honneur de lui faire part des vues que M. Des Cars m'avait communiquées pour rendre à Mme la comtesse Du Barry un service que nous regardions l'un et l'autre comme important; ce qui nous aurait d'autant plus flattés, que nous pensions donner par là des preuves de notre désir ardent de plaire à Votre Majesté. Elle a su dans le temps ce qui a empêché que cette négociation n'ait été suivie par le sieur d'Eon. Je me suis bien douté alors que Mme Du Barry n'avait pas accepté les offres de service de M. Des Cars, parce que M. le duc d'Aiguillon lui a persuadé qu'il était plus à portée que personne de lui procurer le sacrifice de l'ouvrage calomnieux et scandaleux qui l'intéresse. Malgré cela, dès qu'elle a désiré qu'on suspendît toute démarche, je me suis contenté d'écrire au sieur d'Eon la lettre du mois d'août 1773, que Votre Majesté a daigné approuver, et je n'ai plus entendu parler de cette affaire que par les deux lettres du sieur d'Eon, l'une du..... et celle du 12 décembre 1773. J'ai eu l'honneur, sire, d'envoyer à Votre Majesté la première comme je fais aujourd'hui la dernière; j'ose de nouveau prendre la liberté de lui représenter que la somme demandée par le sieur d'Eon pour terminer une affaire qui peut devenir si scandaleuse est bien médiocre en comparaison de l'avantage qu'il y a à l'assurer. Qu'elle daigne se rappeler qu'au commencement des démêlés du sieur d'Eon avec M. le comte de Guerchy, j'eus de même l'honneur d'employer le feu sieur Monin, qui avait du crédit sur cet ambassadeur, pour le déterminer à concilier ces différends. Elle donna en effet des ordres en conséquence, mais M. le duc de Praslin empêcha M. de Guerchy de prendre la voie de la conciliation. On se flatta de venir à bout du sieur d'Eon par la force et de le faire enlever avec ses papiers; projet ridicule et inexécutable. Il en a coûté beaucoup d'argent pour le tenter, et la querelle entre l'ambassadeur et le sieur d'Eon est venue au dernier période et a éclaté de la manière la plus scandaleuse. Je crains, sire, que le second tome de pareille histoire ne soit prêt à paraître. On en cachera les effets à Votre Majesté, mais il n'en sera pas moins vrai que son nom sacré se trouvera étrangement compromis, et qu'une personne qu'elle honore de sa bienveillance sera injuriée et calomniée de la manière la plus atroce, à la face de toute l'Angleterre. Ce sont ces réflexions, que je ne crains pas de renouveler à Votre Majesté, qui m'engagent à oser mettre de l'insistance dans la permission que j'ai eu l'honneur de lui demander d'autoriser le sieur d'Eon à traiter de la suppression de cet ouvrage, en fixant à mille louis le prix de cette négociation. Si j'avais cette somme à ma disposition, j'ose dire que je la sacrifierais volontiers à mes propres dépens, tant je suis persuadé de son utilité. Au reste, j'espère que Votre Majesté aura bien voulu

Digitized by Google

remarquer que le sieur d'Eon a fait de son mieux pour persuader au sieur de Morande de remettre la minute de son ouvrage au sieur de Cormoy. Tout ce qu'il mande à ce sujet a l'air d'être dicté par la vérité. Ce qu'il y a de certain, c'est que le sieur d'Eon n'a reçu de ma part sur cette affaire que la lettre du mois d'août, approuvée par Votre Majesté, et qu'il ne m'en a écrit que les deux dont j'ai eu l'honneur de lui rendre compte.....

Pour terminer ce qui a rapport à Thevenot de Morande, j'ajouterai que Beaumarchais se fit charger de traiter de l'achat de son pamphlet, qu'il acquit moyennant trente-six mille livres une fois payées et deux mille livres de pension.

Louis XV se laissait aller de plus en plus à l'indolence : la Pologne partagée, la Turquie écrasée par la Russie ne pouvaient le réveiller de son apathie; d'ailleurs, avec sa politique de la paix quand même, il n'avait aucun intérêt à intervenir, aussi était-ce plutôt par habitude que par conviction de son utilité qu'il continuait la correspondance secrète. Le ministre de la guerre, M. de Montaynard, avait envoyé des agents militaires en Pologne, entre autres Dumourier; il était avec eux en relation. Une lettre de Dumourier fut interceptée et ouverte à la poste; elle mit sur la trace de la correspondance secrète, et M. d'Aiguillon eut entre les mains des preuves de la part qu'y avait prise M. de Broglie, mais il ignorait dans quelle mesure le roi avait concouru à cette intrigue. Il se plaignit à Louis XV, feignant de regarder M. de Broglie et M. de Montaynard comme deux conspirateurs. Le roi prévint immédiatement son ministre secret.

Compiègne, 21 août 1773, au soir.

M. d'Aiguillon a découvert une correspondance d'un nommé Du Mourier qui est à Hambourg avec M. de Montaynard; il parle aussi du fils de Guibert, d'un nommé Favier, en correspondance avec le prince de Prusse et la Russie; il dit que vous êtes en rapport avec M. de Montaynard. Eclaircissez-moi sur ce que vous pouvez savoir de tout cela; et de là il (M. d'Aiguillon) tomba fort sur le ministre (M. de Montaynard) et sur vous.

Favier travaillait sous la direction de M. de Broglie à la rédaction de mémoires politiques qui nous ont été conservés et qui avaient pour objet de démontrer à Louis XV le danger de l'alliance avec l'Autriche. Favier ayant été arrêté et mis à la Bastille, on trouva chez lui ces mémoires et des documents de la correspondance secrète dans lesquels Dubois-Martin, le secrétaire de de Broglie était compromis. M. d'Aiguillon demanda au roi l'ordre d'arrêter Dubois-Martin; le roi refusa. M. d'Aiguillon insistant, Louis XV avoua que le comte lui avait remis de temps à autres quelques mémoires poli-

Digitized by Google

tiques, ajoutant qu'il ne les lisait pas : il en remit quelques-uns au ministre.

M. d'Aiguillon comprit et se le tint pour dit, mais il fit continuer la procédure contre les agents subalternes qu'on avait mis à la Bastille ; il voulait surtout perdre M. de Montaynard. M. de Broglie, se sentant hors d'atteinte, eût le vertige, et, se croyant sûr de l'appui du roi, osa provoquer publiquement le ministre. Il avait été nommé ambassadeur extraordinaire pour aller au-devant de la princesse de Savoie destinée au comte d'Artois ; il demanda la permission de pousser son voyage jusqu'à Turin, où l'appelaient ses affaires ; le duc d'Aiguillon lui remontra qu'étant revêtu d'un caractère officiel il ne pouvait se rendre en simple particulier à la cour de Savoie ; le comte insistant, le duc lui promit de porter l'affaire au conseil. Alors le comte lui écrivit la lettre suivante, qui est un chef-d'œuvre d'impertinence et qui montre quels résultats funestes produisait cette manie de Louis XV de faire surveiller le supérieur par l'inférieur et de rompre toute hiérarchie. Quel respect, quelle déférence pouvait avoir pour le ministre officiel le ministre secret employé par leur maître commun à contrôler le premier et souvent à rompre ses mesures. C'est à ce titre que cette lettre mérite d'être citée en entier.

(*Le comte de Broglie à M. d'Aiguillon*). A Paris, ce 22 septembre 1773.

Comme j'imagine, monsieur le duc, que ce sera demain au conseil que vous traiterez l'affaire de mon voyage de Turin, qui, en vérité, n'était pas digne d'y être portée, je me presse de vous représenter de nouveau qu'il serait bien étonnant qu'après vous avoir annoncé il y a près de deux mois à Compiègne le projet et le motif de ce voyage, que vous avez approuvé, après que, conséquemment à cette permission, j'en ai fait part à MM. les ambassadeurs de Sardaigne pour les prier de témoigner à leur maître l'empressement que j'avais de lui porter l'hommage de toute ma famille, après avoir reçu par M. de Viry la réponse de ce prince avec une espèce d'invitation de venir le voir et les assurances du plaisir qu'il aurait (ce sont ses propres termes) de me recevoir ; combien, dis-je, il serait étonnant qu'au moment de mon départ Sa Majesté me le défendît. Je sais, monsieur le duc, et je vous l'ai déjà dit, que vous êtes le maître d'obtenir de Sa Majesté cette décision, et que le conseil, ignorant toutes ces circonstances, adhérera à votre avis. Mais de quelque façon que cette défense me parvienne, vous ne devez pas douter que ce ne soit à vous que je doive l'attribuer, et je ne puis vous dissimuler que je vous en saurai mauvais gré. Je vous prie même d'observer que le désagrément que j'éprouverai sera partagé par toute ma famille. L'évêque de Noyon ayant trouvé à Lausanne et à Chambéry M. le prince de Carignan et plusieurs autres personnes considérables de la cour de Turin, avait reçu les compliments les plus flatteurs sur le plaisir qu'ils se faisaient de m'y recevoir. Le maréchal a conservé pour cette circonstance l'arrangement de plusieurs

Digitized by Google

affaires qui le regardent, sur la décision desquelles ma présence et l'occasion pourront beaucoup influer. Il m'a donné des lettres pour le roi de Sardaigne dans lesquelles il remercie ce prince de l'honneur qu'il lui fait d'être parrain d'un de ses enfants. Ils ne vous écrivent ni l'un ni l'autre à cette occasion parce que ni eux ni moi n'avions pas imaginé que, sous aucun prétexte, la possibilité de faire ce voyage dût faire une question. J'espère qu'avec un peu de réflexion vous sentirez, monsieur le duc, que non-seulement nous aurions bien lieu de nous plaindre de vous si vous en étiez la cause, mais que nous devons attendre que, si par impossible il y avait des obstacles qui ne vinssent pas de vous, vous sauriez prendre les moyens de les lever et que vous ne voudriez certainement pas que les personnes qui ont été les plus citées pour s'être occupées de vos intérêts dans des circonstances un peu plus importantes qu'une simple permission de voyager, puissent l'être aujourd'hui pour recevoir des marques non équivoques de votre mauvaise volonté; mais j'espère que cela n'arrivera pas, et que je serai toujours dans le cas de pouvoir vous assurer avec la même sincérité de l'inviolable et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être.....

Mais M. de Broglie se trompait en supposant que Louis XV laisserait publiquement bafouer un de ses ministres : il avait pourtant par devers lui l'exemple de Tercier et sa propre expérience. Il avait été exilé une première fois et avait subi une disgrâce aux yeux de tous pendant qu'il ne cessait pas d'avoir la confiance du roi, qui voulait que les apparences fussent sauvées et que les représentants avoués de son autorité fussent obéis. Louis XV ne tint pas une conduite différente dans la circonstance présente. Le comte était alors invité au château de Choisy. Le roi lui fit bon visage, joua avec lui au trictrac. Mais à son retour à Paris, M. de Broglie reçut l'ordre suivant :

Monsieur le comte de Broglie, après la lettre que j'ai vue hier de vous, vous devez bien vous douter que vous n'irez ni à Turin ni au Pont-de-Beauvoisin (lieu frontière où la princesse de Savoie devait être remise à l'envoyé du roi de France), mais à Ruffec, où vous resterez jusqu'à nouvel ordre de ma part ou d'un de mes ministres autorisé par moi. A Choisy, ce 24 septembre 1773. Louis. — Ne me faites pas de réponse à cette lettre et partez le plus tôt possible.

Il fallut partir. Au premier moment, Louis XV fut véritablement fâché contre M. de Broglie, témoin cette lettre qu'il écrivait à M. Dubois-Martin.

Fontainebleau, 18 octobre 1773.

Le secret est presque découvert, il faut qu'il y ait eu un traître ou un canard privé. Le général Monet seul presque n'est point nommé. Le comte de Broglie avait des émissaires partout : d'Eon en Angleterre ; Bon à

Digitized by Google

Bruxelles; Dumourier à Hambourg; Chrétien à Stockholm; Marbeau à Pétersboug; Guibert à Vienne, et le prince Louis de moitié, Châteauneuf en Espagne. Par les lettres de Dumourier à M. de Montaynard, c'est un fou qui voulait la guerre et rompre l'alliance avec Vienne. J'ai fait cette alliance, et elle subsistera sûrement tant que l'impératrice vivra, et l'empereur, je n'ai que lieu de me louer de lui. Je ne veux point de guerre; je m'en suis assez expliqué. A cinq cents lieues il est difficile de secourir la Pologne. J'aurais désiré qu'elle fût restée intacte, mais je ne puis y rien faire que des vœux. Le comte de Broglie a eu une conversation bien indiscrète avec M. de Mercy. Il faut tenir une conduite bien sage, et laisser dormir pendant quelque temps les choses, en continuant cependant les correspondances et prenant garde à tout.

Mais le roi ne tarda pas à s'apaiser. Comme il voulait, malgré son mauvais succès, poursuivre la correspondance secrète, M. de Broglie lui était nécessaire. Il l'autorisa donc de nouveau à lui écrire : il augmenta même ses appointements, mais il le laissa en exil. Deux maîtres des requêtes avaient été chargés d'instruire le procès des prisonniers de la Bastille, c'étaient MM. de Marville et Villevault. La participation de M. de Broglie et de Dubois-Martin était évidente; elle n'était excusable que par ce fait qu'ils avaient agi par ordre du roi; mais celui-ci ne voulait pas avouer, espérant toujours tenir cachée sa correspondance. M. de Broglie exposa avec force la situation pénible dans laquelle il se trouvait par le fait du roi.

(*M. de Broglie au roi*). 22 janvier 1774.

La prolongation de mon exil, dont tous mes amis sont encore plus étonnés depuis que Votre Majesté a daigné assurer mon frère que je n'étais pour rien dans l'affaire de la Bastille, a engagé ceux qui s'intéressent le plus particulièrement à mon sort de chercher à pénétrer ce qui peut se tramer contre moi. Un d'eux vient de me marquer, sire, qu'il était assuré que M. de Marville, un des commissaires, avait dit à Votre Majesté que l'affaire des prisonniers de la Bastille était des plus criminelles, que tous ceux qui y étaient mêlés, et nommément le sieur Dubois-Martin, mon secrétaire, et moi, devaient être décrétés, et que cela apprendrait des choses très utiles à découvrir. Est-il permis d'être ainsi calomnié par un magistrat de soixante-dix ans, et serait-il possible que la gravité de son âge pût influer sur la confiance que Votre Majesté y mettrait? D'un autre côté, les partisans de M. d'Aiguillon répandent que mon frère n'a pas rendu exactement ce qu'elle a daigné lui dire sur mon compte, et qu'il s'en faut de beaucoup qu'elle pense que je ne suis point impliqué dans cette affaire. Ce ministre lui-même a dit au maréchal que ce n'était pas la lettre que je lui ai écrite qui était cause de mon exil; il est vrai qu'en même temps il l'assure qu'il en procurera la fin dès que le renvoi de M. de Montaynard, qu'il a annoncé depuis six semaines comme devant arriver à chaque ins-

Digitized by Google

tant, sera décidé : il veut donc que ce soit à lui que j'aie l'obligation de mon retour. Pour moi, sire, je ne le désire et ne l'attends que de la justice, et encore plus de la bonté de Votre Majesté ; mes peines sont grandes, le dommage qui résulte de mon absence pour mes affaires et pour ma réputation est inappréciable, mais je me console quand je pense qu'elle est convaincue de mon innocence et qu'elle a dit qu'elle daignait être contente de mes services. Puis-je, après cela, douter qu'elle ne tardera pas à m'accorder le retour d'une bienveillance qui me tiendra toujours lieu de tout et que je m'occuperai sans cesse de mériter.

Je supplie Votre Majesté d'approuver dans leur forme ordinaire les deux états des quartiers de juillet et d'octobre ; j'ose espérer qu'elle trouvera bon que les appointements du sieur Favier continuent à y être portés pour être donnés à des créanciers qu'il a laissés jusqu'à la concurrence de ses dettes ; et ensuite ce traitement lui sera remis. Je la supplie aussi d'observer que j'ai porté le mien à trois mille sept cent cinquante livres par quartier, au lieu de deux mille deux cent cinquante livres, en conséquence de l'approuvé qu'elle a bien voulu mettre à ma lettre du 20 juillet 1773. (De la main du roi : *Approuvé*).

Louis XV fut inflexible : M. de Broglie dû rester à Ruffec, mais de là il correspondait fréquemment avec le roi. Il lui recommanda avec chaleur (2 mars 1774) M. Dubois-Martin, qui avait réussi à soustraire les papiers trouvés chez Favier, et avait noblement résisté aux menaces et aux tentatives de séduction dont il avait été l'objet pour qu'il livrât le secret du roi. En l'absence de M. de Broglie, il était resté seul chargé de la réception et du déchiffrement des dépêches. Le roi, sur la proposition du comte, lui accorda une pension de six mille livres : en même temps il rassura M. Durand. Je cite ce billet pour montrer que le comte de Broglie n'avait pas cessé de diriger la correspondance secrète.

20 mars 1774.

Monsieur Durand, tout ce qui est arrivé au comte de Broglie ne doit pas vous effrayer : il m'a envoyé les lettres que vous lui avez écrites les 11 et 14 décembre dernier, contenant comme par le passé tout ce dont je vous ai chargé ; ce billet vous sera envoyé en chiffres par lui : vos services me sont toujours agréables.

LOUIS.

A peine l'affaire de la Bastille était-elle terminée, à peine Louis XV avait-il repris sa sécurité, qu'un nouveau coup, qu'on ne pouvait parer, vint lui démontrer que son secret était connu non plus de ses ministres, mais de ceux auxquels il avait le plus d'intérêt à le cacher, de la cour de Vienne. Le 6 avril 1774, il écrit à M. Dubois-Martin.

A Vienne, on a découvert le chiffre avec Durand, et toute sa corres-

Digitized by Google

pondance y est découverte avec le comte de Broglie : car le prince Louis, qui me le mande secrètement, ne lui envoie plus de lettre passant par les Etats de l'impératrice, non plus qu'à Constantinople, où il pourrait y aller de la vie de son ministre à la Porte.

Au reçu de cette dépêche M. Dubois-Martin s'étonne : il ne comprend pas qu'un secret si bien combiné puisse avoir été pénétré.

6 avril 1774.

J'ai reçu et communiqué à M. le général Monet le billet de Sa Majesté, par lequel elle a la bonté d'annoncer ce que mande secrètement M. le prince Louis et nous ne manquerons pas de nous conformer à ces ordres. Nous ne concevons pas comment on peut deviner un chiffre, mais bien qu'on ait pu avoir à Vienne celui de M. Durand, comme M. de Saint-Priest a à Constantinople la correspondance de l'ambassadeur d'Angleterre, ou par quelque moyen équivalent. Il ne faut pas moins que la constance supérieure de Sa Majesté pour que sa correspondance résiste à tant d'échecs.

Louis crut avoir trouvé l'explication de ce mystère.

18 avril 1774.

L'on envoie les copies des lettres du ministre qui ont été déchiffrées, et par cette découverte les nôtres ne sont pas difficiles à découvrir. Voilà ce que je pense, et cela parce que pareille chose nous est arrivée.

Mais le roi ne connaissait pas encore toute l'étendue du mal : deux dépêches secrètes du coadjuteur de Strasbourg, transmises par M. de Soubise, vinrent l'éclairer et le désespérer.

(*A M. Dubois-Martin*). 26 avril 1774.

J'envoie les deux lettres originales que j'ai reçues de Vienne par des courriers du coadjuteur, et que M. de Soubise m'a remises de sa part. Il a gagné quelqu'un du cabinet apparemment pour être si bien instruit. Vous pourrez copier ce qui regarde la découverte de ma correspondance secrète pour l'envoyer au comte de Broglie et me renvoyer les originaux.

Le prince Louis avait fait d'importantes mais tardives découvertes. En corrompant des secrétaires du prince de Kaunitz, il avait appris que la cour de Vienne était parvenue à se procurer et à déchiffrer les dépêches diplomatiques échangées entre le gouvernement français et ses représentants à Constantinople, à Stockholm et à Pétersbourg, au moyen de cabinets noirs établis à Bruxelles, à Francfort et à Ratisbonne. La correspondance secrète n'avait pas échappé à ces investigations; le prince envoyait en même temps des copies du déchiffrement fait à Vienne des correspondances interceptées. Le doute n'était plus possible : Louis XV se sentit vaincu, mais l'humi-

Digitized by Google

liation qu'il en éprouva ne fut pas longue, car la dernière lettre dans laquelle il annonçait à Dubois-Martin la découverte de la correspondance secrète est du 26 avril 1774, et le 10 mai suivant il était mort.

J'ai dit en commençant comment M. de Broglie, accusé d'intrigues auprès de Louis XVI, parvint à se disculper en produisant les originaux de la correspondance secrète; ma tâche est donc terminée; toutefois, je ne saurais finir sans tirer la conclusion de cette histoire incomplète, mais véridique, du gouvernement personnel de Louis XV. Pendant plus de vingt ans, il employa à la correspondance secrète un temps et une intelligence qu'il refusait aux affaires de son royaume. Que n'accordait-il le quart de ce temps à s'occuper de l'administration de la France, qui dépérissait entre des mains négligentes ou coupables! Il se défiait de ses ministres, et il les laissait faire, se contentant de contrebalancer en dessous leur influence. En politique, il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions, il faut vouloir le bien franchement, fermement. Louis XV n'eut que des velléités timides, que décourageait le premier obstacle; aussi, tout ce qu'il craignait se réalisa. Il voulut la paix à tout prix; sa fermeté à conserver l'alliance autrichienne n'eut pas d'autre raison d'être : il s'imagina que, tant qu'il serait uni à cette puissance, personne n'oserait l'attaquer. Par cette conduite, il froissa le sentiment national, trouva dans ses ministres des interprètes infidèles de sa politique, et, dans ses agents secrets des instruments indociles; il compromit cette alliance qui lui était si chère, et la rendit stérile. Il assista sans remords au partage de la Pologne, qu'il aimait et qu'il aurait voulu libre et heureuse. Dans un pays où les ministres avaient à leur discrétion la Bastille, les lettres de cachet et le cabinet noir, il espéra leur cacher ses mesquines intrigues, bien puériles au fond, mais qui devinrent funestes en discréditant les dépositaires de son autorité et en affaiblissant le gouvernement. Toujours tremblant d'être surpris, d'illusion en illusion, il atteignit le terme de son règne et de sa vie; mais, au moment de mourir, il eut la honte de voir ses petits mystères découverts en France et à l'étranger, sa duplicité mise à jour, et s'écrouler l'édifice auquel il avait depuis si longtemps consacré tous les instants qu'il dérobait à ses plaisirs ou à son ennui. Cependant, à tout prendre, on doit lui savoir gré de n'avoir pas été entièrement cet égoïste et ce roi fainéant que nous dépeint l'histoire, et, dans le jugement définitif que l'on portera sur lui, jugement qui ne pourra qu'être sévère, il faudra tenir compte de quelques sentiments généreux et du bon vouloir dont il a déposé le témoignage dans la *Correspondance secrète*.

E. Boutaric.

Digitized by Google

LE TATTERSALL

ET

LES CHEVAUX DE COURSE

EN ANGLETERRE

I

Lorsqu'on parcourt Piccadilly de l'est à l'ouest, on a tout le long, sur la dernière moitié de cette voie publique, à sa droite une rangée de maisons et d'hôtels dont quelques-uns de fort belle apparence; à sa gauche, derrière une grille continue, les pelouses du Parc-Vert (*Green-Park*). La ligne des maisons marchandes et des hôtels particuliers se termine à Apsley-House, qui fut la résidence de Wellington. Au même endroit s'arrête Green-Park, borné par une chaussée du nom de Grosvenor-Place, perpendiculaire à Piccadilly. Ce point est bien connu des Londonniens sous la dénomination de *Hyde-Park Corner*, le coin de Hyde-Park. C'est là que commence en effet cette promenade, mais du côté opposé à celui où finit le Parc-Vert. Sa grille s'attache à la façade occidentale de la maison pseudo-grecque d'Apsley, et la chaussée, prenant le nom de Knightsbridge, se prolonge vers l'ouest, ouverte au nord sur les perspectives vaporeuses du plus grand des parcs de Londres, et bordée au sud par une rangée de maisons et d'édifices de toutes grandeurs et de tous styles. L'angle de Knightsbridge et de Grosvenor-Place est formé

Digitized by Google

par l'hôpital Saint-Georges, dont la double et imposante façade se développe sur ces deux voies. Lorsqu'on était arrivé à *Saint-Georges' Hospital*, on était arrivé également au Tattersall, je parle de l'ancien, cet établissement lui étant contigu.

Il n'y a que quelques jours que le monde des sportmen, que les amateurs de chevaux, *horse-fanciers*, à tous les degrés de la passion, se rendaient encore sur ce point sacré aux yeux de nombre d'entre eux et vers lequel doivent, par suite d'une longue habitude, les conduire involontairement leurs pas. Ils s'en détournent maintenant pour se diriger vers une autre localité, siége nouveau de cette maison presque séculaire de Tattersall. Ce changement de domicile, auquel nous venons d'assister, a été annoncé, comme il convenait, par tant d'articles anglais de journaux et de revues, tous plus ou moins émus et solennels, accompagné de tant de témoignages de regrets et de sympathie pour la maison abandonnée, de souhaits de prospérité et de longue vie pour la nouvelle aux murs encore vierges; il a été suivi enfin d'une telle fanfare d'allégresse et de triomphe, rappelant le double cri de : *Le roi est mort, vive le roi !* que c'est un devoir pour nous, dociles élèves, hier encore, de nos voisins, maîtres incontestés dans l'art hippique, mais qui venons de montrer que l'élève a profité des leçons du maître, que c'est un devoir, dis-je, de joindre notre humble voix à l'expression des sentiments qu'a fait naître chez eux un fait qu'ils considèrent sans doute à l'égal d'un événement.

Ce nom de Tattersall jouit d'une renommée si grande même hors de l'Angleterre, non-seulement parmi les sportmen de tous les pays, mais encore parmi les gens qui ne s'occupent de chevaux que pour se procurer un bel attelage, que l'imagination prête volontiers au fameux établissement des dehors qui devaient le faire reconnaître à première vue. Pure illusion. Là, comme c'est si souvent le cas en Angleterre, se retrouve l'empreinte de l'esprit national, le plus simple en fait de moyens, le moins metteur en scène, peut-être, qui soit au monde. Un étranger, cherchant seul et sans le secours de personne, un jour autre que les jours de vente, le Tattersall, sur la simple indication qu'il était situé près du « Corner, » eût risqué fort de s'en retourner sans y avoir mis les pieds.

Contiguë à l'hôpital Saint-Georges, du côté de Grosvenor-Place, est une maison de briques non crépies, de deux étages et de trois fenêtres de façade. Le rez-de-chaussée de cette maison est percé d'une porte et d'une fenêtre, et du côté de l'hôpital d'un passage voûté à plein cintre, tout juste assez large pour admettre une voiture. Ce passage est ouvert à toute heure, n'étant point muni de porte ni de grille, et n'est surmonté ni flanqué d'aucune inscrip-

Digitized by Google

tion. Si on s'engage sous la voûte et que l'on descende la petite rampe, bordée de côté et d'autre de murs de différentes hauteurs, qui lui fait suite, on arrive, après une centaine de pas, devant la maison même du Tattersall. On se croirait devant la porte d'une de ces auberges de village où, au temps des diligences, les relais étaient toujours en avance et le dîner toujours en retard. Cette maison se trouve sur le côté droit de la rampe. Elle est percée d'une grande porte cochère donnant sur une assez grande cour. Sur le côté gauche du passage, en face, est un mur de deux mètres de haut, avec une ouverture fermée par une grille de fer, au travers de laquelle on aperçoit un espace circulaire de la dimension d'un manége. Cet enclos est ceint d'un mur de même hauteur et tapissé de gazon (*turf*) avec un sentier sablé qui produit l'effet d'un cercle jaune ; un arbre est planté au milieu. Sur un des côtés de la grille est un tout petit bâtiment n'ayant qu'un rez-de-chaussée. Au-dessus de la porte, une inscription en lettres dorées vous apprend que c'était la chambre des abonnés, *subscription room*. Quant à la cour, elle est de forme irrégulière. Une galerie couverte, construite sans élégance ni symétrie, règne au fond et sur les deux côtés immédiats. Il y a quelques jours qu'au centre se trouvait une pompe surmontée d'un petit dôme supporté par des colonnettes. Sur le dôme était placé un buste représentant Georges IV dans sa dix-huitième année, témoignage de gratitude d'un Tattersall pour les nombreuses visites que, vers cet âge, ce prince fit à son établissement. Au-dessous de la coupole, on voyait comme un emblème du genre de chasse le plus en faveur en Angleterre, un renard de pierre. A l'extrémité d'une des galeries de cette cour se trouvait le bureau, et, au côté opposé, la tribune du commissaire-priseur, ce trône de la dynastie des Tattersall ; tout autour, des portes s'ouvraient sur des écuries ou y conduisaient, et au fond un passage servait de remise. On voyait là des voitures de formes les plus diverses. Telle est, en peu de mots, la description de l'ancien Tattersall. J'en ai visité les bâtiments, les cours, les écuries, avant que ce que l'on avait jugé bon de conserver eût été transporté dans le nouveau local. J'en ai recueilli les annales telles qu'elles vivent encore dans la tradition ; j'ai lu prosaïquement et tout au long son histoire, et, malgré tant de raisons qui me sollicitent d'entrer dans les plus minutieux détails, je n'oublierai pas que c'est un sujet qui, pour la grande majorité des lecteurs, demande à être traité au galop, si ce n'est au grand, du moins au petit, *hand gallop*.

Que la translation du Tattersall ait occasionné tant d'émotions, de réflexions, cela ne surprendra pas quiconque sait quelle place les chevaux tiennent dans les préoccupations journalières des An-

Digitized by Google

glais, depuis les plus riches jusqu'aux plus pauvres. S'ils idolâtrent quelque chose, certainement c'est le cheval, et je ne suis pas bien sûr qu'à leurs yeux un bon coureur ne soit simplement qu'un cheval. Ce culte est poussé encore plus loin que nous ne l'imaginons. Un soir, il y a quelques années, après toute une journée passée sur le *Great-Western Railway*, j'arrivai de Londres, mon point de départ, à Truro, ville principale du comté de Cornouailles. Truro était alors la dernière station du « Grand-Occidental, » l'un des plus beaux chemins de fer, sinon le blus beau, de l'Angleterre; mais je ne devais pas m'arrêter dans cette ville. Tous les voyageurs, qui avaient à poursuivre leur route en diligence, le lendemain, vers quelque point extrême du Finistère anglais, *Land's-End*, se dispersèrent dans les hôtelleries de l'endroit, et, quelques minutes après être sorti de la gare, je me trouvai dans la salle à manger d'un *Inn* dont j'ai oublié le nom. Cette salle était spacieuse, brillamment éclairée par un *gazelier* ou lustre à gaz, et ornée de gravures encadrées, dont deux de grandes dimensions. J'allai à la plus rapprochée et m'en détournai presque aussitôt avec ennui. Je l'avais vue déjà cent fois. C'était encore lui, le Duc de Fer, *the Iron Duke*, ainsi que les Anglais, avec un mélange de familiarité et d'orgueil, appellent Wellington. Le tableau représentait sa triomphante rencontre avec Blucher sur le champ de bataille de Waterloo. Plus que familiarisé avec cette scène, j'envoyai franchement le Duc de Fer et son compagnon « au vieux gentilhomme, » et, tournant le dos à mes importuns personnages, je me dirigeai vers la gravure opposée, m'attendant bien à tomber de Charybde en Scylla, je veux dire de Waterloo en Trafalgar et de Wellington en Nelson. Je me trompais. Là, une agréable surprise m'était préparée. J'avais devant moi, superbement gravé, le *Marché aux Chevaux* de Mlle Rosa Bonheur. Quelques années auparavant, j'avais vu l'original de cette gravure à une exposition des beaux-arts à Paris, et, comme tout le monde, j'en avais admiré les lignes vivantes et le coloris éclatant; mais je ne me serais jamais douté, je l'avoue, que cette belle toile, reproduite en noir, pût me faire tout le plaisir que j'éprouvais en ce moment.

Pour pendant à la bataille de Waterloo, l'hôtelier n'avait rien trouvé de mieux qu'une copie du tableau de notre illustre compatriote. Il avait sacrifié la *Mort de Nelson* au *Marché aux chevaux*. Cette préférence, qui, dans mon opinion, lui faisait beaucoup d'honneur, montre quelle passion les chevaux inspirent aux Anglais. Il n'en est pas un, certainement, qui, entre ces deux toiles, dont l'une lui représente ce qu'il aime le plus au monde, et l'autre exalte son orgueil national, hésitât un instant, malgré toute cette poésie des na-

Digitized by Google

vires à voile dont les inventions modernes déshéritent les mers. Sur le moment, je me demandai si les Anglais, dont on sait les qualités éminentes comme marins et comme cavaliers — deux aptitudes qui semblent ne s'accorder guères — seraient, contrairement à ma notion, plus cavaliers encore que marins. Après un long commerce avec eux, j'arrive à cette conclusion, qu'un Anglais peut fort bien se séparer de sa femme et de ses enfants, mais qu'il est trois prédilections qu'il met au-dessus de tout et qu'il porte partout avec lui : son journal, sa tasse de thé et, de temps en temps, une course de chevaux. Et, en effet, partout où il se promène, partout où il colonise, là même où il ne fait que passer, il importe ses trois prédilections et les impose plus ou moins aux gens qui vivent autour de lui. Il y a des courses de chevaux à Calcutta, en Australie, au Cap, à Sierra-Leone, pour ne parler que des colonies anglaises, et ce sont les Anglais qui galvanisent le continent.

Cette passion si vive, cette sorte de culte pour le cheval, est commune, en Angleterre, à toutes les classes de la société et à tous les âges. Les femmes y prennent part aussi bien que les hommes. Un des premiers penchants des enfants est de grimper sur le dos des chevaux ; un de leurs premiers plaisirs, de les mener à l'abreuvoir. A défaut de cheval, ils pratiqueront l'équitation sur quelque baudet sans selle ni bride, broutant sur le communal. La première idée de tout père qui veut donner une éducation complète à son fils est de lui inspirer son goût pour les chevaux. A l'âge où l'enfant peut à peine se tenir debout sur ses jambes, il le mettra en selle et l'assujettira avec des attaches. Les jeunes garçons les plus éveillés, les gamins les plus hardis essayent de parvenir jusqu'aux chevaux en cultivant la connaissance des valets d'écurie, en s'offrant à tenir les chevaux et à en avoir la garde, comptant bien être récompensés de leur peine par la permission de les monter pendant quelques minutes. Cette passion pour les chevaux, dont les Anglais s'enorgueillissent comme d'une vertu héréditaire, qu'ils auraient reçue de leurs ancêtres danois et scandinaves, est commune à toutes les classes de la société. Chacun satisfait sa prédilection suivant ses moyens. Ceux qui ne peuvent entretenir des écuries et qui veulent vivre parmi les chevaux se font valets. Les paysans qui se tiennent bien à cheval et qui ont le goût de l'uniforme militaire, s'engagent dans les régiments de cavalerie. Enfin, le gros du public a pour consolation de ses privations journalières les jouissances des courses annuelles.

Depuis les cochers rassemblés à leurs stations en pleine rue jusqu'aux membres des clubs les plus aristocratiques, le sujet courant de la conversation a trait aux chevaux, aux dernières courses et aux

Digitized by Google

courses futures. Dans les maisons, le soir, pendant l'hiver, les hommes faits racontent les incidents des courses dont ils ont été témoins dans leur jeunesse, et les enfants s'enquièrent du sort des héros à deux ou quatre jambes, comme ils demanderaient ce que devinrent tels ou tels personnages d'un conte de fée. Cette curiosité est la conséquence du milieu dans lequel tout le monde vit. Certainement il y a dans les maisons le *portrait* de quelque cheval ou jockey fameux, au moins un, honoré d'un beau cadre et suspendu à la meilleure place, ou quelque tableau représentant une chasse au renard, avec les chevaux au galop, les cavaliers en habits rouges, la meute ardente des chiens. Si la cheminée ou le guéridon est orné d'un bronze ou d'un plâtre, il y a toute chance que ce soit l'image d'un *Old Mask* ou *Eclipse*. S'agit-il d'aller se promener, on commande indifféremment de seller ou d'atteler. Les parcs comptent autant de cavaliers et d'amazones que d'équipages. Dans le seul mois de mai, l'avenue de Rotten-Row en voit défiler plus que le bois de Boulogne dans le cours de toute une année. Les journaux, les livres, les romans sont pleins de faits, de scènes où le cheval figure en première ligne, où il se fait complice des passions de ses maîtres, où l'on voit les jeunes gens se courtiser à l'amble ou au galop, comme à Paris l'on se courtise dans un salon. Rien de plus naturel donc que l'on prenne tant d'intérêt à ce qui est devenu un des éléments principaux de la vie de tous les jours; aussi autour du lustre ou de la lampe la plus modeste, le récit des courses fait-il le charme de bien des moments. Tantôt, il s'agit de l'habileté d'un jockey, d'un terrible accident, de la hardiesse des *pick-pockets*, des faux nez et des fausses lunettes dont on s'orne le visage comme on ferait ailleurs en temps de carnaval, des Bohémiens et de leur bonne aventure, tantôt des cris et des gestes des parieurs, des règlements et des préparatifs de la course, du beau monde, des tribunes, des perplexités de la lutte, etc. Quand vient le grand jour, la réalité dépasse ces chaudes évocations du passé, et les esprits familiarisés depuis longtemps avec toutes ces scènes échappent à l'étonnement pour être tout entiers au plaisir auquel ils ont été préparés. On s'égaye à la vue de ces brillants équipages qui passent, se rendant à leur place, des gracieuses courbettes et des piaffements répétés des chevaux de pur sang, impatients sous leurs heureux cavaliers, du concours de tous les genres possibles de chevaux de louage, de baudets, de coches, de chaises, de *gigs*, de haquets même, des cris de joie de la foule, des saillies les plus burlesques, des questions les plus indiscrètes sur celui-ci et celle-là, des scènes comiques, dont la route est le théâtre. Enfin, on atteint le champ de course, où la populace s'agite longtemps, comme la mer après un jour de tempête. Puis arrive le moment où la cloche

Digitized by Google

se fait entendre. A l'agitation bruyante succède soudain une immobilité silencieuse, et lorsque le signal du départ est donné, toutes les facultés naguères expansives de la foule se concentrent sur les chevaux, et les suivent, la respiration suspendue, jusqu'à l'arrivée du vainqueur au but. Alors éclate un formidable *hourra*, mais aux transports de joie se mêlent, dans une grande mesure, des cris de colère et de malédiction. Ces cris de rage viennent d'être proférés par nombre de malheureux joueurs, qui ont commencé, poursuivi ou achevé leur ruine. L'ouvrier, le négociant, le gentilhomme ont perdu, *de la longueur d'une tête* de cheval et souvent moins, celui-ci ses épargnes d'une année, celui-là les sommes qui lui étaient nécessaires demain pour faire honneur à sa signature, et le *nobleman*, le dernier lambeau de terre qui lui restât du riche patrimoine à lui transmis par ses aïeux depuis la Conquête. Désormais, les jours de vente, on le verra, vêtu comme un cocher de fiacre, hanter la cour du Tattersall.

Les chemins de fer ont modifié dans bien des détails l'ensemble des habitudes et des usages que plusieurs siècles d'une institution éminemment nationale avaient établis. Ainsi, dix ou quinze jours avant les courses, les chevaux commençaient à arriver et s'exerçaient matin et soir sur le gazon. La noble élégance de leurs formes, leur robe soyeuse, leurs yeux radieux, leur pas élastique, attiraient et charmaient pendant tout ce temps une foule d'amateurs. Ces préparatifs sont aujourd'hui supprimés, et beaucoup d'éclat a été atténué. Mais, bien, par exemple, que les magnificences aristocratiques d'Ascot soient ternies par les facilités du chemin de fer, qui ont noyé dans la foule les plus splendides équipages, bien que, le jour du Derby, la route d'Epsom ne présente plus l'aspect d'un torrent continu de *four-in-hands*, de barouches et des voitures les plus fashionables, mêlées à des *dogs-carts*, des omnibus et des *cabs*, qui jadis, s'il faut en croire les Anglais, et il n'est pas difficile de les croire, offraient un spectacle sans pareil hors de l'Angleterre, l'ardeur est toujours la même. Nous en avons vu un exemple frappant, il y a quelques années, à l'occasion des courses d'Epsom. C'était en mai 1858. Le cheval du comte de Derby était le premier favori pour l'enjeu de la journée, les *Derby Stakes;* le peuple s'étant plu à tirer un augure de la politique future du ministre par le résultat de la course, le sentiment de surexcitation ordinaire fut exalté à ce point que la Chambre des communes suspendit ses débats et se transporta en masse à Epsom pour être présente aux péripéties de la lutte. Elle se termina, comme on sait, au désavantage du comte, son cheval *Toxophilite* arrivé second, ayant été battu par *Beadsman*.

Digitized by Google

II

Ces chevaux de course si élégants, si légers, à la robe si fine et si luisante, aux jambes si déliées, ces chevaux si obéissants et si doux sont l'œuvre des Anglais. Dieu créa le cheval; eux l'ont pris, et, comme le sculpteur pétrit la statue de terre, ils en ont tiré le cheval de course, *race-horse*. Ne leur reprochons pas le légitime orgueil qu'ils éprouvent de leur création. Ne nous étonnons pas davantage si, comme tant de sculpteurs, ils ont fini par s'éprendre de leur œuvre.

Les espèces de choix ne sont pas les seules auxquelles les Anglais aient accordé leurs soins intelligents. Tous les chevaux indigènes, et il y en existe une grande variété, ont été grandement améliorés par la fréquente introduction de chevaux étrangers de bonne race et par de judicieux croisements. Si les chevaux de course sont parmi les plus rapides du monde, les chevaux de trait et ceux de selle sont cités parmi les plus beaux et les plus actifs de tous les chevaux employés à ces deux usages. Les chevaux de trait sont les plus remarquables et les plus dociles entre les grosses espèces. Nulle part on n'en voit d'une taille et d'une force égales à ceux des brasseurs de Londres. Quoiqu'ils soient originaires de la Hollande et du Holstein, ces pays n'en possèdent point de pareils. Cette faculté qu'ont les Anglais de transformer les chevaux se retrouve donc dans tous les types de l'espèce chevaline[1].

Ce n'est que sous le règne de Henry II que l'on voit pour la première fois, en Angleterre, la mention de chevaux de course. Mais ce cheval, étant presque absolument indigène, différait sensiblement du véloce *racer* de nos jours. L'histoire des chevaux anglais peut se partager en deux époques différentes, se distinguant chacune par une espèce particulière. La première époque est celle des gros che-

[1] Le nombre des chevaux de la Grande-Bretagne est, suivant Mac-Culloch, de 1,400,000. Leur valeur, estimée en moyenne de 10 à 12 liv. sterl., monte à la somme de 14 à 16 millions de livres sterling (400 millions de francs), exclusion faite des jeunes chevaux sans emploi. Dans ce pays aristocratique, presque tous les chevaux sont imposés, et le cheval de course plus que tous les autres, contrairement à ce qui a lieu en France, où il n'est soumis à aucune taxe. L'impôt pour les chevaux de course est de 3 l. 17 s. 6 d. (96 fr. 88 c.); pour les chevaux de trait et de selle, il est d'une guinée (26 fr. 25 c.); ceux de louage et de boucher payent 1.8.9; ceux de fermier 1.5.0; tous les autres chevaux ou mules 10 s. 6 d. Les gens pauvres, qui n'entretiennent qu'un cheval, sont exempts d'impôt. Les petits cultivateurs ne payent rien pour les chevaux employés, *bona fide*, aux travaux agricoles. Les chevaux de cette classe peuvent être montés sans être frappés d'aucune taxe pour porter des objets dans un lieu voisin ou pour recourir à l'assistance d'un médecin.

Digitized by Google

vaux. Celle qui l'a suivie, celle des chevaux légers. Comme pendant la première, les cavaliers combattaient, couverts d'armures, la charge était si pesante et le service si dur qu'on ne pouvait guère employer que de forts et gros chevaux. Le mauvais état des chemins aurait rendu de même insuffisants, soit pour la selle, soit pour le charroi, des chevaux d'une espèce moins robuste et moins puissante. Conséquemment, les Anglais s'appliquèrent à produire des chevaux qui répondissent à la fin qu'on se proposait. Ils commencèrent à s'en occuper un peu avant l'avénement de Henry II et continuèrent jusque vers la fin du règne d'Elisabeth. Le Parlement recommandait sans cesse d'approvisionner le royaume de gros chevaux. Il lançait proclamation sur proclamation ; mais il paraît qu'il y parvenait difficilement.

Où gisait la difficulté, cela n'est pas aisé à éclaircir, attendu que si l'Angleterre ne produisait pas naturellement de gros et forts chevaux, on pouvait se procurer des étalons et des juments d'une grande vigueur, ainsi qu'on le faisait fréquemment, de divers pays, notamment de la Flandre, de la Hollande et de l'Allemagne. Mais il n'y a pas de doute que l'Angleterre pouvait produire de gros chevaux, avec ses gras pâturages et la nature variée du sol, puisqu'elle en produit aujourd'hui. Elle en crée de la plus haute stature, et de toutes les tailles au-dessous de la moyenne au gré de l'éleveur; et c'est un fait bien connu que les chevaux de trait des comtés de Lincoln, Stafford, Leicester, Northampton et quelques autres sont généralement les géants de leur espèce. Si donc, antérieurement à Elisabeth, la production de forts chevaux était chose si difficile, il faut en conclure que cette incapacité tenait à l'imperfection de l'art de l'élève. C'est avec la reine Elisabeth que se clôt la période des chevaux appelés « gros, » les raisons qui les faisaient rechercher ayant cessé de subsister. En effet, vers le règne de Jacques Ier, les armures étant devenues inutiles par suite de l'introduction des armes à feu, elles furent mises de côté et le gros cheval non-seulement cessa d'être nécessaire, mais dans bien des circonstances devint impropre et même nuisible. On estima donc ce qui jusqu'alors avait été dédaigné, les chevaux légers et lestes, et ainsi commença la seconde période. Sous le règne de Jacques, de privées qu'elles étaient les courses devinrent publiques. On ne publia pas de proclamation, on ne promulgua point d'édits. On désigna des champs de course dans divers comtés, et l'on institua des prix : coupes, cloches en argent, plats, etc. Ainsi prirent naissance ces courses qui, en attirant les spectateurs avides des émotions qu'elles excitent et appelant le maître d'un cheval vainqueur aux honneurs d'un triomphe olympique, se sont développées peu à peu pour devenir ce que nous les

Digitized by Google

voyons aujourd'hui. En même temps, on entourait de soins particuliers les chevaux que l'on destinait à la lutte. Afin de les rendre rapides et pour les empêcher de prendre du ventre, on serrait étroitement cette partie du corps au moyen de sangles. A l'approche des courses, on les nourrissait modérément, et l'on remplaçait les aliments solides par des boissons fortifiantes et des mélanges tels que du pain trempé et des œufs.

Après Jacques Ier, les princes qui patronnèrent le plus les courses furent Charles II, Guillaume III et la reine Anne. Toutes les causes qui entretenaient ces jeux, devenus des solennités favorites, continuant d'agir, elles excitèrent l'émulation d'une manière incroyable parmi les éleveurs, et même firent dépasser le but que dans le principe on se proposait d'atteindre. La rapidité dans la marche étant la seule qualité que l'on exigeât des chevaux, toutes les autres furent négligées. Perdant d'un côté ce qu'ils gagnaient de l'autre, ils devinrent faibles et délicats en même temps que rapides; moins propres, par conséquent, à rendre des services effectifs.

Depuis cinquante ans, on a changé de système et l'on tire des sujets des chevaux les plus doués à la fois de force et de vitesse. Les Américains du Nord, qui se sont approprié les meilleurs étalons anglais, ont adopté la même méthode et leurs chevaux de course vont de pair avec ceux de l'Angleterre.

Le *racer* anglais de nos jours descendant d'étalons barbes, arabes, turcs, persans, importés à diverses époques sans parler d'*Arabian Godolfin* trouvé à Paris attelé au tonneau d'un porteur d'eau, ce *racer* est aussi différent de celui que l'on voyait sur les champs de course il y a cent ans, que celui-ci différait des chevaux du temps d'Elisabeth.

Si nous détournons un instant nos yeux de l'Angleterre et que nous les portions sur la France, nous sommes surpris de la voir en cela si inférieure, ou tout au moins si en retard. La France a pourtant été un pays de tournois et de passe-temps hippiques au même degré que l'Angleterre. Il est néanmoins incontestable que le passage du tournoi au champ de course ne s'y est pas opéré avec bonheur. Il n'y a pas eu lenteur seulement, il y a eu arrêt presque complet. Nous savons tous où nous en sommes aujourd'hui dans l'élève du cheval de course et dans l'art des courses mêmes, et peut-être sommes-nous satisfaits; mais si nous jetons un regard en arrière et que nous interrogions le passé, je crois que notre sentiment touchera de bien près au désappointement. Ce que nous avons gagné de plus clair à l'élève de *racers* et à l'institution des courses, c'est un jargon d'écurie qui n'est pas plus anglais que français, jargon qui des journaux a passé dans les livres et des livres dans les dictionnaires de la

Digitized by Google

langue de Racine, de Saint-Simon et de Bossuet. Aux personnes qui voudront essayer la comparaison, l'extrait suivant de l'*Annual Register* de l'année 1776, offrira quelque intérêt. « Nous apprenons par nos lettres de France que le *sport* des courses de chevaux, non sans un certain mélange de paris, devient chaque jour plus populaire. Dernièrement, il y a eu deux courses dans un seul jour; la première entre le prince de Nassau et le marquis de Fénelon, qui tous deux montaient leur propre cheval. Le premier a perdu son pari et a failli être tué, par la maladresse d'un des spectateurs. Le cheval est tombé et le marquis qui était étendu sous lui, a reçu un violent coup à la tête. L'autre course a eu lieu entre le duc de Chartres et le duc de Lauzun. Le cheval du duc de Chartres, qui deux fois précédemment est sorti vainqueur de la course, a été battu par celui du duc. Ce sont leurs « grooms » qui ont couru; la gageure était de 200 louis d'or. Leurs Majestés et plusieurs membres de la famille royale étaient présents à ce passe-temps (*entertainment*), qui a été rendu encore plus agréable par le plus beau ciel qu'on ait eu depuis quelque temps. La reine assiste fréquemment à ces amusements.» On voit que, il y a près de cent ans, le goût du public pour les courses de chevaux était presque aussi prononcé en France qu'il l'est actuellement; c'est-à-dire que, depuis l'année 1776, nous n'avons guères progressé que sur un point : celui de la prodigalité des encouragements. Malgré d'éclatants succès, obtenus sur les champs de course de France et même d'Angleterre, et qui prouvent une entente parfaite de l'élève du cheval de course et de son éducation, *training*, il faut bien convenir que les courses n'ont été longtemps qu'une mode aristocratique, et que c'est à peine si depuis quelques années elles tendent à devenir un goût populaire; que la presque totalité des *trainers*, ou, pour parler français, des éleveurs, des valets d'écurie, sont Anglais, et que les chevaux sont montés par des jockeys également anglais. Quant aux chevaux, suivant l'amiral Rous, l'un des meilleurs juges du turf anglais, l'infériorité, en général du cheval de course français tiendrait à des causes indépendantes du meilleur vouloir et de l'habileté la plus consommée. Il reconnaît que les Français ont acheté les meilleurs étalons et les juments les plus fameuses; qu'ils n'ont épargné aucune dépense. Que leurs chevaux sont élevés (*trained*) par les valets d'écurie anglais les plus capables; en un mot, qu'il n'y a rien à redire à l'ensemble et aux détails de la méthode des Français. Suivant lui, les deux obstacles à peu près insurmontables qui empêchent leurs chevaux de course de prendre rang avec ceux d'Angleterre, ce sont la pénurie de bon gazon et aussi la qualité du foin qui, soupçonne-t-il, doit laisser beaucoup à désirer. Nous ne voulons pas contester d'une

Digitized by Google

manière absolue la justesse de ces remarques ; cependant une épreuve retentissante a montré qu'il fallait beaucoup en rabattre. La victoire de *Fille-de-l'Air*, aux courses d'Epsom, en 1864, le triomphe tout récent de *Gladiateur*, prouvent que le cheval anglais peut être battu sur son propre terrain par le cheval élevé en France. Conclusion : on élève bien le cheval de course en France, mais les Français seraient impropres à faire de bons jockeys. Telle est, fondée ou non, l'opinion de nos voisins.

Ce qui met les Anglais hors ligne, c'est qu'en même temps qu'ils créaient le cheval de course, ils avaient l'art de faire sortir du sol en quelque sorte une classe d'hommes si bien adaptés à leur destination, que l'homme semblait avoir été fait pour le cheval autant que le cheval pour l'homme, deux êtres se complétant l'un par l'autre, et qui, loin de jouer comme deux pièces dépareillées d'un ressort disloqué, concouraient avec un ensemble parfait au même but. La France finira-t-elle par voir se lever une première génération de jockeys? La profession est si lucrative, lorsqu'on est *heureux*, qu'il devrait en pousser dans le monde entier pour la seule consommation des deux pays que sépare la Manche. Il existe maintenant en Angleterre un jockey de dix-sept ou dix-huit ans qui se fait un revenu annuel de plus de 100,000 francs.

III

L'argent joue, un très grand rôle en Angleterre, dans les courses de chevaux comme dans tous les exercices qui prêtent à la double chance de la perte et du gain. L'argent en est l'âme. Aimer le cheval pour le cheval, ce n'est que l'exception. La passion des idolâtres du cheval de course est donc en proportion de l'argent qu'on le suppose devoir apporter ou rapporter. Cette intervention de l'argent principalement sous forme de paris, est élevée à la hauteur d'un commerce parfaitement organisé. Elle a acquis, j'ose dire, le caractère d'une science. Elle a donné lieu aussi à des industries on ne peut plus curieuses. En ceci, les Français sont demeurés stationnaires presque autant qu'en ce qui concerne les jockeys. Mais, vu le penchant à l'exagération qui nous caractérise, il faut se féliciter que nous soyons tant en retard sur ce point. En France, on ne parie guères que sur le champ des courses, et il est fort heureux qu'il en soit ainsi.

A l'amour véritable du cheval pour lui-même, que les Anglais disent tenir de leurs ancêtres scandinaves, ajoutez donc cette pas-

Digitized by Google

sion pour les paris, que le cheval vient servir, et vous vous figurerez quelle place il doit occuper dans l'existence de ce peuple tout de feu sous ses dehors de glace, et pour qui les émotions fortes, l'action avec un but déterminé sont un besoin impérieux. Parier c'est, pour les Anglais, la moitié des plaisirs de l'existence, et je ne serais pas surpris de voir quelque moment un fondateur de ces sectes religieuses qui prennent naissance de temps à autre en Angleterre, quelque nouveau Jean Fox, valet d'écurie au lieu de savetier, promettre à ses disciples un paradis où l'on ne fait que parier. No s savons, par des exemples journaliers, jusqu'où les Anglais poussent cette manie des paris. Pourtant un des échantillons les plus bizarres que l'on puisse en donner, même à leurs yeux, c'est la gageure qui eut lieu à Brighton en 1803. Un capitaine de la milice paria que, tout botté et monté par un grenadier du poids de 18 stones [1], il parcourrait plus vite la longueur de 50 yards qu'un *pony*, *chargé* d'une « plume, » la distance de 150. Le grenadier étant tombé au milieu de la course, fut cause que le capitaine perdit. Celui-ci, nullement découragé, paria que, chaussé des mêmes bottes, le même homme sur les épaules, il courrait 50 yards contre un des assistants — c'était un lord — chargé de même d'une plume, qui aurait à en courir 100, il perdit encore. Le lord arriva de beaucoup le premier au but.

Le jeu, tel qu'il est associé avec les courses de chevaux, a ses avocats et ses détracteurs, les premiers vantant ce qu'ils appellent son action salutaire, les autres dénonçant ce qu'ils qualifient d'immoralité. Je crois que, malgré les arguments plus ou moins bons que l'on a fournis aux deux causes contraires, et en attendant le verdict de l'opinion, si elle veut bien se prononcer, le jeu ne restera pas les bras croisés. Le jeu, c'est-à-dire la gageure systématique, élevée à la hauteur d'une science; la tenue des carnets (*book-making*) n'est pas, disent ses adversaires, une partie naturelle ni nécessaire des courses. Ce n'est pas une institution nationale qui nous vienne de Guillaume le Conquérant, comme nous vient de lui la devise : *Dieu et mon droit*, et qu'il nous faille respecter. Eh bien, répliquent ses défenseurs, que les moralistes, c'est-à-dire les pédants, prêchent jusqu'à épuisement de leurs poumons, jusqu'à consommation entière de leur papier, de leur encre et de leurs plumes! Quel mal y a-t-il à concevoir une préférence pour un cheval, et à prouver sa *sincérité* (le mot est charmant) par une gageure? Ne parie-t-on pas à propos de tout? Pourquoi la corde des champs de courses servirait-elle de ligne de démarcation? A cela, qu'oppossent les mo-

[1] Le stone égale 9 kil. 349.

Digitized by Google

ralistes, c'est-à-dire les pédants? Une raison qui en vaut cent. La corruption des domestiques et la conversion des ouvriers en voleurs. Voilà ce que fait le jeu dans les clubs et les maisons particulières. L'élève ou l'acquisition de beaux chevaux, les péripéties émouvantes des courses sont des éléments de plaisir assez grands pour qu'on se passe de l'excitant du jeu. Les patrons du *turf* peuvent faire qu'il soit ce qu'il a toujours été, une source de jouissances intimes pour eux-mêmes, un instrument d'amélioration des chevaux destinés à toutes les fins, un festival annuel pour toute l'Angleterre; ils peuvent empêcher qu'il continue d'être ce qu'on lui a permis de devenir dans une trop grande mesure, une cause de démoralisation pour des milliers d'individus. Si, par leur exemple, ils veulent infiltrer un salutaire dégoût pour la passion du jeu dans la masse des sportmen, la police sera bien obligée de s'occuper de ces coupe-gorges qu'on appelle les *derby-clubs;* mais, aussi longtemps qu'ils s'associeront à des escrocs impunis, à des *faiseurs* de profession, à ce point que, dans l'opinion publique, ils soient confondus avec eux et fassent tout un, aussi longtemps que durera cet état de choses, il sera impossible d'arrêter les ravages du mal.

Il n'y a guère qu'un siècle que le jeu a fait choix du cheval comme de son instrument favori, le plus propre à pousser, à monter la tête. Il a atteint maintenant les dernières limites, semble-t-il, de la perfection la plus funeste. Les joueurs de profession corrompent les jeunes gens et les oisifs des classes élevées, et le poison de leur exemple pénètre dans les couches inférieures. Artisans, ouvriers, domestiques, toutes les classes du peuple entendent jouer au gentilhomme, à n'importe quel prix. Et le mal ne s'arrête pas là. Ce qu'il y a de pire, ce sont ces clubs du derby, siégeant en permanence et réchauffant les imaginations quand elles menacent de se refroidir. Que l'on prenne au hasard un journal de sport, de ceux surtout qui s'adressent au peuple, on y trouvera dix, douze, quinze annonces relatives à ces antres de spoliation. Ces annonces émanent de débits de boissons de tous les districts de la métropole. Tandis que la loterie proprement dite est expressément défendue, les *derby-clubs*, qui sont des siéges de loteries aussi illégales, sont ouvertement affichés, et les maîtres de ces débits de boissons, les *publicans*, comme on les appelle, du nom anglais de leur maison (les *public-houses*), ont toute liberté d'user de l'ivrognerie comme d'un moyen de faire des dupes et des victimes, de jeter dans la misère la plus profonde des familles entières d'ouvriers. La police, qui veille sur les *enfers* de Regent-Street, laisse faire dans les derby-clubs.

Cette passion sans bornes des Anglais pour le jeu a donné naissance à une classe d'industriels qui sont comme les agents de

Digitized by Google

change de cette étrange bourse, et le nombre des affaires, en matière de paris effectués sur commission, doit être bien grand si l'on en juge par la quantité considérable d'annonces qui paraissent dans les journaux de sport. En ceci, comme dans les spéculations de toute sorte, il y a probablement beaucoup d'agents qui exercent sans recourir aux annonces, et qui comptent sur une clientèle solide. Outre ces agents qui restent dans la coulisse, il y a la classe de ceux qui publient simplement leur nom et leur adresse, tandis que d'autres nous donnent dans les journaux des listes indiquant les chances de gain contre les principaux chevaux engagés dans les grandes courses de la saison. La classe la plus remarquable des annonciers du turf est celle qui offre à ses abonnés de leur donner les meilleurs conseils sur la manière de faire les paris. Ils répètent de semaine en semaine les vanteries les plus extraordinaires, et sur leurs opérations passées et sur leurs opérations futures ; et l'on dirait, à les entendre, qu'ils sont doués du don de seconde vue. L'année dernière, un mois avant que fût courue la coupe de Goodwood, les annonciers savaient, à les en croire, à quoi s'en tenir sur le résultat. On n'avait qu'à envoyer treize timbres-poste [1] pour connaître le nom du cheval qui devait battre *Blair-Athol* et le *Général Peel*. En juin, ils promettaient à ceux qui avaient confiance en eux le moyen de gagner immédiatement 100 pour 1 aux courses d'automne de Newmarket, pour lesquelles il n'existait pas à cette époque la plus mince donnée. D'ailleurs, comment ne pas accepter ces avis, même ces excitations, quand ils sont conçus dans la forme aussi attrayante que persuasive de MM. les agents? A ceux qui avaient besoin d'un conseiller « heureux et honnête » en matière de courses, l'un d'eux disait « d'engager hardiment leur argent et de ne rien craindre, » s'ils suivaient ses instructions secrètes, ayant eu l'honneur et le plaisir de gagner pour ses abonnés trois courses sur les quatre qui s'étaient courues à Ascot. Il avait, ajoutait-il, les moyens les plus étendus et les plus sûrs d'obtenir d'excellentes informations, et l'on pouvait s'assurer son concours pour le reste de la saison, moyennant la simple bagatelle de 10 shillings 6 deniers. Un autre offrait de faire connaître les noms des trois chevaux qui seraient vainqueurs aux courses du Northumberland et concluait ainsi : « Adressez-vous à moi et vous gagnerez une fortune. » Ces agents parlent du cheval pour lequel ils appellent les paris, comme de leur cheval. « Ne pariez pas pour *Blair-Athol* et le *Général-Peel :* « mon cheval » les battra sûrement l'un et l'autre. » Il en est de si soucieux de la dignité de leur pro-

[1] 13 pence. Le port ordinaire d'une lettre en Angleterre est d'un penny (10 cent.).

Digitized by Google

fession, qu'ils ne daignent accorder leurs avis qu'à la noblesse. « Les *gentlemen* seulement peuvent s'adresser à eux. » D'autres allient l'idée de dignité à celle de profit; ils promettent leurs conseils à tous les hommes « respectables » qui voudront bien leur envoyer leur nom et leur adresse, avec deux enveloppes affranchies seulement, plus la promesse d'un *fiver* si le cheval qu'ils auront indiqué comme le futur vainqueur vient à remporter le prix de la course. Un « fiver, » c'est dans l'argot anglais un billet de banque de cinq (*five*) livres sterling. Un d'eux ajoutait, avec un accent tout à fait pathétique. « De grâce, monsieur, n'envoyez rien si vous n'avez pas l'intention de vous comporter honnêtement, » en d'autres termes, si vous entendez m'escamoter le « fiver! » Enfin, car il faut se borner même en cette matière inépuisable, « la femme d'un éleveur, *the wife of a trainer*, offrait, si vous lui adressiez soixante timbres-poste et la promesse *sur votre honneur* de garder le secret, de vous nommer les futurs vainqueurs du Northumberland-Plate et de la Liverpool-Cup. » Qui ne parierait pas dans ces conditions!

La plupart de ces agents ont le soin de dire qu'ils ne se chargent de commission « que par lettres. » Sans doute, au moyen de cette précaution, ils comptent échapper au châtiment dont une loi promulguée il y a douze ans menace les maisons de paris. Cette loi frappe d'une amende de 100 livres le propriétaire, locataire ou occupant quelconque d'une maison, bureau, salle ou autre lieu qui sera ouvert au jeu ou employé à servir de rendez-vous de paris. Lorsque des agents annoncent dans les journaux qu'ils exécuteront des commissions moyennant rétribution, ils se placent évidemment sous le coup de la loi, mais paraît-il impunément. Un article de la même loi déclare que les personnes coupables d'afficher et de publier des placards, bulletins, cartes, écrits, enseignes ou annonces concernant les lieux de réunion pour jeux proscrits, encourront une amende qui ne pourra dépasser 30 livres (750 fr.). On se demande si la loi ne condamne pas, par son propre énoncé, les annonces dans les journaux. Pourtant les pratiques des agents ne rencontrent point d'obstacle, et il en est de la loi en question comme de tant d'autres en Angleterre. On ne s'en inquiète pas plus que si elle n'existait pas.

En outre de ces agents industriels, il y a enfin une dernière classe, celle des agents qui opèrent en plein vent. Chaque année, à des époques déterminées, on voit sur les terrains vagues de Londres et dans les parcs, des rassemblements de 3 à 400 individus et plus, ouvriers ou artisans, occupés à dresser leurs paris. Ces emplacements en plein air sont, faute de mieux, les clubs des pauvres gens;

Digitized by Google

clubs sans murs ni plafonds, où ils vont risquer et perdre les économies de plusieurs semaines de travail. On voit, éparpillés dans la foule, une quantité d'écriteaux offrant l'aspect de pupitres à musique, d'autant plus qu'ils sont couverts de petits feuillets de papier où se trouvent marqués, à côté de noms de chevaux, des chiffres d'une signification aussi cabalistique pour qui n'en possède point la clef, que l'est l'écriture musicale. Comme il n'est pas rare, surtout en été, de voir dans les rues de Londres, des troupes de dix musiciens et plus jouer devant autant de pupitres, la première fois que l'étranger rencontre un de ces rassemblements il croit avoir affaire à une grande société chorale, erreur toute flatteuse pour les sujets de Sa Majesté britannique. A côté de chacun de ces pupitres se tient debout son maître, agent de consultation, dont on peut copier sans dire mot, le nom et l'adresse, si on désire lui demander ses avis à domicile. Toute cette foule affairée, mais silencieuse et presque mystérieuse, circule lentement autour de ces pupitres, et vous voyez tous ces ouvriers, un carnet d'une main, un crayon de l'autre, prendre des notes et occupés à faire ce qu'on appelle leur « livre. » On ne peut s'acheminer plus tranquillement vers sa ruine.

Comme nous ne sommes plus au temps des rhapsodes et aux jours de Pindare, où des chansons plus ou moins primitives et d'excellentes odes étaient tous les journaux du sport de l'époque, du moins jusqu'à plus ample informé, la typographie apporte son concours le plus large à tout ce qui a trait aux chevaux, aux courses et au jeu.

Il s'imprime, rien qu'à Londres, je ne sais combien de journaux spécialement consacrés à cet ensemble d'exercices, de passe-temps en plein air de toute sorte que les Anglais appellent collectivement le *sport*, et qui comprend comme autant de branches, les courses de chevaux, les courses d'hommes, *pedestrianism*, les courses de bateaux, *boat-races*, le *yachting*, le *coursing*, le *hunting*, l'*angling*, le *wrestling*, le *cricket*, tous les *aquatics*..... On n'en finirait pas, surtout si au lieu du terme anglais, on voulait donner l'équivalent français, lequel exigerait trois ou quatre mots pour un. Rien de plus répandu, ni de plus lu, dans un pays où certes on lit, que tous ces journaux de sport, à n'importe quelle classe de la société ils soient destinés, et dont quelques-uns, tels que le *Field*, paraissent chaque semaine en cahiers compactes et caractères microscopiques, tant les informations abondent.

En France, les rares journaux du sport, tirés à un petit nombre d'exemplaires, sont une curiosité, plus que cela, une espèce d'énigme que le style pénible et prétentieux dans lequel ils sont écrits n'aide certes pas à éclaircir. Ces journaux, hérissés de termes qui ne sont

Digitized by Google

point français et ne sont pas davantage anglais[1], entremêlés de locutions inintelligibles, quand elles ne sont pas en dépit du sens commun, ne sont abordés que le sourcil froncé par tous les profanes qui n'ont pas mis le pied dans le temple dont ils répètent les oracles obscurs. En Angleterre, il n'y aurait pas de journal politique possible sans la chronique quotidienne du sport, imprimée sous le titre de *Sporting Intelligence* et dont les nouvelles sont arrivées, je vous prie de le croire, de tous les coins du pays, et, s'il y a lieu, du Continent, par le télégraphe électrique le plus rapide et le plus sûr. On s'y occupe bien du cheval, mais plus encore des perdants et des gagnants, du résultat des paris. Les journaux du sport s'entretiennent de toutes ces opérations dans les mêmes termes qu'ils le feraient d'affaires de bourse. Il en est même qui vont jusqu'à afficher hardiment le titre de *Money Market* en tête de leurs articles, exactement comme s'il s'agissait des bons de l'échiquier ou des consolidés. Ils diront par exemple (c'est une citation que je fais) : « L'après-midi a été presque entièrement prise par la lourde liquidation qui est la conséquence des récents événements de Nottingham, Derby et Drayton. Les comptes ont été ponctuellement fournis, et, si nous sommes bien informés, l'argent était abondant et il n'y a presque pas eu de difficultés dans le règlement. » C'est, on le voit, la rédaction même des bulletins de bourse.

Sans ces chroniques des courses, les anecdotes, les informations de toutes sortes, les préparatifs des paris, les *money markets*, que deviendrait, je vous le demande, toute cette population pour qui les nouvelles politiques, judiciaires et autres, les plus émouvantes ont moins d'attrait que l'annonce des courses prochaines? Voyez-la rassemblée à la porte des journaux dans Fleet-Street et le Strand, se précipiter chez les *news-vendors*, acheter les feuilles encore humides et les dévorer des yeux. Peut-on attendre une heure, une minute, à connaître les conditions des grands handicaps du printemps? à savoir quel poids ont accusé les chevaux destinés aux premières courses d'Epsom, au *Tradesmen's plate* de Chester, ou au *Newmarket-Craven?* Cela passe en effet avant tout, c'est la seule affaire du jour, la seule sérieuse. Si toute cette population apprécie et discute avec passion les nouvelles que les journaux lui apportent pour les solennités secondaires dont je viens de parler, qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit du derby! Voilà le mois de mai revenu, c'est-à-dire le derby. Il n'y a plus rien d'intéressant au monde désormais que l'approche du derby, et jusqu'à ce que le fameux mercredi soit

[1] Par exemple, au lieu de dire simplement comme nos pères : éleveur, élevant, élevé, nous avons trouvé très original de faire de *a trainer*, *in training*, *trained*, entraineur, entrainant, entrainé. Quelle langue !

Digitized by Google

passé, ce mercredi de perplexités, de trépignements, de transports de joie ou de rage, de salades de homards et de champagne, il n'y a plus qu'une chose dont il faille s'occuper, c'est du résultat probable du derby.

L'élève du cheval de course, *race-horse*, en Angleterre, a donc deux fins, comme la passion des Anglais pour les chevaux a deux mobiles. Eleveurs et public soignent et aiment le cheval, beaucoup pour l'animal, justement appelé la plus noble et la plus utile conquête de l'homme, et un peu pour eux-mêmes, un peu pour la fortune qu'il peut leur apporter tout d'un coup ou à plusieurs reprises sur ses flancs ailés. L'élève du cheval et les épreuves par la course entre chevaux de diverses écuries, couronnées pour le vainqueur du don d'une coupe, d'un plat ou de tout autre objet, n'ont eu qu'un temps ; ç'a été l'âge d'or des courses. Nous sommes maintenant dans l'âge d'argent. L'excitation passagère que provoquaient les courses primitives s'est changée peu à peu en fièvre chronique. Huit mois sur douze, tout un empire s'occupe des courses passées, présentes et futures, en rêve et ne vit que pour les espérances que ces dernières lui font concevoir.

IV

Chez un peuple tel que nous venons de le voir, fanatique du cheval, de ses belles formes et de ses prouesses, et qui, sur l'espèce d'idolâtrie que lui inspire le noble animal, a trouvé bon de greffer la passion du jeu; parmi des hommes qui, sur toute l'étendue du pays, s'enquièrent, pour des motifs divers, mais avec une égale passion, de ce que promet tel ou tel cheval, et connaissent mieux sa généalogie que la leur propre; qui, à l'approche des courses, sur un point quelconque du territoire, entrent en ébullition, ne rêvent que triomphes, perdent le sommeil et l'appétit; chez des gens disposés de cette façon, il était impossible qu'il ne se formât pas avec le temps un centre où convergeraient toutes les nouvelles, toutes les informations éparses ; une sorte de Bourse et de Stock-Exchange où se régleraient les chances de perte et de gain, et qui serait aussi le moteur de tout ce qui se rapporte directement ou indirectement aux courses, aux chevaux, aux paris ; une source enfin où la curiosité toujours en éveil du public pourrait se satisfaire à toute heure.

Ce centre existe et je l'ai déjà nommé : c'est le Tattersall. Le Tattersall n'est pas seulement un marché aux chevaux où les éle-

Digitized by Google

veurs adressent leurs produits de préférence aux autres maisons ; il est de plus le quartier général des paris, le camp où s'organisent les courses. C'est ce qui fait son importance.

Cependant, dans le principe, le Tattersall a été simplement une maison de vente par voie d'enchères. Le caractère de bourse des paris et quelques circonstances dont j'ai à parler l'ont fait primer tous les établissements de même nature, tant de la province que de Londres même. Bien que dans les comtés il se tienne des foires aux chevaux, nombreuses et quelques-unes excellentes, toutes sont dépourvues du prestige que le nom seul de Tattersall répand sur tout ce qui est hippique. Les marchés aux chevaux, à époques périodiques, d'Exeter, Northampton, Nottingham, Howden, Woolbridge, sont bien connus. La foire de Horncastle, dans le Lincolnshire, est la plus grande du royaume, et il s'y vend chaque année plusieurs milliers de chevaux. Des marchands s'y rendent de tous les points de la Grande-Bretagne, du continent et même quelquefois s'y rendaient des Etats-Unis avant la guerre civile. Le Tattersall domine tous ces marchés de l'éclat de son nom. Quant aux maisons de Londres de même nature, elles sont si modestes à côté de lui, que les seules prétentions qu'elles puissent avoir, c'est de subsister. Leur nombre est seulement de deux ; celui des trafiquants de chevaux est de quarante.

Le Tattersall couvre de son ombre tous ces établissements comme un arbre touffu, les arbustes qui végètent autour de son tronc, et cette prédominance du Tattersall date presque de son origine. A l'époque où il fut ouvert, il se trouvait en quelque sorte à la campagne. La partie de Piccadilly qui fait face au Parc-Vert était alors un lieu champêtre où, tous les ans, au mois de mai, se tenait une foire. Cette foire, en disparaissant avec ses troupes de saltimbanques et ses curiosités, a laissé à ce quartier aujourd'hui le plus aristocratique de Londres, le nom de *May-Fair*. Au sud du Tattersall, c'est-à-dire du côté de la Tamise, s'étendaient de vastes champs plantés çà et là de bouquets d'arbres, et où venaient paître les troupeaux de bœufs et de moutons. Ces lieux occupés maintenant par Belgrave-Square et les beaux quartiers environnants, étaient si agrestes et si peu fréquentés il y a cent ans, qu'au pied et au sommet des mêmes arbres se donnaient rendez-vous, le soir, les rossignols et les voleurs de grand chemin. En même temps qu'il était champêtre, l'emplacement du Tattersall se trouvait au centre du monde élégant. Les hôtels de la noblesse, de Piccadilly à Saint-James, étaient à peu de distance ; un chapelet de villas se déroulait du côté de Kensington et autour de Grosvenor-Square ; les maisons particulières s'élevaient de toutes parts ; enfin, par sa proximité de

Digitized by Google

Hyde-Park, ce marché était un appendice naturel de cette promenade.

C'est, pense-t-on, vers 1779 qu'eut lieu l'ouverture de l'établissement (les règlements portent la date de l'année 1780), et voici à la suite de quelles circonstances. Un peu avant cette époque, le second et dernier duc de Kingston, grand sportman, avait à son service un valet éleveur, *training-groom*, nommé Richard Tattersall, qu'il garda jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1773. Richard, ayant perdu son maître, trouva bon de ne dépendre que de lui, et, comme il avait probablement quelques économies, il se livra au commerce des chevaux. Six ans après, en effet, en 1779, lord Bolingbroke lui vend *Highflyer*, moyennant la somme de 2,500 livres sterling, somme considérable pour le temps. Dans le contrat de vente publié en 1824[1], l'acheteur commençant à être « respectable, » figure comme « Richard Tattersall, de la paroisse de Saint-Georges-in-the-Fields, liberté de Wesminster et comté de Middlesex, *gentleman.* » Ce cheval, *Highflyer*, commença la fortune de Tattersall, qui fonda un haras comme complément nécessaire de sa maison d'enchères (*auction room*).

Richard Tattersall mourut en 1795, à l'âge de soixante-douze ans; il fut remplacé par son fils Edmond, premier du nom qui maintint la réputation de l'établissement. Edmond mourut en 1810, et fut remplacé à son tour par Edmond deuxième. Celui-ci entama les premières relations de sa maison avec l'étranger, et fit avec le continent le commerce des chevaux de pur sang sur une échelle jusqu'alors sans égale. Il est mort il y a quelques années, et ce sont maintenant ses deux fils, le troisième Edmond et le deuxième Richard, qui sont à la tête de l'établissement.

L'ouverture du Tattersall fit époque à Londres. Il commença à donner le ton au monde du sport peu de temps après sa créattion, et cet empire, il n'a pas cessé de le conserver jusqu'à nos jours. Le seul changement qu'il ait subi depuis sa fondation fut une extension de sa sphère d'opérations sous l'impulsion d'Edmond Tattersall. C'est depuis ce dernier que les Tattersall sont devenus les fournisseurs habituels et uniques des princes et de l'aristocratie du continent. C'est à eux, en effet, que toutes les cours s'adressent pour obtenir les chevaux de pur sang qui font l'orgueil de leurs écuries.

L'excellence de l'emplacement du Tattersall, jointe à la confiance qu'inspirait l'honnêteté de son fondateur et peut-être à quelques autres circonstances, firent sa fortune. Georges IV, alors qu'il était prince de Galles, fut un des premiers visiteurs, et pendant un temps

[1] *Sporting Magazine*, t. XIII de la seconde série.

Digitized by Google

considérable, un des plus assidus de cet établissement. C'était plus qu'il n'en aurait fallu pour le mettre à la mode, si le nom seul du propriétaire n'eût été un attrait suffisant. Aussi peut-on dire en toute vérité que, depuis l'ouverture de ce marché jusqu'à ce jour, il n'est pas un individu ayant acquis quelque réputation aux courses ou à la chasse qui n'y ait fait quelques excursions. Et comme le goût de ces passe-temps se mêle étroitement, en Angleterre, aux goûts particuliers de chaque classe de la société, on peut ajouter qu'il n'est pas un homme de quelque importance, de quelque notoriété dans les armes, le commerce, la banque, les lettres, les arts, l'église, qui ne soit venu au moins une fois au Tattersall soit pour acheter, soit pour y voir acheter et vendre. Aujourd'hui le comité du Tattersall compte, au nombre de ses membres, un amiral, auteur d'un excellent *Manuel des courses et d'équitation.*

Pendant plus de quatre-vingts ans, le Tattersall a été, à certains jours de la semaine, le théâtre des scènes les plus animées. Ces jours sont le lundi durant toute l'année, et le jeudi pendant la saison active. Le lundi est cependant le grand jour. Le vendredi, les chevaux arrivent de la campagne, et le samedi on procède aux dispositions préliminaires de la vente pour le surlendemain. Dès le samedi après midi, on pouvait voir, au fameux *Coin*, un rassemblement de curieux assez nombreux. Il était plus grand le lendemain, un peu avant l'heure de la promenade dans Hyde-Park, et le lundi c'était une foule compacte et tumultueuse, une cohue indescriptible de voitures, de *cabs*, de chevaux, de *grooms* et de *tigres* Vers midi, le flot des commerçants de chevaux, marchands de profession, acheteurs d'occasion, se précipitait dans le passage comme un torrent. On entendait un cliquetis d'étain dans le *tap-room* ou cabaret, car les *grooms* ont toujours soif et la bière était bonne. Quant à la foule des acheteurs et des simples curieux, au premier coup de fouet ou au cri de : *Lot n° 1* ! elle se pressait d'entrer dans la cour. Un cheval trottait déjà entre le commissaire des ventes et la porte du bureau. Les enchères commençaient, le fouet claquait, les éperons piquaient, et le noble animal venait s'arrêter devant le marteau.

Ce fut probablement à un de ces moments solennels que *Sam Slick*[1], dans son voyage *in England*, pénétra dans le Tattersall. Ce qu'il en pensa, il nous le dit : « J'entrai dans une sorte de cour d'écurie qui était remplie d'une foule on ne peut plus mêlée, une foule au lieu de quelques hommes « à mine distinguée » que je m'attendais à voir. La partie bourgeoise de la réunion avait un air dissipé, évaporé, et ces couleurs maladives qui indiquent les longues

[1] Par Haliburton.

Digitized by Google

veilles, l'agitation de l'esprit et l'épuisement des forces physiques. Parmi les individus de la classe immédiatement inférieure, je remarquai que l'intempérance avait tracé ses marques indélébiles sur leur visage. Au degré au-dessous était la couche du monde de l'écurie, lie trouble, composée de dissipateurs, de joueurs, de faillis, d'être abrutis par la boisson, de filous et de jockeys[1]. »

Sam-Slick ne tarde pas à reconnaître pourtant que le Tattersall était ce que doit être une sorte de bourse et de marché aux chevaux dans une ville telle que Londres. Si la foule était très mêlée, c'est que l'entrée était ouverte à tout venant. Là en effet se rencontrent nombre d'individus que l'on peut comprendre sous le titre collectif de déplacés : des clergymen venus pour présenter leurs respects à leur évêque, des bouchers qui, lorsqu'ils étaient apprentis, allaient en haquet servir les clients de leur maître et ont contracté ainsi le goût du petit galop ; des débitants de boissons qui trouvent que les clubs du Derby et les nouvelles du turf sont des appâts certains pour attirer des chalands, des boutiquiers rangés qui vont à Epsom une fois l'an et chez Tattersall le dimanche pour rafraîchir la souvenance des plaisirs de la dernière course ou goûter d'avance les douceurs de la course prochaine, enfin des tigres, lestes, sautillants comme des singes et primant par leur impudence facile et leur ton suffisant tous les animaux de la création. « C'est cependant, observe Sam Slick auquel je retourne, c'est le rendez-vous des *gentlemen*, que le Tattersall. Dans un pays grand et riche comme l'Angleterre, il doit y avoir un Tattersall, et la merveille est non qu'il ne soit pas meilleur, mais qu'il ne soit pas pire. Comme tous les tableaux frappants, il a des ombres épaisses et de vives lumières. Le Tattersall, par conséquent n'est pas sans ses pirates. On voit là des hommes qui, il fut un temps, avaient voitures et chevaux, mais que leur fatale passion pour les paris a complétement ruinés et qui viennent, s'ils ne peuvent plus mettre d'enjeu sur le champ de courses, se tenir au courant de tous les « on-dit » en circulation, comme de la chose qui leur importe le plus au monde. »

Mais les scènes les plus animées de ces jours de vente ne sont rien si on les compare à ce qui se passe en certaines circonstances. Supposons que l'enjeu des 2,000 guinées (*the two thousand*) ait été couru et que le vainqueur soit le favori du public pour le Derby. Il y a alors tumulte, même dans le sanctuaire de la chambre des abonnés, mais le brouhaha dont la cour est le théâtre défie toute description. Tout le monde est excité, ardent, empressé, sauvage. Les exclamations se croisent brèves et aiguës et dans une langue in-

[1] Il faut savoir que le terme *jockey* signifie aussi en anglais *maquignon*.

Digitized by Google

connue. Toute cette agitation, tous ces hurlements, toute cette bagarre ne sont que les préludes de faits à venir. Mais que se passe-t-il quand la lutte est terminée, la victoire remportée? Personne ne le sait, excepté les initiés. Le jour fatal du règlement, on ferme les portes, et les parieurs payent, reçoivent ou ne paraissent qu'en petit nombre, *apparent rari nantes*. Ce jour-là, qui ne jouit pas du droit d'entrée essayerait en vain de savoir ce qui se passe à l'intérieur. Ce doit être quelque chose d'une moralité fort douteuse, s'il est vrai, ainsi qu'on nous l'assure, que « des philosophes d'une certaine école, grands observateurs des mœurs, les officiers du shériff du comte du Middlesex, » pour les appeler par leur nom, se promènent sentimentalement dans les environs du Tattersall.

V

Avant que le Tattersall n'eût changé de local, si on ne le visitait point un jour de vente, on était étonné du silence qui y régnait. Cette tranquillité était bien différente du tumulte bruyant dont il était le théâtre à certains jours et qui est le seul aspect sous lequel il fût connu de nombre ses visiteurs les plus assidus. Çà et là, quelques valets ; peut-être quelques acheteurs, peut-être le chef de la maison ou quelqu'un des principaux grooms était-il dans le cercle (*the ring*) la pièce de gazon enclose, une légère courroie en main domptant un cheval tiré des écuries voisines. Un petit groupe d'abonnés suivait des yeux le cheval, regardait les clients et causait des courses prochaines, des progrès que faisait l'élève de tel ou tel étalon de haute lignée, ou des exploits de quelque héros à crinière du temps passé. « Il y a, dans ces circonstances, dans le Tattersall, nous dit un de ces historiens, un silence, un calme presque champêtre. L'imagination, aiguillonnée par l'odeur et la vue des écuries, prend son vol vers la campagne. Les « quadrangles » d'Oxford n'ont pas un air de repos et de retraite plus prononcé. » Au risque d'étonner bien des amours-propres hippiques, j'avoue en toute humilité que la promenade que j'ai faite dans le fameux établissement ne m'a inspiré rien de semblable. Je ne lui ai pas trouvé non plus cet air vénérable dont parle le même historien. Toute la différence des impressions provient peut-être de la différence des temps. Il parlait d'un astre à son zénith et je voyais une royauté à son déclin. « Tout, dit cet historien, tout dans la maison de Tattersall est empreint du caractère de stabilité qui distingua les lois des Mèdes et des Perses. On n'y trouve rien qui sente la nouveauté vulgaire (nous sommes bien en Angle-

Digitized by Google

terre et certainement loin de Paris); rien qui sente la nouveauté vulgaire d'un hôtel américain, rien qui rappelle la friperie d'un marché aux chevaux du continent. Tout est propre, bien tenu, en bon ordre, mais rien n'a l'air neuf (si ce n'est la chambre des abonnés). Vous sentez que la maison et ses maîtres appartiennent aux institutions les mieux assises du pays; qu'ils priment en ancienneté bien des familles titrées. » Si l'historien que je cite est encore vivant, que doit-il penser en voyant la révolution qui emporte le vieux Tattersall?

Si je n'ai pas visité cet établissement à ses derniers moments avec toute la dévotion que bien des Anglais eussent crue de rigueur, j'y ai fait du moins avant de sortir une découverte qui, je crois, n'est pas dépourvue d'intérêt. Au moment où, quittant la cour des ventes, j'allais passer sous la porte-cochère, mes yeux se sont arrêtés sur une inscription en grosses lettres placée sur la poutre transversale, qui de ce côté supporte la maison. Il y était dit qu'il était défendu d'emmener un cheval sans en payer le prix d'avance. Cet avis charitable est devenu nécessaire depuis que la peine portée contre les ravisseurs de chevaux a cessé d'être appliquée, bien qu'inscrite dans la loi. Cette peine est celle du dernier supplice. Je ne sais quels arguments les Anglais peuvent avancer pour justifier un châtiment aussi terrible, que l'adoucissement des mœurs a fort heureusement aboli, si ce n'est la rapidité exceptionnelle de leurs chevaux. Ils auront probablement été amenés à faire cette réflexion qu'en matière de cheval et de vol, ce n'est pas, contrairement à l'ordre habituel des choses, le voleur qui emporte la marchandise volée, mais la marchandise volée qui emporte le voleur, aidant ainsi à sa fuite au lieu de l'entraver. Il fut un temps où la loi était obéie au pied de la lettre. A Worcester, en 1775, un individu coupable d'avoir volé un cheval est pendu. A Gloucester, en 1777, deux femmes sont condamnées à mort pour le même crime. L'une est exécutée, l'autre, punie de la prison, se pend le même jour dans sa cellule. A Aylesbury, la même année, un enfant de treize ans se trouve sous le coup de la loi et n'est gracié qu'à la condition de servir sur la flotte. En 1780, à Londres, un individu est jugé et exécuté pour avoir vendu un cheval qu'il avait loué. Aux assises de Warwick, en 1790, un pasteur de campagne répond à l'accusation du vol d'un cheval. Il fut prouvé qu'il avait loué le cheval à Londrès pour faire un voyage de courte durée; qu'il l'avait monté jusqu'à Birmingham, là qu'il l'avait vendu et s'était servi de l'argent. Ces faits furent soumis à l'appréciation du jury, qui rendit le jugement suivant : « Coupable d'avoir vendu le cheval. » Le président du tribunal s'adressant alors au jury, lui dit qu'il ne connaissait pas de loi en vertu de laquelle la vente d'un

Digitized by Google

cheval était un crime capital. A ces mots, les jurés se consultèrent de nouveau, et après une *mûre* délibération, rendirent leur sentence finale « non coupable. » Enfin, à Londres, en 1796, on pend un individu coupable d'avoir volé un cheval, et on en pend un autre à Maidstone, en 1805, pour le même crime[1]. Depuis lors, la loi, en ne frappant les coupables que de quelques années de prison, a excité la vigilance des directeurs de *horse-marts*, et il n'y aurait rien de surprenant que l'avertissement de l'ancien Tattersall reparût quelque part sur les murs du nouveau.

VI

L'ancien local du Tattersall est situé, je l'ai dit, au commencement de la route de Knightsbridge. Le nouveau est à l'extrémité même de cette route, et se trouve rapproché par conséquent d'un demi-mille de Brompton.

Le nouvel établissement, ouvert le 10 avril, occupe l'emplacement de la maison de ville de John Ladd, l'ami du prince régent. La serre aux melons et la treille de ce prodigue baronnet sont remplacées par la cour des ventes actuelle. Il se présente en plein dans une échancrure de la route, quand on vient de Piccadilly, et se trouve flanqué de chaque côté d'une maison de deux fenêtres de façade, faisant angle l'une de la route de Brompton, l'autre de Raphael-Street. Les visiteurs à l'exposition universelle de 1862, qui pour se rendre à l'édifice de Kensington, ont pris par le Brompton-Road, et se rappellent le gazon (ou *green*) de Knightsbridge, connaissent la situation du nouveau Tattersall.

Si légitimes, si respectables que soient les regrets des fidèles de l'ancien, il faut convenir que le nouveau a sur l'autre l'avantage d'abord, d'être parfaitement visible, puis sa façade, dans le style italien moderne, est avenante en dépit des murailles maussades des deux maisons contiguës. Au centre et donnant entrée dans une première cour est une porte monumentale, ornée de deux colonnes soutenant un fronton triangulaire. Cette porte est reliée par deux pans de mur à deux pavillons d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Ces deux pavillons, en briques jaunes, entremêlées avec des pierres blanches de Portland sont terminés par une balustrade élégante, et

[1] Suivant la loi de la 7e et 8e *a.* de Georges IV, le vol de chevaux et de toute tête de bétail est un crime capital. Les blessures faites à dessein, la mort d'un cheval ou autre animal compris sous la dénomination de bétail, entraîne la peine de la transportation pour un terme d'au moins sept ans.

Digitized by Google

le tout est dominé un peu en arrière par la toiture de verre d'une seconde cour, celle où se feront les ventes. L'un des pavillons est consacré aux abonnés ; l'autre au secrétaire de la maison, aux logements des employés et des domestiques, au bureau et à la chambre des harnais. Quoique l'édifice présente un développement relativement restreint pour un établissement de ce genre, la largeur au dedans augmente de plus en plus par l'effet de l'écartement progressif des maisons latérales, et finit par atteindre le double de celle de la façade. La place manque pourtant pour un manége où l'on puisse étudier les allures des chevaux. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que c'est un grave désavantage que le nouvel établissement a sur l'ancien.

La chambre des abonnés est une salle de proportions élégantes, de 20 mètre de long sur 6 de large et 8 ou 9 de hauteur. Elle est éclairée pendant le jour par deux dômes de 6 mètres de haut, percés d'œils-de-bœuf. Au centre du plafond est un troisième dôme sous lequel est adapté un grand *soleil-à-gaz* pour la nuit. Ces dômes, ainsi que les murs, sont ornés de peintures dites en guillochis et de devises coloriées. Le sol est en carreaux de couleur, formant des dessins géométriques en harmonie avec la décoration des murs et des dômes. Une sorte d'estrade de 6 pouces de hauteur règne tout autour de cette salle ; elle est carrelée et bordée en marbre. Sur cette estrade seront placés des siéges. Sous chacun des dômes extrêmes, un bloc de marbre octogone supportera les pupitres où l'on enregistre les gageures, etc. Telle est la chambre des abonnés. Pourtant, comme elle serait loin de suffire à toutes les réunions, à l'angle sud-ouest du pavillon, on a ménagé une cour de 300 mètres carrés, affectée aux paris, avec un bureau de télégraphe. On pariera là en plein air.

Dans la première cour avec ses dépendances, faisant face à la porte d'entrée sur la rue dont je viens de parler, se trouve un sorte de porte cochère qui conduit dans la cour des ventes, la cour vitrée. Cette cour, de 36 mètres de profondeur sur 20 de large, sera consacrée aux ventes par voie d'enchères. Elle est couverte d'une toiture de verre de 50 mètres de long, sur 34 mètres de large, et 20 à partir du sol. Cet excès de longueur et de largeur s'explique par ce fait, qu'elle abrite non-seulement la cour, mais la galerie qui règne tout autour à la hauteur d'un premier étage. Au-dessous de cette galerie sont les écuries, dont les portes s'ouvrent dans la cour même. Les écuries contiennent quatre-vingt-quinze stalles et 20 grandes *boxes*. Les boxes sont destinées à des chevaux entiers ou à des juments accompagnées de leurs jeunes poulains. Elles ont une superficie de 18 à 20 mètres carrés. Au delà du carré intérieur des écu-

Digitized by Google

ries, et également sous le couvert du toit de verre, est une galerie courant tout le long de cette cour oblongue. Cette galerie est consacrée aux voitures en dépôt. Au milieu de la cour on retrouve le petit monument familier aux habitués de l'ancien Tattersall, les quatre colonnettes supportant un petit dôme surmonté du buste du prince de Galles depuis Georges IV, et au-dessous du dôme, le renard. A l'angle nord-est de cette cour, sera placé le pupitre ou, si l'on aime mieux, le trône des deux Tattersall actuels, Richard II et Edmond III, qui se partagent les soins et les profits de leur empire. N'omettons pas, dans la description du nouvel établissement, deux détails qui ont leur importance, pour montrer que l'on a songé à tout. Le toit de verre de la cour est construit de manière à laisser pénétrer ou à exclure l'air extérieur à volonté. Dans les écuries, la façade du fond de chaque stalle est plaquée de marbre gris. Les mangeoires, les supports du plafond, tout est en fer. Comfort et luxe se trouvent donc là réunis.

Par la comparaison que l'on peut faire entre les deux établissements, le Tattersall, on le voit, subit, sous le rapport matériel, une métamorphose complète. Ce changement serait pourtant moins considérable que celui que l'on projette dans ses mœurs. La réforme doit être, dit-on, radicale, à commencer par les règlements fondamentaux. Ces règlements, que l'on a vus placardés jusqu'à ce jour sur le conduit de la cheminée de l'ancien bureau des ventes, portent la date 1780. Dans quelle estime ils ont été tenus, les lignes suivantes le montrent assez : « Il est peu d'Etats en Europe, dit un des historiens du Tattersall, qui puissent se vanter d'avoir des lois aussi antiques (*sic*) que le code de cet établissement. » L'auteur de cette réflexion cite en exemple la France — il ne pouvait pas mieux citer — et ajoute que, depuis la fondation de l'œuvre de Richard, tandis que tout a été révolution et changement, le petit empire du Tattersall a conservé sa constitution intacte. Cependant, on a fini par reconnaître que cette constitution, elle aussi, appelait une révision.

On a remarqué plus d'une fois que le Tattersall avait donné le ton au monde du sport, et qu'à cet égard, il a eu probablement une influence encore plus bienfaisante que le Jockey-Club lui-même. Le Tattersall, « miroir de la mode et moule de la forme, » a obligé tout le monde du sport à avoir quelque honnêteté. Son influence dans cette direction a été matériellement aidée par la création de la chambre des abonnés, qui eut lieu fort peu de temps après l'ouverture de l'établissement. Dans le principe, c'était dans la cour seulement que l'on se réunissait. Mais aussitôt qu'elle devint un rendez-vous commun pour tous ceux qui étaient en quête de nouvelles

Digitized by Google

relatives au sport, on chercha le moyen de tenir à l'écart la foule des individus douteux. Ainsi fut ouverte, pour la plus grande commodité des maîtres, la chambre des abonnés, comme on avait ouvert le cabaret, *tap*, pour la commodité de leurs domestiques. Ce sont les règlements relatifs à l'admission dans la chambre des abonnés qu'on vient de modifier.

Tout le monde sait qu'être membre du Tattersall c'est être considéré comme aussi scrupuleux dans l'exécution de ses engagements que les spéculateurs les plus honnêtes qui pour lice ont le champ clos de la Bourse ou du Stock-Exchange. Liés par des obligations morales, les « abonnés » sont supposés et sont en réalité toujours aussi prêts à faire honneur à leurs obligations que s'ils se trouvaient sous la puissance de la loi. Mais on ne doit pas perdre de vue, pour cela, une certaine classe d'hommes d'une conscience tout à fait accommodante qui ont vécu de temps en temps, au fameux Coin, aux dépens de la réputation des premiers. « On n'a pas la prétention, disent les partisans de la réforme, de faire regarder les gageures comme le privilége des gens riches, ni même des seuls individus honnêtes; mais il doit exister un lieu où ne puissent être admis que des hommes d'une honorabilité sûre. Le mal pour le *turf*, en Angleterre, c'est qu'il soit hanté par une troupe de gueux qui, quelque nom qu'on leur donne, Grecs ou *Welshers*, sont, en bon anglais, une bande d'escrocs qu'il faudrait mettre au pilori. Ce sont ces drôles qui, par leur conduite déshonnête, et leurs façons basses et brutales, ont compromis la réputation de nos sports nationaux les plus beaux. Important le jargon et l'argot hautement épicé du cabaret sur le gazon, ils ont tenté tout ce qui était en leur pouvoir pour en chasser les gens qui se respectent; et s'ils n'ont pas atteint pleinement leur but, c'est probablement parce qu'un Anglais s'entend en chevaux partout où il en voit et endurera toutes sortes de vexations plutôt que d'être évincé d'un champ de course. » C'est contre cette classe d'amateurs que les nouveaux règlements ont été rédigés, et paraît-il à la grande joie de tous les turfites honnêtes. Un voleur continuera de voler, après avoir reçu un certain nombre de boules noires; mais à l'avenir la qualité de membre du Tattersall sera beaucoup plus qu'aujourd'hui un certificat d'honorabilité. On n'exigera point des candidats de garanties pécuniaires, mais on prendra les précautions les plus minutieuses pour empêcher l'admission d'intrus. Le nombre des membres du comité sera augmenté, afin d'accélérer l'expédition des affaires. Suivant les nouveaux règlements, les candidats devront adresser une demande écrite, laquelle sera accompagnée de la recommandation écrite aussi de deux membres au moins du Tattersall. La pétition restera affichée dans

Digitized by Google

la chambre des abonnés pendant une semaine, et, lors du vote au scrutin secret par le comité, une seule boule noire suffira pour entraîner le refus d'admission. Un des articles du règlement porte en propres termes : « Quiconque n'aura pas payé son enjeu ou ses paris ou aura pris part n'importe où et quand, à quelque fraude ou manœuvre coupable concernant les courses de chevaux, ne pourra être admis au nombre des membres. » On voit, soit dit en passant, par cet article même, qu'il s'agit avant tout de jeu. L'amélioration du cheval, je le répète, n'est pas un but mais un moyen, et la maison qui occupe le rang le plus haut parmi celles qui font commerce de chevaux est au même degré au moins une maison de jeu. La nouvelle constitution du Tattersall a presque autant de parrains titrés que la Grande-Charte. Comme une preuve que le comité n'admettra personne d'une honorabilité douteuse, on a publié la liste de ses membres actuels. Dans cette liste on remarque un duc, trois comtes, un vicomte, un amiral, deux colonels, plus quelques *commoners* ou simples *misters*, notables pourtant quoique non titrés.

Fondée il y a près de cent ans, la maison de Richard, l'ancien valet éleveur du duc de Kingston, est passée de père en fils jusqu'à ses descendants actuels, avec une régularité à rendre jalouse plus d'une famille de sang royal. C'est le vœu le plus cher et le plus ardent de bien des Anglais, que la faveur qui s'attacha au Tattersall dès le principe et ne l'a plus quittée continue aussi de lui être fidèle et l'accompagne à sa nouvelle demeure.

JUSTIN AMÉRO.

Digitized by Google

DE LA

PUISSANCE MARITIME

DE LA FRANCE

CAUSES DE SON INFÉRIORITÉ

Notre histoire nous séduit, car nous y voyons la France heureuse et puissante, et les peuples fascinés, entraînés à sa suite, sur le chemin de la civilisation. Mais pour tirer plus de fruits des récits du passé, il est préférable d'étudier les périodes néfastes, les éléments qui nous ont trahis dans la carrière. Nous sommes douloureusement émus à la lecture des *Guerres maritimes sous la République et sous l'Empire*[1]; et ce n'est pas une souffrance inutile. Le patriotisme ardent et sincère qui a dicté cette lamentable page de notre épopée de vingt-cinq ans, en a retiré d'imposantes leçons; il nous a fait toucher du doigt les causes de tant de désastres noblement éclairés des rayons de la « gloire ennemie. » On aime ces matelots, qu'une organisation impuissante vouait aux boulets anglais, victimes résignées et courageuses, ayant le martyre comme seule perspective, quand leurs frères de l'armée de terre étaient sûrs, en mourant, de s'envelir sous des lauriers!

Si on jette un coup d'œil sur la législation de notre marine, on est étonné de l'immense recueil de lois, décrets, règlements, promulgués depuis deux cents ans pour assurer la prospérité de notre établisse-

[1] *Guerres maritimes sous la République et sous l'Empire*, par le vice-amiral Jurien de La Gravière.

Digitized by Google

ment naval. Nos hommes d'Etat, depuis Colbert, ont cherché les moyens de développer un goût conforme, en apparence, au caractère expansif de la nation. Vains efforts; la France possède une marine; mais l'institution n'a pas répondu à nos sacrifices; elle n'a pas poussé de racines dans le cœur du pays; on dirait une plante vivant à regret sur le sol où elle est maintenue par la plus savante culture. L'immense appareil étalé sur nos côtes est comme une substance étrangère répandue à la surface d'un corps qu'elle isole des objets extérieurs.

Pourquoi cela? Pourquoi la France, dont le génie sympathique et aventureux semblerait s'adapter si bien aux luttes de l'Océan, au hasard des entreprises lointaines, a-t-elle obéi si mal aux impulsions données dans ce sens, et est-elle restée sourde à tant d'appels? Pourquoi n'a-t-elle jamais eu pour les hommes et les choses de la mer qu'une sorte d'attention distraite et des engouements passagers? Il faut répondre et attaquer le mal avec énergie.

On pensera peut-être que nous prenons mal notre temps pour faire entendre nos plaintes, et ce langage paraîtra exagéré. N'avons-nous pas une flotte puissante, admirablement organisée; et si elle le cède, quant au nombre, à celle de l'Angleterre, nos vaisseaux, pris à part, admettraient-ils une supériorité? Cela est vrai; mais nous ne pensons pas uniquement à la guerre quand nous considérons la puissance maritime. Tout ce que la nature, l'art et les institutions ont mis à la disposition d'un peuple pour exercer sur l'Océan son activité et son industrie, pour étendre son existence aux plus lointains rivages sert à former cette puissance éminemment civilisatrice, dont le rôle ne saurait être borné à nous venger d'Aboukir et de Trafalgar.

La guerre et le commerce sont les deux grands moyens de communication des peuples. La guerre impose les relations par la conquête; le commerce les établit sur la base des intérêts réciproques. La guerre a paru jusqu'à nos jours l'unique moyen d'arriver à la puissance continentale; mais la puissance maritime ne dépend pas tout entière du destin des batailles. Celle-ci se déplace souvent au gré d'événements à leur origine imperceptibles et inaperçus. Les révolutions commerciales marquent les dates de ces déplacements; et l'histoire nous montre qu'elles se produisent indépendamment des guerres. Ainsi disparut Venise sans bruit et sans lutte, quand Vasco de Gama eût découvert la route des Indes.

Telle est l'importance d'une nouvelle route; telle celle d'un fret nouveau qu'impose à tous les peuples un besoin, un progrès de la civilisation; telle l'importance d'une découverte scientifique. Il suffira quelquefois d'un léger perfectionnement apporté à une industrie,

Digitized by Google

d'un simple procédé de pêche pour opérer une grande révolution. Traqués dans leurs marais, les Hollandais tenaient en échec les armées de Philippe II. Il fallait vivre surtout des produits de la mer, et ils perfectionnèrent l'art d'encaquer le hareng. Ce fut l'origine de leur singulière fortune. L'héroïsme et le courage du désespoir leur donnèrent l'indépendance; mais à la paix il leur resta leur industrie. Une qualité supérieure de poisson obtenue à moins de frais éloigna toute concurrence, et la simple amélioration d'une denrée indispensable fit de tous les consommateurs européens autant de tributaires. Bientôt, par un enchaînement inévitable, ce petit peuple se trouva porté au faîte de la grandeur la plus inattendue; et pendant un siècle le monopole commercial fut changé en une sorte de domination universelle.

Ces exemples fourmillent. Nous pouvons constater dès à présent combien sont nombreuses et complexes les causes qui arrêtent ou sollicitent un peuple dans la voie des progrès maritimes. Pour connaître toutes ces causes, pour bien les juger dans leurs effets et dans leur ensemble, pour assigner à chacune d'elles son rang et son importance, il faut n'avoir pas sans cesse devant les yeux le fléau de la guerre. Ne négligeons pas les conseils de la prévoyance; mais ne considérons pas toujours la guerre maritime comme le but exclusif de la marine. Ce n'en est que le moyen protecteur. Laissons au paganisme la rivalité de Rome et de Carthage; elle ne convient pas à l'ère chrétienne. Soyons de notre siècle. Le champ de la liberté commerciale vient de s'ouvrir : pour lui faire produire les moissons qu'il promet, il faut le compléter par son indispensable corollaire; notre devoir serait de ne pas hésiter sur l'emploi du canon, si nous acquérions la certitude qu'il n'est pas d'autre moyen de conquérir la liberté des mers; gardons-nous de pareilles extrémités s'il est démontré au contraire qu'elle peut être le prix d'une lutte toute pacifique.

I

La marine est-elle impopulaire parmi nous? Il faut vérifier cette assertion et savoir avec quelle énergie notre caractère s'oppose à la formation des mœurs maritimes. Cette connaissance inspirera nos hommes d'Etat. Les institutions seront conçues différemment s'il s'agit de stimuler nos penchants ou de les combattre. L'impopularité dont il est question n'est pas absolue, puisque les crédits pour la marine sont généralement obtenus avec facilité. Jamais les augmen-

Digitized by Google

tations de budget ayant pour but le développement de la flotte n'ont été l'objet d'une opposition sérieuse; nos Chambres se sont montrées aussi unanimes sur les chapitres relatifs aux ports de commerce ou pour accorder des subventions à nos grandes pêches et à nos compagnies de navigation à vapeur. Le fait est remarquable; la France, jugée un jour assez riche pour payer sa gloire, n'a pas été moins généreuse pour sa marine. Un instinct l'avertit que sa puissance continentale ne suffit pas à ses destinées. Nous ne reculons devant aucun sacrifice d'argent; mais voilà tout. Nous n'avons pas su nous familiariser avec les notions indispensables pour apprécier les conditions des progrès et de la prospérité de l'établissement naval; une profession que chacun aime, admire chez les autres, est pour la masse l'objet d'une incontestable répugnance. La cause d'une disposition si malheureuse est dans notre histoire, dans notre système d'éducation, dans notre constitution politique; elle a agi avec force jusqu'à nos jours, au cœur même des institutions spéciales, où ses effets étaient le plus à redouter.

Jetons un coup d'œil sur nos annales. Il ne paraît pas, sauf à certaines époques, celle des croisades, par exemple, que l'ancienne France ait eu grand souci de sa marine. Saint Louis dut exploiter la concurrence que se faisaient Gênes et Venise pour se procurer ses nefs et ses galères. Il comprit que la première nation de la chrétienté ne pouvait rester à la merci de petites républiques marchandes; et il fit les premiers efforts pour créer une marine dans la Méditerranée. Les Aragonais et les Catalans étaient alors les premiers marins du monde. Dans la lutte qui suivit les Vêpres siciliennes, Roger de Lauria malmena tellement notre nouvelle flotte, qu'après l'avoir battue en vingt rencontres, il finit par la détruire complétement. La marine du Ponant ne fut pas plus heureuse; quelques années plus tard, la bataille de l'Ecluse ouvrit la série de nos plus grandes infortunes. La question fut alors d'être ou de n'être pas. Trois siècles s'écoulèrent, pendant lesquels nous ne songeâmes plus à la mer.

Après la découverte de l'Amérique, nous parûmes nous rappeler qu'il existait un Océan. François Ier fit agrandir le Havre, encouragea Jacques Cartier; le premier, il eut l'idée du canal de jonction des deux mers. Ce fut tout. Vinrent les guerres de religion, pendant lesquelles le parti protestant fut seul animé d'un génie que la seconde branche des Valois ignora comme la première.

A Henri IV nous entrons dans des voies nouvelles, et Sully disait : « Labouraige et pasturaige sont les deux mamelles de la France. » Mais d'Ossat, alors ambassadeur à la cour pontificale, déplorait amèrement l'abandon de la marine : « Je me suis plusieurs fois es-

Digitized by Google

merveillé de ce que nos anciens roys en ont tenu si peu de compte, ayant si beau et si grand royaume flanqué de deux mers, quasi tout de son long, là où je vois que tous ces petits princes d'Italie, encore que la plupart n'ayent qu'un poulce de terrain chacun, ont néanmoins chacun des galères en son arcenal naval. »

Le diplomate d'Ossat ne connaissait pas bien le passé de ce beau royaume. Il se fût moins « esmerveillé. » Nous nous expliquons cet abandon par la manière dont la nation s'est formée. Au temps de Hugues-Capet, l'île de France était reléguée au fond des terres. Là, cependant, était concentré l'avenir du pays. C'est de là que la séve nationale a pénétré peu à peu nos provinces. La monarchie, grand centre historique, foyer générateur de notre nationalité, fut donc privée longtemps de toute communication régulière avec le littoral; et l'influence de nos premiers rois fut insensible sur les grandes mers qui devaient un jour nous ouvrir de magnifiques perspectives. Les provinces maritimes n'appartenaient alors à la nation que par les liens précaires et variables de la féodalité. La Picardie, la Normandie, la Bretagne, la Saintonge, la Guyenne, le Languedoc, la Provence, pratiquaient la mer; certaines villes du littoral s'enrichissaient par le commerce, et la France, la vraie France de l'intérieur, retirait aussi quelques avantages de cette vie étrangère à la sienne; mais on chercherait vainement dans ces relations le germe d'une institution nationale. La France, en atteignant peu à peu ses limites naturelles, rencontra la mer. Appelée alors à exercer sa puissance sur le champ nouveau dont elle venait, pour ainsi dire, de faire la découverte; elle s'y trouva en face de rivaux fortement établis. Elle devait ménager leur suprématie jalouse; il s'agissait de grandir et de passer inaperçue.

Plusieurs génies se rencontrèrent pour résoudre le problème de cette difficile improvisation. Il fut résolu, mais par des efforts surhumains; et quand des hommes médiocres eurent succédé aux Richelieu, aux Colbert, nous perdîmes bien vite la position si laborieusement conquise, et, pour la reprendre, la France lutta avec un courage digne d'un meilleur sort. Elle eut donc des budgets et des codes, des arsenaux, des flottes, des héros qui accomplirent des exploits fameux, des navigateurs, des colonies. Hélas! elle en eut trop; dépouilles regrettables qui augmentèrent à nos dépens la richesse et la puissance de notre rivale. Un instant, la fortune parut lui revenir; elle effaça la journée de M. de Conflans en fondant un grand peuple et l'indépendance des Etats-Unis. A la même époque, elles eut aussi un homme de mer complet : un Suffren, son Nelson; mais, comme l'a dit Napoléon, né cinquante ans trop tôt. Enfin, malgré tant d'éléments de succès éparpillés, la France n'obtint ja-

Digitized by Google

mais de résultats en rapport avec le sang versé, l'argent dépensé, tous les sacrifices accomplis. Cela n'eut jamais lieu. Notre histoire coloniale, en présence de l'histoire coloniale de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Hollande, en est la preuve, non moins que l'affligeant parallèle de nos guerres maritimes et de nos guerres continentales. Si donc le pays est peu attiré vers la marine, cela s'explique d'abord par un passé douloureux et sombre, où il ne trouve que des entreprises isolées, des succès et des revers n'ayant ensemble aucune liaison, passé où rien ne semble appartenir à sa brillante et véritable histoire.

Si nos traditions nous sont contraires, si elles ne réveillent rien de favorable à la marine dans les profondeurs de la mémoire nationale, il semble qu'on ait évité dans notre système d'éducation ce qui pouvait atténuer ce défaut. Avons-nous besoin de dire que notre critique n'a rien d'hostile? Nos observations sur l'enseignement sont bornées par le but de nos recherches.

Gœthe a dit quelque part : « Le Français est un homme que l'on reconnaît à son ignorance en géographie. » L'épigramme du poète allemand nous pourrait aussi bien être adressée par un négociant de Hambourg, de Liverpool ou de New-York. Littéraire ou scientifique, notre éducation de collége et, plus encore, celle qui lui succède, font à la géographie une place humiliante. A nos yeux, cette science est puérile. Ce pays est-il en Amérique ou en Asie? Que m'importe, il suffit de regarder une carte; voilà ce qu'on dit. En attendant, on se sert fort peu de ces cartes si instructives. Un jeune homme traduit Horace, Tacite à livre ouvert; il sera avocat; ou bien il a des dispositions pour les sciences, et le voilà à l'Ecole polytechnique. Avocat ou ingénieur : ce sont les deux classes de nos législateurs prédestinés. Et les parents ont raison d'ouvrir à leurs enfants des carrières où l'étude du droit et des grands intérêts matériels dispose au gouvernement des hommes et des choses. Mais il est d'autres écoles pour les hommes d'Etat, et nous négligeons volontiers le monde des affaires commerciales. La géographie est la science fondamentale du grand commerce. Notre dédain pour elle atteint du même coup toute l'économie des échanges. L'intelligence croit s'abaisser en s'identifiant dans une habile synthèse les diverses régions du globe, leurs produits, leurs populations, leurs climats, leurs besoins, leurs rapports de toute nature. On ne voit dans les entreprises maritimes que la spéculation de l'avarice; la profession de l'armateur n'est ni suffisamment encouragée, ni honorée comme elle a droit de l'être. En somme, on dirait que le décret de 1669 est à refaire parmi nous. Ces choses ne sont pas inutiles à rappeler à l'heure où le ministère de l'instruction publique,

Digitized by Google

dirigé avec tant d'activité et de hardiesse intelligente, pense à organiser l'instruction professionnelle.

La tradition et l'éducation ont une part égale dans notre culte pour les institutions militaires, et le camp est toujours notre école de prédilection. On y apprend à obéir et à commander; on s'y familiarise avec le poids des grandes résolutions. La marine partage, en ce sens, la faveur attachée à la carrière des armes. La vie de nos marins illustres nous offre un charme particulier. Les noms de Duquesne et Suffren, Jean-Bart et Bouvet, Tourville et Duperré, résonnent joyeusement à nos oreilles; mais c'est comme la diversion agréable d'un goût qui sait à l'occasion s'exercer sur un autre terrain; et nous lisons aussi dans les événements contemporains cet aphorisme écrit sur toutes les pages de l'histoire : « *Le Français naît soldat; il peut devenir marin.* »

L'amour de la gloire a toujours caractérisé notre nation sympathique et légère. Ce noble sentiment, trop souvent confondu avec la passion pour le bruit des armes, en a fait l'admiration des voisins continentaux et un objet d'étonnement là où on ne fit jamais de distinction entre Bayard et don Quichotte. Régions mercantiles, si éloignées de nous, où on fait aussi de la morale et de l'humanité; mais avec poids et mesure! « L'esprit de commerce produit dans les hommes un certain sentiment de justice, opposé, d'un côté au brigandage, et de l'autre à ces vertus morales qui font qu'on ne discute pas toujours ses intérêts avec rigidité, et qu'on peut les négliger pour ceux des autres. » Montesquieu ne dirait pas mieux aujourd'hui pour caractériser les tendances à l'intervention et à la non-intervention, la politique maritime ou continentale, la civilisation des deux côtés de la Manche. « La France est la seule nation qui se batte pour une idée. » Seuls, entre tous les peuples, nous sommes électrisés aux pensées de justice, poussés, comme malgré nous, quand retentit le vieux cri des Francs : « Dieu le veut! » Qui oserait s'en plaindre? Assurément ce n'est pas l'apologie de l'égoïsme que nous voulons faire. Mais la même puissance de logique généreuse fait de nous des croisés et des révolutionnaires, et la seule tentative d'introduire le désintéressement dans la politique montre à quel point nous fait défaut le génie positif, particulier aux peuples dont la prospérité a pour base principale le commerce maritime.

II

Les constitutions politiques et les traditions s'engendrent les unes des autres, et elles ne sauraient être en désaccord et se combattre

Digitized by Google

dans la direction imprimée à l'activité d'un peuple. Si la centralisation exagérée signifie apoplexie au centre et paralysie aux extrémités, quel mal ne doit-elle pas faire à la marine, qui est la vie et le mouvement à ces extrémités? L'effrayante machine fonctionnant sans relâche depuis Richelieu jusqu'à nos jours, a fait de la France la plus homogène des nations. Mais, dépassant le but de l'unité, nous sommes tombés dans l'uniformité. Par des institutions conformes à un parfait nivellement, nous avons les grandes libertés politiques; nous n'avons pas les libertés communales. Le Provençal vote à Paris et autorise le Picard à s'imposer pour des travaux dont la Provençal seul connaît l'utilité. A son tour, l'habitant de Toulon n'emprunte pas un centime sans la permission de l'habitant d'Amiens. Cela n'a pas lieu sans produire de bons résultats; mais que devient l'énergie locale sous la pression de cette prodigieuse solidarité? Là est la question. Aussi, l'opinion publique, dont l'Empereur tient le flambeau à côté de son sceptre, a-t-elle mis la décentralisation à l'ordre du jour. « Toute loi tendant à donner aux conseils municipaux de plus grandes attributions, » du même coup réagira favorablement sur la marine.

L'esprit d'initiative est l'âme du grand commerce; il naît toujours où règnent les libertés communales. La commune est l'école primaire de la liberté. Chez un peuple de commerçants, chacun s'habitue à compter sur soi-même et se met au-dessus des coups de la fortune. Le naufrage ruine sans enlever une ombre de crédit. Tout se borne à une perte matérielle. Mais le Français, si brillant sur le champ de bataille, n'expose pas volontiers ses capitaux, même après réflexion, dans les champs de l'industrie, et l'aléa du commerce de mer effraye par-dessus tout une race avide des réguliers émargements de la bureaucratie. Il y a relation évidente entre notre régime administratif et cette timidité. D'autres effets non moins incontestables de la centralisation ne sont pas moins évidents.

Jamais un pays dont la capitale, le centre de l'activité nationale, n'est pas sur le bord de la mer ou en communication immédiate avec elle par la voie d'un fleuve accessible aux grands navires, n'a atteint un degré élevé de puissance maritime. Pierre le Grand n'hésita pas devant cette loi de l'histoire; et, quand il ambitionna pour la Russie l'empire du monde, il bâtit Saint-Pétersbourg. L'Angleterre, la Hollande, Venise, le Portugal ont confirmé dans tous les temps cette loi qu'attestent aussi, par des situations contraires, la Prusse et l'Autriche. L'Espagne seule serait peut-être citée comme exception; mais, dans ce pays, la capitale ne fut jamais la régulatrice du mouvement. Les provinces y eurent une plus grande indépendance; de plus, un centre sauvage, déshérité, y repousse tou-

Digitized by Google

jours l'activité et la population vers le littoral. Cependant, le défaut de communication de Madrid avec la mer a été une des causes de la rapide décadence de cette monarchie, et l'Espagne s'apercevra, quand elle aura traversé l'ère fatale des révolutions, des difficultés que la situation de sa capitale apporte aux développements maritimes et commerciaux.

La France est le pays type de l'unité politique et sociale. Elle possède un centre dont l'influence toute-puissante absorbe, transforme toutes ses forces vitales, et ce centre est tout continental. Paris ne justifie pas, sur tous les points, sa prétention de foyer de la civilisation universelle. Les intelligences du pays sont toutes attirées vers cette cité merveilleuse qui répond au grand effort de concentration opéré en elle par une expansion pareille vers les hommes et les choses de l'Europe. Ainsi, la France entraînée n'a pas cessé de grandir dans les arts et la littérature, dans les sciences et l'industrie; elle a été admirée, imitée, enviée pour la constitution de ses armées, l'harmonie de ses lois; elle a éveillé l'enthousiasme des peuples par sa gloire, conquise dans toutes les directions où s'exerce le génie de l'homme. Mais il y eut toujours une tache dans ce soleil, et l'élément naval marque l'anneau où se brise la chaîne de nos triomphes.

Pourquoi Paris ne s'est-il pas attaché à diminuer le chemin qui le sépare de la mer, depuis l'époque où il fut humilié par les Normands? La leçon donnée au début de notre histoire, par quelques pirates montant de mauvaises barques, n'a pas été profitable. Une ville si intelligente ne se soucie pas de l'importance de la liberté des mers dans l'œuvre de la civilisation! c'est le lieu où nos sommités : hommes d'Etat, savants, artistes viennent tôt ou tard se réunir, fonder leur réputation, fixer leur séjour; et la marine est de plus en plus une chose inconnue, indifférente aux pensées qui nous dirigent. Conséquence inévitable de la situation géographique et de la fièvre qui dévore tout objet étranger aux préoccupations ardentes d'une vie d'entraînement. Le Parisien est depuis longtemps un sujet de moquerie, chez nos populations du littoral, pour son ignorance des choses de la mer :

> L'astronome chargé d'orienter la voile
> Monte au sommet du mât où palpite la toile.

Voilà où en sont nos grands poètes; et ces naïvetés qui font sourire le marin sont le signe d'une disposition générale. Qu'on étudie les poètes italiens et anglais; ils n'ont jamais tenu un pareil langage. Ces erreurs d'une littérature si remarquable en général par

Digitized by Google

la précision, la pureté des expressions montrent combien peu notre goût s'est exercé sur l'objet ainsi maltraité.

Il est donc facile de s'expliquer la déception que Napoléon exprimait à Sainte-Hélène avec tant d'amertume : « J'ai passé, disait-il, tout mon temps à chercher l'homme de la marine sans avoir pu le rencontrer. Il y a dans ce métier une technicité, une spécialité qui arrêtaient toutes mes conceptions..... J'aimais particulièrement les marins..... Je n'ai jamais su trouver entre eux et moi d'intermédiaire qui sût les faire agir et les faire mériter. »

N'oublions pas dans cette énumération d'autres circonstances bien connues ; et celles-ci, du moins, nous ne désirons pas les voir disparaître.

Quel que soit le mobile qui éloigne un Français de son pays : curiosité de touriste, amour de la science, désir de fortune, il se produit chez lui un double phénomène. Dans les premiers temps, le voyageur s'intéresse à tout, prend de nouvelles habitudes, s'identifie aux mœurs, au genre de vie des peuples qu'il visite, au milieu desquels on pourrait déjà le croire fixé. Cela vient d'une facilité d'impressions, vives et fort mobiles ; l'assimilation est toute superficielle et on la voit s'arrêter tout à coup. Le voyageur sent alors combien est amer le pain de l'exil, et l'amour du pays natal se réveille avec énergie. Ce sentiment ne se manifeste pas ordinairement par la mélancolie noire, familière aux indigènes des régions pauvres, aux natures mélancoliques, mais il donne une volonté de retour, irrésistible, alimentée par la conviction qu'on ne peut vivre heureux hors de France.

Nous n'avons pas cependant le monopole du patriotisme. Sur ce point, les Anglais nous disputent la palme, et il ne convient pas de nous la décerner de nos propres mains. Les Anglais emportent au bout du monde leurs coutumes et leurs institutions ; et ces fiers insulaires doivent à l'indigence naturelle de leur grande patrie, à l'ennui mortel qu'ils y respirent, une prodigieuse facilité pour étendre cette patrie partout où une vie plus douce et plus facile les fixe sans jamais éveiller leurs regrets. La France, tendre mère, inspire à ses enfants un amour plus indivisible, auquel participent nos mœurs, nos lois, notre sol, notre ciel, et il faut ajouter le rayonnement de Paris, ce grand fascinateur. Voilà pourquoi nous avons un si petit nombre de maisons de commerce ayant leur centre d'opérations en pays étranger. Avec la pensée de retour, pas de colons sérieux ; et nos entreprises lointaines sont frappées de déchéance par l'invincible attrait qui nous ramène au plus beau royaume après celui du ciel.

Digitized by Google

III

Nous avons montré plusieurs causes de l'impopularité de la marine, mais en pénétrant au cœur de l'organisation navale, nous apprécierons mieux l'intensité des dispositions nationales à cet égard. Grâce à des débats prolongés et retentissants, on sait aujourd'hui en France que nos marins sont régis par une législation particulière; chacun a entendu parler de l'inscription maritime, grand cadre où est immatriculée toute la population qui vit de la mer, où notre flotte puise encore la plus grande partie de son personnel. La *Revue* a d'ailleurs publié sur ce sujet plusieurs études spéciales auxquelles il faut renvoyer le lecteur. Par quelle étonnante faveur cette anomalie de nos lois a-t-elle captivé si longtemps l'admiration, dans la patrie de l'homogénéité législative? Pour répondre à cette question, on a étudié l'inscription à tous les points de vue. La cause est aujourd'hui entendue et jugée au tribunal de l'opinion publique. Assez longtemps le nom de Colbert avait défendu l'œuvre d'une autre époque; sa mémoire n'a pas été offensée lorsqu'un ministre a porté une main courageuse et bien inspirée sur la plus impopulaire des institutions.

La réforme maritime, la plus urgente de toutes peut-être, et la plus délicate, celle qui répondait le mieux aux nouvelles doctrines économiques et à la réforme commerciale a commencé le 22 octobre 1863. Le décret signé ce jour-là aura une grande influence sur nos destinées. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer la situation nouvelle créée à nos marins avec le sort que leur réservait un mode de levée à jamais détruit. La levée représentait seule les malheureuses exceptions attaquées dans ce régime. Les inscrits appartenaient à l'Etat jusqu'à l'âge de cinquante ans. On peut donner, d'après ce fait principal, une idée générale et vraie de leur existence.

Prenons dans cette classe, pour rester autant que possible dans l'actualité, la génération arrivant dans le cours de 1865 à ce terme de la vie active : cinquante ans. Est-il besoin de dramatiser, d'exagérer à plaisir pour faire comprendre la cause de bouleversement continu, ingénieusement nommé levée permanente? Mais, il suffit de prendre quatre dates : 1835, première levée de l'homme qui a vingt ans, et fait ses trois premières années de service; 1840, où la question d'Orient l'arrache une première fois à la famille; 1854, guerre de Crimée; enfin, 1858, où les agressions d'une puissance toute continentale ont des résultats semblables et brisent pour la troisième fois l'existence du vieux matelot.

Digitized by Google

Depuis longtemps, en effet, nos inscrits n'ont jamais fait plus de six ans de service effectif à l'Etat; mais les dates que nous n'avons pas inventées montrent cette période décomposée à tort et à travers. Avant le décret, l'inscrit vivait donc sous le coup d'une circulaire ministérielle et dépendait, par un système étrange, des fluctuations de la politique, de la moindre inquiétude d'un cabinet européen. La levée permanente, en s'abattant trois ou quatre fois à différents points de sa carrière, ne s'inquiétait pas de l'opportunité du moment; elle ruinait l'homme préparant déjà un avenir meilleur sur des économies rudement conquises; elle l'arrachait au foyer quand la maladie de sa femme y rendait sa présence indispensable; en un mot, le service de l'Etat, brisant l'unité de sa laborieuse existence, en faisait trois ou quatre tronçons improductifs. L'inscription pouvait-elle ne pas susciter d'un bout à l'autre du littoral l'horreur du service militaire et ne pas engendrer au cœur de ses victimes, par des coups aveugles et inattendus, l'imprévoyance, le découragement, l'impuissance du travail, l'immoralité?

Ce n'est donc pas au temps passé sur les bâtiments de l'Etat qu'on pouvait mesurer la rigueur du régime, mais à celui pendant lequel la levée pouvait atteindre. L'obligation d'obéir, d'agir au commandement, voilà ce qui fait le serviteur, et l'homme reste serviteur quand son maître ne l'emploie pas, tant que dure l'obligation. Nos inscrits étaient donc hors l'égalité devant la grande loi qui règle l'impôt du sang. Comment cette vérité est-elle restée si longtemps un objet de doute? On mettait en avant un sacrifice volontairement accompli, sacrifice que l'ignorance pouvait seule s'imposer froidement; mais comment n'a-t-on pas vu surtout que les intérêts de la marine se confondaient ici avec ceux de la justice? Il y avait un peuple à relever à ses propres yeux et à ceux de la nation, et l'impérieuse nécessité, dont le sentiment se révèle dans plusieurs décrets préparatoires, a été abordée résolûment par l'acte du 22 octobre, qui a fait disparaître tous ces abus.

Un esprit de sagesse et de modération, le véritable esprit de réforme a présidé à une aussi grave et importante mesure. Il faut savoir gré au ministre de la marine de n'avoir pas prononcé la condamnation absolue d'un système si énergiquement battu en brèche, et dont les conséquences désastreuses ressortent de quelque côté qu'on l'envisage. La guerre maritime, en vue de laquelle l'inscription est instituée en tarit les sources, en suspendant le commerce de mer. Le personnel réduit par les combats et les maladies arrive bientôt à épuiser le nombre des hommes valides; c'est ce que l'amiral Jurien de la Gravière exprime si bien par cette image : l'inscription maritime est une tour qui ne répare pas ses brèches. Dès le

Digitized by Google

début de la guerre, l'inscription enlève au littoral la presque totalité de ses défenseurs naturels, au moment même où il va être attaqué. Ainsi se montre le cercle vicieux dans une institution vieillie, en égale opposition avec nos lois, nos mœurs et nos intérêts.

Mais ce qui est mauvais comme élément fondamental souvent devient fort utile comme exception. L'inscription ne pouvait rester l'élément fondamental et presque unique de notre flotte ; elle devait être conservée pour les jours du danger. C'est ce qui a été fait. Le décret du 12 octobre anéantit par le seul art. 8 tous les griefs relatifs à la levée. L'application de cet article, combinée avec l'appel aux volontaires, les sursis et les autres dispositions favorables et encourageantes changera peu à peu les idées attachées à un régime d'exception. Nos populations de l'intérieur s'habitueront à des mœurs qui les effrayent ; encore quelques pas dans cette voie, et elles seront attirées vers un mode d'existence où elles n'entrevoyaient que la servitude et la misère, et nous aurons fait des précieuses épaves de l'institution du XVIIe siècle l'arche où s'abritera, jusqu'aux jours difficiles, une réserve toujours plus nombreuse et plus puissante.

L'œuvre de M. de Chasseloup-Laubat ne sera pas comprise tout de suite ; les effets se produiront lentement, car nous avons à combattre d'anciennes habitudes, des répulsions violentes. A cette heure, les inscrits semblent encore se demander si un piége n'est pas caché sous un si grand bienfait. Il existe une force d'inertie incroyable chez cette classe d'hommes trop méconnue en France, où elle est loin d'occuper dans la pensée et les sympathies publiques la place à laquelle elle a droit pour son utilité et en raison des rudes épreuves qu'elle subit.

Lorsqu'un Français vient de l'intérieur visiter nos arsenaux ou nos grands ports, il éprouve un étonnement incomparable sur nos gaillards d'avant, en présence de l'enfant de nos côtes, de cet être bizarre qu'il appelle *monsieur le marin*. Soupçonnant une vie exceptionnelle, mais renonçant à une étude où il entrevoit un médiocre intérêt, il retourne chez lui, emportant sur les mœurs de nos matelots des idées pareilles à celles qu'il s'est formées de nos cales, en se promenant tête basse, dans le dédale de leurs coursives. L'inscription est la cause principale de cette indifférence. Après ce que nous avons constaté, on ne pourrait mettre en doute ce triste résultat. Nos marins vivent depuis deux siècles séparés des hommes de terre ferme ; ils forment un peuple à part et n'opèrent aucun croisement avec la nation. La loi de Colbert les a parqués dans leurs quartiers et syndicats, sur leur étroite lisière de terrains brûlés par les orages, aux confins extrêmes du pays ; elle leur a infligé, indépendamment de la

Digitized by Google

physionomie professionnelle, certains traits qui les distinguent de leurs compatriotes.

Le matelot dissipe en quelques heures des économies considérables, telles qu'avec un peu de prévoyance il en pourrait faire la base de sa fortune. L'intelligence, l'honnêteté, la persévérance élèvent chaque jour de simples ouvriers à l'aisance; mais ces qualités ne sauvent pas notre rude travailleur des misères de la vieillesse. Les idées de caisse d'épargne n'entrent pas dans sa tête insouciante; les fruits de ses campagnes sont gaspillés en orgies, et les précieuses ressources de la famille se perdent chez les cabaretiers et dans de mauvais lieux.

Ces braves gens se laissent vivre et n'essayent pas de diriger leur vie. Ce qu'ils sont au point de vue des intérêts particuliers, ils le sont davantage au point de vue des intérêts généraux de leur classe. S'ils ignorent la prévoyance, ils sont plus réfractaires encore à toute idée de solidarité. Que leur fait la loi des coalitions? Dépouillés en réalité des moyens habituels de communication avec le pays, ils ignorent les premiers éléments de la vie civile. La caste maritime— car c'est bien une caste — n'a pas d'esprit de corps et ne se soucie pas de l'union dans la défense des intérêts communs.

Sous une foule de rapports, nos inscrits sont des enfants, le produit parfait d'un régime de protection absolue; ils semblent appartenir à un autre ordre social. Ces dispositions ne peuvent, cependant, être attribuées à leur carrière aventureuse, à un état où, dans l'ardeur de la lutte et la fièvre de l'activité, l'homme a besoin d'oublier le lendemain et se donne tout entier au présent. Est-ce ainsi, en effet, qu'envisagent leurs intérêts les hommes qui ont fondé la prospérité de la Hollande et la grandeur de l'Angleterre? Les matelots anglais, comme ceux des Provinces-Unies, ont, de leur avenir, le soin naturel à tout homme qui sait prévoir, compatible avec des dangers continuels, mais dont on sortira vainqueur. Comme individus, ils ont le sentiment de leur valeur personnelle, la conscience de la grandeur de leur profession; comme classe, ils connaissent aussi leur utilité et leur importance. Si les mêmes sentiments ne se manifestent pas chez nos matelots, la cause en est bien à ce régime d'exigences et de protection où l'homme, à chaque mouvement, sent la main qui le dirige et la fatalité qui le domine. Ces institutions ne laissent rien du caractère individuel, et l'inscrit perdrait bientôt toute physionomie si, par un frappant contraste, sa profession n'était pas celle qui exige le plus de spontanéité. Un tiraillement, le défaut d'harmonie entre l'étroite dépendance où le maintenait la menace perpétuelle de la levée et les allures dégagées familières à l'écumeur de mer, nous ont donné l'originale figure où

Digitized by Google

une trop débonnaire timidité s'allie à un courage sans limites. Ainsi s'est formé sur nos côtes ce peuple que la main du ministre de Louis XIV enchaîna aux grèves de l'Océan. La race des gens de mer restera distincte de la nation aussi longtemps que, reléguée à la frontière, elle ne se recrutera qu'en elle-même ; la France ne la comprendra pas tant qu'elle ne la retirera pas du fond de ses entrailles. Tel est, à nos yeux, l'incontestable effet de l'inscription dans l'application qui en a été faite jusqu'au décret du 22 octobre ; elle a empêché tout mouvement de circulation de l'intérieur vers le littoral, et la fusion des familles dont les rapports mutuels et continus doivent produire la popularité si désirable.

En résumé, de nombreuses influences, dues aux causes générales, nous éloignent de la vie maritime, et l'institution particulière aux gens de mer a converti le simple éloignement en une répulsion énergique. D'une part, la machine administrative ; au centre, Paris, pôle attractif absorbant la vitalité du pays ; de l'autre, l'inscription, pôle répulsif agissant à la circonférence, rejetant dans l'intérieur quiconque voudrait prendre l'air de l'Océan. Voilà le courant dans lequel la France est emportée. Le législateur doit donc exercer ses efforts en sens contraire.

Pour se jeter avec une immuable résolution dans les fécondes entreprises de la colonisation et du grand commerce, pour développer avec succès les éléments divers de sa puissance, objet de nos études, notre pays réclame l'application soutenue de mesures encourageantes. Pour nous faire franchir le difficile passage du régime de la protection à celui de la liberté, nos hommes d'Etat ont besoin de beaucoup de sagesse, d'un grand sens de modération. Rien ne serait plus utile que la propagation des nouvelles doctrines économiques. Si nos institutions spéciales se mettent en harmonie avec elles, nos espérances les plus belles seront légitimées. Déjà, nous avons répondu au mouvement imprimé par la politique commerciale. Une prudente application du libre échange a doublé en quelques années la production de nos industries ; quoi de plus conforme alors que d'augmenter la population destinée à agir sur un fret plus considérable ? Pouvait-on faire mieux, pour nos marins, que de leur conserver tous les avantages de l'inscription au même instant où on en supprimait les obligations redoutables ? Répandre à l'intérieur la connaissance de ces généreuses innovations, les expliquer à nos populations, les leur faire apprécier, c'est donner à grand nombre de nos recrues le désir de faire dans la flotte un service, naguère objet de leur effroi ; mais ce résultat est déjà tout une révolution. Aussi, nous ne croyons pas nous exagérer la portée du décret du 22 octobre 1863 en disant qu'il marquera dans l'histoire le point à partir

Digitized by Google

duquel la marine sera tous les jours plus populaire parmi nous.

L'étude de notre puissance maritime nous révélera d'autres causes plus spéciales de notre infériorité, et nous en apprécierons l'importance. Apprenons, désormais, à nous méfier des vues exclusives, incomplètes auxquelles nous bornent trop aisément nos mœurs traditionnelles et nos instincts guerriers; et n'oublions plus que les forces navales ne constituent pas l'élément qu'elles protégent. La marine, organe des relations extérieures, doit sortir des profondeurs du corps social et s'épanouir à la surface et aux extrémités; pour la connaître, il convient de réunir les divers points de vue sous lesquels on envisage d'habitude, mais presque toujours séparément, cette vaste organisation. Les conditions géographiques : le climat, l'étendue et la configuration du littoral; la situation par rapport aux grandes voies du commerce; le fret fourni par le sol à l'exportation ou réclamé à l'importation par les besoins des peuples; voilà la part de la nature; c'est la base de l'édifice. Vient ensuite l'œuvre de l'homme : la pêche, les entreprises du commerce; la création des ports. Les industries relatives à la construction et à l'équipement du navire; les établissements coloniaux; la direction extérieure de la politique; enfin, la garantie suprême ou l'organisation de la marine militaire. Voilà l'état que nous voulons dresser. Il nous faut un bilan des obstacles jetés sur notre route, des avantages obtenus, des difficultés vaincues. Alors seulement nous pourrons mesurer le chemin parcouru et à parcourir, connaître notre côté fort et notre côté faible. L'œil ouvert sur nos lacunes, nous n'avancerons pas au hasard, et il sera plus facile de rapprocher par des institutions heureuses, de coordonner, les parties essentielles d'un tout harmonieux.

XAVIER ROBERT.

Digitized by Google

FANFAN D'MA

SEIGNEUR DE BEAUVAL

TABLEAU DE MŒURS LORRAINES

DEUXIÈME PARTIE*

VI. — L'HIVER

Fuyez, habitants des villes nourris au milieu du bruit : il se tait et tout meurt — tout ce que vous étiez venus chercher dans nos vallées riantes, fuyez! Gens sérieux, qui aimiez autrefois à descendre au fond de votre cœur et à sentir autour de vous la douce mélancolie, si vous avez amassé de ces larmes douloureuses qu'il faut se garder de rassembler, de peur d'en faire une mer trop profonde et trop amère ; si, pour vous, la mélancolie devient tristesse, fuyez aussi!

Amis du plaisir, à quoi dépenseriez-vous le temps? Quels objets mobiles pourraient entraîner à leur suite votre mobile esprit, sans l'attrister? Quelles images agréables chasseraient vos souvenirs? La feuille morte crie sous vos pieds ; les rameaux nus et noirs s'agitent sous le vent; l'eau gronde et remplit de ses flots désordonnés la prairie entière ; la pluie fouette vos vitraux, ou la neige étend autour de vous son grand linceul froid.

Vous êtes seuls au milieu de cette nature engourdie, sous ce ciel

* Voir 2e série, t. XLV, p. 293 (livr. du 31 mai 1865).

Digitized by Google

qui pleure, seuls, ennuyés ou tristes, tandis que vos amis, comme un essaim d'abeilles au retour de la belle saison, voltigent et bourdonnent au soleil des lustres étincelants. Fuyez! La chaleur et la joie se sont retirées au sein des villes, après avoir quitté les champs. Poursuivez ce printemps factice : fuyez les champs couverts de neige, les bois dépourvus de feuillage, la villa, le château battu par la bise sifflante; fuyez..... ou désespérez-vous! Maudissez vos fermiers en retard, ou vos rentes tombées tout à coup au taux le plus alarmant. Tisonnez d'une main convulsive le bois vert dont la fumée proteste contre un séjour si prolongé.

Mais vous, gens simples, pour qui l'univers est renfermé entre ces collines, après le joyeux labeur de la moisson, des vendanges et leur douce récompense, après le radieux printemps, le chaud soleil d'été, l'ombre fraîche du feuillage qu'a jauni l'automne, emporté le vent, chantez gaiement avec le paysan de Schubart :

Voici l'hiver, voici le froid.
La neige tombe sur mon toit.
D'un blanc de craie est la vallée,
Et de mon vivier l'eau gelée.

Mais moi, je reste aussi joyeux.
Ma pipe n'en fume que mieux.
Du lin je découpe la trame,
Quand au rouet s'assied ma femme.

Autour de moi, par-ci par-là,
Sautent mes fils : tra la la la :
Mon petit Jean, mon petit Pierre,
Valsant, chantant « la Boulangère.

Et vienne le jour du Seigneur,
Je mets l'habit haut en couleur;
Je vais à l'église, bien sage,
Ouir le curé du village.

On mange au retour du saint lieu
Ce que vous donne le bon Dieu.
Après je lis dans « Geneviève »
Ou dans « l'Almanach de Genève. »

Quand du jour arrive la fin,
J'écoute, la chope à la main;
Le magister met ses lunettes
Et me lit un peu les gazettes.

Puis je rentre doucement las,
Prends ma chère femme en mes bras,
Je me couche et clos la paupière.....
Est-on plus heureux sur la terre?

L'habitant de notre petit coin de terre ne se recommande pas précisément par cette bonhomie et cette grande douceur de mœurs naïves. Il est plus rustique que naïf; ne met pas, le dimanche, de

Digitized by Google

veste écarlate, ne fume pas encore, par la raison qu'un bon paysan lorrain est trop sage pour se plaire à voir son argent s'en aller en fumée. En revanche, sa femme file beaucoup. Au lieu de se faire lire la gazette par le magister, il la lit fort bien lui-même et la commente à sa manière. Il lit même de pires choses, plante son bonnet sur l'oreille et fait le raisonneur.

Petit Jean et petit Pierre dansent sans doute autour de lui ; sans doute aussi le père s'en réjouit, car le cœur paternel bat sous la blouse bleue comme sous la veste écarlate ; mais, en général, ici les mouvements du cœur ne paraissent guère à l'extérieur. Une écorce assez rude ou façonnée par un calcul hypocrite comprime chez les uns, étouffe ou atténue chez les autres les élans de la sensibilité.

Notre Lorrain est Lorrain, et la sagesse des nations lui fut bien peu favorable. Le dicton populaire ajoute à son nom d'affreuses rimes qui nous le montrent avare, sans cœur, rancuneux, « traître enfin à Dieu et à son prochain. »

Notre Lorrain est paysan. Son cœur, comme sa main, se durcit à l'ouvrage. Il faut bien qu'il soit dur, puisqu'il faut qu'il travaille : quand on songe sans cesse à gagner le pain, on ne peut guère s'arrêter aux délicatesses de l'âme.

Mais le proverbe ne nous montre le Lorrain que du mauvais côté ; et quelle belle et bonne étoffe n'a pas, à son envers, quelque grand fil désagréable à l'œil !

Le Lorrain est laborieux, sobre, intelligent. Parmi nos quatre départements, la Meuse surtout fournit d'excellents soldats, et, chose plus étonnante, vu sa position géographique, les meilleurs marins de France.

Si, chez lui, la durée des souvenirs a pu produire de ces rancunes inextinguibles qu'on s'étonne de voir survivre à plusieurs générations, la même constance de sentiment est devenue quelquefois une admirable fidélité dont on voit des traces dans l'histoire.

Le paysan, cet homme dur, souvent sans compassion, sans entrailles, qui semble n'envier que le gain, ne craindre que les pertes matérielles, pleure une vache, et dit d'un enfant chétif : « Dieu veuille le prendre bientôt ! » a des élans merveilleux, inattendus, qu'un choc fait jaillir des profondeurs de son âme, comme d'une source divine, des éclairs de poésie, des idées heureuses qu'on demanderait vainement à un esprit plus cultivé. S'il nous étonne par l'ingénuité de ses vices, il en est de même du stoïcisme de ses vertus. A côté des actes les plus révoltants, nous pouvons trouver chez lui une abnégation touchante, un dévouement presque héroïque, et cela sans plus d'emphase. Pour lui, choses et sentiments n'ont guère de raison d'être que celle-ci : il en est ainsi et non autrement.

Digitized by Google

Ce mot, seule explication des plus grands phénomènes psychologiques, est aussi la consolation des événements les plus douloureux. Le paysan s'y soumet mieux que personne ; il supporte l'affliction comme le travail..... parce qu'il le faut. C'est un véritable philosophe pratique, qui a le courage de dépouiller la vie de toutes ses illusions, l'accepte et l'aime telle que Dieu la lui donne.

Sans nul doute, le nôtre est sensible au charme de l'hiver. Pour lui, ils ont du charme, ce froid qui vous chasse, cette nudité de la terre, cette désolation extérieure de laquelle le foyer domestique reçoit, par comparaison, un aspect si doux. C'est le temps du repos au sein de la famille, devant ce grand feu, sous le manteau de la vaste cheminée abondamment doublée de ce beau lard enfumé — voire un peu rance — que le vrai Lorrain vante, en disant : « il est jaune comme de l'or ! »

Le paysan qui s'assied là pour équarrir ses échalas, garnir ses brosses, ou tresser ses corbeilles, car il reste rarement oisif, ne peut manquer, quels que soient les occupations ou les plaisirs de la journée, de la finir comme celui de Schubart. Il songe à la ménagère utile, aimable, industrieuse, dont la main chercha, le matin, sous la cendre l'étincelle endormie dans l'âtre, et prépara le premier, le dernier repas ; dont les soins enfin, la tendresse active l'ont environné depuis l'aube jusqu'à la nuit dans ce chaud et joyeux sanctuaire du bonheur intime. Et si elle est sa chère femme, il s'écrie aussi, en la pressant sur son cœur :

Est-on plus heureux sur la terre ?

Mais si elle n'est que sa sœur, ou sa mère, la bonne ménagère tout à l'heure assise au rouet, près de lui ; si, après la veillée, il lui faut rentrer seul en sa chambrette ; si ses bras ouverts retombent tristement à ses côtés, alors il se hâte de faire ce que firent — le premier dimanche après la Toussaint — Nicolas, Frérot, l'Amelot, Francis, Jean-Baptiste, Jeunesse, et tous les autres amoureux de l'héritière.

VII. — LE DÉFILÉ DES AMOUREUX

Il sembla qu'ils se fussent donné le mot. Au même jour, et presque à la même heure, c'est-à-dire entre midi et demi et cinq heures du soir, ils arrivèrent l'un après l'autre chez M. Richardot.

Précisément à l'instant où l'horloge sonnait la demie dans le petit clocher au milieu des vieux tilleuls, deux pieds assez lourds se-

Digitized by Google

couèrent la boue du chemin sur la large marche devant le seuil. Un aboiement répondit de l'intérieur de la maison.

L'étranger frappa à la porte. La voix de Fanfan l'homme se mêla à celle de Fanfan le chien, et tout aussitôt le beau sergent de Charmois se trouva en face du tuteur de Fifine.

« Prends une chaise, Francis. Madame Richardot, donnez un verre blanc et allez chercher une bouteille à la cave, » dit le seigneur de Beauval.

Assis devant une petite table de bois posée sur un X, il achevait de dîner.

« Monsieur Richardot, vous êtes bien honnête! » dit Francis en s'asseyant au bord de sa chaise, d'un air à la fois modeste et satisfait de sa personne.

Il avait mis, pour cette circonstance solennelle, son habit le plus à la mode, un gilet à châle, des gants de coton blanc à ses grosses mains, et de la pommade abondamment sur ses cheveux.

« Où vas-tu comme ça, mon garçon? dit Richardot d'un air bonasse, en lui versant à boire. Tu vas sans doute dans quelqu'un de ces gros villages où l'on commence à jouer au billard? Au moins les boules d'ivoire, c'est propre, et ça ne fait pas de mal aux mains délicates, comme la boule de nos jeux de quilles à nous autres paysans.»

Le politique un peu honteux ôta ses gants, et répondit avec amabilité.

« Je ne vas pas plus loin que Maix, monsieur Richardot; je viens vous voir.

— Pas plus loin que Maix? C'est trop petit pour toi. Fi donc les villages! On va à la ville lécher ses écus tant qu'on en a; après cela, ceux des amis, si l'on en trouve qui prêtent, et jouer le mossieu, le demi-mossieu, le quart de mossieu, la rognure de mossieu, enfin ce que l'on peut!

— Ah! monsieur Richardot, vous ne me connaissez guère; et pour preuve que je n'y pense pas, à vos gros villages et à vos villes..... tenez, je vas vous le dire tout de suite : je suis venu pour vous demander la main de votre pupille, et vous prier de lui dire seulement un petit mot..... »

Un nouvel aboiement annonçait l'arrivée de l'Amelot.

« Va, dit Richardot au beau Francis, je te donne la main de ma pupille si tu peux l'obtenir. Quant à parler pour toi..... Qu'as-tu besoin de Fanfan d'Mâ? Tu as ton bel habit! Va-t'en vite, et ne manque pas de me raconter, en repassant, ce qu'elle aura répondu. »

Le second amoureux avait pris place sur la chaise de son devancier, exactement de la même manière. Il était, comme lui, paré, peigné, lustré, guindé. En attendant que le maître de la maison

Digitized by Google

voulût bien s'occuper de lui, il orna son visage d'un sourire provisoire, et passa amicalement la main sur la tête de son introducteur. Fanfan le chien haussa les oreilles, et, soulevant ses babines noires, montra deux longues dents pointues..... Frérot, Jeunesse ou Nicolas n'auraient pas dit plus clairement : « De! pour qui me prenez-vous?.... » Cette susceptibilité prouvait qu'il était bien de Maix, et partageait les préventions de ses concitoyens contre les politiques de Charmois.

Fanfan l'homme les dissimulait davantage. Il remplit gracieusement le verre que Mme Richardot s'était empressée de rincer, et, après avoir vidé le sien, dit en examinant attentivement le visiteur dans tous les détails de sa toilette.

« Je vois avec plaisir que tu parais fort bien dans tes affaires.

— Oh! quant à ça, monsieur Richardot..... »

En temps ordinaire, le paysan se fait pauvre volontiers; mais une demande en mariage est une circonstance exceptionnelle, dans laquelle le calcul se trouve dérangé. L'Amelot resta donc au milieu de sa phrase, hésitant quelque peu.

« On m'avait dit, poursuivit Richardot, que tu dépensais au cabaret tout ton argent; que tu faisais si bien le dimanche, surtout depuis un an, qu'en semaine, il ne restait pas un sou dans ton gousset.

— Ah! quant à ça, monsieur Richardot, s'écria l'amoureux décidé par cette calomnie, on en a bien menti! »

A ces mots, sa large main plongea, et reparut pleine d'une monnaie débordant entre les doigts comme le fretin au travers des mailles d'un filet qui se rompt.

« C'est un endroit bien chaud, que le gousset! dit en souriant Richardot. Pourquoi y mettre tant d'argent? Pour le faire sonner?

— Oh! ma foi non, monsieur Richardot, dit en riant le politique; ça l'use toujours, n'est-ce pas?

— Bien répondu! mais..... c'est donc pour le laisser fondre alors, pour le faire couler entre les griffes de la mère Hannin?

— Dieu m'en préserve, monsieur Richardot! Certainement si je vas au cabaret, ce n'est pas souvent, et j'y mange si peu mon argent que j'ai épargné, cette année, de quoi acheter un champ que je vas acheter au père Jean-Pierre. Demandez-lui si nous ne sommes pas en marché. J'ai payé tous mes semens; j'ai fait recouvrir ma maison.....

— Bien! bien! Que ne disais-tu cela plus tôt! Je vois ce que c'est : si tu viens comme ça les poches pleines, c'est pour achever de régler les comptes de la succession de défunt ton père, sur quoi il reste dû à la veuve Finot un petit reliquat que tu as toujours remis

Digitized by Google

à payer..... faute d'argent, disais-tu..... Tu as raison, mon garçon, poursuivit Fanfan d'un air paternel—tandis que le politique rengainait sa monnaie en balbutiant quelques mots sans suite—tu as raison: l'argent sonne bien, mais la réputation d'un brave homme sonne encore mieux autour d'un garçon à marier. C'est fort sage aussi d'être économe et d'amasser du bien. Puisqu'on en mange tous les jours, il faut tâcher d'en amasser un peu tous les jours. Qui ne s'enrichit point s'appauvrit. Et en fait de richesse, malheur à celui qui veut paraître, il est sûr de cesser bientôt d'être. Bref, celui qui se fait grand, au fond est toujours bien petit, vit chétivement, à la gêne, à l'étroit, pour le beau plaisir de mentir, pis que cela : quand il croit éblouir, va quelquefois jusqu'à faire crier derrière lui les créanciers malheureux qui ne peuvent le forcer d'être honnête.

» Tandis que les gens comme toi et moi, mon ami, qui ne veulent point faire de poussière ni en jeter aux yeux de personne, qui gagnent doucettement leur vie, payent loyalement leurs dettes, et vivotent de bon cœur dans leur petit coin, avec rien, ils ont assez; avec assez, ils ont beaucoup; ils sont plus riches que le roi! — Va-t'en! parce que..... si notre curé m'entendait prêcher, il serait jaloux; et je vois bien que tu grilles d'aller faire ta cour. Va..... tu trouveras de la compagnie. Fifine a des yeux, et elle n'est point sotte. Je vous laisse libres. Seulement..... »

L'amoureux, reconduit — ou éconduit — à grand fracas par Fanfan le chien, tenait déjà la porte :

« ..... Seulement, entre en passant, quand tu reviendras, pour me dire comment elle t'aura reçu! » lui cria Fanfan l'homme avec une grimace que la porte entrebâillée dérobait au politique.

Puis, quand il fut entièrement seul avec sa femme et son chien, le bonasse et malin Richardot considéra, en souriant d'un air de satisfaction intérieure, le fond de son verre, où restait un peu de vin qu'il fit jouer de droite à gauche avec une certaine complaisance pendant un moment. Il but à petites gorgées, songeant toujours, reposa bruyamment le verre sur la table, et fredonnna :

On peut être heureux quoique bête;
Le bonheur n'est pas dans la tête;
Et l'on trouve, dans plus d'un cas,
Des bêtes..... qui ne le sont pas.

Après avoir chanté, il se versa une nouvelle rasade. Cela, joint à la longue séance du seigneur de Beauval devant sa petite table, peut paraître en contradiction avec la réputation de sobriété que nous avons faite à nos Lorrains.

Le dîner s'était pourtant composé d'un seul mets, à savoir : de ce

Digitized by Google

beau lard jaune d'or, avec tout ce que lui doit l'habitant de nos campagnes : potage, légumes ; un service entier aussi régulier dans son apparition quotidienne que l'horloge à sonner midi. Jamais Richardot ne l'avait trouvé insuffisant ou monotone ; mais il habitait un vignoble. Selon les lois de l'hospitalité des champs, il ne pouvait recevoir personne, surtout traiter une affaire aussi sérieuse, sans offrir au moins un verre de son vin ; et, après Francis, après l'Amelot, il attendait de pied ferme Jeunesse, Jean-Baptiste, etc., etc. Il n'attendit pas longtemps.

Le troisième amoureux entra sans frapper, et Fanfan le chien ne donna qu'un coup de voix en tournant la tête au bruit de la porte, car il reconnut aussitôt un ami de la maison. C'était le fils de l'adjoint.

« Eh bien, monsieur Richardot, dit Frérot sans autre préambule, la Toussaint est passée ! Voici l'hiver qui commence, et même par une pluie bien froide.

— Je m'en doute, mon garçon, répondit Fanfan d'Mâ. C'est aujourd'hui le premier dimanche après que la cloche a sonné pour les trépassés..... à présent, il est temps qu'elle sonne un mariage en attendant le baptême, hein ? »

Un rire fort prolongé fut la réponse de l'amoureux.

« Ainsi va le monde, poursuivit Richardot avec une teinte de mélancolie. *Requiescat in pace !*.... Allons, ménétriers, accordez vos violons ! Le printemps, l'été, l'automne sont défunts, mais l'hiver couve en son giron l'amour et le printemps de l'an prochain. Heureux qui le verra venir avec Fifine pour ménagère ! Tu as bien choisi : elle a une maison, des terres, des vignes, un peu de bois ; elle vaut mieux, toute seule, encore que tout cela. Peut-être n'y a-t-il pas dans le village une femme aussi vaillante. Aucune besogne ne lui coûte. C'est soigneux, c'est économe, toujours gai, alerte et le cœur sur la main. L'homme qu'elle prendra ne restera jamais dans l'embarras, et, je t'en réponds, après la Toussaint, le bonheur luira dans sa maison comme un nouveau soleil ! Mais..... qui prendra-t-elle ?.... On ne sait. Va voir, et tâche de lui plaire. »

Après cet assentiment à sa démarche officielle auprès de l'héritière, Frérot reçut la recommandation faite déjà à Francis, à l'Amelot ; et tous ceux qui se présentèrent après eux furent reçus et congédiés de même, à quelques légères différences près.

Nicolas vint le dernier, quoique avec les meilleures espérances, car son oncle n'avait point manqué de lui faire partager celles que Fifine lui avait laissé concevoir.

Fanfan se fit rapporter dans les détails les plus minutieux les paroles de la jeune fille, les circonstances dans lesquelles elles avaient

Digitized by Google

été prononcées, après les longs refus du garde; sa joie lorsqu'enfin, cédant à ses désirs, il avait anéanti de trop justes plaintes, et fait abnégation de tout ressentiment envers un homme indigne de pardon.

Dans l'opinion de Nicolas, cet acte magnanime devait nécessairement avoir ajouté une reconnaissance ineffaçable aux bons sentiments exprimés précédemment par la jeune fille, et donné à ses demi-promesses la force d'un serment.

« Qu'en pensez-vous, monsieur Richardot? dit-il ingénûment. Si elle penchait déjà auparavant vers un mariage avec le neveu de Jeannot, à présent qu'on a tout sacrifié pour lui plaire, elle ne peut dire non?

— Je pense, dit Richardot réfléchissant, je pense que quand une femme promet une chose.....

— Ah! sans doute, interrompit Nicolas, quand une femme promet une chose..... surtout une femme comme Fifine.....

— Quand une femme promet une chose, souvent c'est qu'elle en a une autre dans la tête. »

Nicolas ouvrit de grands yeux, recula sa chaise.....

« Où vas-tu? lui demanda Fanfan, la bouche riante, l'œil mélancolique. Vas-tu chercher un pays où tromperie ne soit tout un avec promesse de mariage, et caprice avec amour? Chausse de meilleurs souliers, mon garçon!

— Mais, monsieur Richardot, qui est-ce qui forçait Fifine à promettre cela?

— Voilà! Qu'est-ce qui l'y forçait? Qu'est-ce qui l'y engageait? répéta Richardot.

— Les bons procédés.....

— Crois-tu que ce soient les bons procédés? murmura Richardot. Crois-tu que ce soit à celui qu'elle aime qu'une fille promette si aisément le mariage? Crois-tu qu'elle donne son cœur comme un grand merci pour payer les gens? Non, non, mon garçon. Tu ne sais pas comment vient l'amour, tu ne sais pas à quoi il tient : il tient à un cheveu; il sort d'un regard comme un éclair..... Sais-tu comment la Sulamite ravit le cœur de Salomon?....

— Ma foi, monsieur Richardot, je ne m'en inquiète guère; et je ne peux pas croire que Fifine ait, ainsi que vous dites, autre chose en tête.....

— Ai-je dit ça? demanda Richardot avec une inquiétude singulière. Ah! ne me fais pas parler! N'éveille pas ce qui dort là!.... » Il se frappait le front.

« Va-t'en! va-t'en où sont allés les autres!.... N'écoute pas ce que je dis..... moi non plus!.... Qui diable aurait-elle en tête?....

Digitized by Google

Mais va-t'en donc, imbécile!.... quand tu me regarderas jusqu'à demain! Est-ce que j'ai l'air d'une jolie fille, pour qu'un amoureux s'amuse si longtemps à jaser avec moi..... Sapredieu! prends la porte, et..... reviens tout à l'heure me dire que j'en ai menti.

— Je n'y manquerai pas! » répliqua le galant, rassuré par ce ton de plaisanterie bourrue.

Il sortit en riant. Mais le seigneur de Beauval ne riait pas d'un bon rire. Les idées s'amassaient dans son esprit en même temps qu'il cherchait à dissimuler, et en s'amassant, elles s'assombrissaient et jetaient leur ombre sur sa personne entière. Elles se répandirent en lambeaux de phrases de plus en plus mélancoliques, lorsqu'il se retrouva seul devant sa petite table : il semblait récapituler péniblement les points saillants de l'entretien.

« J'ai dit, j'ai dit..... murmura-t-il en vidant à petits coups la dernière bouteille; pourquoi ai-je parlé?.... La voix qui crie attire la tempête!.... je serai l'oiseau de mauvais augure..... le prophète sinistre!.... Malheur! malheur!.... J'ai crié durant trois jours autour de la ville pour avertir les habitants..... et le troisième jour, j'ai crié : malheur à moi-même!.... malheur à toi, Fifine!.... malheur à toi, Fanfan!.... Prophète, tu as attiré sur ta tête les malheurs de Jérusalem!.... »

Il se leva brusquement, ouvrit la porte de sa maison, et s'en alla dans la rue, cherchant l'air et présentant sa tête nue à la pluie froide de novembre.

L'horloge du petit clocher sonnait cinq heures. Quant Richardot revint chez lui, il en était huit. En posant le pied sur le seuil, il demanda à sa femme :

« Sont-ils revenus?

— Qui donc?

— Les amoureux.

— Non.

— Aucun?

— Aucun.

— Ni Francis? ni l'Amelot? ni Jean-Baptiste? ni Nicolas? ni.....

— Personne.

— Ah! Nicolas?.... Nicolas est venu?.... Nicolas avait dit..... Qu'est-ce qu'il avait dit Nicolas?....

— Ni lui, ni d'autres. Il n'est venu personne, pas un chat! pas une âme. »

Fanfan s'appuya au chambranle de la porte, et resta ainsi, une épaule dans la maison, une autre à la pluie, en répétant de temps à autre :

« C'est singulier! »

Digitized by Google

Mme Richardot interrompit le cours de ses réflexions en s'écriant d'un air assez maussade :

« Belle affaire ! Singulier ou non, il fait froid. Entre ou sors, et ferme la porte. »

Richardot obéit par un mouvement machinal. Marchant comme un somnambule absorbé dans son rêve, il entra, ferma la porte, s'arrêta au milieu de la chambre qui lui servait à la fois de salle à manger et de cuisine, et prononça lentement de sa voix lugubrement prophétique :

« On n'sôme mi co lo chanve ! »

VIII. — LA RÉPONSE

« On ne sème pas encore les chanvres ! » Ce proverbe rustique n'était en lui-même qu'une de ces banalités qu'on jette à propos de tout et de rien, et qui ne prennent guère de valeur que par les commentaires auxquels ils donnent naissance. Quand Richardot — grave comme il convient à un maire de village — le disait au sein du conseil où s'agitait, par exemple, la question d'un impôt nécessaire rejeté par des gens timides alléguant d'autres nécessités prochaines, ou bien à propos de mesures trop rigoureuses proposées par des poltrons en vue de prévenir des dangers imaginaires, les auditeurs sentaient fort bien la leçon qui en découlait naturellement. Mais au milieu d'une conversation joyeuse où la gaieté se reployait inopinément sous les rides du front de Fanfan ; mais après de longs silences dans lesquels il semblait creuser des abîmes ; mais dans ces heures prophétiques où de sombres visions passaient devant ses yeux fixes, le sous-entendu de ces vagues paroles était plus difficile à préciser..... si difficile que parfois — il faut l'avouer — Fanfan lui-même se perdait dans ce dédale. A force de peser sur ses propres idées, il passait au travers, et en retenait ce qu'on retient d'une étincelle éteinte. La sentence, un peu vide alors, ne couvrait plus que le vide. Plus souvent c'était, dans la bouche du seigneur de Beauval, une manière de laisser échapper le trop-plein de l'esprit, sans permettre aux indiscrets de plonger jusqu'au fond, un moyen de cacher sous des mots une part de sa pensée, soit afin de la mûrir en secret, soit qu'elle demeurât vraiment inachevée ou trop complexe pour recevoir une forme plus précise. Ainsi, lorsqu'oubliant la pluie froide de novembre et l'heure avancée, songeant à Fifine, à ses amoureux, à leur promesse, il s'écria — stupéfait de n'en pas voir un seul exact au rendez-vous : — « On n'sôme mi co

Digitized by Google

lo chanve !.... » Le proverbe de Richardot s'appliquait bien au mariage de l'héritière ; il avait son sens naturel : « Le temps n'est pas venu ! » Il portait en soi ce commentaire mélancoliquement poétique à l'adresse du riche l'Amelot, du beau Françis, du sage Frérot, du présomptueux Nicolas, etc., etc. :

« Vous tous que l'amour amène et que l'espérance berce, pauvres prétendants à la main de Fifine, armez-vous de patience, car je le vois et vous le déclare : le fil dont on doit tisser son voile nuptial n'est pas encore seulement le petit grain confié à la terre ! »

Néanmoins, après cela, tout n'était pas expliqué, le commentaire lui-même en avait un fort long, fort ténébreux. L'accent donnait une expression immense à ce peu de paroles. Elles sortaient, à n'en point douter, d'un de ces endroits sensibles dont le cœur le plus large ne saurait contenir à la fois qu'un ou deux, lesquels, dans celui de Richardot, étaient : le progrès et Fifine. Elles révélaient, au sujet de Fifine, un des longs regards vers l'avenir qu'accompagne un douloureux pressentiment. Elles étaient pleines d'émotions étouffées : inquiétude, tristesse, regrets..... Avant de les comprendre et d'analyser leur corollaire mystérieux, leur développement inséparable dans ses nuances infinies, Mme Richardot aurait pu chercher bien longtemps.

Au lieu d'y perdre sa peine, elle poussa son mari par l'épaule du côté de la chambre à coucher, et Richardot suivit cette impulsion, sans plus de résistance qu'il n'avait fait à la première. Il dormit d'un lourd sommeil, s'éveilla de bonne heure, se leva à la lampe — une petite lampe de plomb, dont le long bec promenait d'une chambre à l'autre sa flamme et sa fumée — écouta chanter le coq, regarda par la fenêtre, et vit la pluie d'après la Toussaint qui tombait toujours.

Ce spectacle ramena sans transition son esprit aux impressions de la veille. Ce que le sommeil en avait pu chasser y rentra incontinent. Richardot alla dans la cuisine, ouvrit la « crédence » — un buffet-étagère couvert de vaisselle fleurie symétriquement étalée — coupa une épaisse tranche de pain, se fit une « frottée » de haricots froids, et, la taillant, bouchée à bouchée, du couteau qui avait servi à étendre le légume, s'achemina, tout en déjeunant, vers la maison de sa pupille.

Fifine, en le voyant, tout aussitôt se mit à rire de ce rire moitié timide, moitié coquet des jeunes filles auxquelles on parle de mariage. La fraîcheur de sa gaieté, de ses dents éblouissantes, de ses joues roses, de sa coquetterie, de sa candeur, influa, au premier abord, sur l'humeur sombre de Fanfan, comme une clarté douce et joyeuse sur un paysage triste : elle la changea subitement.

Digitized by Google

« Petite sotte ! dit-il à sa pupille d'un air caressant ; je vois cela dans tes yeux malins : tu les a congédiés de si bonne façon qu'ils s'en sont allés sans avoir envie de me raconter pourquoi, et ils n'y reviendront plus.....

— Oh ! quant à ça !.... interrompit Fifine.

— Soit ! poursuivit Fanfan, ils reviendront ; mais tes vingt ans reviendront-ils ? Crois-tu que tu vivras cent ans, et que tu seras jeune deux fois ?

— Nenni, Monsieur Richardot, c'est bien assez d'une, pourvu qu'elle soit bonne.

— Ah ! ah ! reprit Fanfan d'un air loustic ; oui, une bonne jeunesse, c'est quelque chose. Comment l'entends-tu ?

— J'entends..... ma foi, j'entends qu'on s'amuse, on travaille, on fait ce qu'on veut, on prend le temps comme il vient et les gens comme ils sont, sauf les ennuyeux qu'on met à la porte. On n'a besoin de personne ; on ne doit rien à personne ; on ne rend de comptes à personne ; et puis..... ma foi, quand on devient vieille, c'est bien assez tôt de prendre un homme pour vous aider à la besogne.

— Eh bien, ma fille, moi, j'entendais la chose autrement : plus j'étais jeune, plus je trouvais que j'avais besoin d'une femme pour faire mon ouvrage. »

Là-dessus Fanfan partit d'un gros rire, et sa pupille lui fit écho sans trop savoir pourquoi.

« Voyons, reprit le tuteur : dans tous ces garçons-là, il n'y en a donc pas un qui te plaise ?

— Non.

— Frérot est un bel homme. Son père a du bien, et il lui fera une dot presqu'aussi grosse que la tienne.....

— Je n'ai pas envie du bien de Frérot ; j'ai assez du mien. Vous le trouvez bel homme, moi, je le trouve bête et sournois.

— Fort bien. Mais..... Nicolas ?

— ..... N'est qu'un impertinent de m'être venu dire, quasi en propres termes, que j'étais forcée de l'épouser.....

— Il paraît que tu l'as promis à son oncle, ou du moins à peu près.

— De ! à peu près et tout à fait ça fait bien deux s'il vous plaît ; surtout à propos de mariage. C'est bien assez d'avoir un maître après, je ne veux pas qu'il le devienne par force !

— Les politiques, j'en suis sûr, ont agi plus adroitement. Que diras-tu contre eux ?

— Qu'ils font trop les « mossieurs » et que ça ne leur va pas. M. Francis porte si bien ses gants au bout des bras, qu'il a l'air d'a-

Digitized by Google

voir les mains d'un autre ; M. l'Amelot fin-pied marche comme une oie, avec ses bottes neuves.

— On t'en fera un exprès, petite dinde ! Ça me fâche d'entendre ces propos de coquette. Epluche, épluche les gens pour prendre pis que les épluchures, un beau jour, quand l'amour viendra.

— En attendant, laissons-le arriver, ce beau jour-là.

— Oui, « ce beau jour-là »..... petite peste ! Il y a un cœur dans ton corset, quoi que tu en dises ; et quand le va-nu-pieds que le diable t'enverra te l'aura fait sentir, tu trouveras que c'est un beau jour que celui où vous serez deux dans la maison :

L'amour est sur la terre
Le don le plus divin ;
L'amour est nécessaire.....
Ainsi que le raisin !

— Ah ! je ne dis pas..... si c'était par amitié, murmura la jeune fille en rêvant, tandis que Richardot parodiait et chantonnait sa chanson bachique, j'ouvrirais plus volontiers la porte de chez nous ; mais pourquoi serait-ce un va-nu-pieds ?

— Parce qu'il y a autant de cervelle dans la tête d'une fille que dans celle d'une brebis !

— Qu'est-ce que ça fait ? Il y en a bien pour nous deux dans la vôtre : vous me conseillerez.

— Alors dépêche-toi donc !

— Pourquoi ? Est-ce que vous allez mourir ? »

Elle l'examina un moment, sondant d'un regard de pitié ses rides profondes et les nuages de son front.

« Allons, reprit-elle, vous voilà dans vos idées noires ! Ça vous prend tout d'un coup à propos de rien. Où en voulez-vous venir ?

— Petite bourrique ! Ne sais-tu pas que j'étais le meilleur ami de ton père, et que je lui ai promis de te gouverner sagement, de t'établir convenablement ?

— Eh bien, après ?

— L'autre jour, quand le saint père est mort, le baron qui est encore plus vieux, est venu au pied de son lit pour le regarder partir. « Père Jean, fit-il, ne va pas leur dire là-bas que je suis encore ici : » ils m'ont oublié ! » Tu vois bien ?....

— Je vois..... quoi ?

— On parle dans l'autre monde. Qu'est-ce que je dirai à ton père, moi, quand j'irai ?

— Restez dans celui-ci, si vous ne savez pas quoi dire dans l'autre monde ! Vous n'avez que quarante ans ; il n'est pas temps de vous en aller. »

Digitized by Google

Comme Fifine l'avait remarqué, les idées noires faisaient invasion dans le cerveau de Fanfan.

« Les institutions, les choses, les hommes, tout est poussé vers l'abîme par une main invisible ! s'écria-t-il. Rien ne peut durer tel qu'il fut au commencement. Un ver est dans la pomme, un ver au cœur du monde, un ver au cœur de l'homme ! Le monde, la société grandit comme les enfants, et l'homme comme le monde, et la passion dans l'homme. Les patriarches se tenaient dans un petit pays; ils vivaient au soleil, cultivant la terre, se nouant sur la hanche des robes courtes qu'on trouvait assez longues, et mangeant de vieux boucs pour uniques festins. Ils étaient heureux et vivaient neuf cents ans !.... Les hommes d'après les patriarches découvrirent de nouveaux pays; les savants firent du monde un gros globe qui grandit chaque année. On bâtit des villes; on eut de grandes maisons, de grands besoins, de grands habits, de grands festins; et bientôt rien ne fut assez grand : on en vint où nous sommes. Le ver ronge..... non : c'est un germe de ruine qui gonfle, gonfle au dedans, et fait tout grandir pour faire tout périr..... L'enfant sort de ses manches; le monde sort de sa peau, et chacun sort de son état..... Combien vivent-ils, ces beaux messieurs, pour qui le travail de la terre devient honteux, et les biens naturels trop peu de chose?... Fanfan d'Ma aurait vécu longtemps, car il vivait comme les patriarches, sauf les habits; mais il avait son ver rongeur dans le cœur..... ou dans la tête, n'importe. Fifine vivrait heureuse, car elle est simple comme Rachel, parfois sage comme Rébecca, et son petit bien au soleil du bon Dieu lui vaut autant qu'une fortune; mais le bonheur de Fifine..... il a son ver aussi, le bonheur de Fifine!...

— Ma foi, monsieur Richardot, si les saints du Paradis ne vous entendent pas causer, ils n'y perdront pas grand chose. Vous radotez! Qu'est-ce que vous voulez dire, à la fin, avec tous vos vers? Fifine a ses défauts comme vous les vôtres; est-ce cela?

— Vous y êtes, ma belle.

— De fameux péchés pour gâter tout le reste ! Quels sont-ils donc, mes défauts?

— Tu ne penses pas assez à l'avenir. Tu es coquette; tu es volage; tu es mauvaise tête, indépendante.....

— Je suis coquette, je suis volage..... vous..... vous êtes..... bien pire.

— Achève, va; je sais ce que je suis.

— Non, vous ne le savez pas! Vous ne vous voyez pas comme je vous vois. Vrai, monsieur Richardot, ça me fait de la peine quand je vous regarde. Vous êtes, du reste, un si brave homme ! Mais, depuis trois ou quatre ans, vous êtes terriblement changé. Vous étiez

Digitized by Google

un jeune homme, il y a quatre ans ; à présent, vous êtes tout caduc : vous tremblez ; vous grisonnez ; vos yeux sont troubles ; les trois-quarts du temps vous ne savez ce que vous dites.....

— Tu n'en as pas menti, ma fille, je le sens bien. Mais moi, qu'est-ce que ça fait? Fifine, ma pauvre Fifine, ne fais pas dire aux gens : quel dommage!.... Oh ! si tu revoyais, seulement après une année d'un méchant mariage, une coquette comme toi..... elle est plus vieille que sa mère ! Mets-toi vite à l'abri.

— Monsieur Richardot, vous n'avez pas de cœur de savoir d'où vient le mal et de ne pas vous arrêter !

— La pomme ne raisonne pas avec le ver, ni le monde avec le mouvement, ni l'homme avec sa ruine. Est-ce que tu m'écoutes, toi?

— Corrigez-vous, ça tuera le ver avant que le ver vous tue ; ça préviendra la ruine.

— Corrige-toi, toi qui parles ! Tu n'as pas de cœur de me laisser partir avec ce gros souci.....

— Allons, c'est à cause de moi, à présent, que vous êtes devenu vieux à l'âge que vous avez ? Qu'est-ce que je vous ai fait ?

— Tu aimes trop la liberté et il n'y a pas de plus grand danger pour une fille.

— Eh bien, vous, vous aimez trop le vin ! voilà.

— J'aime le vin ?.... ma foi non, je ne l'aime pas.

— Alors, qu'est-ce qui vous force d'en boire du matin au soir ?

— La soif.

— En voilà un défaut : une soif pareille ! Et dire que vous n'avez peut-être que celui-là ! Allons donc, mon parrain, un peu de courage pour vous en défaire !

— C'est bien aisé à dire. Mais que diable veux-tu : il y a l'habitude ; on a la langue sèche, la bouche pâteuse.....

— Tenez, mon parrain ; moi, je suis plus franche que vous : vous prétendez ne pas aimer le vin ; moi, je l'avoue, j'aime ma liberté. Je suis tout en colère rien qu'à penser que Frérot, ou l'Amelot, ou Nicolas, ou Francis, ou Jeunesse, ou n'importe qui, sera chez lui dans ma maison ; qu'il sera le maître et moi la servante ! Pourtant..... voyons : moi aussi, je me souviens que vous étiez le meilleur ami de mon père. Si je savais vous tranquilliser, et puis qu'un sacrifice en valût un autre : que Fifine devenant sage à l'idée de Fanfan, Fanfan devînt sage à l'idée de Fifine, eh bien, je vous le promets, je dirais : Monsieur Richardot, allons, je m'en vais penser au mariage !

— Tu es une bonne fille ! dit Fanfan en clignant la paupière pour retenir une larme. Veux-tu sérieusement y penser ?

— Voulez-vous ne plus boire autant ?

Digitized by Google

— Hélas, ma fille, je ne compte pas les bouteilles.

— Comptez-les.

— Combien veux-tu que j'en boive?

— Deux par jour..... c'est bien assez?

— Deux par jour..... chez nous. Mais si je vais chez Pierre ou Paul? Si je fais un marché? On ne peut pas molester les gens, compter les verres de vin, tourner le dos à la table et dire : Bien obligé!

— Sans doute; mais vous ne faites pas continuellement des marchés.

— Hum! j'en fais souvent.

— C'est égal. D'ici à Pâques seulement, prenez un peu garde à vous. Donnez-vous de la peine pour perdre l'habitude.

— Et toi, de ton côté, qu'est-ce que tu feras?....

— Moi? Je réfléchirai. Durant l'hiver, je tâcherai que l'amitié vienne pour l'un ou pour l'autre; et, à Pâques, je me déciderai.

IX. — LES RÉFLEXIONS

Elles furent éparpillées au milieu des plaisirs de l'hiver; et ce fut à qui y ferait entrer quelqu'influence favorable; car les amoureux surent bientôt la réponse de l'héritière.

Un ou deux néanmoins trouvèrent Pâques trop loin de la Toussaint et n'attendirent pas.

Cela donna lieu à la première réflexion de Fifine.

« Il est bon d'éprouver son monde, dit-elle. J'en suis bien aise, qu'ils s'en aillent avant Pâques; car ainsi je ne risque plus de prendre un de ces volages. »

Le neveu de Jeannot fut du nombre.

Dans son dépit, il tourna bruquement ses vœux du côté de Sœurette, qui s'écria triomphante :

Gu'y si p'tit pot
Que n'treuvit s'couvoss'lot!

Mais l'hommage d'aucun déserteur ne vint adoucir l'aigreur de Tontiche et de Catiche contre la glorieuse Fifine.

Elles chuchotaient ensemble en ricanant chaque fois qu'elles la rencontraient au veilloir.

Comme, dans nos villages, on aime à jaser le soir, que l'huile coûte cher et le bois aussi, on se cotise pour former une espèce de raoût à bon marché dans une chambre louée pour cet usage.

Digitized by Google

Une seule lampe, suspendue au manteau de la cheminée où flambe un beau grand feu, répand sur une vingtaine de rouets une lumière suffisante pour empêcher la fileuse de laisser passer entre ses doigts plus de filasse à la fois qu'il n'en faut pour former un fil égal, ôter les brins mal rouis et trop durs, les parcelles de chanvre nu, étirer le fond de la quenouille et faire au besoin le nœud de tisserand.

Les fileuses sont jeunes ou vieilles, en cornettes d'indienne piquée à large fond, en *gribiches* — la gribiche est pour les jeunes — ou bien en bonnets blancs; les rouets sont poudreux ou soigneusement cirés, faciles et rapides comme une jolie calèche dans laquelle on s'endort; d'autres, maussades et criards, avalant leur fil comme les misanthropes celui que leur file la Parque; les quenouilles sont chargées de beau chanvre fin, ou de grosse étoupe, enroulées de lisière ou nouées de rubans.

Le fil passe, passe entre les doigts qui s'agitent; la pointe de la quenouille en est secouée avec son nœud de ruban; le pied marque une mesure impossible à compter, et les roues tournent à l'envi.

Rien n'égale cette activité, si ce n'est l'activité des esprits; et, tandis que la main lisse le fil, que la lèvre mouille les doigts, que le pied tourne la roue, la langue va!

Outre la médisance, les cancans, les narrations, les épigrammes, il y a encore d'autres plaisirs dans les veilloirs : des choses inattendues qui pétrifient les rouets, arrachent aux femmes de grands cris et font courir partout les risées.

Y a-t-il un moment de calme plat?.... Pan! pan! pan! une douzaine de coups de poing appliqués sur la fenêtre qui résiste à grand'peine et fait sonner toutes ses vitres, attire l'attention de l'assemblée.

« Ah! ciel! ah! grand Dieu! »

Quelle frayeur! qu'est-ce que c'est?

Ce sont les amoureux tournant « comme lions rugissants » autour du veilloir.

Que veulent-ils? Ils viennent *dâïer*.

Or, qu'est-ce que *dâïer?* c'est inventer ou réciter une *dâïure*.

La *dâïure* est un jeu d'esprit quelconque : énigme, charade, historiette ou calembour. Elle est volontiers maligne et plus souvent impertinente. Parfois la malice, lancée d'un génie robuste, tombe au milieu du veilloir comme une grosse pierre dans un étang, et l'on rit de la balourdise.

Parfois elle fait jaillir du choc des esprits de petites étincelles auxquelles on ne s'attendait pas, et l'on rit de la gentillesse. On saisit l'occasion de déployer sa verve ou ses griffes.

Digitized by Google

Il se pourrait même que la dâïure fût aimable, ingénieuse, voire sentimentale.

Le plus souvent néanmoins, c'est une petite pointe qui pique pour réveiller, une épigramme un peu mordante à l'adresse d'une jolie fille; car mordre, chez nous, est une galanterie; et..... si, à la ville, vous tâchez de prendre les mouches avec du miel, ici, nous avons fait ce dicton :

Jette pierrotte,
Jette amourotte.

Aussi Frérot dâïa-t-il prodigieusement cet hiver-là. Il savait la mauvaise opinion que Fifine avait de son esprit, et il se promettait bien de la changer. Mais les rivaux étaient impitoyables; quoi qu'il fît, ils avaient l'art de tourner son esprit en bêtise, ou couvraient ses dâïures par un tel tapage que les meilleurs bons mots n'arrivaient pas jusqu'à l'oreille de l'héritière. A peine commençait-il que Jean-Baptiste se mettait à chanter d'une voix fausse des rimes attachées d'une manière piquante au nom de chaque fille; Jeunesse racontait quelque histoire malhonnête, qui avait pour effet d'indigner l'auditoire au point de le faire bourdonner comme un essaim, pointant, à défaut de dards, les quenouilles menaçantes..... et, hélas! au milieu de ce conflit, ce qui réjouissait le plus la jolie fille pour laquelle on se mettait en frais, c'était la colère du beau dâïeur qui, lui, visait évidemment à la dâïure sentimentale.

Elle provoquait, elle récompensait tour à tour par un éclat de rire l'impertinence des interrupteurs qui se voyaient par là couronnés du meilleur succès.

Comme les intentions de chacun n'étaient un secret pour personne, on riait d'autant mieux, on s'identifiait d'autant plus franchement à la gaieté de Fifine, au désappointement de Frérot, à la malice de ses rivaux.

Toutefois, les sympathies de Tontiche et de Catiche étaient pour Frérot; elles s'entredisaient, après chaque veillée :

« Elle n'a guère de cœur, cette Fifine : plus on l'aime, plus elle rebute son monde. Dieu de Dieu! si j'étais garçon, que je me moquerais d'elle! »

Et comme le vœu était stérile, elles commencèrent à s'en moquer en filles envieuses et malignes.

Ce fut au moyen d'un autre jeu qu'il est bon de connaître aussi.

C'est un mystère qui se trame en tapinois dans un coin de la salle, sur lequel la large coiffe et la quenouille des grand mères jettent une ombre vacillante.

Là, les jeunes filles, blotties en souris furtives derrière leurs rouets,

Digitized by Google

ramassent les miettes de filasse, les brins flottant dans la chambre poudreuse — comme en automne, dans les prairies, les longs fils de la vierge — les nœuds rejetés du fond de la quenouille traînant çà et là, ou suspendus au carré noir posé sur les genoux. Elles roulent légèrement ces débris entre leurs mains arrondies, de manière à former trois boules de la grosseur d'un œuf de poule et leur demandent les secrets du cœur ou de l'avenir.

Voici comment cela se pratique : On donne un nom à chacune des trois boules; à celle du milieu le nom d'une jeune fille, à celle de droite, à celle de gauche les noms de deux galants qui la recherchent en mariage. Ceci fait, on les aligne sur le plancher, ou plutôt sur la dalle, à une faible distance ; on glisse une allumette dans sa chaufferette ; on l'approche de la boule du milieu. Un grand incendie s'allume aussitôt ; la flamme court dans les brins de filasse, la boule de chanvre s'illumine, devient une boule de feu bientôt réduite en débris. Les débris tombent à l'entour, gagnent à droite ou à gauche, et du côté où va la flamme ira l'amour de la jeune fille.

Ordinairement le secret que la curieuse du veilloir demande aux boules de chanvre, c'est le sien : c'est ce petit secret qu'elle se cache à elle-même, et se plaît à se faire révéler par une voix étrangère, pour apprendre en même temps un doux oracle du destin.

Tontiche et Catiche n'étaient occupées que des amours de Fifine; elles avaient leurs raisons.

Fifine, qui les devinait, regardait parfois de leur côté du coin de l'œil par-dessus son épaule et disait, voyant chaque soir se renouveler l'incendie :

« Ah ! ça, mesdemoiselles, vous avez donc bien des galants? De deux nouveaux tous les soirs !

— Oui, mademoiselle, répondit aussitôt Catiche ; n'est-ce pas comme ça que font les coquettes? Aujourd'hui elles écoutent celui-ci, demain celui-là !

— Ah ! ah ! vous êtes plus savantes que vous n'en avez l'air. Et... quel est celui que vous aimez ce soir ? »

C'était un soir que Jean-Baptiste avait réussi par la force des poumons à briller tout seul.

« Mademoiselle, répliqua Tontiche d'un air pincé, la coquette fatiguée d'occuper de ses caprices tout le village, à la fin épousera Jean-Baptiste ; le sort l'a décidé.

— Tu feras bien, ma chère Catiche, dit la glorieuse Fifine, affectant de ne pas comprendre ; si jamais Jean-Baptiste te demande en mariage, prends-le bien vite, car ce serait un superbe parti pour toi ! »

Ce qu'il y avait de hauteur et de dédain dans ce « pour toi ! »

Digitized by Google

Catiche seule pourrait le dire, car elle le dégusta sans en perdre la moindre parcelle d'amertume, et ne l'oublia jamais.

Néanmoins elle dissimula ; et, le lendemain, au moment où Fifine venait d'écouter avec la partialité la plus évidente une histoire très sangrenue au moyen de laquelle Jeunesse avait couvert la voir de Frérot, elle proclama Jeunesse comme le futur époux de la grande et scandaleuse coquette, afin de forcer enfin Fifine à se reconnaître dans ce personnage.

Mais Fifine, au lieu de rentrer en elle-même, répondit par une épigramme encore plus mordante que celle de la veille. C'était sa manière de réfléchir sans faire semblant de rien.

Avant l'arrivée des garçons, elle repassait, tout en souriant pour elle seule, les folies de la veille, et l'activité de son pied à tourner la roue prouvait qu'elle méditait quelque épreuve propre à exaspérer l'indignation des jalouses et à forcer de se montrer les qualités ou les défauts des amants.

Jean-Baptiste, dans ses chansons sans fin, avait fait rimer d'une manière assez agréable « perle fine » avec le nom de Fifine, d'autant plus agréable que ses rimes en iche, telles que « caniche, pois chiche, » par contre, flattaient peu Tontiche et Catiche.

Jeunesse disait de grosses bêtises dont on se tenait les côtes une heure encore après qu'il était parti.

« Mais on ne dâïe pas toujours, pensait fort judicieusement Fifine ; d'ailleurs Frérot dâïe aussi, si on voulait l'écouter, peut-être a-t-il plus d'esprit qu'on ne croit. Et puis l'esprit n'est pas tout en ménage : il faut qu'on soit complaisant, pas trop égoïste, pas trop avare. »

Ce dernier point surtout la préoccupait.

X. — L'ESPRIT DE FRÉROT

Un beau soir, après que Fifine eut fait ces réflexions, les dâïeurs vinrent, comme de coutume, ébranlant les vitres, faisant hurler les chiens du quartier.

« Quel est le père de l'A ? demanda un garçon, quand l'orage fut apaisé.

— Rata, répondit une demoiselle ; car on dit toujours rata-fi-a.

— C'est vieux ! s'écria l'héritière. Dites-nous du nouveau.

— Pourquoi la femme est-elle si bavarde ?

— Allons donc ! Est-ce qu'elle est bavarde !

— C'est une histoire de la Bible ; y croyez-vous, oui ou non ? »

Digitized by Google

A ce mot solennel, le tumulte se tut.

« Au paradis terrestre, où tout était parfait, la femme ne parlait pas. Adam fut assez fou pour s'en plaindre; et l'Eternel lui dit : « Mets-lui sur la langue une petite feuille de cet arbre, » un arbre qu'il lui montra. Mais, l'imbécile, au lieu d'une petite feuille, en mit une poignée ! »

Vous entendez d'ici le veilloir entier, habillant comme une seule femme, protester contre l'épigramme ; vous le voyez pointer les quenouilles contre les agresseurs. On rit, on trépigne, et, pendant longtemps, on n'entend plus que, par-ci par-là, « Fifine, écoutez donc ! » car toutes les histoires, tous les bons mots, perdus, hélas! dans le conflit, s'adressent à Fifine. On dirait qu'elle est seule au veilloir.

« Fifine, en voici une bien nouvelle !

— A la bonne heure. »

C'est Frérot qui va dire cette dâïure triomphante.

« Fifine, connaissez-vous la mère aux quatre filles?

— Je n'entends pas, mon garçon; un peu plus haut. »

Ce n'était guère possible. Cependant Frérot répète sa dâïure.

« Est-ce la mère Thomas? reprend la maligne Fifine.

— Ah! bien oui, la mère Thomas avec ses quatre filles rousses! »

C'était quelque chose d'extra-joli et délicat que Frérot avait résolu de dire.

« Eh bien, si elles ne sont pas rousses, de quelle couleur sont les filles?

— Verte, blonde, brune et blanche. La première née va semer des *coucheries* (colchique de montagne) sur la côte ; la seconde jette des cerises dans ton giron ; la troisième abat les pommes de ton verger ; la quatrième ôte les feuilles de l'arbre.

— Je ne comprends pas! Dis encore quelque chose..... quelque chose de plus que ton almanach.....

— Méchante! Eh bien, la blanche, qui est la dernière née, est la plus grande de toutes!

Il y eut, dans le veilloir, de grandes bouches admiratives à cette adroite explosion de sentiment. Tontiche et Catiche, les yeux fixés sur l'héritière, prétendirent qu'une petite rougeur fine avait couru sur son visage depuis le menton jusqu'aux cheveux.

Après avoir regardé Fifine, elles s'entre-regardèrent.

« C'est l'hiver, ma chère! fit la première en pinçant les lèvres et avec un petit coup de tête expressif.

— Pâques vient après l'hiver! répondit la seconde du même air.

— Et l'hiver est long quand on attend Pâques! » poursuivit l'autre.

Mais déjà l'héritière recommençait d'éprouver son amant.

Digitized by Google

« Tu as plus d'esprit que je ne croyais ; mais ce n'est pas tout de savoir dire, il faut savoir deviner. J'ai bien peur que tu ne devines pas ma dâïure à moi.....

— Oh ! par exemple ! »

Fifine se cambra sur le dos de sa chaise, rejetant la tête en arrière, et levant son beau visage tout illuminé d'un sourire vainqueur. Son pied marquait vite la mesure du rouet, sa quenouille sautillait, sautillait dans ses mains plus fort que jamais.

« Quel piége peut-elle bien me tendre ? » se disait involontairement l'amoureux.

Evidemment elle s'inspirait.

L'auditoire ne soufflait plus mot.

« Frérot, cette grande fille-là, sais-tu bien ce que j'en voudrais faire ? demanda enfin la jolie fille.

— Ma foi, Fifine..... faites comme moi : dites encore..... je ne comprends pas trop.....

— Mais puisqu'elle est trop grande..... c'est clair : il faut la marier avec un garçon si bien assorti qu'il la fasse paraître plus petite. »

Frérot comprenait encore moins : « marier l'hiver avec un garçon bien assorti » ne présentait absolument aucun sens à son esprit, et dérangeait complétement le cours de ses idées.

« Voyons, Frérot, tu es galant ou tu ne l'es pas ; tu as de l'esprit ou tu n'en as pas ; c'est par ta réponse que tu vas prouver la chose.

— Dites seulement.

— Tu as fait le portrait de la fille, voici celui du garçon : D'abord, de plus que les autres, il a la hauteur d'un tonneau.....

— Pas de bêtises ! dit l'amant débordant d'impatience.

— D'un tonneau, je le répète ; c'est son trône.

— C'est donc un roi !.....

— Je t'en réponds :

Un roi son sceptre à la main;

Ce disant, Fifine lève royalement sa quenouille.

C'est un devin,
Un ceil malin,

Fifine penche la tête à gauche, et semble ajuster sous son menton un objet invisible.

Qui fait la grimace
Lorsque l'on s'embrasse;
Un musicien
Qui nous enchante
Quoiqu'il ne chante
Qu'avec la main.

Digitized by Google

Le sceptre s'est abaissé sur l'objet invisible, et tout le monde applaudit, et tout le monde riant de la grimace de Fifine, a nommé Pipechoux, Pipechoux le grimacier, Pipechoux le ménétrier.

Tout le monde a compris..... excepté Frérot, qui préfère passer pour un imbécile.

XI. — QUELLES FURENT LES SUITES DE L'ESPRIT DE FRÉROT ET DE LA DAIGNE DE FIFINE

Fifine voulait des bals pour abréger l'hiver, et Pipechoux le ménétrier demandait, par soirée, trois francs ni plus ni moins.

L'idée de Fifine d'amener à cette galanterie plus positive les jeux d'esprit de son amant parut généralement excellente au premier abord.

Tonioche et Catiche toutefois la déclarèrent inouïe; puis l'examinant à loisir, y reconnurent une indélicatesse révoltante, une cruauté barbare, un orgueil qui dépassait, en vérité, toutes les bornes; et, après que Frérot eût disparu au milieu des huées, leur indignation devint si grande en voyant Fifine rire, rire sans fin avec l'auditoire, qu'elle éclata — cette indignation généreuse — avec une véhémence qui fit redoubler le rire triomphant de Fifine. Celle-ci entremêla ce rire de ripostes si impertinentes, qu'à la prochaine veillée, quand ses deux ennemies firent, à son intention, le jeu des boules de chanvre, ce fut de l'air des trois naines qui chantaient quelque part dans une roche creuse :

1re Naine.

De trois brins d'ortie
Arrachés d'un tombeau
Ma quenouille est garnie;
Prends le fil du fuseau!

2e Naine.

Dans des pleurs il va cuire,
Il va cuire d'abord,
Puis ma navette en os de mort
Saura bien le conduire;
Nous ferons, ma navette et moi,
Cinq aunes de toiles pour toi!

3e Naine.

Donne, donne, ma main légère
De la toile fera, ma sœur,
Une chemise, un long suaire
Pour envelopper un dormeur!....

Elles n'avaient pas l'air plus menaçant, ces trois naines malfai-

Digitized by Google

santes, en méditant d'envelopper de ce funeste drap des morts un homme vivant qui ne se doutait de rien.

« Vengeance ! » ce mot noir était écrit dans toutes les grimaces confidentielles que Tontiche et Catiche échangeaient pendant leur mystérieux travail ; et quand il fut fini, un éclair courut sur leur face, plus vif, plus lumineux que l'étincelle dans les légers flocons de chanvre.

« Je la tiens ! » souffla la souris en grinçant ses fines dents.

« Elle en mourra de dépit ! » dit l'autre avec un sourire de béatitude infernale.

Or, ce suaire fait d'orties qui devait piquer à mort l'orgueil de Fifine, elles commencèrent bientôt à l'étendre sournoisement tout autour de leur proie.

Fifine, le croiriez-vous ? la glorieuse Fifine, après avoir douté longtemps de ce qu'elle entendait, comprit, un beau soir, que la médisance, la calomnie l'avait atteinte ; pis que cela : la moquerie contenue, cachée, le ridicule enfin ! Car qu'est-ce que c'est qu'un mauvais propos que tout le monde croit et se dit à l'oreille en riant ?

Oui, c'était cela. Il fallut le voir, le comprendre et ne savoir en quoi consistait la fable, en quoi consistait le bruit !

Vainement elle interrogea. On lui laissa seulement entendre, dans des réponses aussi vagues qu'irritantes, qu'elle s'était compromise d'une manière si indigne d'elle, qu'on avait longtemps hésité à le croire ; mais que tout avait confirmé la chose, et qu'elle n'était point en droit de se fâcher, puisqu'elle avait donné matière au soupçon.

Point en droit de se fâcher quand on est innocente, ne pas même obtenir une explication précise, et voir l'air le plus faux, le sourire le plus narquois derrière les grands mots avec lesquels on s'excuse !....

C'en était trop pour une jolie fille et pour une héritière du caractère de Fifine.

Un soir, elle prit son rouet, dans un mouvement de colère, et quitta l'assemblée, jurant de n'y plus jamais revenir.

Elle trouva à la porte les garçons qui ne daïaient pas, mais semblaient réunis là pour quelque mauvais coup. Ils complotaient, ils chuchotaient.

Quand ils la virent, devinant bien qu'elle était en colère, cela les réjouit et ils lui barrèrent le passage tout en badinant.

Mais Fifine les traita, comme les femmes de la veillée, avec mépris, avec le plus violent courroux, tantôt les interrogeant, tantôt les malmenant.

Les garçons furent aussi méchants que les femmes. Riant tou-

Digitized by Google

jours, ils formèrent une ronde autour de Fifine, et, au lieu de répondre, ils se mirent à chanter :

La linote a trouvé trop hauts
Les grands chênes,
Trop bas, trop chétifs les rameaux
De nos plaines?
Dans un cep elle a fait son nid,
Et contente,
Dans le cep tout nu, tout petit,
Elle chante :
Pourvu que le nid soit fleuri,
Que me plaise
L'ami de mon nid favori,
Je suis aise!....

A ce dernier trait, Fifine rompit la chaîne que faisaient leur bras, et courut s'enfermer chez elle, où, parmi beaucoup de larmes, elle jura de ne jamais prendre pour époux un des garçons de Maix.

« Ils m'ont chansonnée, disait-elle; ils m'ont chanté la linote parce que c'est l'oiseau le plus léger de la terre, la plus petite tête de toutes les têtes d'oiseaux, la plus sans cervelle..... Ils m'ont chanté cela pour me dire : « Tu es une linote! tu es une folle!.... » Ah! ils m'ont chanté cela..... mais je voudrais bien savoir pour qui et de qui je suis folle?.... »

Alors, les demi-mots du veilloir lui revinrent si piquants, si irritants, si énigmatiques, que, dès le lendemain, elle y retourna bravement, son rouet à la main, résolue à tout affronter pour tâcher de découvrir ce qu'on lui cachait. Ce fut bien facile.

Son brusque départ, son absence du veilloir, en laissant le champ libre aux femmes et aux garçons, leur avait donné tout loisir de combiner ensemble la farce qui devait être le bouquet des plaisanteries que Tontiche et Catiche avaient su aigrir en ravivant sourdement les rancunes, les rivalités, les jalousies, et celles-ci ne pouvaient manquer de fournir, en temps utile, un contingent fort convenable de malveillance contre la belle, la coquette, l'orgueilleuse Fifine.

Les dâïures, les chansons n'y suffisaient plus; et, à peine assise à sa place, Fifine vit, à travers la vitre opaque, une espèce de fantôme qui demandait, d'une voix d'outre-tombe :

« N'y a-t-il point ici une jeune fille à marier qui ait souhaité, pendant la nuit de sainte Brigitte, de voir *en son dormant celui qu'elle aurait en son vivant?....*

— Oui, moi! moi! » s'écria Fifine avec l'ardeur d'un bon soldat qui court au-devant du feu; car elle prévoyait bien que là était le mot de l'énigme.

On ouvrit la fenêtre; et la coquette, qui traitait avec dédain les plus beaux partis du village, vit un mendiant portant la besace.

Digitized by Google

Quelle épigramme! Et ce n'était pas tout : le mendiant avait une perruque de chanvre, les joues fardées de jus de betterave; à ses poignets pendaient des cordes, en souvenir d'un méfait; et, dans la pasquinade qu'on lui fit jouer, un accent germanique des plus prononcés ne laissait aucun doute sur le personnage qu'on avait voulu représenter.

III. — L'ORTIE PAQUE SUCCESSIVEMENT PLUSIEURS COEURS, LE QUATRE S'ÉTIRE COMME UN GRAND FILET JUSQU'AU DELÀ DE LA VALLÉE.

« Eh bien, ma chère, elle n'en a pas jeté une larme, pas une pauvre larme! pas une seule, pas la moindre, rien!

— Pourquoi donc ça?

— C'est que c'était trop fort.

— Pourtant, plus le coup est fort.....

— Non; s'il y avait au fond quelque chose de vrai ou seulement une apparence plus grande, à la bonne heure, mais.....

— Ah! il a porté une fois sa chaufferette; il la suit de loin, le soir, quand elle retourne chez elle..... ça, c'est sûr, et tout le monde le sait.

— C'est trop peu de chose, quoiqu'on en ait fait bien du bruit. A présent, il faudrait l'attirer plus près, lui faire jouer son rôle de comédie au vrai, si c'était possible.....

— Ah! oui, si c'était possible! Mais..... va donc le chercher dans ses friches! Apprivoise-le donc! Par où le prendre?

— Oh! ma foi oui, le gros taureau noir se laisserait faire aussi bien. Il faut pourtant qu'il y vienne, auprès d'elle, malgré qu'elle en ait, qu'il y vienne en personne et nous fasse rire, et que, cette fois-là, nos rires la fassent pleurer. »

Ainsi parlaient Tontiche et Gatiche, bien médiocrement satisfaites, et elles commençaient à désespérer de leur entreprise, quand celle qui avait juré d'humilier un beau jour la *glorieuse* Fifine, frappant du poing son petit front crispé, s'écria :

« C'est bon! Ce n'est pas dans la friche que j'irai pour l'apprivoiser. Je saurai prendre un plus long détour, et quelqu'un qui a la main plus adroite le fera pour moi, croyant que c'est pour son bien..... Et de trois dont nous pourrons rire : Fifine, son beau galant et l'autre, la bonne âme. »

Non loin des deux villages, entre quelques ondulations de nouvelles collines, est un lieu fort agreste et fort isolé, que nous avions résolu de laisser en dehors de nos récits aussi bien que la personne

Digitized by Google

qui l'habite, par la raison qu'on ne peint point la tour d'où l'on contemple un paysage, et qu'un observateur fidèle à son rôle ne doit pas plus prendre part au spectacle qu'il a sous les yeux qu'un esprit dépourvu de corps.

Mais la personne qui nous a introduits dans la petite vallée, l'esprit curieux qui errait sur les collines, celui qui voulait s'attacher à ces lieux, en étudier les mœurs et s'identifier à la vie de ses habitants, fut un des oiseaux auxquels Tontiche tendit son filet.

Il lui parut propre, par sa naïveté, à seconder, sans se douter de rien, le méchant projet qu'elle avait en tête pour compléter l'humiliation de Fifine.

Il faut donc que l'observateur devienne acteur un moment, et que l'observatoire entre dans le tableau.

Il y a trois cents ans, s'élevait, aux confins des deux finages de Maix et de Charmois, un de ces petits édifices rustiques surmontés d'une croix que l'on ne voit plus guère qu'à l'arrière-plan des décors de théâtre. A côté, il y avait une fontaine où l'on venait plonger les enfants rachitiques ou tourmentés de convulsions. Un ermite vivait là du produit de la source et de la grâce de Dieu.

Il y a quelques mois, un personnage qui, sans être précisément de cette race disparue, avait, comme les ermites, un grand besoin d'air, de liberté, de solitude, de repos moral après de douloureuses fatigues, compulsait de vieux papiers de famille, parcourait des registres de dépense et dans lesquels il lut ces mots :

« Payé pour les contributions annuelles de l'ermitage de Saint-Gengoult. »

Il les lut avec surprise, avec un plaisir singulier.

A ce mot seul — un ermitage — une foule d'idées romantiques s'étaient éveillées en lui. La Lorraine, ce pays de ses plus lointains souvenirs d'enfance, lui apparut telle qu'on se plaît à rêver la campagne quand on est las des villes, sous un jour un peu faux, mais d'autant plus attrayant.

Il voulut venir achever de vivre et mourir en Lorraine. Une âme sympathique partagea ses projets.

Il arriva avec cet autre lui-même pour se consacrer à cette vie nouvelle que conseillait la raison, qu'embellissait l'imagination, que devaient charmer l'étude et l'amitié. Amoureux de cette faible parcelle restée sa seule richesse avec quelques autres débris d'un riche patrimoine, il vint — le plan du vieux domaine et les quittances des contributions à la main — chercher cette humble et paisible demeure au pays des bonnes gens, rêvée de loin, aimée déjà.....

Mais aussi loin que put s'étendre leur regard, les futurs ermites

Digitized by Google

ne virent absolument rien..... sauf un paysan qui labourait un champ.

Ils s'approchèrent et lui demandèrent :

« Où est l'ermitage de Saint-Gengoult ?

— Ici, » répondit le laboureur.

Et voyant l'étonnement des ermites, il ajouta :

« C'est justement le champ que je laboure.

— Et..... la maison ?.... l'ermitage ?

— Je n'y ai jamais vu plus de maison que ça.

— Et la fontaine qui guérissait les petits enfants « tenus de Saint-Christophe ? »

— Ah ! ah ! là-bas, tenez, où on abreuve les chevaux. »

Du bout de son fouet, il montrait une mare verdâtre.

« On désobstruera les canaux, on rebâtira la maison, » dirent les ermites en allant voir la source.

Puis ils revinrent au paysan.

« Je m'étonne que vous cultiviez ce champ, observa celui des ermites qui payait les contributions ; il est à moi,

— A vous ? ah ! bien, oui !

— Puisque j'en paye l'impôt.....

— Puisque depuis plus de vingt ans je le laboure, je l'ensemence, je le moissonne !....

— Qu'est-ce que cela prouve ?

— Cela prouve qu'il est à moi, j'espère !....

— Cela prouve que vous en jouissez..... mais pendant ces vingt ans mon père, et moi après lui, étions propriétaires en titre, ainsi que je puis vous le montrer. »

L'ermite déployait bonnement ses plans et ses registres.

« Sur les papiers..... je ne dis pas, répliqua le paysan en fouettant ses chevaux ; on y a peut-être laissé votre nom et celui de votre père par mégarde ; ça n'empêche pas que votre grand'père m'a vendu le champ, et qu'il est bien à moi. Etiez-vous là du vivant de votre grand'père ? »

Malgré cet argument sans réplique, l'ermite n'eut pourtant pas le désagrément d'entrer, par un procès, dans l'intimité des compatriotes de son enfance. Les choses finirent par s'arranger à l'amiable.

Une maisonnette blanche, couverte de tuiles rouges, s'est élevée à la place de l'ancien ermitage ; la source retenue dans un bassin de pierres rustiques y forme une pièce d'eau de quelques pieds de circonférence, ombragée d'arbres fruitiers la plupart fraîchement greffés ; un petit jardin entouré de murs, un champ complètent le modeste domaine. Quant au personnage qui y a fixé sa demeure, il est à son ancien habitant ce qu'est la maison neuve au vieil édifice :

Digitized by Google

il n'a, lui, aucune physionomie particulière, ni le front chauve, ni la barbe longue.....

Cependant nous lui laisserons le nom qu'il s'est donné. Il est ermite par la vie retirée, par les goûts solitaires et l'amour de l'humanité, ou plutôt ce sentiment fraternel de quelques âmes amies des champs pour toutes les âmes simples ou supposées telles..... Il secourt volontiers les gens qui l'environnent; s'en approche avec intérêt, et choisit parmi eux ceux qui offrent le plus d'aliment à sa curiosité un peu banale, mais bienveillante et affectueuse. Il prétend que cela fait du bien d'aimer d'un amour calme et vaste comme la philanthropie tout ce qui se meut autour de soi, et que le cœur trouve là autant de repos et de quiétude qu'il y a d'agitation et d'angoisses dans l'amour égoïste et personnel. C'est une sorte d'amour d'esprit où le cœur, à la vérité, ne joue qu'un rôle secondaire. Il appelle cela aussi une étude.

Or, son étude, depuis qu'il habite les environs de la petite vallée, s'est portée principalement sur trois personnages, Fanfan, Fifine, Wælty.

Il s'est attaché à Fanfan, à cause des qualités que nous lui connaissons. Il n'ignore pas ses défauts; mais il dit en riant : qu'il a appris, dès son arrivée en Lorraine, que les *roses des champs* ne sont pas sans épines. D'ailleurs il espère que le digne maire se corrigera de son ivrognerie, ce vice ignoble qui apporte une ombre si triste au jour intéressant que, d'un autre côté, pourraient jeter sur ce personnage la simplicité de ses mœurs, sa vénération pour son clocher, sa tendresse pour sa vallée natale, pour la fille de son ami, et jusqu'aux sollicitudes exagérées dont ces deux chastes amours sont la source.

Il a remarqué Fifine tout d'abord ; et qui ne l'aurait pas remarquée ? Ce devait être naturellement l'héroïne de ses méditations, quoique, à vrai dire, il l'eût souhaitée plus modeste, plus délicate, plus sensible, plus semblable à ces bergères qui, dans les jours de fête, cueillaient au champ voisin leurs plus beaux ornements. Mais puisque la reine de la vallée, au lieu de s'appeler Eglé, s'appelait Fifine, il fallut bien la prendre telle qu'elle était.

Quant à Wælty, tout en lui plut au solitaire; et devant ce rêveur éternel qui promenait éternellement de colline en colline sa sereine mélancolie, il s'écria — comme Alexandre devant le philosophe que vous savez — « Si je n'étais l'ermite, je voudrais être le berger ! »

Il put, plus aisément qu'aucune autre personne, communiquer avec cet être à part, car il avait étudié sa langue maternelle. Il la lui parla. Ce fut un lien entre eux. Un mouvement de surprise

Digitized by Google

joyeuse accueillit le premier mot de l'ermite au berger, et cette âme captive alors s'épancha dans la sienne avec une limpidité de ruisseau, une candeur de neige, une force de génie vierge, apparemment à peine à notre monde, une chaleur de feu couvert et concentré qui le ravirent. Du moins l'ermite s'exprimait ainsi, au sujet du berger, dans une lettre qu'il écrivit à sa moitié absente. Le grossier, l'inculte Wælty, ce mélange singulier d'ignorance profonde et d'intuition délicate, était devenu pour lui presque un objet d'admiration; il le nommait son poëte, en s'efforçant de lui apprendre à lire dans des livres faits pour les petits enfants.

Une chose le charma : la facilité avec laquelle Wælty, comme de tout au premier abord, comprenait tout; néanmoins une chose l'affligea, ce fut l'insouciance ou plutôt le dédain de Wælty pour la science, son découragement après que la sculpture l'eut conduit au vol et aux tristes suites de cette première faute. Il le jugea pourtant avec une grande indulgence, et ne lui retira point la bienveillance qu'il lui avait accordée. Au contraire, il tâcha de la rendre plus active, parce qu'il la crut plus nécessaire.

Ce fut alors que Tontiche la remarqua; car l'ermite cherchait souvent Wælty dans les pâturages, s'asseyait sur un tertre, non loin du sillon où il était couché, ou bien s'arrêtait près de sa hutte, en feuilletant un livre dont il lui montrait les images.

Mais depuis qu'il faisait si froid, les promenades de l'ermite étaient moins longues; il venait rarement jusque là, et ne savait plus rien de son protégé.

L'instruire à cet égard était un rôle officieux et naturel dont Tontiche, avec ses méchants instincts, avait fort bien saisi les avantages.

Baissant donc ses petits yeux de souris, en fille bien honnête, enveloppant toute sa personne aiguë — depuis le bonnet avancé sur les yeux, les coudes serrés à la taille, jusqu'aux souliers laissants tournés en dehors avec cérémonie — d'un certain air diplomatique, mystérieux, confidentiel, elle s'achemina, dans cette intention, vers l'ermitage de Saint-Gengoult.

Pendant ce temps-là, Frérot avertissait tout doucement l'ermite que l'honneur de sa pupille était en proie aux mauvaises langues du village. De ce côté aussi s'étendait le filet destiné à prendre le pauvre berger pour le livrer à ses ennemis, car c'est ainsi que désormais il appelle, dans son cœur, les habitants de la vallée.

Depuis l'essai malheureux de son génie, depuis l'effort plus malheureux de son amour, il est resté anéanti.

Sentant de toutes parts, autour de lui, s'élever une barrière plus épaisse enserrant son cœur et son esprit, il a renoncé à la franchise

jamais, et quel qu'il puisse être dans ce refuge intérieur où l'œil de Dieu seul pénètre, il est devenu d'ailleurs ce que le sort et les hommes l'ont fait. Le sort l'a maltraité dès l'enfance, en le chassant loin du pays natal avec le bâton du mendiant ; il n'y songeait pas ; mais depuis que les hommes ont pesé sur le sort, il en a senti le poids, et il a courbé la tête.

Soit honte, soit tristesse, le berger s'est renfermé dans les bornes étroites que sa destinée lui a assignées.

Sans rien savoir des moqueries récentes où se peignit si clairement, à son endroit, le dédain des habitants de la vallée, il a bien compris quelle est sa place dans leur estime, son rôle parmi eux. Ces choses-là sont écrites partout ; les grimaces des enfants, le rire des jeunes filles, le ton protecteur des bonnes gens le lui disaient depuis longtemps, mais il n'y prenait pas garde.

A présent, il voit plus clair, et est moins indifférent à ce qu'il voit. Il se demande s'il n'est point, en effet, d'une autre nature que ces gens si peu sympathiques. Il doute de lui ; il se défie d'eux. Leur petite estime le rapetisse, et leur bien-être embarrasse sa misère. Il ne trouve près d'eux que les idées dégradantes de l'esclavage ou les souvenirs douloureux de l'exil.

Des instincts sauvages ont remplacé son pieux amour de la solitude. Ils l'entraînent loin des habitations des hommes, dans les lieux inviolés, non plus pour jouir de lui-même et des calmes voluptés de la nature, mais pour s'abreuver d'impressions âpres et rudes comme celles que la saison apporte aux champs hérissés de glaces et dépouillés de leurs gazons.

Cette pensée de feu qui jadis l'élevait si haut dans les heures délicieuses de sa douce paresse, est sans cesse ramenée vers la terre par une préoccupation matérielle semblable à quelque insupportable fardeau attaché à l'aile impatiente d'un oiseau.

Ce fardeau, c'est le souci d'éviter, à l'avenir, de justes reproches.

De peur de laisser perdre encore un des agneaux confiés à sa garde, il les compte, les recompte soir et matin, avec un soin d'idiot ; il les suit de l'œil, sans oser regarder ailleurs, surtout vers la maison de Fifine, ou vers les vieux tilleuls, ou vers le ciel, vers les lieux enfin où son regard s'oubliait autrefois ; il n'ose plus.

Seulement, par la pluie, trop pénétrante pour l'épaisse toison des moutons, par un froid trop intense pour laisser leurs fines dents arracher un brin d'herbe à la terre durcie, le berger est libre. Alors il s'enferme dans sa cabane, ou bien il parcourt la campagne avec l'allure sauvage du loup que l'hiver a chassé des forêts.

Tantôt agile, tantôt craintif, tantôt menaçant, il se plaît à gravir les coteaux les plus escarpés ; il erre pensif autour du village, cher-

chant à voir, évitant d'être vu. Si quelqu'un marche à sa rencontre, il s'éloigne, il fuit, ou saisit son petit couteau dont la lame brille dans ses doigts crispés.

Wælty pourtant ne hait personne; il se sent opprimé, et un instinct lui dit de se défendre. S'il tient et brandit dans sa main ce jouet d'enfant, c'est pour se défendre contre le dédain, contre une sévérité injuste, contre l'isolement de l'exil, contre l'avilissement de la pauvreté, contre tout ce qu'il sent peser sur lui, et dont un couteau ne défend pas.

Tontiche avait bien remarqué tout cela, et elle le fit au charitable personnage protecteur de Wælty, en arrangeant les choses avec l'art délicat des gens qui volontiers se chargent des communications désagréables, mêlant aux piqûres les plus vives la plus mielleuse sympathie, et, tout en irritant leur auditeur contre le genre humain, se conservent un rôle aimable et innocent. De l'isolement, de la mauvaise honte de Wælty, elle en vint ainsi à raconter les *infamies* du veilloir.

« Ah! s'écria l'ermite, ils ont jeté à cette fille orgueilleuse l'amour de Wælty pour outrage! Ils ont supposé à Wælty l'audace de s'approcher d'elle, afin de rendre la misère du berger plus drôle!.... C'en est trop, gens sans cœur, je veux qu'il vous écrase, car je sais qu'il le peut! folle enfant, je veux qu'il t'éblouisse! Je veux le relever à ses propres yeux! »

Et il remit à Tontiche, ainsi que font les génies protecteurs dans les occasions difficiles où leur pouvoir se manifeste au moyen d'un talisman, un présent destiné déjà depuis longtemps au berger.

Le paquet porté par Tontiche à la cabane de Wælty ne renfermait toutefois que quelques vêtements, du papier, des crayons, un couteau pour les tailler, un petit volume contenant des notions élémentaires sur les principaux phénomènes de la nature, enfin, à l'une des pages blanches de ce livre, quelques lignes tracées par la main amie.

HIPPOLYTE DE CLAIRET.

(*La 3e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

DE

L'IMPOT EN ALGÉRIE

I

Tous ceux qui habitent l'Algérie l'aiment avec passion, tous ceux qui l'ont quittée la regrettent : tous ceux qui s'en sont occupés une fois s'y intéressent toujours. Pour tous ceux-là, le voyage de l'Empereur en Algérie est un événement d'une importance considérable. C'est le réveil des anciennes espérances ; c'est la promesse d'un avenir prospère ; c'est une ère nouvelle pour cette terre aimée. Toutes les déceptions sont oubliées ; les dissentiments se taisent dans l'attente d'une parole qui doit tout réparer et tout réconcilier.

L'heure est propice : le choix de l'Empereur, en désignant naguère pour le poste de gouverneur-général le maréchal duc de Magenta, avait préparé les voies à l'œuvre nouvelle. Le maréchal est un des plus beaux caractères de ce temps, et ces natures d'élite qui commandent à la fois le respect et la confiance semblent particulièrement désignées pour les grandes entreprises politiques; elles apportent à l'œuvre le profit des sympathies qu'elles inspirent; elles sont comme le centre où convergent toutes les pensées loyales, toutes les aspirations honnêtes.

Le programme à accomplir est étendu : non pas qu'on puisse dire qu'il n'a rien été fait en Algérie, mais parce qu'on est allé un peu en tous sens ; parce que les systèmes se sont succédé plus souvent pour se contredire que pour se compléter. Malgré de vives critiques, on doit reconnaître pourtant qu'il a été mis beaucoup de bonne foi dans les essais tentés jusqu'à présent. On y a peut-être gagné d'avoir expérimenté toutes choses et de mieux connaître aujourd'hui ce qu'il ne faut pas faire.

Digitized by Google

Nous ne voulons ni traiter ni même seulement indiquer ici toutes les questions qui doivent remplir ce programme et qui croissent et se multiplient à mesure que les esprits surexcités se laissent entraîner dans le champ des hypothèses. Notre intention est seulement de signaler aujourd'hui un point qui nous semble dominer les autres et qui a tenu jusqu'à présent une large place dans les discussions à propos de l'Algérie : Il s'agit de l'impôt.

Quand nous disons impôt, nous disons puissance, force sociale, et toute population qui ne peut tirer de son sein aucune force de ce genre n'est pas, selon nous, une société organisable ; fût-elle sous la tutelle d'une grande nation, fût-elle comblée de toutes les faveurs, si elle ne sait pas faire un effort pour aider à ses destinées, les sacrifices qu'on fera pour elle seront faits en pure perte. Le propre de la protection, comme de l'esclavage, est d'éteindre l'initiative de l'esprit, de faire oublier l'avenir et de désintéresser du progrès. Donc que la métropole encourage, prête sa force, l'appui de son crédit, rien de mieux, mais qu'elle vienne seulement aider ceux qui s'aident eux-mêmes.

Bien qu'il y ait un intérêt déjà grand à appeler l'attention sur les revenus financiers de source indigène, nous comptons cependant parler aussi de ceux que produit ou que pourrait fournir l'élément européen.

Notre intention bien arrêtée est de séparer notre sujet du domaine politique et de nous restreindre à la spécialité fiscale : nous sommes cependant contraint d'exposer quelques considérations générales qui participent un peu de l'ordre politique, et nous commencerons par là pour n'y plus revenir.

La condition essentielle du succès pour une société, c'est, à défaut de la fusion des races, au moins la connexité des intérêts. Colonie ou métropole, rien n'est possible avec l'isolement ou l'antagonisme des intérêts. S'il était bien évident que la fusion fût absolument et à tout jamais impossible en Algérie entre les intérêts arabes et les intérêts des Européens, nous n'hésiterions pas à dire : « Faites deux colonies si cela vous plaît, mais n'essayez pas d'en faire une ; vous iriez contre la nature des choses et vous seriez vaincus. » Mais telle n'est pas notre opinion.

Nous savons tout ce qu'on a dit des causes persistantes d'éloignement qui résultent de l'ardeur intolérante des convictions religieuses, de l'organisation féodale et des habitudes nomades de la race arabe, et cela, nous osons le dire, nous touche médiocrement. Quelles que soient les différences de mœurs, de croyances, d'usages qui séparent les nationalités, il y a un fonds de sentiments, d'affections, d'aspirations, communs à toute l'humanité, à tous les

Digitized by Google

peuples, à tous les hommes. Ce fonds, c'est l'humanité elle-même, c'est l'homme intime, l'homme vrai. Les mœurs, les usages, ne sont pour ainsi dire que le costume auquel se reconnaissent et se distinguent les différentes sociétés politiques. Or, c'est en matière d'intérêts que cette communauté d'instincts est particulièrement plus marquée. Ainsi, partout où il y a société organisée, nous entendons organisée sur la loi du travail, et la société arabe l'est ainsi, partout où la subsistance des hommes est demandée au labeur et non au pillage, le principe de la propriété a des racines. Si son développement s'est arrêté, ne vous en prenez pas aux sentiments du peuple, mais à des contraintes, à des institutions subies plutôt qu'acceptées. Le travail comme loi sans la propriété comme moyen, c'est l'absurde, c'est l'iniquité surtout et le peuple a essentiellement l'instinct de la justice. Donc le cultivateur arabe serait aussi facile à gagner au principe de la propriété que le paysan français le fut en 89.

Croyez aussi que partout où il y a une famille et un homme responsable de cette famille, il y a les mêmes stimulants, il se fait les mêmes calculs, il se forme les mêmes désirs. Suffire aux besoins de chaque jour, songer au lendemain pour soi et les siens, faire les opérations les plus avantageuses, donner le moins possible en échange des services qu'on reçoit et notamment au fisc, c'est là la charte de tous les chefs de famille, qu'ils soient sous la tente ou dans une maison. Il n'est pas admissible qu'on fasse croire à quelqu'un qu'il existe un intérêt ou un sentiment placé dans l'esprit d'un peuple assez haut pour dominer d'une manière durable le désir de vivre, d'assurer le repos de la vieillesse et de garder son bien.

Il y a un autre sentiment qui se lie au jeu des intérêts et qui est la source la plus féconde de progrès, c'est le désir d'aller, de venir, de travailler et de commercer à sa guise, de suivre avant tout les inspirations de sa pensée et le moins possible de soumettre sa volonté à la volonté d'autrui. Quelle que soit l'éducation d'un peuple, tant qu'il mérite le nom de peuple, chacun de ses membres se croit parfaitement capable de mener ses affaires lui-même. Quelle que soit une domination, si vieille et si acceptée qu'elle soit, il y a au-dessous de l'obéissance qu'elle obtient un reste de protestation qui ne meurt jamais. Nous pensons donc que le peuple, le vrai peuple arabe, ne tient pas plus ardemment à sa féodalité que le paysan français ne tenait à la sienne en 89 et même avant. Sous les deux aspects les plus importants en matière sociale, l'identité des instincts nous paraissant démontrée, il est inévitable à notre sens qu'on arrive, si on le veut, à l'identité des principes sociaux et par voie de conséquence à la fusion des intérêts.

Digitized by Google

Reste la religion : c'est la grande objection ! Elle a beaucoup servi déjà. Pourtant le fanatisme est-il le privilége de la seule religion de Mahomet? S'il est bien vrai que les chrétiens soient absolument tolérants aujourd'hui, l'ont-ils toujours été? et s'ils le sont devenus, est-ce à l'enseignement religieux qu'ils le doivent? Pourquoi la même action morale qui nous a amenés à traiter d'égal à égal avec le juif, quelquefois même à lui céder le pas, qui a lié dans les mêmes affaires le catholique et le huguenot, serait-elle impuissante à faire faire le même chemin à l'Arabe? Il ne faut rien exagérer, et ne pas faire au peuple arabe l'honneur de le croire, par essence, plus attaché que nous à ses principes religieux.

Nous sommes, pour notre compte, fort porté à croire que la masse du peuple est là ce qu'elle est partout, c'est-à-dire préoccupée par nécessité des exigences de la vie matérielle, courbée sous le poids du labeur, inquiète du lendemain, et qu'il est peu supposable que là plus qu'ailleurs on trouve beaucoup de gens disposés à donner par esprit de confraternité religieuse à un coreligionnaire, pour 15 fr., un sac de blé dont un infidèle offre 30 fr. C'est tout ce qu'il faut pour notre thèse, et nous terminerons là nos considérations générales.

Ainsi nous croyons avoir établi que, contrairement à ce que des apparences trop peu étudiées avaient fait croire, il est non-seulement possible, mais presque facile, d'amener l'Arabe à penser que ce qui est avantageux ou économique pour l'Européen pourrait être également avantageux et économique pour lui.

Nous pouvons maintenant parler de l'impôt comme si nous nous trouvions en présence d'intérêts identiques, de besoins analogues.

II

Malgré notre désir de ne voir à l'autre bord de la Méditerranée qu'un seul peuple, le passé nous oblige à distinguer encore, et nous ne pouvons négliger les distances que l'on a maintenues entre les races.

Ainsi on dit, on répète même avec une sorte d'affectation qu'aujourd'hui encore et en signe de servitude, en témoignage de sa défaite l'Arabe seul paye l'impôt. Il faudrait cependant, pour rester dans le vrai, distinguer d'abord entre les impôts et s'entendre un peu ensuite sur le sens des mots.

Les revenus du Trésor en Algérie sont évalués, pour 1865, à 19,250,000 fr.

Voyons ce que les Arabes en payent réellement :

Digitized by Google

1° Contributions directes (patentes), 730,000 fr. payés presque exclusivement par les Européens puisqu'il y a peu d'Arabes qui soient commerçants, et que, de plus, la loi algérienne leur fait un traitement de faveur. Les indigènes commerçants ne payent que le tarif de la classe inférieure à celle à laquelle ils appartiennent.

2° Enregistrement, timbre, domaine, 5,500,000 fr. Voilà encore une source de revenus qui n'est guère alimentée par les Arabes. Leur procédure n'est pas sujette au timbre : leurs transactions s'écrivent rarement, et la propriété individuelle, c'est-à-dire la vraie propriété, n'existant qu'à l'état d'exception dans la plus grande partie de leur territoire, il ne peut pas y avoir souvent chez eux matière à droits de mutation ; ils contribuent aux revenus du domaine sans doute, mais comme locataires des biens de l'Etat, et ce n'est pas là un impôt.

3° Forêts, 200,000 fr. Redevances payées par des concessionnaires européens : les Arabes n'y contribuent point, seulement la concession ou plutôt la conquête les prive de la jouissance gratuite des forêts ; mais ce n'est pas là une question fiscale.

4° Contributions indirectes, 1,700,000 fr. Impôt exclusivement payé par les cafetiers et cabaretiers : la race européenne ayant malheureusement une supériorité marquée dans ce genre de commerce, c'est elle naturellement qui paye encore la plus forte partie de cette taxe.

5° Postes, 930,000 fr. Il est à peu près inutile d'expliquer pourquoi c'est encore là un impôt vraiment européen.

6° Produits divers, mines, télégraphes, 787,000 fr. Même observation à faire.

7° Douanes, 300,000 fr. L'indigène, qui ne consomme même pas ses produits, ne demande guère ceux du dehors, et toute personne de bonne foi reconnaîtra qu'il est aussi désintéressé que possible dans la querelle du libre échange. Si la douane n'avait l'Européen, et surtout le gouvernement et tous ceux qui vivent de lui, elle n'aurait rien à faire en Algérie.

8° Prises sur l'ennemi, 3,000 fr. Ici c'est bien l'Arabe qui paye, car l'ennemi, c'est lui, bien qu'il soit dans d'autres moments considéré comme sujet français : seulement il y a là deux observations à faire : la première c'est que cette contribution, il dépendrait probablement de lui de s'en exonérer, en ne se faisant pas ennemi ; la deuxième, c'est que si les insurrections ne lui coûtaient que 3,000 fr. bon an mal an, ce ne serait pas suffisant pour l'en dégoûter ; mais il paye bien plus que cela pour user à sa manière du droit de protestation : il y a d'abord les destructions, confiscations et autres représailles légitimes de la guerre ; ensuite dans les valeurs prises sur

Digitized by Google

lui, une forte partie qui prend le nom d'amendes, s'en va au budget des centimes additionnels arabes, espèce de budget départemental et communal à l'usage des territoires militaires : une autre partie également très forte est répartie entre les troupes suivant les règles tracées par un décret du premier empire sur le partage du butin en pays ennemi. Ainsi si l'Etat ne tire pas un grand profit pécuniaire de ses victoires sur ses sujets insurgés, la leçon n'en est pas moins rude pour les coupables.

9° Nous arrivons enfin à l'article important, à celui qui a donné lieu à l'opinion que nous avons citée, que l'Arabe seul paye l'impôt et qui nous a obligé à faire passer sous les yeux du lecteur cette fastidieuse nomenclature budgétaire. Nous voulons parler de l'impôt dit *arabe*, qui figure au budget de l'Etat pour 6,400,000 fr. Disons tout de suite que ce n'est là que la moitié du produit de cet impôt, car les 5/10es en sont retenus par la colonie pour alimenter ses budgets provinciaux et départementaux : budgets d'intérêt local qui rendent au pays, sous forme de chemins, mairies, écoles, fontaines, etc., l'argent que le pays leur a donné : mais disons aussi que, même doublé, cet impôt ne s'élève qu'à 12,800,000 fr. Or, si l'on veut bien remarquer que le budget total de l'Etat n'est, comme nous l'avons dit, que de 19,250,000 fr., et que sur cette somme celle de 12,850,000 fr. est peu ou point à la charge de l'indigène, on trouvera par conséquent, d'un côté au compte européen une redevance de 12,850,000 fr. et de l'autre au compte indigène une redevance seulement de 6,400,000 fr. pour l'Etat, et de 6,400,000 fr. pour la colonie, total : 12,800,000 fr. Nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de considérer l'Européen comme trop favorisé, et notons que si les recensements sont bien faits, les Arabes sont 3 millions pour payer leur part, et que les Européens sont 200,000 pour acquitter la leur : la comparaison de ces deux chiffres a sa signification.

Rappelons aussi, à propos de ce détail un peu mince, une vérité économique reconnue aujourd'hui à peu près par tous les gens qui réfléchissent et regardent derrière les apparences : à savoir que l'impôt, sauf des cas exceptionnels, n'est pas payé par le producteur, mais par le consommateur. Nous pensons bien avoir prochainement une occasion plus favorable de faire la démonstration complète de cette vérité, mais en attendant nous ne croyons rien faire de trop hardi en la donnant comme prouvée, et nous disons : d'une part, l'Arabe est sobre, consomme peu, donc il paye peu personnellement ; d'autre part, l'Etat, l'Européen algérien et la métropole lui achètent beaucoup de ses blés, donc l'Etat, l'Européen algérien et et la métropole payent beaucoup de l'impôt dit arabe.

Digitized by Google

On pourrait faire à cela une objection, et il est bon de la prévoir : on pourrait dire : oui l'impôt passe dans le prix du produit quand ce produit n'est pas en concurrence avec des produits similaires, francs d'impôts, sinon le producteur imposé paye et n'est pas couvert. Or l'Européen cultivateur n'est pas imposé sur les mêmes choses, donc il y a inégalité, donc le producteur arabe supporte réellement l'impôt. A ceci la réponse est facile : d'abord l'Européen algérien fait beaucoup moins de blé que de cultures industrielles ; il n'est donc pas un concurrent sérieux ; ensuite comme l'impôt n'est, après tout, qu'une partie du prix de revient, il peut se trouver compensé par autre chose, et c'est précisément ce qui arrive pour l'Européen en apparence exonéré. En effet, ou bien l'Européen a acheté sa terre et il a un intérêt d'achat, qui s'ajoute au prix de revient de son produit, ou bien, s'il n'a pas acheté sa terre, on la lui a concédée en lui imposant des conditions : ces conditions, ordinairement lourdes, lui coûtent à remplir et ajoutent aussi à son prix de revient. Enfin, il apporte des méthodes de culture qui sans doute multiplieront plus tard les produits, mais qui tout d'abord coûtent une mise de fonds importante, dont l'intérêt et l'amortissement viennent s'ajouter encore à ses prix de revient : compensation à l'impôt que paye l'Arabe, qui lui, n'a pas acheté sa terre, n'est point tenu d'y bâtir des écuries, d'y faire des fossés, d'y planter des arbres, et qui a les procédés de culture les plus primitifs.

L'impôt arabe est le droit de jouissance que payait le cultivateur indigène à ses anciens maîtres ; c'est le droit du suzerain ; c'est sous une autre forme l'intérêt du prix d'acquisition.

Ainsi en résumé, il est constant, selon nous, que non-seulement l'Arabe ne supporte pas seul l'impôt, mais qu'en réalité et eu égard au nombre des contribuables et aux habitudes des consommateurs, c'est la race européenne qui en supporte le plus.

Cette digression n'était pas inutile pour bien établir la situation respective des parties. Nous devons convenir, cependant, qu'il y a dans l'imposition du cultivateur arabe et dans l'exonération, au moins apparente, du cultivateur européen, un semblant d'inégalité dont la raison n'est pas aisément saisissable pour les masses et qui ne peut que faire naître ou entretenir les rancunes. Il ne suffit pas d'être juste, il faut encore en avoir l'air. Lors donc que les cultures européennes, et cela ne peut être long pour un grand nombre aujourd'hui, seront arrivées au degré de perfection que doit leur assurer la supériorité de leurs méthodes, elles pourront supporter sans dommage sérieux la légère augmentation du prix de revient que produirait une imposition égale à l'impôt arabe. Alors l'égalité de-

Digitized by Google

vant le fisc aura abaissé une des barrières qui s'élèvent encore entre les deux races.

Nous ne pouvons entreprendre de traiter, dans ce travail, tous les détails de la matière; cela nous entraînerait trop loin; mais, pour l'édification du public, il nous suffira de montrer les imperfections principales de l'impôt arabe actuel, d'indiquer les réformes facilement réalisables, et, peut-être, reconnaîtra-t-on que cet impôt pourrait être à la fois plus productif pour l'Etat et moins lourd pour le contribuable; nous verrons ensuite ce qui pourrait être fait dès à présent à l'égard des Européens, et comment on les ferait entrer dans la voie qui mène à la constitution d'une véritable société politique. Si nos énonciations sont brèves, c'est par le désir que nous avons d'éviter aux lecteurs les ennuis d'une dissertation; mais nous avons nos preuves aussi complètes que possible.

III

Il est difficile de donner une définition générale d'une taxe qui, sous un titre unique, comprend trois ou quatre taxations différentes soit dans leur objet, soit dans leur forme. Ce qu'on en peut dire de plus général, c'est qu'elle porte sur ce qui constitue la production agricole arabe. Elle varie d'une province à l'autre; elle a des origines diverses, et on doit reconnaître, en faveur de l'administration française, qu'elle l'a trouvée ainsi, qu'elle l'a même améliorée.

Cette taxe prend quatre noms différents, selon les cas : *Achour* dans les provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine; elle perçoit 1/10e ou elle devrait percevoir 1/10e des récoltes. *Hokor* dans la province de Constantine; elle s'ajoute, dans une partie du terroire, à l'achour, bien que le hokor repose sur les cultures, mais elle représente le loyer de la terre payé à l'Etat suzerain. — Ici, la taxe ne se perçoit plus d'après la récolte, mais d'après l'étendue cultivée, évaluée par le nombre de charrues. *Zekkat;* elle perçoit ou devrait percevoir dans toutes les trois provinces 1/10e du croît des troupeaux. Ce sont bien les traditions des vieilles sociétés orientales; les procédés du fisc s'y sont bien peu modifiés depuis la Genèse. La zekkat n'existait pas dans la province de Constantine; on l'y a introduite depuis quelques années en diminuant le hokor pour ne pas faire double emploi. Enfin *Lezma;* elle prend arbitrairement, et d'après le genre de convention qui peut intervenir entre un vainqueur et un vaincu, une somme en bloc de produits ou d'argent à certaines tribus éloignées, à qui on laisse un reste d'autonomie

Digitized by Google

moyennant tribut. Quelques mots maintenant sur le mode d'assiette et de perception ; nous parlerons ensuite des quotités.

L'achour, en provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine, et nous ne parlons en général que du territoire militaire, car l'Arabe du territoire civil joue un si petit rôle, que le fisc semble l'avoir oublié et avoir étendu jusqu'à lui le bénéfice de l'exemption qui protége l'Européen, son voisin, l'achour, disons-nous, s'asseoit de la façon suivante. A l'époque des semailles, l'autorité militaire, qui administre, comme on sait, ce territoire, fait, avec l'autorité indigène, une tournée sur les terres de chaque tribu, et constate, par des moyens assez expéditifs, l'étendue des surfaces cultivées : elle dresse un rôle provisoire, qu'elle complète au printemps, quand les récoltes sont appréciables ; selon les promesses de l'année, elle taxe à tant, toujours au dixième en principe. Ainsi, on le voit, non-seulement recensement de la matière imposable chaque année, mais deux fois chaque année, ce qui serait, chez nous, considéré comme une vexation intolérable.

Quelle confiance peut-on avoir ensuite dans une estimation et un recensement faits de la sorte, et à combien d'abus ne peuvent-ils pas donner lieu? Est-il supposable que des officiers absorbés déjà par d'autres soins nombreux, souvent jeunes, toujours étrangers à la science fiscale et à la science agricole, puissent les faire, même approximativement? Aussi, les personnes qui habitent l'Algérie prétendent-elles que les taxes sont assises sur les renseignements fournis par les chefs arabes, renseignements que l'on essaye bien de contrôler; mais il est évident qu'ici le contrôlé est plus fort que le contrôleur.

Voici pour l'assiette. N'oublions pas un détail qui prouve mieux que le reste, peut-être, qu'il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions pour bien faire : depuis quelques années, on a établi l'usage de faire les cotes de contribution par individu et chef de famille, au lieu de les établir par douairs, groupes ou tribus, comme jadis. On a voulu imiter la tradition européenne et donner des garanties au contribuable et à l'Etat, mais une pareille mesure n'offre pas grande garantie si on ne décide que le contribuable recevra un extrait de rôle, c'est-à-dire un avis officiel du montant de sa dette, et si ce n'est pas de ses mains directement que l'Etat reçoit l'argent. Or, c'est précisément ce qu'on n'a pas voulu établir. Qui prouve alors au contribuable que l'intermédiaire ne lui aura pas demandé plus qu'il ne devait, et qui prouve à l'Etat que l'intermédiaire lui aura versé tout ce qu'il aura reçu, son droit de commission déduit? Rien, si ce n'est la confiance que doivent inspirer les chefs arabes ; mais alors nous dirons : de deux choses l'une, ou le chef arabe ins-

Digitized by Google

pire confiance, et l'établissement d'une cote individuelle est au moins inutile, ou il n'inspire pas confiance, et l'établissement d'une cote individuelle est une précaution insuffisante. Ce système autorise les suppositions les plus fâcheuses, les plus exagérées. Il ne manque pas de gens qui prétendent que la moitié de ce qui est perçu n'arrive pas dans les caisses du Trésor. Nous ne pensons pas qu'on puisse en administrer une preuve sérieuse, mais nous constatons que l'abus est possible. Du moment qu'un abus est possible, il est peu probable qu'il ne se commette pas au moins partiellement. Comme nous l'avons dit, tout porte à croire que, pour respecter des traditions féodales, on s'expose à léser tout à la fois et le contribuable et le Trésor. Eh bien, si les considérations générales que nous avons développées en commençant sont justes, il nous est permis d'affirmer que le contribuable arabe tient plus à son argent qu'aux traditions féodales, et l'expérience récente prouve qu'en échange de ce sacrifice de deux intérêts respectables, l'Etat n'a même pas recueilli le bénéfice d'une fidélité à toute épreuve.

Quant au tarif des remises, qui s'élève, sans compter l'exemption absolue pour les biens du chef, à un dixième ordinairement du montant des perceptions, il est inutile de démontrer qu'il est beaucoup plus onéreux que celui que nous supportons en France.

En résumé la raison, l'expérience, l'intérêt et l'équité conseillent de rapprocher de plus en plus le contribuable de l'administration fiscale, de retirer peu à peu à l'autorité militaire un rôle qui ne convient pas à son caractère, qui lui a valu des soupçons injurieux et qui, loin de contribuer à faciliter l'exercice de notre autorité, a, selon nous, eu pour effet de maintenir l'élément arabe dans un état d'isolement qui nuit à l'affermissement de notre domination. Il faut que l'Arabe soit persuadé qu'il a intérêt à entrer dans la famille française, et les questions d'argent sont celles qui se prêtent le mieux à créer cette persuasion.

Ce que nous pourrions dire de l'assiette et de la perception de la zekkat ne serait que la répétition de ce que nous venons d'exposer à propos de l'achour : mêmes traditions, partant mêmes imperfections. Nous faisons grâce de certains détails sur la manière d'évaluer les troupeaux et qui montreraient combien elle prête aux abus.

Nous dirons un mot de l'assiette du hokor : pour ce qui est de la perception, on emploie le même procédé que pour l'achour et la zekkat. Le hokor s'asseoit, comme on l'a vu plus haut, sur l'étendue cultivée, évaluée d'après le nombre des charrues. Là encore, nous retrouvons la trace des vieux procédés orientaux : l'unité est la djedda ou étendue que peut cultiver une charrue par jour, et cette étendue varie d'une tribu à l'autre? Quelle confusion dans cette

Digitized by Google

triple taxation pour une province ; quelle anomalie dans cette différence entre la province de Constantine et les deux autres ! Si le hokor est un loyer de la terre, pourquoi ne pas le faire payer dans les provinces d'Alger et d'Oran ? Si c'est un impôt, pourquoi l'achour, en même temps, vient-il frapper les mêmes choses ? On compense par des différences dans les tarifs, soit, mais c'est un expédient. Et puis il y a des terres qui ne payent pas l'achour : et puis il y a des chefs qui ont un tiers du hokor pour frais de perception. Ainsi, avec les apparences d'une base plus rationnelle dans la théorie, l'assiette du hokor n'est guère, dans la pratique, meilleure ni plus sûre que celle de l'achour, et ne pourrait pas servir de modèle pour réformer les autres.

Indiquons sommairement comment on pourrait, dès à présent, faire mieux, en attendant qu'on pût faire bien.

Puisqu'on entreprend la répartition des terres entre les tribus et que, pour ce faire, on délimite les territoires, on a là une sorte de cadastre élémentaire : que, jusqu'au jour où l'on aura constitué la propriété, on fasse de l'impôt sur les cultures un impôt de répartition fixé pour chaque tribu pour cinq ans : que cette fixation soit faite au moyen d'un recensement sommaire, où les terres seraient classées en deux ou trois catégories de toute qualité, avec un tarif pour chaque catégorie. Que le contribuable aussi bien que l'administration financière et l'administration du cadastre participent à cette opération.

Que l'on réunisse dans le même impôt les deux taxes actuelles de la zekkat, de l'achour et du hokor ; que le rôle soit établi pour cinq ans, d'après la répartition des terres dans le sein de la tribu et au moyen des déclarations faites par les chefs à l'agent des contributions et soumises à la vérification du contribuable. Qu'à partir de ce moment la cote ne puisse plus être changée, sauf le cas de perte par grêle, inondation, incendie et constatée contradictoirement. Qu'enfin, à l'époque ou aux deux époques fixées habituellement pour le payement, l'agent des contributions fasse seul la recette, soit à un bureau établi à proximité, soit à l'aide de tournées ; l'autorité militaire restant seulement chargée de contrôler l'usage que les chefs font de leur autorité dans les opérations relatives à l'impôt, et d'assurer la sécurité des agents de l'administration. Voilà, à notre sens, ce qui est aujourd'hui praticable. Ce n'est pas là un programme complet, bien s'en faut, c'est une indication des règles générales qu'il nous paraîtrait essentiel d'établir, mais nous l'avouons sincèrement, fît-on cela et le fît-on bien, on serait loin encore d'un état de choses satisfaisant. Ce qu'il faut, c'est la propriété individualisée ; la communauté, c'est l'organisation militaire

Digitized by Google

et non agricole ; c'est l'unité de pensée, de volonté ; c'est la vie nomade perpétuée, le progrès toujours ajourné, l'insurrection toujours possible, toujours imminente.

Auprès de ces considérations graves, l'impôt est de minime importance, mais il aurait aussi sa part dans l'œuvre de la désagrégation qui doit amener l'œuvre de la fusion.

Nous ne pouvons indiquer ici les chiffres auquels il conviendrait de fixer le montant de ce nouvel impôt, mais nous pensons qu'il pourrait arriver que le revenu de l'Etat fût sensiblement accru et que cependant le contribuable se crût dégrevé. Nous donnons aussi à titre de renseignement la comparaison suivante entre la situation du contribuable en France et celle de l'Arabe.

En France, un budget de 2 milliards, sans compter les octrois, répartis entre 37 millions d'individus, donne par tête 54 fr. environ ou par famille 216 fr. En Algérie, en supposant (ce qui n'est pas) que l'impôt arabe soit réllement supporté intégralement par l'Arabe seul, nous avons pour une taxe totale de 12,800,000 fr., partagée entre 3 millions d'individus, 4 fr. 26 c. par tête seulement ou 17 fr. 4 c. par famille. La différence est assez sensible pour dispenser de tout commentaire, et l'on a le droit de dire, d'après cela, que si l'Arabe est réellement, comme on l'a prétendu, molesté et accablé par l'impôt, le Trésor français n'y est assurément pour rien.

N'est-ce pas le cas de dire que, dans l'intérêt de l'Arabe comme peuple, dans l'intérêt de sa prospérité, de son bien-être, il faut le pousser à faire preuve de plus de force, à demander plus d'énergie à son esprit, plus de travail à ses bras ; à faire preuve en un mot de force sociale ? Nous n'indiquerons pas ici par quels appâts on pourrait l'entraîner dans la voie de la civilisation européenne, nous dirons seulement : « Faites la propriété individuelle, et la propriété individuelle fera le reste. »

IV

L'impôt sur les Européens, à part ce que nous avons dit au sujet des contributions directes et indirectes de l'enregistrement, du timbre, des postes, des télégraphes et des douanes, qui viennent se fondre dans le budget général de l'Etat, est pour ainsi dire à créer.

En effet, au point de vue où nous sommes placés, le véritable budget est celui que s'impose un peuple qui veut développer ses moyens de travail, assurer la satisfaction de ses intérêts, aider à sa constitution, en un mot affirmer sa virilité politique. Sous ce rapport,

Digitized by Google

tout, ou presque tout est à faire : à l'exception des cotisations communales, le budget européen n'existe pas.

Pour ce qui touche aux besoins collectifs, à ces intérêts qui lient entre elles les diverses parties de chaque province et les diverses provinces entre elles, il n'y a encore aujourd'hui d'autre ressource que celle de budgets provinciaux alimentés, pour la presque totalité, par un prélèvement sur l'impôt arabe, ce qui a le double inconvénient de faire croire que les colons européens sont incapables de s'imposer un sacrifice pour améliorer leur condition, et que les Arabes font tous les frais de dépenses dont les Européens ont tout le profit. Nous savons ce qu'il faut croire de cette assertion, mais enfin, nous devons le répéter encore, il est toujours mauvais d'avoir les apparences contre soi. D'ailleurs ce n'est là qu'une ressource bien insuffisante pour des besoins si vastes ; il serait temps de faire plus et de faire autrement.

Que l'Etat fasse les grandes routes, les grands canaux, les ports, les chemins de fer, les grands endiguements, etc., soit par lui-même, soit par la grande Compagnie financière dont la création est due à l'initiative de l'Empereur, rien de mieux. Mais au-dessous de ces grands travaux, est-ce que, dans l'intérêt même de leur prospérité, les colons ne pourraient, dès à présent, offrir à l'administration un concours énergique pour ces travaux d'ordre secondaire qui sont comme le complément nécessaire des autres, et qui ont surtout un caractère d'utilité plus local ? Tels par exemple, les routes départementales, les chemins de communication vicinale, les barrages de rivière et la petite canalisation qui constitue l'irrigation régulière et permanente si essentielle en Algérie.

Pour accomplir cette tâche d'autant plus lourde aujourd'hui qu'elle a été retardée, pour en retirer le profit plus rapidement sans s'imposer, dès le début, de ces sacrifices excessifs qui paralysent l'activité sociale en diminuant les moyens de travail, le colon ne peut-il aussi trouver dans le concours d'une grande puissance financière une précieuse ressource ? Tout en se réservant de faire de ses deniers et plus lentement ce qui peut être ajourné, ne peut-il obtenir de cette Compagnie, en échange d'une redevance, la rapide exécution de travaux urgents, travaux qui, par l'influence qu'ils exercent sur la prospérité, doubleraient en peu de temps les facultés productives de la colonie ? Pour ne citer qu'un exemple, la question du coton ne renferme-t-elle pas tout un avenir de richesse pour l'Algérie ? Or, quel a été, jusqu'à présent, l'obstacle devant lequel elle est venue échouer ? L'irrigation, l'irrigation régulière et permanente. Eh bien, tous les gens qui connaissent l'Algérie le disent : ce n'est pas l'eau qui manque à ce pays, c'est sa distribution

Digitized by Google

régulière. La nature en donne autant et plus qu'il n'en faut, mais elle donne mal : la tâche de l'homme est là, comme elle a été partout, de compléter l'œuvre de la nature par un travail intelligent, et de tirer un élément de bien-être de ce qui se présente souvent sous la forme d'un danger; de changer le torrent destructeur en une source d'abondance. Cela fait, l'Algérie est sauvée, et les manufactures de l'Europe deviennent ses tributaires.

Voilà l'entreprise à laquelle nous convions le colon algérien; voilà la tâche que la France, si généreuse pour lui, impose à son courage, et voilà l'avenir que lui assure un énergique et intelligent effort. Qu'il abdique des préjugés qui ont trop vécu, qu'il puise dans sa conscience, dans le sentiment de ses devoirs envers lui, envers la métropole, une plus grande confiance dans ses forces, qu'il croie plus en lui et en l'immense fécondité de sa patrie d'adoption, et il fera de grandes choses ; qu'il fasse œuvre de vitalité, qu'il se montre digne d'être un peuple et il prendra une grande place parmi les sociétés civilisées. Il a pour lui une terre féconde qui l'aide et une mère-patrie puissante qui le seconde : il a surtout maintenant un souverain qui l'a vu, a su le connaître et saura le soutenir. Les moyens, nous ne pouvons dans un travail si sommaire, les indiquer avec quelque détail ; nous en reparlerons plus tard ; ils ont été étudiés déjà : nous avons vu des projets sérieusement élaborés pour constituer sur la base de la contribution directe, foncière et mobilière un budget départemental. L'idée est bonne, praticable; quelques modifications dans les formes et nos départements algériens n'auraient que peu de chose à envier à nos institutions financières départementales si admirablement organisées en France.

Nous terminerons par un mot qui nous semble résumer toute la question. Sans les Européens pas de colonie algérienne. Sans les produits abondants, variés, sans une population forte, serrée, en communauté d'habitudes, de goûts, de besoins avec la société européenne, l'Algérie n'est pas une colonie, c'est une conquête. On peut concevoir une colonie algérienne avec l'élément chrétien seul ; petite au début, sans doute, mais pouvant grandir : on ne la conçoit pas avec l'Arabe seul.

Si l'Arabe peut, et nous le croyons, entrer dans les voies de notre civilisation, imiter notre activité industrielle, notre culture perfectionnée, se rallier à ces principes de stabilité qui commencent l'affermissement des sociétés, c'est l'exemple seul et le voisinage de l'Européen qui amèneront ce résultat. Sans l'intérêt de civilisation et de négoce, l'Algerie n'est plus qu'un embarras pour nos finances et notre politique ; que le colon algérien se rassure donc, l'Algérie n'est pas possible sans lui.

HUB. MICHAUX.

Digitized by Google

LA

PEINTURE ET LA SCULPTURE

AU SALON DE 1865

I

Un de ces signes incontestables du temps, un de ceux où on lit le plus clairement une orgueilleuse décadence, c'est la prédilection des artistes, trop favorisés en cela par la complicité du public, pour les genres inférieurs, mercantiles, *meublants*. La grande peinture de religion ou d'histoire est absente ou à peu près. Elle exige des études profondes et variées, et, en nos temps pratiques, le désintéressement d'un apôtre. Aussi voit-on à peine, dans ces sentiers abrupts et solitaires, s'égarer quelques rêveurs opiniâtres, qui se souviennent encore des grands maîtres, et cherchent leurs traces sur les sommets. Les uns les plaignent, les autres les raillent. Peu les admirent, et il en est encore moins qui les imitent. Nous, nous les nommerons, nous leur souhaiterons des Mécènes, et nous les saluerons au moins de notre *sursum corda*.

Il est une autre réflexion à laquelle il est impossible d'échapper quand on essaye, en se réfugiant dans le for intérieur, de se soustraire à la déception du portrait de l'*Empereur*, par M. Cabanel, à la surprise du portrait de la *Reine d'Espagne*, par M. Marzocchi de Bellucci, à l'irritation du coloriage chatoyant de M. Gudin, tombé à l'eau des marines officielles. On se demande d'où peut venir, où

Digitized by Google

peut aller cette production hâtive, effrénée, insensée, de près de *trois mille* tableaux par an, encouragée par la complicité tentatrice d'expositions gratuites, dont la périodicité si rapprochée stimule l'artiste d'un tout autre aiguillon que celui d'une émulation légitime. Poussé par la nécessité de vivre et de bien vivre, à une époque où la pauvreté a perdu sa noblesse et où l'on n'est plus misérable avec dignité, l'artiste se surmène et multiplie les œuvres. La soif des récompenses qui seules donnent une valeur commerciale à un tableau s'empare de lui; et, consultant la mode plus que son goût, il ne présente plus respectueusement à un public sévère et dont la louange est préférable à l'or les essais achevés d'un consciencieux effort; non, il déballe, parfois insolemment, une marchandise qui prend par les sens et non par la tête et le cœur, un public distrait et blasé, qui n'aime pas les œuvres de digestion pénible, et ne consent à marchander que ce qui l'amuse.

Les nécessités implacables de la vie devenues le plus impérieux de tous les problèmes, l'attrait des récompenses prodiguées, l'appât d'un gain que des amateurs dégénérés ne mesurent plus à l'estime, mais au plaisir, l'entraînement de la concurrence, le goût dépravé d'une banale publicité, voilà les causes diverses de cet abâtardissement moral qui se traduit par la recherche puérile du succès, l'abus des moyens matériels du trompe-l'œil, des artifices de lumière, des supercheries du métier, enfin par cette stérile abondance qui fait couler annuellement des fleuves de couleur, et fait surgir aux yeux étonnés du critique des légions d'artistes nouveaux.

Evidemment il y a là bien des gens qui font fausse route et ont pris une certaine démangeaison de la main droite pour les sollicitations du génie. Il y a là des vocations imaginaires dont le premier souffle d'automne sèchera la fleur. Il y a là enfin bien des gens qui se trompent en se prenant pour des peintres et des peintres d'avenir. Nous leur pardonnerions bien volontiers cette illusion s'ils ne se trompaient à nos dépens. Sur ce point, pas de quartier. Il est permis aux colères du goût de se montrer implacables.

Le public, si facile qu'il soit ou qu'on le fasse, n'est cependant pas tout à fait dénué de bon sens, et il s'étonne du nombre toujours croissant de ces toiles médiocres qui cherchent à s'imposer à lui. L'indifférence universelle, qu'atteste le défaut d'acheteurs, auquel il faudra essayer de remédier par la loterie et ses vulgaires hameçons, semble présager une réaction heureuse et salutaire. Ce que nous espérons surtout de ces expositions annuelles, c'est moins l'amélioration des artistes que l'éducation du public, qui finira par se fâcher d'être trop souvent pris pour dupe. Aujourd'hui, c'est de l'indifférence; demain, ce sera du dégoût, et le dégoût est déjà une

Digitized by Google

preuve de goût. Le public qu'on ne daigne plus consulter, dont l'avis ne compte plus, qui trouve, le jour même de l'ouverture du Salon, une liste d'admiration toute faite, estime assez récompensés des artistes qui, sans s'inquiéter de ses suffrages, lui montrent leur médaille uniforme. Il se croit, par la sollicitude prévoyante qui lui a fait des loisirs, dispensé d'avoir une opinion. Mais sans opinion on n'achète pas, et il se dispense aussi d'acheter.

Où vont donc, une fois que la porte du temple-bazar s'est fermée, ces deux mille quatre cents toiles abritées un moment par l'hospitalité administrative? Question vraiment curieuse que celle-là, et dont les mystères ont l'attrait irritant et vertigineux de l'abîme. Essayons cette statistique instructive et donnons-la à méditer pour toute leçon à ces conscrits de l'art qui croient trop facilement à la victoire. Il serait difficile, sinon impossible, de suivre à la trace toutes ces œuvres éphémères; nous pouvons du moins indiquer les principaux chemins qu'elles prennent quand le tourbillon les emporte des expositions.

L'exposition de 1865 est par ordre chronologique, depuis 1667, la quatre-vingt-treizième. Au XVIIIe siècle, Diderot, que n'effrayaient point cependant les tâches gigantesques, reculait épouvanté devant un contingent de quatre cents tableaux. Que dirait-il des deux mille deux cent quarante-trois numéros (rien que pour la peinture) de notre dernier livret? De son temps, la moitié à peu près des œuvres exposées trouvait ouverte la bourse d'un amateur généreux, d'un grand seigneur éclairé. Le reste rentrait dans les limbes d'une création imparfaite. Aujourd'hui, les vrais amateurs sont rares. Ceux qui méritent ce titre ont la religion des grands maîtres et se soucient peu d'exposer leur réputation et leur fortune aux vicissitudes de la mode, cette gloire de notre temps.

Quarante-deux médailles, dont deux d'honneur et d'argent, de la valeur exceptionnelle de quatre mille francs, garnissent le mât de cocagne des favorisés. Voilà quarante-deux artistes qui n'auront pas travaillé tout à fait pour rien. L'Empereur, l'Impératrice, le prince Napoléon, la princesse Mathilde donnent l'exemple d'acquisitions libérales. Le ministère de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts ouvre aux plus remarqués dans les genres élevés qui ne se vendent pas, les catacombes des musées de province, et pour quelques-uns, l'honorable asile du Luxembourg. Quelques sociétés d'encouragement et quelques établissements publics recueillent d'autres épaves. Des étrangers, au goût exotique comme leur nom, font quelques acquisitions de fantaisie dans la peinture de nouveauté. Les portraits, critiqués ou non, rentrent forcément dans le salon ou dans le grenier de famille. Les tableaux de chasse vont aux chasseurs. Le Jockey-

Digitized by Google

Club offre ses panneaux aux toiles de sport ou de high-life. Les batailles vont à Versailles, hôpital grandiose et banal des tableaux de six mètres où domine le vermillon.

Ce triage officiel ou privé une fois fait, il demeure sur le carreau, faute de premier enchérisseur, un rebut de plus de moitié. De ces douze cents tableaux malheureux que n'a point emportés le flot indifférent de l'une de ces maigres sources de la libéralité administrative ou publique, chargées d'alimenter et de féconder le sol stérile de l'art, quelques-uns, rentrés à l'atelier, y demeurent en attendant une occasion meilleure ; d'autres sont vendus à l'hôtel Drouot, pêle-mêle avec des mobiliers de courtisanes et des galeries d'occasion, à la requête d'un marchand de couleurs non soldé ; ceux-ci sont pieusement envoyés non affranchis par son pensionnaire reconnaissant à la ville natale qui persiste à être fière de lui ; ceux-là, sur lesquels a plané de bonne heure une jalouse fatalité, sont éventrés, dans un accès de fureur parricide, par la main même qui leur donna le jour. On en a vu servir, par la plus humiliante des déchéances, à attirer les curieux autour du théâtre de la foire. J'en ai trouvé portant encore leur étiquette à demi-effacée dans les salons de table d'hôte d'un gargotier rustique des environs de Paris.

Et les auteurs ? Ah ! les auteurs ; l'un se décourage à temps et entre comme dessinateur dans les bureaux d'un géomètre ou d'un architecte ; l'autre, doué d'un gosier méridional, jette sa palette et exploite son *ut* dans les cafés-concerts ; celui-ci devient commis voyageur en vins et emporte la commande avec des calembours ; celui-là s'engage dans les spahis pour porter un costume *drapant*, et gagne parfois par son courage la croix d'honneur que ne lui eût pas donnée son talent. La photographie recueille dans ses officines les plus industrieux de ces fruits secs de l'art, réduits à la collaboration machinale du soleil. Enfin, plus d'un monte sur l'échafaud.... de la décoration inférieure et de la peinture d'enseigne.

Voilà le revers des médailles, voilà le résultat d'ambitions juvéniles inconsidérées prises pour le cri sacré de la vocation, de la bonne volonté confondue avec le talent. « Et moi aussi je suis peintre ! » Cette naïve exclamation du Corrége en présence de la sainte Cécile de Bologne, justifiée déjà par des chefs-d'œuvre, est devenue l'enseigne banale non d'un groupe d'élite, mais d'une troupe de médiocrités, que dissipent bientôt les terribles sauve-qui-peut de la misère. Jamais nous n'avons mieux compris qu'en présence de la stérile abondance et de l'insolente promiscuité d'un Salon encombré d'essais sans valeur et sans avenir, la dure légitimité de cette police implacable que fait la faim dans la foule indiscrète qui assiége sans titre les avenues de la gloire. « Il faut que tout le monde vive, »

Digitized by Google

écrivait au comte d'Argenson l'abbé Desfontaines. « Je n'en vois point la nécessité, » répondit le ministre. Ce mot d'un spirituel et féroce égoïsme, si cela continue, deviendra la formule du dilettantisme français mis, par deux mille quatre cents tableaux par an, dont deux mille mauvais, à de trop rudes épreuves.

Sous les auspices de ces considérations préliminaires, d'une franchise excusée par un profond respect de l'art véritable et des vrais artistes, entrons dans le purgatoire pittoresque, guidés par l'ombre étonnée de Raphaël.

II

Et d'abord, la peinture religieuse : *ab Jove principium*. Le Salon de 1865 est, sous ce rapport, d'une pauvreté caractéristique. L'art contemporain se refait païen ; les bourgeois reprennent goût, paraît-il, à la mythologie. Les *Vénus* et les *Léda* sont d'une défaite assez facile, et les *Nymphes* dansantes ou couchées se négocieraient à des cours avantageux si les *Suzanne au bain* ne leur faisaient concurrence. La Bible et les *Métamorphoses* d'Ovide traînent de nouveau dans les ateliers. Et nous ne nous en plaindrions pas, ayant toujours signalé comme très regrettable l'absence d'éducation littéraire et historique chez la plupart de nos artistes, même les plus distingués. Gérard, Girodet, Guérin, Prud'hon, vers lesquels l'école française aux abois semble faire un retour, avaient sur leurs imitateurs actuels, entre autres avantages, celui d'avoir bu profondément à cette source inspiratrice de l'antiquité. Ils avaient lu Homère et Virgile, et ils s'étaient nourris de cette moelle féconde des bonnes humanités. Il n'est pas inutile de le dire à des successeurs plus préoccupés de l'effet que de l'harmonie, et que le goût de la nudité, plus que celui de la poésie, semble avoir entraînés sur les traces de prédécesseurs que la médiocrité contemporaine grandit comme des ancêtres, et dont la gloire s'augmente de notre infériorité.

Pour en revenir à la peinture religieuse, il faut surtout signaler la *Communion des Apôtres* de M. Jules-Elie Delaunay, auquel semble réservé l'héritage de Flandrin, son maître, et qui, nous l'espérons, l'agrandira un peu. M. Delaunay n'a pas à se plaindre, d'ailleurs, de l'injustice de ses contemporains. Premier grand-prix de Rome en 1856, il obtenait, en 1859, une médaille de troisième classe, élevée à la deuxième en 1863, et, cette année, il est encore du nombre des heureux faits par le jury. Cette permanente bienveillance de ses juges, cette faveur précoce du sort achèvent

Digitized by Google

de l'assimiler à un homme dont il répète le talent, dont il suit la doctrine, et dont il aura l'heureuse destinée. Il faut rendre justice aux qualités sérieuses et solides qui créent à l'auteur de la *Communion des Apôtres* des droits incontestables à ces encourageants sourires de la fortune. Il faut surtout l'exhorter à persévérer dans les tentatives d'originalité, dans l'effort vers l'idéal, dans les velléités de coloris, qui sont les traits nouveaux, encore trop effacés, d'une personnalité qui se dégage peu à peu de l'imitation.

Chose étrange! pendant que M. Delaunay s'émancipe à l'âge où l'on est excusable de copier, M. Louis Boulanger, une des gloires de l'école romantique, un homme à qui MM. Victor Hugo et Sainte-Beuve ont adressé des vers, se réfugie, en pleine maturité, dans les petits bonheurs de la servitude. Tous les maîtres ont été convoqués depuis ceux de l'apogée jusqu'à ceux de la décadence, depuis Raphaël jusqu'à Sasso Ferrato, pour fournir un trait au visage éclectique de sa *Madone*. Son *Saint-Joseph* ne serait pas reconnu par Jules Romain, quoiqu'il sorte de la *Sainte Famille à la Satta*, du musée de Naples, ou de la *Sainte Famille* de la galerie de Florence; il est vrai que ce type austère a été fort amolli. Pour le *Bambino*, nous l'abandonnerons, s'il le veut, à son auteur, car il est impossible de donner une origine illustre à ce poupon d'une fraîcheur vulgaire et d'un sourire banal. Nous regrettons de le dire, M. Louis Boulanger n'a plus ou ne montre plus que l'ombre de son ancien talent, et ce n'est pas le César trébuchant de son tableau historique qui relèvera une fortune artistique fort compromise.

Ces tableaux mous et léchés nous font trouver plus savoureux encore les excès de couleur d'un plagiaire aussi heureux que hardi, M. Ribot, dont Ribera et Zurbaran ne désavoueraient pas les vigoureux coups de brosse. Son *Saint-Sébastien* n'a rien de ce bel adolescent à tête d'éphèbe dont le Guide aime à attacher au tronc d'un vieux chêne le torse blanc, percé de flèches empourprées. Le martyr de M. Ribot est un robuste gaillard, étendu à terre, et dont deux moines encapuchonnés pansent la plaie béante. Cette interprétation triviale est relevée par une hardiesse de dessin et une énergie d'empâtement qui font de M. Ribot le meilleur *ouvrier* de peinture qu'il y ait au Salon. La *Répétition* est un pastiche beaucoup moins crâne, dont l'harmonie détonne parfois brusquement, et dont l'effet, qui vise à Velasquez, tombe à Goya. On est tenté de dire à ce rude pinceau, qui égratigne la toile comme une griffe, ce que le poète Roy répondait aux coups de canne de Moncrif : « Patte de velours, Minet, patte de velours ! »

La mythologie a été plus favorable à M. Bin que l'Evangile. Et son *Andromède*, quoiqu'elle laisse à désirer, vaut mieux que sa *Ma-*

Digitized by Google

deleine. Les *Hébreux conduits en captivité*, de M. Bellet du Poisat, n'émeuvent guère, l'auteur de cette composition, plus décorative que dramatique, ayant sacrifié l'impression à l'effet, qui est celui d'une sorte de cohue triomphale. Nulle part je ne lis cette tristesse pénétrante des cantiques de captivité, alors que, sur les rives de l'Euphrate, les Hébreux exilés célébraient la patrie, et bientôt, rendus muets par la douleur, suspendaient leurs harpes aux saules et pleuraient en maudissant Babylone. C'est là une razzia biblique dont les trompettes triomphales et le cortége éclatant produisent une impression agaçante, parce qu'elle est contradictoire avec le sujet.

Dans ce concours, dont les munificences du ministère des Beaux-Arts et de la maison de l'Empereur, qui emmagasine des étrennes pour les églises, entretiennent seules le maigre feu sacré, une simple mention, comportant plus de critiques que d'éloges, est due à MM. Colin, de Coubertin, Jollivet, de Rüdder, Omer-Charlet, Lafon, Lamotte, Lazerges, Magaud, Richomme, Timbal, et même à deux frères Ignorantins, MM. Grellet, qui n'ont rien de commun que l'habit et les bonnes intentions avec les moines illustres qui se rangent autour de la bannière des Beato Angelico et des Fra Bartoloméo.

S'il est des générosités dédaigneuses, il est aussi des succès qui sont un châtiment. C'est à ce titre que nous enregistrerons celui qui couvre M. Manet, un enfant terrible de l'art, des faciles lauriers d'une audace vulgaire et d'un scandale impuni. Il est fâcheux que le jury, par un de ces scrupules d'impartialité qui font tant de tort à la justice, se soit cru obligé de donner une étiquette de tolérance à cette charge d'atelier intitulée par une audace un peu trop sacrilége : *Jésus insulté par les soldats*. Dans son *Olympia*, les qualités instinctives du peintre apparaissent, comme malgré lui, à travers une trivialité de parti pris. M. Manet possède incontestablement un tempérament de peintre. Mais quel usage malsain il en fait! Que ceux qui seraient encouragés par l'impunité, tentés d'imiter ces espiégleries, considèrent l'état du talent de MM. Courbet et Lambron, les coryphées de ce genre impertinent. L'impuissance de l'artiste et l'indifférence du public sont la conséquence fatale de ces excès bravaches. Après avoir peint comme personne, on arrive à peindre comme tout le monde et même plus mal que tout le monde. Le talent de M. Courbet, épuisé par des vigueurs indisciplinées, avorte en des caricatures nébuleuses comme le *Proudhon et sa famille*. Et la *Vierge aux oiseaux* de M. Lambron, n'est plus que le chef-d'œuvre d'une sorte d'enluminure cherchant ses effets dans le contraste des tons crus, et l'éclat d'une uniforme lumière. M. Wistler, le dernier venu de ce groupe d'excentriques, semble plus près

Digitized by Google

de s'affranchir du joug de l'affectation ; il y a, dans sa *Princesse du pays de la porcelaine*, des délicatesses de touche et des fleurs de coloris qui promettent un artiste délicat et brillant.

Dans ce que nous appellerons le *genre biblique*, il y a lieu de signaler l'effort heureux et le juste succès de la *Suzanne au bain* de M. Henner, et de la lutte de *Jacob avec l'ange* de M. Leloir. Les deux vieillards de M. Henner sont comme pétrifiés dans un feuillage gélatineux. Mais le corps de la chaste baigneuse est grassement et fermement modelé en pleine lumière. C'est de la chair vivante et frémissante, sans aucun de ces *flous* neigeux ou lactés qui sont l'écueil des nudités sans voile. Un peu plus de style, et la critique n'aurait rien à reprendre dans ce beau morceau. Ce n'est pas le style qui manque à la *Lutte de l'ange et de Jacob*, ou du moins l'effort généreux vers le style ; c'est la mesure et l'harmonie. Exclusivement préoccupé de l'expression de la force, le jeune artiste a trop négligé la grâce. Or, il y a de la grâce dans les duels bibliques comme dans les duels homériques. On ne distingue pas assez, dans le tableau énergique de M. Leloir, la double nature des combattants, dont l'un vient de la terre et dont l'autre est descendu du ciel. Il a trop négligé aussi l'effet saisissant que lui aurait offert le contraste d'un calme et magnifique paysage encadrant ce sublime assaut de l'ange et de l'homme, sur lequel il aurait dû faire glisser, du haut d'un ciel sombre et serein, « cette obscure clarté qui tombe des étoiles. » Delacroix, dans la chapelle de Saint-Sulpice, a abordé le même sujet d'une façon plus large et plus profonde. Mais c'est déjà un beau triomphe pour M. Leloir que d'avoir lutté comme son Jacob, sans trop d'infériorité, contre le génie d'un maître.

III

En tête de l'examen des œuvres consacrées à la peinture mythologique ou historique, M. Puvis de Chavannes et ses grandes compositions décoratives destinées au musée d'Amiens, doivent occuper la place d'honneur réservée aux temps idylliques et héroïques. M. Puvis de Chavannes ne sort pas de l'âge d'or, et il continue à dérouler ces compositions inégales, mais d'une si large et si noble inspiration, qui appellent par l'effort, sinon par le résultat, les respects d'une génération rarement conviée à voir de ces tentatives fières, intrépides et désintéressées. Le double et gigantesque panneau de M. Puvis de Chavannes est destiné à symboliser et à glorifier les travaux qui font l'honneur et la fortune de l'industrieuse et agricole Picardie. Tous les personnages

Digitized by Google

ont la dignité majestueuse et calme qui convient à des types, et la poésie de l'idylle sert seule de voile à leur innocente et chaste nudité. Nous nous plaisons à louer sans restriction les mérites d'ordonnance, d'invention, de style de ces pages presque irréprochables au point de vue du contour. Mais la vie manque à ces figures abstraites. Une sorte de nuage enveloppe ces scènes idéales, qui appelaient la blonde et pure lumière d'un soleil de l'Attique. La nature n'est pas plus généreusement traitée que l'humanité. Une couleur avare estompe à peine ces silhouettes. C'est dans des limbes voilés, et non dans une claire vallée de Tempé, que flotte cette vision trop tranquille de la vie patriarcale. Si les vendangeurs nus du côté gauche de cette vaste toile et la vieille fileuse à robe rouge et à tête de sibylle sont des types vraiment bucoliques, la partie droite, occupée par des baigneuses aux formes indécises comme des ombres, et par un groupe de femmes qui peignent le chanvre et tressent des filets, est d'une couleur éteinte qui va jusqu'à en altérer l'effet. Sans doute, la peinture décorative, faite pour s'harmoniser sans dissonance et sans contradiction avec la tranquille magnificence des belles masses architecturales, exige une grande discrétion de touche et une grande sobriété de coloris. Mais l'immobilité n'est pas l'inertie, la sobriété de la couleur n'est pas son absence, et la crainte d'un excès ne doit pas faire tomber dans un autre. C'est là l'écueil contre lequel l'intrépide et consciencieux chercheur ne s'est pas assez garanti. M. Puvis de Chavannes n'en demeure pas moins, à son honneur, un des trop rares représentants du grand art dans l'école française contemporaine.

A côté de lui, la même religion du grand style et des grands modèles a pris sous ses auspices les carreaux de faïence, réunis en mosaïque, des frères Balze, où ils ont essayé, avec un succès relatif, de fixer pour l'avenir la reproduction des fresques de Raphaël. L'an dernier, c'était la *Vision d'Ezéchiel.* Cette année, c'est le *Triomphe de Galatée*, d'après les fresques de la Farnésine, que ces laborieux et consciencieux artistes, acharnés à disputer au temps des œuvres trop fragiles, ont mis sous nos yeux dans une image encore bien éloignée des tons blonds et doux de la fresque originale. Il est à désirer que le perfectionnement progressif de leurs procédés permette à ces ingénieux conservateurs des chefs-d'œuvre de Raphaël de nuancer et d'aviver leur couleur opaque et crue, tout en dissimulant plus complétement ces raccords dont la brutale intersection brise l'harmonie des lignes et trouble à la fois l'illusion et le plaisir du spectateur.

S'il y a au Salon de 1865 trois *Suzanne au bain*, dont une excellente, l'autre mauvaise, l'autre presque comique, il y a aussi trois

Digitized by Google

Daphnis et Chloé. Ce thème charmant, cher à l'ingénuité raffinée et à la naïveté corrompue d'une époque de décadence, a médiocrement inspiré ses admirateurs. La mignardise et l'afféterie qui, par moments, déparent jusqu'au chef-d'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre, qui nous a donné, dans *Paul et Virginie*, la contre-partie exotique, innocente et chrétienne de *Daphnis et Chloé*, tel est l'écueil sur lequel ont échoué, à des degrés divers, MM. Amaury-Duval, Cartelier et Dubois. Le tableau de M. Amaury-Duval, dans sa fade délicatesse et dans sa fausse naïveté, c'est l'*Anthologie* interprétée par Dorat, c'est Longus traduit, non par Amyot, mais par Berquin.

Il y a des contagions d'idées, des épidémies d'engouement. Vous vous souvenez de l'année où chaque salle avait sa Vénus. Le Salon de 1865, qui aurait pu être le Salon des deux *Persée délivrant Andromède*, ne devra son nom ni au tableau de M. Duveau, ni à celui de M. Bin, quoique l'un et l'autre ne soient pas sans mérite. Le tableau de M. Duveau est une composition d'opéra mythologique, dans le goût de Natoire ou de Dumont le Romain. C'est du beau papier peint. Si le *Persée* de M. Duveau est un acteur digne des représentations de Versailles sous Louis XIV, celui de M. Bin est un acrobate fait pour des théâtres plus vulgaires, où les tours de force de la voltige équestre l'emportent, aux yeux de faciles spectateurs, sur la justesse du mouvement et l'harmonieuse hardiesse de l'attitude. Mais il y a de l'allure, du mouvement, de la vie dans cette victoire aérienne dont une belle trop éplorée est le prix.

Et les *Diane* et les *Vénus?* M. Baudry a fait une Diane que lutine un Amour espiègle et joufflu. Cette abondance de formes fait totalement défaut à la maigre déesse dont le corps mesquin et d'une chair verdâtre n'a, en effet, rien de voluptueux. Le harem olympien de Boucher aurait repoussé cette déesse aux pâles contours. M. Baudry a pris sa revanche par un exquis petit portrait, dont nous ne blâmerons que le fond systématiquement et uniformément herbacé. La *Vénus* de M. Faure est de neige rosée et va fondre au soleil. Si l'*Hylas* de M. Lenepveu est hardi de pose et timide de couleur, l'*Antigone* de M. Bonnat est d'une originalité vulgaire ; le bon Ballanche n'eût certes pas reconnu son héroïne dans cette jeune Bédouine guidant les pas d'un derviche aveugle. Le *Mercure endormant Argus* de M. Hugrel est beaucoup trop jeune. Le Dieu de toutes les industries et de tous les commerces est un type que l'antiquité, avec raison, virilisait davantage. Ce n'est pas à quinze ans qu'on peut faire les commissions de Jupiter. La *Pastorale* de M. Hugrel est d'une vivacité langoureuse, d'une pudique allégresse, dignes des bons modèles. Mais pour suffire à un exercice tel que celui de ce

Digitized by Google

duo chorégraphique, il faut des jambes plus solides que celles des deux danseurs, dont M. Hugrel a trop évidé, fuselé les mollets.

On doit un éloge au *Léandre* de M. Sellier, rejeté sur le rivage par la vague qui a trahi son effort. Il y a une certaine poésie dans ce cadavre juvénile enveloppé d'une sorte de brume marine. M. Sellier est, par l'imitation, le dernier élève de Guérin. Mieux vaudrait Prud'hon. Mieux vaudrait devenir soi-même et ne ressembler à personne.

Un artiste auquel on ne trouverait pas un ancêtre dans toute l'école française, par la bonne raison qu'il a choisi Mantegna pour maître et dont l'*Œdipe et le Sphinx* avait l'an dernier affirmé la haute valeur, a exposé deux cadres dans cette forme oblongue, chère aux primitifs Lombards ou Mantouans. Le premier représente Jason, le glaive dans une main, les palmes dans l'autre, foulant de son pied victorieux un oiseau chimérique. Le second est une sorte d'allégorie assez mystérieuse (la fréquentation du Sphinx a donné à M. Moreau le goût des énigmes) qui semble consacrée à exprimer l'admiration de l'auteur pour un peintre qui fût, selon M. Moreau, devenu plus grand, si la mort, jalouse et précoce, lui en eût laissé le temps : Théodore Chassériau. On peut reprocher à M. Gustave Moreau sa prédilection pour les sujets archaïques et les traditions froides et minutieuses de cette école que Jules Romain réchauffa du feu de son fougueux génie. Mais il est impossible de ne pas rendre hommage à la savante harmonie, à la fière tournure de ces pastiches puissants et contenus. Il y a toute une originalité cachée sous l'âpre modestie de cette imitation raffinée. On dirait l'accomplissement d'un vœu, à l'expiration duquel M. Moreau volera de ses propres ailes. La chose est à souhaiter dans l'intérêt du crédit de ces études solitaires et profondes, que calomnierait une trop longue obséquiosité. Quand M. Moreau veut modeler d'une façon indépendante, il le fait à merveille, et le torse de son Ephèbe symbolique que suit la Mort, représentée sous la forme d'une vierge endormie, est digne, dans sa couleur chaude et fine, de ce grand maître trop peu connu, dont le *Triomphe de César* ne pâlit pas à Hampton-Court devant les cartons mêmes de Raphaël.

IV

La peinture historique proprement dite, c'est-à-dire celle qui reprodnit de préférence des faits empruntés aux annales modernes, incline visiblement de plus en plus vers le genre, et se réduit aux

Digitized by Google

tableaux de petite dimension, où le sujet est traité avec la liberté de l'épisode, la familiarité de l'anecdote, de façon à plaire plutôt que de façon à instruire ou à toucher. Peu de toiles témoignent d'efforts supérieurs à ces calculs frivoles et intéressés. Ce n'est pas un reproche de ce genre que nous adressons à la grande composition de M. Jean Matejko, élève de l'Ecole des beaux-arts de Varsovie, dont la noble ambition a mérité et a trouvé à la fois un protecteur éclairé, un jury clément, un public favorable. Le sujet choisi par le jeune artiste a peut-être le défaut de n'être pas suffisamment dramatique, surtout pour la masse du public français qui ignore profondément le nom de Jean Skarga, l'orateur patriote et prophète, et qui s'intéresse peu à tout cet appareil théâtral d'attitudes, de gestes, pour un prêtre qui prêche. Si donc l'artiste a été bien inspiré au point de vue purement pittoresque en profitant de la variété de costumes et de figures que comporte un sermon solennel dans la cathédrale de Cracovie, en présence du roi et de la diète, il l'a été moins bien peut-être en s'arrêtant à un épisode dont l'importance échappe à tous ceux qui ne savent pas à fond l'histoire de la Pologne, ou n'ont pas reçu la brochure que M. Matejko a eu besoin de faire imprimer pour expliquer son tableau. Même après avoir lu ce *Mémoire* historique, qui nous fait mieux connaître Jean Skarga, il nous reste quelque répugnance à accepter complétement un sujet qui manque d'action, et auquel la presse française a, en général, avec une rigueur un peu égoïste, reproché de manquer de clarté.

Nous n'allons pas jusque-là; mais dans la peinture historique il ne faut pas même s'exposer au soupçon d'obscurité. Il faut pouvoir, à Paris, comprendre un tableau sans avoir besoin de recourir à l'érudition; il faut pouvoir l'apprécier sans l'intermédiaire de M. Léonard Chodsko. Cette légère réserve faite dans l'intérêt d'un artiste étranger auquel il est bon de signaler ces exigences sybaritiques d'un public qui aime à comprendre du premier coup, nous louerons la brillante vigueur du coloris, l'art de distribution des groupes et des plans, la tendance enfin au style. Il y a dans M. Matejko l'étoffe d'un artiste de haute valeur, et nul, au Salon, ne tient d'une main plus ferme le pinceau de Paul Delaroche et de Gallait. On serait tenté de regretter, malgré ses insuffisances et ses défauts, l'absence de ce Casimir Delavigne de la peinture, s'il n'était en grande partie l'auteur de cette décadence qui afflige le spectateur pénétré des grands principes de la peinture historique.

Le *Débarquement des Puritains dans l'Amérique du Nord* de M. Antonio Gisbert, élève de l'Ecole des beaux-arts de Madrid, qui a trouvé son Mécène dans le marquis de Salamanca, témoigne comme le tableau de M. Matejko, d'une certaine force de composi-

Digitized by Google

tion et on sent un peintre espagnol à la ferveur des expressions et à la gamme un peu mate et sourde de la coloration. M. Léon Goupil nous a donné une *Anne de Boleyn*. Nous devons à M. Detouche une *Mort de Coligny* et à M. Laugée une *Sainte Elisabeth de France, sœur de saint Louis*, lavant les pieds des pauvres à l'abbaye de Longchamp ; enfin à M. Patrois un *François Ier* encourageant les arts dans la personne du Rosso. Ce ne sont pas là des œuvres sans valeur, mais aucune ne se distingue par des qualités essentielles. Signalons encore le *Charles le Téméraire* de M. Feyen-Perrin, ébauche vigoureuse d'un bon tableau, et le *Saint Pretextat accusant Frédégonde* de M. Alma-Tadema, un élève de M. Leys qui cherche à s'émanciper de la minutieuse raideur du maître et essaye d'assouplir et de velouter sa couleur métallique. La tête de Frédégonde est un admirable type de la beauté, de la coquetterie et de la malignité que les historiens attribuent à cette reine aux terribles yeux bleus.

La Révolution, cette mère nourricière des imaginations en quête de sujets à la fois modernes et dramatiques, n'a rencontré cette année que des enfants ingrats. La *Marie-Antoinette à la Conciergerie*, de M. Boichard, la *Marie-Antoinette au tribunal révolutionnaire*, de M. de la Charlerie ou de M. Lassalle, sont des variations inférieures du thème exploité par Paul Delaroche et M. Müller, et on y sent leur fâcheuse influence. La scène la meilleure, ou plutôt la moins mauvaise de ce genre, est la *Mort de la princesse de Lamballe* de M. Firmin Girard. On y trouve du mouvement et de la vie, mais la tête de la gracieuse et infortunée martyre du dévouement et de la fidélité est bien pâle, bien mesquine, bien effacée, et elle disparaît presque éclipsée par les tons violents du costume de ses bourreaux et les expressions accusées jusque à la charge de leurs physionomies féroces. Cette multitude sinistre roulant sa tempête sanglante sous l'étroite voûte du guichet de la Force encombre ce théâtre obscur et sans fond. Avec plus d'ordre dans la distribution des groupes, un art plus savant des contrastes, un plus énergique parti pris dans les lumières trop ménagées, et des fonds plus profonds et plus étagés, M. Girard aurait obtenu un effet à la fois plus pittoresque et plus émouvant.

La peinture militaire a déposé ses pinceaux empourprés au pied de la statue de la Paix qui lui a fait des loisirs. M. Yvon et M. Pils prennent leurs vacances. M. Aillaud seul s'est souvenu de Malakoff. Les victoires mexicaines n'ont reçu que le savant hommage de deux toiles de M. Philippoteaux, consacrées à de glorieux épisodes de la campagne du maréchal Forey, et d'un cadre de M. Blanchard, l'aide-de-camp artiste du maréchal Bazaine. M. Beaucé prépare sans

Digitized by Google

doute son envoi pour le Salon prochain. En attendant, le genre si français auquel Horace Vernet, Raffet et Charlet ont dû leur renommée, est en chômage ou à peu près. Une seule individualité légère, vive et brillante, a achevé de se révéler cette année, celle de M. Schreyer; la *Charge de l'artillerie de la garde à Tracktir*, est un morceau qui respire la sinistre ardeur, l'élégance martiale et la poésie farouche de la bataille. Hors cette brillante exception, c'est aux fêtes pacifiques dont les flots de la Méditerranée ou les lambris dorés des Tuileries ont été le théâtre, que la palette officielle a prodigué ses trésors.

Le plus remarquable de ces tableaux est consacré à l'épopée diplomatique qu'on appelle l'*Audience impériale accordée aux ambassadeurs Siamois*. C'est le talent plus ingénieux que robuste de M. Gérôme qui a été jugé digne de mettre en peinture le récit du *Moniteur*. Le chef de l'école des pseudo-grecs s'est tiré du piége à la satisfaction générale, s'il faut en croire l'émeute de curiosité qui s'est produite devant son tableau. Il a étalé processionnellement sur toute la longueur du premier plan, les têtes courbées et les corps prosternés de l'étrange et magnifique cortége convergeant vers le trône par une série de génuflexions cadencées. Et autour des ambassadeurs, les pieds perdus dans le superbe et chatoyant fouillis de leurs habits de drap d'or, de leurs chapeaux de paille brillante, de leurs présents étalés, il a rangé les introducteurs, les maîtres des cérémonies, les ministres, et s'est lui-même peint dans le fond, rêveur, entre la figure sarcastique de M. Jadin et la tête hérissée et barbue de M. Meissonnier. Toutes les autres figures sont, comme celles de ce trio artistique et observateur, des portraits, dont quelques-uns achevés et très réussis, tels que celui de M. de Cambacérès, de M. Thouvenel, du comte Walewski, etc. Le groupe impérial est peut-être, comme ressemblance, le moins favorisé. M. Gérôme semble avoir diminué la couleur et la vie à mesure qu'il se rapprochait de ces augustes personnages que le respect empêche quelquefois de bien voir. Le groupe des dames d'honneur ne se distingue guère que par une série décroissante de physionomies profilées dans le gris comme des ébauches de camée. En somme, si M. Gérôme a prétendu faire un tableau dans le sens élevé du mot, avec tout ce qu'il comporte de science d'ordonnance et d'art de disposition, il s'est évidemment trompé. Il n'a fait qu'une sorte de frise décorative, où défilent sans relation et sans harmonie des suites de personnages à tête médaillée. Le rayonnement des costumes des ambassadeurs, le luisant des parquets, les dorures des plafonds achèvent d'éteindre la couleur déjà si légère des visages et les lustrent d'un reflet uniforme. La déception qui résulte de tous ces défauts et même cette absence

Digitized by Google

si remarquable de mouvement et de vie sont atténuées par l'aspect général de cette peinture variée, brillante, spirituelle, où un artiste de ressources et de goût a semblé jouer, quand il n'a pu les vaincre, avec les difficultés du plus ingrat des sujets.

Si des hauteurs, cette année stériles, de la peinture officielle, diplomatique et aulique, nous descendons au genre, c'est-à-dire à la menue monnaie de la pièce d'or, à l'anecdote de l'histoire, nous nous trouvons en présence de ces artistes auxquels une certaine verve comique ou mélancolique, trouvant dans la vie des camps et les mœurs de la tranchée des motifs tour à tour pathétiques ou amusants, a créé une réputation, MM. Armand Dumaresq, Bellangé et Protais. Le groupe s'est augmenté, cette année, de M. Hersent, qui apporte dans cette spécialité un sentiment plus vif du pittoresque et une couleur plus étudiée que ses devanciers. M. Protais n'est pas en progrès. Il semble qu'il se répète et qu'il use un peu cette ressource du contraste qui l'a si bien servi. Ses groupes d'avant-garde posent plus qu'ils ne marchent. A mesure qu'il peint avec ses souvenirs plus qu'avec ses yeux, c'est-à-dire à mesure qu'il s'éloigne de l'époque où il partageait les fatigues et les dangers de nos héroïques soldats, il semble que son inspiration s'altère et s'oblitère d'éléments étrangers. Une campagne retremperait l'énergie de sa muse militaire, qu'amollit la vie de garnison.

Le genre, le vrai *genre*, c'est-à-dire les scènes familières, domestiques, le paysage, les marines, les animaux, voilà les titres de nos espérances dans l'avenir de l'école française. Voilà la véritable supériorité et comme la spécialité du Salon de 1865, semblable en cela aux expositions précédentes. Mais achevons d'abord, en parlant des portraits, ce que nous avons à dire de la grande peinture. Nous en avons vu peu de bons, beaucoup de médiocres, encore plus de mauvais. Le sens esthétique de la figure humaine se perd de plus en plus, à mesure que décroît la religion des maîtres et le respect de cette vérité fondamentale glorifiée par tant de chefs-d'œuvre, que représenter un visage, c'est représenter une âme.

MM. Winterhalter et Dubufe, les privilégiés de la mode des années précédentes, brillent cette année par leur absence. Ils sont remplacés à la fois tous les deux, dans leurs qualités et surtout dans leurs défauts, par M. Pérignon, un homme sans pareil pour faire ce qu'on appelle de *jolis* portraits. Ces toiles, qui ne visent guère plus haut qu'à contenter le client, sont assez récompensées et assez punies par leur succès unanime auprès des promeneuses élégantes. On n'entend guère ce froufrou de la soie et des dentelles auprès de quelques œuvres enfantées dans le recueillement, et que le recueillement seul peut goûter. Nous en avons désigné une dans l'exquis

Digitized by Google

petit portrait de M. Baudry. Citons-en quelques autres devant lesquelles peut s'arrêter, sans trop de déception, un homme de goût et de réflexion.

Disons-le tout d'abord avec une franchise qui, vis-à-vis d'un homme aussi heureux, est doublement légitime, ce n'est pas le portrait de l'*Empereur*, par M. Cabanel, qui nous procurera cette volupté sévère d'une tranquille et complète admiration. M. Cabanel, lui aussi, a voulu faire un agréable portrait, et il y a réussi. Nous n'en contestons ni l'exactitude ni l'habileté, mais nous y déplorons l'absence de deux choses sans lesquelles on n'est point peintre d'âmes. Et, quand il s'agit d'un chef d'Etat, d'un personnage glorieusement historique, est-il permis de prétendre que l'image du visage et de l'habit suffisent? Ces deux qualités indispensables, c'est la vigueur et le style. Or, rien n'est moins vigoureux que cette tête, plaquée sur le fond qu'elle devrait dominer et éclairer. Rien ne s'éloigne plus du style que cette pose vulgaire, que cette absence de tout ce qui est caractéristique de l'homme et de la vie. Le portrait de l'Empereur par Hippolyte Flandrin, qui met pour ainsi dire, et moralement parlant, à la portée de tout le monde l'effigie souveraine, était d'une valeur d'art bien supérieure; on y sentait la lutte avec le modèle, l'effort vers le grand, le sentiment profond, quoique impuissant, du beau. Et, malgré certaines gaucheries, quelle vigueur de modelé en comparaison de cette couleur nette et propre, mais fuyante et lâchée! M. Cabanel devient de plus en plus le roi des peintres bourgeois; mais le portrait vraiment historique et typique de l'Empereur demeure toujours à faire. Le portrait de *Mme la vicomtesse de G....* est bien supérieur à celui de l'Empereur. Il triomphe, par le charme insinuant de l'harmonie, des derniers scrupules d'une approbation hésitante. Les qualités de force sont absentes comme toujours, mais les qualités de grâce y sont toutes, et la grâce est plus séduisante que la force.

Il faut citer encore le portrait de *M. Lefèvre-Duruflé*, par M. Jean Gigoux, d'une touche beaucoup plus fine et d'une couleur tempérée, mais qui frappe par son caractère de distinction et de dignité; et le portrait de *M. Devinck*, par M. Robert Fleury. Ici, l'éloge n'est pas sans restriction. Il y a dans cette figure, quoique tempérée par la bienveillance, quelques-uns des rudes accents du mâle visage de *Bertin l'aîné*, peint par M. Ingres; mais l'exécution est molle, et les chairs sont flasques et cotonneuses. M. Robert Fleury a eu peur de la lumière, qui, si elle a d'heureux et puissants secours, a aussi d'éclatantes trahisons; il a sacrifié le relief au velouté. Le velouté n'est pas le défaut des âpres procédés de M. Bonnegrace, qui recherche surtout l'énergie, mais qui, parfois, l'exagère. M. Arche-

Digitized by Google

nault a exposé un triple portrait, hardiment et fermement modelé, mais les corps et les mains ne valent pas les têtes. M. Jalabert a deux portraits de femme, noyés dans cette gamme cendrée chère à Flandrin, mais sa pâte est roulée, non pétrie, et manque de consistance et de saveur. MM. Aubert, Bouguereau, Horowitz, Giacomotti, Kaulbach, Rodakowski, de Winne ont aussi offert à la critique des figures, en buste ou en pied, dignes de son attention, mais dont aucune ne présente cet ensemble de qualités harmonieuses qui est la suprême vertu et l'indéfinissable perfection d'un genre que la médiocrité envahit de plus en plus. Tous les grands maîtres de l'art ont laissé dans le portrait la trace de leur supériorité. Tous ont su reproduire et interpréter à la fois la figure humaine et ont fixé, en quelques coups de pinceau, une âme sur la toile. Nos artistes ne peignent plus que des visages, et quelquefois que des costumes. La préoccupation puérile de la ressemblance, le fétichisme de la pose, glacent fatalement leur verve. Le procédé à tué l'inspiration, l'art est étouffé par le métier. Quand reverrons-nous un portrait peint dans la grande manière, dans la pure tradition léonardesque?

Mais nous voici arrivés au genre et au paysage où triomphe encore, en pleine décadence, la dernière verdeur du génie pittoresque français..... Le paysage se sauve par l'imitation exacte de la nature, qui vaut encore mieux que de fausses originalités, et le genre se sauve par l'esprit.

V

Un des hommes qui, dans ces dernières années, ont le plus fait pour relever jusqu'à la majesté de l'art le niveau de cette peinture anecdotique et familière, c'est M. Jules Breton, le Léopold Robert de la campagne française, le peintre de la dignité du travail et de la poésie des champs. Il est un autre artiste qui a eu ses heures de valeur et de succès, et qui semble s'être retiré à l'écart d'une contemplation misanthropique de la nature prosaïque et sauvage qu'il reproduit de préférence. M. Millet part d'un principe opposé à celui qui donne tant de charme et de grâce aux sujets sur lesquels M. Breton promène un regard si serein et si confiant. M. Millet a vu le laboureur et le berger tels qu'ils sont souvent : courbés, fatigués, sordides, stupides. Il a pris un âpre et amer plaisir à les montrer non en beau, mais en laid, arrosant de leur sueur les sillons de la glèbe, et disputant leur pain quotidien aux fatalités de l'ignorance et de la misère. Le travail des champs, aux yeux de cet observateur

Digitized by Google

désabusé, a perdu non-seulement sa poésie, mais sa dignité. Et sa couleur terreuse et calleuse comme les mains de ses frustes modèles, ne contribue pas peu à augmenter l'impression de pitié mêlée de dégoût que laissent ses toiles implacables d'exactitude. M. Jules Breton, au contraire, aime et estime le paysan plus qu'il ne le plaint, et, loin de prendre ses modèles du hasard, il les tient du choix de ses tranquilles promenades au milieu d'un pays patriarcal, où la pauvreté a sa noblesse et où le travail est heureux. Il a recueilli dans l'Artois, la Lorraine et le pays messin, des types d'ouvriers et d'ouvrières rustiques d'une robuste santé, d'une activité souriante et alerte, d'une grâce de corps innée, d'une noblesse et d'une dignité de visage traditionnelles. Ces populations agricoles intelligentes, honnêtes, cordiales, pieuses, ont trouvé en lui un peintre qui était un poète, qui n'a point vu dans le travail libre et sain des champs un malheur, mais une joie, une humiliation, mais une majesté. De là le calme rafraîchissant, le recueillement pénétrant, la simplicité noble, la douce mélancolie de ces bucoliques contemporaines, où l'idéal, comme un parfum heureux, vivifie et embaume partout la réalité. De là, par exemple, cette fin de journée où le travail décroît peu à peu comme la lumière, et finit dans un repos contemplatif comme elle se perd dans la nuit. Repos sans regret et sans désespoir, plein de confiance et de reconnaissance envers Dieu, qui a mis partout la joie à côté de la peine. Nuit pleine de brises, d'étoiles et de chansons. Semaines laborieuses coupées de gais dimanches, avec les foires joyeuses, les danses sous les tilleuls et les échanges d'anneaux dans les bois, tandis que les grands parents boivent sous les tonnelles. Voilà l'épopée rustique dont M. Breton déroule successivement les feuillets. Aujourd'hui, c'est le dernier coup de bêche, de sarcloir ou d'aiguillon aux premiers tintements de l'angélus, ou bien après vêpres, la lecture au coin du feu faite par la candide et gracieuse petite-fille à l'aïeul, qui écoute en songeant. Et ce pôème de la vie rurale, ainsi peint d'une main souple et ferme et dans une couleur tendre et mâle à la fois, est autrement éloquent à nos yeux que les vers des dernières églogues et les alexandrins de notre Burns français, M. Calemard de La Fayette.

M. Hébert demeure voué à l'Italie fiévreuse et rêveuse. Ce beau pays, aujourd'hui libre, joyeux et sain, lui apparaît toujours avec l'attrait mélancolique des jours de servitude. Nous sommes de ceux qui, professant une véritable estime pour le talent élevé et généreux de l'artiste, voudraient le voir s'arracher à des souvenirs trop longtemps interprétés, sortir de ses marais Pontins poétiques, de ses élégiaques Maremmes. Nous voudrions voir la couleur, comme un soleil victorieux, dissiper de ses flèches d'or la brume de cette *ma-*

Digitized by Google

laria, qui continue d'être l'atmosphère de ses tableaux. Ces réserves faites, il est impossible de ne pas être frappé du caractère étrange et de la beauté farouche de cette jeune fille brune dont le visage, baigné dans l'ombre ardente, y prend comme un reflet de cuivre. On ne passe pas impunément devant cette vierge des Abbruzes à l'œil fatidique, devant cette olivâtre Pensierosa que dévore le feu sourd d'une mélancolie incurable, le mal du ciel, comme dit Lamartine.

Le *Banc de pierre*, dans un bois, vous émeut comme un tombeau. Quelle éloquence dans ce silence! quelle tristesse dans cette absence de tout personnage! Le banc témoin de tant d'aveux, confident de tant de joies, emprunte à cette absence une sorte de vie et de mouvement. Le souvenir du passé lui prête une âme. On lui parle, et il vous écoute et on lui dit :

Regarde! je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir.....

Le *Banc de Pierre*, par la simplicité des moyens, la vigueur tempérée de la touche, l'inspiration contenue, la discrète poésie, est un morceau exquis, qui révèle dans M. Hébert des qualités inattendues, et commence dans une voie nouvelle, un succès qui a le charme de la surprise.

Un homme d'un tempérament heureux, d'un sourire malin, qui excelle dans l'art de la réticence, du sous-entendu, et qui ne voit pas l'Italie d'un œil de poète élégiaque, mais d'un œil de poète comique et peut-être satirique, c'est M. Heilbuth. Ses deux toiles de cette année sont des plus réussies. L'une représente un *Cardinal romain montant dans son carrosse devant l'église de Saint-Jean de Latran.* Et cette simple scène est si finement et discrètement touchée, remplie de tant de détails spirituels, qu'il vous semble lire un des bons chapitres de la *Question romaine* de M. About. Son tableau de l'*Absolution du péché véniel dans l'église de Saint-Pierre à Rome*, où un bon prêtre promène gravement une sorte de longue tige de roseau sur la tête du groupe agenouillé devant son confessionnal, est conçu dans ce même genre si difficile d'observation minutieuse et d'imperceptible ironie. L'effet produit par cette réserve est autrement sûr et profond que celui d'une satire grossière. M. Heilbuth sourit à la façon de Voltaire, sans en avoir l'air. Sa critique subtile et discrète glisse au lieu d'appuyer. Elle ne touche pas aux lois et s'arrête aux mœurs. Elle ne confond pas le dogme et l'abus, le rang et le ridicule. Elle se borne à peindre ce qu'elle voit, sans commentaires. Et cette épigramme sans phrases est la bonne.

M. Achembach peint à un point de vue exclusivement pittoresque et ne se préoccupe pas de la moralité. Mais tout en constatant les

Digitized by Google

qualités de faire large et sobre, et la consciencieuse fidélité de la *Fête à Genazano* de M. Oswald Achembach, nous devons reconnaître qu'il est loin, cette année, d'avoir déployé les ressources d'exécution et atteint à l'effet simple et profond de cette belle toile du *Convoi funèbre à Palestrina*, presque magistrale, exposée au Salon de 1861 et qui a fondé ici sa juste réputation.

Dans le genre, quelques talents hors ligne une fois signalés, nous voici obligé, par l'abondance de la production, portée de préférence vers les sujets chers à la foule et favorisés de la vogue, la multiplicité des auteurs et la sympathique et comme contagieuse analogie des tendances, des procédés et même des inspirations, à procéder par familles, par groupes, par catégories, dans le dénombrement de cette grande armée de l'art, vouée aux types exotiques et aux données familières.

Voici d'abord le groupe des Alsaciens ou des Badois, sorte de confédération sympathique d'artistes entraînés vers les types naïfs et rusés, les scènes patriarcales ou rustiques de ces populations, dont le costume bariolé et les mœurs originales protestent encore contre l'uniforme prosaïsme de civilisations avancées.

M. Brion marchait, aux dernières expositions, en tête de cette invasion pittoresque de l'Allemagne. M. Brion nous apporte un *Jour des Rois en Alsace*, qui ne vaut pas la *Noce* de 1861 et les *Pèlerins de Sainte-Odile* de 1863, mais qui ne manque pas de cette saveur particulière à tout ce qui a été vu et observé. A côté de M. Brion vient M. Anker, dont les villageois sont de vrais villageois, quoique posant un peu à leur insu, et M. Gustave Jundt, qui incline vers la caricature à la Cruyshank, mais détache au milieu de la couleur nébuleuse qu'il affectionne des physionomies caractéristiques. La palme, cette année, appartient à un nouveau venu, M. Benjamin Vautier, qui nous montre la corruption des villes aux prises avec la cupidité villageoise, dans une scène de *Courtier et Paysan* dans le Wurtemberg, bien composée, bien disposée et touchée avec cette finesse discrète qui est le génie de son compatriote Toppfer.

Voici maintenant le groupe qui marche sous la bannière de Gérard Dow, portée par M. Meissonnier. C'est le gros de la grande armée dont nous parlions tout à l'heure, appliquant soit à des scènes de la vie intime ou domestique, soit à des épisodes historiques vus par le petit bout de la lorgnette, ou plutôt par le trou de la serrure, une observation ironique ou morale, et un faire minutieux et léché. MM. Fauvelet, Plassan, Fichel, Vetter, Caraud, Toulmouche, Trayer sont l'élite de cette foule de laquelle se détachent, par le goût d'une certaine solennité sentimentale, quelques coloristes rêveurs comme M. Compte-Calix, et où un jeune irrégulier, infusant l'énergie à la

Digitized by Google

couleur de plus en plus exsangue de M. Chaplin, M. Collette, vient de faire une brillante irruption. N'oublions pas M. Viger-Duvignau, qui nous montre l'*Impératrice Joséphine avant le sacre*, et comme qui dirait la coulisse de cette grandiose scène dont Notre-Dame fût le théâtre.

L'archaïsme exagéré, l'abus de l'esprit, la préciosité sont les écueils de cette méthode de l'infiniment petit, de ce que les artistes appellent dans leur langage « la recherche de la petite bête. » Les costumes chatoient, la couleur, lamée en feuilles métalliques, pour ainsi dire, miroite dans ces cadres exigus, où la lumière est artificiellement distribuée et où l'air ne circule pas assez. Les personnages si brillants, si soignés, ne sont souvent que de spirituels mannequins. Nous aimons mieux, en général, quoique nous soyons loin d'évaluer le mérite d'une peinture à sa largeur et à sa hauteur, des dimensions et des proportions plus favorables au jeu du pinceau et où la perspective se déploie librement, sans artifices d'optique et sans triomphes du trompe-l'œil. En général, le caractère de ces toiles brillantes et superficielles, qui défient l'analyse de l'œil, est de ne pas assez résister à l'observation morale, et de ne pas satisfaire suffisamment aux exigences élevées de la critique et de l'art. M. Meissonnier, le chef et le maître de cette pleïade d'habiles ouvriers, semble l'avoir parfois senti, et il a manifesté à plusieurs reprises une tendance louable et digne du tact d'un artiste éminent comme lui, à donner plus d'envergure à son compas, plus d'air à ses intérieurs, plus d'abondance à ses chairs et à ses figures, figées dans un admirable fini, qui exclut parfois le charme du relief, du mouvement et de la vie. Son portrait, par son fils, à la fois scène d'intérieur et portrait, est d'un faire large et vigoureux qui annonce un bon élève de sa manière. M. Fichel et M. Plassan semblent résister à l'innovation, mais M. Vetter, M. Chavet et M. Fauvelet s'émancipent peu à peu, délayent leur couleur et donnent plus de souplesse à leurs figures. Dans cet heureux progrès, il y a aussi une juste limite où il faut savoir s'arrêter. Parmi les coloristes du groupe, ou ceux qui prétendent à ce titre, M. Compte-Calix affectionne trop exclusivement la grâce mièvre des expressions, et le cadre monotone des clairs de lune. M. Chaplin, lui, est un ami de la transparence et de la lumière. Mais ses chairs finissent par tomber en gaze, et l'éclat brillant de ses fonds fait ressortir fâcheusement les insuffisances de sa couleur rose-pompon. M. Chaplin, c'est du Chardin délayé et affadi. Qu'il raffermise ses tons et accentue son modelé, ou la victoire appartiendra à de plus jeunes et à de plus hardis, M. Collette, par exemple, dont le tableau de *Deux amies* est à la fois solidement et légèrement touché et auquel il ne manque que l'harmonie.

Digitized by Google

La tribu des Leleux mérite une place à part comme alliant à une plus grande vigueur de pinceau plus de variété et de souplesse dans l'expression. MM. Adolphe et Armand Leleux sont demeurés cette année à la hauteur de leurs succès précédents, et c'est là un suffisant éloge. Ne pas déchoir en peinture, c'est progresser.

Passons, dans cette rapide revue, forcément bornée aux noms principaux et aux caractères essentiels des œuvres, au clan voyageur et bariolé des Orientalistes, des Italiens, des Espagnols. L'Algérie, l'Afrique et l'Asie, pays des types étranges et des drames de la lumières sont toujours parcourues avec prédilection et avec fruit par nos *dilettanti* du costume et du soleil.

M. Fromentin domine l'élite de ceux qui exploitent la mine africaine. Dans ses *Voleurs de nuit* (Sahara africain), qui détachent sous une ombre complice, percée de rares étoiles, les chevaux du piquet et se glissent sinistres dans les hautes herbes, l'artiste est demeuré inférieur au poète. Il est évident que l'esprit a vu et que le cœur a senti plus de choses que la main n'a pu en exprimer. Cette impuissance s'est traduite par une certaine exagération. Cette scène de maraude orientale tourne au mélodrame, par suite de l'effet de cette nuit monotone qui donne aux figures et aux corps zébrés par les hasards d'une rare lumière je ne sais quoi de fantastique, et qui accentue dans le même excès ces formes de chevaux effarouchés, aux naseaux fumants, qui ressemblent trop à des coursiers d'enfer. Mais on ne saurait refuser un grand talent à un artiste capable de se tromper avec ce caractère. La *Chasse au héron*, sous un ciel d'un bleu doux doré d'une splendide lumière, est d'un faire plus large et plus fin à la fois, d'une harmonie solide et d'une vive et élégante allure. Comme tous les artistes très personnels, quand M. Fromentin contient son talent et modère son inspiration, il n'y a guère qu'à admirer. Cet artiste chercheur et passionné, doublé d'un écrivain distingué, est une des plus vivaces et des plus fermes espérances de l'art contemporain.

M. Gustave Boulanger et Mme Henriette Browne se sont tenus cette année à la figure de caractère, aux types. Il y a bien de la vigueur et bien de la verve dans les têtes du premier, et bien de la finesse et de la grâce féline dans le *Jeune écolier israélite* de Tanger, à la beauté douteuse et à l'innocence suspecte, exposé par la seconde.

L'Italie est moins fréquentée cette année. Le progrès matériel et le progrès moral semblent en avoir écarté les amoureux des types mélancoliques et des fières idylles. Le chemin de fer et le télégraphe électrique ont effarouché les derniers disciples de Léopold Robert. M. de Boucherville a gracieusement rendu le type des blondes et pensives Tyroliennes, gagnant leur dot à puiser de l'eau aux citernes

Digitized by Google

merveilleusement ciselées du Palais des Doges à Venise. M. Hamman s'est réfugié dans le XVIe siècle pour retrouver la pompe décorative et les dramatiques costumes d'une noce triomphale. Seul dans ce genre un peu usé et qui a besoin de se renouveler et raviver par la jachère, M. Edouard Brandon a su remporter une médaille à laquelle personne, après avoir vu son *Dimanche de la Plèbe romaine au Transtevère*, ne lui refusera des droits.

Parmi les artistes français, M. Gustave Doré, à peu près seul, s'est égaré en Espagne, et il l'a fait, selon nous, d'une façon médiocrement heureuse. Sa *Gitane espagnole*, peinte avec une vigueur trop artificielle, semble faite d'après un modèle d'atelier, tant une main habile a présidé aux moindres détails de sa pose et de son costume, jusqu'à prendre le soin puéril d'étaler sur sa poitrine un oripeau rouge dont le reflet empourpre le visage de l'enfant qu'elle porte emphatiquement dans ses bras. MM. Ruy-Perez et Zo nous donnent une Espagne plus crue, mais plus vive et plus vraie.

L'expression suprême, le plus haut degré du genre, c'est l'allégorie. Mais la roche Tarpéienne est encore plus près de ce Capitole-là que de tous les autres. Et nous n'avons qu'à signaler la double chute des deux artistes très différemment ambitieux qui se sont hasardés cette année sur ces sommets dangereux. M. Glaire a peint la *Volupté*, son irrésistible empire et sa honteuse tyrannie, sous la figure d'une femme radieuse d'une opulente et impudente beauté, portée sur les épaules d'adorateurs empruntés à tous les âges et de toutes les conditions. Le résultat, qui laisse hésiter le spectateur entre l'épigramme et le bâillement, a trahi complétement son effort. La foule et le succès, qui ne sont pas toujours où est le vrai talent, sont plus favorables aux *Cinq sens* de M. Schlesinger, qui a étalé dans cinq panneaux cinq jolies et fades figurés, dont le type est emprunté aux plus belles traditions de la romance illustrée. Ces sujets de vignettes, épanouis en tableaux et coloriés plutôt que peints, semblent sortis de l'atelier d'un Raphaël d'Epinal.

Nous réserverons les honneurs d'un dernier salut aux trois ou quatre talents naissants, qui ont semblé au jury mériter un encouragement. Cet encouragement semble donné à l'habileté précoce du faire, à l'audace juvénile du rendu plutôt qu'aux qualités qui attestent la science de la composition et le goût de l'idéal. Un seul, M. Ehrmann, dans la *Sirène et les Pêcheurs*, a essayé de combiner l'impression poétique et l'impression positive, et de profiter du contraste de la fiction et de la réalité. Ses heureux confrères en récompense, MM. John Lewis Brown, Dehodeny, Duvergé, Vollon, Brillouin, Lefèvre et Brandon, ont demandé leur inspiration à des sujets plus familiers et même absolument dénués de l'intérêt

Digitized by Google

dramatique. M. John Brown se distingue par une belle audace et une fougue encore intempérante de pinceau. On pourrait trouver à redire à cette gamme prismatique dont la richesse n'est pas sans dissonances. Mais on ne saurait contester la verve et l'ardeur de ce coloris, qui a, comme on dit, la *beauté du diable*. M. Vollon (Antoine) procède au contraire avec une vigueur de modelé, une fermeté de touche très remarquable chez un débutant, si c'est un débutant. Son intérieur de cuisine est moëlleusement brossé dans les tons roux et chauds chers au Bassan, dont la manière a désormais un héritier. Les mêmes qualités de couleur et de touche ont signalé à l'attention la *Jeune fille endormie* de M. Jules-Joseph Lefèvre, hardiment vue de dos, et qui manque par conséquent totalement d'expression, mais qui, réserve faite de l'absence totale de délicatesse du type, est d'une molle et grasse fraîcheur. La santé plus que la beauté respirent dans ces lignes plus nettes que pures, que fait déjà fléchir une fleur d'embonpoint qui touche à la maturité.

VI

Il serait plus facile de compter les étoiles du ciel ou les sables de la mer que d'analyser méthodiquement et minutieusement les œuvres de l'école française de paysage, que l'invasion étrangère renforce de préférence. Malgré l'abaissement incontestable d'un genre qui s'éloigne chaque jour davantage de l'idéal et ne fait plus lever au ciel que la tête de quelques rares obstinés, nous y comptons encore des talents vigoureux et agréables, qui maintiennent honorablement notre suprématie comme art moyen.

La tendance déjà tant de fois signalée par les prophètes de décadence, c'est-à-dire l'asservissement méticuleux aux formes apparentes, la religion inflexible du modèle, l'imitation littérale de la nature s'accentuent de plus en plus. Nous avons donc d'admirables copies, des effets magistralement rendus; nous n'avons plus ces images à la fois fidèles et inspirées, qui étaient tout un chef-d'œuvre d'harmonie, tout un poëme d'interprétation. Je ne regrette pas beaucoup la tradition de ce qu'on a appelé le paysage historique, c'est-à-dire le paysage à figures et à scènes empruntées à l'imagination ou au souvenir. MM. d'Aligny, Paul Flandrin, Desgoffe et quelques autres nous ont dégoûtés depuis dix ans de ces tableaux surannés où les nymphes, les bergers, les baigneuses, les tombeaux, les arcs de triomphe, les ruines, juraient avec le paysage sous prétexte de l'accompagner, et où ces accessoires sans poésie

Digitized by Google

n'étaient qu'un moyen de parer la sécheresse de leur nature, de varier sa monotonie, d'animer son immobilité, d'escamoter enfin l'effet que leur refusait une faiblesse proverbiale d'exécution. Mettre un temple ou un satyre dans le paysage semblait à cette queue dégénérée, indigne de ramasser le pinceau de Poussin et de Claude Lorrain, le dernier mot du style. Et le public qui connaît peu les maîtres du grand paysage, surtout les maîtres français, par suite de leur petit nombre et de la popularité exclusive et usurpatrice des Hollandais et des Flamands, se laissait prendre à ces pastiches plus ou moins habiles d'un pasticheur ingénieux, il est vrai, au dernier point : Hubert Robert.

De là une réaction qui jeta toute l'école française dans la voie de l'imitation à outrance, de la simplicité quand même, et dans ce parti pris du naturel qui n'est déjà plus naturel. De là aussi la perfection matérielle, pratique, de nos paysagistes en renom ; mais l'absence décevante et regrettable, car nous touchons maintenant à l'excès de cette réaction un moment salutaire, de toute interprétation, de toute poésie, de tout idéal. Nos paysagistes semblent n'avoir aujourd'hui d'autre ambition que de rivaliser avec la photographie, sur laquelle ils n'ont parfois que l'avantage de la couleur.

Voilà la voie fâcheuse où s'engage de plus en plus l'école française. Il ne serait pas possible peut-être de citer, en dehors des œuvres de M. Corot, ce qu'on appelle un grand paysage. Nous entendons par là un paysage de la grande manière, non-seulement vu, mais interprété, apportant à la fois un plaisir aux yeux et une émotion au cœur. M. Corot seul se maintient dans le style. Mais ce style incontestable, ce choix, cette délicatesse, cette harmonie, sont de plus en plus balancés par une monotonie d'aspect, une faiblesse de couleur d'autant plus regrettables qu'elles touchent au système. Depuis dix ans, M. Corot ne sort guère de cette nature idyllique ou élégiaque aux figures ou plutôt aux ombres mythologiques, aux fonds clairs semés de feuillages d'arabesque. Cette couleur cendrée, ces statues vivantes, ces saules ou ces bouleaux feuille morte constituent encore, grâce à un admirable talent de disposition, à une sorte de don inné et charmant d'harmonie, triomphant de l'ingratitude de l'exécution, une vision et comme un rêve de la nature idéale. Mais ce n'est plus le triomphe complet des maîtres du genre, qui se peut définir d'un mot : la réalité dans l'idéal. Claude Lorrain passait sa vie dans les bois. C'est là le secret de sa puissance étonnante de généralisation obtenue par l'expérience consommée de l'observation. Pour posséder la nature, il faut la considérer sans cesse. Elle ne se livre dans son intimité qu'à de fidèles et persévérants amants. M. Corot, tout maître qu'il est, ne semble pas avoir encore pénétré entièrement

Digitized by Google

dans les mystères d'un modèle qu'il fréquente cependant depuis de longues années. Il est arrivé à rendre l'idéal, il n'est pas arrivé à rendre l'infini, ce comble de l'art auquel Lorrain est parvenu. Il a encore un degré d'initiation à monter pour être entièrement un maître, dans le sens élevé et profond du mot. Il lui demeure un dernier reste de pastiche; une dernière influence, comme un voile, pèse entre la nature et lui. Cette influence, c'est l'opiniâtre souvenir et le goût presque maladif de ces fonds clairs et de ces menus feuillages cendrés, chers à Prud'hon, et qu'on retrouve dans presque toutes ses compositions mythologiques.

Après M. Corot, MM. Daubigny et Français sont deux artistes d'un haut mérite et d'une incontestable valeur; et, cependant, ni l'un ni l'autre n'ont fait, cette année, une bonne campagne. Le *Parc de Saint-Cloud* de M. Daubigny se ressent de l'influence officielle, en général funeste au paysagiste. Il y a de la banalité dans ses ombrages, au lieu de ce recueillement mystérieux que l'auteur de ce décevant tableau a souvent si bien rendu. Son *Effet de Lune* est très goûté des artistes. Selon nous, M. Daubigny fera bien de se méfier de la lune. M. Français, le peintre des tertres grassement verdoyants et des arbres gigantesques, s'est risqué, cette année, à l'aventure d'un paysage italien, le plus défavorable peut-être à l'art, le plus dénué des conditions qui lui sont nécessaires. C'est une *Vue des nouvelles fouilles de Pompéi*, c'est-à-dire un sujet sans eaux, sans arbres, sans horizon, une sorte de camp de découverte s'offrant tout d'une pièce, et où l'étagement des plans est déjà une difficulté. M. Français s'est tiré de cette sorte de gageure avec une habileté consommée. Les facultés qu'il a déployées et un peu gaspillées en un sujet singulièrement ingrat, eussent certainement abouti à un triomphe, s'il les eût exercées sur des motifs plus propices.

M. Emile Breton a exposé deux paysages, un *Soir d'Eté* et un *Crépuscule*, où se remarquent les qualités délicates et solides, la fidélité et la poésie, qui ont assuré un si beau rang à son frère, M. Jules Breton. Nous ne pouvons qu'encourager un artiste qui se place du coup hors de la foule. Car c'est une foule, que celle de ces voyageurs pittoresques, qui nous entraînent partout où règne le soleil et où l'étrangeté du costume se marie à des aspects originaux. Les uns, parcourent l'Italie et ne la quittent guère. M. Anastasi et M. Benouville nous montrent les bords du Tibre, le Forum au soleil couchant, le Colysée vu des jardins du Palatin, c'est-à-dire les poétiques ruines auxquelles va si bien le doux éclat d'un soleil qui décline, et qui ont inspiré à Gœthe, à Byron, à Châteaubriand des descriptions plus belles encore que tous les tableaux. M. Wyld et

Digitized by Google

M. Ziem affectionnent, le second surtout, Venise, où les attire un plus grand luxe de lumière et de couleur; mais ils ont à lutter contre le souvenir des Canaletti, des Guardi, des Joyant et des Bonington, et il faut aujourd'hui autant de bonheur que de talent pour découvrir des points de vue nouveaux dans cette capitale du pittoresque, dont tant de tableaux excellents ont popularisé l'image. Les artistes qui ne se sont pas découragés ont compté sur son charme éternel, et ils ont bien fait. Venise est de ces rares villes qu'on ne se lasse pas de voir et qu'on ne se fatigue pas d'aimer, même à travers la pourpre factice dont M. Ziem colore trop systématiquement sa claire et tendre lumière.

Voici les Orientaux et en tête M. Dauzat, qui peint à la fois, par un singulier contraste, la *Porte Saint-Martin et le Boulevard Saint-Denis*, et le *Couvent de Saint-Antoine* au mont Liban. M. Dauzat est peut-être, sans faire tort à M. Justin Ouvrié, notre meilleur paysagiste d'architecture. MM. Pasini, Frère, Laurens, de Tournemine, Aivasowski ont fait de l'Asie Mineure et de la Perse une seconde patrie pour les amateurs. MM. Berchère, Brest, Belly, Bellel affectionnent surtout l'Afrique et le désert. Malgré des qualités diverses, aucun de ces honorables peintres ne nous a paru, en élevant le niveau connu de son talent ou de son art, mériter une mention spéciale. Nous l'avouons même, nous nous méfions un peu de cette tendance à nous exhiber perpétuellement ces paysages exotiques, sous prétexte d'un voyage sur les lieux. Il y a là une sorte d'égoïste dédain pour la nature européenne et la nature française, qui nous étonne et nous met en défiance. Il ne faut pas qu'un artiste semble toujours tirer du même sac ses monotones féeries; sans cela, on criera à l'escamotage. Nous ne pouvons pas juger du mérite intrinsèque, de la valeur poétique et morale de paysages dont le motif ne nous est ni habituel, ni même connu. Aussi, nous portons-nous de préférence vers les peintres courageux qui ont l'audace de ne pas s'expatrier et de demander au ciel natal, aux aspects familiers, aux scènes journalières de la nature le secret de leur inspiration; car le paysage n'est rien, en peinture, que par l'impression qu'il donne. Et cette impression obtenue par le choix, la disposition, le *sentiment*, il ne manque pas de paysages en France qui peuvent la fournir. Un habile homme, qui serait quelque peu poète, la trouverait au besoin jusque dans les environs de Paris. Nous applaudirions de tout cœur au patriotisme de nos paysagistes locaux, hôtes de l'Ile-Adam, de Barbison, de Fontainebleau, bouclant, à l'époque des eaux, leur sac pour les Pyrénées et l'Auvergne, si, malheureusement, ce n'était surtout parmi eux que se rencontrent ces admirables praticiens, ces réalistes consommés, aux paysages desquels il ne manque rien que

Digitized by Google

ce je ne sais quoi qui fait rêver. Un bon paysage est comme une belle romance sans paroles, de Mendelssohn ou de Schubert par exemple. On peut, sur l'air, broder de charmantes variations d'imagination et de sentiment. Cette variation n'est pas facile en présence des paysages positifs et serrés des Cibot, des Chintreuil, des Appian, des Jules André, des Hanoteau, des Harpignies. MM. Lambinet, Lavieille, Blin, de Bar, Baudit, de Fontenay, Théodore Rousseau appartiennent à un groupe plus méditatif, plus idéaliste, plus près de l'intimité secrète de la nature, plus soucieux d'en interpréter les mystères, groupe dont M. Paul Huet est le chef, et où viennent d'entrer quelques nouvelles recrues qui décideront peut-être la réaction salutaire que nous souhaitons au profit de la ressemblance idéale contre les mérites puérils de l'exactitude photographique, MM. Guillaume, Imer, Héreau.

VII

Si le lecteur curieux veut savoir encore ce que devient entre les mains de leurs successeurs l'art des Vernet, des Granet, des Chardin, des Oudry, des Rosalba, des Latour, des Redouté et des Saint-Jean, des Petitot, des Hall, des Mirbel et des Jacotot, c'est-à-dire ce que nous pensons des genres dits inférieurs, mais où il n'est ni défendu, ni facile d'être supérieur, de la peinture équestre ou navale, de la peinture d'animaux, de fleurs, d'intérieur, du pastel, de l'aquarelle, nous le lui dirons rapidement.

Il y aurait de la cruauté à insister sur le déclin universel d'un genre qui semble, pour employer une formule qui lui est familière, sombrer sous voiles. Nous voulons parler de la marine. Certes à part le *fiasco* gigantesque de M. Gudin, on peut citer encore des artistes qui gouvernent habilement leur barque et savent prendre le vent de la mode. MM. Isabey, Durand-Brager, Morel Fatio, Jules Noël n'ont pas fermé leur chantier et ont mis cette année comme les autres de nouveaux navires à l'eau. Mais nous n'avons trouvé que chez un artiste, appelé M. Hermann Eschke, auteur d'une *Tempête*, ce que nous appellerons le *sentiment* de la mer. Ce vapeur dont on ne voit que l'avant fendant la vague furieuse est d'un effet saisissant.

Les intérieurs de M. Charles Giraud n'ont de rivaux que ceux de M. Navlet, et ceux de M. Navlet que ceux de M. Charles Giraud. On dirait deux peintres jumeaux. Si on veut les différencier, on donnera au premier plus de vigueur et de verve pour ainsi parler décorative,

Digitized by Google

à l'autre plus de finesse et de justesse hardie dans les perspectives.

M. Desgoffe pour la *Nature morte* est un très habile et très expérimenté élève de Chardin. Je dirais émule, si M. Desgoffe ne bornait tous ses soins à l'exactitude matérielle, et s'il modelait plus grassement, au lieu de velouter et glacer sa brillante mais froide couleur.

Parmi les *animaliers*, MM. de Balleroy, Philippe Rousseau, Verlat, Monginot, Palizzi, Jacque, Delamarre, Pichat et bien d'autres continuent à s'adonner à la spécialité des sujets de course, de chasse et d'agriculture, devenus des sujets de *salles à manger* dans le langage pratique du commerce de tableaux. M. Brendel est demeuré fidèle à ses moutons. M. Salmon avait adopté le dindon, mais il y a renoncé cette année. C'est une scène des *Rogations* qu'il nous donne, réunissant sur les pailles de la cour et les herbes du pré tout le contenu de l'arche de Noë. Mais nous n'avons ni les chiens de M. Jadin, ni le bœufs de Rosa Bonheur ; il faut bien nous en consoler.

Le pastel a été un genre essentiellement français. Il peut citer avec orgueil le grand peintre La Tour, de même que la miniature, autre genre admirablement approprié aux qualités de finesse, de grâce et d'esprit du génie national, pourrait se glorifier de noms moins fameux, mais plus nombreux.

Parmi les miniatures, nous devons signaler celles de MM. Maxime David et Passot, de Mlle Boquet et de Mme Monvoisin, et les émaux de M. Claudius Popelin ; parmi les pastels, ceux de MM. Borionne, Cœdès, Faivre-Duffer, Vidal, Mlle Thevenin. Mais ce n'est pas sans constater, à travers ces efforts et ces succès, la décadence d'un art que M. Eugène Giraud a seul élevé parfois à l'ancienne hauteur. Il n'a exposé cette année que deux dessins au pastel, types et portraits empruntés au *Courrier de Lyon*, d'une verve comique ou farouche, d'une vie et d'un entrain singuliers. N'oublions pas de citer à propos du pastel, un nom aristocratique, habitué à des mentions plus mondaines, et que nous retrouvons avec plaisir dans les routes sacrées de l'art, celui de M. le comte Branicki, élève de Jean Gigoux, et auteur d'un portrait de jeune homme à barbe blonde, qui témoigne d'une véritable et imprévue vocation et promet des progrès rapides et de rapides succès.

Au milieu du décaméron des aquarellistes, non loin du coin solitaire où se tient le talent grave et méditatif de M. Bida, les Clerget, les Blanchard, les Auguste Delacroix, les Victor Pollet, les Valerio, une place d'honneur a été depuis longtemps donnée par le suffrage universel des artistes à une princesse qui peint comme si elle n'était pas princesse, et que nous louerons de même. Il y a toute une originalité et presque tout un génie dans la façon dont une pratique éprouvée, servie par un grand goût et une sorte d'inspiration, a

Digitized by Google

permis à Mme la princesse Mathilde d'étendre les moyens de l'aquarelle, qui sous sa main rivalise pour la richesse des tons et la vigueur du modelé avec la peinture à l'huile elle-même. Sa copie ou plutôt sa libre imitation de l'*Intrigue sous le portique du Palais ducal*, à Venise, de M. Vannutelli, est un tour de force de rendu, et sa *Tête de jeune fille*, si délicate, si expressive, d'un galbe si pur et si doux, est du Greuze à l'eau, mais du Greuze jeune, ferme et innocent. Mme la princesse Mathilde a dû cette année accepter une médaille, que son talent lui eût gagnée depuis longtemps, si son rang ne l'eût forcée de la mériter deux fois.

VIII

Si l'exposition de peinture, où nous avons constaté ces deux tendances fâcheuses : l'abandon des genres supérieurs et la recherche de la perfection matérielle et des succès vulgaires, n'est pas faite pour donner tort aux pessimistes et à leurs alarmes, en revanche, l'exposition de sculpture atteste de mâles efforts, promet des progrès féconds, révèle des talents nouveaux et donne à la critique de sincères et consolantes espérances.

Ce mouvement général d'amélioration et d'élévation a cela de particulier et de véritablement heureux qu'il se manifeste moins par les qualités pratiques, quoique très réelles, que par la valeur morale, c'est-à-dire idéale des œuvres qui l'attestent. La sculpture entre peu à peu dans cette voie sereine, propice aux vastes et nobles essors, de la réconciliation ou plutôt de l'union de la beauté et de la vie, de l'alliance intime et harmonieuse de la forme et de l'expression. Cette union existe, en effet, triomphante et sublime, dans cette réalité idéale, la seule qui doive servir de commun modèle au poète, au peintre et surtout au sculpteur, artiste essentiellement héroïque et qui manque à sa destination quand il ne mérite pas ce beau titre.

Diverses causes ont produit cet effet. Les unes tiennent à l'essence même de l'art statuaire qui, consacré à la représentation de cette beauté morale à laquelle l'antiquité a toujours donné comme image la perfection physique, et voué à la religion des types de beauté ou de gloire, s'inspire nécessairement des plus hautes idées que l'admiration puisse donner au goût. D'autres circonstances, plus extrinsèques, ont puissamment contribué aussi à raviver le flambeau de cette tardive renaissance arrêtée trop longtemps par les préjugés traditionnels de l'art académique. Il ne saurait y avoir de sculpture

Digitized by Google

sans monuments, puisqu'elle n'est pas autre chose que l'art de les décorer par le genre d'illustration qui s'accorde le mieux avec l'architecture et qui profite le plus de l'effet des hautes lumières et des belles perspectives. Or, depuis dix ans, l'astre favorable qui préside à ce qu'on pourrait appeler la reconstruction de la France a surtout lui sur les arts plastiques. De là, répondant à cette protection libérale et éclairée dont ils ont été privés si longtemps, un mouvement joyeux de travail, de progrès et d'émulation dans les ateliers rouverts et multipliés, où retentissent le ciseau des ouvriers du marbre et le marteau des ouvriers du bronze. Ce sont là les collaborateurs privilégiés de ce développement grandiose des travaux publics, secondé par la paix et la prospérité, qui sera une des gloires du règne.

Cette tendance caractéristique à revenir aux immortelles traditions du beau antique, tout en conciliant le respect de ces modèles vénérés avec les exigences du sentiment moderne, est visible dans deux morceaux principaux, très différents de proportions, de mérite et de succès. L'un, le *Vercingétorix* de M. Millet, est l'effort estimable mais malheureux d'un artiste qui, saisi d'une ambition supérieure à ses moyens, a essayé d'escalader ces cieux héroïques que la grâce n'atteint que secondée par la force. Il fallait le génie énergique et audacieux d'un Puget, d'un Pigalle, d'un Rude ou de tout autre émule des Michel-Ange et des Verocchio pour symboliser d'une façon à la fois éloquente et précise, poétique et claire, la double idée, le double sentiment que représente forcément le chef de la résistance des Gaules, le dernier soldat de l'indépendance nationale, aux prises avec la conquête romaine. Cette conquête n'était pas seulement celle de la force, c'était aussi celle de la civilisation. Les aigles qui précédaient César étaient surtout des messagères de progrès, et la foudre de leurs serres éclaira plus qu'elle ne brûla. Il y eut dans le désespoir résigné de Vercingétorix, venant arrêter son cheval devant César triomphant et en descendant tristement et fièrement, quelque chose du sentiment prophétique des destinées de son pays sous ce nouveau joug et comme la consolation secrète d'un meilleur avenir. La barbarie vaincue abdique volontairement dans sa personne en faveur d'un conquérant lettré, impatient de pacifier une nation qu'il estime et de passer sur la rudesse de ses mœurs le niveau de ses lois. Ce double sentiment, ce contraste sublime du désespoir de la force vaincue, consolée par l'orgueil d'une défaite qui n'est pas une déchéance, et abaissant l'épée du révolté devant le génie d'un adversaire qui représente comme un type toutes les supériorités du peuple romain ; voilà quel était le thème que l'histoire, interprétée par la philosophie, offrait à

Digitized by Google

l'homme heureux choisi pour exprimer par le bronze ou le cuivre ce dernier sacrifice du héros et du martyr d'un patriotisme subitement illuminé et consolé par la prévision de l'avenir. Malheureusement pour Vercingétorix, cet homme heureux a été M. Millet, artiste de grâce, de mollesse, de délicatesse parfois apprêtée, pour tout dire, en un mot, le meilleur héritier du génie féminin de Pradier. A un sujet aussi mâle il fallait un artiste mâle comme lui. M. Millet a donc échoué dans une entreprise fatalement supérieure à ses moyens et presque incompatible avec son tempérament d'artiste. Et il est puni de sa confiance téméraire par la déception universelle en présence d'un héros qui n'est qu'un homme colossal. La confiance en sculpture, où les erreurs ne se réparent pas et où les défaillances s'accusent pour ainsi dire elles-mêmes, ne doit être que le sentiment de la force.

Certes, il y a lieu de tenir un grand compte à l'artiste, malgré son échec, d'une ambition qui n'a rien de vulgaire et qu'excusaient, si elles ne la justifiaient pas, des antécédents des plus honorables. Il faut lui tenir compte aussi de ce que sa statue, étant non coulée à la fonte mais exécutée en cuivre repoussé, c'est moins son œuvre elle-même que l'image de son œuvre martelée et cloutée, que nous avons sous les yeux. Mais pour un artiste de ce talent et une œuvre de cette importance, ces considérations ne sauraient avoir qu'une valeur très relative. Les causes de ce genre sont perdues quand l'avocat descend à plaider les circonstances atténuantes. Le *Vercingétorix* de M. Millet n'est pas le Vercingétorix que la logique de l'histoire nous montre inexorablement. C'est un type vulgaire de soldat gaulois dans l'attitude d'une sorte de repos découragé. Mais rien dans ce masque d'une fausse et conventionnelle énergie qui sente le héros. Rien qui rappelle ce cavalier aux yeux bleus, aux longs cheveux fauves qui vint si noblement, si tristement devant le proconsul victorieux, rompre sur son genou son épée inutile. Aucun souffle d'épopée, aucun vent prophétique ne soulèvent cette chevelure inculte et je ne lis ni l'autorité du commandement, ni l'éloquence du désespoir dans ces joues anguleuses et sur ces lèvres sans caractère, que surmonte une moustache pendante.

Pendant que M. Millet échouait dans le grand, un jeune homme, connu par le succès d'un *Saint Jean-Baptiste* étudié avec la précision délicate d'un bas-relief de Donatello, M. Paul Dubois, justifiait les espérances fondées sur son talent en réussissant complétement dans le petit. Ce qui distingue son *Chanteur florentin* du XVe siècle, ce qui l'a signalé peut-être immédiatement au succès et à la récompense la plus élevée de son genre, c'est précisément ce mérite, ce charme irrésistible de l'harmonie des proportions, ce

Digitized by Google

rapport intime et complet entre le talent de l'artiste et son sujet, entre ce qu'il a voulu faire et ce qu'il a fait, l'absence de toute prétention, de tout effort, de toute intempérance et de toute défaillance à la fois. Si l'on pouvait reprocher quelque chose à cette statue si sobre et si juste d'expression, qui respire un naturel si savant et un art si discret, ce serait d'être sans défaut. On est inquiet de cette perfection précoce, de cette expérience juvénile, de cette hardiesse contenue, de cette sage originalité. Hé quoi! se dit-on, est-ce bien à vingt-huit ans qu'on fait ainsi son chef-d'œuvre? On fait un chef-d'œuvre à tous les âges, et M. Paul Dubois l'a prouvé. Ce que nous louerons surtout en lui, parce que nous nous plaisons à y voir une preuve de ce que nous avancions tout à l'heure au sujet de la conciliation très possible et très favorable du souci de la forme et du respect de l'expression, de l'union de la perfection antique avec le sentiment moderne, c'est l'ensemble de qualités qui donnent si bien raison à cet éclectisme indépendant et également éloigné des timidités académiques et des excès romantiques, que nous considérons comme la véritable formule de l'art statuaire contemporain. Un autre artiste, avec le même sujet, n'eût fait qu'un motif de pendule, un chef-d'œuvre de boudoir. M. Paul Dubois, par l'élégante précision du modelé, dont on suit, sous le caleçon sans plis, les lignes harmonieuses et la moelleuse souplesse, par la justesse caractéristique de l'attitude, par l'expression du visage juvénile dont la vie n'altère point la sérénité, a obtenu, par un saisissant exemple, qui ne sera point perdu sans doute, l'effet simple, grave, délicat, que doit donner la sculpture vraiment digne de ce nom; à cet art de reproduction plastique et monochrome, qui ne jouit point des priviléges variés et des ressources multiples de la peinture, est réservé le droit de produire les pensées unes, profondes et durables, qui résultent de l'aspect d'un bel ensemble de lignes et de proportions vivifié par un mouvement mesuré.

La *Science* de M. Gumery a les qualités solides, sévères et froides d'une allégorie de Bosio. C'est un morceau correct, mais sans grâce, sans souplesse et sans vie. Or, la science vit et nous vivons par elle. L'inertie sied mal à la muse de la curiosité, de la recherche et de la découverte. Galilée et Newton n'ont pas vécu dans leur cabinet. L'un a découvert les lois de l'oscillation du pendule en considérant, dans une de ses promenades aussi actives que méditatives, le balancement régulier de la lampe d'une chapelle de la cathédrale de Pise. L'autre a trouvé au milieu des champs, assis sous un chêne, les règles de la gravitation. Savoir dit avoir trouvé. Pour trouver, il faut chercher, pour chercher, il faut agir. Ce caractère inquiet,

Digitized by Google

actif, militant de la science, manque complétement à la figure contemplative et pacifique de M. Gumery.

M. Thomas a fouillé minutieusement le riche costume de *Mlle Mars*, en Célimène, un de ses rôles triomphants. C'est un portrait taillé d'un ciseau vif, souple, alerte, amoureux. Mais il y a dans cette image de la grande actrice je ne sais quoi de léger, de mondain, de coquet, de superficiel qui jure avec les conditions de simplicité, de gravité, d'harmonie indispensables à la sculpture, qui cherche les ressemblances idéales et par conséquent immortelles, et les expressions caractéristiques. Ceux qui ont connu Mlle Mars la reconnaissent peut-être. Le triomphe eût été de la faire reconnaître de ceux qui ne l'ont jamais vue, en la ressuscitant par ce marbre non dans le détail d'un rôle, mais dans l'ensemble de sa vie et la synthèse de son âme.

Le *Laboureur* de M. Capellaro ne manque pas d'une certaine majesté rustique, mais il l'eût fallu plus héroïque. Ce n'est pas à un laboureur ordinaire qu'il est donné de réaliser les vers de Virgile. Ce n'est pas au premier venu qu'il est permis d'avoir ces grandes et mélancoliques pensées du philosophe de la glèbe, considérant le néant de la gloire en présence des débris d'armures et des ossements enterrés dans son champ et exhumés soudain par le fer qui féconde. Le propre de l'image sculptée, c'est d'égaler l'image rêvée. Quand l'image est au-dessous de la vérité idéale que donne l'imagination, c'est qu'elle est incomplète.

M. Chapu (Henri) est plus près du but dans son *Semeur*, jeune et robuste paysan qui ne voit pas au delà du grain qu'il éparpille. Mais la vérité n'exclut pas la poésie. Elle doit au contraire, dans l'art plastique, se confondre avec elle, et le *Semeur*, très consciencieux de forme et d'attitude, est privé de ce je ne sais quoi qui fait rêver, précisément parce qu'il ne rêve pas un peu lui-même. M. Chatrousse a plus de talent que n'en révèle son *Saint Simon*, *apôtre*. M. Gauthier a mis tout le sien dans son *Agar*, et il n'a pas encore tout à fait réussi. Cette mère désolée, tordant, sous l'implacable soleil du désert ses membres suppliants, et implorant la goutte d'eau sans laquelle son enfant va mourir, n'est pas dénuée d'un certain élan et d'une certaine verve dramatique ; elle pèche même par trop de mouvement; la sculpture ne doit pas empiéter sur le domaine inviolable de l'expression pittoresque. L'attitude doit être plus simple, le geste plus frappant. La douleur même, dans la statuaire, garde sa sérénité. Les groupes fameux des *Niobides*, de *Laocoon*, de *Dircé enchaînée au taureau*, concilient l'expression juste des plus grandes douleurs ou des plus violentes passions de l'âme humaine, avec une inviolable modération, dont la décence est autrement éloquente que l'ex-

Digitized by Google

cès mélodramatique dont la plupart de nos artistes ont peine à se garantir. Qu'ils regardent cependant ; les véritables succès du Salon de l'année, ceux qui attirent le curieux sans décourager le penseur solitaire, sont ceux où l'effet d'une action calme et simple habilement ménagé produit une impression plus lente, mais plus profonde et plus durable que celle que provoquent les marbres tourmentés.

Le *Dinécès mourant aux Thermopyles* de M. Alfred Lepère ; le *Saint Benoît* se roulant dans les épines pour dompter les dernières révoltes de la chair, de M. Etex ; le trop robuste et trop menaçant *Prisonnier livré aux bêtes*, de M. Jacquemart, émeuvent moins, par suite de cette inévitable réaction qui fait que le spectateur accorde peu parce qu'on lui a trop demandé en fait d'émotion et d'admiration, que le *Thésée Enfant* de M. Falguière, le *Petit Buveur* penché sur l'eau, de M. Moreau-Vauthier, et le *Berger Lycidas* sculptant le bout de son bâton, de M. Truphême. Nous ne voulons pas dire par là qu'une indifférence absolue réponde à l'effort indiscret tenté sur le public par des artistes qui n'aiment pas le demi-mot et qui ont peur des petits bonheurs du sous-entendu. Mais si l'effet de la sculpture doit être essentiellement un effet proportionné au sujet, celui qu'ils obtiennent, et c'est là ma critique, est proportionnellement plus faible que celui que des émules plus patients et plus modestes ont su attendre.

Toutes ces œuvres et d'autres que nous enveloppons d'un silence qui n'a rien de dédaigneux, mais que nous ne rompons qu'en faveur des morceaux qui sortent de la mesure ordinaire, révèlent un symptôme heureux ou accusent des tendances blâmables, constituent pour l'art statuaire contemporain, les traits d'une physionomie plus nette, plus vive, disons le mot, plus grave et plus virile. Il semble se dégager définitivement des deux traditions qui ont intercepté un moment ce rayon de pure beauté qui illumine les chefs-d'œuvre antiques, la tradition de ce faux goût et de cet abus de l'esprit qui dépare les plus jolis marbres du XVIIIe siècle, et celle non moins dangereuse des disciples de David, dans l'art du ciseau, avec leurs excès anatomiques et leurs nullités d'expression. Nos artistes semblent comprendre de plus en plus que l'imitation des chefs-d'œuvre antiques doit être intelligente et libre, non minutieuse et servile, comme celle du *Télémaque* de M. Zoëgger, de l'*Alexandre* de M. Dieudonné, ou du *César* si anguleux, si pauvre et si sec de M. Denéchau. Ils s'écartent aussi des mièvreries et des espièglerie chères aux maniérés du temps de Boucher et de Vanloo, et dont Clodion lui-même est loin d'être toujours exempt. La *Chloris* de M. Varnier, l'*Enfant à l'escargot* de M. Itasse, la *Studiosa* de M. Mathurin Moreau leur montrent, cette année encore, l'écueil à

Digitized by Google

éviter. Quant aux excès de cet éclectisme, dont l'exacte pondération des moyens fait la puissance, et qui manque surtout son but, quand il le dépasse, l'*Aristophane* méphistophélique et non attique de M. F.-C. Moreau, est une frappante image des dangers et des échecs de cette audace d'interprétation qui, de peur d'être influencée par les modèles antiques, ne daigne plus même les regarder.

Nous ne finirons pas sans donner aux bustes de MM. Carrier Belleuse et Iselin, d'une réalité énergique, exagérée cette fois jusqu'à la vulgarité, par M. Crauk, dans sa statue du maréchal Pélissier, à ceux d'un art plus serré et d'un goût plus sage de MM. Dantan jeune et Cordier, les éloges qui leur appartiennent de droit. Le *Lion* de M. Caïn ne vaut pas les animaux de Mène, et ceux-là sont encore bien inférieurs à ceux de Barye père, qui est notre grand *animalier* par excellence et qui n'a pas exposé cette année. Pour les *Taureaux* de M. Isidore Bonheur, ils ne sont pas assez les frères de ceux que peint Mlle Rosa Bonheur.

Notre tâche est maintenant terminée, notre mandat est épuisé. Nous ne résistons pas au désir de mettre, à la façon des anciens, notre signature sous les favorables auspices qu'ils invoquaient à l'exorde et à la péroraison de tous leurs discours. Souhaitons donc à la peinture contemporaine de revenir aux sources pures et aux routes sacrées, et de nous montrer l'an prochain plus de tentatives hautes, fières et désintéressées, dans le genre de celles de MM. Puvis de Chavannes et Gustave Moreau. Souhaitons à la sculpture de s'affermir davantage dans la religion héroïque de l'idéal; qu'elle nous apporte de plus nombreux exemples de ce que peuvent la grâce discrète, la force contenue et de plus nombreux chefs-d'œuvre de cet éclectisme indépendant, fortifié par des études personnelles et solitaires, qui est aussi loin de la servilité que de la révolte, et trouve l'originalité dans le respect intelligent des modèles antiques.

M. DE LESCURE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Les élections de la Comédie française.

Il y a aujourd'hui des élections partout, et, du haut jusques en bas, il ne s'en passe guère sans émeutes et sans troubles. Nation française, Académie française, Comédie française, il n'est presque point de ruche où quelques abeilles (quelques frêlons parfois) ne se fâchent de la reine qu'on a choisie, et n'aient la prétention de mettre à sa place une de leurs créatures. Toutes les élections sont contestées les unes après les autres; et, généralement, c'est la malveillance la plus enracinée qui vérifie les pouvoirs. Heureusement, elle n'y peut rien, elle ne détrône personne; satisfaite d'avoir crié tout à son aise, elle rentre bientôt dans l'ombre, attendant une meilleure occasion. Dès le lendemain, l'occasion se présente, et la scène recommence immédiatement, et elle finit de même pour recommencer encore, jusqu'au jour où le vrai public, parfois complice involontaire, et toujours dupe de ce jeu impuissant, s'aperçoit enfin qu'on lui donne éternellement la même pièce, et s'en va moitié lassé, moitié riant du spectacle, des acteurs et de lui-même.

On n'a pas oublié les dernières élections de l'Académie française, et les tempêtes qu'elles ont soulevées. Le jour où M. Prévost-Paradol fut élu, et où M. Jules Janin ne le fut pas, on crut que le ciel allait tomber; on put croire du moins que l'Institut tout entier, avec le Pont-des-Arts, allaient s'écrouler d'un seul bloc dans la Seine. Ce jour-là, on vit distinctement le voile du temple se déchirer, et on entendit dans les airs, c'est-à-dire dans les journaux, de gémissantes voix qui annonçaient la fin du monde. Quel concert! quels cris! Jamais tumulte pareil n'ébranla les voûtes sacrées de l'Olympe, depuis l'instant fatal où Junon vint se plaindre à Jupiter de l'injure de Pâris. L'Institut est debout cependant; l'Académie française a survécu à l'élection de M. Prévost-Paradol; elle a franchi triomphante toutes les tempêtes déchaînées contre elle, semblable à ces robustes vaisseaux de haut bord, qui peuvent osciller un moment au choc des vagues, mais qui fendant l'orage, reprennent bientôt leur marche paisible à travers les flots écumants.

Digitized by Google

Aujourd'hui, la Comédie française vient d'être assaillie aussi rudement que l'Académie. C'était son tour, et elle ne pouvait échapper à cette attaque violente, car elle avait fait une élection. La Comédie française, ne l'oubliez pas, est aussi un corps en crédit, une compagnie considérable, la Comédie française est une institution. Ses lois lui ordonnent de maintenir intact le dépôt sacré de la tradition ; ses règlements lui prescrivent de mettre sous nos yeux, à tout le moins une ou deux fois la semaine, les chefs-d'œuvre que nous aimons à contempler ; ses penchants l'y invitent, ses amis l'y engagent ; elle sait que c'est son devoir et son lot ; elle ne peut ignorer que c'est surtout en restant fidèle à ce dépôt précieux, en s'y attachant de toutes ses forces, en le mettant au-dessus de toutes les nouveautés éphémères, en le sauvant de l'indifférence et de l'oubli, qu'elle se sauve elle-même, qu'elle se perpétue, qu'elle reste, sans altération, sans rivalité, la Comédie française. Elle se persuade avec raison que le jour où elle négligerait Corneille et Molière, on la négligerait, on la déserterait elle-même pour la punir de son ingratitude. Ou bien, si le gros du public, plus sensible à son plaisir qu'à notre vengeance, la récompensait de cette trahison en applaudissant les nouveautés trompeuses qu'elle ne manquerait pas de lui offrir, le public délicat, le vrai public, la quitterait à jamais comme une de ces parvenues équivoques dont la triste fortune n'éblouit que ceux qui ne lui ont jamais connu un passé pur et de bonnes mœurs.

La Comédie française est parfaitement édifiée sur ce point ; elle sait à quoi s'en tenir, et quelles sont les conditions de l'attachement qu'on a pour elle. C'est pourquoi, dût-elle jouer des siècles encore Corneille et Molière devant des banquettes (je ne parle pas de Racine ; le plus divin des poètes est aujourd'hui le moins goûté), elle les jouera cependant, et elle trouvera encore, dans ce désert, quelques doigts fins, quelques mains distinguées pour applaudir. Sa troupe, sans cesse renouvelée par les meilleurs lauréats du Conservatoire, par les talents les plus remarqués que fournissent les autres théâtres, repose en outre sur un fonds solide, sur une assiette indestructible de talents anciens, d'aptitudes éprouvées, de véritables maîtres enfin, qui sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, les académiciens de l'art dramatique. On a pu rencontrer, en dehors de leur compagnie, d'autres talents, des génies même, une sorte de floraison pleine d'abondance et de séve, une originalité primesautière, poussée toute seule sans éducation et sans culture ; on trouve partout, dans toutes les facultés de l'esprit comme dans toutes les branches de l'art, ces jets extraordinaires, ces miracles de la nature ; mais il ne faut pas s'y fier, les miracles sont rares et n'engendrent pas. On ne voit pas les exceptions faire école qui vaille ; ces générations spontanées ne se reproduisent jamais. Pour perpétuer l'espèce des talents, il faut une race plus éprouvée, plus continue, plus sûre, plus modeste, si l'on veut, mais aussi moins dangereuse et moins folle. Les Talma, non, les Samson, valent mieux pour cela que les Frédérick, et un regard de Rachel enfante plus de talents dramatiques que les cris réunis de toutes les Dorval du monde.

La Comédie française est faite exprès pour entretenir cette éducation classique, pour maintenir l'art dans les justes limites du goût. Les vieux co-

Digitized by Google

médiens qui jouent là ont presque tous reçu cette culture et la transmettent aux jeunes gens qui viennent après eux. Ces jeunes gens eux-mêmes, pour la plupart, ont déjà été initiés aux bonnes règles et sont sortis d'une école excellente et décriée, le Conservatoire. D'où viennent, je vous prie, les Delaunay, les Got, les Coquelin? Coquelin, toute l'espérance de l'avenir! d'où viennent-ils? A quelle source ont-ils bu? Où ont-ils puisé cette verve et cette observation comiques? Juge-t-on que le Conservatoire les a diminués, anéantis, leur a coupé, comme aurait dit Montaigne, tout jarret et tout nerf? Pense-t-on que les leçons des Provost, des Samson, des Regnier leur aient été complétement inutiles? Et eux-mêmes, croyez-vous qu'ils le pensent? Croyez-vous qu'ils ne rendent pas justice à ces maîtres excellents et ne leur rapportent pas la plus belle part de leur succès? Trouvez ailleurs, trouvez dans tout Paris, trouvez dans toute la France des comédiens qui les vaillent, qui approchent seulement de leur talent et de leur science. Je vais plus loin, trouvez, à l'heure qu'il est, deux comiques, dans la capitale et les provinces, deux vrais comiques, trouvez-en deux qui ne soient pas sortis du Conservatoire, ou qui n'aient pas été formés, en dehors du Conservatoire, par ces illustres professeurs? Prenez-vous par hasard pour des comédiens ces pitres qui essayent de nous faire rire à travers les mélodrames du boulevard? Prenez-vous pour des acteurs comiques deux ou trois artistes, comme Lesueur par exemple, auxquels il n'a manqué qu'un peu plus de cette étude indispensable pour éviter l'excès et ne pas tomber de la comédie dans la farce? Geoffroy lui-même est incomplet. Les acteurs du Palais-Royal et des Variétés sont des bouffons, d'excentriques bouffons, à qui la grande comédie est interdite. Vous figurez-vous M. Gil-Perez abordant les Clitandre, et Mlle Schneider essayant, à son choix, les Célimène ou les Dorine? Non, n'y touchez pas, il faut laisser cela aux Delaunay et aux Brohan.

La comédie, la vraie comédie, est le privilége du Théâtre-Français. Là seulement on rencontre cet ensemble parfait, cette troupe complète, cet accord de tous les talents, cette réunion de tous les genres, sans lesquels il n'y a pas de bonne représentation. On le reconnaît assez volontiers du reste, et aucun théâtre n'oserait disputer à la Comédie française la palme comique. Quant à la tragédie, on a vu ce qu'ont pu faire nos illustres du drame : quand ils s'y sont aventurés, ils ont été ridicules et burlesques, rien de plus, rien de moins. Dans le drame lui-même, dans le drame contemporain, dans ce genre bourgeois et un peu faux, dont le *Supplice d'une femme* est un assez brillant modèle, croit-on que l'on trouverait ailleurs une troupe capable de rivaliser avec les comédiens du Théâtre-Français? Non, on trouverait peut-être quelques *sujets* exceptionnels, mais pas d'ensemble, pas de *troupe* enfin; que messieurs du Théâtre-Français ne se fâchent pas du mot, nous leur rendons assez justice en ce moment pour qu'ils nous permettent d'employer, même à l'égard de leur illustre compagnie, le mot par lequel la bonne langue française a toujours désigné une réunion de comédiens.

Toutefois, c'est surtout dans les genres traditionnels, dans la tragédie, dans la comédie ancienne, dans l'art classique enfin, que le Théâtre-Fran-

Digitized by Google

çais est, sans comparaison possible, le premier des théâtres. A lui nos grands hommes et nos grandes œuvres; à lui Racine et Corneille, à lui Regnard et Beaumarchais. A lui encore, ces fines fleurs de notre esprit qui se flétriraient partout ailleurs : Alfred de Musset et Marivaux. A lui le beau et le grand, à lui l'esprit et la grâce. On peut lui disputer avec succès le burlesque ou l'horrible; mais dans ce vrai fonds de notre littérature, dans ce domaine sacré de la pure tradition, dans ce parc réservé du goût français, il n'a pas de rivaux. Et il le sait bien! Et ils le savent bien tous ces comédiens excellents qui parlent en face à nos illustres génies. Et ils se rendent bien compte de l'impression qu'ils ressentent en les abordant, comme de l'effet qu'ils produisent en les interprétant devant nous. Voyez-les dans un de ces grands jours de représentation classique. Voyez-les dans une de ces soirées de fête où l'affiche du Théâtre-Français marie *Tartufe* et les *Plaideurs :* quel entrain! quel feu! quelle aise et quel contentement! quelle sûreté d'eux-mêmes et du public! Comme ils se sentent forts avec Racine et Molière; ils le seraient moins avec tel plumitif contemporain; comme ces héros qui rayonnent sous le feu d'une armée entière, et que déconcerterait peut-être le croc-en-jambe d'un voyou. Regardez-les : avec quelle bravoure ils attaquent cette comédie si profonde, si hérissée de piéges et d'embûches, cette redoute si savamment défendue par le génie du maître. Ils y marchent résolûment, gaiement, et la redoute est prise, ils l'ont prise vingt fois, cent fois, ils la prendront à votre souhait et sur un mot de vous aussi souvent que ce fait d'armes pourra vous faire plaisir. Mais ils ne vous ont pas dit ce que l'aventure leur a coûté, quand ils l'ont tentée tout d'abord. Il ne vous ont pas dit combien d'assauts repoussés, de confiance trompée, de bravoure perdue. Vous ne savez pas combien de fois, après d'infructueux efforts, ils ont été ramenés tambour-battant à l'étude pénible, patiente de ces places fortes qu'on appelle le *Misanthrope* ou *Tartufe*; vous ne savez pas après combien de jours de tranchée ouverte et de siége en règle, ils ont pu, instruits maintenant à la prudence, risquer une première attaque timide et encore inutile; vous ne savez pas, pour tout dire d'un seul mot, à quel prix on pénètre dans le cœur même des chefs-d'œuvre.

Ils y sont maintenant, et c'est ce qui fait leur force, c'est ce qui leur crée une situation exceptionnelle, c'est ce qui leur constitue des priviléges que d'autres n'ont pas; c'est ce qui donne à la Comédie française le droit de se regarder comme une institution. C'en est une, en effet; c'est un conservatoire public de l'art dramatique français, un conservatoire sans cesse échauffé et vivifié par la présence de spectateurs émérites; c'est, comme on le dit, la maison de Corneille et de Racine, c'est la maison de Molière. On n'y est pas admis du premier coup et sans examen. Ceux qui parviennent à y entrer peuvent avoir une certaine fierté et se croire déjà du mérite. Dans tous les cas, ils ont déjà des droits; ils comptent parmi les comédiens ordinaires de l'Empereur. Les simples pensionnaires du Théâtre-Français participent à l'éclat de l'institution dont ils font partie. Ils ne sont pas sous la main d'un directeur, ils obéissent simplement à un administrateur payé et subventionné par leur pays; ils sont eux-mêmes

Digitized by Google

une parcelle de l'Etat; ils atteignent du premier coup à ce but si désiré : être quelque chose, ne fût-ce qu'un point dans la république. Ce mot de république ne les offensera pas, car ils sont lettrés et savent bien qu'il s'applique en latin à tous les gouvernements. Si tel est le sort des simples pensionnaires du Théâtre-Français, que dire des sociétaires? Ceux-ci sont vraiment une assemblée, une compagnie constituée, un cénacle. Ils forment un corps puissant, un comité favorisé qui a voix délibérative et, disons-le, voix prépondérante dans toutes les affaires de l'institution. Ils en sont les vrais directeurs et les chefs. Ils sont le conseil municipal d'un préfet réduit à sa plus simple expression; ils ne le nomment pas, c'est vrai, mais ils se nomment eux-mêmes, ils se nomment entre eux, et cette prérogative leur suffit pour imposer presque toujours leurs décisions comme des lois. Aussi, l'honneur suprême, le souverain bien, l'ambition finale, c'est d'être nommé sociétaire. Que de rivalités, que de compétitions! L'envie et la jalousie s'en mêlent, l'intrigue ne s'épargne pas. Chacun des candidats met en œuvre toutes ses ressources pour peser d'un plus grand poids sur les électeurs, c'est-à-dire sur le comité. On appelle à soi les protections que l'on a, les amitiés, la camaraderie; on pratique des intelligences dans la place si c'est possible; on fait aussi valoir les services que l'on a rendus. Heureux ceux qui peuvent citer le témoignage du public, plus heureux peut-être ceux qui peuvent citer l'approbation d'un ministre. Enfin, de tous côtés, on lutte, on cabale, on s'acharne; les femmes, les hommes, les parents, les amis, les sociétaires, les pensionnaires, les figurants, les pompiers, les concierges, les claqueurs et jusqu'aux banquettes, j'en suis sûr, prennent part à ce grand combat.

Voilà ce qu'est une élection partout. Voilà ce qu'est une élection au Théâtre-Français, comme dans les autres lieux de l'univers. Quand le prix recherché est considérable, l'ambition éveillée est en rapport avec le prix, et les moyens employés sont en rapport avec l'ambition. Or, il y avait la semaine dernière une élection de sociétaire au Théâtre-Français. Il s'agissait de remplacer Geffroy, le grand et illustre Geffroy. On nomma d'abord Mlle Ponsin, et il n'y eut d'opposition nulle part, car on dit que Mlle Ponsin est jolie femme. Mais comme on ne pouvait raisonnablement prétendre que Mlle Ponsin eût été nommée sociétaire pour remplir les rôles d'Œdipe ou de Philippe II, devenus vacants par la retraite de M. Geffroy, il fallut nommer un autre sociétaire, un homme autant que possible; on nomma M. Eugène Provost, le fils de l'excellent comédien Provost. Là-dessus, grenouilles de crier. Jamais, en vérité, vous n'avez entendu un coassement pareil, et le fameux chœur d'Aristophane est mélodieux à côté de ce nouveau concert. « Eh quoi, dit-on, Eugène Provost! un petit vieux, sans talent, sans gaieté, sans avenir, qu'on sera obligé d'appuyer sur une soubrette nabote pour lui donner la réplique! Eugène Provost, à qui les Sganarelle, les Scapin, et même les Crispin sont interdits comme le *Pater* aux..... Eugène Provost, qui est tout au plus à la hauteur des Dubois, des Labranche, des Alain surtout, et de tous ces valets d'opéra-comique auxquels on ne permet de parler patois qu'avec une voix de ténor? Mais votre nouveau sociétaire n'a ni voix, ni entrain, ni accent, ni geste, ni rien.

Digitized by Google

Tout est grêle en lui, la taille, la figure, et le talent surtout. Pourquoi l'avez-vous nommé? Parce qu'il est le fils de son père; parce que vous ne vouliez pas désobliger l'excellent Provost; parce que vous vouliez donner d'avance cette consolation à sa prochaine retraite. Parce que vous, M. Régnier, vous êtes son plus ancien camarade, son ami de trente ans, et que vous n'avez pas cru devoir moins faire en faveur d'une amitié si longue. Et vous aussi M. Maubant! Et vous aussi, M. Delaunay, non pas parce que vous étiez son vieil ami, mais parce que vous étiez son ancien élève. Et vous-même, M. Bressant, qui n'étiez ni son ancien élève, ni son ancien ami, parce que vous avez joué la comédie avec lui devant la rampe. Vous n'avez pas voulu suivre le bon exemple de M. Thierry, votre administrateur, ni de M. Leroux, votre collègue (les sociétaires du Théâtre-Français sont des collègues), qui sont restés sourds aux supplications du père, et ont déposé bravement une boule noire contre le fils. »

Voilà ce qu'on dit, et on le dit en termes bien plus injurieux que je ne saurais l'écrire. On le dit avec une telle irritation et de tels sarcasmes, qu'il faut avoir un singulier amour de l'art, ou des rancunes bien vives, ou une admirable facilité à se monter la tête, pour en arriver, dans un simple feuilleton de journal, à une pareille exaltation. Je sais bien qu'on nous traite de sceptiques, de *pourris du scepticisme*, nous autres qui frappons moins fort, qui ne nous enivrons de nos colères qu'à bon escient, et qui ne prendrons jamais la massue d'Hercule pour assommer, par exemple, les puces dont parle Agnès dans l'*École des femmes*. Nous nous passionnons comme les autres, qu'ils le sachent bien, nous avons aussi, nous autres sceptiques, nos moments de bile noire et de rage; mais, en vérité, quand il y a autour de nous tant de sujets réels d'irritation ou d'écœurement, nous ne devenons pas hydrophobes à propos de M. Eugène Provost. Nous gardons la mesure, nous ne prenons pas d'émétique exprès pour nous donner des nausées; surtout, nous sommes réservés quand il s'agit de comédiens comme MM. Régnier et Provost, de comédiens excellents, d'hommes parfaitement honorables dont on pourrait presque dire, comme Cicéron l'a dit de l'acteur Roscius, que, dans toutes les positions, ils auraient fait honneur à leur pays. Et quand il serait vrai que, dans cette circonstance, tous les anciens camarades de M. Provost, tous ses anciens élèves, réunis dans une pensée commune par un sentiment de fraternité ou de reconnaissance, qui se conçoit en somme, auraient voulu donner ce dernier témoignage à l'ami regretté, au maître incomparable; croyez-vous qu'il n'y ait pas de faveurs plus coupables et de complaisances plus criminelles? Quand bien même Provost lui-même aurait cédé à un mouvement de faiblesse paternelle en intercédant pour son fils, eh bien, défendez-vous à notre pauvre humanité des faiblesses si naturelles et des mouvements si légitimes? N'éprouvez-vous pas tous les jours vous-mêmes quelques sentiments pareils? N'avez-vous jamais rendu service à personne de cette façon? D'un seul mot, n'avez-vous jamais tué un scrupule pour obliger un ami! Si vous ne l'avez pas fait, vous êtes un Brutus (celui-là aimait mieux tuer l'ami que le scrupule), vous êtes un Caton dans le siècle où nous sommes; mais je ne sais pas s'il

Digitized by Google

ne vaudrait pas mieux faire cause commune avec les sceptiques de ce temps.

Je pourrais prendre une autre thèse et m'acharner à démontrer qu'Eugène Provost n'est pas si dépourvu que vous le dites. Pour mon compte, je lui trouve de la finesse, de l'esprit, une certaine malice d'observation qui ne demande qu'à s'élargir. Mais je ne veux pas faire de ce débat une question personnelle ; il va, il porte plus loin que cela. Il est possible que M. Barré ait mieux mérité qu'Eugène Provost la place de sociétaire; mais ce qui est certain, c'est qu'en faisant une pareille guerre au comité du Théâtre-Français, on excède complétement son droit, tout comme en faisant la guerre à l'Académie. Je ne prétends pas dire qu'il ne soit pas permis d'attaquer ces différentes institutions, et de rechercher si elles ont vraiment l'utilité qu'on leur prête ou qu'elles s'attribuent ; mais ce que je prétends, et ce que je prétendrai toujours, c'est qu'elles sont maîtresses chez elles, et que vous n'avez pas le droit de vous mêler de leurs élections. Et que diriez-vous si M. Regnier ou M. Provost venait écrire que tel critique fait honte à la littérature, que tel directeur de journal, pour l'avoir choisi, a démérité de ses confrères et du public ? C'est pourtant ce que vous faites. Critiquez les acteurs tant qu'il vous plaira ; attaquez à votre aise Eugène Provost quand il paraîtra sur la scène ; mais ne touchez pas au sociétaire, ne touchez pas au choix du comité. Il y a là une affaire privée, une question personnelle où vous n'avez rien à voir. Il y a surtout, au-dessus des personnes elles-mêmes, une question de liberté, et vous, qui ailleurs, j'imagine, aimez que les élections soient libres, laissez donc tous les électeurs du monde à leur indépendance et à leur inspiration.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 juin 1865.

Si nous eussions douté jusqu'ici qu'on pût être à la fois un grand orateur et un médiocre homme d'Etat, les débats qui viennent d'avoir lieu au Corps législatif suffiraient aujourd'hui pour nous en convaincre. Jamais peut-être M. Thiers n'a déployé autant d'éloquence que dans les discours qu'il a prononcés depuis le commencement de la session, soit sur le budget, soit sur la question romaine; jamais il n'a montré plus d'habileté, plus d'esprit et de verve, et cependant jamais il n'a davantage laissé voir l'inconsistance de ses principes politiques, le vide et la stérilité de ses doctrines. Comme on l'a très bien dit dans une remarquable brochure [1], M. Thiers n'est, malgré sa vaste et facile intelligence, qu'un « empirique, » dans la plus étroite acception du mot. S'agit-il de notre politique extérieure, il nous engage à suivre les errements d'une diplomatie surannée, il nous conseille de surveiller d'un œil jaloux le développement des nations voisines, et de nous opposer de tout notre pouvoir à leurs progrès; il regarde enfin comme un danger pour la France que l'Italie puisse, à côté de nous, se fortifier et grandir. Est-il question, au contraire, de notre organisation intérieure, de nos institutions, de nos réformes économiques ou sociales, M. Thiers repousse avec effroi toutes les innovations; il nous invite à prendre modèle sur le passé, et cherche à nous persuader que nous ne saurions avoir une meilleure constitution que la Charte de 1830, ni connaître des temps plus heureux que celui où il fut premier ministre. Il a combattu opiniâtrément presque toutes les révolutions qui se sont opérées dans le commerce et dans l'industrie; il s'est opposé à l'extension des chemins de fer, « qui n'étaient guère bons, selon lui, qu'à faciliter quelques excursions d'agrément dans la banlieue des villes, » et a prétendu que notre pays ne pourrait sans folie y consacrer plus de 100 millions par an; il a attaqué le libre-échange et soutenu qu'en ne mettant pas d'obstacles à l'exportation des grains, on s'exposerait aux plus épouvantables famines; et aujourd'hui encore, bien qu'aucune de ses sinistres prédictions ne se soit réalisée, il s'obstine à se défier du progrès. C'est ainsi que, dans son avant-dernier discours, il s'est formellement prononcé contre toute modification de notre système actuel d'impôts, en condam-

[1] *Réponse à M. Thiers. La Question italienne et la Question religieuse au Corps législatif*, par M. Emile Accolas.

Digitized by Google

nant la proposition de M. Garnier-Pagès, bien plus parce qu'elle était nouvelle que parce qu'elle lui semblait mauvaise, et en déclarant après le baron Louis, dont il s'est dit avec quelque affectation l'élève et l'ami, que « les meilleurs impôts, ce sont toujours les vieux impôts. »

Nous sommes bien loin assurément d'approuver le langage qu'a tenu M. Garnier-Pagès dans la séance du 1er juin. Cet honorable député ne s'est guère montré moins injuste que M. Thiers, et le triste tableau qu'il a tracé de l'état de nos finances est rempli d'exagérations et d'inexactitudes; mais il a eu du moins le mérite de ne point s'en tenir à cette critique négative, et de suggérer un remède au mal qu'il avait signalé. On peut, il est vrai, différer d'avis sur l'excellence de ce remède, et nous n'ignorons pas les nombreuses objections qui ont été soulevées par plusieurs économistes contre l'impôt sur le revenu. Serait-il opportun d'établir aujourd'hui ce genre de taxe dans notre pays? Serait-il possible de l'y introduire sans blesser gravement nos intérêts ou nos mœurs, sans exposer les contribuables, de la part de l'Etat, à des perquisitions vexatoires, et l'Etat, de la part des contribuables, à des dissimulations et à des fraudes? C'est fort douteux, assurément; et pourtant, comment se fait-il que ce même impôt fonctionne convenablement, non-seulement en Angleterre,— c'est-à-dire dans un pays où les habitudes commerciales garantissent plus que partout ailleurs la sincérité des déclarations, — mais dans plusieurs pays de l'Allemagne, en Autriche, où il a été récemment établi; en Italie, où il n'a été introduit qu'avec une certaine répugnance, et où il a donné dès la première année des résultats supérieurs à ceux qu'en attendaient ses plus zélés partisans? Or, de toutes ces objections qu'on élève contre l'impôt sur le revenu, la principale, la seule véritablement forte, c'est qu'il offre dans la pratique des difficultés insurmontables; et s'il était une fois démontré que cette taxe peut être perçue aussi aisément et aussi régulièrement qu'une autre, elle ne rencontrerait probablement bientôt plus d'adversaires. Ce genre d'impôt ne serait-il pas en effet le moyen le plus sûr et le plus rationnel d'atteindre directement le but qu'on poursuit indirectement et sans beaucoup de succès à l'aide des autres taxes, et qui est de faire contribuer chaque citoyen aux besoins de l'Etat, dans la proportion de ses propres ressources? N'aurait-il pas, comme l'a reconnu un économiste qui ne lui est cependant guère favorable [1], le grand avantage « d'éviter une masse d'actes arbitraires et de frais? » Ne serait-il pas plus équitable et par cela même plus démocratique et plus conforme aux principes des sociétés modernes que tous les autres modes d'impôt? N'a-t-il pas enfin, pour ces diverses raisons, séduit les esprits les plus sages et les plus élevés, depuis Vauban qui, dès le temps de Louis XIV, proposait déjà de l'employer sous le nom de *dîme royale*, jusqu'à M. Hippolyte Passy, jusqu'à l'éminent collaborateur de la *Revue*, M. Esquirou de Parieu? Qu'on s'effraye des difficultés pratiques que l'application de l'impôt sur le revenu pourrait offrir, que l'on hésite à modifier aussi profondément tout le système de nos contributions, et qu'on veuille attendre

[1] M. Baudrillart, *Manuel d'Economie politique.*

Digitized by Google

pour opérer une réforme de cette nature qu'elle soit unanimement réclamée par l'opinion publique, nous le comprenons; mais qu'on le repousse dédaigneusement comme l'a fait M. Thiers, et qu'on affecte de le considérer comme une utopie indigne d'une discussion sérieuse, c'est faire preuve, selon nous, d'autant de légèreté que de prévention.

Si prompt à critiquer les plans d'autrui, M. Thiers s'est prudemment abstenu de formuler lui-même un programme; et l'on chercherait vainement, dans ses trois longs discours, une idée pratique, un conseil qui puisse être utilement mis à profit pour l'amélioration de notre situation financière. Il a parlé à plusieurs reprises de son patriotisme, et protesté, avec une chaleur que nous croyons sincère, de son dévouement aux intérêts et à la prospérité de la France. Mais est-ce un patriotisme bien courageux et bien actif que celui qui se contente de pousser des cris d'alarme, et croit-il avoir rendu un grand service à ses concitoyens parce qu'il a cherché à les effrayer et à leur persuader qu'ils sont sur le bord d'un abîme? Si le danger est réellement aussi grave qu'il le prétend, s'il est vrai que nous marchions à une banqueroute, ou — pour nous servir de l'euphémisme auquel il a eu recours quand il s'est aperçu qu'il avait blessé, avec cette expression, les justes susceptibilités de la Chambre — à « l'inaccomplissement de nos engagements, » pourquoi cet habile financier, cet esprit si inventif et si fécond en ressources, ne nous suggère-t-il aucun moyen de nous soustraire aux périls qu'il prévoit? Nous nous trompons, il nous en suggère plusieurs, mais ils sont tellement puérils ou impraticables, qu'il n'est guère possible de croire qu'il les ait pris lui-même au sérieux. Le premier, ce serait que le gouvernement disposât d'une autre manière l'état des dépenses publiques, et ne divisât plus le budget en budget général et budget spécial, en budget ordinaire, extraordinaire et rectificatif; il semble à M. Thiers que si, au lieu d'être obligés d'additionner ces cinq budgets pour connaître la somme totale qui leur est demandée, les députés recevaient l'addition toute faite, ils comprendraient plus vite et mieux l'énormité des charges qu'on veut imposer au pays, et se montreraient par conséquent plus opiniâtres et plus ardents à réclamer des réductions; cette division, qui n'a été évidemment imaginée que pour rendre la comptabilité plus facile et plus claire, n'est, aux yeux de l'honorable député de la Seine, qu'un élément de trouble et d'obscurité, un artifice inventé par l'administration pour tromper la France sur sa véritable situation financière, et l'acheminer à son insu vers sa ruine. Que cette division disparaisse, qu'il ne soit plus fait de distinction entre les dépenses permanentes et les dépenses accidentelles; que les budgets de l'Etat, des départements et des communes soient de nouveau mêlés et confondus, et nous aurons fait, suivant lui, un grand pas dans la voie d'une gestion meilleure. M. Thiers propose encore un autre moyen d'améliorer l'état de nos finances, c'est de consacrer chaque année une partie de nos recettes à l'extinction de notre dette, c'est-à-dire, en un mot, d'amortir. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette importante question de l'amortissement, à propos de la discussion spéciale dont elle a été l'objet au sein du Corps législatif; mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer ici combien il est peu

Digitized by Google

sérieux, nous dirions volontiers combien il est dérisoire, de recommander à une nation qu'on dit obérée et incapable de faire face à ses dépenses courantes, un expédient qui n'est accessible qu'aux peuples qui ont de l'argent de reste. Que dirait, par exemple, un père de famille — nous empruntons, comme on sait, cette comparaison à M. Thiers — si l'ami à qui il vient d'exposer sa détresse lui répondait : « Vous vous plaignez de ne pouvoir solder l'intérêt de vos dettes, remboursez-en le capital, et vous n'aurez plus d'intérêt à payer? » N'aurait-il pas le droit de regarder un pareil conseil comme une raillerie et une insulte?

Economisez, nous dit encore l'honorable député de la Seine ; et nous reconnaissons volontiers qu'il nous donne cette fois un bon et salutaire avis ; mais dès qu'il s'agit de déterminer les économies qu'il conviendrait de faire, et de décider dans quelle mesure elles pourraient être réalisées et sur quels chapitres du budget il faudrait principalement les faire porter, nous nous trouvons de nouveau en désaccord avec lui. M. Thiers, par exemple, n'estime jamais qu'on dépense trop pour l'entretien de l'armée ; il a toujours peur que nous n'ayons pas assez de soldats dans nos casernes et de canons dans nos arsenaux ; non pas qu'il aime réellement la guerre ou qu'il souhaite de voir la France compromettre dans quelque aventure chevaleresque son repos et sa sécurité ; personne n'est moins que lui — ses derniers discours nous l'ont encore prouvé — partisan de cette politique trop généreuse qui voudrait faire de nous les champions de toutes les nationalités opprimées et nous mettre aux prises avec toute l'Europe pour affranchir la Pologne ou pour arracher la Vénétie au joug de l'Autriche ; mais il a encore aujourd'hui le goût des gros contingents en temps de paix, comme il a eu autrefois la passion des fortifications inutiles ; il se complaît à aligner de nombreux bataillons sur le papier, pour se consoler, dit-on, de ne pouvoir les faire défiler sur un champ de parade, et ce n'est pas sans une certaine expression de regret qu'il nous rappelait l'autre jour le temps où, en sa qualité de ministre de l'intérieur, il réglait, de concert avec le maréchal Soult, la distribution de la garnison sur les divers points stratégiques de la capitale. Ce n'est donc pas sur le budget militaire que M. Thiers veut faire porter les réductions ; il trouve au contraire que les demandes du gouvernement sont sur ce chapitre trop modérées : qu'est-ce qu'un effectif de 400,000 hommes pour la France, quand l'Italie et la Prusse ont chacune sous les armes 2 à 300,000 soldats, quand l'Autriche, malgré le fâcheux état de ses finances, entretient une armée de 400,000 hommes, quand la Russie en garde, même en temps de paix, 6 à 700,000 sous ses drapeaux ? « Le chiffre de 54,000 hommes indiqué pour l'Algérie dans les prévisions budgétaires n'est pas suffisant ; quand on n'a en Algérie que 54,000 hommes, des insurrections y éclatent ; c'est 80,000 hommes qu'il faut en Algérie..... » Mais autant l'honorable député est généreux pour le ministère de la guerre, autant il se montre avare et parcimonieux pour le ministère des travaux publics. Il n'est pas encore complétement réconcilié avec les chemins de fer, et malgré l'immense développement commercial et industriel qui a suivi la construction de nos voies ferrées, malgré le considérable accroissement de la richesse publique qui en a été

Digitized by Google

la conséquence, il ne saurait pardonner au gouvernement d'avoir fait tant de sacrifices pour améliorer et multiplier les moyens de communications. Son système enfin peut se résumer en deux mots : restreindre autant que possible les dépenses productives, afin de réserver la majeure partie de nos ressources pour les dépenses improductives ; nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien un pareil système est contraire aux principes les plus élémentaires de l'économie politique.

M. Thiers a pris trois fois la parole, et trois fois il a été victorieusement réfuté : d'abord par M. O'Quin, rapporteur de la commission du budget ; ensuite par M. Vuitry et par M. Rouher. Les deux premiers orateurs ont combattu de la manière la plus minutieuse et la plus détaillée l'argumentation de leur éloquent adversaire, en rectifiant l'un après l'autre tous les faits qu'il avait dénaturés, en restituant leur véritable valeur à tous les chiffres qu'il avait groupés de manière à en altérer la signification et la portée. M. Rouher, après avoir fait une dernière fois justice des critiques que l'orateur de l'opposition avait élevées contre les divisions du budget et notre système de comptabilité financière, a repris le débat de plus loin et de plus haut, et s'est attaché « à mettre l'actif du gouvernement impérial en regard de son passif », c'est-à-dire à montrer les immenses résultats qu'il a obtenus en échange des sacrifices qu'on lui reproche d'avoir imposés au pays. On s'effraie de la progression qu'ont suivie depuis quinze ans les dépenses publiques ; on répète que nos budgets n'ont cessé de grossir, et qu'ils dépassent de plus de 500 millions les plus forts budgets de la monarchie parlementaire ; qu'importe, si notre richesse s'est accrue dans une proportion plus considérable encore, si notre commerce et notre industrie ont doublé la somme de leurs bénéfices, si les revenus de l'Etat ont augmenté de 800 millions, et la propriété nationale de plus de 20 milliards. On se plaint que le chiffre de la dette publique se soit élevé, et l'on affecte de croire que les gouvernements précédents ont fait aussi de grandes choses, et sans avoir eu pour cela besoin de recourir à l'emprunt ; mais combien ces « grandes choses » paraissent mesquines quand on les met en regard de celles qui ont été accomplies par le gouvernement impérial ! M. Thiers a eu l'imprudence de provoquer une de ces comparaisons, et il s'est attiré de la part de M. Rouher une écrasante réponse. Nous avons comme vous transformé la flotte, avait dit l'ancien ministre de Louis-Philippe ; nous avons converti les navires à voiles en navires à vapeur, nous avons substitué les murailles droites aux murailles bombées, et remplacé la vieille artillerie par des canons à la Paixhans ; sans doute, a répondu M. le ministre d'Etat, mais quel était l'effectif de la marine française au 31 décembre 1847 ? Vous aviez 221 bâtiments à voiles et 73 à vapeur, dont 16 de rang supérieur et 57 de rang inférieur, en tout 294 navires. Nous en avons aujourd'hui 484, dont 136 à voiles et 348 à vapeur. Voilà dans quelle proportion — sans parler des bâtiments cuirassés, dont on connaît l'auguste inventeur — le gouvernement impérial a augmenté la puissance navale de la France.

A quoi d'ailleurs ont principalement servi les emprunts qu'on nous reproche ? A solder les frais de deux grandes guerres qui ont également

Digitized by Google

profité aux intérêts et à l'honneur de notre pays. M. Thiers, nous le savons, n'approuve pas la guerre d'Italie, et il aurait préféré qu'on laissât l'Autriche écraser le Piémont et réduire sous sa domination toute la Péninsule; mais il trouve du moins qu'on a sagement fait de s'opposer aux empiétements de la Russie et d'empêcher les czars de s'établir à Constantinople. Nous pourrions lui faire remarquer que la question d'Orient n'aurait probablement pas pris un caractère aussi grave en 1854, si elle n'eût pas été résolue d'une manière si humiliante pour la France en 1840, et que l'empereur Nicolas aurait fait plus de cas des remontrances du marquis de La Valette si l'amiral Roussin n'avait pas été quinze ans auparavant si honteusement désavoué; mais nous aimons mieux nous abstenir de toute récrimination rétrospective, et il nous suffit que M. Thiers ait solennellement reconnu, cette année comme l'année dernière, la nécessité aussi bien que la justice de la guerre de Crimée. Fallait-il maintenant, pour couvrir les frais de cette guerre si juste et si nécessaire, s'adresser à l'impôt plutôt qu'à l'emprunt? C'est ce qu'a fait l'Angleterre. Mais l'Angleterre était déjà chargée d'une dette trop considérable pour vouloir encore l'accroître; et, d'un autre côté, quarante ans de paix et de tranquillité avaient donné aux fortunes privées, aussi bien qu'à la richesse publique, un tel essor, qu'elle pouvait sans injustice exiger de ses citoyens un grand et immédiat sacrifice. La France, au contraire, avait subi deux révolutions qui avaient retardé les progrès de notre prospérité naissante, et amoindri non-seulement les ressources de l'Etat, mais, ce qui est plus grave encore, celles des particuliers; augmenter les impôts dans de pareilles circonstances aurait été aussi cruel qu'impolitique; le gouvernement impérial a donc bien fait de recourir à l'emprunt et de répartir ainsi entre plusieurs générations le fardeau que la génération contemporaine aurait été incapable de supporter seule. « L'Empire, comme l'a dit M. Rouher en terminant son magnifique discours, l'Empire a fait deux grandes guerres; il a été mis par les événements qui ont affligé antérieurement la France, dans l'impossibilité d'augmenter les taxes, et s'est trouvé par conséquent contraint de recourir à l'emprunt et de suspendre l'amortissement. Mais en même temps qu'il imposait au pays ce douloureux sacrifice, il travaillait activement à doter la France de tous les éléments de prospérité et à reconstituer sa richesse par de grands travaux publics. Il a poursuivi son œuvre de père de famille intelligent, et ses enfants lui conserveront une inaltérable gratitude. » Ces paroles ont été vivement applaudies, et la Chambre a prononcé la clôture de la discussion générale du budget.

La question de l'amortissement, déjà si souvent agitée depuis le commencement de la session, a été de nouveau débattue le 10 juin à l'occasion du projet de loi relatif à l'annulation des rentes appartenant à la Caisse d'amortissement, et M. Auguste Chevalier a eu l'honneur de rétablir en cette circonstance un principe d'économie politique qu'on a trop souvent perdu de vue depuis quelque temps : c'est qu'on ne peut, c'est qu'on ne doit amortir qu'avec des excédants de revenu. Si ces excédants n'existent pas et que, pour obéir à une loi qu'on a eu le tort de faire, on s'obs-

Digitized by Google

tine cependant à amortir, on empire sa position au lieu de l'améliorer; car, si pour éteindre une ancienne dette de 100 millions, on est obligé d'en contracter une autre d'une valeur égale, on se trouve toujours débiteur de la même somme, et l'on a en plus à supporter les frais du nouvel emprunt. Si ces excédants existent, si l'on reçoit plus qu'on ne dépense, on fait certainement très sagement de consacrer le surplus de ses recettes à rembourser ses créanciers; car, outre qu'on augmente ainsi son crédit, on diminue chaque année d'autant le montant des intérêts qu'on est obligé de payer, et l'on arrive — au bout de trente-cinq ans, si l'on a seulement mis de côté 1 p. 0/0 du capital emprunté et appliqué rigoureusement le principe des intérêts composés — à éteindre complétement sa dette. C'est une opération excellente. Mais il en est peut-être une meilleure encore : c'est d'employer l'excédant de ses recettes de manière qu'il vous rapporte un intérêt supérieur à celui qu'en n'amortissant pas on se condamne nécessairement à payer. Si, au lieu de rembourser 100,000 francs que j'ai empruntés à 6 p. 0/0 j'achète une propriété qui me rapporte 7 p. 0/0, c'est évidemment, en supposant que je puisse toujours revendre cette propriété le prix qu'elle m'a coûté, 1 p. 0/0 que j'ai gagné à ne point amortir. Cette spéculation n'est guère à la portée des particuliers, parce qu'ils sont le plus souvent obligés de rembourser le montant de leurs emprunts à d'assez courtes échéances; un Etat, au contraire, peut toujours la faire, parce qu'il n'est jamais forcé de payer ses créanciers. L'Etat n'a pas d'échéances pour le remboursement du capital; et tout ce qu'on lui demande c'est de tenir scrupuleusement l'engagement qu'il a pris de payer chaque semestre l'intérêt de sa dette. La question pour lui se réduit donc aux termes suivants : les travaux publics que je ferai exécuter pour le capital nécessaire à racheter 1 million de rentes me rapporteront-ils plus de 1 million? Si la réponse est affirmative, l'Etat fait bien de ne point amortir, et, contrairement au proverbe, il s'enrichit en ne payant point ses dettes. Le projet de loi relatif à l'annulation des rentes appartenant à la Caisse d'amortissement a été adopté presque à l'unanimité (par 238 voix contre 6).

La deuxième section du service de la justice a soulevé une discussion qui, pour n'avoir point eu à proprement parler de caractère politique, n'en a pas moins offert un vif et légitime intérêt. M. Jules Favre a présenté, avec le talent qui ne lui fait jamais défaut, et avec une modération qui ne lui est peut-être pas aussi habituelle, des observations sur l'organisation de la magistrature, dont plusieurs mériteraient certainement d'être prises en considération. Il a fait remarquer, par exemple, qu'en général le traitement des magistrats n'était pas proportionné, nous ne dirons pas à leurs lumières et aux honorables services qu'on attend d'eux, mais à leurs besoins matériels et aux exigences de la société au milieu de laquelle ils doivent avoir un rang. Ainsi sur 783 juges de première instance, 330 n'ont que 2,700 fr. d'appointements, 241 ne reçoivent que 2,400 fr.; le traitement des juges de paix varie d'ordinaire entre 1,800 et 2,000 fr. Pour remédier à ce regrettable état de choses sans trop grever le budget, M. Favre propose de modifier la distribution des cours et tribunaux sur la

Digitized by Google

surface du territoire français ; il y a des magistrats qui ne sont pas suffisamment occupés : certaines cours ne jugent que 150 ou 160 affaires par an, tandis que chacune des cinq chambres de la Cour de Paris juge annuellement en moyenne 1033 affaires ; certains tribunaux de première instance, comme ceux de Loudun, de Paimbœuf, de Bressuire, n'ont pas 100 affaires à examiner par an ; ne serait-il pas possible, demande M. Jules Favre, d'opérer quelques suppressions qui permettraient de rétribuer davantage, sans surcroît de dépenses, les cours et tribunaux que l'on conserverait ? La réponse du commissaire du gouvernement nous a frappés par son esprit vraiment démocratique ; s'inspirant de ce principe que le fonctionnaire est fait pour les administrés et non les administrés pour le fonctionnaire, M. Lenormant a répliqué à M. Favre que la première considération dont on devait se préoccuper en fixant les circonscriptions judiciaires, c'était que les tribunaux ne fussent point trop éloignés les uns des autres, et que la justice fût toujours à la disposition des justiciables ; et que, par conséquent, certaines cours qui ont peu d'affaires peuvent être aussi nécessaires que celles qui en sont le plus surchargées. Le gouvernement, d'ailleurs, a déjà prouvé combien il se préoccupe des intérêts personnels des magistrats ; il a proposé, dans une des sessions précédentes, un projet de loi qui a été adopté par la Chambre, et en vertu duquel les traitements de tous les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, depuis les membres de la Cour de cassation jusqu'aux juges de paix, ont été assez sensiblement augmentés. M. le commissaire du gouvernement aurait pu ajouter que, si modiques que soient aujourd'hui, relativement à l'élévation générale des salaires, les émoluments de la magistrature, une foule d'hommes distingués par leur talent et leur science se portent encore avec empressement vers cette carrière, ce qui montre évidemment que, quoiqu'elle ne puisse les enrichir, elle leur offre cependant des avantages capables de les attirer, et que le respect et la considération qu'elle assure à ceux qui l'embrassent peuvent, jusqu'à un certain point, compenser les gros appointements qu'elle ne saurait leur promettre.

De semblables débats sont aussi utiles qu'intéressants, et ils font bien voir que lorsque les membres de l'opposition veulent discuter de bonne foi et sans esprit de parti, soit avec leurs collègues, soit avec les représentants du gouvernement, ils jouent aisément au milieu de l'assemblée un rôle digne de leur talent : malheureusement les souvenirs de notre dernière révolution sont encore vivants, surtout dans le cœur de ceux qui y ont été plus particulièrement mêlés, et il suffit trop souvent d'une allusion, — quelquefois involontaire, — d'un mot imprudemment échappé pour réveiller les haines endormies et pour transformer nos paisibles délibérations parlementaires en un déplorable échange de personnalités. C'est ce qui est arrivé lundi dernier. Nous ne voulons pas rechercher ici de quel côté sont parties les premières provocations, et il importe assez peu que ce soit M. Noubel ou M. Glais-Bizoin qui ait le premier franchi les bornes d'une discussion pacifique ; mais il nous sera peut-être permis de regretter que de pareils signes de rancune et d'animosité se manifestent au sein du Corps législatif précisément au moment où le pays entier offre

Digitized by Google

les symptômes les mieux caractérisés d'un apaisement général. L'Empereur, en revenant de la colonie dont il a été étudier les besoins et assurer l'avenir, a dû éprouver une légitime satisfaction en retrouvant la France si prospère, si confiante et si calme. L'honneur en appartient surtout à la main à la fois ferme et douce qui a si courageusement et si habilement soutenu, pendant l'absence du chef de l'Etat, le lourd fardeau du pouvoir; l'Impératrice semble avoir pris à tâche de réconcilier avec les institutions impériales les ennemis les plus irréconciliables de l'empire, et tous ses actes paraissent avoir été inspirés par cette sage et bienveillante pensée, depuis le jour où elle a été investie de la régence jusqu'à celui où, prête à quitter la direction des affaires, elle a signé le décret qui annule tous les avertissements infligés à la presse. La France a reconnu comme elle le devait les généreuses intentions de sa souveraine, et la population parisienne en particulier a témoigné combien elle y était sensible en se montrant patiente et résignée au milieu des rudes épreuves qu'elle traverse. Qui croirait, en effet, en voyant l'ordre et la tranquillité, qui n'ont pas un instant cessé de régner dans nos rues, qu'un grand nombre d'ateliers sont fermés, que plusieurs milliers d'ouvriers sont en grève, et se soumettent dans le présent aux plus cruelles privations, afin d'obtenir dans l'avenir une meilleure rémunération de leur travail? La lutte entre les ouvriers et les patrons est vive et acharnée, mais elle est restée jusqu'ici légale et pacifique; on cherche à se convaincre, on discute, on se contredit, on se réfute, et plus d'un journal complaisant insère alternativement les arguments des deux parties; mais jusqu'ici aucun désordre n'a eu lieu, aucun acte de violence n'est venu troubler la tranquillité publique et justifier les craintes qu'avaient exprimées l'année dernière les adversaires de la loi sur les coalitions. La situation cependant devient chaque jour plus grave, et il est à désirer, pour les ouvriers comme pour les patrons, qu'elle ne se prolonge pas davantage; leurs discordes ne peuvent profiter qu'à l'industrie étrangère; sous l'empire du libre-échange, les intérêts des ouvriers et des patrons sont solidaires. C'est ce que le directeur d'une de nos plus grandes imprimeries, qui est en même temps un membre distingué du Corps législatif, M. Paul Dupont expliquait dimanche dernier à ses ouvriers réunis en séance annuelle pour entendre le compte rendu de l'association qu'ils ont formée par ses conseils et sous sa présidence; et il avait d'autant moins de peine à les persuader qu'ils le regardent depuis longtemps beaucoup moins comme un chef que comme un père.

Il s'est produit depuis quelque temps dans l'affaire des duchés un revirement considérable, et ce revirement, nous le disons au risque de trouver des incrédules, pourrait amener les complications les plus graves non-seulement pour l'Allemagne, mais pour l'Europe entière. Au moment où l'on s'était mis d'accord sur la convocation des Etats du Schleswig-Holstein, et où il semblait qu'on n'eût plus à régler que quelques questions secondaires de détail et de forme, on s'est aperçu qu'on divergeait plus que jamais sur le fond, et les dissentiments les plus prononcés ont éclaté de nouveau non-seulement entre M. de Bismark et le duc d'Augustenbourg, mais entre le cabinet de Berlin et le cabinet de Vienne. M. de Bis-

Digitized by Google

mark n'a jamais pu douter un instant que la représentation nationale des duchés, consultée sur la question de succession, ne se déclarât de la manière la plus formelle en faveur du duc d'Augustenbourg. Or, ce prince repousse péremptoirement plusieurs des exigences que le ministre prussien a formulées dans sa note du mois de février. Il a fait il est vrai, dans une dépêche adressée à M. d'Ahlefeld, son représentant à Berlin, plusieurs concessions considérables; il a consenti à céder à la Prusse, en pleine souveraineté, le port de Kiel avec autant de terrain qu'elle en aura besoin pour le fortifier; il lui abandonnera tout le territoire qu'elle réclame des deux côtés du Sund d'Alsen; il lui laissera la libre disposition du canal maritime qui doit joindre les deux mers, et lui permettra de construire des fortifications aux deux extrémités; il conclura avec elle une convention militaire semblable à celle qui existe déjà entre cette puissance et le duc de Cobourg; il se déclare prêt enfin à entrer dans le Zollverein; mais il refuse absolument d'acquiescer à l'absorption complète de son armée dans l'armée prussienne, et il veut que les soldats des duchés ne prêtent serment qu'à leur souverain et non au roi de Prusse; il prétend, en outre, conserver la propriété et la direction des postes et des télégraphes. Ces prétentions ont paru exorbitantes au cabinet de Berlin, et la presse officieuse de M. de Bismark a entrepris de prouver que, si le duc d'Augustenbourg s'obstinait à les maintenir, la Prusse ne pouvait, sans trahir ses intérêts et ceux de l'Allemagne, entrer en arrangement avec lui; la Prusse ne peut répondre de la sécurité de l'Allemagne si les soldats du Schleswig-Holstein ne portent point la cocarde prussienne. En même temps, le duc d'Oldenbourg, encouragé probablement par le cabinet de Berlin, adressait à ses agents une circulaire dans laquelle il protestait d'avance hautement contre toute décision qui pourrait être rendue par les Etats des duchés relativement à la question de succession, et signalait les prétendues menées de son compétiteur en demandant assez catégoriquement son expulsion du Schleswig-Holstein. Il est impossible que M. de Bismark prenne au sérieux la candidature du duc d'Oldenbourg; car, outre que les prétentions de ce prince sont condamnées unanimement par l'opinion publique, un ministre prussien ne saurait désirer que le Schleswig-Holstein soit livré à l'influence de la Russie; cependant le bruit que fait en ce moment le duc d'Oldenbourg sert les projets de M. de Bismark; il ne peut qu'être satisfait d'entendre contester d'avance l'autorité d'une assemblée dont les décisions ne seront probablement pas conformes à ses vues, et il se réjouit de tout ce qui, en retardant une solution définitive, compromet les intérêts du duc d'Augustenbourg et contrarie la politique de l'Autriche.

C'est l'Autriche, en effet, qui met surtout obstacle aux projets de M. de Bismark; elle trouve que le prince d'Augustenbourg s'est déjà montré beaucoup trop conciliant, et elle voudrait garantir d'une manière plus efficace l'autonomie du Schleswig-Holstein. Quel redoutable précédent, en effet, qu'une pareille convention pour tous les petits et moyens Etats qui entourent la Prusse! Et n'ont-ils pas lieu de craindre que cette puissance ne vienne un jour, dès que les circonstances lui en offriront le prétexte, leur demander à leur tour des concessions semblables à celles qu'elle

Digitized by Google

exige en ce moment des duchés, et les dépouiller ainsi sans bruit de leur indépendance? Ils le sentent si bien, que beaucoup d'entre eux aimeraient mieux que le Schleswig-Holstein fût purement et simplement annexé à la monarchie prussienne, que de voir le duc d'Augustenbourg souscrire aux conditions que la cour de Berlin lui impose. Mais l'Autriche ne pourrait consentir à un pareil agrandissement de sa rivale que si celle-ci lui offrait une compensation territoriale suffisante; or, telle n'est pas jusqu'ici l'intention de M. de Bismark. Le cabinet autrichien se trouve en ce moment dans un cruel embarras; s'il cède aux exigences de son alliée, s'il lui abandonne sans équivalent ses droits de copossession, sans même avoir obtenu que la question des duchés soit résolue conformément à ses désirs et à ses intérêts, il compromet de la manière la plus grave sa considération et son influence en Allemagne; s'il résiste, il faut qu'il se tienne prêt à la guerre, et nous apprenons en effet, de bonne source, que cette éventualité a déjà été sérieusement discutée à Vienne aussi bien qu'à Berlin. M. de Mensdorff-Pouilly serait, comme on sait, assez disposé à faire à l'alliance prussienne les plus grands sacrifices; mais M. de Schmerling, qui voit, dans une attitude hostile à la Prusse, un moyen de flatter l'opinion libérale et de reconquérir sa popularité perdue, combat de toutes ses forces les conseils de son collègue des affaires étrangères, et il est fort probable que s'il obtient seulement un demi-succès dans la tentative qu'il fait en ce moment pour réconcilier la Hongrie avec le reste de la monarchie, il exercera ensuite une influence décisive sur les résolutions de son souverain. La situation est, comme on voit, des plus délicates, et il ne faut pas se dissimuler que si un conflit venait à éclater entre les deux grandes puissances allemandes, il ne tarderait pas à dégénérer en une conflagration européenne. Les forces de la Prusse et de l'Autriche se balancent trop également pour qu'elles n'éprouvent pas l'une et l'autre le besoin de s'assurer des alliances, et, aujourd'hui plus que jamais, les alliances doivent s'acheter. Nous ne voulons pas examiner ici quelle est celle des deux puissances qui peut y mettre le prix le plus élevé, et nous aimons mieux supposer que le péril que nous venons de signaler, et qui est plus sérieux qu'on ne le croira peut-être en France, peut encore être conjuré. Nous comptons beaucoup sur la prochaine entrevue que les souverains de la Prusse et de l'Autriche vont avoir, dit-on, à Carlsbad, pour aplanir les obstacles qui s'opposent à l'entente des deux cabinets, et trouver enfin, à la question des duchés, une solution conforme aux intérêts des gouvernements comme aux vœux des populations.

Les journaux d'Amérique nous ont apporté une proclamation de M. Andrew Johnson, qui ne nous paraît pas très propre à hâter beaucoup la pacification du pays. Le nouveau président y accorde une amnistie à « toutes les personnes qui ont directement ou indirectement participé à la rébellion, » mais en dressant une liste si longue des individus auxquels cette mesure réparatrice ne saurait s'appliquer, que nous ne voyons guère à qui elle pourra profiter. Sont exceptés de l'amnistie : tous ceux qui sont ou auront été fonctionnaires civils ou diplomatiques du soi-disant gouvernement confédéré; tous ceux qui ont été officiers dans l'armée ou la ma-

Digitized by Google

rine de ce gouvernement, au-dessus du grade de colonel pour l'armée et de lieutenant pour la marine; tous ceux qui ont envoyé ou offert leur démission dans l'armée ou là marine des Etats-Unis, en vue d'éviter de combattre la rébellion; tous ceux qui ont quitté leurs foyers situés dans la juridiction et sous la protection des Etats-Unis, et sont passés des lignes militaires fédérales dans les soi-disant Etats confédérés, pour aider la rébellion; tous ceux qui ont exercé quelques mauvais traitements sur les prisonniers fédéraux; tous ceux qui ont concouru à la destruction du commerce des Etats-Unis sur les mers, lacs ou rivières; tous ceux qui, à l'époque où ils réclameront le bénéfice de la susdite amnistie, se trouveront détenus à un titre quelconque dans les prisons des Etats-Unis; tous ceux qui ont volontairement participé à la rébellion et qui possèdent des propriétés dont la valeur imposable dépasse 20,000 dollars, etc. Cette dernière exception — elle n'est point la dernière sur la liste de M. Johnson — est vraiment remarquable, et nous ne savons comment les publicistes qui ont jusqu'ici pris à tâche d'excuser toutes les paroles et tous les actes du nouveau président, expliqueront la pensée qui l'a dictée. Que l'on exclue d'une amnistie les hauts fonctionnaires de l'administration ou de l'armée, nous le comprenons encore; ils ont joué dans ce qu'on appelle la rébellion un rôle plus important que leurs concitoyens; ils ont non-seulement agi eux-mêmes, ils ont ordonné des actes que le gouvernement fédéral a jusqu'à un certain point le droit de trouver coupables. Mais depuis quand la richesse peut-elle être considérée comme une circonstance aggravante? Sur quel principe M. Johnson se fonde-t-il pour déclarer que ceux qui posséderont plus de 20,000 dollars méritent d'être traités plus rigoureusement que les autres? et comment nous persuadera-t-il qu'en exceptant de son amnistie ceux qui peuvent payer leur grâce, il a voulu autre chose que la leur faire acheter?

Le grand-jury de la cour des Etats-Unis a rendu son verdict à l'égard de l'ancien président des Etats confédérés, et déclaré : « Jefferson Davis coupable d'avoir préparé, ordonné et fait exécuter des actes d'hostilité contre les Etats-Unis, dans le but de renverser le gouvernement. » Cette sentence ne nous étonne pas, et il n'est que trop évident que les jurés appelés à se prononcer sur les faits reprochés à M. Davis ne pouvaient rendre qu'un verdict affirmatif. Ce qui reste à savoir, c'est si le gouvernement fédéral croira devoir appliquer la peine qu'entraînerait nécessairement la réponse du grand-jury. M. Seward est rétabli de ses blessures, et l'on compte sur son influence pour détourner le président des rigueurs auxquelles il serait peut-être naturellement enclin. Le retour de cet homme d'Etat aux affaires est de plus une garantie pour la paix générale, et il n'est pas à craindre qu'un ministre aussi prudent et aussi éclairé que M. Seward veuille pousser son pays, au lendemain de la guerre civile, à quelque imprudente agression contre les grandes puissances européennes. Les Anglais pourtant continuent à nourrir d'assez vives inquiétudes, si nous en jugeons par la discussion qui a eu lieu lundi dernier à la Chambre des lords. En même temps, nous apprenons que le gouvernement britannique a conclu un arrangement avec les délégués des possessions

Digitized by Google

anglaises dans l'Amérique du Nord, à l'effet de mettre toutes ces possessions en état de défense. Le Canada s'est engagé à fortifier ses frontières occidentales, et à tenir constamment sur pied des forces capables de protéger le pays; l'Angleterre, de son côté, a promis de fournir tout le matériel de guerre nécessaire, et de garantir un emprunt qui sera destiné à la construction de chemins de fer stratégiques; les travaux de défense devront être immédiatement commencés. Nous ne savons si les craintes de nos voisins sont fondées; mais nous n'avons, quant à nous, qu'à nous louer des procédés du cabinet de Washington, et de la manière dont il remplit ses devoirs internationaux. Dernièrement encore, des émissaires de Juarès, qui s'étaient emparés d'un navire péruvien, avec l'intention de le transformer en corsaire, ont été arrêtés et seront traduits devant les tribunaux, conformément à la loi de 1818 sur l'exportation des armes de guerre. De son côté, le général Sherman a adressé à ses anciens compagnons d'armes une proclamation dans laquelle il dissuade tous les soldats qui vont être licenciés de prendre part à des expéditions sans profit et sans gloire. Ainsi tombent tous les bruits alarmants qu'on a propagés depuis quelque temps, et dont M. Jules Favre se faisait encore ces jours-ci l'écho au sein du Corps législatif.

L'empire du Mexique a été reconnu par le gouvernement brésilien; c'est l'empereur don Pedro qui l'a annoncé lui-même solennellement dans le discours qu'il a prononcé le 3 mai à l'occasion de la réouverture des Chambres. Le Brésil est en ce moment aux prises avec des difficultés de plus d'un genre : son commerce ne s'est pas encore complétement relevé du coup qui lui a été porté au mois de septembre par la faillite de plusieurs maisons de banque considérables; ses frontières sont menacées par un ennemi entreprenant, qui ravage impunément une de ses provinces; sa tranquillité intérieure est troublée par une crise ministérielle qui, bien qu'un cabinet vienne enfin de se constituer, ne nous semble pas encore définitivement terminée. Malgré ces causes d'agitation et ces sujets d'inquiétude, le Brésil, administré avec sagesse, n'a pas cessé depuis quelques années de développer ses immenses ressources naturelles; l'industrie naissante a été encouragée; l'agriculture, exercée pendant un temps presque exclusivement par des esclaves, commence à jouir sur quelques points des bienfaits du travail libre; de nouvelles voies de communications ont été ouvertes; un service de bateaux à vapeur entre Rio-Janeiro et New-York va fonctionner au mois de septembre prochain; un télégraphe électrique sera établi le long des côtes, et une société de crédit mobilier est en voie de formation. Ce sont là les symptômes d'une louable activité, qui ne fera sans doute que redoubler si, comme on l'assure, un grand nombre d'Américains, chassés de la Virginie ou des Carolines par les persécutions du parti vainqueur, viennent apporter au Brésil leurs capitaux et leurs bras. L'empereur don Pedro paraît du reste bien comprendre les besoins de son pays, et le programme qu'il a tracé dans son discours du Trône aux représentants de la nation prouve que rien n'échappe à sa sollicitude éclairée : réforme électorale et réforme judiciaire, organisation administrative des provinces et des communes, lois

Digitized by Google

sur la garde nationale, l'instruction publique et le clergé, lois relatives à l'armée et à la flotte, à l'ouverture de nouvelles voies de communication, à l'introduction de nouveaux travailleurs libres; tels sont les nombreux sujets sur lesquels l'empereur du Brésil a appelé l'attention des députés. Il leur a donné en même temps l'assurance que l'honneur du pays ne lui était pas moins cher que sa prospérité matérielle, et qu'il s'occupait de châtier d'une manière éclatante l'insulte que le président Lopez avait faite au drapeau brésilien.

Il semble, du reste, que le président du Paraguay prenne plaisir à multiplier ses ennemis; non content d'avoir à combattre le Brésil et l'Uruguay, il vient d'attaquer la Confédération Argentine; irrité sans doute de ce que le président de cette république persistait à rester neutre, il a retenu dans le port de l'Assomption le paquebot-poste argentin le *Salto*, puis sans autres formalités, il a envoyé cinq bâtiments de guerre devant Corrientes, qu'ils ont canonnée, et où ils ont capturé deux bateaux à vapeur qui étaient à l'ancre dans le port. L'intention de Lopez paraît être de fomenter une révolution dans la Confédération, de renverser le général Mitre et de mettre à sa place un président disposé à le seconder dans sa lutte contre le Brésil; mais il est très douteux qu'il réussisse. Les provinces sont restées fidèles et les généraux Urquiza et Caceres, gouverneurs l'un d'Entre-Rios, l'autre de Corrientes, se sont empressés de mettre à la disposition du général Mitre toutes les troupes qu'ils ont sous leurs ordres. Celui-ci, après avoir dénoncé aux puissances étrangères, dans une circulaire datée du 19 avril, la conduite inqualifiable du président Lopez, a déclaré la guerre au Paraguay et conclu avec le Brésil et l'Uruguay une alliance offensive et défensive. Le Paraguay va être attaqué de plusieurs côtés à la fois, et déjà les navires brésiliens, remontant le Parana avec les troupes dont ils sont chargés, fraient le chemin à l'armée argentine qui va bientôt, sous leur protection, franchir ce fleuve et entrer sur le territoire ennemi. Il est impossible que Lopez puisse résister aux forces alliées, et le Brésil profitera de sa victoire pour établir dans le Paraguay un gouvernement honnête et libéral; c'est là, quoiqu'on en ait dit, sa seule ambition.

ALEXANDRE PEY.

CHRONIQUE FINANCIÈRE. — LE BUDGET

De toutes les questions qui ont occupé les esprits dans cette dernière quinzaine, il en est peu de plus importantes que celle du budget. Depuis 1852, on a répété si souvent que les principes financiers inaugurés par le gouvernement de l'Empereur menaient la France à la ruine qu'à chaque présentation du budget les gens timorés se demandent

Digitized by Google

si le rapport ordinaire de la commission ne va pas apprendre au pays la désastreuse nouvelle que les Jérémies de l'opposition lui font entrevoir tous les ans. Ces craintes sont naturellement bientôt dissipées ; mais l'opposition ne désarme pas si facilement devant l'évidence ; on s'en prend alors au rapport même, qu'on retourne en tous sens, décomposant son ordonnance, scrutant chacun de ses chiffres, afin d'en obtenir des révélations capables de justifier la réputation d'augure qu'on s'est attribuée. C'est à M. Garnier-Pagès et à M. Thiers qu'a été réservée la parole de l'opposition dans l'examen purement financier du budget.

M. Garnier-Pagès s'est-il tenu à la hauteur de la tâche qu'on lui avait assignée? Nous ne le croyons pas, et il s'en faut de beaucoup assurément qu'il ait modifié l'impression que le travail de la commission avait produite sur la Chambre. On a été d'autant plus étonné de son hésitation à entrer résolûment dans l'examen des diverses parties du budget que M. Garnier-Pagès avait de sérieux antécédents administratifs. L'étonnement s'est accru lorsqu'on l'a entendu professer des hérésies singulières chez un homme de finance et s'exprimer sur le gouvernement de l'Empereur avec une amertume qui a bien le droit d'étonner si l'on songe à la façon brillante dont le gouvernement est sorti des embarras financiers que lui avait légués la République.

« Je suis, a dit M. Garnier-Pagès, pour les chemins de fer qui produisent. » Il n'est point pour les autres. C'est là l'opinion d'un actionnaire, mais non d'un économiste. Ce n'est point non plus celle d'un député au fait des besoins du pays, ainsi que M. Garnier-Pagès le constatera aisément s'il veut bien feuilleter la masse énorme de pétitions adressées au gouvernement depuis 1830, afin d'en obtenir l'établissement de lignes ferrées. M. Garnier-Pagès ajoute que c'est plus tard seulement et successivement qu'il voudrait voir s'accomplir ce genre de travaux. C'est qu'il ne tient pas compte des progrès qu'a faits chez nous l'industrie depuis 1848, où il s'est arrêté et se complaît, pas plus qu'il ne tient compte des progrès politiques accomplis dans la même période et dont l'histoire des grèves est une preuve si remarquable. M. Garnier-Pagès reste en cela dans son rôle, qui consiste à dénigrer un présent qu'il ne peut pardonner aux hommes actuels d'avoir fait sans lui. Il leur reproche tout, même notre système d'impôt, qui n'est point leur fait et qui existe depuis des siècles, faute de mieux, et dont le gouvernement de M. Garnier-Pagès a profité autant et plus que les autres.

L'opinion publique est indulgente pour M. Thiers, dont les idées ne sont point toutes dénuées de logique, si quelques-unes sont entachées d'erreur et si les autres ont vieilli. M. Thiers est d'ailleurs d'un pays où fleuriront éternellement, nous l'espérons, les qualités brillantes et toutes gauloises auxquelles il doit le meilleur de sa renommée. Nous voulons dire cette grâce et cette délicatesse de formes qui ne s'apprennent que dans la bonne compagnie, cette netteté d'élocution, cette promptitude de pensée et enfin cette verve spirituelle et railleuse qui ne suffisent pas à faire les grands orateurs sans doute, mais dont en France on subira toujours l'effet avec un vif plaisir. Les auditeurs de M. Thiers ne sauraient

Digitized by Google

donc échapper à l'influence du charme dont il est doué ; il ne faut point pourtant exagérer cette influence à une époque où les idées pratiques prennent si rapidement dans les esprits la place des théories dont se sont bercées les générations qui nous ont précédés. Cette substitution, qui est une preuve de la maturité de notre pays, se remarque surtout dans les deux Chambres. Si l'on y aime l'éloquence, on y préfère à des phrases bien faites, aux paradoxes aimables ou aux déclamations d'un libéralisme douteux les sages doctrines des hommes qui n'apportent au pays que le résultat loyal de leurs études ou le fruit de leur expérience ; c'est là l'essentiel. On sait aujourd'hui qu'un Etat diffère peu d'une maison de commerce, et c'est parce qu'ils sont conduits avec la froide régularité qui préside à la direction d'une grande industrie que les États-Unis et l'Angleterre sont en possession d'une si solide prospérité. C'est ce que M. Thiers n'a pu comprendre encore, ainsi que le prouve la comparaison à la Jean-Jacques qu'il établissait récemment entre le gouvernement et un père de famille. La Chambre n'est plus, comme au temps de M. Dupin, une réunion d'aimables causeurs, présidés par un homme d'esprit. Ce sont, cette fois, les vrais représentants des intérêts du pays qui la composent, et c'est le directeur du Creusot qui les dirige. M. Thiers paraît ne pas l'avoir remarqué, et cela est regrettable, car ce changement est un signe du temps, et celui qui s'y montre rebelle est bientôt laissé derrière par les générations nouvelles.

Il était plus difficile de répondre à M. Thiers qu'à M. Garnier-Pagès, pour qui le budget n'a guère été que le motif d'une appréciation générale sur le système financier de la France. Quelques mots de M. Gouin ont suffi pour la réfuter. Plus adroit que son collègue, M. Thiers ne s'est point éloigné du budget même, et l'on doit dire qu'il l'a commenté comme sait commenter un érudit lorsqu'il lui faut tirer d'un vieux texte les arguments qui sont nécessaires à un système préconçu. Il a retourné le budget dans tous les sens, puis, après l'avoir complétement défiguré, il l'a montré à la Chambre, en s'étonnant que la commission ait pu prendre au sérieux un objet aussi bizarre.

M. O'Quin a remis en place les sections brouillées par M. Thiers, mais non sans peine, car, lorsque celui-ci s'applique à mêler les choses, il s'en acquitte avec un art qui est resté proverbial dans le monde parlementaire ; et M. O'Quin l'a fait si nettement, que M. Thiers a cru devoir revenir à la charge. Cette fois, c'est M. Vuitry qui lui a répondu. Il a établi très clairement que les dépenses du budget ordinaire, c'est-à-dire les dépenses indispensables et d'ordre public, étaient entièrement couvertes par les recettes ordinaires. Point capital, si l'on veut bien se souvenir qu'en épousant la situation financière de la République, le gouvernement de l'Empereur y avait trouvé un déficit de 100 millions sur le budget ordinaire, qu'il a fallu combler. Dès lors le débat se trouvait réduit au budget extraordinaire, c'est-à-dire aux dépenses qui ne sont pas permanentes ou qui n'ont pas le caractère rigoureusement obligatoire des dépenses inscrites au budget ordinaire. M. Thiers a alors avoué que, dans ce déficit de 186 millions dont il avait fait le champ-clos de ses attaques et le thème

Digitized by Google

des plus sinistres prophéties, il comprenait pour 125 millions la dotation de l'amortissement. Ces 125 millions représentent, en effet, la somme que le produit des impôts, les dépenses obligatoires soldées, laissera disponibles. On pourrait s'en servir pour amortir; mais si le gouvernement s'y refuse, c'est qu'il a pour ces 125 millions un autre emploi, qui est l'achèvement des grands travaux publics que réclament tous les Conseils généraux. Ainsi, sur 186 millions en voilà 125 de retrouvés. M. Thiers y a joint lui-même une dizaine d'autres millions qu'il a reconnus provenir de ressources effectives. Restent les 25 millions au remboursement desquels le Mexique s'est engagé vis-à-vis de la France, et les 22 millions dus par la caisse de la dotation de l'armée, pour des pensions militaires dont le Trésor a fait l'avance. Ces 22 millions, la Caisse de la dotation de l'armée les possède bel et bien, et M. Thiers a dû en convenir. Quant à la dette mexicaine, le dernier emprunt nous en garantit suffisamment le payement. « Si vous avez ces millions en 1866, a dit M. Thiers, les aurez-vous en 1867? Non. » Pour qu'un tel argument eût de la valeur, il faudrait que le budget extraordinaire de 1867 s'élevât au même chiffre que celui de 1866. Il faudrait aussi que les dépenses du budget extraordinaire fussent obligatoires comme celles du budget ordinaire, tandis qu'elles sont facultatives, ainsi que M. Thiers devrait le savoir, et qu'à ce titre elles se mesurent sur les recettes. C'est parce que le gouvernement possède ces 47 millions qu'il les fait figurer au budget de 1866. Mais qu'en 1867 ils viennent à lui manquer, les dépenses que cette somme autorise, et qui ne sont pas obligatoires, se trouveront supprimées naturellement. La dernière observation de M. Thiers est donc tout à fait hors de propos. La seule argumentation sérieuse de ses discours est celle qui repose sur l'amortissement. Il est toujours sage d'amortir quand on le peut, et comme le fait l'Angleterre. Mais l'Angleterre n'a pas, comme nous, à réparer les erreurs économiques des gouvernements qui ont précédé le gouvernement actuel. Ses grands travaux publics sont achevés, et il ne lui reste plus qu'à les entretenir. Il n'en est pas de même chez nous. Les travaux que réclame le pays terminés, le gouvernement amortira, et ce ne sont pas les moyens qui lui manqueront, puisque, en 1865, l'excédant de ses recettes ordinaires sur ses dépenses ordinaires s'élève à 141 millions, c'est-à-dire à une somme supérieure à la dotation de l'amortissement.

Battue sur son propre terrain, l'opposition s'est rejetée sur les expéditions lointaines, et elle l'a fait avec les emportements qui lui sont familiers. Avec plus d'élévation dans la pensée, l'opposition aurait remarqué qu'au moment où le gouvernement faisait ces expéditions en Chine, en Cochinchine et au Mexique, il changeait les conditions du travail en Europe par ses traités de commerce, et mettait notre industrie sur un pied égal à celui des nations voisines. Dans ces circonstances, n'était-il pas nécessaire de lui ouvrir les contrées où se trouvent les matières qui en sont l'élément principal? A notre sens, les expéditions tant critiquées n'ont pas eu d'autre but, quelque différent qu'en ait été le prétexte. Ce qui semblerait confirmer cette opinion, c'est que du même coup le gouvernement faisait une enquête sur la marine marchande, et sollicitait des

Digitized by Google

Chambres les fonds nécessaires à l'agrandissement de nos ports et à l'achèvement des chemins de fer, des canaux et des routes ; c'est que navires, canaux, routes et voies ferrées sont le trait d'union naturel entre la matière première et la fabrique, entre l'objet manufacturé et le consommateur exotique. Cette enquête a révélé des faits réellement monstrueux. Ainsi, la législation qui régit cette marine frappait non-seulement le navire de droits élevés, mais tout ce qu'il transportait : son équipage même ne lui appartenait pas ; il appartenait à l'Etat, qui pouvait le prendre si bon lui semblait. D'autres exigences vexatoires gênaient l'industrie maritime sous mille autres formes. Pour ce qui le concerne, le ministre de la marine a déjà détruit la plupart des embarras qui venaient de son département. De son côté, le ministre du commerce a adressé au conseil d'Etat, qui l'a présenté à son tour au Corps législatif, une loi qui mettra désormais cette grande industrie en possession de toutes les libertés dont elle a besoin pour se développer et seconder notre commerce.

Quant aux travaux publics encore à exécuter, nos lecteurs ne peuvent avoir oublié que le gouvernement en a saisi le Corps législatif il y a quelques jours. Il demande pour cela six années, espace nécessaire pour ne pas surcharger les exercices, nécessaire également pour donner à cet ensemble de travaux divers le temps de s'accomplir avec le soin indispensable. Mais comment pourvoir aux dépenses que ces travaux vont entraîner? Car pour mener à bonne fin une telle tâche, il ne faut pas moins d'une subvention extraordinaire de 60 millions par an, soit 360 millions pour les six années qui seront consacrées à cet immense travail, et sur lesquels 100 millions lui font défaut. En face de cette nécessité fallait-il recourir à l'emprunt? Le gouvernement s'est refusé à se servir de ce moyen, qui aggraverait les charges des contribuables et dont l'emploi eût paru regrettable pour le crédit public. Il a préféré chercher les ressources qui lui manquent dans l'aliénation d'une certaine quantité de bois domaniaux. Grave question que celle-ci, et qui lui a valu les objections les plus diverses et les plus contradictoires de la part de nombreux pétitionnaires. Les uns ne veulent pas admettre que l'Etat coupe ses bois « qui servent à l'ornement du pays, qui en est fier ; à la défense du territoire s'il est envahi ; à la salubrité des populations par leurs influences atmosphériques ; au régime régulier des eaux, dont ils tempèrent la violence, etc. » Puisqu'il faut abattre annuellement un certain nombre d'arbres, disent les moins radicaux, qu'on les abatte donc ! « Mais que l'Etat les utilise dans ses constructions civiles et militaires, ou enfin pour sa marine de guerre. » Ces réclamations, appuyées par M. le baron Dupin au Sénat, et reprises incidemment par M. Thiers dans ses discours sur le budget, ont fait plus de bruit que n'en méritaient des réclamations presque toutes signées de propriétaires de bois qui, sous le couvert du bien public, nous paraissent surtout redouter la concurrence de cette aliénation sur les marchés. Pour ce motif, d'abord, on ne saurait accorder à ces objections l'intérêt que réclament les pétitionnaires. Toutes, d'ailleurs, ont vieilli. Celle qui concerne la marine, quoique paraissant mériter le plus d'attention, n'est pas mieux fondée que les autres ; l'emploi du bois dans la construc-

Digitized by Google

tion des navires est devenu si rare, que dans le projet de loi sur la marine marchande dont nous venons de parler, il a fallu accorder la franchise pour les matériaux de cette construction, et réduire à 2 francs par tonneau de jauge la francisation des bâtiments. La marine militaire n'emploie que 40,000 stères de bois par an. Dans ses constructions comme dans celles de la marine marchande, c'est le fer qui occupe la plus grande place. On sait aussi la part que prend le fer au détriment du bois dans les constructions civiles. Personne n'ignore non plus que la houille et le coke se substituent tous les jours au bois dans l'alimentation du chauffage domestique et des forges. Reste cette question : en aliénant les bois, le gouvernement ne se prive-t-il pas d'une ressource dont il pourra avoir besoin dans les jours difficiles? Assurément non, car s'il aliène aujourd'hui 80,000 hectares de bois, il ne faut point perdre de vue que depuis 1830 il a augmenté notre sol forestier de 300,000 hectares. Il n'y a donc aucun inconvénient à rendre à l'agriculture les diverses parties des forêts de l'Etat avec lesquelles on doit compléter la somme dont on a besoin. Comme le remarque M. Fould, ce sera là pour l'alimentation publique et la richesse générale un élément nouveau, pour les populations des campagnes une source abondante de salaires qui les retiendront loin des villes, et en attendant, pour l'Etat, une augmentation de recettes par le développement de l'impôt direct et des droits de mutation.

Si, au contraire, on prive le gouvernement de cette ressource de l'aliénation, ressource fructueuse à plus d'un titre, et pour l'Etat et pour le pays, quel expédient lui laisse-t-on? L'emprunt. Si onéreux que soit ce moyen, le gouvernement ne devra point le repousser, car on ne peut plus hésiter devant les travaux qu'exigent notre industrie, notre agriculture et notre commerce, et, quoi qu'en aient dit MM. Thiers et Garnier-Pagès, c'est immédiatement qu'il faut les achever. En économie politique, tout s'enchaîne et se tient. Les traités de commerce ont entraîné l'ouverture des marchés d'outre-mer à l'aide d'expéditions lointaines; celle-ci a nécessité la réforme de notre marine marchande, laquelle exige à son tour qu'on mette la matière première qu'elle apporte ou la denrée fabriquée qu'elle emporte à la distance la plus courte et la moins coûteuse de nos ports agrandis et convenablement pourvus de tout ce qui manque encore à quelques-uns.

Cette question des forêts se trouve être malheureusement l'une de celles sur lesquelles pèsent le plus lourdement les préjugés, et il est regrettable de voir M. le baron Dupin les subir. C'est que M. le baron Dupin appartient à l'école économique dont M. Thiers est un des plus aveugles élèves. Si celui-ci ne craint pas de prendre ses preuves dans Vauban ou dans le baron Louis, c'est chez les nations les moins avancées de l'Europe que celui-là va demander ses inspirations, et aucun d'eux ne veut voir les liens que le commerce et les progrès de la civilisation ont établis entre les adversaires de Leipzig, de Montmirail et de Waterloo, non plus que la révolution économique déterminée par l'emploi de la vapeur. En repoussant l'idée de l'aliénation, M. le baron Dupin a montré qu'en France on croyait encore que, pour avoir de bonnes finances et un crédit considé-

Digitized by Google

rable, un Etat devait posséder de vastes domaines et particulièrement d'immenses forêts. C'est là une erreur qui s'efface tous les jours devant la lumière des faits. Que M. Dupin jette les yeux autour de lui. Quel est le gouvernement, en Europe, qui a le crédit le mieux assuré, qui peut demander à l'impôt les plus grandes ressources? Est-ce celui qui a les plus grands domaines, comme la Russie, la Turquie ou l'Espagne? Non; c'est l'Angleterre, qui n'a ni forêts ni domaines publics. Comme l'a fort bien remarqué M. Michel Chevalier, les domaines d'Etat n'ont été imaginés que pour servir de nantissement aux porteurs de rentes, après que la France eut passé par la monarchie de Louis XV, par le système de l'abbé Terray et par la République. Mais, depuis un demi-siècle, les temps sont changés, et le crédit de l'Etat repose aujourd'hui sur de tout autres bases que celles des gouvernements antérieurs à 1816. La preuve de cette confiance absolue du public n'est pas loin de nous; on lui peut citer les emprunts faits récemment par le gouvernement impérial. Il s'est adressé à la multitude, et la multitude a répondu en apportant ses économies.

La confiance du pays dans l'ordre de choses actuel ne se traduit pas seulement par l'empressement du public à verser ses épargnes dans les caisses de l'Etat; elle apparaît surtout dans la facilité avec laquelle trouvent leurs capitaux les entreprises qui naissent chaque jour, grâce au secours puissant que prête le gouvernement à l'envie de bien faire qui anime la nation. C'est cette foi dans le présent et dans l'avenir qui déterminera la prospérité de la vaste Société financière dont l'Empereur vient de doter l'Algérie comme cadeau de bienvenue. « Cette Compagnie, représentée par MM. Frémy et Paulin Talabot, dit le projet de loi en ce moment entre les mains du Corps législatif, s'est engagée, par une convention passée avec le ministre de la guerre, le 18 mai dernier, à transporter en Algérie son industrie et ses capitaux, et à les employer exclusivement, soit à des entreprises industrielles et agricoles, consistant en travaux publics, exploitation de mines, de terres et de forêts, exécution de barrages et de canaux d'irrigation, établissements d'usines, etc., soit à des opérations purement financières, de prêts au commerce et d'escompte. » En échange de cet engagement, l'Etat promet : 1° de vendre à la Compagnie 100,000 hectares de terres prises parmi celles qui seraient disponibles dans le domaine de l'Etat, en Algérie, moyennant le payement, pendant cinquante années, d'une rente de 1 fr. par hectare; 2° de lui concéder les mines dont elle découvrirait les gisements pendant un délai de dix années.

La Société s'engage, en outre, à mettre à la disposition de l'Etat un capital de 100 millions dans un délai de six années, à partir du 1er avril 1866, pour être employé en Algérie, soit à la continuation des grands travaux déjà entrepris, soit à l'exécution de travaux nouveaux. Cette somme versée par sixième, d'année en année et par trimestre, sera remboursée par l'Etat à la Compagnie en cinquante annuités, composées de l'intérêt calculé à 5 fr. 25 c. p. 0/0, et de la somme nécessaire pour assurer, dans la même période de temps, l'amortissement du capital. Le capital social sera de 100 millions, formés par l'émission de 200,000 actions négocia-

Digitized by Google

bles après versement du quart; et il servira à des opérations purement financières, telles que prêts au commerce, escomptes, etc., dans les conditions à déterminer par les statuts. La Compagnie aura, en outre, la faculté d'émettre des obligations à long terme ou à court terme, dont le produit sera exclusivement appliqué à des entreprises directes soit industrielles, soit agricoles. Ces obligations sont indépendantes de celles au moyen desquelles la Compagnie réalisera la somme de 100 millions à avancer à l'Etat, et qui auront pour gage spécial les annuités que l'Etat aura à lui payer à partir du 1er avril 1867.

Nous n'avons pas à insister sur les résultats importants qui doivent découler de cette grande mesure : la discussion à laquelle elle donnera lieu au Corps législatif éclairera le public à cet égard; mais nous ne saurions ne pas être frappés des avantages qu'elle offrira aux colons aujourd'hui péniblement engagés dans des entreprises qui languissent faute de crédit ou faute de capitaux. 100 millions de travaux publics feront le reste. Ainsi se trouvera tranformée sans effort, sans secousse et avec profit pour tous, cette belle colonie, dont on annonçait hier l'abandon, comme on avait annoncé déjà l'abandon de cette Cochinchine que M. de la Grandière rend en ce moment si prospère. On ne saurait douter que le Corps législatif ne se prononce favorablement sur le projet de loi qui doit accomplir le miracle que rêve l'Algérie, et qu'il n'assure son concours éclairé à cette tentative de progrès et de civilisation due à l'initiative de l'Empereur, et destinée à ajouter encore à la grandeur et à la richesse de notre pays.

L. TESTOT.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LE PARAGUAY

Histoire physique, économique et politique du Paraguay, par M. L.-A. Demersay. Paris, 1865. — *La République du Paraguay*, par M. A.-M. du Graty. Bruxelles, 1862. — *Essai historique*, par Rengger et Longchamp. 1827. — *Annales du commerce extérieur.*

Lorsqu'en janvier dernier, la guerre éclata entre l'Empire du Brésil et la République de l'Uruguay, on se demanda dans nos pays d'Europe par quel motif le Paraguay prenait si chaudement fait et cause pour ce dernier Etat, quel danger ou quel intérêt déterminait une petite nation, naguère encore isolée presque entièrement du reste du monde, à courir au dehors la fortune des armes, quand ses frontières étaient séparées du théâtre de la guerre par un territoire neutre, et qu'il lui restait chez elle tant à faire pour y développer la civilisation? La prudence lui faisait-elle un devoir, comme on le dit alors, de se tenir étroitement unie à l'Uruguay afin d'opposer ensemble une barrière aux envahissements dont l'ambition du Brésil les menaçait l'un après l'autre? Mais cette puissance, comme on l'a montré ici-même [1], n'a envoyé une flotte et une armée à Montevideo que pour obtenir une satisfaction qu'on lui refusait; elle a déclaré hautement que ses troupes et ses bâtiments se retireraient aussitôt que réparation serait faite des griefs dont elle avait à se plaindre, et elle a tenu parole. Si elle eût prétendu s'emparer de l'Uruguay ou s'en approprier une portion, non-seulement la Confédération Argentine, qui est plus puissante que le Paraguay et plus intéressée à ce que l'empereur don Pedro n'étende pas sa domination de ce côté, n'eût pas manqué de venir en aide à la République Orientale, au lieu de rester neutre; mais, en outre, la France et l'Angleterre,

[1] Voir, dans la *Revue* du 31 mars 1865, l'étude de M. Pereira da Silva.

Digitized by Google

qui ont garanti l'indépendance de cet Etat, fussent intervenues pour la faire respecter. Non, ce n'est point afin de pourvoir à la nécessité d'une commune défense que le Paraguay a pris les armes : c'est par d'autres causes internes et anciennes, qu'on aperçoit en parcourant l'histoire si étrange de ce pays. Sous la domination espagnole, il ne ressemblait par son régime à aucune autre colonie du Nouveau Monde; devenu indépendant, il se distingua encore des nouvelles républiques hispano-américaines en vivant renfermé chez lui sous un despotisme brutal. Aujourd'hui, quoique jouissant d'un gouvernement moins irrégulier, il porte encore profondément l'empreinte de ce passé et subit l'influence d'un vieux fonds d'idées qui n'a pas eu le temps de s'épurer au contact d'une civilisation plus avancée. Essayons donc de donner un aperçu des faits auxquels se rattachent les événements actuels [1].

I

Cortez achevait la conquête de la nouvelle Espagne et Pizarre allait commencer celle du Pérou, lorsque Sébastien Cabot, alors au service de Charles-Quint, lui annonça qu'il y avait à sa disposition, au sud du Brésil, une vaste et riche contrée. D'après le récit de ce navigateur, il avait remonté l'immense estuaire où se dégorgent les eaux du Parana et de l'Uruguay. Puis, comme on racontait qu'une bande de hardis Portugais avait pénétré par les terres dans les régions du nord-ouest et recueilli de riches dépouilles, Cabot avait résolu de s'ouvrir une route de ce côté; il avait donc laissé l'Uruguay à sa droite et s'était engagé dans une des onze embouchures du Parana. Marchant, la sonde à la main, entre des bancs de

[1] Pour faciliter l'intelligence de ce qui suit, nous rappellerons que la République du Paraguay est située dans l'intérieur du continent sud-américain, entre le 20e et le 27e degré de latitude méridionale, et qu'il n'existe pas encore de tout côté des limites déterminées entre elle et les Etats voisins. Au nord, le territoire occupé finit au Rio-Apa, qui se jette dans le fleuve Paraguay par 23° 4', et, du côté de l'est, au Rio-Yagurey, qui a son embouchure dans le Parana sous 22° 26'; mais le Paraguay réclame un territoire de plusieurs centaines de lieues, qui s'étend jusqu'au Rio-Blanco, et le Brésil soutient au contraire que sa frontière doit aller jusqu'au Rio-Apa et même au delà. A l'ouest, sur la rive droite du fleuve Paraguay, la République possède, en face de l'Assomption, deux villages couverts par des postes militaires; quant au désert du Grand-Chaco, qui s'étend au loin, le Brésil, la Bolivie et la confédération Argentine, au nord, à l'ouest et au midi, ont, concurremment avec le Paraguay, des prétentions qu'il reste à régler par des traités de délimitation. Au sud, le Parana sert de limite du côté de la Confédération Argentine; toutefois, l'île Apipé occupée par le Paraguay et le district de Candelaria qu'il tient également de l'autre côté du fleuve, sont encore en contestation. A l'est, la République est séparée par le Parana, du Brésil et de la Confédération Argentine.

Digitized by Google

sable mouvants et des îles nombreuses, s'arrêtant quand le vent du sud lui manquait, tantôt naviguant au milieu d'une nappe d'eau dont son œil embrassait à peine l'horizon noyé dans de lointains massifs de verdure, tantôt luttant péniblement contre la rapidité du courant resserré entre des rives abruptes, il avait atteint, au bout de près de trois cents lieues, le coude que fait le Parana en se dirigeant brusquement vers l'est. Là débouchait le Paraguay qui, descendant du nord, promettait de continuer à porter l'expédition vers ce magnifique empire de Paytiti qui, d'après le bruit populaire, occupait le centre du continent, et ce palais d'or et de pierreries où des trésors inépuisables attendaient les conquérants assez heureux pour l'atteindre. Cabot donc avait fait voile dans cette direction. Le Paraguay, moins large et moins limpide que le Parana, mais plus paisible, plus régulier, d'une profondeur plus égale, rendait le voyage moins pénible ; mais entre le 25e et le 26e degrés de latitude, les deux bâtiments espagnols avaient été assaillis par les pirogues des Payaguas, tribu de pêcheurs qui vivait sur les rives du fleuve. Tout en sortant victorieux de ce combat, Cabot avait reconnu, à la résistance et aux pertes qu'il avait éprouvées, l'impossibilité de poursuivre l'entreprise sans avoir des forces plus considérables. Il était donc revenu en Espagne solliciter de son souverain les renforts nécessaires pour conquérir cette terre fortunée, et l'honneur d'être choisi pour la gouverner.

Malheureusement les finances du plus puissant monarque de l'Europe n'étaient pas assez riches pour subvenir aux dépenses d'une expédition dans le Nouveau Monde. Pour obtenir de ce côté le gouvernement d'une province, il fallait se charger d'en faire la conquête à ses frais. Cabot, léger d'argent, chercha des associés ou des prêteurs, en faisant de pompeuses descriptions de sa découverte. S'il se fût borné à vanter la pureté du ciel, la douceur du climat, la fertilité du sol ; s'il eût dit que spontanément la terre fournissait en fruits des tropiques, de quoi nourrir une population entière pendant la plus grande partie de l'année, qu'il y avait de magnifiques forêts à exploiter, il n'eût dit que la vérité ; mais ses discours ne lui eussent ouvert aucune bourse ni attaché aucun compagnon d'aventure. Il flatta donc la passion dominante, en promettant des métaux précieux en abondance ; comme preuve, il montra des lingots d'argent provenant de lamelles que les Indiens portaient à leur cou, et il réussit au delà de ses désirs ; car un gentilhomme de Cadix, nommé Pierre de Mendoza, très riche, en crédit à la cour, s'enthousiasma tellement de ces brillantes perspectives, qu'il sollicita pour lui-même le gouvernement des pays découverts par Cabot. Son désir fut satisfait. Aussitôt il arma quatorze bâtiments, sur lesquels il embarqua 2,200

Digitized by Google

hommes avec soixante-seize chevaux, et le 1er septembre 1534, il mit à la voile de San-Lucar pour la Plata.

Au lieu de monceaux d'or, c'étaient d'amers désappointements qui attendaient les Espagnols de l'autre côté de l'Atlantique. A peine étaient-ils débarqués sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui Buenos-Ayres, que des bandes d'Indiens vinrent les assaillir avec un acharnement de mauvais augure. Rester là sur la défensive, enfermés dans des retranchements, obsédés par d'incessantes alarmes, exposés à la disette et aux maladies, c'eût été manquer l'objet de l'entreprise. Il fallait marcher en avant; mais auparavant Mendoza donna l'ordre à Ayolas, son lieutenant, d'aller à la découverte avec trois cents hommes en suivant la route tracée par Cabot.

Cette expédition arriva sans obstacle juqu'à l'endroit où les Payaguas avaient livré bataille aux étrangers. Là, les navires furent encore assaillis par des pirogues armées, au travers desquelles ils ne s'ouvrirent un passage qu'en perdant une quinzaine d'hommes. Plus loin, d'autres Indiens à qui Ayolas voulait acheter des vivres répondirent à ses avances par des hostilités; il fallut encore débarquer en armes et engager un combat, dans lequel la victoire fut chèrement achetée. Près de là se trouvait une colline qui offrait une position favorable pour l'établissement d'une étape; Ayolas y construisit, avant de poursuivre sa route, un petit fort, auquel il donna le nom de l'Assomption en mémoire du jour du dernier engagement. Le 2 février 1537, il avait dépassé le 21e degré; il établit sur la rive droite un nouveau poste, devant lequel il laissa ses vaisseaux sous le commandement d'un capitaine nommé Martinez de Irala, avec ordre de l'attendre pendant six mois; puis il s'engagea dans cette vaste étendue de marécages et de forêts qu'on nomme le Grand Chaco. Là, comme aujourd'hui encore, des tribus erraient, menant la vie sauvage; les caïmans pullulaient au bord des eaux; dans les hautes herbes rampaient les serpents, et les jaguars rôdaient çà et là, cherchant de quoi satisfaire leur voracité. Ce fut au travers de cette affreuse contrée qu'Ayolas poursuivit vers le nord-ouest l'Eldorado, qui fuyait toujours devant lui, se jouant de ses fatigues et de ses souffrances. Lorsque l'aventurier se décida à revenir sur ses pas, neuf mois s'étaient écoulés, Irala était retourné à l'Assomption; il fallut camper sur la rive, et près de là se trouvaient des Payaguas, qui tombèrent pendant la nuit sur les Espagnols et les massacrèrent jusqu'au dernier.

Du côté de Buenos-Ayres, la fortune ne favorisait pas davantage l'entreprise de Mendoza. Les Espagnols, entourés d'ennemis qui les harcelaient sans cesse, souffrant de la disette, se voyaient aussi décimés par les maladies. Point de nouvelles d'Ayolas, point de secours

Digitized by Google

de la métropole. Découragé, malade, Mendoza s'embarqua pour l'Espagne et mourut en route. Quelque temps après, des renforts arrivèrent; mais on jugea que la place n'était pas tenable; la garnison l'évacua et gagna par eau l'Assomption.

Il restait à peine six cents Espagnols, exposés de tous côtés aux attaques des indigènes, séparés du Pérou par des déserts, n'ayant pour communiquer avec la mer et l'Espagne, qu'une voie fluviale de plus de 300 lieues de long. Heureusement ils avaient parmi eux l'homme que demandait cette situation critique, et ils eurent le bon sens de le mettre à leur tête, en vertu d'une cédule royale qui les autorisait à élire un gouverneur provisoire en cas de décès du titulaire. C'était Martinez de Irala. Tandis que la plupart de ses compagnons d'armes n'aspiraient qu'à se saisir du Roi d'argent et de ses richesses, il nourrissait la noble ambition de coloniser le pays et de fonder la domination espagnole sur une base solide et durable. Doué d'une vigueur et d'une activité singulières, aussi brave soldat qu'habile politique, prodigue de sa vie comme de sa bourse, clément et juste, il travailla avec un zèle infatigable à l'œuvre civilisatrice qu'il avait conçue. Son premier soin fut de tracer auprès du fleuve Paraguay, sur le versant nord-ouest d'une colline, l'enceinte d'une ville, qui remplaça le fort de l'Assomption en conservant le même nom. Le sol fut divisé en carrés et chaque carré en emplacements pour les maisons d'habitation et les édifices publics. Autour de la ligne de palissades qui protégeait la ville, Irala distribua le sol entre les conquérants; les lots les plus proches étaient destinés aux cultures nécessaires à l'alimentation des habitants; les autres, plus étendus, devaient servir à l'élève du bétail. Des Indiens furent attachés comme serfs de glèbe à chacune de ces propriétés, qui prirent le nom de commanderies [1]. Peu à peu, la colonie se peupla d'animaux domestiques qui manquaient en Amérique; des chevaux, des bestiaux, des oiseaux de basse-cour importés d'Europe, se reproduisirent en grand nombre. A l'oranger qui croissait partout avec une vigueur extraordi-

[1] On distingua ensuite deux espèces de commanderies. Les unes, nommées *mitayos*, renfermaient des Indiens qui s'étaient soumis volontairement. On leur assignait un territoire sur lequel ils construisaient un village et vivaient sous l'autorité d'officiers municipaux, comme en Espagne. Ils étaient divisés par groupes, dont chacun formait l'apanage d'un colon; mais le commandeur n'avait droit qu'à deux mois de travail par an, et les caciques, leurs fils aînés, les autres fonctionnaires du village, ainsi que les femmes, les enfants et les vieillards, étaient exempts de ce service.

Les autres commanderies, nommées *yanaconas*, se composaient des Indiens faits prisonniers à la guerre ou réduits par la force. Ceux-ci servaient toute l'année; mais le commandeur ne pouvait les vendre; il lui était défendu de les maltraiter; il devait les habiller, les nourrir, les soigner dans leur vieillesse et dans leurs maladies, les instruire dans le catholicisme. Ces commanderies étaient beaucoup plus recherchées que les premières.

Digitized by Google

naire, au manioc, au maïs, au riz qui servaient déjà à l'alimentation des indigènes, on joignit des légumes, du froment, de la vigne.

L'intérêt le plus essentiel était d'accroître le nombre des colons. Les conquérants n'avaient amené avec eux que très peu de femmes, et comme on n'apercevait nulle part la moindre parcelle d'or ou d'argent, on ne devait s'attendre à recevoir de la métropole que des renforts peu considérables. L'esprit fécond d'Irala trouva l'expédient nécessaire. Les Indiennes des tribus voisines de l'Assomption étaient généralement bien faites, gracieuses, intelligentes et traitées dans leurs familles d'une manière peu propre à leur inspirer le regret d'en sortir. Les Espagnols, laissant de côté le sentiment de fierté qui, dans d'autres régions, tenait les conquérants séparés des vaincus, formèrent avec ces Indiennes des unions légitimes ou illégitimes, dont Irala fut l'ardent promoteur[1] et d'où sortirent les métis, qui formèrent progressivement le fond de la nation paraguayenne sous le nom de *fils du pays*.

Jamais, disait un poète contemporain de la conquête, en parlant d'Irala, jamais voix de Paraguayen ne s'élèvera pour le maudire. En effet, s'il combattait vigoureusement les tribus hostiles, les Indiens de la colonie avaient en lui un protecteur zélé contre les mauvais traitements des commandeurs. Ce fut sur sa proposition que Charles-Quint limita à deux générations la jouissance des commanderies ; ce terme arrivé, les Indiens eussent recouvré la liberté et acquis la condition de sujets espagnols moyennant un faible tribut, si la mort ne fût venue surprendre Irala au milieu de ses travaux. Après lui, les passions qu'il savait contenir ou diriger utilement pour la domination espagnole furent trop souvent abandonnées à elles-mêmes. Des chefs ambitieux et avides se disputèrent le pouvoir et l'affaiblirent en donnant impunément l'exemple de l'insubordination. Aux violences s'ajouta le dérèglement des mœurs. Les Indiens des commanderies, ne recevant ni soins ni éducation, continuant à être traités comme des bêtes de somme au mépris des ordonnances royales, leurs villages devinrent des foyers de mécontentement et de révolte. La province du Paraguay, d'ailleurs, s'étendit progressivement à de trop grandes distances pour qu'un seul chef pût pourvoir partout à la défense des points occupés, surveiller les services publics et refouler ou réduire les Indiens insoumis. Autour de l'Assomption la colonisation ne dépassait pas encore six à sept lieues cinquante ans après la mort d'Irala; mais au Sud on avait fondé Corrientes et Santa-Fé sur le Parana, San-Salvador sur l'Uruguay; Buenos-Ayres était relevé de

[1] On sait, par son testament, qu'il laissa des enfants de sept Indiennes, sœurs les unes des autres.

Digitized by Google

ses ruines, et des commanderies existaient près de ces villes. La cour d'Espagne remédia à cet inconvénient en détachant du Paraguay le territoire situé au-dessous du confluent du fleuve de ce nom avec le Parana, et en formant de ce territoire une province distincte sous le nom de Rio-de-la-Plata, avec Buenos-Ayres pour chef-lieu. Un inspecteur fut muni de pleins pouvoirs pour visiter les Indiens des commanderies et apporter à leur condition les améliorations qu'elle réclamait. Puis, renonçant à la force pour soumettre les indigènes, on demanda à la Compagnie de Jésus de se charger de les civiliser en leur enseignant la doctrine de l'Evangile. A l'ère de la conquête qui arrivait à son terme, succéda celle de la prédication.

II

Les instructions que reçurent les missionnaires, avec l'assentiment du gouvernement espagnol, étaient sagement conçues; elles consistaient à tirer les Indiens de leurs retraites par l'appât du bien-être, à les réunir en corps de nation hors du territoire occupé par les colons, et à ne travailler qu'ensuite à les convertir au christianisme. La Compagnie commença par établir à l'Assomption un collége où devait résider le supérieur des missions; puis des jésuites partirent, vers l'est, le sud-est, avec quelques Indiens qui leur servaient de guides et d'interprètes. Supportant avec une patience d'apôtres les fatigues et les souffrances, bravant les dangers de toute espèce au milieu des forêts vierges et des marécages, ils allaient porter aux tribus nomades des paroles de charité, les inviter à quitter une vie misérable pour jouir des douceurs de la société.

Les premiers Indiens qui cédèrent à la persuasion furent installés sur les bords du Parana, dans les endroits qui offraient les conditions les plus favorables pour assurer leur bien-être. Des bestiaux arrivèrent de Buenos-Ayres; des chariots apportèrent des instruments d'agriculture et des outils pour les constructions; les jésuites apprirent aux néophytes à semer, à labourer, à cuire la brique, à façonner le bois, à construire des maisons. De proche en proche, des villages se formèrent sur les deux rives du Parana, puis sur celles de l'Uruguay; au milieu du XVIIIe siècle, on comptait trente établissements de ce genre où se réalisait l'idéal d'une république chrétienne.

Chacun de ces établissements était administré par deux jésuites, dont l'un était chargé des intérêts temporels de la communauté, et l'autre des choses spirituelles. Le premier proposait à l'assemblée

Digitized by Google

générale des habitants les candidats parmi lesquels elle choisissait les officiers municipaux. Chaque village formait un rectangle dont les rues se coupaient à angles droits; les maisons étaient à un seul étage et bâties en pierres. Au centre se trouvait la place publique, formée par l'église, la maison des pères, le magasin général de la communauté, l'arsenal, la maison de refuge. L'église était magnifiquement ornée, et derrière elle se trouvaient des allées de platanes et des bosquets d'orangers, entre lesquels étaient rangées les croix du cimetière. A l'entour du village s'étendaient les potagers, les vergers, les champs de maïs et de froment, les plantations de tabac, de manioc, de cotonniers, d'arbres importés d'Europe ou tirés des forêts vierges.

Les Indiens travaillaient suivant leur aptitude, les uns aux arts mécaniques, les autres à l'agriculture; quant aux femmes qui restaient dans leur ménages, on leur distribuait, au commencement de chaque semaine, une certaine quantité de laine et de coton qu'elles devaient rendre le samedi toute prête à être mise en œuvre. Chaque famille avait un lot de terre pour ses besoins; le reste de la terre était appelé la possession de Dieu et les produits servaient à suppléer aux mauvaises récoltes, à entretenir les veuves, les orphelins et les infirmes, à payer des dépenses publiques. La journée s'ouvrait par une messe à laquelle personne ne manquait; à midi, la cloche annonçait un repos de deux heures; au coucher du soleil, on chantait la prière du soir; puis les familles rentraient dans leurs demeures.

En cas d'infractions, la première était punie par une réprimande secrète des missionnaires; la seconde, par une pénitence publique à la porte de l'église, comme chez les premiers fidèles; la troisième, par la peine du fouet; mais à peine trouve-t-on quelque exemple de ce dernier châtiment. Afin d'empêcher le libertinage, on mariait les jeunes gens de bonne heure. Les femmes qui n'avaient pas d'enfants se retiraient, pendant l'absence de leurs maris, dans la maison de refuge. Les deux sexes avaient des bancs distincts à l'église, et des portes différentes par où ils sortaient sans se confondre.

L'exploitation des forêts était une des principales occupations des missions. Ces dômes de verdure sous lesquels la végétation tropicale se déploie dans tout son luxe ne sont pas seulement un objet d'admiration par la grandeur du spectacle qu'ils offrent à la vue, par les légions d'oiseaux et d'insectes couverts des plus brillantes couleurs et des reflets les plus riches; les arbres donnent aussi des bois excellents pour les constructions civiles et navales, ainsi qu'une foule de produits utiles pour l'industrie et la médecine. Avec les renseignements que leur fournirent les Indiens et les études aux-

Digitized by Google

quelles ils se livrèrent eux-mêmes, les jésuites se firent une économie forestière qui rapportait de beaux profits, en même temps qu'elle fournissait d'utiles exemples. Les bois de construction descendaient à Buenos-Ayres par le Parana, soit dans des barques qui revenaient chargées de marchandises d'Europe, soit sur des radeaux dont les débris servaient ensuite de bois à brûler. Un autre grand objet d'exportation provenant des forêts était le maté[1] dont les Indiens faisaient usage avant la conquête et dont le goût se répandit rapidement dans les colonies espagnoles. D'abord les Indiens des missions allaient faire la récolte dans les forêts; mais les jésuites remarquèrent que les soins, la culture, la circulation de l'air autour de la plante, en mûrissant les feuilles, amélioraient sensiblement la qualité des produits; ils perdaient d'ailleurs des Indiens qui succombaient à la fatigue, ou reprenaient leur premier genre de vie, ou tombaient sous les coups des tribus insoumises. Ils imaginèrent de tirer des localités les plus renommées des graines qu'ils semèrent en quinconces à côté des villages et qui se développèrent promptement.

Dans les premiers temps, les missions n'offraient dans leur organisation que la douce image de la paix évangélique; rien n'y parlait de guerre ni de violence. Mais les villages les plus voisins de la province portugaise de Saint-Paul furent assaillis par les bandes de métis qui, sous le nom de *mamelouks*, parcouraient les forêts pour enlever les Indiens et les vendre au Brésil. Hors d'état de résister, des populations entières furent entraînées et décimées par la famine et la fatigue; d'autres, en fuyant sur leurs bateaux, rencontrèrent la grande cascade de la Guayra, où elles périrent en grande partie. Comme il ne fallait guère compter sur le gouvernement colonial pour la défense des missions, les jésuites se décidèrent à y pourvoir eux-mêmes. Ils se procurèrent des armes et des munitions; les villages furent entourés de travaux de défense; les habitants apprirent le maniement des armes et les manœuvres. Jusqu'alors, le travail était remplacé le dimanche par des danses et des jeux de bague; des exercices militaires et des tournois y furent ajoutés pour assurer le salut commun.

Il y avait ainsi au Paraguay, à côté l'une de l'autre, deux sociétés et deux gouvernements complétement distincts. Dans les missions, régnaient la paix et le bien-être; chacun remplissait sa tâche et pratiquait ses devoirs avec une soumission exemplaire. On n'avait besoin ni de lois civiles ni de lois criminelles, car il n'y avait pas de

[1] On trouvera d'intéressants détails sur le maté (*yerba maté*), dans la *Revue Contemporaine* du 30 avril 1864. (*Travaux des Académies et des Sociétés savantes.*)

Digitized by Google

propriété, et les coupables venaient au tribunal de la pénitence s'accuser et demander à genoux la peine qu'ils avaient méritée[1]. A défaut du ressort que donne la propriété, une règle douce et paternelle obtenait un travail suffisant pour assurer à chaque famille une existence heureuse. La population s'initiait ainsi à la civilisation chrétienne, sans passer par les douloureuses épreuves qui sont ordinairement la rançon du progrès.

L'autre partie de la province était loin de jouir d'une prospérité semblable. Les colons, à peu près livrés à l'arbitraire des gouvernants, vexés par des agents qui se préoccupaient beaucoup plus du soin de leur fortune que de l'intérêt public, obligés à un service militaire continu à cause des attaques incessantes des Indiens insoumis, n'ayant plus, comme à l'origine, le stimulant des commanderies qu'on restreignait de plus en plus, souffraient aussi du système économique que la métropole faisait peser sur eux. Ils ne devaient livrer leurs produits qu'à certains commerçants espagnols, et les marchandises d'Europe ne leur arrivaient que par la même voie. Les industries les plus importantes leur étaient interdites. Aucun étranger ne pouvait s'établir dans la colonie ; les Espagnols seuls en avaient la faculté, mais nul appât ne les attirait de ce côté. Et cependant les colons, créoles, métis et Indiens affranchis, étaient soumis à de lourds impôts, dont une grande partie ne profitait qu'à la métropole ; il y avait l'alcavala, qui se percevait sur tout ce qui se vendait en gros, le droit sur l'importation des noirs, un droit de 33 p. 0/0 sur les marchandises importées d'Europe, le droit de timbre, le monopole du tabac, de la poudre, du plomb, des cartes, enfin la dîme du clergé, et la cruzade selon le rang et la fortune des personnes.

Le malaise qu'occasionnait ce régime était plus sensible encore par le contraste que formait la situation florissante des missions. L'orgueil était blessé et l'envie excitée, chez les colons, par les barrières qui fermaient aux profanes l'accès de ces bienheureux domaines. Les gouverneurs et les évêques, compris eux-mêmes dans cette exclusion, supportaient impatiemment les refus qu'ils éprouvaient lorsqu'ils voulaient faire des inspections dans les villages du Parana. En outre, le supérieur et les pères qui résidaient à l'Assomption, dans le collége de l'ordre, se rendaient désagréables aux colons en étendant leur sollicitude sur les Indiens de la province, en blâmant hautement les mauvais traitements auxquels ceux-ci

[1] On raconte qu'au retour d'un siége où les Indiens avaient vaillamment combattu et remporté une victoire éclatante, un colonel s'inclina sur un signe du directeur spirituel de sa mission, pour recevoir douze coups de fouet en punition d'une faute qu'il avait commise.

Digitized by Google

étaient en butte. Ainsi s'amassaient des haines qu'un évêque fit éclater en 1649. Ce prélat, irrité de ce que les jésuites ne l'avaient pas laissé visiter les missions, profita de la mort du gouverneur pour convoquer les habitants et se faire décerner par eux l'autorité suprême, en vertu de la cédule de Charles-Quint. Puis, se livrant à la vengeance, il ameuta la populace en lui promettant le pillage du collége de la compagnie; les portes furent enfoncées, les bâtiments livrés aux flammes; les religieux, embarqués de force sur des canots, furent abandonnés sans vivres au cours du fleuve. Il n'y avait pas de soldats espagnols dans la province; comme c'était Buenos-Ayres qui était exposé aux attaques de l'étranger, les troupes tenaient garnison de ce côté. Le nouveau gouverneur, qui fut chargé de rétablir l'ordre au Paraguay, demanda aux jésuites le concours de leurs Indiens, qui avaient déjà coopéré à la défense de Buenos-Ayres contre une flotte européenne et les tribus des Pampas. Les régiments des missions marchèrent sur l'Assomption, y entrèrent en vainqueurs, et le collége de la compagnie fut rétabli.

Cette expédition laissa de vifs ressentiments dans la population. En 1722, un membre de la municipalité, chargé imprudemment par le vice-roi du Pérou de juger le gouverneur accusé de prévarication, le déclara coupable, se fit élire à sa place, et, les jésuites ayant réclamé, il les expulsa de nouveau. Ce ne fut qu'en 1725 que le gouverneur de Buénos-Ayres put venir châtier cet usurpateur et rétablir un gouvernement régulier. Après le départ des troupes, la municipalité refusa de recevoir les jésuites; leur réintégration ne s'accomplit qu'en 1728. Deux ans après, nouveau soulèvement au cri de Commune! Un gouverneur qui arrive est obligé de se retirer après avoir subi une foule d'humiliations. Les Indiens des missions, menacés par les rebelles d'invasion et de partage, se rassemblent au nombre de 6,000 sur les bords du Tébicuari pour défendre les biens des communautés. Les *communeros*, inquiets, se tournent contre les jésuites de l'Assomption, qu'ils accusent d'avoir suscité ce mouvement, et les chassent de leur collége. L'année suivante, un gouverneur reprend possession de la ville, sans résistance; mais il ravive la révolte par des actes irréfléchis; le cri de Commune retentit de nouveau, un combat s'engage, et le gouverneur est massacré. Sur l'ordre du vice-roi du Pérou, le gouverneur de Buenos-Ayres fait garder la frontière par les Indiens jusqu'à ce qu'il arrive pour se mettre à leur tête. Les rebelles s'avancent à sa rencontre, rangés sous l'étendard royal; ils repoussent les propositions d'accommodement qui leur sont faites et engagent le combat avec une avant-garde qui les met en déroute. Le gouverneur entre dans l'Assomption, retire à la province le privilége qu'elle tenait de la cédule de

Digitized by Google

Charles-Quint, rétablit les magistrats destitués, punit les meurtriers de l'ancien gouverneur, et les jésuites rentrent dans leur collége.

Aussitôt cette expédition terminée, les troupes des missions furent conduites contre des tribus du Grand-Chaco, qui, encouragées par la guerre civile, avaient traversé le fleuve et porté la dévastation jusqu'aux portes de la ville. Les Indiens délivrèrent la province de cette invasion. Néanmoins, les haines persistèrent, et la cour d'Espagne fut assaillie de plaintes et d'accusations contre les missionnaires. Ils aspiraient, disait-on, à former un état indépendant de la couronne ; c'était là le motif des fortifications dont ils entouraient leurs villages, des canons, des armes et des munitions dont ils s'approvisionnaient. D'après d'autres accusateurs, ils avaient découvert de riches mines d'or et d'argent qu'ils faisaient exploiter en secret ; ils réalisaient aussi d'énormes bénéfices sur les produits vendus à Buénos-Ayres, et, avec ces trésors, ils étendaient dans le monde leur influence dangereuse. On leur reprochait encore de frauder l'Etat en ne donnant pas des dénombrements exacts de la population indienne pour la perception de la capitation. Toutes ces accusations étaient dénuées de fondement ; le temps et la raison en ont fait justice ; mais elles servirent, avec d'autres plus sérieuses, à motiver le décret par lequel Charles III bannit la compagnie de Jésus de tous les domaines de la couronne d'Espagne.

Tout en triomphant à la nouvelle de cette mesure, qui satisfaisait leurs vieux ressentiments, les colons, qui avaient vu à l'œuvre les régiments des missions, se demandaient avec inquiétude si les jésuites abandonneraient leurs établissements sans opposer de résistance. Quand on les vit s'éloigner aussi paisiblement qu'ils étaient venus, on respira, on se félicita, comme si la colonie allait être soulagée des maux dont elle souffrait. Le seul changement qui eut lieu, fut un commencement de désorganisation qui se manifesta dans la partie du pays la mieux gouvernée et la plus florissante [1]. Le reste

[1] Pour conserver autant que possible aux Indiens des missions le régime auquel ils étaient habitués, on imagina de remplacer le directeur spirituel de chaque village par un ecclésiastique et le directeur temporel par un fonctionnaire laïque. Mais les habitants se faisaient d'autant moins aisément à ces deux pouvoirs nouveaux, que l'autorité civile était trop souvent en désaccord avec l'autorité religieuse. Privés tout à coup de la tutelle pleine de sollicitude et d'habileté qui leur faisait une existence douce et réglée, ils perdirent de leurs qualités, se relâchèrent dans la pratique de leurs devoirs ; plus d'un s'échappa pour reprendre dans les forêts la vie de ses ancêtres, et d'autres suivant cet exemple, la population était déjà considérablement diminuée lorsque les Portugais envahirent, en 1801, la province des Missions et s'emparèrent des sept villages situés sur la rive gauche de l'Uruguay. Dix ans après, lors de la rupture des colonies espagnoles avec la métropole, quinze autres villages, situés entre l'Uruguay et le Parana, furent compris dans la province Argentine de l'Entre-Rios, et les huit autres, qui étaient placés sur la rive gauche du Parana, échurent à la République du Paraguay. Ces derniers établissements sont les seuls qui existent encore, avec Candelaria situé sur la rive droite

Digitized by Google

de la province du Paraguay languit dans la pauvreté tant qu'elle resta sous le même régime colonial. Sa condition ne changea que vers 1780, après que le commerce fut devenu libre entre la métropole et les colonies, et entre les colonies elles-mêmes. La création de la vice-royauté de la Plata, qui comprenait le Paraguay entre autres provinces, contribua, en améliorant l'administration de cette partie de l'Amérique espagnole, à y faire naître une prospérité inconnue jusqu'alors. Aussi, lorsqu'en 1810 Buenos-Ayres jugea à propos de rompre avec la métropole, et voulut constituer en république fédérative les provinces dépendant de la vice-royauté déchue, les habitants du Paraguay, satisfaits du régime sous lequel ils vivaient, refusèrent de s'associer à cette révolution. Les milices paraguayennes marchèrent à la rencontre des troupes envoyées par la junte de Buénos-Ayres pour faire reconnaître son autorité, et, quoique mal organisées, mal armées et mal commandées, ces milices forcèrent les révolutionnaires à capituler et à évacuer la province. Mais des émissaires de la Plata parvinrent à séduire quelques officiers créoles qui, dans la nuit du 14 au 15 mai 1811, s'emparèrent du pouvoir, et de ce mouvement sortit un des plus singuliers régimes qui aient existé dans le Nouveau Monde depuis un demi-siècle.

III

Il y avait au Paraguay, lors des événements dont nous venons de parler, un homme de loi qui jouissait d'une haute réputation de talent, d'équité et de désintéressement. Né en 1757 d'un Brésilien établi dans le pays, il avait acquis à l'université de Cordova le grade de docteur en droit canon ; puis renonçant à prendre les ordres, pour lesquels il se sentait peu de vocation, il avait obtenu à l'Assomption une chaire de théologie, qu'il avait bientôt quittée pour tenir un cabinet d'affaires, et successivement il avait été élu membre de la municipalité, procureur syndic et premier alcade de l'Assomption. De taille moyenne, maigre et nerveux, il avait le front développé, et sous d'épais sourcils, de beaux yeux noirs aux regards perçants. Rien n'avait de prise sur son caractère absolu et inflexible ; on l'avait vu prendre en main, contre un ami intime, la défense d'un ennemi

du même fleuve; le gouvernement paraguayen a su les conserver, sauf les vases sacrés et tous les ornements des églises, que Francia confisqua pour en appliquer le produit aux dépenses publiques. Les quinze villages de l'Entre-Rios ont complétement disparu sous les ravages des *gauchos* auxquels la guerre civile a livré cette malheureuse contrée, et des huit villages dépendant du Brésil, il ne reste que des ruines, au milieu desquelles sont disséminés quelques pauvres Indiens.

Digitized by Google

mortel menacé d'être condamné par un juge inique, puis la cause gagnée, refuser de se réconcilier avec son client. Ardent au plaisir, d'ailleurs, il menait de front le jeu, l'amour et les affaires. Cet homme qui, par une fortune inespérée, allait devenir le souverain maître du Paraguay, se nommait le docteur José Gaspar Rodriguez de Francia.

Il était à la campagne lorsque les insurgés formèrent une junte provisoire de trois membres. Proposé par un de ses amis, il fut d'abord repoussé par les officiers, à qui il inspirait peu de confiance, puis accepté sur la recommandation de son oncle, Franciscain très estimé. En juin 1811, un congrès établit une autre junte composée de cinq membres et dont Francia fit encore partie. Ses collègues étaient des hommes peu instruits, frivoles, ne songeant qu'à satisfaire leurs passions : Francia, impatienté, protestait, grondait, se retirait à la campagne, puis revenait lorsqu'on lui faisait des concessions et des promesses faute de pouvoir se passer de lui. La junte, enfin, comprit elle-même la nécessité de mettre fin à ce désordre ; elle convoqua en 1813 une assemblée constituante de 1,000 députés. La plupart de ces représentants de la nation étaient de pauvres campagnards, fort peu éclairés, et fort en peine de savoir quel gouvernement se donner ; mais des meneurs vinrent en aide à leur inexpérience ; on eut bien vite institué le pouvoir absolu sous le nom de république, et, pour l'exercer, deux consuls annuels, puis les suffrages se portèrent sur un riche créole nommé Fulgencio Yegros, et sur le docteur Francia. Deux chaises curules avaient été préparées pour les nouveaux magistrats, et par une singulière idée, l'une avait été appelée siége de César, l'autre siége de Pompée. Francia, qui possédait assez son histoire romaine pour choisir entre ces deux siéges, s'assit sur le premier, et laissant la représentation à son collègue, se réserva les affaires qui donnaient la véritable influence. Aussi l'assemblée qui se réunit l'année suivante se trouva-t-elle toute disposée à remplacer le gouvernement consulaire par un dictateur : la République Argentine élevait, disait-on, sur le Paraguay, des prétentions auxquelles il ne devait pas se soumettre; s'était-il détaché de l'Espagne pour devenir le vassal de Buenos-Ayres? Mais pour garantir son indépendance, il fallait un pouvoir fort, concentré dans les mains d'un seul homme, et qui pouvait, mieux que Francia, pourvoir au salut de la nation? Une grande majorité le nomma donc dictateur pour trois ans, avec le titre d'Excellence et un traitement de 9,000 piastres, dont il n'accepta que le tiers.

Aussitôt investi du pouvoir suprême, Francia s'installa dans l'ancien palais des gouverneurs espagnols. Sa vie privée subit un chan-

Digitized by Google

gement complet; plus de plaisirs, plus de parents, plus d'amis; pendant les courts instants que lui laissait le soin des affaires publiques, il lisait les philosophes français du dix-huitième siècle. Ne prenant conseil que de lui-même, il n'avait ni ministres, ni confidents, ni bureaux; relations extérieures, finances, guerre, police, tout était examiné et décidé par lui seul jusque dans les plus petits détails. Les fonctionnaires qui recevaient des ordres écrits les renvoyaient avec la mention de l'exécution inscrite en marge, et le dictateur les détruisait lui-même. Un infime secrétaire écrivait ses décisions sous sa dictée; un barbier lui servait de gazette; avec quelques soldats de garde, c'était là toute sa cour.

Dès son entrée dans la première junte, Francia s'était prononcé énergiquement contre la prétention que manifestait Buenos-Ayres de ranger sous son obéissance le Paraguay avec les autres provinces platéennes; investi du pouvoir suprême, sa grande pensée fut de fonder un Etat indépendant, en combattant à outrance tout ce qui, soit du dehors, soit du dedans, menacerait de contrarier ou d'empêcher l'accomplissement de cette œuvre. Toute relation fut rompue avec l'extérieur; les messagers qu'on envoyait étaient mis au cachot. Le dictateur détestait particulièrement « ces Athéniens de Buenos-Ayres, disait-il, révolutionnaires aimables, mais vains, indisciplinés, volages, ennemis de tout frein, et qui mènent la révolte par toute l'Amérique, sans être capables de fonder aucun gouvernement. » Il s'indignait de les voir prétendre se mêler des affaires du Paraguay, quand cet Etat ne se mêlait pas des leurs. Ses sentiments n'étaient partagés ni par les créoles, ni par les Espagnols restés dans le pays; la dictature leur pesait, et ils attendaient avec impatience l'époque où devaient expirer les pouvoirs conférés à Francia, dans l'espoir d'établir alors un régime plus conforme à leurs goûts. Mais les métis, beaucoup plus nombreux, mettaient au-dessus de tout l'indépendance nationale; se faisant la plus haute idée de l'importance et de la richesse de leur pays, ils ne voyaient au delà de ses frontières rien qui l'égalât. Ces idées étaient encouragées par la vue de tant de familles qui venaient des provinces platéennes chercher un refuge au Paraguay, s'estimant heureuses de vivre sous un régime de fer qui du moins les préservait des vols et des assassinats. Chaque fois que les journaux de la Plata annonçaient de nouveaux troubles, le dictateur faisait répandre ces nouvelles et s'attirait ainsi des actions de grâces pour la paix qui régnait au Paraguay. Il inspirait d'ailleurs une sorte de vénération superstitieuse par l'austérité de ses mœurs et la simplicité de ses habitudes, par une réputation de grand savoir et quelques connaissances astronomiques dont il tirait un excellent parti. Les métis étant ainsi acquis à sa cause, ce

Digitized by Google

fut parmi eux qu'il choisit les officiers, les fonctionnaires, les membres des municipalités. Lorsqu'en 1817 ses pouvoirs touchèrent à leur terme, il eut à sa dévotion de nombreux et chauds partisans qui déconcertèrent l'opposition des créoles, et la grande majorité de l'assemblée l'investit de nouveau du pouvoir suprême pour toute sa vie, sous le titre de dictateur suprême et perpétuel de la République du Paraguay.

Par ce témoignage de confiance, les représentants de la nation consacraient la politique d'isolement adoptée par le dictateur; mais, pour la soutenir, il lui fallait des troupes solides et dévouées, qu'il eut bientôt réunies. Les officiers qui appartenaient à la bourgeoisie furent congédiés et remplacés par des hommes de la classe inférieure; parmi les soldats aussi, tous ceux qui n'inspiraient pas de confiance furent éliminés, et les vides remplis par des recrues que le dictateur exerçait lui-même [1]. Il se composa ainsi une armée de 5,000 hommes, qu'il ne tarda pas à se féliciter d'avoir sous la main.

La province d'Entre-Rios s'était détachée de Buenos-Ayres, et Ramirez, le gouverneur, avait adressé à Francia des propositions d'alliance, auxquelles celui-ci avait répondu en faisant mettre au cachot le porteur du message. Ramirez, voulant tirer vengeance de cet outrage, chercha, avant de commencer l'attaque, à se ménager des intelligences à l'Assomption. Comme Yegros, l'ancien collègue de Francia, s'était distingué depuis parmi les mécontents, ce fut à ce créole que le gouverneur d'Entre-Rios envoya une lettre pour l'exciter à la révolte; mais ce message ne parvint pas à Yegros, qui se trouvait en prison avec d'autres Paraguayens, soupçonnés comme lui d'avoir formé le projet de se défaire du dictateur et de ses principaux officiers. Ce fut entre les mains du dictateur que tomba la lettre. Aussitôt les détenus furent interrogés; sur leur refus de faire aucun aveu, on les mit à la question, et l'on découvrit des complices qui en dénoncèrent d'autres. Une quarantaine de personnes furent condamnées à mort et fusillées.

Avant ces événements, qui eurent lieu de 1820 à 1822, la rigueur dont le dictateur usait dans tous ses actes pouvait encore passer pour une justice inexorable. A partir de cette époque, la cruauté prit le dessus; le caractère du despote s'aigrit de plus en plus; son accès devint difficile; l'espionnage et la délation furent largement organisés. On était incarcéré sans en savoir le motif, et l'on mou-

[1] Voici comment M. Demersay le représente lorsqu'il présidait à ces exercices militaires : « Admirateur enthousiaste de l'empereur Napoléon, il croyait le copier en montant à cheval en robe de chambre, avec des bas de soie et des souliers à boucles d'or; un tricorne de dimensions fabuleuses et qui représentait dans sa pensée le petit chapeau historique, complétait son costume, dont il avait pris le modèle sur une caricature de Nuremberg. »

Digitized by Google

rait dans les fers, ou, après de longues années de souffrances, on était envoyé à la mort pour faire place à d'autres. Les suspects qui n'étaient pas emprisonnés allaient peupler la colonie de Tévégo que le dictateur avait fondée sur la frontière du nord pour arrêter les incursions des sauvages. On laissait entrer les étrangers; mais s'en aller ensuite sans permission était chose impossible; les issues étaient gardées partout où ne s'étendaient pas des forêts et des déserts impraticables[1].

Le clergé ne pouvait trouver grâce devant un souverain aussi jaloux de toute influence exercée par d'autres que par lui. L'évêque, abreuvé d'amertumes, délégua ses pouvoirs à une créature du dictateur, qui gouverna l'église selon son bon plaisir. Le collége de théologie fut fermé; les couvents furent sécularisés, leurs biens confisqués; sous prétexte que les cérémonies nocturnes favorisaient les complots, elles furent toutes interdites. Le dictateur ne laissait échapper aucune occasion d'invectiver contre la religion catholique et de décrier ses ministres, se posant en disciple de la philosophie du XVIIIe siècle, qu'il ne faisait que calomnier; car s'il l'eût comprise, il eût pris soin de l'instruction publique qu'il négligeait complétement, et n'eût pas entretenu délibérément l'ignorance comme une garantie de stabilité pour son gouvernement.

Ses deux grands sujets de préoccupation étaient d'avoir sur pied une bonne armée et de tenir le pays isolé, sans le priver des objets nécessaires à la vie. De là lui vint l'idée de créer des fermes dans les vastes domaines qui appartenaient à l'Etat et qu'augmentaient incessamment les confiscations de biens. En surveillant avec un soin extrême la gestion de ces établissements, il se procura des chevaux pour sa cavalerie, du bétail pour nourrir son armée, et plus de cuirs qu'il ne lui en fallait pour le service. Il rendit obligatoire la production du coton pour fournir des vêtements aux habitants et des uniformes aux soldats; la filature et le tissage se développèrent. En 1820, des nuées de sauterelles ayant dévasté les plus riches cantons, un décret ordonna aux cultivateurs d'ensemencer de nouveau les terres ravagées, et cette mesure ayant pleinement réussi, on fit depuis lors deux semailles par an. Des soldats furent occupés dans les forêts, les uns à recueillir et à préparer le maté, les autres à abattre du bois. Ces produits, ainsi que ceux des fermes du domaine public,

[1] On sait que M. Bonpland fut retenu depuis le 2 décembre 1821 jusqu'au 2 février 1831. Il s'était rendu dans les anciennes missions, sur un terrain contesté entre le Paraguay et la Confédération Argentine, dans l'intention d'y fabriquer du maté. Francia, qui voulait s'assurer le monopole de ce produit, envoya 400 hommes qui traversèrent le Parana pendant la nuit, massacrèrent une partie des serviteurs de M. Bonpland, et l'entraînèrent blessé, les fers aux pieds, dans l'ancienne mission de Santa-Rosa, où il dut vivre de son industrie.

Digitized by Google

se vendaient sur le marché de l'Assomption, dont le dictateur se constituait le fournisseur privilégié, ne permettant aux autres propriétaires d'exposer en vente leurs produits qu'après ceux de l'Etat.

Malgré tous ces efforts d'un esprit absolu et d'un pouvoir sans limites, le système d'isolement ne put se maintenir intact. Le Paraguay, ne possédant aucun établissement pour la fabrication des armes, des projectiles, de la poudre, il fallait, pour tenir les approvisionnements au complet, recourir au commerce étranger. Il y avait d'ailleurs dans les magasins de l'Etat et dans ceux des particuliers, des quantités de tabac, de maté, de bois, de cuirs représentant des valeurs importantes qui se perdaient misérablement. Le dictateur se décida donc à ouvrir quelques relations avec le Brésil qui lui inspirait moins d'aversion et de défiance que la Confédération Argentine. Il fut convenu que les échanges se feraient dans la ville d'Incarnation, ancienne mission d'Itapua, sur le Parana, que les négociants brésiliens prendraient un tiers de leurs achats dans les magasins de l'Etat, et que, sous aucun prétexte, ils ne devraient sortir de la ville. Les Paraguayens, de leur côté, ne pouvaient s'y rendre qu'avec des autorisations spéciales très difficiles à obtenir. A la demande adressée au dictateur était joint un certificat du juge de paix du district, délivré sur l'attestation de deux témoins constatant que les denrées provenaient réellement du travail et de la récolte du pétitionnaire, et le certificat devait contenir l'assurance que l'intéressé était bon serviteur de la patrie et dévoué à la sainte cause de la liberté!

Parfois aussi, quelques échanges avaient lieu du côté de Buenos-Ayres. Lorsque les guerres civiles paraissaient assoupies et que les convois de charrettes parvenus à grand'peine à Incarnation, ne rapportaient pas les armes et les munitions nécessaires, le dictateur faisait annoncer à Corrientes qu'il laisserait sortir, en échange de marchandises qu'il désignait d'avance, une certaine quantité de produits du pays. Mais pour qu'un négociant fît une expédition au Paraguay, il lui fallait la certitude d'un gros bénéfice sur les marchés de la Plata; car, indépendamment des droits énormes que le dictateur percevait sur les importations, il ne prenait dans la cargaison que les objets à sa convenance et ne les payait qu'après un long délai, et toujours à un prix inférieur à celui qui avait servi de base à la fixation des droits. Les produits qu'il recevait étaient rangés dans des magasins où des employés les débitaient aux prix fixés par le dictateur. « La disette des objets de première nécessité, dit M. Demersay, était telle parfois, que la foule assiégeait les portes des magasins, et qu'il fallait envoyer de la troupe pour la contenir.

Digitized by Google

Le dictateur avait soin d'ailleurs de s'informer des prix de la place et donnait l'ordre de ne livrer à chaque individu qu'une quantité déterminée d'un article, afin d'empêcher les autres marchands de la ville d'en acheter la totalité pour la revendre plus cher. »

Ce régime de terreur dura de 1817 à 1840. A cette dernière époque, le dictateur, chargé d'ans et atteint d'une maladie mortelle, ne voulait cependant ni abandonner à qui que ce fût la direction des affaires, ni se désigner un successeur. Sa fin est racontée en ces termes par M. Demersay : « Peu s'en fallut qu'il ne sortît de la vie par un crime. Saisi tout à coup d'un violent accès de colère contre son médecin, il se lève, s'arme d'un sabre et allait en frapper l'homme de l'art, tremblant et résigné, lorsque ses forces le trahissent, et il tombe évanoui. Aux cris du barbier, accourt le sergent de garde, qui refuse d'approcher avant d'en avoir reçu l'ordre de sa bouche. « Mais il ne parle plus, » dit le mulâtre. « Peu importe, ré- » pond le soldat, fidèle observateur de la consigne, s'il revenait, il » me punirait d'avoir désobéi. » Enfin, on le porte mourant sur son lit, et, le 20 septembre 1840, il expire à l'âge de quatre-vingt-trois ans. On lui fit de somptueuses funérailles, au milieu d'un morne silence, interrompu seulement par les sanglots de la foule, qui s'était partagé ses vêtements comme des reliques. »

IV

C'était beaucoup, assurément, que d'avoir garanti l'autonomie du Paraguay et assuré son repos. Mais, en définitive, Francia n'avait fondé aucune institution durable. Ce qui restait de son gouvernement, c'était 700 détenus dans les affreuses prisons de l'Assomption ; des officiers et des fonctionnaires voués corps et âme au despotisme le plus brutal, et n'admettant aucun changement de régime ; à l'extrême opposé, tous ceux qui, ayant souffert ou vécu dans l'inquiétude, aspiraient les uns à des indemnités, les autres à un ordre de choses plus satisfaisant ; enfin, une masse d'individus dépourvus d'esprit public, même des connaissances les plus élémentaires, et attendant paisiblement un nouveau maître.

Les commandants des casernes formèrent une junte provisoire dont les membres, uniquement occupés de plaisirs, laissaient à un subalterne la direction des affaires publiques, et, du reste, puisaient largement dans le trésor pour eux et leurs amis. Le 23 janvier 1841, des mécontents remplacèrent cette junte par une autre qui, ne se comportant guère mieux, eut bientôt le même sort que la première.

Digitized by Google

Le 7 février, le commandant de la caserne San-Francisco, don Mariano-Roque-Alonzo, s'empara de l'autorité. Se connaissant plus propre à conduire un corps de troupe qu'à gouverner l'Etat, il s'adjoignit, en qualité de secrétaire, un homme dont on lui conseilla d'utiliser le concours, et qui était destiné à remplacer Francia. C'était don Carlos-Antonio Lopez, alors âgé de quarante-quatre ans. Voulant se faire homme de loi, il avait acquis autant d'instruction qu'il était possible de s'en procurer à l'Assomption; mais craignant ensuite quelque accès de jalousie du dictateur, et jouissant d'ailleurs d'une certaine fortune, il s'était retiré près de Rosario, dans une ferme où il avait attendu les événements.

Pendant son séjour à la caserne de San-Francisco, Lopez se conduisit avec adresse. Assistant aux conférences des officiers qui entouraient Alonzo, il gagna leur confiance tout en s'efforçant de leur inspirer des idées plus saines que les préjugés dont ils étaient imbus, et de leur faire adopter le plan qu'il avait conçu. C'était de proposer au Congrès qui allait s'assembler de conférer l'autorité suprême à deux consuls nommés pour trois ans, à l'expiration desquels un nouveau Congrès prorogerait les pouvoirs de ces magistrats, ou établirait, à son gré, une autre forme de gouvernement. Cette idée fut adoptée par les officiers, puis par le Congrès, qui nomma à l'unanimité Lopez et Alonzo, premier et second consuls, avec un pouvoir et des prérogatives identiques.

Le nouveau régime fut inauguré par un décret qui permit aux étrangers de sortir du Paraguay. Un autre acte pourvut à l'administration de la justice par la création de juges de paix, avec un juge d'appel, pour le civil; quant au criminel, un juge fut chargé d'en connaître avec l'assistance de deux citoyens désignés par le sort sur une liste arrêtée par l'administration. L'abolition progressive de l'esclavage fut aussi décrétée à cette époque; les esclaves acquirent le droit de se racheter pour une somme modique, les enfants à naître furent déclarés libres, et toute introduction nouvelle fut sévèrement prohibée [1]. Alonzo ne contrariait en rien son collègue, dont il acceptait la supériorité; mais comme toutes les réformes avaient contre elles de nombreux partisans de l'ancien régime, les consuls convoquèrent, en 1842, un Congrès, à la sanction duquel ils soumirent leurs actes. Ils désiraient aussi que les représentants de la nation affirmassent son indépendance par une déclaration solennelle, qui leur permît d'agir avec plus d'autorité auprès des puissances étrangères afin d'obtenir la reconnaissance de l'autonomie du Paraguay,

[1] Les esclaves étaient peu nombreux et de race mixte, les nègres ayant disparu. On n'en compte plus aujourd'hui qu'un millier.

Digitized by Google

toujours contestée par le dictateur de la Confédération Argentine. Le Congrès fit cette déclaration; il modifia le pavillon national, le sceau de la république; une monnaie de cuivre fut créée et l'assiette de l'impôt réformée.

A l'expiration des pouvoirs consulaires, Lopez présenta au Congrès la loi fondamentale qui règle la haute administration du pays, la législature, l'élection des députés, les droits des citoyens. Le partage de l'autorité souveraine entre deux consuls n'avait entraîné ni tiraillements, ni conflits; mais comme cet accord si rare était dû principalement au caractère droit et facile d'Alonzo, Lopez fit ressortir les désavantages ordinaires de la dualité des pouvoirs et proposa de remplacer le gouvernement consulaire par une présidence. Tout fut voté selon ses vœux, le 13 mars 1844. Le lendemain, jour fixé pour la nomination du premier magistrat, Lopez fut élu président pour dix années, avec un traitement de 8,000 piastres, le titre d'Excellence, l'uniforme et les prérogatives de capitaine général, le droit de se choisir des aides de camp, et de s'entourer d'une garde dont l'effectif peut s'élever à 75 hommes.

Les étrangers qui visitèrent le Paraguay sous ce nouveau régime, et qui rendirent compte de leurs impressions de voyage, représentèrent Lopez comme un homme intelligent, instruit et extrêmement laborieux; mais, en général, ils lui reprochèrent d'être astucieux, égoïste, impoli, hautain, de ne se faire aucun scrupule en politique, d'être dominé par un amour excessif du pouvoir et par le désir de le perpétuer dans sa famille. Lopez, de son côté, pouvait reprocher à certains étrangers de tenir une conduite peu prudente, à d'autres de se montrer beaucoup trop exigeants, ou de prendre des libertés qui juraient singulièrement avec la soumission absolue des nationaux. Quoi qu'il en soit, la présidence comparée à l'ancienne dictature constituait, sous tous les rapports, une immense amélioration. Le Paraguay se replaçait sous l'empire du droit des gens, à l'arbitraire succédait l'autorité de la loi, et des institutions régulières s'organisaient pour assurer le bien public.

D'abord, à la place de l'armée de Francia, qui ne se recommandait que par son aveugle dévouement, Lopez en forma une nouvelle de 12,000 hommes de toutes armes, bien équipés et bien armés [1]. Il créa un service médical qui manquait complétement; il appela de l'étranger des officiers, des chefs de musique militaire. La fabrication de la poudre, la fonte des canons et des projectiles, la confection des armes blanches reçurent une vive impulsion. A Ibicuy

[1] Tous les hommes, même mariés, sont tenus de servir; ils restent sous les drapeaux tant que leur présence est jugée nécessaire et ils y retournent à la première réquisition des autorités. La solde est faible; la moitié se paye en argent et l'autre en fournitures.

Digitized by Google

fut établie une fonderie de fer qui donne des produits de très bonne qualité. Au lieu du méchant atelier que Francia décorait du nom d'arsenal, un grand établissement de constructions militaires et navales, parfaitement outillé, et de vastes dépôts d'armes et de munitions, s'élevèrent sur le versant de la colline qui domine le port de l'Assomption. Puis, à côté de l'armée régulière, on organisa dans les districts des compagnies de gardes nationaux composées d'hommes possédant au moins 60 piastres de revenu (330 fr.), et ceux de seize à cinquante-cinq ans, à qui leurs moyens ne permettaient pas d'entrer dans les rangs de la garde nationale, furent enrôlés sous le nom de gardes auxiliaires [1].

Le système de défense établi par le dictateur sur la frontière du Nord fut complété par la création de nouveaux blockhaus sur la rive gauche de l'Apa. Du côté du Grand-Chaco, des postes furent échelonnés de distance en distance, de manière à pouvoir communiquer entre eux, de jour et de nuit, avec des pirogues armées. Puis, à une petite distance de l'embouchure du Paraguay dans le Parana, près l'endroit appelé *paso de Humaità*, on construisit, pour la défense du pays contre l'attaque d'une force navale, un camp retranché avec des batteries reliées entre elles par une palissade gabionnée et percée d'embrasures.

Lopez activa aussi les travaux publics en s'aidant des prestations auxquelles les habitants ont continué d'être assujettis comme l'étaient leurs ancêtres sous le régime colonial. Il ouvrit des routes, construisit des ponts, et, dans les principaux centres de population, des édifices publics, des églises, des cimetières. Un chemin de fer fut entrepris, aux frais de l'Etat, entre l'Assomption et Villa Rica, l'entrepôt des tabacs. Pour encourager les progrès de l'industrie, le gouvernement créa un système de brevets assurant aux personnes qui inventeraient ou importeraient des procédés ou des produits nouveaux, la jouissance exclusive de leur invention ou importation pendant cinq ou dix ans. Il fut permis à chacun d'exporter ses produits, les uns en franchise, les autres moyennant de faibles droits de sortie; l'importation des machines destinées à l'industrie ou à l'agriculture fut affranchie de tous droits, et le gouvernement offrit aux personnes qui voudraient créer des établissements industriels, de leur prêter des fonds à 6 p. 0/0 d'intérêt. D'autres mesures furent prises en faveur de l'agriculture : afin d'atténuer les

[1] De même que l'armée, ces milices rendent à l'Etat des services de toute nature. Elles servent à entretenir des postes aux frontières; elles conduisent les troupeaux, travaillent aux routes, aux ponts, à la récolte du maté, à l'exploitation des bois. Pendant ces différents services, l'Etat ne leur paye point de solde; il fournit seulement la nourriture.

Digitized by Google

désastreuses conséquences de la sécheresse, on creusa des canaux d'irrigation, on établit des barrages, on construisit des réservoirs artificiels. Les terres concédées par contrats emphytéotiques moyennant une faible redevance annuelle, furent aliénées moyennant 5 p. 0/0 du prix d'évaluation payables annuellement, de manière que l'acquéreur devînt propriétaire incommutable et pût entreprendre des travaux d'amélioration en toute sécurité.

L'instruction publique ne fut plus négligée comme auparavant. On créa un collége à l'Assomption, ainsi qu'une maison d'éducation pour les jeunes filles. De jeunes Paraguayens furent envoyés en Europe pour y faire leur éducation. Il fut décrété que chaque district aurait une école primaire élémentaire, et que des subventions seraient accordées à ces établissements sur les fonds de l'Etat. En outre, le gouvernement établit une imprimerie qui servit d'abord à la publication des actes publics, puis à l'impression du journal officiel *el Semanario* et de livres élémentaires.

Treize villages d'Indiens, fondés par différents gouverneurs espagnols, étaient restés soumis à un régime exceptionnel. A chacun d'eux était attaché un territoire plus ou moins étendu selon la nature du sol et le nombre des habitants; une partie était cultivée en commun pour les besoins publics, et le reste distribué aux familles pour leurs nécessités particulières. Ce domaine était inaliénable. Les villages étaient administrés, sous l'autorité du gouvernement, par des assemblées municipales que formaient les habitants sous la présidence de leur cacique. Tout Indien mâle de dix-huit à cinquante ans devait à l'Etat un tribut de deux piastres, et était assujetti à la corvée pour les travaux publics. Défense était faite aux habitants de sortir de leur village. Un décret du 7 octobre 1848 effaça ce reste de l'ancien régime; les Indiens furent déclarés citoyens de la République et placés sous l'empire de la loi commune.

Quant à la politique extérieure, Lopez offrit aux puissances étrangères d'établir avec elles des relations suivant le droit international. Le Brésil répondit immédiatement à cette ouverture en reconnaissant la République du Paraguay dont l'indépendance lui importait sous divers rapports, notamment à cause du fleuve Paraguay, qui prend sa source dans la province brésilienne de Matto-Grosso et la baigne sur une longue étendue. Cette partie de l'empire étant séparée de Rio-Janeiro par de vastes espaces de forêts et de marécages où mille dangers se joignent aux fatigues du voyage, les communications sont beaucoup plus faciles et plus promptes au moyen de bateaux à vapeur circulant par le Rio-de-la-Plata, le Parana et le Paraguay. Le Brésil attachait donc un grand prix à la liberté de la navigation par cette voie fluviale; mais Rosas, alors tout-puissant dans la Con-

Digitized by Google

fédération Argentine, déclara qu'il n'y aurait ni relation ni accommodement possible entre cet Etat et la République du Paraguay, aussi longtemps qu'elle prétendrait rester séparée des provinces de la Plata. Non content de fermer le Parana aux navires paraguayens, il prohiba tous les produits du Paraguay chargés sur des bâtiments étrangers, ainsi que ceux qui prenaient la voie de terre par le Brésil pour gagner le Rio-de-la-Plata, soit qu'ils fussent la propriété de Paraguayens ou de neutres. On échangea des notes, puis des invectives dans les journaux respectifs. Lopez, outré de colère, lança un manifeste dans lequel il résumait tous les griefs de la nation contre *son ennemi le plus acharné, habitué à faire la guerre d'une manière si atroce qu'elle épouvante la nature.* « En conséquence, était-il dit, le président de la République du Paraguay, invoquant la Providence, prenant le monde entier à témoin de son droit et de la justice de sa cause, forcé d'oublier tout ce que la guerre entraîne de calamités et de sacrifices, rompant cette précieuse paix maintenue avec tant de sollicitude depuis tant d'années, déclare la guerre au dictateur de Buenos-Ayres, guerre juste et sainte, qui cessera dès qu'il respectera la justice des peuples et les préceptes du divin Créateur. »

La province de Corrientes, qui s'était détachée de la Confédération Argentine, servait d'avant-garde au Paraguay : Rosas commença par lui enlever cet auxiliaire, et il serrait de près son ennemi lorsque, en avril 1851, le général argentin Urquiza leva fort à propos l'étendard de la révolte dans la province d'Entre-Rios, avec l'appui du Brésil. Rosas, battu à Monte-Caseros, s'enfuit en Angleterre, et le nouveau gouvernement de la Confédération Argentine reconnut l'indépendance du Paraguay, sauf la fixation des limites, qui fut ajournée d'un commun accord.

Des traités d'amitié, de commerce et de navigation furent conclus successivement avec la France, l'Angleterre, la Sardaigne et les Etats-Unis, ainsi qu'avec les Républiques de l'Uruguay, du Chili et de la Bolivie. Si le Brésil se fût contenté des mêmes conditions que ces Etats, il eût obtenu avant eux un traité semblable; car il avait reconnu le premier l'indépendance du Paraguay et il l'avait secondé dans sa résistance aux prétentions de Rosas, en lui envoyant des officiers avec des armes et des munitions. Mais il voulait deux choses auxquelles le président Lopez refusait de consentir. La première était l'ouverture du fleuve Paraguay à tous les navires sans distinction ni restriction, afin que les étrangers qui voudraient commercer avec la province brésilienne de Matto-Grosso pussent le faire en pleine liberté. Le président Lopez ne voulait accorder le passage qu'aux navires des nations qui auraient avec la République

Digitized by Google

des relations régulièrement établies par des traités. La seconde entrave provenait d'une ancienne question de limites que l'Espagne et le Portugal avaient léguée au Paraguay et au Brésil après de longues et infructueuses négociations pour la résoudre. On réclamait de chaque côté un territoire d'environ 600 lieues carrées, qui s'étend du 21° au 22° degré de latitude méridionale, entre le Rio-Blanco qui coule au sud de la province brésilienne de Matto-Grosso et débouche dans le fleuve Paraguay sous le 21° degré, et le Rio-Apa qui se jette dans le même fleuve par 22° 4'. Un projet de transaction préparé entre Lopez et le chargé d'affaires du Brésil, fut repoussé par le cabinet de Rio-Janeiro en 1854. Il en résulta une interruption dans les rapports officiels et des entraves à la navigation par le Paraguay. Alors arriva à l'embouchure du fleuve un amiral brésilien porteur de propositions d'accommodement qu'il appuyait des canons de son escadre, et une année s'écoula en négociations qui aboutirent à un traité d'amitié, de commerce et de navigation, accompagné d'une convention fluviale; la question des limites fut encore laissée sans solution.

Le Congrès Paraguayen, pleinement satisfait de la manière dont le président conduisait les affaires du pays, le maintenait à la tête de l'Etat en le réélisant chaque fois que ses pouvoirs touchaient à leur terme. En 1854, un député proposa de le nommer empereur et de rendre la couronne héréditaire dans sa famille; il déclina cet honneur et n'accepta le pouvoir que pour trois années. Ce temps écoulé, il annonça qu'il était décidé à se retirer des affaires, sa santé lui commandant le repos; et en effet, s'il n'eût consulté que les infirmités dont l'avait affligé un travail sans relâche, il eût persisté dans sa résolution; mais le pouvoir avait pour lui des attraits qui combattaient fortement le langage de la raison. Réélu malgré sa déclaration, il refusa; les suffrages se portèrent sur son fils aîné, le brigadier général Solano Lopez, qui s'excusa en se rejetant sur son inexpérience; alors le Congrès se retourna vers le père, qui finit par consentir à garder encore les rênes de l'Etat pendant sept années. Il vécut jusqu'en 1862, au milieu des souffrances; enfin, sentant au mois d'août que le moment de disposer de sa succession politique était arrivé, il nomma par un acte secret, en vertu des pouvoirs qu'il tenait de la loi, son fils aîné vice-président de la République. Peu de jours après, il mourait, et, suivant un de ses plus chers désirs, son fils était investi par le congrès des fonctions de président.

Digitized by Google

V

On voit par la suite des faits que nous venons de retracer rapidement, que les jésuites n'ont point exercé sur le caractère et les destinées de la nation paraguayenne autant d'influence qu'on leur en attribue dans divers écrits, où ils sont représentés à tort comme les souverains maîtres du pays. Leur action bienfaisante ne s'étendait que sur une petite partie du territoire actuel de la république du Paraguay; des trente établissements qu'ils avaient fondés, vingt-deux étaient situés de l'autre côté du Parana, sur des terres qui dépendent du Brésil et de la Confédération Argentine. Les Indiens de ces établissements formaient d'ailleurs un peuple à part, qui, après le départ des missionnaires, se dispersa en grande partie pour reprendre la vie nomade. Il ne resta que les huit villages situés dans le Paraguay, et encore la population était-elle amoindrie, appauvrie et soumise à un régime spécial, qui la privait de toute influence sur les destinées du pays. Ce fut à côté, dans la colonie, que se forma le peuple paraguayen, sous certaines influences particulières dont la principale fut l'union de la race espagnole avec la race indienne par des alliances multipliées. Les métis qui naissaient suçaient avec le lait de leurs mères les instincts et les goûts de la population dont elles sortaient; dans les mains de ces femmes douces, patientes, résignées, ils contractaient ces qualités morales sous les dehors avantageux de la race à laquelle appartenaient leurs pères[1].

L'absence des métaux précieux dans le pays exerça aussi une influence considérable sur ses destinées. Il vint relativement peu d'Espagnols; les Indiens, moins malheureux que dans les colonies où se trouvaient des mines d'or ou d'argent, multiplièrent, au lieu de décroître en nombre; les métis dispersés dans la campagne, occupés aux travaux de l'agriculture, vécurent simplement des fruits de la terre, qu'ils recueillaient sans beaucoup de fatigue. La misère et la richesse leur étaient également inconnues. Leur esprit peu éclairé sommeillait dans cette existence monotone; c'était beaucoup si leurs vues s'étendaient jusqu'aux confins de la province. L'Assomption était plus animée; des Espagnols et des créoles y entretenaient un

[1] D'après le portrait qu'en fait M. Demersay, les Paraguayens sont généralement grands et bien conformés; ils ont l'air doux et efféminé, la peau blanche, les cheveux noirs et plats ou légèrement bouclés, les yeux noirs et bien fendus. Les femmes, avec les mêmes proportions avantageuses, ont le pied et la main petits, des traits réguliers, la peau fine, d'un blanc mat, et une physionomie souvent fort agréable.

Digitized by Google

certain mouvement d'affaires et de plaisirs ; il y avait aussi, comme dans les villes principales de tout pays, des esprits turbulents, qui parfois suscitaient du désordre ; mais partout ailleurs le pouvoir n'avait affaire qu'à des gens d'une soumission et d'une placidité parfaites.

Francia trouva ainsi le terrain tout préparé pour y asseoir sa domination. Les métis, qui formaient le fond de la population, offraient au despotisme un solide appui, que le dictateur s'assura en choisissant parmi eux les officiers et les fonctionnaires, en nivelant impitoyablement tout ce qui prétendait s'agiter au-dessus de la foule obéissante. Il flatta les préjugés populaires en célébrant à outrance la fertilité du pays, ses ressources, sa richesse, qui, d'après lui, n'avait son égale dans aucune contrée du monde et dispensait les habitants de faire aucun commerce avec l'étranger. Il exalta encore le patriotisme en représentant le Paraguay comme l'objet de la convoitise de tous ses voisins, et fit bénir l'isolement dans lequel on vivait renfermé en publiant d'affreux récits de tous les désordres qui affligeaient les nouvelles républiques. La foule identifia la patrie avec la dictature ; par dévouement à la chose publique, elle se livra corps et âme à la domination d'un despote capricieux et brutal.

Depuis lors, les frontières ont eu beau s'ouvrir ; les mœurs et les sentiments n'ont guère changé. Aujourd'hui, comme dans le passé, « la population, dit M. Demersay, vit éparse et clair-semée au milieu des champs. Là, chaque famille possède une maisonnette (*rancho*) entourée d'un jardin planté d'orangers et de cocotiers, faite de terre et couverte de pailles coupées dans le *pajonal* voisin. De gros bambous reliés entre eux par des lanières de cuir frais constituent la charpente de la toiture et reposent sur quelques pièces de bois en partie noyées dans l'épaisseur des murs. Ce modeste logis est encore indifféremment la demeure du propriétaire d'une vaste exploitation rurale ou celle du contre-maître chargé de son administration. » On voit jusqu'à trois ou quatre familles groupées et vivant ensemble sur un petit terrain qui forme leur héritage commun. Les vêtements sont d'une simplicité extrême ; pour les hommes, c'est une chemise, un pantalon, un *poncho* en grosse toile de coton ; pour les femmes, une chemise sans manches, serrée à la taille. Les pasteurs, hommes et femmes, sont encore plus simplement vêtus. Comme jadis, le bétail sert de vingt manières différentes dans l'économie domestique : avec les cuirs, on couvre les siéges, les charrettes, les maisons ; on en fait des lits, des cordes, jusqu'à des portes et des fenêtres ; on s'assied sur des crânes ; on fabrique avec les cornes des vases, des cuillères, des peignes, des bouteilles ; la graisse remplace l'huile et le beurre ; les os servent de bois à brûler

Digitized by Google

dans les localités où il manque ; enfin avec le suif, chaque famille fabrique le savon et la chandelle nécessaires à ses besoins. Quant aux procédés de culture du sol et de préparation des produits agricoles pour la consommation, ce n'est que dans les grandes fermes de l'Etat que se manifestent des idées de perfectionnement ; ailleurs, les anciens usages sont toujours vivants ; un os sert de pioche ou de bêche ; un pieu pointu fait l'office de charrue ; pour faire le sucre de canne, on se sert de moulins en bois et de petites marmites qui font perdre une quantité considérable de jus. Qu'importe ? A quoi bon s'ingénier pour améliorer la production ? Avec une terre aussi libérale, les besoins essentiels ne sont-ils pas satisfaits ? N'a-t-on pas sa subsistance, son tabac, son maté ? Et ne faut-il pas prendre le temps se balancer à l'ombre dans son hamac, en regardant s'élever et s'évanouir en l'air la fumée de son cigare, ou de chanter en s'accompagnant de sa mandoline ? Que le gouvernement, du reste, ou seulement le moindre de ses agents donne un ordre, on s'empresse de l'exécuter. S'agit-il par exemple de construire un pont, une route, un édifice public ? Le président n'a qu'à décréter l'entreprise ; les habitants, toujours soumis à l'obligation coloniale des *auxilios*, sont à la disposition de l'autorité et se mettent au travail à la première réquisition, sans recevoir ni salaire ni nourriture, remplissant leur tâche non-seulement sans murmurer, dit M. Demersay, mais presque avec plaisir, tant est complète leur abnégation lorsqu'il s'agit du service de l'Etat.

Les deux cents députés dont se compose le Congrès [1] sont bien les fidèles représentants de la nation ; aucun d'eux ne se permettrait de soulever la moindre objection à ce qu'on leur présente, ni de faire la moindre proposition contraire. Le plus grand nombre sont de pauvres campagnards, qui possèdent à peine de quoi acheter le pantalon, les souliers et la veste indispensables pour figurer convenablement dans la représentation nationale ; les frais de voyage pour eux et leur monture, ainsi que les frais de séjour, pèsent lourdement sur leurs faibles ressources. Aussi ces fonctions sont-elles peu recherchées ; il faut que le juge de paix se charge de désigner les candidats qui lui paraissent les plus capables, et les élus acceptent par obéissance. La session ouverte, on a trop de respect pour le gouvernement suprême et trop de confiance dans sa sagesse pour

[1] Le Congrès forme le pouvoir législatif. Il nomme le président, déclare la guerre, fixe le budget, approuve le compte des dépenses, établit la valeur de la monnaie, etc. Il doit se réunir tous les cinq ans, sauf les convocations extraordinaires. Les membres, suivant les termes de la loi, doivent être des propriétaires *possédant la plus grande somme de capacité et de patriotisme*. La plus petite propriété suffit ; mais il faut savoir signer son nom.

Digitized by Google

discuter ses actes ; on aspire d'ailleurs à abréger les séances le plus possible. Dès que le président de l'Assemblée a donné lecture d'une loi, tous les membres se lèvent avec un parfait ensemble ; puis, les procès-verbaux signés, chacun s'en retourne avec empressement dans son *rancho*.

Tel est l'esprit national, et l'on ne voit poindre rien qui puisse le modifier de longtemps. Il n'arrive que fort peu d'étrangers pour s'établir dans le pays ; en général les émigrants éprouvent peu de sympathie pour les convictions politiques des Paraguayens ; ils préfèrent les contrées où ils peuvent jouir d'une plus grande liberté, où leurs enfants peuvent conserver leur nationalité si bon leur semble[1], où les droits du travail sont mieux garantis que dans un pays où l'Etat est encore le principal commerçant et met volontiers ses intérêts mercantiles au-dessus de ceux des particuliers. Puis les lumières font peu de progrès dans la masse ; la lecture ne se répand guère, et ce qu'on lit sort généralement de l'imprimerie du gouvernement. Le journal officiel *el Semanario* qui constitue toute la presse périodique, ne renferme rien d'où puisse naître un nouvel ordre de choses ; il coûte d'ailleurs fort cher. Une circulaire ministérielle prescrit aux juges de paix de rechercher et de morigéner les parents qui n'envoient pas exactement leurs enfants à l'école ; mais il faudrait d'abord que tous les instituteurs sussent bien eux-mêmes ce qu'ils sont chargés d'enseigner, et que partout l'Etat leur assurât une rétribution convenable, au lieu de les laisser la plupart tendre la main à des parents trop parcimonieux ou trop pauvres pour reconnaître leurs services. En attendant, la nation ne participant que pour la forme à la direction des affaires, il lui faut à sa tête un homme qui pense pour elle, qui pourvoie à tout avec prudence, qui soit doué de tant de sagesse et de capacité qu'il n'ait besoin ni de frein ni de conseils, en un mot, un homme des plus rares, et quand il manque, la nation peut payer cher les fautes commises en son nom.

C'est ce qui arrive en ce moment. Il y a dans la République de l'Uruguay, comme on l'a exposé récemment ici, deux partis très ardents, les *blancos* qui sont censés les conservateurs, et les *colorados* qui passent pour les représentants du progrès ; au fond les idées politiques ne diffèrent pas aussi nettement d'un camp à l'autre ; les deux drapeaux couvrent plutôt l'ambition du pouvoir qu'ils ne figurent des convictions opposées. En 1863, le parti *blanco* avait le dessus ; un de ses membres, M. Berro, était à la tête du gouvernement, lorsqu'un ancien président, Venanicio-Florès, qui forcé d'émigrer avait

[1] La loi déclare Paraguayens les enfants nés au Paraguay d'étrangers qui n'y sont point employés au service de leur nation.

Digitized by Google

pris du service dans l'armée argentine et commandé la cavalerie de Buenos-Ayres pendant la dernière guerre civile, débarqua dans l'Uruguay avec une bande de soldats licenciés, et appela aux armes les *colorados*. Habile partisan, il réussit à prendre position dans le département du Salto et s'avança ensuite jusqu'à 3 lieues de Montevideo. Là, le vieux général Médina lui fit subir une défaite ; mais il franchit rapidement une cinquantaine de lieues et tomba sur une autre armée qu'il mit en déroute.

Pendant que le gouvernement avait à repousser cette attaque à force ouverte, la France, l'Angleterre et le Brésil réclamaient de plus en plus vivement des indemnités pour divers griefs dont leurs nationaux avaient eu à se plaindre. Sans contester la légitimité de ces demandes, M. Berro s'efforçait de les éluder en faisant valoir les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait la république. Il atteignit ainsi le 1er janvier 1864, terme de ses pouvoirs. M. Aguirre, autre membre du parti *blanco* et président du Sénat, prit alors possession du gouvernement, sans élection préalable, en vertu d'un article de la Constitution qui autorise ce remplacement dans les cas extraordinaires. Ayant besoin de renforts pour soutenir la lutte contre Florès, il prescrivit des enrôlements et des réquisitions dans lesquels les généraux comprirent sans distinction les Brésiliens établis dans la campagne de l'Uruguay, tandis que le chef de l'autre parti avait soin de les respecter. Le gouvernement de Rio-Janeiro réclama des satisfactions pour ces violations des traités, et des garanties pour l'avenir. Le président répondit que c'étaient les généraux qui avaient fait les enrôlements et les réquisitions ; qu'il ne pouvait, quant à lui, ni changer leurs dispositions, ni prévenir le retour de faits semblables ; puis, sur un ultimatum qui lui fut présenté, il remit ses passe-ports à l'envoyé du Brésil, déchira et brûla sur la place publique de Montevideo les traités existant entre l'empire et la république, et, dans une proclamation, désigna le Brésil comme un ennemi à combattre à outrance. Mais l'Uruguay n'était pas en état de parer aux conséquences de ce refus sans l'assistance de quelque autre Etat. La Confédération Argentine s'étant déclarée satisfaite de l'assurance donnée par le Brésil, que ses forces militaires se retireraient dès qu'il aurait obtenu la réparation de ses griefs, M. Aguirre s'adressa au président du Paraguay, qui, contre toute attente, prit parti immédiatement dans la querelle, en protestant contre toute occupation de l'Uruguay par les troupes brésiliennes, et en déclarant qu'il s'y opposerait par la force.

Comment le président Lopez entendait-il exécuter cette menace, ayant à traverser, pour joindre ses troupes à celles du président Aguirre, la province argentine d'Entre-Rios, dont le passage lui était

Digitized by Google

interdit par le général Mitre, gouverneur de Buenos-Ayres, et investi, par délégation, des pouvoirs des autres provinces? Ne voulait-il pas plutôt profiter du temps pendant lequel les forces brésiliennes seraient occupées du côté du midi, pour faire, du côté du nord, des conquêtes qu'il échangerait ensuite contre le territoire contesté entre le Rio-Apa et le Rio-Blanco? Les troupes qu'il envoya dans la province de Matto-Grosso ne rencontrèrent d'abord, dans ces déserts, aucun ennemi à combattre; elles s'avancèrent sans obstacle et s'emparèrent du petit fort de Coïmbra, qui n'était pas en état de défense; on chanta victoire à l'Assomption. Mais, pendant ce temps, une armée brésilienne, opérant de concert avec les troupes du général Florès, prenait d'assaut la ville de Paysandu; celle de Salto se rendait, par capitulation, à l'escadre du Brésil; le président Aguirre tentait vainement de défendre Montevideo; les portes s'ouvraient aux vainqueurs, et Florès, prenant en main les rênes du gouvernement, formait une alliance offensive et défensive avec le Brésil contre le Paraguay.

A la nouvelle de cette péripétie qui faisait retomber sur son pays tout le poids de la guerre, le président Lopez convoqua le Congrès pour lui rendre compte à sa guise de la situation fâcheuse dans laquelle il avait jeté la république. Il demanda à cette assemblée des mesures extraordinaires, qu'elle vota avec son empressement habituel. Le président est dictateur; il ouvre un emprunt; il met sur pied ses gardes nationales, ses gardes auxiliaires; il dispose tout du côté d'Humaità pour fermer le passage aux forces brésiliennes qui remontent le Parana. Ses deux adversaires ne lui suffisent pas; il saisit dans le port de l'Assomption un navire de Buenos-Ayres sans déclaration de guerre préalable, et envahit le territoire de la Confédération Argentine du côté de Corrientes. Là, comme au nord, dans la province de Matto-Grosso, il ne se trouve ni troupes ni fortifications pour arrêter la marche des Paraguayens: mais seront-ils en état, lorsqu'arriveront les forces ennemies, de conserver ces conquêtes faites par surprise dans des pays sans défense? Ne risquent-ils pas plutôt de se trouver, en définitive, trop heureux de conserver ce qu'ils possédaient, après avoir perdu dans des combats inutiles des hommes et des piastres qui pourraient être si bien employés à des travaux profitables pour le pays? Puissent les conseils de la raison l'emporter dans l'esprit du président Lopez sur les idées belliqueuses qui déjà ne l'ont que trop égaré, et rendre à la République du Paraguay la paix dont elle a besoin pour peupler ses déserts et hâter chez elle les progrès de la civilisation!

L. SMITH.

Digitized by Google

FANFAN D'MA

SEIGNEUR DE BEAUVAL

TABLEAU DE MŒURS LORRAINES

TROISIÈME PARTIE

XIII. — PIPECHOUX

A peine Frérot avait-il achevé ses révélations au tuteur de Fifine, qu'il s'en était repenti.

Au lieu de s'indigner de l'audace des mauvaises langues du village, de convenir qu'elles avaient une cause presque légitime dans l'hésitation de Fifine à faire un choix ; au lieu de s'emporter contre la capricieuse jeune fille, de blâmer son dédain pour un certain amant trop longtemps éprouvé, de conclure enfin à un prompt mariage qui mît désormais sa réputation à l'abri, Fanfan d'abord ne prononça pas un mot, et sa face insoucieuse se couvrit d'une pâleur mortelle.

« J'ai fait une sottise ! » pensa l'amoureux trop impatient.

Aussitôt il s'efforça de l'atténuer.

« Après tout, reprit-il, ce ne sont que des propos de veilloir, des risées de dâïures..... personne n'en croit un mot.

— Fifine est devenue l'objet des risées ! s'écria alors Fanfan de l'air d'un homme qui, surpris dans son sommeil par une nouvelle

[1] Voir 2e série, t. XLV, p. 293 (livr. du 31 mai 1865); p. 482 (livr. du 15 juin).

Digitized by Google

fatale, fait de violents efforts pour s'éveiller. La plus belle, la plus modeste, la plus vaillante fille du village !

— Je sais bien, poursuivit Frérot, qu'elle ne le mérite pas, qu'aucune n'a le cœur aussi haut, n'est plus fière avec les garçons..... plus sage, peut-on dire pour lui rendre justice, et que lui donner le borgeâye pour amant, c'est lui faire une si grosse plaisanterie, qu'un bœuf, s'il savait parler, aurait pu l'inventer.

— Rire de ma pupille ?.... Accoupler son nom avec celui du berger !.... reprit Fanfan. Ce rire-là, vois-tu, c'est le rire des comédiens jouant la parade avant la tragédie ; c'est le rire insensé qui précède les larmes !.... des torrents de larmes..... des larmes de sang !....

— Allons, monsieur Richardot, voulez-vous en faire une affaire ? Que diable ! regardez-y, mais ne vous fâchez pas.

— Oui, regardez-y, vous à qui son père mourant l'a confiée ! Soyez l'œil du père qui n'est plus là, sa raison, son bras pour garder l'enfant ; c'est votre devoir ! Tu me dis cela, Frérot, et là-dedans — Richardot frappa sur sa poitrine — là-dedans une voix plus forte que la tienne me le dit aussi..... Regardez-y ! Eh ! regarde donc toi-même ! Regarde cet œil trouble, ce bras tremblant, cet homme usé, dont la raison n'est pas plus solide que le pied !.... A quoi suis-je bon ! Oh ! mon Dieu, rendez la séve à l'arbre desséché ! Rendez-moi la vigueur et l'intelligence, pour voir clairement où est le péril, et sauver la fille de mon vieil ami !.... Après cela, jetez-moi où vous voudrez ; je l'ai trop mérité. Que je vaille quelque chose seulement un mois, une semaine..... ce qu'il faudra pour la mettre à l'abri de ces deux grands maux : la légèreté de la femme et la malignité de l'envie ! »

En parlant ainsi, Fanfan d'Mâ roulait des yeux effrayants, levait ses bras au ciel avec désespoir.

Frérot, sans rien changer à son calmant sourire, à ses palliatifs discours au tuteur irrité, disait à part lui :

« Maudit ivrogne ! Prends-t'en à la lune, si tu veux, de l'imbécillité qui te fait comprendre tout à l'envers et ne plus savoir qu'embrouiller les choses ; mais ne va pas me faire des scènes !.... Il m'en fera..... Comme je le connais, il n'aura rien de plus pressé. Ah ! grand Dieu ! je suis perdu !.... Courons chez Pipechoux ! Si, par malheur, j'ai causé un nouvel esclandre, qu'au moins le bruit du violon en distraie Fifine ! »

Royale figure, en effet, que celle du ménétrier trônant au milieu des noces et des fêtes de village, élevant sa face grimée d'un masque joyeux dans les foules où la gaieté circule, réglant la folie et la gouvernant d'un air impérieux, l'archet à la main.

Digitized by Google

Tel était Pipechoux, incarnation de la jovialité, adroit faiseur de tours de passe-passe; si adroit qu'il exécutait en plein jour ceux pour lesquels M. Comte empruntait le prestige des lumières factices, et beaucoup d'autres plus étonnants.

Je n'ai jamais bien su son âge. A voir les gambades héroïques par lesquelles il divertissait ses admirateurs, on l'aurait pris pour un adolescent. Les mères cependant disaient aux noces de leurs filles : « J'ai attaché ma *livrée* au manche de son violon, et il a chanté sous la fenêtre sa drôle de chanson qui nous a fait mourir de rire..... »

Les grand'mères en disaient autant.

J'en conclus qu'il n'est point d'hivers pour ce roi de la joie. Des printemps seuls lui sont comptés, printemps un peu rabrougris : le violon est noirâtre ; Pipechoux est ridé..... Qu'importe ! sa voix nasillarde et le son criard de son instrument n'ont point changé. Sa drôle de chanson fait encore mourir de rire les mariés ; son violon porte encore triomphalement leurs « livrées » ; qui pourrait dire qu'ils sont vieux ? Ils n'ont jamais été plus jeunes ! Chantant pour autrui, ils chanteront jusqu'à la fin : le violon sous la main qui le brisera, Pipechoux dans la salle où s'ébat la jeunesse, mêlant son dernier souffle aux éclats de rire, et sortant de la vie, ainsi que du bal, par un tour de roue ou faisant le poirier fourchu.

Un bal, au village, ne demande pas beaucoup d'apprêts : une place nette sous les arbres, si c'est en été : un peu de lumière, une grande salle sans autre ornement que le piédestal du ménétrier, si c'est en hiver ; voilà tout.

L'archet se charge des invitations, et les toilettes sont vite faites.

Déjà le bruit se répand de la munificence de Frérot.

Tontiche en saute si haut qu'elle s'en frappe la tête au plancher, au dire des voisines, et elles ajoutent que, quand Tontiche saute ainsi, c'est toujours d'une joie maligne.

Pipechoux pose en manière de guitare son petit violon noir sur sa poitrine, et promenant sa main sur les cordes, commence à l'accorder, chemin faisant. Son cortége habituel de marmots se presse sur ses pas.

Puis viennent les garçons, les jeunes filles.....

L'héritière, à cette vue, rentra dans sa maison avec affectation et s'y enferma à la clef.

Il est parmi les enfants de la nature des enfants gâtés, voire mal élevés. La jolie enfant de la nature, appelée Fifine, est un peu l'un et l'autre.

Boudeuse, frondeuse, impérieuse, vindicative, coquette, elle ferme sa maison pour la voir assiégée. Et ne croyez pas qu'elle cé-

Digitized by Google

dera. Non : elle lancera à travers cette porte close, à ses amants désespérés, des épigrammes, des rebuffades qu'elle suppose flèches mortelles.

Car Fifine a beaucoup de confiance dans l'empire de ses charmes. C'est son droit d'héritière de se croire adorée. Douée d'un esprit ferme et positif, elle se dit, il est vrai, assez nettement : « On m'aime parce que je suis riche ! » Mais qu'est-ce que cela fait? Sa richesse, c'est elle; et elle en est plus fière que de ses beaux yeux, de ses dents blanches.....

..... Une vie matérielle et vulgaire a un peu matérialisé ses pensées.

Une galanterie traduite en largesses inaccoutumées aurait donc eu quelque chance de lui plaire, sans les piqûres de l'ortie : elles ont trop irrité son cœur pour y laisser place à la moindre impression agréable.

La colère dissimulée de Fifine brûle en colère aveugle contre l'innocent, contre le coupable. La jeune fille offensée n'excepte personne : le village entier lui semble complice de l'odieuse plaisanterie du veilloir.

Ah ! d'ouvrir la porte à aucun de ces insolents, elle n'a garde. Elle mourra plutôt d'ennui !

Au fond de sa prison volontaire, elle pense bien, avec un certain plaisir, à la fête donnée pour elle; mais voici comment : « C'est pour moi qu'il fait danser, et moi seule ne danserai pas. Il sera triste à son bal, plus triste qu'à un enterrement ! C'est bien fait !.... Il Il n'y a personne à qui j'en veuille autant qu'à lui. Pourquoi a-t-il voulu se mêler d'avoir de l'esprit? Il a mis la sottise en train d'en faire : il est cause de tout ! Les autres..... les bons poètes ! les jolis comédiens ! ils chercheront Fifine; ils tourneront dans le bal comme des âmes en peine..... Fifine ! Fifine ! Où est Fifine?.... Pas de Fifine ! Quelle figure ils feront ! Je les vois d'ici. Ah ! ah ! messieurs, chacun son tour à être mystifié. Vous dansez?.... Eh bien, moi..... je me promène avec le berger ! »

Ceci ressemblait à la menace d'une mère.

..... Tenchent chen fleux qui crie.

Heureusement le pauvre berger n'était pas assez près pour l'entendre et jouer le rôle du loup.

Le joyeux appel de l'archet l'avait surpris assis sur un monceau de pierres, à quelque distance du village, son petit livre à la main.

Il y avait longtemps qu'un son de cette nature n'avait frappé son

Digitized by Google

oreille..... plusieurs mois; car, depuis plusieurs mois, les oiseaux ne chantaient plus.

Wælty leva les yeux et regarda d'où venait le son.

Comme il était sur un terrain montueux, son regard plongea facilement dans les rues, au-dessus des toits bas. Il vit le ménétrier, les enfants, les couples animés par la gaieté.

Ses yeux s'abaissèrent de nouveau sur le volume. Que lui importait! Néanmoins, en lisant, d'autres mots que les mots imprimés sur la page se retracèrent à son esprit, et ceux-ci lui devinrent inintelligibles. Malgré lui sa pensée s'en détachait pour se porter ailleurs.

Il ferma le livre avec impatience; puis il se leva et se mit à marcher.

Apparemment un livre ouvert n'était point indispensable à la lecture qu'il avait cru interrompre en fermant le sien; car l'activité de son esprit ne se ralentit point; au contraire, bientôt les mots ne furent plus assez rapides pour ses pensées, la marche pour son activité. Un sang rouge monta par bouffées à ses joues pâles, et il se prit à courir. Vous devinez dans quelle direction.

Il ne tarda pas à se trouver fort rapproché de la maison de Fifine, derrière le mur ébréché d'un jardin d'où, sans être découvert, il pouvait distinguer parfaitement l'entrée et les alentours de cette chère demeure.

Quelque chose lui disait qu'elle y était enfermée, même avant qu'il eût vu les amants frapper à sa porte.

Et quand il vit cela, son cœur se gonfla d'une angoisse singulière à chaque fois pareille, sauf l'accroissement naturel d'une angoisse dont la cause ne cesse point.

Dans l'enfantillage de sa passion, lorsqu'un des amoureux de Fifine venait la supplier d'ouvrir cette porte inflexible, il désirait qu'elle le fît, afin de la voir, et aussitôt il le redoutait.

Il attendait impatiemment que l'amant congédié s'éloignât, et alors..... — pas un verrou de moins n'était entre elle et lui — alors pourtant il lui semblait en être moins séparé. C'est que, sans le secours d'une longue expérience, on peut apprendre à raisonner fort juste. Wælty sentait bien que les amants le séparaient de Fifine plus que les verrous. Si Fifine s'était montrée, s'il avait eu le bonheur de la voir, Fifine serait sortie avec un de ceux qui venaient l'implorer; tandis que Fifine, inexorable, restait seule dans sa maisonnette, et Fifine, seule, appartenait davantage au solitaire berger. Il perçait de son regard ardent la porte close, les murs épais, et retrouvait ces jolis traits, ces beaux yeux, étoile de ses méditations, cette bouche fraîche qui lui souriait autrefois, et qui n'a plus, pour

Digitized by Google

lui, même ce bienveillant « bonsoir, Wælty ! » qu'il emportait si joyeux dans sa cabane. Non, depuis plusieurs jours la jeune fille se détourne avec dédain quand il passe, et s'il essaye de lui parler, elle n'entend pas !

Du moins, elle ne peut lui défendre cet innocent plaisir de rêver sa forme gracieuse à travers la porte close, d'attacher son âme à chacune de ses paroles, dont il ne fait aussi qu'imaginer le sens.

« Ah ! ils sont partis !.... »

C'est la sixième fois que ces mots s'échappent avec un soupir d'allégement de la poitrine oppressée de Wælty.

« Reviendront-ils? seront-ils les derniers? Elle est seule à présent..... seule ! Que fait-elle? Pourquoi ne va-t-elle pas au bal?.... Peut-être elle attend quelqu'un..... Elle se pare.... elle déroule ses beaux cheveux noirs..... elle les cache sous son bonnet de dentelle..... Ils ne les verront pas ! Elle arrange son fichu devant son miroir..... ce fichu rose qui lui va si bien ! Peut-elle se voir si belle sans que revienne la gaieté?.... Oh ! non ; elle est la grâce et la gaieté. Voici ses petites dents sur ses lèvres rouges..... elles brillent comme les gouttes de rosée aux bords des fleurs de coquelicot..... son charmant sourire luit dans la chambre où n'entre personne ; il luit pour moi, pour moi seul !.... »

Wælty ne se trompait que d'un point : ce n'était pas pour le pauvre borgeâye que brillait le sourire de Fifine. Il brillait de malice en comptant les amants désappointés ; et, tout en disant : « non, faites danser les demoiselles dont le cœur est libre encore, moi, je suis fidèle au berger ! » la coquette ajustait son plus beau bonnet devant son petit miroir à bordure verte étoilée d'or.

Ce soin était peu d'accord avec les paroles de la jeune fille. Elle n'était donc pas sincère? Si ! autant que peut l'être une fille d'Ève — en quoi toutefois je vous préviens que je n'entends pas les déclarer plus faibles que les fils d'Adam — une fille d'Ève tourmentée de deux désirs opposés.

Elle déclare très sincèrement vouloir mourir d'ennui plutôt que de mettre sa main dans la main indigne de Jean-Baptiste, de Frérot ou de tout autre de ses esclaves rebelles ; mais s'ensuit-il qu'elle soit sourde à ne point entendre ce malin Pipechoux, qui joue les airs les plus dansants exprès pour la fâcher davantage?

Quand sa dignité blessée lui défend de se rendre à son appel, l'amour du plaisir la presse de céder. Sa bonne étoile ne pourrait-elle envoyer à son secours un événement imprévu avec lequel son secret désir ne pût être soupçonné de complicité? Le hasard ne lui devrait-il pas cela, en sa qualité d'héritière et de jolie fille?

Digitized by Google

A vrai dire, elle y a compté longtemps, trop longtemps, puisque sa toilette est finie et que l'événement n'arrive pas.

D'abord, l'impatience du dehors l'a consolée de l'ennui du dedans. A présent, c'en est fait : le dernier amoureux a pris au sérieux ses refus. Il est parti ; la voilà délaissée, et l'ennui efface son sourire, éteint son regard.....

On frappe de nouveau. Deux personnes à la fois tressaillent.

« Encore ! murmure le berger.

— Reviennent-ils ? se demande la jeune fille, ou serait-ce la délivrance ? »

Elle se tait ; car, si ce sont eux, elle tiendra son serment.

Les coups redoublent ; des voix se mêlent au bruit. Aucune de ces voix n'est celle d'un habitant de Maix.

Elle se lève avec une joie d'enfant, elle ouvre la porte, elle apparaît rose de surprise, étincelante de fraîcheur et de gaieté, environnée de ce charme que les émotions naïves de la jeunesse, quelque insignifiante qu'en soit d'ailleurs la cause, répandent autour d'elle. Jamais, fût-ce dans l'extatique rêverie du berger, jamais l'héritière n'avait été d'une beauté si piquante.

Les acclamations les plus chaleureuses l'accueillirent, poussées par les « politiques. »

Ce sont eux.

Honneur à leur surnom ! De l'autre côté de la montagne, ils ont entendu l'archet de Pipechoux ; ils n'ont jamais eu tant de finesse et d'à-propos !

Dans l'embarras où se trouvait l'enfant gâté de la vallée, Francis l'aide à résoudre ce problème difficile : concilier la vengeance et le plaisir, témoigner sa rancune sans se punir soi-même, céder à son caprice, aux sollicitations des amants, de l'archet, et ne point se démentir, et ne point se soumettre ! Cela semblait impossible, cela est fait, grâce aux politiques. La jeune fille ira où l'appelle le violon de Pipechoux, au bal de Frérot, avec le beau sergent de Charmois.

Cette idée se présente comme un trait de lumière.

Fifine dit bien encore : « Non, non, je n'irai pas ! » Mais quelle différence !

Les « politiques » comprennent à merveille. Ils font à la belle jeune fille une chaîne de leurs bras ; ils l'entraînent triomphants avec des cris de joie.

Un cri de douleur s'y mêla.

L'enfant sauvage, caché derrière la muraille, se sentait enlever son trésor. Il tendit les bras pour le retenir ; il saisit son couteau

Digitized by Google

pour le défendre ; il s'élança sur les pas de la jeune fille..... et retomba sur ses genoux.

L'habitant du désert, emprisonné par nous, retombe ainsi dans son impuissante fureur, quand il a voulu dépasser la longueur de sa chaîne.

La chaîne de Wælty..... qu'elle était lourde en ce moment pour le river au sol !

« Moi, moi, murmura-t-il d'une voix pareille à un rugissement étouffé, moi seul, je n'oserai donc pas la suivre ! On me chasserait, on se moquerait de moi, on m'insulterait..... Elle-même elle dirait : « D'où vient ce vagabond ? Sa place n'est pas ici ! » Moi rire et danser, moi regarder la reine de la vallée?.... Non, non, je ne puis ! Je suis étranger ! je suis pauvre ! je suis un mort parmi les vivants !.... »

Il se couvrit la face de ses mains. Son extérieur portait l'empreinte de l'accablement ; à l'intérieur s'agitait la passion grandie et développée tout à coup.

Avec la jalousie, elle apporte à ce cœur ingénu la haine, le dépit et cette révolte impie du malheureux contre sa destinée. Des désirs brûlants, des sentiments impétueux s'y pressent en foule ; quelques mouvements affreux traversent.....

Wælty fait un geste de la main, comme pour les écarter de lui, et rouvre les yeux en tressaillant.

Cela fait du bien, après avoir entrevu l'abîme entraînant des passions, de retrouver autour de soi le monde matériel dans sa tranquillité.

Le mur ébréché béait encore devant lui, et la jolie maison souriait dans le créneau ; l'eau chantonnait bien bas sa chanson de berceuse, qu'on trouve à Maix au fond de tout : scènes ou pensées ; le sol nu s'étendait sans un pied qui le fît crier nulle part ; le bal bruissait au loin, adouci par la distance ; enfin, à côté du berger, le petit livre, ouvert en roulant de ses genoux, lui tendait ses feuilles consolatrices.

Son regard s'attacha à ce dernier objet avec une sorte d'avidité. Il ramassa le livre, chercha la page écrite par l'ermite..... Comme si cet esprit sympathique eût écouté ses pensées dans l'isolement qui avait précédé ce jour d'angoisse suprême, il disait :

« Dur est le pain de l'exil, triste la servitude, abrutissant le devoir qui enchaîne jusqu'à la pensée, écrasant l'aspect du bonheur dont on est exclu ; déserte la solitude où, de même que la roche glacée déchire le pied, à chaque pas cette pensée blesse l'étranger : « Tu n'es pas ici chez toi ! » Plus désert le village où les habitants forment une famille étroitement unie dans laquelle il n'y a pas de

Digitized by Google

place pour lui. Arrosons de larmes le dur pain de l'exil; méprisons nous-mêmes l'état méprisé qui le gagne; étouffons dans notre sein la pensée inutile; fuyons l'aspect du bonheur, de peur de l'envier; préférons, à l'homme indifférent ou moqueur l'habitant des forêts, non celui qui voltige et chante, celui qui hurle et montre des dents aiguës. Cherchons, comme lui, la solitude, dût le cœur y saigner. Détournons du hameau, détournons de la vie nos yeux et nos désirs !....

» Qui t'a dit cela, Wælty ?

« Moi, je te dis : « Quel que soit ton but, ose l'envisager ! Prends confiance en toi-même. Relève hardiment le front. Si tu as commis des fautes légères, le repentir les a effacées, et les hommes n'ont pas le droit de te mépriser tant que ta conduite ne t'abaisse point.

» Tu es leur égal, tu es leur frère, et non celui des animaux sauvages. Tous leurs plaisirs sont sous ta main; pourquoi n'y aurais-tu point part? Pourquoi un sort injuste t'aurait-il seul dépourvu de joie? Il n'en était pas ainsi autrefois. Es-tu devenu plus pauvre? Non, car nul ne peut t'enlever tes biens. Enfant perdu de l'Allemagne, toi, tu n'en es pas environné, mais en toi-même, il y a de grandes richesses. Je les connais. Je veux t'apprendre à mieux en jouir chaque jour. Laisse-moi former ta pensée; au lieu de l'étouffer, demande-lui de parer l'humble sort du berger, et tu verras si c'est à toi d'envier quelqu'un.

» N'écoute pas un lâche découragement; écoute-moi.

» Pauvre berger, ne rougis pas de la tâche qui te conduit dans les champs, sous le ciel du bon Dieu : l'homme isolé est plus près de lui; l'homme errant tout le jour à l'air libre de la campagne est le moins esclave, le plus libre; il peut être le plus fier, lorsqu'il a le cœur pur.

» Pauvre Allemand, ce ciel, que tu vois sur ta tête est toujours le même; il abrita ton berceau, il fait briller à tes yeux la fidèle étoile du pasteur. C'est le ciel de la patrie et celui de l'exilé, le ciel de la famille et celui de l'orphelin. Tu es chez toi sur la terre lorraine, tu es chez toi dans la vie! Afin que tu le croies, une fée va te toucher de sa baguette et faire renaître tes beaux jours. Puisse-t-elle, en même temps t'ouvrir un riant avenir ! »

Après cette dernière phrase, un sourire passa sur le visage du berger, un faible sourire plein d'étonnement et d'incrédulité. Evidemment le berger n'avait qu'une foi médiocre en cette promesse au-dessus du pouvoir humain. Il ne chercha même pas à l'approfondir. Sans s'y arrêter, son regard remonta vers le haut de la page. Il secoua la tête en relisant « tes beaux jours, » et murmura : « Comment les ferais-tu renaître? »

Digitized by Google

Un geste de sa tête blonde démentait l'espérance. Pourtant il s'arrêta aux lignes qui la lui présentaient mêlée à de vagues souvenirs, comme il s'arrêtait, dans les chaleurs de l'été, sur le bord d'une source fraîche.

Sous le ciel bleu, toit du pauvre et de l'orphelin, passèrent de douces images qui attendrirent son âme, sans qu'il essayât de leur donner un nom.

Puis ces mots : « Le repentir a effacé tes fautes, tu es le frère des hommes, tu es leur égal, » réveillèrent en lui une sorte de fierté. Il releva vraiment le front, en écarta sa longue chevelure ; un éclair brillait dans sa prunelle bleue, soit défi aux habitants de la vallée de l'humilier de nouveau, soit amende honorable à l'humble tâche du berger.

Mais, « d'envisager hardiment son but, quel qu'il fût, » Wælty n'en fit rien : il n'avait aucun but dans la vie. Sa main découragée laissa le livre se refermer, et longuement il écouta le bal.....

Puis un bouillonnement qui ressemblait au frémissement de l'air sous les sons joyeux, agita son cœur, étourdit sa pensée.....

Encore une fois il chercha la page écrite par l'ermite.

« Mais mon but..... il est là-bas ! s'écria-t-il, et tu m'as dit que je puis l'atteindre..... tu m'as dit : « Tu es un homme comme ceux-là ; » et ils sont tous allés où mon cœur veut les suivre. Tu m'as dit : « Tous leurs plaisirs sont sous ta main..... » Tous leurs plaisirs !.... Ainsi donc ce bal où ils ont entraîné Fifine ?.... « Je ne suis plus un coupable au milieu d'eux ; je ne suis plus un étranger ; je suis chez moi dans la vie : chez moi dans le pays de Fifine !.... » Il est mon pays, et je ne dois plus rougir devant elle !.... Mon pays ! Fifine ! »

Il se levait électrisé par ces deux mots, quand son regard tomba sur son pantalon de toile mordu par les épines. Un sourire amer traversa sa joie..... Mais il se souvient aussitôt d'un second envoi de l'ermite, sur lequel, dans son chagrin des dédains toujours croissants de Fifine, il avait à peine jeté un coup d'œil indifférent.

Sans doute là est le prodige annoncé, « le coup de baguette de la fée, » sans doute il y a là de quoi faire paraître au dehors un peu des richesses du dedans, c'est-à-dire assez de bien-être pour ne point rougir au milieu des heureux en allant réclamer sa petite part de bonheur.

Il court, il bondit vers sa cabane avec l'agilité d'un chamois franchissant les rochers.

Le paquet contient un costume complet dont la vue cause à Wælty une surprise agréable.

Il se hâte de le revêtir. Il puise à la source voisine tous les cosmétiques nécessaires pour achever sa toilette.

Digitized by Google

Le fard des Ondines colore son teint blanc; et, pareils à leurs boucles blondes, ses cheveux se roulent en spirales souples et brillantes autour de ses tempes.

La nymphe coquette se fût mirée dans l'eau. Sans y perdre le temps, Wælty fit claquer ses doigts au-dessus de sa tête par un geste insouciant et gracieux, à la manière des Tyroliens, et s'élança vers... . le piége si laborieusement tendu à sa folle passion, à la philanthropie de l'ermite, à l'insolente coquetterie de Fifine.

Mais Wælty ne voit rien qu'à travers son amour : Pipechoux sur son tonneau est un Apollon pour lui; sa musique criarde un hymne délicieux..... à la louange de Fifine; ce bal où tournoie la beauté, le sourire de Fifine, un paradis profane dans lequel il veut conquérir une place à tout prix.

Pourtant il contient son transport. A mesure qu'il approche, il ralentit le pas et devient plus sérieux.

Oh! quand on le vit de la porte ouverte, que d'exclamations de surprise! de cris de stupeur! de rires de malice! de battements de mains! de haussements d'épaules! Et quelles chuchoteries sans fin! On ne pouvait croire que ce fût bien le borgeâye, qu'il eût eu cette idée, cette hardiesse subite!

Lui, sans s'inquiéter de rien, il fend la presse, il avance. Il marche imperturbablement vers son but, aussi calme, aussi « seul » que dans la friche accoutumée, écartant du coude l'obstacle sur son chemin, foulant aux pieds l'épigramme, comme là-haut les épines.

Son but est un angle un peu sombre, un peu désert, d'où, sans gêner personne, il pourra plonger son regard dans la salle.

Il y arrive, s'adosse au mur, croise les bras sur sa poitrine, et commence à savourer son bonheur.

— Ah! ma chère, qui donc a inventé cela? » s'écrie Catiche en levant ses bras au plafond, dans l'extase d'une satisfaction très hostile.

Tontiche posant un doigt sur sa poitrine fit un signe de la tête, en roulant à droite et à gauche ses petits yeux avides d'apprécier l'effet de son invention.

« Faire venir le borgeâye au bal, après ce qui s'est passé! reprit Catiche, tu vaux de l'or, Tontiche! Seulement c'est dommage qu'il ne ressemble pas davantage à la mascarade de Nicolas.

— Ah! soupira Tontiche, il n'a pas tenu qu'à moi! »

Le vêtement contre lequel Wælty avait changé sa blouse déteinte et son pantalon de toile était un de ces costumes pittoresques des provinces allemandes, qui prêtent aux figures naïves un charme particulier. Le voici, tel qu'il fut dessiné plus tard avec beaucoup d'exactitude. Une culotte de velours noir brodée d'un filigrane d'ar-

Digitized by Google

gent à l'endroit des poches, et, sur le côté, à l'extrémité où elle se ferme par trois boutons de même métal au-dessus du genou. Sous ce genou, qu'elle laisse nu, se roule le bord d'un bas de laine très blanche, d'un tricot moelleux et souple formant des dessins en relief. Un gilet vert-pré, aux boutonnières bordées de passementerie d'argent; une petite veste de même couleur ornée de la même passementerie et de gros boutons d'argent en grelots, jetée négligemment sur l'épaule droite, de manière à laisser voir les manches de la chemise larges et bouffantes, serrées au poignet; une cravate noire entourant le cou, sans le serrer, sous le col rabattu; un chapeau de paille verte, au fond pointu, aux bords roulés et retroussés, doublé de rouge et d'or autour des tempes, garni d'un large ruban vert à franges d'or tombant jusqu'aux épaules; des souliers à larges talons prêts à marquer la mesure d'une valse complétaient la toilette du berger, et ses cheveux blonds tombant sur son cou demi-nu, s'harmoniaient avec l'ensemble et lui donnaient un dernier cachet de germanisme et d'ingénuité.

Tontiche et Catiche furent mécontentes de l'examen qu'elles en firent. Elles le considérèrent un moment en silence, et dirent enfin :

« Qu'importe! ce n'est toujours que le borgeâye! Et le voici!.... Voici Fifine qui n'a cessé de parler de lui ce soir. On le lui aurait conseillé pour nous aider, qu'elle n'aurait pas mieux dit, la chère innocente! Ah! Dieu de Dieu, allons-nous bien nous amuser!

— Tâchons d'abord de le voir de plus près, ce beau berger de comédie. »

Plusieurs personnes eurent la même envie.

L'angle désert se remplit d'yeux ébahis, de langues babillardes, de mains plus indiscrètes encore, dont quelques-unes, en passant, tâtaient la veste du berger pour s'assurer qu'elle était en velours.

D'un autre côté, les moqueurs se groupèrent autour de l'héritière.

Les plus malins parlèrent avec bonhomie :

« Puisque tu avais attendu le berger si longtemps, pourquoi donc n'es-tu pas venue avec lui?

— C'est vrai qu'il a tendu la *demi-aune* à tout le monde et qu'on ne sait d'où il sort. Mais depuis que tu l'as rhabillé, il n'a déjà plus l'air si minable! »

D'autres ricanent tout franc en se délectant de l'embarras de Fifine :

« De! tu fais semblant de ne pas être contente, je crois? Tu veux dissimuler? Peine perdue, ma fille, il y a assez longtemps que tu soupires après lui!

— Regarde-le, ne te gêne pas!

— Qu'il est beau ce soir! Est-ce déjà son habit de noce!

Digitized by Google

— C'était un rendez-vous !

— Vous verrez qu'il viendra l'inviter à danser.....

— Fifine, écoute, écoute Pipechoux !.... »

Et Pipechoux, le malin Pipechoux, l'ingrat Pipechoux, la joue plaquée sur son petit violon noir, Pipechoux grimaçant de la tête et de l'archet, achève la phrase par une ritournelle, au moyen de laquelle il a coutume de conseiller aux demoiselles de ne pas être trop sévères avec les galants.

« Ne va pas lui tourner le dos ! s'écrie à l'unisson l'auditoire enchanté de l'à-propos.

— Berger, dit-on à l'angle opposé, tu as donc fait quelque gros héritage en dormant cette nuit ? Te voilà cousu d'or.

— Un aussi beau garçon, un aussi gros « mossieu » ne doit pas se cacher dans un coin !

— Danse donc, berger, qu'on te voie en tous sens. Choisis la plus jolie fille ; tu n'as qu'à parler ! »

Mais Wælty ne parle pas ; on peut même douter qu'il entende.

Les questions restent sans réponse ; les louanges glissent sur une glace impénétrable ; les moqueries ne provoquent autre chose qu'un mouvement imperceptible de sa main vers la poche où il a mis son couteau neuf.

Quant à Fifine, jamais dépit ne fut comparable au sien. Parfois il envoie à ses yeux un éclat d'une vivacité surnaturelle ; parfois il crispe ses dents blanches sur sa lèvre rouge de telle sorte que le sang est près d'en jaillir.

Mais si ce sont des larmes qui font briller sa prunelle, bientôt Fifine les force à redescendre dans son cœur ; bientôt Fifine oblige à sourire sa lèvre meurtrie, et réplique à chaque ironie avec autant d'indifférence et de gaieté qu'une fille courageuse en peut feindre :

« Sans doute, il est beau, mon galant, ce soir, ce soir et toujours ! Oui, oui, je l'ai choisi, je l'ai pris, les yeux ouverts, et j'en suis contente ! Mon Dieu, oui, c'est un rendez-vous ; je ne le cache pas. Vous riez..... Eh ! pourquoi, s'il vous plaît, ne danserais-je pas avec lui ? J'attends qu'il m'invite. »

Prends-garde, petite frondeuse ! Ta vanité pourra bien être soumise à une épreuve plus rude que tu ne crois. La malice veille autour de toi en la personne de Tontiche, qui se faufile d'un groupe à l'autre, recueillant la parole étourdie propre à lui faire une arme contre toi.

Tontiche est auprès du berger pour la seconde fois. Elle se hausse sur les pieds afin d'atteindre à son oreille, que le berger ne daigne pas abaisser jusqu'à elle.

Que porte-t-elle au berger raide, froid, immobile, pétrifié, de

Digitized by Google

plaisir, il est vrai, mais d'un plaisir grave et recueilli, dont rien ne se montre au dehors et qui le rend inaccessible à toute autre chose ?

N'est-ce pas l'étincelle clandestine et merveilleuse du veilloir ? Sa magie a forcé le chanvre à trahir le secret de Fifine, elle n'est pas moins puissante sur Wælty.

A peine Tontiche a-t-elle touché d'un souffle ses cheveux blonds, ô prodige ! la statue s'anime, le marbre s'enflamme : il vole aussi léger que le léger flocon.

C'est l'instant où la voix impérieuse d'Apollon-Pipechoux donne un nouveau signal, l'instant où les couples se forment et vont prendre place.....

Or, voici l'étincelle portée par la malice de Tontiche au flegmatique Allemand :

« Berger, Fifine t'attend pour la valse ; elle vient de le dire. »

En même temps que Francis — le beau politique qui tout à l'heure eut tant d'esprit — Wælty, l'objet des risées du veilloir, Wælty l'étranger, le mendiant, dont le nom seul associé à celui de la jeune fille est pour elle un affront sanglant, le pauvre Wælty lui présentait sa main timide.

Tontiche se mourait d'aise ; Catiche admirait Tontiche, admirait le hasard et crevait de plaisir.

Tous les yeux se braquèrent sur les deux héros de la scène avec une certaine soif expliquée par les bouches entr'ouvertes et prêtes à rire aux éclats.

L'orgueilleuse Fifine, rougissant jusqu'aux cheveux, se détourna du berger comme d'un lépreux.....

« Mademoiselle, dit Francis épris — on le sait — des belles manières, est-ce à moi que vous faites l'honneur d'accorder cette valse ? »

Fifine crut que Francis entrait dans le complot.

« Est-ce à moi ?.... » Si ce n'était à lui, c'était donc au berger, au fiancé ridicule, à la caricature du veilloir ?.... Quelle question ! Elle valait un défi. Et rien n'est tel pour ranimer le courage défaillant.

« Pardon, monsieur, répondit l'héritière avec une révérence, je ne puis vous accorder cette valse : je l'ai promise à monsieur. »

Aussitôt, posant sa main sur l'épaule du berger, elle partit gaiement avec lui.

On était prêt à rire, on rit : mais ce ne fut pas précisément de Fifine et de Wælty.

Fifine retournant l'arme dont on avait voulu la blesser, Fifine narguant les moqueurs et triomphant d'elle-même, n'avait jamais

Digitized by Google

été si glorieuse, et Wælty étonna, par sa bonne mine, ceux qui les regardèrent passer et repasser à travers les lourds valseurs.

Quelqu'un même s'obstinant à la moquerie, dit assez haut pour qu'ils l'entendissent :

« C'est, ma foi, le plus joli couple du bal. »

Le compliment fut pris dans le sens ironique, et ce mot *couple* sonna fort mal à l'oreille de Fifine.

Wælty, les yeux attachés aux siens, crut voir deux rayons de soleil animer ses étoiles. Hélas! c'était la colère : Fifine se mourait de colère de se sentir dans les bras du berger.

Mais l'énergie vient à bout de tout, et des plus mauvaises choses peuvent sortir les meilleures. Après avoir envoyé une dernière bravade à la salle entière, ces grands yeux flamboyants s'arrêtèrent sur Wælty.

Fifine était résolue à le trouver aimable : elle lui parla avec vivacité. Wælty répondit avec douceur, et la jeune fille, en l'écoutant, fut forcée de penser.

Les idées qui lui vinrent alors furent moins frivoles et plus généreuses qu'à l'ordinaire. Elle eut un sentiment de l'absurdité de certains préjugés, de la dureté de certains orgueils. Enfin, elle s'écria, en manière de réflexion philosophique :

« Une drôle d'omelette que le cœur humain, mon pauvre Wælty! L'orgueil et la sottise y gâtent tout, comme deux œufs gâtés; sans cela, peut-être serions-nous bons et raisonnables..... il y en aurait du moins. Mais la vanité nous assote au point de rendre méchants les meilleurs. »

Elle avait la franchise de se comprendre dans la règle commune.

« Voyez, si cela ne va pas à la folie! Ils haïssent celui-ci parce qu'il est riche..... alors qu'ils aiment donc celui-là parce qu'il est pauvre!.... Eh bien, non, ils le haïssent aussi : seulement le riche, ils le haïssent par envie, le pauvre par mépris. Et l'on passe sa vie à se moquer les uns des autres..... Le beau plaisir! »

A ces mots, un joli petit remords blanc et rose monta aux joues de Fifine et adoucit sa colère : le dédain avec lequel l'orgueilleuse héritière repoussait, quelques minutes auparavant, la main du pauvre berger n'était-il pas bien plus cruel qu'une moquerie? Sans s'expliquer davantage sur ce sujet délicat, elle lui jeta, pour réparation, une profusion de ses charmants sourires. Bientôt elle devint en réalité ce qu'elle avait voulu paraître.

Remords et colère firent place à l'entraînement du bal. La joyeuse fille s'amusa tout bonnement; et, en vérité, il ne lui fut plus besoin d'aucun effort pour en avoir l'air. Jamais elle n'avait valsé si volontiers. Borgeâye ou non, Wælty tenait si bien sa taille, il la conduisait

Digitized by Google

avec tant de mesure et de légèreté qu'elle se sentait légère et gracieuse avec lui, et découvrait un charme inconnu à une danse singulièrement défigurée dans nos villages.

L'étonnement des spectateurs allait croissant, et aussi la malice de Pipechoux.

Il se mit à coudre les uns aux autres ses motifs si vite, si vite, que sa valse courait sans fin.

Et l'on battit des mains chaque fois que l'archet entraînait de nouveau Fifine et Wælty. Et Pipechoux — le vieux Pipechoux lui-même — suivait de son œil rieur le beau couple avec plaisir.

Une corde cassa au petit violon noir.

Tandis que Pipechoux la rajustait, Fifine, appuyée à l'épaule de Wælty, lui dit à l'oreille :

« Que te semble de la plaisanterie?

— Quelle plaisanterie? demanda Wælty, qui jamais n'avait été plus sérieux.

— La plaisanterie qu'ils font à nos dépens.....

— Qui?

— Eh! mon Dieu, le ménétrier, les danseurs, les danseuses, les autres, tous les moqueurs enfin, principalement la personne assez bien avisée pour t'envoyer inviter Fifine! car on te l'a conseillé, Wælty, j'en suis sûre..... Avoue-le-moi?

— C'est vrai.

— Je voudrais savoir le nom de cette personne-là. Où est-elle? »

Le berger montra au premier rang des spectateurs le minois pointu de Tontiche. Moitié narquois, moitié désappointé, il portait dans tous ses traits tendus par une inquiétude comique la question de Fifine à Wælty : « Que vous semble de la plaisanterie? »

« Bon! dit Fifine; après le bal, j'irai la remercier; car elle m'a fait un vrai cadeau, berger : tu m'apprends la valse, et c'est très joli! »

Quant à nous, tirons cette moralité : grands et petits méchants, ainsi vos complots échouent et tournent à votre confusion.

Fifine et Wælty se reposèrent le moins longtemps possible et valsèrent les derniers : Wælty, droit et sérieux, la poitrine haute, le poing gauche sur la hanche, le bras droit fortement enlacé à la taille de sa danseuse, peut-être un peu trop droit, un peu trop sérieux, mais svelte, léger, aérien comme un sylphe; Fifine, rieuse, rose, ronde, gracieuse; tous deux jeunes et beaux; tous deux franchement joyeux. Fifine, émerveillée de la valse allemande, Wælty... ce que peut être un homme qui, de ce *abend-roth* (rose du soir), si frais dans les horizons des poètes allemands, de la poussière semée sur le gazon par les fleurs sauvages, du parfum des roses, des vives

Digitized by Google

couleurs, de l'or, de l'argent, étendus sur l'aile d'un papillon, a filé longuement un rêve aussi ravissant qu'impossible, impalpable, et le voit inopinément prendre vie, palpiter dans ses bras, s'arrêter sur son cœur, tandis que tout chancelle autour de lui dans le tourbillon d'une valse rapide..... chancelle comme son radieux et fragile bonheur.

XIV. — L'HIVER ET LES RÉFLEXIONS CONTINUENT

Or, dans cette salle où bourdonnait le plaisir, un homme se glissa soucieux ; ouvrant avec effort son œil rond, qu'une force plus puissante que la sienne obligeait parfois à s'abaisser ; tendant de même son esprit vers un but qu'il ne pouvait saisir : figure sombre et fatiguée, traînant son propre poids comme un fardeau.

Le lendemain, bien tard, au sortir du veilloir, on le vit attacher son pas lourd à un pas léger, à une figure svelte, qui suivit de loin l'héritière jusqu'à ce qu'elle fût rentrée dans sa maison et en eût fermé la porte à double tour.

Toutes deux alors revinrent au village, et bientôt la première s'arrêta, attendant au passage l'ombre plus légère dont la forme se trahissait à peine dans les ombres de la nuit.

C'était au bord de l'écluse.

Au bruissement de l'eau tombant à flots pressés se mêla l'éclat sourd d'une voix agitée par une foule d'émotions, retenue par une sorte de terreur.

Qui es-tu ? demanda-t-elle. D'où sors-tu ? Qui t'envoie ? Qu'es-tu venu faire dans cette vallée ?

— Je ne sais ! répondit une voix calme et basse.

— Si tu étais un homme, tu saurais ton nom..... mais le vent qui amène l'orage ne sait pas le sien ; la grêle qui ravage les moissons ignore d'où elle vient..... Es-tu pareil à eux ?....

— Oui : comme la grêle et le vent, je ne sais rien, et j'obéis.

— A quoi ?

— A quoi obéissent-ils ? Eux et moi, nous allons où nous chasse un pouvoir irrésistible.

— Ah ! je te reconnais à présent..... Je te connais depuis longtemps..... Tu me parles par la bouche d'un homme que je connais aussi..... mais lui, c'est un idiot, un sauvage ; je ne le crains pas. Tu le fais rire..... tu le fais pleurer..... tu le fais voltiger sur la terre d'un pied plus léger que celui des fées, tu le fais tournoyer et briller de faux argent pour éblouir les filles..... Je vois bien que ce n'est

Digitized by Google

pas lui, c'est toi qui fais tout cela..... toi qui le possèdes et le conduis!.... Sans toi, il n'oserait..... Mais..... tout a des bornes..... ma patience aussi..... Prends garde! ma parole! ma parole d'honneur! si tu deviens trop hardi, je frapperai sur lui d'un poing que tu sentiras..... en quelqu'endroit que tu sois caché dans sa peau!.... Il te faudra déloger. Je le jetterai là-dedans, dans cette eau, pour te dégoûter du séjour!.... Je le battrai comme un chien!.... Je le soufletterai comme un enfant mal appris! Je le..... N'arrête pas ma main avec la sienne..... ne soutiens pas la main du vagabond!....

— Je ne veux pas vous faire de mal.

— Tu veux me faire sentir que tu lui as prêté ta force..... la force de celui qui s'appelait : légion! Lâche-moi!.... Oh! la force infernale!.... Et la mienne..... où est-elle? As-tu pris possession de moi?.... Eh bien, s'il faut mourir, je mourrai..... s'il faut..... n'importe ce qu'il faille sacrifier pour l'enfant que je te dispute, je le sacrifierai..... Je te le déclare : si tu le conduis auprès de ma pupille, s'il danse avec elle, s'il cherche à lui plaire..... non, non, je ne te craindrai plus! Je me vengerai de toi sur lui, l'idiot, le va-nu-pieds..... Eh! qui m'en empêcherait? Ne suis-je pas le tuteur de Fifine?.... le maire de Maix?.... D'un mot ne puis-je me défaire de cet homme? Ne puis-je lui interdire de voir ma pupille, de l'aimer, d'y songer seulement?....

— Avec un mot, l'homme n'arrête point la grêle; sa main ne saurait retenir le vent.

— Le vent..... la grêle..... balbutia Fanfan d'Mâ, tu dis vrai : il y a des choses qui surpassent la volonté et le pouvoir de l'homme..... le vent..... la grêle..... les fléaux..... la destinée..... les événements..... et quoi encore?.....

— ..... L'amour! murmura le berger.

— L'amour?.... répéta Fanfan. Oui, cela est écrit : *l'amour est fort comme la mort*..... et la mort est plus forte que nous!.... »

Il continua de parler. Sa voix effrayée, chevrotante, baissa progressivement jusqu'à se confondre avec le bruit de la chute d'eau. Puis sa langue s'attacha à son palais; ses jambes s'enracinèrent au sol, tandis qu'un hurlement lugubre poussé par le chien saluait la disparition de Wælty.

On parla beaucoup de cette rencontre tout bas à la veillée; on en parla de manières fort diverses.

Richardot ne rectifia point les erreurs, n'appuya, ne démentit aucune version; il parut avoir entièrement oublié cette scène; et, de ce jour, nul ne l'entendit nommer le berger.

L'hiver était long, rude; il prenait ces allures sempiternelles qui

Digitized by Google

nous font involontairement songer à la Sibérie, et nous pénètrent d'un certain engourdissement moral.

La première neige tombée a des aspects charmants. C'est un voile éblouissant jeté sur la terre, embrassant ses contours comme un linon divin. Il semble que ce soit un monde vierge tout fraîchement sorti de la main de Dieu.

Ainsi couverte, enveloppée de sa parure blanche qui miroite au soleil de janvier, la terre a la beauté mystérieuse d'une fiancée; elle se recueille et nous fait partager sa calme et chaste rêverie. Mais toute fiancée attend un époux. Si le printemps tarde trop à venir écarter le voile et mettre ses couronnes à ce front endormi, la robe blanche est un linceul, la fiancée une morte.

Jamais on n'avait vu tant de glace sur le ruisseau qui traverse la vallée, tant de neige sur les collines d'alentour. A peine un petit filet vif et fumant se frayait-il une voie au travers des grands blocs de cristal entassés sur les rives. A peine un cerisier sauvage sortait-il avec effort ses bras maigres surchargés de neige des neiges amoncelées à ses pieds, là-haut dans les friches.

« C'est égal ! dit un jour Richardot à sa pupille ; la faux du temps n'est pas gelée, ni la roue de son carrosse. Il fauche, il marche en toute saison, et Pâques avance comme s'il faisait beau. Voyons, ma fille, as-tu déjà un peu réfléchi ?

— Déjà beaucoup.

— Eh bien ?

— Francis ne sait pas valser.

— Ainsi, tu songes à prendre un des « politiques » ?

— Pourquoi pas ? Autant lui qu'un autre.

— Puisque le diable s'en mêle, prends-le donc vite, et qu'on n'en parle plus ! D'ailleurs, Pâques est à la porte. Voyons : à quand la noce ?

— Quand vous voudrez : seulement..... on ne peut plus passer ni là-haut sur la côte, ni dans le chemin d'en bas.....

— Bon ! j'y suis ! Je vois pourquoi tu as choisi un des « politiques, » petite vipère ! »

Fifine attendait le dégel pour se décider, et Fanfan avait fait beaucoup de marchés pendant l'hiver.

L'hiver rigoureux, prolongé au delà du terme ordinaire, avait, en effet, intercepté toute communication entre les deux villages, arrêté tout projet, suspendu tout plaisir.

Bloqués derrière la montagne, les amants de Charmois, remplis d'espoir par leurs derniers succès, regardaient en soupirant les cimes blanches et glacées.

Digitized by Google

De l'autre côté, un joli regard vif et mutin s'élevait dans la même direction et caressait la neige.

Ici, c'était la liberté ; là-bas, la prison, l'ennuyeuse attente.

« Importune ! disait Francis — de l'air de Léandre suppliant les orages — toi seule m'arrêtes à présent. Hâte-toi donc de disparaître, que je revoie la terre et le chemin de Maix !

— Reste ! disait Fifine, reste longtemps ! Monte, monte toujours, monte jusqu'au ciel ! Ne laisse pas pousser un *coucheri* sur la côte pour teindre les œufs de Pâques ! »

Ils avaient tort l'un et l'autre de vouloir entraver ou presser le destin ; ils ne savaient ni l'un ni l'autre ce qu'ils demandaient.

Selon les vœux imprudents de Fifine, la neige monta, monta toujours ; selon les vœux impatients de Francis, elle fondit à la fin.

Calme et riante vallée faite pour abriter la paix, la simplicité, le patient labeur et la douce aisance ; théâtre étroit et modeste des petites scènes intimes de la vie des champs, est-ce donc l'heure fatale annoncée par les sinistres prophéties de Fanfan ?

Pendant que dorment en paix les habitants des deux villages, quelque chose craque, gronde au flanc de la montagne, roule dans la plaine et la remplit en mugissant.

Ce quelque chose..... c'est la ruine, la désolation ! Et voici comment il se traduisit au jour :

L'hiver a brusquement quitté la terre et fait place au printemps. Mais quel adieu !

La neige, en descendant des coteaux de vignes, a entraîné les ceps et le sol ; le ruisseau grossissant a rejoint les flots fangeux de la neige fondue, et l'eau s'étend sur le plat pays, pareille à une mer à la marée montante, qui s'avance en mugissant et renverse les obstacles.

Les saules des bords paisibles ploient et se brisent ; les murs secs des petits jardins en avant des villages croulent et laissent pénétrer le désastre qui frappe à la porte des maisons.

L'habitant s'éveille et voit avec douleur son travail anéanti, avec effroi sa demeure envahie. La mère court au berceau qu'elle emporte à l'étage supérieur ; le père, les fils s'empressent de saisir la pioche et la pelle : on creuse des canaux, on trace des rigoles, on élargit le lit de la rivière, on repousse l'ennemi, on le dirige vers un point opposé.....

De chaque côté de la montagne, cet ennemi est le même ; pareils les moyens employés pour l'écarter de soi, sans beaucoup s'inquiéter du chemin qu'il prend.

Conduite par l'habitant de Charmois, l'onde s'engouffre dans le

Digitized by Google

chemin creux de la montagne, et descend en torrent au milieu du village voisin.

Sous la main de l'habitant de Maix, elle afflue sur le versant opposé avec une fureur égale, et par une gorge pareille, roule au sein de l'autre hameau ses flots et les graviers du chemin.

Bientôt les rigoles dérivent. Des digues s'élèvent en travers des canaux, et la rivière élargie se défend à grand'peine de remonter vers sa source.

Ici, comme en maintes querelles, triomphent encore les « politiques, » car ils sont placés, sur le courant, plus haut que leurs rivaux.

C'en est trop pour ces derniers. Tous, d'ailleurs, ont senti dans la persistance du fléau l'égoïsme d'un voisinage hostile et malveillant.

La vieille vendetta, longtemps étouffée sous des dehors polis, va se mêler à la tourmente des éléments. Ce n'est plus l'eau seule qui gronde dans la vallée, c'est la colère des hommes, la colère et le désespoir !

Les injures seront leurs larmes ; l'instrument que leurs bras employaient au travail va devenir une arme meurtrière ou tout au moins menaçante.

On brandit la pioche ; on saisit les faux, les fourches ; on court en poussant des cris furieux ; on se rencontre au point culminant du coteau.....

Souvent de plus civilisés ne font-ils pas ainsi dans les malheurs publics, cherchant en vain à soulager leur âme par le tumulte et le bruit ?

Ceux-ci s'accusèrent réciproquement du petit mal qu'ils s'étaient fait et des grands maux dont ils n'étaient que les victimes.

Ils ne dirent point : Aidons-nous dans ce malheur commun ! Abandonnant l'onde, la neige et les vents, ils se cherchèrent pour se maudire.

Mais tandis que leur vaine fureur s'exhalait au sommet de la montagne, l'onde s'écoulait dans la vallée.

Elle laissa des bourbes dans la plaine, çà et là quelques débris, des terres remuées jusqu'au roc, des plants déracinés sur les coteaux noirs ; et du fond de l'injuste, de la folle colère, monta la consternation sur le front des hommes, lorsque chacun d'eux regagna sa demeure à travers ses biens ravagés.

De ce jour, la haine fut une barrière plus forte que la neige entre les deux villages.

Je ne sais pas si les *coucheris* passèrent leur tête violette enchâssée de long velours vert pâle entre les mousses déracinées ; mais la

Digitized by Google

main d'aucun enfant n'alla les découvrir dans la friche où cette plante marque le retour du printemps.

On ne teignit pas d'œufs et on ne fêta pas la résurrection dans la vallée où rien ne semblait devoir renaître.

XV. — APRÈS LE DÉGEL

Où vont les amants? Chacun à ses affaires : soucieux, tristes comme des vieillards, tâchant de réparer des maux irréparables.

Et Fanfan d'Mâ,—l'homme insoucieux et inquiet, loustic et misanthrope, sage et fou, vieux et jeune, dont la vie puissante lutte, ainsi que sa raison, dans des organes affaiblis, — que devient-il? Il aide les pauvres et les gourmande, chante des chansons à boire, joue aux cartes, lit la Bible, et souvent roule une larme sous sa paupière.

La tristesse de la vallée semble se répandre sur toutes les figures que nous sommes accoutumés d'y voir.

Où est Fifine, la danseuse si folle, l'héritière si « glorieuse, » l'ouvrière si vaillante, la jeune fille si fière et si mutine?

Elle travaille. Elle rapporte péniblement dans sa vigne, hottée par hottée, la terre que les eaux en ont arrachée; elle regarde les ceps de l'œil du médecin sur le champ de bataille, lorsqu'il choisit entre les mourants celui que ses soins peuvent encore sauver. Elle taille, elle replante, elle fait double besogne pour une vigne qui, sans nul doute, ne portera pas de fruit cette année.

Mais ce n'est point cela qui rend son œil morne, sa marche lourde et découragée; car Fifine est vraiment laborieuse. Quelque pénible que soit le travail, elle l'accomplit courageusement. Elle est sobre : l'eau claire à boire ne l'effraye pas, et dût-elle n'avoir de blé dans ses champs que pour la moitié de son pain, un peu d'orge, de seigle ou d'avoine fera le reste. Ne le fît-il point, Fifine en mangerait moins, voilà tout. Elle trouverait bien encore moyen d'en donner de temps en temps aux pauvres, et ne se plaindrait pas.

Quand elle s'est levée de bonne heure, et qu'elle a travaillé jusqu'au soir, elle voit son ouvrage et cela la délasse.

Quand les ceps nus, les champs dévastés lui montrent sa ruine, elle se dit : « Puisque l'année est ainsi, il faut bien s'y soumettre; d'ailleurs, une année n'est qu'une année! »

C'est un esprit vigoureux, un corps pareil à l'esprit; et pourtant, on le voit, l'un et l'autre sont tourmentés d'une fatigue étrange.

C'est qu'il y a dans ce travail, dans ce malheur, plus que la

Digitized by Google

peine, plus que la ruine : il y a une révélation très inattendue, et ces enseignements de la vie contre lesquels se révolte, au premier abord, la jeunesse ignorante.

Fifine pense sérieusement pour la première fois, la pauvre enfant qui, durant l'hiver, s'évertuait à réfléchir au milieu des flatteries dont elle était l'objet; elle pense à ces amours singuliers dont elle était assaillie dans sa prospérité, et qui la délaissent absolument dans son affliction.

Sans moisson, sans vendange, la reine de tant de cœurs avides n'est qu'une reine découronnée, à laquelle aucun ne prend plus garde. Pas un seul ne fait exception.

Francis et Frérot se sont battus sur la côte; mais c'était pour une luzerne submergée; et de haine contre l'auteur supposé de ce méfait, Francis a juré de fuir à jamais, comme pestiféré, le finage de Maix.

Frérot n'a vu dans la fille fleurie, jadis si poétiquement implorée, qu'une infirmière apportant quelque emplâtre aux blessures de ses champs.

Les autres, à la venue de Pâques, se sont rappelé une seule chose, à savoir : les désastres qui rendaient impossible, dans toute la vallée, de faire une belle noce, et de monter un ménage un peu aisé, avant deux ans au moins.

XVI. — LES RÉFLEXIONS VIENNENT EN FOULE EN RECHAUSSANT LA VIGNE

Voici dans quel ordre ce fut.

Le premier jour de ce pénible travail, la jeune fille céda naturellement aux impressions produites par des tableaux affligeants. Elle fut triste, voilà tout.

Le second jour, elle raisonna ses impressions, et chercha, par les arguments d'une philosophie courageuse, à relever sa vigueur morale.

Le troisième jour, elle y réussit. Mécontente du sort, elle fut satisfaite d'elle-même, et trouva dans ce sentiment des considérations à opposer aux aspects de sa vigne dévastée.

Le quatrième, elle se disait :

« La grêle ne casse que les plantes faibles. Moi, je suis forte. Eh bien, puisque le malheur s'est abattu sur la vallée, puisque la terre ne veut pas travailler cette année, je travaillerai pour elle et pour moi. Avec de bons bras, avec un bon courage, je viendrai à bout d'effacer le mal. Si les semences ont péri, si les plantes ne valent pas

Digitized by Google

mieux, si tout au plus il reste un peu de terre, le fond est toujours là et moi aussi : l'eau n'a emporté ni la vigne, ni les champs ; ni le travail, ni le jeûne ne tueront Fifine. Mon bonheur n'était point dans cette récolte perdue, l'avenir n'a guère changé, la vie me sourit encore. Je suis la Fifine d'autrefois, la vaillante Fifine qui chante en travaillant, la rieuse Fifine..... » Comme Fifine se parlait sans témoin, elle se permit d'ajouter : « La jolie Fifine ! »

Mais aussitôt elle reprit :

« Eh ! non, pourtant ; il semble que ce ne soit plus la même !.... La jolie Fifine !.... — Ici elle haussa les épaules. — Qui donc le lui dit ? La rieuse Fifine !.... Ah ! qu'elle ait envie de rire ou non, personne ne s'en inquiète à présent. La vaillante Fifine ?.... Oui, vaillante à l'ouvrage..... mais bien sotte, la pauvre Fifine ! »

Elle rit d'un rire amer.

« Elle croyait bonnement à leur parole ! Ce grand hiver, il était dur, il ne finissait point..... à cause de moi !.... Je le croyais, mon Dieu, oui, je me le laissais dire ! La neige, le froid..... ce n'était rien en comparaison de mes refus..... Et la grande fête de Pâques..... on l'attendait précisément à cause de moi : ma promesse était marquée dans la mémoire des galants en plus grosses lettres que ce nom-là sur le calendrier..... Pâques ! on soupirait après Pâques..... c'est-à-dire après Fifine ! Fifine ne pensait pas que rien pût jamais faire oublier cela..... Eh bien, Pâques est venu, Pâques s'en est allé, voici Quasimodo..... Ma foi ! toutes les fêtes feront de même : elles viendront, elles s'en iront, sans qu'un galant s'en aperçoive.....

— Pourquoi cela ? se demanda-t-elle le sixième jour.

— C'est que pas un ne m'aimait ! se répondit-elle en commençant la septième journée. Ce qu'ils aimaient..... est à vau-l'eau ! »

Une petite grimace railleuse et fière plissa sa lèvre fraîche.

Elle divisait enfin dans sa propre pensée sa richesse et sa personne, l'amour et la convoitise, et sentait son esprit se détacher des grossières erreurs où il s'était complu.

« Tendres cœurs ! reprit-elle. Ils aimaient cette vigne quand elle promettait dix pièces de vin à la vendange..... ils adoraient ces champs de blé quand le grain y abondait..... Pour acheter cela, on pouvait bien dépenser des cajoleries auprès de Fifine, quelques sous au besoin, car ils furent généreux, je m'en souviens ; ils oublièrent leur avarice pour mes beaux yeux ; ils agirent grandement, et surent sacrifier un œuf pour avoir un bœuf..... A présent la pauvre Fifine est comme les balles de laine du fermier de Beauval, qui tarda trop à les vendre, et où, à la fin, les mites se sont mises. Ils tournent le dos à la marchandise avariée..... c'est juste. Ils n'ont pas la vue

Digitized by Google

assez longue pour prévoir le temps où de nouveau blé couvrira les sillons, où la vigne repoussera.....

» Alors Fifine sera belle ! Ils reviendront ; ils voudront encore se faire trappistes pour l'amour d'elle..... Prenez-garde, mes galants ! En ce temps-là Fifine sera Fifine, et la vigne la vigne !....

— A quoi bon tant de peine ? disait Fifine en achevant la neuvième journée. Beaucoup de travail, un peu de repos, un peu plus de repos, un peu moins de travail ; çà et là de petits plaisirs et de grandes erreurs, est-ce donc toute la vie ? Que me font ces ceps ? Que me fait cette vigne où je m'épuise à travailler ?.... A quoi me sert qu'elle reverdisse, qu'elle fleurisse ?.... Autrefois j'aurais été joyeuse et fière de mon ouvrage..... mais valent-ils la peine que je le sois, ceux qui diront : Fifine a bien travaillé ! Non, car pas un ne le dira de bon cœur .... Personne ne s'intéresse à moi ; au contraire, je serai toujours, pour les envieux et les envieuses, et trop riche et trop belle. Tenace et méchante envie de ses succès, de ses prospérités, toi seule reste fidèle à la glorieuse Fifine !.... Et que m'enviaient-elles pourtant ? Peu de chose ! puisque c'étaient surtout les galants !.... les galants..... Ah ! ceux-là non plus ne m'applaudiront point ! Depuis que je travaille, un d'entre eux, un seul, m'a-t-il crié : bon courage ?.... »

Avec les illusions de la jeune fille était mort cet attrait difficile à expliquer que nous portons en nous-mêmes, dans notre extrême jeunesse, comme une sorte de fleur ou de virginité de notre âme, et qui se répand sur toute chose pour l'embellir à nos propres yeux.

L'âme de Fifine, déflorée par une première déception, commençait à envisager la vie dans sa nudité : la vie, où elle se croyait environnée de tant d'amour, lui apparaissait pleine d'indifférence, de haine, d'égoïsme.

Jadis elle avait bien aperçu à travers ses prospérité l'envie, à travers ses succès la cupidité ; mais quelle différence quand elle était riche et se croyait aimée ! A présent elle touche du doigt ces cruelles réalités : l'envie plate, injuste, implacable, sans compensation désormais comme sans excuse, grimace une joie hideuse sur ses disgrâces ; et la cupidité lui montre sans pudeur son visage sordide sous le masque déchiré de l'amour.....

Le lendemain, après avoir péniblement gravi le coteau et versé dans la vigne sa dernière hottée de terre, Fifine s'assit un moment sur sa hotte renversée, et songea plus tristement encore.

Beaucoup de journées finirent de même. Beaucoup de petits repas solitaires se firent aussi dans une attitude et des préoccupations semblables : la jeune fille, assise sur le pied de sa hotte, la tête un peu basse, coupant d'un couteau superflu un morceau de pain mangé

Digitized by Google

tout sec, déjà en vue d'un avenir rigoureux, et çà et là arrosé d'une larme.

Ce qui faisait tomber cette larme n'était point, nous l'avons dit, la frugalité du repas, c'était de voir la vie aussi sèche, aussi pauvre que le petit morceau de pain.

Au milieu de la dévastation de ses biens, Fifine sentait l'isolement de son âme.

Qu'elle soit reine ou vigneronne, tendre ou coquette, impérieuse ou modeste, grave ou légère, une femme est femme.

Ceci nous met en demeure de répondre à cette question d'histoire naturelle morale : qu'est-ce que la femme? Un être essentiellement subordonné, qui n'est rien par lui-même, à qui le Créateur a donné la faiblesse, pour qui le législateur a fait le joug du mariage.

Or, afin d'adoucir ce joug, de consolider la faiblesse, la nature a mis au cœur de cet être secondaire le besoin d'être aimé. D'intérêt, de bienveillance, d'amitié, d'amour, de tous les sentiments sur lesquels le cœur se plaît à s'appuyer — chacun à son heure et dans sa saison — être aimée est le premier besoin d'une femme.

Au fond de l'orgueil de la plus coquette, se cache cette tendre fragilité féminine, qui cherche dans l'amour son complément et son appui.

Depuis que sa vaine gloire s'en est allée au fil de l'eau avec ses blés, c'est bien encore l'orgeuil de la petite reine humiliée qui se révolte d'abord; c'est la coquetterie qui fait la grimace en songeant aux amoureux dispersés; elle qui, de dépit, jette parfois le chavero et verse la terre sans prendre la peine de l'étendre.

Mais Fifine devient grave, elle médite; mais déjà un mouvement doucement féminin amène cette plainte aux lèvres de la jeune fille :

« Personne ne s'intéresse à moi! Mes voisins m'envient, mes compagnes me haïssent, le monde entier me délaisse!.... »

Ce cri sort de ces profondeurs mystérieuses où se concentre la sensibilité des êtres rudes en apparence. Et ce qu'il y a dans le découragement de Fifine assise sur sa hotte renversée, assurément, ce n'est pas de l'orgueil.

Non : de fraîches pensées de jeune fille sont dans chacun de ces soupirs qui gonflent sa poitrine, de fraîches pensées flétries avant d'éclore; et avec cette larme sur son pain bis, tombe cette question sans réponse : « N'y a-t-il donc absolument rien de vrai dans ce que je croyais autrefois et me plaisais à croire? »

Alors, les vieilles croyances de ses vingt ans, pareilles à des danseuses voilées d'un crêpe noir, levaient la tête et souriaient encore; mais Fifine les repoussait, Fifine disait :

« Vous mentez! ce que vous appeliez bonheur n'est qu'infortune

Digitized by Google

et regret bien amer. Je brûlerai mes dentelles et mes rubans ! A quoi bon les dentelles? A quoi bon les rubans?.... Pourquoi vouloir être riche? Pourquoi vouloir être belle?.... Pour que les filles me haïssent et que les hommes me veuillent tromper?.... Non, non; je sais trop bien ce que je sais : ils sont sans cœur ! elles sont sans pitié !.... Je ne puis compter que sur moi. »

Ce disant, elle essuya ses yeux du coin de son tablier, et promena son regard assombri dans la vigne.

Machinalement, il s'attacha à un objet qui se mouvait : un petit être vivant, un oiseau qui voletait de cep en cep, en poussant des cris vifs et gais.

Le petit oiseau faisait comme Fifine : il travaillait.

Après avoir subi sa part du fléau, il cherchait à sortir de ses mauvais jours, et choisissait, parmi les rameaux ébranlés, un rameau assez solide pour y bâtir son nid.

Mais au lieu de pleurer, il chantait; au lieu d'aggraver ses maux par la réflexion — triste privilége des êtres raisonnables — et de s'asseoir pour se livrer en paix à cette occupation, il s'en allait sautillant, tournant à droite et à gauche sa jolie petite tête légère de pensées, riche d'insouciance et de gaieté.

Après avoir marqué la place où devait flotter sa maison, il avisa ici un brin de paille, là un flocon de laine; et, s'abattant auprès du fétu, à côté du flocon suspendu à la branche, alerte, il saisit le trésor d'un mouvement prompt et gracieux, puis l'emporta, poussant son cri joyeux, battant de l'aile et revenant toujours.

Fifine se plaisait à voir cet hôte innocent s'établir chez elle. C'était..... un ami? Oh ! non. Certainement Fifine, quelque amollie que fût son âme en cet instant, n'avait pas une de ces sensibilités exagérées et mignardes qui se passionnent pour un oiseau et s'attendrissent sur le sort d'un insecte; mais dans ce joli petit être qui venait vivre avec elle au milieu de sa vigne, il y avait une de ces infimes portions de vie que l'habitant des champs voit circuler dans les veines infinies de la nature dont il se sent environné, et qui lui font une amie de la nature elle-même.

Et cette vie était riante, insoucieuse, pleine d'espérance, plus fraîche qu'un bourgeon naissant dans la vigne dévastée.

Sans savoir pourquoi, la jeune fille en éprouva une impression agréable d'où ses sombres pensées se trouvèrent un peu éclaircies, le poids de son cœur allégé. Ses longs cils humides se séchaient en regardant voltiger l'oiseau; un pli gracieux se formait au coin de sa lèvre sur laquelle recommençaient à perler ses petites dents blanches.

Tout en regardant, elle entendait un bruit de labeur agreste non loin d'elle, et prenait plaisir à l'entendre. Il n'avait point le retentis-

Digitized by Google

sement lugubre de ces lourds coups de pioche qui frappèrent les coteaux d'alentour aussitôt après le dégel; il ne réveillait point dans l'esprit de Fifine le souvenir de ses envieux voisins; non, rien de pénible, au contraire : ce labeur lui semblait léger comme le vol de l'oiseau ami, familier comme son petit cri joyeux, et les impressions qu'il faisait naître en elle étaient de même nature : indéfinissables et pourtant bienfaisantes.

Du nid que bâtissait le compagnon aérien de sa solitude, la jeune fille tourna les yeux vers le lieu d'où venait le bruit.

En effet, ce n'était la lourde main d'aucun de ses voisins qui maniait si allégrement le chavero.

Fifine le pensait bien. Une chose néanmoins la surprit grandement : ce n'était dans la vigne ni des uns ni des autres que l'on travaillait, mais bien dans la sienne, dans sa propre vigne ! Jamais Fifine n'aurait deviné cela. Qui pouvait se le permettre? Car Fifine n'avait demandé le secours de personne..... C'eût été la première fois de sa vie; elle n'en avait pas besoin !.... Mais, dans son découragement, elle avait laissé là l'ouvrage; elle avait jeté ses hottées de terre pêle-mêle, à la grâce de Dieu, et le chavero par-dessus la terre; cela était vrai. La bonne ouvrière fut un peu confuse en se le rappelant. A coup sûr, ce travailleur impromptu lui voulait faire une leçon. Dans la disposition morale où elle se trouvait, Fifine ne pouvait supposer mieux.

Donc, se redressant avec son ancienne fierté, la dame et maîtresse de la vigne marcha vers lui, composant, chemin faisant, un discours un peu aigre, un peu superbe, propre à lui faire comprendre qu'abandonnée de tous, elle savait se passer de tous.

Mais il travaillait de si bon cœur !

Du dos de son chavero, ou plutôt du chavero de Fifine, il étendait un à un les petits monticules de terre, retournait l'instrument pour les aplanir, ôtait les grosses pierres qui auraient pu blesser le pied des ceps, entourait celui-ci d'un terreau tendre et choisi, le serrait avec soin et rajustait le cep incliné, le consolidait, l'appuyait doucement à son échalas..... Tout cela avec tant de zèle et de minutieuse attention, qu'à mesure que Fifine approchait, son discours et ses idées se modifiaient.

L'agitation, l'attitude courbée du travailleur, une légère opacité du jour vers son déclin l'avaient empêchée de le reconnaître au premier abord.

Peu à peu, l'agilité de ses mouvements, la vigueur de son bras, la souplesse de son corps svelte, son vêtement bleu-pâle, la couleur de sa chevelure ondulée, retracèrent à la mémoire de la jeune fille une figure demeurée avec les idées et les plaisirs qui scintillaient sous le

Digitized by Google

froid et brillant ciel de l'hiver, aujourd'hui fondus, dispersés au souffle du printemps.

« Wælty! dit-elle en pressant le pas; est-ce toi, mon pauvre Wælty ?.... »

Puis un retour amer se faisant jour dans cet élan de gais ressouvenirs :

« Tu as bien tort, ajouta-t-elle, de travailler pour moi! Je suis ruinée, mon garçon; je n'ai pas de quoi te payer! »

Wælty, peu prodigue de paroles superflues, ne répondit pas à cette observation. Il se contenta d'excuser sa hardiesse :

« J'ai pensé que vous étiez lasse, puisque vous vous reposiez..... murmura-t-il, et comme les moutons sont tranquilles.....

— Tu es descendu dans la vigne, tu as voulu finir la besogne que j'avais laissée..... Vois-tu, Wælty, ce n'est pas mon habitude d'abandonner l'ouvrage; ordinairement je ne suis pas paresseuse, mais..... »

Elle soupira au lieu d'achever sa phrase, et reprit son chavero des mains du berger.

« Donne! va, tu es bien heureux, toi, avec ton air tranquille! Tu crois toujours qu'on est au bal. »

Ce dernier mot fit passer sur le front candide de Wælty un certain rayonnement que ne voila pas entièrement le naissant crépuscule.

« Tu es donc toujours le même, toi? reprit Fifine. Pour toi, le bon temps n'a ni commencement ni fin! Il est bien question de ce que tu penses!.... Les plaisirs, les fêtes..... l'inondation a passé là-dessus! Elle a tout emporté..... cela et le reste! Tu n'as donc pas vu l'inondation? Toi seul, tu n'en aurais pas souffert? Elle ne t'a pas touché? pas même attristé? elle ne t'a rien pris?

— Oh! si : elle a emporté mon lit, mes provisions, mes livres et mon habit neuf.

— Eh bien?

— Eh bien, j'ai couché dans un grenier; on m'a donné un peu de pain, et..... ma blouse est encore bonne.

— Et depuis l'inondation, tu es aussi heureux qu'auparavant?

— Je suis plus heureux..... surtout depuis qu'on travaille aux champs.

— Ah! tu aimes à voir travailler aux champs..... les autres années, je ne dis pas..... c'est gai, le travail des champs; mais cette année..... regarde : que la terre est noire! Elle est triste comme ceux qui la remuent. On l'arrose de larmes autant que de sueurs, et rien n'y fera, ni sueurs, ni larmes! La peine est inutile, l'espérance perdue! »

Digitized by Google

Wælty la regardait parler. Il la regardait de ses grands yeux clairs, avec un placide sourire; et, quand elle se tut, il répondit d'une voix calme et sereine :

« Voici le printemps ! »

Fifine ne causa pas plus longtemps avec lui. Après l'avoir amicalement remercié, elle redescendit dans la vallée, emportant — ce soir-là — de la vigne un encouragement singulier, avec la flottante image d'un oiseau et les trois mots tombés des lèvres souriantes du berger.

Quelle jolie leçon a reçue la jeune fille de ce petit oiseau ! Wælty l'avait continuée : Wælty qui, ne possédant qu'un habit neuf, et encore par miracle, un grabat, quelques noix sèches et autres friandises d'anachorète, se trouvait comme allégé de ce superflu emporté par le fléau !

C'était d'une âme trempée au vent du désert; la philosophie de la friche faisait honte à celle de la vigne. Mais de cette honte ne sortit qu'une sorte d'émulation qui fit un écho joyeux dans le cœur de Fifine aux paroles du berger.

Au bas du coteau l'attendait encore un de ces riens tout-puissants dans nos jours d'infortune qui, semblables à un choc salutaire, nous distraient de nos langueurs et nous arrachent à l'abattement.

Elle rencontra dans le chemin du village son tuteur, M. Richardot.

« Encore un qui est toujours le même ! » se dit-elle avec un mouvement de reconnaissance pour cette affection paternelle à laquelle autrefois elle attachait peut-être moins de prix.

Quand la jeunesse voit ou croit voir luire l'éblouissant soleil de l'amour, il arrive souvent qu'elle dédaigne ce doux clair de lune des amitiés d'enfance ou des liens de famille. Mais si d'orageux nuages s'amoncellent autour du soleil, si l'astre disparaît, s'il brûle et dévore..... ah ! qu'elle retrouve avec joie la clarté sereine, la calme et bienfaisante chaleur de l'amitié !

« Ma fille, lui dit Richardot marchant à ses côtés, souviens-toi toujours d'être bonne ménagère ; c'est le principal. Avec l'amour du travail on ne s'ennuie jamais ; on entretient, on répare. L'ordre d'une femme, son zèle aux soins du ménage, c'est la richesse d'une maison, et c'est son bonheur à elle. Prends un mari qui soit dans ces idées-là, il appréciera mieux ce que tu vaux ; et, de son côté, il fera comme toi. Elève tes enfants chrétiennement ; cela va sans dire. Apprends-leur à aimer le travail et ces petits plaisirs de tous les jours qui sont semés dans nos champs par la main du bon Dieu. Qu'ils ne mordent pas à l'hameçon de la gloriole et se gardent de rougir de leur état. Montre-leur que c'est le plus heureux. Ap-

Digitized by Google

prends-leur à goûter le bonheur..... Dis-leur qu'il est partout pour celui qui sait borner ses désirs, mais principalement au milieu des champs. Qu'ils ne montent pas plus haut que le toit de leur maison, et ils seront bien à l'aise au dedans. Ainsi de la vie pour ne point s'y casser la tête au plancher. Qu'ils cherchent autour d'eux ce qu'ils ont sous la main, et ils y retrouveront les vraies délices du paradis terrestre. Qu'ils en jouissent avec modération. Qu'ils sachent se contenter..... Voilà le grand secret pour être heureux.

» Crois-moi, ma fille, ce que je te dis, personne ne le sait mieux que moi! Pour eux et pour toi, prends garde aux passions. Ce sont elles qui gâtent tout. Les passions indomptées tuent la raison, usent le corps, nous font courir plus follement que les plus fous, nous jettent sous les pieds des sages qui nous prennent en pitié. Et ils ont raison, les sages : l'homme abandonné à ses passions est digne de leur mépris..... Par exemple..... un ivrogne! Y a-t-il, au monde, un être plus abject et plus lâche ?.... »

Ici, Fanfan fit une certaine grimace de dégoût qu'il faisait souvent en posant son verre sur la table, après avoir bu.

« Imbécile autant que méprisable, que fait-il des meilleurs dons du ciel ?... litière! Il souffle sur lui-même, il éteint la lumière de sa pauvre cervelle, il annule son existence, il la ruine à plaisir; et soi-disant dans l'abondance et la joie, il se traîne abruti dans sa longue et stupide débauche, jusqu'à l'heure où il lui faudra s'en aller là-haut rendre compte du temps perdu !.... Dès que tu verras poindre une passion tant soit peu dangereuse, arrache-la vite; car, après, elle serait plus forte que toi.....

— Oh! mon parrain, interrompit Fifine, vous parlez trop bien..... ça me fait de la peine! »

Elle voulut lui serrer la main; la main de Fanfan était brûlante. Elle le regarda, et remarqua qu'il était fort pâle.

« Ne prêchez donc pas, poursuivit-elle, ne donnez pas d'avis comme si vous les écriviez dans votre testament. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Hier on pleurait dans la vallée; aujourd'hui on chante. Mon parrain, voici le printemps!

— Oui, reprit Fanfan d'Mâ avec émotion, voici encore un printemps! Dieu t'en donne beaucoup, ma fille, beaucoup de beaux printemps dans notre belle vallée!.... et avec eux, le bonheur auquel j'aurais voulu pouvoir contribuer!

— A moi..... et à vous aussi, j'espère! Ne les aimez-vous pas, les beaux printemps de notre vallée ?

— Si. Chaque fois que le bon Dieu m'en donne encore un, je le remercie. Quoique la tête devienne grise, je sens au dedans quelque chose de jeune qui se réveille pour jouir des biens dont j'ai tant joui

Digitized by Google

dans ma jeunesse. Ah ! quand le feuillage pousse, quand les oiseaux chantent, quand le ruisseau recommence à rouler doucement ses petits flots qui chantent aussi, je ne peux pas croire qu'il y ait déjà quarante ans que je vois et que j'entends cela ! Il me semble que je vais ôter mes souliers pour descendre dans le canal et pêcher les écrevisses à la fourchette, la première fois qu'on lèvera les pales du moulin. Il me semble que je m'en vais grimper sur les arbres pour dénicher les nids, ou cueillir du muguet dans le bois pour le porter à Dilotte Gélinot..... Tu sais bien comment on l'appelle aujourd'hui, Dilotte Gélinot ?.... Je suis enfant ; je suis jeune ; je suis heureux ; parce que j'ai été élevé dans tout cela. Les arbres des forêts ont grandi avec moi ; les pierres du fond de l'eau me connaissent..... il n'y en a pas une que je n'aie retournée !. .. Les belles pêches ! les bonnes parties !.... Dans ce temps-là il y avait plus de poisson qu'aujourd'hui..... »

L'inépuisable source des vieux souvenirs ne tarit point jusqu'au village où Fifine et Fanfan se séparèrent assez gaiement.

Les jours suivants, la linote de vigne acheva de bâtir son nid ; Fifine continua courageusement son travail ; et Wælty réédifia sa grotte rustique dans les ruines du palais de la fée Mélusine.

Fifine ne disait rien, mais elle se sentait moins seule.

La linote babillait en faisant son ménage, et jetait, de cep en cep, son joli cri d'oiseau.

Wælty chantait ces mélodies allemandes faites pour se mêler au bruit des rames, sur l'eau des lacs, en cherchant l'écho des montagnes ; et le vent emportait par bouffées capricieuses le chant du berger, tantôt vague et lointain, mourant dans l'espace, tantôt sonore et vibrant comme une voix gonflée par une émotion puissante.

Quoique tardif, le printemps faisait son œuvre : il ranimait la vallée, réconfortait les habitants.

Né tristement, avril enfin a secoué sa dernière giboulée, et voici venir mai.

XVII. — MAI

N'allez pas croire qu'il arrive en Lorraine comme partout ailleurs, se contentant de ses jolies petites roses pour unique messager. Il s'annonce d'une façon particulière, que nous n'aurons garde d'oublier : car ne cueille pas qui veut sur notre terre moderne et positive ces fleurs antiques des vieilles coutumes à l'origine perdue dans

Digitized by Google

la nuit des temps, au parfum biblique et païen naïvement confondu.

Donc le mois des fleurs se présente, chez nous, sous les traits d'une Flore chrétienne aussi mignonne parmi les filles que la rose de mai parmi les roses ; les cheveux bouclés, couronnée de fleurs, tenant une gerbe de fleurs, vêtue, en madone, d'une robe blanche raide et longue, couverte de fleurs et de nœuds de rubans, conduite et suivie par un nombreux cortége de jeunes filles.

« Voici le *Mai!* » dit-on en la voyant passer; et elle s'arrête à chaque seuil.

On ouvre ; on l'introduit avec cérémonie. Elle entre, elle s'avance au milieu de l'appartement. Grave comme s'il s'agissait d'inaugurer religieusement le règne des fleurs, elle exécute une sorte de danse comparable au menuet : une de ses petites mains posée sur le cœur, l'autre portant — de l'air d'une sainte dorée — son énorme bouquet, elle va et revient d'un pas lent, mesuré, solennel, entre deux haies de jeunes filles; ses compagnes ainsi rangées, sur son passage, chantent un cantique où l'idée du réveil de la nature est grossièrement exprimée. Ce fut peut-être une ode à l'espérance; aujourd'hui c'est une hymne à la résurrection. Le nom de Jésus-Christ souvent répété, ne laisse aucun doute à cet égard; et, chaque fois qu'il revient jeter sa lumière sur la pensée obscure, Mai s'incline et témoigne son respect par une profonde révérence.

D'où vient cet usage? Je vous le dirai peut-être une autre fois avec le cantique dont je n'ai plus les paroles présentes à l'esprit.

Bien que le spectacle ne fût rare qu'en raison de la désuétude d'un usage, d'année en année insensiblement négligé, comme vous et moi, il fit songer Fifine un moment.

Après avoir reçu le Mai avec une gravité fort convenable, au soir du 30 avril ; après avoir écouté jusqu'au bout son cantique aigrelet; après avoir, malgré la pénurie du temps, récompensé sa peine et payé sa bienvenue par des cerises sèches, des noisettes, de beaux liards blancs ; après l'avoir poliment reconduit, elle dit, en rentrant dans sa maison :

« Drôle d'habitude! prendre une petite fille pour représenter Mai!.... Qu'est-ce que cela signifie?.... Il me semble, moi, qu'un beau garçon vaudrait mieux. »

Aussi ne fut-ce point sous la forme d'une petite fille que, la nuit suivante, Mai vint frapper à sa fenêtre et se glisser sous les rideaux de serge vert-sombre de son grand lit à tombeau. Malgré ce nom lugubre, Mai — blanc et rose — y vint souffler sur le front endormi de la jeune fille, et fit là ce qu'il faisait dans la campagne : comme avec des ailes d'abeilles, des feuillages frissonnants de saules, il bourdonna des chants imperceptibles, intraduisibles ; il effeuilla des

Digitized by Google

roses ; il secoua sa corne d'abondance dont tous les fruits sont encore en fleur ; et Fifine rêva Mai à sa guise, plutôt à la guise de Mai.

Il y a une différence immense entre le rêve et la pensée. Quelque indépendante que soit celle-ci dans ses élans les plus fougueux, la raison rigoureuse lui assigne certaines limites, le monde matériel la rappelle à lui par la vraisemblance. Tandis que le rêve n'est soumis à aucune règle, arrêté par aucune entrave. Son plus beau privilége est de n'avoir pas le sens commun. Selon la disposition de notre âme, il la fatigue ou la délecte, la fait ramper ou lui donne des ailes pour voyager..... en quelle contrée ? au milieu de quels objets ? Lui seul les connaît, et il n'en doit compte à personne. Ce que nous pensons en rêve est une féerie diabolique ou céleste dans laquelle nos impressions s'agglomèrent en figures, en scènes, en tableaux qui s'arrangent, se dérangent, s'enchevêtrent, se fondent, s'évanouissent, se modifient, disparaissent, renaissent à l'infini, dans une liberté si grande et avec une telle puissance d'imagination, que, loin de se plier à la réalité, quand la réalité parfois entre dans nos rêves, elle perd son caractère pour se mêler avec eux : elle devient vision et chimère.

En vérité, je serais bien en peine de vous rapporter en termes clairs et précis ce que Mai raconta à Fifine sous ses rideaux de serge. Elle y vit de petits amours souriants sous chaque feuille naissante dans de grandes forêts d'arbres en fleurs. Un oiseau lui tendit du bout de son bec entr'ouvert une petite coupe illuminée d'un rayon de soleil semblable à un diamant creusé, et elle y but des mélodies charmantes. Elle s'enivra du contenu de la petite coupe, quoique une voix lui criât : « Prends-garde, c'est du poison ! »

A mesure qu'elle buvait, elle se sentait devenir aussi légère que l'oiseau. Nous avons tous volé en rêve, et nous savons que c'est un plaisir délicieux. Mai le réservait à Fifine, peut-être pour achever d'arracher aux lourdeurs d'une vie matérielle et positive son âme de jeune fille. Elle volait dans le sillon tracé dans l'air bleu du printemps par l'aile de l'oiseau. Elle vola jusqu'à ce qu'elle l'eût atteint. L'oiseau s'arrêta, ouvrit son bec doublé de pourpre rose, auquel Fifine reconnut la linote de vigne, et se mit à chanter la chanson jadis chantée par les moqueurs pour faire déborder la colère de la jeune fille. Chose étonnante ! Fifine l'entendit, cette fois, avec une sorte de ravissement.....

La linote a trouvé trop hauts
Les grands chênes,
Trop bas, trop chétifs les rameaux
De nos plaines ;

Digitized by Google

Fifine trouvait ces paroles charmantes dans le bec rose de la linote, ces paroles autrefois insolentes et ridicules dans la bouche moqueuse des garçons. Elle avait froid au cœur, comme la linote à l'aspect des grands chênes sombres ; elle admirait, elle enviait son petit nid dans le cep.

Dans un cep elle a fait son nid,
Et contente
Dans le cep tout nu, tout petit,
Elle chante :

Quand la linote chanta cela, Fifine eut envie de chanter avec elle. Elle comprenait si bien cette inaltérable gaieté d'oiseau pour qui tout est richesse : un peu d'air pur, un rayon de soleil pour deux têtes; ce bonheur blotti sous une branche à peine garnie de son feuillage. Elle ne put s'empêcher de murmurer avec la petite chanteuse au bec rose :

Pourvu que le nid soit fleuri,
Que me plaise
L'ami de mon nid favori,
Je suis aise !

Pendant qu'elles chantaient ensemble, un vrai cœur de linote se formait dans le cœur de Fifine : un petit cœur tendre et léger, amoureux du printemps, insoucieux de tout le reste, et..... le contraire de ce miracle s'opérait en même temps sous les yeux de Fifine : la linote aussi se transformait. La linote dont Fifine avait emprunté les ailes, empruntait à son tour les traits de la jeune fille. Son nid dans le cep s'agrandissait aux proportions d'une maison modeste, entourée de verdure, comme celle de Fifine, et, quand elle chercha dans « le nid favori » l'ami de la linote..... elle poussa un cri de surprise et faillit s'éveiller.....

Un grand orage alors passa dans son rêve. Des voies rudes montaient de la terre comme pour y insulter. « C'était une dérision qui aurait dû te faire mourir de honte!.... Vagabond ! rien qui vaille ! Oses-tu te mettre sur les rangs?.... Prétends-tu te mesurer avec nous?.... As-tu pris l'affront pour des louanges, les risées pour des encouragements, que tu t'enhardisses à ce point?.... » — « Le monde s'est-il retourné cette nuit, qu'une moquerie, une mascarade devienne chose réelle et véritable ? » criait une voix absolument pareille à celle de Frérot, quand Frérot était hors de lui. Les amours cachés sous les feuilles firent la grimace; le soleil s'obscurcit; la campagne devint sombre, et Fifine vit imparfaitement ses amants s'agiter autour d'un arbre sans racines qui chancelait au milieu d'eux. De grands mouvements, des gestes furieux, des injures s'entrecho-

Digitized by Google

quèrent, puis un éclair brilla..... un éclair pâle comme le reflet de l'acier, et tout disparut.

Le lendemain, en s'éveillant, Fifine se rappela quelques mots de cette scène, et se dit :

« Les galants seront venus planter le mai à ma fenêtre. »

Cela était vraisemblable ; et je puis vous dire qu'en effet l'éloquence de mai s'était fait sentir au cœur des amants oublieux de Fifine : moi et Mme Bichot qui vend, à la ville voisine, de beaux rubans bariolés, nous en savons quelque chose. Oui, ces cœurs endurcis entendirent aussi la puissante voix de mai. C'est qu'en bon prédicateur, mai sait parler à chacun son langage. Gardant pour les jeunes filles ses roses, ses parfums, ses chants, sa poésie, aux déserteurs de la cour de Fifine il montra tout bonnement l'habitude.

En aucune année, on n'avait manqué de planter, dans la nuit du 30 avril au 1er mai, sous les fenêtres des jeunes filles — et notamment sous celle de Fifine — un arbre dont la beauté ou la laideur donnait la mesure de l'estime qu'on leur portait. Depuis l'inondation Fifine boudait ses amants ; c'était une occasion de se raccommoder avec elle, et..... « Quels que soient les embarras du présent, y sacrifier l'avenir n'est pas bien calculer : le sage laboureur sème le blé longtemps avant la moisson ! » s'écrièrent les amants à l'unanimité.

Fifine devina tout, comme si elle eût entendu. Désormais, les cœurs métalliques de ses amants n'avaient plus un repli caché pour elle. Aussi, en se levant, elle dit, sans bravade et sans tristesse :

« Plaisance n'est plus là. Ils auront fait ce qu'ils auront voulu. »

Elle s'habilla sans regarder à la fenêtre, elle murmurait en s'habillant :

« Pour attirer seulement mes yeux, il faudrait que leur mai fût plus haut qu'un clocher. Et pour me plaire ?.... il faudrait donc à chaque branche une aune de dentelle ; à chaque feuille un sac de coquelicots, une boîte de dragées, un pain de sucre..... et encore ! »

L'héritière pesait la galanterie comme les amants sa beauté. Cela fit qu'elle acheva fort tranquillement sa toilette, et ne jeta sur la fenêtre qu'un regard indifférent, lorsque, par hasard, une épingle étant tombée, elle se retourna pour la chercher.

« Ah ! fit-elle avec surprise, il n'y a rien !.... Je serai peut-être, au village, la seule à qui l'on n'ait pas songé ! »

Néanmoins, elle était si bien guérie de la coquetterie qu'elle ne s'émut encore que de curiosité. Se rappelant et son rêve et l'habitude à laquelle, en général, les villageois sont très fidèles, cet oubli lui parut inexplicable. Elle ouvrit la fenêtre pour s'en assurer. On n'avait pas oublié Fifine : il y avait un mai à sa fenêtre, mais si pe-

Digitized by Google

tit qu'il n'en atteignait pas le bord, bien loin d'égaler la hauteur d'un clocher. Il n'apportait aussi aucune offrande : ni bonbons ni rubans Il attira et retint pourtant les yeux de Fifine ; elle courut même dehors pour le voir de plus près. C'était un cerisier sauvage, tardif à cause de l'année et du mauvais terrain dans lequel il avait poussé, mais qui semblait, comme le printemps de cette pauvre année, avoir raison de s'être attardé, car il en paraissait plus agréable, tout couvert qu'il était encore de sa neige de fleurs.

La jeune fille pencha sur l'arbrisseau son beau visage où montait une légère rougeur, et en aspira longtemps les faibles parfums.... Enfin elle se releva en riant d'un rire joyeux.

« Pauvre berger ! dit-elle, il croit me faire un beau cadeau ! et moi..... c'est singulier !.... cet arbre qui sera mort demain, ce bouquet que j'effeuille en le touchant à peine, ce présent sans valeur me fait plus de plaisir qu'un louis d'or !.. . Frérot avait raison dans mon rêve : le monde s'est retourné cette nuit ou bien mon esprit ! »

HIPPOLYTE DE CLAIRET.

(La 4e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LES

LOIS DE CHASSE

ET

LES ENGINS PROHIBÉS

I

La chasse est une image adoucie de la guerre ; c'est une barbarie de droit naturel qui est vieille comme le monde. Si les premiers hommes s'entre-tuèrent par instinct, la nécessité les obligea de chasser pour se nourrir, se vêtir, se défendre.

Raconter les transformations successives de ce besoin impérieux, qui est devenu un plaisir et un art avec la suite des temps, serait sans doute un travail philosophique d'un curieux intérêt ; il nous enseignerait par quelle progression constante et fatale l'adoucissement des mœurs s'est effectué chez la race humaine ; comment, de chasseur qu'ils furent dans l'origine, les hommes se firent pasteurs ; comment les peuplades errantes se réunirent pour former les cités ; comment, enfin, l'intelligence et l'industrie de chacun, venant se mettre au service des besoins communs, il advint que la chair des animaux ne se trouva plus être l'unique nourriture, leur dépouille le seul vêtement, et que les hommes, n'ayant plus à redouter leurs attaques, se relâchèrent peu à peu des sanglantes habitudes des âges primitifs.

Digitized by Google

Mais une tâche pareille dépasserait la portée de ce travail; nous resterons dans ses étroites limites; nous nous contenterons seulement d'esquisser, en guise de préambule, un aperçu général et rapide des temps cynégétiques, invoquant comme excuse de ce braconnage, en dehors de notre sujet, la pensée méritoire d'en atténuer l'aridité.

Si nous fouillons les lointains les plus reculés de la tradition historique orthodoxe, nous trouvons que Nemrod est le premier chasseur remarquable dont les annales fassent mention; depuis la naissance du monde jusqu'à l'époque douteuse de ses exploits, l'imagination peut se donner carrière dans l'appréciation fantaisiste d'une longue étape inconnue; mais nous pouvons supposer hardiment qu'au temps du fondateur de Babylone des progrès remarquables s'étaient déjà opérés dans l'art de surprendre et de terrasser les animaux sauvages; car la Bible nous apprend avec sollicitude, dans son dénombrement des enfants de Cham, que Nemrod fut un « fort chasseur devant l'Eternel. »

Sanchoniaton de Tyr attribuait l'invention de la chasse aux Phéniciens. Cette origine en vaut une autre. Mais ne serait-il pas permis de croire que cette prétention fut une adroite flatterie à l'adresse de ses concitoyens, lesquels, comme chacun sait, ont revendiqué l'honneur d'avoir inventé toutes choses : l'écriture, le verre, la navigation et cent autres bienfaits dont un seul suffirait pour satisfaire l'amour-propre d'une nation modeste.

Du reste, ces aspirations patriotiques, qui n'ont rien que de très respectable, sont choses fort communes; aussi trouvons-nous tout naturel que Diodore de Sicile ait revendiqué le même honneur pour les Crétois. Enfin, pour ne citer que les principaux écrivains qui ont traité ce sujet, Xénophon, grand chasseur de bêtes et d'hommes, qui explora dans le parcours de son immortelle retraite tant de contrées fameuses, du Tigre à Crysopolis, assure, en tête de ses « Cynégétiques, » que « la chasse est une invention des dieux, dont Apollon et Diane gratifièrent le centaure Chiron, afin de le récompenser de son amour pour la justice. »

Nous ne savons, à vrai dire, s'il a existé des centaures, bien que Pline le naturaliste affirme en avoir vu un apporté d'Égypte et conservé dans du miel; mais nous trouvons un grand charme dans cette croyance à ce présent divin; l'intervention des enfants de Latone satisfait plus les fantaisies de l'imagination que les suppositions intéressées de Sanchoniaton et de Diodore.

Il y a bien aussi le poète grec Nonnus, qui, dans ses « Dyonisiaques, » attribue au berger Aristée la gloire d'être l'inventeur de la chasse, et nous avouons qu'il serait tentant de se prononcer en

Digitized by Google

faveur du doux amant d'Eurydice; mais Apollon a l'ancienneté pour lui; c'est bien ce qu'a compris le général Xénophon, or, à tout seigneur tout honneur!

Du reste, n'est-il pas vrai que les gens de loisirs, à l'esprit cultivé, entraînés à la poursuite d'un cerf sous les ombrages jaunis de quelque forêt séculaire, seront plus émus à la pensée de voir apparaître, au coin d'un carrefour, le dieu à l'arc d'argent ou la chaste déesse, que de savoir gré des émotions qu'ils éprouvent, aux anciens trafiquants de Phénicie, lesquels étaient assurément plus occupés du soin de fonder leurs colonies lointaines, que de perdre leur temps dans les terrains pierreux et roussis de leur pays, à la poursuite d'un gibier imaginaire.

Bref, quelle que soit l'origine de ce plaisir salutaire, disons avec Xénophon, à qui nous accordons décidément la préférence, que la chasse « développe la santé, » et que l'exercice qu'elle procure « éloigne la débauche de l'âme et du corps. » Les Grecs l'avaient si bien compris longtemps avant lui, qu'ils avaient fait entrer cet art dans l'éducation de la jeunesse, pensant que « les meilleures leçons sont celles que donne la nature; » aussi, chez eux, nulle restriction; la chasse était toujours permise, même lorsque les récoltes étaient mauvaises et que les champs avaient besoin d'être ménagés; ils firent exprès une loi pour fixer le nombre de *stades* au delà desquels on ne pouvait s'occuper la nuit, de peur d'effrayer le gibier et d'en priver les chasseurs.

Les lois modernes, il faut le reconnaître, n'ont pas des attentions aussi scrupuleuses; il est vrai de dire, pour leur excuse, que chez nous la chasse n'est plus « l'école de la guerre, » et que nous avons des méthodes plus perfectionnées et plus théoriques pour former les héros; autrefois, c'était la préparation obligée de l'héroïsme; afin d'être divinisé un jour, il était indispensable d'avoir été de son vivant plus ou moins disciple du Centaure.

En effet, si nous jetons un coup d'œil dans l'antiquité païenne, nous voyons que tous les demi-dieux furent de célèbres chasseurs.

Persée, ce héros qui trancha la tête de la Gorgone et délivra la touchante Andromède; ce fils illustre de Jupiter, porté sur les ailes rapides dont ses pieds étaient ornés, avait commencé, nous apprend Oppien, par saisir à la course les lièvres et les thos, les chèvres sauvages, les daims légers et les oryx; il arrêtait les cerfs même par le bois orgueilleux qui couronne leur tête : ce qui nous montre qu'en toute chose il faut faire un apprentissage.

Castor, dont l'astre brillant annonce le retour de la lumière, inventa l'art de chasser à cheval. D'un javelot, adroitement lancé, il atteignait les animaux que poursuivaient ses coursiers rapides,

Digitized by Google

ou bien les forçait sous les sombres forêts alors que Phœbus était au milieu de sa carrière; son frère Pollux, l'autre fils de Léda, fut le premier qui d'un « ceste redoutable » fit mordre la poussière aux brigands et terrassa les bêtes féroces à l'aide de ses chiens agiles. Aussi, en récompense de tels bienfaits, les éleva-t-on au rang des constellations, suprême honneur décerné par la reconnaissance publique de l'époque à ceux qui avaient bien mérité de l'humanité.

La passion du sombre Hippolyte pour la chasse est devenue proverbiale; Euripide, Sénèque, Racine, ont célébré ses hauts faits. C'est à lui qu'on est redevable de l'invention des toiles pour prendre les cerfs. Il était l'enfant chéri de Diane, aussi obtint-elle d'Esculape de le ressusciter après le fatal accident de Trézène, dont le récit est connu. Le belliqueux fils d'Œnée, Méléagre, se distingua entre tous les mortels par les courses et les combats qu'il soutint dans les montagnes.

Les femmes elles-mêmes se montrèrent jalouses de la gloire des hommes et entreprirent de rivaliser avec eux. Chacun est trop au fait des exploits des Amazones, ainsi que de la mutilation fâcheuse à laquelle elles se vouèrent par suite d'une nécessité mal entendue, pour que nous en parlions. Procris, la belle rivale de l'Aurore, mourut frappée par mégarde d'un javelot; ce qui prouve, en passant, que les accidents de chasse datent de loin. Atalante porta le coup mortel au sanglier de Calydon; la hure lui fut donnée en récompense par son amant Méléagre. Cette aventure fit tant de bruit dans son temps, que le divin Homère l'immortalisa.

Ulysse fut un chasseur prudent. Le sage Nestor le fut dans sa jeunesse; il n'avait assurément pas vécu dans l'intimité des Centaures, ses contemporains, sans en contracter les habitudes. Enfin, Oppien raconte que longtemps avant tous les autres, le fils d'Hyriée, si fécond en ruses ingénieuses, l'intrépide Orion, qui osa défier Diane elle-même, imagina les embuches nocturnes et cette chasse furtive aux flambeaux, par laquelle on surprend le gibier au milieu des ténèbres. De nos jours un garde-champêtre l'eût prosaïquement traduit en police correctionnelle; les Grecs, gens d'esprit, en firent une constellation, et depuis lors sa chevelure, dont l'éclat fait pâlir celle de Bérénice, flamboie au premier rang dans le cortége de la nuit.

Tels sont ceux, parmi les plus célèbres, qui frayèrent les premiers les sentiers de la chasse; cet art a, comme on le voit, de vieux quartiers de noblesse; aussi est-ce avec raison que Julius Pollux, le précepteur de Commode, a pu dire à son impérial élève : « Ce plaisir est celui des héros et des rois, il élève l'intelligence et fait aimer le

Digitized by Google

travail. » Nous ne rechercherons pas quelle application ce gladiateur couronné sut faire du précepte; nous dirons seulement qu'au IIIe siècle le philosophe Porphyre, partageant les idées de Pollux, remarque « que les animaux chasseurs sont plus intelligents que les autres. » On pourrait, il est vrai, retourner la phrase sans danger, et dire qu'ils sont chasseurs parce qu'ils sont plus intelligents; mais il n'est pas loyal de critiquer un auteur dont on invoque le témoignage.

Si, maintenant, des Grecs nous passons aux Romains, suivant la transition obligée, nous trouvons avec surprise que la chasse était moins en honneur chez eux que chez les premiers, auxquels Solon fut contraint de l'interdire momentanément, parce que, à Athènes, le peuple abandonnait les arts mécaniques pour s'y livrer. Les descendants du pieux Énée préféraient de beaucoup l'innocent passe-temps de la pêche. Au premier abord cette proposition a quelque chose d'étrange pour les esprits à idées toutes faites, et ce n'est pas sans une certaine timidité que nous nous risquons à l'émettre; cependant en y réfléchissant sans parti pris, il est facile de se former sur ce point une conviction honorable. En effet, nous savons que tous leurs poètes ont chanté les fleuves, les cascades et les eaux de toutes sortes, non en gens altérés, mais en hommes positifs qui en apprécient tous les bienfaits. Suétone nous apprend, avec une naïveté mêlée d'orgueil, que l'empereur Auguste aimait à se délasser des soucis de l'empire en allant pêcher à la ligne comme un simple riverain du Tibre. Ce fut sans doute la même passion qui tourmentait Néron, quand il résolut de faire venir la mer à Rome. De tels exemples durent nécessairement déteindre sur les masses, toujours disposées à imiter ce qui vient d'en haut; aussi, quand, sous Caligula, nous voyons les gladiateurs mirmillons adopter pour coiffure un casque surmonté d'un poisson, nous est-il permis de croire que le choix d'un ornement si étrange avait été déterminé par le désir de flatter un goût de la multitude. Les riches patriciens, à une époque de luxe, poussèrent la passion des murènes jusqu'à leur jeter des esclaves en pâture. C. Hirrius, fameux par sa gourmandise, fut l'inventeur des premiers viviers. Crassus, dit Porphyre, supporta stoïquement la perte de trois de ses enfants, et la mort d'une de ses lamproies le plongea dans une affliction ridicule. Que de travaux entrepris en faveur des huîtres du lac Lucrin! Apicius, qui écrivit un traité « De re culinaria, » et qui se connaissait en gastronomie, fit parler de lui pour avoir expédié à Trajan, guerroyant contre les Perses, une quantité de ces coquillages dont il savait l'empereur très friand.

Si le lecteur ne se sent pas un peu convaincu déjà par ces exem-

Digitized by Google

ples, nous invoquerons le témoignage de Pline, de Martial, de Juvénal, de Pétrone, qui tous ont parlé de ce goût remarquable des Romains pour la pêche. Chose inouïe et des plus caractéristiques, ce peuple savourait avec délices ces immenses polypes marins, masses molles et gluantes qu'il faisait venir de préférence du golfe d'Ambracie en Épire. Le Sénat, le grave Sénat lui-même, ne délibéra-t-il pas un jour sur la pressante question de savoir à quelle sauce serait accommodé un turbot célèbre! Enfin, et ce dernier trait suffira, la chair de poisson était pour Jules César un régal tellement irrésistible, qu'il en mangea chez un de ses amis sans s'apercevoir que l'huile de l'assaisonnement était rance. Ajoutons toutefois que C. Oppius, son lieutenant, en racontant ce fait, certifie que son maître avait dissimulé sa répugnance pour ne pas désobliger l'hôte qui le traitait. Cette interprétation honore César, mais nous soupçonnons Oppius de partialité pour son général.

A l'appui de notre thèse, notons encore l'opinion désintéressée de Salluste, qui était un esprit délicat. Il appelle quelque part la chasse l'ouvrage d'un esclave : *opus servile*, et à qui voudrait lui opposer la citation connue d'Horace :

> Manet sub jove frigido
> Venator, teneræ conjugis immemor.....

nous répondrions que le triste héros de Philippes, peu expert dans l'art aimé d'Apollon, vu son peu d'agilité et de bravoure, n'a nullement désigné une passion exclusivement romaine dans cette image poétique ; la meilleure présomption en notre faveur serait ce chaud climat de la campagne de Rome, qui, certes, ne s'est pas sensiblement modifié depuis dix-huit cents ans. Un argument plus sérieux pourrait être, à la vérité, ce festin de Trimalcion, où fut servi un porc entier des flancs duquel des nuées d'oiseaux s'envolèrent. Mais là encore la réponse est facile ; chacun sait quel luxe mettaient les Romains à faire venir des extrémités de la terre les merveilles de leurs repas ; or n'est-il pas plus simple de croire que les oiseaux en question avaient été apportés à grands frais des pays indiens ou des forêts africaines plutôt que capturés tristement dans un coin sablonneux du Champ-de-Mars. Non pas que nous cherchions ici à amoindrir les mâles instincts des maîtres du monde, comme ils s'intitulaient modestement de leur temps ; il nous est doux au contraire de constater chez eux, une fois par hasard, l'existence de mœurs inoffensives ; mais nous prétendons établir sans le moindre paradoxe que ce peuple turbulent, qui érigea on ne sait pourquoi un temple à Diane d'Aricie, a été considérablement surfait quant à sa prétendue passion pour l'art chéri de la déesse. Aussi bien dans toute son his-

Digitized by Google

toire, si fertile cependant en coureurs d'aventures, ne rencontre-t-on pas un chasseur de la trempe du roi Mithridate, qui passa sept ans à la chasse sans entrer dans aucune ville ni aucune maison ; un autre, tel que Cyrus, qui possédait tant de chiens, dit Hérodote, que quatre villes de son royaume étaient exemptes d'impôts, à la condition de les nourrir, et à plus forte raison un exemple approchant de ces fabuleuses expéditions des rois de l'Inde, lesquels, raconte la grande épopée du Mahâbhârata, parcouraient les forêts de leur empire à la tête de leurs armées.

Quant aux animaux qui alimentaient le cirque à l'époque des grands jeux, personne n'ignore qu'ils étaient envoyés à Rome par les pays tributaires. Il est de tradition que l'Hyrcanie avait la spécialité des tigres ; ce fut l'empereur Auguste qui, dit-on, montra le premier aux Romains, le jour de la dédicace du théâtre de Marcellus : c'était un présent offert à César par des ambassadeurs indiens. Par la suite, ce spectacle devint plus rare, et ce fut un véritable événement pour le peuple lorsque Héliogabale, voulant contrefaire Bacchus, en fit atteler deux à son char. Les plaines brûlantes de la Libye fournissaient les lions fauves à la gueule de pourpre. Le Gange, situé près des portes de l'aurore, envoyait les éléphants aux dents recourbées, les panthères, ces anciennes bacchantes, compagnes du conquérant de l'Inde, et les rhinocéros dont le premier, au dire de Pline, parut à Rome à l'époque de Pompée. Les crocodiles et l'hippopotame, ce Behémoth des Hébreux, venaient de la noire Ethiopie ; les loups dorés, des sommets glacés du Taurus, au milieu des montagnes de Cilicie. Enfin, les serpents, les autruches et les singes arrivaient des contrées africaines où campaient les Garamantes. Si donc, à la dédicace du Colysée par Titus, le peuple romain eut le plaisir de voir égorger cinq mille animaux féroces, sans compter les gladiateurs, soyons persuadés qu'il n'avait été pour rien dans leur capture ; sa bravoure sur ce point ne descendit jamais des gradins de l'amphithéâtre. Par conséquent, si les jurisconsultes de Rome, puis de Constantinople, disputèrent si gravement sur la propriété d'un lièvre mort ; si Trébatius, puis Gaïus, puis Justinien lui-même nous ont transmis tant de textes subtils sur cette intéressante question, n'en tirons pas cette conséquence que les Romains furent des chasseurs émérites ; mais concluons-en, sans haine pour le *Digeste*, qu'ils furent les plus grands ergoteurs du monde, et que leur manie de tout réglementer les entraîna à inventer des lois à propos de choses dont ils n'avaient que faire.

Si, reportant notre pensée dans d'autres régions, nous interrogeons ce côté des origines de la Gaule, nous voyons tout d'abord les sauvages de la Germanie introduire dans notre paisible pays les féroces

Digitized by Google

habitudes de leurs contrées. Les silencieuses forêts druidiques retentirent tout à coup du cliquetis des armes, le sang coula, les harpes des bardes se voilèrent, la désolation et la mort se répandirent de toutes parts; c'est aux farouches conquérants de cette époque néfaste que s'applique l'amère exclamation de saint Jérôme :

Venatio, ars nequissima, et nefarium genus!

Abandonnant comme un torrent débordé les contrées baignées par le Rhin et le Danube, les Germains établirent chez nos ancêtres leurs mœurs violentes avec leur autorité. Le premier soin des vainqueurs fut d'arracher à la culture une partie des terres ensemencées pour les peupler d'animaux sauvages : ours, loups, taureaux, capturés dans leurs profondes forêts, défendant à quiconque d'y chasser sous peine de mort. Les vaincus épouvantés délaissèrent leurs héritages; chassés par cette inondation sanguinaire, ils s'enfuirent de tous côtés; alors plus de culture, la solitude partout, la désolation. Les rois des deux premières races s'émurent; redoutant le danger, ils essayèrent d'y parer en défendant la création de « chasses » nouvelles sans permission royale. Mais l'autorité du souverain n'était pas encore si bien assise que les seigneurs ne pussent éluder la défense; ils inventèrent les « garennes, » sortes de diminutifs de leurs anciennes prérogatives, et le but se trouva si bien atteint par la suite, que saint Louis fut contraint d'empêcher toute création nouvelle sans autorisation expresse émanant de lui-même et « approuvée des vassaux. » A cette époque, la simple violation d'une garenne emportait amende et perte de fief; les vexations de la conquête subsistaient encore; le prestige et la volonté du saint roi s'émoussaient contre le vieux levain qui fermentait dans l'ombre; le monde, maintenu un instant en équilibre, semblait devoir rétrograder vers cette époque tourmentée du moyen âge, qui est la nuit de notre histoire.

Malgré les barrières dressées devant l'envahissement des seigneurs, les abus et les priviléges allèrent se multipliant dans une proportion effroyable; c'est alors que nous devons placer la mise en œuvre de ces formules sacramentelles de la féodalité, qui sont la honte d'une époque :

« Le seigneur enferme ses manants comme sous portes et gonds; du ciel à la terre..... tout est à lui : forêt chenue, oiseau dans l'air, poisson dans l'eau, bête en buisson, l'onde qui coule..... la cloche dont le son au loin roule. » Comme dit Michelet, à qui nous empruntons cette terrible citation : Le gibier seigneurial mangeait le paysan!....

Combien cela dura-t-il? Trop longtemps. A la fin cependant les

Digitized by Google

rois s'effrayèrent, non pour leurs sujets, mais pour eux-mêmes, et leur égoïsme fut un bonheur. Profitant des grandes ruines causées dans la noblesse par les dépenses exagérées des croisades, ils rachetèrent de leurs grands vassaux les droits de garennes, qui, de la sorte, se trouvèrent éteints. Pour arriver à ce résultat, on fouilla les lois romaines oubliées, on disputa sur les textes obscurs, les libertés byzantines furent hypocritement invoquées, enfin, Justinien aidant, les grands vassaux, persuadés par le *Digeste* et la peur, acceptèrent les offres de la couronne.

Cette acceptation toutefois ne fut qu'illusoire ; on n'abandonne pas ainsi des droits surannés ; les subtilités romaines ayant éveillé l'esprit des intéressés, ces derniers tournèrent la difficulté en remplaçant les garennes par des enclos d'une certaine étendue qu'ils appelèrent : « buissons à connils ; » de cette manière, le rachat des anciens droits devenant sans effet, les prohibitions se trouvèrent de nouveau éludées. Heureusement, l'unité de la puissance royale commençait à s'établir sur des bases plus solides, l'autorité des seigneurs allait s'affaiblissant de jour en jour ; de nouvelles ordonnances frappèrent les nouveaux priviléges, la noblesse n'était plus de force à résister, si bien que du coup toutes les prérogatives de chasse disparurent, faisant place au droit commun. Mais bientôt un nouveau fléau vint remplacer l'ancien ; aux restrictions les plus criantes succéda une licence peut-être plus dangereuse encore ; un braconnage général s'organisa d'un bout du royaume à l'autre, ensanglantant nuit et jour les forêts d'immenses hécatombes ; on s'aperçut que le remède était pire que le mal, de là les premiers règlements sérieux sur la matière.

En 1318, une ordonnance de Philippe le Long posa le principe que tout le monde pouvait chasser, mais avec réserve de certains engins « en faveur des gentilshommes. » En 1515, François Ier reproduisit les mêmes dispositions, alléguant « que le roi a été informé que plusieurs personnes perdaient à la chasse le temps qu'elles devaient employer au labourage. » L'ordonnance ajoutait « que les chasseurs ès forêts royales seraient la première fois punis de 250 livres d'amende, et battus jusqu'au sang sous le porche de la prison. — Qu'en cas de récidive, ils seraient battus autour de la forêt et bannis à quinze lieues. — Que la troisième fois, enfin, ils seraient mis aux galères ou bannis à perpétuité. »

Les guerres civiles arrivèrent, emportant dans leur tourbillon la violation de ces sanctions terribles. Henri IV parut. Ce prince, dont la réputation d'humanité est quelquefois douteuse, se crut malheureusement obligé de les faire revivre ; il remit en vigueur l'ordonnance de François Ier ; seulement, par une combinaison toute béar-

Digitized by Google

naise, il eut le soin de n'y rien changer, afin d'en laisser toute la triste responsabilité à son auteur.

En 1669, parut l'ordonnance fameuse qui servit de règle à la matière jusqu'à la Révolution, et dont quelques dispositions subsistèrent jusqu'à la loi du 3 mai 1844; nous y reviendrons quand nous traiterons la question des engins prohibés; disons seulement dès à présent, à sa gloire, qu'elle abolit la peine de mort dans les cas où elle existait encore à cette époque.

D'autres ordonnances, édits, arrêts du conseil se succédèrent; nous ne nous y arrêterons pas, afin d'arriver plus tôt à la nuit mémorable du 4 août 1789, qui vit décréter l'abolition de tous les priviléges. Le droit exclusif de chasse succomba des premiers au milieu de cette fièvre d'égalité qui électrisa la Constituante. Une loi fut votée, des décrets, des règlements vinrent la compléter, et chaque année qui suivit y ajouta son contingent de dispositions nouvelles.

Il n'est pas nécessaire de rappeler tous ces monuments législatifs dont la plupart sont abrogés aujourd'hui; citons seulement, comme « un signe du temps, » pour nous servir d'une expression à la mode, et à titre seulement de curiosité historique, cette loi de 1816 qui exemptait les gens décorés du *droit* de port d'arme. De nos jours on a demandé sérieusement au Sénat qu'une partie d'entre eux fût soumise à l'impôt; cette proposition ne trouva pas d'écho, et le public, qui se moque de tout, ne fit qu'en rire.

Enfin, il arriva qu'une loi nouvelle sur la chasse parut d'une nécessité pressante; on avait mis du temps à s'en apercevoir, car celle de 1790 existait encore comme provisoire depuis plus de cinquante ans. A cette époque, le braconnage était devenu une sorte d'institution organisée par toute la France; rien ne pouvait l'abattre, il dépeuplait jour et nuit les forêts et les campagnes avec une sécurité à laquelle il était temps de mettre bon ordre; un moment on craignit que le gibier ne vînt à disparaître complétement, on réclama de toutes parts, et le gouvernement songea à aviser. Il fit élaborer, au sein du conseil d'Etat, un projet de loi qui fut présenté à la Chambre des pairs le 17 avril 1843, à la Chambre des députés le 26 mai suivant, et qui, après des discussions laborieuses de près d'une année, aboutit péniblement à la loi imparfaite du 3 mai 1844.

Nous avons terminé cet aperçu préliminaire des origines diverses et des phases successives de la chasse; le travail est sans doute bien incomplet, mais trop long déjà. Il est en effet un principe d'art que nous ne devons pas perdre de vue, c'est que les dimensions du cadre ne doivent jamais étouffer le tableau qu'il renferme. Or, le voyage à vol d'oiseau que nous venons de tenter à travers les temps qui

Digitized by Google

nous ont précédés, n'est destiné à être que l'ornement préalable et tout à fait accessoire d'une étude plus utile et plus sérieuse. S'il nous a paru nécessaire de retracer certaines mœurs des époques disparues, nous n'avons eu pour but que d'établir avec le temps où nous vivons une comparaison à notre avantage; tout se tient ici-bas, tout s'enchaîne; la chasse, cet infiniment petit des mœurs générales, a subi, elle aussi, la féconde influence de la civilisation, et si elle est restée dans nos habitudes, en se transformant de nécessité en plaisir, c'est à l'aide de moyens perfectionnés que l'industrie des hommes a su mettre à notre portée. Aujourd'hui, grâce aux engins rapides à l'aide desquels nous atteignons le gibier, la vue du sang ne trouble que rarement nos cœurs, plus impressionnables que ceux de nos ancêtres; l'agonie douloureuse et résignée d'un animal blessé disparaît de nos yeux. Quelques vestiges de l'ancienne barbarie existent bien encore, mais c'est là l'exception; en effet, il n'est pas à la portée du commun des chasseurs de planter le couteau au cœur du sanglier ou de couper le jarret du cerf: triste trophée d'un combat inégal; le plomb est le moyen le plus employé de nos jours, et sa rapidité meurtrière nous évite les émotions pénibles que donnent les dernières convulsions d'un être vivant.

Que de progrès depuis les premiers âges! Nous sommes loin, Dieu merci, de ces temps primitifs où la chair sanglante des animaux était le seul aliment des hommes; nous sommes heureusement venus après cette époque tourmentée et légendaire où les dragons, les chimères, les monstres de toutes sortes exerçaient la vertu des héros mythologiques pour la plus grande édification du menu peuple; Dieu nous a fait la grâce de naître loin de ces jours ténébreux et ensanglantés du moyen âge où les pauvres gens, quelque protégés qu'ils fussent par le donjon voisin, n'étaient en réalité que les bêtes de somme, taillables et corvéables à merci, des barons crénelés et bardés de fer. De nos jours, plus de galères pour un lapin abattu dans une forêt de la couronne; plus de pendaison d'écoliers pour un braconnage sur la terre d'un puissant voisin; le dernier des gardeurs de troupeaux peut impunément parcourir les campagnes accompagné de son chien, sans avoir été contraint de lui couper le jarret.

Nous n'ignorons pas cependant qu'à côté de ces mœurs détestables viennent se placer les grandes choses qu'a faites le moyen âge, et que nous devons lui tenir compte de ces troubles nécessaires qui accompagnent toute transformation; nous ne pouvons évidemment demander aux hommes du XIIIe siècle ce que nous sommes en droit d'attendre de ceux d'aujourd'hui; ils ont frayé à grand'peine le chemin où nous marchons; faisons donc équitablement la part du

Digitized by Google

temps où ils vécurent, des difficultés colossales qu'ils franchirent, et ne rappelons leur barbarie, qui peut-être fut une vertu de leur époque, que pour lui comparer ce que nous avons l'orgueil un peu risqué d'appeler la civilisation moderne.

Gaston Phœbus, chasseur émérite, qui mourut en revenant de courre un cerf, recommande, dans un ouvrage de vénerie, de cultiver la chasse « pour le salut de son âme. » Cette exagération est bien digne du siècle des croisades. Aujourd'hui, nos croyances, moins embrouillées, ne nous permettent pas d'aller si loin ; mais à l'exemple du divin Platon dans la Grèce civilisée, nous conseillerons aux hommes « bien nés » l'usage de ce plaisir, présent d'Apollon. N'étant pas disciples de Pythagore, et n'ayant point à redouter les effets de la métempsycose, livrons-nous sans remords à cet exercice salutaire, qui développe les forces du corps et lui procure une nourriture généreuse ; ne nous arrêtons pas aux subtilités du philosophe Sénèque, qui disait : « Dans le doute, il est plus sûr de s'abstenir des aliments ensanglantés ; si la métempsycose existe, ce sera par devoir ; si elle n'existe pas, ce sera par sobriété. » Il est vrai que l'application de ces principes eut pour lui un résultat heureux, car, ayant contracté l'habitude de ne se nourrir que de fruits, il échappa au poison du jeune Néron, son élève ; mais l'observation puérile de tels préceptes ne serait plus en rapport avec l'incrédulité des esprits forts de nos jours ; aussi, puisque la chasse est de droit naturel, ainsi que nous l'avons dit en commençant, puisqu'elle n'est plus qu'un reflet bien adouci, bien atténué, de la barbarie primitive, pratiquons avec mesure son école saine et fortifiante, oubliant avec noblesse tout le mal que nous venons d'en dire ; mais, par saint Hubert ! le patron actuel des chasseurs, gardons-nous des engins prohibés et de la police correctionnelle, ce dernier vestige de la compression en matière cynégétique.

II

Aux termes de l'art. 9 de la loi du 3 mai 1844, trois modes de chasse sont aujourd'hui déclarés licites : la chasse à tir, la chasse à courre, la chasse aux lapins, à l'aide de bourses et de furets ; tous autres moyens sont formellement prohibés. Telle est la théorie, la doctrine, le système de la loi.

A côté de ces dispositions rigoureuses, quelques chasses particulières peuvent être autorisées par les préfets, dans certaines circonstances et à l'aide de moyens d'exception ; mais nous n'avons pas

Digitized by Google

à nous en occuper ici. On le voit donc tout d'abord, la pensée générale du législateur a été de procéder par autorisation; aussi, dès l'origine, des difficultés s'élevèrent-elles sur la manière d'interpréter les termes laconiques de l'art. 9.

Lors de la discussion qui eut lieu dans les deux Chambres, les orateurs du gouvernement se virent dans la fâcheuse nécessité de répondre à des questions qui semblaient ne devoir pas faire difficulté, et dont l'objet cependant avait besoin d'être nettement précisé. Ainsi, par exemple, on demanda si l'emploi auxiliaire du chien, dans la chasse à tir, serait autorisé; si l'art. 9 entendait permettre les « traques » et les « battues; » une réponse expresse fut nécessaire pour interdire la chasse au faucon. A ce sujet, qu'on veuille bien nous permettre une digression dont nous n'abuserons pas.

Était-il nécessaire de prohiber cette chasse, la moins meurtrière, la plus noble assurément; dans tous les cas, la moins à redouter de la part des braconniers, qu'on voulait seuls atteindre? En 1843, la bourgeoisie frondeuse, cette aristocratie du cens électoral, jalouse de son émancipation nouvelle, était encore trop près de 1789 pour ne pas s'effaroucher de tout ce qui pouvait ressembler à l'ombre d'un privilége; comme il fallait au moins être privilégié de la fortune pour entretenir un équipage de fauconnerie, et privilégié de la naissance pour ne pas tomber dans le ridicule en s'en servant, il arriva que des esprits jaloux et chagrins murmurèrent lorsqu'on évoqua le souvenir de la chasse à l'oiseau, et que le gouvernement, trouvant l'occasion de se populariser à bon compte, défendit formellement l'exercice d'un art dont il n'avait pas à redouter les développements. Lorsque le mélancolique Louis XIII allait « voler la pie » sur les bord de la Loire, en compagnie de Cinq-Mars, à qui il aimait à dire : « Monsieur le Grand, ennuyons-nous ensemble? » Il était loin de songer que ce plaisir royal serait supprimé un jour, sous un de ses successeurs, par des gens appelés des libéraux, dont le goût, en matière chevaleresque, n'a jamais passé pour être d'un essor bien haut. Nous ne voudrions pas faire ici de l'érudition inutile; nous nous demanderons seulement s'il y avait vraiment nécessité à supprimer l'exercice aussi peu dangereux d'un plaisir permis dans tous les temps.

Oppien, dans le chant 1er de son poëme, dit en parlant de l'oiseleur : « L'épervier, compagnon de ses travaux, le suit dans les bocages; » et Pline, d'après Aristote, dit encore : « En Thrace, dans le voisinage d'Amphipolis, les hommes et les éperviers chassent de compagnie; ceux-ci font partir les oiseaux des bois et des buissons, et les éperviers qui planent, fondent sur eux au moment où ils s'envolent. » Successivement cette chasse devint un art; on prétend que

Digitized by Google

l'honneur de sa transformation revient à Elien, qui vivait du temps d'Adrien, et que ce fut sous l'empereur Constantin qu'on organisa la première fauconnerie; toujours est-il qu'au moyen âge rien n'était plus noble que la chasse à l'oiseau; aussi les vieilles tapisseries du temps nous montrent-elles hautes dames et chevaliers, l'émerillon au poing, rivalisant d'ardeur au vol de la courageuse bête. Sous l'ancienne monarchie il y avait un fauconnier de la chambre du roi: le jeune de Luynes dut sa haute fortune à son adresse dans l'art de dresser les autours, les éperviers, les gerfauts, les sacres, les laniers, les émerillons et les hobereaux. De nos jours, le roi de Hollande entretient à grands frais un équipage de fauconnerie des plus remarquables. Les grands feudataires de nos possessions algériennes chassent la gazelle à l'aide de faucons admirablement dressés; enfin dernièrement, à nos portes, un Français de goût, bravant la ridicule prohibition de la loi, en présence même, dit-on, d'une tête couronnée, a tenté de ressusciter chez nous un art perdu depuis longtemps. Que résulte-t-il de ce qui précède? C'est qu'évidemment le législateur de 1844 a dépassé le but; aussi formons-nous des vœux pour que la loi ne soit pas appliquée dans le cas où une contravention de chasse au faucon viendrait à se produire.

Bientôt, de nouvelles difficultés s'élevèrent. En rapprochant de l'art. 9 l'art. 12, qui punit de l'amende et de la prison ceux qui auront chassé à l'aide d'engins et instruments prohibés, on se trouva en présence d'un embarras sérieux : la crainte de multiplier les prohibitions vexatoires.

On se demanda ce que la loi avait voulu entendre par ces expressions, et comme elle n'avait pas pris le soin de les définir, on allait être exposé à encombrer journellement les bancs de la police correctionnelle; heureusement, la jurisprudence fut appelée promptement à se prononcer sur ce point; en rapprochant de l'art. 9 quelques paragraphes de l'art. 12, elle fit ressortir l'esprit de la loi qui semblait se cacher avec une sorte de coquetterie mal placée, et donna de cette façon l'interprétation réclamée par les intéressés.

Nous ne rechercherons pas l'étymologie du mot engin; le passage d'une expression d'une langue dans une autre ne donne pas toujours une signification identique: que le mot vienne « d'ingenium » ou « d'organum, » nous déclarons franchement que nous n'y attachons pas d'importance; que devons-nous entendre au juste en français par engins prohibés? voilà toute la question. Le projet de loi avait senti la difficulté et l'avait seulement effleurée; aussi en avait-il renvoyé la solution à un règlement d'administration publique, qui ne fut jamais fait. Il est bien vrai que la nomenclature des engins prohibés était une chose impossible; quelque complète qu'elle eût été, elle devait

Digitized by Google

fatalement se trouver un jour dépassée par l'esprit inventif des braconniers, mais malgré ces raisons qui sont bonnes, le législateur ne pouvait-il pas nous indiquer un modèle à l'aide duquel nous pussions nous guider dans les cas difficiles? En cela nous trouvons que l'ordonnance de 1669 avait été plus prévoyante, car se préoccupant, elle aussi, du braconnage et des moyens employés par les braconniers, elle énuméra différents engins devant servir de base, de modèle à tous ceux qu'elle entendait défendre.

C'était, en effet, une vieille question que celle des engins prohibés; le législateur à plusieurs reprises y avait touché sans la résoudre; sans remonter prétentieusement à la loi salique, qui s'était occupée du braconnage, nous trouvons en 1296 une ordonnance royale qui défendait aux habitants de la châtellenie de Blois de chasser à « retz et à pens. » Philippe le Bel, en 1299, interdit l'usage des panneaux en ces termes : « Que nuls ne face panniaux, et cil qui les fera sera punitz ainsi comme il dessus dit » (60 livres parisis d'amende, environ 600 fr. d'aujourd'hui). En 1318, la même ordonnance fut renouvelée, et ce qui prouve l'importance qu'on attachait à la prohibition, c'est qu'on y ajouta : qu'un tiers de l'amende serait donné au dénonciateur. Une autre ordonnance de 1601 fit défense à toutes personnes de « faire ouvrer » et exposer en vente, « avoir et eux aider de tirasses, tonnelles, traineaux, bricoles de cordes et de fil d'archal, pans de retz et collets. »

On le voit, l'embarras ne date pas d'aujourd'hui, ces diverses dispositions en font foi. Si nous les rappelons, c'est pour y trouver l'esprit de la loi moderne, en germe dès les temps les plus reculés, mais formulé surtout d'une manière bien plus précise encore dans l'ordonnance de 1669. Nous trouvons dans cette ordonnance, à laquelle on est toujours forcé de recourir, lorsqu'il s'agit d'un point cynégétique embarrassant, que les engins sont qualifiés de « machines » ou « d'instruments, » et c'est réellemement le véritable sens que nous devons nous aussi leur attribuer aujourd'hui; voici, à l'appui de cette qualification, la nomenclature donnée par l'ordonnance :

La tirasse. — Filet à cailles et à perdreaux, dont la dimension varie de dix-huit à vingt-quatre pieds.

La tonnelle. — Figure d'animal peinte sur une toile; ou peau de bœuf tendue sur une claie que le chasseur porte devant lui, ou dont il se couvre pour suivre le gibier sans l'effrayer, afin de le faire entrer dans le filet.

L'araignée, ou *aragne*, ou *areigne*, ou *tramail.* — Sorte de petite « pantière » ou nappe à mailles, servant à barrer un espace où se trouve remisé le gibier.

Digitized by Google

La bricole. — Filet servant à prendre le cerf.

Le hallier. — Espèce de filet formé de trois rets posés les uns devant les autres ; les deux rets extérieurs qui sont à grandes mailles se nomment « aunées, » et celui qui est placé entre les deux s'appelle « nappe, toile, ou flue. »

La nappe. — On appelle ainsi, en général, toute espèce de filet dont le tissu est uni. Lorsque la nappe est montée, elle prend le nom particulier qui lui est attribué par sa destination.

La poche. — Filet à lapin, prenant son nom de sa forme qui permet de le fermer comme une bourse.

Le retz. — Filet pour tendre aux oiseaux, il repose sur deux fourchettes mobiles qui se rabattent par le moyen d'une ficelle fortement tirée.

Le traineau ou *drap de mort.* — Grand filet de nuit qui atteint quelquefois une longueur de cent pieds sur une hauteur de trente; muni verticalement à chaque extrémité d'une perche portée par le chasseur. On le promène silencieusement à travers un champ où s'est remisée une compagnie de perdrix, et on le laisse tomber sur le gibier qu'il ensevelit sous ses mailles.

L'assommoir. — Piége qui se pose à terre; on peut l'employer contre le gros gibier, en ayant soin de garnir le « battant » de pointes aiguës.

Le collet. — Piége à nœud coulant qui se serre sur lui-même quand l'animal engagé tire dans un sens opposé.

Enfin, la *chambre*, l'*hameçon*, le *hausse-pied*, le *piége de fer*, le *traquenard* et le *trébuchet.*

La liste était loin d'être complète et l'imagination des chasseurs l'eut bientôt dépassée; mais l'ordonnance avait atteint le but de définir, de préciser par ces exemples ce qu'elle entendait par engins prohibés. Il ressort clairement de ce qui précède qu'elle a voulu désigner les instruments seuls, destinés à « capturer par eux-mêmes » le gibier, et cela d'une façon tellement étroite, qu'ils pussent le « saisir » sans qu'il ait le moyen d'échapper.

Eh bien, c'est là tout l'esprit de la loi du 3 mai 1844. Le législateur moderne n'a pas entendu autre chose dans ses articles 9 et 12 rapprochés; cela est tellement évident qu'il a pris le soin de prohiber d'une façon spéciale des moyens qui ne saisissent pas, qui ne capturent pas par eux-mêmes, prohibition inutile s'il eût songé à autre chose; nous trouvons en effet dans l'art. 12, la défense de se servir de drogues ou d'appâts, ainsi que d'appeaux, appelants et chanterelles. Nous pouvons donc hardiment conclure ceci, c'est que, en dehors de cette prohibition spéciale, tous les autres moyens auxiliaires qui ne « capturent » pas par eux-mêmes le gibier sont licites.

Digitized by Google

S'il en était autrement, on tomberait dans l'arbitraire, créant des délits par interprétation.

Depuis longtemps, du reste, la jurisprudence a consacré ce principe, et voici en quels termes s'exprimait un arrêt de Grenoble, du 2 janvier 1845, lequel, aujourd'hui encore, domine toutes les dispositions qui l'ont suivi :

Attendu que, dans l'acception du mot engin qui n'a pas été défini par la loi, on ne peut entendre que les objets et instruments qui, *matériellement* et *directement*, saisissent ou tuent le gibier, — qui sont des moyens *uniques* et *principaux* sans y ajouter l'emploi du fusil, tels que filets, lacets, collets ou autres instruments;

Attendu que si le n° 2 de l'art. 12 de la loi du 3 mai 1844 est applicable aux faits de chasse avec instruments prohibés, *autres que les engins*, il faut rechercher dans la loi quels sont ces instruments prohibés;

Que le même article, au n° 6, indique les appeaux, appelants et chanterelles;

Que, si par les mots engins et instruments, les législateurs ont voulu interdire *tous* les instruments qui servent à attirer le gibier, il eût été inutile de comprendre les appeaux, appelants, chanterelles dans une disposition spéciale.....

La lecture de cet arrêt ne devrait laisser aucun doute dans l'esprit de ceux qui veulent y porter attention, aussi est-ce avec étonnement que nous avons vu des tribunaux se prononcer d'une façon contraire. Mais là ne s'arrête pas la jurisprudence; une circulaire du garde des sceaux s'exprimait de la manière suivante en 1844 :

Sans faire une nomenclature qui aurait été impossible, l'art. 9 embrasse, dans sa prohibition générale, l'emploi des *panneaux* et des *filets* avec lesquels on *détruisait* des volées entières de perdreaux, l'usage *meurtrier* des lacets, des collets, et en un mot de tous les instruments de *destruction* permis par l'ancienne jurisprudence, qui ne profitaient qu'aux braconniers.

Un arrêt de Dijon, du 21 décembre 1844, avait dit :

La prohibition des engins ne s'entend que d'un mode de chasse *complet*, c'est-à-dire propre par *lui seul* à procurer la *prise* du gibier. Elle ne s'applique pas à *chacun* des procédés *particuliers* employés pour arriver à ce but, et qui, pris *isolément*, ne sauraient l'atteindre.

Un jugement du tribunal de Vesoul, disait également à la date du 20 décembre 1844, à propos du n° 2 de l'art. 12 de la loi : que le fait d'être détenteur d'engins qui ne sont pas réellement propres à *prendre* le gibier tels que : quenouilles de filets, la pioche, le cous-

Digitized by Google

sin, ne constitue pas un délit, parce que ces objets ne peuvent pas *prendre* le gibier *par eux-mêmes*.

Un autre jugement de Bourges, du 2 novembre 1844, déclare que les chanterelles trouvées au *domicile* ne sont pas prohibées, elles ne le sont que lorsqu'on les emploie comme *instruments* de chasse.

Nous pouvons même invoquer un arrêt de cassation, rendu en matière civile le 22 juillet 1861, dans une circonstance que nous rappellerons brièvement : Un propriétaire, dont le parc était clos, avait tendu dans l'épaisseur de son mur des trappes mobiles qui permettaient au gibier de la plaine voisine de pénétrer chez lui, de telle sorte qu'une fois entré, il ne pouvait sortir. Le voisin vit là matière à procès, et l'affaire suivant son cours, vint jusqu'en cassation. Hé bien, la cour suprême, fidèle aux principes qui veulent que le gibier n'appartienne à personne tant qu'il n'est pas pris, décida que les trappes mobiles n'ayant pas servi par « *elles-mêmes* » à « *retenir* » le gibier « *captif*, » il n'y avait pas eu emploi d'engins prohibés.

Citons encore l'opinion considérable de M. Dalloz :

La prohibition de tous moyens de chasse, autres que ceux formellement autorisés par la loi, ne concerne que « *les moyens de chasse complets*, » c'est-à-dire dont l'*emploi suffit* pour *prendre* le gibier, et non pas ceux qui, *insuffisants* par eux-mêmes pour procurer ce résultat, ne peuvent être considérés que comme un accessoire plus ou moins efficace d'un mode de chasse particulier. La pensée de la loi a donc été d'interdire l'emploi des moyens directs de destruction autres que ceux permis par l'art. 9, et cela est tellement incontestable que, le 16 mai 1843, à la chambre des pairs, le rapporteur s'exprimait ainsi : « Les filets, les panneaux, les collets sont des instruments de braconnage, non-seulement parce qu'ils sont *essentiellement destructeurs*..... »

On le voit, de tous côtés la même idée est reproduite, et puisqu'il a fallu rechercher dans la loi elle-même l'interprétation de ses termes nuageux, il est regrettable que les esprits qui s'y sont appliqués n'y aient pas tous trouvé une solution libérale ; ils avaient cependant une belle occasion de placer la hardiesse de leur opinion sous l'égide tutélaire d'un arrêt mémorable.

Les tribunaux qui ont jugé avec la timidité que nous regrettons, se sont placés à un faux point de vue d'interprétation. Ils ont pris trop à cœur la conservation du gibier, s'imaginant à tort que tel avait été le but exclusif de la loi nouvelle. Partant de ce principe exagéré, ils ont été fatalement entraînés à interdire toute entreprise de chasse légitime dès qu'à leur sens les moyens employés pouvaient dégénérer en destruction. La loi de 1844 est pleine de sollicitude pour

Digitized by Google

le gibier, il faut le reconnaître, mais on doit lui rendre cette justice qu'elle a également eu en vue l'agrément du chasseur; ce dernier lui a inspiré un légitime intérêt; or, elle n'a jamais eu la pensée d'entraver par des vexations le plaisir réglementé qu'elle lui offrait.

En matière pénale, qu'on ne l'oublie pas, ce n'est point le but trop général d'une loi qu'il faut rechercher, mais bien ses dispositions; la première étude consiste à préciser le principe sur lequel elle repose; quand on tient ce fil d'Ariane, on peut se livrer sûrement à son interprétation; or, en fait d'engins prohibés, le système de la loi qui nous régit se trouve tout entier dans l'arrêt de Grenoble de 1845, qui peut être considéré comme le critérium de la matière.

Nous terminerons ici cette étude en la plaçant sous la haute protection de deux arrêts identiques, rendus par la cour de Paris le 31 mars 1865; ils confirment, par leurs dispositions malheureusement trop écourtées, mais suffisamment précises, la jurisprudence que nous venons de défendre et que nous désirons vivement voir s'établir. Il s'agit de l'affaire dite des « banderoles, » dont voici en peu de mots l'exposé :

Dans la nuit du 22 au 23 novembre 1864, un fermier de la commune de Saint-Arnoult, arrondissement de Rambouillet, voulant mettre un terme aux ravages occasionnés sur ses terres par le gibier du voisin, fit tendre le long des bois de celui-ci, mais sur sa propriété, et cela dans un espace de 2 kilomètres, des ficelles supportées par des piquets de distance en distance, et ornées dans toute leur longueur de banderoles de papier. Ces banderoles devaient maintenir en plaine le gibier sorti du bois pendant la nuit, et le mettre le lendemain matin sous la main des chasseurs.

Soit imitation de l'antiquité, soit rencontre fortuite de l'esprit inventif des chasseurs, le procédé était renouvelé des Grecs, ainsi qu'on peut le voir par le poëme d'Oppien sur la chasse. En effet, cet auteur raconte qu'à l'époque où il vivait, sous Caracalla, les chasseurs, pour effrayer les animaux, tendaient une longue corde, élevée au-dessus de terre « à la hauteur du nombril de l'homme, » et à laquelle ils suspendaient des rubans de couleur, des plumes brillantes de divers oiseaux, des ailes de vautours, de cygnes, etc., etc. Toujours est-il que le fermier de Saint-Arnoult atteignit pleinement le but qu'il s'était proposé; le gibier, aussi craintif que sous l'empereur Caracalla, n'osa regagner son gîte quand l'aurore commença d'argenter la plaine, et il fut massacré impitoyablement.

Deux questions importantes s'élevèrent : y avait-il eu emploi d'engins prohibés dans le sens des articles combinés 9 et 12 de la loi

Digitized by Google

de 1844; en second lieu, y avait-il eu chasse pendant la nuit?

Le tribunal de Rambouillet, admettant l'existence des deux préventions, rendit un jugement conforme aux conclusions du procureur impérial. L'affaire vint en appel; mais la cour de Paris, dans son audience du 31 mars 1865, infirmant la sentence des premiers juges, rendit l'arrêt suivant :

En ce qui touche le fait de chasse avec engins prohibés, considérant qu'il est constant que les prévenus ont chassé à tir; que s'ils ont fait usage des banderoles décrites aux procès-verbaux pour rendre leur chasse plus fructueuse, l'emploi de ces banderoles n'a fait qu'accompagner un mode de chasse permis, et ne peut constituer dans le sens de la loi du 3 mai 1844 l'usage d'un engin de chasse prohibé;

En ce qui touche la prévention de chasse pendant la nuit;

Considérant que les prévenus n'ont pas chassé pendant la nuit; que ces banderoles, il est vrai, ont été placées pendant la nuit; mais que ce préparatif pour la chasse n'était pas la chasse elle-même, qui n'a eu lieu, en réalité, que pendant le jour;

Par ces motifs :

Met les appellations et les jugements dont est appel au néant.

Emendant, décharge les appelants des condamnations prononcées contre eux. Au principal, les renvoie des fins des poursuites, etc., etc.

Voilà ce que nous pouvons appeler l'application bienfaisante d'une saine doctrine; formons le vœu qu'à l'avenir la jurisprudence se fixe définitivement dans ce sens. Nous regrettons seulement que la cour de Paris n'ait pas saisi cette occasion de préciser à son tour la signification de ces mots : « engin prohibé. » Peut-être a-t-elle craint d'engager ses décisions futures, se réservant de les modifier selon les espèces; peut-être, et c'est là ce que nous aimons mieux croire, a-t-elle pensé que l'arrêt de Grenoble du 2 janvier 1845 est assez explicite, assez formel, pour qu'il soit dorénavant inutile d'y ajouter quelque chose.

EMILE MOREAU.

Digitized by Google

LE

COUP D'ÉTAT DU 2 DÉCEMBRE

SES CAUSES POLITIQUES ET MORALES

PREMIÈRE PARTIE

L'histoire, qui a prononcé souverainement sur le 18 brumaire, dira que le coup d'Etat du 2 décembre 1851 fut un acte intelligent, glorieux, commandé par la situation particulière de la France, et qu'il fait autant d'honneur à la conscience humaine qu'au courage et au patriotisme de celui qui l'a tenté. On nous pardonnera de reprendre, pour le démontrer, les événements qui l'ont amené à dater de la révolution de 1848. Nous le ferons d'ailleurs aussi brièvement que possible. Mais d'abord quelques mots sur deux points qui dominent tout le débat, à savoir la souveraineté nationale et les partis.

La souveraineté nationale, exercée également par tous les citoyens, voilà le principe essentiel, fondamental de l'école démocratique : il devrait être adopté par tout le monde, car il est celui de la justice. Sans doute, une nation, ou, pour parler plus exactement, la majorité d'une nation peut se tromper : elle peut méconnaître ses propres intérêts; elle doit alors s'en prendre à elle-même : elle s'éclaire d'ailleurs par ses propres fautes; et c'est en s'égarant qu'elle apprend à s'égarer de moins en moins. Il y a plus : elle peut, ce qui est bien autrement grave, porter atteinte aux légitimes intérêts des autres, abuser de son pouvoir contre la minorité; cela s'est vu et se verra encore. Mais si les nations violent quelquefois la justice, l'expérience prouve que tous les pouvoirs par lesquels on a

Digitized by Google

essayé de remplacer leur action directe, si savamment organisés soient-ils, la violent bien plus souvent encore. Si elles ne sont que des souveraines imparfaites, elles sont encore et de beaucoup les moins imparfaites des souveraines.

Pour les contestations civiles, il y a toujours un tribunal qui prononce en dernier ressort, dont les décisions, quelles qu'elles soient, erronées ou non, sont acceptées comme bonnes, comme décisives. Pour les contestations politiques il doit y avoir aussi un tribunal conventionnellement infaillible : et ce tribunal doit être la nation tout entière, régulièrement consultée. La souveraineté nationale voilà le principe suprême, irrévocable, devant lequel doivent s'incliner toutes les théories, toutes les prétentions. Le salut du peuple, c'est une loi métaphysique, vague, variable suivant les appréciations individuelles, susceptible par conséquent des interprétations les plus diverses : la volonté du peuple, telle que l'a manifestée la majorité, c'est une loi positive, nette, fixe, propre à forcer et à entraîner toutes les convictions. On l'a bien dit, il n'y a pas d'argument plus brutal, plus irrésistible qu'un chiffre. Que ce principe, si évident et si simple à la fois, soit enfin accepté par tous, et les déplorables révolutions dans lesquelles s'agite l'humanité depuis tant de siècles se trouveront à tout jamais terminées.

Dans une nation considérée sous le rapport politique, existent deux éléments bien distincts : la nation proprement dite et les partis. La première comprend l'immense majorité des citoyens ; les seconds ne forment que d'infimes minorités. La première ne demande qu'une chose, être bien gouvernée ; les seconds demandent plus, ils veulent gouverner, ils veulent se partager cette proie qu'on appelle pouvoir, proie immense dans un Etat puissant, largement centralisé. L'intérêt général, voilà la règle de la première ; leur intérêt particulier, voilà la règle des seconds. Celle-là, entièrement livrée à ses occupations particulières, et toujours désireuse de se soustraire à tout ce qui l'en détournerait, est politiquement parlant peu active, laisse faire, et se résigne volontiers à ce qui est fait : elle ne proteste guère contre ce qui lui déplaît que par ses votes, bien rarement par son insurrection. Sa force, en un mot, n'est qu'une force d'inertie. Ceux-ci, excités par de puissants intérêts, passionnément voués à la politique militante, d'ailleurs expérimentés et habiles, possédant des relations importantes dans toutes les parties de la société, disposant de grands moyens d'action, de journaux surtout, suppléent à leur petit nombre par leur dévorante activité. Le mouvement qu'ils se donnent ébranle tout ; le bruit qu'ils font est assourdissant : on ne voit et on n'entend qu'eux ; d'ailleurs toujours éveillés, toujours prêts à un coup de main. Ils ne songent qu'à

Digitized by Google

eux seuls, et, prétention singulière, ils se donnent comme l'incarnation même du pays, dont ils ne se préoccupent jamais. Tout ce qui les élève élève le pays, tout ce qui les abaisse l'abaisse : une main puissante les contient-elle? le pays tout entier est dans l'esclavage. Le pays est-il pour eux? ils le font parler; est-il contre eux? ils étouffent sa voix. Ce n'est pas sa souveraineté qu'ils veulent, c'est la leur. Quand ils sont au pouvoir, tout est bien; quand ils sont hors du pouvoir, tout est mal. Tout leur est bon pour parvenir à leurs fins; les pratiques qu'ils reprochent violemment aux autres, ils sont les premiers à les suivre; les beaux principes qu'ils affichent, ils les violent sans scrupule, ouvertement, impudemment; le mot liberté est sans cesse dans leurs paroles, le despotisme est dans tous leurs actes. La lutte des partis, soit entre eux, soit contre la nation, voilà ce qui remplit presque entièrement notre histoire moderne: voilà ce qui a causé et cause encore presque tous nos malheurs.

Nous allons mettre les partis en scène : et on verra que ce portrait n'est que trop fidèle. La période que nous embrasserons ne comprend que quelques années; elle n'est pas bien longue, mais elle l'est assez pour nous les montrer tels qu'ils sont partout et toujours.

Ce sont les républicains de la veille que nous rencontrons les premiers sur notre passage : mais, avant de formuler les graves reproches qu'ils méritent, commençons par leur rendre pleine justice pour tout ce qu'ils ont fait de bon et de grand. En venant renverser l'aristocratie bourgeoise qui, sous Louis-Philippe, exerçait la prépondérance politique, et qui, comme toutes les aristocraties, gouvernait surtout pour son avantage particulier; en venant assurer à la classe laborieuse sa part légitime d'intervention dans la gestion des affaires communes (ce qu'exigeait impérieusement la défense de sa sainte cause), ils ont concouru à une de ces grandes évolutions par lesquelles doivent passer les sociétés humaines pour arriver à leur organisation définitive; ils ont rendu à l'humanité un signalé service, et se sont fait à eux-mêmes un notable honneur. Mais, si nous les louons et les remercions pour avoir restauré en France le principe démocratique, nous n'hésiterons pas à les blâmer de l'avoir compromis par la vicieuse application qu'ils lui ont donnée; et, s'ils l'ont compromis ainsi, c'est qu'ils se sont laissé entraîner par leurs intérêts privés, imitant complétement en cela ceux qu'ils venaient de renverser.

En février 1848, les républicains de la veille, qui n'étaient qu'en nombre minime, qui ne comptaient que des hommes d'esprit, littérateurs ou journalistes, mais pas un homme d'Etat, pas un homme possédant la connaissance pratique ou même théorique des affaires,

Digitized by Google

qui n'avaient aucune popularité, aucune notoriété même, se sont emparés du gouvernement par un coup de main. Une fois maîtres du pouvoir, ils ont voulu le conserver, et cela en dépit du pays, qu'ils savaient bien ne pas vouloir d'eux. Dans cette difficile position, voici comme ils ont procédé.

Ils ont commencé par déclarer que la république est le seul gouvernement normal : que le pays, si maître qu'il soit de lui-même, n'a pas le droit d'en adopter un autre. Ils confondaient ainsi la république, qui n'est qu'une forme, avec la démocratie, qui est un principe. Première atteinte à la souveraineté nationale. Ils ajoutèrent ensuite, sans l'affirmer toutefois d'une manière aussi décisive, que la république ne pouvait être établie et gouvernée, au début du moins, que par les républicains de la veille. Quoi! quand il convient à un pays d'adopter la république, il ne serait pas libre de faire administrer cette république par qui il lui convient; il devrait s'en tenir aux choix que lui désigneraient les partis! Les républicains de la veille, par cela même qu'ils étaient peu nombreux, peu habiles et peu populaires, n'auraient-ils pas dû, si l'intérêt démocratique les eût dirigés, appeler à leur aide des hommes connus et expérimentés? Ils voulaient le pouvoir tout entier et ne se souciaient nullement de le partager, s'estimant seuls dignes et capables d'en porter la charge. Seconde atteinte à la souveraineté nationale.

Les chefs du gouvernement provisoire cherchèrent à prolonger le plus possible la dictature usurpée par eux; et ils l'auraient prolongée indéfiniment sans doute si le pays l'eût toléré. Mais la France d'alors, qui n'était pas d'humeur à se laisser dominer comme celle de 93 par une poignée de factieux, réclama impérieusement la convocation prochaine d'une Constituante : il a donc fallu qu'ils s'exécutassent. Obligés de faire parler la nation, qu'ont-ils cherché? Ils ont cherché à lui faire dire non ce qu'elle voulait réellement, mais ce qu'ils voulaient eux-mêmes. Pour cela il leur fallait des électeurs extrêmement nombreux, dans les flots desquels la raison du pays fût autant que possible noyée : ignorants, faciles à égarer par de trompeuses promesses : les plus corrompus, ceux qu'on pouvait séduire par la perspective prochaine d'un vaste pillage, étaient les meilleurs : tous placés d'ailleurs sous la puissante influence des clubs, qui s'ouvraient de toutes parts. C'est dans ce but qu'ils ont combiné leur loi électorale.

Ainsi ils ont appelé à l'électorat tous les citoyens, sans condition aucune, pécuniaire, intellectuelle ou morale : cette population des grandes villes sans domicile, flottante, vagabonde, qui compte tant de sujets dépravés, n'était pas même exclue, et cela en dépit des

Digitized by Google

exemples de tous les pays et de tous les temps. Tous les citoyens votaient à vingt et un ans : pourquoi pas à vingt-cinq ans? Quelle maturité l'homme n'acquiert-il pas du premier âge au second? Et une certaine maturité est-elle de trop quand il s'agit de prononcer, même par mandataire, sur des questions d'où dépend le salut ou la perte des Etats? Ils votaient directement; pourquoi pas par un double degré? N'est-ce pas par un suffrage au double degré qu'ont été élues toutes les assemblées, même les plus violentes de notre première révolution, que sont élus aujourd'hui aux Etats-Unis et le sénat et le président? Enfin ils votaient au scrutin de liste, mode éminemment vicieux, tellement vicieux, qu'il suffit à lui seul pour dénaturer d'une manière complète une élection, ainsi que tous les hommes compétents le reconnaissent. Jamais loi électorale aussi démagogique n'avait encore apparu dans le monde. Elle fut d'ailleurs aidée dans son action par les moyens même les plus violents, que la possession du pouvoir absolu mettait entre les mains du gouvernement provisoire : envoi dans les départements de commissaires munis de pleins pouvoirs, renversement des autorités locales, proclamations menaçantes. Les retards calculés qu'ils ont apportés à la convocation de la Constituante, la loi électorale par laquelle ils l'ont convoquée, les manœuvres par lesquelles ils ont aidé l'action de cette loi, tout cela réuni peut bien constituer une troisième atteinte à la souveraineté nationale.

Malgré toutes les tortures que les républicains de la veille avaient infligées au suffrage universel, il leur envoya une Chambre qui était fort loin de répondre à leurs désirs et à leurs espérances; elle contenait un petit nombre d'hommes fort distingués, organes du socialisme scientifique; des républicains rouges, représentés dans la presse par *la Réforme;* des républicains modérés de la veille représentés par *le National;* des républicains du lendemain : c'étaient des constitutionnels avancés, ayant appartenu presque tous, sous le régime précédent, à la gauche Barrot; ils n'avaient pas désiré la république, s'en défiaient un peu, mais étaient tout disposés à l'essayer et à l'aider; des orléanistes, et enfin des légitimistes. Contre les mesures violentes qu'auraient pu proposer les républicains rouges, il y avait une majorité considérable; elle comprenait en effet tous les partis que nous venons d'énumérer, les républicains rouges exceptés; pour le maintien ou pour l'essai de la république, il y avait aussi une majorité décidée, grâce surtout aux républicains du lendemain. Il est clair qu'une pareille Chambre ne pouvait satisfaire les démocrates absolus et violents. Aussi décidèrent-ils qu'ils en jetteraient une partie dans la Seine, qui coule précisément au pied du Palais législatif, pour exercer en-

Digitized by Google

suite librement la dictature. De là les insurrections de mai et de juin. Quatrième atteinte à la souveraineté nationale.

Dans cette lutte suprême, toutes les chances paraissaient être pour le désordre : c'est l'ordre qui triompha. La force brutale, qui avait si bien réussi, dans le début du moins, aux hommes de 93, échoua complétement entre les mains des hommes de 1848. Les temps avaient changé ; il ne leur restait plus que la ruse, c'est à la ruse qu'ils recoururent. L'œuvre capitale qu'ils avaient à accomplir était la Constitution. Ils firent cette Constitution, non point pour organiser en France une démocratie régulière ; à ce point de vue elle serait pitoyable, car elle se trouve en opposition complète avec les règles les plus simples de la science. Ils la firent pour maintenir autant que possible leur pouvoir ; elle a été élaborée non pour le pays, mais pour une coterie par une coterie. Sous ce rapport, c'est une œuvre qui ne manque pas d'habileté ; elle est due surtout à M. Armand Marrast, l'esprit le plus politique du parti. Si les hommes de 1848 n'eussent songé qu'à donner au pays une bonne république, ils n'auraient pas eu à faire de grands frais d'imagination, il leur aurait suffi de prendre pour point de départ la Constitution de l'an III : c'est des deux constitutions républicaines que nous a laissées notre première révolution, la seule rationnelle. Ses auteurs avaient su profiter des longues et terribles expériences qui s'étaient faites sous leurs yeux ; ils avaient bien vu quelle déplorable anarchie accompagne la démocratie absolue, surtout quand on l'applique brusquement à une nation façonnée depuis des siècles pour la monarchie par la monarchie. S'ils n'ont pas organisé le mieux possible une démocratie tempérée, ils ont senti au moins que c'était une démocratie tempérée qui convenait à la France. Leur faute capitale, c'est de ne pas avoir reconnu que l'élément essentiel de ce gouvernement est un monarque, et de s'être opiniâtrés à résister sur ce point aux vœux si manifestes et si sages du pays. Leur œuvre n'en contenait pas moins de bonnes parties, comme nous allons le montrer. Mais d'abord posons quelques principes indispensables pour l'intelligence de ce qui va suivre.

C'est une chose aujourd'hui admise, qu'il doit exister, dans un Etat bien constitué, trois pouvoirs : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire. Le dernier doit être complétement indépendant des deux autres, car il doit puissamment les limiter ; il limite le premier en annulant toutes les lois qui seraient opposées à la Constitution ; il limite le second en ce qu'il le punit pour toutes les infractions aux lois qu'il peut commettre. Mais les pouvoirs législatif et exécutif ne sont pas aussi distincts que les mots sembleraient l'annoncer. Le pouvoir législatif non-seulement élabore et vote

Digitized by Google

les lois, il fixe encore pour ceux qui sont chargés de les exécuter l'esprit dans lequel ils doivent le faire ; il leur mesure leurs moyens d'action ; il les contrôle et les juge. Le pouvoir exécutif, qui a pour mission d'étudier sans cesse le pays dans son ensemble comme dans ses détails, et qui, ayant partout un œil comme un bras, est parfaitement en état de l'étudier et de le connaître, se trouve, par cela même, on ne peut mieux placé pour savoir quelles sont les lois que réclament les intérêts et les vœux des citoyens, et quelles modifications elles doivent subir, suivant une foule de conditions, telles que convenances locales, préjugés, obstacles matériels, etc. Ainsi, le pouvoir législatif doit concourir puissamment à l'exécution des lois, et le pouvoir exécutif doit concourir non moins puissamment à leur élaboration. Ces deux pouvoirs sont donc, par la nature même de leurs fonctions, liés de la manière la plus intime. Du moment où ils sont intimement liés, ils doivent s'accorder entre eux. Du moment où ils doivent s'accorder, il faut que l'un soit subordonné à l'autre ; car l'harmonie, ici, ne peut naître que de la subordination. Il va de soi que c'est le pouvoir exécutif qui doit se trouver sous la dépendance du pouvoir législatif. Ainsi, ceux qui sont chargés de faire la loi et d'en contrôler l'application choisissent parmi eux ceux qui leur paraissent les plus propres à l'appliquer. Le pouvoir exécutif est ainsi, quant au pouvoir législatif, ce que celui-ci est quant à la nation : il est son représentant. Ce sont ces rapports naturels, normaux entre ces deux pouvoirs, qu'une Constitution rationnelle doit consacrer et organiser.

Cette partie capitale du problème politique se trouvait très heureusement réalisée dans la Constitution de l'an III. Le pays renouvelait chaque année par parties les deux Chambres, et chaque année les deux Chambres renouvelaient par partie le Directoire. Ainsi, l'esprit du pays passait peu à peu d'une manière facile, régulière, douce dans le Corps législatif, et l'esprit du Corps législatif passait aussi peu à peu, et d'une manière non moins facile, régulière et douce dans le Corps exécutif.

Les hommes de 1848, puisqu'ils voulaient absolument une république, auraient donc dû se borner à reprendre l'œuvre républicaine de la Révolution là où la Révolution l'avait laissée, et à la débarrasser seulement de tous ses défauts, défauts bien signalés par un bon nombre de publicistes, signalés bien mieux encore par l'expérience. Pour une pareille œuvre, quelques jours auraient suffi. A supposer que cette organisation républicaine (c'était, nous le croyons, la moins mauvaise) eût pu convenir au pays, elle ne pouvait leur convenir à eux. « Avec une pareille Constitution, se sont-ils dit, le peuple exercera réellement sa souveraineté, et sera à même de nous

Digitized by Google

exclure si bon lui semble, ce qu'il ne manquera pas de faire ; nous aurions probablement contre nous la Chambre novatrice, très certainement contre nous la Chambre conservatrice et, par conséquent, le Directoire exécutif. Notre règne serait fini. » Or, c'est précisément le maintien de leur règne qu'ils voulaient à tout prix.

La partie n'était pas belle pour eux, il faut le dire ; mais une bonne carte leur arriva fort à propos. Le général Cavaignac, un des leurs, homme d'une notable valeur intellectuelle et morale, mais mieux servi encore par les circonstances que par sa valeur propre, venait de rendre au pays, dans les journées de Juin, un immense service, avait acquis promptement, parmi les classes directrices au moins, une assez grande popularité, et avait obtenu, aux applaudissements de la France comme de la Chambre, une sorte de dictature. « Il aurait de grandes chances d'être nommé président, se dirent les hommes de 48 : créons dans notre constitution un président tout à fait indépendant du Parlement et en état de le contenir et de le dominer. » C'est ce qu'ils firent. Ainsi d'après cette Constitution, les membres du Parlement n'étaient nommés chacun que par un petit nombre d'électeurs : le président était nommé par tout le pays ; son influence morale devait donc être bien supérieure à la leur. Ils étaient nécessairement divisés : lui jouissait de la plus complète unité ; et quelle puissance l'unité ne donne-t-elle pas ? Ils n'avaient pour tout moyen d'action que leurs discours et leurs votes : lui avait entre les mains toutes les forces administratives, judiciaires, militaires, forces immenses dans un pays aussi centralisé que le nôtre. Pour que ce Parlement fût encore plus faible vis-à-vis du président, il n'était composé que d'une seule Chambre : une Chambre conservatrice lui eût été presque certainement opposée, et, jointe à l'autre, eût formé contre son autorité un contrepoids considérable. Pour être plus sûrs de la nomination du général Cavaignac à la présidence, les hommes de 48 auraient bien voulu se la réserver à eux-mêmes ; mais la grande voix du pays s'éleva avec tant de force contre cette exorbitante prétention, qu'ils durent y renoncer. On se demande pourquoi ils n'ont pas mieux profité de la bonne fortune que semblait leur assurer la présence dans leurs rangs du général Cavaignac, en admettant la rééligibilité immédiate du président au moins une seconde fois, comme aux Etats-Unis. C'est que sans doute le grand meneur de la Constituante, M. Armand Marrast, espérait succéder au général Cavaignac ; et il était pressé de lui succéder. C'est sans doute pour la même raison que, au lieu de donner à la durée du mandat du premier président (il devait être nommé en décembre et ses successeurs en mai) cinq mois de plus, ce qui ne l'aurait fait cesser qu'en 1853, on lui a donné sept mois de moins, ce qui le faisait cesser en

Digitized by Google

1852. Ici, ce ne sont pas seulement les intérêts du pays qui ont été sacrifiés à ceux d'un parti : ce sont les intérêts du pays et d'un parti à la fois qui ont été sacrifiés à ceux d'un seul homme! Si on songe maintenant que la non-rééligibilité du président a été la cause principale de toutes les difficultés et de tous les malheurs qui ont suivi, on reconnaîtra une fois de plus à quel point les petites causes peuvent amener de grands effets. En résumé, un président défenseur de la république quand même : une chambre amie de la monarchie : une opposition complète entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif : des luttes entre le premier et le second : des coups d'Etat de celui-ci contre celui-là ou *vice versa* : une longue et sanglante anarchie en perspective : voilà dans ses traits essentiels la constitution de 48. Et tout cela pour quoi? Pour assurer quelques années de pouvoir à une petite coterie de gens d'esprit. Voilà bien les partis! Pour la satisfaction de leur ambition, rien ne leur coûte. Comme le dit énergiquement Bacon de l'égoïste, ils brûleraient une maison pour cuire un œuf!

Mais une difficulté bien grande se présentait, car quand une coterie veut s'imposer à un pays tout entier, elle voit les difficultés renaître sans cesse pour elle : elle n'en a pas plutôt surmonté une, qu'une autre surgit. Comment faire accepter par le peuple une pareille constitution?

Jean-Jacques, qui est dans la science politique, malgré de notables exagérations, une autorité de quelque poids, préférait à la démocratie représentative des temps modernes la démocratie directe des petits Etats de l'antiquité. Dans la première, disait-il, le peuple n'est le maître de ses mandataires que le jour où il les nomme; ce jour passé, ses mandataires deviennent ses maîtres à leur tour. Il y a certainement beaucoup de vrai dans une pareille opinion. L'expérience démontre que les représentants abusent souvent des attributions qui leur sont accordées, tant il est vrai que l'amour du despotisme est profondément enraciné dans la nature humaine. Jean-Jacques avait d'abord pour lui l'exemple du Long-Parlement, qui étendit son autorité en intensité, si on peut ainsi dire, et en durée : en intensité, en renversant les deux pouvoirs chargés de le limiter (il avait dissous en effet la chambre haute et avait immolé le roi); en durée, car, nommé seulement pour quatre ans, il se maintint de lui-même, sans consulter le pays, pendant douze ans, et ne se retira enfin que par la force devant Cromwell. Jean-Jacques avait encore un autre exemple bien saillant, fourni aussi par l'Angleterre, c'est le long ministère de R. Walpole. Il est bien clair que la nation ne nommait pas R. Walpole pour acheter ses collègues, et qu'elle ne nommait pas ses collègues pour se ven-

Digitized by Google

dre à R. Walpole. Mais aujourd'hui, grâce au progrès de la science constitutionnelle, le despotisme parlementaire se trouve assez bien prévenu. Et en effet, le pouvoir des représentants ordinaires ou législatifs est limité par la Constitution ; toute loi faite par eux en contradiction avec cette dernière est annulée. Le pouvoir des représentants extraordinaires ou constituants est limité par la liberté que le peuple se réserve de rejeter l'œuvre qu'il les a chargés de préparer. Ils ne font que proposer, c'est lui qui dispose.

Comment les hommes de 48 ont-ils soustrait leur œuvre au rejet dont le pays l'aurait très certainement et très légitimement frappée? en s'abstenant de la lui soumettre. Mais en ne la lui soumettant pas, ils la lui ont imposée. Ce n'est pas tout, ils décidèrent que sa révision ne pourrait avoir lieu que sur la demande d'une Assemblée nationale arrivée à la troisième et dernière année de son mandat (pas avant trois années, par conséquent), et encore aux trois quarts des suffrages exprimés. Ils étaient bien sûrs, avec un des leurs pour président, de compter, dans la première législature au moins, plus du quart des voix. Exiger pour la révision des conditions semblables, c'était décider qu'elle n'aurait pas lieu sans leur permission. Ainsi, non-seulement ils imposaient au pays leur Constitution, mais encore ils la lui imposaient pour un temps qui était indéfini et qui pouvait être très long. « Nous avons aujourd'hui, se dirent-ils, une majorité extorquée, une majorité de hasard, que nous ne retrouverons sans doute jamais; profitons-en; servons-nous du présent qui est à nous, pour dominer l'avenir, qui sera à nos adversaires; préparons aux majorités futures des chaînes dont elles ne puissent se débarrasser de longtemps. Sans doute, la souveraineté nationale est inaliénable ; mais, puisque nous avons intérêt à l'aliéner et que nous le pouvons, pourquoi ne le ferions-nous pas? » Ainsi cette constitution déplorable, en même temps qu'elle préparait entre les deux grands pouvoirs de graves conflits, ôtait tout moyen légal de les vider : elle jetait le pays dans une impasse et l'empêchait d'en sortir.

Une assemblée constituante, quand elle apparaît à la suite d'une révolution, est sans doute appelée à gouverner transitoirement, parce qu'elle est alors le seul pouvoir légal existant; mais elle n'en a pas moins une mission toute spéciale, à savoir, l'élaboration d'une constitution qui doit organiser les pouvoirs publics, déterminer les libertés que conserveront les citoyens, poser enfin les principes d'après lesquels toutes les lois ordinaires seront faites. Cette mission accomplie, elle n'a plus qu'à se retirer. Toute prolongation d'autorité qu'elle se donne au delà de ces limites est excessive et entachée d'usurpation. Eh bien, presque toutes les assemblées constituantes prolongent abusivement leur mandat, soit en appor-

Digitized by Google

tant à la solution des questions dont elles sont chargées des retards calculés, soit en s'occupant de questions très importantes peut-être, mais complétement en dehors de leurs attributions. C'est ce qu'avait fait le Long-Parlement, comme nous l'avons rappelé plus haut; c'est ce qu'a fait notre assemblée constituante de 89, qui crut devoir régénérer la vieille société jusque dans ses fondements, ce dont personne ne l'avait chargée; c'est ce que firent nos constituants de 1848. La constitution élaborée par eux avait été votée le 4 novembre; le président avait été installé le 20 décembre, plus de sept semaines après; et, au mois de mars de l'année suivante, ils ne voulaient pas se retirer, sous le prétexte qu'ils avaient encore des lois organiques à voter. Nous ignorons ce qu'ils entendaient par lois organiques. Il n'y a en effet que deux espèces de lois : 1° les unes constitutives; 2° les autres ordinaires. Les premières servent de types pour l'établissement des secondes; elles sont préparées par des représentants spéciaux, sont soumises à l'approbation du peuple et ne peuvent être abolies qu'avec son consentement. Les secondes sont créées et au besoin abrogées par les représentants ordinaires. Ou ces constituants de 1848 n'avaient pas fait toutes les lois constitutives, et alors leur œuvre était incomplète, et par conséquent défectueuse : où ils les avaient faites toutes, et alors leur mandat était terminé. D'ailleurs, sous le régime démocratique, toutes les fois qu'il y a doute, il faut recourir au peuple. Ils devaient donc le consulter, en se retirant. S'il avait voulu les maintenir, il les aurait réélus; s'il ne les avait pas réélus, c'est qu'il n'aurait pas voulu les maintenir. En ne le consultant pas, ils s'exposaient à abuser du pouvoir qu'il leur avait remis. La proposition Rateau n'a passé qu'à quatre voix de majorité. Il est donc certain que tous les républicains de la veille ont voté contre elle. Ainsi la conduite des républicains de la veille, considérés comme constituants, n'est qu'une longue série de violations de la souveraineté nationale. Nous nous proposions d'abord de compter ces violations, nous avons dû y renoncer, tant elles sont nombreuses.

Comme nous l'avons vu, les hommes de 48 avaient, dans leur constitution, grandi outre mesure le pouvoir présidentiel, parce que, d'après leurs suppositions, il devait être exercé par l'un des leurs; mais il tomba précisément entre les mains du plus redoutable de leurs adversaires. Ils furent donc punis par où ils avaient péché, pour nous servir d'une expression vulgaire. Encore une journée des dupes à ajouter à toutes celles que mentionnait déjà l'histoire.

La Constituante a terminé son œuvre : la Législative va commencer la sienne, en présence d'un président définitif. Dans la première, les républicains de la veille, aidés par ceux du lendemain,

Digitized by Google

avaient eu la majorité et le rôle principal; dans la seconde, la majorité et le rôle principal seront pour les vieux partis monarchiques. La souveraineté nationale, comme on va le voir, n'y gagnera rien. Car tous les partis se ressemblent : par l'un d'eux on peut juger de tous les autres.

Le 10 décembre 1848 le pays, seul souverain légitime, a eu à se prononcer par un vote solennel. Cherchons la signification de son vote. Et d'abord qu'était le prince élu par lui avec tant d'entraînement? Un simple citoyen comme le général Cavaignac, MM. Lamartine, Ledru-Rollin, Raspail, ses concurrents? On ne saurait le soutenir. C'était un prétendant, tout le prouve. Il était fils d'un roi, neveu et petit-fils de Napoléon, héritier légitime d'une dynastie qui avait été élevée par le peuple et qui n'avait été renversée que par nos ennemis victorieux. Des deux dynasties qui avaient remplacé cette dynastie populaire, l'une nous avait été, sinon imposée par l'Europe, du moins ramenée par elle dans des jours de deuil pour la France; l'autre avait été choisie inconstitutionnellement par une coterie parlementaire sans mandat. Des hommes politiques français de premier ordre avaient reconnu le prince Louis comme un prétendant. En 1832, Châteaubriand lui écrivait : « Prince, il n'y a pas de nom qui aille mieux à la gloire de la France que le vôtre. » A peu près à la même époque Lafayette, dans une entrevue qu'il eut avec le prince, lui disait : « Si une nouvelle révolution vient à éclater (et je la crois inévitable), le premier devoir des hommes qui la dirigeront devra être de convoquer les assemblées primaires, afin que, cette fois, le pays dise hautement et nettement ce qu'il veut; eh bien! vous portez un nom populaire; et si la France, sincèrement interrogée, croyait devoir s'y rallier, je ferais ce que j'ai fait toute ma vie, je m'inclinerais devant le verdict souverain de mon pays. » En 1836, Carrel, après avoir fait l'éloge des ouvrages publiés jusque-là par le prince Louis, ajoutait : « Le nom qu'il porte est le plus grand des temps modernes; c'est le seul qui puisse exciter fortement les sympathies du peuple français. Si ce jeune homme sait comprendre les nouveaux intérêts de la France, s'il sait oublier les droits de la légitimité impériale pour ne se rappeler que la souveraineté du peuple, il peut être appelé à jouer un jour un grand rôle. »

Le prince Louis avait tant de foi dans la destinée qui l'appelait au trône qu'avait si glorieusement occupé sa famille, qu'il refusa les plus brillantes positions qu'on lui avait offertes en dehors de la France. En 1832, un bon nombre de réfugiés polonais vinrent réclamer son concours dans leur lutte contre les oppresseurs de leur pays, en lui faisant espérer la couronne de Pologne. Il annonça positivement qu'il n'accepterait jamais cette couronne, lui fût-elle

Digitized by Google

donnée par la population tout entière ; mais il s'empressa d'accorder son concours ; et déjà il s'était mis en route lorsqu'il apprit la soumission de Varsovie. Quand Dona-Maria de Portugal dut chercher un époux, il avait beaucoup de chances d'être préféré à son cousin le duc de Leuchtenberg ; il se tint à l'écart. En 1835, après la mort si imprévue de ce jeune prince, le parti constitutionnel, du consentement de la reine, lui fit adresser une proposition directe et positive ; il refusa ; il ne voulait pas, disait-il dans une lettre qui fut rendue publique, séparer son sort et ses intérêts des intérêts et du sort de la France. N'est-ce pas comme prétendant qu'il a été exilé du territoire français, ainsi d'ailleurs que toute sa famille, d'abord par la branche aînée des Bourbons, puis par la branche cadette ? N'est-ce pas comme prétendant qu'il a tenté l'expédition de Strasbourg, et qu'il a dû quitter quelque temps après la Suisse, sur les pressantes et impérieuses réclamations du gouvernement français ? N'est-ce pas comme prétendant qu'il a fait son entreprise de Boulogne, qu'il s'est posé ensuite devant la Chambre des pairs ? N'est-ce pas comme prétendant qu'il a été prié par le gouvernement provisoire de 1848 de quitter la France, où il venait d'arriver ? C'est parce qu'elle voyait en lui un prétendant, comme elle le dit expressément dans son décret du 12 juin, que la commission exécutive, s'appuyant sur la loi de bannissement du 16 avril 1832, voulut l'écarter de la Constituante ; c'est parce qu'elle voyait en lui un prétendant que la Constituante voulut l'écarter de la présidence, qu'elle lui suscita tant de difficultés, lui prodigua tant d'outrages.

Et ce prétendant, une immense popularité l'accueillait partout ; les sympathies pour la dynastie napoléonienne, depuis longtemps assoupies, se réveillaient actives et ardentes pour se concentrer sur lui. Le 27 avril, aux élections générales, il fut nommé dans le département de la Seine, où le parti démagogique avait tant d'influence : il fut nommé malgré ce parti, malgré les lois de bannissement et sans qu'il se fût présenté. Aux élections partielles du 3 juin, il avait refusé publiquement toute candidature ; il fut nommé malgré lui dans quatre départements, la Seine, l'Yonne, la Charente-Inférieure et la Corse. Sa nomination fut validée par l'Assemblée malgré la commission exécutive. Comme il lui parut que son nom pouvait servir de drapeau aux mécontents pour aggraver l'agitation publique, il crut devoir ne pas accepter. Aux élections qui eurent lieu peu après, pour remplir les vides qu'avaient faits parmi les constituants les sanglantes journées de Juin, il accepta la candidature, fut choisi par cinq départements et vint prendre sa place dans l'Assemblée. Aux élections du 10 décembre pour la présidence, il obtint 5,562,000 suffrages, le général Cavaignac, homme honorable et honoré, qui

Digitized by Google

avait eu à rendre à la société un grand service, qui tenait depuis six mois dans ses mains toutes les forces de la France, qui disposait par conséquent d'influences électorales puissantes, n'obtint que 1,469,000 voix : M. Ledru-Rollin 377,000, Raspail 37,000, Lamartine 21,000 ; nous avons négligé les fractions.

Il y eut donc dans le pays, en 1848, en faveur du prince Louis et de la dynastie dont il était le représentant, un entraînement passionné, extraordinaire, presque sans précédent, et cela en dépit de tous les obstacles qu'on y avait opposés.

La France est depuis longtemps démocratique et monarchique à la fois : une démocratie modérée avec un monarque, voilà l'idéal politique qu'elle poursuit depuis 89, avec quels efforts, au milieu de quelles vicissitudes et de quels malheurs, chacun le sait : voilà ce qu'elle a voulu depuis soixante-quinze ans, ce qu'elle veut, ce qu'elle voudra toujours, jusqu'à ce qu'elle l'ait pleinement obtenu. N'est-ce pas ce régime qui convient le mieux à l'évolution sociale dans laquelle elle se trouve aujourd'hui? En protestant contre la république, comme elle l'avait fait d'ailleurs en tout temps, la France était donc dans la vérité. Elle n'obéissait pas à un sentiment moins juste en se prononçant pour la dynastie napoléonienne. N'était-il pas naturel qu'elle préférât aux deux dynasties qu'en dix-huit ans elle avait successivement exilées celle qu'elle avait élevée elle-même au commencement de ce siècle pour laquelle elle avait accompli tant d'œuvres immenses et conquis tant de gloire; qui n'avait été renversée que par nos ennemis victorieux ; qui, par son origine, convenait le mieux à une démocratie ; qui d'ailleurs offrait cet avantage considérable, d'être plus propre que toute autre à concilier les partis : car les Orléanistes l'aimaient mieux que la branche aînée, les légitimistes que la branche cadette. La dynastie napoléonienne avec une démocratie sagement et solidement organisée, voilà, suivant nous, la signification du vote du 10 décembre. Ce n'est là qu'une interprétation purement arbitraire, diront peut-être les constituants de 48 ; et cependant, du moment où, en dépit de leurs devoirs les plus sacrés, ils ont refusé de mettre le pays à même de manifester sa volonté d'une manière complète, éclatante, que pouvons-nous faire sinon interpréter cette volonté? Notre interprétation est justifiée par le bon sens de la France, par tous ses antécédents, par la position tout exceptionnelle du président, par les circonstances dans lesquelles a eu lieu son élection, par les incidents qui l'ont accompagnée, par les aveux mêmes de ses adversaires.

Mais avant d'aller plus loin, constatons bien la situation particulièrement grave dans laquelle se trouvait la société, situation qui

Digitized by Google

devait dominer les préoccupations de tous les partis et décider de leur politique.

Dans le développement général de l'humanité, il devait arriver nécessairement, tôt ou tard, un moment où les hommes qui s'occupent de science sociale, les sociologistes (ou, comme nous les appelons, les politogistes), porteraient spécialement leurs études sur le sort de la classe laborieuse, constateraient les maux qui affligent cette classe si nombreuse, chercheraient la cause de ces maux et leurs remèdes. D'abord, les questions les plus superficielles, les plus apparentes, les plus simples; puis, successivement, les questions plus profondes, plus délicates, plus complexes, voilà comme, dans ses voies si diverses d'investigation, procède l'esprit humain. C'est vers 1830 que les recherches dans cette direction ont commencé en France, et c'est aux saint-simoniens qu'appartient l'insigne honneur de s'être attaqués les premiers à ce problème difficile. Ils ont été suivis par les phalanstériens et par d'autres écoles encore. Le résultat qu'ont poursuivi pendant une vingtaine d'années un bon nombre d'hommes distingués n'a été que fort incomplet. Le mal a été assez bien reconnu dans la plupart de ses principaux symptômes; quelques-unes de ses causes on été signalées; quant aux remèdes, rien d'important, de pratique du moins, n'avait été trouvé. Çà et là, quelques traits de lumière au milieu de ténèbres encore épaisses, voilà l'unique fruit de bien des efforts. Et on ne doit pas s'en étonner, car il en est de la science sociale comme de toutes les autres, dont les vérités fondamentales n'ont été découvertes que successivement, avec lenteur, à travers les âges, par plusieurs générations d'hommes supérieurs de divers pays.

Toutefois, certains de ces sociologistes, comme il arrive à la plupart des hommes, s'étaient fait une illusion complète sur la justesse et l'importance de leurs travaux, et n'avaient pas craint de prêcher clandestinement leurs doctrines devant un certain nombre de membres de la classe laborieuse dans quelques grandes villes, donnant leurs vains et chimériques systèmes pour des vérités bien établies, bien démontrées et susceptibles d'une application immédiate. Leurs auditeurs, si impatients de sortir de la misère dans laquelle ils gémissaient, et d'ailleurs si ignorants, s'y étaient aisément trompés. Toujours est-il que, au moment où le trône de Louis-Philippe s'est écroulé, cette idée s'était répandue assez avant dans le peuple, à savoir qu'il touchait enfin à sa délivrance, qu'il allait être émancipé à son tour, par une révolution prochaine, comme la bourgeoisie l'avait été par la Révolution de 89.

A l'époque des grandes crises sociales, quand toutes les passions sont si violemment excitées, on voit souvent les partis les plus cons-

Digitized by Google

ciencieux, les plus honorables, employer, pour le triomphe de principes qu'ils aiment jusqu'au fanatisme, des moyens peu moraux, que, dans l'état de calme, ils repousseraient bien loin d'eux, mais qui leur paraissent alors justifiés par l'importance du but qu'ils poursuivent. Les ultra-démocrates de 48 n'ont pas su résister à cette fatale tendance. Ils sentaient toute leur faiblesse ; ils savaient qu'ils n'inspiraient aux classes aisées et éclairées que de la défiance et presque de la terreur ; et, pour conserver le pouvoir qu'un hasard si extraordinaire avait mis entre leurs mains, ils travaillèrent à s'attacher intimement le peuple. Dans ce but, ils cherchèrent à exalter encore le sentiment déjà si vif qu'il a de sa misère ; ils le soulevèrent contre les riches, qui, disaient-ils, n'étaient riches que par l'exploitation à laquelle ils le soumettaient ; ils s'engagèrent à lui assurer prochainement l'aisance.

Ils promettaient, aux individus les plus corrompus de la classe laborieuse, le pillage, et un pillage impuni ; aux débiteurs, la remise de leurs dettes ; aux fermiers, l'exemption de tout fermage ; aux petits propriétaires, l'arrondissement de leur chétif domaine aux dépens des grands propriétaires, qui devaient être proscrits ; aux instituteurs primaires, dont ils avaient fait leurs auxiliaires les plus actifs et les plus habiles, ils promettaient la position dont jouissaient les curés, lesquels auraient été écartés comme des suppôts de la superstition et de la servitude. On a tout lieu de supposer que plus tard, une fois maîtres du pouvoir, ils auraient émis quelques milliards de papier-monnaie dénué de toute garantie, mais ayant cours forcé, et qu'ils s'en seraient servis, en s'appuyant sur la loi d'expropriation, pour faire passer dans les mains de l'Etat tous les immeubles des grandes compagnies, chemins de fer, canaux, mines, usines, banques, assurances, etc. C'était la spoliation en grand et sous toutes les formes. Quant aux travailleurs honnêtes, on les gagnait par de grands mots à peu près vides de sens : abolition du prolétariat, organisation du travail, association, solidarité, sociétés ouvrières, crédit gratuit et mutuel, banque du peuple, etc. Les doctrines si diverses, mais encore rudimentaires et informes, réunies sous le nom collectif de socialisme, étaient devenues pour les démagogues une machine de guerre des plus puissantes.

Etait-il possible, en effet, de trouver un programme qui répondît mieux aux aspirations légitimes et illégitimes des diverses fractions de la classe laborieuse, qui fût plus propre à les séduire et à les entraîner ? Et ce programme était prêché à la fois sur toutes les parties du territoire, avec habileté et avec zèle, par le prosélytisme individuel, les clubs, les repas en commun, les imprimés de tout genre, tels que le journal, la brochure, le livre, etc., imprimés répandus en

Digitized by Google

masse soit gratuitement, soit à bas prix. Tous les précieux moyens de communication dont notre âge est avec raison si fier, et qui servent si bien à propager rapidement et partout les vérités utiles, étaient employés alors pour propager les plus funestes erreurs, pour corrompre au loin les idées et les sentiments du peuple, devenu souverain.

Ce qu'on lui demandait en retour des promesses qu'on lui prodiguait, c'était l'obéissance absolue. Au moindre commandement, il devait donner dans les élections son vote, dans les insurrections son bras. Il formait une vaste armée, savamment organisée et soumise à une exacte discipline. Ses chefs, liés entre eux par une hiérarchie régulière, appartenaient pour la plupart aux classes éclairées. C'étaient surtout des avocats sans cause, des médecins sans malades, des professeurs sans élèves, des négociants ruinés, etc.; les uns seulement égarés, les autres coupables. Cette monstrueuse organisation allait s'étendant et se perfectionnant chaque jour : tout le sol de la France devait être ainsi miné, et l'explosion devait avoir lieu sur tous les points à la fois. Le même incendie devait éclater en même temps dans la plupart des pays voisins, et les souverains de ces pays n'auraient pu concourir à le combattre chez nous, parce qu'ils auraient eu à le combattre chez eux. Jamais une nation ne s'était vue aussi gravement menacée dans les conditions fondamentales de son existence.

Nous venons d'indiquer la position tout exceptionnelle du pays; nous avions indiqué précédemment celle du président d'une part, celle du parlement de l'autre. Voilà, il nous semble, nos prémisses bien posées. Voyons maintenant quelle devait être vis-à-vis du président la conduite de la Chambre élue le 31 mai.

La Constitution, ainsi que nous l'avons dit, au lieu de faire naître le pouvoir exécutif du pouvoir législatif, l'avait fait naître directement du pays. Elle avait donné ainsi à ces deux pouvoirs, avec une origine distincte, une position indépendante. Les séparer, c'était presque nécessairement préparer leur conflit et leur lutte. Que devaient-ils faire l'un et l'autre pour le pays qui les avait nommés, et dont l'intérêt, comme la volonté, était leur loi suprême? Ils devaient travailler à annuler le vice de la Constitution en cherchant à s'entendre et à s'unir, sinon ils perdraient en stériles disputes un temps que réclamaient tant de besoins sociaux, ils ajouteraient encore à l'inquiétude publique déjà si grande, peut-être même allumeraient-ils une guerre civile. Mais cette entente ne pouvait s'établir qu'autant que les diverses fractions qui composaient la Chambre, ou tout au moins sa majorité, oubliant leur intérêt particulier, s'accorderaient, dans un intérêt général, tant entre elles qu'avec le

Digitized by Google

président; car si toutes en se réunissant pouvaient aller à lui, lui ne pouvait aller à elles toutes, tant qu'elles resteraient divisées. Il était le conciliateur naturel de leurs prétentions opposées; lui seul pouvait être le lien du faisceau, la clef de la voûte, le noyau du cristal. Chaque fraction de la Chambre, considérée à part, avait d'ailleurs des raisons particulières pour tenir la conduite dont il s'agit. Nous ne dirons que quelques mots des républicains rouges. Nous rendons pleine justice à la sincérité et à l'ardeur des convictions de la plupart d'entre eux; mais ce sont pour nous de fanatiques imitateurs des fanatiques montagnards de notre première révolution, des hommes qui n'ont pas su tirer parti des leçons pourtant si claires et, hélas! si coûteuses qui ressortent de nos longues discordes, des hommes qui n'ont su ni rien apprendre ni rien oublier, des voltigeurs de 93 en un mot. On n'avait à attendre d'eux aucune mesure, aucune concession.

Les républicains du *National* devaient, après le vote significatif du 10 décembre, reconnaître ce qu'avaient déjà reconnu, après 1830, Lafayette et Carrel, leurs maîtres, que la France ne veut pas de la république. Puisqu'ils ne pouvaient maintenir la démocratie sous la forme qu'ils préféraient, ils devaient chercher au moins à la maintenir sous une autre; car la forme ici n'a qu'une importance minime auprès du fond. Et puisque le peuple montrait pour la dynastie napoléonienne un si grand entraînement, ils devaient se rattacher à cette dynastie, en exigeant d'elle, bien entendu, toutes les garanties, toutes les libertés que réclame la réalisation complète d'une démocratie modérée. Ce n'eût pas été lui sacrifier leurs principes, c'eût été, au contraire, se servir d'elle pour les faire triompher; c'eût été les sauver par elle du naufrage qui les menaçait, et qui en effet les a, un moment du moins, engloutis. Sans doute, il ne faut pas faire de concessions quand on peut s'en dispenser; mais, en politique surtout, il est bien rare qu'on puisse s'affranchir des compromis. On s'expose, le plus souvent, à tout perdre pour n'avoir voulu rien céder.

Quel principe avaient-ils donc proclamé et défendu pendant tant d'années, quel principe étaient-ils venus appliquer en 48? Le suffrage universel, c'est-à-dire la souveraineté nationale exercée par tous les citoyens. Ne leur appartenait-il pas de s'y soumettre les premiers? Ce n'est pas tout. L'établissement d'une démocratie, même modérée, est-il une œuvre facile? Peut-on toujours, sans agitation, sans trouble, sans déchirement, non-seulement appeler à la vie politique toute une classe encore ignorante et passionnée, mais encore lui donner dans le gouvernement une prépondérance considérable? Ne doit-on pas s'estimer heureux en pareil cas de posséder

Digitized by Google

une dynastie qui jouisse auprès de cette classe d'un grand prestige, qui, par sa force morale, puisse la contenir, et dispenser ainsi de l'emploi toujours si fâcheux de la force matérielle? Et d'ailleurs, avec la perspective des graves dangers dont les démagogues socialistes, nos plus dangereux adversaires, menaçaient et pour longtemps la société, les républicains modérés ne devaient-ils pas se rapprocher d'un pouvoir exécutif si populaire, et chercher à lui donner, par l'hérédité, une force et une stabilité inébranlables?

Les orléanistes avaient déjà, pour se rattacher à une démocratie monarchique et napoléonienne convenablement organisée, toutes les raisons que nous venons d'indiquer, car ils admettent ou prétendent admettre le principe de la souveraineté nationale : ils avaient d'ailleurs, pour ne pas s'y rallier, une raison de moins que les républicains, c'est qu'ils veulent la monarchie. Il ne s'agissait donc pas même ici pour eux d'une question de forme de gouvernement, mais seulement d'une question de personne, bien moins importante encore. Qu'on ne nous objecte pas cette circonstance que des gens de cœur tiennent à honneur de se conserver pour leur cause, car il y a ici une distinction capitale à faire. Les hommes sont tenus d'être toujours fidèles à la raison et à la justice, qui sont leurs lois suprêmes; ils doivent être fidèles à leur pays toutes les fois que cette seconde fidélité peut s'accorder avec la première : ils doivent être fidèles aux personnes toutes les fois que cette troisième fidélité peut s'accorder avec la première et avec la seconde. Observer ici les petits devoirs qui pouvaient les attacher à la dynastie de leur choix, c'était, de la part des orléanistes, violer leurs grands devoirs envers leur pays comme envers la raison et la justice. De même que de deux maux il faut choisir le moindre, de même de deux devoirs il faut remplir le plus important.

Quant au parti légitimiste, il croit défendre un principe, il se fait évidemment illusion. Comment des hommes, aussi éminents par leurs lumières que le sont les chefs de ce parti, pourraient-ils sérieusement croire qu'il suffit qu'un prince soit du sang des Bourbons de la branche aînée et l'héritier légitime de cette dynastie, pour qu'à l'instant où il viendrait s'asseoir sur le trône de la France, toutes les difficultés politiques de tout genre qui nous arrêtent se trouvassent résolues? Ce serait là, il faut le dire, une bien puérile et bien ridicule superstition. Ce n'est pas pour le principe que les légitimistes sont attachés à la dynastie de la branche aînée : c'est pour cette dynastie qu'ils sont attachés au principe. Il n'y a donc ici pour eux qu'une question de personnes, et tout ce que nous venons de dire des orléanistes peut leur être appliqué.

Les divers partis que nous venons de passer en revue avaient

Digitized by Google

d'ailleurs une raison capitale de se rallier à un établissement permanent de la dynastie napoléonienne sur le trône de France, c'est qu'en voulant s'y opposer, ils n'avaient aucune chance de succès.

Tous les hommes aiment le pouvoir et particulièrement le pouvoir souverain : c'est une loi de leur nature ; et ils l'aiment en général d'autant plus qu'ils sont plus capables de l'exercer. Sans doute on a vu un Washington se montrer toujours très attaché à la vie privée, ne la quitter que quand son pays réclamait ses services, y rentrer avec empressement dès que ses services n'étaient plus nécessaires ; mais un tel homme est, sous ce rapport, une bien rare exception, et peut être considéré comme une sorte de phénomène politique. Il était donc naturel que le président désirât la couronne : et on pouvait être certain qu'il la désirait, puisque deux fois, pour l'obtenir, il avait risqué sa vie. Les chefs des vieux partis seraient-ils fondés à lui adresser à ce sujet des reproches ? Les princes, leurs candidats, n'aiment-ils pas aussi le pouvoir ? S'ils ne l'aimaient pas, et avec passion, souffriraient-ils qu'en leur nom on nouât tant d'intrigues, qu'on agitât et inquiétât sans cesse le pays, qu'on l'exposât enfin à de déplorables bouleversements ? Et les chefs eux-mêmes des vieux partis voudraient-ils nous faire croire qu'ils n'ont qu'un amour modéré du pouvoir ? Ne les avons-nous pas vus pendant tant d'années se le disputer avec ardeur, presque avec rage ? n'avons-nous pas vu leurs tristes divisions et leurs coalitions plus tristes encore ? Qu'ils soient attachés par quelque sympathie aux dynasties qu'ils ont servies, nous le voulons bien, mais ils leur sont plus attachés encore, nous n'en doutons pas, par l'intérêt, par l'amour des places, des honneurs et de la fortune. C'est moins pour elles qu'ils les aiment que pour eux. Et quand ils demandent que le roi règne et ne gouverne pas, n'est-ce pas pour gouverner à sa place ? Tous ces reproches d'attachement au pouvoir que les hommes publics se renvoient, et qu'ils ne méritent guère moins les uns que les autres, ne sont dans leur bouche que de fastueuses et de vaines déclamations.

Le chef de l'Etat, pour remplir la haute mission que lui avait confiée le pays, pour réparer les maux qu'avait causés l'anarchie et prévenir ceux qu'elle devait causer encore, pour contenir toutes les factions, faire cesser ou du moins diminuer autant que possible les déplorables divisions qui nous déchiraient, n'avait-il pas besoin d'ailleurs d'une autorité forte et stable, telle que la monarchie seule peut la donner ? Cette couronne, que son devoir comme son intérêt devait lui faire désirer, le peuple tenait à la lui donner, et ne voulait la donner qu'à lui. Il était donc certain du succès ; il n'avait qu'à l'attendre avec patience : le fruit une fois mûr devait tout naturel-

Digitized by Google

lement tomber dans ses mains. Voulait-on l'attaquer par la légalité? Il avait tout le peuple derrière lui. Par la force? Il disposait librement de tous les pouvoirs de la société. Par l'esprit de conduite, par l'habileté politique? Il était évidemment supérieur, sous ce rapport, à tous ses adversaires. Ce ne sont pas des joueurs pareils qu'on peut se flatter de gagner quand ils ont beau jeu. « L'Empire est fait, » disait M. Thiers en janvier 1851; ce mot, il aurait pu le prononcer le 10 décembre 1848.

On ne saurait admettre que le président eût refusé les garanties qu'on lui aurait demandées en faveur de la démocratie. Tout l'eût poussé à les accorder sans hésitation : d'abord son intérêt. La première couronne du monde obtenue immédiatement, sans lutte, sans danger aucun; et, avec cette couronne, l'appui et le concours de tous les hommes politiques les plus éminents du pays, voilà des avantages qui méritent bien d'être payés de quelque prix. Les nombreux écrits que le prince avait déjà publiés annonçaient un esprit solide et élevé, connaissant bien et les besoins de son temps et les moyens d'y satisfaire, prêt par conséquent à toutes les concessions que réclame l'état actuel des sociétés. Une dictature est utile, nécessaire même, quand on a tous les partis contre soi; mais quand on les a tous pour soi, elle n'est plus qu'un fardeau. A quoi bon des armes, quand on ne doit pas avoir à se défendre? Que le président fût un peu dominé par sa légitime admiration pour son oncle et par le désir de l'imiter en toute chose, nous le voulons bien. Mais Napoléon Ier, on l'oublie trop, a donné à la France deux gouvernements essentiellement différents, où, pour mieux dire, opposés : l'un dictatorial, celui de 1804; l'autre constitutionnel, celui de 1815. C'est le premier qui l'a entraîné à des fautes regrettées plus tard; c'est le second qui lui aurait permis de les réparer, s'il avait obtenu la paix. Ainsi donc l'admiration du prince pour son oncle et son désir de l'imiter l'auraient porté nécessairement à accorder toutes les libertés rationnelles qui lui auraient été demandées.

Quelles libertés auraient dû lui être demandées? La Constitution toute napoléonienne de 1815, connue sous le nom d'acte additionnel, aurait très bien pu servir de point de départ à la haute transaction politique provisoire qu'auraient eu à conclure le président d'un côté, les partis parlementaires de l'autre. Elle renfermait deux vices graves : d'abord une pairie héréditaire, institution antipathique à nos instincts démocratiques; puis un corps électoral que composaient 100,000 membres, nommés à vie par les assemblées primaires. Il est clair qu'un pareil corps électoral, soustrait en si grande partie à l'influence des assemblées primaires qui le nommaient, et si peu nombreux, ne pouvait représenter le pays que

Digitized by Google

d'une manière très imparfaite, et était d'ailleurs éminemment corruptible. A cela près, l'acte additionnel contenait les principales garanties qui composent la monarchie constitutionnelle, et méritait en partie l'éloge qu'en a fait un publiciste éminent, M. de Sismondi. Ce contrat provisoire entre la majorité de l'Assemblée et le président aurait dû être, comme le veulent les principes, confirmé par le peuple. Ainsi la Constitution de 1848 lui eût été soumise et repoussée par lui; puis une autre Constitution, rédigée en quelques jours, sur les bases convenues, par une Constituante nouvelle, eût obtenu son assentiment. Si pendant un temps suffisant le président d'un côté et les partis parlementaires de l'autre, eussent réuni leurs influences pour agir ensemble sur le pays, nul doute que les choses ne se fussent passées comme nous venons de le dire.

L'ère de la révolution définitivement fermée; la cessation de nos longues discordes et de nos longues luttes; une démocratie bien réglée et puissante; à sa tête une dynastie jouissant d'un prestige et d'une autorité morale exceptionnelles; autour de cette dynastie, pour l'assister dans sa haute mission civilisatrice, tous les hommes politiques éminents du pays, conciliés et unis; la discussion des grands intérêts de la communauté substituée enfin d'une manière permanente à tant de personnelles et de stériles disputes; la France devenue un modèle admiré et imité par toutes les nations de l'Europe; l'émancipation politique successive de toutes ces nations; et, quand elles auraient été une fois animées d'un même esprit, en possession d'un même gouvernement, leur confédération. Voilà quelles eussent pu être les conséquences de cette heureuse entente. Que de bienfaits à la fois! Mais les partis n'ont pas voulu tenter cette noble entreprise. Aux républicains rouges, il fallait la république rouge; aux bleus, la bleue; aux orléanistes, la branche cadette des Bourbons; aux légitimistes, la branche aînée. Chacun n'a songé qu'à ses visées et à ses avantages personnels; de la volonté et des avantages du pays, il n'a été tenu nul compte. Ce n'est pas que, dans la combinaison dont il s'agit, tous les chefs de parti n'eussent obtenu une part importante du pouvoir; mais cette part ne leur suffisait pas; ils voulaient le pouvoir dans son entier.

Voilà des hommes qui sollicitent avec ardeur du peuple la noble mission de le représenter, et ils ne l'ont pas plutôt obtenue, qu'à sa volonté bien connue d'eux, ils substituent la leur; au lieu de s'occuper de son bien, ils ne s'occupent que de leur bien propre! Est-ce là remplir son mandat? N'est-ce pas plutôt le trahir? Se jouer ainsi du sort des nations, du sort de tant d'hommes à la fois, c'est plus qu'une faute, c'est un crime, et de tous les crimes, le plus funeste sans contredit par ses conséquences. Oui : les hommes qui, dans

Digitized by Google

l'Assemblée législative, comptaient une notable majorité, qui se trouvaient ainsi maîtres de la situation, et par conséquent responsables de tous les événements survenus depuis, quand ils s'appelaient modérés et honnêtes, étaient-ils bien sûrs de mériter la double qualification qu'ils se donnaient? Etaient-ils bien venus à reprocher aux démagogues de vouloir bouleverser la société? Ne la bouleversaient-ils pas eux-mêmes à leur manière?

Personne n'est mieux disposé que nous à rendre pleine justice à leur valeur intellectuelle et morale, comme hommes privés; nous ajouterons même à leur décharge que, s'ils ont fait à leur pays un mal immense, c'est sans le vouloir, sans le savoir, complétement aveuglés qu'ils étaient par leur intérêt, dominés par les tentations les plus fortes, entraînés par l'exemple de tant d'hommes éminents de tous les pays et de tous les temps. Ce n'est pas eux, en particulier, que nous attaquons surtout ici : c'est l'infirmité générale de l'humanité, ce sont les éternelles passions humaines.

Pour en revenir au point où cette digression, que nous ne croyons pas inutile, nous a laissés, les partis parlementaires de la Législative, au lieu de faire rentrer sûrement dans le port, comme il leur était si facile, le vaisseau de la France, déjà, hélas! si éprouvé et si fatigué, l'ont relancé en pleine mer, l'exposant ainsi à des tempêtes dont personne ne pouvait prévoir ni la gravité ni le terme. Quand on voit la France poursuivre ainsi depuis soixante-quinze ans, et du milieu de tant d'épreuves, la conquête d'un gouvernement normal, et tomber successivement, par la désastreuse pression des partis, de la Constituante de 89 dans la Législative de 91, de la Législative de 91 dans la Convention, de la Convention dans le Directoire, du Directoire dans le Consulat, du Consulat dans le premier Empire, du premier Empire de Napoléon Ier dans la première Restauration, de la première Restauration dans le second Empire de 1815, de ce second Empire dans la seconde Restauration, de la seconde Restauration dans le Régime de 1830, du Régime de 1830 dans la République de 1848, de cette République dans l'Empire de Napoléon III, on pense tout naturellement à Ulysse, errant pendant tant d'années sur les mers à la recherche de son petit royaume, sans cesse éloigné de son but par quelqu'influence malfaisante, échappant avec peine au gouffre de Charybde et à l'écueil de Scylla, à la voix perfidement mélodieuse des Sirènes, aux enchantements de Circé, aux fureurs de Polyphème, à la cruauté des anthropophages Lestrigons. Espérons que la France va trouver elle aussi son Ithaque!

LOUIS ROCHAT.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

L'ESPRIT

DE

L'ITALIE AU XIXE SIÈCLE

A PROPOS DES FÊTES DE DANTE

I

Quand un peuple fatigué a descendu jusqu'au bout la pente fatale de sa décadence, et qu'il s'est endormi, pendant plusieurs siècles, à l'écart du mouvement général de l'humanité, il lui faut, le plus souvent, pour l'arracher à sa torpeur, une secousse violente et inattendue qui, venant du dehors, l'éveille brutalement et le précipite malgré lui dans le courant des idées actives. L'invasion d'une race étrangère, plus jeune ou plus forte, l'expansion rapide d'un nouveau principe religieux sont presque toujours les deux agents principaux qui déterminent ces sortes de révolutions. Aux yeux de l'histoire, la régénération de l'Italie moderne présentera, au contraire, ce phénomène singulier qu'on l'aura vue s'accomplir lentement, progressivement, sans commotions sanglantes, par le travail patient d'un peuple sur lui-même, et le mouvement intime de sa propre pensée. Nulle race n'est au fond plus individuelle, plus tenace dans ses désirs, plus obstinée dans ses tendances que la race italienne. Sa mobilité n'est qu'apparente ; la rapidité des sensations purement extérieures, l'aptitude singulière de l'intelligence à saisir de suite l'en-

Digitized by Google

semble des idées ou des faits, dans les ordres les plus divers, la peuvent expliquer ; cette souplesse même a été sa meilleure défense contre les influences étrangères. Les événements politiques n'ont jamais eu sur elle qu'une prise momentanée ; on l'a fait plier vingt fois, on n'a pu la rompre. Pendant quinze siècles, ses plaines ont été le rendez-vous des armées de toute l'Europe ; on s'est disputé son territoire ensanglanté ; on l'a déchiré, on l'a dépecé, on en a joué tous les morceaux à tous les hasards de la guerre ou de la diplomatie, comme les soldats avaient fait du manteau de Jésus ; on n'a pu l'entamer dans son caractère. Son intelligence autochtone s'est toujours développée par elle-même, sans vouloir se mettre à la suite des grands mouvements de pensée qui se succédaient autour d'elle. Les invasions gothiques et lombardes n'ont été que des invasions matérielles. L'esprit germain, qui formait ailleurs les peuples nouveaux, ne put jamais pénétrer la couche résistante de l'esprit italique ; on le vit un certain temps s'étendre à la surface comme un torrent bruyant qui passe sur un terrain pierreux, puis s'écoule ou se dessèche sans l'avoir imprégné ; l'esprit chrétien, de même, ne parvint jamais à faire disparaître son esprit païen et polythéiste ; la réforme ne l'atteignit que vaguement, de loin, et sans l'ébranler sérieusement. Quelle que soit la diversité des formes qu'elle ait revêtues avec une facilité singulière, en politique comme en religion, la pensée primitive est toujours là, qui résiste, et, après une lutte sourde, patiente, presque insensible, finit par reparaître, et reprendre sa place sur les débris inutiles de l'idée nouvelle.

Ce dévouement instinctif à ses traditions historiques, cette transmission opiniâtre du tempérament national, avec toutes ses diversités locales, cette obstination constante à poursuivre la réalisation d'une idée abstraite expliquent toutes les péripéties douloureuses qu'a traversées l'Italie dans les temps modernes, l'éblouissement rapide de sa grandeur, la promptitude de sa décadence. Dépositaire naturelle des traditions du monde antique, elle put, la première, au sortir de la grande nuit des invasions, s'élever jusqu'à la conception incomplète d'une organisation républicaine et fédérative, pendant que les Etats qui l'entouraient, fondés sur d'autres principes, en cherchaient encore les conséquences à travers mille agitations douloureuses. Un jour, tous ces Etats se trouvèrent pourtant organisés. L'Italie seule, malgré l'éclat de sa civilisation, n'existait plus comme nation. Ballottée sans relâche entre l'idée abstraite de la domination du monde, au spirituel comme au temporel, par les Césars et par le pape, et le besoin impérieux de ses libertés municipales, elle finit par tout perdre en voulant tout gagner. Elle seule, au milieu de ces rêves, avait oublié de constituer son indépendance na-

Digitized by Google

tionale, comme l'avaient fait ses voisins, et de fonder sa puissance sur l'intégrité de son territoire. Terre de l'esprit, elle avait dédaigné d'être celle de la force; la force se retourna de tous les côtés contre elle. La chute fut d'autant plus formidable que l'ambition avait été plus haute. Après tant de siècles de désillusions sanglantes, de tentatives avortées, d'ignominies subies, un scepticisme profond s'empara de toute la race; princes et sujets, las et dégoûtés, ne songèrent plus qu'à vivre au jour le jour, sans espoir chimérique comme sans nobles ambitions; par la bassesse on s'assurait le repos, et par les arts l'oubli. Sous un régime énervant de petits despotismes sans grandeur, l'intelligence italienne, naguère si haute, si active, si brillante, devint chaque jour plus exclusivement pratique, aiguisée, astucieuse et subtile. L'histoire présente peu de spectacles aussi lamentables que la situation morale de l'Italie au XVIIe et au XVIIIe siècles; sa gloire sera un jour d'avoir su remonter, par ses propres efforts, de l'abîme où elle était descendue, jusqu'au rang que sa situation géographique et l'orgueil légitime de son nom l'obligent à reprendre au milieu des nations européennes.

Ouvrez l'âme des Italiens. En général, vous y trouverez deux choses : le besoin d'un grand rêve, le doute intime sur le résultat probable des efforts. Leurs hommes de génie l'ont si bien compris, qu'ils se sont tous donné la même tâche, montrer à cette ambition un but qu'elle puisse atteindre, et combattre, avant tout, ce scepticisme infécond. Depuis un siècle, on trouverait à peine un ou deux écrivains de valeur qui n'aient pas agi plus ou moins énergiquement dans ce sens. A l'idée morte de la domination universelle, qui n'avait enfanté que servitudes et désespoirs, on s'efforce de substituer l'idée de l'indépendance nationale. *Fuori i Barbari!* Le cri de Jules II et de Machiavel est poussé sur tous les tons, en vers et en prose, dans les prisons autrichiennes ou dans la terre d'exil. Jeté d'abord çà et là par quelques hommes isolés, dont les masses, avilies par la servitude, se détournent avec indifférence, il est recueilli par des oreilles chaque jour plus nombreuses, répété par des voix de plus en plus fortes. Des classes supérieures qui l'ont accueilli d'abord, le sentiment de la dignité nationale pénètre peu à peu, par des infiltrations lentes, jusqu'aux couches inférieures. Tout à coup, à l'idée de l'indépendance nationale, vient se joindre l'idée de l'unité politique. Contre celle-ci se réunissent, pour la combattre, un plus grand nombre de préjugés, d'habitudes et d'intérêts; elle n'en fait pas moins vite et sûrement son chemin. Au milieu de la confusion de tant d'éléments divers subitement agités, quand les faits accomplis n'ont pas encore porté toutes les conséquences, et quand des faits nouveaux peuvent chaque jour déterminer des acci-

Digitized by Google

dents imprévus, les éléments manquent encore pour suivre d'une façon précise la marche de ce mouvement intérieur, et pour montrer comment s'est faite, comment se fait chaque jour l'éducation morale d'un peuple par lui-même. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle se fait. Si l'Italie, après la guerre de 1859, a étonné l'Europe par l'unanimité inattendue de ses volontés, elle s'est au moins étonnée autant elle-même. La plupart de ses hommes d'Etat ne croyaient pas la nation encore prête; ils ne pensaient point que leurs idées eussent pénétré assez profondément dans l'esprit des populations pour qu'une révolution pût s'accomplir ainsi de tous les côtés, si nettement, si facilement; et nul n'avait peut-être songé jusqu'alors à la possibilité d'une réalisation immédiate de l'unité politique. Depuis cette époque, par ses votes politiques, par ses souscriptions financières, l'Italie a renouvelé à plusieurs reprises ses affirmations; une grande partie de ses populations n'a pas encore retrouvé cette foi dans l'avenir qui fait la force des Etats; les classes intelligentes qui sont à la tête du mouvement, les grandes villes ont très bien compris que le meilleur moyen de combattre cette indifférence sceptique était de lui mettre sans cesse sous les yeux les éléments de sa prospérité future. Quand un convalescent se lève, convaincu qu'il va marcher, il marche; quand un peuple entier se dit fermement : « J'existe, » il existe. Les fêtes données dernièrement à Florence, en l'honneur du grand poète Dante Alighieri, n'ont été qu'une occasion nouvelle pour l'unité italienne de constater solennellement son existence. On peut donc leur attribuer une importance immédiate, que n'avaient point ces deux autres fêtes de la pensée, dont l'Europe intelligente s'est justement émue dans ces dernières années, le Jubilé de Schiller, en Allemagne, celui de Shakespeare, en Angleterre.

II

Ce n'est pas seulement le 14 mai 1865, quand les députations officielles furent arrivées de toutes les extrémités de la péninsule, qu'on vit éclater le caractère politique de cette fête. Depuis quelques jours, l'agitation inaccoutumée qui réveillait les vieilles rues de Florence, la translation commencée de la capitale le pouvaient faire pressentir. De tous côtés, la Florence républicaine, la Florence active et puissante, la vraie patrie de Dante, de Machiavel et de Michel-Ange, s'efforçait de reparaître. Les corporations de tous les arts majeurs et mineurs arboraient dans les carrefours leurs bannières symboliques; les différents quartiers se mettaient sous la pro-

Digitized by Google

tection de leurs écussons bariolés. Sur les longues rangées des palais sombres, dans les soubassements colossaux, entre les créneaux minces des tours, à l'ombre des corniches épaisses, aux meneaux grêles des belles fenêtres cintrées, parmi les torchères ciselées et les gigantesques anneaux de fer, remontaient à la fois, accompagnés de la bannière aux trois couleurs, tous les emblèmes éclatants des Guelfes et des Gibelins, des Noirs et des Blancs, tous les écus des familles nobles et populaires, resplendissant côte à côte sans jalousie et sans haine. A Florence, chaque maison a son souvenir; le plus souvent, la maison n'a pas bronché dans ses fondations depuis le moyen âge; telle on l'a bâtie, telle on la voit encore; on a dû parfois la restaurer, rarement la soutenir. Les monuments de l'architecture florentine sont presque les seuls, dans les temps modernes, qui semblent, comme les constructions grecques et romaines, destinés à défier l'éternité. Les grands palais, les petits palais, les simples maisons du XIIIe ou du XIVe siècle, tous construits avec des pierres larges et rudes, assis sur des bases massives, sans ornements factices, sans sacrifices de coquetteries compromettants pour la solidité réelle, ont reçu des mains de leurs architectes cette puissance de durée qu'Arnolfo di Lapo et Giotto ont donnée, d'une façon si imposante, au Palazzo Vecchio et au Campanile. Quand la commission des fêtes résolut de rappeler au peuple, par une série d'inscriptions, les phases diverses de l'histoire florentine, elle pouvait descendre dans la vieille ville, suivre toutes les rues d'un bout à l'autre, et marquer de blanc toutes les maisons. Elle n'a pas abusé, je le reconnais, du droit qu'elle avait de fouiller à pleines mains dans de si riches annales, et d'user les yeux des étrangers par l'étalage de toutes ses gloires, grandes ou petites. Le choix a été discret, parfois bizarre, souvent instructif. Dans ce triage des morts, comme dans tous les détails de la fête, les préoccupations du présent avaient guidé les esprits plus que l'amour du passé, et l'allusion politique et religieuse ne pensait pas à s'y voiler. L'inscription est un moyen d'éducation; en Italie, le peuple les lit volontiers; il est curieux, sagace, très raisonneur, très discuteur; il aime à déchiffrer, à expliquer, surtout à commenter. Pendant plusieurs jours, des groupes de paysans, de femmes, d'enfants, stationnaient sans cesse devant les inscriptions florentines, regardant, interrogeant, en somme s'instruisant. Quand on veut rendre à un peuple sa foi, le relever, le refaire, les plus petits moyens ne sont pas à mépriser. La naïveté emphatique de quelques-unes de ces inscriptions, naïveté méridionale qui n'est point ridicule pour une race sensible, ne m'a point choqué, je l'avoue. Intentionnelle ou non, elle arrêtait les gens. N'est pas simple qui veut, surtout quand il s'agit de répéter ces bonnes

Digitized by Google

vieilles vérités qui forment, après tout, le fonds le plus certain de la sagesse des peuples. A Paris, j'ai entendu mille fois de fort honnêtes gens, allongés dans leur fauteuil, les deux pieds dans la cheminée, protégés par quatre cent mille baïonnettes contre tous les périls du dehors et contre ceux du dedans, poursuivre d'une raillerie implacable les expressions théâtrales, les périphrases pompeuses et les axiomes parfois si naïfs, qui venaient volontiers à la bouche des orateurs, des hommes d'Etat ou des soldats de la Révolution française. Pour moi, je n'en ris pas; ces mots pédants ont bouleversé le monde. Dans tous les partis, en 89, on parlait volontiers des « lauriers de la gloire » et de « l'honneur d'un beau trépas, » mais on aimait la gloire, et on savait mourir. Le moment serait mal venu pour les Italiens de raffiner sur les idées et les mots. Qu'ils parlent autant qu'ils veulent des vertus de leurs pères, pourvu qu'ils les retrouvent. Dans les périodes agitées de l'histoire, les grands sentiments s'expriment rarement d'une manière simple; l'homme, enivré de sa conviction, en exagère volontiers l'expression. Le langage de Luther, de Cromwell, de Jean-Jacques Rousseau, de Mirabeau, de tous les puissants agitateurs d'idées ou de peuples étonne souvent à distance par le nombre des enflures creuses et des subtilités mesquines qu'on y retrouve. Quand l'esprit, surexcité par la passion, a perdu l'équilibre, il passe avec une rapidité singulière de la déclamation vigoureuse à l'affectation puérile; pour toucher au but, tous les moyens lui sont bons; les chemins les plus opposés le ramènent au même point; la pensée dominante absorbe tout. Les deux pensées dominantes de l'Italie sont aujourd'hui celles de l'indépendance nationale fondée sur l'unité, et de la liberté religieuse. Bon gré, mal gré, il faut donc que toutes les autres s'y viennent perdre. Sur la façade inachevée de la cathédrale Santa Maria del Fiore, on pouvait, par exemple, lire ces deux inscriptions si singulièrement reliées entre elles : « La République florentine, émule de la Grèce et de Rome, en l'année 1294, décrétait l'érection de ce temple, merveille de l'art, consacré à Dieu et à la patrie, et dont trois siècles d'une magnifique tyrannie n'ont pu décorer le front. — Frères! unis dans une seule volonté, au nom du divin Alighieri, avec l'aide de la liberté et de la foi, jurons d'achever..... la Rédemption de l'Italie! »

De même que les statues, les emblèmes, les ornements sacrés des églises disparaissaient sous l'amas des bannières et des inscriptions patriotiques, le sentiment religieux semble de tous les côtés s'effacer devant le sentiment national. Dans la Toscane, l'Inquisition n'a point fait de nombreuses victimes; le gouvernement de la République sut presque toujours conserver ses droits vis-à-vis de l'Eglise, ou les reprendre vite dès qu'il s'en était dessaisi. On a cru pourtant de-

Digitized by Google

voir rappeler d'une façon parlante aux yeux du peuple les cruautés du pouvoir ecclésiastique. Une inscription indiquait la maison de Carnesecchi, l'érudit toscan, ancien secrétaire de Clément VII, soupçonné d'attachement aux idées de la Réforme, qui fut livré par Cosme de Médicis à Pie V, convaincu de trente-quatre erreurs « opinions hérétiques, téméraires ou scandaleuse » et condamné au supplice du feu. Sur l'emplacement du bûcher où fut brûlé Jérome Savonarole, on pouvait lire ces mots : « Ici, se dressa le bûcher sur lequel, après de longues tortures, aux instances répétées de la cour romaine, fut brûlé Fra Girolamo Savonarola. Son crime fut d'avoir voulu associer la religion et la liberté. » Les Bolonais, de leur côté, avaient envoyé à Florence une statue colossale, en lames de bronze, travail grossier du XIIIe siècle, dû à Manno, orfèvre de Bologne, représentant Boniface VIII, la face plate, ouvrant de gros yeux ronds et vides sous sa mitre gigantesque, et la main dressée pour bénir ; sur le piédestal, ils avaient écrit ces paroles : « Je fus traîné ici pour honorer le triomphe de celui que j'ai chassé de sa patrie. » Pendant toute la durée des fêtes, ces rancunes populaires contre la cour de Rome n'ont jamais manqué d'éclater dès qu'elles en trouvaient l'occasion.

Ces manifestations, qui sont dans le goût de la nation, se font en général avec un calme, une volonté, un ensemble qui étonnent d'abord les étrangers, préparés d'avance au tumulte des passions dites méridionales. Dans les provinces de l'Italie soumises pendant des siècles à un pouvoir véritablement oppressif, et laissées volontairement en dehors de toute civilisation, il est possible que l'homme du peuple, en proie à ses sentiments de haine invétérée, ou que le paysan, abandonné à des instincts sauvages, soit incapable de maîtriser la violence de ses sensations. Ici, toutes les qualités et les défauts sont au contraire ceux d'une race usée par sa civilisation. Une prudence extrême dans l'affirmation, une méfiance polie et douce à l'égard d'autrui, une résistance naturelle à tous les entraînements passionnés, sont des caractères qui se retrouvent à Florence jusqu'aux degrés les plus bas de l'échelle sociale. Perspicace et réfléchi, l'homme du peuple lui-même se livre difficilement, et ses idées ne sont guère entamées par les idées extérieures. Dans les cafés, dans les *osterie*, on voit souvent deux camarades s'acharner, des heures durant, à une discussion ; ils s'agitent, ils crient, ils s'apostrophent ; exordes, métaphores, prosopopées, péroraisons, rien ne manque aux discours ; le bataillon des arguments s'y avance suivant les règles de la plus stricte rhétorique ; le café fermé, ils se séparent, se serrent la main ; ni l'un ni l'autre ne sont ébranlés dans leurs idées ; le lendemain, ils recommencent. Dans le Toscan comme dans le Vénitien,

Digitized by Google

il y a presque toujours l'étoffe d'un diplomate; suivant les temps, suivant les mœurs, les mêmes facultés se dépensent d'une façon diverse; d'un héros à un brigand, il n'y a que l'épaisseur de l'éducation morale; et beaucoup de ces diplomates, ne trouvant pas un meilleur emploi de leur finesse, n'ont dû l'appliquer pendant longtemps qu'au maniement de leurs petites affaires, à l'arrondissement patient du patrimoine, à l'exploitation rusée de l'étranger ou du voisin. Le sens froid et politique des masses italiennes explique seul la marche singulière de cette révolution, qui, sans efforts violents d'une part, sans résistance sérieuse de l'autre, suit, depuis six ans, un cours si régulier. L'antagonisme qui subsiste encore entre l'Eglise et l'Etat n'engendre, de part et d'autre, aucune haine aveugle, et donne rarement lieu à ces manifestations actives et dangereuses qui éclateraient sans doute dans nos pays du Nord, où les convictions sont plus entières, l'esprit des races plus absolu, si un pareil état de choses venait à s'y prolonger. Ici, il y a divergence, mais non lutte. Des deux côtés, on évitera le combat tant qu'on le pourra; on s'entend à demi-mot pour ne point se rencontrer. Les libres penseurs sont trop habiles pour donner jamais au parti catholique le prestige de la persécution; le clergé est trop habile pour ne pas sauver à temps sa situation. Une résistance aveugle pourrait ameuter contre lui des colères violentes; il le sait, il le voit; il semble donc se résigner, et s'effacer pour un moment devant les nécessités de l'unification nationale. S'il n'a pas été invité par l'autorité civile à prendre une part officielle à la fête du poète le plus illustre qui ait exprimé la pensée catholique, du représentant le plus éclatant de la philosophie scolastique et des traditions du moyen âge, cependant il ne s'en est point éloigné systématiquement. Le discours au roi a été prononcé par un abbé, M. Gailiani; et la foule applaudissait vigoureusement, au milieu du cortége dantesque, entre les sociétés littéraires et les députations officielles, le groupe des moines, ceints de l'écharpe tricolore, qui portait la bannière du clergé italien émancipé.

III

Le dimanche matin, 14 mai 1865, les diverses députations appelées à composer le cortége se réunirent sur la place de San-Spirito, rendue célèbre par le fameux tumulte des Ciompi, qui donna, en 1378, le gouvernement de la république aux arts mineurs. Des Alpes à la pointe de Calabre, toutes les provinces, presque toutes

Digitized by Google

es villes avaient envoyé leurs représentants, portant une bannière écussonnée, des hérauts d'armes, en costumes traditionnels, entouraient les étendards luxueux de Gênes et de Ravenne; les drapeaux de Rome et de Venise les suivaient, enveloppés d'un crêpe noir; quelques villes même de l'Istrie et de la Dalmatie, réclamant leur nationalité italienne à travers l'Adriatique, faisaient flotter leurs armoiries au milieu des armoiries de la Sicile. A neuf heures, sous un soleil déjà violent, la procession se mit en marche, traversa l'Arno au pont Santa-Trinità, et se dirigea vers la place de Santa-Croce, en longéant les murs de la cathédrale; dans ce court espace, le défilé ne dura pas moins de deux heures. L'aspect solennel de nos fêtes publiques à Paris, sur des places spacieuses, dans des voies régulières et droites, entre de larges maisons blanches d'un aspect uniforme, ne donne point l'idée de l'agitation bigarrée qui remplissait des rues tortueuses, où les monuments d'architecture des époques les plus diverses se rencontrent et se resserrent, et que traversaient dans tous les sens des guirlandes de fleurs naturelles, d'écus blasonnés ou de girandoles. En bas, s'étendait à perte de vue un fourmillement confus de bannières colorées, de hampes d'or, de baïonnettes étincelantes, qui papillotait au-dessus d'une foule compacte où les bras, les chapeaux, les bouquets, les mouchoirs s'agitaient à la fois; de tous côtés, sur les murailles noires, pendaient les tapisseries antiques, et de toutes les fenêtres, remplies de têtes animées de femmes et d'enfants, de tous les balcons débordaient sur la rue de longues draperies d'écarlate, de safran ou d'azur. Le mouvement violent des ombres jetées par les longues corniches et les angles des murs, les coups aigus de lumière qui tombaient des rues transversales, donnaient à ce spectacle une variété vivante qui enivrait les yeux. En même temps, les orchestres militaires éclataient de tous les côtés à la fois, les vieilles cloches du Palazzo Vecchio, ces cloches vénérées où les anciens Florentins entendaient parler l'âme de la patrie, lançaient à grandes volées leurs sonneries par les airs; pendant deux heures, de la place San-Spirito à la place Santa-Croce, les hurras ne discontinuèrent pas, saluant tour à tour Naples et Turin, et suivant, avec une chaleur redoublée, les drapeaux en deuil de Venise et de Rome. Il y avait là de quoi monter à la tête; depuis longtemps déjà, les cœurs étaient pris. Une émotion profonde s'était emparée de tous à la vue de tous ces peuples qui, pendant tant de siècles, sur le même sol, comprenant la même langue, n'avaient mêlé leurs étendards que sur les champs de bataille où ils s'entretuaient, et qui, pour la première fois, les réunissaient dans un faisceau pacifique, attestaient enfin une volonté unanime de fraternité et d'union. Ni les coups de sabres, ni les votes parlementaires ne

Digitized by Google

peuvent faire l'unité d'un peuple ; la communauté des intérêts, le mélange des individus, l'échange des idées y travaillent plus réellement. La fête de Dante, pour l'Italie, valait un plébiscite ; elle réunissait les hommes et réunissait les pensées. Ces sortes de spectacles, gravés dans l'esprit des assistants, imposés à la mémoire des femmes et des enfants, ne sont pas de ceux qui agissent le moins efficacement sur la formation d'une génération nouvelle, dans une race qui, comme la race italienne, symbolise volontiers toutes ses idées, et se livre naturellement à la séduction de toutes les sensations extérieures.

La surexcitation était déjà très vive quand on vint se ranger sur les estrades dressées autour de la place Santa-Croce, où la foule, plus compacte encore que dans les rues, avait envahi jusqu'aux toits. L'église de Santa-Croce, contemporaine du Palazzo Vecchio et de Santa-Maria del Fiore, est le Panthéon et le Westminster de la Toscane. Michel-Ange, Galilée, Machiavel, Alfieri, Alberti, Filicaia, Lanzi, etc..... y dorment côte à côte. Un monument, élevé à Dante, y attend toujours les restes de l'exilé ; Florence ne se lasse pas de les réclamer à Ravenne ; Ravenne ne se lasse pas de les refuser à Florence. Devant l'église s'étend une place spacieuse, régulière, entourée de maisons illustres, celles de la famille des Barberini, celle de l'Autella, couverte au XVIIe siècle de fresques intéressantes par les meilleurs artistes de la Toscane, qui achevèrent la besogne en un mois. De tous temps, cette place fut réservée aux grandes cérémonies, aux réjouissances du peuple, aux auto-da-fé de l'inquisition, aux noces des Médicis. Aujourd'hui, elle est consacrée à Dante. Après deux brèves allocutions faites au roi par M. de Cambray-Digny, gonfalonier de Florence, et M. l'abbé Giuliani, commentateur de Dante, le voile qui couvrait la statue tomba au milieu des sensations et des acclamations, et le grand poète parut, comme un fantôme de marbre enveloppé d'un nimbe étincelant par la façade de Santa-Croce, baignée de tous côtés par le bleu limpide et léger du ciel. C'était bien lui, *il gran Padre*, l'aïeul vénérable de l'Italie, celui qui, par la volonté toute-puissante de son génie, lui avait fait d'un seul coup une langue si pleine, si complète, si fortement expressive de toutes les idées et de tous les sentiments de la race, qu'après six siècles on peut dire qu'elle lui suffit encore, tant les métamorphoses qu'elle a dû subir sont insignifiantes ; celui qui, par une inspiration ardente de son cœur, tourmenté de toutes les haines, de toutes les colères, de tous les désespoirs qu'engendrent les discordes civiles, avait conçu le premier cette idée d'une forte unité, et qui, au nom des principes chrétiens, en plein XIIIe siècle, avait protesté hardiment, énergiquement, contre la confusion scandaleuse du

Digitized by Google

temporel et du spirituel, des droits de l'Eglise et des droits de l'Etat.

Nul homme n'a représenté sa race plus complétement que Dante Alighieri. Le mouvement des idées européennes, l'expérience successive des diverses générations ont jeté sans doute de profondes divergences entre sa pensée et celles des Italiens d'aujourd'hui; cependant, par les caractères importants de l'esprit, par la façon de sentir, ils se peuvent encore reconnaître plus ou moins en lui. S'il fut leur ancêtre, il peut devenir leur compagnon. Dans sa personnalité éclatante, il a réuni toutes les qualités qui ont fait la grandeur de l'Italie renaissante, toutes les passions qui ont produit sa ruine. Comme poète, j'en trouve deux qui l'égalent, Homère et Shakespeare; comme personnification complète d'une ère historique, de l'ère la plus trouble et la plus complexe, je n'en trouve point. Acteur et spectateur à la fois dans son drame gigantesque, il ne représente pas moins son temps dans l'action que dans la pensée; il a vécu toute sa poésie avant de l'écrire. Il a réalisé ce miracle, qui n'a été renouvelé qu'une fois depuis par Gœthe dans son *Faust*, de faire jaillir la grande épopée d'un sentiment personnel, et de donner à sa vision une telle précision et une telle ampleur de développements, qu'il y pût faire tenir toutes les idées de son siècle, toutes les passions de ses contemporains. Soldat, homme d'Etat, diplomate, théologien, philologue, philosophe, peintre et musicien, il a embrassé la vie par tous ses côtés, avec une ardeur qui nous effraye; l'action et la contemplation, la théorie et la pratique l'ont attiré tour à tour avec une égale énergie; avant de vouloir tout exprimer, il avait tout éprouvé. Son vers éclatant est une épée de combat; il en a la trempe solide, l'éclair rapide; il frappe fort et net; quand il blesse, il ne s'arrête pas à fleur de peau, il enfonce et fait froid. Si l'on pénètre, pour l'analyser, dans cette âme tumultueuse et profonde, on recule plus d'une fois épouvanté, comme le poète dans son voyage d'outre-monde, devant la lutte confuse de tant de passions contraires qui s'y accumulent et s'y combattent. L'amour invincible d'une patrie ingrate et l'inextinguible soif de la vengeance personnelle, les aspirations vers la liberté et les appels au despotisme, les subtilités mystiques de la théologie scolastique, et l'imagination plastique et créatrice de l'art païen, se mêlent et s'entendent dans ce prodigieux génie. Tous les grands fleuves de l'Italie puissante sont descendus de cette source. Pétrarque, Michel-Ange, Galilée, Alfieri sont les fils de Dante; ils l'ont reconnu cent fois, et s'en glorifient. La *Divine Comédie* peut être acceptée par les Italiens comme leur Bible, car elle a fait leur langue, devancé leurs arts, annoncé leurs sciences. Mieux que cela, elle a pressenti, cherché, voulu la

Digitized by Google

patrie. L'inscription laconique qu'ils ont mise au pied de la statue du poète était la seule qui pût, par sa simplicité, exprimer toute la reconnaissance qu'ils lui doivent avoir : « A Dante Alighieri, l'Italie 1865. » C'est un cri ; le cri suffit.

En présence d'un public si bien ému, la statue de M. Enrico Pazzi pouvait être une méchante œuvre d'art ; les mêmes vivats l'eussent saluée ; par bonheur, elle ne l'était pas. Son auteur, à coup sûr, ne s'est pas placé aux côtés de Donatello, de Michel-Ange et de Jean de Bologne ; mais son œuvre est consciencieuse, simplement conçue, habilement traitée. A distance, elle offre un aspect monumental, des lignes amples, une certaine grandeur ; elle a échappé aux deux vices ordinaires de l'art patriotique, l'emphase et le maniérisme ; il lui faut en savoir gré, surtout en Italie. Si ses défauts sont apparents, graves, nombreux, on ose à peine les reprocher au sculpteur, qui n'avait destiné son œuvre ni à Florence, ni à la place Santa-Croce, ni à ce rôle solennel. Dante est debout, le bras gauche plié et enveloppé dans sa robe ; de la main droite, il tient la *Divine Comédie*. Le geste est méprisant, l'allure, ferme et hautaine, celle d'un homme en colère. Le mouvement incliné de la tête, le froncement des sourcils, le plissement de la lèvre dédaigneuse attestent que le sculpteur a vu l'exilé au milieu du purgatoire, dans sa rencontre avec Sordello, quand il lance à l'Italie avilie cette imprécation foudroyante :

Ah ! serva Italia, di dolore ostello ! etc.....

J'ai entendu beaucoup de spectateurs contester l'opportunité de cette attitude courroucée : « Méritons-nous aujourd'hui, disaient-ils, cette fureur et ces injures ? L'Italie, par ses souffrances, ne s'est-elle pas relevée ? N'a-t-elle pas appris à s'unir ? Si le grand poète revenait dans ce monde, ne serait-ce pas pour nous encourager de sa forte voix, et pour nous tendre ses mains sympathiques ? » Je pense en effet que M. Pazzi eût conçu tout autrement son œuvre s'il l'avait sue appelée à présider cette fête de la concorde. Au point de vue de l'art, ces objections n'ont pas de valeur. Un artiste a toujours le droit de concevoir son œuvre comme il l'entend ; il pouvait prendre Dante dans sa vie, dans sa pensée, au moment qui lui semblait le meilleur. On ne saurait nier que l'impression laissée dans son ensemble par l'œuvre dantesque ne puisse être une impression de vigueur âpre, de satire acharnée, de mépris hautain bien plus que de grâce mélancolique, ou de sérénité, bien qu'elles s'y répandent délicieusement dans certains passages. Nous acceptons sa donnée. Quel parti en a-t-il tiré ? Ici, les reproches qu'on peut faire à M. Pazzi sont plus sérieux. Une œuvre d'art ne vaut que par son caractère,

Digitized by Google

c'est-à-dire par la puissance d'expression qui est en elle, et qui met nos yeux et notre esprit en rapport immédiat soit avec un individu désigné, soit avec une époque entière, soit enfin seulement avec l'artiste, qui n'a trouvé dans l'objet extérieur qu'un prétexte pour exprimer ses propres sensations et sa manière particulière de voir et de comprendre les choses. Dans la statue de M. Enrico Pazzi, quelque effort que j'y fasse, je n'en trouve aucun. Est-ce bien Dante? Nous n'en savons rien. Dans l'attitude, dans le mouvement général du corps, rien ne caractérise ce poète plus qu'un autre poète, cet homme en colère plus qu'un autre homme en colère. La physionomie même n'a pas de précision. Le masque traditionnel du Florentin, masque énergique, triste et rude, si vigoureusement reproduit dans le bronze de Naples exposé au Bargello, offrait au sculpteur un ensemble de lignes saisissantes dont il n'a pas tiré tout le parti possible. Est-ce au moins un Florentin, un Florentin du XIIe siècle? Non, certes. Non-seulement M. Pazzi a atténué les âpretés typiques du masque dantesque; mais, préoccupé sans doute par certaines formes conventionnelles, il s'est efforcé d'atténuer également la rigidité austère du costume toscan à cette époque, tel que les fresques et les bas-reliefs nous le font connaître, pour donner aux plis de la robe je ne sais quelle ampleur ronde et molle où les académiciens entêtés peuvent, à la rigueur, retrouver le style insignifiant de leurs toges éternelles, et la froide élégance, maniérée et vide, de Canova et de Bartolini. La plupart des statues que Florence a élevées dans ces dernières années à ses grands hommes sont dans ce cas; au lieu de chercher l'expression dans la précision de l'ensemble, dans le caractère individuel, dans l'étude sérieuse de l'époque, dans l'interprétation des types transmis par les artistes du passé, les sculpteurs se sont contentés, en général, de donner à leurs personnages cette sorte de grandeur d'emprunt, commune et vague que prennent les acteurs de second ordre quand on les a revêtus, pour l'occasion, d'une armure de fer, d'une robe longue ou d'un froc. Ce style vulgaire qui s'applique sans choix à tous les sujets et qu'en Italie on prend souvent, comme chez nous, pour le style classique, est représenté dans la littérature par ce ronflement sonore des rimes et ce déroulement majestueux des phrases vides qui tiennent lieu, aux époques de décadence, d'analyse sincère, d'enthousiasme naturel et de pensée originale. A Florence, il excite d'autant plus de surprise et d'irritation que la précision poussée jusqu'à la sécheresse fut, aux belles époques, le trait distinctif de l'art toscan dans toutes ses manifestations. Si l'on s'étonne de le rencontrer dans les niches des Uffizii, dont l'architecture n'est pourtant pas à l'abri de tout reproche, qu'éprouvera-t-on en le retrouvant dans

Digitized by Google

l'effigie du Florentin par excellence, et sur la place de Santa-Croce, dont l'aspect est si complétement toscan? L'architecte de la ville, M. L. del Sarto, chargé de la construction du piédestal, a mieux compris les nécessités de la situation; il s'est franchement jeté dans l'archaïsme; il a donné aux lignes du granit cette raideur un peu sèche, à ses ornements cette netteté délicate et sobre qui font reconnaître les œuvres sculpturales du XIVe siècle. Il a poussé le courage jusqu'au bout, et n'a pas hésité à reproduire, aux quatre angles du monument, d'honnêtes lions tenant des écussons à la main, tels que les artistes de cette époque, mal informés sur les vraies mœurs et les formes véritables des animaux du désert, en imaginaient souvent, mais qui, à notre époque, avec leurs perruques de chiens caniches et leur attitude paterne, ne se retrouvent plus que dans les boîtes de jouets. Telle quelle, son œuvre est en harmonie avec la place, avec la façade de Santa-Croce, récemment achevée dans un style purement archaïque; elle est en désaccord complet avec les lignes flottantes de la statue, et le dessin mou des bas-reliefs projetés. Ou la statue est trop grande, ou le piédestal est trop petit; ou le style de l'un est trop rond, ou celui de l'autre est trop sec. Il n'y a pas de remède à cette disparate, dont les artistes ne sont pas coupables. Une fois de plus, le monument imparfait de Dante fera réfléchir à la vérité de ce principe que négligeaient rarement les anciens, c'est qu'une œuvre d'art ne se déplace pas sans danger; car elle doit valoir par son entourage autant que par elle-même, et que dans l'ordonnance d'un travail complexe, s'il faut plusieurs mains, il ne faut pourtant qu'une seule tête.

La cérémonie de l'inauguration était à peine achevée; le roi s'entretenait encore sous sa tente avec quelques personnages d'importance; déjà, de tous côtés, le peuple, entassé autour des estrades officielles, avait fait tranquillement son invasion dans l'enceinte réservée et venait examiner la statue et les détails de la décoration. A Paris, on respecte en général les barrières; quand elles déplaisent trop, on les brise; ici, on ne les respecte point, on les tourne ou l'on passe au travers. L'attitude des foules est un sujet d'étude qui a son intérêt : dans nos cohues françaises, malgré les gardes à cheval, les sergents de ville, les tourniquets, les palissades, les arrêtés de police, pourquoi ce tumulte bruyant, ces poussées effrayantes, ces éclats de rire et ces querelles? Dans les foules florentines, pourquoi cet ordre naturel, cette démarche paisible et souriante, cet entrecroisement tranquille des allants et des venants au milieu du bruit des conversations, sans qu'elles veuillent être ni dirigées ni contenues? J'ai demandé à trois Italiens l'explication de ce phénomène psychologique, j'ai reçu trois réponses. Selon le

Digitized by Google

premier (c'est un Florentin), ses compatriotes ne doivent cette attitude calme qu'au sentiment naturel de l'ordre qu'ils apportent en toute chose, au sang-froid qu'ils tiennent du tempérament local, aux habitudes de politesse qu'ils ont reçues de l'éducation. Le second (c'est un Milanais) n'y voit qu'une prudence égoïste et mesquine, qui a pour le voisin plus de peur que de respect, et n'évite le mouvement que par crainte du mouvement. Un troisième (c'est un Napolitain, un frémissant) m'a paru indigné contre ce calme : « Ce sont des impuissants, me disait-il ; ils ne disent rien, parce que rien ne les touche ; ils ne rient pas, parce qu'ils ne s'amusent pas ; ils ne crieraient pas, parce qu'ils ne souffriraient pas. Parlez moi des despotismes caressants, paternels et bonasses pour bien énerver les peuples ! » Des trois explications, je ne crois pas qu'une seule soit la bonne, peut-être faut-il prendre quelque chose dans les trois, sans s'arrêter à l'exagération du langage. Quelle que soit la cause de sa sagesse, ce peuple est sage. Pendant toute la journée, la soirée et la nuit, parmi cette foule entassée dans des rues tortueuses, étroites, sans trottoirs, et composée pour les deux tiers de femmes et d'enfants, il n'y a pas eu un accident à déplorer. Dans cette masse compacte, qui eût empêché une épingle de tomber à terre, les voitures passaient. La police n'y avait pas songé, ou elle avait pensé qu'elles seraient assez prudentes pour ne point s'introduire dans cette cohue. Quand une d'elles paraissait au détour d'une rue, on se récriait un peu, on s'étonnait, sans emportements, querelles ni injures. Presque toujours un homme du peuple se décidait, prenait le cheval à la bride, et piano, piano menait le malencontreux attelage jusqu'au prochain carrefour.

Autant que j'en puis juger, les Italiens sont peu désireux de voir la police s'introduire sans cesse dans la réglementation de leur vie habituelle ; ils obéissent plus volontiers à la discipline qu'ils s'imposent qu'à celle qu'on leur impose. Chaque individu y agit ou y croit agir en vertu de son libre arbitre. Un écrivain allemand, Léo, je crois, attribue à cet individualisme vivace toutes les prospérités et tous les revers de l'Italie, la merveilleuse rapidité de ses développements locaux, et son impuissance à s'organiser. Son observation reste en partie vraie aujourd'hui. Si les Italiens s'entendent, c'est que presque tous ont compris, chacun de leur côté, quels étaient leurs véritables intérêts, leurs droits et leurs devoirs ; mais à vrai dire, les grandes masses, sourdes et aveugles, qui, une fois entre les mains d'une idée ou d'un homme, s'en laissent gouverner au hasard, s'y formeront difficilement. Les partis n'y sont que des collections de partis qui se subdivisent à l'infini, jusqu'à ce qu'on n'y trouve plus que des individus raisonnant ou déraisonnant cha-

Digitized by Google

cun pour son compte. Tout Italien est raisonneur, raisonneur jusqu'à l'excès, raisonneur jusqu'à répandre quelquefois toute sa vigueur en paroles, et à rester sans force pour l'action. Tant qu'un homme sera soutenu chez eux par l'opinion publique, le sentiment précis des intérêts et des nécessités du moment, on l'écoutera; le jour où il n'agira qu'à son caprice, il sera abandonné. Ce sang-froid calculateur évite aux Italiens bien des coups de tête que des nations plus actives et plus impatientes eussent commis à leur place, et qui leur eussent peut-être coûté cher. La gloire d'un homme, si populaire qu'il soit, ne les grisera jamais. Quand Garibaldi mit à la voile pour la Sicile, l'Italie s'ébranla d'un bout à l'autre; quand il alla s'abattre à Aspromonte, elle ne broncha pas. Mettez dans la même situation une race celtique; ou le pays entier se serait soulevé pour défendre son héros, ou cet échec eût tué pour toujours sa popularité. En Italie, sa faute n'a pas étonné, son malheur n'a pas brisé son auréole; on prend les hommes pour ce qu'il sont, et on ne croit à aucune infaillibilité. Suis-je loin des fêtes de Dante? Moins qu'il ne semble. Tout se tient dans la machine humaine, chez l'individu et dans la masse; aucun de ses mouvements n'est indifférent; le plus humble peut expliquer le plus important. La façon dont un homme se promène est un indice de la façon dont il pense. Quand on voit comment un peuple s'amuse, on sait comment il se fâche. Pendant la durée de ces fêtes, quand j'ai vu le sang-froid de cette foule, la facilité qu'elle a de se gouverner et de retrouver sa réflexion au sortir des accès les plus vrais d'enthousiasme, la rapidité de son premier mouvement et la promptitude avec laquelle elle le refrène, j'ai compris beaucoup d'épisodes du mouvement italien qui échappent d'ordinaire à notre intelligence absolue, active et logique, moins souple et moins subtile, et pour laquelle tout intermédiaire entre la pensée et l'action est un obstacle insupportable, qu'elle n'accepte pas sans efforts.

On avait pris soin de disséminer cette foule en lui offrant des réjouissances sur plusieurs points à la fois, régates, tournois, tombolas, etc. Le soir venu, toute la ville s'illumina, non point, Dieu merci, au moyen des lampions fumeux qui réjouissaient l'odorat de nos pères, ni des files régulières de becs de gaz dont l'enthousiasme officiel s'allume d'un seul coup sur toute la ligne, comme un régiment porte les armes, mais avec des lanternes bigarrées, réunies en grappes et en guirlandes, et dont la disposition changeait avec le style architectural des monuments. Dans les villes correctes et plates, une illumination n'est qu'un éclairage plus intense que l'éclairage habituel, souvent très monotone. Dans des villes irrégulières, dont les profils sont plus variés, ce spectacle peut donner lieu

Digitized by Google

à d'agréables surprises. Toutes ces tours minces, où couraient des filets de feu, tous ces dômes semés d'étincelles qui se mêlaient aux scintillements pâlis des étoiles, étaient d'un aspect bizarre et féerique. En même temps, s'élevait au-dessus des bruits de la foule, la rumeur des chœurs populaires qui chantèrent, une partie de la nuit, des cantates en l'honneur de Dante, sur la place de Santa-Croce, cantates qui répétaient sur tous les tons, dans tous les rhythmes, cette espérance de l'éternelle concorde, qui, pendant la journée, avait fait battre tous les cœurs.

Je regardais ces lumières, j'écoutais ces bruits, du haut d'une terrasse, dans une magnifique villa située sur la colline, où un des compagnons fidèles du général Garibaldi, un homme dont le cœur et le bras ferme sont partout au service des nobles idées, M. Pulsky, avait convié à une fête dantesque un grand nombre d'Italiens et d'étrangers attirés à Florence par les fêtes. La soirée était claire et tranquille, le ciel, un vrai ciel de mai, limpide et profond. Du côté des montagnes, les chênes verts, les grands magnolias, les lauriers-roses chargés de leurs fleurs abondantes, montaient en masses touffues dans l'air léger, et découpaient les profils luisants et nets de leurs feuillages sur la pâleur transparente du ciel. Chaque souffle d'air qui passait et qu'on ne sentait qu'à sa fraîcheur, faisait sortir par longues bouffées des orangers aux têtes blanches et des rosiers géants qu'il n'ébranlait pas, un parfum pénétrant et subtil dont le cerveau était surpris. A nos pieds, sous les lueurs entrecroisées des illuminations, qui se coupaient, disparaissaient, éclataient dans l'amas des maisons noires, aux angles des rues, sous les arches des ponts, on entrevoyait au loin, sillonné de barres de feu, comme une épée luisante jetée en travers de la ville, le cours mince de l'Arno, étendu sur son lit de cailloux. En face, dans le ciel, se dressaient, comme des phares, les tours étincelantes du palais Vieux et du palais du Podestat, la coupole ardente de Brunelleschi, entre lesquelles scintillaient, à demi perdues dans l'éloignement, les villas en flammes semées sur les cîmes de l'Apennin, à Fiesole, et sur la route de Bologne.

Au milieu de ces enchantements, nous avions déjà entendu s'élever la voix sympathique de Mme Carlotta Marchisio, et le violon de G. Becker jeter ses notes pétillantes et claires, comme un feu qui grésille, sous son archet de fer; Salvini, de son geste tragique, nous avait ouvert les portes de l'enfer, et Enrico Rossi avait déclamé, avec sa passion nerveuse, la rencontre de Dante et de Sordello au purgatoire. Tout à coup, des éclats d'artifices attirèrent la foule au fond du jardin, et des feux de Bengale, dirigés vers un massif entrouvert, y firent éclater une apparition. Dante était là, Dante

Digitized by Google

drapé dans sa robe rouge, s'avançant entre deux femmes penchées avec amour vers lui, Béatrice la blonde, l'amante idéale, celle qui l'avait abandonné dans la vie terrestre pour mieux le guider dans la vie surnaturelle, Gemma Donati, sa femme, celle qui a mis six enfants dans la maison du poète, et que le poète a oublié de nommer dans ses vers. Une femme, poète célèbre de l'Italie contemporaine, Mme Fusinato, Vénitienne et femme d'un poète vénitien, venait réclamer, au nom du dévouement maternel et conjugal, un souvenir pour cette abnégation obscure et résignée, et sa voix, sonore et vibrante, s'éleva dans le silence de la nuit :

« De combien d'angoisses, dont nul ne s'avise, fut assaillie cette vie obscure, qui, ne partageant pas la gloire de l'époux, en partagea les infortunes? Combien de fois, quand elle semblait tout entière absorbée dans les doux soins de mère, a-t-elle suivi le vol de son poète à travers les régions supérieures ! Quand elle l'entendait murmurer un nom qui n'était pas le sien, qui sait de quelle jalousie elle poursuivait cette rivale redoutée par delà la mort!

» Sans doute alors, refoulant à grand peine un gémissement profond, elle cachait ses yeux humides dans les cheveux blonds de son dernier né, pour que ces angoisses terribles de la jalousie, que comprennent tous ceux qui aiment, n'allassent point troubler une seule minute celui qui est sa joie et qui est son tourment. Ne pleure pas, ne pleure pas, Gemma !.... Au nom de toute mère et de toute épouse dévouée comme toi et comme toi amoureuse, je t'offre ce chant et te salue..... »

Ces vers déclamés, au milieu du recueillement, devant ce tableau vivant, avec émotion et puissance, par une des plus belles femmes de l'Italie, eurent, près de l'auditoire masculin et féminin, un succès que je n'ai pas besoin de décrire. Après les manifestations politiques de la journée où Dante n'était apparu que sous son aspect rude et sévère, dans son attitude de gibelin passionné et d'exilé courroucé, cette évocation inattendue du Dante de la Vita Nuova, de Dante amant, époux et père, reposait doucement les esprits. Depuis longtemps, je l'avoue, je n'essayais plus de résister à l'émotion qui m'avait pris, en face de ces hommages rendus au génie mort, et de cet enthousiasme sympathique dont se sentait soulevé tout un peuple. Ces sortes de sensibilités ne sont plus de mode, je le sais; je ne suis pas sans doute un esprit vigoureux, car, je regarde quelquefois avec plaisir couler l'eau, je me surprends à suivre les musiques militaires, et de temps en temps je pleure au théâtre. Le jour des fêtes de Dante, je me suis senti plus d'une fois la gorge serrée par l'émotion. Cependant, les feux de Bengale s'étaient éteints; les acteurs, vêtus des costumes dantesques, depuis longtemps avaient

Digitized by Google

disparu ; les orangers embaumaient toujours ; les groupes de robes blanches qui chuchotaient dans les allées obscures du jardin, devenaient de plus en plus rares. Une à une, je regardais vaciller et mourir, sur la rondeur sombre des coupoles, et dans les créneaux des tours, les lanternes épuisées. De tous côtés, la fête mourait. Sur la terrasse vide, il me sembla voir s'avancer une ombre, maigre et sèche, au profil dur, à l'allure hautaine, que je connaissais ; cette fois, ce n'était pas un acteur, c'était lui, le vieil Alighieri ! Au bruit de son nom si énergiquement répété, il était revenu une seconde fois du monde surnaturel ; comme un homme fatigué, il s'assit sur une pierre, et, de tous ses yeux, regarda les dernières lueurs qui s'éteignaient dans Florence, la patrie ingrate qu'il avait si longtemps maudite ; les oreilles tendues, il semblait attendre encore l'écho qui parlait d'oubli des discordes et d'union des citoyens entre eux ; et désormais sans haine et sans colère, n'ayant plus honte de pleurer, il se leva, tendit les bras plusieurs fois tour à tour vers le ciel étoilé et la ville endormie. Je m'approchai, j'écoutai et je vis sur son visage satisfait un sourire et des larmes ; mais je ne pus saisir sur ses lèvres que ce mot plusieurs fois répété : « Enfin ! enfin ! »

IV

La France n'a pas de poète qui, par l'originalité des conceptions, par l'étendue du génie, par la portée des idées, se puisse comparer à Shakespeare ou à Dante ; mais si elle devait célébrer l'anniversaire de ses poètes les plus vigoureux, Corneille et Molière, je doute beaucoup qu'une semblable fête pût exciter, en dehors des classes lettrées, un enthousiasme sincère et profond. La poésie n'a jamais pris chez nous racine dans l'imagination populaire ; ce n'est point une plante vivace qui se nourrit dans le sol où elle est née et y trouve des aliments suffisants. Presque toujours elle a été importée, soit de la terre antique, soit d'un climat étranger ; pour la laisser grandir, il a fallu l'entourer des précautions les plus délicates ; en masse, la nation l'a toujours regardée s'élever ou dépérir avec une sorte d'indifférence, soit que cette littérature artificielle ne répondît pas aux véritables besoins de son intelligence, soit que cette intelligence n'éprouvât point cette sorte de besoin, et ne pût s'élever que par une série d'efforts, dont les hommes de loisir sont seuls capables, jusqu'au sentiment de l'enthousiasme lyrique et de la beauté des formes poétiques. L'élément imaginatif et passionné n'a qu'une part médiocre dans les couplets patriotiques ou grivois que fredon-

Digitized by Google

nent quelquefois encore les ouvriers de nos grandes villes; dans quelques campagnes reculées, les paysans seuls ont conservé, par la tradition, quelques vieilles complaintes d'un caractère étrange, qu'on chante de moins en moins chaque jour; quant à la grande masse des classes demi-lettrées qui composent le public flottant et qui, munies d'une éducation incomplète, n'ont pu s'élever jusqu'à la conception personnelle de l'art, on peut affirmer que les préjugés d'école et les formules constitutionnelles dont sa cervelle est encombrée lui retirent le plus souvent l'intelligence des sentiments naturels et simples, des mouvements spontanés, des formes inattendues qui révèlent toujours le véritable artiste et le vrai poète. En Italie, il n'en est pas de même. Le pédantisme gigantesque qui, là plus qu'ailleurs, a pendant trois siècles empli les villes d'académies idiotes et bavardes, empesté l'air de dissertations de commande et de vers officiels, n'est pas parvenu à tuer dans la race l'instinct naturel qui lui fait aimer la forme rhythmée et colorée de la pensée. Aujourd'hui encore, quand les gens du peuple vont, les jours de fête, s'asseoir sur les collines qui entourent Florence, il n'est pas rare que l'un d'eux se lève et improvise, sur le motif musical en ce moment dans l'air et que chacun attire à son caprice, des *rispetti* et des *stornelli* que toute la bande répète. Parfois ce sont des dialogues, des idylles, des histoires d'amour. Dans les montagnes de Pistoïa, il n'y a pas de bonne fête sans un improvisateur ou une improvisatrice; on prend en général pour sujet un épisode du Nouveau Testament, une sainte légende ou une tradition antique; quelquefois, le poète se contente d'amplifier à son caprice un passage des grands poètes italiens, défiguré par l'imagination populaire. Dans les villes, les rimes ne sont pas plus mal reçues; tout voyageur qui a assisté à quelque représentation extraordinaire, dans un théâtre italien, a reçu sur la tête quelques-uns de ces sonnets, sur papier rouge, jaune, vert ou bleu qui se mettent à pleuvoir, à chaque entr'acte, de tous les côtés de la salle. Les gens qui ont faim ne regardent pas trop à ce qu'ils mangent. Quand les plats qu'on leur sert sont exquis, tant mieux, quand ils sont médiocres, cela va encore. L'imagination du public, quand elle n'a pas reçu une éducation saine, encourage la pauvreté intellectuelle des auteurs; car cette imagination accepte avec une joie presque égale le délicat et le précieux, le sublime et l'emphatique, les idées neuves et les lieux communs qui la mettent de même en branle. Quand la machine est sensible, un vers sonore suffit à la faire vibrer quelque temps, et lui fait attendre patiemment une secousse nouvelle. Dans des conditions semblables, la fête de Dante devait faire tomber sur l'Italie un vrai déluge de vers. Le déluge a eu lieu. Ce qu'il s'est tressé de *couronnes*, enroulé de *guirlandes*,

Digitized by Google

jeté de *fleurs* autour du poète, est incalculable. On n'en a point fait encore la récolte entière, et plusieurs semaines ne suffiraient pas sans doute à les lire.

Le lundi, une académie ou réunion publique eut lieu dans la salle de la Société philharmonique ; on y chanta trois chœurs, on y lut des vers. La salle est étroite, les bancs rapprochés ; la séance dura trois heures, en pleine chaleur, de onze à deux heures, une grande partie du public debout dans les couloirs et les salles de dégagement ; très peu d'air. Presque personne ne songea à bouger avant la fin. Tous, la tête penchée, les oreilles tendues, aspiraient à plein cerveau les tercets tonitruants qui tombaient de la bouche des orateurs, saisissaient au passage l'allusion, s'enivraient des idées qui étaient les leurs. Beaucoup de ces poésies, qui enchantent l'oreille quand elles sont déclamées avec feu et conviction, ne résisteraient pas, je crois, à l'impression. L'enthousiasme du public n'en était pas moins réel. Ce public est jeune ; comme la jeunesse, comme les femmes, comme les gens du peuple dont les sensations vives s'éveillent au moindre propos, il a soif d'émotions, il en prend partout et les reçoit telles quelles. Autre chose est la faculté de juger, autre chose celle de sentir. La plupart, nous n'avons eu d'impressions vives que lorque nous jugions mal. A tout prendre, chez un peuple qui aime véritablement les manifestations de l'art, lors même qu'il les aime à tort et à travers, il y a toujours à espérer pour l'avenir. Un peuple chez lequel le mauvais goût est général, mais chez lequel il y a goût véritable des sons, des formes ou des couleurs, m'effraye moins, sous ce rapport, qu'un peuple trop sensé et qui jugerait tout par formules enseignées. L'instinct, si dévié qu'il soit, se redresse : il n'y faut qu'une génération d'écrivains ou d'artistes de génie ; il ne se donne pas. Bien que l'Angleterre ait produit quelques grands peintres, artistes de volonté plus que de nature, la race anglaise n'en est pas moins restée, dans son ensemble, insensible à l'art. Les Italiens, au contraire, ont perdu leur grands poètes, leurs grands peintres, mais l'instinct de la race a persisté ; elle aime les formes extérieures, l'expression imagée, le rhythme et la couleur, l'art et la poésie. De fausses théories, le despotisme des traditions mal comprises, la lassitude des hommes ont pu suspendre chez elle, pendant un certain temps, la série des manifestations de cet instinct ; on doit s'attendre quelque jour à les voir reparaître.

Depuis longtemps j'avais étudié au théâtre, dans le public italien, cette mobilité d'impressions, cette souplesse d'intelligence, qui rend la tâche si facile à ceux qui veulent la manier. En arrivant de Paris, le premier théâtre italien où j'allai fut le Teatro-Re, à Milan. On jouait d'abord un vaudeville traduit du Palais-Royal, puis le *Sar-*

Digitized by Google

danapale de lord Byron. Quand j'entrai, le public riait à gorge déployée; les lazzis de M. Labiche avaient le même effet sur lui que sur les Parisiens. Cette gaieté, fort légitime, ne laissait pas que de m'effrayer. Comment ce public joyeux allait-il accueillir le drame lyrique du poète anglais, poème dialogué, si peu dramatique qu'on ne l'a jamais représenté, je crois en Angleterre? La toile se leva; trois ou quatre mauvais décors, peints à la diable, figuraient aux yeux les splendeurs de Ninive; on n'avait pas cessé de rire, je tremblais toujours. Mais je comptais sans mes hôtes : Sardanapale n'avait pas dit trois vers, que toutes les bouches s'étaient fermées, et les regards étaient devenus sérieux. Toutes ces jeunes femmes, parées, souriantes, qui causaient, il y a un instant, à l'étourdie dans leur loge, et allaient reprendre un instant après leur causerie, tous ces jeunes galants cravatés dans le dernier goût, sérieusement pommadés, qui papillonnaient autour d'elles s'étaient laissé prendre au premier bond par la sonorité de cette poésie, comme ils se laissent prendre par une cavatine de Bellini ou de Rossini, et se perdaient dans le ciel bleu des dithyrambes byroniens. Cette faculté permet, devant eux, toutes les tentatives dramatiques possibles; le théâtre étranger s'acclimate en Italie avec une facilité singulière. Les succès habituels de Rossi et de Salvini sont l'Hamlet et l'Othello, qu'ils alternent avec les pesants monologues d'Alfieri et les honnêtes tragédies de Silvio Pellico.

Devant un public français, un homme comme Regaldi ne tiendrait pas, je crois, cinq minutes. Figurez-vous un poète qui récite ses vers comme un danseur mime le rôle d'un ballet. Par la variété des gestes, le changement des attitudes, par la voix, par les yeux, il explique, il commente, il représente ses idées, ses vers, jusqu'à ses mots. Quand il y a une métaphore, il la fait voir. Si un lion se hérisse dans la strophe, Regaldi se hérisse; si le lion se dresse, Regaldi se dresse, si le lion rugit, Regaldi rugit. C'est une pythie en habit noir et en gants blancs; tout plancher de salon lui est un trépied. Il écume, il menace, il foudroie avec un enthousiasme, une conviction, un accent qui attirent malgré tout vers lui une véritable sympathie. Les Florentins sourient, quelques étrangers regardent le plafond, mais la plus grande partie du public suit le poète où le poète veut la conduire. Comme lui, elle voit les lions, elle les entend, elle en a peur. M. Regaldi a d'ailleurs un véritable talent; les vers qu'il a lus à la salle philharmonique m'ont paru fort beaux; je regrette qu'ils n'aient point été imprimés encore.

Après les poètes italiens, venaient les poètes étrangers. Victor Hugo, disait-on, avait envoyé son tribut au vieux Dante. Quand son nom fut prononcé, j'ouvris toutes mes oreilles, j'attendais de beaux

Digitized by Google

vers, éclatants et sonores, qui, prenant la foule dans l'émotion où l'avait laissée Regaldi, la soulèveraient plus puissamment encore. Qui, en effet, aurait aujourd'hui en Europe le droit de s'adresser face à face au poète de la *Divine Comédie*, et de lui parler dans la belle langue des vers, si ce n'est le poète de la *Légende des Siècles?* Mon désappointement fut grand en entendant de la prose. Au lieu d'une ode à Dante, nous avions une lettre au gonfalonier de Florence. Si nettement rhythmée que soit souvent la prose de Victor Hugo, dont les phrases, courtes et dures, s'enfoncent dans l'esprit comme des coups de marteau, elle ne remplace pas pour l'oreille la symphonie tumultueuse et splendide de ses vers. Mme Ristori, son interprète, eut le bont goût de ne point déclamer où il n'y avait point lieu à déclamation : elle lut la lettre au gonfalonier de Florence, simplement, comme une lettre. A plusieurs reprises, elle fut arrêtée par les applaudissements. Quelques passages de cette rapide vision sur l'histoire italienne étaient bien faits pour flatter l'orgueil national, celui-là spécialement où le poète constate cette vie intérieure qui, aux époques les plus misérables de sa décadence politique, s'est toujours manifestée par des développements nouveaux dans l'ordre intellectuel et artistique, et a donné à l'Europe tant de génies précurseurs, depuis Galilée jusqu'à Volta, depuis Machiavel jusqu'à Vico, depuis Palestrina jusqu'à Rossini : « L'Italie a été dans le cercueil, mais n'a pas été morte. Elle avait, comme signes de vie, les lettres, la poésie, la science, les monuments, les découvertes, les chefs-d'œuvre. Quel rayonnement sur l'art, de Dante à Michel-Ange! Quelle immense et double ouverture de la terre et du ciel, faite en bas par Christophe Colomb et en haut par Galilée! C'est l'Italie, cette morte, qui accomplissait ces prodiges. Certes, elle vivait! » L'assimilation de Dante à Beccaria parut trop paradoxale pour être acceptée. Dante a pu, peut-être avec raison, être accusé d'hérésie; sa pensée, naturellement violente et libre, a pu briser le dogme quand elle s'y trouvait trop à l'étroit; mais plutôt par emportement que par volonté, par licence artistique que par raisonnement. Révolté contre la papauté, soit! mais révolté contre le catholicisme! il est bien difficile de le croire. Son œuvre entière est un témoignage de la sincérité avec laquelle il acceptait les traditions chrétiennes et les enseignements de la théologie. Loin de combattre l'enfer, il semble, au contraire, que cette âme vindicative et implacable l'ait voulu plus large et plus terrible, afin d'y pouvoir jeter, en proie à des tortures éternelles, la troupe entière de ses ennemis!

Digitized by Google

V

Après tant de discours, d'inscriptions, de chœurs, de sonnets en l'honneur de Dante, n'était-il pas temps que Dante lui-même se mît à parler? On avait annoncé, pour la soirée du mardi, la déclamation d'un certain nombre de morceaux de la *Divine Comédie* au théâtre Pagliano. Ce théâtre est le plus vaste de Florence; c'est le dernier bâti, c'est aussi le plus laid. Bien que l'entrée en fût réservée aux personnages officiels, aux représentants des municipalités et aux invités étrangers, ce fut un véritable siége, un assaut meurtrier où périt plus d'un chapeau; en dix minutes, de la base au faîte, cette boîte gigantesque était pleine. Les artistes les plus célèbres de l'Italie, Mme Ristori, Tomaso Salvini, Enrico Rossi, L. Gattinelli étaient accourus de Naples, de Milan et de Paris pour prêter leur voix au poète. Un tableau vivant, représentant la scène décrite, précédait chaque déclamation. Supposons, dans l'exécution, la magnificence des décors, le luxe des costumes, la prodigieuse illusion que nous trouvons à notre Opéra de Paris; il est certain qu'un tel spectacle pourrait être de nature à disposer convenablement l'âme des spectateurs. Par la précision habituelle des descriptions qui encadrent ses récits dramatiques ou ses effusions lyriques, Dante s'y prête mieux que tout autre. Par malheur, l'Italie a plus d'enthousiasme que d'argent, et elle fait bien, en ce moment, de ne pas le jeter par les fenêtres. On a dû laisser de côté les grandes scènes fantastiques, et se contenter de représenter de simples épisodes, dramatiques pour la plupart, tels que la Francesca de Rimini, le Farinata degli Uberti, le comte Ugolino della Gherardesca, qui pouvaient ne former qu'un tableau à plusieurs personnages, groupés dans une attitude dramatique de l'école de Delaroche. Là, comme ailleurs, l'imagination du public était chargée de suppléer aux détails qui manquaient, et elle s'acquittait assez bien de ce rôle.

Une seule chose, pour mon compte, m'a choqué; c'est de voir, au milieu de ces chaperons rouges, de ces toques emplumées, de ces casques et de ces hallebardes, l'habit noir de Rossi et la crinoline de Mme Ristori. Pourquoi les acteurs n'avaient-ils pas revêtu le costume dantesque? Chose d'autant plus naturelle, d'autant plus simple que les Italiens ne comprennent pas la déclamation poétique de la même façon que nous; pour eux, ce n'est point seulement une lecture purement accentuée, délicatement nuancée, mais une véritable action mimique et dramatique; Salvini et Rossi entrent tout entiers dans

Digitized by Google

l'âme et le corps du poète ; entre lui et le public, on ne sent pas le tiers, le lecteur qui s'interpose et explique. Leur geste, puissant et varié, développe la description aussi bien que le sentiment tragique. Quelques-uns des chants qu'ils ont déclamés présentaient des difficultés singulières, qu'ils ont surmontées avec une aisance surprenante. Salvini est venu, il y a quelques années, à Paris ; mais le succès de Mme Ristori avait épuisé toute la bonne volonté d'un public qui n'entendait pas, en général, la langue qu'on lui parlait, et devait se livrer, de confiance, à des accès d'enthousiasme prévu ; on ne l'a pas apprécié à sa valeur. C'est un artiste tragique de la grande école, qui sait composer et soutenir un rôle d'un bout à l'autre, avec une sûreté et une méthode dont Rachel semble avoir chez nous emporté le secret avec elle. Grand, d'une beauté mâle et sévère, d'une allure imposante, il domine son public avec une autorité qui ne se dément pas une minute ; dans la comédie, dans le drame moderne, il est d'ordinaire médiocre, gêné, mal à l'aise ; c'est dans les grands tragiques seuls qu'il trouve des rôles à sa taille ; il y est admirable. Sa passion est contenue, énergique, intense ; on la sent aux premiers mots, aux premiers gestes, bien longtemps avant qu'elle n'éclate. Les acteurs anglais ont dû comprendre Shakespeare autrement que lui ; je ne pense pas qu'ils l'aient pu comprendre plus grandement : son meilleur rôle est Othello. Chez Rossi, la passion a une tout autre allure, elle est bien plus moderne, nerveuse et fiévreuse ; elle procède volontiers par mouvements inattendus, saccades et soubresauts. Dans la même soirée, dans la même scène, il est détestable et sublime ; il s'abandonne à des gestes d'une trivialité repoussante, et trouve des accents d'une tendresse irrésistible, d'une douleur intime et sincère, qui vous secouent jusqu'aux entrailles ; son visage n'a pas le galbe sculptural du masque sévère de Salvini ; au repos, il est un peu flasque, d'une beauté ronde et commune ; mais l'émotion le métamorphose. C'est lui qui ose mettre sur la scène les drames lyriques de Byron : son meilleur rôle est l'Hamlet.

Au théâtre Pagliano, il eut la hardiesse de réciter un des passages les plus étranges et les plus fantastiques de la *Divine Comédie*, un de ceux qui semblent devoir se prêter le moins à la déclamation dramatique. Tous les lecteurs de Dante se souviennent du cercle où il a enfermé les voleurs. C'est, à coup sûr, un des plus terribles cauchemars qui pussent tourmenter un cerveau du moyen âge. Quand ils entrent dans le septième cercle, le poète et son guide aperçoivent un espace immense tout couvert d'un grouillement hideux de serpents amoncelés, à travers lesquels se débat, saignante et déchirée, la foule confuse des damnés pour crime de vol. Ce qui l'épouvante et le fait reculer, c'est moins encore cette mêlée dou-

Digitized by Google

loureuse, cette bataille des hommes nus contre les reptiles, que l'échange continuel qu'il leur voit faire de leurs propres formes, et la métamorphose sans fin à laquelle ils sont condamnés. Tantôt, une des bêtes venimeuses se lance sur sa victime, l'enlace, la mord, l'enveloppe si bien qu'elle fond peu à peu dans son étreinte « comme une cire chaude ; » leurs couleurs se mêlent, leurs membres se confondent ; ce n'est plus qu'une masse affreuse, ni homme, ni serpent, qui se lamente et implore un pardon qui ne viendra pas. Tantôt le reptile, « livide et noir comme un grain de poivre, » d'un bond pique seulement le misérable au ventre, retombe à terre, s'allonge devant lui, et, la tête dressée, le regarde fixe. « L'homme, droit sur ses pieds, bâillait, comme assailli de fièvre ou de sommeil, il regardait le serpent, le serpent le regardait ; la bouche de l'un, la plaie de l'autre lançaient une épaisse fumée, et les fumées se rencontraient..... » Peu à peu, sous cette étrange fascination, la queue du serpent se fourche, et prend la forme de deux jambes ; les deux jambes de l'homme se réunissent, se confondent, s'étirent ; la peau de l'un devient molle et tendre, celle de l'autre s'endurcit et s'écaille. Enfin le serpent, devenu homme, se dresse ; l'homme, devenu serpent, s'abat et rampe ; et, son ennemi le poursuit, la bave aux lèvres, avec des vociférations. Un instant après, la terrible métamorphose recommence. L'étrange épouvante avec laquelle Rossi, haletant, hérissé, hagard, raconte cette vision infernale, la puissance mimique avec laquelle il en détaille toutes les circonstances, faisaient frémir, sous sa voix saccadée, les six mille spectateurs entassés aux clartés du gaz. Figurez-vous quelle puissance devait avoir l'œuvre du poète au moyen âge, en pleine foi, sur des imaginations excitées par les pratiques habituelles de leur vie ! Ce soir-là, si quelque bonne femme des montagnes avait entendu et vu Rossi, elle eût fait sans doute encore comme les femmes de Vérone qui se signaient, en voyant passer le poète maigre et pâle, et qui, serrant leurs enfants entre leurs bras, murmuraient tout bas entre elles : « Voilà, voilà celui qui revient de l'enfer ! »

Salvini n'est pas moins admirable dans l'expression des passions humaines que Rossi dans la description fiévreuse et fantastique. Son interprétation de l'entrée aux enfers et de l'épisode d'Ugolin ferait comprendre la poésie vivante et vraie de Dante aux esprits les moins bien préparés. Les honneurs de la soirée ont été pour eux. Mme Ristori a trouvé quelques accents profonds dans la Francesca, mais sans atteindre ni à la grandeur de Salvini, ni à la chaleur de Rossi. Les Italiens se plaignent qu'elle ait perdu, dans ses courses vagabondes à travers l'Europe, la sincérité d'action et la

Digitized by Google

franchise d'enthousiasme qu'ils lui ont connues : « L'habitude, disent-ils, qu'elle a prise de jouer devant un public étranger, qui ne connaît pas ou connaît mal sa langue, l'a fait tomber dans une exagération de pantomime, une prolongation sans raison de l'attitude et du geste qui nous sont parfois insupportables. La grande actrice s'est changée en belle statue. La spontanéité des mouvements, la liberté de la physionomie, elle les a perdues ; comme on ne l'entendait pas, elle devait se faire voir. Ses attitudes sont superbes, ses gestes terribles ou charmants, mais toutes ces attitudes et tous ces gestes se suivent l'un l'autre plutôt qu'ils ne se commandent, comme une série de belles poses ; sous ces belles poses, nous cherchons un tout, un personnage réel et vivant dont elles expriment l'âme, souvent nous ne l'y trouvons pas. » Je m'étais, jusqu'à présent, tenu en défiance contre ces propos, où je craignais de trouver quelque trace de dépit ou d'envie ; deux fois de suite, j'ai entendu Mme Ristori à côté de Salvini et de Rossi, dans la tragédie de Silvio Pellico, la *Francesca da Rimini*, représentée au théâtre Nicolini, puis dans les déclamations du théâtre Pagliano, et j'ai dû me convaincre de la justesse de l'observation. Est-ce bien en retournant à Paris, sur les planches du Vaudeville, pour y jouer en français la *Béatrice* de M. Legouvé, que la grande tragédienne reprendra les qualités de puissance et d'expression qu'elle a perdues? Est-elle morte pour le grand art et pour l'Italie? On ne peut le croire. Quelque jour, ses ailes d'aigle finiront par se trouver mal à l'aise dans la cage étroite où elle s'est enfermée volontairement, et en briseront les barreaux ; elle reprendra le peplum aux grands plis, le diadème de reine, le haut cothurne, et sa bouche, lasse de mâcher péniblement les mots étrangers d'une prose incolore et molle, se rouvrira pour toujours à la musique éclatante des beaux vers, aux tercets de Dante et aux iambes d'Alfieri.

Une soirée si longue ne pouvait, cela va sans dire, s'achever sans quelques manifestations politiques. Les vers de Dante, touchant presque toujours à des idées encore vivantes en Italie, fourmillent d'allusions ; le public, l'oreille aux aguets et l'esprit en éveil, n'en laissait échapper aucune. La représentation entière ne fut, à vrai dire, qu'un commentaire bruyant des plaintes, des espérances ou des satires du poëme, dont beaucoup peuvent encore, avec quelque bonne volonté, s'appliquer aux événements contemporains. Comme toujours, les vers les plus applaudis furent ceux qui contenaient quelque trait contre le pouvoir temporel et la Rome des papes ; dès la veille des fêtes, une députation avait offert au roi Victor-Emmanuel, au nom de l'Italie, une épée ciselée dont le pommeau repré-

Digitized by Google

sentait des sujets tirés de la *Divine Comédie*, avec cette inscription sur la lame : « Dante à Victor-Emmanuel, » et ces trois vers du Purgatoire :

Vieni a veder la tua Roma che piagne,
Vedova, sola, e di e notte chiama :
Cesare mio, perchè non m'accompagne ?

« Viens voir ta Rome qui pleure, veuve, seule, et qui crie nuit et jour : O mon César, pourquoi ne pas m'accompagner ? »

Les dernières nouvelles politiques, l'incertitude répandue sur le but et les résultats de la mission de M. Vegezzi, avaient aiguisé plus que jamais les esprits à ce sujet. Quand Dante, avant d'entrer aux enfers, perdu dans la forêt, rencontre sur son chemin la louve affamée, symbole de la papauté, il prononce ces vers : « Sa nature est si perverse et mauvaise, qu'elle n'assouvit jamais ni ses désirs ni ses envies ; quand elle s'est repue, elle a plus faim qu'auparavant. Il y a déjà beaucoup d'animaux avec lesquels elle s'est accouplée, mais il y en aura plus encore, jusqu'au jour où viendra le lévrier qui la fera mourir dans la douleur. Et celui-là ne se nourrira ni d'argent ni de terres, mais de sagesse, d'amour et de courage.... » La salle ne laissa pas Salvini achever ; une immense clameur monta de tous les côtés à la fois ; on se levait, on agitait les chapeaux et les mouchoirs : « Vive le roi ! vive le roi ! » Le tumulte dura deux ou trois minutes ; il était évident qu'on demandait au roi de se lever, de saluer, d'accepter l'allusion. Le roi fit la sourde oreille, se pencha dans sa loge, continua à causer avec M. Natoli, parut ne pas entendre. Les cris recommencèrent. Quelques-uns riaient, beaucoup souriaient, on s'amusait un instant de la singularité de la situation. Par un nouvel applaudissement prolongé, cette fois sans vivats, paroles, ni commentaires qui pussent embarrasser le souverain, le public fit voir qu'il avait compris l'inopportunité de ses appels directs ; et, après cet incident, sans laisser échapper une seule fois l'occasion de manifester la même pensée, il se contenta toujours d'applaudir des mains en se tournant vers la loge royale. J'ai cité ce trait parce qu'il est caractéristique. Cette entente à demi-mot entre les différents partis, cette intelligence rapide, même chez les masses, des convenances diplomatiques et extérieures, cette promptitude avec laquelle on sait, en présence des nécessités pratiques, revenir sur son premier mouvement, assez souvent brusque et passionné, expliquent mieux que les faits purement matériels la marche lente et sûre de ce mouvement italien, dont le but est très fixe et très précis, mais qui varie, suivant les jours, dans l'emploi de ses moyens, avec une souplesse qui déroute et déroutera toujours les esprits absolus.

Digitized by Google

Ce soir-là même, pendant que les représentants italiens étaient enfermés au théâtre, la population florentine était invitée à une « réunion populaire » sous les galeries du palais des Offices. Fête innocente s'il en fut, et toute pour la joie des yeux. Depuis quelques jours, on avait entendu, dans cet endroit, un grand bruit de planches, de marteaux et de clous. Un large plancher de bois avait recouvert le dallage de la cour intérieure et l'avait mise de niveau avec les galeries latérales et le portique ouvert sur le quai de l'Arno. Sous les arcades pendaient à toutes les portes de vieilles tapisseries aux armes des Médicis, luisaient de larges glaces au milieu des nœuds de rubans et des pompons tricolores et s'entrecroisaient, à profusion, les guirlandes de fleurs naturelles entre les torchères et les lampes. A chaque extrémité de cette immense salle improvisée, des estrades s'étaient élevées pour des orchestres militaires; au centre, jaillissait une fontaine au milieu des camélias et des roses. Quelques têtes chaudes, illuminées des souvenirs de l'Arioste, avaient répandu le bruit que cette bienheureuse fontaine allait rouler des flots de Montepulciano à travers des montagnes de saucissons de Bologne; mais on vit bien que c'était une calomnie, à la fois contre les principes de la municipalité et la sobriété des Florentins. Un plafond de fleurs naturelles couvrait cette salle et laissait çà et là briller, dans les interstices des guirlandes, le bleu limpide du ciel nocturne taché d'étoiles blanches; à la porte se tenaient debout, comme des sentinelles gigantesques, sous les arcades de la Loggia dei Lanzi, devant les murailles massives du Palais-Vieux illuminées par les girandoles, la *Judith* de Donatello, le *Persée* de Benvenuto Cellini, le *David* de Michel-Ange, l'*Hercule* de Baccio Bandinelli et tous les dieux ou héros de marbre qui depuis quatre siècles regardent, sans s'émouvoir, passer à leurs pieds les révolutions de Florence. Que faire en un si beau lieu à moins que l'on n'y danse? On y dansait, en effet, comme les Grecs au fêtes guerrières, comme les naturels de l'Océanie autour du prisonnier qu'ils rôtissent, avec joie, avec entrain, sans une femme, par groupes d'hommes. Dans un bal ouvert au public; je n'ai jamais vu en Italie danser une seule femme; la plus tarée n'oserait pas descendre dans l'arène, bien qu'elle en grille d'envie. Elles tiennent les enfants, suivent des yeux les danseurs, écoutent avec dépit les fanfares des orchestres et comptent les guirlandes de fleurs. Hommes et femmes s'amusent pourtant ainsi; la fête ne se termina qu'au jour levant. D'ailleurs, toujours le même ordre naturel et la même façon calme de s'amuser; des éclats de rire, mais pas de tapage; des cris, mais pas de querelles; dans la foule, une confusion de grisettes et de grandes dames, d'hommes du monde et d'ouvriers, se coudoyant avec une familia-

Digitized by Google

rité, un sans-gêne, une indifférence singuliers. Le cant, la morgue sociale, la dignité qui s'affiche, ne sont pas encore connus en Italie. Les diverses classes s'y mêlent avec un laisser-aller qui choque les Anglais et étonne les Français. Nulle part, je le crois, l'esprit public n'est, dans l'apparence et le fond, plus naturellement démocratique. La vieille noblesse a compris la force qu'on en pouvait tirer; comme elle s'était mise à la tête du mouvement national, elle s'est mise à la tête du mouvement libéral. Aussi l'Italie n'a-t-elle point à redouter les antagonismes sociaux qui entravent ailleurs les développements nationaux; s'il y a des difficultés intérieures chez elle, ce seront des difficultés religieuses.

VI

Les girandoles sont éteintes, les bannières sont repliées, les discours sont finis; les populations qu'avaient attirées à Florence ces trois jours de fêtes sont remontées de tous côtés vers les montagnes. La statue du grand patriote, du grand poète, reste seule debout sur la place de Santa-Croce pour rappeler à son peuple les promesses qu'il lui a faites. Ce qui sera plus durable encore, on doit l'espérer. ce sera le souvenir de cette manifestation solennelle par laquelle l'Italie a pour la première fois attesté l'unanimité de ses aspirations et de ses volontés. Les villes qui s'y sont associées avec le plus d'ardeur sont celles que les nécessités politiques tiennent encore en dehors de la famille nouvellement réunie, les villes de la Vénétie qui, non contentes de se faire représenter à Florence, ont presque toutes voulu, le même jour, par une fête particulière, témoigner de leur ferme sympathie au principe de la solidarité italienne. Vérone, Padoue, Trévise, ont élevé au poète des statues; Vicence, Udine, Bellune, Bassan, Rovigo, Trieste, ont couronné son buste. Des Alpes à l'Etna, le mouvement a été spontané, général, contemporain. Quelles que soient les vicissitudes par lesquelles l'Italie soit exposée à passer, avant de s'organiser définitivement, cette fête restera pour elle une date sacrée et glorieuse dans l'histoire de sa régénération; en même temps qu'elle lui rappellera l'éclatante union de ses pensées, elle lui rappellera encore la translation de la capitale à Florence, c'est-à-dire un effort nouveau pour fondre entre elles les races diverses qui vivent côte à côte sur son territoire, et rappeler à une vie plus puissante et plus active, en lui imposant à son tour d'austères devoirs, cette glorieuse Toscane, qui donna à l'Italie du moyen âge sa langue et sa pensée, et qui fut la dernière à mourir en défendant sa liberté!

Digitized by Google

Cette translation n'est pas, à nos yeux, un des épisodes les moins curieux et les moins intéressants de ce lent et patient travail intérieur, par lequel une nation usée dans quelques-unes de ses parties, cherche à reprendre l'équilibre de ses forces sous l'impulsion des hommes supérieurs qui lui montrent l'exemple. La facilité des communications, une liberté presque illimitée — et là sans danger — de presse et de parole, permettent de suivre pour ainsi dire pas à pas les progrès de cette éducation mutuelle. Jusqu'ici, les Piémontais, race énergique, loyale, patiente, lentement préparés par les difficultés de leur existence antérieure au rôle pénible et glorieux qu'ils soutiennent avec une admirable constance et un rare dévouement, les Lombards, actifs, résolus, intelligents, et mûris par leurs luttes douloureuses, sont les deux peuples qui paraissent en masse avoir apporté la part la plus sérieuse dans cet ouvrage gigantesque d'une complète reconstruction nationale. A côté d'eux pourtant, d'autres races, aussi bien douées qu'elles par la nature, mais dont le développement a été entravé par des causes diverses, commencent à reparaître. On sait quel centre d'activité commerciale, industrielle, scientifique, s'est formé depuis deux ans à Naples ; l'activité philosophique et littéraire s'y est réveillée avec une ardeur incroyable ; une école de peinture est déjà formée. De toutes les villes du Midi que le chemin de fer ouvre à la civilisation accourent à Florence de jeunes générations dont l'enthousiasme ardent, l'intelligence puissante et vive, viennent chercher dans la ville de Dante les exemples du passé et lui rapporter les espérances de l'avenir. Sous cette double action de l'énergie honnête et résolue du Nord, et de cette agitation chercheuse du Midi, il est probable que la race florentine, plus amollie par une quiétude de trois siècles, secouera son indolence proverbiale, et mettra activement au service de la cause nationale cette finesse d'esprit, cette faculté singulière d'observation et d'analyse appliquée aux hommes comme aux choses, qui sont ses qualités propres. Dans les Romagnes, aux mœurs violentes, dans les Abruzzes, dans les Calabres, dans la Sicile, où l'on peut constater, chez des populations ignorantes, presque sauvages, très susceptibles d'activité, des qualités réelles d'énergie, que l'immoralité séculaire des régimes sociaux a dirigées vers le mal, mais dont une éducation meilleure peut tirer grand parti, on peut s'attendre, d'un jour à l'autre, à voir surgir des éléments nouveaux. Combien de temps faudra-t-il à cette fusion pour s'opérer, à cette régénération pour s'accomplir ? L'histoire le dira. Des épreuves sérieuses sont peut-être réservées encore à l'Italie, et peut-être faut-il souhaiter qu'elles ne lui manquent pas ; car les œuvres solides sont celles-là seules qui s'achèvent avec difficulté. Avant que les senti-

Digitized by Google

ments de dignité nationale et de dignité individuelle, sans lesquels une nation forte ne saurait se constituer, se soient répandus également dans toutes les parties de la Péninsule, des événements de plus d'un genre peuvent surgir en Europe, qui, sans compromettre l'œuvre définitive de l'unité, en retarderaient forcément les progrès. La seule chose qu'on puisse affirmer, en voyant l'état des esprits, c'est que cette unité, tôt ou tard, dans telles ou telles conditions plus ou moins prévues, s'accomplira forcément; il est des idées qui sont comme le feu grégeois, une fois allumées, on ne les peut plus éteindre. Une trop grande espérance a traversé l'âme des Italiens, pour qu'ils y renoncent jamais, à quelque prix que ce soit. Comme leur grand poète, dont le livre toujours vivant a été pendant cinq siècles la seule Bible qui les consolât dans leurs discordes, et les relevât dans leurs abaissements, au sortir de l'enfer, ils ont vu les étoiles et ils y marchent. Dans les entrailles fécondes de cette terre, d'où la vie, deux fois déjà, s'est répandue sur le vieux monde, se prépare-t-il une seconde renaissance? L'Europe intelligente attend, prête à applaudir. De tous côtés, les intelligences élevées se tournent avec intérêt vers ce peuple en travail qui cherche en lui-même les éléments de sa rénovation. Puissent les sympathies universelles qui les entourent, et dont la France, pour sa part, leur a donné plus d'une preuve efficace, rendre définitivement aux Italiens la foi dans l'avenir et l'énergie dans l'action qui leur ont longtemps fait défaut; détruire dans leur âme les derniers restes de ces méfiances mutuelles et de ces jalousies intérieures dont ils ont été toujours les premières victimes, et leur permettre de réaliser enfin, plus complet et plus beau, le rêve qu'avait fait en l'an 1300 Dante Alighieri : celui d'une patrie, indépendante au dehors, libre au dedans, fortement unie sous la main d'un chef loyal qu'elle s'est elle-même donné.

GEORGES LAFENESTRE.

Digitized by Google

LA SOCIÉTÉ

POUR

LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE

I

Le voyage de l'Empereur a réhabilité l'idée de la colonisation en Algérie. La fertilité de cette terre a, pour ainsi dire, été prise sur le fait, et l'Algérie du printemps laissera dans l'esprit de l'auguste visiteur des souvenirs bien différents de ceux qu'avait laissés l'Algérie brûlée de l'automne. Quoi qu'on en ait dit, la terre d'Afrique est une conquête enviable, et il se peut que bientôt ses produits variés deviennent pour la France ce qu'ils étaient jadis pour les Romains, ses premiers dominateurs.

Mais, en même temps que les richesses offertes à l'homme par la nature se manifestaient d'une manière si éclatante, l'impuissance de l'homme à faire sortir de terre cette richesse enfouie devenait visible, et, dans cette œuvre commune de la nature et de l'homme, il était évident que ce dernier ne faisait point assez largement sa part. Loin de nous la pensée de mettre en doute le courage et la persévérance du colon européen : son bon vouloir est grand, mais ses forces sont petites : il n'occupe d'ailleurs qu'une faible partie de ce territoire immense; le reste est à l'Arabe, peuple brave, peuple digne d'estime et d'amitié, sans doute, mais chez qui l'essor de la civilisation

Digitized by Google

a été paralysé pendant des siècles par les agitations et les désordres de la guerre, par les misères de la conquête.

Aujourd'hui donc, il est un point bien constaté, un fait acquis en faveur de l'Algérie : elle peut être riche et féconde ; à ceux qui disaient : Il manque à l'Algérie des bras et des capitaux, on ne répondra plus : « C'est peut-être la terre qui manque aux bras et aux capitaux. » Cette preuve, sans doute, n'est pas faite d'hier seulement pour ceux qui aiment ce pays et observent la marche de ses destinées, mais ceux-là sont le petit nombre ; en France, la masse, au moins indifférente, en partie incrédule, avait besoin, pour croire à l'Algérie, de la parole impériale.

Cette parole, c'est l'offrande de 100 millions. L'Empereur, qui n'ignore pas assurément les tiraillements qui neutralisent depuis trente-cinq ans les efforts de l'administration en Algérie, qui sait les luttes dont le pouvoir était le but, qui connaît les combats que les systèmes se sont livrés, a pensé qu'il importait peu de décider aujourd'hui lequel devait prédominer et gouverner ; Sa Majesté a bien vite reconnu que ce n'était pas l'autorité qui avait manqué jusqu'à présent à l'Algérie, mais la force et l'initiative individuelles. Comprenant combien la liberté d'action que donne le capital serait plus féconde que la protection et l'encouragement administratifs les mieux répartis, l'Empereur a décrété, non le règne de tel ou tel système, mais le règne des affaires.

C'est là qu'est la grandeur de l'acte, c'est de là que découleront les conséquences qui transformeront l'Algérie. Dès aujourd'hui l'Algérie appartient au capital : le capital, cette force moderne si grande qu'elle supprime les siècles dans l'éducation d'un peuple. Le capital, par cela seul qu'il appelle la main-d'œuvre, produit, en même temps que la richesse de la terre, les populations fortes, serrées, puissantes : il fait sortir l'homme du sol, il peuple en même temps qu'il plante ; c'est comme un instrument de création ! donc le capital en Afrique, c'est la population décuplée ; c'est le problème de la colonisation résolu.

Il importe d'examiner sous toutes leurs faces les diverses parties du projet adopté par le gouvernement pour en bien apprécier la portée.

Ce serait une grave erreur que de limiter au prêt de 100 millions que la compagnie doit faire à l'Etat toute la signification de ce grand acte. Ce qui frappera au contraire plus particulièrement les hommes versés dans les affaires, c'est, d'une part, la constitution d'un capital social qui peut être prêté au commerce, à l'industrie privée ; d'autre part, la faculté pour la compagnie d'émettre, à l'aide d'obligations, comme une sorte de second capital qui lui permette de

Digitized by Google

se livrer elle-même à des entreprises directes, telles qu'exploitation de terres et de mines, grands travaux d'utilité agricole, barrages, canalisation, desséchement, etc. On comprend de quel développement une pareille combinaison est susceptible, le succès aidant : la somme des capitaux qui peuvent venir par cette voie n'est plus limitée par un texte ni par des statuts : elle n'a pour limites que la fertilité de l'Algérie et l'énergie de ses habitants. La fertilité, nous la croyons inépuisable : quant au courage, le passé avec ses souffrances, ses luttes, ses difficultés péniblement vaincues, nous semble un garant de l'avenir.

Ainsi, à notre sens, c'est dans la mission industrielle et agricole de la compagnie financière que gît le grand intérêt de cette fondation. Quelle école de civilisation pour l'Arabe que ces entreprises dont les outillages et les méthodes perfectionnés vont l'initier aux merveilles de la science et de l'industrie modernes!

Les travaux publics sont un grand bienfait sans doute, mais à la condition de marcher parallèlement au progrès agricole et industriel; leur valeur est proportionnelle à l'importance réelle des besoins de la population; ils ne font pas naître les intérêts, il les servent : ils fécondent, mais il faut qu'ils trouvent un germe. Comme la circulation artérielle qui porte dans toutes les parties du corps les richesses nutritives élaborées par l'estomac et les poumons, les routes et les canaux portent la vie aux extrémités du corps social en opérant la circulation des produits.

Le gouvernement a vu les divers côtés de la question, et, tout en s'assurant les moyens de faire sa part dans l'œuvre commune, il a voulu mettre simultanément en mouvement toutes les autres forces : au travailleur qui se trouve arrêté par sa faiblesse il fait offrir le capital; le capital enlèvera les obstacles, fécondera l'œuvre de la nature ou neutralisera les forces hostiles; il apportera aux routes, aux chemins de fer, aux ports, des produits qui seront la justification de ces grands travaux, et qui, par l'effet ingénieux du mécanisme économique, fourniront bientôt la dotation nécessaire à l'entretien et à l'achèvement de ces mêmes travaux.

L'Etat offre, en outre, dans la compagnie concessionnaire, un exemple, un stimulant qui doit accélérer la mise en valeur du sol et fournir de bonnes méthodes au travail individuel. Il semble résolu à poursuivre son œuvre énergiquement; mais il lui faut, pour atteindre le succès, le concours éclairé de tous les intérêts engagés. Ce concours doit venir tout à la fois de la compagnie elle-même, de l'opinion publique en France, et enfin de la population algérienne.

Digitized by Google

II

La constitution de la Compagnie n'est pas chose indifférente, tant s'en faut ; si, au lieu de considérer sa mission comme une œuvre patiente qui choisit scrupuleusement ses moyens, son temps, son heure, qui vise à l'utilité plutôt qu'à l'effet, elle se laisse séduire par l'appât des spéculations rapides et faciles ; si le côté financier l'emporte sur le côté agricole, l'habileté sur le travail, tout peut être compromis. Ce qu'elle va faire là-bas est œuvre de longue haleine. Il faut prêter, il faut faire crédit à la terre : il faut donc s'organiser de façon à compter le temps parmi ses ressources.

Ainsi un passage nous a frappé dans le rapport qui accompagnait le projet de loi, c'est celui où il est dit que le capital sera prêté au colon par escompte ou autrement ; que la Société émettra des obligations à court terme ou à long terme. Cette faculté de faire l'escompte et d'émettre des obligations à court terme mérite qu'on y réfléchisse. Assurément il est bon que la Compagnie ait tous les moyens d'action légitimes ; mais comme ceux-ci ont plus particulièrement le caractère financier, il y a à leur égard plus d'une précaution à prendre. Mal employés, ils peuvent entraîner toute l'entreprise aux abîmes.

Parmi les mesures que la prudence conseille, nous en indiquerons une qui nous semble essentielle, ou plutôt nous rappellerons une règle qui, en matière financière, nous paraît fondamentale : c'est la séparation absolue des affaires à long terme et des affaires à court terme. La confusion ou la combinaison des deux espèces d'affaires dans une même gestion est un danger permanent ; et, comme, à un moment donné, un des deux intérêts peut absorber l'autre, il arrive infailliblement que c'est celui qui est le moins sérieux qui l'emporte ; parce que ses apparences sont plus séduisantes, ses promesses plus brillantes ; parce qu'il offre l'avantage de la réalisation rapide.

Sans doute, les ressources réunies semblent se fortifier ; elles s'entr'aident et se suppléent, elles se font des prêts mutuels ; mais ce n'est là qu'un piége tendu par la spéculation, qui bientôt s'empare de tout par la force de son attrait : le secours que la fusion semble donner dans les temps calmes n'est plus qu'un danger au moment des crises. Cette confusion crée d'ailleurs, autour des opérations d'une Compagnie, une sorte d'ombre où l'œil du public ne pénètre pas bien : la confiance est moins commandée, et c'est une diminution de forces en réalité.

Digitized by Google

Nous ajouterons, à l'adresse de la Compagnie et des colons, un mot, un conseil : ne point faire de prêts à courte échéance pour tout ce qui, de près ou de loin, touche à l'agriculture ! La terre veut du temps partout, mais surtout en Algérie, où le travail de l'homme a des obstacles à vaincre ; tantôt ce sont des terres incultes que les malheurs de la guerre ont depuis des siècles rendues aux broussailles et aux palmiers nains, qu'il faut défricher, tantôt ce sont des eaux stagnantes qu'il faut dessécher, ou des eaux torrentueuses qu'il faut contenir et diriger. Pour triompher de ces difficultés, il faut du capital, c'est-à-dire du temps.

Les cultures industrielles, d'un autre côté, exigent pour être faites avec succès, un outillage coûteux, des préparations pour la terre ; les récoltes sur lesquelles on a placé toutes ses espérances, sur lesquelles on a engagé son dernier écu, manquent parfois, et il faut deux ou trois ans pour réparer le désastre. Nous le répétons, tout emprunteur qui travaille la terre a besoin d'un long terme.

S'il fallait une preuve de ce que nous avançons, nous citerions l'exemple des banques coloniales. Au colonies, comme on sait, l'industrie consiste presque exclusivement dans la culture de la canne : cette culture, moitié agricole moitié industrielle, qui a l'avantage de procurer de rapides réalisations, semblerait devoir mieux que toute autre s'accommoder du crédit à bref délai ; eh bien, cependant, il n'en est rien, et l'expérience a démontré qu'en voulant venir au secours des colons par le moyen de banques de circulation, on avait masqué, mais non écarté la ruine : à la vérité les débiteurs insolvables n'ont pas été exécutés, et pour cause, mais le renouvellement perpétuel des effets est devenu la règle universelle, et la convertibilité des billets de banque une chimère : les contractants banquiers ou colons n'avaient pas compté avec les charges du passé, les accidents des récoltes, les détériorations de l'outillage, les nécessités du progrès, la hausse de la main-d'œuvre, toutes choses qui exigent des forces ; et ici la force, c'est le temps. A notre avis, le mode de prêt à adopter en Algérie pour les colons européens ou indigènes, est celui du Crédit foncier de France, avec faculté, bien entendu, d'anticipation de remboursement.

En résumé, si la Compagnie veut accomplir heureusement sa mission, produire toute la somme d'utilité qu'on attend d'elle ; faire bien et faire sûrement, elle doit avoir deux départements : celui des prêts de longue durée (celui-là est le principal), et celui de la circulation commerciale. Si le colon veut puiser sans danger à cette source, s'il veut étancher et non pas tromper sa soif, qu'il se garde des affaires à bref délai.

Nous allons aborder maintenant le second point de notre exposé,

Digitized by Google

et, sans contredit, celui qui importe le plus aujourd'hui à l'Algérie ; nous voulons parler du concours que doit apporter au gouvernement l'opinion publique en France.

III

Nous l'avons dit déjà, sauf un groupe assez restreint, le public français ne comptait pas l'Algérie parmi les choses qui dussent l'intéresser beaucoup ; si ce n'eût été les faits de guerre, la masse y aurait rarement pensé. Quand on en parlait, c'était comme de ces choses curieuses, étranges, qui intriguent et amusent l'esprit, et sont, pour ainsi dire, les objets de luxe de la conversation. Aujourd'hui, une révolution a commencé dans les esprits ; la visite de l'Empereur a grandi aux yeux de tous ce petit peuple ; l'Algérie est devenue une grande question, et le public français comprendra demain qu'elle est en outre pour lui nn grand intérêt. Après lui avoir fourni de belles armées, elle lui donnera de beaux produits ; elle lui donnera une influence prépondérante sur tout le midi de l'Europe, et elle affranchira en partie notre consommation de la production étrangère.

Voici ce qu'elle doit être, et cela est certain pour tous ceux qui la connaissent bien. Gardons-nous pourtant, en appelant les regards vers l'avenir, de les détourner trop complétement du présent ; le présent ne mérite pas le dédain qu'on affecte souvent pour lui : il est digne de fixer déjà l'attention de l'industrie nationale ; les départements du Midi le savent et en profitent. Marseille fait des affaires considérables avec Alger. Paris, dont la consommation équivaut à celle d'un royaume de troisième ordre, sait aussi quelles ressources il tire des jardins d'Algérie. Mais cette introduction du produit algérien dans la circulation métropolitaine s'est faite péniblement, par les petits canaux, parcelle par parcelle, comme tout ce qui résulte d'une action trop faible ; c'est plus lent, c'est moins bien, c'est plus cher ; substituez-y l'action du capital accumulé, et les progrès iront à pas de géant. Telle qu'elle est, avec ses maigres ressources, l'Algérie offre déjà à notre consommation les produits les plus variés ; les uns de nature exotique et que nous devons demander au dehors, les autres, similaires aux nôtres et pouvant combler, à un moment donné, le déficit de nos récoltes.

Ce qui appelle particulièrement l'attention, ce sont les matières textiles et les minerais. Le coton, question si grosse, qu'une guerre récente a failli compromettre, ne sera plus traité à l'avenir comme il

Digitized by Google

l'était avant la révolte sécessionniste ; le monde ne peut plus, pour une chose de telle importance, rester le tributaire d'un seul peuple. L'Angleterre demande le coton à ses colonies ; pour nous, c'est de l'Algérie que cette précieuse matière peut venir.

En commanditant la culture et le peuplement de l'Algérie, la France accroît son capital productif et ses moyens industriels : elle ouvre à sa consommation une source de produits précieux, et à sa prodution un débouché important ; elle fait en outre, comme placement, une bonne affaire, puisque les porteurs d'actions de la compagnie auront, pour un capital de 100 millions, 1° le produit des négociations financières faites avec ce capital ; 2° la différence entre l'intérêt payé par l'Etat emprunteur et celui des obligations émises pour réaliser l'emprunt ; 3° le produit industriel des entreprises directes que fera la compagnie en cultures, exploitations de mines, travaux à redevance, etc., etc.

Nous n'insisterons pas sur les chances favorables de l'entreprise ; nous craindrions de dépasser notre but et de donner à notre insu un aliment à la spéculation, alors que nous voulons seulement recommander un placement solide ; la spéculation, nous la craignons pour l'Algérie plus que nous ne la désirons ; en exagérant les espérances, elle rend plus pénibles les mécomptes, et ce qui eût dû être considéré comme un succès, vu du point de vue de la raison, semble parfois un échec, considéré des hauteurs de l'illusion. Il nous reste, pour dissiper les doutes ou les défiances qui peuvent encore planer sur l'entreprise dont nous nous occupons, à répondre à une objection qui s'est produite déjà bien souvent contre toute entreprise coloniale.

Selon les uns, l'idée ou plutôt l'erreur coloniale a fait son temps : une colonie est une esclave toujours misérable, valétudinaire, qui coûte cher et ne rapporte pas ; le contrat qui lie la métropole à la colonie est un contrat léonin qui commence par ruiner l'un, et finit par embarrasser l'autre ; la réciprocité commerciale basée sur la contrainte et non sur l'intérêt est une violation des lois économiques qui ne peut engendrer que misère et récriminations ; une colonie est un boulet au pied. La science moderne a définitivement condamné les colonies. Nous reconnaissons volontiers que ces reproches s'appliquent justement à l'ancien système, à ce qu'on appelait le pacte colonial ; mais le libre-échange poursuit et achève son œuvre ; il détachera bientôt le boulet du pied, et que restera-t-il ? Non plus des esclaves, mais des Français d'outre-mer, liés de sentiment et d'intérêt avec la mère-patrie. Une colonie affranchie qui a des habitudes prises de relations avec sa métropole, qui en reçoit l'impulsion politique, la protection militaire, est encore, pour une nation, le plus

Digitized by Google

fidèle des clients. Une colonie qui offre des produits utiles et qui demande en échange les produits du dehors, ne fût-elle pour la métropole qu'une nation de plus ouverte à son commerce, que ce serait encore un grand avantage; ajoutez que cette nation aurait ceci de particulièrement précieux comme correspondant commercial, qu'elle ne pourrait, pour cause de dissentiment politique, ni fermer ses ports et ses frontières à la mère-patrie, ni hausser arbitrairement ses douanes; ceci mérite, au point de vue même du libre-échange, d'être pris en sérieuse considération. Voici donc comment nous comprenons la colonie moderne, et nous ne craignons pas que ce système engendre les mêmes souffrances que l'autre. Une colonie doit être désormais un correspondant libre, avec lequel on est lié d'amitié. Or, l'Algérie se trouve, à cet égard, dans une situation exceptionnellement favorable. Placée à une petite distance et en face de la métropole, c'est naturellement à celle-ci qu'elle offre ses produits et qu'elle demande en échange ce dont elle a besoin; si, par impossible, notre commerce venait à perdre cette clientèle, il devrait s'en prendre à lui-même et non au système.

Pour résumer cette partie de notre discussion, nous dirons au commerce français, au capitaliste français, à tout ce qui se mêle d'une façon quelconque aux affaires : « l'Algérie est déjà, à l'heure présente, un intérêt sérieux pour vous : elle peut devenir un intérêt de premier ordre; cela dépend de vous; répondez à l'appel que vous fait le gouvernement, l'Algérie pauvre, dont on vous a parlé n'existera bientôt plus; elle fera place à une Algérie défrichée, exploitée, enrichie et repeuplée par le capital, et en peu d'années vous reconnaîtrez avoir fait une affaire avantageuse. »

Sur le troisième point, à savoir le concours que le colon algérien doit au gouvernement, nous n'avons que peu de chose à dire : nous avons exprimé notre opinion à cet égard dans un précédent article[1]. Le colon algérien ne peut pas tout attendre du dehors, il faut qu'il prenne sa part de l'entreprise et des charges. Pendant que l'Etat accomplira les grands travaux, pendant que la Compagnie financière fondera des entreprises agricoles ou métallurgiques, le colon aura aussi sa tâche à remplir : les voies de communication secondaires, les syndicats pour desséchement, endiguement, forages, irrigations, etc. Pour cela il n'aura pas même à s'imposer dans le présent les lourdes charges de l'impôt : il fera avec la Compagnie comme fait l'Etat; il lui demandera le capital nécessaire et le remboursera par annuités : sinon la Compagnie, qui disposera sans doute d'une main-d'œuvre puissante, fera les travaux moyennant redevance.

[1] Voir la *Revue Contemporaine* (livraison du 15 juin 1865).

Digitized by Google

IV

Il nous reste à indiquer les conséquences budgétaires des dépenses que doivent faire l'Etat et la colonie.

On ne manquera pas de dire que l'Etat, par son traité avec la Compagnie, s'impose encore un lourd sacrifice pour l'Algérie; que pendant cinquante ans une annuité de 5,759,000 fr. va peser sur nos finances déjà si engagées, et que c'est là une chose grave : qu'il vaudrait mieux pour la métropole réduire ses charges budgétaires que de risquer ainsi 100 millions sur une opération douteuse.

Sur les chances de l'opération, économiquement parlant, nous n'avons plus rien à dire : quant aux conséquences budgétaires, elles sont si intimement liées au sort de la question économique et industrielle, qu'il ne peut y avoir qu'une seule et même solution pour les deux. Nous trouvons intéressant néanmoins de poser la question à propos de l'Algérie, et voici pourquoi : il peut se faire que l'Algérie serve non-seulement à rendre visible, palpable l'influence des travaux publics sur les revenus de l'Etat, mais encore permette de mesurer exactement cette influence.

Dans une vieille société comme la France, il se mêle aux conséquences naturelles et immédiates d'un acte tant de faits provenant de causes antérieures ou étrangères que les effets réels de cet acte sont parfois impossibles à mesurer, et la discussion peut s'éterniser grâce à ces confusions : néanmoins nous ne pensons pas que personne conteste sérieusement les profits considérables que nos divers budgets ont retirés des grands travaux exécutés depuis quinze ans sur toute la surface de l'empire : comment, pour ne parler que du budget de l'Etat, expliquerait-on que, dans la même nation, à peine accrue de 1,500,000 habitants, la même organisation fiscale qui faisait difficilement face en 1847 à une dépense annuelle de 1 milliard 455,000,000 puisse aujourd'hui, sans plus d'effort, alimenter un budget de 2 milliards 200 millions ?

Est-ce qu'on pourrait en trouver la raison tout entière dans la marche constante d'une civilisation qui n'a eu jusqu'à ce jour ni mouvement de recul ni temps d'arrêt? Evidemment non. Il est d'ailleurs à remarquer qu'une progression analogue s'est produite pendant la période précédente ; or, on constate précisément que pendant cette période, les travaux publics ont reçu également une impulsion considérable : les routes royales achevées, les routes départementales, les chemins de grande communication vicinale, les chemins

Digitized by Google

vicinaux créés, les grands chemins de fer commencés. Sans doute la progression de la fortune publique et celle des revenus de l'Etat ont été moindres, mais cela tient à ce qu'il a manqué à cet ensemble de créations si éminemment utiles le lien, l'unité, le complément qu'est venu lui donner l'achèvement des chemins de fer : la circulation des produits encore cantonnée dans les petits canaux, dans les petites veines, s'est élancée depuis dans toutes les directions par les grandes artères.

Dira-t-on aussi, pour expliquer cette hausse énorme du revenu public, qu'elle tient non au développement normal du produit des taxes anciennes, mais à des surtaxes nouvelles! Il y a eu sans doute des surtaxes sur les impôts indirects, mais principalement sur les alcools, or la plus grande partie en revient aux communes par l'octroi et ne figure pas par conséquent au budget de l'Etat. Il faudrait aussi, pour être juste, déduire les dégrèvements, notamment ceux des douanes : enfin, la surtaxe fût-elle admise comme explication, qu'elle ne serait qu'un autre genre de démonstration de la richesse acquise, s'il était établi quelle fût supportée sans trop de gêne.

L'influence bienfaisante de travaux publics entrepris à propos, marchant parallèlement à l'activité industrielle du peuple, lui fournissant la circulation, le débouché, c'est-à-dire le complément sans lequel la production devient un embarras, sans lequel le produit s'avilit, cette influence s'étend jusqu'aux revenus publics, cela est indubitable pour nous, mais, nous le répétons, jusqu'où va-t-elle? On l'ignore. Quelle est au juste sa part dans le progrès? On ne peut la mesurer. Il n'en serait pas de même en Algérie ; la marche progressive de la production et des recettes de l'Etat a été lente jusqu'alors ; ce que chaque année y ajoute on le sait au juste, et l'on peut chiffrer à 10,000 francs près ce que donneront les années à venir si l'on continue sur les mêmes errements : le décompte entre les deux influences sera donc facile à établir. C'est un champ tout neuf pour les expériences, et, parmi les expériences qu'il est intéressant de faire, on peut compter celle dont nous venons de parler; les gouvernements y trouveront plus d'un enseignement utile : il leur est donné si rarement de pouvoir juger de l'effet réel de leurs actes. Quant à la situation de l'Algérie vis-à-vis de nos finances métropolitaines, elle ne nous paraît avoir rien d'inquiétant, et il arrivera indubitablement ceci : c'est que précisément alors que la France donnera plus à l'Algérie, elle sacrifiera moins. Donner bien, donner à propos et surtout donner assez, c'est le secret de l'habileté ; donner cinquante centimes tous les jours à un homme ruiné,

Digitized by Google

c'est entretenir sa misère, lui donner mille francs d'un coup, c'est le relever.

Ceux qui croient au succès de la colonisation algérienne ne doutent point de la rapide réalisation des espérances que l'Empereur a conçues et qu'il a si nettement exprimées ; la confiance qu'il a manifestée est déjà une force qui viendra utilement s'ajouter à la puissance des moyens financiers qu'il offre si généreusement : dès aujourd'hui, l'émulation est créée. Tous, Européens et indigènes, ont le cœur plein d'espoir et de courage, et la rivalité pour le bien va prendre le pas sur les jalousies mesquines qui ont jusqu'ici dominé ; car nous tenons à le dire : dans nos projets, dans nos espérances, nous ne séparons pas l'Arabe de l'Européen, et cette communauté d'avenir, cette association d'intérêts, cette solidarité des deux races, ne sont pas seulement à notre sens prévues par la raison, elles sont déjà rendues visibles par la manifestation des sentiments que le voyage de Sa Majesté a provoqués. Qu'on lise les adresses, les discours dont les journaux algériens étaient naguère remplis; tous y aspirent; ceux-mêmes qui n'émanaient pas des représentants des deux races, ceux qui n'étaient pas l'expression d'un vœu collectif parlaient hautement et parlaient surtout de l'espoir fondé d'une fusion prochaine. C'est un signe du temps qui vaut la peine d'être noté.

Ainsi, nous le disons ici pour n'y plus revenir, quelle que soit la désignation dont nous nous servions, il ne s'agit dans notre pensée que d'un peuple, d'une nation, de l'Algérie française avec tous ses enfants sans acception d'origine. Chaque fraction ira sans doute au but d'une allure différente, selon son tempérament, son caractère, ses habitudes; mais le mouvement une fois imprimé ne s'arrêtera plus. Notre conviction intime, absolue, est que l'apport de grands capitaux sera le signal d'un progrès rapide dans la fortune privée comme dans la fortune publique en Algérie; que la prospérité des établissements, soit agricoles, soit industriels, ne pourra pas moins là que partout ailleurs appeler les bras ; que ces bras viendront soit d'Europe où languissent tant de travailleurs intelligents, soit des parties reculées de notre possession africaine où des préjugés et des préventions injustes retiennent encore hors de la portée de notre action civilisatrice des populations nombreuses.

Eh bien, toute population accrue et agglomérée implique une consommation plus grande, des besoins plus variés ; l'influence du contact et de l'exemple est énorme sur les habitudes de la vie, et l'on peut prédire qu'avant même l'achèvement des travaux projetés par le gouvernement, c'est-à-dire avant que la redevance à payer

Digitized by Google

à la compagnie financière ait atteint son maximum, les revenus indirects : douanes, licences, enregistrement, timbre, domaine, postes et télégraphes auront grandi plus qu'il n'est nécessaire pour couvrir cette redevance. Ainsi la mère-patrie se trouvera avoir rendu un immense service à la colonie et n'avoir pas sacrifié un écu : en résumé, une bonne action et une bonne affaire.

Un autre point qui n'est pas à négliger non plus, c'est l'influence de cette activité laborieuse sur la tranquillité du pays, et, par voie de conséquence, sur notre dépense militaire en Algérie. L'exemple du travail, et surtout celui du succès, l'attrait d'un profit honnête et largement mesuré, réveilleront vite dans le cœur de l'Arabe des instincts qui vivent chez tous les hommes et qui ne sont qu'endormis chez lui. Cette race éminemment intelligente et qui sait le grand rôle de la richesse dans la question des influences, ne voudra pas se laisser effacer ni distancer par l'élément européen. Le travail assidu, le désir du progrès, l'ambition d'acquérir, le besoin de conserver feront de lui un soldat de l'ordre. Le jour où nos principes économiques, où nos habitudes sociales auront pénétré la société arabe, ce jour-là, l'insurrection sera morte, et l'Arabe sera Français par les sentiments et par l'intérêt. De ce jour aussi, l'effectif militaire pourra être réduit d'un tiers, peut-être de moitié. N'est-ce pas là encore une ample compensation à la redevance, et n'est-ce pas une de celles dont on doive le plus se féliciter?

Si ce que nous avons dit de l'effet des mesures projetées sur les revenus de l'Etat est vrai, nous n'avons pas besoin de longs développements pour démontrer que le même effet se produira sur les revenus de l'habitant; l'impôt n'étant qu'une partie de la production d'un pays, il est clair que, quand l'impôt rapporte plus sans que les taxes soient augmentées, c'est que le pays produit davantage. Le colon, Arabe ou Européen, trouvera donc dans l'accroissement de ses produits des ressources plus que suffisantes pour payer ses redevances à la Compagnie et il aura ainsi ajouté à son bien-être sans ajouter à ses charges.

Nous terminerons ici les considérations économiques et politiques qui justifient à nos yeux le projet du gouvernement et lui assurent le concours des esprits éclairés; mais nous comprenons que notre tâche n'est pas remplie vis-à-vis de tous ceux que nous désirons intéresser à l'œuvre; dans le domaine des affaires, il faut autre chose que des allégations, il faut des preuves; les espérances les plus légitimes ne se justifient que par des commencements de réalités; les théories les plus justes ont besoin de l'appui des chiffres pour obtenir crédit, et celui à qui l'on dit de croire demande d'abord qu'on lui fournisse de bonnes raisons de croire. Lors donc que, dans

Digitized by Google

le cours de ce travail, nous avons affirmé la richesse du sol africain, nous n'avons pas eu un instant la pensée qu'on nous croirait sur parole et nous savions quel engagement naissait pour nous de cette affirmation. Les documents que nous possédons sur la matière sont nombreux; nous aurions désiré les produire dans le cours de la discussion afin de mettre toujours le chiffre à côté de l'idée, mais nous avons vite reconnu que cela nuirait à l'unité du travail et nous entraînerait à des développements trop étendus. Le chiffre, si précieux pour les hommes d'affaires, n'est, le plus souvent, pour beaucoup de lecteurs, qu'une gêne et une obscurité de plus, un obstacle à la vulgarisation des idées justes, et nous avons pensé qu'il convenait d'exposer à part cet enseignement qui n'intéresse pas tout le monde. Ce sera donc l'objet d'une autre étude; le capitaliste connaîtra ainsi les points vers lesquels peut se porter le plus utilement son action et nous n'aurons pas, du moins autant que cela dépendait de nous, imposé une fatigue inutile au lecteur.

HUB. MICHAUX.

Digitized by Google

TRAVAUX

DES

ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

ARCHÉOLOGIE. — HISTOIRE ANCIENNE

Nouvelles communications relatives aux poteries acoustiques. — Des antiquités celtiques en Afrique. — Les époques obscures en archéologie. — Les inscriptions cunéiformes à propos du livre de M. Ménant. — Inscriptions de Delphes, — Travaux de MM. Foucart et Wescher. Le conseil des Amphictyons. — Une statuette de Pompéi.

Les quelques lignes que nous avions consacrées, dans notre dernière chronique, à la découverte de poteries acoustiques dans une chapelle des bords du Rhin nous ont valu plusieurs communications intéressantes qui nous permettent d'envisager la question, non plus comme étant à étudier, mais comme bien près d'arriver à une solution. Ainsi M. l'abbé Cochet nous a envoyé une brochure qu'il avait publiée l'an dernier dans le *Précis de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*. Le savant antiquaire y relate une série de découvertes analogues qu'il a faites dans plusieurs églises de Normandie ; en même temps il donne des renseignements sur quelques publications relatives au même sujet. C'est dans le Nord que les recherches ont commencé ; les vases acoustiques sont surtout très communs dans les églises de la Suède, de la Norwége et de la Russie et y ont attiré naturellement l'attention des archéologues ; en France, la question a été soulevée par M. Didron dans ses *Annales Archéologiques*, à l'instigation d'un architecte scandinave, M. Mandelgren et de deux architectes russes, MM. Stassoff et Gornostæff. M. l'abbé Cochet paraît encore douter de l'antiquité de ces appareils, nous lisons dans sa brochure : « On va jusqu'à dire que les théâtres antiques ont connu ces procédés et que Vitruve a parlé de vases acoustiques. L'avenir éclaircira cette matière,

Digitized by Google

mais, pour le présent, nous serons heureux d'avoir intéressé à cette question nos compatriotes et nos contemporains. » On peut être maintenant plus affirmatif. Il s'agit d'un point important relatif à la construction des grands édifices publics où la voix doit parvenir au plus grand nombre possible d'auditeurs. Les Grecs devaient nécessairement avoir résolu dans une certaine mesure ce problème d'acoustique, car ils possédaient des théâtres immenses, où plus de 50,000 personnes trouvaient place. L'usage des masques, qu'on ne saurait admettre de nos jours, remplissait, il est vrai, une partie du programme, mais quelque obscur que soit le passage de Vitruve auquel il est fait allusion (liv. V, ch. v), il en résulte néanmoins que les anciens avaient en cette matière une expérience, des connaissances et des procédés qui se sont perdus depuis lors. Dans les grands théâtres, les vases à répercuter le son (*échéa*), étaient disposés sur trois rangs comptant chacun treize vases d'airain, de plus, chacun de ces vases représentait un son musical, de manière à former un ensemble harmonique. Dans les théâtres de moindre importance, un seul rang suffisait; dans les autres, les vases du second rang étaient groupés par intervalles chromatiques; ceux du troisième par intervalles diatoniques. Quiconque s'est occupé de la théorie musicale chez les anciens comprendra l'importance de ces appareils. La difficulté principale consiste dans l'interprétation du passage de Vitruve où cet auteur explique la manière de soutenir les bassins *en les appuyant seulement par le bord antérieur*. On objecte que c'est là précisément que se produisent les vibrations sonores qui étendent et prolongent le son. Nous abandonnons la réponse aux physiciens et aux musiciens, nous sommes persuadés que, en pareille matière les anciens se basaient sur l'expérience et non sur de simples théories.

Maintenant, existe-t-il une liaison entre les poteries acoustiques de nos églises et ces *échéa?* Sans aucun doute, car Vitruve ajoute que, dans les petites villes, des architectes habiles se servaient, par économie, de cruches en terre choisies d'après les mêmes règles musicales, et qu'on obtenait ainsi des effets très satisfaisants. Or, cet usage s'est perpétué dans les églises byzantines; seulement peu à peu, dans certains pays, on a dû perdre la tradition exacte, et voilà comment, dans les édifices religieux de nos contrées, on remarque une grande variété dans la manière dont les vases sont placés et formés. Ainsi par exemple, à Saint-Blaise d'Arles, on a trouvé un double appareil acoustique : à côté des pots encastrés dans la muraille, on a remarqué des cavités carrées dans lesquelles des cornets de terre en forme de trompettes étaient suspendus à des fils, par conséquent tout à fait isolés. A Saint-Laurent-en-Caux, il n'y a que des vases; mais leur forme est toute particulière; ils ressemblent à de grands œufs aplatis à l'un des bouts et, pour toute ouverture, ils ont, à la partie la plus renflée, un bec ou une corne qui se présente à la surface du mur. Les deux cas que nous venons de citer remontent au XIIIe siècle. Plus tard, on paraît s'être servi de cruches ordinaires. Nous lisons dans la *Chronique des Célestins* de Metz, qu'en 1432 « après que le prieur de céans fust retournez du chapitre de dessus dit, il fist ordonner de mettre les pots en cuer de dessus de céans, portant qu'il avoit vu altre part, en aucune

Digitized by Google

église, pensant qu'il y faisoit meilleur chanter et qu'il cy resonneroit plus fort. »

Ainsi au XVe siècle on n'avait plus qu'une idée assez confuse du rôle des poteries acoustiques. Au XVIIe siècle, la tradition perce encore dans une diatribe contre les couvents : « Les chœurs sont accommodez avec des pots dans la voûte et dans les murailles, de sorte que six voix y feront autant de bruit que quarante ailleurs. » Enfin de nos jours, il a fallu presque un hasard pour attirer l'attention des archéologues sur ces objets oubliés.

S'il est une branche de l'archéologie qui soit ingrate, c'est bien celle qui s'occupe des époques antéhistoriques. Nous entendons désigner par ce terme les antiquités celtiques d'abord, ensuite celles qu'on classe par âges de la pierre, du bronze et du fer, depuis les cités lacustres ou paludéennes jusqu'aux cavernes à ossements et à la mâchoire de Moulin-Quignon. Ici, pas d'indication chronologique positive, pas de monuments littéraires, tout au plus quelques signes mystérieux qu'on pourrait prendre pour des inscriptions. L'imagination a le champ libre, la science n'a aucun point d'appui; pourtant, on voit les passions s'agiter, les coteries se former dans ce terrain mouvant; heureusement les théories peuvent y surgir et tomber sans ébranler l'équilibre européen. Mais à côté des petits amateurs qui cherchent le bruit, il y a des savants sérieux, que nous trouvons fort à plaindre. Tandis que M. Lallemand lisait à la Sorbonne un mémoire sur les *dolmens* et autres tombeaux dits celtiques, tandis qu'il soutenait l'opinion assez généralement admise qui les attribue aux Celtes, l'Académie des inscriptions recevait une communication de M. Texier, qui semble tout à fait opposée à cette manière de voir. Les doutes acquièrent une force de plus en plus grande. Déjà la *Revue archéologique* nous a donné plusieurs articles sur cette question. M. Féraud, interprète de l'armée d'Afrique, et M. Christy, savant anglais, que la science vient de perdre, ont découvert dans la province de Constantine une quantité de tombeaux qui représentent toutes les variétés de formes qu'on a constatées jusqu'ici dans les pays du Nord et qu'on croyait leur être propres. Déjà M. Bertrand a formulé, sous de sages réserves, une explication d'après laquelle ces monuments appartiendraient à une race sortie de l'Asie centrale, refoulée par des civilisations supérieures vers les contrées du Nord, puis contrainte de traverser le Danemark et la mer; elle serait remontée jusqu'aux Orcades, enfin redescendue en Gaule, en Portugal et jusqu'en Afrique, où elle se serait éteinte. Une autre raison paraît devoir enlever aux Celtes l'honneur d'avoir érigé les sépultures dont il s'agit, on n'en rencontre pas en Galatie. Quant à la théorie des *trois âges*, elle vient aussi de recevoir un coup sensible par la trouvaille faite en Allemagne de tombeaux où se rencontrent à la fois le silex et le fer sans leur intermédiaire, le bronze. Dans l'Italie du Nord on a observé d'autres sépultures, où les armes de silex et de fer se trouvent mêlées à des objets en cuivre; voilà donc les trois âges réunis, ce qui donne à penser qu'ils ne peuvent être séparés par des espaces de temps bien considérables. La patience seule pourra résoudre de telles difficultés. Il faudra désormais accumuler un nombre aussi grand que possible d'observations rigoureuses, recueillies

Digitized by Google

dans les pays les plus divers, avant d'édifier de nouvelles théories.

Le prix biennal de 20,000 fr. pour *l'œuvre ou la découverte la plus propre à honorer ou à servir la France*, a été décerné, en 1863, à M. Oppert, pour ses travaux sur les inscriptions cunéiformes assyriennes. Il n'avait qu'un compétiteur sérieux, M. Mariette, dont les recherches sur les antiquités de l'Egypte et sur les hiéroglyphes ont heureusement complété l'œuvre commencée par Champollion. Nous n'avons pas à discuter ici les titres des concurrents. Tous deux avaient rendu de grands services à la science en lui ouvrant des sources précieuses pour l'histoire des nations chez lesquelles s'est concentrée, pendant des milliers d'années, cette civilisation orientale si mystérieuse et si imposante à la fois. Les noms de Babylone, de Ninive, de l'Egypte ont retenti à nos oreilles dès l'enfance, mêlés aux récits des livres saints. Plus tard, quand nous avons pu contempler dans nos musées quelques spécimens de la sculpture monumentale de ces peuples, nous nous sommes sentis écrasés par leur majesté. Sur les générations qui ont produit ces merveilles, nous n'avions que des données confuses; les auteurs sacrés et profanes nous avaient conservé, il est vrai, quelques lambeaux de leurs annales, mais pour pénétrer le secret de leurs origines, pour comprendre leur vie, leurs pensées, il nous manquait un élément essentiel : nous ne connaissions pas les langues qu'ils avaient parlées. A l'heure qu'il est, ce langage est retrouvé, et les archives officielles des royaumes d'Egypte et d'Assyrie sont déjà en partie à notre disposition. Pour arracher aux marbres le secret de ces alphabets oubliés depuis longtemps, de ces mots dont on n'avait pas la première notion, il a fallu, on le conçoit, une patience inouïe, un dévouement entier à la science. Il a fallu mépriser les sarcasmes des gens d'esprit, qui prédisaient l'insuccès. On peut le dire, les hommes qui ont consacré leur vie à de semblables recherches ont mérité toute notre admiration, et si beaucoup ont succombé sans avoir atteint le but, on doit penser que l'honneur de la récompense décernée à l'un ou à l'autre de leurs successeurs rejaillit sur ceux qui, les premiers, ont montré le chemin.

Mais il s'en faut que tout le monde soit convaincu de la réalité de ces découvertes et se fasse une juste idée de leur valeur. On se dit qu'il est bien petit le nombre des savants très spéciaux qui s'en occupent, et qu'il n'est pas facile de contrôler leurs assertions. Enfin, à part l'intérêt passager qu'on peut trouver à lire dans un journal l'annonce de quelque trouvaille merveilleuse, on ne se tient guère au courant des progrès réalisés dans les études orientales, parce qu'on les suppose trop inaccessibles au vulgaire. A parler franc, nous devons avouer que cette littérature, miraculeusement conservée jusqu'à nos jours et à peine exhumée, ces caractères bizarres et compliqués, nous avaient toujours remplis d'un respect mêlé de terreur. Aussi, n'avons-nous pu nous garder d'un mouvement d'effroi en recevant un volume intitulé : *Eléments d'Epigraphie assyrienne. Les Ecritures cunéiformes* [1]. Eh bien, chose singulière, nous l'avons lu d'un bout à l'autre avec un vif intérêt. D'ailleurs, le nom seul de l'auteur avait

[1] Deuxième édition, grand in-8°. Paris, Duprat. 1864.

Digitized by Google

de quoi nous rassurer; nous savions, et nos lecteurs savent avec quelle clarté, avec quel art M. Ménant communique au public les produits de son rare savoir [1]. Ses travaux sur la langue assyrienne lui ont conquis un rang des plus honorables parmi les orientalistes. Il a pensé que le moment était propice pour exposer au public l'ensemble des résultats obtenus par la science nouvelle. « Je crois, dit-il, que, tout en m'associant aux travaux de lecture et de déchiffrement, je ne dois pas renoncer à vulgariser, autant qu'il est en moi, une science dont les détails sont trop ardus pour former l'objet des préoccupations du grand nombre, mais dont on ne saurait désormais ignorer les premiers éléments. »

Nous avouons nous méfier beaucoup des vulgarisateurs. Pour bien des gens, mettre la science à la portée de tous, c'est la mettre à la portée de toutes les bourses et nous en donner pour notre argent. C'est un titre, une couverture, une spéculation de libraire. Le livre de M. Ménant ne rentre point dans cette catégorie; c'est un ouvrage sérieux, écrit pour des hommes intelligents; il n'en offre que plus d'attrait. Rien de professoral, rien qui sente le système. C'est tout simplement *l'histoire des travaux qui ont préparé la lecture et l'interprétation des inscriptions de la Perse et de l'Assyrie.* On sait qu'il existe trois espèces principales d'écritures cunéiformes, représentant le langage des trois principales races qui peuplaient le vaste empire des Perses. A Persépolis, dont les palais sont l'œuvre de la dynastie des grands rois achéménides, et dans les capitales des provinces, les actes émanés du chef de l'Etat se trouvent reproduits par des inscriptions dans les trois langues. Au premier rang est le perse, puis vient la rédaction scythique ou touranienne, enfin le texte assyrien. Ces trois écritures ont cédé l'une après l'autre aux efforts des savants pour les déchiffrer, et le livre de M. Ménant est consacré tout entier à l'historique de ces études. L'intérêt de son récit rappelle celui que nous éprouvons à suivre les explorateurs des sources du Nil ou du fameux passage à travers les glaces du Nord. S'il y a moins de vies sacrifiées, les tentatives infructueuses, les obstacles à vaincre, les péripéties de tout genre ne manquent pas au tableau. Et en s'attachant à la personne des chercheurs on finit par s'attacher au sujet même de leurs recherches. C'est ainsi qu'en suivant pas à pas le chemin qu'ils ont parcouru on fait halte de temps à autre pour regarder en arrière, puis, reprenant le bâton de pèlerin, sous les auspices de guides nouveaux et plein de vigueur, on arrive enfin au but, et, sans s'en douter, on possède les *éléments de l'épigraphie assyrienne.* Quelques dates, quelques noms suffisent à donner une idée de cette marche progressive de la science. Les monuments qui ont été le point de départ de tous les travaux se trouvaient dans les restes de l'antique capitale de la Perse, à Persépolis. La résidence des princes achéménides détruite par Alexandre a laissé des ruines imposantes. Au XVIe siècle, on ne les connaissait toutefois que par les récits de quelques pèlerins; dans les premières années du siècle suivant (1618 et 1621) elles furent visitées par deux voyageurs, l'Espagnol don Figuëroa et le gentil-

[1] Voir la *Revue Contemporaine* des 31 mai et 15 juin 1859, du 31 janvier 1863.

Digitized by Google

nomme romain Pietro della Valle, dont les descriptions détaillées excitèrent vivement l'attention; ils furent les premiers à signaler les caractères dont les murs étaient couverts. Cinquante ans plus tard, le Français Chardin confirmait leurs observations. Quant à la lecture des textes, aucun essai n'était encore tenté. On pressentait que les signes cunéiformes étaient des écritures, on croyait déjà avoir constaté l'existence de plusieurs écritures différentes, et leur direction de gauche à droite. Le XVIIIe siècle débuta naturellement par le scepticisme : l'orientaliste anglais Hyde prétendit que ces signes étaient le jeu d'un sculpteur qui avait imaginé d'essayer combien de différentes formes pourrait produire une seule figure élémentaire (le clou ou coin qui y domine) combinée avec elle-même; suivant lui, c'était une simple décoration. La publication faite par Kæmpfer en 1712, d'une inscription de vingt-quatre lignes, ne fit guère avancer la question. Le premier savant qui ait élevé à la hauteur de faits les suppositions que nous avons indiquées est le Danois Niebuhr (1765); c'est à lui qu'on doit les premières copies rigoureusement exactes d'un certain nombre de textes. Dès lors il fallait savoir séparer les mots, il fallait déterminer si chaque figure représentait une lettre, une syllabe, ou une idée. Et tout d'abord il s'agissait de s'attaquer au premier genre d'écriture, au moins compliqué. Niebuhr commença par dresser une table des différentes combinaisons que les éléments de l'écriture formaient dans ce système. Il s'assura que le nombre n'en dépassait pas quarante-deux. En 1798 on arrivait à conclure que les mots étaient séparés par un clou en diagonale. En 1802, Münter croyait avoir déchiffré douze caractères; sur les valeurs qu'il leur donne, deux seulement, A et B, devaient être confirmées par les recherches ultérieures. A la même date, Grotefend, à l'aide de l'archéologie et de l'histoire, arrivait à des conclusions générales qui, fruit d'une intuition heureuse plutôt que de combinaisons et de calculs, devaient faire faire un progrès décisif au déchiffrement. L'histoire lui apprenant que les palais de Persépolis devaient avoir été construits par Darius et ses descendants, il chercha d'emblée à reconnaître les formules contenant les noms et les titres des rois, il s'aida des débris de la langue perse conservés dans le persan moderne, quand il le put même de mots zends, il arriva ainsi à comprendre des phrases entières du texte avant que leur prononciation fût déterminée d'une manière certaine. Et si un petit nombre seulement des lettres qu'il avait cru pouvoir reconnaître se sont trouvées justes, c'est néanmoins de ses travaux qu'est sortie la lumière. Peu de temps auparavant la langue sacrée des Perses (le zend) avait été retrouvée dans l'Inde par Anquetil Duperron. Si l'on ne connaissait pas la langue des inscriptions, on possédait au moins un dialecte qui s'en rapprochait beaucoup. L'idée de le comparer avec les mots déchiffrés sur les monuments de Persépolis devait être féconde en résultats. En 1836, trois orientalistes, Lassen, Rawlinson et Burnouf essayaient dans des travaux simultanés de déterminer l'alphabet entier. Bientôt la langue fut définitivement classée parmi les langues indogermaniques ou ariennes, à côté du sanscrit et du zend. De nouvelles inscriptions en grand nombre furent copiées et publiées; en leur appliquant les alphabets dressés, on put s'as-

Digitized by Google

surer que presque partout elles fournissaient un sens traduisible à l'aide des données philologiques et historiques ; ainsi les noms propres étaient déjà parfaitement reconnaissables, de même quelques désinences grammaticales dont on constatait l'analogie avec celles du zend et du sanscrit. Quant aux erreurs, on put les contrôler et les rectifier. Les nouveaux travaux de MM. Lassen et Rawlinson (1839-1847), ceux de MM. Hincks et surtout de M. Oppert ont donné une complète certitude à la lecture des textes perses. Tout ce qui a été découvert jusqu'ici a été traduit et commenté. L'inscription la plus ancienne appartient au règne de Cyrus, la plus récente à celui du dernier Darius. Elles n'ont pas été trouvées seulement à Persépolis ; les villes de Suze, de Van, ont fourni leur contingent. Les rochers même ont servi de monuments aux puissants rois de Perse, et portent autour de bas-reliefs considérables des inscriptions fort longues. La plus importante est celle de Darius Ier à Bisitoun qui compte six cents lignes d'écriture. C'est une liste des hauts faits de Darius qui, sur un grand nombre de points, confirme les assertions des auteurs anciens ; en revanche, et ceci n'étonnera personne, elle se tait sur les défaites du grand roi et sur les circonstances merveilleuses par lesquelles une tradition expliquait son avénement au trône.

Nous avons donné beaucoup de détails sur le déchiffrement des textes perses, et quoique celui des deux autres textes ait présenté des difficultés non moins grandes, nous serons plus brefs à leur égard ; pour expliquer nettement le sujet, nous serions obligés de reproduire presque toute cette partie de l'ouvrage de M. Ménant.

Le texte perse traduit devenait une base solide pour l'interprétation et la lecture des deux autres. On se demandait encore si ces derniers étaient bien des traductions du premier. Mais le doute ne fut plus possible dès qu'on eut constaté que les noms propres étaient annoncés par un signe spécial (un clou perpendiculaire), et que dans les trois colonnes leur nombre était le même : quatre-vingt-dix ; mais quand il fallut décomposer les mots on s'aperçut que les signes n'étaient plus des lettres simples ; ils représentaient des syllabes ou des idées. Aussi s'écoula-t-il un certain temps avant qu'on osât tenter la lecture des textes de la seconde espèce. Westergaard donna le signal en 1844. Ses résultats rencontrèrent une méfiance générale, mais ils furent confirmés en 1850 par M. de Saulcy. On reconnut bientôt qu'on avait affaire à une langue tout à fait nouvelle, « la phrase présentait une structure générale indo-européenne, mais les substantifs avaient une déclinaison analogue à celle des substantifs turcs ; on trouvait un pronom sémitique, des adverbes sanscrits, une conjugaison tartare et celtique. » Cela est vraiment extraordinaire ; on peut se demander avec M. Ménant si « ce langage qui semble avoir emprunté ses formes à tant d'idiomes divers, ne leur aurait pas au contraire laissé ses débris. » Tout n'est pas dit sur cette langue, et le nom même de médo-scythique ou touranienne qu'on lui a donné n'est peut-être pas le dernier mot de la science, du moins les raisons sur lesquelles on s'appuie ne nous paraissent point suffisantes.

Restaient les textes assyriens ; leur dénomination était sûre puisqu'on

Digitized by Google

retrouvait des inscriptions semblables dans les ruines de Ninive et de Babylone, fouillées par MM. Botta et Layard. Le succès de ces deux hardis investigateurs eut un retentissement immense, qui motiva en 1851 la mission de M. Oppert en Mésopotamie. On se voyait en face d'une écriture encore plus compliquée que la seconde. Celle-ci comptait cent neuf caractères, la troisième en comprend un nombre beaucoup plus considérable. Mais sur les cent neuf caractères *touraniens*, quatre-vingt-seize se retrouvent dans le syllabaire assyrien, car on ne peut donner le nom d'alphabet à un catalogue de signes qui répondent à des syllabes; on pouvait en conclure que les deux écritures procédaient d'une même origine, d'un même système graphique. Dans l'assyrien toutefois, le nombre des *idéogrammes*, ou signes désignant une idée, un mot entier, est plus nombreux et quelquefois, en comparant les altérations successives qu'il a subies, on arrive à croire que primitivement l'écriture était hiéroglyphique. En outre, ces idéogrammes se composant quelquefois de plusieurs signes, qui ont chacun déjà une valeur syllabique (ainsi le nom de Babylone se trouve écrit tantôt par trois signes réunis, qui se liraient *Din-tir-ki*, tantôt par trois signes syllabiques, qui donnent la vraie prononciation : *Ba-bi-lu*) il devient souvent très difficile de savoir à quelle espèce de signe on a affaire. Néanmoins ces difficultés ont été vaincues. En France, M. de Saulcy a commencé l'œuvre du déchiffrement; le nom de M. de Longpérier s'associe très honorablement à ce genre de recherches. A l'heure qu'il est, grâce aux études patientes de MM. Hincks, Rawlinson et Oppert, il paraît définitivement établi que l'assyrien est une langue sémitique; les textes déjà étudiés, déjà déchiffrés, transcrits en caractères hébraïques, formeraient un volume plus considérable que la Bible. A ceux qui douteraient encore de la réalité de cette science nouvelle, on peut répondre par le récit de l'expérience faite en 1857. La traduction d'une longue inscription de Tiglat-Pilezer, datant de l'an 920 avant notre ère, fut mise au concours par la société asiatique de Londres. Quatre orientalistes répondirent à l'appel et envoyèrent leurs versions sous pli cacheté. Le 25 mai, les paquets furent ouverts; on nota avec soin les points de ressemblance et les points de dissemblance; beaucoup de passages se trouvèrent traduits absolument de la même manière, d'autres ne différaient que par des nuances. Dès lors, il était évident que, les principes acquis, il ne s'agissait que de les formuler. C'est ce qu'a tenté M. Oppert avec un plein succès. La grammaire et le dictionnaire assyriens se complètent tous les jours, et l'on a pu traduire des inscriptions remontant au règne de Hammourabi, roi de Babylone, de la première dynastie (2000—1550 av. J.-C.); nous possédons des tables chronologiques qui permettent de suivre le règne des rois d'Assyrie pendant trois cents ans (944—642). Enfin, nous lisons les actes authentiques d'une série de princes dont il est parlé dans les auteurs sacrés et profanes.

Dans cette rapide analyse, nous ne nous sommes préoccupé que du sujet principal du livre de M. Ménant; nous devons ajouter qu'au commencement de chaque paragraphe l'auteur résume l'histoire des peuples dont il s'agit. En outre, la description des principaux monuments, palais ou

Digitized by Google

bas-reliefs, description accompagnée de bois nombreux, donne de la variété à l'ensemble; tandis que des tableaux disposés avec ordre indiquent la valeur attribuée à chacun des signes graphiques par les différents savants, et permettent au lecteur d'embrasser d'un coup d'œil les résultats obtenus.

Au point de vue historique proprement dit, les inscriptions perses et assyriennes sont peut-être moins instructives que les hiéroglyphes égyptiens. La lecture de ces derniers a été grandement facilitée par le marbre de Rosette et sa version grecque, et par la persistance de l'ancien langage dans le copte moderne. Aussi, jusqu'à nouvel ordre, croyons-nous que les belles et nombreuses découvertes de Mariette-Bey et de M. de Rougé ont une importance bien plus grande que toutes celles qu'on a pu faire dans la Mésopotamie. Mais le déchiffrement des inscriptions cunéiformes est du plus grand prix pour l'étude comparée des langues, et, sous ce rapport, il permettra d'ajouter un chapitre de plus à l'histoire des origines de l'humanité.

Comparée avec ces périodes lointaines, l'antiquité classique nous semble presque une époque actuelle. Malgré les masses de richesses qu'elle nous a déjà livrées, elle ne cesse de nous fournir des matériaux nouveaux. Parmi les dernières conquêtes de l'épigraphie grecque, nous pouvons en citer une dont l'importance n'échappera à personne, et qui fait le plus grand honneur à la France. Il s'agit des inscriptions de Delphes. La possession du sanctuaire et de l'oracle d'Apollon Pythien faisait de cette ville le centre religieux de la Grèce. Les jeux pythiques attiraient une foule immense de Grecs venus des contrées les plus lointaines. Mais Delphes était aussi en quelque sorte la capitale politique des Hellènes : dans ses murs siégeait le conseil des amphictyons, antique représentant de la primitive unité de race, ombre d'une autorité centrale. Malgré les nombreux renseignements fournis par les écrivains de l'antiquité, on était loin de se faire une juste idée du rôle que jouait cette cité dans le monde grec, et, en particulier, on se perdait en conjectures sur le conseil des amphictyons, sa composition, sa compétence. La découverte des murs qui soutenaient la terrasse du temple devait jeter un jour tout nouveau sur ces questions. En 1840, Ottfried Müller en commença le déblaiement; quelques jours après, il était frappé d'un coup de soleil qui l'enleva trop tôt à la science. Cet illustre savant s'attaqua au mur pélasgique qui regarde le midi, en mit à nu 10 mètres, et copia une cinquantaine d'inscriptions, qui furent publiées en 1843 par M. Curtius; puis le mur disparut de nouveau. En 1860 les travaux, repris par un habitant de Delphes, rendirent à la lumière quelques textes qui ont été édités par MM. Michaëlis et Conze. Mais ce n'était rien en comparaison des fouilles entreprises en 1861 par MM. Wescher et Foucart, membres de l'Ecole d'Athènes [1]. A l'heure qu'il est, tout le mur méridional est mis à nu sur une longueur de 80 mètres. Des trois assises

[1] Inscriptions recueillies à Delphes et publiées pour la première fois sous les auspices de S. Exc. M. Rouland, ministre de l'instruction publique et des cultes, par C. Wescher et P. Foucart, membres de l'école d'Athènes. Paris, Didot, in-8°. 1863.

Digitized by Google

de ce mur, la supérieure est construite en pierres de taille, la seconde est polygonale, la troisième se compose de blocs énormes constituant les fondations. Les inscriptions, dont le nombre dépasse cinq cents, couvrent cette paroi tout entière et en font en quelque sorte un immense manuscrit de pierre, dont la rédaction remonte aux temps d'Alexandre et de ses successeurs. Ces documents sont des actes publics ou des actes privés. Dans la première catégorie rentrent les décisions du conseil des amphictyons, celles de l'autorité locale de Delphes, enfin une résolution prise dans l'assemblée générale des Grecs, à l'occasion de la fête des Eleutheria à Platée. La seconde classe, de beaucoup la plus nombreuse, comprend les actes privés rédigés sous la sanction des surveillants du temple; ils constatent l'affranchissement d'esclaves sous une forme particulière, religieuse, et jusqu'ici inconnue chez les Grecs. Tous ces documents sont datés à la manière antique, c'est-à-dire par l'indication des magistrats en charge (*éponymes*) sous l'autorité desquels ils sont dressés. Le titre de ces magistrats varie selon les Etats et les cités. Pour la ville de Delphes, ce sont l'*archonte* et trois *conseillers semestriels*; pour la ligue étolienne, le *stratége*. Ce sont ainsi autant de chartes authentiques, auxquelles on peut emprunter des données chronologiques d'une grande sûreté. Des détails nouveaux et curieux nous sont aussi fournis sur certaines fêtes, par exemple sur celle *de la délivrance* (*Sotéria*, en l'honneur de Zeus-Soter et d'Apollon), instituée pour perpétuer la mémoire de la défaite des Gaulois par les Etoliens et les Athéniens, en 280 avant J.-C. Cette fête, dont l'importance rivalisa bientôt avec celle des jeux pythiens, se composait de deux parties, à savoir : de concours littéraires et musicaux et de concours de gymnastique. Quatre grandes inscriptions renferment des comptes rendus de la première partie des jeux avec les listes de tous les concurrents. Les genres les plus divers y sont représentés. Le premier concours est celui des *rhapsodes*, qui récitaient les poèmes d'Homère; les musiciens leur succèdent; les uns chantent en s'accompagnant sur la cithare, d'autres se contentent de jouer de cet instrument sans chanter. Pour les poètes lyriques, l'objet du concours est un hymne destiné à être chanté avec accompagnement de flûtes lorsque la procession se mettra en marche vers l'autel pour accomplir le sacrifice solennel. Le poète n'est pas seul couronné, il y a aussi des prix pour les flûtistes et pour chacun des chœurs (d'hommes et de jeunes garçons). Enfin viennent les grands concours scéniques où, comme dans toutes les fêtes de la Grèce, on entendait plusieurs drames et comédies de suite. Les inscriptions publiées par MM. Wescher et Foucart sont encore intéressantes à d'autres points de vue; elles se prêteront à des études sur la langue, sur les institutions, sur la civilisation grecque dans les derniers temps de l'indépendance. Il suffirait, par exemple, de faire le relevé du nombre des esclaves, de leurs noms, des nations auxquelles ils appartiennent pour obtenir des détails statistiques sur l'extension de la traite chez les anciens.

Un seul côté de la muraille étant exploré, on pouvait se demander si les autres faces existaient et si elles ne conservaient pas aussi des documents précieux. Dans le but d'éclairer ces questions, M. Wescher retourna

Digitized by Google

à Delphes en 1862. Ses nouvelles recherches furent couronnées de succès. C'est ainsi qu'il a pu lire cet hiver, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, plusieurs mémoires très remarqués *sur les amphictyons, sur les limites du territoire sacré et sur les revenus du temple.* Le jeune savant se proposait surtout de retrouver le mur oriental ; il présumait non sans raison que ce côté où était l'entrée du sanctuaire devait recéler les inscriptions les plus anciennes et les plus importantes. Mais un village, Castri, existe aujourd'hui sur l'emplacement de la cité antique, et les fouilles ne pouvaient se faire sans mettre en danger quelques maisons. Néanmoins, le 15 juin, M. Wescher commença les travaux sur la route de Delphes à Castalie; il découvrit bientôt le mur qu'il cherchait et qui était en effet couvert d'inscriptions, dont il prit des estampages; mais il dut combler la fosse pour ne pas compromettre la solidité des édifices voisins. Il avait ainsi constaté la situation et la direction de la façade, et désormais les archéologues savent l'endroit précis où de nouveaux trésors sont enfouis dans le sol. Espérons que, tôt ou tard, ils verront le jour. Parmi les inscriptions nouvelles qui sont antérieures à l'an 221 de notre ère, deux des plus belles émanent des amphictyons, et M. Wescher en a tiré parti dans ses mémoires sur l'histoire et l'organisation de ce conseil. Mais c'est ailleurs qu'il a dû chercher les textes qui lui ont permis de fixer définitivement la liste des Etats amphictyoniques. M. Bœckh a reproduit, dans le *Corpus Inscriptionum Græcarum* une inscription de Delphes qui est *bilingue* (grécolatine), d'après deux copies antérieures, toutes deux fautives; on savait que sur la même pierre devait se trouver un autre document grec en lettres beaucoup plus petites et qu'on n'avait pu lire. M. Wescher résolut d'entreprendre l'étude sérieuse de ce monument; mais ce ne fut qu'à force de persévérance qu'il parvint à son but. Ici, nous lui laissons la parole : « Ce n'était pas chose facile. Le marbre sur lequel est gravé ce monument se trouve au fond d'une cave obscure, privée d'air, remplie de pots à huile et encombrée d'immondices de tout genre. Il est encastré dans un mur et, de plus, il est renversé, ce qui augmente encore la difficulté de la lecture. Je n'eus même pas la faculté de faire débarrasser la place : la propriétaire, craignant qu'on ne démolit son habitation, ne m'autorisait qu'avec peine et à prix d'argent, à me glisser furtivement chez elle, pendant les heures du jour où les gens du village, allant aux champs, laissaient leurs maisons désertes. Convaincu de l'importance du service qu'il s'agissait de rendre à la science, je ne reculai pas devant ces obstacles. Pendant douze jours consécutifs, je travaillai dans ce réduit, à la lueur de deux lampes, couché à plat-ventre devant l'inscription, afin de pouvoir la contempler de bas en haut. » Voilà pour ce qui concerne l'inscription déjà connue; pour copier celle qui était inédite et en partie enfouie dans le sol, il fallut encore plus de patience. Ne pouvant la faire nettoyer par des ouvriers, M. Wescher la nettoya lui-même. Il trouva le marbre tellement gâté et les lettres si peu profondément gravées, que les procédés ordinaires de l'estampage ne paraissaient guère applicables ; à force de soins, il réussit néanmoins à prendre une empreinte qui lui servit à contrôler sa copie. Gravée sur deux colonnes, cette inscription comptait

Digitized by Google

primitivement soixante-seize lignes de petite écriture, dont une grande partie est aujourd'hui détruite. C'est un nouveau groupe d'inscriptions amphictyoniques; les fragments publiés par M. Wescher dans le *Bulletin de l'Institut de Correspondance archéologique de Rome* (nos de février et avril 1865) sont des procès-verbaux de scrutins qui ont eu lieu dans le sein du conseil. Chaque Etat est mentionné avec le nombre de voix qu'il avait, et désormais on sait que les peuples amphictyoniques, au nombre de douze, avaient à l'origine chacun deux voix; mais cinq de ces Etats s'étant divisés en deux, chacune de leurs fractions n'eut plus qu'une seule voix. En sorte qu'on compte sept peuples ayant deux suffrages, et dix qui n'en ont qu'un. Les Ioniens, par exemple, se divisent en Athéniens et Eubéens; pour les Doriens, on distingue ceux de la métropole (ou de la Doride) de ceux du Péloponèse, en sorte qu'Athènes et Sparte n'avaient, dans les délibérations du conseil, qu'une importance bien inférieure à la grandeur de leur rôle politique.

Ces quelques détails sont pour ainsi dire glanés au hasard parmi les nombreux faits curieux et importants à divers titres que nous révèlent les inscriptions de Delphes. Les mémoires laissés par M. Wescher à l'Académie vont paraître sous peu. L'auteur, chargé depuis 1862 de plusieurs missions scientifiques en Grèce et en Egypte, a déployé partout cet entier dévouement à la science, ce tact archéologique dont il avait fait preuve en fouillant les ruines du temple d'Apollon. Il a amassé en peu d'années une quantité immense de documents nouveaux ou qui avaient été mal copiés. Les travaux qu'il a publiés jusqu'ici accusent une grande sûreté de jugement et d'érudition, et promettent un digne successeur des Letronne, des Raoul-Rochette et des Le Bas.

Nous trouvons dans les *Mémoires de l'Académie de Naples* une courte notice de M. Minervini sur un bronze provenant des fouilles de Pompéi. C'est une charmante statuette de Silène qui a servi de support à un vase dont il ne reste que les débris. A en juger par la gravure, elle paraît appartenir à la bonne époque de l'art grec. Le dieu est debout, couronné de lierre; son manteau noué autour des hanches laisse le corps nu jusqu'à la ceinture et n'atteint pas aux genoux. Le bras gauche soulève en l'air un serpent qui se roule en spirale au-dessus de la tête; le bras droit abaissé vers la terre tenait sans doute le thyrse. Sur le cercle formé par le serpent s'élèvent trois palmettes destinées à maintenir le vase. Silène n'a pas précisément l'air de supporter une charge, comme c'est le cas, par exemple, des supports dont le motif est Atlas, mais plutôt de jongler. Cependant il fait un effort, pour se maintenir en équilibre, car il est titubant. Les pieds écartés, la tête penchée à droite, le regard perdu, les paupières et les lèvres gonflées montrent qu'il est sous l'influence du vin. Le mouvement, l'expression, les attributs, tout est en harmonie et ne laisse aucun doute sur les intentions de l'artiste. Il n'y a rien d'exagéré, de repoussant dans cette image de l'ivresse, on n'y trouve pas cet air hébété de *Bacchus ivre* (au Louvre). C'est bien là Silène conduisant les mystères de Bacchus, les *orgies* comme disaient les Grecs.

CHARLES MOREL.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

LA COMÉDIE LATINE. — PLAUTE

Les Comédies de Plaute, traduites en français par M. E. Sommer, avec une Introduction et des Notices, deux volumes. Paris, Hachette et Ce.

Assurément il ne faut décourager personne, et les érudits sont dignes de toute notre admiration. Voici, par exemple, M. Benoist qui vient d'éditer successivement deux des comédies de Plaute, la *Cistellaire* et le *Rudens* (c'est à dessein que je ne traduis pas ces titres); voici donc M. Benoist qui vient de publier coup sur coup deux éditions savantes, les plus savantes du monde, avec une critique ou plutôt une restitution du texte, qui lui a coûté, j'imagine, de longues années, qui est une merveille de science et de patience, qui fera le bonheur ou le désespoir d'environ quatre personnes; avec des notes françaises ou même latines auxquelles il a donné tous ses soins, où il a condensé tout son savoir, où il a réuni toutes ses recherches, où il a mis, disons le mot, tout son cœur de savant. Certes un pareil zèle est méritoire; il est beau de pâlir sur des textes et de blanchir sur des commentaires; il est doux surtout de se livrer tout entier à l'innocente ambition de rétablir un hémistiche, de ressusciter un vers. Ce sont là de ces travaux, de ces jouissances d'amateur qui suffiront toujours à défrayer, en dehors de la vie réelle, de fort honnêtes gens.

Mais, s'il faut dire toute ma pensée, j'aime mieux un savant qui traduit qu'un savant qui commente; c'est un savant moins égoïste que l'autre, il ne travaille pas seulement pour lui, il travaille surtout pour nous. Il ne recherche pas seulement la divine, mais trop personnelle satisfaction d'un mot retrouvé ou d'un vers reconstruit, il pense aux malheureux profanes pour qui ces restaurations sont de peu, aux gens du monde, aux affairés qui ne demandent qu'à lire rapidement, à connaître vite, qui n'ont plus le temps, qui n'ont pas souvent les moyens de lire en latin ou en grec, et pour lesquels Plaute lui-même, Plaute, le véritable père de Molière, resterait absolument inconnu, si quelque professeur obligeant ne le leur accommodait à la française. Et nous-même, confessons-le..... hélas! il est déjà loin, et il s'éloigne tous les jours, le temps où Plaute, où d'autres, encore moins abordables, et jusqu'aux Grecs, les Aristophane, les Euripide

Digitized by Google

nous étaient presque familiers, où nous causions avec eux dans leur langage, où ils n'avaient pas l'air plus étrange pour nous que les vieux compatriotes Amyot, Montaigne ou Rabelais. Aujourd'hui encore, peut-être ne faudrait-il qu'un peu d'effort, une reprise d'habitude, et, comme on dit, s'y remettre. Mais le loisir? La vie est si courte, a dit un philosophe, qu'on n'a pas seulement le temps de se faire la barbe. C'est ce qu'on ne croit pas à quinze ans, quand la barbe est encore à venir; on le croit à trente, et on lit Plaute, pour aller plus vite, dans une bonne traduction.

Je ne crois pas qu'il y en ait jamais de meilleure que celle de M. Naudet; c'est ce qu'on appelle une traduction célèbre. Espérer qu'on la dépasse jamais est certainement téméraire, et le dire est presque impertinent. Cependant celle que vient de publier M. Sommer a bien aussi son mérite. Elle est moins exacte, moins fidèle, moins voisine du texte original, moins respectueuse, pour tout dire; mais elle est française, elle est courante, on la lit couramment, comme son auteur l'a écrite; on n'a pas besoin d'avoir le latin auprès de soi pour la comprendre; on n'a pas besoin de se creuser la tête pour l'interpréter, car elle a soin d'emprunter à notre langue comique ses tours si francs, si naturels, ses locutions vives, rapides, familières, enfin son allure et sa gaieté. Est-ce que les professeurs de l'Université renonceraient à ce jargon barbare, à ce burlesque déguisement qu'ils avaient coutume d'imposer, sous prétexte de traduction, à ces admirables auteurs anciens? Est-ce qu'ils consentiraient enfin à franciser, à déshonorer un peu leurs dieux pour nous les faire adorer? Comment, nous en sommes là! Voilà des traductions que l'on comprend, que l'on peut lire d'un bout à l'autre, d'une seule haleine, sans impatience et sans fatigue. Il y a deux ans, c'était M. Fallex qui se permettait d'habiller ainsi Aristophane à la française; aujourd'hui, c'est M. Sommer qui ose mettre le langage de Molière dans la bouche de Plaute. La majesté de la traduction est violée, grands dieux! et qu'est-ce que nos pédants vont dire?

Le public, il est vrai, le bon public ne s'en plaint pas. Il lit Plaute, non plus seulement avec curiosité, mais avec plaisir, et surtout avec facilité, comme si c'était un auteur comique de nos jours, comme si, au lieu d'être édité chez Hachette, il avait été publié par Michel Lévy. Et nous faisons comme le public, nous lisons Plaute en français comme s'il n'avait jamais écrit en latin. Et quand nous l'avons lu, nous l'aimons bien plus qu'on n'aime les auteurs latins au collége. Alors, il se produit un phénomène assez bizarre : cet homme, ce poète, ce génie, dont les trois quarts d'entre nous s'étaient assez peu inquiétés à l'âge où les écrivains anciens ne sont guère pour nous que des châtiments; cet auteur dont le nom même, un peu compromettant, est un de ceux qu'on ne prononce que rarement aux écoliers; ce comique oublié, ce Plaute enfin, voici que nous commençons à nous intéresser à lui, nous demandons qui il est, nous voulons le connaître, nous voulons absolument en savoir plus long sur son compte, nous sommes presque surpris de ne pas trouver sa biographie dans les journaux. Tel est du moins, pour notre part, aussitôt que nous nous sommes mis à le relire, le premier sentiment qu'il nous a fait éprouver. Autrefois,

Digitized by Google

il nous souciait bien de savoir au juste ce que fut Plaute; c'était assez d'en traduire de temps à autre quelques vers, et de passer deux heures avec la servante de son *Avare* pour accomplir une tâche impossible, à savoir pour mettre en français ce long et fameux *circumspectatrix*; ô mes chers camarades, vous en souvenez-vous? Mais, de Plaute lui-même, rien; on ne songeait pas à lui, on n'avait pas l'idée d'en savoir plus long sur son existence. A l'âge où tout paraît sourire dans notre vie, c'est étonnant comme nous nous occupons peu de celle des autres!

Plus tard, cela change, et rien d'humain ne nous laisse indifférents. Nous devenons curieux, au contraire, des événements, des particularités, des anecdotes, de tous les détails enfin qui ont marqué une existence; nous ne pouvons rencontrer un homme de génie sans interroger sa vie en même temps que ses œuvres, sans chercher dans ses œuvres sa vie même. Celle de Plaute, hélas! est parfaitement inconnue, et il ne reste sur lui que des commérages. J'ai dit hélas! et pourtant est-ce un malheur? Le souverain bien, pour un artiste, ne serait-il pas de laisser derrière lui une existence tout obscure, et seulement éclairée, çà et là, comme la nuit, par quelques œuvres lumineuses? Notre curiosité sympathique en demande davantage; mais elle n'est pas satisfaite avec Plaute. Que sait-on de lui? Qu'il naquit dans un bourg de l'Ombrie, et qu'il était dans toute la force de l'âge à peu près au temps de la seconde guerre punique. Il vit Cannes et Zama, l'invasion de l'Italie vengée par l'invasion de l'Afrique, Annibal aux portes de Rome, et Scipion dans les murs de Carthage, enfin tous les retours et toutes les vicissitudes de la fortune; il fallait certes un grand tempérament comique pour écrire des comédies en ce temps-là. Il en écrivit pourtant, à ce qu'on dit, une centaine. S'il faut, comme Varron, n'en admettre que vingt-trois, Plaute est bien heureux, car presque tout son bagage nous est parvenu. Il paraît que ce pauvre Marcus Accius fut à la fois, comme Molière, auteur, acteur et *impresario*, c'est-à-dire entrepreneur de spectacles. Il s'enrichit, puis il se ruina, ce qui arrive à beaucoup de ces comédiens, et fut quelque temps avant de reparaître sur la scène. Des chroniqueurs ont rapporté qu'il avait été obligé, pour vivre, de vendre sa liberté et de tourner la meule. M. Sommer n'en croit rien et nous jure que les Romains n'étaient plus assez barbares pour laisser leur premier comique en esclavage. M. Sommer en est-il bien sûr? Est-il bien convaincu que les durs soldats de Zama et de Cynoscephales, à qui Plaute était obligé de raconter d'abominables gaudrioles pour les faire un peu rire, fussent absolument capables de se cotiser pour le tirer de son moulin? C'est possible; mais ce qui est certain, dans tous les cas, c'est que l'auteur des *Captifs*, d'*Epidique*, et de vingt autres comédies, a vu de bien près l'esclavage, s'il ne l'a pas touché.

L'esclavage fait à peu près le fond de toutes les pièces de Plaute; c'est pour ainsi dire le milieu où elles se meuvent. Quand il n'envahit pas la comédie, il y reste toujours au premier plan et en vue, comme une sorte de labyrinthe élevé, où l'on revient fatalement après mille détours. C'est déjà comme cela dans la comédie grecque, chez Ménandre et chez tous les contemporains ou imitateurs de Ménandre : Diphile, Epicharme, Phi-

Digitized by Google

lémon, dont il ne reste à peu près rien, mais que Plaute avoue sans cesse avoir reproduits et copiés. On trouve déjà chez eux ces types de valets fripons, ivrognes, fourbes surtout et battus, ces modèles de tous nos Scapins que Molière prit à Plaute, comme Plaute et Térence les avaient empruntés aux Grecs. Mais, si nous en jugeons précisément par l'imitation qu'en a faite aussi Térence, l'esclavage ne tient pas, dans les comédies grecques, la même place que dans les comédies de Plaute, c'est-à-dire la première place. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble même reconnaître chez ce dernier un vivant esprit de haine, de rancune et de révolte contre les hontes et les misères de l'esclavage. Il en rit quelquefois, comme Molière riait de ses propres chagrins; mais si l'amertume de Molière perce quand il parle des maris trompés, l'amertume de Plaute perce au moins autant quand il parle des esclaves battus. Il ne manque jamais de les montrer avilis, rossés, crucifiés même au bon plaisir de leurs maîtres; mais il n'oublie jamais de leur donner leur revanche. Lisez, je vous prie, une scène plaisante du troisième acte de *l'Asinaire*, où deux esclaves, Léonidas et Liban, tiennent à merci leur jeune maître Argyrippe, qui a besoin d'argent. Le pauvre garçon est obligé, à la fin, d'en passer par où ils veulent, c'est-à-dire de leur donner sa maîtresse à embrasser, et, chose plus répugnante encore dans l'antiquité, de porter l'un d'eux sur son dos, de servir de monture à un esclave : « Et voilà, s'écrie Liban, comme on rabat l'orgueil de ces personnages. » Remarquez en outre que Plaute, après nous avoir montré, tout du long de sa pièce, des esclaves qui font tout pour être pendus, finit toujours par les affranchir au dénoûment. Il prend soin de leur ménager cette compensation, cette consolation suprême, ce but, cette idée fixe et ce rêve unique des esclaves, la liberté. C'est à croire, en vérité, qu'il la désira lui-même quelquefois, et qu'il ne la posséda pas toujours, car alors il faudrait lui faire honneur d'un esprit d'humanité, d'une sorte de philosophie antiesclavagiste bien supérieure aux idées ordinaires de ses contemporains.

M. Guillaume Guizot a montré, je le sais, dans un livre à la fois très ingénieux et très solide que toute la comédie grecque, du moins la nouvelle comédie qui trouva sa plus délicate expression dans Ménandre, est toute remplie de ces sentiments d'humanité, de pitié, de sympathie auxquels s'ouvrit si naturellement plus tard l'âme de Térence. Cela est parfaitement vrai, et il est possible que Plaute ait rencontré là quelques traits comiques ou touchants qu'il n'a pas laissés perdre. Mais il a fait plus : non content d'ouvrir toute grande aux esclaves la porte de ses comédies, non content de les venger, en leur donnant toujours de l'esprit et de les récompenser en leur donnant toujours la liberté; il a fait leur apologie, il a écrit leur panégyrique, il a composé une pièce tout entière, les *Captifs*, dont on a bien le droit de dire, malgré l'apparence hellénique des noms, qu'il n'a pas emprunté le sujet à la comédie grecque, car lui-même ne nous en dit rien, et ce serait la première fois que sa bonne foi naïve aurait oublié de nous prévenir d'un emprunt de ce genre. Prenez la peine d'ouvrir cette belle comédie des *Captifs;* nulle n'est plus romaine, nulle n'a davantage l'accent romain. Une comédie, ai-je dit; à proprement parler,

Digitized by Google

ce n'en est pas une; c'est tout autre chose, c'est l'éloge des esclaves, c'est une revendication de vertu et de courage pour les ilotes, pour les parias, pour les captifs, pour toutes les castes, pour toutes les conditions livrées sans justice au mépris et sans défense à l'oppression. Dans la pièce de Plaute, l'esclave Tyndare, fait prisonnier avec son maître Philocrate, se donne pour Philocrate lui-même, afin de lui faciliter les moyens de s'évader. En effet, Philocrate, de son côté, est pris pour l'esclave Tyndare et leur propriétaire commun l'autorise à retourner dans son pays pour traiter de la rançon. Cependant Tyndare demeure, exposé à toute la colère de sa dupe, à tout le ressentiment d'un ennemi trompé qui a sur lui le droit de vie et de mort. On le met aux fers, on le conduit aux carrières; il ne souffle mot, ni ne bouge, ni ne se plaint, ni ne se vante; l'héroïque esclave subit en silence le châtiment de sa vertu. En vérité, il y a là quelque chose de noble, de grand, il faudrait dire de chevaleresque, dont on est fortement saisi. Il y a comme du chrétien dans cet esclave; le dévouement, à cette limite, prend l'apparence de la foi. Et voyez comme, dans le mensonge, dans son pieux mensonge, dans sa vertueuse fraude, Tyndare s'exprime avec noblesse : « J'ai été libre comme l'était votre fils. A moi comme à lui, l'ennemi a ravi la liberté. Il est assurément *un Dieu* qui entend et voit tout ce que nous faisons : selon que vous m'aurez traité ici, il traitera là-bas votre fils. Si vous me faites du bien, vous en serez récompensé; si vous agissez mal, attendez-vous à la pareille. Mon père me regrette autant que vous pouvez regretter votre enfant. » Et, ce qui est encore plus beau peut-être, contrefaisant, lui esclave, jouant jusqu'au bout son rôle d'homme libre, il dit à l'homme vraiment libre, au prisonnier de qualité, que le maître laisse partir parce qu'il le regarde comme un méchant esclave : « Songe, je te prie, que tu vas au pays sur ma parole, que nous t'avons estimé et que ma vie est en gage pour toi. Ne va pas me méconnaître quand tu seras éloigné de mes yeux. Tu me laisses ici à ta place en esclavage; ne t'imagine pas que tu es libre et n'abandonne pas ta caution. Sois fidèle à qui t'est fidèle. Par ta droite que je retiens et que je presse, je t'en conjure, ne sois pas plus infidèle que moi. Pense que tu es maintenant mon maître, mon père, je te confie mes espérances et mes intérêts. »

L'illusion ne saurait être plus complète; Tyndare parle absolument comme s'il était le maître, et que le maître qui s'en va fût l'esclave; pourtant il y a dans les dernières paroles une sorte de prière discrète et comme un accent de mystérieuse supplication qui va droit au cœur. Toute cette noble pièce des *Captifs* produit justement la même impression que la scène du *pauvre* quand on la rencontre dans le *Don Juan* de Molière; c'est quelque chose de supérieur à la comédie même, une inspiration de génie au-dessus de l'ordinaire, une espèce de hasard magnifique et de trouvaille sublime.

Reconnaissons-le pourtant, les caractères comme celui de Tyndare sont assez rares chez Plaute. En général, ses personnages ne s'élèvent pas à ce niveau; la plupart sont même assez vulgaires et monotones dans leur vulgarité. Plaute les a empruntés à la comédie grecque, ainsi que le fit encore Térence après lui. Vous retrouvez là le père, indulgent ou sévère, mais

Digitized by Google

presque toujours ridicule, le fils débauché et dissipateur, l'esclave menteur et rusé, le marchand d'esclaves, le *procureur*, et surtout, et avant tout, et toujours et partout, la courtisane. Ces deux personnages se rencontrent et se coudoient sans cesse dans les comédies de Plaute; c'est son monde, c'est la société qu'il met en scène, et il se rend parfaitement compte du peu qu'elle vaut, car si par hasard il écrit une pièce honnête et nous montre un caractère un peu délicat, il prend soin presque toujours de nous le faire remarquer dans son prologue, et de nous avertir qu'il a manqué à ses bonnes habitudes de gaillardise; il a l'air d'en demander pardon au peuple romain.

Les courtisanes de Plaute (courtisanes est assez mal dit; mais enfin on s'en contente) sont d'admirables effrontées, très séduisantes, très brillantes, comme tout ce qui vient de la Grèce, et faisant bravement leur métier. Ce n'est pas qu'elles ne soient susceptibles d'attachement; elles ont presque toutes ce qu'on appelle, je crois, un amant de cœur; mais elles ne cherchent jamais à s'élever au-dessus de leur condition et de leurs mœurs ordinaires. Courtisanes elles sont, et elles restent courtisanes dans les moments mêmes où vous croiriez que l'amour va leur inspirer un peu de délicatesse. Elles n'ont jamais d'autre idée que de *plumer* les gens, et c'est le mot qu'elles emploient pour désigner le métier qu'elles font. Elles savent parfaitement qu'elles sont destinées à cet emploi, et elles s'en acquittent avec une sorte de conscience naïve. Les Esther, les Marguerite Gautier, les Fernande, les dames aux camelias enfin n'existent pas chez elles. Ces contrastes modernes et tout contemporains, de l'amour le plus subtil fleurissant tout à coup sur l'effronterie la plus grossière ne se rencontrent pas dans le cœur de ces braves filles; elles aiment grossièrement, quand elles aiment, et elles *plument* toujours, même ceux qu'elles aiment le plus. La plupart du temps, elles pratiquent depuis leur tendre jeunesse; on les a prises toutes petites, et c'est leur propre mère qui leur a mis l'état en main; voilà pourquoi elles sont si fortes, si expertes, si cuirassées contre toute espèce de repentir.

On les supporte parce qu'elles sont jolies, et puis, en vérité, parce que ce n'est pas leur faute; elles ne se figurent pas faire grand mal. la conscience leur manque absolument. Et pourquoi leur manque-t-elle? Parce qu'elle manque à tout le monde en même temps. Fouillez toute la comédie, je dirais presque toute la philosophie grecques, vous n'y trouverez pas qu'on leur ait jamais fait un seul affront; quand elles sont aimables et belles, elles jouissent même d'une certaine considération relative. On les juge utiles et même indispensables à la société dont elles font partie; on leur reproche quelquefois de manquer de générosité, jamais de manquer de pudeur. On trouve tout naturel qu'elles n'en aient aucune, comme on trouve naturel chez nous que, dans certaines professions, les ouvriers aient des mains tachées et des habits sales. On leur ferait tout à fait honneur si elles écorchaient un peu moins les gens. On se plaint qu'elles vendent cher, voilà tout.

Aussi, n'y a-t-il rien, en vérité, de plus effronté que ces jolies filles, si ce

Digitized by Google

n'est leurs horribles mères. Celles-ci sont absolument impitoyables; elles savent, à n'en pouvoir douter, que la beauté passe, que c'est un fonds qui s'épuise, qu'on a tort de n'en point tirer parti avant que l'âge ne le ruine; et c'est pourquoi elles ont l'oreille bouchée à toutes les prières. Il n'y a pas de langue dorée qui fasse; c'est de l'argent qu'elles réclament, et pas d'argent, pas de fille. Ecoutez Cleerète, dans *l'Asinaire* de Plaute : « Sais-tu? Ménager un amant, c'est se faire tort à soi-même. Un amant, pour nous, c'est un poisson; s'il n'est pas frais, il ne vaut pas le zeste. Mais frais! il est succulent, délicat; on peut le mettre à toute sauce, sur le plat, sur le gril, l'accommoder à sa guise. Il veut donner, il désire qu'on lui demande; tant que son sac est plein, il verse sans compter, sans savoir si le magot diminue. Il n'a qu'un souci, plaire à sa maîtresse, à moi, à la femme de chambre, aux domestiques, aux servantes; et même, le nouvel amoureux, il flatte jusqu'à mon *roquet* pour s'en faire bien venir! » Au lieu de *roquet*, mettez *bichon*, et je crois que la scène ressemblera beaucoup à une prophétie!

Cette Cleerète est vraiment la reine des mères. Que si par hasard sa fille Philénie a quelques velléités de sentiment, il faut voir comme elle vous la gourmande : « Tu veux donc méconnaître l'autorité maternelle? Est-il *décent* de ne pas écouter mes leçons? » On avouera que cette *décence* est un beau trait de comédie. « Je ne te défends pas, poursuit-elle, d'aimer ceux qui payent; mais je te défends d'aimer Argyrippe, qui ne paye pas! » Et la pauvre Philénie de se plaindre : « Cependant, le berger qui fait paître le troupeau d'autrui a toujours, pour charmer ses ennuis, une brebis qui lui appartient..... » La brebis de Philénie, c'est précisément l'amant de cœur, et sa mère, qui n'entend point de cette oreille, lui répond qu'on n'a jamais vu tant d'impudence. Cette admirable Cleerète n'a pas d'égale, si ce n'est peut-être une vieille femme que l'on rencontre dans *la Cassette*, et à qui Plaute n'a pas même jugé à propos de donner un nom, comprenant bien que le nom de son métier la qualifiait suffisamment. Il l'appelle la..... Nous la nommerons simplement *la vieille*. Elle a naturellement appris à sa fille le métier que l'on sait, et elle conseille à une amie de sa fille, qui n'en est pas encore là, d'y venir aussitôt que possible : « *Ces femmes du monde*, il leur déplaît que nous puissions quelque chose par nous-mêmes. Elles s'en vont criant que nous vivons avec leurs maris, que nous les débauchons; elles nous mettent sous leurs pieds, parce que nous ne sommes que des affranchies. Ta mère et moi, nous avons été courtisanes; vous, vous êtes nées de l'amour et du hasard, et nous vous avons élevées chacune pour nous. Ce n'est pas par dureté que j'ai fait prendre à ma fille le métier de courtisane, c'est que je ne voulais pas souffrir de la faim. » Et comme Philénie objecte qu'il aurait mieux vallu lui faire épouser quelqu'un : « Eh mais, en vérité, tous les jours elle épouse quelqu'un, elle a épousé ce matin, elle épousera tantôt..... Si elle n'épousait pas, toute la famille périrait misérablement de faim. » J'ai dû supprimer; peut-être même aurais-je dû supprimer tout le passage; il est bien curieux, bien expressif pourtant, et n'oublions pas que nous sommes avec un poète comique. Il faudrait rapprocher la réplique de la vieille d'une scène non

Digitized by Google

moins vive de *l'Ingénu* de Voltaire, où le pauvre Huron se fâche contre Mlle de Saint-Yves qui, après lui avoir promis mariage, ne veut pas faire mariage. Les gens d'esprit se rencontrent, et Voltaire ne se doutait certainement pas qu'il copiait Plaute. Il n'est pas jusqu'à Gavarni qui, dans ses *Lorettes vieillies*, n'ait copié Plaute sans le savoir.

Le poète latin, après les poètes grecs, il est vrai, et sans doute un peu par tradition, s'est vivement préoccupé de l'influence que les courtisanes exerçaient sur la société; il a étudié leur rôle dans toute sa diversité, dans ses nuances les plus subtiles, et il en a tiré plus d'effets comiques, plus de scènes bouffonnes qu'aucun autre poète. Ce serait peut-être l'occasion de rappeler, si chacun ne s'en souvenait, si les plus ignorants ne le savaient au moins par ouï-dire, que Plaute vise avant tout l'effet comique; il ne moralise jamais, ou du moins il dissimule adroitement sa morale; avant tout, il fait rire; c'est là son but et il l'atteint parfaitement. Il devait donc chercher, en un sujet si triste au fond, le côté ridicule. Il l'a trouvé et il a glissé dans chacune de ses pièces quelqu'un de ces *Jocrisses de l'amour*, comme nous disons aujourd'hui, qui mettent leur patrimoine aux pieds des Glycères parisiennes et des Philénies du passage Verdeau. Mais, si ridicules qu'ils soient, les jeunes gens sont toujours sympathiques, et Plaute l'a parfaitement compris. Aussi leur a-t-il témoigné quelque pitié en leur donnant relativement le beau rôle. Il les a plaints d'être pigeons et plumés comme tels; il les a suppliés de ne pas jeter leur jeunesse à tous les vents du faubourg Montmartre; il leur a montré quelque chose de mieux à faire et de plus sérieux. Ceux qu'il a drapés sans pitié, sans merci, bernés à outrance, vilipendés jusqu'à la mort, ce sont les vieillards amoureux. Ceux-là, il ne s'est pas contenté de les faire plumer, il les a fait écorcher tout vifs par tous ses autres personnages, par leurs maîtresses, par leurs femmes, par leurs esclaves, par leurs enfants. Si Balzac a cru avoir détaillé le premier le compte des vieillards et supputé à combien l'amour leur revient, il s'est grandement trompé; il y a dans Plaute vingt barons de Nucingen; il y en a partout; il en a mis dans toutes ses pièces. Lisez cette charmante comédie des *Bacchis*, dont la grâce décore et cache en vérité toutes les laideurs morales environnantes; vous y verrez comment deux jolies filles, jumelles de sang et de beauté, apprivoisèrent les deux ours les plus grognons qui se soient jamais aventurés dans un boudoir grec. Est-il rien de plus comique? Ces barbons tout grisonnants restent dans le piége d'où ils voulaient tirer leurs fils; et quels traits que ceux-ci : « J'ai vu bien des vauriens, dit au plus résistant des deux vieux la plus coquine des deux jeunes, mais, en vérité, vous êtes pire qu'eux tous! » Passé soixante ans, on n'a jamais résisté à ces douceurs : « C'est mon caractère! » riposte vaillamment le sexagénaire, et voilà notre imbécile englué. Plaute est allé encore plus loin dans *Casina*. Il s'agit ici d'un Almaviva sur le retour qui veut faire épouser Suzanne à son fermier. Le fermier, plus tolérant que Figaro, consent à tout ce qu'on veut; mais Suzanne, autrement dit Casina, prévient la comtesse, et le vieux trouve dans le lit nuptial une Casina barbue qui le sermonne avec un bâton. Dans l'*Epidique*, c'est-à-dire dans l'une des pièces que l'auteur

Digitized by Google

aimait le plus, dans cinq ou six autres pièces on rencontre le vieillard amoureux et battu.

Je ne puis donner ici une analyse de toutes les pièces de Plaute; il est bien plus simple de les lire l'une après l'autre dans l'excellente traduction de M. Sommer. Beaucoup se ressemblent par le sujet, par la donnée générale de l'intrigue; il est presque toujours question d'une jeune fille de qualité qui a été enlevée ou changée en nourrice, qui a été vendue comme esclave, qui a couru le monde, traversé toutes sortes d'aventures, et qui finit toujours par se marier, quoi qu'il en soit, à la suite d'une reconnaissance extraordinaire. Cette donnée, encore une fois, ne varie guère, mais c'est l'action, ce sont les moyens qui changent. Nul n'a eu, dans l'antiquité, plus d'imagination que Plaute pour inventer des expédients comiques, pour amener des coups de théâtre imprévus, pour combiner tous les éléments d'intérêt, toutes les ressources de surprise que le théâtre peut offrir. En cela, il est supérieur à tous les poètes comiques de l'antiquité, et peut-être à Aristophane lui-même; il est surtout bien supérieur à Térence, qu'il précéda; il devance les temps par cette fertilité d'inventions; il semble être déjà Italien et moderne. Son style même témoigne de la richesse et de la fécondité de son imagination; il se répand continuellement en images neuves, saisissantes, originales. C'est un style demi-barbare quelquefois, mais toujours profondément comique. Plaute l'a créé, Plaute a fait de ce langage vivant et expressif qui anime tous les objets, qui galvaniserait toutes les scènes, la langue naturelle de sa gaîté.

La gaieté, la gaieté quand même, voilà Plaute; il est gai, il rit, il bouffonne, il s'en donne à gorge déployée; il n'est jamais médiocrement plaisant, comme le disait Boileau de Regnard; quelquefois même il passe la mesure, il grossit un peu trop son sel, il abuse des pointes, des jeux de mots, des *lazzi*, on nous permettra le mot si l'on se rappelle que Plaute est le premier des comiques italiens. Cette facilité de rire, cet épanouissement de rate, ce besoin continuel de plaisanterie et de gaillardise ne l'a pas empêché de toucher souvent la grande comédie, de la toucher presque dans toutes ses pièces. Est-il nécessaire de rappeler que Molière lui a emprunté, sans presque y rien changer, l'*Avare* et *Amphitryon*? Ne sait-on pas que Regnard lui a emprunté les *Menechmes*, les *Folies amoureuses*; que Destouches a imité dans le *Tambour nocturne*, sa jolie comédie du *Revenant*; que vingt autres poètes comiques l'ont pillé, l'ont tondu sans miséricorde, qu'il n'y a pas une seule de ses pièces qui n'ait inspiré dix comédies dans toutes les langues, et que La Harpe tout seul a été assez sot pour lui reprocher sa morale?

La morale! voilà le grand mot; bien placé en vérité quand il s'agit d'une société qui n'a pas les mœurs de la nôtre, et qui aurait peut-être regardé nos comédies larmoyantes comme une flagrante immoralité. Assurément, une certaine morale convenue, une certaine décence légale n'est pas le fort de Plaute; il brave l'honnêteté, dans ses mots, avec la vaillance de la langue dont il se sert; il y a des nudités dans ses comédies; il y en a aussi dans les statues; nudité n'est pas impudeur. J'accorderai si l'on veut davantage, et j'ai déjà concédé que ses personnages ne sont pas des

Digitized by Google

héros, qu'ils ne se guindent pas à une grande hauteur ; que leurs mœurs ne sont pas exemplaires ; j'accorderai enfin tout ce qu'on voudra sur les termes qu'il a osés, sur les scènes qu'il a risquées, sur les tableaux qu'il a peints. Mais, au fond, Plaute est honnête, et même l'honnêteté, si l'on peut s'exprimer ainsi, fait partie de son tempérament. Il a de ces accents qui montrent l'homme sous le poète comique, et qui le montrent à son avantage. Il n'a guère représenté que des courtisanes, mais, voyez-le, quand par hasard il s'attaque à une fille ou à une femme honnête, écoutez la jeune fille du *Person* (il l'a simplement et chastement appelée *Virgo*), écoutez-la répondre à son père qui veut la vendre et qui lui assure que, dans quelques années, personne ne se rappellera la source de sa fortune : « Mon père, le déshonneur en ce monde est immortel ; il vit toujours, alors même qu'on le croit mort ! » Et la vierge poursuit ainsi avec une telle éloquence, qu'il semble tout à coup, par une illusion naturelle, qu'elle va se transformer, que la scène change, que nous sommes à Athènes, et que c'est la sagesse, que c'est Minerve elle-même qui nous parle.

Plaute a, dans ses bouffonneries mêmes, de ces transfigurations soudaines, de ces éclairs de poésie, de ces grandes perspectives qui nous découvrent en lui, non plus seulement un observateur, mais un poète. Ce don de poésie que le plus grand des comiques de l'antiquité, Aristophane, posséda à un si haut degré, Plaute, on ne s'en doute pas assez, l'a aussi reçu de la muse. Entendez-vous ces belles sentences qui échappent de ces lèvres rieuses ? « En vérité, les hommes ne sont que des balles de paume dans la main des dieux ! » Ce n'est plus Plaute, c'est Platon qui parle, ou du moins c'est Ménandre, une autre bouche d'or, une autre abeille du Parnasse athénien. Lisez maintenant, lisez d'un bout à l'autre cette jolie comédie du *Rudens* (le Câble) dont je n'ai pas encore dit un mot, lisez cette gracieuse comédie des *Bacchis* déjà nommée. Vous y verrez, dans le *Câble* surtout, la poésie tantôt couler à grands flots, tantôt se répandre en ondes légères ; vous découvrirez des horizons nouveaux, si rares chez les poètes latins, des horizons naturels, le ciel, les nuages, les eaux, des paysages enfin, et une scène de naufrage que Tirso et Byron lui-même n'ont pas dépassée dans leur naufrage de don Juan. Assurément on ne s'attendait guère à trouver Plaute si descriptif, si poète, si paysagiste, si sensible aux spectacles des beautés naturelles, lui l'observateur, le scrutateur de l'homme interne, lui l'ami du fou rire, lui le citadin forcé. Eh bien, lisez et relisez le *Câble*. Ici, la poésie, tous les genres de poésie éclatent à la fois, et vous souriez de pitié en songeant qu'un La Harpe a nié le génie de Plaute.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 juin 1865.

La loi sur les coalitions a été, ces jours-ci, presque simultanément attaquée au Corps législatif et au Sénat; et il s'est produit depuis quelque temps, contre cette loi — non-seulement dans les sentiments des deux Chambres, mais encore dans l'opinion du public — un tel revirement que, si elle devait être aujourd'hui discutée et votée, elle ne réunirait peut-être qu'une faible partie des suffrages que, l'année dernière, elle avait obtenus. Que s'est-il donc passé depuis que les articles 414, 415 et 416 du Code pénal ont été modifiés, et quels événements imprévus sont venus nous révéler tout à coup les dangers d'une réforme à laquelle tous les esprits libéraux avaient applaudi? Les craintes qu'avaient conçues les adversaires de la loi se sont-elles réalisées? La tranquillité publique a-t-elle été gravement troublée et avons-nous vu se renouveler sous nos yeux, comme on nous l'avait prédit, quelques-unes des scènes de désordre et de violences qui ont rendu si tristement célèbres les grèves de Birmingham et de Preston? Nos ouvriers, au contraire, ont montré en général tant de prudence et de respect de l'ordre, qu'à l'exception peut-être des intéressés, peu de gens à Paris ont eu connaissance des nombreuses grèves et des coalitions plus nombreuses encore qui s'y sont formées dans ces derniers temps; des corps de métiers, des corporations entières — pour nous servir d'un mot qui reprend peu à peu son ancienne signification — ont suspendu leur travail et déserté leurs ateliers sans qu'il en soit résulté aucun incident susceptible de nous inquiéter ou de nous émouvoir; et si la plus récente de ces grèves a eu le privilége de nous tirer de notre indifférence et d'éveiller notre sollicitude, c'est bien moins parce qu'elle était d'un caractère plus dangereux que les autres ou qu'elle lésait un plus grand nombre d'individus, que parce qu'une industrie qui ne s'exerce pas au fond d'une manufacture, mais dans les rues et sur les places publiques, ne saurait s'arrêter sans que les esprits et les yeux en soient aussitôt frappés. Nous avons assisté tranquillement à des grèves bien autrement redoutables, à celle des chapeliers, par exemple, qui, outre qu'elle comptait ses adhérents par dizaines de mille et s'étendait à toute la France, avait encore le grave inconvénient de condamner à un chômage forcé plusieurs industries accessoires, et parce que les trois mille voitures de la compagnie impériale cessent tout à coup de circuler, parce que

Digitized by Google

trente mille personnes peut-être, sur une population fixe ou flottante d'environ deux millions, sont chaque jour obligées de recourir à d'autres véhicules ou d'aller à pied, parce qu'il se fait enfin un peu moins de mouvement sur nos boulevards déjà trop encombrés et un peu moins de bruit sur notre pavé si bruyant, on pousse des cris d'alarme; il ne suffit plus qu'on mette en prison, ce qui est d'ailleurs fort juste, les ouvriers qui, par des violences ou des menaces, forcent leurs camarades à suspendre leur travail; on voudrait pouvoir y jeter encore tous ceux qui se concertent pour obtenir de leurs patrons une rémunération meilleure, tous ceux qui discutent paisiblement et loyalement les conditions auxquelles il leur convient de louer leur intelligence et leurs bras.

Nous comprenons, assurément, ce qu'il y a de regrettable dans toutes ces luttes entre les ouvriers et les patrons; et nous savons aussi bien que personne que les coalitions peuvent souvent devenir funestes, et que les grèves le sont nécessairement toujours. Les grèves sont toujours nuisibles, non-seulement à cause du tort qu'elles font aux individus, non-seulement à cause de la ruine dont elles menacent les patrons et des privations qu'elles imposent aux ouvriers et à leurs familles, mais encore et surtout parce qu'en réduisant à l'inertie des capitaux et des bras, et en arrêtant par conséquent la production, elles appauvrissent le pays et amoindrissent d'autant la richesse nationale. Les coalitions elles-mêmes peuvent souvent devenir funestes : d'abord parce qu'elles conduisent presque infailliblement à des grèves; ensuite parce que, lors même qu'un arrangement équitable vient prévenir à temps cette fâcheuse extrémité, l'augmentation de salaire que les travailleurs ont ainsi obtenue ne constitue pas toujours pour eux une véritable augmentation de bien-être, et ils n'en retirent la plupart du temps qu'un avantage illusoire. Il est évident, en effet, qu'à une époque de concurrence comme la nôtre, les fabricants ne réalisent en général, — nous laissons bien entendu de côté les exceptions, c'est-à-dire ceux qui font fortune et ceux qui se ruinent, — que des bénéfices assez modérés, et qu'ils ne peuvent, par conséquent, élever les salaires de leurs ouvriers sans élever en même temps dans une proportion semblable les prix de leurs produits. Or, comme aussitôt qu'un corps de métier est parvenu à obtenir ce qu'il réclamait, toutes les autres corporations s'empressent à l'envi d'élever des prétentions analogues, et qu'un renchérissement général des objets de consommation suit naturellement cette augmentation universelle du prix de la main-d'œuvre, il est permis de se demander ce que chaque ouvrier en particulier aura gagné à conquérir une plus large rémunération de son travail, du moment que cet accroissement de son revenu journalier sera presque entièrement compensé par un accroissement équivalent de ses dépenses. Ajoutons que, si cette hausse amenée par des exigences excessives venait à prendre des proportions trop considérables et que les fabricants, voyant diminuer leur débit. soit parce que la consommation effrayée aurait appris à se restreindre, soit parce qu'elle aurait pris le parti de se pourvoir à l'étranger, fussent obligés de rènvoyer un certain nombre d'ouvriers, les promoteurs trop ardents de coalitions et de grèves — qui ne se croient

Digitized by Google

sans doute pas encore le droit de contraindre les maîtres à employer toujours une même quantité de bras — seraient nécessairement les premières victimes de leur imprudence; et nous ne supposons pas qu'ils pussent trouver une bien efficace consolation dans la pensée d'avoir causé, en même temps que leur propre ruine, la ruine de leurs patrons et celle de l'industrie française tout entière.

Nous ne cherchons pas, comme on le voit, à dissimuler les dangers des grèves ni les inconvénients des coalitions. Mais est-il au monde une liberté dont l'usage imprudent ne puisse avoir des suites fâcheuses? Est-il un droit dont l'exercice inopportun ou immodéré ne puisse entraîner les plus déplorables conséquences? On a eu raison de dire, au Corps législatif, que la liberté des coalitions était une arme redoutable; mais on a eu tort, selon nous, d'ajouter qu'en la mettant aux mains des ouvriers, on l'avait confiée « à de grands enfants. » Nos populations ouvrières sont assez éclairées pour comprendre leurs devoirs aussi bien que leurs droits; elles sont majeures par l'intelligence et par la raison, et ce sera l'honneur du gouvernement impérial d'avoir vu le premier que leur émancipation ne pouvait, sans injustice, être plus longtemps retardée. Il s'est rencontré sans doute, et il se rencontrera encore souvent, dans les classes laborieuses, quelques-uns de ces êtres avides et violents qui ne voient dans chaque liberté nouvelle qu'un nouveau moyen d'oppression, et, dans chaque droit qui leur est accordé, qu'un prétexte pour fouler aux pieds les droits d'autrui; ceux-là doivent être punis avec toute la sévérité des lois. Quant à ceux qui, sans être animés de passions mauvaises, sans franchir les bornes de la justice ni de la légalité, useraient cependant de la faculté de se coaliser avec assez peu de prudence et de mesure pour jeter la perturbation dans notre commerce et dans notre industrie, il suffira certainement de les avertir en leur faisant connaître du même coup leurs véritables intérêts et les vrais principes de l'économie politique. Quand ils seront convaincus qu'ils ne doivent attendre une amélioration sérieuse et réelle de leur condition que du progrès général du commerce et de l'industrie, quand ils sauront bien que leur travail ne peut être mieux rétribué que s'il devient plus fécond, et que toute hausse de salaire qui ne résulterait pas d'une production plus abondante et d'un débit plus grand, ne serait qu'un mensonge et qu'un leurre, au lieu de se coaliser contre les fabricants pour obtenir d'eux une augmentation de paye qui ne peut que faire renchérir les produits et, par suite, diminuer la consommation, ils se concerteront au contraire avec eux pour arriver, par une meilleure entente et une plus habile répartition des efforts communs, à en fabriquer en plus grande quantité et au plus bas prix possible; ils sentiront, en un mot, que leurs patrons sont leurs alliés naturels et non leurs ennemis, et, bien loin désormais de les combattre, ils se ligueront étroitement avec eux pour triompher ensemble dans ce nouveau genre de guerre qu'on appelle la concurrence.

La vive sortie de M. Martel contre les coalitions n'a d'ailleurs été qu'un incident au milieu de la discussion du budget, et nos législateurs, après s'être un moment laissé distraire par le discours si plein d'actualité de

Digitized by Google

leur collègue, ont repris aussitôt le long et consciencieux examen des dépenses et des recettes publiques. Les divers articles du budget ont été votés et adoptés avec une unanimité qui montre combien les appréciations pessimistes et les sinistres prédictions de M. Thiers ont fait peu d'impression sur la Chambre ; nous pouvons ajouter qu'elles n'en ont pas fait davantage sur le pays, malgré la peine qu'une partie de la presse s'est donnée pour en multiplier et en prolonger l'écho. C'est ainsi qu'un recueil dont les jugements auraient, en matière financière, quelque autorité s'ils n'étaient pas si constamment faussés par l'esprit de parti, a cru devoir louer sans réserve l'ancien ministre de Louis-Philippe, et porter aux nues la sagesse et l'habileté dont il a fait preuve dans ce grand débat, « M. Thiers a rendu, dans cette circonstance, un immense service à son pays..... M. Thiers, avec sa souveraine puissance d'élucidation, a imprimé en traits ineffaçables sur la conscience publique les faits qui constituent notre situation financière..... Les derniers discours de M. Thiers marqueront comme un événement dans notre histoire..... » Pourquoi s'arrête-t-on au milieu de cet élan d'enthousiasme, et que n'a-t-on la franchise de regretter tout haut qu'il ne soit pas donné à un aussi grand homme d'Etat de dresser, en qualité de ministre, les budgets qu'il critique si bien en qualité de député? Ah! sans doute, on verrait alors fleurir cet âge d'or qu'aujourd'hui on est modestement réduit à « rêver. » Nous verrions l'équilibre de nos recettes et de nos dépenses se rétablir comme par enchantement, le crédit public se relever avec vigueur, les rentes de l'Etat monter rapidement, les capitaux engagés dans tous les placements et dans toutes les entreprises acquérir une plus-value considérable, et, comme on le dit enfin en si bons termes, « la richesse du pays reprendre une activité et une *efficacité* plus grande, et le capital national, régénéré par une *élasticité plus large*, doubler et tripler de valeur. »

M. Thiers a demandé — précisément dans cette même discussion du budget — qu'on voulût bien ne pas mêler aux débats « d'inutiles comparaisons avec les régimes précédents et de stériles retours vers le passé ; » nous ne les aimons pas plus que lui, quoique nous n'ayons peut-être pas autant que lui sujet de les redouter, et nous voudrions pouvoir encore en ce moment nous abstenir de tout ce qui pourrait ressembler à une récrimination. Mais quand nous entendons exalter ses talents politiques, quand nous entendons vanter le système qu'il a si longtemps représenté et dont il est toujours l'incarnation la plus complète et la mieux caractérisée, nous avons peut-être bien le droit de mettre ses actes en regard de ses paroles et de rappeler comment la France a été administrée par lui et par ses amis, et quelles ont été les conséquences du régime qu'on préconise. Le gouvernement de Juillet ne s'est point lancé dans les grandes aventures ; il a poussé la prudence jusqu'à ses dernières limites et suivi constamment au dedans comme au dehors cette politique égoïste et au jour le jour qu'on nous propose aujourd'hui pour modèle : à l'extérieur, il a tout sacrifié au maintien de la paix et fait descendre la France peu à peu au rang d'une puissance de second ordre ; à l'intérieur, il n'a imprimé qu'une impulsion timide aux grands travaux d'utilité publique, et s'est contenté de tracer

Digitized by Google

sur le papier presque toutes les nouvelles voies de communication, presque toutes les lignes ferrées que le gouvernement impérial a construites ; il s'est attaché, en un mot, à exonérer son présent aux dépens de l'avenir, à ajourner toutes les difficultés, tous les problèmes, sans s'inquiéter du lourd héritage qu'il devait laisser à ses successeurs. Soit, dira-t-on, mais au moins il a fait prospérer les finances publiques, il a présenté des budgets toujours en équilibre, il n'a jamais eu recours à l'emprunt, il a diminué même la dette nationale — puisqu'il a fait fonctionner l'amortissement — et laissé, quand il est tombé du pouvoir, les caisses de l'Etat abondamment remplies ; il a laissé..... une dette flottante de six cents millions et ajouté à la dette consolidée quarante millions — juste la moitié de ce que le second empire y a ajouté à son tour après avoir fait deux grandes guerres comme celles de Crimée et d'Italie[1]. Nous sommes, du reste, un peu moins étonnés de ce brillant résultat quand nous entendons les conseils que nous donnent en ce moment les plus grands publicistes, les docteurs de l'école parlementaire, quand nous voyons l'expédient qu'ils nous suggèrent pour améliorer l'état, selon eux si compromis, de nos finances. Economisez, nous disent-ils, économisez seulement cent millions sur votre budget des travaux publics ; ne commencez pas de nouvelles entreprises, suspendez même s'il le faut celles que vous avez commencées, laissez pendant un an ou deux, stériles et improductifs, les capitaux que vous y avez engagés, retardez de quelques années le moment où vos canaux, vos ports, vos chemins de fer doivent vous dédommager, vous et le commerce national, des sacrifices qu'ils vous ont coûtés, et vous vous enrichirez d'autant, vous augmenterez d'autant la prospérité de la France. Retrancher cent millions de vos dépenses, est-il rien de plus simple et n'est-il pas étonnant que vous n'y ayez point songé plus tôt ; en vérité, « c'est l'œuf de Christophe Colomb. » Hâtons-nous d'ajouter que le publiciste qui se compare si modestement au grand homme qui découvrit le nouveau monde, nous a prévenus en commençant qu'il venait de faire un rêve, et qu'il nous est permis par conséquent de supposer qu'au moment où il a imaginé ce merveilleux expédient, il n'était peut-être pas encore complétement éveillé. Mais nous aussi, nous avons fait un beau rêve ; nous avons rêvé que les anciens partis avaient désarmé et pris la résolution de ne plus troubler la conscience du pays par leurs déclamations et leurs exagérations mensongères ; nous avons rêvé qu'ils avaient renoncé à leur esprit d'opposition et de dénigrement systématique et qu'ils s'étaient résignés à approuver ce qui est bon et à admirer ce qui est grand ; nous voyons avec regret que ce n'était qu'un rêve.

Ce qui est malheureusement une réalité, c'est la légèreté avec laquelle quelques députés ont cru pouvoir, dans ces derniers temps, se faire au sein de la Chambre les trop complaisants échos d'accusations mal justifiées. Le 20 juin, c'était l'administration des postes qui était mise en cause avec une violence qui a provoqué de la part du directeur général, M. Van-

[1] Voir dans la *Revue* du 15 janvier 1864 l'excellente étude de M. E. Boinvilliers, sur les *Finances du gouvernement parlementaire.*

Digitized by Google

dal, une spirituelle et éloquente réplique. Le 23, c'étaient les compagnies de chemins de fer et les fonctionnaires chargés de les surveiller qui étaient à leur tour attaqués et qui trouvaient dans MM. Alfred Le Roux, de Boureuille et Delebecque d'habiles et compétents défenseurs. Au dire de M. le baron de Janzé, le « service de contrôle et de surveillance des chemins de fer » serait complétement illusoire et aurait besoin d'être entièrement réorganisé; les ingénieurs et les commissaires chargés de ce service seraient de connivence avec les compagnies pour tromper le gouvernement et lui dissimuler les irrégularités et les abus; et il en résulterait les plus graves inconvénients, soit pour les employés subalternes, qui seraient surchargés de travail, soit surtout pour les voyageurs, qui ne seraient considérés par les administrateurs supérieurs que « comme des colis plus incommodes et plus désagréables que les autres. » M. le baron de Janzé a orné ce long discours, qui a occupé une notable partie de la séance et qui a paru fatiguer singulièrement l'attention de la Chambre, d'anecdotes empruntées, soit à des avocats plaidant pour des particuliers contre les compagnies, soit à des mécaniciens et des chauffeurs congédiés pour insubordination ou pour mauvaise conduite. M. Alfred Le Roux, qui est à la fois président du conseil d'administration du chemin de fer de l'Ouest et administrateur du chemin de fer de Lyon, n'a pas eu de peine à montrer combien les accusations formulées par M. de Janzé contre les compagnies étaient peu fondées; il est en effet de leur intérêt de satisfaire autant que possible toutes les exigences du public, et ce mobile seul, à défaut de tout autre, suffirait pour qu'elles remplissent de leur mieux leurs devoirs et qu'elles prissent toutes les mesures nécessaires à la sécurité et à la commodité des voyageurs. Elles n'ont donc rien épargné, ni l'abondance et la bonne qualité du matériel, ni le nombre et le choix du personnel pour que le service fût convenablement et régulièrement organisé, et lorsque M. de Janzé est venu par exemple déclarer au sein de la Chambre que des agents subalternes, des mécaniciens, des aiguilleurs auraient été astreints à vingt-quatre, trente ou même trente-six heures de travail consécutif, M. Alfred Le Roux lui a aisément prouvé qu'il avait été induit en erreur par des renseignements mensongers. Aussi les « nombreux accidents » qui viennent si souvent, à en croire le même député, effrayer l'humanité et dont il a cru devoir faire à la Chambre le dramatique récit, sont en réalité très rares, eu égard à l'énorme quantité de voyageurs qui parcourent chaque jour nos voies ferrées.

Les chemins de fer ont provoqué, quelques jours après (le 27 juin), une nouvelle discussion, mais qui a été infiniment plus sérieuse et plus instructive que la première; c'est M. de Franqueville qui a répondu, au nom du gouvernement, à MM. Garnier-Pagès et Pouyer-Quertier. Le premier de ces orateurs s'était effrayé de la somme que l'Etat allait désormais avoir à payer chaque année aux compagnies à titre de « garantie d'intérêts; » nous aurons, dès l'année prochaine, avait dit le député de l'opposition, 33 millions à payer; en 1870, ce sera 99 millions qu'il nous faudra inscrire au budget. M. le commissaire du gouvernement a réduit à leur valeur les exagérations de M. Garnier-Pagès. Les sacrifices que nous

Digitized by Google

aurons à faire pour acquitter cette garantie d'intérêts ne seront, en 1870, que de 44 millions; ils s'élèveront à 46 millions en 1871, et atteindront, en 1872, 48 millions, qui seront leur maximum; à partir de cette époque, ils ne feront que décroître. Nous voilà bien loin, comme on le voit, des 99 millions dont nous avait parlé l'honorable député de la gauche. A côté de cette question de chiffres, on a soulevé en même temps une question de principes : est-il bon, en thèse générale, que l'Etat accorde aux compagnies de chemin de fer une garantie d'intérêt? Cette faveur peut avoir évidemment pour conséquence que les compagnies, assurées contre les risques de leur entreprise, ne déploient plus autant d'activité et se montrent moins avides d'améliorations et de progrès. Mais s'il faut reconnaître que les conventions de 1859 ont eu, en quelques circonstances et dans une mesure certainement fort restreinte, cette influence regrettable, on doit convenir en revanche que ces mêmes conventions ont eu aussi des effets fort salutaires; elles ont sauvé le crédit fort ébranlé des compagnies, protégé les intérêts des actionnaires qui avaient couru les risques de premier établissement, et par là même assuré l'exécution du nouveau réseau qui sera, à un moment donné, une des principales richesses du pays. Nous n'ignorons pas, il est vrai, qu'aux yeux de bien des économistes, le gouvernement ne devrait jamais intervenir, ni dans la création, ni dans l'exploitation des chemins de fer, et nous avons entendu souvent citer comme modèle les voies ferrées de l'Amérique et de l'Angleterre, qui prospèrent et qui s'enrichissent sans avoir jamais eu besoin du soutien de l'Etat. Mais nous avouons qu'en songeant aux nombreux accidents qui arrivent à chaque instant sur les railways des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, nous ne pouvons nous empêcher de nous féliciter que le gouvernement ait chez nous persisté à considérer l'exploitation des chemins de fer comme un service public et à s'assurer, en les protégeant, le droit de les réglementer et de les contrôler.

M. Pouyer-Quertier a attaqué les tarifs différentiels; il s'est plaint que les tarifs des marchandises ne fussent pas calculés d'après les distances et qu'il en coûtât souvent autant pour envoyer un colis à 100 kilomètres que pour l'expédier à 2 ou 300. La poste, comme comme l'a très bien fait observer M. de Franqueville, a adopté le même système, et personne jusqu'ici n'a songé à se plaindre qu'il n'en coûtât pas plus pour faire transporter une lettre de Paris à Marseille que pour l'envoyer de Paris à Versailles. Qu'importe au public que les points éloignés soient, au moins en apparence, tarifés trop bas, pourvu que les points rapprochés ne soient pas tarifés trop haut? S'il fallait établir rigoureusement le prix du transport d'après le trajet parcouru, les denrées renchériraient de kilomètre en kilomètre dans une telle proportion, que, plutôt que de les faire venir d'un peu loin, on aimerait mieux s'en passer. Le système adopté par les compagnies est en résumé celui-ci : les tarifs croissent avec les distances aussi longtemps que la marchandise peut supporter, sans être moins demandée, cette augmentation de prix; mais une fois qu'on a atteint un certain maximum au delà duquel la consommation devrait nécessairement s'arrêter, le tarif cesse de croître, afin que la

Digitized by Google

denrée puisse pénétrer plus avant sans augmentation de prix et parvenir à des régions qui, sans cela, en demeureraient infailliblement privées. N'y a-t-il pas là profit pour le producteur aussi bien que pour le consommateur, et ce système des tarifs différentiels n'est-il pas aussi libéral que conforme aux plus saines maximes de l'économie politique? C'est ce que M. de Franqueville a très bien démontré, et le Corps législatif a prouvé, par son vote, qu'il était satisfait des explications fournies par le commissaire du gouvernement. Dans la même séance, l'ensemble du budget extraordinaire a été adopté à la majorité de 247 voix contre 10, sur 257 votants.

Le voyage de l'Empereur en Algérie continue à porter ses fruits. Au projet de loi pour la constitution d'une société ayant pour but l'exécution des grands travaux publics, a succédé un projet de sénatus-consulte sur l'état des personnes et la naturalisation; et cette seconde mesure fera pour l'organisation politique et sociale de notre colonie ce que la première doit faire pour sa prospérité financière et économique. Le gouvernement impérial, convaincu que le seul moyen de pacifier définitivement l'Algérie, c'est d'y faire cesser tout antagonisme de religion, de mœurs et de races, veut accorder à toutes les nationalités qui vivent sur le sol africain une protection égale et des droits égaux. Désormais, tout indigène musulman ou israélite aura la qualité de Français et pourra être admis à servir dans les armées de terre et de mer, ou même nommé à des fonctions et emplois civils en Algérie; il pourra, sur sa demande, et à la condition de se soumettre à la loi française, être admis à jouir de tous les droits de citoyen français. L'étranger qui justifiera de trois années de résidence dans la colonie pourra également obtenir sa naturalisation. Ce sont là, assurément, des dispositions fort libérales et qui contribueront puissamment à déraciner les défiances qui se cachent encore au fond du cœur des Arabes, et à les réconcilier avec notre domination; ils y verront la preuve que le gouvernement impérial est résolu à les traiter avec autant d'équité que de bienveillance, et que Napoléon III se considère réellement, — il le leur a dit dans une proclamation récente, — « comme l'Empereur des Arabes aussi bien que comme l'Empereur des Français. » Quant aux étrangers, la facilité plus grande qu'ils trouveront désormais à obtenir la naturalisation sera nécessairement un attrait puissant qui les attirera en plus grand nombre dans nos possessions africaines; ils y apporteront leurs capitaux et leurs bras, ils y fortifieront l'élément chrétien et civilisateur, et accélèreront ainsi l'œuvre jusqu'alors si lente de la colonisation. Le projet de sénatus-consulte qui a été déposé le 27 juin sur le bureau du Sénat aura donc les meilleurs résultats; il hâtera l'assimilation des diverses nationalités éparses en Algérie, il les unira entre elles en même temps qu'il les rattachera plus étroitement à la métropole, et sera ainsi, pour notre belle colonie, le point de départ d'une nouvelle ère de concorde, de sécurité et de prospérité.

Le Parlement prussien a été clos le 17 juin. Les discours qui ont été prononcés dans cette occasion solennelle soit par M. de Bismark, soit par le président de la Chambre, n'ont pas prouvé qu'on fût animé de part et

Digitized by Google

d'autre d'intentions bien conciliantes. Le ministre a reproché aux députés d'avoir nui par leur fatale obstination aux intérêts matériels et moraux du pays ; ils ont rejeté les lois sur les banques et sur la construction de chemins de fer dans la Prusse orientale ; ils ont repoussé la loi militaire et mis obstacle à une forte et salutaire réorganisation de l'armée; ils ont refusé au gouvernement leur concours pour créer une flotte digne de la Prusse; ils n'ont même pas voulu s'associer, en votant les frais de la guerre, aux « glorieuses victoires » que les troupes prussiennes ont remportées l'année dernière dans le Schleswig-Holstein. Sans chercher à justifier les chambres de toutes ces graves accusations, M. Grabow a formulé à son tour, de la manière la plus catégorique, les griefs du parti libéral : il a montré que le gouvernement n'avait fait aucune concession aux légitimes exigences de la représentation nationale, et que, dans la question militaire aussi bien que dans celle du budget, il avait opiniâtrement résisté à toutes les demandes de la Chambre : « On parle de conciliation, a continué M. Grabow, mais on ne veut que de la soumission; on prétend changer notre monarchie constitutionnelle en un Etat despotique et faire succéder à l'empire des lois la tyrannie de la police et de l'armée; mais toutes ces tentatives échoueront contre le bon sens et la constance du peuple, comme l'ont prouvé successivement trois élections générales.» Ainsi les députés, aussi bien que les ministres, sont convaincus qu'ils ont suivi la bonne voie et fermement résolus à y persévérer; et chaque jour une réconciliation devient plus difficile.

M. de Bismark montre d'ailleurs autant d'obstination dans sa politique extérieure que dans ses relations avec la Chambre des députés. Après avoir triomphé des résistances de l'Autriche et lui avoir arraché son consentement à la convocation des Etats du Schleswig-Holstein, d'après la loi de 1854, il élève maintenant une prétention nouvelle; il faut que le duc d'Augustenbourg s'éloigne des duchés avant que l'assemblée soit réunie, avant même qu'il soit procédé aux élections nécessaires pour la compléter. On ne comprend pas trop le motif de cette exigence; le ministre prussien devrait sentir qu'en montrant envers ce prince une si injuste défiance, il ne fait qu'augmenter sa popularité, et que si le duc d'Augustenbourg fait aux intérêts de son pays le sacrifice de s'expatrier, il exercera, étant absent, autant d'influence sur les résolutions populaires que s'il continuait à séjourner à Kiel. On serait vraiment tenté de croire qu'en formulant au dernier moment cette singulière demande, le cabinet de Berlin n'a cherché qu'à retarder encore, ou même à rendre tout à fait impossible la convocation des Etats. L'Autriche, qui n'est peut-être pas au fond beaucoup plus désireuse que la Prusse de voir se réunir la représentation nationale du Schleswig-Holstein, a pris cependant, vis-à-vis de cette question, une attitude plus loyale et plus franche; elle a répondu au cabinet de Berlin que, s'il demandait, afin de rendre plus complète l'indépendance des Etats, que le duc d'Augustenbourg quittât le Schleswig-Holstein pendant tout le temps que cette assemblée siégerait, il devait, pour être logique et dans le même intérêt, retirer ses troupes des duchés, puisque la Prusse était, aussi bien que le duc, inscrite au nombre des

Digitized by Google

prétendants. Cette objection est assurément très forte, et l'Autriche pourrait, en y insistant, créer de sérieux embarras à la diplomatie prussienne; malheureusement elle s'est mise elle-même, par le traité de Vienne, dans une position fausse, qui diminue son autorité et paralyse son influence. Si, au lieu de se faire céder par le roi Christian des droits sur les duchés que ce souverain lui-même, comme on sait, ne possédait pas, elle s'était bornée à déclarer qu'elle se considérait — ainsi que la Prusse — comme simple dépositaire du Schleswig-Holstein, en attendant que le légitime possesseur de ce pays fût reconnu, toutes les difficultés qui s'opposent encore au règlement de cette interminable affaire seraient aujourd'hui singulièrement aplanies. Mais, dans l'espérance sans doute d'en tirer pour elle-même quelque bénéfice qui devient chaque jour plus problématique, elle a mieux aimé se faire déclarer copropriétaire des provinces conquises sur le Danemark, et il en résulte à présent que, tandis qu'elle ne tire aucun profit de son titre, la Prusse se sert du sien pour tenir en échec, non-seulement son ancienne alliée, mais encore le duc d'Augustenbourg, les populations des duchés et l'Allemagne tout entière.

Ce qui prouve qu'on comprend bien à Berlin la situation avantageuse qui a été faite à la Prusse par le traité de Vienne, c'est l'avis que viennent d'émettre sur la question de succession les syndics de la couronne. Ils ont déclaré que chacun des compétiteurs, la maison de Brandebourg comme le duc d'Augustenbourg et le duc d'Oldenbourg, ne pouvait prétendre légitimement à la possession entière des duchés; or, comme l'indivisibilité du Schleswig-Holstein ne saurait être mise en question, tous ces droits partiels sont nécessairement frappés de nullité, et s'effacent devant les droits de copossession qui ont été cédés aux deux grandes puissances par le précédent détenteur des duchés. Cette sentence paraît, au premier abord, aussi profitable à l'Autriche qu'à la Prusse; mais on s'aperçoit bientôt qu'elle n'est en réalité avantageuse qu'à cette dernière; l'Autriche, par sa position géographique comme par sa situation financière, est dans l'impossibilité absolue d'exploiter son droit de copossession; elle n'a aucun intérêt à faire séjourner sa flotte dans le port de Kiel ou à tenir garnison dans Rendsbourg, et il n'est guère douteux qu'elle ne cédât avec empressement sa part de propriété, pour peu qu'elle en trouvât un prix convenable. Mais, bien loin de lui offrir la moindre compensation pécuniaire ou territoriale, le cabinet de Berlin ne veut même pas tenir compte de ses avis, et prétend faire prévaloir en tout ses propres vues et ses propres intérêts. Il est naturel que le cabinet de Vienne soit très mécontent, et qu'il ait plus d'une fois songé à rompre d'une manière éclatante avec son ancienne alliée. Le seul motif peut-être qui l'ait empêché jusqu'ici de prendre une résolution aussi hardie, c'est la situation intérieure de l'empire. Qu'arriverait-il si, pendant que les armées autrichiennes seraient aux prises avec toutes les forces de la monarchie prussienne, une insurrection venait à éclater à Venise ou à Pesth? C'est probablement parce que l'on comprend ce danger, que l'on fait depuis quelques mois tant d'efforts pour satisfaire la Hongrie et calmer les justes ressentiments des Magyares. Dernièrement, l'empereur François-Joseph est allé se mon-

Digitized by Google

trer au delà de la Leitha pour essayer de ranimer par sa présence l'antique dévouement de ces loyales populations à la maison de Hapsbourg. Aujourd'hui, nous apprenons que le chancelier de Hongrie, le comte Zichy, vient d'être remplacé par un personnage moins impopulaire, M. Mailath; M. de Schmerling devait, dit-on, quitter en même temps le pouvoir, et il est probable que sa retraite, qui aurait nécessairement impliqué l'abandon de son système centralisateur, aurait causé une grande satisfaction parmi les Magyares; mais, jusqu'ici, cette nouvelle ne s'est point confirmée, et nous savons seulement que M. de Mensdorff-Pouilly a été nommé président du conseil à la place de l'archiduc Renier; c'est un changement dont nous ne sommes pas encore en mesure d'apprécier l'importance politique.

L'Espagne vient d'assister, elle aussi, à une crise ministérielle. Le duc de Valence a donné sa démission, et un nouveau cabinet a été immédiatement constitué sous la présidence du maréchal O'Donnell; c'est l'*union libérale* qui revient au pouvoir et qui y ramène les représentants les plus distingués de tous les partis modérés, depuis MM. Pozada Herrera et Alonzo Martinez, qui appartiennent à la droite, jusqu'à M. Calderon-Collantes et au général Zavala, qui siégent dans les Cortès à côté des progressistes. Il semble qu'un ministère composé avec tant d'éclectisme aurait dû être accueilli assez favorablement par toutes les opinions; il n'en a rien été pourtant, et la plupart des journaux espagnols l'ont attaqué sur-le-champ avec une grande violence. Les feuilles réactionnaires lui sont naturellement fort hostiles; mais ce qui aurait peut-être le droit de nous étonner davantage, c'est que les organes du parti progressiste ne lui sont guère plus favorables. Et cependant le programme de M. O'Donnell, tel qu'il l'a fait connaître en arrivant au pouvoir, ressemble singulièrement à celui de M. Olozaga et de ses amis. Liberté de la presse, extension du droit de suffrage et abaissement du cens électoral, réintégration dans leurs fonctions du recteur et des professeurs récemment destitués, désamortissement des biens ecclésiastiques et reconnaissance du royaume d'Italie, telles sont les principales mesures que le duc de Tétouan a promises à l'Espagne dans son discours du 23 juin. Nous avons été particulièrement heureux d'entendre le maréchal insister sur la nécessité de nouer le plus tôt possible des relations amicales avec le nouvel Etat qui prend peu à peu sa place au sein de la grande famille européenne, et essayer de faire comprendre à quelques-uns de ses compatriotes que la reine Isabelle pouvait accréditer un ambassadeur auprès de Victor-Emmanuel sans que les intérêts du Saint-Siége, et à plus forte raison ceux de la religion, fussent pour cela le moins du monde compromis.

Le gouvernement italien poursuit avec la cour de Rome ses négociations plusieurs fois interrompues et toujours reprises. La question du serment des évêques est le difficile problème que, avec toute leur habileté, ni les ministres du Saint-Père, ni M. Vegezzi n'ont pu jusqu'ici résoudre : on comprend aisément que le souverain pontife ne puisse consentir à ce que les prélats des Légations et de la Romagne prêtent serment à Victor-Emmanuel, et, d'un autre côté, ce prince ne peut guère admettre que les

Digitized by Google

évêques de cette partie de son royaume ne soient pas soumis aux mêmes obligations que ceux de la Lombardie ou du Piémont. Les catholiques exaltés mettent en œuvre toute leur influence pour empêcher Pie IX de faire au gouvernement italien des concessions suffisantes; et, d'un autre côté, les disciples de Mazzini et de Garibaldi, feignant de craindre que le roi ne sacrifie à son désir de s'entendre avec Rome l'avenir de l'Italie, convoquent des meetings et sèment l'agitation dans le pays. Il serait vraiment fâcheux que ces négociations, qui peuvent être le point de départ d'une réconciliation plus complète, échouassent définitivement par l'impatience d'une des parties ou l'aveugle obstination de l'autre. L'Italie a plus que jamais besoin de calme pour achever sa réorganisation intérieure, pour améliorer sa situation financière, pour guérir enfin les blessures que lui ont faites cinq ans de troubles et de guerres civile et étrangère. Nous sommes bien loin assurément de douter des ressources de la nation italienne ou de désespérer de son avenir ; mais nous croyons que ceux de ses amis qui, comme l'auteur d'une récente brochure[1], l'excitent en lui montrant le tableau exagéré de ses forces, à tenter de nouvelles aventures et reprochent au ministère actuel d'avoir commencé ses économies par une réduction de l'effectif militaire, lui rendent un mauvais service et courent grand risque de nuire à la cause qu'ils croient défendre.

Le peuple anglais prélude à ses élections générales par des émeutes et des rixes. « C'est un beau spectacle, disait dernièrement et sans la moindre ironie — précisément à propos de ces mêmes élections anglaises, — un journal hebdomadaire, c'est un beau spectacle que des élections dans un pays libre. La pratique sincère du droit électoral par une nation maîtresse d'elle-même est une *exhibition* qui en vaut bien une autre, et nos hommes de loisir passent souvent le détroit pour assister à des scènes moins dignes d'attention et d'engouement. » Il est vrai qu'au moment où l'on imprimait ces lignes, on ne connaissait pas encore les faits qui viennent de se passer à Nottingham : un grand meeting devait avoir lieu pour entendre les professions de foi de divers candidats conservateurs et libéraux ; à l'approche des conservateurs, les libéraux leur lancèrent des pierres, saisirent et déchirèrent leurs drapeaux et finirent par mettre le feu à l'estrade, qui fut entièrement consumée. On eut recours à l'intervention de la police pour rétablir l'ordre; mais la police elle-même fut accueillie exactement comme les partisans des conservateurs. Les fenêtres du journal conservateur l'*Express* ont été complétement brisées, plusieurs personnes ont reçu des blessures graves et un grand nombre d'autres ont été plus ou moins contusionnées. Au départ du courrier, on venait d'envoyer une dépêche à Sheffield pour hâter l'arrivée des troupes. — Notre confrère pense-t-il encore que les élections anglaises soient un « beau spectacle » et que nous ferions bien de passer le détroit pour y assister?

ALEXANDRE PEY.

[1] *L'Italie militaire*, par Armand Pommier. Paris, Dentu, 1865.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU QUARANTE-CINQUIÈME VOLUME

MAI et JUIN 1865. (14e année. — 2e série.)

LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES DE L'ITALIE AU TEMPS DE DANTE, par M. le comte LOUIS CIBRARIO, ministre d'Etat d'Italie 5

CECI EST MON TESTAMENT, HISTOIRE DE LA SUCCESSION DE M. MARC-ANTOINE GOUDARD, nouvelle, par M. LÉON GOZLAN 33

RICHARD COBDEN, par M. EM. LEVASSEUR 71

DEUX FRONDEURS : RETZ ET LA ROCHEFOUCAULD, par M. A. CLAVEAU 104

LE SYSTÈME PÉNITENTIAIRE IRLANDAIS, par M BONNEVILLE DE MARSANGY. 129

UNE PHASE NOUVELLE DE LA CRISE AMÉRICAINE, par M. L. DEROME. 149

REVUE MUSICALE : L'AFRICAINE, par M. WILHELM 175

CHRONIQUE LITTÉRAIRE : LE SUPPLICE D'UNE FEMME, par M. A. CLAVEAU. 185

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ALEXANDRE PEY 193

NOTICES CRITIQUES : *Le Christianisme et le libre examen*, du docteur MARY, par M. P. R. — *Grimmelshausen's Simplicianische Schriften*, t. III et IV, par M. B. E. 205

LE MYSTICISME EN ESPAGNE : I. — LOUIS DE GRENADE, DE L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE, par M. PAUL ROUSSELOT. 209

NINIVE, SON HISTOIRE D'APRÈS LES DÉCOUVERTES MODERNES, par M. J. MENANT 236

LOUIS XV, D'APRÈS SA CORRESPONDANCE SECRÈTE INÉDITE (1re partie), par M. E. BOUTARIC. 261

FANFAN D'MA, SEIGNEUR DE BEAUVAL, MŒURS LORRAINES (1re partie), par M. HIPPOLYTE DE CLAIRET. 293

PENSÉES ARABES, recueillies et traduites par M. le général E. DAUMAS 328

LES INDUSTRIES PARISIENNES : LE MOTEUR DES PETITES INDUSTRIES, par M. EMILE LEVEL. 342

REVUE CRITIQUE : *Histoire du dix-neuvième siècle, depuis les Traités de Vienne*, de M. G.-G. GERVINUS, traduction de M. J.-F. MINSSEN, par M. ALEXANDRE CRESSE. — *Le Roman de la Rose*, édition de M. Francisque MICHEL, par M. LÉO JOUBERT. — *Catherine l'Héroïque, comtesse de Schwarzbourg*, du docteur Louis-Frédéric HESSE, par M. F. H. — *Théâtre complet de Christien Ostrowski*, par M. le baron ERNOUF. 358

CHRONIQUE LITTÉRAIRE : L'ANNÉE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE, par M. A. CLAVEAU . . . 369

Digitized by Google

Chronique politique, par M. Alexandre PEY 377
Chronique financière, par M. L. TESTOT. 390

Louis XV, d'après sa correspondance secrète inédite (2e partie), par M. E. BOUTARIC. 401
Le Tattersall et les chevaux de course en Angleterre, par M. Justin AMÉRO. . . 436
De la Puissance maritime de la France : causes de son infériorité, par M. Xavier ROBERT. 469
Fanfan d'Ma, seigneur de Beauval, mœurs lorraines (2e partie), par M. Hippolyte DE CLAIRET 482
De l'impôt en Algérie, par M. Hub. MICHAUX. 515
La Peinture et la Sculpture au Salon de 1865, par M. M. DE LESCURE 529
Chronique littéraire : les élections de la Comédie française, par M. A. CLAVEAU. 565
Chronique politique, par M. Alexandre PEY. 572
Chronique financière : le Budget, par M. L. TESTOT 585

Le Paraguay, par M. L. SMITH 593
Fanfan d'Ma, seigneur de Beauval, mœurs lorraines (3e partie), par M. Hippolyte DE CLAIRET 624
Les Lois de chasse et les Engins prohibés, par M. Emile MOREAU. 661
Le Coup d'État du 2 décembre; ses causes politiques et morales (1re partie), par M. Louis ROCHAT 681
L'Esprit de l'Italie au XIXe siècle a propos des fêtes de Dante, par M. Georges LAFENESTRE 704
La Société pour la colonisation de l'Algérie, par M. Hub. MICHAUX. 736
Travaux des Académies et des Sociétés savantes : Archéologie. — Histoire ancienne, par M. Charles MOREL. 749
Chronique littéraire, par M. A. CLAVEAU 764
Chronique politique, par M. Alexandre PEY. 771

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 410

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google